LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE

A L'USAGE

DES GENS DU MONDE

DIRIGÉ

PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

—

PREMIÈRE ANNÉE.

TOME I.

PARIS

ADMINISTRATION DU JOURNAL,

RUE SAINT-HONORÉ, 315.

—

1845

318332

IMPRIMERIE DE HENNUYER ET TURPIN, RUE LEMERCIER, 24, Batignolles.

DIMANCHE 5 JANVIER 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 1.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE

JOURNAL DE MÉDECINE A L'USAGE DES GENS DU MONDE,

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Éclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *fr. pour Paris,* 18 *fr. pour les départements, et* 20 *fr. pour l'étranger.— Annonces,* 1 *fr.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA MÉDECINE DOMESTIQUE, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 318. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'utilité d'un Journal de médecine à l'usage des gens du monde. — Biberette du docteur Blatin.

FEUILLETON. — Un dispensaire de la Société philanthropique de Paris. — Sujet de prix proposé par la Société de médecine de Bordeaux. — Découverte de la digitaline.

DE L'UTILITÉ

D'UN JOURNAL DE MÉDECINE A L'USAGE DES GENS DU MONDE.

S'il est vrai que la santé soit le premier, le plus précieux de tous les biens, on ne saurait contester l'utilité d'une entreprise qui a pour but de présenter sans cesse aux yeux et à la pensée des gens du monde les notions les plus propres à les défendre contre toutes les causes de maladies auxquelles ils succombent trop souvent faute de lumières. Ainsi conçu, le journal est un phare qui brille, sans jamais s'éteindre, sur la mer orageuse de la vie, et qui indique la voie la plus sûre entre les écueils contre esquels, sans sa clarté bienfaisante, on allait se briser.

Tout ce qui appartient aux sciences médicales excite à un haut degré l'intérêt, la curiosité même, des gens du monde; l'homme qui souffre, surtout, cherche avec avidité, dans les livres de médecine que le hasard fait tomber sous sa

---

FEUILLETON.

UN DISPENSAIRE

DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE DE PARIS.

Si la société humaine, malgré les progrès malheureusement trop lents de sa civilisation, renferme encore bien des cœurs indifférents aux souffrances qui ne les atteignent pas, détournons un moment nos regards de ce triste spectacle pour les reposer sur des scènes douces et consolantes. Gardons-nous de croire que la charité s'éteigne, quand elle grandit chaque jour, quand elle se multiplie, quand elle revêt mille formes diverses pour répandre sa semence féconde.

Dernièrement, un de ces hommes pour qui vivre sans faire du bien n'est pas vivre laissait errer ses pas dans les rues les plus populeuses de Paris, comme à la recherche d'une bonne action à admirer ou à faire. Le hasard l'arrêta sur un trottoir de la rue Saint-Honoré, en face d'un numéro cher en secret à plus d'une âme, le n° 115. En attendant que les voitures et la foule qui faisaient obstacle à sa promenade lui laissassent la voie libre, il dirigeait vaguement ses yeux devant lui. C'était un lundi, il était alors près de deux heures. Dans cette porte modeste qu'il fixait presque sans la voir entraient successivement des personnes qui lui semblaient, dans sa rêverie, comme autant d'ombres à forme humaine se succédant avec rapidité. Ce mouvement éveilla promptement son attention. Toutes ces figures étaient loin d'appartenir à un même type. Tantôt c'était un homme jeune encore, au visage grave et bienveillant; tantôt c'était un vieillard dont l'aspect inspirait la vénération; de temps en temps des femmes, des enfants ou des hommes vêtus comme des artisans aisés, qui portaient sur leurs traits, à des de-

main, ce qui peut l'éclairer sur son sort, ce qui peut le guérir. Cette recherche, excusable et bien naturelle, n'est pas sage; elle est funeste. C'est au médecin seul à méditer ces livres et à faire, au lit du malade, l'application des préceptes qu'ils renferment. Mais est-ce à dire pour cela qu'on ne doive jamais mettre entre les mains des gens du monde aucun écrit qui se rapporte à la médecine? Non, ce serait une erreur grave que de le croire. Un ouvrage sagement écrit, ne renfermant que ce qui est réellement à la portée des personnes étrangères à l'art de guérir, est non seulement une chose utile, mais, j'ose le dire, une chose indispensable au sein des familles. Mille raisons s'élèvent pour appuyer cette proposition; voici quelques unes des plus frappantes.

Faute de livres faits pour eux, les gens du monde liront ceux qui sont faits pour les médecins, et c'est un grand mal. Hélas! nous voyons tous les jours les tristes effets de cette dangereuse indiscrétion.

Il n'est personne (et comment en serait-il autrement?) qui ne soit avide de connaître la structure et le jeu des organes du corps humain, c'est-à-dire de se connaître soi-même, et qui n'assiége les médecins de questions sur l'anatomie et la physiologie. Un autre fait également incontestable, c'est qu'on a, dans le monde, des idées entièrement erronées sur l'organisation de l'homme. Or, en décrivant d'une manière simple et claire, et sans franchir les limites de la convenance, la forme, la composition, les usages, l'action de nos diverses parties, en un mot, en faisant une sorte de cours d'anatomie et de physiologie à l'usage des personnes étrangères à la médecine, on satisfera un désir légitime, on rendra les malades plus capables d'éclairer le médecin qui les interroge, et l'on mettra chacun à même de mieux comprendre et de mieux appliquer les préceptes de l'hygiène.

Il ne suffit pas, pour la guérison du malade, des savantes prescriptions d'un médecin éclairé et plein d'expérience. Il faut encore, et cela est d'une nécessité impérieuse, que les conseils du médecin soient compris avec intelligence et exécutés avec habileté. Une foule de pansements, de soins particuliers, qui peuvent avoir une influence décisive sur le rétablissement ou la conservation de la santé, se trouvent naturellement confiés à des personnes qui n'ont fait aucune étude médicale. Quel guide peuvent-elles invoquer? Qui s'occupe de cette intéressante partie de leur éducation? Combien de morts qui ne

---

grés divers d'intensité, l'expression de la souffrance et de la maladie.

Soudain sa décision est prise, on eût dit que cette maison était le but primitif de sa course. Il traverse la rue, franchit le seuil, prend pour guide un jeune malade dont il soutient la marche chancelante, et entre, avide de voir et d'entendre, car son instinct lui dit intérieurement que là il se fait du bien.

Dans une salle où la propreté règne, mais non le luxe, de nombreux malades attendent qu'on les appelle. Chacun à leur tour ils sont introduits dans une autre chambre, d'où ils sortent, leur prescription à la main, consolés, presque guéris. Dans la seconde salle, le spectacle est digne d'intérêt. Plusieurs médecins, différents d'âge, mais semblables par les qualités du cœur et par les travaux utiles qui leur ont donné une place honorable dans la science et dans la société, sont assis, comme autant de confesseurs, côte à côte avec un pauvre patient dont ils écoutent religieusement les plaintes, qu'ils encouragent, qu'ils gourmandent quelquefois, et auquel ils ne manquent jamais d'indiquer les moyens de recouvrer la santé ou au moins d'adoucir ses maux. Peu à peu la foule des malades s'écoule, les plumes s'arrêtent, car il n'y a plus de prescription à formuler; l'heure sonne; les médecins, appelés par d'autres devoirs, rompent la séance, et si leur œil pénétrant ne s'est pas arrêté douloureusement sur une maladie incurable, ils quittent ce séjour tout plein de leurs bienfaits, et qui les reverra bientôt, avec l'heureuse sérénité qui décèle une âme satisfaite. C'est une si douce chose, en effet, que de soulager ceux qui souffrent, de ranimer une existence qui s'éteint, de prolonger les jours précieux d'une mère ou d'un chef de famille!

Cependant il n'y avait pas là, dans cette second salle, que des médecins. La consultation a été close; tout ce mouvement, tout ce bruit, toute cette vie, qui a pour

sont dues qu'à l'exécution mal entendue des détails du traitement !

Il est des maladies qui, en apparence sans gravité à leur début, sont accompagnées cependant d'un grand danger si on ne les traite de bonne heure; et d'ailleurs, toutes les fois qu'une maladie commence, il importe de prendre certaines précautions sans lesquelles le mal ne manquera pas de s'aggraver. N'est-il pas d'une haute utilité d'éclairer le public sur ces particularités, de faire comprendre à tous la nécessité d'invoquer promptement les secours de la médecine dans ces cas insidieux qui n'éveillent pas assez leur sollicitude, et d'apprendre à ceux dont la santé commence à peine à s'altérer ce qu'il leur importe tant d'éviter?

On n'a pas toujours le médecin près de soi, et souvent on pourrait donner des soins utiles en l'attendant, si on était suffisamment instruit. Il est même des circonstances où l'homme le plus étranger aux sciences médicales ne peut se dispenser d'agir : c'est dans les cas d'accidents graves et subits, de blessures, d'asphyxie par submersion ou par la vapeur du charbon, etc. Le temps presse, la mort arrive à grands pas, et si l'homme du monde, auquel le zèle ne manque point, n'a pas été éclairé sur ce qu'il peut faire, alors son intervention sera le plus souvent funeste.

Si la description des maladies internes doit être éloignée avec soin des yeux des gens du monde, il n'en est point ainsi de quelques affections externes et superficielles, sur le traitement desquelles on peut répandre des idées qui sont à la portée de tout le monde et qui peuvent avoir une application utile, soit en voyage, soit à la campagne.

C'est surtout à l'hygiène, c'est-à-dire à l'art de conserver la santé, qu'un journal à l'usage des gens du monde doit emprunter le plus grand nombre de ses articles. Le faible enfant qui vient de naître, il faut écarter de lui toutes les causes de destruction qui le menacent, lui faire traverser sans accidents l'époque de sa dentition; puis arrive l'âge de la puberté, et les soins qu'il réclame dans les deux sexes ; la jeune fille devient femme et mère, elle a besoin d'être guidée et dans sa grossesse, et dans la douce fonction d'allaiter son enfant, etc., etc. Que de lumières ne peut-on pas répandre dans le monde sur le régime de vie; sur les qualités bonnes ou mauvaises des aliments dans les différentes conditions de la santé ; sur les vêtements; sur les climats ; sur le séjour à la ville et à la campagne; sur l'é-

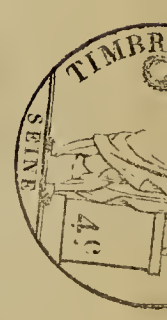

---

aliment des bienfaits, ont cessé; médecins et malades ont disparu, et la salle n'est pas rendue à sa solitude. Quel bien durable pourrait-on produire sans l'ordre et l'organisation? Il y a donc dans toute œuvre bienfaisante deux choses distinctes : l'œuvre elle-même, et l'administration de l'œuvre. Or la dernière n'est pas toujours la moins difficile. Les commissaires du dispensaire, qui veulent donner l'exemple du zèle et de l'humanité, arrivent avant tout le monde; puis ils ferment la séance et partent les derniers.

Les hommes de bien, les êtres sympathiques, ont des amis dans le monde; c'est une jouissance qui leur est due, et s'il est des lieux où il est naturel qu'ils se rencontrent, c'est assurément dans les réunions de la Société philanthropique. Aussi, à peine le nouveau venu avait-il promené ses regards autour de la salle des consultations, que des yeux amis l'avaient salué, et à peine la séance était-elle levée, que son âme épanchait dans une autre âme ces mots : « Ne suis-je point ici dans un des sanctuaires de la charité chrétienne la plus pure et la plus vraie? »

« Vous voyez, lui répondit son ami, un des dispensaires de la Société philanthropique de Paris, et puisqu'un heureux hasard vous a conduit dans cet asile pieux, permettez-moi de vous faire connaître et cette société, et les bienfaits qu'elle répand. L'homme vertueux qui consacre une partie de son temps et de son avoir à secourir ses semblables couvre d'un voile modeste ses belles actions, dont un noble silence rehausse encore le prix. Mais il ne doit point en être de même d'une association qui convie à son œuvre tout cœur capable de sympathiser avec elle. Un de ses premiers devoirs, c'est de se montrer à tous, c'est de briller à tous les yeux, car il ne faut pas qu'un homme de bien puisse lui dire un jour : J'ai vécu sans vous connaître et je n'ai pu seconder vos efforts; par votre silence vous m'avez ravi

ducation physique des enfants ; sur les moyens d'éviter les maladies épidémiques et contagieuses, de prolonger la vie, de rendre moins insalubres certaines professions ; sur l'amélioration des races ; sur la nécessité de faire cesser les foyers d'infection, les sources permanentes de maladies ; sur les voyages ; sur l'influence des passions, et sur tant d'autres sujets qui touchent de si près au bien-être des hommes !

Démasquer le charlatanisme, le peindre en traits qui se gravent d'une manière ineffaçable dans tous les esprits, n'est-ce pas rendre un immense service à la société? Et n'est-ce pas remplir un devoir sacré que de tenir sans cesse les honnêtes gens en garde contre les séductions des hommes criminels qui s'enrichissent aux dépens de la santé et de la vie de leurs semblables ?

Il n'est personne qui ne reconnaisse qu'il règne dans le monde bien des erreurs, bien des préjugés sur tout ce qui concerne la santé et l'art de guérir. Ces préjugés font tous les jours des victimes; et pourtant, qui s'attache à les combattre ?

Les erreurs et les préjugés ne sont pas moins nombreux quand il s'agit des médecins et des institutions médicales; injustice pour les uns, indifférence pour les autres, voilà ce qu'on trouve presque partout. Indifférence !.... et quel sujet plus digne de votre intérêt, de votre sollicitude, que ces institutions d'où va sortir la santé ou la maladie, la vie ou la mort? Le commerce et l'industrie accumulent les richesses et les sources de jouissances...: qu'importe à celui qui est rongé par la maladie ! Nos institutions médicales sont imparfaites; les lois qui régissent cette matière importante sont insuffisantes ou même ne sont point exécutées; en un mot, il nous manque un code médical : comment voulez-vous avoir de bons médecins ? Il faut le dire même, il est étonnant que le corps médical, au milieu des difficultés de toute nature qui le harcèlent, se soit conservé, dans son ensemble, si digne et si honorable !

Toutes ces raisons, auxquelles on pourrait en ajouter beaucoup d'autres, ont déjà donné naissance à un grand nombre d'ouvrages de médecine à l'usage des gens du monde. Presque tous ont eu un succès extraordinaire ; l'un d'eux, qui a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, a eu plus de cinquante éditions, tant étrangères que françaises. Cependant, je ne crains pas de le dire, il n'en est pas un seul qui mérite d'être approuvé, bien que plusieurs

---

une des joies que je convoitais le plus, celle qui accompagne le bonheur d'avoir soulagé la souffrance. Il importe que la Société philanthropique agrandisse le cercle de son action, qu'elle se popularise tous les jours de plus en plus, que les gens du monde sachent ce que c'est que ses dispensaires.

» La Société philanthropique de Paris, qui a été fondée vers la fin du dernier siècle, qui a le roi pour chef et pour protecteur, et un prince du sang pour président; qui, dans ses assemblées, se pose pour sujets de discussion et de recherches l'exercice de la charité et les meilleurs moyens de secourir l'humanité, a été reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance royale du 27 septembre 1839. Il lui a fallu un demi-siècle d'existence et de bienfaits pour obtenir cette faveur qui la constitue définitivement ! Sa mission, c'est de nourrir l'indigent à l'époque de l'année où ses besoins augmentent, et où il voit diminuer les ressources qu'il peut trouver dans son travail ; c'est encore de guider les classes laborieuses dans les pratiques de la prudence, et de les éclairer sur les avantages des institutions de prévoyance; c'est enfin de traiter le pauvre gratuitement dans ses maladies. Elle s'occupe surtout, suivant les nobles expressions de son éloquent vice-secrétaire, « d'aller à la recherche de cette classe si intéressante d'ouvriers, qui souvent veulent dérober leur infortune à tous les regards. Le voile dont ils se couvrent commande le respect et redouble l'intérêt qui leur est dû, car au malheur, qui déjà par lui-même est sacré, se joignent alors les mérites du courage et de la vertu.

» Je me bornerai à vous faire connaître ici l'esprit qui guide la Société philanthropique dans les soins qu'elle donne aux malades. En effet, c'est là sa tâche la plus belle et la plus digne d'attention. Sans ses dispensaires, sans le bien qu'elle fait par l'intermédiaire

aient eu pour auteurs des hommes d'un mérite très remarquable. Aucun ne renferme tout ce qui peut intéresser les gens du monde, et la plupart mettent sous les yeux de ces derniers des choses qu'ils ne devraient jamais voir. Les uns semblent avoir pour objet d'enseigner aux malades à se soigner sans médecin, et c'est un des présents les plus funestes qu'on pût faire à la société ; les autres ne sont qu'une esquisse rapide, incomplète, insignifiante ; ceux-ci sont le fruit du mensonge et du charlatanisme, c'est un piége tendu à la crédulité du public ; ceux-là ont été écrits par des hommes savants et consciencieux ; mais, s'ils ne sont pas surannés, ils sont trop volumineux ; personne ne lit leurs articles bien faits, mais trop sérieux et trop longs, et ils ne portent aucun fruit dans le monde.

Une publication médicale qui a pour but de répandre des idées utiles dans la société doit embrasser une foule de sujets différents. Ira-t-on faire un livre didactique, régulier, avec des matériaux de nature si diverse ? Et si l'on y parvient, qui le lira ? Un seul moyen se présente de résoudre le problème aussi intéressant que difficile d'un ouvrage de médecine à l'usage des gens du monde : c'est de donner à cet ouvrage la forme d'un journal.

Un journal exerce son action d'une manière incessante ; ses articles sont courts et variés, on les lit sans peine ; il devient même bientôt un besoin ; les idées utiles se répandent, se disséminent par son canal, et, comme il est nécessaire de revenir plusieurs fois sur les mêmes sujets, elles se gravent profondément dans les esprits ; dans chaque saison, il indique quelles sont les maladies qui dominent, et quels sont les moyens de les éviter ; il enregistre avec soin les perfectionnements apportés à l'art de guérir, dans les pratiques qui sont à la portée des gens du monde ; et peu à peu, sous son influence permanente, se fait l'éducation médicale, si l'on peut ainsi dire, de la société.

Aussi est-ce un journal qu'après vingt années d'études, d'observation et de pratique médicale, on offre en ce moment au public, avec le désir et l'espoir de faire un peu de bien. C'est surtout aux femmes qu'il s'adresse, car c'est en elles que la patience égale la charité ; ce sont elles dont l'observation fine et attentive saisit et apprécie les symptômes, les causes, les nuances des maladies, dont le zèle dispense des soins qu'aucune autre main ne prodiguerait avec autant d'adresse et de charme. La mère y apprendra à préserver ses enfants des maladies, et les

---

de ses médecins, elle perdrait la plus grande partie de son importance. Ce sont ses dispensaires qui lui donnent sa physionomie propre et presque tout son intérêt ; sans eux, elle se trouverait confondue dans la foule des sociétés de charité qui distribuent des aumônes.

» Les indigents, ceux qui ont à peine un asile, qui vivent en grande partie par les secours de la charité publique, trouvent dans les bureaux de bienfaisance les médicaments et les soins dont ils peuvent avoir besoin lorsque la maladie vient les frapper. Les ouvriers isolés, tous ceux qui, dans leur pauvre domicile, ne pourraient être servis, veillés au moment de la fièvre et des douleurs du corps, se font transporter dans les hôpitaux, où rien ne leur manquera, car la science et la religion les y attendent. Mais il est une classe qui tient en quelque sorte le milieu entre les ouvriers pauvres et les petits commerçants, classe intéressante, qui, avant l'établissement des dispensaires, avait échappé au zèle de la philanthropie sincère. Dans cette classe l'ouvrier jouit, grâce à son travail, d'une certaine aisance, bien qu'il ne puisse amasser pour l'avenir ; il vit avec sa femme et ses enfants. Si sa femme a de l'ordre, son intérieur est propre ; le linge ne lui manque point pour panser ses plaies, ni des mains dévouées pour lui prodiguer tous les soins. S'il tombe malade, croyez-vous qu'il se séparera de sa famille, qu'il renoncera à ses consolations les plus douces ? Non, cette triste séparation n'aura point lieu ; c'est au milieu des siens, et non dans un hôpital, qu'il attendra sa guérison. Hélas ! si sa maladie se prolonge, ses faibles ressources s'épuiseront rapidement, et quand il sera rendu à la santé, le fruit de ses premiers travaux se trouvera consumé par ses cruelles dettes. Cependant cet homme qui préférait la famille aux soins étrangers ne tendra pas la main ; nul ne saura sa détresse..... C'est à cette classe que s'a-

enfants à donner à leur mère malade les secours de la tendresse et de la reconnaissance ; la femme, à unir ses efforts à ceux du médecin pour rendre à la santé un époux souffrant, et le mari, à entourer de soins éclairés l'être affectueux et dévoué qui l'a rendu père. Les personnes charitables y trouveront un guide pour les diriger dans le bien qu'elles ne cessent de faire aux pauvres malades, surtout dans les campagnes. Par lui tomberont les vieilles idées, les routines que les siècles nous ont léguées, et qui jusqu'à présent ont été si fortement enracinées dans le monde ; les idées nouvelles, les pratiques simples et naturelles, s'infiltreront peu à peu dans la société et remplaceront les anciennes, au grand avantage de la santé publique. Par lui, il faut l'espérer, la puissance du charlatanisme sera ébranlée, et le médecin savant et consciencieux sera élevé au rang qu'il doit occuper dans une société éclairée sur ses vrais besoins, sur ses vrais intérêts. Paraissant chaque semaine, il formera à la fin de l'année un beau volume, avec des planches et une table des matières rédigée par ordre alphabétique. De cette manière, après avoir représenté dans le courant de l'année un véritable Cours de médecine domestique, il constituera ensuite un recueil où l'on trouvera facilement tous les renseignements dont on peut avoir besoin dans les mille et mille accidents de la vie !

Un médecin célèbre, qui écrivait un ouvrage de médecine pour le peuple, voulant faire ressortir le soin avec lequel, pour se mettre à la portée de tout le monde, il évitait les hautes régions de la science, dans lesquelles son intelligence eût éprouvé des jouissances bien plus vives, comparait, par un rapprochement naïf et sublime, son travail à celui d'un pasteur qui eût écrit un catéchisme pour les petits enfants. Cette touchante comparaison vient aussi se placer ici tout naturellement : La Médecine domestique sera le catéchisme médical des familles.

BIBERETTE DU DOCTEUR BLATIN.

Les boissons prescrites par les médecins ont souvent une grande importance dans le traitement des maladies. Souvent aussi on éprouve beaucoup de difficultés à faire prendre aux malades la quantité de liquide qui est indiquée : car il est des cas où les mouvements sont impossibles, soit à cause de la faiblesse extrême du pauvre patient et des dangers qu'ils lui feraient courir, soit à cause des vives douleurs qu'ils dé-

---

dressent les soins de nos dispensaires. Voici comment la société s'y prend.

» Pour la modique somme de 30 francs, elle délivre à toute personne bienfaisante qui lui en fait la demande, une carte avec laquelle on peut faire soigner gratuitement un malade. Cette carte est valable pendant une année. Lorsque le propriétaire d'une carte de la Société philanthropique veut faire traiter un malade par nos médecins, il lui remet sa carte, qui reste affectée à son protégé tout le temps de la maladie. Quand la guérison a été obtenue, la carte est rendue à son propriétaire et les soins cessent. Un autre protégé peut jouir à son tour des mêmes avantages, et ainsi de suite pendant toute l'année. Vous le voyez, cette carte, c'est un talisman qui se multiplie afin d'exercer sa bienfaisante influence sur un grand nombre de malheureux, et pour 30 francs chaque année vous pouvez soulager, guérir, rendre à la vie plusieurs êtres souffrants. Rien dans cette institution qui puisse blesser celui qu'elle secourt. Cette carte, ce n'est point de l'argent qu'on lui jette; c'est un droit qu'on lui transmet, dont on lui permet d'user au profit de sa santé; nos médecins, déjà connus par leur science et leur humanité, sont aussi les médecins du riche; les médicaments prescrits sont fournis à nos malades par les pharmaciens qui les préparent également pour les classes élevées de la société.

» Depuis une quarantaine d'années que les six dispensaires accomplissent leur délicate fonction, plus de cent mille malades ont été traités sans être arrachés à leur famille. C'est, ainsi qu'on l'a dit, comme un hôpital de plusieurs centaines de lits offert à une classe d'êtres souffrants qui ne pourraient jouir des bienfaits des hôpitaux ordinaires sans compromettre leurs intérêts et se priver des objets de leurs affections. Immense bienfait répandu sur la population ouvrière de Paris!

terminent. Pour faire disparaître ces difficultés, un médecin aussi ingénieux que savant, M. le docteur Blatin, a imaginé un appareil simple et commode, qu'il a nommé *biberette* (1) et dont nous donnons ici la figure.

Avec la biberette, le malade peut boire dans toutes les positions et sans se déranger. C'est un tube creux, en corne et par conséquent très léger, d'un petit diamètre, dont une extrémité porte une embouchure, et dont l'autre extrémité, évasée, plonge dans un verre, ou tout autre vase, placé sur une table un peu plus élevée que le lit. En un mot, ce petit appareil constitue un véritable siphon.

Pour s'en servir, le malade, saisissant l'embouchure entre ses lèvres, fait une première aspiration, et le liquide monte et coule le long du tube jusqu'à sa bouche. Il va sans dire que le vase doit être placé plus haut que la bouche du malade. Une fois que l'instrument est ainsi *amorcé*, il n'y a plus d'efforts à faire ; le liquide continue à couler et arrive sans interruption jusqu'à ce qu'il soit entièrement épuisé. On peut rendre l'arrivée du liquide rapide ou lente à volonté. Pour en ralentir le jet, on ferme plus ou moins une clef pouvant aussi faire office de robinet, qui surmonte le tube et qui permet d'arrêter subitement tout écoulement; pour le rendre rapide, on ouvre complétement la clef. Le malade peut d'ailleurs appuyer l'extrémité de la langue sur l'orifice de l'embouchure, lorsqu'il trouve que le liquide vient trop vite. Si le malade est trop faible ou trop peu intelligent pour amorcer lui-même la biberette, l'instrument étant placé entre ses lèvres, une autre personne exerce la succion sur une embouchure supplémentaire qui fait partie de la clef ou robinet dont il vient d'être parlé. Alors le liquide monte dans le tube et continue à couler vers la bouche du malade, comme précédemment. On peut encore suppléer à la première succion, que le malade trop faible est incapable de faire, en emplissant préalablement la biberette au moyen du petit entonnoir qui termine son extrémité plongeante, et en prenant toutes les précautions auxquelles on a recours lorsqu'on veut faire fonctionner de cette manière un siphon.

(1) Chez Charrière, rue de l'École-de-Médecine, n° 6.

N'est-ce pas là, mon ami, une noble manière de faire l'aumône ? »

« Oui, s'écria l'homme de bien, c'est mieux que l'aumône, ou plutôt c'est l'aumône moins ce qu'elle a de dégradant, moins la paresse et les vices, qui sont ses détestables fruits ; c'est l'aumône digne d'un siècle qui ennoblit le travail et la vertu. »

ALPH. URBAIN.

La Société de médecine de Bordeaux a proposé pour sujet de prix à décerner en 1845 la question suivante :

Quelle influence l'industrie exerce-t-elle sur la santé des populations dans les grands centres manufacturiers ?

En provoquant de pareils travaux, les médecins concourent, autant qu'il est en eux, au bien-être de leurs semblables. N'est-ce pas une chose noble et touchante que ces efforts incessants du corps médical, que ce zèle qui se manifeste de tant de manières différentes ! Partout où des médecins se réunissent, on est sûr de voir naître quelque pensée utile à l'humanité.

Un médecin connu depuis long-temps comme un praticien habile, M. le docteur Homolle, vient de découvrir le principe actif de la *digitale pourprée*, plante très employée en médecine, et lui a donné le nom de *digitaline*. Cette découverte importante a valu à son auteur une médaille d'or qui lui a été décernée par la Société de pharmacie.

Les principaux avantages de ce simple appareil sont les suivants.

On évite de déplacer, de soulever et de mouiller le malade. S'il est seul, le jour ou la nuit, il peut boire à son aise, et dans bien des cas, se dispenser d'une garde-malade et d'une veilleuse. Boire avec une biberette, c'est imiter assez bien l'action d'un enfant qui tette. On peut ainsi ingérer sans malaise, sans distension de l'estomac, une grande quantité de liquide, qui se trouve en quelque sorte absorbé à mesure qu'il pénètre dans les organes de la digestion.

Mais il arrive parfois que des convulsions ou quelque autre affection très grave, qu'un trouble de l'intelligence ou de la volonté, s'opposent à l'ingestion de tout breuvage. Et cependant le malade serait peut-être sauvé s'il pouvait ou s'il voulait prendre une potion qu'on vient d'apprêter ! Attendra-t-on pour la donner que la crise s'apaise, que le mal diminue, ou que la volonté se soumette ? Ce serait une grande imprudence. Heureusement il existe pour ces cas des moyens ingénieux, que nous décrirons dans un prochain article.

La Médecine Domestique n'annonce que les choses utiles se rattachant directement ou indirectement à la conservation de la santé et à la guérison des maladies.

TRAITÉ DES MALADIES DES YEUX, par W. Mackenzie, chirurgien de l'hôpital ophthalmique de Glascow, traduit de l'anglais, avec des notes, par G. Richelot, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, et S. Laugier, chirurgien de l'hôpital Beaujon, chirurgien consultant du roi. Paris, 1844, un fort vol. gr. in-8., sur deux colonnes. . . . . 9 fr.

Chez Dusillon, éditeur, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 13, et chez J.-B. Baillière, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n. 17.

OEUVRES COMPLÈTES de John Hunter, traduites de l'anglais sur l'édition du docteur J.-F. Palmer, avec des notes, par G. Richelot, docteur en médecine, etc. Ouvrage approuvé par le Conseil royal de l'instruction publique, et adopté pour toutes les facultés et écoles secondaires de médecine du royaume.

Chez Fortin, Masson et Ce, libraires, place de l'École-de-Médecine, n. 1.

La traduction des œuvres complètes de John Hunter forme 4 vol. grand in-8, de 7 à 800 pages, avec un atlas in-4., orné du portrait de Hunter, et composé de 64 planches lithographiées avec soin par M. Emile Beau.

Prix des quatre volumes, avec l'atlas. . . . . 40 fr.

On peut avoir séparément les diverses parties de l'ouvrage, comme il est dit ci-après, savoir :

1° Le tome Ier, contenant la *Vie de Hunter* et les *Leçons de chirurgie*, avec le t. III, qui comprend le *Traité du sang et de l'inflammation*, et les *Mémoires de pathologie*.

Prix des 2 vol. . . . . 18 fr.

2° Le t. II, contenant : 1° le *Traité des dents*, avec des notes de M. Thomas Bell et une préface de M. Oudet ; 2° le *Traité de la syphilis*, avec des additions par MM. Baeington et Ricord.

Prix . . . . . 9 fr.

3° Le t. IV, renfermant l'*Anatomie*, la *Physiologie*, l'*Anatomie comparée*, l'*Embryologie*, la *Zoologie*.

Prix . . . . . 9 fr.

4° L'atlas de 64 planches, format in-4.

Prix cartonné. . . . . 9 fr.

« Entre les divers travaux de l'année médicale qui vient de finir, a dit un des professeurs les plus distingués de la faculté de médecine de Paris, la publication des œuvres de J. Hunter efface tous les autres par son importance, et appelle d'abord notre plus sérieuse attention. C'est plus qu'un livre qui a paru, c'est un véritable événement scientifique ; c'est presque une découverte. Il nous est permis enfin de contempler à loisir l'un des plus beaux monuments que le génie de la science ait élevés dans les temps modernes. Nous pouvons étudier et connaître dans toutes ses parties cette grande œuvre, presque aussi nouvelle pour nous, après cinquante ans, qu'elle le fut au jour même de sa naissance. »

OEUVRES CHIRURGICALES COMPLÈTES de Sir A. Cooper, traduites de l'anglais, avec des notes, par E. Chassaignac et G. Richelot, docteurs en médecine. Paris, 1837, un fort vol. grand in-8. . . . 14 fr.

Les OEuvres chirurgicales de sir A. Cooper se composent de quatre traités généraux et d'un grand nombre de mémoires sur plusieurs des points les plus importants de la chirurgie, tels que les *anévrismes*, les *maladies des voies urinaires*, les *tumeurs*, la *surdité*, etc. Les quatre traités sont les suivants : *Traité des luxations et des fractures des articulations*, *Traité des hernies*, *Traité des maladies du sein*, etc.

TRAITÉ DES MALADIES DES FEMMES, etc., par H. Blatin, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, et V. Nivet, docteur en médecine, ex-interne des hôpitaux, membre de la Société anatomique de Paris. 1 vol. in-8. de plus de 600 pages. Paris, 1842.

Chez Germer-Baillière, libraire-éditeur, rue de l'École-de-Médecine, n. 17. Prix. . . . . 7 fr.

MAISON DE SANTÉ, D'ACCOUCHEMENT et de convalescence, du docteur Rapatel, à Montreuil-aux-Pêches.

Cet établissement se recommande par ses appartements bien tenus, par ses beaux jardins, et par l'air excellent qu'on y respire.

Les communications avec Paris sont fréquentes et faciles. Les voitures pour Montreuil, partant d'heure en heure, sont à Paris, rue Saint-Paul, n. 40, et à Montreuil, rue du Pré, n. 65, même rue que la maison de santé.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU SYSTÈME nerveux de l'homme et des animaux vertébrés, etc., par F.-A. Longet, lauréat de l'Institut de France (Académie des Sciences), docteur en médecine de la Faculté de Paris, professeur d'anatomie et de physiologie, etc. 2 forts vol. in-8., avec planches. Paris, 1842.

Chez Fortin, Masson et Ce, libraires, place de l'École-de-Médecine, n. 1. Prix. . . . . 17 fr.

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 12 JANVIER 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 2.

LA

MÉDECINE DOMESTIQUE

JOURNAL DE MÉDECINE A L'USAGE DES GENS DU MONDE,

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *fr. pour Paris*, 18 *fr. pour les départements, et* 20 *fr. pour l'étranger.— Annonces*, 1 *fr.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA MÉDECINE DOMESTIQUE, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré*, 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la médecine domestique. — Maladies régnantes : mortalité des enfants, rougeole, fièvre typhoïde, catarrhes, maux de gorge. — Des moyens de prévenir les crevasses du mamelon pendant l'allaitement, et de leur traitement quand elles sont formées. — Epizootie d'Allemagne; inutilité des quarantaines. — Maladies des yeux.

FEUILLETON. — Des causes de la peste en Egypte.

DE LA MÉDECINE DOMESTIQUE.

1er ARTICLE.

Il importe de bien déterminer tout d'abord le terrain sur lequel nous devons marcher. Qu'est-ce donc que la *médecine domestique?*

La médecine domestique est-elle la médecine exercée au sein de la famille sans l'intervention du médecin ? C'est à peu près ainsi qu'elle a été envisagée soit implicitement, soit explicitement, par la plupart des auteurs qui l'ont prise pour sujet de leurs écrits, et même par ceux de ces auteurs qui ont obéi aux sentiments les plus honorables, et ont, avec juste raison, acquis le plus de célébrité. Or ces écrivains se sont trompés ; leur philanthropie les a entraînés dans une mauvaise voie. Il est douteux que leurs ouvrages aient été de quelque utilité pour le monde, et il est plus que probable qu'ils ont causé bien des malheurs. Non, la médecine domesti-

FEUILLETON.

DES CAUSES DE LA PESTE EN ÉGYPTE.

Il est peu de questions plus dignes d'intérêt que celle des quarantaines et des lazarets, de ces établissements qui menacent d'enlever à la France une grande partie des avantages de sa position géographique. Des moyens préventifs de cette nature sont-ils indispensables ? Leur efficacité est-elle bien démontrée ? Ne pourrait-on tenter d'éteindre la peste dans son propre foyer ?

Ce qu'il importe de connaître avant tout, si cela est possible, ce sont les causes de la peste. Or voici sur ce sujet l'opinion d'un savant vétérinaire, M. Hamont, qui a long-temps habité l'Égypte. Nous empruntons à la *Gazette des hôpitaux* ce travail remarquable, qui a été lu dans une des dernières séances de l'Académie royale de médecine.

« Pour éclaircir, dit M. Hamont, les points encore obscurs relatifs à la peste, l'intervention de la médecine est indispensable; son flambeau dissipera les ténèbres dont nous sommes environnés, et le législateur ne formulera ses décrets que lorsque le jour aura succédé à une nuit devenue malheureusement trop longue.

» L'opinion publique, les besoins actuels de la société, les relations nouvelles qu'établissent les peuples, assignent à l'Académie de médecine le rôle que spontanément elle a accepté : de veiller comme une sentinelle avancée à la santé générale.

» Maintenant, ainsi que l'a dit avec raison un spirituel auteur, on ne voyage plus, on arrive; des contrées jadis éloignées se rapprochent, des combinaisons nouvelles se créent, sans que personne encore puisse annoncer quelles en seront les conséquences.

que n'est point la médecine sans médecin. Croire qu'on peut enseigner aux gens du monde à se traiter eux-mêmes dans leurs maladies et à traiter les malheureux, croire qu'on peut initier le peuple des villes et des campagnes aux secrets de l'art de guérir, voilà une utopie qui, on doit le reconnaître, ne pouvait prendre naissance que dans un cœur plein d'humanité et de désintéressement, dans un cœur de médecin ; mais ce n'est qu'une utopie, et même une utopie dangereuse.

La médecine domestique n'est qu'une des nombreuses faces, une des branches de la médecine envisagée dans son ensemble. Elle se compose de tout ce qui, dans les soins relatifs à la santé humaine, n'appartient pas exclusivement à l'homme de l'art, c'est-à-dire de tout ce qui n'exige pas des études spéciales et une expérience fondée sur la non-interruption de la pratique. Or son terrain est immense, et les bienfaits qu'elle peut répandre sont infinis.

Son premier attribut, c'est de faire connaître à tous les hommes les conditions de la santé et les moyens de la conserver intacte ; c'est de signaler les influences qui l'altèrent, soit insensiblement, soit d'une manière brusque. Elle met en évidence la nécessité de respirer un air pur, et fait connaître les causes qui peuvent vicier ce fluide si indispensable à la vie et les moyens de le rendre salubre. Elle enseigne comment l'homme doit vivre dans les différents climats pour ne pas tomber victime de toutes les causes de destruction qui l'entourent, et quels sont les climats qui conviennent le mieux à certains tempéraments, à certaines maladies. Elle s'occupe également de l'influence des saisons sur la santé. Aux diverses époques de l'année, elle tient une note exacte des maladies régnantes et indique les précautions à prendre pour s'en garantir. Elle éclaire l'homme sur l'action tantôt nuisible, tantôt utile, du froid, de la chaleur, de l'électricité, sur l'influence si précieuse de la lumière du soleil. Elle insiste, avec les plus minutieux détails, sur la nécessité des soins de propreté pour le corps de l'homme, sur l'utilité des bains et leur mode d'emploi dans les diverses conditions de la santé. Elle combat les usages nuisibles que la mode introduit dans les vêtements, dans les coiffures, dans les chaussures, dans tout ce qui est destiné à garantir le corps humain contre les intempéries des saisons et les causes extérieures de souffrances ou de maladies. Elle ne craint point de donner d'utiles préceptes relativement aux cosmétiques et à tou-

» Mais écoutez ce que disent les peuples : Pourquoi ces lazarets, ces quarantaines ? Pourquoi cette peste elle-même, quand l'intelligence humaine marche à la conquête de l'univers, quand l'application de la vapeur au mouvement vient annuler l'espace ?

» L'esprit s'arrête étonné : un obstacle puissant existe ; il s'est interposé entre l'Orient et l'Occident ; il nous prescrit de nous tenir éloignés des Orientaux parce qu'un mal affreux naît, croît, se développe dans une contrée orientale, pour se répandre avec la rapidité d'un torrent qui ravage tout sur son passage. Cependant les peuples s'irritent de cet obstacle, ils en réclament la suppression. C'est à l'Académie royale de médecine qu'appartient la mission de rechercher si l'on peut non seulement se préserver du mal, mais détruire à jamais ce fléau devant lequel s'est arrêtée l'industrie humaine.

» J'ai long-temps vécu en Égypte ; j'ai observé, suivi des épidémies de peste ; j'ai étudié les conditions dans lesquelles cette maladie paraît naître....

» Qu'est-ce que la peste ? D'où provient-elle ? Qu'est-ce qui la détermine ?

» L'Europe doit-elle maintenir ses lazarets, ou peut-elle impunément les supprimer ?

» Avant de nous appesantir sur les questions principales qui nous intéressent plus spécialement, nous, hommes de l'Europe, recherchons quel est l'état matériel des habitants qui vivent dans la patrie de la peste, c'est-à-dire sur les bords du Nil, en Égypte.

» Cette recherche est de toute nécessité ; elle nous fera connaître les causes du mal ; et si nous parvenons à le saisir à son berceau, peut-être nous sera-t-il possible alors de voir s'anéantir un jour un fléau dont l'espèce humaine a eu tant à souffrir.

» Personne maintenant ne le conteste, la peste est endémique en Egypte, mais dans les provinces basses,

tes les applications faites à la peau, qui souvent peuvent avoir des inconvénients plus ou moins graves. Elle dirige l'homme du monde dans son régime alimentaire, règle la distribution de ses repas, l'avertit des qualités bonnes ou nuisibles des aliments, lui conseille la sobriété et la tempérance, en mettant sans cesse devant ses yeux les douleurs qu'amènent les excès de la table, qui sont des causes de maladies de tous les instants, lui fait connaître les propriétés des diverses espèces de boissons, et lui sert de guide pour les abstinences que réclame, dans certains cas, le soin de sa conservation. Elle appelle l'attention sur le danger de la suppression de la sueur et de toutes les autres évacuations naturelles, et donne à ce sujet des préceptes nombreux. Elle enseigne à bien répartir la veille et le sommeil, le repos et le travail. Elle recommande un exercice convenable, et apprend à employer à propos et dans une juste mesure l'équitation, la natation, la danse, l'escrime, et tous les autres délassements plus ou moins actifs qu'offre la société. Elle manifeste surtout sa sollicitude dans tout ce qui concerne l'homme envisagé au point de vue du moral. Elle ne cesse de signaler toute l'influence qu'exercent réciproquement l'un sur l'autre le moral et le physique, et d'en déduire des règles pratiques de la plus haute importance, qui trouvent leur application dans toutes les conditions de la vie. Elle dévoile les effets des passions; elle apprend à modérer les mouvements de l'âme pour maintenir la santé du corps; elle multiplie les préceptes destinés à favoriser le développement des facultés morales et intellectuelles, et à en diriger l'emploi d'une manière judicieuse.

(*La suite au prochain numéro.*)

MALADIES RÉGNANTES.

MORTALITÉ DES ENFANTS, ROUGEOLE, FIÈVRE TYPHOÏDE, CATARRHES, MAUX DE GORGE.

Le froid vif qui est survenu brusquement dans le courant du mois de décembre, et la fonte de la neige, qui était tombée abondamment, ont été funestes à un grand nombre d'enfants.

Le froid de l'atmosphère, surtout le froid humide, est un des plus terribles ennemis de l'homme. Le vieillard en souffre beaucoup et lui résiste difficilement; mais c'est principalement sur l'enfant nouveau-né qu'il exerce sa cruelle influence.

Les fièvres éruptives, qu'on a rangées à juste titre parmi les maladies de l'enfance, sont

---

dans le Delta; jamais elle n'a pris naissance dans le Saïd ou Haute-Égypte.

» Eh! bien, dans ce Delta, sur cette terre si fertile, si riche, existe-t-il des influences maladives? L'air y est-il impur? L'homme s'y trouve-t-il mal à l'aise? — Oui. Mais ces influences maladives, mais cet air impur, mais ce malaise, sont l'ouvrage de l'homme seul: car partout, en Egypte, la nature est belle, admirable; la Providence en avait fait un séjour qui excluait ces maladies hideuses qui s'attachent à l'homme, l'étreignent et le font mourir.

» Il semble que l'habitant du Delta ait voulu préparer lui-même les causes de sa mort. Sa demeure, ses entourages, sa nourriture, tout concourt au développement des affections qui l'accablent.

» Sa maison, ou plutôt sa chaumière, il la construit avec de la boue sur les bords d'une eau croupissante, où se vautrent des buffles et où pourrissent des charognes. Contre cette première habitation, dont l'entrée est fort étroite, et par où l'homme pénètre en rampant, un voisin en élève une seconde; une troisième s'adosse à celle-ci, et ainsi de suite, de manière à former des groupes de maisonnettes serrées, rapprochées les unes des autres, sans laisser d'intervalle pour la circulation de l'air atmosphérique. Dans ces misérables huttes, les hommes, les femmes, les enfants, couchent pêle-mêle sur la terre, souvent humide, et dont ils ne sont ordinairement séparés que par une natte de joncs usée, pourrie, vermoulue.

» Sur cette terre, le *fellah* (agriculteur), qui a travaillé tout le jour, soit aux labours, soit aux rizières, vient se placer presque nu, comme sa femme et ses enfants.

» Autour de ces habitations vous marchez sur des excréments d'hommes, d'animaux, sur des excréments tout frais encore, sur des amas d'ordures, de décom-

nombreuses depuis une couple de mois à Paris; les enfants à peine âgés de quelques jours n'en sont point exempts. C'est la rougeole qui domine. Cette maladie a beaucoup de tendance, en ce moment, à se compliquer de catarrhe pulmonaire et d'inflammation des voies digestives. Le traitement, par conséquent, exige plus d'attention. Dans le dernier cas, le ventre se remplit de gaz et se ballonne. Chez quelques enfants même, la rougeole présente certains symptômes qui se rapprochent plus ou moins des symptômes propres à la fièvre typhoïde.

Pendant presque toute l'année 1844, la fièvre typhoïde a sévi dans la capitale. Une circonstance digne de toute attention, c'est que les cas de cette maladie ont été, comme toujours, bien moins nombreux dans les quartiers sains, aérés et propres, que dans ceux où les rues sont étroites, où la population est entassée, et où la propreté, tant privée que publique, n'est pas bien entretenue. Combien faudra-t-il répéter de fois cet immense enseignement!

MM. les docteurs Homolle et Tessereau, qui soignent un grand nombre d'enfants, ont remarqué que depuis quelque temps la fièvre typhoïde présente chez eux un caractère particulier: le catarrhe pulmonaire domine comme complication; la diarrhée est moins fréquente qu'à l'ordinaire, et la constipation s'accompagne d'empâtement du ventre.

Le moindre défaut de soins amène actuellement à sa suite un catarrhe pulmonaire douloureux et long à guérir. On observe aussi de nombreux maux de gorge, parmi lesquels il y a de véritables esquinancies qui réclament de prompts secours de la médecine.

De ce qui précède découle la nécessité de certaines précautions dont nous allons faire l'exposé, avec d'autant plus de détails et de soin qu'on ne paraît pas généralement, dans le monde, en comprendre suffisamment toute l'importance. (*La suite au prochain numéro.*)

DES MOYENS
DE PRÉVENIR
LES CREVASSES DU MAMELON
PENDANT L'ALLAITEMENT,
Et de leur traitement quand elles sont formées,
par le docteur G. RICHELOT.

1er ARTICLE.

DE LA NÉCESSITÉ DE S'OPPOSER A LA FORMATION DES CREVASSES DU MAMELON.

Il n'est point de devoir plus sacré et plus doux en même temps pour une mère que de

---

bres, où des chiens affamés se disputent les chairs en putréfaction d'un bœuf, d'une vache ou d'un chameau.

» On voit de ces chiens traîner après eux, jusqu'à l'entrée des maisons, jusque sur leurs terrasses couvertes de paille de riz ou de fanes de maïs, des os, de longues portions d'intestins, qu'ils abandonnent quand la faim cesse de les poursuivre.

» L'air qui a passé sur ces substances animales, qui a pris, pour les emporter avec lui, les miasmes provenant des cadavres, des fumiers, des déjections alvines, des flaques d'eau où grouillent des milliers d'insectes, cet air doit cependant constituer le premier élément du fellah! Puis, tandis que pénètrent en lui les poisons dont il imprègne son organisme, nu de la tête aux pieds, il sème dans la boue, travaille dans les rizières, et dort auprès de ses champs, d'où s'élèvent des effluves qui le feront trembler bientôt, et lui ôtent pour trois ou quatre mois l'énergie qu'il pouvait conserver encore.

» La femme du fellah, ses enfants en bas âge, s'ils n'assistent point le chef de la famille dans les travaux champêtres, rassemblent auprès de la demeure commune les excréments des bestiaux, ceux des hommes; et ces excréments, ils les délaient avec une eau bourbeuse, fétide, ils les pétrissent avec les pieds, avec les mains, pour en faire de larges rondelles peu épaisses qui leur serviront de bois de chauffage. Et pour faire sécher ce singulier combustible si singulièrement préparé, les femmes et les enfants les collent aux murailles de leurs chétives habitations.

» Comme le Delta est une plaine sans accidents de terrain, les habitants, pour bâtir leurs demeures, ont dû creuser la terre autour d'eux, et il en est résulté de longs enfoncements, de larges excavations où l'eau du Nil stagne chaque année et forme ces grandes flaques

nourrir de son lait l'enfant qu'elle a mis au monde. Souvent cette fonction, qui complète, si l'on peut ainsi dire, la maternité, s'accomplit sans obstacle et sans douleur; mais trop souvent aussi elle détermine, surtout au début, des souffrances intolérables, et amène secondairement des accidents qui peuvent être graves et qui sont toujours extrêmement pénibles. Pourquoi donc ces douleurs dans l'accomplissement d'un devoir, dans l'exercice d'une fonction naturelle, à laquelle tant de charme vient s'attacher, et qui devrait toujours être une cause de jouissance sans mélange? Est-ce un mal inhérent à la fonction, et n'existe-t-il aucun moyen de le prévenir? On serait tenté de faire une triste réponse à cette double question, si l'on jugeait d'après le nombre considérable de jeunes femmes qui sont soumises à cette torture. Or le but de ce travail est de faire connaître les soins et les précautions simples et faciles à l'aide desquels on peut, dans presque tous les cas, prévenir la formation de la maladie qui constitue la cause principale des douleurs de l'allaitement, et d'exposer le traitement le plus convenable pour les cas où l'on a laissé cette affection cruelle s'établir.

La maladie à laquelle je viens de faire allusion est ce qu'on désigne sous le nom de *crevasses du mamelon*, affection légère, insignifiante en apparence, mais en réalité douloureuse et même grave quelquefois. Disons d'abord quelques mots des inconvénients, des souffrances, des dangers qu'elle entraîne, afin de bien établir la nécessité de s'en occuper comme d'une chose sérieuse.

Le moindre inconvénient des crevasses du mamelon, c'est la douleur terrible qu'elles causent le plus souvent, et qui est telle, dans beaucoup de cas, que la femme la plus forte, la mère la plus tendre et la plus dévouée, est obligée de renoncer à l'allaitement de son enfant. Combien de jeunes mères ne m'ont-elles pas dit que les douleurs de l'accouchement n'étaient rien en comparaison de celles qu'elles éprouvaient quand leur nourrisson suçait leur sein atteint de crevasses! J'en ai vu qui, pleines de courage, se faisaient tenir par plusieurs personnes au moment de donner à téter; pendant cette cruelle opération, la sueur coulait sur leur visage; quelquefois elles s'évanouissaient.

Quand les crevasses ont fait quelque progrès, le sang ruisselle de chaque côté de la bouche de l'enfant qui tette, et qui avale le sang de sa mère en même temps que son lait. Ce sang,

---

dont l'aspect affecte autant la vue que l'odorat. Et pourtant, telle est l'inconcevable indifférence des Égyptiens! c'est là qu'ils vont puiser l'eau dont ils s'abreuvent; c'est là qu'après avoir satisfait, contre la porte de leur tanière, à des besoins naturels, ils pratiquent les ablutions que prescrit à tout mahométan le saint livre de la religion.

» A observer le fellah dans toutes les phases de sa vie comme dans ses actions journalières, il semble que la nature l'ait condamné à ne faire que précisément ce qu'il ne faudrait pas qu'il fît.

» Quand le travail ne le presse point, il sort de son bouge, prend sa pipe, la remplit d'un mauvais tabac très âcre, et va s'asseoir juste au milieu des matières putrides, sur un fumier, tout auprès d'une mare où la veille il a jeté des cadavres dont la décomposition annonce au voyageur encore éloigné la présence d'un village égyptien.

» Dans la barraque où il couche, l'air est empoisonné; dehors, où il repose, il aspire les émanations les plus infectes sans paraître nullement s'inquiéter de leur influence.

» Il n'est pas un endroit que fréquente le fellah où il ne laisse, comme pour témoigner de son empire, des germes d'insalubrité dont il sera le premier atteint.

» Ce n'est pas seulement dans sa maison, parmi les siens, que le fellah s'entoure d'agents capables d'altérer sa santé; il n'est pour lui aucun lieu d'exception; partout où il séjourne l'air se corrompt, des cloaques naissent sous ses pas.

» Ainsi, le fellah, si religieux, si fidèle aux dogmes du prophète, a fait de la mosquée même où il va s'agenouiller, de cette mosquée où il demande à Dieu de longs jours et des jours heureux, une habitation malsaine où les odeurs les plus repoussantes assiégent les enfants de l'Islam. C'est qu'avant de se prosterner dans

ingéré dans l'estomac de cet être délicat, n'est point sans inconvénient; le plus souvent il est rejeté par le vomissement; souvent aussi il donne lieu à des coliques et détermine de la diarrhée.

Si l'on n'arrête les progrès des crevasses par un traitement bien dirigé, elles se creusent de plus en plus, et l'ulcération, s'emparant de toute la base du mamelon, peut aller jusqu'à amener la séparation complète de ce dernier. Outre la difformité et la cicatrice désagréable que laisse après elle la chute du mamelon, il résulte de cet accident que l'allaitement ne peut plus jamais se faire qu'avec une seule mamelle.

Lors même que l'ulcération reste dans des limites beaucoup plus restreintes, les crevasses peuvent donner lieu à des accidents sérieux. Il faut ici placer en première ligne l'inflammation du sein, et les abcès qui en sont si souvent la conséquence. Dans un grand nombre de cas, il devient indispensable de cesser l'allaitement. Lorsque l'inflammation de la mamelle est suivie de la formation d'un ou de plusieurs abcès, la guérison peut se faire attendre très long-temps. J'ai vu des femmes chez lesquelles des crevasses du mamelon n'avaient pas été convenablement traitées, et qui, atteintes d'abcès au sein, n'avaient pu être guéries complètement qu'après six, huit et dix mois de souffrances et de soins assidus.

On a vu les crevasses du mamelon déterminer sur les mamelles une éruption dartreuse qui forçait de cesser l'allaitement.

Enfin, par suite des douleurs vives qu'elles causent, ces petites plaies peuvent donner naissance, surtout chez certaines femmes plus irritables que les autres, à des accidents nerveux, qui sont toujours au moins très fatigants.

On voit par ce qui précède de quelle importance il est de s'opposer à la formation des crevasses du mamelon; ce soin est d'autant plus nécessaire, qu'il est facile de les prévenir, en général, et que, quand une fois elles existent, on a bien de la peine à les guérir solidement. Pour travailler efficacement à les empêcher de se former, il faut d'abord bien connaître les causes qui les déterminent. Or, sur ce point, il y a bien des préjugés, bien des erreurs à détruire. Signalons avant tout ces erreurs; ce sera rendre un véritable service à un grand nombre de jeunes mères.

(*La suite à un prochain numéro.*)

---

l'enceinte commune où l'appelle l'adoration de l'Eternel, le musulman doit se laver de ses souillures; et c'est pour se purifier qu'il va déposer ses ordures dans une cour que jamais on ne nettoie, ou dans une division d'une longue maçonnerie morcelée, où cinquante, cent musulmans à la fois, se rendent pour un même objet. Puis, de ces lieux communs attenant à la mosquée, ils se précipitent, en murmurant une prière, vers un bac de pierre ou une fosse, pour se laver les pieds, les mains, ou d'autres parties du corps. L'eau de ces réservoirs est toujours sale; elle pue, renferme un dépôt de matières animales, et répand, surtout quand elle est agitée, une odeur qui étourdit à l'instant même tout autre qu'un fellah. Les matières de ces égouts, de ces latrines, tombent dans un bassin, coulent dans un long canal découvert, et vont remplir une large fosse qu'on a pratiquée à l'extrémité de ce canal, sur une place publique, tout près des habitations. Cette fosse n'est point fermée; on ne la vide pas. Le trop-plein déborde, se répand, imbibe le sol, et, comme une lave noirâtre, s'infiltre partout, sur les chemins, dans les maisons.

» Figurez-vous une pareille masse de vidanges coulant à pleins bords, bouillonnant dans un large conduit tortueux pendant les chaleurs de juillet, d'août, de septembre, et vous verrez quelle doit être l'atmosphère où l'habitant de l'Egypte se trouve plongé.

» Si, étranger, arrivant dans un village de la Basse-Égypte, vous désirez connaître la mosquée, laissez-vous guider par votre odorat; dès que vous serez arrivé au point qui vous paraîtra le plus fétide, remontez toujours, bientôt vous apercevrez l'édifice que vous cherchez.

» La saleté habituelle des Égyptiens se manifeste encore dans les boucheries. Ordinairement ils choisissent l'emplacement le plus malpropre, hors du village ou de la ville, pour égorger les bestiaux. Ils opèrent

ÉPIZOOTIE D'ALLEMAGNE.

INUTILITÉ DES QUARANTAINES.

Une maladie sévit en ce moment sur les bestiaux d'une partie de l'Allemagne. Cette maladie, connue sous le nom de *typhus contagieux*, est originaire des steppes de la Russie, où elle règne habituellement. Les pays voisins, pour l'empêcher de se propager, ont organisé des quarantaines permanentes sur les frontières. Mais cette précaution a été inutile, et la maladie a franchi toutes les barrières qu'on a essayé de lui opposer. Tout fait prévoir que la contagion ne s'arrêtera pas de sitôt, et qu'elle pourrait bien sauter par dessus les nouvelles quarantaines, comme elle a dépassé celles de la Prusse et de l'Autriche. Cette terrible maladie a sévi plusieurs fois en Belgique. Dans l'espace d'un siècle, on l'y a observée trois ou quatre fois. En 1754 elle fut tellement meurtrière, que le gouvernement, pour repeupler les étables des cultivateurs, crut devoir interdire l'abatage de tout le gros bétail qui pouvait servir à propager l'espèce.

Nous devons faire remarquer, à l'occasion de cette épizootie, l'impuissance des quarantaines à circonscrire la maladie. Il est temps d'appeler la discussion sur ces moyens supposés préventifs, qui n'ont jamais arrêté d'un seul instant la marche d'une épidémie, et qui peuvent inspirer une sécurité fâcheuse.

TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES DES YEUX,

DE W. MACKENZIE.

Traduit de l'anglais par les docteurs G. RICHELOT et S. LAUGIER.

L'homme vivant en société n'a rien de plus précieux que la vue ; ce sens est celui qu'il tient le plus à conserver jusqu'à son dernier soupir. Aussi doit-on considérer comme d'une haute utilité tous les travaux qui ont pour objet de rechercher les meilleurs moyens de prévenir les maladies des yeux et de les guérir. Ce n'est guère que dans ces derniers temps que ces travaux se sont élevés à une grande hauteur ; et, parmi les ouvrages auxquels ils ont donné naissance, le Traité du docteur Mackenzie vient se placer en première ligne.

Le docteur Mackenzie, médecin savant et habitué à traiter toutes les maladies qui affligent le corps humain, s'est trouvé placé, en devenant chirurgien de l'hôpital ophthalmique de

---

sur du fumier, sur une place où les dépouilles provenant d'autres animaux sont en putréfaction. Des bandes de chiens entourent les opérateurs ; des corbeaux, des milans, descendent sur les lieux : fellahs, chiens et oiseaux de proie, attendent une partie de la victime. Les chiens chassent les milans, les femmes jettent des pierres aux chiens, et le boucher, que tous ces êtres affamés environnent, crie, demande qu'on le laisse finir...

» Pour être vendue, la viande ne doit plus contenir de sang ; les Égyptiens ne l'achèteraient pas si cette condition n'était rigoureusement observée.

» Quand enfin les chairs ont été frottées, préparées long-temps, quand le lavage a fait disparaître toute trace de sang, des hommes, les plus malpropres des associés, les emportent sur le dos et vont les pendre à un crochet fixé dans la muraille la plus voisine. Le peuple s'approche et achète.

» Pour séparer d'une masse une partie qu'on lui demande, le boucher saisit avec les dents une extrémité du morceau, et, tandis que de la main gauche il tient l'autre extrémité, avec la droite il divise, il coupe en présence du client, qui regarde, sans s'étonner, les manœuvres du boucher. La viande, flasque, décolorée, malaxée, vendue par des hommes crasseux, en guenilles, pleins de poux, est d'un aspect repoussant. Tandis que les acheteurs s'approchent du boucher, de vieilles femmes, sales, accroupies comme de vieux singes, vident les entrailles de l'animal. Des chiens se mêlent aux femmes ; il saisissent, tiraillent une partie d'intestin qu'une femme tient par le bout opposé et refuse de lâcher.

» La viande n'est pas toujours enlevée tout de suite ; on la laisse pendue ; elle pourrit ; des myriades de mouches s'y précipitent, et le vendeur attend toujours ; il sait que les fellahs viendront la demander. »

(*La suite à un prochain numéro.*)

TIMBRE ROYAL. SEINE

Glascow, dans les conditions les plus favorables pour faire avancer la science ophthalmologique. Ce n'est point un oculiste, d'après l'acception qu'on donne à ce mot dans le monde; c'est un médecin versé dans toutes les branches de la pathologie, qui s'est livré avec une attention soutenue à l'étude des maladies des yeux. Ce caractère se révèle à chacune des pages de son excellent livre.

MM. Richelot et Laugier, que leurs études et leur pratique personnelle avaient mis à même d'apprécier la valeur de l'ouvrage anglais, ont fait une œuvre utile en le faisant passer dans notre langue, et en le complétant avec le fruit de leur propre expérience.

Dans ce traité si riche de faits, on trouve surtout une bonne classification des diverses espèces d'ophthalmies, de sages conseils sur la manière de les éviter, et les idées les plus remarquables sur leur traitement. Des notions précieuses sur l'usage des lunettes et des conserves y ont pris place. L'histoire de la cataracte et de toutes les opérationss qui s'y rapportent, celle de la cruelle maladie qu'on appelle *goutte sereine* ou *amaurose*, y ont été tracées avec un rare talent. En un mot, c'est un livre utile, un traité complet, un guide sûr.

Docteur COMPERAT.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE n'annonce que les choses utiles se rattachant directement ou indirectement à la conservation de la santé et à la guérison des maladies.

ANNALES MÉDICO - PSYCHOLOGIQUES, Journal de l'Anatomie, de la Physiologie et de la Pathologie du système nerveux, destiné particulièrement à recueillir tous les documents relatifs à la science des rapports du physique et du moral, à l'aliénation mentale, et à la médecine légale des aliénés; publié par MM. les docteurs BAILLARGER, médecin des aliénées à l'hospice de la Salpêtrière, CERISE et LONGET.

Les Annales médico-psychologiques paraissent tous les deux mois, à partir du 1er janvier 1843.

Chaque livraison contient 10 feuilles d'impression (160 pages), de manière à former à la fin de chaque année deux beaux volumes in-8.

Des planches sont ajoutées lorsqu'elles sont nécessaires.

Prix de l'abonnement par année :

Pour Paris. . . . . 20 fr.
Pour les départements. . . . . 23 fr.
Pour l'étranger . . . . . 26 fr.

ATLAS D'ANATOMIE DESCRIPTIVE DU corps humain, par MM. BONAMY et BEAU.

L'Atlas d'anatomie comprendra 210 planches, format grand in-8. jésus, toutes dessinées d'après nature. Il est publié par livraisons de 4 planches, avec un texte explicatif et raisonné en regard de chaque planche.

Prix de l'Atlas, avec cartonnage élégant, fig. noires, 45 fr.
Le même, fig. coloriées. . . . . 90 fr.

TRAITÉ DES MALADIES DES YEUX, par W. MACKENZIE, chirurgien de l'hôpital ophthalmique de Glascow, traduit de l'anglais, avec des notes, par G. RICHELOT, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, et S. LAUGIER, chirurgien de l'hôpital Beaujon, chirurgien consultant du roi. Paris, 1844, un fort vol. gr. in-8., sur deux colonnes. . . . . 9 fr.

Chez DUSILLON, éditeur, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 13, et chez J.-B. BAILLIÈRE, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n. 17.

DE LA CÉPHALALGIE ET DE LA MIGRAINE, considérées soit comme affection symptomatique, soit comme maladie essentielle, par le docteur H. Labarraque, membre de plusieurs sociétés savantes, etc. Paris, 1837, in-4.

Cet ouvrage est terminé par une *Note sur un procédé de traitement de l'ongle rentré dans les chairs, sans opération chirurgicale.*

TRAITÉ DES MALADIES DES FEMMES, etc., par H. BLATIN, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, et V. NIVET, docteur en médecine, ex-interne des hôpitaux, membre de la Société anatomique de Paris. 1 vol. in-8. de plus de 600 pages. Paris, 1842.

Chez GERMER-BAILLIÈRE, libraire-éditeur, rue de l'École-de-Médecine, n. 17. Prix. . . . . 7 fr.

BAINS DE VAPEUR. — Appareil économique de DUVAL jeune, rue du Temple, n. 105.

De nombreuses difficultés ont empêché jusqu'ici que l'usage des bains de vapeur ne devînt général, malgré leur utilité. On ne peut se les procurer qu'à grands frais; leur application est environnée de précautions qui nécessitent le déplacement des malades ou le concours de plusieurs personnes.

Au moyen de l'appareil de M. Duval, toutes ces difficultés s'aplanissent : chacun peut chez soi et sans embarras prendre des bains de vapeur, qui reviennent à 30 centimes pour les adultes, à 18 cent. pour les personnes délicates, et à 11 cent. pour les enfants.

Cet appareil, qui ne coûte que 7 fr., peut être conservé facilement et servir à tous les instants. Il se compose d'une sorte de boîte contenant un réservoir, et dont la circonférence supporte quatre becs. Pour le mettre en état de fonctionner, on n'a qu'à placer une mèche dans chaque bec et à remplir le réservoir d'esprit de vin à 36 degrés. On peut ne faire usage que d'un, deux, ou trois becs, suivant qu'on veut obtenir un bain plus ou moins énergique, de sorte que l'intensité du bain peut être graduée selon l'âge ou la force du malade, ce qui est très important. On donne avec l'appareil une instruction sur la manière de l'employer.

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 19 JANVIER 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 3.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE

JOURNAL DE MÉDECINE A L'USAGE DES GENS DU MONDE,

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements, et 20 fr. pour l'étranger.— Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne.— S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA MÉDECINE DOMESTIQUE, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la médecine domestique (suite). — Maladies régnantes : mortalité des enfants, rougeole, fièvre typhoïde, catarrhes, maux de gorge (fin). — Des moyens de se préserver des engelures et de les guérir.

FEUILLETON. — Bienfaiteurs de l'humanité; Hippocrate. — Serment hippocratique.

DE LA MÉDECINE DOMESTIQUE.

2e ARTICLE.

Tous les enseignements si importants et si nombreux que répand la médecine domestique pour le bien-être des hommes, elle a soin de les adapter aux différentes circonstances de la vie, c'est-à-dire de les modifier suivant l'âge, suivant le sexe, suivant le tempérament et la constitution, suivant l'état habituel de la santé, suivant les saisons, suivant les climats, suivant la profession et le rang qu'on occupe dans la société, etc., etc.

Ainsi, l'enfance et la vieillesse sont pour elle un objet constant de sollicitude.

Elle indique les soins que réclame l'enfant nouveau-né, les vêtements qui lui conviennent le mieux, la température et les aliments qui sont requis à cet âge, les qualités d'une bonne nourrice, les moyens d'entretenir et de fortifier une si frêle existence, de conjurer les orages de la

FEUILLETON.

BIENFAITEURS DE L'HUMANITÉ.

HIPPOCRATE.

Les noms des poëtes, des musiciens, des hommes de guerre, sont dans toutes les bouches, dans toutes les mémoires; ceux des médecins les plus dignes de l'admiration et de la reconnaissance de leurs semblables ne sont guère connus que des hommes qui se vouent à l'étude de la médecine. Dans les cercles où se réunit la société la plus remarquable par la distinction des manières et par le savoir, citez les noms des Haller, des Boerhaave, des Hunter, des Sydenham, des Baillou, des Baglivi, des Fernel, des Bordeu, des Pinel, des Desault, et de tant d'autres intelligences supérieures, ces noms frapperont pour la première fois les oreilles étonnées ou indifférentes qui vous écouteront. La société recueille tous les jours les fruits de leurs immenses travaux, elle est inondée de leurs bienfaits, et c'est à peine si la gloire, si la postérité, existent pour eux, enfants déshérités de la grande famille, dont ils ont été pourtant les membres les plus utiles; pour eux, qui étaient dévorés de l'amour de la science et de l'humanité; tandis qu'un homme bien élevé rougirait de ne pas connaître Ronsard, Scarron, Mansard, Lebrun, Parny, Florian....!

Il y a injustice dans cette étrange répartition de la renommée, et cette injustice, dont on ne peut accuser personne, car elle a sa source dans la nature même des choses, nous voulons la réparer, autant qu'il est en nous, en mettant sous les yeux des gens du monde les noms des médecins qui, depuis Hippocrate, ont le plus

première et de la seconde dentition, de procurer au petit être les bienfaits de l'air, de la lumière et de l'exercice, de développer ses facultés physiques et intellectuelles. C'est dans l'enfance que s'établissent les fondements d'une bonne ou d'une mauvaise constitution. Aussi la médecine domestique s'efforce-t-elle d'éclairer le monde sur l'éducation physique des enfants, qui, bien dirigée, assure une santé florissante, prévient les déviations des os, et double l'énergie vitale. Ses conseils s'adressent aux mères, aux chefs d'institution, en un mot, à toutes les personnes qui sont chargées de diriger l'enfance. Et comment ne les rechercherait-on pas, ces conseils? Car, il faut le dire, près de la moitié de l'espèce humaine périt dans l'enfance, par suite de l'ignorance où l'on est généralement, dans le monde, des préceptes de l'hygiène appliquée à cet âge tendre, par la négligence ou les pratiques absurdes des personnes mêmes qui se proposent de conserver à l'être nouveau la vie et la santé.

La médecine domestique apprend aussi à éviter les infirmités de la vieillesse et à en diminuer l'amertume.

Une de ses parties les plus intéressantes est celle qui concerne l'hygiène de la femme. Ses conseils s'appliquent à l'époque du développement de la puberté, au temps de la grossesse et de l'allaitement, à l'âge critique. Elle préside aux exercices gymnastiques qui conviennent aux femmes avant le mariage. Malheureusement elle a beaucoup à faire sur cet important sujet, car l'éducation physique des jeunes filles est généralement mal comprise et négligée. A Sparte, dans l'ancienne Grèce, les femmes étaient élevées comme les hommes : aussi étaient-elles saines et robustes et donnaient-elles le jour à des enfants bien constitués et vigoureux. De notre temps, et principalement dans les grandes villes, c'est à peine si on leur donne l'air, la lumière et le mouvement, sans lesquels tout être vivant s'étiole et languit. La mode, en donnant le goût des bains froids et de la natation, a rendu un service qui n'est point encore assez apprécié. Bien d'autres points de l'éducation des femmes sont laissés dans un oubli complet; il semble qu'on s'attache à en retrancher tout ce qui est sérieux et solide.

Il est une partie de l'éducation de la femme qui, on peut le dire, est exclusivement du domaine de la médecine domestique et ne peut s'adresser qu'à la femme mariée. Jusqu'à présent personne ne s'en est occupé. Aussi, peu de fem-

---

contribué aux progrès de l'art de guérir et ont si bien mérité d'être rangés parmi les bienfaiteurs de l'humanité. On verra quels efforts, quelle dépense de travail et de génie il a fallu pour élever l'édifice si imposant de la plus noble et de la plus utile de toutes les sciences.

L'origine de la médecine se perd dans la nuit des temps. Partout où il se trouve des hommes rassemblés, et où, par conséquent, il y a des accidents, des souffrances, des maladies, il se forme nécessairement bientôt une sorte de médecine grossière et restreinte, qui s'adresse principalement aux lésions extérieures, et qui se transmet, en se modifiant de mille manières, par la seule tradition. C'est ainsi que la médecine a dû commencer sur tous les points du globe.

Plus tard, ainsi que l'histoire nous l'apprend, la médecine se renferme dans les temples : ce sont les prêtres qui sont les seuls médecins. Dès lors, la tradition devient plus uniforme et plus certaine, et l'observation plus régulière et plus habile. La science n'existe point encore, mais les matériaux qui serviront à la construire s'amassent; leur nombre augmente peu à peu jusqu'à ce qu'une main puissante s'en empare.

Or, cette main, ce fut celle d'Hippocrate.

Les plus anciennes notions médicales qui nous soient parvenues avaient pris naissance en Égypte; mais ce fut la Grèce qui fut le véritable berceau de la médecine.

« Une nation spirituelle autant que brave, dit M. le docteur Bégin, s'éleva au fond de la Méditerranée. Appuyée sur l'Europe, et couvrant l'Asie mineure de ses colonies florissantes, elle s'étendit dans un vaste archipel, et réunit les influences des expositions les plus variées sous le plus doux des climats. Cette nation, douée de la plus heureuse organisation, de l'imagination la plus riante et la plus féconde, régie

mes devenues mères connaissent bien leurs nouvelles fonctions. La plupart n'ont aucune notion de l'art d'élever les enfants; elles ne savent point comment il faut les vêtir, les nourrir, les exercer. Tout ici est important, et tout est soumis à l'empire de la routine et des préjugés. Le devoir d'une nourrice ne consiste pas seulement à donner à téter; pour une femme qui a beaucoup de lait, c'est l'obligation la plus facile à remplir. Mais l'enfance exige mille soins qu'une mère doit savoir prodiguer, ou sur l'administration desquels elle doit au moins pouvoir veiller. Combien de jeunes mères qui, pour tous ces soins, s'en rapportent aveuglément à la classe de femmes la plus ignorante, la plus crédule et la plus superstitieuse! A la médecine domestique appartiennent tous ces détails, tous ces enseignements.

La médecine domestique ne se borne point à enseigner aux personnes saines et robustes les moyens de conserver leur santé; elle fixe avec non moins de soin le régime de vie des sujets dont la constitution est faible, des personnes infirmes et valétudinaires, des convalescents. Elle apprend à chacun à vivre conformément à son tempérament propre, à ses aptitudes naturelles. Elle s'occupe surtout des moyens de conserver la santé chez les enfants nés de parents malsains, peu robustes, ou atteints de maladies qui peuvent se transmettre héréditairement, et chez les sujets qui paraissent menacés de quelque maladie constitutionnelle grave, comme la phthisie pulmonaire, les scrofules, etc.

Ses enseignements prennent un caractère spécial d'actualité dans les diverses saisons de l'année. Chaque saison, en effet, a ses maladies particulières, que l'homme doit chercher à éviter et au sujet desquelles il a besoin d'un guide éclairé. Chaque saison aussi a ses plaisirs et ses exercices, qui ont leurs dangers quand on s'y livre sans discernement. En hiver, ce sont les bals, la chasse, les spectacles; en été, ce sont les bains de mer, les eaux, les voyages, etc. L'homme a besoin d'être guidé relativement à ses aliments, à son costume, à l'exercice qu'il doit prendre, etc., selon que la saison est chaude ou froide, sèche ou humide.

La médecine domestique s'occupe encore de l'hygiène au point de vue des professions. Elle signale ce qu'il y a de nuisible à la santé dans chacune des occupations de l'homme, travaux du corps, travaux de l'esprit. Sa sollicitude s'étend du savant et de l'homme de lettres, qui occupent les plus hauts degrés de l'échelle sociale

par des institutions qui favorisaient à la fois les recherches de l'observation et les spéculations de la science, surpassa bientôt l'Égypte, à laquelle ses premiers législateurs empruntèrent leurs inspirations et leurs lois. Elle embellit, elle perfectionna tout ce que lui fournit la terre florissante et stationnaire des Pharaons; les arts, les sciences, la philosophie, furent portés par elle au plus haut degré de splendeur....

» Comme celle de tous les peuples arrivés à la seconde période de leur civilisation, la médecine pratique des Grecs fut d'abord empirique et théologique. Mais, renfermée dans les temples, et confiée à des familles qui en transmirent, par une succession immédiate, l'exercice à leurs descendants, elle se perfectionna bientôt. L'observation des phénomènes morbides fut l'objet permanent de l'attention de ces premiers médecins, et les matériaux qu'ils rassemblèrent, coordonnés par Hippocrate, servirent ensuite de base première aux travaux de ce grand homme. Décrire avec exactitude, clarté et concision, les changements successifs qui constituent le cours des maladies; signaler les symptômes qui annoncent l'approche des évacuations critiques, et qui peuvent faire prévoir la mort prochaine ou la guérison des sujets : tel était le but que la médecine pratique s'efforçait alors d'atteindre. L'art du pronostic était spécialement en honneur. Dans l'impuissance où ils étaient fréquemment d'arrêter la marche des accidents, les praticiens voulaient au moins montrer qu'ils en connaissaient la gravité, et que, dans les cas d'insuccès, on devait accuser, non leur ignorance, mais l'intensité insurmontable du mal. »

L'art de guérir en était là, lorsque vint au monde le plus célèbre de tous les médecins, celui que la postérité a nommé le *père de la médecine*.

Hippocrate naquit dans l'île de Cos, au commence-

au simple ouvrier, qui gagne péniblement sa vie, et qui trop souvent compromet sa santé, soit par sa négligence, soit parce que la science n'a pas su encore rendre son état moins insalubre, soit enfin par l'inhumanité de ses maîtres.

(*La suite au prochain numéro.*)

MALADIES RÉGNANTES.

MORTALITÉ DES ENFANTS, ROUGEOLE, FIÈVRE TYPHOÏDE, CATARRHES, MAUX DE GORGE.

2e ARTICLE.

Dans la saison présente, l'enfant nouveau-né doit être considéré comme une plante délicate qu'il faut élever en serre chaude. On oublie trop facilement dans le monde qu'avant sa naissance il était sous l'influence d'une température de 38 degrés centigrades. Comment un être si fragile pourrait-il supporter un brusque passage à une température plus basse de 30 ou 40 degrés? Faute d'une chaleur suffisante sa vitalité s'abaisse, et souvent le pauvre petit s'éteint sans qu'on puisse expliquer sa mort par une maladie évidente.

L'appartement habité par un enfant nouveau-né, en hiver, doit être chauffé jour et nuit; sa température doit être toujours la même et ne jamais descendre au dessous de 16 à 18 degrés centigrades. Si l'on ne peut y entretenir du feu pendant toute la nuit, on doit y suppléer en plaçant dans son berceau, autour de son maillot, des bouteilles remplies d'eau très chaude, qu'on renouvelle aussi souvent qu'il est nécessaire pour le tenir constamment plongé dans une douce atmosphère. En outre, on l'enveloppe soigneusement chaque soir dans une large ouate : car, quoi qu'on fasse, l'air se refroidit toujours pendant la nuit, surtout à l'approche du matin.

Il s'en faut de beaucoup que de pareilles précautions soient prises dans toutes les familles, et comme nous voyons toujours la mortalité des enfants nouveau-nés augmenter d'une manière frappante quand le froid devient brusquement très vif, c'est pour nous un devoir de signaler aux mères de famille la nécessité de ces salutaires mesures, dont la pensée ne vient pas toujours à l'esprit, dont peut-être même on ne sent pas toute l'importance, et que beaucoup de nourrices négligent certainement.

La fréquence de la rougeole, et la tendance que manifeste en ce moment cette maladie à se compliquer d'inflammation pulmonaire ou in-

---

ment de la quatre-vingtième olympiade, environ quatre cent soixante ans avant Jésus-Christ. Il appartenait à la famille des Asclépiades, qui depuis trois siècles étaient, de père en fils, prêtres et médecins dans le temple ou école médicale de Cos. Sa mère se nommait Phénarite. Héraclide, son père, s'occupa lui-même de son éducation.

Il était d'usage, dans le temple de Cos, comme dans tous les autres temples où les malades se présentaient pour obtenir des Dieux la cessation de leurs maux, que l'histoire de chaque maladie fût écrite sur une table que l'on suspendait aux murs du temple. C'était ce qu'on appelait les tables ou tablettes votives. Ces nombreux documents, conservés depuis tant d'années, devaient être pour Hippocrate une source féconde d'enseignement: ils contenaient en germe la science médicale; son esprit généralisateur et profond devait l'en faire jaillir.

Non content d'avoir à sa disposition tant de richesses scientifiques, dont il savait apprécier toute la valeur, Hippocrate passa une partie de sa vie à voyager pour se livrer d'une manière plus complète à l'observation des maladies. Il visita dans ce but plusieurs villes de la Grèce, la Thrace, la Macédoine, l'Asie mineure, la Scythie, etc., recueillant avec un soin infatigable, et par lui-même, tous les renseignements possibles sur les causes, la marche, les terminaisons et le traitement des nombreuses affections morbides auxquelles l'humanité est exposée.

Qui fut jamais plus digne de notre vénération que cet illustre voyageur qui, péniblement et à force de génie, s'en allait rassemblant les éléments d'une science si indispensable à notre existence, à notre bonheur!

Après tous ces voyages, Hippocrate revint dans sa patrie, où, si l'on en croit Platon et Aristote, il en-

testinale, appellent spécialement l'attention sur les indispositions commençantes des enfants. Tout enfant qui tousse doit être surveillé attentivement. Si sa peau est chaude, s'il devient brûlant le soir, si surtout ses yeux tendent à s'enflammer, ne tardez point à recourir aux lumières de la médecine, et tout d'abord diminuez son alimentation et gardez-le chaudement à la chambre, ou même au lit.

Dans un temps où la fièvre typhoïde, quoique moins commune que dans l'année qui vient de finir, se présente encore très souvent, les écarts de régime et tous les excès qui amènent l'affaiblissement des forces vitales doivent être évités avec plus de soin que jamais. Cette fièvre, comme beaucoup d'autres maladies, a des symptômes avant-coureurs qu'on pourrait appeler des avertissements. Si l'on ne voulait pas lutter contre le mal, si l'on écoutait cette voix intérieure qui commande l'abstinence et le repos, on échapperait souvent à de grands dangers. Lorsque la langue blanchit et devient pâteuse, que l'appétit et les forces diminuent, que la tête est le siége d'une douleur qui persiste, et qu'on éprouve du malaise et de la courbature, bien qu'en somme on se sente encore capable de vivre de la vie commune, il faut se mettre au lit, se priver d'aliments et appeler son médecin.

La Médecine domestique exposera dans des articles spéciaux les moyens préventifs de la fièvre typhoïde.

La cause principale des catarrhes si douloureux et des esquinancies qu'on observe maintenant, c'est la transition brusque du chaud au froid. C'est un fait qui peut passer pour bien connu, et pourtant on ne s'en préoccupe point assez, puisque ces maladies sont si communes. Nous ne pouvons présenter dans cet article que des principes généraux; c'est à chacun à en faire l'application selon les circonstances. Ces principes généraux, les voici :

Il faut suivre attentivement les variations du thermomètre et se vêtir en conséquence, car à Paris la température éprouve souvent des changements brusques et inattendus. Si vous sortez aujourd'hui vêtu comme vous l'étiez hier, sans avoir consulté un thermomètre exposé convenablement, il se peut que vous ayez trop chaud ou que vous soyez saisi par le froid. Un grand nombre de rhumes intenses ont été produits par cette dernière cause. Pourquoi dédaigner des précautions si sages?

Il est indispensable dans la saison actuelle

---

seigna la médecine d'une manière régulière. Ce fut sans doute alors qu'il composa ceux de ses ouvrages qui exigeaient le plus d'expérience et de soins, en un mot qu'il créa la science médicale, seulement ébauchée avant lui.

On n'est point d'accord sur le lieu et l'époque de la mort d'Hippocrate; un ancien auteur nommé Soranus dit qu'il mourut à Larisse, ville de Thessalie, âgé de quatre-vingts ans, qu'il fut inhumé entre Larisse et Girtone, et que de son temps on voyait encore le monument qui lui avait été élevé.

Comme il est facile de le concevoir, l'histoire d'Hippocrate est entourée d'obscurité. La plupart des anecdotes dont on l'a fait le héros sont restées sans preuves ou même ont été démontrées fausses. Nous citerons seulement les suivantes, qui présentent quelque intérêt.

Plusieurs auteurs anciens, et entre autres Galien, affirment qu'Hippocrate délivra Athènes, Abdère et l'Illyrie, d'une peste qui y causait de grands ravages. Les moyens qu'il employa, selon Galien, consistèrent à faire allumer des feux et à brûler des aromates dans toute la ville pour y purifier l'air. Qui pourrait, de nos jours, croire à l'efficacité de pareils moyens?

On prétend qu'Hippocrate fut appelé à la cour d'Artaxercès Longue-Main, et qu'il refusa de se rendre à l'invitation du souverain des Perses, parce que des devoirs sacrés le retenaient dans sa patrie. Tout le monde connaît la fameuse gravure d'Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès. On lui conseillait, disent les historiens, de se rendre auprès du roi de Perse, parce que c'était un bon prince; et Hippocrate, ajoutent-ils, répondit en homme libre : « Je n'ai pas besoin d'un bon maître! »

Parmi les cures les plus brillantes attribuées au père de la médecine, on cite celle de Démocrite, qu'il en-

qu'une partie des vêtements soit mobile, c'est-à-dire puisse être ôtée ou remise à volonté. Les églises, les théâtres et plusieurs autres endroits publics, sont chauffés par des calorifères; la réunion d'un grand nombre de personnes y élève encore la température, et lorsqu'on en sort, l'atmosphère extérieure exerce une influence nuisible. Nous avons eu à traiter plusieurs personnes chez lesquelles cette influence avait fait naître presque subitement des maladies inflammatoires de la gorge et des bronches.

Dans les soins qu'on prend pour se garantir du froid, il faut se laisser guider par le raisonnement, et non par ses sensations; quand le refroidissement est perçu, il n'est plus temps de chercher à en prévenir les effets. Sans doute on peut empêcher que le mal ne s'aggrave, et il faut se hâter de le faire; mais le plus souvent le mal est fait. Dans un grand nombre de cas, le malade n'a point la conscience de l'action du froid, qui cependant donne naissance à une maladie inflammatoire, et cette maladie éclate au bout de vingt-quatre ou trente-six heures, et même plus tard.

DES MOYENS DE SE PRÉSERVER DES ENGELURES ET DE LES GUÉRIR,

Par le docteur H. LABARRAQUE.

1er ARTICLE.

Bien que la France soit un pays à climat tempéré, un certain nombre de maladies ou d'incommodités dont la cause principale est le froid ne laissent pas que d'y être très communes. Les engelures sont de ce nombre.

Rien n'est plus répandu que les engelures : tout le monde en a vu, presque tout le monde en a ou en a eu; c'est donc une maladie bien connue. Cependant il est un certain nombre de cas où une affection plus grave, comme un engorgement scrofuleux par exemple, pourrait être prise pour une engelure, et où il serait imprudent de s'en rapporter à son seul jugement sans recourir à l'expérience et aux connaissances spéciales d'un médecin.

L'engelure est certainement une affection inflammatoire; mais ce n'est point là l'inflammation ordinaire, car le traitement qui triomphe

---

treprit à la prière des Abdéritains. Démocrite avait perdu la raison; Hippocrate la lui rendit. Les concitoyens du célèbre philosophe, pleins de reconnaissance et d'admiration, lui offraient une somme considérable; mais Hippocrate, dans ses entretiens avec Démocrite, avait reconnu tout le mérite de son malade. Il refusa la rémunération qui lui était offerte, et, au moment de quitter les Abdéritains, il les remercia vivement de lui avoir procuré la connaissance d'un aussi grand philosophe.

Probablement, ainsi que l'ont dit de savants critiques, ces faits et tant d'autres ont été imaginés à plaisir ou rapportés inexactement; mais la gloire d'Hippocrate n'en avait pas besoin. Ces récits prouvent seulement la haute opinion qu'on avait de lui dans l'antiquité.

Mais comment, par quel effort de génie Hippocrate s'est-il élevé si haut? Disons-le en quelques mots; cet exposé succinct sera un enseignement utile pour tout le monde.

Lorsque Hippocrate vint au monde, la philosophie avait fait de grands progrès sans doute, mais tous les systèmes philosophiques étaient fondés sur des hypothèses. Les philosophes, qui n'avaient pas craint d'expliquer l'origine et la nature de l'univers, crurent pouvoir aussi, sans observation suffisante, expliquer l'homme et ses maladies. La médecine était donc un tissu d'assertions hypothétiques et de rêveries.

Hippocrate, seul contre son siècle, fort de son savoir et de son génie, sépara la médecine de la philosophie, et établit que la seule méthode qui puisse conduire à la vérité, c'est l'observation attentive des faits.

« Avant tout, dit-il, les sens doivent s'exercer, et le raisonnement vient après : car le raisonnement n'est qu'une sorte de *ressouvenir* des faits que l'observation nous a fait connaître. »

le mieux de cette dernière est sans efficacité contre l'engelure.

Les engelures reconnaissent pour cause le froid ; non pas le froid violent des pays septentrionaux qui désorganise les tissus vivants et les frappe de mort, comme on en a vu les tristes effets dans la désastreuse campagne de Russie, mais un froid moyennement intense alternant avec une température plus élevée.

Lorsque les parties vivantes, particulièrement celles qui sont éloignées du cœur, comme les pieds, les mains, le nez, les oreilles, et où par conséquent le sang circule avec moins d'activité, sont soumises aux alternatives brusques d'une température basse et d'une température élevée, il en résulte un engorgement inflammatoire accompagné d'une sorte de langueur et d'affaiblissement vital des vaisseaux engorgés, et cet engorgement, en s'établissant d'une manière habituelle, constitue la maladie vulgairement désignée sous le nom d'*engelure*.

Nous disions tout à l'heure que presque tout le monde a ou a eu des engelures; cependant toutes les personnes n'en sont pas également atteintes. C'est qu'il y a des prédispositions individuelles qui dépendent de la constitution, du sexe, de l'âge, de la profession, etc. Ainsi, on observe souvent les engelures chez les enfants, les femmes, et en général toutes les personnes dont la peau est fine et délicate, tandis qu'elles sont plus rares chez les adultes, les sujets du sexe masculin, et les individus dont la peau est épaisse ou s'est endurcie par l'habitude de travaux rudes et pénibles, et par son exposition continuelle aux intempéries des saisons. Les personnes qui plongent souvent leurs mains dans l'eau froide y sont spécialement exposées. Les vieillards n'en sont point exempts. Un médecin qui a joui d'une grande célébrité, Tissot, a rapporté l'exemple d'un homme de soixante ans, qui, pour avoir porté pendant quelques heures, en voyage, des gants fourrés, et les avoir quittés une demi-heure dans un air froid, sentit les premières atteintes d'engelures qui furent assez cruelles, et dont il eut ensuite des ressentiments tous les hivers.

Ce qui prouve que les engelures sont déterminées par le passage brusque du chaud au froid et du froid au chaud, c'est qu'elles sont très rares dans les pays chauds, et presque inconnues dans les pays du Nord, où il fait toujours froid, et où les variations du froid au chaud ne sont pas fréquentes.

Il importe d'insister sur les causes de cette

Hélas! cette vérité sublime et simple, proclamée par Hippocrate, a été oubliée après sa mort pendant plus de vingt siècles, tant est grande la tendance de l'esprit humain pour les hypothèses.

Hippocrate est une des plus grandes figures des temps anciens. Jadis il instruisit son siècle et son pays; après les temps barbares du moyen âge, à l'époque de la renaissance des lettres, il fut le maître, le flambeau de l'Europe médicale moderne; aujourd'hui encore il est notre plus beau modèle.

G. R.

Serment hippocratique.

Moi....., en présence des maîtres de cette école, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigence, et n'exigerai jamais un salaire au dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque !

Les hommes ne se rapprochent jamais tant de la Divinité que lorsqu'ils donnent la santé à leurs semblables.

CICÉRON.

maladie, car c'est de la connaissance de ces causes qu'on doit déduire en grande partie les moyens de la prévenir et le traitement qui doit en amener la guérison.

L'engelure peut se présenter à trois degrés différents d'intensité.

Lorsqu'une personne s'est exposée pendant l'hiver à un changement brusque de température, et qu'elle est restée un certain temps au froid, il lui survient aux mains, aux pieds, aux talons, aux oreilles, au nez ou aux lèvres, une enflure qui d'abord s'accompagne de peu de chaleur locale et de démangeaison. Voilà le premier degré.

Ce premier degré guérit le plus souvent spontanément, c'est-à-dire sans qu'on ait besoin de recourir à l'emploi d'aucun moyen curatif.

Si la partie atteinte continue à subir l'influence de la cause productrice, la chaleur locale et la démangeaison augmentent; il s'y joint de la douleur, du gonflement; et, si c'est la main qui est prise, le malade se voit privé de l'usage de ses doigts par les progrès de l'enflure. C'est là le second degré.

Pour peu que le mal augmente, il survient une inflammation plus ou moins considérable; il se forme alors de petites vésicules pleines d'un liquide transparent comme de l'eau, qui se rompent, et laissent à nu la peau entamée, ulcérée. Ces excoriations, qui constituent le troisième degré de la maladie, laissent suinter un liquide âcre, qui rougit et entame à leur tour les parties environnantes.

Il est peu de maladies plus rebelles que les engelures; il n'en est peut-être pas qui se renouvellent plus souvent et qui se perpétuent avec plus de persévérance. Mais, il faut le dire, leur opiniâtreté et la continuité de leur renouvellement sont, au moins en partie, en raison de l'indifférence avec laquelle on s'en occupe. Or cette indifférence est coupable et souvent cruelle, surtout quand elle s'adresse à des enfants, puisque, indépendamment des douleurs que les engelures leur font éprouver quelquefois pendant plusieurs mois, cette maladie suffit pour leur donner de la fièvre, pour les priver de sommeil, pour les obliger même à garder le lit, quand ce sont les pieds qui sont affectés, et, par conséquent, pour les tenir éloignés de leurs jeux et de leurs études. On a vu d'ailleurs des engelures du nez laisser sur le visage une impression de nature à changer la physionomie pour le reste de la vie.

Il en est des engelures comme de toute autre maladie : on doit se proposer d'abord de prévenir le mal, puis de le guérir si l'on n'a pu en empêcher l'invasion et le développement.

(*La suite à un prochain numéro.*)

La Médecine Domestique n'annonce que les choses utiles se rattachant directement ou indirectement à la conservation de la santé et à la guérison des maladies.

OEUVRES CHIRURGICALES COMPLÈTES de Sir A. Cooper, traduites de l'anglais, avec des notes, par E. Chassaignac, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux, membre de la Société de chirurgie, etc., et G. Richelot, docteur en médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de plusieurs sociétés savantes, etc. Paris, 1857, un fort vol. grand in-8. . . . . 14 fr.

Les OEuvres chirurgicales de sir A. Cooper se composent de quatre traités généraux et d'un grand nombre de mémoires sur plusieurs des points les plus importants de la chirurgie, tels que les *anévrismes*, les *maladies des voies urinaires*, les *tumeurs*, la *surdité*, etc. Les quatre traités sont les suivants : *Traité des luxations et des fractures des articulations*, *Traité des hernies*, *Traité des maladies du sein*, etc.

MAISON DE SANTÉ, rue Neuve-Sainte-Geneviève, n° 21, près le Panthéon.

Cette maison de santé, spécialement consacrée au traitement des maladies mentales, est divisée en trois classes, savoir : Les pensionnaires de 1,200 fr. par an; ceux de 1,000 fr., et les derniers, de 800 fr. Elle est dirigée par le docteur Brière de Boismont.

MUSÉE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE, représentant en relief les lésions morbides du corps humain, rue du Mont-Parnasse, 8.

Ce Musée est public les mardis et les jeudis, de midi à 5 heures.

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 26 JANVIER 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 4.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE

JOURNAL DE MÉDECINE A L'USAGE DES GENS DU MONDE,

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements, et 20 fr. pour l'étranger.— Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne.— S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA MÉDECINE DOMESTIQUE, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la médecine domestique (suite). — De la gymnastique et des procédés de M. Clias. — Du danger des fumigations de soufre et de tabac pour la destruction des punaises. — Enfants qui s'amusent à avaler des épingles.

FEUILLETON. — Du traitement moral de la folie. — Monomanie des moulins à vent. — Cours publics sur les maladies mentales.

DE LA MÉDECINE DOMESTIQUE.

3e ARTICLE.

Non contente d'entourer de sa sollicitude l'homme considéré individuellement, la médecine domestique revendique sa part dans tout ce qui concerne la santé publique.

Elle recherche et fait connaître les meilleures conditions de salubrité pour les habitations; construction et exposition des maisons, distribution, chauffage et éclairage des appartements, ouvertures destinées à donner accès à l'air et à la lumière, etc. : tout est de sa compétence. Elle signale les métaux qui peuvent être nuisibles dans les ustensiles de ménage, et les moyens d'empêcher qu'ils n'amènent des accidents.

Elle étudie les rapports qui existent entre la constitution de l'homme et le pays qu'il habite, ce qui la conduit à des connaissances importan-

FEUILLETON.

DU TRAITEMENT MORAL DE LA FOLIE.

Naguères encore on jetait les fous dans des cachots et on les y enchaînait; mais ces fers odieux, qui rendaient le mal incurable et sans retour, et qui faisaient de l'homme une bête féroce, un bienfaiteur de l'humanité, un médecin, l'illustre Pinel, les a brisés. Depuis cette heureuse réforme, dont l'initiative appartient à la France et fait tant d'honneur aux médecins français, le traitement de la folie n'a cessé de se perfectionner et de produire des résultats de plus en plus heureux.

Le traitement moral de cette cruelle maladie a été introduit à l'hôpital royal de Bethlem, en Angleterre. Voici les fruits qu'il a déjà portés.

Dans le cours de l'année 1843, on a admis dans cet établissement 284 fous, dont 109 hommes et 175 femmes. Le nombre relatif des guérisons, qui augmente progressivement, a été plus grand cette année-là que dans aucune des années précédentes, car il s'est élevé à 56 pour 100 aliénés. Les avantages qui résultent des moyens fournis pour occuper les malades ont été démontrés. C'est à cette circonstance, sans aucun doute, qu'il faut attribuer une grande partie du succès obtenu par le traitement. Outre les occupations ordinaires et accidentelles de jardinage, de nettoiement, etc., on a établi un certain nombre d'ateliers. L'expérience a pleinement prouvé qu'il n'y a aucun risque à mettre entre les mains des malades les outils nécessaires à leur profession particulière.

Chez les femmes, la directrice, ajoutant à l'ancienne liste des occupations, leur a fait tresser de la paille, fabriquer des bonnets, de la dentelle, des che-

tes, dont l'ensemble a reçu le nom de géographie et de topographie médicales, et donne lieu à des considérations utiles sur l'exposition des cités.

Dans les villes, elle réclame des soins de propreté générale, l'entretien et la bonne construction des égouts, une eau salubre pour les habitants, l'élargissement des rues pour la libre circulation de l'air, des moyens de vidange qui n'infectent point les maisons, l'éloignement des cimetières, des abattoirs, et de tous les foyers d'infection, etc., etc.

La santé des hommes rassemblés dans les camps, dans les vaisseaux, dans les prisons, excite aussi son zèle. Elle examine les différents systèmes pénitentiaires, et cherche à éclairer le législateur sur un sujet qui intéresse à un si haut degré la société tout entière.

Elle veut que le pouvoir, éclairé par la science, intervienne pour assurer la conservation de la santé des artisans, soit qu'il s'agisse de faire exécuter la loi sur le travail des enfants dans les ateliers, soit qu'il y ait de nouveaux moyens d'écarter certaines maladies propres à certains états; qu'il intervienne pour inspecter les substances alimentaires, pour rendre obligatoire la vaccination de tous les enfants, etc., etc.

Car la police médicale et les lois sanitaires rentrent dans le domaine de la médecine domestique telle que nous la comprenons; il lui appartient de discuter le degré d'utilité des quarantaines et des lazarets, ces institutions enfantées par la peur dans des temps où l'hygiène publique existait à peine, et fondées sur des doctrines médicales dont le temps a fait justice. La question des épidémies, des épizooties, des maladies contagieuses, de celles qui se développent par voie d'infection, etc., doit aussi attirer son attention jusqu'à un certain point.

Un sujet plein d'intérêt, et qui lui appartient sans contredit, c'est de rechercher quelle est l'influence de la forme du gouvernement sur la constitution physique et morale des peuples.

Avons-nous besoin de dire que la médecine domestique n'a pas d'occupation qui lui soit plus chère que de travailler au perfectionnement de l'espèce humaine, à l'amélioration des populations; que son étude favorite, c'est de chercher sans cesse les moyens de rendre les hommes plus sains, plus robustes, plus sages et plus heureux?

La médecine domestique veut s'adresser, autant que possible, à des personnes qui soient en état de la comprendre, qui puissent apprécier

---

mises, et divers ouvrages de fantaisie, avec le succès le plus complet.

Des additions considérables ont été faites pour contribuer à la distraction des malades dans les deux divisions de l'hôpital. Chez les hommes, on s'occupe de former une bibliothèque, dont la garde est confiée à un des malades. Elle contient un choix d'ouvrages utiles et intéressants. Des échecs, des jeux de dames, des cartes, des trictracs, ont été depuis long-temps introduits, et ont produit d'heureux effets. Chez les femmes un piano a été établi, et c'est une source de grand plaisir et pour celles qui peuvent jouer, et pour les autres malades.

Ce fut à Bethlem que l'exemple fut donné en Angleterre de délivrer les aliénés de la contrainte personnelle. En 1840, la moyenne des malades soumis à la contrainte par semaine fut de 13 environ; en 1841 elle n'était que de 9; en 1843 elle est tombée à 3. Les surveillants sont forcés de redoubler de vigilance par la nécessité d'une attention plus minutieuse. Vivant au milieu des malades, ils acquièrent graduellement leur confiance et deviennent les directeurs de leurs occupations, les compagnons de leurs amusements.

Par les nouveaux règlements, chaque malade a un bain tiède par semaine, à moins qu'il ne soit défendu par le médecin; il change deux fois de linge de corps également par semaine, au lieu d'une seule fois comme par le passé. Des améliorations considérables ont été introduites dans le coucher; les matelas de crin et de laine ont été substitués aux anciennes paillasses. Le thé et le café au sucre font maintenant partie du régime ordinaire de l'hôpital. Ce changement a, par lui seul, entraîné une dépense additionnelle de 10,000 francs par an.

La nécessité de recourir de bonne heure aux conseils du médecin dans les cas d'aliénation mentale est

la valeur et la portée de ses conseils salutaires et en faire une application intelligente. Dans ce but, elle répand des notions élémentaires, mais suffisantes, sur la structure et le jeu de nos organes. Elle explique aux gens du monde les principales fonctions de l'économie animale, comme la digestion, la circulation, la respiration, etc., et leur fait connaître les parties de nature diverse qui les accomplissent. Dans l'étude du corps humain rentrent naturellement l'exposé si plein d'intérêt du développement de l'homme à partir du moment de la conception, et la description de l'œuf, tant dans l'espèce humaine et les mammifères, en général, que dans les autres classes d'animaux. La médecine domestique offre encore ici des considérations sur la phrénologie, qui peuvent exciter la curiosité de tous les hommes instruits et intelligents.

Comme on le voit, la médecine domestique comprend tout ce qui peut concourir à la conservation de la santé, c'est-à-dire l'hygiène privée et l'hygiène publique mises à la portée des gens du monde, un abrégé de la science de l'homme physique, et même l'étude de l'homme moral et intellectuel.

Mais l'homme en bonne santé n'est pas le seul objet de sa sollicitude ; elle s'occupe aussi, quoique dans des limites fort restreintes, de l'homme malade ; et, comme on va le voir, cette partie de son immense tâche n'est pas la moins digne d'intérêt.

(*La suite au prochain numéro.*)

DE LA GYMNASTIQUE
ET
DES PROCÉDÉS DE M. CLIAS.

Par le docteur J.-F. PAYEN.

Un des derniers jours de décembre, M. Clias avait réuni à l'école primaire de la rue de l'Arcade, 32 bis, plusieurs personnes, parmi lesquelles nous avons reconnu M. le docteur Rayer, de l'Institut, qui désiraient assister à une des leçons de gymnastique de cet habile professeur. Déjà nous avons rendu compte, dans un journal exclusivement médical, d'une visite de ce genre que nous avons faite à l'école de la rue du Bac ; mais nous croyons qu'un récit de même nature sera bien placé dans un recueil comme celui-ci et qu'il rentre tout à fait dans le cadre utile et pratique que s'est tracé *la Médecine domestique.*

Utile à tous, surtout à la classe nombreuse qui doit demander à son travail manuel le pain de chaque jour, utile au soldat comme au mate-

---

un fait bien reconnu, et se trouve mise en lumière de la manière la plus convaincante par le degré de succès du traitement suivant les diverses périodes auxquelles la maladie était arrivée au moment où on l'a entrepris. La chance de guérison est dans une proportion exacte avec le peu de temps qu'a duré la maladie. La probabilité de la guérison quand le malade est reçu avant un mois de maladie étant comme deux, elle n'est plus que comme un lorsque le malade n'est entré que deux mois après le commencement de l'attaque. Sur 284 malades, 106 ont été reçus dans le premier le mois ; de un à trois mois, le nombre est un peu plus grand : il s'est élevé à 108.

La grande disproportion entre les guérisons obtenues chez les hommes et chez les femmes est assez remarquable. Tandis que sur 175 femmes 103 ont été renvoyées guéries dans le cours de l'année, sur 109 hommes il n'y en a eu que 65 qui aient obtenu leur sortie. Il serait d'un haut intérêt de rechercher les causes de cette immense différence.

La proportion totale des guérisons et l'état sanitaire général de l'hôpital ont marché en s'améliorant d'une manière constante et qu'il est agréable de constater. La moyenne des guérisons avait été autrefois, pour chaque année, de 33 environ sur 100 malades ; la moyenne des morts s'élevait à un peu plus de 25. En 1843 la moyenne des guérisons obtenues a été de 56 pour 100, et les décès n'ont été que de 6 pour le même nombre.

Le docteur Willis, à qui l'on doit ces détails, laisse entrevoir le désir qu'on admette les élèves en médecine dans les salles de l'hôpital de Bethlem. Cette mesure aurait une utilité réelle pour la société. En effet, Bethlem est une école où ils pourraient acquérir une connaissance complète de l'aliénation mentale.

---

lot, la gymnastique, bien que d'antique origine et toujours recommandée par les médecins, a long-temps été négligée en France. Malgré les écrits que Tissot, Gutsmuth et d'autres, publièrent à la fin du siècle dernier, malgré l'autorité de Lakanal, qui, dans son remarquable rapport à la convention sur les livres élémentaires, préconisait l'utilité des exercices corporels dans l'éducation publique, ce n'est que depuis un petit nombre d'années que nous avons vu la gymnastique se répandre chez nous. Malheureusement on peut dire qu'à Paris elle a été plutôt exploitée qu'enseignée, et des sommes considérables ont été employées à discréditer une excellente chose.

Mais si nous avons vu naguère une gymnastique ambitieuse, souvent bouffonne, quelquefois cruelle, presque toujours trompeuse dans ses promesses, établie à grands frais, avec un luxe inouï d'appareils, réservée à un seul sexe, propre à faire des saltimbanques et créant souvent des infirmes (1), voici venir une gymnastique simple, efficace, inoffensive, qui fortifie l'individu sans lui faire courir aucun risque, et dont les moyens d'exécution peuvent s'employer partout, pour tous et sans aucune dépense.

C'est celle-là qu'enseigne M. Clias depuis tantôt 40 ans, celle que ses élèves ont portée aux États-Unis, à New-York, Philadelphie, Boston; celle que l'Autriche, la Suède, la Suisse, le Piémont, l'Angleterre, la Grèce, ont adoptée en suivant les principes de cet habile maître; et un voyage récent nous a mis à même de voir en détail et d'apprécier l'école fondée à Berne par M. Clias, école d'où sont sortis des moniteurs qui ont porté la méthode dans les principales villes de la Confédération, Zurich, Soleure, Thun, Arau, Bienne, Bruck, etc.

La méthode de M. Clias est simple, progressive, rationnelle; elle est fondée sur la connaissance de l'organisation humaine. Il a commencé par étudier l'anatomie, et quand il a bien compris les mouvements des diverses articulations, l'action des différents muscles, il a combiné une série d'exercices gradués, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués, depuis le mouvement isolé d'une partie d'un membre jusqu'aux mouvements simultanés de plusieurs membres, mais toujours en restant dans la mesure des actes ordinaires, et sans descendre jamais jus-

(1) Nous connaissons des médecins militaires qui ont observé que les exercices gymnastiques dont nous parlons ont souvent déterminé des lésions graves des organes respiratoires, et surtout de l'appareil circulatoire.

Monomanie des moulins à vent.

Un jeune Anglais, riche, de bonne famille, était affecté d'une monomanie sans exemple peut-être. Il n'était heureux, il ne vivait à l'aise qu'en présence d'un moulin à vent. La distance, les mauvais chemins, rien ne le rebutait lorsqu'il s'agissait de contempler cet objet chéri. Il savait l'âge, il savait le nom de tous les moulins à vent à vingt-cinq lieues à la ronde; il les touchait, il les caressait, il leur parlait, il passait des journées entières, dans l'hiver comme dans l'été, à les dévorer du regard; il oubliait alors de boire et de manger; le soir, il se couchait, il rêvait moulin à vent; son sommeil était paisible.

Les parents de ce maniaque le firent renfermer dans une maison d'où il n'y avait moyen d'apercevoir aucun moulin à vent. Il se procura un vieux couteau, il essaya de couper la gorge à l'un de ses camarades de détention. Il le blessa grièvement. On lui demanda quel motif l'avait porté à cette action blâmable; il répondit froidement : « J'espérais être transféré dans quelque autre endroit, et trouver ainsi moyen de voir un moulin. » On le retint prisonnier; il comprit que pour toujours il était séparé de ce qu'il adorait, il se pendit.

M. le docteur Belhomme a commencé son cours sur les maladies mentales le mercredi 8 janvier, à sept heures et demie du soir, à l'Athénée royal.

Un cours de maladies mentales a été institué comme cours supplémentaire à l'Académie de Nancy. C'est M. Archambault, médecin en chef de l'asile d'aliénés de Maréville, qui est chargé de cet enseignement.

---

qu'aux tours de force. Le résultat immédiat de ces manœuvres est de donner aux mouvements plus d'étendue et de grâce, et surtout de les subordonner complétement à la volonté; c'est de donner au corps plus de souplesse et d'agilité, et d'établir un parfait équilibre entre les deux côtés; c'est, enfin, de faire faire avec une extrême facilité des exercices qui, au premier coup d'œil, paraissent fort difficiles sans les secousses qui ôteraient aux mouvements de leur précision, sans les efforts violents qui amèneraient promptement la fatigue.

Les effets consécutifs de ces exercices sont un développement rapide des forces et un retentissement favorable sur les organes de la vie intérieure; et ce résultat, que le raisonnement indiquait à l'avance, nous l'avons constaté sur de jeunes filles dont nous avons suivi les exercices pendant plusieurs mois.

La méthode de M. Clias se prête d'ailleurs merveilleusement à toutes les exigences individuelles; elle s'accommode à l'âge et au sexe. Appliquée d'abord seulement aux hommes, pour lesquels on peut la modifier suivant la carrière à laquelle ils se destinent (1), préparation avantageuse à tous les exercices corporels, l'escrime, la natation, l'équitation, etc., M. Clias l'a depuis quelques années combinée pour les jeunes filles (2); enfin, modifiée suivant les différents cas, la médecine pratique peut en tirer un grand secours, soit dans les difformités du corps humain, soit contre les paralysies, l'atrophie des membres, les ankiloses incomplètes, etc., et nous connaissons plusieurs observations de succès de ce genre qui sont très remarquables (1).

Pour atteindre ces différents buts, les moyens qu'emploie M. Clias sont extrêmement simples. C'est dans ses ouvrages qu'il faut voir le détail de sa méthode; il nous suffira de dire qu'il a trois degrés d'exercices: dans le premier, l'élève est lui-même son instrument, il fait sans appareil tous les mouvements dont le corps est susceptible dans les positions verticale, inclinée, couchée, le saut, la course, etc.; dans le second, une partie des mouvements des membres supérieurs et des inférieurs sont faits avec *la canne;* dans le troisième, M. Clias emploie ce qu'il nomme *le triangle*, qui consiste en un rouleau de bois dont les bouts donnent attache aux deux extrémités d'une corde fixée au plafond par le milieu de sa longueur. A l'aide de cet appareil fort simple, l'élève fait les exercices des membres supérieurs et inférieurs, il grimpe, il court, il voltige, il s'élance, il se balance, enfin il s'accoutume à garder invariablement son équilibre.

Cette simplicité, qui fait le cachet et le mérite des procédés de M. Clias, et que nous avons approuvée dans ses exercices et ses appareils, nous la retrouvons dans la propagation de la méthode. Trois mois d'instruction suffisent pour l'éducation physique d'un sujet qui peut à son tour devenir moniteur dans une école de gymnastique. Tous les locaux sont convenables pour placer le triangle, et l'on peut dire que la dépense pour cet appareil est nulle.

Ce que M. Clias a fait depuis long-temps en Suisse, ce qu'il a commencé à Paris en 1819 pour nos sapeurs-pompiers, ce qu'il a fait plus récemment encore en Angleterre, à la demande du

(1) *Gymnastique élémentaire*, ou Cours analytique et gradué d'exercices propres à développer et à fortifier l'organisation humaine. Paris, 1819, in-8. Ouvrage traduit en allemand, en anglais, en hollandais, en italien, en suédois, etc. — *Somascétique naturelle*, etc., suivie d'une esquisse de Somascétique militaire, ou éducation physique du soldat. Besançon, 1842, in-8.

(2) *Callisthénie*, ou Somascétique naturelle appropriée à l'éducation physique des jeunes filles. Besançon, 1843, in-8.

(1) Nous avons vu à l'école de la rue de l'Arcade l'élève Perney, âgé de 12 ans, mentionné au rapport du docteur Canuet comme étant, en commençant les exercices, *dans un état presque désespéré, sans forces, sans appétit et sans sommeil.* Il jouit aujourd'hui d'une bonne santé, et parcourt près de 1,200 mètres en cinq minutes.

gouvernement, il l'a fait il y a deux ans à Besançon, à l'Ecole normale, dans l'Ecole d'application, aux Sourds-Muets, dans le 4e bataillon des chasseurs d'Orléans, dans le 75e de ligne, dans plusieurs couvents et établissements particuliers; il voudrait aujourd'hui le faire pour la France.

Déjà il a été chargé d'enseigner la gymnastique dans trois des écoles primaires qu'entretient la ville de Paris, et il a reçu du ministre de l'instruction publique mission d'en faire autant à l'Ecole normale de Versailles. Nous espérons qu'en présence des résultats avantageux constatés par un grand nombre de rapports, le conseil municipal, dont plusieurs membres ont, avec le préfet de la Seine, assisté aux exercices de M. Clias, sentira l'utilité qu'il y aurait à étendre à toutes les écoles primaires de Paris le bienfait des exercices gymnastiques. De la capitale, cette institution s'étendrait bientôt à toute la France, et notre jeunesse se trouverait dotée d'un puissant moyen de développement physique et de santé. Nous n'hésitons pas à dire que, sous ce rapport, la France est dans une véritable infériorité comparativement à d'autres pays: en Suisse, par exemple, l'obligation du servivice militaire imposée sans exception à tous les citoyens, l'habitude du tir des armes à feu qui est générale, les écoles de gymnastique qui se trouvent dans presque toutes les villes, les manœuvres militaires instituées dans tous les colléges, l'usage des courses de montagnes, les exercices nationaux, les différentes luttes, le jet des pierres, la course, etc., dotent les habitants de ce pays d'une liberté et d'une précision de mouvements, qui constituent un véritable avantage.

Et peut-être ne sera-t-il pas hors de propos de démontrer par des chiffres cette infériorité que nous constatons à regret; ce sera la meilleure manière de recommander le moyen propre à la faire cesser.

On peut dire, en général, que, sur cent jeunes gens appelés au service militaire, plus de 50 sont frappés d'incapacité physique. Si nous consultons le compte-rendu sur le recrutement de l'armée pour l'année 1838, nous voyons que, sur 100 appelés, près de 20 sont dispensés pour des motifs autres que des causes corporelles; or, sur les 80 restants, 8 sont renvoyés par défaut de taille, 30 pour infirmités diverses, 3 sont congédiés au départ ou à l'arrivée sous le drapeau : il n'en reste donc que 39, c'est-à-dire la proportion que nous avons indiquée. M. Boulay de la Meurthe, qui, dans le rapport qu'il a publié comme secrétaire général de la Société pour l'instruction élémentaire, a si bien fait sentir l'utilité de la gymnastique, s'est emparé de ces chiffres, et à cette occasion il dit : « Mais ceux-là du moins, allez-vous penser, sont tous grands, forts et bien portants. Grands! la moyenne de leur taille dépasse à peine 5 pieds 1 pouce (1^m,68). Forts et bien portants! interrogez les contrôles des hôpitaux d'Afrique.... La maladie, même dans les guerres les plus meurtrières, a toujours tué plus de militaires français que le fer et le feu de l'ennemi. » Terminons cette digression en disant, avec l'habile administrateur que nous venons de citer, que la création de l'éducation physique dans notre pays est un objet du plus pressant intérêt et qui commande l'attention la plus sérieuse.

Mais ce n'est pas seulement aux médecins qu'il appartient de faire sentir l'utilité de la gymnastique, les chefs de famille doivent comprendre qu'elle ne doit pas être réservée aux cas de maladie. C'est en santé, c'est dans la première jeunesse, que des exercices sagement dirigés favoriseront le développement physique, et lutteront contre ce qu'offrent de nuisible à la santé nos habitudes, notre système d'éducation, nos habitations, nos vêtements, les progrès de certaines industries, et tant d'autres conditions contre lesquelles l'hygiène trouve à propos à redire.

DU DANGER
DES
FUMIGATIONS DE SOUFRE ET DE TABAC

Pour la destruction des punaises.

Dans une des dernières séances de la Société médico-pratique de Paris, M. le docteur Blatin a fait connaître le fait suivant, auquel il importe de donner toute la publicité possible :

Une dame jeune encore, arrivée au terme d'une seconde grossesse, jouissait d'une excellente santé, lorsqu'elle devint la victime d'une grave imprudence. Pour détruire des punaises, on fit brûler pendant toute une journée dans sa chambre, qui n'était pas grande, une quantité considérable de soufre et de tabac mêlés ensemble. Elle s'y coucha, dans une alcôve, à dix heures du soir. La nuit, elle fut gravement malade, sans pouvoir bien préciser ce qu'elle éprouvait. Son mari, fort et robuste, qui occupait un autre lit près de la fenêtre, et qui séjourna moins qu'elle dans l'appartement, fut incommodé aussi, mais d'une manière passagère.

Le lendemain matin M. le docteur Blatin, appelé auprès de la malade, la trouva en proie aux symptômes d'une asphyxie par inspiration de gaz délétères. Le visage était décoloré, les lèvres bleuâtres, le pouls presque nul, etc.; en un mot, la vie était éteinte en grande partie. Malgré l'emploi des moyens les mieux indiqués, ce fut à peine si l'on put obtenir une très légère amélioration, qui ne persista point. Les mouvements de l'enfant cessèrent dès le jour même de l'accident; ils ne se rétablirent plus. La malade restait assoupie, sans forces, ne distinguant personne, entendant à peine.

Dans la soirée du cinquième jour, un évanouissement eut lieu et dura plusieurs minutes. De faibles douleurs utérines survinrent à sa suite, mais l'accouchement ne put avoir lieu; les forces vitales étaient trop épuisées.

En vain M. le docteur Blatin eut-il recours à toutes les ressources de la médecine dans l'espoir de ranimer cette femme mourante, il ne put empêcher un second évanouissement, qui fut mortel.

—

On ne connaît pas assez dans le monde les funestes propriétés du tabac; c'est un poison énergique, qu'on ne doit employer qu'avec de grandes précautions. Sa vapeur, renfermée en grande quantité dans l'alcôve de cette jeune dame, fut respirée par elle pendant toute une nuit, et eut ainsi tout le temps d'exercer son influence délétère.

Le tabac, sous forme de vapeur et absorbé par les voies respiratoires, donne la mort en anéantissant les forces; c'est un poison débilitant. Il faut donc, en pareil cas, lorsque le danger est très pressant, chercher à relever les forces du malade en attendant l'arrivée du médecin, dont on doit toujours se hâter d'invoquer les lumières. Pour atteindre ce but, on peut faire boire de temps en temps quelques cuillerées d'un vin généreux ou de petites doses d'eau-de-vie. En même temps on doit appliquer des sinapismes successivement aux pieds, aux mollets, aux genoux et aux cuisses, en ayant soin de ne pas les y laisser séjourner plus de 20 à 30 minutes chaque fois. Il est bon aussi d'exercer des frictions sèches, avec une brosse à peau, sur la surface du corps, principalement sur les membres, et de faire respirer au malade de l'éther. Si l'on fait respirer de l'ammoniaque au lieu d'éther, il faut éviter de tenir le flacon long-temps sous le nez du malade, car l'action de cette substance pourrait être nuisible; on se borne à le passer rapidement et à plusieurs reprises.

On ne devrait jamais employer les moyens préconisés pour la destruction des punaises, des insectes, etc., sans savoir s'il ne peut point en résulter des accidents. Chaque famille a,

pour les cas de cette espèce, un guide naturel : c'est son médecin. Il ne faut point agir sans avoir son avis ; lui seul peut dire ce qui est nuisible et ce qui est innocent, ou faire connaître les doses auxquelles une substance douée de propriétés funestes peut cesser d'offrir des dangers.

ENFANTS

QUI S'AMUSENT A AVALER DES ÉPINGLES.

Une petite fille de cinq ans, affectée d'une rougeole grave, fut, le sixième jour, prise d'une inflammation aiguë des entrailles, avec dévoiement, ballonnement et sensibilité extrême du ventre. Le lendemain, au moment où sa mère la nettoyait, après une selle liquide, elle rendit, sous les yeux mêmes de cette dame, une épingle dont la tête était engagée dans une concrétion de matières brunes et dures, du volume d'un pois. L'évacuation alvine qui eut lieu à ce moment fut très copieuse, liquide et plus fétide encore que de coutume. Depuis ce moment, l'état du ventre s'améliora rapidement. L'enfant s'est bien rétablie.

Cette épingle avait été avalée très probablement depuis un mois. A cette époque la mère avait retiré du gosier de sa fille une épingle semblable, que celle-ci s'efforçait d'avaler. L'enfant a avoué, après plusieurs dénégations, dues à la crainte d'être punie, qu'elle avait, à deux autres reprises, avalé des épingles, à l'instigation d'une jeune personne de douze ans, pensionnaire de la maison royale de Saint-Denis, qui elle-même s'amuse souvent à ce jeu, qu'elle montre à ses compagnes.

Ce fait mérite toute l'attention des mères de famille et des personnes chargées de l'éducation des jeunes filles. L'enfance exige tant de surveillance !

LA MÉDECINE DOMESTIQUE n'annonce que les choses utiles se rattachant directement ou indirectement à la conservation de la santé et à la guérison des maladies.

ANNALES MÉDICO - PSYCHOLOGIQUES, Journal de l'Anatomie, de la Physiologie et de la Pathologie du système nerveux, destiné particulièrement à recueillir tous les documents relatifs à la science des rapports du physique et du moral, à l'aliénation mentale, et à la médecine légale des aliénés; publié par MM. les docteurs BAILLARGER, médecin des aliénées à l'hospice de la Salpêtrière, CERISE et LONGET.

Les Annales médico-psychologiques paraissent tous les deux mois, à partir du 1er janvier 1843.

Chaque livraison contient 10 feuilles d'impression (160 pages), de manière à former à la fin de chaque année deux beaux volumes in-8.

Des planches sont ajoutées lorsqu'elles sont nécessaires.

Prix de l'abonnement par année :

Pour Paris. . . . . 20 fr.
Pour les départements. . . . . 23 fr.
Pour l'étranger . . . . . 26 fr.

TRAITÉ DES MALADIES DES YEUX, par W. MACKENZIE, chirurgien de l'hôpital ophthalmique de Glascow, traduit de l'anglais, avec des notes, par G. RICHELOT, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, et S. LAUGIER, chirurgien de l'hôpital Beaujon, chirurgien consultant du roi. Paris, 1844, un fort vol. gr. in-8., sur deux colonnes. . . . . 9 fr.

Chez DUSILLON, éditeur, rue du Coq-Saint-Honoré, n. 13, et chez J.-B. BAILLIÈRE, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n. 17.

MÉMOIRE SUR L'EMPLOI DES COLLYRES secs dans le traitement des maladies des yeux, contenant la description d'un instrument nouveau destiné à leur insufflation, et d'un nouvel ophthalmostat pour faciliter l'opération de la *cataracte*, du *strabisme*, etc. 1 vol. in-8. avec planche. Par le docteur COMPÉRAT, médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc., etc.

OEUVRES CHIRURGICALES COMPLÈTES de Sir A. COOPER, traduites de l'anglais, avec des notes, par E. CHASSAIGNAC, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux, membre de la Société de chirurgie, etc., et G. RICHELOT, docteur en médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de plusieurs sociétés savantes, etc. Paris, 1837, un fort vol. grand in-8. . . . . 14 fr.

Les OEuvres chirurgicales de sir A. Cooper se composent de quatre traités généraux et d'un grand nombre de mémoires sur plusieurs des points les plus importants de la chirurgie, tels que les *anévrismes*, les *maladies des voies urinaires*, les *tumeurs*, la *surdité*, etc. Les quatre traités sont les suivants : *Traité des luxations et des fractures des articulations*, *Traité des hernies*, *Traité des maladies du sein*, etc.

TRAITÉ DES MALADIES DES FEMMES, etc., par H. BLATIN, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, et V. NIVET, docteur en médecine, ex-interne des hôpitaux, membre de la Société anatomique de Paris. 1 vol. in-8. de plus de 600 pages. Paris, 1842.

Chez GERMER-BAILLIÈRE, libraire-éditeur, rue de l'École-de-Médecine, n. 17. Prix. . . . . 7 fr.

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 2 FÉVRIER 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 5.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE

JOURNAL DE MÉDECINE A L'USAGE DES GENS DU MONDE,

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements, et 20 fr. pour l'étranger.— Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA MÉDECINE DOMESTIQUE, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la médecine domestique (suite). — Des moyens de se préserver des engelures et de les guérir (suite). — Des moyens de prévenir les crevasses du mamelon pendant l'allaitement, et de leur traitement quand elles sont formées (suite). — Du nombre des naissances, des morts et des mariages, suivant les saisons.
FEUILLETON. — Des causes de la peste en Egypte (suite).

DE LA MÉDECINE DOMESTIQUE.

4e ARTICLE.

Ainsi que nous l'avons dit, la médecine domestique a pour objet principal la conservation de la santé et le perfectionnement de l'espèce humaine. Mais, quel que soit le succès de ses enseignements, il ne lui est point donné d'arracher à la maladie toutes ses victimes. Toutefois, si elle ne peut avoir la prétention d'apprendre aux gens du monde à traiter les maladies, elle leur enseigne du moins à éviter ce qui peut aggraver une maladie naissante, et surtout à exécuter les prescriptions du médecin. Ainsi, elle s'efforce de faire connaître les signes précurseurs du plus grand nombre possible de maladies, et les précautions les plus sages à prendre quand ces signes se manifestent.

Dans quelques cas il peut être utile de ne point rester entièrement inactif en attendant

FEUILLETON.

DES CAUSES DE LA PESTE EN ÉGYPTE.

(*Suite du n° 2.*)

« La mortalité sur les bestiaux est très grande en Egypte. Les bœufs, les buffles, les chameaux, succombent dans les champs, dans les villes, dans les villages, et l'Egyptien, fidèle à ses maximes, laisse les cadavres où ils sont, s'asseoit auprès d'eux, cause avec les siens, délibère sur les travaux des champs, sur les affaires de sa maison, tandis que sous ses yeux des troupeaux de chiens dilacèrent les charognes qui se décomposent autour de lui.

» Partout, en Egypte, l'Européen qui voyage rencontre sur sa route des cadavres d'animaux abandonnés en plein air, et que le fellah semble se garder d'enterrer.

» Au milieu des riantes campagnes de l'Egypte, sur les bords d'un fleuve à débordements réguliers, dans ces champs émaillés de fleurs, dans cette plaine sans fin où croissent de riches végétaux, d'abondantes moissons, pourquoi l'homme, s'il vit en société, engendre-t-il les maux les plus effroyables que le monde ait connus ?

» L'Egyptien, s'il ne fait rien pour se conserver, est d'une habileté incomparable pour détruire son existence ; il s'est constitué son propre bourreau.

» Dans son village bâti au niveau d'un sol humide, il assemble, il amoncèle, comme à dessein, toutes les causes de destruction dont il a pu disposer, et afin que son œuvre ne puisse lui faire défaut, observez-le : il ceint sa demeure, son village, d'une montagne de décombres, de plâtres, et, emprisonné de la sorte, il pa-

le médecin, surtout quand celui-ci se fait attendre long-temps ; la médecine domestique éclaire le public sur ces cas.

Si le médecin pouvait rester auprès de son malade, sans le quitter un seul instant, depuis le début de la maladie jusqu'à la guérison complète, de manière qu'il observât par lui-même toutes les phases du mal, toute la série des symptômes, heure par heure, minute par minute, et s'il administrait lui-même les moyens de traitement qu'il juge propres à amener la guérison, le rôle des personnes qui entourent le malade serait complétement nul, et les garde-malades, n'agissant que comme aides, n'auraient besoin d'aucune instruction spéciale. Mais cette présence continuelle du médecin, qui serait si avantageuse au malade, est impossible. Le médecin examine le malade une ou plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, suivant le degré de gravité de la maladie; tout ce qui se passe dans l'intervalle de ses visites, il ne le sait que par le récit du malade ou des personnes qui le soignent ; et, d'après ce qu'il observe, joint à ce qu'on lui a dit, il formule une prescription qui doit être exécutée soit par les parents ou amis, soit par une garde-malade. Or, qui ne sent combien il importe que les rapports qui sont faits au médecin soient exacts et faits avec discernement, qu'on ne s'attache qu'aux détails qui ont une valeur réelle, et qu'on ne fatigue pas son attention par des récits futiles ? Car le médecin doit observer et juger les maladies, non seulement par l'examen auquel il se livre lui-même, c'est-à-dire par ses yeux et son intelligence, mais encore par les yeux et l'intelligence des personnes étrangères à l'art qui voient le malade sans interruption.

Qui ne sent combien il importe aussi que les parents ou amis et les garde-malades possèdent certaines notions pratiques pour la bonne exécution des ordonnances? Car tout ce que peut faire le médecin, après avoir prescrit, c'est de donner les explications les plus claires et les plus détaillées : d'autres malades attendent ses conseils.

Eh bien ! une des attributions de la médecine domestique, qui suffirait à elle seule pour la caractériser, c'est d'apprendre aux gens du monde, aux mères de famille, aux chefs d'institution, qui souvent remplacent les parents, aux personnes charitables et dévouées, aux garde-malades, la manière d'observer les malades, de rendre compte au médecin de ce qu'ils ont observé, de bien saisir ses intentions, et de

---

rait défier une ventilation qui assainirait la localité où il a fixé son domicile. Tous les jours il jette des immondices sur ce rempart; il exhausse ces dépôts, dont l'emploi serait vraiment avantageux si on les disséminait sur les terres en culture.

» Blotti dans cette enceinte, on dirait que le fellah a voulu, lui, se faire un monde à part, et ne point user des éléments conservateurs que la Providence a jetés avec profusion dans la vallée du Nil. Suivez-le dans ses opérations, et dites si constamment il n'est pas à côté du vrai.

» Dévoré par la vermine, très rarement il change de linge; et puis, comme si le nez, la bouche, ne pouvaient lui suffire pour engloutir l'air méphytique qu'il a composé, il marche, en général, vêtu seulement d'une tunique de toile très large, d'un ample manteau de laine brune; ou bien des haillons lui couvrent imparfaitement la ceinture et les épaules. Ainsi affublé, une grande partie de sa peau se trouve en contact avec l'air extérieur, et devient, elle aussi, un instrument contraire à sa santé.

» Dans les villages égyptiens, à des jours désignés de la semaine, se trouvent des marchés publics, où en été on vend une grande quantité de poissons. Ces poissons, mal salés, à demi pourris, nommés *fissichras* en arabe, laissent dégager d'épouvantables odeurs qui vous étourdissent au point de vous faire tomber si vous ne fuyez au plus tôt.

» Pour compléter cet océan de misère et combattre de plus en plus la puissance bienfaisante du climat, l'Egyptien veut qu'après sa mort ses propres dépouilles servent encore à corrompre le milieu dans lequel il a vécu. C'est dans les villes, dans les villages, dans les maisons même, qu'on dépose, qu'on enfouit les morts; mais comment fait-on, quelles sont les pratiques des Egyptiens? A faire reculer d'horreur!...

le suppléer habilement dans les soins manuels qu'il indique et qu'il ne peut accomplir lui-même.

Ce chapitre de la médecine domestique, qu'on pourrait appeler la médecine domestique proprement dite, c'est-à-dire la médecine exercée au sein de la famille par la famille elle-même, avec l'aide des garde-malades, se compose d'une foule de notions pratiques d'un grand intérêt pour quiconque comprend que la bonne exécution des prescriptions du médecin n'est pas moins nécessaire à la guérison d'une maladie que les bonnes prescriptions elles-mêmes. On peut dire ici que la médecine est la tête qui commande, et la médecine domestique la main qui agit.

Ici se placent les instructions sur la température et la ventilation des chambres des malades, sur les précautions à prendre pour écarter de ces derniers toutes les causes d'émotions morales, sur la préparation des tisanes et des autres boissons médicamenteuses, sur les procédés à l'aide desquels on peut faciliter, dans certains cas, l'ingestion des boissons, sur la confection et le mode d'emploi des cataplasmes et des sinapismes, sur l'application des sangsues et des ventouses, sur les moyens d'obtenir des piqûres de sangsues la quantité de sang requise et d'arrêter l'écoulement sanguin quand il devient trop abondant, sur le mode d'application des vésicatoires, des cautères et des sétons, et sur la manière de les panser, sur la préparation et l'administration des bains et des lavements simples ou médicamenteux, des injections, des douches, des frictions, en un mot sur tous les soins manuels, beaucoup trop longs à énumérer ici complétement, qui sont dans les attributions de la garde-malade intelligente et habile, et sur lesquels on trouve, dans le monde, si peu de personnes, et même si peu de garde-malades de profession, suffisamment éclairées.

Mais là ne s'arrête point la médecine domestique : nous voici arrivés à ce qu'elle renferme de plus délicat et de plus difficile à traiter.

(*La suite au prochain numéro.*)

DES MOYENS DE SE PRÉSERVER DES ENGELURES ET DE LES GUÉRIR,

Par le docteur H. LABARRAQUE.

2e ARTICLE.

Il résulte de ce que nous avons dit précédemment (p. 22) que les engelures sont l'effet

» Ici, on place les cadavres sur la superficie de la terre ou dans des excavations de trente à trente-cinq centimètres de profondeur. Dans le premier cas, les morts sont couverts de terre, de sable ; dans le second cas, on fait avec des briques crues ou de la boue une très mince maçonnerie qui tombe bientôt, qui se fendille, se crevasse, laisse voir les cadavres, et livre passage à des essaims de mouches qu'attirent les exhalaisons des tombeaux. Ces mouches deviennent très redoutables ; elles emportent avec elles la sanie des cadavres, et peuvent l'inoculer aux hommes, aux animaux qu'elles tourmentent.

» Dans d'autres cantons, dans d'autres endroits, l'usage est différent. Sur un terrain plus ou moins spacieux s'élèvent, serrés les uns contre les autres, des tombeaux, ou arrondis en forme de chapiteaux, ou longs et carrés ; une pierre en ferme l'entrée. Chacun de ces tombeaux est un petit cimetière dans un grand, où l'on jette, où l'on empile, on entasse, au milieu d'ossements, de chairs en décomposition, des cadavres sur d'autres cadavres ; mais ces tombeaux, inhabilement construits, sans solidité, dont l'ouverture est incomplétement fermée, croulent ou en partie ou en totalité, et laissent les morts sans sépulture. Des chiens, des hyènes, des chacals, attirés par la puanteur de ces lieux, pénètrent dans les cimetières, fouillent, cherchent, enlèvent des cadavres pour s'en nourrir, et laissent à moitié dévorés, sur un sol taché de sang humain, les restes de leur affreuse pâture.

» Il faut avoir été témoin de cet état de choses pour se faire une idée juste du dégoût, du malaise qu'occasionnent et la vue et les émanations des cimetières égyptiens. Situés précisément au centre des habitations des vivants, ces charniers sont une source permanente de calamités ; chaque soir, après le coucher du soleil, il s'en détache une atmosphère impure dont les indi-

d'une sensibilité trop grande de la peau, et des alternatives de froid et de chaud auxquelles elle est exposée sans transition. Les meilleurs moyens de les prévenir consistent donc à endurcir la peau pour l'aguerrir contre les intempéries des saisons, et à éviter avec soin ces brusques et trop fréquents passages du chaud au froid et du froid au chaud.

Pour enlever à la peau sa trop grande susceptibilité, diminuer sa sensibilité excessive, et lui donner la force de résister sans souffrir aux intempéries de la saison froide, rien de plus rationnel que de l'habituer de bonne heure à l'impression du froid. Il est constant que l'on observe beaucoup plus d'engelures chez les personnes qui se servent d'eau chaude pour tous leurs soins de toilette que chez celles qui, accoutumées dès l'enfance à n'employer que de l'eau froide, ont conservé pendant toute leur vie cette salutaire et fortifiante habitude. Il faut donc, en général, élever les enfants à ne pas craindre l'eau froide, surtout en hiver; il faut que les personnes à peau délicate, qui redoutent la moindre impression du froid, s'accoutument à son contact. Le meilleur moyen de ne pas être la victime du froid, c'est de le braver. En été les bains de rivière, et surtout les bains de mer, sont un excellent moyen de fortifier la peau. On doit les prendre de préférence le matin, lorsque l'eau est le plus froide, dès 6 ou 7 heures, et n'y rester que dix à quinze minutes. Quand de pareils préceptes ont été suivis avec intelligence et continuité, les engelures ne sont guère à craindre pendant l'hiver.

Il est bien entendu que ces préceptes souffrent quelques exceptions dans leur application, par exemple chez les personnes valétudinaires, dont la poitrine est délicate, qui s'enrhument avec facilité ou qui toussent habituellement, chez les jeunes filles à l'époque de la puberté, chez les femmes quand elles se trouvent à leurs époques menstruelles, etc.

L'hiver, il est d'autres moyens préventifs ou plutôt d'autres precautions, que nous allons décrire ci-après.

Soit qu'on ait eu le soin de s'endurcir au froid, soit qu'on ait négligé de le faire, lorsqu'on se sent atteint d'engelures, il importe de s'en débarrasser le plus tôt possible et de travailler à en prévenir le retour.

On a vanté et mis en usage une foule de moyens populaires pour prévenir le développement des engelures ou en opérer la guérison. Il est démontré maintenant que les prétendus se-

---

gènes eux-mêmes ressentent bientôt les terribles effets.

» Si vous admettez que de telles pratiques, que de pareilles négligences, peuvent influer défavorablement sur la santé des Egyptiens, le mal devient cent fois pis quand règne une de ces épidémies de peste ou de choléra qui moissonnent les populations. Alors, on ne rencontre que des convois funèbres, on n'entend que le chant lugubre du prêtre mahométan, et les cris perçants des pleureuses, des femmes qui accompagnent les cercueils.

» En temps de peste, il arrive parfois que les vivants manquent pour le transport des morts: c'est alors que se présente de toutes parts à vos yeux ce que l'humanité peut offrir de plus accablant. Ici, une femme tombe, expire dans la rue, et un enfant qu'elle allaitait presse encore une mamelle flétrie dont il ne peut plus rien extraire Là, un homme dans les convulsions se débat contre la mort; et le musulman, embarrassé, pressé par le grand nombre des cadavres, les tasse, les fixe, les lie sur un chameau et en conduit ainsi vingt à la fois dans un cimetière déjà trop plein et où les morts se putréfient en plein air.

» Représentez-vous quinze, vingt villages très rapprochés, ou une ville comme le Caire, frappés de peste; représentez-vous quinze, vingt cimetières jonchés de morts sans sépulture : pensez-vous qu'un semblable désordre ne soit pas de nature à aggraver, à prolonger le mal?

» Dans ce désordre, on enterre, on jette parmi les morts, des hommes, des femmes, chez qui la vie n'est point encore éteinte. Voici une preuve de ce que j'avance :

» A Mansoura, pendant l'épidémie de choléra, une femme enceinte tomba malade; bientôt elle ne donna plus aucun signe de vie aux assistants, qui se hâtèrent

crets de ce genre échouent presque toujours ; heureux même celui qui y a recours, lorsqu'ils n'exaspèrent pas les lésions qu'ils sont destinés à combattre. Il n'est qu'un moyen réellement efficace pour écarter les engelures et les faire cesser, c'est d'éviter les transitions brusques du chaud au froid : avec cette attention, tous les médicaments, toutes les pratiques, réussissent ; sans elle, les moyens les mieux indiqués demeurent sans efficacité.

La première chose à faire pour une personne atteinte d'engelure commençante, d'engelure au premier degré, c'est donc de maintenir la partie malade à une température à peu près uniforme.

Si c'est de la main qu'il s'agit, on la tiendra couverte jour et nuit d'un gant de peau épaisse. Les gants fourrés et les gants de laine ont moins de succès ; ils exercent à la surface de la peau un frôlement léger qui ajoute à la démangeaison déjà existante et augmente l'inflammation.

Si c'est l'un des pieds ou les deux pieds qui sont atteints, il suffira de porter par dessus ses chaussures ordinaires des chaussons dits de Strasbourg. On peut en vingt-quatre heures se débarrasser d'engelures commençantes aux pieds, en gardant le lit pendant tout ce temps et en ayant la précaution d'avoir les jambes recouvertes de deux paires de bas, l'une de fil, sur la peau, la deuxième de laine, par dessus la première.

Ces conseils s'adressent également aux personnes qui, bien que n'ayant pas encore d'engelures, ont tout lieu d'en craindre l'invasion prochaine. Ces personnes, comme celles qui en sont atteintes au premier degré, ne doivent pas, après avoir exposé leurs pieds ou leurs mains à un froid intense, les approcher brusquement d'un feu ardent, pour les soumettre ensuite de nouveau à l'influence du froid. Un froid vif et une chaleur élevée sont deux causes de grande douleur dans les engelures, dont ils augmentent l'inflammation. C'est une grave imprudence de porter alternativement, pendant l'hiver, des chaussures très chaudes et des chaussures très minces, par exemple de quitter le soir des brodequins fourrés et des chaussons de Strasbourg qu'on a portés toute la journée, ou des pantoufles doublées de flanelle, et de les remplacer pour aller au bal par de petits souliers incapables de garantir les pieds du froid.

Lorsque les engelures sont arrivées au deuxième degré, le traitement doit être un peu plus actif. (*La suite au prochain numéro.*)

---

de la transporter au cimetière placé dans le milieu de la ville. On jeta la prétendue morte dans un de ces tombeaux bâtis comme des fours. Peu de temps après, des habitants passèrent devant la tombe et entendirent les vagissements d'un enfant. Effrayés, ils se sauvèrent, au lieu d'entrer, et allèrent chercher d'autres personnes. Celles-ci accoururent au cimetière, pénétrèrent dans le tombeau d'où partaient les cris, et aperçurent un enfant nouveau-né, et une femme en vie qui expira peu d'instants après.

» Si vous condamnez en présence du fellah ces coutumes malheureuses, il vous qualifie d'athée, et, en montrant du doigt le ciel : Tout vient de là, dit-il, nos jours sont comptés, et si je meurs aujourd'hui, c'est que j'étais arrivé au terme de ma vie.

» Partant de ce principe, dont rien au monde ne le fera dévier, l'Egyptien laisse tout se détruire, et, dans une quiétude alarmante, il marche à la mort avec une résignation admirable. Rien selon lui ne peut ici-bas attenter à ses jours sans la permission de Dieu ; aussi vit-il dans un calme que ne connaît point l'homme de l'Europe.

» Les pluies, fréquentes en hiver dans le Delta, tombent quelquefois comme des torrents sur les maisons de boue des Egyptiens, remuent, divisent, délaient, entraînent ces amas d'ordures qui ferment l'entrée des villages, font déborder les égouts dont j'ai parlé, et des ruisseaux de vidanges, de matières putréfiées, coulent dans la demeure du fellah avec la terre des cimetières, avec des débris de cadavres et des linceuls qui les recouvraient. Impassible au milieu de cette scène de destruction, que fait l'Arabe ? Il prie ; mais, avant d'invoquer l'Etre suprême, il doit se laver, et, à défaut d'eau courante, il se jette dans une eau qui croupit à côté de lui et où surnagent des charognes, les restes de quelques uns de ses animaux do-

DES MOYENS
DE PRÉVENIR
LES CREVASSES DU MAMELON
PENDANT L'ALLAITEMENT,
Et de leur traitement quand elles sont formées,

Par le docteur G. RICHELOT.

—

2e ARTICLE.

DES ERREURS ET DES PRÉJUGÉS RELATIFS AUX CAUSES DES CREVASSES DU MAMELON.

Un reproche qu'on est en droit d'adresser aux gens du monde, c'est de négliger trop souvent et même quelquefois de repousser les avis des médecins habiles et expérimentés, pour ce qui concerne la marche à suivre au début de l'allaitement. Une sage-femme, une garde-malade, des personnes entièrement étrangères à la médecine, voilà les guides que l'on consulte et dont on suit les pratiques. Ce n'est que lorsque le mal existe, quelquefois lorsqu'il a déjà exercé ses ravages, qu'on se décide à montrer le sein malade au docteur. Et pourtant, on aurait pu, par ses sages conseils, éviter tous ces tourments. Pour la femme qui vient d'être mère, il n'y a point de douleurs insignifiantes, il n'y a point de petite maladie.

On a considéré comme cause de crevasses la petitesse, la brièveté du mamelon, et l'on a même été jusqu'à établir que cette disposition était un motif suffisant pour interdire à une mère d'allaiter son enfant. Il y a dans cette manière de voir une double erreur. On sait que pendant la grossesse il se passe dans les mamelles divers phénomènes qui ont pour objet de les préparer à la fonction de l'allaitement. Le mamelon, lui aussi, se dispose; son volume augmente; lorsque l'enfant est venu au monde, il est parfaitement apte à remplir son office. Toutefois, chez les femmes très jeunes, le mamelon est quelquefois à peine développé; il est des femmes chez lesquelles le mamelon ne fait jamais de saillie notable, même après qu'elles ont été nourrices; enfin, lorsque le mamelon présente un développement marqué, il varie beaucoup chez les diverses femmes pour la longueur et pour la grosseur. Eh bien! ce ne sont point les femmes dont le mamelon est le plus développé qui sont le moins exposées à souffrir. Loin de là, j'ai vu des femmes qui n'avaient point de bouts, suivant l'expression vulgaire, et qui donnaient à téter sans éprouver la moindre douleur, dès leur premier accouchement. Ce sont même celles-là qui sont le moins exposées aux souffrances de l'allaitement et aux crevas-

---

mestiques. Le rouissage du lin et du chanvre accroît cette puissance délétère.

» Quand le Nil grandit et commence à se répandre dans la campagne, on place le lin, le chanvre, dans des fosses creusées pour cet usage. On recouvre ces plantes d'une couche de terre ou d'une pierre qui les cache en partie ou les fait submerger. Lorsque le Nil s'est retiré, on trouve, amassée dans ces fosses, une quantité prodigieuses d'animaux de plusieurs espèces, rats, souris, insectes, reptiles, poissons, qui, macérés, réduits en putrilage, mêlent leurs émanations à celles du chanvre, du lin, et produisent une odeur horriblement fétide, dont il est facile de comprendre la puissante malignité.

» Les villes, en Egypte, ne sont pas dans des conditions plus favorables que les villages. Les rues en sont tortueuses, étroites, les maisons serrées, obscures, basses, percées de petites croisées. Ces villes, comme le Caire, par exemple, sont traversées par de longs canaux où aboutissent les égouts, les lieux d'aisances de toutes les maisons. Aussi, lorsque le fleuve décroît, il est impossible de séjourner dans le voisinage de ces cloaques, tant l'air en est corrompu.

» Le sol des villes, c'est de la boue pétrie de détritus de végétaux, de débris d'animaux, qu'on jette depuis une succession de siècles sous les pieds des passants.

» J'en finis avec ces détails, et j'arrive à cette question : Quelle est la nourriture du fellah ?...

» .... Plus des trois quarts de la population sont réduits à n'ingérer dans leur estomac que des substances dont la vue seulement provoque des nausées. Le blé qu'ils cultivent, jamais ils n'y touchent : il leur est défendu d'en user. La viande, leurs maîtres, ceux qui les exploitent, leur en donnent, mais de celle qui provient d'animaux malades, de bœufs, de chameaux, de

ses, ainsi que je le démontrerai dans la suite de ce travail.

La brièveté du mamelon, quelle qu'en soit la cause, n'est donc pour rien dans la formation des crevasses, et ne doit point empêcher une femme d'être nourrice. C'est à tort qu'on avait cité comme cause de crevasses l'aplatissement du mamelon par la pression des vêtements, le défaut d'excitabilité qui l'empêcherait de se gonfler, etc. ; ces opinions étaient toutes imaginaires, l'observation et l'expérience ne les justifient point.

Les crevasses, a-t-on dit, sont produites par l'avidité du nourrisson lorsqu'il suce avec trop de force : c'est une erreur ; plus l'enfant a de force, moins les crevasses sont à craindre.

On les a attribuées à l'âcreté de l'humeur sécrétée par les grains glanduleux qui entourent le mamelon. Jamais cette humeur n'est nuisible ; sans sa présence, la peau de l'aréole et du mamelon étant plus sèche et moins souple, les crevasses seraient probablement beaucoup plus fréquentes.

On les a attribuées encore au défaut de soins de propreté, à l'humidité constante qui baigne le mamelon au début de la lactation, à la présence de la salive épaisse du nourrisson qui s'accumulerait autour du mamelon, et, pénétrant dans les rides circulaires de sa base, y produirait des excoriations. Admettre toutes ces prétendues causes, c'est s'égarer loin de la vérité, c'est s'exposer à combattre des fantômes, tandis qu'on laisserait le mal faire des progrès. Il y a donc du danger à s'arrêter à de pareilles croyances. Certainement, il ne faut jamais négliger les soins de propreté ; mais il ne faut pas croire qu'en tenant les mamelons bien propres on préviendra ou l'on guérira des crevasses. Les femmes du peuple sont loin d'être les plus sujettes à cette maladie. En outre, la salive du nourrisson est bien innocente des accidents que l'allaitement peut produire.

Il n'est pas plus exact de dire que les crevasses se forment par suite d'un état morbide de la bouche de l'enfant, comme lorsqu'il a des aphthes ; ou bien, qu'elles sont causées par l'âcreté que contracterait sa salive, soit pendant la dentition, soit lorsqu'il a des coliques ou la fièvre. L'observation apprend, en effet, qu'il se forme des crevasses chez des femmes dont les enfants sont parfaitement bien portants, et réciproquement qu'il ne s'en forme point chez d'autres dont les nourrissons ont des aphthes, des coliques ou la fièvre, ou font des dents. Les

---

buffles, de moutons, atteints de charbon, de dysenterie... Et à quelles conditions l'ont-ils ? Forcément, en la payant : car le maître trouve bon de s'indemniser ainsi de la perte de son bétail. Cette viande malsaine, flasque, le fellah la fera bouillir ou la mangera assaisonnée avec un peu de beurre rance. Quel que soit son degré de cuisson, je n'admets pas que toujours ses principes nuisibles soient annihilés par le feu.

» Le pain dont s'alimente le plus généralement le peuple égyptien est fait avec de la farine de maïs sans levain, incomplètement cuit sous la cendre. Et encore le pain composé comme je l'ai dit, on le lui arrache quelquefois. Alors il mange des semences de coton, des résidus de graines de lin, des noyaux de dattes, qu'il a pilés et réduits en galettes. Son mets le plus commun, le plus ordinaire, c'est de vieux fromage puant fait avec de mauvais lait, et qu'il conserve dans des pots où s'agitent des milliers de petits vers blancs. Dans ce fromage, qui ressemble à de la chaux délayée, il jette assez souvent des oranges amères, dont il aime beaucoup la saveur. Des feuilles de mauve, des poissons pourris, des feuilles de chardon, les tiges et les feuilles du trèfle blanc ou de fenugrec, de mauvaises dattes vertes pourries, des ognons, des concombres à l'état de crudité, des courges, une espèce de melon sans saveur, des feuilles de radis, des pastèques, voilà ce qui compose l'alimentation habituelle du fellah. Dans quelques cantons de la Basse-Egypte les habitants mangent les rats et les sauterelles. J'ai vu des femmes manger, par préjugé, des chiens ; elles pensaient que la chair de ces animaux devait les engraisser.

» Malgré l'action débilitante, morbifique, qui pèse d'une manière incessante sur le fellah, il est contraint d'exécuter les travaux les plus pénibles ; et vous allez voir comment. Je prends au hasard, j'examine un

crevasses se produisent généralement à une époque où les enfants ne sont point encore tourmentés par le travail de la dentition. En un mot, il n'y a aucun rapport nécessaire entre la production de cette pénible maladie et l'état de la bouche ou de la salive du nourrisson.

Enfin, on a supposé qu'un coup de dents pouvait donner naissance à l'affection douloureuse qui nous occupe. Il est à remarquer que les petites plaies qui sont faites au mamelon par les dents d'un enfant avide se guérissent avec une grande facilité, quand les véritables causes des crevasses n'existent point. Ce sont donc deux choses entièrement distinctes. Sans doute, si la plaie causée par la dent est irritée continuellement, si l'enfant mord chaque fois qu'il tète, cette blessure, loin de se cicatriser, pourra s'ulcérer et présenter de la gravité; mais, en général, cette espèce de plaie est bien moins douloureuse que la véritable crevasse, et il est presque toujours facile de la guérir promptement. D'ailleurs, comme il a été dit déjà, on n'observe guère les vraies crevasses qu'au début de l'allaitement. Il faut donc encore rejeter de la série des causes de crevasses du mamelon l'action des dents du nourrisson.

Si l'on avait étudié la nature plus attentivement, on aurait commis moins d'erreurs ; et, parvenant par l'observation directe des faits à la connaissance de la vérité, on ne se serait point laissé aller à admettre des causes imaginaires, pour les combattre ensuite inutilement.

Quelles sont donc les véritables causes des crevasses du mamelon pendant l'allaitement, quel est leur mode de formation ?

(*La suite à un prochain numéro.*)

STATISTIQUE OFFICIELLE.

D'après le compte rendu annuel des naissances, des morts et des mariages en Angleterre, les saisons exercent une influence non seulement sur les maladies et sur la mortalité, mais encore sur les naissances et sur le nombre des mariages. Ainsi, les naissances et les morts sont plus nombreuses, du moins en Angleterre, pendant l'hiver que pendant les trois autres saisons, et c'est en automne que les mariages sont le plus fréquents. La saison où il y a le moins de naissances et de morts est l'été, et celle où l'on se marie le moins est l'hiver.

---

groupe d'indigènes curant ou creusant un canal. Tout ce qu'il y a de chétif, de malheureux, d'infirme, dans la population, est envoyé aux canaux. Des hommes harassés, vieux, cassés, ayant pour tout vêtement des chiffons de laine qu'ils s'attachent aux reins, enlèvent un peu de boue avec les mains, la jettent sur les rives, et passent ainsi les journées entières dans la fange et dans l'eau. Tout le monde couche sur les bords du canal, dans le champ voisin, sur la terre. Des fellahs ont pour couverture une natte usée, percée, très vieille ; d'autres, et c'est la plupart, n'ont rien. Ils se blottissent et passent la nuit pressés les uns contre les autres, noirs de fange de la tête aux pieds....

» La population égyptienne tout entière vit dans le plus profond asservissement. Quoiqu'elle manque de vêtements, de nourriture, elle n'en est pas moins constamment pourchassée, traquée par les agents du pouvoir, qui veulent qu'on satisfasse promptement aux considérables exigences du fisc. On garrotte le fellah, on le plonge dans un cachot humide, on le bâtonne, on le fustige du matin au soir pour une corvée, pour une contribution, pour un caprice... Et lorsqu'il n'a plus rien, quand il a vendu jusqu'à son dernier haillon, il est torturé, pendu, empalé, ou bien on lui coupe les oreilles, le nez, on lui arrache les dents, sous les yeux de sa femme, de ses propres enfants.

» Qu'est-ce donc, en définitive, que l'organisation du fellah pétrie de tout ce qu'il y a de plus sale, de plus dégoûtant ? Qu'est-ce donc que cette machine animale qu'on déchire de coups ?

» Puisque l'homme en Egypte se trouve depuis sa naissance jusqu'au moment de sa mort dans un milieu anormal, exceptionnel, les maladies qui l'atteignent ne doivent-elles pas offrir, elles aussi, un caractère exceptionnel, anormal ? »

(*La suite à un prochain numéro.*)

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 9 FÉVRIER 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 6.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE

JOURNAL DE MÉDECINE A L'USAGE DES GENS DU MONDE,

Éclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements, et 20 fr. pour l'étranger.— Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne.— S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA MÉDECINE DOMESTIQUE, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la médecine domestique (suite).— Des moyens de se préserver des engelures et de les guérir (fin). — De l'application des cataplasmes.
FEUILLETON. — Histoire d'une somnambule. — De l'œuvre des *Crèches*. — Nouvelles.

DE LA MÉDECINE DOMESTIQUE.

5e ARTICLE.

La médecine domestique doit encore comprendre, de toute nécessité, les notions relatives 1° aux secours à porter dans les cas d'accidents graves qui exigent des mesures très promptes, 2° à la conduite qu'il faut tenir auprès des malades quand il est impossible d'avoir un médecin, et 3° au traitement de quelques affections externes et superficielles faciles à reconnaître, et que tout le monde peut soigner avec avantage. Dans cette partie intéressante de la médecine domestique, les écueils se présentent de toutes parts. Il faut dire tout ce qui est nécessaire; mais, sans une grande attention, il serait facile d'aller trop loin.

Faut-il, comme on l'a dit, poussé par un zèle peu éclairé, chercher à abaisser la barrière qui s'élève entre l'homme et l'art qui a pour

FEUILLETON.

HISTOIRE D'UNE SOMNAMBULE.

Jean Raymond est un écrivain plein d'esprit, de gaîté, de verve et de raison, très connu dans le monde médical, et qui ne perdrait rien à être connu plus loin. Nous ne saurions résister au désir de faire part à nos lecteurs de quelques unes de ces causeries si faciles dont il égaie de temps en temps ses doctes et soucieux confrères.

Jean Raymond nous disait donc :

« Notre saint-père le pape a défendu, comme on sait, la pratique du magnétisme : « invention pernicieuse et diabolique », dit la bulle. Le pape a eu raison, et je n'en citerai pour preuve, laissant de côté tout ce qu'ont d'inconvenant et de provocateur les passes magnétiques, que les extases de mademoiselle Hortensia, jeune somnambule fort jolie, qui naguère mettait en émoi tout le quartier de la Madeleine.

» L'histoire de mademoiselle Hortensia est d'ailleurs mystérieuse et romanesque.

» Un colonel français revenait d'Ispahan, où il avait été envoyé en mission, il y a seize ou dix-sept ans, par le gouvernement de la Restauration. Aux approches de je ne sais quelle ville d'Asie, les difficultés de la route l'ayant forcé de mettre pied à terre, il entend près de lui les vagissements d'un enfant. Il s'approche, et sous un hortensia en fleur il trouve une charmante petite fille nouvellement née, enveloppée dans un magnifique cachemire; auprès d'elle, un rouleau de parchemin sur lequel étaient écrits ces mots en caractères persans : « Qui que tu sois, prends pitié de cette en- » fant; de grandes destinées l'attendent, et pour toi » une récompense au delà de tes désirs. »

objet de le guérir de ses maladies ? Cette barrière n'a point été élevée par l'orgueil ou l'avidité des médecins ; ceux qui ont cette croyance sont la dupe d'un préjugé aussi absurde qu'injuste. Cette barrière est dans l'ordre naturel des choses ; il n'est au pouvoir de personne de la faire disparaître. C'est en vain qu'on donnera la description la plus claire et la plus précise des diverses maladies qui affligent l'espèce humaine. Les termes scientifiques, qu'on ne saurait éviter, rendront toutes ces descriptions inintelligibles pour les lecteurs ; et, en admettant que les gens du monde parviennent à connaître la valeur de ces expressions, il est impossible qu'ils ne fassent pas de nombreuses confusions, et, par suite, de nombreuses erreurs de traitement. On peut aller plus loin, et affirmer que, lors même que la maladie aura été parfaitement reconnue, les embarras et les dangers ne seront guère moins grands : car comment apprendre aux gens du monde à déterminer le moment précis d'administrer tel ou tel agent thérapeutique, la forme sous laquelle il convient le mieux de le prescrire, la dose suivant l'âge et l'état présent des forces, etc., etc. ? C'est surtout en médecine que les demi-connaissances sont à craindre. Si des méprises funestes n'ont lieu que trop souvent dans la pratique de la médecine par les hommes les plus compétents, que sera-ce si on la met entre les mains des personnes qui n'ont ni les études spéciales, ni l'expérience d'un grand nombre d'années. D'ailleurs cette lecture des descriptions des maladies est, comme nous l'avons déjà dit, très dangereuse. L'homme du monde qui lit des livres de médecine se croit atteint de tous les symptômes qu'il voit décrits : dès lors il tombe dans une mélancolie qui peut être funeste.

D'après les considérations qui précèdent, on voit quel esprit sage et réservé doit présider à tout ce qui rentre dans le chapitre de la médecine domestique dont nous nous occupons en ce moment.

Ainsi la médecine domestique passe en revue tous les accidents qui peuvent avoir lieu d'une manière inopinée et qui mettent la vie en danger immédiatement, comme les asphyxies, les empoisonnements, les plaies avec division d'un gros vaisseau artériel, etc., et elle expose le plus clairement possible les mesures propres à suspendre le danger jusqu'à l'arrivée du médecin. Pour les cas où une maladie se déclare dans des circonstances telles, qu'il est impossible de se procurer les secours de la médecine,

---

» Emu de compassion plus encore qu'excité par les promesses du rouleau, le colonel recueille cet enfant, espérant bien pouvoir le déposer dans la ville voisine. Mais là, soit préjugé religieux, soit crainte, soit avarice, malgré le cachemire et les promesses, personne ne voulut se charger de cet enfant abandonné. L'esprit chevaleresque du colonel se révolta de cette inhumanité asiatique, il s'émut de pitié pour cette pauvre petite créature ; il résolut de ne pas l'abandonner, espérant toujours trouver plus tard sur sa route quelque cœur plus compatissant. Il emporta donc l'enfant plus loin. Figurez-vous tous les embarras de ce pauvre colonel dans des pays presque barbares et où le biberon-Charrière n'a pas encore pénétré ! Mais, en raison même des difficultés qu'il eut à vaincre, son intérêt s'accrut de plus en plus pour la jolie petite fille que la Providence avait si singulièrement placée sous sa main. Il arriva ainsi en Europe, puis à Paris, sain et sauf, et il présenta à sa famille surprise et à ses amis la petite Hortensia, ainsi nommée de l'arbuste où il l'avait cueillie, comme il le disait lui-même.

» Cette aventure fit du bruit ; le roi Charles X voulut voir cette enfant, et complimenta le colonel sur sa généreuse action. Madame la dauphine manifesta l'intention de subvenir à tous les frais de son entretien et de son éducation ; madame la duchesse de Berry envoya une layette superbe, et dans le noble faubourg c'était à qui donnerait les langes les plus beaux, le berceau le plus coquet.

» Mais arriva la révolution de juillet, et la petite Hortensia perdit ses augustes protecteurs. Le colonel lui-même, attaché de cœur à l'ancienne dynastie, refusa le serment au nouvel ordre de choses, renonça à ses places et rentra dans la vie civile. Mais, comme le père le plus tendre, il a veillé sur le développement intellectuel et physique de sa jeune protégée, lui a fait

elle donne des préceptes généraux qui peuvent toujours servir de guides, et qui, s'ils n'ont pas la prétention d'indiquer un traitement médical qui serait presque toujours mal compris et mal appliqué, apprennent au moins à éviter des pratiques irrationnelles, mille fois plus redoutables que l'absence de tout traitement. Dans la plupart de ces cas, la meilleure manière d'être utile, c'est bien plutôt de diriger sagement le régime que d'administrer des remèdes. Quant aux affections légères et superficielles que tout le monde peut traiter, la médecine domestique en indique les moyens curatifs avec tous les détails possibles. Pour le médecin, c'est un devoir d'éclairer ses semblables sur de pareils sujets, et ce devoir il le remplit sans cesse, avec un zèle qui ne se lasse jamais, malgré toutes les difficultés qui naissent des préjugés du monde, au risque de compromettre ses propres intérêts, donnant ainsi un exemple de grandeur et de désintéressement qu'on ne trouve porté au même degré dans aucune autre profession. Ces maladies sont les contusions, les ecchymoses, les engelures, les entorses, les brûlures, et mille autres semblables, quand elles ne s'élèvent point au delà d'un certain degré d'intensité.

La médecine domestique remplit un autre rôle d'une grande utilité, et bien digne de l'attention de tout homme doué d'un esprit philosophique. (*La suite au prochain numéro.*)

DES MOYENS DE SE PRÉSERVER DES ENGELURES ET DE LES GUÉRIR,

Par le docteur H. LABARRAQUE.

3e ET DERNIER ARTICLE.

Nous avons exposé (page 35) les moyens les plus rationnels de se préserver des engelures, et de les guérir quand elles ne sont encore qu'au premier degré; nous allons nous occuper maintenant du traitement des engelures arrivées au deuxième degré, dont la tuméfaction douloureuse et la démangeaison intense sont si fatigantes. C'est pour elles que toutes les recettes de bonnes femmes les plus extravagantes ont été imaginées : tout a été employé, depuis l'urine humaine jusqu'à la bouse de vache. Tout a réussi, tout a échoué; nous avons dit pourquoi, nous n'y reviendrons pas.

Ce serait peine perdue que de chercher à analyser le mode d'action, toujours le même, de

---

donner la plus brillante éducation; si bien qu'aujourd'hui mademoiselle Hortensia est une charmante personne de seize à dix-sept ans, ravissante de distinction, d'une beauté parfaite, et parée de ce quelque chose que le poëte a si heureusement exprimé dans ce vers :

Et la grâce, plus belle encor que la beauté.

» Cependant, et ceci me ramène à mon point de départ, il y a une dizaine de mois, mademoiselle Hortensia fut atteinte d'une maladie nerveuse singulière, qui résista aux soins les plus éclairés. Après plusieurs traitements infructueux, quelqu'un conseilla le magnétisme. Un magnétiseur en renom fut appelé, et dès les premières séances, outre une amélioration évidente dans l'état de la malade, on s'aperçut d'une clairvoyance extraordinaire et d'une lucidité phénoménale. La malade annonça sa guérison à jour fixe, et l'événement s'accomplit selon la prédiction. Mais un sujet doué d'aussi belles facultés ne pouvait pas être perdu pour la science magnétologique; aussi, sur les instances du magnétiseur, et mademoiselle Hortensia ayant annoncé d'ailleurs que cette pratique serait avantageuse à sa santé, on a travaillé à développer de plus en plus sa merveilleuse lucidité. On assure qu'interrogée sur ses parents, sa naissance, les destinées qui l'attendent, elle a répondu des choses si étranges, si mystérieuses, mais si bien circonstanciées, que le colonel, qui a bien la soixantaine, et qui passe pour un homme de bon sens, est immédiatement parti pour un royaume lointain, situé en Asie, d'où il espère revenir avec la réalisation des promesses écrites sur le rouleau.

» Voilà ce qui se raconte très sérieusement dans quelques salons de Paris.

» En attendant, mademoiselle Hortensia donne de temps à autre, à quelques rares et très privilégiés invités, le spectacle de sa clairvoyance surnaturelle. On

ces différents remèdes : disons seulement, en passant, que la plupart d'entre eux n'ont réussi dans le traitement des engelures que par leurs propriétés astringentes et résolutives, c'est-à-dire resserrantes et fondantes. Ainsi, pour parler du plus employé de tous, l'urine humaine, l'urine d'une personne en bonne santé est un liquide acide : c'est par ses qualités acides qu'elle agit, c'est à son acidité qu'elle doit sa vertu résolutive. Une eau légèrement vinaigrée agirait avec la même efficacité, et ne serait pas repoussante comme l'urine.

C'est donc aux moyens dits résolutifs qu'on devra s'adresser pour guérir les engelures au deuxième degré, et l'on sera toujours sûr de réussir si l'on en favorise l'action par l'emploi d'une chaleur uniforme et modérée. Parmi ces moyens résolutifs viennent se ranger l'eau-de-vie camphrée, le vin aromatique, l'eau de Goulard, etc., etc. On imbibera des compresses de l'un ou l'autre de ces liquides, et l'on en enveloppera la partie malade.

Quelquefois, quand les engelures siégent aux mains, il arrive que la peau, distendue d'abord outre mesure, revient un peu sur elle-même par la diminution du gonflement, et que la main demeure rouge, douloureuse, inégale, rugueuse à la manière d'une râpe, et semble toujours prête à se fendre. Dans ce cas il faut faire succéder aux applications résolutives les onctions avec du saindoux, dont on laissera la peau se pénétrer, en recouvrant les mains, bien graissées, de gants qu'on gardera jour et nuit.

Lorsque les engelures sont entamées, avant toute chose, il faut envelopper les parties malades avec des cataplasmes de farine de graine de lin pendant plusieurs jours sans interruption. Quand la plus grande partie de l'inflammation aura disparu, on pansera les plaies avec de la charpie fine enduite de cérat saturné. On peut, en même temps qu'on emploie les cataplasmes ou la charpie fine, bassiner de temps à autre les plaies avec du vin aromatique, ou de la teinture de benjoin affaiblie par une certaine quantité d'eau, ou du lait virginal, etc.

Mais de tous les remèdes usités en pareil cas le meilleur, le plus sûr et le plus prompt, c'est le chlorure d'oxide de sodium étendu dans dix fois son volume d'eau : des boulettes de charpie trempées dans ce liquide et appliquées sur les plaies, qu'on aura soin de panser deux fois tous les jours, ne manquent jamais d'amener au bout de très peu de jours une cicatrisation parfaite et solide de toutes les parties entamées.

---

rapporte des choses renversantes. Entre autres, pendant le voyage du roi Louis-Philippe en Angleterre, on assure qu'elle s'est écriée : « Allez vite avertir la » reine que le roi ne peut s'embarquer à Portsmouth ; » la mer est horrible. » Quelques heures après, le télégraphe annonçait en effet cette nouvelle.

» Mais ce qui me faisait dire que le pape avait eu bien raison d'excommunier le magnétisme, ce sont les réponses de mademoiselle Hortensia sur plusieurs points qui touchent à nos croyances religieuses les plus respectables. Qu'est-ce que Dieu ? lui demandait-on. — Ce sont les lois qui président aux phénomènes de la nature, répondit-elle. — Voyez-vous ce qui se passe au ciel ? — Je vois des soleils et des planètes, plus beaux que notre soleil, plus belles que notre planète. — Voyez-vous l'enfer ? — Je vois des astres affreux où règne une nuit éternelle. — Croyez-vous à la vie future ? — Oui. — Où vont les bons ? — Dans les belles planètes. — Où vont les méchants ? — Dans ces astres affreux..... Et bien d'autres hérésies, impiétés et blasphèmes que je n'ose répéter.

» Du reste, continuait Jean Raymond, mademoiselle Hortensia n'est pas la première somnambule qui ait eu la prétention de voir ce qui se passe au ciel ; j'en ai connu une autre qui faisait quotidiennement ce petit voyage. C'était mademoiselle Lucie, mélancolique et élégiaque personne qui voyait dans le ciel de beaux anges aux yeux bleus, à la chevelure d'or, vêtus de tuniques blanches, avec lesquels elle entretenait un commerce extatique qui la réduisit à un état de véritable consomption. Par prudence, et pour la rappeler aux choses de ce bas-monde, on la maria à un employé des contributions indirectes, qui, tout peu angélique qu'il était, la rendit très humainement mère de plusieurs enfants sans yeux bleus ni chevelure d'or..... »

Les engelures peuvent se terminer par la gangrène. C'est alors une nouvelle maladie d'une nature fort grave, d'une issue souvent funeste, qui réclame les soins d'un médecin éclairé, et qui, par conséquent, ne rentre point dans le cadre de *la Médecine domestique*. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il n'est pas nécessaire d'attendre, pour invoquer les secours de l'art, que cette cruelle terminaison ait lieu. Toutes les fois que les engelures s'ulcèrent, il est prudent de se laisser guider par son médecin. Les conseils que nous venons de donner s'appliquent principalement aux cas légers, et sont surtout destinés à être utiles aux personnes qui ne peuvent avoir l'avis d'un homme de l'art, soit en voyage, soit à la campagne.

DE L'APPLICATION DES CATAPLASMES.

On appelle *cataplasme* des médicaments destinés à être placés à la surface du corps, et qu'on applique le plus souvent sur des parties enflammées, douloureuses, quelquefois sur des plaies, ou même sur certains ulcères. Les cataplasmes ont une consistance de pâte molle, et sont employés sous forme de bouillie épaisse; ils sont composés ordinairement de mie de pain, de diverses espèces de farines et de pâtes, de pulpes de fruits, de racines, de feuilles, etc., etc. Tantôt ces substances sont seules, tantôt on y mêle des agents pharmaceutiques; le plus souvent on prépare les cataplasmes avec l'eau simple, d'autres fois c'est avec l'eau chargée de principes médicamenteux variables. Les cataplasmes sont au nombre des moyens les plus simples, les plus utiles et les plus précieux, que possèdent la médecine et la chirurgie.

Tout le monde ne sait pas étendre un cataplasme sur le linge qui lui est destiné, et souvent la plus habile garde-malade encourt les reproches du patient faute d'avoir su lui donner des proportions exactes et convenables. La plupart des personnes chargées du soin des malades étalent leur pâte avec une cuillère : cet instrument ne peut jamais donner au médicament l'uni et le poli qu'exigent la sensibilité et l'impressionnabilité des parties souffrantes. Il arrive alors ou que le cataplasme est irrégulier, bosselé, plus épais dans un point que dans un autre, et il en résulte de la gêne, de la douleur; ou que ses bords, mal arrêtés, plus minces que le centre, se dessèchent promptement, adhèrent à la peau, de sorte qu'on ne peut l'enlever

---

DE L'OEUVRE DES CRÈCHES.

« La *Crèche* reçoit les enfants pauvres dont les mères travaillent hors de leur domicile et se conduisent bien, leur procure un air pur, une alimentation saine, et des soins non interrompus; laisse aux mères la liberté de leur temps et de leurs bras, et leur permet de se livrer au travail sans inquiétude; rend aux écoles beaucoup d'enfants que la nécessité constituait gardiens de leurs petits frères; utilise quelques pauvres femmes sans ouvrage; établit un lien de plus entre le riche et le pauvre, et complète l'ensemble de soins dont la société chrétienne, seconde mère des citoyens, entoure l'indigent depuis le berceau jusqu'à la tombe. »

Ainsi qu'on l'a dit, cette institution touchante est certainement le complément de la pensée de saint Vincent de Paul. Si elle est dirigée, au point de vue de l'hygiène, par les conseils de médecins éclairés, les bienfaits qu'elle peut répandre sur la classe pauvre, et par suite sur toute la société, sont incalculables. Les enfants des indigents, jouissant par elle d'une alimentation plus saine et mieux appropriée à leur âge, vivant dans un meilleur air, et mis à l'abri de l'humidité et du froid, se développeront mieux, et seront soustraits, en grande partie, aux maladies repoussantes qui les tuent ou les déforment. Peu à peu, sous cette bienfaisante influence, la population s'améliorera et deviendra plus belle.

Mais, pour que cet heureux résultat soit obtenu, il est indispensable que l'institution qui est destinée à le produire soit établie sur une grande échelle, qu'elle se multiplie d'abord dans la capitale, puis sur toute la surface de la France, et que les notions de la plus saine hygiène y pénètrent.

Quiconque a eu occasion de voir ces pauvres petits êtres dans leurs taudis infects, privés d'air et de lu-

qu'en tiraillant celle-ci et en faisant crier le malade.

Ceux qui connaissent l'influence défavorable de la douleur sur la marche des maladies ; ceux qui ont vu combien les petites attentions, les soins empressés, portent de calme et de quiétude, de confiance et de joie intérieure dans l'âme des patients, ne trouveront pas que nous sommes trop minutieux, que nous nous appesantissons sur des riens, et nous sauront gré des indications précises que nous nous proposons de leur donner.

La pâte étant faite, vous étalez un linge fin et d'une grandeur supérieure à celle que vous voulez donner au cataplasme sur une table, en ayant soin qu'il fasse le moins de plis possible. Vous versez dessus la quantité de pâte nécessaire ; alors, relevant avec les deux mains un des bords du linge, comme si vous vouliez le ployer en deux, vous vous en servez pour aplatir la pâte, que vous ramenez à vous en faisant revenir le bord relevé à sa place primitive et en appuyant toujours et avec la même force sur la pâte. Vous renouvelez cette petite manœuvre avec les trois autres bords, et vous égalisez de cette manière, uniformément, la surface du cataplasme, en ayant soin de laisser autour de la pâte une étendue de deux centimètres (un pouce) à peu près de linge sec. Cela fait, vous étendez sur la surface ou partie libre du cataplasme un morceau de gaze fine, de tulle ou de mousseline, et vous relevez chacun des bords du linge sec sur la pâte et la gaze. Vous encadrez ainsi votre cataplasme dans une bordure de linge de deux à trois centimètres de largeur.

Nous recommandons essentiellement la gaze dont nous venons de parler : car, lorsqu'on met la pâte immédiatement en contact avec la peau, il arrive souvent qu'elle fuse de tous les côtés, qu'elle s'introduit dans les cavités naturelles, et que, si elle vient à se dessécher, on est obligé à chaque pansement de laver la plaie, et d'enlever, en râclant avec un couteau ou une spatule, les portions adhérentes à la peau.

Rien n'est plus insupportable pour un malade que la nécessité de changer souvent un cataplasme : par là on l'expose au froid, on le remue, on le fatigue, et l'on détermine quelquefois de la douleur. Afin donc d'éviter ces inconvénients, il faut maintenir le cataplasme chaud le plus long-temps possible, et l'empêcher de se dessécher. On y parvient en le recouvrant avec un morceau de toile cirée un peu plus grand que lui, et en versant un peu d'huile

---

mière, pâles, étiolés, scrofuleux, doit accueillir avec joie une institution qui se propose de faire cesser de pareilles souffrances. Mieux que personne, les médecins des bureaux de bienfaisance et des dispensaires de la Société philanthropique de Paris peuvent apprécier et l'étendue du mal, et la nécessité du remède, qu'ils ont appelé si souvent de tous leurs vœux.

Espérons que l'institution des *Crèches* fera de rapides progrès, et que tous les gens de bien voudront y concourir.

M. le docteur Lautard, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Marseille, vient d'être nommé membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Des *meetings* nombreux de médecins se tiennent à Londres et dans les provinces anglaises pour protester contre le bill de réforme de l'organisation médicale présenté par lord Graham.

En Prusse, dans le gouvernement de Breslau, la pratique civile est interdite aux officiers de santé militaires. Il est défendu aux pharmaciens d'exécuter les prescriptions qu'ils pourraient délivrer en dehors de l'armée. Il est à remarquer qu'en Prusse le pouvoir entoure les médecins d'une protection toute paternelle qu'on ne retrouve dans aucun autre pays, et qui contraste avec l'abandon complet où se trouve le corps médical en France.

---

de temps en temps sur lui. Il est encore mieux d'ajouter à la pâte, quand elle est faite, quelques cuillerées d'huile d'olives ; cette simple addition suffit, en général, pour empêcher qu'elle ne se dessèche et pour éviter tout dérangement du malade.

Pour enlever un cataplasme, il ne faut pas le prendre par son milieu et l'arracher brusquement, car on courrait le risque de faire mal au malade et de laisser une partie de la matière sur la peau. En effet, au moment où l'on soulèverait ainsi le milieu du cataplasme, comme les bords de ce dernier sont toujours plus ou moins collés à la peau, il se trouverait transformé momentanément en une sorte de ventouse, et la peau subirait une traction violente précisément au niveau de la partie malade, ce qui pourrait avoir de graves résultats dans certains cas, par exemple dans les inflammations du bas-ventre. On doit donc retirer le cataplasme en le saisissant par un de ses bords, et en l'attirant à soi doucement jusqu'au bord opposé.

Lorsque le médecin prescrit d'ajouter au cataplasme une teinture, une eau distillée ou un baume, il ne faut pas les mélanger avec la pâte, mais simplement en arroser la surface. Si l'ordonnance n'indique que quelques gouttes, on ne doit pas les ramasser toutes au centre du cataplasme, mais les mettre à une certaine distance les unes des autres, de manière que tout le siége du mal en soit recouvert. Les médicaments qui s'appliquent sur la peau n'agissent qu'à la condition d'être absorbés par cette membrane, et, si on les a incorporés avec la pâte, ils n'ont plus de rapport avec elle et deviennent inertes.

Cette remarque est très importante, car dans les maladies très douloureuses, où l'un des premiers devoirs du médecin est de faire cesser la douleur le plus promptement possible, on n'arriverait à aucun résultat si l'on n'avait pas pris cette précaution essentielle.

La température des cataplasmes varie comme le but que se propose le médecin. Ceux qui sont appliqués chauds doivent être tels, qu'on puisse les approcher de la joue ou les toucher avec le dos de la main sans être brûlé. Ils doivent être renouvelés plus ou moins souvent, suivant la nature des substances qui entrent dans leur composition. Ceux qui sont faits avec des substances qui se dessèchent facilement, ou qui renferment des corps gras, huileux, susceptibles de rancir, doivent être changés toutes les six heures environ. Ceux qui doivent avoir une température basse ou très élevée doivent être renouvelés plus souvent, car il est évident qu'ils tendent à se mettre en équilibre de température avec le corps, et qu'une fois cet équilibre établi, leur action curative n'est plus la même.

Quand le médecin prescrit un cataplasme sur lequel on ajoute une substance médicamenteuse destinée à être absorbée, il est bon de frictionner préalablement la peau pour augmenter ses facultés absorbantes.

Si le cataplasme doit être appliqué sur une partie recouverte de poils, il est nécessaire qu'elle soit rasée préalablement, car, outre la malpropreté qu'entraîne la présence des poils, ils déterminent de la douleur en se collant entre eux : d'ailleurs, en s'interposant entre le cataplasme et la peau, ils entravent son action curative.

Dans le cas où cette précaution indispensable aurait été négligée ou oubliée, on pourrait plonger le malade dans un bain prolongé ; mais ce moyen ne doit cependant être administré qu'après l'avis du médecin, car il y a des maladies où le bain pourrait devenir nuisible, et même funeste. Lorsque le bain est défendu, on essaie les lotions à l'eau modérément chaude avec une éponge, un linge fin, qui sert à humecter les poils et à faire de douces tractions sur eux. Enfin, si les lotions n'ont pas pu enlever la matière du cataplasme et décoller les poils, si le malade se plaint de gêne, de tiraillement, et qu'il désire ardemment qu'on le net-

toie, on commence d'abord par ramollir les poils avec les lotions, et on les coupe doucement avec des ciseaux en rasant la peau le plus près possible.

Lorsqu'un cataplasme est placé sur le ventre, on le soutient en passant sous le malade une serviette pliée en deux ou trois, mais toujours plus large que le cataplasme, et dont on ramène les extrémités ou chefs sur le ventre; on attache ensuite ceux-ci avec des épingles, après les avoir croisés l'un sur l'autre, et en serrant un peu pour empêcher l'appareil de glisser. Un cataplasme ordinaire de farine de graine de lin, bien recouvert d'une pièce de taffetas gommé ou de toile cirée, qui le déborde tout autour, et maintenu de cette manière, peut se conserver parfaitement chaud et humide pendant toute une nuit, sans avoir besoin d'être renouvelé.

Si le cataplasme doit être appliqué sur la poitrine, et que le malade soit docile et ne bouge pas dans son lit, une simple serviette, comme plus haut, peut servir; mais souvent les mouvements involontaires du patient, et même le jeu de la respiration, font glisser la serviette, qui entraîne le cataplasme. Afin d'éviter ce désagrément, il faut ajouter à la partie moyenne de la serviette placée au devant de la poitrine une bande attachée par son milieu, et dont les deux bouts sont ramenés en forme de bretelles sur les épaules, et vont rejoindre la partie postérieure de la serviette, à laquelle on les attache de nouveau. Au lieu de cette bande, qu'on n'a pas toujours sous la main, on peut placer autour du cou une cravate ou un mouchoir mince, dont le plein est appliqué sur la nuque, et dont les chefs, ramenés en avant, se croisent au devant de la poitrine, et sont fixés de chaque côté avec des épingles sur la serviette qui fait le tour du corps. Au moyen de cette précaution, on évite sûrement que le cataplasme ne s'écarte de la peau et ne se refroidisse.

Lorsqu'on veut couvrir d'un cataplasme la partie latérale ou postérieure du tronc, on fait asseoir le malade sur son lit, on met le cataplasme en contact avec la partie malade en prenant les précautions voulues. Cela fait, on applique le plein d'une serviette sur lui, en évitant les plis; on fait recoucher le malade sur tout l'appareil bien tendu, et on attache les extrémités de la serviette comme il est indiqué pour le ventre.

Si c'est pour l'anus ou pour les parties voisines que le cataplasme est recommandé, on doit commencer par mettre une bande large ou une serviette autour du tronc; puis, pour soutenir le cataplasme, on fixe à la partie postérieure de ce premier bandage une seconde serviette, que l'on fait passer entre les cuisses en la ramenant en avant et en l'attachant également à la partie antérieure du bandage de corps.

On maintient un cataplasme destiné au front en roulant autour de la tête une bande, qu'on fait passer ensuite sous le menton et qu'on ramène par dessus la tête.

Pour le bras, une simple bande roulée suffit pour soutenir le cataplasme; mais il faut avoir soin de serrer un peu plus fort par le bas, afin qu'il ne glisse pas.

Pour les jambes et les cuisses, une compresse large et pliée en double ou un mouchoir convient mieux qu'une bande, afin d'éviter des mouvements qui pourraient être pénibles : elle sera disposée de la même manière que la serviette destinée à maintenir les cataplasmes que l'on applique sur le ventre.

Quand on veut envelopper le genou ou le coude avec un cataplasme, le meilleur moyen d'y fixer ce topique est une bande dont les tours peuvent être disposés de manière à s'adapter exactement à la forme particulière de la partie malade.

Docteur VINCHON.

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 16 FÉVRIER 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 7.

LA

MÉDECINE DOMESTIQUE

JOURNAL DE MÉDECINE A L'USAGE DES GENS DU MONDE,

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *fr. pour Paris,* 18 *fr. pour les départements, et* 20 *fr. pour l'étranger.— Annonces,* 1 *fr.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA MÉDECINE DOMESTIQUE, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la médecine domestique (suite). — De la falsification de la graine de lin. — Des moyens de prévenir les crevasses du mamelon pendant l'allaitement, et de leur traitement quand elles sont formées (suite).
FEUILLETON. — Des causes de la peste en Egypte (suite).

DE LA MÉDECINE DOMESTIQUE.

6e ARTICLE.

On peut dire que la société humaine est en proie à des milliers de préjugés et d'erreurs, et que nulle part ces préjugés et ces erreurs ne sont si nombreux et si choquants que dans le domaine de la médecine, dans tout ce qui a trait à la santé. La médecine domestique combat tous ces préjugés comme des ennemis de l'homme; elle en recherche l'origine, et en démontre le danger et l'absurdité.

Ainsi elle éclaire les esprits faibles et crédules sur ce qu'on appelle des *envies*, sur les visions, sur les songes, sur les amulettes, etc. Elle repousse les pratiques superstitieuses comme inutiles, dangereuses et immorales. Elle redresse les idées sur une foule de points qui concernent l'hygiène et le traitement des maladies, l'enfance et la vieillesse. Elle fait voir, par

FEUILLETON.

DES CAUSES DE LA PESTE EN ÉGYPTE.

(*Suite des nos* 2 *et* 5.)

« Lorsque, récemment arrivé d'Europe, le voyageur pénètre dans le Delta, deux impressions profondes, mais opposées, surgissent en lui. Frappé de la fertilité du sol et des moissons très riches qui le couvrent, il ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration et de bien-être. C'est que dans cet heureux climat, sur cette terre privilégiée, jamais les frimas n'ont forcé la nature à suspendre ses productions. Le voyageur se plaît sur les bords de ce fleuve, que les indigènes qualifient de sacré. Mais si, écartant ses regards de ce monde de merveilles, il les laisse tomber sur les habitants des campagnes, oh! alors, les sensations les plus pénibles s'emparent de lui, son cœur saigne à la vue des êtres qu'il rencontre. Des femmes maigres, hâlées, portent sur leur figure l'empreinte d'une misère effroyable; des enfants bouffis, ballonnés, vous tendent la main pour recevoir une aumône, ou se vautrent dans des mares, ou extraient de quelque charogne le peu de graisse qu'elle possède pour alimenter une lampe qui brûle dans la hutte de leurs parents. Là un vieillard décharné s'achemine péniblement vers la mosquée et semble redouter encore le fouet de ses oppresseurs avides... »

M. Hamont fait ici l'énumération des maladies des fellahs, maladies nombreuses, horribles, meurtrières, dont la hideuse liste se termine par la peste. La peste, inhérente au Delta, s'y trouve toujours; mais ce n'est que de dix ans en dix ans, à peu près, qu'elle se montre épidémique.

exemple, que le contact du coton n'a rien de malsain pour la peau de l'homme, rien de venimeux pour les plaies, et que même cette substance peut être d'une grande utilité en chirurgie ; qu'il n'y a point de médicament qui soit doué de la propriété de faire passer le lait des femmes qui ne nourrissent point ou qui ont sevré, c'est-à-dire de médicaments anti-laiteux, comme on l'entend dans le monde, et que les tisanes de canne de Provence et autres semblables sont souvent fort désagréables et toujours inutiles; que les topiques qu'on applique souvent encore sur la poitrine des femmes à la suite de l'accouchement, du moins dans les classes peu élevées de la société, notamment la ciguë, ne peuvent faire que du mal ; qu'il est souvent fort dangereux de prodiguer les boissons toniques, et notamment le vin chaud, aux femmes pendant l'accouchement ; que le vice de conformation dont on veut parler quand on dit qu'un enfant a le filet, et que certaines sages-femmes et nourrices voient presque toujours, est extrêmement rare ; que l'idée de donner une meilleure conformation à la tête des enfants nouveau-nés est une idée détestable et criminelle ; que l'usage de plonger les enfants, immédiatement après leur naissance, dans de l'eau froide, et, à plus forte raison, dans de la glace pilée, comme on le fait dans certains pays, est contraire aux notions du plus simple bon sens, et n'a jamais donné la moindre dose de force à aucun homme au monde, etc.

Tous ces préjugés, dont la seule énumération serait excessivement longue, sont des causes permanentes de destruction pour l'homme, qu'ils déciment dans le premier âge, dont ils compromettent plus tard le développement naturel, et qu'ils torturent à toutes les époques de son existence. Il faut donc s'efforcer de les déraciner et de les anéantir. Or, qui ne reconnaîtra que cette tâche, ainsi que nous l'avons dit, est délicate et difficile?

En effet, s'il est facile de tromper les hommes au sujet de leur santé, s'ils accueillent en général avec une foi entière ce qui leur vient des charlatans, des somnambules, des sorciers, de toute personne, pourvu que ce ne soit pas un médecin, ils deviennent d'un scepticisme extrême dès qu'il s'agit de remplacer une routine par une pratique plus rationnelle et plus conforme à la saine expérience. C'est surtout dans les campagnes que les préjugés exercent leur empire de la manière la plus absolue. Les habitants des campagnes ne peuvent pas comprendre, par

« .... Quand la peste a cessé d'abattre des populations entières, quand elle a ravagé villes et villages, elle abdique sa forme épidémique; mais, comme un monstre toujours affamé de chair humaine, elle reste parmi les hommes et se nourrit des victimes qu'elle peut atteindre, pour reparaître aussi cruelle à des intervalles de dix années environ. Ces intermittences assez régulières, confirmées par une longue observation, d'où proviennent-elles?....

» Si nous reportons nos regards sur nos premières investigations, nous nous voyons contraint de faire dériver la peste de l'ensemble des circonstances sur lesquelles nous avons appelé votre attention. Ce ne sera pas l'inondation seule qui lui donnera naissance ; ce ne sera pas la misère, prise isolément, qui la fera surgir de toutes pièces au milieu du Delta. Mais l'inondation, la misère, les sépultures, les fumiers, tous ces amas de matières animales qui se putréfient autour du fellah, son incurie, sa mauvaise nourriture, un certain degré de chaleur uni à un certain degré d'humidité, engendreront cet épouvantable fléau, qui, en 1835 seulement, fit périr en Egypte deux cent mille habitants.

» Le poison pestilentiel, cette infernale monstruosité que l'homme a créée, semble agir dans l'organisme animal à la manière des substances putrides qu'on y introduit artificiellement ou dont il s'imprègne par accident. Les matières à l'état de putréfaction, injectées dans les veines des animaux, produisent des lésions qui ont une grande ressemblance avec celles qu'on rencontre chez les pestiférés.

» Plongés dans les terriers que nous avons mentionnés, beaucoup de fellahs du Delta portent sur eux, dans les temps ordinaires, des tumeurs particulières qui se montrent de préférence au cou, sous les aisselles et aux aines. Ces tumeurs, qu'ils appellent

exemple, que la faiblesse, la prostration d'une personne atteinte d'une inflammation aiguë, peut être diminuée par une forte saignée, et que cet affaiblissement qui les effraie tant doit être nécessairement augmenté par l'usage du vin et des autres cordiaux. C'est là surtout qu'on voit les enfants mourir victimes des pratiques ridicules et absurdes en usage parmi les nourrices. C'est donc faire un noble emploi de son temps et de son instruction que de travailler à détruire les préjugés et à disséminer dans le monde les idées saines et les connaissances utiles.

Les préjugés ne sont guère moins nombreux et les difficultés ne sont guère moins grandes quand il s'agit des institutions médicales et de tout ce qui s'y rattache directement ou indirectement. Les notions relatives aux institutions médicales appartiennent de plein droit à la médecine domestique, dont elles forment une partie importante. En effet, ce ne sont point les médecins, ce sont des hommes étrangers à toute connaissance et à toute pratique médicales, qui créent définitivement ces institutions. Les législateurs comptent malheureusement trop peu de médecins dans leurs rangs. Il est donc d'une haute utilité, au point de vue de la santé publique, de répandre dans la société le plus de lumière sur ce grave sujet.

Les institutions médicales font, au moins en très grande partie, les médecins ce qu'ils sont. A part l'influence des préjugés et des injustices du monde, plus les institutions médicales seront parfaites, plus les médecins seront utiles à la société. Or, on dirait que les erreurs, les préjugés, les routines, les vues mesquines et étroites, les instincts d'arbitraire et d'égoïsme, l'insouciance la plus coupable, se réunissent, comme à plaisir, pour empêcher ces institutions de s'élever à un haut degré de perfection et d'utilité. Lorsque tout marche en avant et se perfectionne, il semble que ce qui concerne la santé des hommes, c'est-à-dire ce qu'ils ont de plus précieux, doive croupir dans l'ornière creusée déjà depuis long-temps. L'homme du monde qui se livre avec ardeur aux stériles discussions de la politique vous sourit naïvement quand vous cherchez à lui faire comprendre qu'il serait important de s'occuper des institutions médicales. Vous lui faites pitié, à lui, préoccupé qu'il est des hautes questions qui épuisent toute l'énergie des gouvernements, d'oser lui faire voir qu'il lui serait plus utile peut-être de s'assurer des moyens d'avoir de bons médecins, et de se garantir des chances de mort

---

keyarguels (concombres), ne les font pas souffrir; elles durent long-temps, finissent par suppurer, et me paraissent être une peste bénigne.

» Est-il déraisonnable d'assigner pour cause de ces altérations l'introduction d'un poison animal dans le corps de l'homme?

» Tandis que nous nous livrons à des discussions pour éclaircir cette question, il se passe chaque année en Egypte un fait extrêmement intéressant qui doit dissiper nos incertitudes; c'est une expérience à laquelle nous allons assister.

» Vers le milieu du Delta se trouve une ville assez grande qui contient environ dix mille habitants. Dans cette ville, nommée Tantah, se tient annuellement, vers le mois de juillet, une foire considérable où se rendent de quarante à cinquante mille personnes venant de tous les points de l'Egypte et des pays adjacents. L'époque de cette foire est aussi celle de la fête du patron de Tantah, le fameux cheik Séid-el-Bédaoui, célèbre dans tout l'islamisme par les miracles qu'il ne cesse de faire. Il est hors de doute que cette fête est la continuation de celle de Bubaste, si bien décrite par Hérodote.

» Quand vient le temps de la foire, c'est une joie générale en Egypte; chacun s'empresse de se féliciter. Les vieillards, les adultes, les garçons, les vieilles, les jeunes femmes et les filles, tout le monde veut être de la partie, parce que tout le monde, jeunes et vieux, est pressé de confier un secret au bon patron de Tantah. Le santon, moyennant une légère offrande, donnera à l'une un mari, rendra l'autre mère, etc.

» Séid-el-Bédaoui, dit l'histoire, aimait beaucoup les femmes, et il était, assure-t-on, de mœurs assez dissolues; aussi exigea-il, au moment de rendre son âme à Dieu, que, pendant toute la durée du pèlerinage qu'il venait de fonder, hommes et femmes jouissent

qui se multiplient sous ses pas. Le grand et habile homme ! Au moment où vous lui parliez, il jouissait de la plénitude de sa santé, il vous écoutait bénévolement comme on écoute un enfant qui parle de ses innocentes occupations. Quelques jours après il était en voyage ; il tombait malade ; on ne trouvait dans le pays, pour le secourir, qu'une sage-femme et un rebouteur qui se trompaient sur sa maladie, et qui le laissaient mourir !

Pour donner une idée de l'intérêt qui s'attache aux institutions médicales, et faire comprendre jusqu'à quel point il importe d'éclairer, de réformer l'opinion publique à cet égard, il suffit de passer rapidement en revue les sujets de considération qui touchent de près ou de de loin à ces institutions.

(*La suite au prochain numéro*).

DE LA FALSIFICATION

DE LA FARINE DE GRAINE DE LIN.

La farine de graine de lin est la substance dont on se sert le plus communément pour préparer les cataplasmes ; c'est aussi sur elle que la fraude peut s'exercer le plus facilement. C'est donc pour nous un devoir de faire connaître au public les falsifications qu'on lui fait subir, et contre lesquelles on ne saurait porter un blâme trop sévère.

Bien des débitants ont dans leur officine des farines de qualités diverses, lesquelles sont représentées par des différences de prix. Cette variation tient à ce que certains fabricants, après avoir extrait par expression de la graine de lin toute l'huile grasse et siccative qu'elle contient, et dont on se sert dans les arts et l'industrie, livrent au commerce de la pharmacie le résidu connu sous le nom de *tourteau*, qu'ils mélangent avec une certaine quantité de farine véritable pour lui donner une apparence convenable. D'autres, moins consciencieux encore, ajoutent à la farine de graine de lin des tourteaux de colza, du son, et même de la sciure de bois.

Ces produits étrangers enlèvent à la farine de lin toutes les propriétés émollientes qui la font rechercher des praticiens instruits, et rendent inerte une substance qui procure tous les jours de grands avantages aux malades en calmant leurs douleurs et en arrêtant même souvent des affections capables de compromettre la vie.

A l'époque sinistre du choléra-morbus, chez les herboristes, les épiciers, et quelques phar-

---

d'une liberté sans aucune espèce de contrôle. Les pèlerins ont amplement usé de la permission octroyée, et la foire de Tantah est devenue un rendez-vous où tous les ans, pendant huit jours, il se commet des actes sur lesquels il faut jeter un voile.

» En quittant son village, son district, chacune des populations composant une tribu se déploie sur deux colonnes, et, précédée de ses bannières, d'une musique bruyante, elle chemine comme une procession, observant une discipline admirable sous l'autorité des plus anciens ou des chefs de tribus.

» Au pied et au nord de Tantah on a ménagé un vaste terrain ; c'est là que les étrangers arrivent et doivent demeurer. Chaque tribu affecte une localité pour que ses membres puissent ne pas se confondre, et se retrouvent au premier signal du départ. Ces tribus réunies, ces agglomérations partielles, forment une masse compacte qui s'agite, va, vient, déborde, recule, comme l'eau d'un fleuve, dans les rues, sur les places publiques, dans les mosquées, pour rentrer ensuite dans son lit.

» Quels sont pendant ces huit jours de fête les aliments dont se nourrissent les Égyptiens, et comment vivent-ils en général ?

» Les marchés sont abondamment fournis de melons, de pastèques, de raisins, de dattes, d'oignons, de poireaux, de radis, de fèves cuites, de graines germées de fenugree, et dans les bazars, sur la voie publique, on vend de la viande de chameau, de buffle, cuite ou crue. Mais chaque bande de pèlerins a amené avec elle un bœuf, un buffle, quelques moutons ou quelques chèvres.

» Bientôt chacune a pris sa place, la grosse caisse et les cymbales ont cessé de battre, les femmes ont étendu les nattes, creusé des trous pour y placer des marmites. Les hommes, assis les jambes croisées, ont

maciens indignes, la graine de lin réduite en farine se vendait quarante-cinq centimes les cinq cents grammes, tandis qu'à la halle la graine non pulvérisée, n'ayant pas encore coûté de frais de manipulation, ne pouvait se débiter qu'au prix de soixante centimes la même quantité. Ce fait parle assez haut pour nous épargner toute réflexion. Cependant nous ferons une remarque essentielle : c'est que l'herboriste qui livre à sa *pratique* une farine de qualité inférieure et à vil prix a beaucoup plus de bénéfice que le pharmacien honnête, contre l'avidité duquel *le client* se récrie presque toujours. Le calcul est facile à faire à l'aide des prix de revient. Le tourteau de graine de lin vaut dans le commerce cinq centimes environ les cinq cents grammes, le tourteau de colza vaut un centime ou deux, tandis que la graine de lin non pulvérisée coûte sur les marchés trente-cinq centimes. Or les pharmaciens, la vendant quarante à quarante-cinq centimes après l'avoir pilée, ont à peu près deux centimes et demi, ou tout au plus cinq centimes de bénéfice; tandis que l'herboriste qui y mêle partie égale de tourteau gagne au moins cinquante pour cent. Nous ferons encore observer que dans le cas de maladie, alors que la vie dépend si souvent des petits soins et de l'exquise préparation des remèdes, il est d'une bonne économie d'accorder la préférence aux médicaments d'un prix élevé lorsqu'il en est offert de plusieurs qualités : car, à moins que le pharmacien ne soit indigne de toute confiance, il est plus que probable qu'il n'abusera pas de votre bonne foi, dès qu'il verra la possibilité de faire ses frais; et, grâce à Dieu, nous devons à la pharmacie cette justice de dire que, à quelques exceptions près, elle est encore exercée par des hommes honorables et consciencieux.

Au reste il est facile de distinguer la farine de graine de lin franche, celle qui a été pilée au mortier ou au moulin à bras, d'avec le tourteau ; la première se présente en écailles plus ou moins larges, analogues au café, tandis que le second, qui a été soumis à l'action très puissante d'une presse, est réduit en poudre extrêmement fine et impalpable, comme la farine de blé.

Quelques commerçants peu scrupuleux ou ayant peu de débit vendent de la farine de graines de lin vieille et rance. Ce manque de bonne foi peut entraîner de graves inconvénients. Lorsque la farine de graine de lin est ancienne, elle a perdu ses qualités émollientes,

---

savouré à longs traits la fumée étourdissante du narghilé ou l'âcre tabac égyptien. Alors le chef ordonne le sacrifice des bêtes amenées. Les sacrificateurs se sont emparés d'un animal. Des femmes, des enfants accroupis, font un cercle autour de la victime, qu'on égorge sur l'emplacement occupé par la caravane. Les animaux, abattus sur l'espace où reposent les forains, sont lavés, malaxés sur place. Puis les femmes et les enfants en saisissent les entrailles, les vident sur les lieux, sans s'occuper de jeter au loin les matières qu'elles peuvent contenir. Ces matières, délayées par l'eau qui a servi au lavage des chairs, coulent avec le sang sous les nattes et dans les tentes. Comme la même opération se pratique sur une multitude de points très rapprochés à la fois, il se forme des ruisseaux d'ordures, des égouts, qui infectent la plaine, Tantah et ses environs.

» Cette scène est la première; voyons les autres.

» Au bas de la ville passe un canal assez large, dont le point de départ est au Nil, à quelques lieues de là. Si, lors de la fête, la crue du fleuve est grande, l'eau court dans ce canal ; mais si, au contraire, la crue est faible, l'eau stagne, elle croupit. Courante ou stagnante, cette eau, dans laquelle viennent se rendre les vidanges de toute la ville, n'en va pas moins servir à plus d'un usage. Le matin, le soir, à toute heure du jour, des centaines de fellahs vont s'accroupir sur les bords du canal, où on les aperçoit étaler leur dégoûtante nudité, puis courir se laver avec la main gauche certaine partie du corps, et pratiquer des ablutions, préparatifs de rigueur pour se livrer à la prière. A côté de ces fellahs éhontés, personnification de l'impudeur et de la malpropreté, des groupes de femmes remplissent leurs jarres de cette eau, qu'on emploiera pour cuire les aliments, pétrir la farine et se désaltérer. Auprès de ces groupes, d'autres femmes

et devient au contraire fort irritante ; alors elle détermine à la peau des rougeurs et des éruptions variées. On reconnaît que la farine est rancie en en portant un peu sur la langue ; elle détermine dans ce cas une saveur désagréable, âcre et forte, semblable à celle des huiles anciennes, tandis que, lorsqu'elle est fraîche et nouvelle, elle n'occasionne qu'une sensation de fadeur. Afin de lui retirer en partie ces propriétés irritantes, on doit toujours y ajouter de l'huile d'olives ou d'amandes douces, ou une décoction concentrée de racine de guimauve.

V.

DES MOYENS
DE PRÉVENIR
LES CREVASSES DU MAMELON
PENDANT L'ALLAITEMENT,
Et de leur traitement quand elles sont formées,

Par le docteur G. RICHELOT.

3e ARTICLE.

DES VÉRITABLES CAUSES DES CREVASSES DU MAMELON.

Le mamelon est formé par un tissu doué d'une sensibilité exquise ; la peau qui le recouvre, semblable à celle qui recouvre les lèvres, s'excorie, se gerce, se déchire avec une grande facilité. La peau du sein, quoique fine et délicate, présente, déjà même à partir de la base du mamelon, beaucoup plus de force, beaucoup moins de sensibilité, beaucoup plus de résistance à toutes les causes d'excoriations. Le mamelon ne peut résister long-temps à des frottements répétés, et à des tiraillements qui s'exercent exclusivement sur son tissu. Dans l'état normal, quand la mamelle d'une part, et d'autre part la bouche de l'enfant, présentent les conditions les plus naturelles, les plus favorables, l'effort principal de la succion porte en grande partie sur la peau du sein, et non sur le mamelon seul. L'enfant fait entrer dans sa bouche l'extrémité de la mamelle conjointement avec le mamelon ; le pourtour de sa bouche s'appuie sur la peau peu sensible de la mamelle, et le mamelon est logé mollement dans la gouttière que lui forme la langue. Dans ces conditions, la succion ne cause aucune douleur et ne peut jamais produire de crevasses, car les tractions de l'enfant ne tendent point à arracher le mamelon, à le séparer de la mamelle au niveau de son point de jonction avec elle, puisque la peau du sein lui-même supporte la plus grande partie de l'effort. Tout le soin du médecin doit donc consister à faire en sorte que ces condi-

---

viennent laver les entrailles des animaux égorgés.

» Ces dépouilles, ces amas de matières fécales, cette eau croupissante, ce rassemblement d'hommes sales, donnent lieu à des émanations fétides, qui attirent des nuées de mouches, dont on ne peut se préserver qu'en s'entourant de fumée ou en se tenant dans des moustiquaires.

» Tandis que les danses voluptueuses et les chansons d'amour des *gaouaris*, les bayadères adorées des Égyptiens, plongent dans un état d'ivresse la multitude qui les observe et les écoute, très souvent il se fait une explosion de maladies, qui prennent bientôt un caractère épidémique.

» Après la foire de Tantah, toujours il se développe sur les habitants des affections très graves. Une année, c'est la diarrhée, la dyssenterie ; une autre année, une fièvre putride ; mais constamment et dans tous les cas, des tumeurs au cou, aux aines et sous les aisselles. La peste proprement dite n'éclate pas chaque année immédiatement après la foire, probablement à cause de la chaleur excessive du mois de juillet ; mais très souvent elle fait suite ; elle est une continuité directe des affections qui se sont développées d'abord.

» En 1840, Tantah venait de voir, comme les années précédentes, tous les pèlerins reprendre le chemin de leurs demeures, quand sa population fut envahie par une fièvre de nature fort maligne. Cette fièvre dura jusqu'au mois d'octobre, époque où la température baisse considérablement et où l'air est saturé d'humidité. La peste alors succéda à la première maladie ; elle devint très meurtrière et se répandit dans les villes environnantes, où elle fit de grands ravages. En décembre 1840 et en janvier 1841, il mourait chaque jour à Tantah vingt-cinq, trente, et jusqu'à quarante personnes. Un médecin français, M. Latour, aujourd'hui à Damas, a été comme moi témoin du fait que je viens de raconter.

(*La fin au prochain numéro.*)

tions existent au début de l'allaitement, et à écarter tout ce qui peut s'y opposer.

Les causes qui peuvent empêcher la réunion de ces conditions favorables doivent être étudiées chez la mère d'abord, puis chez le nourrisson.

Du côté de la mère, supposez que l'on présente à l'enfant nouveau-né un sein tellement gros, dur et plein, que la peau soit immobile à sa surface, et ne puisse s'avancer dans la bouche du nourrisson malgré ses efforts, la succion s'exercera entièrement sur le mamelon, et en raison de la sensibilité toute spéciale de cet organe ainsi tiraillé isolément, et du peu de résistance de sa peau fine, il en résultera nécessairement de vives douleurs, et peu à peu des excoriations et des crevasses. Il en sera de même si la nourrice, inexpérimentée, présente et tient mal son enfant, ne l'applique pas suffisamment sur sa mamelle, de sorte qu'il ne puisse loger dans sa bouche que le mamelon, qui même souvent alors lui échappe.

Du côté de l'enfant, s'il est trop faible ou s'il a le *filet*, comme on dit, il ne pourra sucer que l'extrémité du mamelon; si une mère qui ne sait pas bien s'y prendre laisse son enfant la téter trop souvent, le mamelon ne tardera pas à s'enflammer et à s'excorier.

Telles sont les causes véritables, essentielles, des crevasses du mamelon chez les nourrices. On conçoit que par leur réunion elles doivent agir avec une grande intensité.

Avec ces simples données tout s'explique.

Le début de l'allaitement est très souvent douloureux chez les jeunes femmes qui sont mères pour la première fois, parce qu'elles n'appliquent pas bien la bouche de leur enfant sur leur mamelle, parce qu'elles attendent souvent que leurs seins soient distendus par la montée du lait pour donner à téter, parce qu'elles donnent le sein trop souvent, etc. Dans les couches suivantes, elles souffrent moins parce qu'elles sont plus expérimentées, et d'ailleurs parce que la sensibilité du mamelon est bien moins vive. La succion exercée sur lui pendant toute une nourriture a endurci la peau qui le recouvre, et l'a rendue plus résistante. Mais il ne faut pas croire que les douleurs et les crevasses ne se produisent qu'à un premier accouchement. Les causes qui leur donnent naissance chez une femme primipare les font naître tout aussi bien dans les couches qui suivent la première. J'ai connu des femmes qui avaient nourri successivement plusieurs enfants, et qui à chaque nourriture avaient été tourmentées par des crevasses, bien que leurs grossesses eussent été séparées l'une de l'autre par un intervalle de plusieurs années. Il n'est pas étonnant non plus que la douleur et les crevasses commencent presque toujours au début de la lactation. Outre que la sensibilité propre du mamelon est alors, chez les primipares, dans toute sa vivacité, ce n'est guère que dans les jours qui suivent l'accouchement que l'on trouve réunies les conditions défavorables signalées plus haut: distension exagérée des mamelles, inexpérience de la mère, faiblesse du nourrisson, vice de conformation du frein de la langue. Je ne pense pas qu'au début de la lactation, la mamelle acquière, comme on l'a dit d'après des vues théoriques, un accroissement de sensibilité. Les faits visibles de tout commencement d'allaitement expliquent suffisamment les phénomènes morbides, sans qu'on ait besoin de recourir à des hypothèses.

La douleur, quelquefois si atroce, du début de l'allaitement, a donné lieu à de singulières idées. Il y a encore des personnes qui l'attribuent à ce qu'elles appellent le *cassement des cordes*, le *cassement des fibres*. Il n'y a dans le mamelon ni cordes ni fibres à casser. Prenez une partie quelconque du corps, et soumettez-la à une succion forte, prolongée et souvent répétée, et vous verrez s'il ne s'y manifestera

pas bientôt des douleurs vives. Que sera-ce donc s'il s'agit d'un organe qui par lui-même est doué d'une sensibilité toute spéciale? On croyait aussi autrefois que la douleur en question était l'effet du *débouchement des vaisseaux lactifères*, c'est-à-dire des vaisseaux conducteurs du lait. Cette erreur, moins grossière que la précédente, n'en est pas moins réelle. Les vaisseaux lactifères ne peuvent être bouchés que par un vice de conformation ou par suite d'une maladie, et ces cas sont très rares; d'ailleurs, quand il en est ainsi, le *débouchement* n'est plus possible. La compression exercée sur le mamelon par les vêtements ne peut nullement boucher ces vaisseaux, comme on le voit écrit dans plusieurs livres; au moment de l'accouchement, ces vaisseaux sont toujours, dans les cas ordinaires, parfaitement béants et bien disposés pour remplir leur fonction.

Les crevasses véritables, celles qui résistent si opiniâtrement aux moyens de traitement lorsqu'on continue l'allaitement, et qui peuvent amener la chute du mamelon, ont leur siége à la base de cet organe, au point de jonction du mamelon avec la mamelle. Cette circonstance, qu'on avait cherché à expliquer par des hypothèses insoutenables, est cependant bien facile à comprendre. Lorsque la succion s'exerce sur le mamelon seul, dans les cas où le sein est dur et distendu, les efforts du nourrisson tendent à arracher le mamelon, à le décoller, si l'on peut ainsi dire, de la mamelle. Il est tout simple que la crevasse prenne naissance sur les points qui sont le plus tiraillés, qui supportent presque tout l'effort, c'est-à-dire à la base du mamelon. On conçoit tout aussi facilement pourquoi le développement normal du mamelon ne met point à l'abri des crevasses, et pourquoi les femmes qui n'ont point de bouts y sont moins exposées que les autres malgré tout ce qu'on a pu dire. Dans le premier cas, si la mamelle est trop dure, c'est en vain que le mamelon sera bien conformé; l'enfant pourra le saisir, mais il ne pourra attirer dans sa bouche la peau de la mamelle, et le mamelon sera tiraillé isolément. Dans le second cas, si l'on a soin de présenter le sein dans un état de mollesse convenable et si l'enfant est fort, le bout de la mamelle entrera dans sa bouche, la succion s'opérera très bien, et comme les parties ainsi sucées sont peu sensibles, il ne se produira ni douleurs ni crevasses.

Enfin j'ai dit plus haut que les crevasses sont d'autant moins à craindre que l'enfant est plus vigoureux. En effet un enfant vigoureux fait promptement arriver le lait dans sa bouche, et, dégorgeant ainsi en peu de temps le sein qu'il tette, le ramollit, l'attire entre ses lèvres, et ne tarde point à exercer les efforts de la succion sur la peau de la mamelle, et non sur le mamelon. Il est bien entendu que, si l'enfant, quelque vigoureux qu'il soit, ne réussit pas à attirer la peau de la mamelle entre ses lèvres, l'énergie des tractions qu'il exercera exclusivement sur le mamelon deviendra alors une cause puissante de crevasses.

Voyons maintenant quel est le traitement préventif des crevasses qui se forment au mamelon pendant l'allaitement. Dans l'exposé de ce traitement, j'aurai encore bien des erreurs à repousser. La science faisant sans cesse des progrès, et les gens du monde n'ayant malheureusement point été mis jusqu'ici à même de suivre ces progrès, il faut toujours, avant de mettre sous leurs yeux les résultats acquis par l'observation la plus récente, nettoyer le terrain de toutes les idées préconçues, de tous les préjugés qui remontent à des temps plus ou moins reculés, et qui exercent encore de nos jours une influence funeste sur la société.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 23 FÉVRIER 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 8.

LA

MÉDECINE DOMESTIQUE

JOURNAL DE MÉDECINE A L'USAGE DES GENS DU MONDE,

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements, et 20 fr. pour l'étranger.— Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA MÉDECINE DOMESTIQUE, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la médecine domestique (fin). — De l'influence du chant et de la déclamation sur la santé. — Epizootie d'Allemagne.

FEUILLETON. — Des causes de la peste en Egypte (fin). — Des quarantaines.

DE LA MÉDECINE DOMESTIQUE.

7e ET DERNIER ARTICLE.

La société a le plus grand intérêt à chercher les moyens de s'assurer de bons médecins; et c'est à la médecine domestique à faire, sous ce rapport, l'éducation du monde, éducation qui a toujours été négligée d'une manière déplorable. Un code médical parfait, qui embrasserait l'enseignement et la pratique de la médecine, pourrait donner toute sécurité à la population sous le point de vue de la santé, et serait sans contredit un des plus grands bienfaits de la civilisation moderne. Ce code médical ne peut être fait d'une manière définitive que par les législateurs ordinaires; il faut donc que ceux-ci soient éclairés d'une manière spéciale. Et comme les lois ne peuvent avoir d'autorité et être efficaces que lorsqu'elles sont en harmonie avec les mœurs, ou, en d'autres termes, lorsqu'elles sont la vé-

FEUILLETON.

DES CAUSES DE LA PESTE EN ÉGYPTE.

(*Suite des nos 2, 5 et 7.*)

» Si quelque chose me paraît démontré de manière à ne laisser aucune trace de doute, c'est l'apparition de la peste sous l'empire des circonstances que j'ai mentionnées. Ce point vérifié, et c'était là le point capital, il faut reconnaître que partout où des conditions analogues se trouvent réunies la peste fera irruption. Si la même insalubrité, les mêmes circonstances, se sont rencontrées dans l'ancienne Egypte, à coup sûr la peste y a pris naissance. Mais il n'en a pas été ainsi; ce qu'on observe dans l'Egypte moderne nous conduit à admettre que la maladie nommée peste n'a pu naître là où une hygiène admirable avait été acceptée par un peuple essentiellement agriculteur, et dont les connaissances profondes dans les sciences, dans les arts, avaient fait le premier peuple de l'univers.

» On a longuement disserté, on a publié des volumes pour savoir si la maladie dont Moïse menaça Pharaon, 1491 ans avant Jésus-Christ, était la peste; si celles dont parlent le prophète Jéremie et Homère étaient également la peste. Ces recherches ne me paraissent pas offrir un bien grand intérêt. En effet, supposons un moment que ces affections soient la peste de nos jours, c'est-à-dire celle que les Egyptiens nomment *coubbé, taoune;* supposons aussi que la maladie décrite par Thucydide soit encore la peste, qu'est-ce que cela prouve? Qu'il a existé, soit à Athènes, soit ailleurs, ce qu'on rencontre maintenant dans le Delta. Mais ce qui importe essentiellement, c'est de ne pas perdre de vue que la peste résulte d'un délabrement

ritable expression de l'opinion publique, il est nécessaire avant tout d'éclairer l'opinion publique sur les moyens les plus propres à former de bons et honorables médecins. C'est ce rôle immense et bienfaisant que revendique avec empressement la médecine domestique, elle qui vit au sein des familles pour y répandre la lumière et le bien-être.

On voit tout de suite qu'à la notion des institutions médicales se rattachent de près ou de loin une multitude de questions et de problèmes palpitants d'intérêt.

Là se place tout ce qu'on peut dire sur les facultés et écoles secondaires de médecine, sur les cours publics et particuliers destinés à répandre les connaissances médicales, sur le mode de réception des docteurs en médecine, sur la question délicate des officiers de santé, sur les concours, sur les lois qui devraient régler et protéger l'exercice de la médecine, sur les obligations que le code impose aux médecins, sur les devoirs réciproques des médecins envers la société et de la société envers les médecins, sur la responsabilité médicale, sur les honoraires des médecins. La médecine légale offre aussi quelques considérations intéressantes à la médecine domestique. L'organisation des hôpitaux, des bureaux de bienfaisance, et de toutes les institutions publiques qui ont pour but de fournir aux classes inférieures les secours de la médecine, sont soumises de droit au contrôle de la médecine domestique. Cette dernière dirige son attention d'une manière toute spéciale sur le charlatanisme, et demande des lois qui le répriment. Ces considérations la conduisent à éclairer les personnes étrangères à la médecine sur le magnétisme animal, l'homœopathie, l'hydropathie, et toutes les autres mystifications analogues; et, après avoir ainsi séparé l'ivraie du bon grain, elle donne la mesure de la confiance qui est due au médecin digne de ce nom.

Enfin la médecine domestique comprend encore un grand nombre de sujets qui n'ont point de relation directe soit entre eux, soit avec ceux que nous venons de passer en revue. Tels sont l'énumération des médicaments qui doivent entrer dans la composition d'une pharmacie à l'usage des voyageurs et des personnes qui habitent la campagne, les moyens de conserver les sangsues, des conseils sur l'emploi des lunettes, des explications élémentaires sur les monstruosités, quelques notions de philosophie médicale à la portée de tout le monde, des

général survenu dans un ordre social, et ce délabrement s'oppose à ce que les peuples grandissent et s'améliorent. Or, pour ce qui est de l'Egypte ancienne, nous savons tous qu'elle a compté jusqu'à dix ou douze millions d'habitants. La population actuelle est d'un million cinq cent mille; elle était à peu près de trois millions quand les Français durent abandonner l'Egypte.

» De notre exposé découle cette grande vérité que la peste est l'œuvre de l'homme, que partout nous pouvons l'empêcher de naître, si partout nous savons faire respecter les lois de l'hygiène générale, lois sacrées, fondamentales, dont le maintien intéresse au plus haut degré l'espèce humaine tout entière, et auxquelles aucun homme ne devrait pouvoir porter atteinte sans commettre un sacrilége, un crime de lèse-humanité. »

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les épidémies de peste les plus célèbres du moyen âge et des siècles qui ont précédé le nôtre, M. Hamont continue ainsi :

« Si l'on met des pestiférés dans une chambre, si on les accumule dans les divisions d'un hôpital, ceux qui les soignent peuvent contracter la peste. Si au contraire on emporte les pestiférés au loin, si on les dissémine sous des tentes ouvertes, dans le désert, les hommes qui les traitent, qui les soignent, paraissent être à l'abri de toute atteinte. Cette dernière expérience, nous l'avons faite en 1835, à Abouzabel. Les médecins de cet hôpital et moi nous avons traité les pestiférés qu'au préalable on avait placés sous des tentes dans le désert; sur une table en plein vent nous avons ouvert les cadavres : aucun de nous n'a pris la peste, tandis que dans les hôpitaux du Caire des infirmiers, des pharmaciens et des médecins, en sont morts....

» .... Quel qu'ait été, quel que soit l'état sanitaire de

considérations pratiques sur la médecine vétérinaire, des fragments de biographie médicale, des relations intéressantes d'épidémies et d'épizooties, des notions de physique, de chimie, de botanique, de zoologie, d'histoire naturelle, de géologie, de topographie médicale, des études sur les mœurs et les usages des peuples au point de vue de l'hygiène publique et privée, etc., etc., etc.

Après avoir déroulé le long tableau des matières importantes qui constituent la médecine domestique, et fait une énumération sommaire et abrégée des principaux sujets qui rentrent dans son vaste domaine, nous pouvons résumer tout ce que nous avons dit de la manière suivante.

La médecine domestique peut être divisée en huit parties principales, qu'il convient de distribuer ainsi :

I. *Hygiène privée.* — C'est dans cette première partie que se groupent tous les conseils relatifs à la conservation de la santé de l'homme envisagé au point de vue des actes de sa vie individuelle, selon l'âge, le sexe, le rang, et toutes les autres conditions diverses de son existence.

II. *Hygyène publique.* — La seconde partie comprend l'étude des influences salutaires ou nuisibles qui s'exercent sur l'ensemble de la société ; à cette partie se rattachent les questions relatives à la police médicale, aux lois sanitaires, et aux moyens d'améliorer l'espèce humaine.

III. *Etude de l'homme physique et moral.* — Cette partie renferme l'anatomie, la physiologie, l'histoire du développement de l'homme et des animaux, la phrénologie, l'étude des passions.

IV. *Soin des malades.* — Il ne faut pas confondre le *soin* des malades avec le *traitement* des maladies. Ce dernier appartient au médecin seul ; le premier, aux personnes qui se chargent d'exécuter ses prescriptions. Cette partie comprend en outre les précautions à prendre au début des maladies en attendant le médecin.

V. *Action des gens du monde en l'absence de tout médecin.* — A ce chef se rapportent les secours à porter dans les cas d'accidents graves et subits, la conduite à tenir auprès des malades loin de tout secours médical, et le traitement de quelques affections externes et superficielles, quand elles ne dépassent pas certaines limites.

VI. *Erreurs et préjugés.* — Cette partie a pour objet de détruire tous les préjugés nuisibles à la santé humaine, et de les remplacer par des idées saines et utiles.

---

l'Europe, il est constant que la peste n'y paraît pas aujourd'hui spontanément sous forme épidémique. L'Égypte est certainement le foyer principal, l'unique foyer peut-être, de la peste. Constantinople a cessé de la voir depuis 1839 ; la Syrie est trop salubre par elle-même pour qu'elle y prenne naissance. Et parce qu'une province de l'Egypte est devenue le réceptacle de tout ce qu'il y a d'insalubre, faudra-t-il donc que toujours nous soyons menacés de la peste, et condamnés à conserver ces prisons nommées lazarets ? C'est là un tribut honteux que la civilisation paie à la barbarie....

» Chaque siècle a sa question ; celle du nôtre, c'est la question d'Orient.

» Le moment est opportun ; l'Europe demande, dans l'intérêt de tous, le percement de l'isthme de Suez ; mais cette entreprise, gigantesque par ses résultats, qui peut assurer de la voir conduite à bonne fin sans l'assainissement du Delta ? L'Europe ne doit-elle pas craindre que ces groupes d'ouvriers, ces milliers d'hommes qu'elle emploiera, ne soient enlevés par la peste, comme la peste a enlevé trente mille fellahs dans le canal qui va du Nil à Alexandrie ? Demandez, dans l'intérêt du monde, l'assainissement du Delta.... Appelez sur ce fait très grave l'attention des gouvernants de l'Europe.... »

Ainsi que vient de le dire énergiquement M. Hamont, les prisons qu'on a nommées lazarets sont un tribut honteux payé à la barbarie. Les quarantaines, les lazarets, ne peuvent plus rester ce qu'ils sont ; il faut là une réforme, non seulement dans l'intérêt du commerce, et, par conséquent, de la fortune de la France, mais même aussi dans l'intérêt de la santé publique. Nous ne manquerons pas, dans nos colonnes, de développer cette pensée, et de traiter avec tout le soin qu'elle mérite une aussi grave ques-

VII. *Institutions médicales.* — Sous ce titre nous comprenons les lois et institutions relatives à l'enseignement et à l'exercice de la médecine, quelques notions indispensables de médecine légale, les hôpitaux et établissements de bienfaisance, la répression du charlatanisme.

VIII. *Sujets accessoires.* — Le nombre ne peut en être limité; l'énumération ne peut en être faite.

La médecine domestique a l'utilité publique pour but; elle embrasse toutes les classes de la société. Le journal qui a pour mission de la populariser doit se distinguer par un style simple et clair. Il ne doit négliger rien de ce qui peut exciter l'intérêt de ses lecteurs. La médecine étant fondée sur l'observation, et devant sans cesse recevoir des améliorations, car nous sommes loin d'avoir tout vu, il s'attache à suivre les progrès de la science, et enregistre toutes les découvertes utiles. Mais, par dessus tout, il doit enseigner que la médecine sans médecin est une chimère et un mensonge, et que l'intérêt le plus cher et le plus réel du malade c'est de ne jamais attendre, pour appeler un médecin digne de confiance, que le mal ait fait des progrès et se soit enraciné plus profondément.

DE L'INFLUENCE DU CHANT ET DE LA DÉCLAMATION SUR LA SANTÉ.

Une belle voix est un heureux don du ciel, qui souvent devient une source de grands avantages, soit par le charme ineffable qui s'y attache, soit par la puissance qui peut en découler. A la scène, au barreau, dans la chaire, et même dans un cercle, le prestige d'une belle voix est immense : elle fait excuser la médiocrité et valoir le talent; avec elle, l'homme du monde, comme l'orateur, est sûr d'obtenir des succès que son mérite seul n'aurait pu lui assurer; sans elle, les hommes doués de la plus belle intelligence ne peuvent exercer que peu d'empire sur leurs semblables par la parole.

A l'appui des considérations qui précèdent nous ne citerons qu'un seul exemple. Mirabeau, qui a joué un rôle si important dans la révolution française, et dont la parole était si puissante, a dû certainement une grande partie de ses succès de tribune à la beauté et à la force de son organe vocal.

Sans doute, l'opinion que nous venons d'ex-

---

tion d'économie politique et d'hygiène générale.

Pour le moment, nous nous bornerons à unir nos vœux à ceux de M. Hamont. Que la peste soit contagieuse ou non, que les lazarets soient utiles ou nuisibles, ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce qui trancherait toutes les difficultés, ce serait d'éteindre le fléau dans son foyer en assainissant le Delta. L'Europe entière est intéressée à ce qu'il en soit ainsi. En arrachant à une affreuse existence des populations misérables dont on améliorerait le sort, on affranchirait les nations civilisées d'une crainte qui, fondée ou non, ne laisse pas que d'exercer une influence nuisible.

Nous ne pouvons, toutefois, nous empêcher de faire une remarque importante avant de quitter ce sujet. Il résulte des paroles et de l'expérience personnelle de M. Hamont que la contagion de la peste, qui est évidente lorsque les malades sont réunis en grand nombre, devient extrêmement douteuse quand les malades sont disséminés, isolés, et placés dans un air abondant et suffisamment renouvelé. Nous ne devons pas nous étonner de cette particularité : car il en est ainsi de toutes les maladies épidémiques, et l'on pourrait dire de presque toutes les maladies. La conclusion pratique à déduire de ce fait d'observation, c'est que le meilleur moyen de diminuer ou de faire cesser la contagion, c'est d'éviter l'encombrement des malades, de les disséminer, de les isoler les uns des autres. Or, l'histoire est là pour le dire, jusqu'à notre époque, se laissant guider par la peur et par des théories absurdes, on a presque toujours fait précisément le contraire.

DES QUARANTAINES.

Dans une des dernières séances de l'Académie royale de médecine, un des membres de ce corps savant, M. le

poser, il ne faut point l'admettre d'une manière trop absolue. Elle est l'expression de la règle générale; mais cette règle n'est point sans exception. Ainsi, l'on pourra nous dire que des orateurs justement célèbres étaient nés avec une voix faible ou désagréable. Cela est vrai, mais ces hommes savaient poser leur voix avec beaucoup d'art, ou, comme Démosthènes, le prince des orateurs de la Grèce, ils l'avaient soumise à un exercice méthodique, à une véritable étude. Ce qui est incontestable, c'est que, à mérite égal, l'avantage est toujours du côté de l'orateur dont la voix a le plus d'éclat et de charme.

Quelque belle que soit une voix, elle a généralement besoin d'être perfectionnée par l'étude dans la première partie de la vie. Et d'ailleurs une belle voix est une chose qui est loin d'être commune. De là découle la nécessité d'une éducation de la voix. L'éducation, il est vrai, ne peut pas donner un bel organe; mais elle modifie, elle perfectionne ce qui existe. Ici l'art peut jusqu'à un certain point suppléer à l'insuffisance de la nature.

L'éducation de la voix se fait au moyen du chant et de la déclamation. Or, indépendamment des avantages sociaux qui peuvent avoir leur source dans une bonne éducation de la voix, y a-t-il des motifs puisés dans les considérations de l'hygiène pour recommander l'étude du chant et de la déclamation? En un mot, quelle est l'influence du chant et de la déclamation sur la santé? Tel est l'objet de cet article. Il est bien entendu, et nous le disons tout d'abord, que nous voulons parler de l'usage modéré du chant et de la déclamation, et que les effets avantageux dont nous allons parler ne sauraient s'allier aux excès que l'on peut commettre là comme partout.

Le chant et la déclamation appartiennent à la gymnastique envisagée de la manière la plus large; on doit les ranger parmi les exercices partiels. Or, il faut qu'on le sache bien dans le monde, non seulement notre corps, pris dans son ensemble, a besoin d'exercice, mais encore chacun de nos organes demande à être exercé dans une limite convenable. Il n'y a point de santé, point de vie, sans une certaine dose de mouvement.

Ainsi donc la réponse à la question posée tout à l'heure n'est point douteuse : le chant et la déclamation exercent sur la santé une influence favorable; en faisant l'éducation de sa voix, en se créant des moyens de succès dans le monde, quelle que soit la carrière à laquelle on

---

docteur Rochoux, disait, entre autres choses importantes, ces paroles que nous extrayons de son discours : « Les Anglais ont réduit à quinze jours, le voyage y compris, la durée des quarantaines pour les provenances de l'Egypte. Qu'en doit-il résulter? La question est facile à résoudre. De deux passagers partis le même jour d'Alexandrie, l'un, prenant la voie de l'Angleterre, pourra, seize ou dix-sept jours après son départ, assister à une soirée des Tuileries, tandis que l'autre, pour avoir pris un navire français, aura encore, aux termes des règlements actuels, quinze ou vingt jours à passer dans les agréments du lazaret de Marseille. Dans un tel état de choses, des quarantaines en Provence sont une véritable mystification; c'est spirituellement fermer la petite porte en laissant la grande largement ouverte. Que doit donc faire l'autorité? Supprimer dès à présent toutes les précautions prétendues sanitaires, et hâter de tout son pouvoir l'assainissement de la malheureuse Egypte. Dans un esprit de conciliation dont on me saura sans doute gré, j'ai considéré nos mesures tout simplement comme inutiles. La justice, la vérité, me commandaient de les déclarer, à l'imitation du docteur Chervin, irrationnelles, absurdes, désastreuses pour la santé publique, sans compter le tort qu'elles font au commerce.... »

M. le docteur Aubert-Roche, établissant ses calculs d'après des chiffres officiels, a démontré que nos lois sanitaires font éprouver à la France une perte annuelle de 13,700,000 fr.

---

se destine, on travaille puissamment aussi à l'amélioration de sa santé.

Les médecins de l'antiquité connaissaient très bien les bons effets du chant. Malheureusement il est bien d'autres choses que les anciens savaient, et que nous avons oubliées ou que nous négligeons. Hippocrate a même indiqué certains cas dans lesquels il pensait qu'on devait recourir à cet exercice comme moyen de guérison.

L'étude du chant et de la déclamation, dirigée avec modération, habileté et sagesse, exerce une influence avantageuse sur les organes vocaux, sur les poumons, sur les muscles de la poitrine et du ventre, sur la circulation du sang, et même sur les fonctions digestives. Voici comment :

Quand on exerce convenablement les organes de la voix, le sang y arrive en bonne quantité, et par conséquent ils se nourrissent bien et se fortifient; par suite, ils résistent mieux aux causes de maladie; en même temps la voix revêt plus de volume, de force et de souplesse.

La poitrine se développe, s'agrandit, et les poumons acquièrent plus d'ampleur. Ces derniers organes reçoivent plus de sang; d'où il résulte, d'une part, qu'ils deviennent plus robustes ; d'autre part, que le sang, qui est vivifié dans les poumons, devient plus riche, et va porter ensuite des matériaux plus parfaits à toutes les parties du corps.

Tous les muscles qui agissent dans l'acte de la respiration, c'est-à-dire la plupart des muscles qui entourent la poitrine et le ventre, soumis à cet exercice répété, deviennent peu à peu plus vigoureux. Cet accroissement de force se fait sentir ensuite d'une manière utile dans l'accomplissement des fonctions respiratoires, qui se font avec plus d'énergie, au grand avantage de la santé générale; dans les efforts, car, ainsi que nous l'enseignerons dans notre journal, de la vigueur des muscles du tronc dépendent en partie la force et l'agilité des membres; dans l'accouchement, puisque les muscles du ventre concourent à l'accomplissement de cette importante fonction, etc.

Les poumons étant traversés par une plus grande quantité de sang, ainsi que nous venons de le dire, le cœur, lui aussi, doit en recevoir et en envoyer davantage. Par conséquent, la circulation générale est plus active. Or c'est une chose éminemment utile à la santé que l'activité de la circulation sanguine, pourvu qu'elle ne soit pas excessive.

Le chant et la déclamation ou la lecture à haute voix déterminant des mouvements respiratoires plus considérables que ceux qui s'exécutent quand on garde le silence, le jeu du diaphragme et des muscles du ventre est plus énergique. De là, des secousses salutaires communiquées à l'estomac et aux entrailles, et qui favorisent non seulement la digestion stomacale, mais encore l'ensemble des fonctions digestives ou intestinales.

Ce n'est pas tout. Par l'exercice bien dirigé de la voix, à l'aide d'une étude prudente et graduée on peut arriver à donner non seulement de la force et du développement à une voix qui était destinée à rester débile et insuffisante, mais encore, ce qui est bien précieux, une force nouvelle et un état florissant de santé à une poitrine primitivement délicate et faible. C'est surtout ici qu'il faut un maître habile, et que les conseils du médecin sont nécessaires.

A cette occasion nous citerons l'anecdote suivante, qui a été rapportée par M. le docteur Brouc : «M. Michelot, habile artiste du Théâtre-Français, était sujet pendant sa jeunesse à une petite toux qui revenait fréquemment, et donnait des craintes sérieuses pour sa santé. Aussi on ne comprenait pas, lorsqu'il entra dans la carrière théâtrale, qu'il pût la fournir de manière à mériter long-temps les palmes que sa jeune ambition convoitait avec ardeur. Quelle

que fût la vérité de ces présages, le jeune artiste ne s'en laissa point décourager. Seulement, guidé par les conseils de Monval et de Talma, il se garda bien de se livrer tout d'abord à des efforts fatigants : il accoutuma peu à peu la délicatesse de son appareil vocal aux longues tirades, aux périodes passionnées, à l'ampleur de son nécessaire pour être entendu des différents points d'une vaste salle. Sous l'influence de ces études prudentes et raisonnées, sa diction acquit une précision peu commune, sa voix se fortifia, devint à l'épreuve des fatigues vocales les plus rudes, et sa santé, qui d'abord avait éveillé des craintes légitimes, se consolida entièrement au bout d'un certain nombre d'années. »

Ainsi qu'on le voit, nous avions raison de considérer le chant et la déclamation comme une véritable gymnastique, comme un exercice partiel avantageux à la santé, et presque aussi important que les exercices du corps. On peut ajouter que la saine hygiène y trouve encore une sorte de gymnastique morale, car ils procurent un plaisir innocent en même temps qu'ils sont une occupation utile.

ÉPIZOOTIE D'ALLEMAGNE.

Nous avons déjà (p. 15) dit quelques mots de cette redoutable maladie, qui s'est manifestée récemment en Bohême, en Gallicie, en Moravie et dans la Basse-Autriche, où elle a exercé de cruels ravages sur la race bovine. Nous en avons reçu depuis des nouvelles plus précises.

Ce typhus a été apporté par les troupeaux de bœufs qui des steppes du midi de la Russie sont amenés dans les provinces de l'Est. Il règne à peu près habituellement dans cette race habitante des steppes, qui est presque sauvage, et sur laquelle son influence s'exerce avec peu d'intensité. Mais lorsqu'il se communique par contagion aux races domestiques, il devient plus terrible. On dirait que les bestiaux à demi sauvages des steppes y sont habitués et le supportent plus facilement, tandis que les animaux des autres contrées, surpris brusquement par la contagion, ne peuvent résister à son influence délétère. C'est ainsi que le corps de l'homme lui-même s'habitue peu à peu à l'action de certains poisons, qui finissent par ne plus pouvoir le détruire. C'est ainsi encore qu'à l'époque du choléra, on a vu mourir promptement de cette affreuse maladie des personnes qui, après avoir quitté une ville où l'épidémie régnait, y rentraient trop tôt après les derniers cas signalés ; le mal, qui n'avait plus de prise sur les habitants de la ville, dont la constitution s'y était faite, si l'on peut ainsi dire, s'emparait de ces malheureuses victimes, parce qu'il n'existait point d'harmonie entre leur manière d'être et les influences générales qui régnaient dans la localité qu'elles eussent mieux fait de ne point quitter momentanément. Ces remarques sont importantes, car nous devons saisir, partout où ils se présentent, les enseignements propres à nous guider dans la conservation de notre existence et de notre santé.

La race bovine des steppes, qui vit depuis un temps immémorial dans les plaines immenses comprises entre la mer Noire, la mer Caspienne et la rive droite de l'Oural, est complétement distincte de toutes les autres connues. La Russie s'approvisionne en partie avec le bétail des steppes, et tous les ans les villages traversés par les troupeaux sont frappés du typhus. La Prusse et l'Autriche, qui consomment aussi beaucoup d'animaux de la même provenance, ont depuis long-temps établi des espèces de lazarets où le bétail fait quarantaine pendant plusieurs jours. Or cette mesure, qui pouvait être considérée comme sage dans des temps où les théories étaient plus puissantes que

l'expérience, ne répond nullement à ce qu'on en attendait. En effet, souvent un animal qui n'a pas le typhus en passant la frontière en est frappé ultérieurement, comme d'une maladie à laquelle il est naturellement prédisposé. De là, la source de l'épizootie, qui ensuite se propage, et peut s'étendre très loin.

C'est principalement sous l'influence de l'élévation de la température que la maladie se manifeste, et c'est ordinairement vers le mois d'octobre qu'elle sévit avec le plus de force.

Puisque les lazarets et les quarantaines sont impuissants à empêcher la propagation du typhus contagieux de cette race de bestiaux, on doit se demander, dans l'intérêt de l'agriculture et des populations, s'il n'y aurait point un autre moyen d'atteindre le but qu'on se propose. Eh bien, en se laissant guider par l'observation, on voit que cette question n'est point inabordable. Ainsi, il paraît qu'en Hongrie le typhus dont il s'agit devient de moins en moins fréquent depuis que les défrichements s'y effectuent, depuis que la domesticité modifie la race errante et presque sauvage des steppes. Aussi un grand nombre de savants, et parmi eux M. Verheyen, professeur à l'école vétérinaire de Bruxelles, pensent-ils que les règles d'hygiène et une saine alimentation sont des mesures efficaces à introduire, et que le typhus cessera de se reproduire quand l'agriculture aura reçu le développement et les améliorations qu'elle réclame.

Il n'est point sans intérêt de rapprocher de ces faits et de ces opinions les faits plus curieux encore que nous avons rapportés dans nos feuilletons sur les causes de la peste en Egypte. Ici, des races entières d'animaux à demi-sauvages, c'est-à-dire mal nourries et mal abritées, qui portent en quelque sorte dans leur organisation les germes d'une maladie aussi funeste que la peste; là, une population vivant en opposition avec toutes les lois de l'hygiène, que la peste décime, et qui, on peut le dire, s'éteint graduellement.

On voit donc qu'au lieu d'élever des lazarets, il faut travailler à assainir les localités infectées par la maladie. Donnez à l'agriculture un grand et rapide développement, soumettez les bestiaux à une hygiène éclairée, et le typhus contagieux de la race bovine cessera de se montrer, de même que l'Europe sera bien mieux garantie de la peste par l'assainissement si désirable de l'Égypte que par tous les lazarets du monde.

Du reste, l'épizootie d'Allemagne paraît avoir diminué d'intensité. Elle n'a pénétré ni en Prusse, ni en Belgique, ainsi qu'on l'avait avancé par erreur. Elle ne menace nullement la France. Après des ravages assez considérables, elle a commencé depuis quelque temps à s'apaiser dans la Bessarabie et dans la Moravie. En Autriche, on est parvenu à l'étouffer presqu'à sa naissance au moyen de la massue, c'est-à-dire en assommant immédiatement toute bête malade ou suspecte. Voici quelles sont les mesures prises dans les régences d'Autriche : On a fermé les frontières, du côté des provinces russes, pour le transport des bêtes à cornes et leur provenance. En même temps, on surveille de très près les bêtes venant de l'étranger et entrées avant que les frontières eussent été fermées ; à la moindre atteinte on leur fait l'application de la massue. Ces mesures sont très sages; ce sont les seules qui puissent pour le moment avoir de l'efficacité. Mais malheureusement l'action de la massue est comparable à celle de la hache du sapeur-pompier faisant la part au feu : c'est une destruction. Il faut espérer que les progrès de l'agriculture et de l'hygiène permettront d'obtenir des résultats avantageux moins chèrement achetés.

———

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 2 MARS 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 9.

LA

MÉDECINE DOMESTIQUE

JOURNAL D'HYGIÈNE A L'USAGE DES GENS DU MONDE,

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA MÉDECINE DOMESTIQUE *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements, et 20 fr. pour l'étranger.— Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne.— S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA MÉDECINE DOMESTIQUE, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Des influences atmosphériques. — Des moyens de prévenir les crevasses du mamelon pendant l'allaitement, et de leur traitement quand elles sont formées.
FEUILLETON. — Lettre adressée au rédacteur.

DES INFLUENCES ATMOSPHÉRIQUES.

L'atmosphère, par l'inconstance de son état, présente des alternatives d'action très variées sur le corps humain. Tout en mettant à part en ce moment les maladies nombreuses qui reconnaissent facilement pour cause les changements plus ou moins brusques qui se manifestent dans le milieu qui nous fait vivre, on peut distinguer quelles sont les modifications qui, sans aller jusqu'à produire l'état morbide, dérangent cependant les conditions physiologiques de la santé, et préparent ces déviations de l'état normal qui constituent les maladies.

S'étonner de cette inconstance même, et croire qu'un état permanent de l'atmosphère éviterait à l'espèce humaine les dangers qu'elle peut craindre, serait un tort et une erreur. Nos organes se prêtent par leurs fonctions à ces vicissitudes d'actions contraires. Et que résulterait-il de l'uniformité de l'influence atmosphé-

FEUILLETON.

—

A M. le Rédacteur du journal LA MÉDECINE DOMESTIQUE.

Monsieur et honoré confrère,

C'est une pensée large et féconde que celle qui vous a inspiré l'idée de votre journal. Je l'ai appréciée ainsi dès l'origine, et j'y applaudis plus encore aujourd'hui que dans une série d'articles vous avez tracé le plan de l'édifice que vous projetez.

Comme je crois que nous envisageons l'un et l'autre la question sous le même aspect, je vous demande la permission de vous exposer mes idées ; et si, comme je l'espère, elles concordent avec les vôtres, je hasarderai une observation critique sur le titre de votre publication.

Bien des fois déjà les hommes les plus compétents ont exprimé le regret que l'étude des sciences naturelles n'occupât pas plus de place dans notre enseignement universitaire, et qu'elle fût à peu près exclusivement réservée pour les carrières spéciales. Or toutes les raisons qu'on a mises en avant pour agrandir en ce sens la sphère des connaissances de la jeunesse sont applicables sans exception à un certain ordre des connaissances médicales.

N'est-il pas étrange qu'un homme qui a reçu une éducation complète, qui souvent possède de saines notions de physique et de chimie, qui connaît ces grands résultats des études astronomiques sur la distance de la terre au soleil, sur le diamètre de cet astre, etc., ignore les premiers éléments de son organisation physique, les plus simples notions du jeu de ses organes ! Il ne sait pas si les muscles sont les agents des mouvements; il ignore si la sensibilité réside dans les nerfs :

rique sur les constitutions, sinon qu'elles contracteraient en définitive des prédispositions spéciales vers une affection quelconque, tandis que les changements dont nous parlons rétablissent d'une certaine façon l'équilibre dans la santé !

D'ailleurs, avec ces types de tempéraments particuliers que l'on admet, et ces dispositions individuelles étendues à l'infini, on comprend que les changements dans l'atmosphère rencontrent encore quelquefois leur utilité ; que telle circonstance météorologique convient à celui-ci, et telle autre à celui-là ; et que, parmi les gens d'un même pays, l'homme fort et bilieux par exemple se trouvera assez bien d'une température tiède et humide, tandis qu'un individu sanguin et disposé à diverses fluxions sera heureux dans un milieu un peu froid et sec.

Ainsi donc, quand on serait sûr de pouvoir éviter constamment l'influence des variations atmosphériques, on n'aurait pas acquis à sa santé le bénéfice que l'on croirait justement avoir mérité.

L'air agit sur le corps humain 1° par les excès de sa température, basse ou élevée ; 2° par son état hygrométrique, c'est-à-dire ses degrés de sécheresse ou d'humidité ; 3° par sa densité, 4° par son agitation, 5° par son état électrique. Ces diverses influences se combinent souvent entre elles, de manière à coïncider deux à deux, trois à trois. Ainsi la température est à la fois humide et chaude, froide et sèche, froide et humide, s'accompagne d'un état électrique plus ou moins sensible, d'une densité plus ou moins grande, d'une agitation venteuse plus ou moins forte.

Pour apprécier brièvement ces effets atmosphériques sur la santé, nous userons des divisions qui viennent d'être indiquées.

1° L'air sec et chaud exerce sur la peau, entre les limites de 15° à 25° au dessus de zéro, une légère irritation dont la perception est agréable ; il augmente, en général, l'activité des fonctions secrétoires ; mais il ne donne pas à la respiration tout l'aliment abondant que fournirait un air moins dilaté, moins raréfié. Aussi, lorsque sa température moyenne monte un peu plus, gêne-t-il beaucoup les personnes pléthoriques, dont la figure est alors vivement colorée, leurs veines étant gonflées, et qui éprouvent un sentiment d'oppression, de fatigue, ont de l'insomnie, de l'inappétence pour les aliments substantiels, souffrent de l'augmentation de la transpiration cutanée, et par contre de la rareté

---

car il donne ce nom à des parties essentiellement insensibles, aux tendons ; il ne connaît pas la différence de mission des artères et des veines, et s'il sait qu'il a des poumons, sans en connaître le nombre, il n'apprécie pas l'importance du rôle qu'ils jouent dans l'acte si essentiel qu'ils sont appelés à exécuter. On peut dire sans exagération que les gens du monde ignorent complétement les fonctions des principaux organes ; et pourtant est-il pour l'homme une étude plus intéressante, plus morale, que celle de lui-même ? En est-il une qui élève plus l'intelligence, qui rapproche davantage l'homme du Créateur ?

Singulier contraste ! Il n'est pas d'homme pour ainsi dire, quelque position sociale qu'il occupe, qui n'ait quelques notions de législation, au moins dans la mesure de ses intérêts ; celui dont l'éducation est plus élevée possède souvent des connaissances étendues sur cette matière : il sait son code ; enfin on rencontre fréquemment dans la société des hommes de fortune et de loisir qui ont pris leurs grades dans une faculté de droit sans avoir l'intention de jamais suivre la carrière du barreau, mais pour avoir un titre et pour être plus habiles dans la gestion de leurs affaires. Nous ne voyons rien d'analogue pour les connaissances médicales et dans l'intérêt de la santé...

Et pourtant, sans chercher à opposer ici la profession d'avocat à celle de médecin, quelle différence comme élément intellectuel dans les études de l'une et l'autre carrière ! Appliquée seulement à la gestion des intérêts matériels, quelle aride occupation pour l'esprit, quel triste aliment pour l'âme que l'étude du droit ! Et puis quel cercle restreint ! Pascal l'a dit en copiant Montaigne : « Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence : un méridien décide de la vérité !.... Les lois fondamentales changent, le droit a ses époques. Plaisante justice qu'une rivière ou une montagne

de la secrétion urinaire, dont l'émission est quelquefois douloureuse.

2° L'air froid et sec détermine sur la peau, qui sécrète moins, le resserrement, la rugosité granuleuse de son tissu connue sous le nom de *chair de poule*, puis sa décoloration et une diminution légère de sa sensibilité. Si l'humidité s'adjoint à l'une ou à l'autre de ces températures, on observe d'abord que par son union avec la chaleur elle rend celle-ci plus difficilement supportable, gêne davantage la respiration et la transpiration, ce qui la rend généralement peu favorable. Le froid humide augmente la faculté absorbante de la peau, en diminuant en même temps la transpiration. La respiration est moins gênée que dans le cas précédent; les urines sont plus abondantes, et les matières alvines quelquefois liquides, ce qui ne doit pas être attribué à une disposition inflammatoire des intestins. On attribue à tort au brouillard qui accompagne le froid humide un caractère irritant pour la peau, et notamment pour les yeux. Cette sensation de picotement vient de ce que dans cette circonstance, où l'air est saturé d'humidité, l'évaporation du fluide lacrymal en particulier qui humecte la surface de l'œil ne peut plus avoir lieu, et qu'il devient gênant et douloureux par son séjour et son accumulation.

La raréfaction ou dilatation de l'air donne cette sensation, opposée à la réalité, d'une certaine pesanteur au lieu de la légèreté qui en est la véritable conséquence, et peut coïncider avec chacun des états de température précédemment indiqués, ainsi que l'exprime la hauteur variable de la colonne barométrique, que l'on consulte en tout temps.

Toutefois c'est principalement avec la chaleur de l'été et avec un état hygrométrique assez marqué de l'air que cette dilatation se fait sentir, et qu'elle donne lieu à ces souffrances variées d'oppression, de suffocation, de bouffées de chaleur, d'expansion des fluides à la périphérie du corps. La raréfaction de l'air qui existe sur les montagnes et à mesure qu'on s'élève au dessus du niveau de la mer n'a pas d'effet bien sensible sur l'économie si l'on ne supporte pas son action d'une manière continue. Le savant Gay-Lussac, qui s'éleva en 1804 à la hauteur de 3600 toises avec un ballon, hauteur qui est la plus grande à laquelle l'homme soit parvenu, ne constate qu'une accélération du pouls et de la respiration. Si M. de Saussure, gravissant le Mont-Blanc, éprouva des

---

borne! Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. »

L'homme, au contraire, toujours le même sous une variété apparente, offre dans tous les climats, sous toutes les latitudes, un vaste champ à l'observateur; partout la science médicale peut trouver son application et faire sentir son utilité.

De cette ignorance absolue des choses médicales découlent pour l'homme du monde de graves inconvénients: d'abord il se prive d'une source abondante de jouissance et d'instruction; il s'expose à son insu à une foule de causes de maladies qu'il pourrait éviter s'il était plus instruit; dans quelques cas, il pourrait porter secours à son semblable; le bon sens, éclairé par une notion générale de la circulation, pourrait guider son doigt, et, le plaçant entre la blessure d'une artère et le cœur, lui ferait suspendre une hémorrhagie qui aurait pu devenir mortelle.

Il n'est pas jusqu'aux œuvres de l'imagination où la lacune que je signale ne se fasse sentir et expose souvent les écrivains au ridicule. Il est en effet très ordinaire que des auteurs, des orateurs, empruntent aux sciences naturelles et souvent aux sciences médicales des comparaisons qui sont presque toujours boiteuses. Un vieillard fort instruit, de mes bons amis, a donné, il y a long-temps, dans un journal d'éducation que rédigeait alors M. Guizot, une série d'articles sur l'étude de l'histoire naturelle, et dans l'un d'eux il fait très spirituellement le procès à plusieurs de nos plus célèbres écrivains français (Voltaire, Lebrun, Delille, Lantier, etc.), pour avoir emprunté à l'histoire naturelle des expressions ou des comparaisons dont ils ne soupçonnaient pas la valeur, et avoir ainsi écrit des phrases souverainement ridicules. Les anciens, nos modèles sur tant de points, le sont encore en cela: ils ne se hasardaient pas à employer les termes de quelque science qu'ils ne s'en fussent rendus maîtres. Homère et Vir-

accidents plus marqués, il faut considérer que la marche ascensive, et la fatigue spéciale qui en résulte, peuvent rendre compte de la différence des résultats.

Les vicissitudes du froid à la chaleur et de la chaleur au froid sont des causes d'accidents morbides fréquents, et au moins de modifications très marquées dans l'état normal.

On considère le changement subit du chaud au froid comme plus dangereux dans ses effets que le changement en sens inverse, c'est-à-dire du froid à la chaleur.

Le premier changement détermine 1° une irritation spasmodique qui réveille des douleurs dans les parties faibles, et chacun a la conscience de son point vulnérable : « *raro quisquam habet partem non male habentem* » (il est rare qu'on n'ait pas une partie mal disposée), dit Hippocrate. 2° Il occasionne des répercussions variées, des métastases, c'est-à-dire des transpositions plus ou moins graves de plusieurs effets morbides existants, puis des congestions inflammatoires et apoplectiques.

On doit au second changement l'expansion brusque des fluides à l'extérieur, et leur extravasation dans les tissus superficiels. De là des érysipèles, des engelures, et plus sérieusement des suffocations, des congestions pulmonaires, des défaillances, etc.

L'air agité par les vents donne lieu, quand il coïncide avec une température modérée, à des refroidissements d'autant plus vifs et dangereux, que l'évaporation des produits de la transpiration cutanée est plus rapide. Surviennent alors des catarrhes pulmonaires, des angines, et des douleurs chez les rhumatisants.

Il ne faut pas faire dépendre de l'action de la température atmosphérique ces sensations de chaleur ou de frisson que l'on éprouve accidentellement au début des maladies aiguës et des accès fébriles. Ces phénomènes dépendent de la production plus ou moins grande du calorique qui traverse nos organes, et dont les sources appartiennent à l'économie animale, et font partie de l'existence essentiellement.

En effet, la température appréciable du corps ne varie pas sensiblement dans toute l'espèce humaine observée sur l'habitant du climat de Surinam et sur celui des glaces du pôle, c'est-à-dire à travers 100° de l'échelle thermométrique ; elle est toujours de 35 à 36° centigrades.

Ces considérations me semblent impliquer en elles-mêmes les moyens de détourner ou de s'approprier ce qu'il y a de dangereux ou d'u-

---

gile étaient instruits dans les sciences naturelles, et leurs erreurs sous ce rapport sont celles du temps. Je termine, et peut-être ai-je tardé beaucoup à le faire ; mais je tenais à démontrer aux personnes de la société l'utilité directe et indirecte qu'elles trouveraient à posséder *une certaine instruction médicale.*

Ceci posé, j'arrive à mon observation critique, et par cela que je crois trouver une parfaite analogie entre nos manières de voir, par cela même je m'élève contre le titre que vous avez choisi qui vous fait *autre et plus petit que vous ne voulez être.*

Ces mots : Médecine domestique, ont d'abord l'inconvénient de classer votre journal avec des ouvrages dont vous désapprouvez la pensée première, et avec lesquels il ne doit offrir aucune analogie. Vous n'avez pas l'intention de faire aux personnes de la société le funeste don de *l'art de se traiter soi-même ;* vous êtes, avec tous les bons esprits, d'avis que c'est au grand préjudice de la santé que les personnes étrangères à l'art de guérir veulent l'exercer, et ce point est tellement important, qu'aux excellentes considérations que vous avez fait valoir je me permettrai d'ajouter deux exemples : Pour le premier je ferai remarquer l'hésitation, l'incertitude qu'éprouve souvent le praticien le plus instruit, le plus expérimenté, le plus consciencieux, sur le choix des moyens qu'il doit employer ; et pourtant c'est à l'étude, à l'observation des maladies, qu'il a consacré toute sa vie, ses veilles, son intelligence. Pour second exemple je dirai que l'exercice de la médecine demande de la pratique, et une pratique suivie, et en preuve je citerai ces médecins dont la carrière est surtout vouée à l'étude, aux recherches d'érudition, à la lecture, à l'enseignement, et qui, pour des cas de pratique un peu importants, n'hésitent pas à réclamer l'avis d'un confrère plus praticien, fût-il leur inférieur dans la hiérarchie scientifique. Et

tile dans ces influences mobiles de l'atmosphère; et, si l'on parvient en effet à ces résultats, on utilise l'hygiène, c'est-à-dire cette médecine préventive, de laquelle un des grands maîtres de l'antiquité disait avec bonheur : « *Summa medicina non uti medicamentis* », la haute médecine est celle qui peut négliger les médicaments.

Docteur Eug. B.

DES MOYENS
DE PRÉVENIR
LES CREVASSES DU MAMELON
PENDANT L'ALLAITEMENT,
Et de leur traitement quand elles sont formées,

Par le docteur G. RICHELOT.

4e ARTICLE.

TRAITEMENT PRÉVENTIF DES CREVASSES DU MAMELON.

Le traitement préventif des crevasses du sein peut se diviser en deux périodes. La première comprend les soins qu'on doit prendre vers la fin de la grossesse; la seconde, les précautions dont il convient d'entourer la nouvelle accouchée dans tout ce qui concerne l'allaitement.

Autrefois on attachait beaucoup d'importance à préparer, à allonger les mamelons; on les *travaillait*, c'était le mot consacré, pendant un mois, six semaines ou deux mois, avant l'accouchement. Pour former les bouts, on employait la succion exercée par une femme, par un petit chien; celle que l'on produisait au moyen de divers instruments, tels qu'un suçoir en verre ou en toute autre substance, une pipe, une ventouse à pompe, etc., etc.; des étuis en buis, en ivoire, en cire, en divers métaux, en gomme élastique, que l'on appliquait sur l'extrémité du sein, afin que le mamelon fût forcé de se loger dans leur cavité, et qu'on appelait des *mamelonnières* ou des *bouts pour les seins*. On allait même jusqu'à placer sur le mamelon des dés à coudre. On avait aussi pour pratique de serrer la base du mamelon au moyen d'un anneau de cire jaune, qui était destiné à tenir cet organe constamment allongé.

L'anneau de cire jaune est inapplicable chez la plupart des femmes, et principalement chez celles qui, d'après les anciennes idées, devraient en avoir le plus besoin, c'est-à-dire chez celles qui n'ont pas de bouts. C'est un moyen tout à fait nul, et dont le moindre inconvénient est d'être impraticable ou inutile.

Les mamelonnières ou bouts pour les seins, et surtout les dés à coudre, ne peuvent faire que

---

cela ressort tellement de la nature des choses, qu'il est des pays où l'investiture médicale a deux degrés: un premier qui confère le grade, c'est un simple titre; et un deuxième qui donne le droit d'exercer, ce qui est fort raisonnable.

C'est donc *hors le cas de maladie* que vous voulez parler de médecine avec l'homme du monde; vous voulez lui donner des notions générales de notre belle science, vous voulez lui enseigner assez de médecine pour qu'il connaisse son ignorance et qu'il apprécie le danger qu'il y aurait pour lui à agir; vous ne voulez pas entretenir les gens du monde de l'art de guérir au point de vue de la fluxion de poitrine ou d'une fracture, mais de la médecine dans toute l'ampleur de l'expression, dans toute la hauteur de sa mission, de la médecine dont les observations et les prescriptions s'imposent à tous les actes de la vie, de la médecine qui s'occupe de l'être humain avant sa naissance, qui le suit pendant toute la durée de son existence, et qui s'occupe encore de lui après sa mort pour que sa dépouille mortelle ne nuise pas aux survivants; de la médecine qui prévient, éloigne, neutralise les causes de maladies. C'est une sorte de providence médicale que vous voulez créer au profit de vos lecteurs; vous voulez vous constituer l'Esculape de la société, dans le sens large, mythologique, de l'expression. Mais, s'il en est ainsi, vous abandonnerez souvent le foyer domestique; et s'il est vrai que vous ayez à donner à la mère de famille de nombreux conseils qui justifieraient votre titre, plus souvent encore vous parlerez au père pour la salubrité de son habitation, pour l'éducation physique de ses enfants, pour le choix d'une profession, etc. Vous parlerez au maire dans l'intérêt de sa commune; à l'administrateur, au curé (1), aux chefs de

(1) J'assistais, il y a une vingtaine d'années, à une séance

du mal. Insuffisants pour former le mamelon, ils donnent lieu à des érysipèles de cet organe et de son aréole ; ils exercent une pression douloureuse sur la mamelle, et la disposent aux inflammations. On s'était imaginé qu'en préservant le mamelon du contact des vêtements, ils diminuaient sa tendance à être irrité. C'était une erreur : plus une partie est exposée à l'air et aux frottements, plus sa sensibilité s'émousse et moins elle est irritable.

L'emploi des ventouses et des suçoirs n'était pas plus avantageux. La ventouse, en particulier, contond le sein et cause beaucoup de douleur. En général, tous ces moyens mécaniques ne peuvent avoir pour résultat, au bout d'un certain temps, que de rendre le mamelon fort douloureux.

Il y avait autrefois en France, et il y a encore maintenant en Angleterre et en Allemagne, des femmes faisant métier de téter les dames enceintes vers la fin de la grossesse pour leur former les bouts. Cette pratique n'est point sans avantage. Elle habitue le mamelon à la succion, de sorte qu'au moment de l'allaitement sa sensibilité est moins vive. Mais il ne faudrait pas croire que ce moyen puisse suffire à lui seul pour prévenir les crevasses : il ne peut que rendre la douleur moins intense. En outre, on est porté à se demander s'il est bien sans inconvénients de sucer, de stimuler ainsi les mamelles pendant la grossesse, et d'y déterminer la formation du lait avant l'époque naturelle. D'ailleurs, qui peut répondre que la femme à laquelle on a recours est parfaitement saine?

Quant à la succion exercée par un jeune chien, c'est un moyen repoussant. J'indiquerai bientôt le moyen le plus simple et le plus convenable pour allonger et préparer les mamelons.

Une pratique bien meilleure était celle qui consistait à faire fréquemment sur le mamelon et sur l'aréole, pendant les derniers mois de la grossesse, des frictions ou des lotions avec des liquides salés, toniques, astringents, pour fortifier la peau du mamelon et en émousser la sensibilité. Il est à regretter que cet usage soit tombé en désuétude. C'est ainsi que l'esprit humain oscille entre les extrêmes. Nos devanciers s'occupaient trop de la préparation des seins avant l'accouchement ; nous ne nous en occupons pas assez.

Rien n'est plus simple que le traitement préventif des crevasses dans sa première période, c'est-à-dire avant l'accouchement. Il est tout entier dans les deux indications suivantes : en-

---

ces industries qui, dévorant aujourd'hui les populations comme autrefois la peste et la petite vérole, n'ont fait que déplacer la mortalité, au législateur pour les grandes questions de quarantaine, etc., etc.: car la médecine a le droit et le devoir de s'immiscer à toutes ces questions, et l'administration publique ou privée a mille points de contact avec elle (1). Dans tous ces cas vous serez donc placé dans l'alternative ou de manquer à votre titre ou de faillir à votre mission. Je sais bien que vous n'hésiterez pas, qu'en présence de la riche moisson qui se présentera devant vous, vous ne vous condamnerez pas à l'impuissance ; mais c'est alors qu'il sera vraiment regrettable qu'un intitulé bien approprié ne donne pas, à la première vue, l'idée de l'importance de votre œuvre. Peut-être pour conclure aurais-je dû vous proposer un titre nouveau, mais ma lettre est déjà bien longue.....; et puis, je le confesse, j'y ai pensé..., j'ai cherché...., et je n'ai pas encore trouvé.

Docteur J.-F. PAYEN.

Paris, 17 février.

---

de la chambre des députés. M. Charles Dupin traita la question de l'éducation dans les séminaires. L'opinion de l'orateur soulevait beaucoup d'opposition; mais celle-ci éclata surtout lorsque, énumérant les sciences dont il aurait voulu que les jeunes séminaristes reçussent des notions, il mentionna la physique. Les exclamations, les rires, l'interrompirent... « Oui, messieurs, reprit avec un spirituel à-propos le savant académicien, de la physique aux curés de campagne, *ne fût-ce que pour leur apprendre à ne pas faire sonner les cloches pendant l'orage.* »

1) N'est-ce pas un curieux témoignage de l'influence de la médecine sur la législation que cette ancienne loi du royaume de Naples, qui enjoignait aux juges de tempérer la pénalité lorsque le crime sur lequel ils étaient appelés à statuer avait été commis pendant que le Siroco soufflait (vent du S.-E. qui incommode beaucoup les Napolitains)?

durcir et fortifier la peau du mamelon, habituer graduellement cet organe à être tiraillé. Il est évident que ces soins ne peuvent être utiles que chez les femmes qui n'ont point encore été nourrices.

Pour remplir la première indication, il faut, pendant les deux derniers mois de la grossesse, faire de fréquentes lotions sur le mamelon et son aréole avec de l'eau fraîche fortement salée; faire prendre souvent au mamelon de véritables bains d'eau salée. Rien de plus.

On satisfait à la seconde indication en exerçant tous les matins et tous les soirs, pendant un mois ou deux, une succion fort douce sur le mamelon au moyen d'une de ces petites bouteilles en verre blanc et mince, à goulot long et étroit, connues chez les pharmaciens sous le nom de *fioles à looch.* On choisit une fiole dont l'orifice ne présente aucune aspérité qui puisse blesser le sein; on a soin que le goulot ne soit pas trop étroit, ce qui rendrait la succion douloureuse; plus le ventre de la fiole est grand, plus la succion est forte, de sorte qu'on peut augmenter graduellement l'action exercée sur le mamelon. On remplit la fiole d'eau très chaude, avec beaucoup de précaution, afin de ne pas la fêler; quand ses parois sont bien échauffées, on rejette cette eau, puis l'on applique l'extrémité du goulot sur le mamelon; à mesure que la bouteille se refroidit et que l'air qu'elle renferme se condense, le mamelon, qui est soumis ainsi à une véritable succion très douce et très graduée, s'introduit dans le goulot et s'allonge sans qu'il en résulte une douleur notable. On peut rendre l'aspiration plus énergique en appliquant sur la fiole des linges imbibés d'eau froide. Une précaution à prendre dans cette opération, c'est de ne pas appliquer la bouteille à un degré de température tel qu'il puisse en résulter une brûlure. On doit l'essayer sur sa joue avant de le placer sur le sein. Nous verrons bientôt que cet appareil fort simple est extrêmement utile aussi pour dégorger sans douleur les mamelles trop pleines de lait, atteintes ou non de crevasses.

Après tout ce qui précède, je n'ai pas besoin de dire que ce n'est point pour déterminer l'allongement, le développement du mamelon, que je conseille l'emploi de la fiole à looch. Si cet organe ne se développe pas sous l'influence de l'évolution naturelle qui est un des effets de la grossesse, ce ne sont point les moyens mécaniques dont nous pouvons disposer qui amèneront ce phénomène. Nous ne pouvons jamais produire qu'un allongement momentané. L'usage de la fiole a pour objet de soumettre le mamelon à des tiraillements d'abord très doux, puis de plus en plus forts, et de le préparer ainsi à supporter moins péniblement la succion de l'enfant. C'est sans contredit le seul moyen d'atteindre le but sans le dépasser; mais il faut qu'il soit employé avec discernement et persévérance, sous la direction d'un médecin éclairé.

La seconde période, la période la plus importante du traitement préventif des crevasses, comprend, ai-je dit, les précautions et les soins dont il faut entourer la nouvelle accouchée pour tout ce qui regarde l'allaitement. C'est alors surtout que le besoin d'un guide habile et expérimenté se fait sentir.

On conseillait autrefois d'attendre la montée du lait pour présenter le sein à l'enfant. C'était la plus grande faute qu'on pût commettre, et l'on devait donner naissance ainsi à des crevasses dans beaucoup de cas où il eût été bien facile de les éviter. Après l'accouchement, il importe de laisser à la mère le temps de se reposer. Elle a besoin de rester sans mouvements fatigants pendant huit, dix, et même douze heures. Mais après ce laps de temps il convient d'approcher l'enfant sans autre délai et de le faire téter. En agissant ainsi, on offre à l'enfant un sein qui n'est point encore distendu; dont la peau, jouissant de toute sa mobilité, peut fa-

cilement suivre le mamelon dans la bouche du nourrisson. La mère, le sein et l'enfant, s'habituent peu à peu à la fonction de l'allaitement, qu'ils accomplissent ensuite de mieux en mieux.

Si l'enfant a le *filet*, ce qui serait très commun, à en croire les sages-femmes, les garde-malades et les nourrices, et ce qui, en réalité, est excessivement rare, on fait pratiquer l'opération nécessaire par un homme de l'art; s'il est faible, on a recours à tous les moyens capables de le fortifier, et on l'aide dans la fonction de téter en appliquant préalablement la fiole à looch chaque fois qu'on se dispose à lui donner le sein.

Il arrive quelquefois que, pour une cause ou pour une autre, l'enfant n'a pas pu ou n'a pas voulu téter avant la montée du lait. Faut-il alors, comme on l'a conseillé, attendre que le gonflement énorme des mamelles se soit dissipé au moins en partie, pour rapprocher l'enfant du sein ? A quoi bon exposer la mère à tous les dangers et à toutes les souffrances de cet état de distension, puisque nous avons un moyen si simple et si facile de dégorger les mamelles ? Il suffit d'appliquer la fiole à looch immédiatement avant l'enfant. Le sein est rendu moins dur par l'évacuation du lait; le mamelon, allongé momentanément, devient plus facile à prendre, le lait coule presque de lui-même, et l'enfant ne tarde pas à fonctionner régulièrement. C'est une pratique qu'on doit toujours suivre quand les seins se remplissent outre mesure, ce qui est le plus ordinaire au début de l'allaitement.

Malgré les précautions les mieux entendues, le début d'un premier allaitement est le plus souvent douloureux. La succion exercée par l'enfant est énergique; la sensibilité du mamelon en est exaspérée, et si la douleur n'est pas calmée par des moyens convenables, il finit par s'enflammer et par s'entourer d'excoriations ou de crevasses. En pareil cas il faut rechercher si la production d'une douleur si vive n'est pas produite par des succions trop souvent répétées; un enfant nouveau-né ne doit guère téter que toutes les deux heures, et l'on peut augmenter l'intervalle en lui donnant à boire, afin de donner aux mamelons de sa mère le temps de se remettre. Le meilleur moyen de diminuer la souffrance et de fortifier la peau du mamelon dans ces circonstances, c'est de baigner ce dernier, toutes les fois que l'enfant quitte le sein, pendant dix, quinze et même vingt minutes, dans la solution suivante, au moyen d'un verre à liqueur dont on coiffe l'extrémité de la mamelle : Borax, 4 grammes; eau, 90 grammes; alcool, 15 grammes.

Ainsi, pour nous résumer, on préviendra presqu'à coup sûr la formation des crevasses du sein à l'aide de moyens qu'on peut formuler ainsi : Pendant les deux derniers mois de la grossesse, plusieurs fois chaque jour, baigner les mamelons dans de l'eau fraîche fortement salée et appliquer la fiole à looch sur les deux mamelles. Après l'accouchement, éviter de donner le sein à l'enfant dans un état de distension, faire cesser cette distension au moyen de la fiole à looch, combattre la sensibilité morbide du mamelon avec la solution de borax alcoolisée; éloigner les repas du nourrisson, s'il est nécessaire, pour donner à la mère le temps de reposer ses mamelles; enfin mettre l'enfant dans les conditions les plus normales pour l'accomplissement de la succion du sein de sa mère.

Que de souffrances, que de chagrins on évitera en se laissant guider par des préceptes si simples, et qui cependant ont besoin d'être exécutés avec intelligence et discernement ! Mais enfin je suppose qu'on n'ait pas pu prévenir la formation des crevasses, que faut-il faire pour les guérir ?

(*La fin à un prochain numéro.*)

Imprimerie de GUIRAUDET et OUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 9 MARS 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 10.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements, et 20 fr. pour l'étranger. — Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Nouveau moyen pour l'éducation physique des enfants nouveau-nés. — De l'introduction du chant et de la déclamation dans l'éducation physique des enfants. — Jeune militaire presque mort de froid. — Généralités sur l'hygiène. FEUILLETON. — Changement de nom du journal. — Patronage et asyle pour les aliénées indigentes.

NOUVEAU MOYEN POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE DES ENFANTS NOUVEAU-NÉS.

On proteste encore, et avec raison, contre l'emmaillottement exagéré que l'on fait subir aux enfants nouveau-nés. L'auteur de l'*Emile*, en rappelant les mères au devoir généralement indiqué par la nature de nourrir elles-mêmes leurs enfants, disait que cette habitude du maillot avait pris sa source dans l'abandon des enfants à des soins mercenaires : « Sans doute, pensait-il, il est plus commode de priver de la liberté de ses mouvements l'enfant que, sans cette dure précaution, on serait tenu de surveiller assidûment; alors on l'abandonne dans son berceau avec la certitude de son immobilité captive, et la nourrice, trop peu soucieuse, va se livrer à ses occupations plus ou moins personnelles et variées. »

L'énumération des inconvénients du maillot

FEUILLETON.

CHANGEMENT DE NOM DU JOURNAL.

Ce n'est point une chose sans difficulté et sans importance que le choix du titre à placer en tête d'un journal. Trop de personnes jugent une publication par son titre seul.

Une mission immense et toute bienfaisante se présentait à remplir, dans notre époque de fermentation où l'on s'occupe de tout, où tout a son drapeau et sa tribune, excepté la santé humaine. Il s'agissait d'éclairer les hommes du monde sur toutes les questions, à peu près inconnues d'eux, qui concernent ce qu'ils ont de plus cher, la conservation de la santé, de la vie, le bien-être de la famille ! Quel nom donner au journal chargé d'une telle mission ? Où trouver une formule qui exprimât tant de choses ?

Les sujets, en effet, qui rentrent dans le cadre de notre journal, sont innombrables; les matériaux dont il doit disposer se renouvellent sans cesse; la source à laquelle il doit puiser pour son alimentation est inépuisable. Car représentez-vous l'homme vivant en société : s'il est sage, s'il est éclairé, il doit, par la force de son génie et de l'association, faire concourir la nature entière à l'entretien de sa vie, à la conservation de sa santé, à son bien-être et à celui des siens, à son bonheur.

Les rédacteurs de ce journal, après de longues recherches, restèrent convaincus de l'impossibilité de trouver un titre assez heureux pour embrasser, comme une définition vaste et concise, tout le plan qu'ils s'étaient tracé, et dont nous avons donné l'esquisse à nos lecteurs dans une série d'articles.

Ne pouvant aborder de front la difficulté, ils cherchèrent à la tourner. Ils adoptèrent un titre simple et

est facile à rappeler, et cependant, depuis les récriminations légitimes qu'on lui adressait au siècle dernier, les choses se sont de beaucoup améliorées. L'emmaillottement comprenait alors la totalité de ce petit être duquel Jean-Jacques disait avec tristesse « qu'il semblait qu'on avait peur qu'il n'eût l'air d'être en vie ». En effet, ses bras, comme ses membres inférieurs, subissaient les mêmes entraves. Outre les langes qui s'emparaient de l'enfant à partir du moignon des épaules, on avait à joindre à la constriction qu'ils opéraient celle de bandes roulées tout autour du corps, et la tête était maintenue par cet appareil appelé la têtière, qui, passant sur son sommet, allait se fixer des deux côtés du cou.

On pouvait donc alors exagérer aussi les dangers qu'on soupçonnait dériver de cette pratique; un médecin du temps attribuait au maillot la série des maladies ordinaires du premier âge, et, avec elle, une foule d'accidents qui entravent l'éducation physique des jeunes enfants, l'augmentation des besoins d'excrétion, les inflammations glanduleuses, les éruptions cutanées, et de plus graves dérangements.

D'une manière générale, et actuellement encore, bien que l'emmaillottement soit plus simple, qu'il laisse les membres supérieurs à peu près libres, qu'il s'oppose moins à la dilatation alternative de la poitrine et du ventre, deux effets nécessaires à la respiration, on peut lui reprocher 1° d'être pour la jeune mère d'une application difficile et laborieuse; que de fois, en effet, ne voit-on pas se troubler, aux cris de l'impatience ou aux efforts de la résistance de son enfant, une jeune femme qui craint de mal fixer une épingle, de trop serrer un lange, de tenir dans une attitude trop fatigante par sa durée cet être faible qui n'a pour toute expression de ses sensations que des pleurs à montrer! 2° Pour l'enfant, le maillot n'est pas seulement une entrave à ses mouvements, une sorte d'appareil orthopédique inutile à des formes normales, et qui gêne, au contraire, par la continuité de son action extensive, cette attitude de flexion modérée si naturelle aux membres durant le sommeil; mais il retient encore l'humidité, il occasionne le refroidissement, appelle un réveil fréquent, fatigue toujours par son renouvellement, détruit indirectement l'ordre et la régularité des fonctions de l'alimentation, et dérange cette corrélation physiologique avantageuse, en vertu de laquelle, abandonnés l'un et l'autre aux influences normales de leurs besoins, la mère et l'enfant dorment et veillent

---

modeste, La Médecine domestique. C'était une dénomination déjà connue du public. En annonçant la médecine *domestique*, ils voulaient indiquer qu'il ne s'agissait point de la médecine qui décrit les maladies, de la médecine qui guérit, et qui ne peut être exercée que par le médecin, mais bien seulement de la médecine du foyer domestique, c'est-à-dire de celle qui apprend à donner une bonne constitution et une bonne santé aux hommes et à prévenir les maladies. Puis, donnant une grande extension à cette pensée première, ils exposèrent au public comment ils comptaient rattacher à ce titre, trop circonscrit sans aucun doute, toutes les notions susceptibles de concourir à l'amélioration de la santé humaine.

Or ce titre, *la Médecine domestique*, a blessé plusieurs médecins qui ont cru que notre journal était destiné à initier les gens du monde à l'art de guérir, ce que nous considérons nous-mêmes comme une folie et presque comme un crime; il a effrayé plusieurs personnes de la société, qui ont craint d'y trouver des descriptions affligeantes de maladies; effroi légitime, qui est à nos yeux l'expression d'un progrès réel.

Il fallait donc changer notre titre.

La lettre que M. le docteur Payen nous a fait l'honneur de nous adresser, et que nous nous sommes empressés de mettre sous les yeux de nos lecteurs, n'a pu que porter une nouvelle conviction dans nos esprits en nous démontrant, ce que nous avions déjà vivement senti, que ce titre était insuffisant pour rendre notre pensée. Heureux d'ailleurs de l'approbation d'un médecin aussi expérimenté et aussi honorable, nous avons considéré comme un devoir de nous rendre à des raisons si vraies et si bien exprimées.

Quelle est l'intention finale du journal que nous publions? C'est de concourir au bonheur de nos semblables en leur offrant les moyens de s'assurer la meil-

ensemble et profitent concurremment du mutuel progrès de leur santé individuelle.

En vue de ces circonstances défavorables que présente l'emmaillottement, je proposerai aux jeunes mères qui se dévouent à nourrir à la ville le moyen que je vais décrire.

Dans un berceau ordinaire qui aurait la longueur d'un mètre et la largeur de $0^m,70$, on établit une barcelonnette en bois léger portant deux anses à ses extrémités, ayant la forme du berceau qui la contient, et présentant sur lui une réduction de 5 centimètres dans toutes ses proportions, ce qui donne un espace libre entre ses parois et celles du berceau pour les couvertures qui la bordent. On l'emplit alors d'un son préalablement débarrassé de son humidité et de ses particules étrangères par l'action du feu, dans des vases de terre. L'enfant, vêtu comme d'ordinaire jusqu'à la ceinture, la tête posée sur son oreiller, y étendra ses membres inférieurs, qui peuvent sans inconvénients être couverts par un ou deux centimètres de son, ou reposer à nu sur cette couche, étant d'ailleurs recouverts de draps.

Une température très douce et appréciable à la main est entretenue dans le son par des boules d'eau chaude incessamment renouvelées que l'on dépose au fond de la barcelonnette, ou que l'on retire, si le milieu est suffisamment chaud, pour éviter que l'enfant ne les rencontre.

Plusieurs peaux d'agneaux unies par couture, ou plus simplement de petites couvertures de laine, forment un vêtement chaud dont on enveloppe l'enfant avec ou sans ses couches, chaque fois qu'on le relève pour les différents besoins qui se présentent, de l'allaitement, de ses petites toilettes et de ses distractions.

Vivant ainsi dans ce milieu tiède et sec qui absorbe immédiatement les urines et les matières alvines dans un pelotonnement que sa pesanteur entraîne loin de lui, pouvant, entouré de ses couches et de sa peau d'agneau, être transporté facilement et proprement de son berceau au sein de sa mère ou aux bras de sa bonne, pour aller jouir du soleil, de ses promenades et du bienfait de ses distractions en plein air, l'enfant profite ainsi d'un sommeil qui n'est pas interrompu par les causes ordinaires; bénéfice gagné par sa mère, car la privation du sommeil est un obstacle à la continuation du dévoûment maternel. Il profite encore du bien-être résultant de l'absence de l'humidité, du froid, des plis et de la dureté des langes.

L'épreuve de quelques faits heureux à l'ap-

---

leure santé possible. Tout dans notre œuvre converge vers cette chose si précieuse, si désirable, et pourtant si souvent compromise par les erreurs du monde, la Santé. Que nous enseignions les lois sacrées de l'hygiène privée et de l'hygiène publique, que nous apprenions à l'homme du monde à connaître ses organes et leur jeu admirable, que nous décrivions tous les soins dont on doit entourer les malades, que nous combattions les préjugés, les erreurs et le charlatanisme, que nous abordions les questions relatives aux institutions médicales, que nous stimulions la charité publique pour l'amélioration physique et morale des classes pauvres, etc., etc., etc., c'est toujours en vue de la santé humaine. Notre journal est donc, à proprement parler, le Journal de la Santé.

La Santé, c'est un des éléments de la grande question du bonheur de l'homme sur la terre; c'est la partie principale du problème, la plus grande, la première de toutes : c'est celle qui nous appartient à nous, médecins. C'est à la santé de ses semblables que le médecin a consacré son temps, ses études, son travail, son intelligence, non pas seulement pour guérir leurs maladies, ce n'est là qu'une partie de sa noble mission, mais aussi pour leur assurer un développement sain, vigoureux et régulier, et une existence où les douleurs physiques soient aussi rares que possible.

Nous pensons donc qu'en donnant à notre journal ce nom : La Santé, nous respectons toutes les susceptibilités, et nous rendons, autant qu'il est en nous, la pensée qui nous dirige. Ce mot, il est vrai, ne décrit rien, mais il embrasse tout ce qui rentre dans notre cadre.

Ainsi, à partir de ce jour, le journal *la Médecine domestique* s'appellera La Santé, *journal d'hygiène publique et privée à l'usage des gens du monde.*

pui de ce moyen en autorise et la proposition et l'essai. On ne peut lui refuser une certaine simplicité d'application et une innocuité évidente qui, encourageant les efforts, empêcherait certainement de regretter ultérieurement les tentatives non poursuivies faute d'un succès, selon moi, d'ailleurs facile à obtenir.

Docteur Eug. B.

DE L'INTRODUCTION DU CHANT ET DE LA DÉCLAMATION

Dans l'éducation physique des enfants.

Nous avons fait connaître (p. 60) les avantages physiques de l'usage bien dirigé du chant et de la déclamation. Ces avantages se font sentir à toutes les époques de la vie; mais c'est surtout dans le jeune âge, alors que les organes sont en voie de se former et que la constitution peut être plus profondément modifiée, que ces exercices partiels ont une heureuse influence. Il est évident que, si tout homme a intérêt à fortifier ses organes respiratoires, et par suite sa constitution tout entière, on doit rechercher principalement de tels résultats dans la période de la vie où le corps se développe, c'est-à-dire dans celle où il importe de ne rien négliger pour jeter les fondements d'une santé robuste.

C'est ainsi qu'en Prusse, dans les écoles primaires, l'étude du chant est considérée comme une partie essentielle de l'éducation des enfants. La même idée se retrouve en Amérique : dans l'hôpital élevé à Philadelphie par la générosité du banquier Girard, et où se fait l'éducation d'un grand nombre d'orphelins, le chant est un des éléments de la méthode d'enseignement primaire. A Paris, les enfants qu'on instruit dans les écoles publiques exécutent la plupart de leurs déplacements en commun au bruit de leurs propres chants et en mesure.

On voit que les résultats heureux de l'exercice raisonné de la voix sur le développement de la cavité thoracique et sur la santé générale n'ont échappé ni aux penseurs allemands ni aux philanthropes américains. Nous les avons imités, et chez nous l'étude du chant tend peut-être à se répandre un peu plus qu'autrefois dans les classes inférieures. Mais il y a encore beaucoup à faire dans ce sens.

Les Anglais, qui excellent à élever les bestiaux, ont fait une remarque qui rentre parfaitement dans le sujet que nous traitons en ce moment. Lorsqu'ils veulent avoir de beaux élè-

---

PATRONAGE ET ASYLE
POUR LES ALIÉNÉES INDIGENTES

Sortant guéries de l'hospice de la Salpêtrière.

« Venir officieusement en aide aux femmes indigentes qui ont été atteintes d'aliénation mentale, leur donner un appui moral lorsqu'elles le réclament, tel est le but principal de l'œuvre. Que deviennent, en effet, les convalescents d'aliénation mentale à leur sortie des hôpitaux, et quelles sont les dispositions de la société à leur égard?

» Dans la généralité des cas, ces infortunés, d'une raison encore vacillante, d'une sensibilité avivée ou affaiblie, passant, sans transition préparatoire, d'un état de dépendance à une liberté entière, se trouvent aux prises avec la misère et toutes les causes qui ont provoqué leur délire. Comment pourront-ils résister au milieu d'une société qui, ne croyant pas à la guérison de la folie, ou du moins la regardant comme incomplète et la rechute comme imminente, redoute leur présence et leur refuse son appui? Pour comble de malheur, dans les familles même de ces convalescents, à toutes ces craintes viennent s'ajouter des irritations et quelquefois des haines violentes, par suite des changements de caractère manifestés pendant les diverses périodes de leur maladie, comme si le délire des sentiments ne méritait pas l'indulgence de la famille, au lieu de provoquer sa répulsion!

» Les femmes surtout, dont les carrières sont restreintes et ingrates dans les conditions les plus favorables de la santé, deviennent victimes de ces préjugés, de ces injustes préventions, et, par cela même, elles ont les premiers droits à une réparation complète.

ves, ils choisissent des sujets chez lesquels la poitrine est bien développée et dont la respiration s'accomplit le plus parfaitement possible. Ils savent en effet que, lorsque les fonctions respiratoires sont normales, énergiques, la nutrition générale se fait beaucoup mieux. Eh bien! l'homme ne fera-t-il pas à lui-même l'application des notions utiles qu'il a puisées dans l'étude du développement des autres animaux? Et puisque l'énergie et l'ampleur de la respiration sont, au moins en partie, le garant d'une santé à venir robuste et florissante, n'est-il pas logique de travailler dans le jeune âge à rendre actifs et puissants les organes qui exécutent une fonction si importante?

Il est donc utile d'introduire d'une manière générale et nécessaire l'étude du chant dans l'éducation des enfants du peuple non seulement à Paris, mais encore dans toute la France. C'est un moyen, avec beaucoup d'autres, d'améliorer la race.

Mais là ne doit point se borner la sollicitude du pouvoir. Il serait d'une haute utilité d'établir dans les colléges des cours de chant, de lecture à haute voix et de déclamation, qui seraient obligatoires, et qu'on graduerait suivant l'âge. L'étude de la déclamation, bien dirigée, offrirait de grands avantages aux jeunes gens élevés dans les colléges. Indépendamment de ses bons effets sur la santé, elle leur apprendrait à poser leur voix, à varier leurs intonations, à se rendre maîtres de leur respiration. Elle les préparerait à entrer dans le monde, et lorsque peu de temps après leur sortie du collége il leur arriverait d'être obligés de parler en public, les inflexions de leur voix seraient plus naturelles, leurs gestes plus simples et plus aisés, et même leur élocution plus facile et plus élégante.

En attendant que cette addition utile soit faite au système d'éducation des colléges, on peut dans chaque famille faire l'application des principes que nous nous efforçons de répandre. Si pour les jeunes filles les considérations de force et de santé sont, en général, les seules qu'on puisse invoquer relativement à la nécessité de l'étude du chant et de la déclamation, il est beaucoup d'autres motifs qui rendent ces exercices indispensables pour les jeunes gens.

En effet, l'enfant dont on dirige l'éducation physique sans savoir peut-être encore à quelle carrière il est destiné ne se livrera-t-il point à une profession qui réclamera une voix forte et habilement travaillée? Appartiendra-t-il au barreau ou à la magistrature? Se livrera-t-il à

» Naturellement timides, et rendues plus timides encore par la maladie, elles auraient besoin d'encouragement, de consolations, et généralement elles se trouvent isolées, délaissées par les personnes qui auparavant leur venaient en aide : quelquefois même elles sont indignement blessées dans leurs sentiments d'épouse et de mère.

» Sans asyle, sans ouvrage, sans soutien aucun, elles tombent dans l'immoralité, ou dans le désespoir, qui les entraîne au suicide ou provoque une rechute dont les premières manifestations sont trop souvent le vol, l'incendie ou le meurtre, ainsi que le témoignent l'observation médicale, la presse et les annales judiciaires.

» Un patronage spécial, exercé avec la plus grande réserve, à domicile, dans des ateliers, dans un établissement de charité, intermédiaire entre l'hospice et la société (fondé rue Plumet, 35), a pour but de remédier autant que possible à tous ces malheurs; dans cet établissement, réservé pour les cas d'extrême misère, on prévient les besoins les plus pressants, en offrant aux convalescentes d'aliénation un refuge, du travail, et la continuation des conseils de la médecine et des secours de la religion. Ensuite, à la sortie de l'asyle, elles trouvent, comme les autres patronées, l'appui moral de l'administration et des dames patronesses, qui, après leur avoir servi d'introducteurs dans la société, les suivent avec un véritable intérêt dans les différentes positions qu'elles occupent.

» Affermir la raison des convalescentes d'aliénation mentale, les prémunir contre la misère et toutes ses funestes conséquences, les moraliser, les protéger contre les préventions de leurs familles et de la société, les faire accepter pour ce qu'elles sont redevenues, des êtres raisonnables que le malheur a rendus sacrés pour tous, les suivre partout afin d'amortir les causes et de

l'étude des arts ou deviendra-t-il professeur? Est-il destiné à enseigner la parole de Dieu du haut de la chaire? Sera-t-il appelé à la représentation nationale ou à la pairie? etc., etc.

Partout l'éducation bien faite de la voix portera des fruits utiles.

JEUNE MILITAIRE

PRESQUE MORT DE FROID.

Un journal de province, *le Pilote du Calvados*, rapportait dernièrement un fait que nous devons enregistrer dans nos colonnes en l'accompagnant de quelques réflexions utiles.

Vers six heures du matin, M. Lecoq, ex-précepteur de Cagny, se rendant de cette commune à Caen, aperçut, gisant dans le fossé de la grande route, le corps d'un homme privé de toute espèce de mouvement. C'était un jeune cavalier de la remonte. Ce malheureux avait, est-il dit, le corps *raidi*, les extrémités froides, l'œil terne et fixe; en un mot, il paraissait mort. M. Lecoq, l'ayant remué dans tous les sens et vu céder comme une masse inerte à l'impulsion qu'il lui donnait, résolut de le charger sur ses épaules et de le porter aux maisons les plus voisines, pour s'assurer, quoiqu'il ne l'espérât guère, s'il n'était point encore possible de le rappeler à la vie; mais ses forces trahirent sa bonne volonté. Il se trouvait dans le plus grand embarras, lorsqu'il passa une charrette dont il pria le conducteur de venir à son aide. Mais celui-ci, selon le déplorable préjugé de nos campagnes, et, nous dirons plus, même d'une partie de nos villes, déclara qu'il n'en ferait rien, *attendu qu'il n'est pas permis de toucher à un cadavre avant l'intervention de la justice.* Heureusement quatre maçons vinrent à passer, et le pauvre militaire put être transporté chez un aubergiste, où il fut rappelé à la vie par les soins éclairés et bienveillants du curé de Cagny, et de M. le docteur Martin, de Caen. Ce ne fut qu'à 10 heures du matin qu'il commença à donner quelques signes de vie, et le soir seulement il put rendre compte de ce qui lui était arrivé.

Ce qui frappe tout d'abord à la lecture de ce fait, c'est le refus du charretier de venir au secours du moribond. Ce préjugé funeste est extrêmement répandu, et nous aurons occasion plus d'une fois de citer de tristes événements qui prouvent combien il a de force dans certaines classes de la société. D'où peut venir cette idée absurde? Certes la raison, les lois divines et humaines, commandent qu'avant tout on s'occupe des moyens de rappeler à la vie les

---

parer aux premiers signes de rechute, patroner les enfants comme les mères, pour imprimer à leurs idées, à leurs sentiments, la direction la plus convenable, et empêcher ainsi le développement des prédispositions héréditaires, telle est l'œuvre d'humanité, de morale, de religion et de science, qu'il importe tant de réaliser.

» Quel but plus digne peut se proposer la bienfaisance publique et privée?

» Quelle institution mérite mieux d'obtenir le concours et l'appui de tous ceux dont la charité intelligente et réfléchie cherche non seulement à soulager des misères présentes, mais encore à remédier aux causes mêmes de ces infortunes? »

La Société de patronage des aliénées sorties guéries de l'hospice de la Salpêtrière s'est formée sous la présidence et sous la haute protection de l'archevêque de Paris. Elle est l'expression d'une sainte et noble pensée qui se rattache au but que s'est proposé notre journal, car il s'agit ici d'empêcher la récidive d'une triste maladie. C'est de l'hygiène chrétienne. Nous engageons nos lecteurs à s'associer à cette bonne œuvre, et nous nous empressons de donner l'adresse du trésorier de la société, M. Dauchez-Hémar, rue Saint-Guillaume-Saint-Germain, 12.

M. le docteur Leuret avait proposé pour 1844 un prix de 300 francs à donner à celui de ses élèves qui aurait recueilli les meilleures observations sur les maladies incidentes des aliénés. Ce prix vient d'être remporté par M. Marcel, élève interne des hôpitaux.

---

malheureux qui, par un suicide ou un accident grave, paraissent être sur le point de la perdre ou même semblent en être privés. MM. les curés, mieux que qui que ce soit, peuvent détruire cet odieux préjugé en le condamnant du haut de la chaire. Les maires, les maîtres d'école, les médecins, les chefs d'ateliers, les personnes riches et éclairées qui habitent la campagne, doivent s'efforcer d'éclairer le peuple sur ce sujet si honteux pour l'intelligence humaine.

Le froid, quand il est très intense, détermine chez l'homme une tendance irrésistible au sommeil, et quand son action se prolonge, la mort arrive pendant ce sommeil. Le froid agit alors comme un débilitant très énergique; sous son influence la vitalité s'abaisse de plus en plus. Mais la congélation du corps humain ne peut avoir lieu qu'après la mort.

Lorsqu'on veut rappeler à la vie une personne qui est sur le point de périr de froid, il y a deux indications à remplir : la réchauffer et remonter ses forces. Mais ici, il importe d'appliquer la chaleur avec les plus grandes précautions, d'une manière graduelle et en proportion des forces du malade. Prenez, l'hiver, un de ces pauvres petits oiseaux qui, engourdis par le froid, n'ont pas la force de fuir votre main, et approchez-le tout d'un coup du feu vif de votre cheminée. Il se ranimera, il est vrai, mais il mourra promptement. Ses organes affaiblis ne peuvent supporter une chaleur aussi élevée, et sa fragile existence est brisée. En pareil cas une stimulation trop forte est mortelle. On place le malade dans une chambre chauffée, mais loin du feu ; on entretient autour de lui une douce température, on lui enveloppe le corps avec des serviettes chaudes qu'on renouvelle, on frictionne les membres avec des linges ou des flanelles qu'on a fait chauffer. Il en est des boissons toniques, quand le malade se ranime, comme de la chaleur. Il ne faut donner d'abord que quelques gouttes d'eau-de-vie; un peu plus tard, on peut faire passer une petite quantité d'un mélange d'eau-de-vie et de bouillon gras. il importe surtout de s'arrêter dans l'administration des boissons stimulantes dès que le malade a repris assez de force pour sentir que sa vie se ranime, et ensuite on doit se borner à des infusions aromatiques chaudes données en petites quantités jusqu'à l'arrivée du médecin.

Une question importante se présente naturellement ici : à quel signe peut-on reconnaître si une personne engourdie par le froid est encore vivante?

Nous avons dit plus haut que la congélation du corps humain ne peut avoir lieu qu'après la mort. Si le corps de la malheureuse victime du froid est congelé, dur et raide, ce n'est plus qu'un cadavre; il est inutile de chercher à la ranimer. Il ne faut pas prendre à la lettre le mot *raidi* que nous avons souligné dans l'histoire du jeune soldat dont nous venons de parler; si son corps eût été réellement raide et inflexible, on n'aurait pas pu le rappeler à la vie.

Il existe une autre raideur qui est un signe certain de mort : c'est ce qu'on appelle la *raideur cadavérique*. Quand cette dernière existe sans la congélation des liquides, les chairs ont encore un certain degré de mollesse; mais les membres sont tendus, inflexibles, et ne peuvent être pliés au niveau des jointures que par l'emploi d'une très grande force. Alors encore il n'y a rien à faire, la mort est certaine.

Hors ces deux cas de congélation manifeste et de raideur cadavérique, il est à peu près impossible de décider si l'homme qu'on voit gisant sur le sol est mort ou s'il est encore vivant : dans l'incertitude, il faut lui porter secours.

En pareille circonstance il ne faut pas perdre patience promptement. On a pu voir que le jeune soldat engourdi par le froid n'a donné de signes de vie qu'après trois à quatre heures de soins assidus.

GÉNÉRALITÉS SUR L'HYGIÈNE.

L'hygiène embrasse la nature entière et toutes les connaissances humaines. Conserver la santé n'est-il pas l'objet de tous les efforts des hommes? La connaissance des agents physiques n'est utile qu'autant qu'elle conduit à apprécier l'influence de ces agents sur l'économie animale; les travaux des chimistes doivent, pour mériter notre attention, produire le même résultat; la botanique, l'anatomie, la physiologie, et généralement toutes les sciences naturelles, n'obtiennent notre estime qu'autant que leurs nobles efforts nous font connaître l'homme et les objets divers qui peuvent lui être utiles ou nuisibles. Les sciences n'auraient plus pour fin qu'une stérile curiosité, si elles n'avaient sur la santé de l'homme d'utiles applications. Ce que nous disons des sciences s'applique plus distinctement encore aux arts mécaniques. La plupart n'ont pour objet que la conservation de la santé. Les arts de luxe qui rendent la vie plus commode ou plus agréable ne sont pas non plus sans influence sur elle. L'architecte nous garantit de l'intempérie des saisons; les divers artistes qu'il met à contribution doivent être considérés comme concourant au même but. Les ouvriers sans nombre qui nous habillent, qui nous chaussent, nous préservent aussi des effets multipliés des vicissitudes de l'air. Ceux qui sont chargés de pourvoir à notre nourriture, les négociants qui mettent à contribution les productions de toutes les parties du monde, en un mot la classe entière des citoyens utiles, ne travaillent en dernière analyse que pour l'entretien de la santé. L'influence que les beaux-arts exercent sur la plus noble partie de l'homme, sur les sens et l'intelligence, doit faire placer ceux qui les cultivent au rang des bienfaiteurs de l'humanité. La morale fait aussi partie de l'hygiène, puisqu'elle démontre l'utilité de la plupart des vertus : la tempérance, la continence, la modération dans les passions, le calme de l'âme, ne sont-ils pas la base de ses préceptes?

ROSTAN.

LA SANTÉ n'annonce que les choses réellement utiles et se rattachant directement ou indirectement à la conservation de la santé et à la guérison des maladies.

COURS DE CALLISTHÉNIE, ou Gymnastique appropriée à l'éducation physique des jeunes filles, fait par Mme LOURY, sous la direction de M. CLIAS, rue de Londres, 31.

Le cours est de 30 leçons, au prix de 45 fr.

Depuis le 20 janvier une leçon a lieu chaque jour de 1 à 3 heures.

L'enseignement gymnastique spécial à l'usage des jeunes filles, créé par M. Clias, exclut tous les exercices violents ou peu gracieux admis dans la gymnastique ordinaire. Il est établi sur des principes tout à fait distincts; il tend surtout à développer chez les femmes les qualités physiques qui sont l'apanage de leur sexe, la beauté du maintien, la souplesse des muscles, la grâce et l'harmonie des mouvements; il est éminemment propre à prévenir ou à rectifier les déviations de la taille, et favorable à la conservation de la santé générale.

M. Clias professe la gymnastique depuis plus de trente ans, et son nom est suffisamment connu de tous ceux qui s'occupent de cet art. Il a récemment obtenu les témoignages de confiance les plus honorables de la part de l'Université et du Comité central d'instruction primaire de Paris.

L'AVENIR, Organe des intérêts sociaux, paraissant tous les jeudis, format du *Siècle*.

L'Avenir est le seul journal qui, à Paris, depuis deux ans, se soit occupé sans relâche des intérêts de la classe ouvrière. Il compte aujourd'hui parmi ses rédacteurs des hommes du plus grand mérite comme économistes, et, par son feuilleton littéraire, il s'est placé au premier rang entre les meilleurs journaux.

L'Avenir a commencé le 23 janvier la publication de *Les sept Têtes de l'Hydre*, roman social en 4 volumes, par M. Paulin NIBOYET.

Les personnes qui s'abonneront d'ici au 1er avril recevront sans frais tous les numéros qui auront paru jusqu'à ce jour.

Le feuilleton est imprimé en petit-texte, sur DOUZE colonnes, et contient le DOUBLE de matière de celui des autres journaux.

L'Avenir a déjà publié et publiera successivement des nouvelles de MM. Emile SOUVESTRE, Emile DESCHAMPS, Adolphe DUMAS, PITRE-CHEVALIER, Alfred DES ESSARTS, CLAUDON, Alfred DE MARTONNE, Aimé BOURDON, et de Mmes la comtesse D'ASH, Anaïs SÉGALAS, Anna DES ESSARTS, Eugénie NIBOYET.

En outre, il donne *deux* fois par mois un COURRIER DE PARIS, un BULLETIN DES MODES, une CRITIQUE LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE; enfin, des articles d'INDUSTRIE, d'ECONOMIE POLITIQUE, d'HYGIÈNE, d'AGRICULTURE et d'EDUCATION.

Prix de l'abonnement : Paris, un an, 15 fr.; six mois, 8 fr., trois mois, 4 fr. — Province, un an, 18 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Nota. — Il est fait une réduction de TROIS FRANCS sur tout abonnement d'une année pris par un INDUSTRIEL.

Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris.

On n'est pas tenu d'affranchir.

Bureaux à Paris, rue Saint-Honoré, 392.

Le journal *l'Avenir* se rattache à l'hygiène publique par ses articles sur la santé des classes ouvrières.

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 16 MARS 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 11.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements, et 20 fr. pour l'étranger. — Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la nature et des dangers de l'entorse. — Des moyens de prévenir les crevasses du mamelon pendant l'allaitement, et de leur traitement quand elles sont formées (fin). — Empoisonnement par la décoction de têtes de pavots.
FEUILLETON. — Un déjeûner médico-diplomatique.

DE LA NATURE ET DES DANGERS DE L'ENTORSE.

L'*entorse*, que l'on appelle encore dans le monde une *foulure*, est un accident très fréquent, dont le traitement est généralement mal compris, et qui cependant, s'il n'est pas soigné convenablement, peut avoir des suites très graves.

Bien que le mot *foulure* soit synonyme d'entorse et désigne exactement la même maladie que cette dernière expression, on l'emploie souvent dans le monde avec l'intention de désigner un accident plus léger que l'entorse. Ainsi l'on dit : Ce n'est pas une entorse, c'est une simple foulure. Il y a là une erreur de langage; l'entorse et la foulure sont une seule et même chose. Seulement la maladie que désignent ces mots peut être très légère ou très violente; violente, c'est toujours une foulure; légère, c'est toujours une entorse.

L'entorse étant un accident fréquent, dange-

FEUILLETON.

UN DÉJEUNER MÉDICO-DIPLOMATIQUE.

A Paris vit un médecin, un médecin amateur... Privé des joies de la famille, son plaisir est de réunir des convives à sa table; aussi rarement est-elle solitaire. Ne faisant qu'un repas par jour, mais copieux, succulent, recherché, il n'invite jamais qu'à déjeûner. Ses prétentions gastronomiques sont extrêmes, et les fines fourchettes parisiennes les reconnaissent légitimes. Il sait par cœur Brillat-Savarin, et, suivant à la lettre l'aphorisme de ce divin vieillard, ses convives sont toujours plus nombreux que les Grâces, moins nombreux que les Muses.

Un de ces derniers dimanches, ils étaient huit, dont un honorable pharmacien, membre de l'Académie royale de médecine. Il s'agissait d'obtenir de ce savant un vote favorable dans certaine affaire pendante devant l'Académie. A deux heures sonnant on se mit à table.

Comme ce déjeûner est un discours, comme ce discours avait un but, il est de toute nécessité que j'en présente une analyse; analyse bien maigre, hélas! sans fumet et sans goût, et qui n'aura peut-être pas le mérite d'en faire venir l'eau à la bouche.

Exorde. — Huîtres de Marennes.

Ce mollusque est rare à Paris, très recherché et très apprécié. Leur fraîcheur était irréprochable.

Premier point. — Filet de chevreuil dans sa boîte.

Je parie qu'il n'y a pas dix de mes lecteurs qui connaissent ce mets digne de Lucullus. Heureusement notre pharmacien en a pris la formule, qu'il voulait garder secrète, mais qu'une charitable indiscrétion m'a révélée. Je vous la donne ici *gratis*, car vous ne la trouverez dans aucun classique de la table :

reux dans beaucoup de cas, et se produisant souvent loin des secours de la médecine, par exemple à la campagne, il importe de répandre les notions les plus saines et les plus précises sur sa nature et sur les dangers qui l'accompagnent. Ces notions auront pour effet utile de faire repousser des pratiques inutiles ou dangereuses.

Il serait difficile de trouver un sujet plus digne d'intérêt. En effet, l'entorse est peut-être la cause la plus commune des amputations des membres; et s'il en est ainsi, c'est qu'il est rare que cet accident soit bien traité et que les malades qui se confient à un médecin soient dociles à ses prescriptions. Or, par des soins bien dirigés, il est presque toujours facile de prévenir des suites si terribles.

L'entorse, pour peu qu'elle soit forte, détermine toujours une irritation inflammatoire dans les parties qui forment l'articulation, c'est-à-dire dans les os et dans les ligaments. Et l'on ne sait pas assez dans le monde que, lorsque l'inflammation s'est allumée dans ces parties, elle y marche avec beaucoup de lenteur et ne peut en être chassée que difficilement. Si le malade ne se soumet pas assez long-temps à un traitement approprié et que sa constitution présente une mauvaise disposition, l'irritation de l'entorse pourra amener une dégénération des parties affectées, et donner lieu à ce qu'on appelle une *tumeur blanche*, qui plus tard pourra nécessiter l'amputation. S'il est parfaitement sain, ce cruel résultat n'est point à craindre; mais l'irritation passera à l'état chronique, l'articulation deviendra faible, restera douloureuse, ou sera le siége d'une raideur pénible. De là l'opinion, assez généralement répandue dans le monde, qu'on se ressent toute sa vie d'une entorse, et qu'il vaut mieux être atteint d'une fracture. Mais cette opinion est erronée; l'entorse convenablement traitée est généralement un accident moins grave qu'une fracture.

Les os sont maintenus ensemble, au niveau des articulations, par des ligaments très souples et très forts en même temps. Cette souplesse est nécessaire pour la mobilité de l'articulation, et la force de résistance qu'opposent les ligaments à tout effort qui tend à les allonger assure sa solidité. Ces ligaments sont disposés autour des articulations de manière à leur permettre des mouvements plus ou moins étendus, qui ont toujours une limite naturelle. Si les mouvements sont forcés par une cause quelconque et portés au delà de leur limite, les ligaments sont

---

Filet de chevreuil piqué et mariné,	1 kilogr.
Truffes,	500 grammes.
Champignons,	id.
Beurre frais,	id.
Biscotes en poudre,	id.

Pilez menu truffes et champignons; mêlez peu à peu votre beurre; incorporez la poudre de biscotes, et faites du tout une pâte homogène légèrement saupoudrée de muscade. Assaisonnez. Asseyez votre filet sur une couche épaisse de cette pâte; recouvrez-le d'une autre couche de la même pâte. Jetez sur le tout un grand verre de bon madère et un petit verre d'excellent rhum. Fermez exactement la boîte. Feu dessus, feu dessous; cuisez pendant deux heures, et servez brûlant dans la boîte.

Après avoir goûté de ce plat délectable, le pharmacien devint très attentif au discours de son amphitryon.

Deuxième point.— Pâté chaud de laitance de carpes au coulis de truffes.

L'argumentation de l'amphitryon produisait un effet visible.

A ce moment il se fit une pose de méditation. Notre confrère, en homme habile, ne voulut pas brusquer la conviction de son convive, charger son intellect et son gaster d'une argumentation trop rapide, et, pour ménager la transition, les esclaves servirent à la ronde un sorbet au marasquin digne des dieux.

Troisième point. — Gelinotte d'Écosse entourée de morilles.

On dit qu'un grand personnage a ramené un certain nombre de dissidents à l'*entente cordiale* en faisant servir sur sa table des gelinottes d'Écosse et des faisans anglais. Si de grandes conversions politiques se sont opérées au moyen de ces précieux volatiles, que vouliez-vous que fît un pauvre pharmacien? Qu'il

tiraillés avec plus ou moins de force, et c'est ce qui constitue une entorse. Rien n'est plus douloureux que le tiraillement et la torsion des ligaments. La douleur peut être assez intense pour briser les forces et même produire un évanouissement. Si la cause de l'entorse agit avec beaucoup de violence, les ligaments peuvent être déchirés. Dans ce dernier cas les tendons, les nerfs, sont tiraillés aussi; les vaisseaux sanguins qui entourent l'articulation sont rompus et le sang s'en échappe, ce qui donne lieu à ce qu'on appelle des ecchymoses ou extravasations sanguines; les os eux-mêmes éprouvent des contusions dans leur portion articulaire.

L'entorse peut être produite par une violente contraction musculaire; c'est ce qu'on appelle dans le monde un *effort*. On en voit de fréquents exemples au poignet.

Toutes les articulations peuvent être le siége d'une entorse. C'est le plus souvent au pied qu'on l'observe; un faux pas, une chute, la produisent dans cette partie, qui supporte tout le poids du corps et qui fatigue beaucoup dans la marche sur un terrain inégal. Après le pied viennent, pour la fréquence, le poignet, le genou, le coude, les doigts, et surtout le pouce. L'entorse de la colonne vertébrale n'est pas une chose rare; elle est produite ordinairement par un mouvement brusque de torsion du corps, ou par un effort pour soulever un pesant fardeau.

On dirait que le traitement de l'entorse appartient de droit, principalement dans les petites villes et dans les campagnes, aux rebouteurs et aux rebouteuses de toute espèce, et que les pauvres malades qui en sont affectés sont la proie naturelle des charlatans et des sorciers. Aussi se présente-t-il tous les jours dans les services de chirurgie de nos hôpitaux des malheureux atteints d'affections incurables, qui ont leur point de départ dans des entorses mal traitées, et qui rendent nécessaire l'amputation d'un membre.

Les pratiques des charlatans contre l'entorse sont toutes directement nuisibles ou insuffisantes, et par conséquent toujours dangereuses; c'est au médecin seul à traiter cette lésion.

Nous reviendrons souvent sur ce sujet important dans notre Journal; nous indiquerons les précautions qu'il est indispensable de prendre dans le plus grand nombre des cas, et nous ferons connaître aux personnes qui habitent la campagne, loin de tout médecin, les véritables bases d'un traitement rationnel et efficace.

---

mangeât! C'est ce qu'il fit, et dès ce moment ses convictions marchaient grand train vers celles de l'amphitryon.

Quatrième point. — Crème de Véry glacée à l'ananas.

Le parfum délicat et suave de cet argument décida la victoire.

Plus n'était besoin de ce dessert luxueux, de ces chatteries délicieuses, de ces fruits de la plus rare beauté. La conviction était entière, expansive, animée..... Car, lecteur bourguignon, et vous, champenois, et vous aussi, bordelais, vous voulez savoir sans doute comment fut arrosé ce déjeuner de sybarite. L'exorde fut appuyé par d'excellent sauterne; le premier point par un romanée du premier cru; le second et le troisième, par du laffitte d'un âge de plus en plus respectable; le quatrième, par de l'aï frappé, et la péroraison.... ah! la péroraison! Il me semble voir la figure attendrie et vraiment pathétique du brave pharmacien en dégustant ce constance acheté au Cap par l'amphitryon lui-même. « Quel nectar! disait-il; comme c'est résolutif, digestif et incisif! »

Un moka brûlant, des liqueurs de la plus grande finesse, corroborèrent notre catéchumène dans sa foi nouvelle, et il se retira vers les six heures tout guilleret, tout rondelet, tout disposé surtout à faire de la propagande en faveur d'une argumentation aussi riche et aussi bien nourrie.

JEAN RAIMOND.

Le premier savoir est celui de notre conservation.

BÉRANGER.

DES MOYENS
DE PRÉVENIR
LES CREVASSES DU MAMELON
PENDANT L'ALLAITEMENT,
Et de leur traitement quand elles sont formées,

Par le docteur G. RICHELOT.

5e ET DERNIER ARTICLE.

TRAITEMENT CURATIF DES CREVASSES DU MAMELON.

Si l'on écoutait les gardes-malades et si l'on s'en fiait aux croyances populaires, le traitement des crevasses au sein compterait de nombreux moyens, et l'on n'aurait en quelque sorte que l'embarras du choix.

On a coutume d'appliquer sur le siége du mal divers topiques émollients et anti-inflammatoires, comme les cataplasmes faits soit avec la mie de pain et le lait, soit avec la farine de graine de lin, soit enfin avec la semoule; les mucilages de guimauve et de graine de lin; la décoction de racine de guimauve et de tête de pavots; les fomentations chaudes avec parties égales de lait et de décoction de guimauve; l'huile d'œuf; on baigne le mamelon avec de l'eau et du lait avant d'y placer l'enfant. Tous ces émollients sont à peine des palliatifs. Ils peuvent diminuer un peu l'état inflammatoire de la mamelle quand il existe, mais ils ne peuvent amener ni la cessation des douleurs ni la cicatrisation des crevasses, et c'est perdre un temps précieux que de se borner à leur emploi, pendant lequel les ulcérations continuent leurs progrès comme si l'on ne faisait rien. Ils ont d'ailleurs l'inconvénient grave de macérer, d'affaiblir les tissus. La saignée du bras, qu'on a préconisée comme moyen anti-inflammatoire, ne peut avoir aucune influence sur la marche des crevasses; la meilleure, la seule manière de faire tomber l'inflammation qui accompagne souvent les crevasses du sein, c'est de guérir directement ces dernières à l'aide du traitement que j'exposerai ci-après.

Les remèdes adoucissants sous forme de pommades sont généralement plus nuisibles qu'utiles. Malgré les idées presque généralement reçues à cet égard, et qu'on cherche encore de notre temps à répandre, afin de débiter diverses drogues prétendues nouvelles, il faut rejeter entièrement l'emploi des corps gras, tels que le cérat, soit simple, soit médicamenteux, la pommade de concombre, la pommade au blanc de baleine, celles qu'on obtient soit en mêlant de la cire blanche avec du beurre frais ou de la moelle fondue, soit en faisant fondre ensemble de l'huile d'olive et de la cire, l'onguent populéum, etc., etc.

Dans la pensée que la peau du mamelon a besoin d'être fortifiée, ce qui est vrai au fond, certaines gardes-malades ont recours, de leur propre autorité, aux toniques, tels que le vin sucré, un mélange d'huile et de vin rouge, l'eau-de-vie incorporée au blanc d'œuf, divers baumes, etc. Mais si l'emploi des toniques peut être utile avant que les crevasses se soient formées, il devient dangereux une fois qu'elles existent; ces substances exaspèrent la douleur, irritent les petites plaies, et peuvent amener des inflammations, et, par suite, des abcès de la mamelle.

C'est parmi les substances astringentes qu'on trouve les médicaments les plus utiles contre la maladie qui nous occupe. Les astringents tendent à amener la cicatrisation des crevasses; de là une grande diminution dans la douleur. De cette manière, ce sont les meilleurs anti-inflammatoires. Toutefois, ainsi qu'il a été dit plus haut, il faut éviter de les associer aux corps gras. Ainsi on ne devra point admettre les pommades au bismuth, aux préparations de zinc, aux sels de plomb; l'onguent rosat, le mélange d'huile et d'eau de chaux, la pommade que l'on fait avec le beurre de cacao, l'huile d'amandes

douces et le mucilage de pepins de coings, et celle dans la composition de laquelle entrent l'huile rosat, le minium, le vinaigre, la cire et le camphre. Le mucilage de semences de coings et les lotions avec l'eau d'orge ou de millepertuis additionnée de miel rosat n'ont réellement presque aucune efficacité. Les solutions d'alun, d'acétate de plomb, de sulfate de cuivre, dans l'eau simple ou dans l'eau de rose, auraient plus de vertu, mais elles pourraient offrir des dangers pour l'enfant si elles étaient mal administrées. Ces médicaments ne doivent être prescrits que par un médecin.

On a cherché à obtenir les effets des astringents, c'est-à-dire la dessiccation et la cicatrisation des crevasses, avec d'autres moyens moins actifs et plus innocents, comme l'eau de chaux, la poudre de lycopode et la poudre de gomme. On a conseillé, par exemple, d'oindre le mamelon avec de l'huile d'œuf et de le saupoudrer ensuite avec de la gomme adragant ou du sucre pulvérisé. On ne peut nullement compter sur l'efficacité de ces moyens, qui, ainsi que les précédents, ne peuvent être considérés que comme des auxiliaires.

Les sucs, les mucilages, les cataplasmes, les topiques de toute forme, qu'on emprunte au règne végétal, en écrasant des plantes jouissant de diverses propriétés, tous ces topiques, dis-je, sont nuisibles en général. Ils ont d'ailleurs des qualités émollientes, irritantes, toniques ou astringentes, et rentrent par conséquent dans les catégories de remèdes qui viennent d'être énumérées.

Enfin il est encore un certain nombre de médicaments qu'on trouve signalés dans les livres de médecine. Ces médicaments, qui appartiennent à la classe des caustiques, sont la solution de sublimé corrosif, la pommade au précipité rouge, le nitrate d'argent. Leur emploi est réellement indiqué quand l'ulcère se creuse beaucoup et revêt un mauvais aspect; mais ils ne doivent être administrés que par un médcein habile et prudent; et même, le sublimé corrosif et le précipité rouge étant des poisons dangereux, qui osera les appliquer sur un mamelon que l'on doit introduire dans la bouche d'un enfant nouveau-né? D'ailleurs on peut s'en passer dans tous les cas, lorsqu'on a recours aux moyens de traitement que j'indiquerai bientôt. Je ne fais ici d'exception qu'en faveur du nitrate d'argent ou pierre infernale, qui peut être très utile et n'est jamais dangereux entre les mains d'un homme de l'art. Je rapprocherai de ces substances la pommade au précipité blanc et le calomel suspendu dans de l'eau de guimauve, bien qu'ils ne jouissent pas de propriétés aussi actives. Je ne vois que des inconvénients dans l'emploi de ces deux médicaments, et, si je ne me trompe, il est facile de trouver beaucoup mieux.

Je viens de faire connaître les remèdes qui, bien que préconisés presque généralement, et employés trop souvent par les gardes-malades et les gens du monde, m'ont toujours paru inutiles, peu efficaces ou même nuisibles. Je vais maintenant exposer et décrire le traitement qui, d'après mon expérience personnelle, présente le plus de chances de succès.

Dès qu'on s'aperçoit de l'existence d'une crevasse au sein, il faut s'empresser de recourir aux moyens les plus propres à en amener la guérison : car plus on s'éloigne du début de sa formation, moins on peut espérer de la cicatriser promptement et d'une manière durable. Tout le temps qu'on a employé à essayer des remèdes palliatifs est perdu sans retour. Au bout d'un certain temps, outre que les engorgements et les abcès du sein deviennent de plus en plus à craindre, les crevasses ne peuvent plus guérir solidement que par la cessation de l'allaitement, quelque traitement qu'on adopte; et lorsqu'elles ont duré long-temps, après un premier accouchement, il y a tout lieu de craindre

qu'elles ne se reproduisent après les accouchements suivants.

Lorsqu'une femme qui est atteinte de crevasses au sein cesse d'allaiter son nourrisson, ses crevasses, quelque anciennes et quelque profondes qu'elles soient, se guérissent, en général, d'elles-mêmes, sans aucun traitement, à moins qu'il n'y ait des complications. Il suffit des soins ordinaires de propreté; et, dans les cas exceptionnels où les ulcérations languissent et tardent beaucoup à se fermer, on en obtient promptement la cicatrisation en les touchant légèrement une ou plusieurs fois avec la pierre infernale, opération qui ne peut être confiée qu'à un médecin. Il importe de connaître cette vérité afin d'éviter d'employer des applications de nature diverse que chacun s'empresse de conseiller en pareil cas, et qui ne peuvent être qu'inutiles ou dangereuses. Toutefois il ne faut pas oublier que pour qu'une plaie, quelle qu'elle soit, guérisse, on doit avoir soin de la soustraire à tout frottement avec un corps étranger, par exemple avec les vêtements.

Mais la plupart des mères, quoique souffrant d'une ou plusieurs crevasses, veulent continuer leur nourriture, et ce désir est bien légitime et bien naturel. Il faut donc traiter promptement, avec persévérance, cette maladie, et tâcher de la guérir.

Nous avons vu plus haut ce qui cause les crevasses du mamelon et comment il faut s'y prendre pour les prévenir. Eh bien! les moyens préventifs deviendront en grande partie des moyens curatifs.

Ainsi, lorsque les seins sont distendus, il faut les vider avec la fiole à looch avant de les présenter à l'enfant. Pour que le bord du goulot de la fiole cause le moins de douleur possible, il faut choisir une fiole à goulot très large. La mère doit avoir soin d'introduire le plus possible de son sein dans la bouche de son enfant, et bien tenir celui-ci appliqué sur sa mamelle pendant tout le temps qu'il tette. Aussitôt que son enfant s'est retiré du sein, elle doit baigner le mamelon dans la solution de borax alcoolisée, comme il a été dit plus haut: c'est le seul médicament qui m'ait montré de l'efficacité; par son emploi, j'ai réussi à guérir des dames qui, à leurs premiers enfants, avaient souffert cruellement pendant tout le temps de la nourriture, quoi qu'on fît. Il produit, par son contact sur la crevasse, une cuisson qui devient de moins en moins vive à mesure que la guérison s'opère; on doit l'employer avec persévérance, et il faudrait, s'il était possible, que pendant tout l'intervalle qui sépare chaque succion de l'enfant de la suivante le mamelon restât baigné sans interruption dans cette eau salutaire. Une précaution indispensable, c'est de rendre cet intervalle aussi long que possible, sans cependant exposer le sein à s'engorger, afin qu'entre chaque succion la cicatrisation de la crevasse ait le temps de faire quelque progrès, et la sensibilité morbide du mamelon de s'amortir.

On a employé dans ces derniers temps avec succès la solution d'extrait de ratania, qui agit à peu près de la même manière que la solution de borax.

Dans quelques cas on peut seconder l'effet de ce traitement en touchant de temps en temps et légèrement la crevasse avec le nitrate d'argent. Quand il y a beaucoup d'irritation, la solution de nitrate d'argent est moins violente que cette substance elle-même à l'état solide. Cela regarde nécessairement le médecin.

Pour éviter le frottement de la chemise sur le mamelon douloureux, beaucoup de femmes recouvrent l'extrémité de leur mamelle avec une feuille verte de violette. On ne peut admettre dans cette feuille aucune vertu spéciale; mais il est impossible d'indiquer un corps plus doux et plus innocent; non seulement elle atteint bien le but qu'on se propose, mais encore elle communique à la partie douloureuse une sen-

sation de fraîcheur qui ne laisse pas que de soulager. Il faut la renouveler de temps en temps, et ne l'appliquer qu'après avoir baigné suffisamment le mamelon dans la solution de borax alcoolisée.

Quand une crevasse se forme sur un seul sein, faut-il suspendre l'allaitement de ce côté? Cette pratique présente beaucoup de dangers, car elle expose le sein qui n'est plus tété à des engorgements et à des abcès. Il vaut mieux continuer de donner ce sein à l'enfant, mais à de plus grandes distances, en ayant soin de le vider dans l'intervalle avec la fiole.

Dans le plus grand nombre des cas, surtout quand les crevasses sont déjà anciennes, la succion de l'enfant exercée sur la mamelle s'oppose invinciblement à leur cicatrisation. Il faut alors recourir aux bouts-de-sein en gomme élastique ou en ivoire flexible; les tétines de vache préparées ont des inconvénients qui les ont fait abandonner. L'enfant, suçant le bout-de-sein artificiel qui recouvre le mamelon de sa mère, ne tiraille plus cet organe et ne déchire plus sans cesse la cicatrice qui tend à se former sur la crevasse. Il est rare que l'emploi des bouts de sein artificiels ne soit pas suivi de succès, mais il ne faut jamais tarder beaucoup à y recourir. Si les crevasses n'ont pas eu le temps de faire beaucoup de progrès, la cicatrisation pourra en être solide au bout d'un certain temps, et la nourriture pourra être achevée naturellement; mais si on a laissé les crevasses exercer long-temps leurs ravages, l'emploi des bouts-de-sein sera nécessaire jusqu'au moment du sevrage. Il est bien entendu que les bouts-de-sein ne dispensent d'aucun des moyens de traitement qui ont été indiqués ci-dessus.

Puisque les bouts-de-sein peuvent devenir un moyen curatif des crevasses en soustrayant le mamelon aux efforts de la succion, par la même raison ils devront agir comme moyen de prévenir cette maladie. Il faudra donc, dans les cas où une crevasse sera imminente, dans ceux même où la douleur sera très vive, essayer de s'en servir. Je dis *essayer*, parce qu'au début de l'allaitement l'enfant nouveau-né ne consent pas toujours à téter le bout-de-sein artificiel; souvent, à cette époque, il ne sait pas s'en servir.

En terminant cet article, je ne dois pas négliger de signaler l'utilité des bains entiers comme moyen auxiliaire dans le traitement des crevasses anciennes du mamelon. Le bain calme l'irritation générale, fait tomber la fièvre, diminue la douleur locale, et favorise la résolution des engorgements du sein.

Lorsque malgré tous les soins possibles les crevasses se rouvrent constamment et donnent toujours lieu à de vives douleurs, et qu'il se forme dans les mamelles des noyaux d'engorgement inflammatoire qui ne se dissipent point complétement ou qui se reproduisent, il faut, sans plus de délai, cesser l'allaitement, si l'on ne veut pas s'exposer à voir se former des abcès mammaires qui peuvent être graves. Dans les cas de cette espèce, ce n'est point une chose indifférente que de cesser de donner à téter. Cette opération, qui, accomplie imprudemment, a presque toujours des suites fâcheuses, ne peut être bien dirigée que par un médecin habile et attentif.

EMPOISONNEMENT

PAR LA DÉCOCTION DE TÊTES DE PAVOTS.

Une mère imprudente, agissant de sa propre autorité, fit prendre à son enfant, âgé de six semaines, plusieurs cuillerées d'une forte décoction de têtes de pavots, dans l'intention de le calmer. Un quart d'heure après il tomba dans un sommeil profond, dont ses parents ne purent le tirer. Cependant ce ne fut qu'au bout de trente-six heures qu'on eut recours aux lumières de la médecine! M. le docteur Puke, de

Giessen, trouva l'enfant dans un état à peu près désespéré; les yeux étaient enfoncés dans les orbites; les paupières, à demi-ouvertes, étaient entourées d'un cercle livide; les pupilles étaient dilatées, insensibles; la face était pâle et tirant sur le bleuâtre; les membres inférieurs étaient presque paralysés; la respiration était très accélérée; le pouls excessivement fréquent, tremblant et petit; le front baigné d'une sueur froide, la mâchoire inférieure pendante. Il n'y avait eu ni évacuation alvine ni émission d'urine depuis l'invasion des accidents. La faculté de sucer semblait ne plus exister; toutefois, l'enfant pouvait encore avaler assez bien.

Il n'était plus temps de chercher à faire rendre le poison par le vomissement : car malheureusement depuis trente-six heures il avait eu amplement le temps d'être absorbé et de passer en totalité dans l'économie. En pareil cas la première chose à faire, quand on arrive à temps, c'est de provoquer le vomissement en chatouillant la luette avec les barbes d'une plume. Ici le vomissement ne pouvait plus être d'aucune utilité.

Le médecin, voyant que l'enfant pouvait avaler encore, lui fit prendre quelques petites cuillerées de café noir; puis il eut recours à divers moyens que nous ne pouvons décrire dans notre journal parce qu'ils ne peuvent être administrés que d'après les prescriptions d'un médecin. Peu à peu les accidents se dissipèrent, et enfin le petit malade fut rendu à la santé.

Ce que les gens du monde peuvent et doivent faire en présence d'un si grave événement, et en attendant l'arrivée d'un homme de l'art, consiste à faire vomir tout d'abord, comme nous l'avons dit, s'il n'y a pas long-temps que le poison a été avalé, et ensuite à administrer de temps en temps, à l'exemple du médecin de Giessen, une petite cuillerée de bon café pur. On seconde l'effet de ce traitement en faisant de douces frictions sèches sur la région du cœur et sur les membres, et l'on réchauffe avec précaution ces derniers s'ils sont refroidis, surtout en hiver.

Nous pensons qu'on ne saurait donner trop de publicité à un tel fait. Chez nous, comme chez nos voisins d'outre-Rhin, trop de nourrices, pour avoir plus de liberté et se trouver moins astreintes auprès des jeunes enfants confiés à leurs soins, ont la funeste habitude de leur administrer une décoction de têtes de pavots par petites cuillerées, jusqu'à ce qu'il en résulte de l'assoupissement. Sans doute ces femmes ne recourent à l'emploi de ce moyen que parce qu'elles ignorent tout le mal qui peut en être la suite pour leurs nourrissons. Car il n'est pas besoin que des symptômes d'empoisonnement soient produits pour que les jeunes enfants éprouvent une influence fâcheuse de la boisson médicamenteuse qui est donnée ainsi sans nécessité. En effet, l'usage intempestif de la décoction de pavots dérange l'équilibre des fonctions digestives et prédispose aux congestions pulmonaires et surtout aux congestions cérébrales, affections graves auxquelles les jeunes sujets ne sont déjà que trop exposés par suite de leur constitution.

La gymnastique est un des moyens les plus puissants d'améliorer physiquement les populations et d'assurer la conservation de la santé privée; aussi sera-t-elle dans notre Journal le sujet d'un grand nombre d'articles, dans lesquels nous nous efforcerons d'une part d'en faire ressortir tous les avantages, d'autre part d'en faire comprendre le mode d'emploi le plus rationnel et le plus utile. En attendant, nous recommandons vivement aux familles l'établissement de Mme Loury, rue de Londres, 31, où, sous la direction d'un homme dont le nom est une précieuse garantie, les jeunes personnes reçoivent des leçons de gymnastique propres à développer leurs forces, à consolider et même à rétablir leur santé, et à prévenir les déviations de la taille, qu'il est si difficile de faire disparaître complétement quand on les a laissées se produire.

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 23 MARS 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 12.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *parait tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements, et 20 fr. pour l'étranger. — Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'alimentation chez les enfants du premier âge. — De la santé des travailleurs.
FEUILLETON. — La médecine et la pairie.

DE L'ALIMENTATION

CHEZ LES ENFANTS DU PREMIER AGE,

Par le docteur HOMOLLE.

L'allaitement naturel ou artificiel rentre directement dans le sujet que nous allons étudier ici, et en constitue même la partie la plus importante; aussi nous proposons-nous, précisément à cause de cette importance, d'en faire l'objet d'articles spéciaux, nous bornant aujourd'hui à donner la solution des questions suivantes :

1° A quel âge doit-on commencer de suppléer à l'insuffisance du lait de la mère ou de la nourrice?

2° Quels sont les aliments qui conviennent le mieux pour remplir ce but pendant la première année?

3° Dans quelle proportion doit-on les accorder?

Deux principes doivent guider les mères dans la direction du régime alimentaire de leurs jeu-

---

FEUILLETON.

LA MÉDECINE ET LA PAIRIE.

A une époque aussi essentiellement utilitaire que la nôtre, alors que toutes les facultés de l'intelligence humaine semblent ne plus suivre qu'une direction, ne manifester qu'une tendance, n'aspirer qu'à un seul but : l'amélioration de l'existence matérielle ; alors que l'on demande à toutes les sciences de légitimer la considération qu'elles convoitent par des applications pratiques et générales, à tous les arts de commander l'estime et la reconnaissance par des résultats appréciables et utiles, on a lieu d'être surpris que, de toutes les sciences, la science le plus directement utile à l'homme ne soit pas en première ligne dans la considération des hommes ; que, de toutes les professions, celle qui rend les services les plus fréquents, les plus directs, que la profession la plus indispensable à la société n'obtienne pas de la société une plus grande estime et de plus grands honneurs.

Cette science, c'est la médecine; cette profession, celle du médecin.

Nous ne consentirons à dépouiller la science médicale de la suprématie que nous lui accordons sur toutes les sciences, qu'à la condition qu'on nous démontrera que la santé n'est pas le premier et le plus grand des biens, des bonheurs, des richesses; nous ne donnerons à toute autre profession le premier rang que nous attribuons au médecin qu'après qu'on nous aura prouvé qu'il existe une autre profession qui, saisissant l'homme dans son germe, l'assiste à sa naissance, le surveille dans sa périlleuse enfance, le protége et le guide dans les crises de son adolescence et de sa puberté, le conseille à l'âge adulte, le console et le sou-

nes enfants, à savoir, ne considérer les aliments que comme complémentaires de l'allaitement, — et n'offrir aux organes de l'enfant que des substances en rapport avec leur force digestive, et présentant sous un petit volume une proportion relativement forte de matière nutritive.

Hippocrate, qui n'a pas touché une seule question sans y laisser l'empreinte d'un esprit d'observation qui devançait les notions fournies par la science, a posé les deux aphorismes suivants, qui résument en quelques mots la conduite des mères dans le point délicat de régler le régime des enfants, et dont l'un est le correctif de l'autre :

Il faut aux enfants beaucoup de nourriture.... Cette nourriture doit être humide.

Une nourriture plus abondante que ne le permettent les forces de la nature cause une maladie.

L'enfance est une période de développement simultané de tous les organes. Les enfants ont donc besoin, non seulement de réparer comme les adultes les pertes journalières opérées par les sécrétions de toute nature, mais encore de pourvoir aux dépenses nécessitées par ce travail incessant d'organisation et d'accroissement.

Et d'un autre côté, les organes digestifs sont ceux qui s'affectent le plus facilement chez les enfants, et rien ne prédispose plus à leur dérangement qu'une nourriture hors de proportion avec leur faculté digestive.

Les mères ont donc à fuir deux écueils également dangereux, où viennent échouer plus souvent les familles opulentes que la classe pauvre. Elles doivent se garder de tenir, par une crainte exagérée de prétendus aliments échauffants, ou dans la prévision d'inflammations hypothétiques, leurs enfants à un régime trop ténu, en ne satisfaisant qu'à regret des besoins impérieux au moyen d'aliments trop peu nutritifs; mais elles doivent éviter aussi avec le même soin de les gorger inconsidérément d'une nourriture trop copieuse ou trop consistante, dans le but d'obtenir un développement plus précoce ou de les fortifier.

On a dit avec raison que les extrêmes se touchent; cet adage rencontre à chaque pas son application dans la pratique médicale : des excès opposés peuvent conduire également à la maladie et provoquer des affections identiques; ainsi la diarrhée, chez les enfants, dépend aussi souvent d'une alimentation trop copieuse que d'une nourriture insuffisante ou malsaine; et dans les premiers mois de l'existence on voit aussi bien la gourme se rattacher à cette sura-

---

tient dans sa vieillesse, lui procure, en un mot, dans toutes les phases de sa vie, des secours, des conseils, des consolations.

La philosophie et la religion, ces nobles et austères nécessités de l'homme, lui imposent la vertu, la tempérance, la sobriété et tous les devoirs de l'état social, à un point de vue de morale et de sentiments élevés auquel les natures d'élite seules peuvent atteindre. C'est une flétrissure de l'âme qu'elles infligent à ceux qui oublient ces devoirs; c'est la faute, c'est le péché, qui légitimeront pour l'âme, dépouillée de son enveloppe périssable, une punition sûre, mais plus ou moins tardive.

La médecine aussi dit à l'homme : Sois vertueux, chaste, tempérant; mais, s'adressant à ses instincts les plus vivaces, à ses sentiments les plus nécessaires et aussi les plus généraux, elle ajoute : car le vice, l'intempérance, les appétits grossiers satisfaits sans mesure, c'est la dégradation physique, c'est la maladie et la douleur, c'est la souffrance et la mort.

Sous quelque point de vue qu'on envisage notre belle science, quelque comparaison que l'on veuille établir entre notre noble profession et toute autre, dans les idées utilitaires et pratiques de l'époque, comme dans les sentiments élevés de la morale et des vertus publiques et privées, aucune science, aucune profession, ne nous paraît plus digne d'estime et de respect.

Cependant, nous avons regret de le dire, dans les sphères élevées de la société on paraît ne pas comprendre ainsi le degré d'honorabilité de notre science et de notre profession. Le médecin ne joue pas dans les choses publiques, et cela par des empêchements peu légitimes, mais réels, le rôle que son caractère humanitaire, sa connaissance profonde du cœur humain, de ses écarts, de ses passions, de ses instincts généreux

bondance de substance nutritive qu'à son défaut.

N'oublions pas cependant qu'en hygiène, comme en tout ce qui se rattache à l'organisation, à la vie, il n'est pas de précepte si absolu qu'il ne doive fléchir devant les modifications organiques individuelles et les dispositions toutes personnelles. Aussi ne prétendons-nous pas préciser très rigoureusement l'époque où, l'allaitement ne suffisant plus aux besoins du jeune enfant, il devient nécessaire d'y suppléer par des aliments.

En thèse générale, une bonne nourrice peut élever jusqu'à six mois un enfant sans recourir à cette alimentation supplémentaire.

Chez les personnes qui habitent les grandes villes, il est rare que le lait soit assez abondant ou assez riche pour suffire jusqu'à cette époque à l'enfant; mais nous pensons que dans presque tous les cas on peut, pendant cette première période, n'adjoindre au lait maternel que des aliments liquides, tels que le lait de vache pur ou coupé de boissons féculentes (eaux de riz, d'orge perlé, de gruau), et le lait de poule, qu'on ne saurait trop recommander dans ces circonstances, comme offrant sous forme liquide une des substances les plus nourrissantes et les plus facilement assimilables. On peut encore recourir avec beaucoup d'avantage à une espèce de crème de pain très légère que l'on prépare de la manière suivante : on émiette de la mie de pain de bonne qualité, on la fait cuire longuement avec suffisante quantité d'eau, puis on la passe à travers un linge fin. La crème de pain ainsi obtenue est sucrée avant d'être présentée à l'enfant.

Un point sur lequel il est important d'appeler l'attention des jeunes mères, c'est la possibilité d'observer chez les enfants à la mamelle, et cela surtout pendant le premier mois, une voracité passagère qui peut momentanément nécessiter l'addition d'aliments supplémentaires qu'on devra supprimer aussitôt que les qualités du lait maternel devenu plus riche auront rendu l'allaitement suffisant.

Dans les cas où la persistance des cris de l'enfant, sa maigreur, la pâleur de son teint, l'arrêt de son développement, annonceraient une nutrition imparfaite et la souffrance des organes digestifs par l'insuffisance des matériaux alibiles qui leur sont fournis, s'il était bien avéré que le dépérissement ne tient pas à une maladie cachée ou aux mauvaises qualités du lait de la mère, il faudrait, en outre des liquides

---

comme de ses aberrations nuisibles, son étude des besoins de l'homme, de ce qui lui est contraire ou profitable dans l'air, les lieux et les eaux, le rendaient si complétement apte à remplir.

Ainsi, plusieurs fois depuis quelques années, il a été question d'investir un médecin du titre de pair de France. Dans une occasion il paraît même que la nomination de M. le docteur Double, que la science et la pratique ont eu le malheur de perdre récemment, était à peu près décidée. Mais on imposa à notre digne confrère une condition vraiment singulière : il devait, en entrant au palais du Luxembourg, renoncer à l'exercice de la profession médicale ; on consentait bien à honorer le médecin par un titre élevé, mais sous la réserve qu'il ne pratiquerait plus cet art auquel on désirait de rendre hommage. Cette contradiction était patente ; c'était de plus, et c'est ainsi que M. Double le comprit, une sorte d'outrage à cette profession dont il était un des plus honorables représentants ; aussi M. Double refusa-t-il l'honneur qu'on voulait faire à sa personne par une injure à notre profession.

La chambre des pairs est accessible à toutes les gloires, à toutes les illustrations; le poëte, le guerrier, le savant, le magistrat, l'industriel, y peuvent prendre place ; mais a-t-on dit au poëte : votre nom ne devra plus être jeté aux acclamations populaires après une œuvre dramatique éclatante ; au guerrier : la patrie n'a plus besoin de votre épée ; au savant : vos investigations dans le vaste domaine de la nature doivent avoir un terme ; au magistrat : la justice n'a plus besoin de vos lumières ; à l'industriel enfin : fermez ou vendez vos usines ? A-t-on même laissé entrevoir que l'exercice d'aucune de ces professions fût incompatible avec la dignité de pair ? Non, assurément, car un tel langage et de telles prétentions auraient révolté nos idées généreuses.

nutritifs dont nous avons parlé, recourir sans tarder à des aliments plus consistants que nous allons passer en revue.

Hâtons-nous de dire, comme un fait capital, que le lait doit pendant toute la première année faire la base de la nourriture de l'enfant. Lors même que la composition chimique, les propriétés bien constatées de ce liquide, l'observation de tous les temps, ne démontreraient pas cette vérité, l'exemple fourni par toute la classe des animaux mammifères en donnerait, selon nous, la preuve la plus complète.

Il n'est personne qui n'ait remarqué le changement apporté par l'ébullition à la saveur du lait; aussi ne devrait-on, si cela était possible, quand on le donne seul, ne l'employer que sortant du pis de la vache et conservant cette chaleur naturelle qui en fait comme un liquide encore doué de vie.

Dans l'impossibilité de remplir ces conditions à Paris, on pourrait s'adresser aux nourrisseurs pour avoir matin et soir du lait au moment de la traite; et nous devons à cette occasion nous expliquer sur l'opinion qui fait considérer le lait des vaches nourries dans Paris comme très inférieur à celui venu du dehors, opinion que nous ne saurions partager.

L'analyse chimique et l'examen microscopique du lait pris chez les nourrisseurs de Paris l'ont montré supérieur à la qualité moyenne des laits venus du dehors. Sans parler de l'altération due aux secousses d'un voyage souvent assez long, cette supériorité peut se comprendre quand on fait attention que les vaches laitières introduites dans Paris sont des vaches de choix, et que, renfermées, il est vrai, dans des étables qu'elles ne doivent plus quitter que pour aller aux abattoirs, elles y trouvent en compensation du défaut d'exercice et de grand air une alimentation abondante et choisie et des soins de propreté qui leur manquent souvent dans les fermes. Si l'on ajoute à ces causes l'absence de déperdition des forces due au repos forcé, on se rendra facilement compte de la richesse plus grande de leur lait.

Nous avons dit qu'à moins de circonstances exceptionnelles, c'est de cinq à six mois que l'on doit ajouter aux liquides nutritifs des aliments plus substantiels. Or ce sont principalement les aliments farineux.

Les expériences des physiologistes et des médecins ont démontré que les matières alibiles, en général, perdent de leur qualité nutritive à mesure qu'elles se rapprochent davantage de

---

Et cependant, qu'y a-t-il de moins noble, de moins utile, de moins digne, à visiter et à secourir des malades qu'à faire des pièces de théâtre, qu'à servir sa patrie sur le champ de bataille, qu'à suivre les transformations ou les phénomènes des corps dans le creuset du chimiste ou sur l'électrophore du physicien, qu'à rendre à chacun bonne justice, ou qu'à tisser la laine ou le lin qui nous vêtissent? Dans les tristes conjonctures d'épidémie contagieuse, lorsque la mort plane et sévit sur les populations, le médecin qui expose sa vie pour le salut de ses concitoyens dérogerait-il à sa dignité de pair de France en continuant son auguste mission? Et le médecin des armées compromettrait-il l'hermine de la chambre haute en pansant les blessés sur le champ de bataille?

Chose singulière! il n'est peut-être pas un pair de France éminent par sa naissance, par sa fortune ou par des services divers rendus à la patrie, qui ne s'honore d'être un membre actif et zélé de quelque société de bienfaisance, de patroner quelque association philanthropique, de mettre son influence et sa position au service du pauvre et du souffrant: qui oserait trouver dans ces charitables devoirs un motif de dérogation? Qui oserait porter contre la bienfaisance des hautes classes de la société une accusation impie et inepte? Et cependant que fait-on envers le médecin en lui imposant l'abandon de son bienfaisant ministère, si ce n'est incriminer sa charité, son dévoûment, sa compassion et ses services, envers son frère qui souffre?

Si le gouvernement veut honorer la grande et noble confrérie médicale en jetant sur l'épaule d'un de ses membres le manteau de pair de France, celui-ci doit pouvoir entrer au Luxembourg dans toute la liberté et la spontanéité de ses déterminations; il ne faut pas qu'il s'asseie sur les banquettes dorées *quoique* médecin, mais *parce que* médecin, et, comme le disait no-

l'état de pureté chimique. Ainsi la gélatine est considérablement moins nourrissante que les tendons qui l'ont fournie ; l'amidon et la fécule sont moins nourrissants que le blé ou la pomme de terre dont on les a extraits. Enfin un animal que l'on soumet au régime d'une seule substance alimentaire finit par dépérir, quelle que soit la proportion de celle-ci.

Nous tirerons de ces faits les conclusions suivantes :

1° On doit préférer les farineux tels que la nature les fournit aux fécules extraites par des procédés qui les séparent des substances dont elles sont accompagnées naturellement ; par exemple, la farine de blé, la crème de riz, à la fécule et à l'arrow-root, quand on veut avoir un aliment nourrissant. Ces deux dernières substances doivent être réservées pour les cas où l'on se propose de donner plus de consistance au lait ou au bouillon sans augmenter considérablement leur qualité nutritive.

2° Il faut varier la nature des bouillies et des potages, de manière à faire succéder une panade à une bouillie de farine de gruau, une crème de riz à une soupe de biscote, etc.

On voit que nous n'accordons pas une préférence exclusive à une préparation particulière ; et, pour dire toute notre pensée, le pain de pur froment bien levé et bien cuit nous paraît, pour les enfants aussi bien que pour les adultes, l'aliment le plus sain et le plus facile à digérer. Il n'exige pas une cuisson prolongée, comme le vermicelle, la semoule et les pâtes dites d'Italie, qui ne devront d'ailleurs former la base des potages que lorsque l'enfant aura déjà acquis un certain développement, vers le dixième mois, par exemple. Nous pensons aussi que ce n'est, en général, que vers cette époque que le bouillon gras doit commencer à figurer dans le régime des enfants, chez lesquels, donné plus tôt, il provoque souvent la diarrhée.

Chez les enfants délicats, dont les organes demandent une nourriture à la fois légère et substantielle, nous nous sommes souvent bien trouvé de conseiller une espèce de crème obtenue en délayant le jaune d'un œuf très frais dans un verre de lait bouillant sucré. Dans d'autres cas nous ajoutions le jaune d'œuf à la bouillie de fécule ou de crème de riz.

Il est bon d'aromatiser légèrement les aliments sucrés avec l'eau de fleur d'oranger ; mais on doit se garder de donner exclusivement des bouillies sucrées aux enfants. On en rencontre bon nombre qui préfèrent par goût les

---

blement M. Double, il doit entrer dans la chambre le stéthoscope à la main.

Maintenant, la profession médicale a-t-elle produit des illustrations assez grandes, assez généralement reconnues, pour qu'un pareil honneur fût légitime ? Les services rendus par quelques uns de ses membres ont-ils été assez nombreux, assez considérables, pour qu'une semblable dignité ne pût être regardée comme une simple faveur ? Nous soutenons l'affirmative avec une entière conviction et l'autorité que peut donner une connaissance complète du sujet. Pour ne citer que des morts et nous garantir de tout soupçon de flatterie à l'endroit des vivants, y a-t-il dans les lettres, dans les arts, dans l'armée, dans l'administration et l'industrie, des renommées plus éclatantes et plus méritées que celles de Bichat, de Dupuytren, de Broussais, de Laennec, de Larrey, de Desgenettes, et de tant d'autres ? Les services que ces grands hommes ont rendus non seulement à la patrie, mais à l'humanité tout entière — car c'est encore un des caractères bienfaisants de notre science, de n'être bornée dans ses services ni par les limites, ni par les préjugés, ni par les haines des peuples, — ne sont-ils donc pas aussi considérables, aussi réels, que quelques services que l'on puisse invoquer ? Et ces hommes, en fin de compte, eussent-ils donc été tant déplacés au Luxembourg ? Dans cette noble et aristocratique chambre, y a-t-il un seul homme qui eût dédaigné de presser la main du vénérable Larrey, par exemple, l'ami de l'Empereur, le consolateur et le bienfaiteur de tous ces braves mutilés conservés par ses soins ? Et Dupuytren, consacrant pendant vingt ans la première moitié de sa journée à secourir les pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris, aurait il fait mauvaise figure à côté de quelque financier célèbre ? Et Desgenettes, cet héroïque médecin qui s'inocula la peste en Egypte pour raffermir une

préparations alimentaires salées, et, en dehors de la question de goût, le sel est un condiment d'une utilité plus générale encore que le sucre, en dépit des prétendues qualités échauffantes que lui attribue le préjugé.

L'œuf frais, cuit à la coque, viendra à son tour figurer dans le régime des enfants de 8 à 10 mois, soit qu'on le fasse manger à la cuiller, soit qu'on y trempe de petites mouillettes de pain que l'enfant suce et presse entre ses gencives ou ses dents. Puis, l'enfant prenant plaisir à porter lui-même à sa bouche ce qu'on lui présente, on lui donnera à sucer de petites languettes de viande dont il exprimera le jus, une petite croûte de pain sec ou trempé dans l'eau rougie sucrée. On sera très sobre de gâteaux et de pâtisserie, donnant de préférence de simples petits pains au lait et au beurre, des talmouses, des biscuits, etc., et rejetant absolument les gâteaux de pâte feuilletée.

Enfin l'on doit arriver progressivement à ce que l'enfant, vers la fin de sa première année, mange ou plutôt goûte de presque tous les aliments servis sur la table.

Il nous reste à indiquer les principes qui doivent guider dans l'appréciation de la quantité des aliments relativement à l'âge des enfants. On peut, en général, s'en rapporter sur ce point à leur instinct, que la gourmandise n'a pas encore perverti, et ne pas insister dès qu'on les voit repousser la cuiller et détourner la tête en fermant la bouche. La seule restriction à ce précepte, c'est pour le cas où l'attention de l'enfant est fixée par quelque jeu ou quelque objet qui l'intéresse, et où il est distrait au point de repousser l'aliment qu'il recherchera une minute après.

L'examen des garde-robes fournit d'importantes indications sur l'état des organes digestifs et sur la nécessité de restreindre ou d'augmenter la quantité des aliments; lorsqu'elles présenteront des traces d'aliments non digérés, on en déduira immédiatement la nécessité de diminuer ou même de suspendre les aliments supplémentaires. La diarrhée fournira en général la même indication et devra de plus faire accorder la préférence aux crèmes de riz, aux œufs, toujours selon l'âge et le développement de l'enfant.

Nous avons passé en revue les points divers qui se rattachent à la question que nous voulions étudier au point de vue des mères de famille. Si nous voulions nous résumer en quelques mots, nous dirions que c'est à leur obser-

---

armée épouvantée, cet homme en l'honneur de qui l'Antiquité reconnaissante eût élevé un temple, eût-il été bien discordant à côté de quelque haut baron de naissance ?

Mais que disons-nous, et quelle dignité immense demandons-nous pour les illustres représentants de la science médicale ! Pendant qu'à Londres une souscription nationale va élever un magnifique monument dans la cathédrale de Saint-Paul au Dupuytren de l'Angleterre, à Astley Cooper, cherchez à Paris un monument, une statue, une inscription, qui rappelle un seul de nos plus célèbres prédécesseurs. L'Hôtel-de-Ville, ce palais du peuple, tout creusé de niches pour recevoir les statues de ses grands citoyens, n'en a pas réservé une seule pour l'art des Fernel et des Ambroise Paré. Enfin, et que pourrions-nous dire de plus triste, Bichat, ce grand génie dont tout homme instruit ne peut ignorer les ouvrages, Bichat repose encore dans l'ancien cimetière de Clamart, sous une pierre indigne et ignorée !

Docteur Amédée Latour.

Aussitôt qu'une pensée vraie est entrée dans notre esprit, elle jette une lumière qui nous fait voir une foule d'autres objets que nous n'apercevions pas auparavant.

Chateaubriant.

De même que la santé est d'un prix qui la met au dessus de toutes choses et est la base de toute félicité, de même la science qui protége la santé et la vie doit être de toutes la plus noble et la plus vénérée des hommes.

Hoffmann.

---

vation attentive, à leur bon sens affranchi des préjugés nés de l'ignorance et de la routine, à leur cœur enfin, qu'elles doivent s'adresser toutes les fois qu'elles se trouveront en face d'une des mille petites difficultés que chaque pas présente dans l'éducation des enfants.

DE LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS.

Il y a dans notre législation une lacune qu'il faut combler promptement.

A mesure que la société se perfectionne, elle considère, elle estime davantage la vie de chacun, à quelque condition qu'il appartienne. C'est là le grand trait, le caractère essentiel de la civilisation. La véritable démocratie consiste dans la satisfaction des besoins naturels de chacun et dans le libre emploi de ses facultés, par suite de cette considération égale de la vie de chacun par tous, c'est-à-dire par la société.

S'il existe un fait qui dénote le mépris de la société pour la vie de quelques uns, ce fait est une trace de barbarie qu'il faut se hâter de supprimer.

Or dans notre état social il existe encore plusieurs de ces faits dont le redressement appartient surtout aux médecins. Les uns ont rapport à la subsistance, les autres aux dangers souvent mortels que le genre de travail fait courir à certaines classes de travailleurs.

Nous ne nous occuperons pas maintenant de la subsistance. L'hygiène et l'économie politique doivent s'entendre pour qu'elle soit saine et suffisante. Une société dont la vie générale souffrirait par le défaut d'alimentation serait une société stupide; et si cette souffrance avait lieu pour le plus grand avantage de quelques uns, ce serait une société infâme.

La considération du second point suffira à notre tâche d'aujourd'hui.

De grands dangers sont attachés au travail. Chose remarquable, c'est ce qui a le moins préoccupé les écrivains qui, depuis quinze ans surtout, ont consacré leurs méditations à cette immense question du travail.

On s'est occupé des moyens d'assurer la subsistance par le travail, et on ne s'est pas dit que ce qu'il faut assurer d'abord, c'est la vie du travailleur. Vous aurez vainement assuré la subsistance de l'ouvrier qui travaille à la céruse, si au bout de quelques jours cet ouvrier est empoisonné. Il y a plus, le gain que vous lui offrez se présente à la raison comme un appât homicide, et ajoute à la cruauté du procédé.

Notre législation sur les *établissements insalubres* se compose du décret du 15 octobre 1840, et de quelques ordonnances qui ont classé les établissements industriels. « Le décret de 1810, dit M. Trébuchet, doit être considéré comme présentant à la fois une garantie aux propriétaires et aux entrepreneurs d'établissements insalubres : aux propriétaires, en les assurant qu'il ne serait point formé dans leur voisinage, à leur insu, et sans précautions, des ateliers dont l'activité pourrait préjudicier à leurs propriétés; aux entrepreneurs, en leur donnant la certitude que, lorsqu'ils auraient obtenu une permission, ils ne seraient plus troublés dans l'exercice de leur industrie. »

Il suffit donc que les propriétaires soient assurés contre les dangers qui pourraient naître de l'établissement d'une manufacture dans leur voisinage, et que le manufacturier, à son tour, soit garanti dans la possession de son droit contre les tracasseries jalouses des premiers ! Quant aux individus qui travaillent dans cette manufacture dont la seule proximité est une telle cause d'appréhension pour les propriétaires, il n'en est seulement pas question. La société les abandonne; ce sont des parias dont elle refuse la tutelle. Qu'ils respirent un air imprégné de miasmes délétères, qu'ils trempent dans le poison leur pain quotidien, qu'ils meurent victi-

mes des besoins de la vie commune ou du luxe, après avoir souffert mille maux, elle ne s'en émeut pas.

Il y a dans Paris une place où des racoleurs viennent ramasser, à la face du soleil, les ouvriers sans travail, c'est-à-dire affamés, qu'ils enivrent pour leur ôter l'idée du danger, et qu'ils poussent devant eux dans les établissements où l'on travaille la céruse. Au bout de quelques jours il faut recommencer ce racolage, l'intoxication saturnine ayant diminué le premier contingent.

Nous avons vu dans les hôpitaux de Paris un nombre vraiment considérable d'ouvriers empoisonnés par le plomb. Beaucoup ont succombé après avoir présenté les alternatives douloureuses qui sont le propre de cet empoisonnement.

Voilà ce que la société laisse faire. A ce prix, sauf la question de dignité morale, il vaut mieux être esclave aux Antilles qu'ouvrier dans un pays libre.

Nous disions tout à l'heure que l'on n'avait tenu aucun compte des ouvriers dans le décret et les ordonnances relatifs aux établissements insalubres. Nous avons voulu exprimer par là qu'on ne s'est pas occupé de les préserver. En réalité il en a été question, et l'on va voir comment.

On a dressé un état général des ateliers et établissements insalubres, incommodes ou dangereux. Cet état se compose de quatre colonnes. Dans la première sont désignés les établissements, dans la seconde les inconvénients; dans la troisième est indiqué le degré d'insalubrité; enfin dans la quatrième colonne est consignée la date des décrets et ordonnances de classement. Or à l'article *Blanc de plomb ou de céruse* (fabriques de), nous trouvons à la deuxième colonne ces mots, dont il est impossible de n'être pas révolté quand on a la connaissance des faits : « Quelques inconvénients SEULEMENT pour la santé des ouvriers. » Quoi ! quelques inconvénients ! Et chaque année il y a une foule d'ouvriers qui perdent la vie pour avoir travaillé à la céruse ! Puis que penser de cette rectriction : SEULEMENT pour la santé des ouvriers ! Il suffit de citer de pareilles phrases. On peut, sans plus d'insistance, compter sur le sentiment qu'elles doivent susciter. Nous nous bornerons à dire que la barbarie du moyen âge n'a jamais rien écrit de plus naïvement cruel.

Mais, nous dira-t-on, existe-t-il des moyens d'obvier à ces graves dangers ?

D'abord, au point de vue de la moralité absolue, si une industrie ne pouvait s'exercer qu'à la condition de mort d'hommes, cette industrie devrait être déclarée exécrable, et anéantie.

Ensuite, oui, la science, par l'organe de M. le docteur Tanquerel-des-Planches, qui s'est dévoué avec un zèle digne d'éloges à l'étude des maladies de plomb, la science a fait connaître des moyens prophylactiques, c'est-à-dire préventifs, dont il est permis d'espérer le plus grand succès; et les fabriques dans lesquelles on prend des précautions se distinguent par le très petit nombre de malades qu'elles fournissent.

Sans gêner l'industrie, l'état a le droit d'exiger qu'elle soit ménagère de la vie des hommes. Puisqu'il est avéré que là où les maîtres sont vigilants les ouvriers peuvent être préservés, on pourrait, dans une loi devenue indispensable, rendre, jusqu'à un certain point, les premiers responsables. Ce serait même le seul moyen efficace. L'état prescrirait certaines mesures protectrices de la vie des ouvriers, et s'il était reconnu que ces moyens eussent été omis par suite de la négligence du maître, celui-ci encourrait une peine. Y aurait-il là rien de vexatoire ou d'injuste ?

(*Gazette des Hôpitaux.*)

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 30 MARS 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 13.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Éclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements, et 20 fr. pour l'étranger. — Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la préparation des cataplasmes. — De l'intervention des rebouteurs dans le traitement de l'entorse.
FEUILLETON. — Bienfaiteurs de l'humanité : Hérophile et Erasistrate. — Des dangers que courent les médecins.

DE LA PRÉPARATION

DES CATAPLASMES,

Par le docteur VINCHON.

Dans un précédent article (p. 45) nous avons donné les préceptes généraux relatifs à l'*application* des cataplasmes, quelles qu'en soient d'ailleurs la nature et les propriétés. Nous allons maintenant indiquer la formule des principaux de ces topiques, de ceux qui sont journellement prescrits par les médecins, et dont la préparation peut sans danger être confiée aux personnes étrangères à l'art si difficile de guérir. Nous laisserons aux médecins le soin d'indiquer la manière de faire les cataplasmes composés et médicamenteux, lorsqu'ils croiront pouvoir les laisser préparer par les personnes qui assistent les malades. Nous pensons, pour notre part, qu'il serait prudent de remettre presque toujours aux pharmaciens la confection des cataplasmes médicamenteux.

FEUILLETON.

BIENFAITEURS DE L'HUMANITÉ.

HÉROPHILE ET ERASISTRATE.

Hérophile et Erasistrate sont deux des médecins les plus célèbres de l'antiquité. Leur titre à la gloire et à la reconnaissance des hommes, c'est d'avoir été les véritables créateurs de l'anatomie, de cette science qui, on peut le dire, est l'âme de la médecine et de la chirurgie.

Hippocrate (voyez p. 17) avait appris aux médecins de son temps que leur premier devoir était d'observer attentivement la marche de la nature, et il avait démontré que l'observation est la seule base de la médecine. Si ses successeurs eussent continué à marcher dans la voie qu'il venait de leur tracer, l'art de guérir eût fait de rapides progrès chez les Grecs. Mais il aurait fallu suivre les faits pas à pas, les étudier sans cesse, renoncer aux combinaisons brillantes de l'esprit qui éblouissent le vulgaire et donnent de la célébrité.

Or l'observation est lente, pénible et difficile. Il ne suffit pas d'avoir des yeux pour voir les faits en médecine ; l'homme, quelque intelligent qu'il soit, qui n'est point éclairé par le flambeau de la science, ne voit point ou voit mal. La voie de l'observation, ouverte par Hippocrate, et qui était la seule sûre, était donc aussi la plus ardue et la moins attrayante.

Les successeurs du divin vieillard, ne sachant trouver la vérité dans l'étude attentive et éclairée des faits, se livrèrent à toutes les rêveries de leur imagination ; le règne des hypothèses revint.

Toutefois l'histoire de ces siècles éloignés nous pré-

Cataplasme de farine de graine de lin.

Lorsqu'on est pressé de faire un cataplasme, bien souvent on se contente de délayer la farine avec de l'eau bouillante, et l'on y ajoute une ou deux cuillerées d'huile fine d'olives ou d'huile d'amandes douces. Mais cette méthode expéditive est essentiellement défectueuse ; l'eau et les parties constituantes de la farine n'ont pas eu le temps de se combiner, de se mélanger, et l'on perd en grande partie les avantages du médicament.

Il faut commencer par délayer la farine en ajoutant peu à peu l'eau, et en battant la masse fortement et long-temps pour développer convenablement le mucilage contenu dans la farine, de manière à faire une pâte un peu claire et bien liée. On met alors cette pâte sur le feu, et l'on a grand soin de la remuer continuellement avec une cuiller afin qu'elle ne brûle pas au fond du vase et qu'elle ne s'agglomère pas en morceaux durs et épais. Lorsque le mélange est bien fait, que le cataplasme est onctueux, on le retire du feu et l'on y ajoute une ou deux cuillerées d'huile d'olives ou d'amandes douces.

Cataplasme de mie de pain au lait.

Pour faire ce cataplasme, il faut une quantité suffisante de mie de pain, 500 grammes, c'est-à-dire une livre ou environ quatre verres de lait nouveau, deux jaunes d'œufs, et 30 grammes, c'est-à-dire une once ou environ deux cuillerées à bouche d'huile d'olives.

On émiette le pain et on fait cuire la pâte comme dans le cas précédent. Les jaunes d'œufs et l'huile d'olives ne s'ajoutent que lorsqu'elle est retirée du feu et d'une température supportable par le malade.

C'est un des meilleurs cataplasmes, et celui que nous recommandons principalement aux personnes qui habitent la campagne.

Cataplasme de semoule.

Le cataplasme de semoule se fait de la même manière que celui de farine de graines de lin, avec cette seule différence qu'il n'y a pas lieu de battre la masse aussi fortement et aussi long-temps.

Il est extrêmement doux à la peau, et convient très bien dans tous les cas où celui de farine de graines de lin est indiqué, chez les

---

sente encore de temps en temps des découvertes utiles, de véritables éclairs de génie. Ainsi Dioclès de Cariste, qui vivait peu de temps après Hippocrate, distingua le premier l'une de l'autre deux maladies fréquentes et graves que l'on confondait avant lui, la pleurésie et la fluxion de poitrine. Un autre médecin non moins célèbre, Praxagoras de Cos, s'aperçut qu'il existe entre l'état du pouls et les maladies des relations qui peuvent fournir au médecin des indications importantes. Avant Praxagoras on ne savait point explorer le pouls, et sous ce rapport il a rendu un immense service à l'humanité. Alors aussi brilla Aristote, qui, secondé par son illustre élève, se livra avec ardeur à l'étude de la nature et doit être regardé comme le père de la zoologie et de l'anatomie comparée.

Malgré tous ces travaux, la science qui protége la santé de l'homme était languissante et dépérissait sous le poids des hypothèses et des subtilités philosophiques. Aucune notion positive ne dirigeait les médecins dans leur pratique peu éclairée, et les malades étaient soumis à des traitements bizarres, insuffisants, ou même nuisibles. Quelle était, au moins en grande partie, la cause de cet état déplorable de la médecine ? C'est que l'anatomie n'existait point.

Les Grecs, tout instruits qu'ils étaient, du moins à Athènes, courbaient cependant la tête sous une foule de préjugés et de croyances superstitieuses. Ils considéraient encore les cadavres humains comme des objets sacrés et inviolables ! Ni Hippocrate ni ses successeurs n'avaient pu se livrer aux dissections et acquérir des connaissances anatomiques suffisantes. Ce qu'ils savaient d'anatomie, ils n'avaient pu l'apprendre que sur des cadavres d'animaux qui ne leur avaient donné qu'une idée très imparfaite, souvent même erronée, de la structure du corps humain. Chose remarquable, et qui fait, hélas ! peu d'honneur à l'intelligence hu-

personnes qui ont la peau fine, blanche et très susceptible, comme les jeunes femmes et les enfants, et même certains hommes.

Cataplasme de fécule de pommes de terre.

Prenez 60 grammes (2 onces) de fécule de pommes de terre; délayez cette fécule dans 60 à 100 grammes d'eau froide ; versez le mélange brusquement dans 500 grammes (3 à 4 verres) d'eau bouillante. Faites jeter un ou deux bouillons et retirez du feu.

Ce cataplasme, fréquemment employé dans quelques maladies de la peau, est très adoucissant et n'a pas l'inconvénient de faire naître des rougeurs, des éruptions, des efflorescences, ainsi que cela arrive avec celui de farine de graines de lin, surtout lorsque cette dernière farine n'est pas extrêmement fraîche.

Cataplasmes de riz, d'orge, de blé et d'avoine.

Lorsqu'on se sert de la farine de l'une ou l'autre de ces céréales pour faire un cataplasme, on le prépare de la même manière que celui de fécule de pommes de terre.

Les cataplasmes qui sont faits avec ces farines ont l'inconvénient de se dessécher et de durcir plus rapidement que celui de farine de graines de lin, attendu qu'elles ne renferment pas de principes huileux comme cette dernière. Aussi est-il nécessaire de les renouveler plus souvent et d'y ajouter *toujours* de l'huile.

Quelquefois on fait usage de leur graine non réduite en farine. On prend alors une quantité d'eau et de grains proportionnée à la grandeur du cataplasme que l'on veut faire, et l'on fait bouillir le tout jusqu'à ce que le grain soit crevé et gonflé. L'eau peut être remplacée avec avantage, comme dans tous les cataplasmes possibles, par le lait et la décoction concentrée de racine de guimauve.

Cataplasmes de fèves, de pois, de lentilles, de haricots.

Ces semences de légumineuses peuvent encore servir pour cataplasmes lorsqu'on les a préalablement réduites en poudre et cuites comme les farines, ou même simplement bouillies et écrasées après la cuisson.

Lorsqu'elles ont été préalablement réduites en poudre, elles n'ont rien de spécial, et nous leur appliquerons les remarques faites à l'occasion des farines de riz, d'orge, etc. ; mais lorsqu'on s'est contenté de faire bouillir les semences entières et de les écraser grossièrement avec

---

maine, de nos jours, après qu'il a été si clairement démontré que l'anatomie est la base essentielle de l'art de guérir, des hommes auxquels nous voulons bien supposer de bonnes intentions, mais chez lesquels nous ne saurions admettre une saine appréciation des choses, s'efforcent de faire revivre ce funeste préjugé des Grecs, et voudraient dans les hôpitaux ravir les cadavres aux études anatomiques sous le prétexte de leur rendre de vains honneurs de sépulture! Imprudents, qui veulent aux morts sacrifier les vivants! Nous le demandons aux gens du monde : Voulez-vous avoir des médecins qui sachent lire dans le corps humain et en réparer les désordres, des médecins qui puissent arracher à une destruction imminente et vous conserver votre frère, votre enfant bien-aimé? eh! bien, il faut que ces médecins aient passé une longue partie de leur vie à ouvrir, à étudier des cadavres. Etude horrible et sublime, à laquelle on ne peut se livrer que par dévoûment pour ses semblables.

Les conquêtes d'Alexandre le Grand exercèrent sur le développement des sciences, et en particulier sur celui de l'anatomie, une influence bien plus grande et bien plus salutaire que les théories innombrables des sectes philosophiques. Alexandrie, fondée par le héros macédonien, devint après sa mort un centre de commerce et de travaux scientifiques. Par le contact des peuples, les préjugés superstitieux s'affaiblirent. Les souverains qui régnaient à Alexandrie favorisèrent les recherches des savants et permirent de disséquer des cadavres humains. Dès lors naquit une science nouvelle, science admirable et difficile, féconde en résultats heureux pour l'humanité, l'anatomie.

Deux médecins à jamais illustres attachèrent leur nom à la création de l'anatomie humaine. Hérophile et Erasistrate, les premiers entre tous les hommes, ouvrirent des cadavres humains, et cherchèrent dans les

une cuiller ou une spatule, elles ne forment pas des cataplasmes bien convenables, car il est impossible de les régulariser sur le linge, et elles font toujours des grumeaux et des duretés insupportables pour les mal ades.

Omelette.

L'omelette, que toutes les ménagères savent faire, est aussi quelquefois employée comme cataplasme; mais elle ne présente rien de particulier et qui doive la faire préférer aux autres topiques de ce genre. On peut en faire usage quand on n'a rien de mieux à sa disposition.

Cataplasmes de feuilles de mauve, etc.

On soumet à la cuisson les feuilles de mauve dépouillées de leurs tiges, jusqu'à ce qu'elles soient complétement ramollies; alors on les écrase, on les pile, comme on fait de l'oseille destinée à nos tables, et on en forme une pâte molle et douce au toucher. Quelques personnes se contentent cependant de la simple coction. mais le procédé que nous conseillons nous paraît plus rationnel en ce sens que le cataplasme est plus facile à étaler et qu'il est plus doux sur la peau du malade, surtout lorsqu'on veut le placer à nu.

On prépare de la même manière les cataplasmes de feuilles de guimauve, de morelle, de ciguë, de digitale, d'oseille, de cerfeuil, de noyer, etc. Quelques médecins y font ajouter une certaine quantité de farine de graines de lin.

Ici se place naturellement le cataplasme maturatif de Boyer, qui se fait avec parties égales d'oseille cuite, de saindoux et de farine de graines de lin. Ce cataplasme est souvent recommandé par les médecins comme *maturatif*, c'est-à-dire comme propre à accélérer la suppuration dans les inflammations qu'on veut faire *aboutir*, suivant l'expression vulgaire.

Cataplasmes pulpeux.

Par le nom de *cataplasmes pulpeux* nous entendons des cataplasmes qui se préparent avec la pulpe, *la chair*, de certaines racines, de certains fruits, etc., tels que la pomme de terre, la carotte, la pomme, etc.

Pour les confectionner, on soumet ces racines ou fruits à l'action de la râpe, on les réduit en pâte, et on les fait cuire avec une petite quantité d'eau.

---

restes mortels de leurs semblables les secrets de la vie et les moyens de repousser la mort. Hommes héroïques, qui durent fouler aux pieds des préjugés bien anciens et bien puissants, surmonter bien des dégoûts et braver bien des haines aveugles! De même que l'on doit considérer Hippocrate comme le père de la médecine, de même à Hérophile et à Erasistrate appartient le titre de pères de l'anatomie.

Hérophile naquit à Calcédoine, ville de Bithynie, vers la cent-neuvième olympiade, c'est-à-dire environ trois cent quarante ans avant l'ère chrétienne. Il eut pour maître Praxagoras de Cos, qui lui-même avait fait quelques belles découvertes en anatomie, bien qu'il n'eût pas eu les mêmes facilités qu'Hérophile. Il vécut à Alexandrie dans le musée que les Ptolémée, et en particulier Ptolémée Soter, entretenaient pour la gloire et l'accroissement des sciences. Ce fut là qu'il exécuta tous ses travaux, et qu'il décrivit, sur la nature même, les diverses parties du corps, parmi lesquelles il en est encore plusieurs qui portent son nom. Hérophile avait une grande confiance dans les propriétés médicales des plantes. Il croyait que la plupart de celles qu'on foule chaque jour aux pieds sont douées de vertus particulières et précieuses.

Erasistrate vécut, selon toute apparence, dans le même temps et dans la même ville qu'Hérophile. Il était né à Julis, dans l'île de Céos, près de l'Attique. Comme Hérophile, il fit de nombreuses et importantes découvertes en anatomie. Si l'on en croit l'histoire, ce ne fut qu'à un âge assez avancé qu'il se livra à l'étude de cette science. Tout le monde sait avec quelle habileté et quel tact médical Erasistrate reconnut la cause de la maladie qui faisait périr lentement Antiochus, fils de Séleucus, roi de Syrie. Il devina que ce jeune prince était amoureux de la reine Stratonice et lui sauva ainsi la vie. La médecine d'Erasistrate était très

La râpe suffit quand on veut les employer à froid.

Quant à la pomme, on la fait cuire simplement devant le feu, et on a soin d'enlever ses pépins et leurs cellules.

Le cataplasme de pulpe de pomme, auquel on ajoute du safran, est excellent dans certaines inflammations des yeux; mais nous n'engageons pas les lecteurs à s'en servir sans avis préalable. Il est en effet certaines affections oculaires, même inflammatoires, dans lesquelles un cataplasme de cette nature, bien innocent en apparence, pourrait amener les plus graves désordres, soit en faisant perdre un temps précieux, soit en augmentant l'état maladif de l'œil.

Les *figues sèches*, les *dattes*, cuites dans un liquide mucilagineux, ont été et sont encore prescrites comme cataplasmes. La figue est surtout recommandée dans certaines maladies des gencives. On la fait cuire, ramollir dans du lait; on l'aplatit, et on la place ainsi entre les gencives et les lèvres.

Cataplasmes d'ognons, de bulbes.

Les ognons de lis sont continuellement employés en chirurgie comme moyen maturatif.

Afin qu'ils perdent leur huile volatile âcre, irritante, et qu'ils acquièrent des qualités émollientes, on les fait d'abord cuire sous la cendre chaude; on les fait bouillir ensuite soit isolément, soit en les combinant avec d'autres matières.

Les bulbes de scille maritime se préparent de la même manière; mais ils sont destinés à remplir des indications qui ne peuvent rentrer dans le plan de cet ouvrage, et que le médecin seul peut apprécier.

L'action curative des cataplasmes est due à leur chaleur douce et humide, ainsi qu'à la présence des corps huileux et gras qui entrent naturellement ou artificiellement dans leur composition. Leur effet définitif est donc d'humecter et de relâcher les tissus vivants; aussi les vrais médecins, ceux qui sont réellement dignes de ce titre honorable, s'en tiennent-ils aux médicaments qui possèdent effectivement ces propriétés. Observateurs religieux des lois de la nature, et suivant pas à pas les progrès incessants de la science, ils ont abandonné depuis long-temps ces préparations indigestes, informes, ces arcanes prétentieux, qui souillent certains vieux formulaires et qui font toute la puissance des grimoires.

---

simple. Il était partisan d'une diète rigoureuse, de l'exercice, des frictions, des bains, des ventouses, des fomentations et des cataplasmes. Il avait une prédilection marquée pour les médicaments les moins recherchés, et détestait la polypharmacie.

Hérophile et Erasistrate ont écrit plusieurs ouvrages; malheureusement aucun d'eux n'est parvenu jusqu'à nous. Ce que nous savons de leurs travaux anatomiques et de leurs doctrines médicales nous a été transmis par le savant Galien, qui vivait près de cinq cents ans après eux.

Après la mort de ces deux grands maîtres, l'école d'Alexandrie, qui avait brillé d'un si vif éclat, tomba dans les disputes scolastiques, et la science, comme après Hippocrate, eut encore à subir de longues années de langueur et de stérilité. Ne nous étonnons point de ces tristes vicissitudes : l'esprit humain n'avait point alors l'expérience et la maturité qu'il a acquises depuis; or de nos jours, malgré les enseignements de tant de siècles, combien il est faible encore !

G. R.

DES DANGERS QUE COURENT LES MÉDECINS.

On ne sait peut-être pas bien dans le monde à quels dangers les médecins sont exposés soit dans leurs études, soit dans la pratique de leur art bienfaisant. Véritables soldats toujours sur la brèche, ils affrontent sans cesse la mort pour le salut de leurs semblables; et en présence du péril ils ne sont soutenus que par leur courage et leur dévoûment, car ils n'ont pas la consolation de penser que la société leur tient compte de ce qu'ils font pour elle. Nous n'avons pas en ce moment l'intention de traiter complétement ce triste su-

Mais si la science éclairée a fait bonne justice de l'erreur, il n'en est pas toujours de même dans le monde, et principalement dans les campagnes; là surtout, où les lois du bon sens et de la raison n'ont pas encore pu se faire entièrement comprendre, on range au nombre des cataplasmes des substances inertes ou dégoûtantes : c'est ainsi qu'on vante tous les jours comme étant d'une efficacité infaillible, héroïque, dans certaines maladies, les cataplasmes *d'urine mêlée au son, de crottes de chien, de bouse de vache, d'excréments humains, de fiente de brebis et de chèvres, de poudre de crapaud cuit vivant dans un pot et lavé avec de l'urine d'enfant mâle, de nids d'hirondelles !!*

Ce dernier surtout est remarquable par sa singulière composition : outre le nid d'hirondelles pilé, formé, comme tout le monde sait, de boue, de foin et de paille, il renferme encore des crottes de chien, de la cervelle de chat, du hibou et de l'hirondelle brûlés, le tout fricassé ensemble !

Elevés au sein des sciences exactes, nous sommes étonnés que nos ancêtres aient poussé si loin la crédulité, et l'on a peine à comprendre la majestueuse et doctorale gravité avec laquelle les guérisseurs décrivaient les procédés nécessaires pour bien réussir dans la confection de ces ignobles et horribles remèdes. Comme Cicéron à l'égard des augures, on se demande comment deux charlatans de cette espèce pouvaient se regarder sans rire.

Nous croyons devoir rappeler ces sales compositions, non pas pour faire preuve d'une érudition qui serait ridicule dans un ouvrage du genre de celui-ci, mais afin de mettre les lecteurs en garde contre les médications empiriques que certains charlatans, même aujourd'hui, ne craignent pas d'employer sur leurs malheureuses dupes. Il ne faudrait pas croire en effet que ces applications sont toutes seulement inutiles ; plusieurs d'entre elles sont douées de propriétés nuisibles, de telle sorte que ce ne sont point de ces choses dont on peut dire : si elles ne font pas de bien, au moins ne font-elles pas de mal.

A côté de la bouse de vache, du nid d'hirondelles et autres stupidités, nous devons mettre au nombre des cataplasmes certains topiques qui ne présentent rien d'utile, qui peuvent être remplacés par des moyens ordinaires, et que l'ignorance, ou plutôt la mauvaise foi, recommande tous les jours malgré leur barbarie. Nous voulons parler du pigeon, du petit chien

---

jet; les réflexions qui précèdent nous ont été suggérées par des faits récents que nous nous faisons un devoir de reproduire.

Dans la nuit du 10 au 11 février, M. Geslin, médecin à La Ferté-Vidame, se rendait à la ferme de La Richardière pour porter les secours de son art à une femme prête d'accoucher. Saisi par l'air glacial de la nuit, il n'a pas pu arriver au lieu de sa destination : il est mort de froid sur la route.

Un jeune étudiant en médecine, M. Dégletagne, de Pont-de-Veyle, âgé de 21 ans, est mort dernièrement des suites d'une piqûre qu'il s'était faite au doigt en ouvrant un cadavre à l'Hôtel-Dieu de Lyon. C'est un accident malheureusement fréquent et très souvent mortel que ces piqûres auxquelles sont exposés les élèves et les médecins qui se livrent aux travaux anatomiques. Et cependant la crainte ne vient point ralentir leur zèle.

Le docteur Bœumler, de Cassel, médecin et conseiller du prince régnant, a succombé, il n'y a pas longtemps, aux suites d'une légère blessure qu'il s'était faite en amputant une cuisse frappée de gangrène.

Ces faits, qui sont loin d'être rares, devraient inspirer quelque reconnaissance pour les membres du corps médical, et surtout pour les modestes praticiens, aussi instruits que dévoués, qui sans bruit exposent tous les jours leur santé et même leur vie.

Un bon médecin est le premier des hommes. Par les progrès qu'il fait faire à l'art de guérir, il devient le bienfaiteur de l'humanité, et, par l'empire qu'il exerce sur la mort, il est en quelque sorte l'image de la divinité sur la terre.

MONFALCON.

éventrés vivants et appliqués sur une partie douloureuse, chauds, palpitants et saignants, voire même saupoudrés de sel, de poivre, et arrosés de jus de cresson ou autre.

Sans doute, si la chair présentait dans cet état des propriétés spéciales et véritablement curatives, nous comprendrions que, semblable au chirurgien qui s'arme du couteau pour guérir, on ne reculât pas devant une cruauté pour soulager un homme en proie à la douleur; mais puisque des moyens analogues (car ceux-ci n'agissent, comme les autres, que par leur chaleur douce, modérée, unie à l'humidité) sont à notre disposition, il n'y a qu'un homme dénué d'intelligence, aveugle ou cruel, qui puisse recourir à d'aussi sanglants remèdes.

Et cependant voilà précisément ceux que conseillent bien souvent les magnétiseurs et les somnambules, ces magiciens du siècle des lumières, ces enchanteurs des salons modernes! En effet, c'est le propre du charlatanisme d'aller puiser là où la science ne puise plus. Existe-t-il un remède oublié, inconnu, dont l'action ne présente rien de particulier à l'homme instruit et qu'il rougirait d'employer, c'est justement à celui-là que les gens à *science infuse*, spontanément éclose de leur cerveau vide, vont s'accrochant de préférence, celui-là qu'ils prônent comme une panacée, un remède infaillible. N'est-ce pas vraiment quelque chose de bien solennel et de mystérieux que cet échange *impalpable et invisible* du fluide vital qui se fait entre la partie souffrante et l'animal pantelant? Trouvez-vous quelque chose qui ébranle plus fortement les nerfs d'une femme sensible que les dernières palpitations de la mort, que le frissonnement de l'agonie? Et, je vous prie, comparez de bonne foi cet énergique et dramatique remède avec l'action si placide et si prosaïque d'un cataplasme de farine de graines de lin!

DE L'INTERVENTION DES REBOUTEURS
DANS LE
TRAITEMENT DE L'ENTORSE.

Dans leurs prétentions ridicules pour guérir l'entorse, les rebouteurs et les rebouteuses ne manquent pas, en général, de soumettre l'articulation malade à des tractions plus ou moins violentes, qui sont presque toujours fort douloureuses. On croit dans le monde qu'ils parviennent ainsi à remettre dans leur position naturelle des parties qui se sont déplacées par le fait de l'entorse. Or, si quelques unes des parties qui entourent l'articulation s'étaient déplacées, ce ne serait point par de tels tiraillements, faits sans méthode et sans lumières suffisantes, qu'elles seraient ramenées à leur place. Mais en outre il n'y a point de déplacement dans l'entorse. On dit que les *nerfs* se dévient de leur direction naturelle, et par le mots *nerfs* on désigne les tendons des muscles qui font mouvoir l'articulation. Eh! bien, ces tendons ne sont nullement déviés. Ils peuvent être tiraillés douloureusement, comme les ligaments et la peau; mais ils ne quittent point leur position habituelle. Il n'y a donc rien à replacer. Il résulte de là que la pratique qui consiste à tirer sur l'articulation malade est absurde. Lorsque l'entorse est très légère, cette pratique ne fait que peu ou point de mal; mais lorsque l'entorse est très violente, non seulement elle produit une douleur très vive, mais encore elle doit contribuer au développement plus intense de l'inflammation qui ne peut manquer de s'allumer. Ajoutez à ces considérations que, si malheureusement les ligaments qui maintiennent l'articulation sont déchirés en totalité ou seulement en partie, ces tractions inopportunes, pratiquées le plus souvent avec une grande violence et toujours avec maladresse, peuvent déterminer les accidents les plus sérieux.

Il y a des rebouteurs et des rebouteuses qui emploient des moyens plus innocents. Ils promènent un ou plusieurs doigts en différents sens sur l'articulation malade; ce sont de simples attouchements mystiques. Je le demande, quelle influence peuvent exercer de semblables manœuvres sur des épanchements sanguins, sur des ligaments déchirés? Combien doit être grave l'entorse que de pareilles pratiques peuvent guérir! Malheureusement, pendant qu'on perd son temps entre les mains de la sorcière, l'inflammation marche et désorganise les tissus.

Enfin les charlatans des campagnes prescrivent encore au hasard et dans tous les cas des topiques qui sont le plus souvent de nature irritante. Quand l'entorse est dans la période inflammatoire, ces topiques viennent accroître les désordres.

Il arrive souvent qu'en marchant sur un terrain inégal on se donne une entorse très légère; la douleur est vive, car la moindre traction exercée sur les ligaments articulaires produit une souffrance considérable. Mais dans ces cas légers il suffit de s'arrêter quelques instants, d'exercer de douces frictions sur l'articulation; la douleur se dissipe peu à peu. Quand toute souffrance a disparu, on reprend sa marche, et l'on ne se ressent plus de l'accident. Il est évident que contre de pareilles entorses il n'y a rien à faire; la seule précaution utile, c'est d'attendre que la douleur soit bien dissipée pour se remettre à marcher, et d'éviter ce jour-là de fatiguer par de longues courses l'articulation qui a été légèrement forcée. Ce sont ces cas sans gravité qui servent de fondement à la funeste réputation des rebouteurs. Dans la crainte que l'accident n'ait des suites graves, car on redoute généralement et avec raison les effets des entorses, on les consulte; bien qu'il n'y ait rien à faire, il ne manquent pas de se livrer à leurs absurdes pratiques, qui d'ailleurs agissent plus ou moins sur l'imagination de la personne qui consulte, et, l'entorse n'amenant aucun accident, on leur attribue cet heureux résultat. Bizarre disposition de l'esprit humain! A-t-on recours à un médecin savant et consciencieux, c'est la nature qui guérit, c'est le médecin qui tue. Est-on traité par un charlatan, ce n'est jamais sa faute si l'issue est malheureuse, c'est toujours sa science mystérieuse qui amène la guérison! Toutefois, si l'intervention du rebouteur est sans conséquence dans l'entorse légère, qui guérit d'elle-même, elle a des suites terribles dans les cas où l'entorse a été assez violente pour amener des déchirures et des épanchements sanguins.

HYGIÈNE DES ENFANTS.

Mme Moine vient d'ouvrir, rue Truffaut, n° 51, près l'église, à Batignolles-Monceaux, une maison destinée à recevoir les enfants qu'on voudra bien confier à sa garde. Elle a été déterminée à se charger de ce soin, surtout par les instances de parents qui, forcés de consacrer leur temps aux affaires, se trouvent dans l'impossibilité de donner à la santé de leurs enfants les soins qu'elle réclame.

Mme Moine, qui sait combien il est pénible de se séparer de ses enfants, a choisi, pour son établissement, une localité à la porte de Paris, qui offre les avantages de la campagne sans en avoir les inconvénients. Là, l'enfant ne sera séparé de ses parents que par une distance qui peut être franchie en quelques minutes. S'il est d'une santé débile, il devra bientôt à l'air pur qu'il respirera et aux soins assidus qui lui seront prodigués une santé meilleure et une croissance rapide; s'il est robuste, son heureuse constitution trouvera dans la maison de Mme Moine tout ce qui est propice au développement complet des organes.

En plaçant son enfant chez Mme Moine, qui deviendra sa seconde mère, sans le perdre de vue, on l'aura soustrait à la funeste influence des miasmes qui s'exhalent de la grande ville, et ce témoignage de tendresse ne sera pas le moins digne de sa reconnaissance.

La maison de Mme Moine est vaste, bien située, et le jardin, qui la complète, ne laisse rien à désirer.

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 6 AVRIL 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 14.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Éclairer les hommes
Sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies.
Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements, et 20 fr. pour l'étranger. — Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Moyen simple et efficace pour arrêter l'écoulement de sang trop abondant fourni par les piqûres de sangsues. — Des vêtements. — Exemple remarquable des bons effets de la gymnastique. — Du vrai médecin selon Hippocrate. — Préjugés.

FEUILLETON. — Notice historique sur l'Association polytechnique.

MOYEN SIMPLE ET EFFICACE POUR ARRÊTER L'ÉCOULEMENT DE SANG TROP ABONDANT FOURNI PAR LES PIQURES DE SANGSUES.

Une application de sangsues a été faite d'après la prescription d'un médecin. Le sang, comme il arrive parfois, surtout chez les enfants, coule abondamment, et il en résulte une hémorrhagie qui devient inquiétante. Que fait-on alors en général? — On applique sur les piqûres de sangsues un morceau d'amadou sans même prendre la précaution d'étancher le sang; par dessus l'amadou on place une, deux, trois compresses plus ou moins épaisses, et l'on maintient le tout avec un mouchoir ou une serviette. Cet appareil, appliqué sans méthode et sans principes, n'exerçant aucune compression, n'arrête presque jamais l'hémorrhagie, car le sang glisse avec facilité sous le morceau d'amadou; il est en

---

FEUILLETON.

—

NOTICE HISTORIQUE SUR L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE.

La diffusion de la science au sein des classes populaires est un fait capital, universel, qui caractérise essentiellement le XIXe siècle, et qui lui fait le plus grand honneur, quoi qu'en puissent dire quelques esprits maussades. Jamais, à aucune époque de l'histoire, on n'a vu un tel besoin d'éducation; jamais la presse n'a autant enfanté de productions; jamais autant d'intelligences d'élite ne se sont vouées avec une si grande ardeur à la noble et bienfaisante carrière de l'enseignement. A quoi donc attribuer cette incessante activité de l'esprit humain? Est-ce l'avidité, l'amour du lucre, l'ambition, le besoin du mouvement? Sans doute il y a bien un peu de tout cela; mais en dehors des petites passions humaines et au dessus d'elles il y a une volonté puissante et éternelle dont l'homme n'est que l'instrument, volonté entrevue depuis long-temps par les plus grands philosophes, et qu'un philosophe chrétien, l'illustre Fénélon, a si bien signalée en disant : « L'homme s'agite et Dieu le mène. »

Le XIXe siècle, pour tous les hommes clairvoyants, est évidemment une période de transition. Héritier des bienfaits d'une révolution qui a nivelé les hommes et fait disparaître les injustices sociales, il n'en contemple pourtant pas moins avec surprise et admiration les nobles débris que nous ont légués les âges passés, et, plein de cette conviction que la société a marché et marche encore vers un avenir meilleur, il cherche à relier par l'étude les acquisitions du passé avec la science du présent; mais pour accélérer ce mouvement, pour continuer le perfectionnement social, il faut que

outre fort dangereux. En effet, le sang ne paraît à la surface de l'appareil qu'après avoir imbibé toute la masse de linge dont on a recouvert les piqûres de sangsues, c'est-à-dire après que l'écoulement a été considérable, de sorte que le malade a le temps de perdre beaucoup de ses forces avant qu'on s'aperçoive de l'insuffisance du pansement. En pareil cas, le médecin, à son arrivée, est obligé de tout enlever, afin d'agir directement sur les petites plaies qui donnent le sang.

Si les gens du monde possédaient quelques notions d'anatomie et de physiologie, ils ne commettraient jamais la faute grave que nous venons de signaler.

Quoi qu'il en soit, voici un moyen simple, à la portée de tout le monde, et à l'aide duquel on réussira généralement à arrêter les hémorrhagies produites par les sangsues.

Ratissez un chapeau de castor et prenez une pincée du duvet ainsi obtenu; après avoir essuyé le sang qui coule de la piqûre de sangsue, appliquez pendant un instant le bout du doigt sur cette piqûre de manière à empêcher le sang de sortir; puis, soulevant le doigt, placez rapidement la pincée du duvet de feutre sur la petite plaie, et, par dessus le duvet, une pièce de mousseline suffisamment grande que vous tenez tendue et fortement appliquée. Le sang qui sort de la plaie est obligé de traverser le feutre et la mousseline, et vous voyez bientôt sourdre à la surface de cette dernière une goutte de sang, que vous absorbez à l'instant même avec une petite éponge fine. Vous continuez ainsi à pomper le sang à mesure qu'il apparaît, en approchant doucement la petite éponge fine de la surface de la mousseline, et en très peu de temps le duvet de feutre et la mousseline se trouvent collés ensemble, desséchés, et adhérents à la plaie de manière à s'opposer à tout écoulement de sang. On se garde bien alors d'arracher la mousseline : on la coupe avec des ciseaux et avec beaucoup de précautions tout autour de la portion adhérente. Cette dernière portion se détache d'elle-même et tombe au bout de deux ou trois jours. A cette époque il n'y a plus d'hémorrhagie à craindre.

Nous venons de supposer qu'il n'y a qu'une piqûre qui donne du sang avec force; que devrait-on faire s'il y en avait deux, trois ou un plus grand nombre?

On se procurerait autant de pincées de du-

---

la science ne redoute pas de descendre jusque dans les derniers rangs.

Aussi voyez tous les hommes d'intelligence, entraînés par le torrent, se réunir, s'agglomérer, et marcher ensemble vers un but commun, l'amélioration des classes inférieures.

Grande et noble mission qu'ils ont acceptée, que nous devons accueillir avec respect, et qu'il s'agit seulement de diriger avec intelligence et sagesse en la concentrant vers le bon, l'utile et le sérieux.

A ce titre l'Association polytechnique est une de celles qui méritent le plus l'approbation des gens de bien et des esprits droits et élevés.

L'Association polytechnique tient ses cours dans le vaste bâtiment de la Halle aux draps; elle fut créée à Paris à la suite de la révolution de juillet 1830, par d'anciens et de nouveaux élèves de l'Ecole polytechnique, au nombre de plus de 300.

Après avoir imprimé et dirigé le mouvement, ces hommes jeunes et ardents ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils n'avaient pas tout fait en combattant à la tête du peuple, et qu'il y avait encore quelque chose d'aussi important à obtenir que la conquête de la liberté, c'est-à-dire l'éducation et le travail, qui régularisent son action, arrêtent la licence et font converger vers le bien-être général les passions individuelles et égoïstes.

Mais à la suite d'une secousse politique qui avait fortement ébranlé les imaginations il était difficile d'obtenir immédiatement la tranquillité nécessaire à une œuvre aussi sérieuse. Quelques jeunes têtes amoureuses de la renommée, avides d'applaudissements, jetèrent bientôt dans leurs discours les questions les plus irritantes de la politique, et cette association, qui, par le but qu'elle s'était proposé, devait ramener le peuple au calme et au travail en l'instruisant, de-

vet de feutre qu'il y a de piqûres à cicatriser; on appliquerait une de ces pincées le plus rapidement possible sur chacune des piqûres, après avoir bien étanché le sang; on placerait une grande pièce de mousseline sur le tout et l'on absorberait le sang avec l'éponge à mesure qu'il apparaîtrait. Une fois le sang bien arrêté, on couperait la mousseline autour de la plaie occupée par les piqûres de sangsues.

Ce moyen, qui est très simple et très efficace, suppose que l'on a sous la main une petite éponge très fine, de la mousseline et un chapeau de castor. Il n'y a pas de famille où l'on ne trouve une éponge et quelque chiffon de mousseline; mais comme les chapeaux de soie et les chapeaux mécaniques se sont considérablement répandus, il pourrait bien se faire que, dans un cas pressant, on n'eût pas de feutre de castor à sa disposition. Cette circonstance n'est point indifférente, car le feutre jouit de propriétés astringentes qui doivent lui faire donner ici la préférence sur un autre duvet sans propriétés spéciales. Pour remplacer le duvet de feutre on peut ratisser de l'amadou ou même de la charpie ordinaire; mais alors, avant de l'appliquer sur la petite plaie, on doit avoir soin de rouler chaque pincée de duvet d'amadou ou de charpie dans un peu de poudre de colophane.

Dans les villes il est toujours facile, même la nuit, de se procurer ces divers objets. Mais à la campagne tout manque quelquefois. Or c'est là précisément qu'en raison de l'éloignement du médecin, on a surtout besoin d'être muni de tout ce qui peut être utile pour éviter des accidents. On doit donc considérer comme devant faire essentiellement partie de la pharmacie de toute famille vivant à la campagne, et comme devant occuper dans cette pharmacie une case à part, les objets suivants : une petite éponge fine, quelques morceaux de mousseline, du feutre de castor, ou, à défaut de cette substance, de l'amadou réduit en duvet et une provision de colophane en poudre.

DES VÊTEMENTS.

L'usage des vêtements consiste principalement à mettre le corps dans un état d'indépendance et d'isolement aussi parfait ou convenable que possible eu égard aux diverses influences de l'atmosphère.

---

vint tout à coup une école d'anarchie et de désordres.

Une scission s'établit entre les professeurs. Les plus fougueux voulurent fonder une école rivale que le gouvernement fit fermer après les événements de juin 1832. Ceux d'entre eux au contraire dont l'esprit calme comprenait l'amélioration dans l'ordre et le progrès, dans la succession lente et graduelle du temps, restèrent les maîtres du terrain et obtinrent l'assentiment du pouvoir. C'est de ce moment que date la véritable fondation de l'Association polytechnique et le brillant essor qu'elle a pris sous la direction intelligente et forte de M. Perdonnet, un des ingénieurs les plus distingués de la France.

Long-temps elle tint ses séances dans l'ancien tribunal de commerce, rue Saint-Méry. Aujourd'hui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, elle se réunit dans les bâtiments de la Halle aux draps, transformés en écoles primaires et en asyles, dont on ne saurait trop louer les excellentes dispositions sanitaires. Là, des ouvriers rangés, laborieux, désireux de s'instruire, viennent tous les soirs, après avoir quitté l'atelier, suivre les différents cours qui s'y font : chant, arithmétique, physique, géométrie, hygiène, etc. Tous les ans l'association distribue des récompenses à ceux d'entre eux qui se sont le plus distingués dans leurs études, et l'autorité elle-même, afin d'encourager ces braves et honnêtes ouvriers dans leur ardeur pour le travail, se fait représenter par ses premiers magistrats. Il y a deux ans M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, a présidé cette touchante solennité, et l'année dernière M. de Rambuteau, préfet de la Seine, l'a également honorée de sa présence.

Nous avons indiqué les principaux cours, mais il en est un qui doit surtout ici fixer notre attention : c'est le cours d'hygiène.

L'hygiène, en effet, malgré les emprunts nombreux

Il suit de là que leur qualité réside en général dans la propriété physique que possèdent toutes les substances naturelles de conduire plus ou moins bien le calorique.

Les formes qu'on adopte et les tissus qu'on emploie pour la confection des habillements, aussi bien que les applications qu'on doit en faire aux différents âges, à chaque sexe, et aux constitutions variées qu'on observe, ne sont pas indifférentes à l'hygiène et à l'explication physiologique de leur utilité.

On emprunte la matière première des vêtements à la laine des animaux, à leurs peaux préparées, à la soie, au coton, au chanvre et au lin. Selon que ces tissus sont façonnés d'une manière plus ou moins serrée, que dans leurs mailles ils emprisonnent plus ou moins d'air sec ou humide; selon encore qu'on les transforme d'après les caprices de la mode et les vicissitudes de l'atmosphère, qui font varier l'étoffe et la coupe des vêtements, leur mode d'action diffère, et l'on rencontre l'explication de ces modifications dans les avantages et les inconvénients qu'elles présentent.

On peut formuler ainsi les principales règles à déduire des notions scientifiques pour établir en quelque sorte la théorie des vêtements.

On sait déjà qu'ils ne sont par eux-mêmes ni chauds ni froids, et qu'ils se réduisent à être, comme tous les corps de la nature, bons ou mauvais conducteurs du calorique; on range dans les premiers les tissus de lin, de chanvre, qu'on nomme des toiles, puis ceux de coton; on met parmi les seconds la laine, la soie, les peaux velues.

Une expérience de physique prouve que sur deux vêtements tissés avec la même quantité de laine celui-là conserve mieux la chaleur du corps dont la texture est plus lâche; ce que l'on explique par la quantité d'air sec et isolant qu'il retient en lui. Cette comparaison peut avoir lieu avec d'autres tissus, en ayant égard aux différences de conductibilité du calorique dans les matières employées.

La laine, la soie, les peaux velues, s'imbibent plus lentement que le lin et le chanvre de l'humidité de l'air et des produits de la transpiration: comme elles rendent aussi moins vivement par l'évaporation ces produits absorbés, elles donnent un moindre refroidissement. On s'aperçoit au contraire de la facilité avec laquelle la toile s'imbibe et se refroidit

---

qu'elle fait aux sciences physiques et médicales, est une science accessible, dans une certaine limite, à toutes les intelligences, et cette circonstance heureuse doit la faire considérer comme venant immédiatement après la morale dans la reconstruction du grand édifice social.

Ses enseignements si utiles doivent donc s'adresser principalement à la classe ouvrière, car l'ignorance complète des lois de l'hygiène ne lui permet pas souvent d'apercevoir le mal et d'y remédier par quelques améliorations; aussi, il faut bien l'avouer, c'est dans le peuple que naissent la plupart des fièvres de mauvais caractère. Pour quiconque a fait la médecine dans le peuple et dans les classes élevées il y a une disproportion énorme dans la mortalité. Les fièvres graves sont rares dans les classes instruites et heureuses, tandis qu'elles sont en quelque sortes banales dans les derniers rangs de la société; et, vérité désolante à dire, lorsque le médecin arrive il est souvent dans l'impossibilité d'agir. L'individu qu'il est appelé à traiter est depuis si long-temps dans des conditions défavorables, que la nature ne peut plus l'aider et qu'il est en quelque sorte forcé d'être spectateur immobile et impuissant d'une agonie prochaine!

Cependant, avec toutes ces influences mauvaises, si le pauvre avait quelque connaissance des lois de l'hygyène, si des hommes graves et instruits venaient lui donner les conseils de la sagesse, bien certainement il lui serait encore possible d'opposer une résistance énergique aux agents de destruction qui l'entourent de toutes parts. Telle est la pensée qui a fait créer le cours d'hygiène de l'Association polytechnique.

Mais pour être compris des classes ouvrières il fallait leur parler un langage digne, simple et sans prétention, à la portée de leur intelligence peu habituée aux abstractions de la science. Tel est surtout le mé-

sur le corps, conduisant mieux la chaleur et l'humidité que la laine.

La couleur des vêtements conserve aussi son importance à cause de ce principe connu en physique que l'absorption et la réflexion des rayons calorifiques varient de puissance dans les corps selon leur état de coloration.

On peut dire d'une manière générale que les habillements clairs conviennent mieux que ceux foncés, en été comme en hiver et dans tous les climats, par la double raison qui suit : 1° dans l'été ou dans les climats chauds ils réfléchissent avantageusement les rayons du soleil, source trop vive de chaleur ; 2° dans l'hiver ou dans les pays froids ils conservent mieux au corps sa chaleur normale, puisqu'ils lui renvoient par leur coloration blanche les rayons calorifiques qui en émanent, et que l'on peut considérer comme peu préjudiciable la réflexion des rayons solaires si faibles de l'hiver.

On présume facilement l'importance de la forme des vêtements. Quand ils serrent la poitrine ou le ventre ils nuisent à la respiration et à la digestion et peuvent déterminer dans chacune de ces cavités un état habituel de congestion. Quand ils gênent les articulations du bras, du pli de l'aine, du genou, ils occasionnent dans les membres de l'engourdissement, de la douleur, du gonflement, des varices.

La cravate chez les hommes leur vaut souvent des céphalalgies opiniâtres, des tintements d'oreilles, et prédispose à l'apoplexie.

Le corset, si souvent attaqué, est seulement nuisible par l'excès de son action. Mais que de fois aussi la coquetterie s'en est-elle mal servie ! Quand il a une fois conquis le rétrécissement de la poitrine dans son diamètre inférieur, c'est qu'il a augmenté ridiculement le volume des hanches, puis, en avant, diminué et flétri les mamelles, parce que ces organes ont été privés de la circulation superficielle qui, provenant des vaisseaux du bas-ventre, était destinée à les alimenter, selon les desseins de la nature. Si l'aisselle est comprimée et avec elle les gros vaisseaux qui traversent cette partie, le bras, l'avant-bras, les mains, s'engourdissent et rougissent, et les engelures se développent aisément sur les doigts, dont la circulation est entravée. Ce que l'on dit du corset s'applique à ces vêtements qui le remplacent, comme les corsages de robes baleinés, lacés, boutonnés, quand

---

rite qui distingue le médecin à qui l'Association a confié cette chaire aussi utile qu'importante.

C'est une qualité précieuse et que tous les gens sages ont appréciée dans ce professeur; mais un seul cours de ce genre suffit-il pour une ville aussi populeuse que Paris, où se trouvent réunies tant de causes d'insalubrité et de mort ? Combien d'autres villes manufacturières, Lyon, Rouen, Saint-Etienne, par cela même qu'elles ont une industrie active et concentrée, ne sont-elles pas exposées à une foule de conditions contraires à la santé publique! Il serait donc de la plus haute utilité que l'autorité et l'industrie s'entendissent pour fonder de toutes parts des cours d'hygiène à l'usage des classes ouvrières. Mais en les fondant il faudrait aussi les soutenir en excitant fortement le zèle des ouvriers par des récompenses *importantes*, car il en serait de l'hygiène comme de la vaccine et de toutes les bonnes choses : l'indifférence les tuerait, si on ne les encourageait pas, et des leçons qui seraient destinées à répandre des idées saines, à amener une transformation graduelle et utile dans les habitudes des populations, ne tarderaient pas à être abandonnées. Pour les esprits sérieux, pour ceux qui voient la possibilité des améliorations matérielles et morales du monde, il est évident que des cours semblables rendraient d'immenses services et feraient plus de bien que toutes ces théories rêveuses, que toutes ces utopies politiques et sociales qui s'étalent tous les jours si pompeusement dans les journaux et les revues. Puisse notre vœu être compris des populations et des gouvernements, et nous croirons alors avoir rempli le devoir d'un bon citoyen en éveillant leur attention !

Dans le prochain numéro *la Santé* donnera la première leçon du cours d'hygiène professé à l'Association polytechnique par M. le docteur Tessereau.

Docteur X, de Landrimont.

ils agissent et étreignent sans mesure les parties soumises à leurs malheureux effets.

En résumant les applications essentielles de ces notions, on voit : 1° que dans nos climats, où le froid se fait sentir plus vivement que les excès de la chaleur, les tissus mauvais conducteurs du calorique, et conservant par conséquent la chaleur des organes, tels que les habits de laine, de soie ouatée, doivent être nos vêtements habituels; 2° que dans les climats opposés, où les rayons solaires ont une extrême vivacité, ces mêmes tissus conviennent encore, parce qu'alors ils arrêtent ces rayons par leur peu de conductibilité; seulement alors ils doivent être amples et admettre dans leurs plis l'air, qui sert de corps isolant, et qui d'ailleurs, par son agitation, fait évaporer les produits de la respiration et rafraîchit agréablement la surface du corps : c'est ainsi que, devançant la science par un heureux instinct, les Arabes, les Espagnols et les Orientaux, se vêtissent d'amples et larges tissus de laine; 3° cette laine, appliquée assez serrée sur la peau, par exemple sous forme de gilets de flanelle, donne lieu par son frottement irritant à une chaleur et à une rubéfaction dont on tire parti pour révulser utilement à la surface du corps les irritations inflammatoires gastriques et pulmonaires; toutefois ce profit est ordinairement atténué par ce fait que l'habitude de porter les vêtements laineux émousse l'action qu'ils auraient accidentellement; 4° le linge de toile formé du lin et du chanvre, appliqué immédiatement sur la peau, s'imbibe très vite des vapeurs humides qu'il rencontre, les transmet, de même que la chaleur, assez vivement, et occasionne par suite un très prompt refroidissement. Le coton n'a pas les mêmes effets, et l'on a peine à comprendre le préjugé qui le fait rejeter dans son application directe sur la peau malade ou saine; d'autant que son tissage n'est maintenant nullement tomenteux, et n'absorbe ou ne rend pas plus les particules miasmatiques que l'autre linge; 5° ce qu'exigent les circonstances changeantes de l'atmosphère, celles de l'âge, du sexe, du genre de travail qui demande des mouvements inégaux dans certaines parties et dans certains organes, se déduit en partie des considérations précédentes, et sera d'ailleurs traité spécialement dans ce journal.

Docteur Eug. B.

EXEMPLE REMARQUABLE DES BONS EFFETS

DE LA GYMNASTIQUE.

Un enfant pouvait à peine se soutenir à l'âge de trois ans; à cinq il marchait d'une manière imparfaite et protégé par des lisières. Ce ne fut qu'après la dentition de sept ans qu'il commença à marcher sans soutien; mais il tombait fréquemment et ne pouvait se relever. Abandonné par les hommes de l'art, il parvint ainsi jusqu'à l'âge de dix-sept ans : alors les reins et les extrémités inférieures pouvaient à peine supporter le haut du corps; les bras étaient d'une faiblesse extrême et repliés vers le tronc; le rapprochement des épaules comprimait la poitrine et gênait la respiration; les facultés morales étaient totalement engourdies, et on n'apercevait aucun signe de puberté.

Au mois de novembre 1815 cet infortuné fut présenté à M. Clias par plusieurs de ses élèves, qui le supplièrent de le recevoir dans son académie. En l'admettant on mesura ses forces : celle de pression des mains, appliquées au dynamomètre, égalait l'effort des enfants de sept à huit ans; les forces de traction, d'ascension et de l'élan, étaient nulles.

Il parcourait avec une peine infinie une

étendue de cent pas dans l'espace d'une minute deux secondes, et ne pouvait plus se soutenir en atteignant le but.

Un poids de quinze livres porté sur place le faisait chanceler, et un enfant le terrassait avec une incroyable facilité.

Cinq mois après qu'il eut été soumis au régime du gymnase, la force de pression de ses mains égalait cinquante; au moyen de ses bras il s'élevait à trois pouces de terre, et restait ainsi suspendu pendant trois secondes; il sautait trois pieds en largeur, parcourait cent soixante-trois pas dans une minute, et portait dans le même espace de temps un poids de trente-cinq livres sur ses épaules.

Enfin, en 1817, il grimpa, en présence de plusieurs milliers de spectateurs, jusqu'au haut d'un câble isolé de vingt pieds; il répéta la même manœuvre au mât de cocagne, franchit avec élan six pieds en largeur, et parcourut cinq cents pas en deux minutes et demie.

Depuis on l'a vu faire cinq lieues sans se gêner, et les exercices ont fait succéder à une maigreur affreuse un embonpoint convenable, et une forte santé à son état valétudinaire.

DU VRAI MÉDECIN

SELON HIPPOCRATE.

Le père de la médecine s'exprimait ainsi il y a plus de vingt siècles :

« La médecine est le plus noble de tous les arts; mais l'ignorance de ceux qui l'exercent indûment et celle des personnes qui jugent les médecins l'ont fait considérer comme inférieure à tous les autres. Cela dépend principalement, selon moi, de ce que la médecine est la seule profession pour laquelle il n'y a point dans les villes de peine portée contre ceux qui l'exercent malhonnêtement. On ne les punit que par l'ignominie; mais l'ignominie ne blesse point les hommes qui en sont pétris. Il en est d'eux comme des acteurs muets du théâtre : ils ont la forme, l'habit et le masque des véritables personnages; ils ne le sont pourtant point. On voit ainsi beaucoup de gens qui usurpent le nom de médecin, très peu qui le soient réellement.

» Pour faire tout ce qui constitue le médecin il faut ces six choses : des talents naturels, une bonne éducation, de bonnes mœurs, avoir étudié jeune, l'amour du travail et le temps.

» La première et la principale, ce sont les talents naturels. Si la nature est contraire, tout est inutile; mais si elle a donné de bonnes dispositions, on parvient à apprendre notre art, qu'on ne peut posséder sans intelligence, qu'il faut étudier jeune et dans un lieu propre à l'apprendre. Il faut de plus travailler beaucoup et long-temps, afin que la science, devenant comme naturelle, croisse ensuite d'elle-même, pousse des racines et porte ses fruits.

» L'étude de la médecine peut être comparée à la culture des plantes. Notre nature, c'est-à-dire l'esprit naturel, c'est la terre : les préceptes sont la semence. Commencer de bonne heure c'est jeter cette semence dans la bonne saison. Les bonnes mœurs sont comme le bon air, qui nourrit la semence et la fait croître. Le travail, c'est toutes les façons qu'il faut donner à la terre pour la rendre fertile. Enfin, la longueur du temps, c'est ce qui fortifie, nourrit et mûrit toutes choses.

» Ceux qui apportent ces six choses dans l'art de guérir en prennent une véritable connaissance. Ils doivent être réputés dans les villes pour de vrais médecins, de fait, et non pas de nom seulement. Ils peuvent s'y montrer avec confiance. Mais l'ignorance est un

méchant fonds pour ceux qui le possèdent, un mauvais trésor dans tous les temps, l'ennemi de la sûreté et de la bonne confiance, la source de l'audace et en même temps de la timidité: car la timidité est fille de la faiblesse, comme l'audace de l'ignorance.... »

PRÉJUGÉS.

C'est un sujet presque inépuisable que celui des préjugés qui nuisent à la santé et qui entravent l'action bienfaisante de la médecine ; nous y reviendrons souvent dans l'intérêt de nos semblables.

Dernièrement une femme d'une quarantaine d'années se présenta dans un des dispensaires de la Société philanthropique de Paris pour recevoir les secours de la médecine. Elle était hydropique, et le médecin aux soins duquel elle fut confiée lui déclara qu'il y avait lieu de pratiquer une ponction pour faire sortir le liquide abondant qui s'était accumulé dans son ventre. C'est une opération qui n'est ni douloureuse ni grave, et qui pouvait prolonger son existence. Cependant la malade refusa opiniâtrément de se soumettre à cette opération. Quelle pouvait être la cause de cette résistance inintelligente ? La maladie de cette pauvre femme était déjà assez ancienne, et deux ans auparavant on lui avait pratiqué la ponction avec tout le succès qu'il était permis d'en attendre. Or elle avait remarqué, disait-elle, que depuis cette époque sa vue s'était considérablement affaiblie, et elle attribuait à l'opération cet affaiblissement, qui la tourmentait.

La ponction du ventre, pratiquée pour soulager une personne hydropique, ne peut exercer aucune influence fâcheuse sur la vision. En admettant donc que chez cette pauvre femme la vue se fût réellement altérée depuis deux ans, il n'y avait là qu'une simple coïncidence toute fortuite. Mais l'affaiblissement de la vue s'était manifestée après l'opération ; donc, disait la malade, l'opération en avait été la cause.

C'est ainsi que très souvent raisonnent les gens du monde relativement aux effets des moyens de traitement qui leur sont administrés. Dans le fait que nous venons de citer, l'entêtement de la malade aura pour elle un résultat funeste. En pareil cas, le jugement d'un bon médecin doit l'emporter sur toutes les considérations.

Parmi les ouvrages dignes d'attention qui intéressent les gens du monde autant que les médecins eux-mêmes, nous citerons les suivants, qui jouissent d'une réputation méritée :

V. Nivet, *Essai sur les erreurs populaires relatives à la médecine et aux médecins.*

Roussel, *Système physique et moral de la femme*, nouvelle édition, contenant une notice biographique sur Roussel, une esquisse du rôle des émotions dans la vie de la femme, et des notes sur quelques sujets importants, par le docteur Cerise.

Zimmermann, *La solitude*, traduction nouvelle, précédée d'une introduction, par X. Marmier.

Bichat, *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, nouvelle édition, avec des notes, par le docteur Cerise.

J. Liebig, *Lettres sur la chimie et sur ses applications à l'industrie, à la physiologie et à l'agriculture*, traduites de l'allemand par le docteur J. W. Bichon.

Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, nouvelle édition, avec des notes et additions, par le docteur Cerise.

Tous ces ouvrages se trouvent à la librairie de Fortin, Masson et compagnie, place de l'École-de-Médecine, n. 1, à Paris.

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 13 AVRIL 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 15.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes
Sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies.
Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements, et 20 fr. pour l'étranger. — Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Remarques pratiques sur la vaccine. — Considérations sur les préjugés populaires relatifs à la médecine. — Du bal et des soirées.
FEUILLETON. — Cours d'hygiène.

REMARQUES PRATIQUES
SUR LA VACCINE.

La plupart de nos lecteurs ont sans doute appris par les journaux qui rendent compte des séances de l'Académie des sciences, que ce corps savant avait choisi pour sujet de prix à décerner en 1845 une question qui intéresse vivement la santé publique et privée, celle de la *vaccine*. Une commission, composée de MM. Magendie, Breschet, Duméril, Roux et Serres, avait été chargée d'examiner les travaux des compétiteurs et de les juger. M. Serres, rapporteur de cette commission, a lu en séance, à cette occasion, un rapport fort remarquable dont nous croyons devoir reproduire ici les conclusions, en les faisant suivre de quelques remarques, car ces conclusions renferment des notions qu'il importe de répandre dans les familles.

Voici ces conclusions :

1° *La vertu préservative de la vaccine est*

FEUILLETON.

—

COURS D'HYGIÈNE

Professé par M. le docteur TESSEREAU *à l'Association polytechnique.*

—

LEÇON D'OUVERTURE.

INTRODUCTION.

Messieurs,

Ceux d'entre vous qui ont assisté, il y a quelques jours, à la distribution des prix de l'Association polytechnique, ont dû éprouver de douces émotions.

M. le préfet de la Seine a voulu par sa présence, ainsi que l'avait fait l'an dernier M. le ministre de l'instruction publique, rendre à cette cérémonie toute la solennité qu'elle mérite à cause de la position spéciale des élèves et des professeurs.

Les élèves qui suivent nos cours ne sont point ces enfants conduits à l'école par leurs parents et n'y allant que par la crainte des punitions; ce sont de jeunes ouvriers adonnés tout le jour à des travaux plus ou moins pénibles, et qui, après une journée aussi bien remplie, viennent chaque soir, de tous les quartiers de Paris, donner à l'étude des instants que d'autres, moins heureux, consacrent aux plaisirs, quelques uns même à la débauche.

C'est donc l'amour pur de l'instruction qui amène ces jeunes gens sur nos bancs, où ils se disputent des récompenses que nous sommes si heureux d'accorder aux vainqueurs.

Ainsi de la part des élèves dévoûment à l'étude, et

absolue pour le plus grand nombre des vaccinés, et temporaire pour un petit nombre. Chez ces derniers même elle est presque absolue jusqu'à l'adolescence.

Ainsi se trouve résolue par l'étude des faits la question de savoir si la vaccine préserve pour un temps ou pour toujours. La règle générale, c'est qu'elle préserve pour toujours, de sorte que toute personne qui a été bien vaccinée peut, en général, se considérer comme parfaitement à l'abri des atteintes de l'horrible fléau qu'on appelle *petite vérole* ou *variole*. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il se trouve des sujets chez lesquels la préservation n'est que temporaire ; mais comme alors même la préservation persiste toujours jusqu'à l'époque de l'adolescence, il en résulte cette première règle pratique, que lorsqu'un enfant a été bien vacciné dans les premiers temps de son existence, il n'y a plus rien à faire, à cet égard, tant que l'enfant n'a point atteint sa quatorzième ou quinzième année.

Une question se présente naturellement ici : c'est celle de savoir si l'on peut reconnaître les enfants chez lesquels la préservation ne doit être que temporaire, et les distinguer de ceux qui seront préservés pour toujours. Or à cette question la science n'a encore rien à répondre de positif. De là cette seconde règle pratique, qu'il est prudent de faire revacciner dans leur adolescence tous les enfants, même ceux dont le vaccin a déjà complétement réussi, bien que dans l'immense majorité des cas cette revaccination ne doive avoir aucun résultat.

2° *La variole atteint rarement les vaccinés avant l'âge de dix ou douze ans ; c'est à partir de cette époque, jusqu'à trente ou trente-cinq ans, qu'ils y sont principalement exposés.*

Ici nous voyons que les revaccinations ne sont guère utiles qu'entre les deux extrêmes de 10 ou 12 ans et de 30 ou 35 ans. Mais est-ce à dire pour cela qu'on doive se faire revacciner tous les ans pendant cette période ? Non, sans doute, ce serait tomber dans une exagération presque ridicule. D'abord, si la première revaccination, pratiquée vers l'âge de 14 ou 15 ans, réussit, c'est une affaire faite pour tout le reste de la vie ; il n'y a plus à s'en occuper. Mais si la première revaccination ne donne aucun résultat, nous sommes d'avis qu'on doit se faire revacciner tous les cinq ou six ans jusqu'à l'âge de 30 à 35 ans, pour n'y plus revenir passé cet âge.

---

de la part des professeurs, qui eux aussi viennent, après des occupations nombreuses, enseigner gratuitement ce qu'ils savent, dévoûment au bien-être de la classe ouvrière, si intéressante, si laborieuse, et tant tiraillée de toutes parts par des doctrines sociales ou politiques qui ne peuvent que la rendre beaucoup plus malheureuse.

Pour vous, messieurs, dont les noms ont été proclamés au milieu des applaudissements répétés et sincères de vos collègues, que ces prix soient un gage précieux et salutaire, que ces récompenses justement méritées vous tiennent toujours éloignés des tentations du vice, où il n'y a que honte et misère, et vous montrent constamment la voie qui conduit l'ouvrier honnête et instruit à l'aisance, au bonheur. Songez que ce n'est pas sans réflexion que l'Association s'est décidée à faire frapper des médailles de bronze, sur lesquelles sont gravés les noms des vainqueurs.

Ces médailles, témoignage impérissable de votre aptitude et de votre zèle pour le travail, religieusement conservées dans la famille, apprendront à vos enfants la règle qu'ils doivent suivre, et vous rappelleront sans cesse l'obligation qui vous est imposée d'être pour vous un ouvrier utile, et pour vos camarades un salutaire exemple. Elles vous rappelleront aussi ces belles paroles prononcées par M. Perdonnet, notre honorable président :

« Il ne suffit pas d'être un ouvrier instruit, capable ; » il faut encore avoir un cœur noble et honnête. »

Un ouvrier instruit, dont le travail est d'autant plus facile et fructueux qu'il a plus de lumières, peut arriver à la fortune ; mais, s'il n'a aucun principe de moralité, cette fortune que son instruction lui aura fait acquérir, sa mauvaise conduite la lui fera bientôt perdre.

Tout homme, en ce monde, à quelque classe de la

3° *En outre de sa vertu préservative, la vaccine introduit dans l'organisation une propriété qui atténue les symptômes de la variole, en abrége la durée et en diminue considérablement la gravité.*

Cette phrase, bizarrement construite et fort peu claire, physiologiquement parlant, veut dire tout simplement que, lorsque la vaccine ne préserve pas complétement de la variole, elle en diminue la gravité, et que les sujets bien vaccinés qui contractent la variole ont en général une variole bénigne. C'est un motif de plus de sécurité pour les gens du monde.

4° *Le cow-pox donne aux phénomènes locaux de la vaccine une intensité très prononcée; son effet est plus certain que celui de l'ancien vaccin. Mais, après quelques années de transmission à l'homme, cette intensité locale disparaît.*

Ainsi le cow-pox, c'est-à-dire le vaccin pris directement sur le pis de la vache, produit généralement des boutons plus gros, plus inflammatoires et plus douloureux que le vaccin ancien, c'est-à-dire que le cow-pox qui a été transmis successivement à un grand nombre de sujets de l'espèce humaine. Est-ce que le cow-pox récent préserve mieux? Est-qu'il perd de sa vertu par sa transmission d'homme à homme? Nous allons voir si l'Académie des sciences répond à cette double question.

5° *La vertu préservative du vaccin ne paraît pas intimement liée à l'intensité des symptômes locaux de la vaccine. Néanmoins, pour conserver au vaccin ses propriétés, il est prudent de le renouveler le plus souvent possible.*

On voit que l'Académie des sciences ne répond point d'une manière explicite aux questions qui viennent d'être posées. Elle se borne à dire que la vaccine, selon toute apparence, préserve également bien, quelles que soient la largeur et l'inflammation des boutons, mais qu'il est prudent de renouveler souvent la vaccine. C'est en effet ainsi que cette question doit être envisagée dans le monde. Qu'on demande que le vaccin soit renouvelé fréquemment, cela est sage, puisque de savants médecins ont soutenu que sa vertu préservative peut s'affaiblir avec le temps; mais quant au degré d'intensité des phénomènes locaux, c'est-à-dire des boutons, les gens du monde n'ont point à s'en inquiéter; dès que le méde-

---

société qu'il appartienne, a des devoirs à remplir, et ces devoirs, il doit les remplir dans l'intérêt de tous, et toujours avec honneur et probité.

Dans une partie de l'hygiène nous vous apprendrons quels sont ces devoirs, car l'hygiène n'a pas seulement pour but la conservation du corps, elle donne des préceptes pour conserver sains l'esprit et le cœur.

Que ceux d'entre vous qui n'ont rien obtenu cette année se remettent sur les rangs et aspirent avec courage et persévérance aux prix gagnés par des camarades plus studieux. Ne soyez point arrêtés par la crainte d'être interrogés; habituez-vous à ne voir dans le professeur qu'un homme dévoué, désirant, dans l'intérêt même de la société, enseigner aux ouvriers ce qu'il leur est utile de savoir, et vous finirez par vaincre cette timidité.

Ce que nous voulons tous ici vous faire comprendre, c'est qu'il est dans l'étude, dans le travail intellectuel, des jouissances que l'on s'efforcerait en vain de chercher ailleurs.

Vous, messieurs, qui avez de nobles cœurs et l'amour de l'étude, vous qui venez assidument à nos leçons, aidez-nous dans le bien que nous désirons faire, imitez-nous près de ceux de vos camarades qui, ne comprenant pas comme vous l'incontestable utilité des cours de l'Association, dépensent follement un temps si précieux; enseignez-leur à votre tour ce que vous savez. Sachez-le bien, vous manqueriez aux devoirs de l'humanité si, gardant pour vous ce que vous avez appris, vous ne faisiez pas tous vos efforts pour éclairer vos camarades et ramener dans la bonne route ceux qui malheureusement en sont sortis.

C'est le meilleur moyen de régénérer la société tout entière, c'est le but constant des efforts de vos professeurs; aidez-les donc dans cette belle et grande mission.

cin a déclaré la vaccine bonne, on doit être satisfait.

6° *Parmi les moyens proposés pour le renouvellement, le seul dans lequel la science puisse avoir confiance jusqu'à ce jour consiste à reprendre le vaccin à sa source.*

La source du vaccin c'est le pis de la vache. (*Cow-pox* est une expression composée de deux mots anglais, qui veut dire *petite-vérole de la vache.*)

7° *La revaccination est le seul moyen d'épreuve que la science possède pour distinguer les vaccinés qui sont définitivement préservés de ceux qui ne le sont qu'à des degrés plus ou moins prononcés.*

Ici nous renvoyons aux réflexions dont nous avons fait suivre ci-dessus la première conclusion de la commission.

8° *L'épreuve de la revaccination ne constitue pas une preuve certaine que les vaccinés chez lesquels elle réussit fussent destinés à contracter la variole, mais seulement une assez grande probabilité que c'est particulièrement parmi eux que cette maladie est susceptible de se développer.*

Cette conclusion a peu d'importance au point de vue de la pratique. La seule opinion vraisemblable c'est que les personnes susceptibles de contracter deux fois la vaccine sont aussi celles qui étaient disposées à être atteintes de la variole après une bonne vaccination. Quelque opinion qu'on se forme à cet égard, cela ne change rien aux préceptes qui ont été posés plus haut, et à celui qui est renfermé ci-dessous dans la dernière conclusion de la commission.

9° *En temps ordinaire, la revaccination doit être pratiquée à partir de la quatorzième année; en temps d'épidémie, il est prudent de devancer cette époque.*

Nous avons dit plus haut ce que nous pensons qu'on doit faire au sujet des revaccinations en temps ordinaire; dans un temps d'épidémie variolique, tout le monde doit se faire revacciner, car alors le principe morbide a plus de force. Si ce précepte était toujours suivi, les épidémies de variole ne pourraient jamais avoir une longue durée. Alors les revaccinations doivent être d'autant plus générales, que l'épidémie est plus violente et plus meurtrière.

Toute personne susceptible d'avoir des relations plus ou moins rapprochées avec des sujets atteints de variole doit se faire revacci-

---

COURS D'HYGIÈNE.

GÉNÉRALITÉS.

La médecine, considérée dans son ensemble, comprend l'étude de beaucoup de sciences; les unes lui apportent leur concours et la font marcher continuellement vers de nouveaux progrès, vers de nouveaux perfectionnements: de ce nombre sont la physique, la chimie, l'histoire naturelle; les autres font pour ainsi dire partie d'elle-même.

Ces dernières sciences, sans lesquelles la médecine ne peut exister, sont regardées comme des branches dont la réunion forme un tout complet. Ce sont:

L'anatomie, la physiologie, la pathologie, la thérapeutique, sciences qui ont pour objet la connaissance de l'homme sain et celle de l'homme malade.

Que celui qui doit être étranger à l'art de guérir abandonne complètement l'étude de l'homme malade aux méditations du médecin, voué de bonne heure à la belle et noble mission de soulager les maux de l'humanité. Cette étude lui serait non seulement inutile, mais encore dangereuse: car, messieurs, il faut un grand courage et beaucoup de sang-froid, pour voir dérouler devant soi le tableau vraiment effrayant des maladies si variées, si terribles, dont l'espèce humaine est affligée.

Il n'en est point ainsi de l'étude des autres sciences, de celles qui traitent de l'homme sain. Un savant, un homme du monde, peut avoir le désir d'apprendre l'anatomie, c'est-à-dire la structure de notre corps; il peut désirer savoir comment et pourquoi se font la respiration, la circulation du sang, la digestion, etc.; ce qui constitue la physiologie... En même temps qu'il a satisfait une curiosité qui est loin d'être blâmable, il a acquis une nouvelle instruction.

Ainsi, nous trouvons dans la médecine des branches que l'homme étranger à l'art de guérir ne doit point

ner. C'est un précepte qui s'adresse particulièrement aux femmes enceintes, car l'enfant peut contracter la variole dans le sein de sa mère, et le plus souvent cette maladie amène sa mort, et par suite une fausse-couche.

Disons en terminant que le rapport de la savante commission médicale de l'Académie des Sciences est un document précieux et parfaitement rassurant pour la société, car on y voit clairement que la vaccine est toujours, comme au temps de l'illustre Jenner, le grand préservatif de la petite-vérole, et la plus utile, la plus belle de toutes les découvertes dues au génie de l'homme.

CONSIDÉRATIONS
SUR LES PRÉJUGÉS POPULAIRES
AU SUJET DE LA MÉDECINE.

Les erreurs et les préjugés des hommes consistent en des jugements portés sans examen, et qui ne contiennent pas le vrai rapport des choses dans leur expression.

Les sources de ces entraves à la découverte de la vérité sont nombreuses et variées, et c'est particulièrement dans la médecine, science d'expérience et d'observation, qu'on est à même de constater les causes nombreuses dont elles dérivent.

Mettre des hypothèses à la place des faits, chercher à expliquer ce qu'il faut se contenter d'apercevoir; croire que ses goûts et ses dispositions sont des inspirations qu'il faut suivre; écouter les folies de son imagination; se jeter dans l'exagération des opinions populaires, qui sont si rarement la représentation des idées scientifiques; puis encore prendre des effets pour leurs causes et des causes pour les effets, des coïncidences pour des conséquences : tout cela constitue une série originelle d'erreurs et de préjugés.

C'est, par exemple, une chance d'erreur, fréquente déjà en médecine, lorsque, avant de porter un jugement sur deux idées, nous souhaitons qu'une de ces idées convienne à l'autre au lieu de lui répugner : alors nous établissons un rapport forcé que l'expérience dément tardivement; en effet, bien souvent on voit non ce qui est, mais ce que l'on désire et quelquefois ce que l'on craint.

On reproche aux médecins de ne pas savoir si la guérison des maladies est opérée par la nature ou par leur art; mais que n'accepte-t-on ce qu'ils savent, au lieu de leur reprocher

---

étudier, d'autres qu'il peut apprendre sans inconvénient.

Il en est une surtout dont je ne vous ai point encore parlé, qui n'offre pas seulement un attrait de satisfaction et de curiosité, mais encore un intérêt puissant, joint à l'utilité la plus grande.

Cette science, messieurs, c'est l'HYGIÈNE.

Chargé de vous faire un cours d'hygiène, il est nécessaire que je vous fasse comprendre avant tout ce que c'est que cette science, que beaucoup d'entre vous n'ont peut-être jamais entendu nommer, science qui est pourtant d'une bien grande importance pour tous les hommes, et en particulier pour cette partie de la société qui vit de son travail.

Qu'est-ce donc que l'hygiène?

L'hygiène est une science qui nous apprend quels sont les vrais besoins de l'homme, et comment il doit les satisfaire pour la conservation de sa santé:

C'est en d'autres termes l'art de conserver la santé.

Comprenez-vous déjà, messieurs, de quelle utilité doit être pour l'homme en général l'étude d'une science qui lui apprendra à régler ses besoins, de manière à se préserver de maladies dont ensuite il aurait tant de peine à se débarrasser!

Il est si nécessaire de répandre le plus possible les règles de l'hygiène, que nous sommes étonné que dans un siècle où l'on s'occupe beaucoup de l'éducation à donner à la jeunesse, on n'ait pas encore songé à établir un grand nombre de chaires d'hygiène dans les colléges, afin d'habituer de bonne heure les enfants et les jeunes gens à éviter les causes si diverses et si multipliées des maladies, et à connaître ce qui peut empêcher leur plus grand développement. Que de jeunes gens en effet, s'ils étaient pénétrés des notions les plus simples, des règles les plus naturelles de l'hygiène, ne périraient point ainsi victimes de leur ignorance! Le

ce qu'ils ignorent? Est-il juste d'ailleurs et concluant de décrier, quand on ignore un art, l'artiste qui s'y dévoue avec une foi sincère?

Il est plus facile d'attribuer à un hasard aveugle qu'à un calcul de la science les effets des rapports entre le mal et les remèdes, surtout lorsque, méconnaissant la marche de la nature dans les maladies, on considère les symptômes nécessaires d'une affection comme la conséquence des médicaments, et lorsque, dans les maladies graves, on attribue aux médications les plus simples l'issue funeste qui a lieu parce qu'elle doit arriver.

En médecine comme en politique, disait Bacon, on n'a presque jamais occasion de donner des preuves incontestables de sa capacité; tout l'honneur dépend de la réussite, parce que peu de gens savent si c'est l'ouvrage de la capacité ou de circonstances qui en sont indépendantes, quand l'état fleurit ou que le malade meurt.

Tel serait trop grand politique ou trop habile médecin qui saurait en effet prévoir le possible et l'impossible.

En supposant qu'une personne étrangère à l'art de guérir puisse tout voir et expérimenter au lit d'un malade, cela serait de nul effet pour le bien de celui-ci, si elle était trop peu éclairée pour bien voir, et à l'avance trop ignorante de l'art pour conclure légitimement d'après les faits.

Il faut effectivement savoir bien des choses, comme l'écrit le philosophe de Genève, pour s'informer de ce qu'on ne sait pas encore ; un proverbe indien ajoute : le savant est instruit et demande, l'ignorant ne sait pas ce qu'il doit demander.

Combien, pour éviter l'erreur sur notre profession, doit-on se défier de ses entraînements moraux! Les médecins en subissent le triste témoignage : un praticien qu'on aime a ordonné précisément les mêmes prescriptions que celui qu'on n'aime pas ; néanmoins on excuse celui-là, on condamne celui-ci.

Ce qui porte le plus de préjudice à notre réputation, ce n'est pas d'échouer en cent traitements pour lesquels personne n'a été contredit, mais plutôt d'être une seule fois malheureux dans l'emploi des remèdes donnés contre l'avis des amis d'un patient.

Quoiqu'il soit légitime pour l'exercice de la médecine de rechercher dans l'âge du praticien les garanties de l'expérience acquise et de la maturité du jugement, c'est une erreur

---

pays a pourtant le plus grand intérêt à ce que les jeunes gens ne contractent pas de bonne heure de ces maladies qui les empêcheront de remplir leurs devoirs envers la patrie, soit en les enlevant par une mort prématurée, soit en les laissant infirmes.

Je le répète, une chaire d'hygiène devrait être créée dans toutes les grandes institutions, et surtout dans les écoles où le peuple envoie ses enfants : car c'est à ces enfants, lorsqu'ils seront des hommes, que les travaux manuels, ces travaux si utiles au pays, seront confiés. Il faut donc qu'ils deviennent des hommes forts et robustes et pour le pays, et pour eux-mêmes.

Permettez-moi de vous prouver par un exemple l'importance des règles de l'hygiène.

(*La suite au prochain numéro.*)

Vainement l'art du monde couvre-t-il les individus et leurs passions de son voile uniforme ; la sagacité de la femme y dévoile facilement chaque trait et chaque nuance..... L'intérêt continuel d'observer les hommes et ses rivales donne à cette espèce d'instinct une promptitude et une sûreté que le jugement du plus sage philosophe ne saurait jamais acquérir. S'il est permis de parler ainsi, son œil entend toutes les paroles, son oreille voit tous les mouvements, et, par le comble de l'art, elle sait presque toujours faire disparaître cette continuelle observation sous l'apparence de l'étourderie et d'un timide embarras. CABANIS.

L'éducation, oublieuse de l'âge mûr et de la vieillesse, semble n'avoir en vue que la jeunesse de la femme, comme si, n'étant plus jeune, elle devait mourir.

Docteur CERISE.

---

de penser qu'on ne peut rencontrer dans les jeunes médecins le discernement uni au savoir. Ne rit-on pas de cette exclamation de la nourrice d'un général couvert de blessures : « Il ne faisait que crier dans mes bras ! »

Un raisonnement naïf et fâcheux consiste à dire, à l'occasion d'un malade : « Il a eu son temps....; son heure est marquée....; quand le mal y est.. .. » C'est tout comme si l'on disait (pour rappeler le langage d'un vieux médecin) : « Si je dois vivre encore un mois, » je vivrai bien sans boire ni manger ; donc il » n'est pas besoin d'en faire la dépense. » Voltaire écrivait sur ce même propos que sans doute nos jours étaient comptés, mais que celui qui était destiné à tomber d'apoplexie était aussi destiné à rencontrer un médecin qui le remettait sur pied en le saignant.

Une erreur grave consiste encore à accepter sans contrôle l'indication des remèdes que des traditions fausses et vieilles ont conservés. C'est ainsi que les recettes, les onguents de famille, les élixirs, presque toujours mal appliqués, sont bien souvent nuisibles. En vain s'appuie-t-on sur l'autorité d'un nom fameux et d'une opinion illustre, on n'est pas bien sûr d'invoquer à propos le patron qu'on se donne : car, ainsi que le dit Cicéron, pour adopter l'idée de tel ou tel personnage, il ne faut pas être ignorant ni borné, mais habile homme.

S'il s'agissait d'énumérer ici certaines opinions erronées des gens du monde dans la médecine agissante, je signalerais celles qui étonnent le plus les gens de l'art par leur bizarrerie. C'est ainsi que des malades s'imaginent pouvoir impunément choisir telle ou telle médication qui leur déplaît le moins, disant qu'ils veulent une saignée pour des sangsues, un purgatif au lieu d'un vomitif, etc. — C'est encore ainsi qu'on attribue à des médicaments d'importance moyenne une gravité trop grande pour qu'on puisse se décider sans les divers assentiments de parents, d'amis ou de médecins que l'on consulte en particulier sans les édifier complètement sur sa position.

D'autres fois, on suppose à tel moyen proposé une action qu'il n'a pas, qu'il ne peut avoir : un exutoire, par exemple, attire les humeurs; — mauvaises sont celles qui s'en échappent ; — un cautère ne peut jamais être abandonné ; — c'est dans le danger de mort qu'on ordonne des sinapismes...

Souvent l'opinion vulgaire prédomine sur celle du médecin, qui insiste en vain : on ne doit pas changer de linge pendant les fièvres, ni pendant des maladies éruptives, dit-on près des malades ; — il faut des toniques pour relever une faiblesse survenue par excès d'inflammation.

Si encore les gens du monde comprenaient la valeur de certaines expressions dont ils usent.

Comment enfin contredire ces idées : Tel mal se gagne. — Sans l'opération il vivrait. — Sa maladie est dans le sang, dans les nerfs, dans la bile !... — On ne doit compter, pour changer ces manières de voir, que sur l'action du temps, qui se chargera de faire mieux comprendre et aimer un jour un art dont les procédés sont devenus plus simples, les applications plus rigoureuses, et les succès plus positifs, par des progrès récents qu'il doit à son alliance avec toutes les sciences, et à son éternelle tendance à être utile aux hommes.

Docteur Eug. B.

DU BAL ET DES SOIRÉES.

Le bal a l'avantage de la danse, il a aussi celui d'être chez la femme l'occasion d'une excitation extraordinaire, non seulement dans les mouvements du corps, mais encore dans l'intelligence, et de *gymnastiser* l'esprit, si je puis m'exprimer ainsi.

Les bals, hors le mouvement monotone qu'on y prend, le mauvais air qu'on y respire, sont donc utiles aux jeunes personnes et aux jeunes femmes. Il faut que les hommes sachent que ces réunions ont été imaginées pour elles : elles y brillent, elles y trônent, elles y règnent, elles y président en souveraines ; les hommes ne sont là, en quelque sorte, que secondaires pour les voir, les admirer, les faire ressortir, exciter chez elles par la parole et le regard ces sentiments admirables de bon goût, de coquetterie, qui rendent les femmes propres à de si grandes choses.

Le bal est une arène où toutes les femmes sont rivales, où elles luttent de bonnes manières et de grâce, où elles développent, exercent, mettent en évidence toute l'élégance de leurs formes et le brillant de leur esprit. C'est donc un stimulant utile, indispensable pour leur complet développement, pour rompre la monotonie de l'existence de la plupart d'entre elles, les consoler de l'isolement habituel dans lequel elles vivent généralement, dissiper l'ennui, le tracas, l'inquiétude des affaires pour celles qui y participent, du ménage pour celles qui s'en occupent, et de la famille, qui malgré cela les suit quelquefois partout, même au milieu des délassements les plus permis et les plus nécessaires.

A l'idée d'un bal, l'imagination d'une femme s'éveille, ses yeux s'animent, son esprit s'électrise, son mérite se grandit à ses propres yeux ; en un mot, tout renaît et prend vie chez elle. Il convient donc à toutes. Les plus jeunes y puisent parfois par l'observation un enseignement utile ; plus âgées, elles séduisent par la finesse de leurs remarques, la solidité de leur esprit, le charme de leur conversation ; malades, elles y oublient leurs souffrances ; bien portantes, elles y sont dans leur état normal.

Nous ne proscrivons les bals que pour les femmes qui ne doivent ni marcher, ni rester debout, qui ne peuvent être *habillées* sans souffrir, qui ont de la gêne et de la difficulté à respirer.

Les soirées ont les mêmes avantages et les mêmes inconvénients que les bals, avec cette différence qu'elles conviennent moins aux jeunes femmes, parce qu'on n'y fait aucun mouvement, et davantage à celles qui sont âgées, parce qu'elles y règnent par leur conversation ; le sceptre, en changeant de nature, a changé de mains.

(*Extrait de l'*Hygiène des femmes *du docteur* Desbruères.)

L'AVENIR, Organe des intérêts sociaux, paraissant tous les jeudis, format du *Siècle*.

L'Avenir est le seul journal qui, à Paris, depuis deux ans, se soit occupé sans relâche des intérêts de la classe ouvrière. Il compte aujourd'hui parmi ses rédacteurs des hommes du plus grand mérite comme économistes, et, par son feuilleton littéraire, il s'est placé au premier rang entre les meilleurs journaux.

L'Avenir a commencé le 23 janvier la publication de *Les sept Têtes de l'Hydre*, roman social en 4 volumes, par M. Paulin Niboyet.

Les personnes qui s'abonneront d'ici au 1er avril recevront sans frais tous les numéros qui auront paru jusqu'à ce jour.

Le feuilleton est imprimé en petit-texte, sur douze colonnes, et contient le double de matière de celui des autres journaux.

L'Avenir a déjà publié et publiera successivement des nouvelles de MM. Emile Souvestre, Emile Deschamps, Adolphe Dumas, Pitre-Chevalier, Alfred des Essarts, Claudon, Alfred de Martonne, Aimé Bourdon, et de Mmes la comtesse d'Ash, Anaïs Ségalas, Anna des Essarts, Eugénie Niboyet.

En outre, il donne *deux* fois par mois un Courrier de Paris, un Bulletin des modes, une Critique littéraire et dramatique ; enfin, des articles d'Industrie, d'Economie politique, d'Hygiène, d'Agriculture et d'Education.

Prix de l'abonnement : Paris, un an, 15 fr.; six mois, 8 fr., trois mois, 4 fr. — Province, un an, 18 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Nota. — Il est fait une réduction de trois francs sur tout abonnement d'une année pris par un industriel.

Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris.

On n'est pas tenu d'affranchir.

Bureaux à Paris, rue Saint-Honoré, 392.

Le journal *l'Avenir* se rattache à l'hygiène publique par ses articles sur la santé des classes ouvrières.

ERRATUM.

Dans le numéro précédent (6 avril), page 107, première colonne, ligne 9, au lieu de : *la plaie occupée par les piqûres de sangues*, lisez : *la place occupée, etc.*

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 20 AVRIL 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 16.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes
Sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies.
Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements, et 20 fr. pour l'étranger. — Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Simple moyen de faire cesser les maux de dents. — Moyens de faire boire les malades indociles ou atteints de convulsions et d'autres maladies graves. — Des médecins étrangers en France. — Le matelot de commerce et le médecin de papier.
FEUILLETON. — Cours d'hygiène. (Fin.)

SIMPLE MOYEN
DE FAIRE
CESSER LES MAUX DE DENTS.

Il faut, autant qu'on le peut, conserver ses dents, et ne les faire arracher que quand il est bien démontré qu'il n'y a plus aucun autre moyen de salut.

Dans beaucoup de cas la douleur cruelle que fait éprouver une dent cariée dépend de ce que le nerf de cette dent se trouve malade et exposé au contact de l'air au fond d'une petite excavation produite par la carie. Quand il en est ainsi, on peut faire cesser les souffrances, qui se renouvellent souvent, par le procédé suivant, qui est à la portée de tout le monde.

On prend un petit morceau de caoutchouc ; on le fixe à l'extrémité d'une tige métallique que l'on y implante simplement ; on l'approche de la flamme d'une bougie. Sous l'in-

---

FEUILLETON.

COURS D'HYGIÈNE
Professé par M. le docteur TESSEREAU
à l'Association polytechnique.

Suite du n° 15.

Comparez, messieurs, un jeune homme de 20 ans habitant une grande ville, Paris par exemple, avec un homme du même âge ayant été élevé à la campagne. Voyez combien le premier est petit, maigre, pâle, et combien au contraire le deuxième est grand, fort, coloré. D'où vient donc cette énorme différence?

Est-ce que l'habitant de la campagne travaille moins que l'habitant des villes ?... Il se lève en été et en hiver avant le jour, pour aller se livrer aux rudes et pénibles travaux de la terre.

Est-ce qu'il a une nourriture mieux soignée? Il mange de la soupe au pain noir, des légumes, du fromage, et boit le plus ordinairement de l'eau pour faire digérer ce simple repas.

S'il est plus fort que vous, s'il est moins souvent malade, c'est qu'il n'est pas comme vous soumis à toutes les pernicieuses influences qui, dans les grandes villes, règnent au dehors comme au dedans de nous.

C'est qu'il respire toujours un air riche et pur, tandis que votre poitrine ne se dilate que pour aspirer un air pauvre, altéré et chargé d'émanations malsaines.

C'est que ses travaux, qui se font en plein air, développent son corps et lui donnent de la force, tandis que le vôtre, auquel vous vous livrez dans de petites chambres étroites ou dans des ateliers encombrés ou mal aérés, vous fatigue et vous énerve.

Sa nourriture est simple, mais naturelle; la vôtre est composée d'aliments le plus souvent de mauvaise

fluence de la chaleur il se ramollit et devient visqueux ; tandis qu'il est chaud on l'enfonce dans la cavité de la dent, et à l'instant même toute douleur cesse.

Il faut avoir soin préalablement de nettoyer la cavité de la dent avec un petit morceau de coton. Le caoutchouc ainsi ramolli s'adapte à la forme de la cavité, s'y loge facilement, et adhère à ses parois en vertu de sa viscosité, qui est telle, que l'air n'a plus accès sur le nerf dénudé.

MOYENS
DE
FAIRE BOIRE LES MALADES
INDOCILES OU ATTEINTS DE CONVULSIONS ET D'AUTRES MALADIES GRAVES.

Dans les cas qui vont nous occuper, la Biberette du docteur Blatin (voyez page 6) n'est plus applicable. Tantôt il faudra tromper le malade ; tantôt il faudra le contraindre. D'autres fois on devra suppléer par quelque intelligent procédé à l'inertie des divers organes qui servent à la déglutition. Nous puiserons les indications que nous allons donner pour ces diverses circonstances dans un travail lu récemment à la Société médicale du Temple, par M. le docteur Blatin.

Supposons d'abord le cas le plus simple : Un enfant difficile ou capricieux refuse les breuvages qu'on lui présente, parce que la couleur, l'odeur ou le goût, lui répugnent. Avec de la persévérance ou de l'adresse on parvient presque toujours à vaincre cette résistance. Souvent il suffit de changer la forme du vase, d'enduire les bords d'un peu de sirop ou de lait, d'aromatiser ou de colorer différemment le liquide. Les gobelets en verre à doubles parois entre lesquelles on peut mettre à volonté de l'eau rougie, du lait ou des teintures de diverses couleurs, rendent quelques services dans ce cas, pour lequel ils n'ont certainement pas été imaginés. Il y a des enfants qui ne se décident à boire que s'ils partagent avec d'autres enfants ou certaines personnes qu'ils préfèrent. Il vaut mieux céder à ces caprices, s'ils amènent le résultat qu'on désire, que d'enfreindre la prescription du médecin.

Mais le mal est urgent, et le malade n'a pas voulu se soumettre. Il faut alors, recourant à la force avec beaucoup de ménagements, l'étendre horizontalement sur le lit, confier à un aide adroit et vigoureux le soin de fixer

---

qualité ; il boit l'eau pure de la fontaine, et vous vous empoisonnez lentement avec un liquide qui a la couleur du vin, mais qui n'est pas du vin.

Et lorsque le soir l'habitant des campagnes est rentré au logis content de sa journée, il fait son dernier repas et va tranquillement chercher le repos.

Que fait alors l'ouvrier des grandes villes? En sortant de l'atelier, beaucoup, les plus jeunes surtout, courent prendre place dans une salle de spectacle.

Après avoir respiré pendant cinq heures un air altéré et corrompu, après avoir été saturé des émotions les plus terribles, il s'apprête à regagner son lit ; mais il y est poursuivi par les scènes dramatiques dont il vient de fatiguer sa jeune imagination, et quand enfin, brisé par tant de fatigues, le sommeil viendra appesantir sa paupière, l'homme des champs, reposé du travail de la veille, sera doucement éveillé par le retour de l'aurore et gagnera comme à l'ordinaire le champ qu'il va semer pour nous nourrir tous.

Comprenez-vous maintenant, messieurs, pourquoi l'un est pâle et chétif, pourquoi au contraire l'autre est fort et robuste?

C'est que l'ouvrier des grandes villes est placé naturellement dans des conditions hygiéniques plus mauvaises que l'ouvrier des campagnes, que ses besoins les plus absolument nécessaires à la vie sont incomplètement satisfaits, et que de plus, ignorant les préceptes les plus simples et les plus salutaires de l'hygiène, il contribue par ses actes de tous les jours à altérer sa santé et à compromettre son existence.

Que faire pour obvier à ces inconvénients? Faut-il fermer les ateliers et renvoyer tous les ouvriers dans les campagnes? La terre ne pourrait ni les occuper ni les nourrir tous!... Et d'ailleurs les manufactures, les imprimeries, etc., sont d'une nécessité trop absolue à la vie actuelle, pour qu'on puisse

la tête et les mains, puis introduire entre les dents et les joues le bec allongé d'une théière, ou mieux d'un de ces petits vases aplatis en forme de sabot, qu'on nomme téterelles. Il serait inutile et même dangereux d'essayer de faire ouvrir les dents au malade obstiné : mais on peut verser hardiment le liquide dans l'arrière-gorge, il l'avalera sans difficulté, quoiqu'en se débattant. Si l'on fixe, à l'aide de cire à cacheter, un bout de sonde élastique, ou même un tuyau de plume à la théière, l'opération n'en sera que plus simple.

On réussit plus facilement encore en versant le breuvage par l'une des narines, soit à l'aide d'un petit entonnoir en corne ou en métal, dont le tube doit être coudé et le bout bien arrondi, soit avec la téterelle. Il faut avoir la précaution de fermer l'autre narine en y appuyant le doigt. Le malade respirera alors par la bouche, et avalera rapidement, sans autre malaise qu'une légère titillation, tout ce qu'on versera dans l'entonnoir. On ne doit pas craindre que le liquide fasse fausse route et pénètre dans les organes de la respiration. De nombreux essais ont démontré que cet accident ne se produit que dans des cas très exceptionnels.

Souvent il suffit d'employer une ou deux fois l'un de ces deux moyens pour déterminer ensuite les malades indociles à boire d'eux-mêmes.

Ces procédés ne seraient pas applicables s'il existait une paralysie du gosier, ou de l'œsophage, canal qui porte les aliments et les boissons dans l'estomac. Alors le malade doit être abreuvé ou nourri au moyen d'une forte sonde ; mais c'est le médecin seul qui peut en faire ou en démontrer l'application.

Dans l'état convulsif, la déglutition est souvent à peu près impossible, au moins momentanément. Il faut alors se tenir prêt à administrer le breuvage au moment où le spasme diminue, et permet au malade d'avaler. Mais comment saisir cet instant souvent bien court, et qui ne s'annonce pas par des signes faciles à distinguer ? Dans d'autres cas, l'épuisemens du pauvre patient est tel, sa fièvre est si brûlante, que son palais se dessèche, que sa langue brune et raccornie perd sa souplesse, et ne peut l'aider à ingérer, même goutte à goutte, une boisson salutaire. Quelle main assez légère, assez exercée et patiente, saura humecter, toujours à propos et sans importunité, cette gorge aride ? Un moyen bien sim-

---

songer par des motifs hygiéniques à leur suppression.

Il est des positions dans la vie auxquelles il faut céder.....

On ne peut empêcher le savant, le mathématicien, de passer toute la nuit à chercher un problème ; le militaire de s'exposer sur le champ de bataille tant que les guerres seront reconnues nécessaires ; le médecin de se lever la nuit quand on vient le chercher pour un malade en danger, etc., etc. Il y a dans les sociétés d'hommes des nécessités qui font loi ; il faut s'y soumettre, mais en ayant soin d'observer fidèlement les règles, d'ailleurs faciles à suivre, que nous trace l'hygiène. On parvient ainsi à anéantir ou au moins à diminuer considérablement les mauvais effets des influences auxquelles on est malheureusement et forcément soumis, et à préserver sa santé.

La santé est un bien précieux pour tous les hommes, mais c'est le plus précieux que possède l'homme qui vit de son travail. Si un jeune ouvrier tombe malade, pendant sa maladie il trouvera dans un hospice les soins que réclame son état ; et s'il ne gagne rien, au moins n'aura-t-il aucune dépense à faire. Mais si cet ouvrier est un père de famille, un malheureux ayant des enfants qui prennent en soins à leur mère tout le temps, toute la force dont elle peut disposer, le mari, ne recevant plus de salaires, fera porter au mont-de-piété tout ce qu'il a, pour subvenir aux dépenses de sa maladie et à la nourriture de ses enfants, et la gêne la plus grande, bientôt suivie de la misère, viendra tourmenter le pauvre malade sur son lit de douleur.

Pour l'ouvrier la santé c'est l'aisance, la joie, le bonheur ; la maladie c'est la misère avec toutes ses horribles conséquences.

Mais on ne sent bien l'importance de la santé que quand on en est privé. Bien peu d'hommes, en effet, au moment d'entrer au cabaret, sont arrêtés par cette

ple, et que tout le monde peut improviser en un instant, remplira, dans ces deux cas, la double indication de donner lentement et sans cesse un peu de liquide au malade. La figure suivante en donne une idée assez juste :

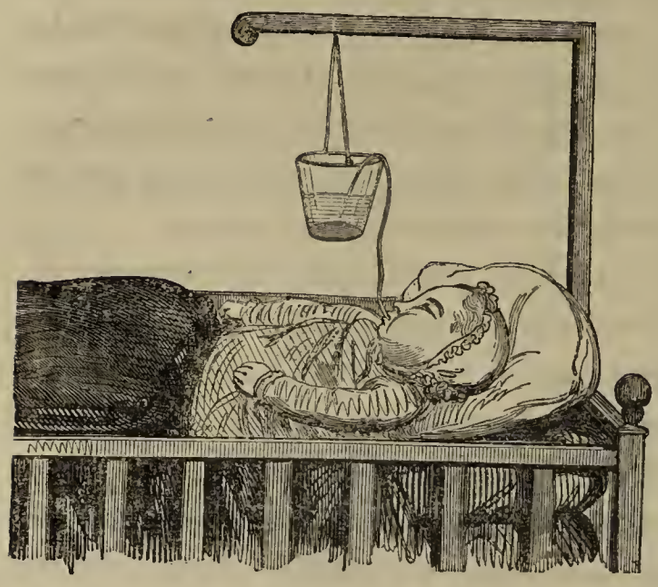

On suspend un peu au dessus de la bouche, et presque perpendiculairement à elle, un verre à boire, ou tout autre vase, dans lequel on plonge l'une des extrémités d'une forte mèche de coton ou de ruban de fil préalablement mouillée. On introduit l'autre bout entre les arcades dentaires et la paroi des joues, aussi loin que l'on peut. Bientôt le liquide contenu dans le verre se meut par l'effet de la capillarité, chemine doucement et d'une manière continue le long de la mèche qui lui sert de conducteur, et glisse insensiblement dans la gorge, qu'il désaltère. Cet appareil est, comme la biberette, un simple siphon qui n'exige aucune surveillance, si l'on a pris l'utile précaution de fixer avec un cordon la mèche après le vase, dans la crainte que le malade, venant à l'attirer, ne la déplace, et ne l'avale peut-être.

DES MÉDECINS ÉTRANGERS

EN FRANCE.

Tout étranger porteur d'un diplôme obtenu dans une université étrangère peut, sans subir aucun examen, exercer la médecine en France; il lui suffit d'un autorisation ministérielle.

Sans aucun doute, il est beau pour la France d'être la terre hospitalière par excellence; mais doit-elle porter l'hospitalité jusqu'à compromettre la santé de ses propres enfants? Si l'on exige avec raison des médecins français de longues études, de nombreux examens, en un mot des garanties véritables, doit-on fouler aux pieds toutes ces précautions, et se

---

pensée, que peut-être cette débauche va leur faire contracter une maladie longue et douloureuse; il en est même qui, tout en y pensant, ne seraient point arrêtés, tant chez eux les passions sont fortes et déréglées.

L'hygiène est une science bien ancienne, plus ancienne que la médecine, dont elle fait aujourd'hui partie.

Dans les temps primitifs, les hommes vivaient sans beaucoup de relations; réunis en tribus, ils choisissaient un chef parmi les plus sages et les plus estimés, et, confiants dans son intelligence et sa justice, ils se soumettaient aisément à toutes les lois que celui-ci dictait, toujours dans l'intérêt de tous. Le chef de tribu n'était qu'un père dont la famille se trouvait tout à coup de beaucoup augmentée; il était donc facile de pourvoir aux besoins hygiéniques de la multitude. C'est surtout dans l'hygiène que les premiers législateurs ont puisé les sages préceptes à l'aide desquels ils gouvernaient les hommes. Ainsi on trouve dans la loi de Moïse des règles de l'hygiène la mieux entendue.

Mais peu à peu ces tribus s'accrurent, les villages devinrent des villes, les villes des royaumes. Cette association plus grande des hommes a créé de nouveaux besoins, de nouveaux désirs. C'est alors surtout que les passions les plus mauvaises prirent racine dans le cœur de l'homme, et les puissants de la terre se firent des guerres qui eurent le triste résultat de transplanter d'un pays dans un autre des maladies épidémiques qui décimèrent les populations. Les gouvernants, redoutant l'ambition qu'ils avaient fait naître par leurs exemples, craignant d'être à leur tour renversés, négligèrent les intérêts des masses et consacrèrent tous leurs loisirs à travailler à leur propre conservation, de sorte que le peuple était privé des bienfaits de l'hygiène au moment où il en avait le plus grand besoin.

Nous revenons tous les jours, messieurs, à de meil-

montrer moins sévère à l'égard des médecins qui s'expatrient pour venir chercher fortune chez nous? Il nous semble que, si l'on pouvait, sans danger pour la santé publique, adoucir parfois la rigueur des mesures salutaires qui font la sécurité de tous, ce serait bien plutôt envers nos compatriotes, nos frères, qu'envers les étrangers, que l'indulgence serait excusable.

Parmi les charlatans éhontés qui, dans toute la France, et surtout à Paris, exploitent la crédulité publique, et vivent aux dépens de la santé de leurs semblables, on compte un grand nombre de médecins ou de prétendus médecins étrangers. Ce fait, à lui seul, serait de nature à faire désirer une réforme dans la législation sur cette matière.

Une autre considération très importante est la suivante: Dans plusieurs universités étrangères, les médecins obtiennent d'abord un premier diplôme qui leur accorde seulement le titre de médecin, et avec lequel ils n'ont point encore le droit d'exercer l'art de guérir; ce droit ne leur est conféré que plus tard par un second diplôme qu'on ne leur accorde qu'après de nouveaux examens. Un médecin muni du premier diplôme, qui ne se sent pas l'instruction et le zèle nécessaires pour conquérir le second, peut venir s'établir en France, et, par l'intermédiaire de son ambassadeur, obtenir avec la plus grande facilité une autorisation qui l'élève tout d'un coup au niveau des médecins français les plus savants et les plus expérimentés. Evidemment il y là un grave abus; il y a danger pour un grand nombre de familles. Nous avons eu connaissance d'un événement malheureux, tout récent, qui vient à l'appui de nos réflexions. Dernièrement un ouvrier des environs de Paris consulta, pour une plaie variqueuse peu grave de la jambe, un médecin étranger qui habite la banlieue. C'était un homme peu âgé, jouissant d'ailleurs d'une bonne santé, et qui pouvait, pendant de longues années encore, pourvoir par son travail à tous les besoins de sa famille. Le médecin étranger le fit asseoir devant lui, et, s'armant d'un bistouri, pratiqua une large incision dans la plaie variqueuse, et dans une grande étendue de la veine malade. Comme on pouvait s'y attendre, une épouvantable phlébite fut la conséquence de cette opération inopportune, et le pauvre malade mourut dans un violent délire! Or, nous le disons hautement, depuis que l'histoire de l'inflammation des veines a été si bien éluci-

---

leures conditions: le progrès se fait partout; on s'occupe plus que jamais des classes laborieuses. L'hygiène publique et l'hygiène privée se donnent la main pour l'amélioration de l'homme.

C'est l'hygiène publique qui impose aux gouvernements l'assainissement des villes, et qui pour cela conseille l'élargissement des rues, l'établissement de fontaines, l'augmentation des places, la suppression des égouts découverts, etc., etc.

Vous pensiez peut-être, messieurs, lorsque vous voyiez placer une fontaine sur une place, faire une plantation d'arbres, etc., que c'était dans le but unique de l'embellissement de la ville; c'était une erreur dans laquelle vous ne tomberez plus. Sans doute on songe bien aussi à frapper agréablement les regards; mais on a une pensée plus élevée, une pensée d'assainissement.

Nous verrons plus tard, quand nous traiterons des moyens de purifier l'air, que l'eau et les arbres jouent un rôle très important et très salutaire, et qu'ils enlèvent une partie des principes délétères contenus dans un air altéré.

Je termine cette première leçon en vous rappelant, messieurs, que l'homme a des besoins vrais, naturels, et des besoins factices; l'hygiène nous apprendra à les distinguer, à satisfaire aux besoins naturels d'une manière convenable, et à repousser les besoins factices, qui sont souvent dangereux.

Mais n'allez pas croire, messieurs, que j'ai à vous faire connaître dans ces leçons des moyens rares et extraordinaires. Peut-être, tant les préceptes de l'hygiène sont simples, vous direz quelquefois : mais nous savions tout cela! A cette exclamation je répondrai, comme l'oracle d'Esculape à la déesse Irène, qui prétendait aussi connaître tous les remèdes que lui proposait le dieu de la médecine : *Si vous les connaissez, que n'en usez-vous donc?*

dée par les travaux de nos compatriotes, jamais un médecin sorti des écoles françaises n'eût fait une pareille faute.

Mais qui peut dire jusqu'où l'abus peut aller? Un journal sérieux, le *Medical Times*, rapportait, il y a peu de temps, plusieurs lettres par lesquelles un médecin de Londres, nommé Bond, offrait, au prix de 1,200 francs, des diplômes parfaitement en règle de docteur en médecine de l'université de Giessen, à toute personne qui pouvait en désirer. Il suffit de lui écrire et de le payer d'avance par un mandat sur une maison de Londres. Il se charge lui-même de la rédaction et de l'impression de la thèse, et fait parvenir le diplôme au domicile du candidat, dans quelque pays qu'il habite. Des relations qu'il a établies avec l'université de Giessen lui permettent, dit-il, d'obtenir le diplôme dans l'espace de deux mois. Il en a déjà fourni plusieurs, et il ajoute qu'un praticien trés répandu à Paris, n'a d'autre titre qu'un pareil diplôme, qu'il lui a fourni. Il paraît qu'une annonce formelle, relative à l'offre en question, a été insérée dans le *Galignani's journal*. On a justement comparé les diplômes de M. Bond avec les brevets de chevalier de l'Ordre de l'Eperon d'or.

Nous ne nous arrêterons pas davantage pour le moment sur cet important sujet, sur lequel nous tenions à attirer l'attention publique et surtout celle des autorités compétentes. Bien que nous soyons loin d'avoir épuisé la matière, nous croyons en avoir dit assez pour être en droit de conclure qu'un diplôme obtenu dans une université étrangère n'est point un titre suffisant pour exercer en France l'art de guérir, et que tout médecin étranger qui veut être admis à pratiquer chez nous devrait être tenu de donner d'autres preuves plus réelles de sa capacité.

LE MATELOT DU COMMERCE
ET
LE MÉDECIN DE PAPIER.

Quid vidi dixi.

Quelques journaux se sont élevés contre le peu de soins donnés à la classe ouvrière; mais il est une autre branche de l'arbre social dont on s'occupe peut-être moins encore : nous voulons parler du marin du commerce.

Les terribles et rapides progrès de l'égoïsme, cette soif de l'or qui domine tout et devient l'unique mobile des actions humaines, la seule base de toute chose; ce fatal principe sur lequel reposent aujourd'hui le pouvoir, le mérite et la considération, détruit peu à peu les liens de l'ordre social en ne produisant que de funestes effets sur le bien-être général.

Dans notre commerce maritime, toute chose devant produire un bénéfice sans limites et dans le plus bref délai possible, on ne se contente plus du gain provenant d'un fret, d'un plus ou moins grand nombre de passagers, enfin d'un chargement. Il faut encore spéculer tant sur le salaire que sur la santé et même la vie du malheureux matelot.

Avant de commencer un aperçu physiologico-médical du marin, nous dirons que, digne de fixer l'attention du vrai philanthrope, déjà Willame l'avait désigné comme l'homme extraordinaire; et, l'un des meilleurs ministres dont puisse se glorifier notre marine, M. Hyde de Neuville, fit entendre à la tribune législative ces mémorables paroles : « Pour être marin il faut être deux fois homme. »

Si nous ne connaissions le matelot que d'après les infidèles récits de certains romanciers, nous nous inquiéterions fort peu, sans doute, de son état physique ou moral. Mais, comme nous voulons présenter l'homme dans sa véritable position, nous n'omettrons rien de ce qui a trait à son existence.

Doué d'une organisation privilégiée, habitué dès son enfance aux assauts destructeurs d'une rude carrière, cet homme jouit d'une constitution physique et d'une trempe de caractère qui lui sont particulières.

Ses nombreux et violents exercices, tout en donnant au corps la force et la souplesse, impriment sur son visage les traces d'une vieillesse anticipée que des privations de tous genres, des intempéries extrêmes, et souvent un état moral triste combattu par des excès, augmentent chaque jour.

On a prétendu que son intelligence offrait peu d'aptitude aux conceptions morales. La patience dont est doué le matelot lui donne cependant assez d'adresse et d'industrie pour qu'il puisse se livrer à des travaux qu'on ne supposerait pas être sortis d'une main endurcie par les fatigues; et ce qui prouve encore en faveur de cette assertion, c'est que sur les navires de guerre on fait de ces hommes d'intrépides marins, d'adroits canonniers et de braves fantassins.

Si nous cherchons les causes de l'ivrognerie, de la débauche, enfin de cette vie desordonnée que souvent on reproche au matelot, ne les trouvons-nous pas dans son existence même? En effet, qu'on se figure un homme séquestré pendant des mois entiers dans une maison flottante exposée au gré des vents, à toutes sortes de dangers; qu'on se rappelle la discipline sévère, souvent même arbitraire, à laquelle il est soumis, et sans la moindre compensation: on comprendra facilement, alors, que cet homme veuille jouir largement du peu d'instants qui lui sont accordés à son arrivée sur une terre étrangère ou dans sa patrie. Un si grand changement l'enivre déjà, et cette jouissance physique devient la conséquence naturelle de cette exaltation morale que produit un jour de bonheur indicible, un jour de liberté !

Nous ajouterons encore aux éléments déjà cités de la robuste constitution du matelot, une gaîté naturelle et cette insouciance de l'avenir qui forment la base de son caractère. Mais à côté viennent se ranger les causes incessantes de toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine.

Le marin, dont le dévoûment est de tous les jours, de tous les instants; dont la vie, si utile à son pays, est exposée à tant de souffrances, ne devrait-il pas être dédommagé par les soins empressés de ce qui l'entoure, surtont lorsque la maladie vient combler la mesure des calamités auxquelles l'expose sa trop pénible carrière. Loin de là : 'abord on croit difficilement à cet état maladif; on suppose souvent un accès de paresse combattu presque aussitôt par des expressions grossières, offensantes, quelquefois même par des violences. Plus tard on doute; mais, lorsque la maladie est arrivée à un certain état de gravité, on est enfin convaincu. Que faire alors? Si l'on est dans un port, l'hôpital reçoit ce malheureux, qui paie de ses deniers, par une retenue faite sur sa solde, les soins qu'exige une maladie ou une blessure provenant de ses rudes travaux.

En pays étranger les visites d'un médecin sont comptées, et on évite d'envoyer l'homme à l'hôpital, en raison des dépenses qui en résulteraient pour l'armateur. Dans ce cas les médecins des navires de guerre sont recherchés, par cette raison que de simples remercîments sont leur salaire.

Mais en mer que fera-t-on, puisqu'un usage presque inhumain fait diminuer le personnel reconnu nécessaire à un navire, afin de ne pas prendre l'officier de santé prescrit par la loi? Voilà donc le cas de consulter le *Médecin de papier!...* Cette conception, digne d'un cerveau creux ou débile, est plus funeste qu'utile à l'humanité. Pour mieux apprécier cette ingénieuse création, jetons un coup

d'œil sur les lois et ordonnances de la marine : là nous verrons quelle position devait avoir le matelot, ce qu'elle est réellement, et dans quel but a été enfanté le *médecin de papier* dont nous parlons.

En 1717 le règlement sur la marine du commerce fixait à vingt le nombre d'hommes qui nécessitait un chirurgien à bord des navires destinés au grand cabotage; au dessus de cinquante hommes, il fallait deux chirurgiens.

L'ordonnance du 4 juillet 1784 en avait encore diminué le nombre, en imposant un chirurgien à chaque navire comprenant quinze hommes d'équipage y compris les mousses, et devant faire un voyage de long cours, ou la pêche du poisson à lard. Les navires pêcheurs de morue ne devaient avoir qu'un chirurgien pour quarante hommes.

Deux ans plus tard vint l'ordonnance de 1786, qui, par suite du rapport de la Société de médecine sur diverses questions sanitaires, fixa de nouveau l'état du personnel des navires du commerce, et les circonstances dans lesquelles un ou plusieurs officiers de santé devaient être embarqués.

Mais ce fut en l'an 6 que l'ordonnance du 19 pluviôse (7 janvier 1798) porta la prévoyance plus loin encore, en imposant aux navires du commerce des officiers de santé qui eussent navigué sur les vaisseaux de la République ou qui eussent justifié de leur capacité par un examen en présence des Conseils de salubrité navale.

Un autre paragraphe de cette même ordonnance prescrivait un coffre à médicaments, composé, proportion gardée, comme ceux des vaisseaux de la République. Ces coffres étaient visités par l'officier préposé à l'inscription maritime et par l'officier de santé de la marine du port.

Quant au mode de réception des malades dans les hôpitaux, les marins du commerce y étaient admis au compte de leurs armateurs.

Il fallait donc une ordonnance comme celle du 4 août 1819 pour, sinon détruire, du moins altérer cette organisation pleine de sagesse et de prévoyance en faveur de l'homme malheureux et sans appui.

Les officiers de santé du commerce, autrefois examinés par les chirurgiens des ports, qui étaient effectivement les plus compétents en médecine navale, ne devaient plus être qu'officiers de santé civils, ou bien avoir fait deux campagnes.

Une commission formée d'un médecin, d'un chirurgien et d'un pharmacien, dans chaque port, examinait les titres et visitait les coffres avant l'embarquement autorisé par le commissaire de marine.

L'armateur fournissait ce coffre et les ustensiles suivant un tarif annexé; mais c'est à tort qu'on a laissé à la commission la faculté d'y apporter des modifications.

Enfin le chirurgien avait une trousse et une caisse d'instruments conformes à cet état, annexé et enregistré par procès-verbal sur le rôle du bord; dès lors le chirurgien devenait responsable.

Mais, hélas! un principe d'économie, une imitation coupable de ce que faisait l'étranger, sans en prévoir les funestes conséquences, ont fait abandonner ces sages mesures, en ne laissant plus, avec un coffre à médicaments proportionné à l'équipage dont on a tacitement toléré la réduction, que des instructions auxquelles on a donné le ridicule titre de *Médecin de papier*.

Résumons-nous et voyons les conséquences des changements apportés aux primitives et louables institutions.

(*La suite au prochain numéro.*)

Imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST, rue Saint-Honoré, 315.

DIMANCHE 27 AVRIL 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 17.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la brûlure par le phosphore, et de la manière d'en arrêter promptement les ravages. — Du danger d'une alimentation trop forte chez les convalescents. — Désinfection des matières alvines. — Le matelot du commerce et le médecin de papier. — Eaux thermales de Saint-Gervais.

FEUILLETON. — Le médicament invisible. — La loi sur la chasse.

DE LA BRULURE PAR LE PHOSPHORE,

ET

DE LA MANIÈRE D'EN ARRÊTER PROMPTEMENT LES RAVAGES.

Tout le monde sait avec quelle facilité le phosphore s'enflamme et avec quelle ténacité il adhère à la peau quand il est en ignition. C'est donc une substance dangereuse et qu'on ne doit manier qu'avec beaucoup de précautions. Cependant, son emploi est assez fréquent dans les usages ordinaires de la vie. On fabrique encore des briquets avec une certaine quantité de phosphore pur renfermé dans des tubes de plomb; les enfants font entrer souvent le phosphore dans leurs jeux; enfin, l'étude de la chimie se répandant de plus en plus, les occasions d'agir sur le phosphore doivent naturellement se multiplier.

Lorsqu'on se sert d'un briquet fait avec cette substance, si l'on ne procède avec prudence et attention, on peut faire sauter sur ses mains, et

---

FEUILLETON.

LE MÉDICAMENT INVISIBLE.

ANECDOTE VÉRITABLE.

Vous qui voulez savoir ce que c'est qu'un pharmacien homœopathe, daignez me suivre, bénévole lecteur, dans un des plus brillants quartiers de la capitale, dans le quartier de la finance.

Au fond de ce laboratoire sombre où sont rangés tant de bocaux, de mortiers, de fourneaux, de cornues et de fioles, vous voyez ce grand gaillard aux formes athlétiques, aux pommettes rubicondes, dont la large poitrine et l'abdomen sont couverts d'un grand tablier noir, et dont les mains dures et calleuses soulèvent avec peine, mais non sans art, ce lourd pilon de fonte qui retombe en cadence dans le mortier. Il a pour tout délassement d'esprit, pour toute occupation mentale, d'écraser du sucre pendant toute une journée, de le réduire en poudre impalpable, et d'en introduire ensuite une certaine dose dans un petit paquet de papier blanc, symétriquement plié. Eh bien, je vous le donne pour un des plus joyeux, des plus farceurs et des plus malicieux garçons apothicaires de France et de Navarre.

La pulvérisation et le dosage du susdit produit américain étant opérés, le patron du logis lui a recommandé avec soin de déposer les paquets à la porte de son cabinet, mais de ne pas aller au delà !!

Comme tous les hommes qui ont une grande mission à remplir, le pharmacien homœopathe avait compris qu'il ne pouvait pas confier à des mains ignorantes et vulgaires le soin d'exécuter des ordres difficiles. En effet, il avait à manier des substances de la plus grande énergie; c'étaient des médicaments

même sur son visage, des parcelles enflammées qui, bien que peu volumineuses, ne laissent pas que de produire une brûlure extrêmement profonde et douloureuse. Mais c'est surtout dans les jeux des enfants et dans les expériences de chimie que des accidents graves peuvent se produire. Un chimiste célèbre, Pelletier, de l'Académie des sciences, s'était ainsi brûlé aux deux mains dans la dernière année de sa vie; il fut plusieurs mois à se guérir et conservait encore, longtemps après, de la douleur dans les parties qui avaient été brûlées. Tout récemment, un professeur de chimie d'un des colléges royaux de Paris vient d'être cruellement blessé par suite de l'explosion d'une cornue qui renfermait du phosphore. Voici les instructions que M. le docteur Ratier, médecin du collége Rollin, a publiées à cette occasion dans la *Gazette des Hôpitaux*.

« L'accident bien grave, dit M. Ratier, qui vient d'arriver à M. Barral, professeur de chimie au collége Sainte-Barbe, à Paris, et dont les journaux quotidiens ont entretenu leurs lecteurs, doit appeler l'attention des médecins sur les brûlures par le phosphore et sur la manière particulière dont il convient de se conduire en pareil cas. Cela est d'autant plus utile à signaler, que je ne l'ai trouvé dans aucun des ouvrages élémentaires que j'ai lus, et que, d'un autre côté, l'emploi du phosphore devient de plus en plus commun, tant pour la fabrication des alumettes dites chimiques allemandes, que par la diffusion des études et des manipulations chimiques.

« On voit, dans la relation de l'accident arrivé à M. Barral, qu'il a eu recours à l'eau seulement, et que, nonobstant, la brûlure continuait ses ravages. Il en devait être ainsi, puisque le phosphore, attaché aux parties, continue à brûler lentement, jusqu'à ce qu'il soit tout entier converti en un composé acide qui, lui-même, est encore un caustique assez énergique. Il faut reconnaître que l'eau n'est qu'un impuissant palliatif, puisque, d'une part, on n'a que de l'eau non distillée, et que, de l'autre, la combustion n'est que suspendue par l'immersion dans l'eau ou par l'apposition de linges mouillés, quand même on emploierait de la glace.

« Ce qui est vraiment nécessaire, c'est d'enlever le phosphore qui adhère aux parties vivantes, et qui, à la lettre, les brûle à petit feu. Or, on ne peut y réussir qu'au moyen d'une substance qui dissolve le corps caustique, et cette substance est l'huile. Si M. Barral avait songé à ce fait, il aurait crié · de l'huile! de l'huile! au

---

qu'il fallait soumettre à des préparations nombreuses, minutieuses, qu'il fallait doser avec une rigueur mathématique; la plus petite négligence pouvait entraîner les malheurs les plus terribles! Il avait entre ses mains la destinée et le bonheur de ses semblables; un *cent-millionième de milligramme* de trop ou de moins dans la composition de ses recettes, et toute une médication était manquée, la maladie marchait à pas de géant, et une famille éplorée lui redemandait un père, la mère lui réclamait son fils, l'époux son épouse adorée.

Aussi lui seul avait la clef du sanctuaire; aucun œil profane n'avait pu y plonger un regard, aucun pied humain n'en avait franchi le seuil; partout le calme et le silence si propices à la méditation!

Là, tout entier à son ouvrage, brûlant d'amour pour l'humanité, il combinait les précieuses drogues qui lui étaient prescrites; il les sassait, il les tamisait, il les triturait avec une religieuse attention; mille fois il les pesait, mille fois il les flairait, mille fois il les examinait, et sa conscience d'honnête homme tremblait encore en cachetant le petit paquet dans lequel il les ajoutait; chaque fois qu'il les délivrait au client son cœur palpitait d'émotion, tant il redoutait une erreur, — une funeste erreur!

Tel était du moins l'homme, à en juger par son propre récit; et tout le quartier, reconnaissant, pénétré d'admiration et de respect pour ce digne pharmacien, affluait dans sa boutique; il avait la plus brillante clientèle; les équipages, les habits galonnés encombraient sa porte et sa chaussée; sa réputation d'exactitude et de probité était devenue proverbiale; il avait les plus hauts grades dans sa légion, sa place au banc des marguilliers; l'étoile de l'honneur et du mérite allait bientôt briller sur sa poitrine, le brevet était à la signature du ministre...

lieu de demander de l'eau, et il aurait éprouvé un soulagement prompt et complet. »

Ainsi, dans tous les cas de brûlure par le phosphore en ignition, ce qu'on doit faire tout d'abord et le plus promptement possible, c'est de frotter les parties auxquelles le phosphore adhère avec un linge fortement imprégné d'huile, jusqu'à ce que tout le phosphore soit dissous et enlevé. Toute espèce d'huile peut convenir pour cet usage. S'il arrivait, par hasard, qu'on n'eût pas d'huile à sa disposition, on pourrait recourir à l'alcool, à l'essence de térébenthine ou à toute autre huile essentielle. Mais l'huile à manger, ou, au besoin, l'huile à brûler, est une substance si commune qu'il n'est guère probable qu'on en manquât dans une pareille circonstance. On doit agir ainsi en attendant l'arrivée du médecin, dont la présence peut être nécessaire ensuite pour traiter la brûlure que le phosphore doit laisser après lui dans les cas graves où il a eu le temps d'exercer son action destructive. Dans les cas ordinaires, lorsqu'on applique à temps le remède, c'est-à-dire l'huile, on arrête à l'instant même les progrès du mal.

DU DANGER

D'UNE ALIMENTATION TROP FORTE

CHEZ LES CONVALESCENTS.

Dernièrement, les cuisines de l'Hôtel-Dieu de Paris avaient pris un aspect tout à fait insolite. Des feux brillants étincelaient de toutes parts; les vases énormes qui servent habituellement ne suffisaient plus aux préparatifs; sur les tables, sur le pavé s'élevaient en monceaux des animaux recherchés par les gastronomes et qui jamais, de mémoire d'homme, n'avaient pénétré dans ces pieux asiles; les bécasses, les faisans, les perdreaux, les lièvres et même les chevreuils étaient entassés pêle-mêle...

Quelle était donc la fête qui se préparait? Se disposait-on à recevoir et à héberger quelques hôtes importants, par exemple, d'illustres philanthropes, ou des médecins célèbres des hôpitaux étrangers? Voulait-on offrir, au nom de l'humanité reconnaissante, un immense et splendide banquet aux médecins et aux chirurgiens qui, tous les jours, soit dans les hôpitaux et hospices de Paris, soit dans les bureaux de bienfaisance et les dispensaires, prodiguent aux pauvres les trésors de leur science?

Mais un jour, jour trois fois néfaste, une pensée terrible, infernale, traversa le cerveau du garçon pharmacien, et lui jeta le doute.

J'aurai, dit-il en pilant son sucre, le secret de toute cette fortune; ce cabinet s'ouvrira devant moi, et, comme Eugène Sue, j'en dévoilerai les mystères.

Après quinze jours de recherches et de méditations profondes, un moyen vint se présenter à son esprit. — Et il était temps, car il séchait sur place; il maigrissait à vue d'œil, il ne dormait plus, il ne mangeait plus; cette idée le poursuivait comme un cauchemar, comme une ombre acharnée.

Or donc, un certain soir, un valet en brillante livrée accourt haletant, essoufflé, et jette à la patronne, modestement assise au comptoir, et souriant à la pratique, ces émouvantes paroles: «Madame, ma maîtresse vous a acheté ce matin cent paquets de poudre, et sur cette centaine il y en a quatre-vingt-dix qui sont entièrement vides.

— Stupéfaction générale parmi les garçons apothicaires.

— Evanouissement de la pharmacienne.

Heureusement qu'un magnétiseur était là, qui lui souffla la vie en lui soufflant dans le nez.

Cependant on appelle le maître de la pharmacie, on lui fait part de la terrible accusation. Quel nouveau Philippe, quel habile Bosco a donc pu soustraire ainsi ma candide et blanche poussière? pensait-il. Et il jette autour de lui un regard scrutateur. — Mais son œil tremblant rencontre l'œil joyeux et railleur du garçon pulvérisateur... qui le pulvérisa.

Alors il comprit tout; le malicieux garçon avait volontairement oublié d'introduire le sucre dans les paquets, et le malheureux patron avait aussi de son côté *oublié* de les ouvrir.

Rien de tout cela. Pourquoi donc un approvisionnement si extraordinaire et d'ailleurs si peu approprié aux besoins des habitants de l'Hôtel-Dieu?

En vertu de la loi récemment promulguée sur la chasse, l'autorité compétente avait fait une sévère inspection de toutes les boutiques, de tous les magasins de comestibles; rien n'avait été épargné; jusqu'au moindre étalage, jusqu'au plus modeste marchand de volailles ou de légumes, tout avait été visité. En même temps, une police attentive s'était exercée aux barrières, et l'on avait surpris et confisqué une multitude de paniers pleins de volatiles et de quadrupèdes sauvages, que des spéculateurs essayaient de faire entrer dans la capitale sous les adresses fausses de personnes à hauts titres.

Ces nombreuses saisies avaient amené des résultats surprenants : cent vingt douzaines d'oiseaux, dit-on, plusieurs centaines de lièvres, un nombre considérable de chevreuils, etc., composaient le produit de la razzia opérée par la police.

Malheureusement, la loi sur l'exercice de la chasse, par l'autorité de laquelle on avait fait ces trop succulentes saisies, et pour la rédaction de laquelle nous ne sachons pas qu'on ait consulté aucun médecin, porte que les pièces de gibier confisquées devront être données aux établissements de bienfaisance. En conséquence, toutes ces viandes de haut goût avaient été transportées à l'Hôtel-Dieu.

Comme on doit le penser, le personnel ordinaire de l'office se trouva insuffisant pour plumer, dépouiller, dépecer, préparer, assaisonner, faire cuire tant de pièces grosses et petites. Aussi, tous les convalescents de l'Hôtel-Dieu furent-ils convoqués et transformés en aides de cuisine. Les pauvres gens! c'était pour eux-mêmes qu'ils travaillaient, c'était pour eux que s'apprêtait un repas homicide.

Ils s'acquittèrent avec joie, avec zèle, de leurs fonctions temporaires. Ils allaient donc goûter, se disaient-ils, de ces mets qui ne se servent que sur la table des riches, faire leur pâture des animaux chassés pour une toute autre destination. Cet espoir et sa réalisation furent, pour les pauvres convalescents de l'Hôtel-Dieu, la cause de quelques moments de jouissance; mais ce bonheur ne devait pas être de longue durée.

Presque tous les convalescents qui eurent leur part de cette perfide abondance payèrent leur courte joie par des indigestions, des vomisse-

---

La mèche éventée, on chassa le garçon malencontreux, qui, fier de sa découverte, raconte à qui veut l'entendre que le susdit pharmacien homœopathe n'est qu'un charlatan qui vend à ses clients, comme remède héroïque, de simple sucre minutieusement écrasé.

Docteur X, DE LANDRIMONT.

LA LOI SUR LA CHASSE.

J'admire, en pensant à la chasse, la prévoyance de notre société. Elle défend de tout plomb illégal la bécasse et le faisan; elle garantit la perdrix du filet du panneauteur; elle veut que les plaisirs et les mystères de la reproduction se passent sans effroi chez les paisibles habitants des champs et des forêts; elle les entoure d'une sollicitude qui va jusqu'à la cruauté contre les délinquants. Mais, société imprévoyante et barbare, que fais-tu contre le braconnier médical qui empoisonne, qui mutile, qui tue l'homme, qui le fait tomber dans ses filets perfides, qui l'attire par l'appât le plus séduisant, celui de la santé? Oui, il est aujourd'hui plus facile, moins dangereux de tuer un homme qu'une mauviette. La loi sur la chasse est plus sévère, plus *pratique* que la loi qui régit l'exercice de la médecine. Faites dix pas dans la campagne sans port d'armes, vous êtes sûr d'être arrêté. Il y a peut-être en France dix mille charlatans qui ignorent l'existence du procureur du roi.

JEAN RAIMOND.
(*Gazette des Hôpitaux.*)

ments, des coliques ou d'autres souffrances plus ou moins graves.

Voilà un fait, entre mille, qui démontre, nous le pensons, qu'il importe que les notions de l'hygiène se répandent dans la société. Les législateurs, qui devraient être les premiers à s'en imprégner, les ignorent tout comme les autres personnes étrangères à la médecine ; et, comme on vient de le voir, cette ignorance peut avoir des conséquences funestes. Comment a-t-on pu mettre dans une loi un article qui prescrit de délivrer aux hôpitaux le gibier saisi en contravention, c'est-à-dire une viande qui est généralement forte et excitante, et qui, par conséquent, ne peut être que nuisible aux convalescents, parmi lesquels il doit y en avoir un grand nombre qui relèvent à peine soit d'une maladie longue et dangereuse, soit des suites d'une opération grave?

Devrait-on distribuer ces provisions dans les bureaux de bienfaisance? — Sans aucun doute, elles seraient moins nuisibles là que dans les hôpitaux. Cependant, il ne faut pas oublier que parmi les indigents inscrits dans les bureaux de bienfaisance, il y en a un grand nombre qui sont ou vieux ou infirmes, et que les autres ont l'estomac peu habitué à une pareille alimentation. Il y aurait donc un choix à faire.

On a donné le conseil (*Annales de thérapeutique*) de distribuer dans les casernes les prises faites en vertu de la loi sur la chasse. En effet, les soldats sous les drapeaux sont, en général, jeunes, robustes et livrés à des occupations actives ; ils réunissent donc les conditions nécessaires pour supporter avec avantage une alimentation riche et tonique. On peut ajouter qu'une pareille libéralité serait bien placée, et qu'il n'y aurait que justice à accorder, dans l'occasion, cette légère jouissance aux défenseurs de la patrie.

DÉSINFECTION DES MATIÈRES ALVINES.

Quand il s'agit de la santé humaine, on doit savoir aborder tous les sujets utiles. Celui dont nous allons nous occuper ici intéresse à un haut degré l'hygiène privée, l'hygiène publique et l'agriculture.

Le corps de l'homme, soumis à un mouvement perpétuel de décomposition et de recomposition, ne conserve la vie qu'à la condition de recevoir régulièrement des matériaux propres à sa nutrition, et de rejeter régulièrement aussi toutes les substances qui, après avoir cessé d'être utiles dans l'économie vivante, y agiraient comme de véritables poisons si elles y étaient retenues. Toutes ces fonctions sont de première nécessité.

Chose bizarre et bien digne d'attention ! d'une part, les fonctions évacuatrices ont quelque chose de repoussant, et amènent des produits d'où s'élèvent des émanations infectes, de telle sorte que les réservoirs destinés à renfermer ceux-ci temporairement doivent être placés dans des parties isolées des habitations, et, d'autre part, ces produits fétides constituent un puissant engrais que l'agriculture recherche, et deviennent par là un objet de commerce important.

Ainsi, l'homme ne peut conserver près de lui, même pendant un court espace de temps, les matières qu'il rejette, non-seulement à cause de leur odeur insupportable, mais encore parce que les gaz qui s'en exhalent sont des poisons pour lui, surtout dans certains cas de maladie ; de plus, le curage des réservoirs, que l'on pratique à des intervalles plus ou moins rapprochés, autant dans des vues impérieuses d'hygiène publique et privée que pour procurer à l'agriculture un engrais utile, s'accompagne toujours d'exhalations de gaz qui infectent les rues et les appartements, ternissent l'argente-

rie, et offrent même des dangers pour les vidangeurs; enfin, l'emploi de cet engrais est malsain pour le cultivateur; l'odeur qu'il répand dans les airs est repoussante, et rien n'est plus désagréable pour l'habitant des villes, qui vient chercher le repos dans les champs et qui s'attend à y respirer un air pur et embaumé, que ces bouffées d'air fétide qui lui viennent du sol sillonné par la charrue.

Ne pourrait-on pas trouver un moyen simple et facile d'enlever aux matières alvines, au moment même où elles sont rejetées, leurs propriétés repoussantes et délétères, sans nuire à leurs qualités comme engrais?— Ici, la science n'est point en défaut ; elle répond affirmativement. Voici un moyen simple, facile, économique et sûr, qui est fondé sur la théorie et sur l'expérience ; on le doit à un chimiste et à un agriculteur distingué, M. Schatmann.

L'odeur infecte et les dangers qui dépendent du voisinage des matières alvines sont dus aux émanations qui s'en élèvent et qui se répandent dans l'air. Ces émanations sont constituées par du carbonate d'ammoniaque qui se volatilise, et par du gaz hydrogène sulfuré (odeur d'œufs pourris) qui se forme dans ces matières, et qui est un des poisons les plus terribles de la nature. Or, si l'on met du sulfate de fer en contact avec les matières, celles-ci perdent à l'instant toutes leurs mauvaises qualités, sans rien perdre de leurs qualités utiles. L'acide sulfurique, qui est un des principes constituants du sulfate de fer, se combinant avec l'ammoniaque, le convertit en sulfate d'ammoniaque, et il ne se produit plus d'émanations ammoniacales; le fer se combine avec le soufre, forme du sulfure de fer, et empêche la production du gaz hydrogène sulfuré. Les matières alvines, ainsi mélangées avec une dissolution de sulfate de fer, n'ont plus qu'une faible odeur, qui n'incommode pas, et qui n'a rien de répugnant. C'est une chose dont tout le monde peut se convaincre facilement en mêlant la dissolution indiquée avec les matières, soit dans des cuves, soit même dans les fosses d'aisances. Le sulfate de fer, en qualité inférieure, ne coûte que dix centimes le kilogramme, et il n'en faut que de petites quantités pour saturer les matières ; son emploi est donc aussi économique qu'utile. En outre, les matières restent toujours un aussi puissant engrais.

Cette découverte est extrêmement intéressante au point de vue de l'hygiène privée, de l'hygiène publique et de l'agriculture.

En effet, au point de vue de l'hygiène privée, au moyen de la dissolution de sulfate de fer, on pourra placer les lieux d'aisances où l'on voudra dans les maisons, sans craindre qu'il en résulte ni mauvaises odeurs, ni danger ; les maisons ne seront plus infectées, ainsi que cela s'observe si souvent, soit dans les changements de temps, soit par suite du défaut de soins de propreté ; les lieux d'aisances pourront en quelque sorte se réduire à des espèces de chaises-percées, dont la vidange n'offrira rien de désagréable. En attendant que la découverte de M. Schatmann soit utilisée en grand dans les habitations, on peut toujours en profiter dans les familles, principalement en cas de maladie, lorsque les déjections sont très-fétides et exhalent des vapeurs nuisibles aux malades, ou bien auprès de certains infirmes, de certains paralytiques chez lesquels l'évacuation des matières se fait d'une manière continue, ou du moins sans l'action de la volonté. Dans tous ces cas on peut placer une dissolution de sulfate de fer dans les vases, s'en servir en lotions, etc. Rien n'est plus facile que de se procurer cette dissolution, en s'adressant aux marchands de produits chimiques, aux droguistes, ou même aux pharmaciens. Nous recommandons l'emploi de cette substance aux personnes charitables, aux curés de villages, qui donnent des soins aux indigents, toutes les fois que de pauvres malades sont obligés de rester couchés par suite

d'une affection qui exige en permanence une chaise-percée auprès de leur lit.

Au point de vue de l'hygiène publique, le sulfate de fer fera disparaître ces dégoûtantes vidanges qui empoisonnent l'atmosphère, infectent les maisons, incommodent plus ou moins gravement certaines personnes, troublent le sommeil des habitants, et font courir des dangers aux ouvriers qui se livrent à cette fonction repoussante. L'air pur de la campagne ne sera point souillé par des exhalaisons fétides, et le cultivateur ne sera plus exposéà l'influence de ces exhalaisons.

Au point de vue de l'agriculture, les matières alvines, qui aujourd'hui se perdent en grande quantité, seraient recueillies plus facilement, et avec d'autant plus de soin qu'il n'y aurait dans ce travail rien d'incommode ni de repoussant. Or, il y a là une importante question économique. En effet, les déjections solides et liquides d'un seul homme, pendant une année, suffisent pour fumer vingt ares de terre ou de prés, et l'on peut, sans exagération, en estimer la valeur à 20 francs au moins, ce qui fait une somme vraiment énorme pour toute la population. Jusqu'à présent, le défaut de bonnes dispositions pour recueillir ces matières a donc causé et cause encore une perte immense, et prive l'agriculture d'un puissant moyen de prospérité.

N'est-ce pas un grand art que celui de ne rien perdre et de tirer parti même des choses les plus immondes, surtout en travaillant en même temps dans l'intérêt de la santé publique et privée?

LA MATELOT DU COMMERCE, ET LE MÉDECIN DE PAPIER.

Quid vidi dixi.

(Suite du n° 16.)

Les marins du commerce, confiés aux soins d'un officier de santé, avaient des garanties dans son savoir déjà reconnu, et prouvé encore plus tard par le journal des malades, que visait à son retour une commission d'examen. Il ne pouvait non plus laisser le navire qu'en raison d'ordres supérieurs, à moins de s'exposer, ainsi que l'armateur, aux peines prescrites par la loi.

Pour mieux assurer le libre exercice de ses importantes fonctions, le capitaine ne pouvait en exiger d'autres, par suite des abus qui avaient eu lieu à bord des navires de pêche de la morue et de la baleine.

Mais, en somme, que reste-t-il aujourd'hui de toutes ces mesures? Par un principe d'économie outrée, on préfère se passer d'un officier de santé dont les frais d'appointements et de nourriture s'élèvent à 1800 ou 2000 francs au plus par an, sur 150 à 200 mille francs que rapporte un navire de 350 à 400 tonneaux. Par le même motif, on réduit d'un ou plusieurs hommes le personnel de l'équipage, et on compromet la sécurité de la masse, la santé et parfois la vie de quelques matelots, et de passagers assez confiants pour s'exposer ainsi tout en payant fort cher les jours qu'ils passent à bord.

Mais, que peut faire un capitaine, son second ou toute autre personne étrangère à l'art de guérir, dans un cas grave de maladie ou de blessure, avec ces instructions médicales résumées en quelques pages, et renfermant à peine ce qui a trait aux maladies dont l'homme peut être atteint ainsi qu'aux substances médicamenteuses qu'il doit employer? Tout en voulant rendre service, ne pourra-t-il pas commettre des erreurs funestes et peut-être, involontairement, homicides!... Quest-ce donc que ce médecin de papier? que sont de tels résumés, je le demande! un voile coupable donné à l'avarice et à la cupidité pour se jouer impunément de l'existence humaine.

Mais, nous dira-t-on sans doute, nos voisins d'outre-mer ne font-ils pas ainsi? Quel singulier système! parce qu'une cupidité barbare régit

encore l'esprit spéculatif de quelques nations civilisées, est-ce donc une raison pour adopter de pareils principes? Non !... Si notre manie d'imitation nous pousse trop loin, sachons nous arrêter à temps ; prenons le bien partout où il se trouve, mais sachons éviter le mal. Que l'on comprenne donc que le bien-être général, le sang et la vie de nos compatriotes doivent l'emporter sur tout principe spéculatif ; car une perte matérielle peut se réparer d'un moment à l'autre, mais il faut vingt ans pour remplacer un homme.

Docteur ACKERMANN,
Chirugien major de la marine, en retraite.

ETABLISSEMENT
DES
EAUX THERMALES DE SAINT-GERVAIS
EN SAVOIE,
ENTRE GENÈVE ET CHAMOUNI.

Au moment où les projets de voyages pour la belle saison commencent à être discutés dans les familles, on croit devoir rappeler les bains de Saint-Gervais, en Savoie, aux personnes qui les connaissent déjà, et les recommander à l'attention de celles qui ne les connaissent pas encore.

Situé dans la belle vallée de Sallanches, sur la route de Chamouni et au pied du Mont-Blanc, l'établissement thermal de Saint-Gervais remplit toutes les conditions d'hygiène et d'agrément qui peuvent en rendre le séjour salutaire aux malades, ainsi qu'aux personnes dont la santé, altérée par le travail ou le séjour des grandes villes, a besoin de se réparer sous l'influence d'un air pur et d'un climat tempéré.

Plusieurs sources d'eau thermale, dont l'une est principalement ferrugineuse, et dont les autres sont à la fois salines, sulfureuses et gélatineuses, y alimentent les bains. Ces eaux sont toniques, diurétiques et laxatives; elles adoucissent la peau, et leur efficacité, constatée pour les affections du foie et de l'estomac, et pour les maladies cutanées, nerveuses et rhumatismales, y attire chaque année un grand nombre de baigneurs de tous les pays. Genève surtout, mieux à portée que toute autre ville d'en apprécier, par expérience, la puissance thérapeutique, y envoie tous les ans beaucoup de citoyens des familles les plus considérables de ce canton.

Les voyageurs, les touristes, aujourd'hui si nombreux, et dont le nombre s'accroît de jour en jour à mesure que les moyens de communication deviennent plus faciles et plus rapides, prennent aussi, depuis quelque temps, l'établissement de Saint-Gervais pour rendez-vous de leurs excursions aux environs du Mont-Blanc. On ne se contente plus de voir Chamouni et ses glaciers, si longtemps favorisés d'une vogue exclusive; on commence à fréquenter, aux environs de Saint-Gervais, des sites plus grandioses et plus variés, par exemple, l'incomparable panorama du *Mont-Joly*, d'où l'on découvre à la fois quatorze glaciers, des pics énormes, de longues chaînes de montagnes, et d'où l'œil, parcourant un immense demi-cercle, passe en un instant du fond lointain de la vallée de l'Isère aux cimes neigeuses de la haute Suisse.

Au reste, les paysages les plus rapprochés des bains sont aussi très-variés et très-riches, et ce n'est pas sans surprise que le célèbre paysagiste de Genève, M. Calame, en a, pour ainsi dire, fait la découverte il y a deux ans ; car ces forêts, ces torrents, ces cascades, ces pâturages du Prarion et de la vallée de Mont-Joie, sont nouveaux pour les touristes intelligents et admirateurs des grandes choses, comme les glaciers de Chamouni étaient nouveaux aussi, il y a soixante ans, lorsque des Anglais en révélèrent les singularités à la curiosité des voyageurs.

On se rend à Saint-Gervais par Dijon, Dôle, Lons-le-Saulnier et Genève ; de cette dernière ville aux bains on fait le trajet en sept heures. A Genève on trouve des diligences qui vont jusque dans la cour de l'établissement. On peut aussi retenir sa place à Paris aux grandes Messageries jusqu'à l'établissement même.

Cet établissement comprend plus de deux cents chambres de maître. La table y est excellente, les prix moins élevés que dans les hôtels de la Suisse et de la Savoie, et l'usage des eaux est gratuit pour les personnes qui séjournent.

La température de la principale source est de 41° centigrades ; elle sert aux douches et aux bains de vapeur. Les autres sources, moins élevées de quelques degrés, servent à remplir les baignoires. Ces circonstances si favorables ayant été niées par quelques personnes intéressées à décrier l'établissement de Saint-Gervais, des thermomètres seront mis à la disposition des voyageurs, qui pourront vérifier dans les sources mêmes la température des eaux.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 4 MAI 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 18.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Quelques remarques pratiques sur l'emploi des bouts-de-sein. — Des inconvénients que peut entraîner l'abus du chant et de la déclamation. — De la constipation des enfants nouveau-nés.— Hygiène des enfants.

FEUILLETON. — Discours prononcé par le docteur A. Thierry. — Charlatanisme.

QUELQUES REMARQUES PRATIQUES SUR L'EMPLOI DES BOUTS-DE-SEIN ARTIFICIELS.

On sait que l'allaitement maternel présente souvent de grandes difficultés ; dans beaucoup de cas, il est tout à fait impossible à l'enfant nouveau-né de prendre le sein de sa mère et d'y puiser sa nourriture. Les moyens que prescrit alors le médecin varient suivant la cause qui met obstacle à l'accomplissement de la fonction ; et parmi ces moyens, un de ceux dont l'emploi est le plus souvent requis, c'est le bout-de-sein artificiel.

Mais l'emploi du bout-de-sein artificiel n'est pas toujours sans inconvénients ; souvent il donne naissance à une excoriation douloureuse située à l'extrémité du mamelon, excoriation généralement très-difficile à guérir. Comment se forme cette excoriation ?

FEUILLETON.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR LE DOCTEUR A. THIERRY,

A la Société médico-pratique de Paris,

Au moment de quitter le fauteuil de la présidence.

MESSIEURS,

Lorsque vous m'avez choisi pour vous présider, en acceptant cet honneur auquel je n'osais prétendre, j'étais fier d'avoir obtenu vos suffrages ; j'étais heureux surtout de trouver mon principal et peut-être mon seul titre dans le souvenir d'un maître que nous vénérons tous (Dupuytren).

J'ai regardé comme un devoir de ne pas laisser altérer le bon esprit de la Société médico-pratique. Pénétré de cette pensée, et fidèle aux exemples de mes honorables prédécesseurs, je me suis constamment appliqué à conserver pure leur sage tradition.

Messieurs, en dehors des théories, des doctrines et des systèmes, il est une série de moyens thérapeutiques qui ont survécu à la vogue et à la mode, et sont entrés dans la pratique pour ne plus en sortir. Car, pour tant de moyens qui ne vivent qu'un jour, un petit nombre subsistent et triomphent de l'épreuve du temps...

Nous pouvons nous glorifier d'avoir vu notre époque dotée d'instruments utiles, de méthodes et de procédés salutaires. Nous avons vu la mécanique s'associer, par une heureuse alliance, à la médecine opératoire ; nous avons vu les ouvriers et les fabricants d'instruments devenir des hommes non-seulement doués d'une grande précision dans leur travail, mais encore instruits jusqu'à un certain point des faits de la

Pour bien en comprendre le mode de formation, il faut se représenter d'une manière exacte le petit instrument qu'on appelle bout-de-sein artificiel : cet instrument consiste en une sorte de coupe ou de calotte qui s'applique parfaitement sur l'extrémité arrondie du sein. Au centre de la coupe, du côté concave, se trouve une petite excavation destinée à loger le mamelon et dont le fond est percé d'un petit trou. Ce trou communique avec un petit tube placé à la partie convexe de la coupe et dirigé vers la bouche de l'enfant. Pour que le nouveau-né puisse exercer la succion, ce petit tube est logé dans une éminence en forme de gland de chêne, qui simule assez bien un mamelon, et que l'on introduit dans la bouche du nourrisson. Ce mamelon artificiel, situé, comme on le voit, au centre de la face convexe de la coupe, est séparé de celle-ci par une portion rétrécie, qui constitue une espèce de collet.

Lorsque l'enfant tette au moyen de cet appareil ingénieux, c'est-à-dire lorsqu'il suce le mamelon artificiel placé dans sa bouche, le lait sort du mamelon véritable, passe par le trou indiqué tout à l'heure, coule le long du petit tube, et est versé dans la bouche. Or, il arrive souvent qu'en vertu des fortes aspirations de l'enfant, le mamelon de la mère, qui est appliqué fortement contre le fond de la petite excavation destinée à le loger, s'engage lui-même en partie dans le trou dont ce fond est percé. La petite portion de chair qui s'introduit ainsi violemment dans un trou étroit chaque fois que l'enfant tette, et qui y est étranglée, rougit, devient douloureuse et ne tarde point à s'excorier, d'où il résulte que l'allaitement est une cause de souffrances aiguës sans cesse renaissantes.

Pour empêcher la formation de cette petite plaie si douloureuse, et pour en favoriser la guérison lorsqu'elle existe, il faut prendre des mesures pour que le mamelon ne puisse s'engager dans le petit trou destiné à donner passage au lait seulement. On y parvient de la manière suivante :

Il faut tendre sur la face concave de la coupe, c'est-à-dire sur la face qui doit se trouver en contact avec le sein, une pièce de mousseline assez forte pour ne pas se déchirer facilement. On ramène les bords de cette pièce de mousseline du côté convexe ; on les applique autour du collet, et on les attache sur ce dernier avec une ficelle fine ou du fil de Bretagne. Mais avant de fixer définitivement cette mousseline, on appuie sur sa partie centrale un dé à coudre ordinaire que

---

science, et continuellement en rapport avec ceux qui la cultivent. Il fallait pour cela cette ardeur de réputation, cette activité d'exécution, cette publicité de toutes choses, qui peuvent seules populariser les découvertes et triompher de tous les obstacles.

Je n'entreprends pas de juger ici les spécialités de tout genre qui se sont établies depuis quelques années en médecine, et surtout en chirurgie. Je dirai seulement que, comme tous les fruits de la liberté, elles ont leur utilité aussi bien que leur danger.

Le mal passe, le bien reste. L'expérience, ce juge infaillible, qui éprouve les opinions et les méthodes comme les hommes, leur enlève ce qu'elles présentent de faux ou de nuisible, et la véritable science profite ainsi des bienfaits qu'elle a reçus d'une source quelquefois douteuse.

Cependant, il faut le dire, l'universalité dans l'enseignement, l'unité dans l'art, se trouvent tout à fait en rapport avec la grande tradition des écoles de la Grèce. C'est le médecin qui panse les fractures, réduit les luxations, applique le trépan, traite les plaies, comme c'est le médecin qui a soin des fièvres et des inflammations.

On comprend donc que, si dans l'application de l'art les spécialités peuvent être utiles, dans la doctrine elles sont toujours dangereuses.

Après la révolution de 1789, quand on a ouvert de nouveau les écoles, Pelletan et Sabatier, les maîtres de ceux qui ont instruit notre jeunesse, n'ont pas voulu que le médecin fût séparé du chirurgien, ni dans les études, ni dans la pratique. Restons fidèles à ces principes, Messieurs, conservons le dépôt qui nous a été confié, transmettons-le à ceux qui viendront après nous ; car nous avons reçu la science, ainsi que nous avons reçu la vie, comme un bienfait malgré ses misères.

l'on enfonce, coiffé par la mousseline, dans la petite excavation destinée à recevoir le mamelon de la mère. Tandis qu'on maintient le dé dans cette position, on lie solidement la mousseline autour du collet de manière qu'elle ne puisse pas céder aux efforts de succion de l'enfant et entrer dans le petit trou qui doit donner passage au lait. Alors on retire le dé, et l'appareil est prêt.

Quand la mère veut donner à téter à son enfant, elle applique le bout-de-sein ainsi garni sur sa mamelle; son mamelon, logé dans l'excavation creusée pour lui, est recouvert par la mousseline qui lui forme un cul-de-sac à fond arrondi, doux et résistant à la fois; il ne peut plus entrer en partie dans le petit trou où, sans la mousseline, il irait s'étrangler, car cette étoffe lui présente une cloison qui, bien que flexible, ne cède point. Quand l'enfant aspire, le lait passe à travers la mousseline et parcourt ensuite son trajet ordinaire.

De cette manière, lorsque le nourrisson fait le vide en tétant, le mamelon, qui est attiré avec beaucoup de force, appuie contre un corps qui n'est point de nature à le meurtrir; la pression énergique à laquelle il est soumis s'exerce uniformément sur toute sa surface; aucun point de son étendue n'est attiré isolément, tiraillé, étranglé. Aussi est-ce un moyen sûr d'éviter l'excoriation douloureuse que nous avons signalée en commençant, et d'en obtenir promptement la guérison quand elle s'est formée faute de soins.

DES INCONVÉNIENTS
QUE PEUT ENTRAINER
L'ABUS DU CHANT ET DE LA DÉCLAMATION.

Nous avons démontré (p. 60) que le chant et la déclamation constituent une gymnastique partielle extrêmement utile à la santé, et nous avons dit (p. 76) combien il serait à désirer qu'ils entrassent comme élément essentiel dans l'éducation physique des sujets des deux sexes, à quelque classe de la société qu'ils appartinssent. Mais on ne doit compter sur les heureux résultats que nous avons signalés qu'à la condition qu'une direction habile et prudente sera imprimée à l'étude et à la pratique du chant et de la déclamation, et qu'on en évitera l'abus avec le plus grand soin; car autant leur usage modéré peut être utile, autant leur excès deviendrait nuisible.

Depuis que vous m'avez nommé président de votre Société, j'ai été appelé par mes concitoyens à l'insigne honneur de les représenter au Conseil général du département de la Seine et au Conseil municipal de la ville de Paris.

Si, avant tout, on naît citoyen, on ne doit pas oublier, quand on est médecin, que cette profession impose des devoirs à remplir. Depuis longtemps les avocats sont partout mêlés aux affaires publiques; ils remplissent toutes les fonctions et toutes les charges. Les médecins, au contraire, confinés dans l'étude de leur science, dans l'exercice de leur art, ne prennent aucune part à l'administration; et cependant les médecins, dans bien des circonstances, ne devraient point s'éloigner des positions où l'on traite de la salubrité et de l'hygiène. L'hygiène, Messieurs, se rattache par son essence à la politique, et c'est elle souvent qui devrait servir de base à la rédaction de certaines lois importantes pour la moralité et la santé de l'espèce humaine.

Cette importance, dans la société, des hommes sortis du barreau, se rattache à un vice de notre époque: la puissance de la fortune privée.

Est-il question d'un mariage? on consulte les notaires sur la fortune et les convenances réciproques des familles : on ne consulte pas les médecins pour savoir si la jeune fille est en âge d'être mariée, si elle peut sans danger devenir mère, si son organisation n'exige pas que le mari réunisse certaines conditions d'âge et de bonne constitution. On s'occupe beaucoup de la fortune, bien peu de la santé. Aussi, Messieurs, nous voyons la race humaine s'affaiblir et décroître, et cette idée du beau que Dieu a mise dans le cœur de l'homme, et que les philosophes ont proclamée dans leurs livres, s'affaiblir et s'éteindre.

C'est aux médecins qu'il appartient de résister à cet

Les excès de chant et de déclamation peuvent, comme on le conçoit facilement, déterminer une grande fatigue et une irritation grave de la poitrine. Si l'exercice bien dirigé des organes pulmonaires y fait affluer le sang dans une proportion salutaire et les fortifie, l'activité trop grande à laquelle ces organes sont soumis par l'abus du chant et de la parole les congestionne au point de fatiguer et d'irriter leur tissu, ce qui dispose aux inflammations de poitrine et de larynx et favorise les crachements de sang. C'est surtout dans l'adolescence, époque de la vie où le système pulmonaire se modifie et se développe, que ces dangers sont à craindre. C'est donc alors qu'il faut redoubler de précautions, modérer l'entraînement de la jeunesse, et maintenir cet utile exercice dans une juste mesure, bien que la modération, nous le répétons, soit nécessaire à tout âge. A l'époque de la puberté, l'exercice immodéré des organes respiratoires et vocaux prédispose aux maladies aiguës et chroniques de la poitrine.

Un inconvénient très-commun de l'abus de la voix parlée ou chantée, c'est de produire un enrouement désagréable et fatigant. Lorsqu'on s'arrête à temps, cet enrouement se dissipe bientôt de lui-même, c'est un accident passager. Mais si l'on persiste dans ses excès, ou si l'abus se reproduit souvent, l'enrouement finit par constituer une altération chronique difficile à guérir, quelquefois même incurable, une véritable maladie des organes vocaux par laquelle la plus belle voix peut perdre tous ses charmes ou se trouver à jamais détruite. Or, l'abus consiste non-seulement à chanter ou à déclamer trop souvent ou trop longtemps de suite, mais encore à se livrer à ces exercices avec trop d'ardeur et de violence. N'oublions pas d'ailleurs qu'on ne saurait poser des règles générales absolues à ce sujet, car ce qui constitue un excès et entraîne un danger pour une personne ne présente qu'un exercice utile pour une autre plus robuste, et tandis que tel homme doué de puissants moyens naturels peut pendant de nombreuses années remplir un premier emploi sur un grand théâtre, tel autre, moins heureusement organisé, s'y épuise en peu de temps. Il faut donc régler la mesure dans laquelle le chant et la déclamation doivent être pratiqués d'après les forces organiques et les conditions de santé de chaque sujet, et cette appréciation appartient à la fois au médecin et au professeur doué d'expérience.

C'est ici le lieu de dire qu'il y a beaucoup de

---

entraînement funeste des esprits, d'éclairer l'administration sur toutes les questions qui se rattachent à la santé publique, de consacrer enfin au service de notre pays et de la société tout entière les connaissances spéciales qu'ils ont acquises dans leur profession. L'étude des phénomènes organiques et des lois qui les régissent nous a appris quelles sont les circonstances favorables ou défavorables au développement de la vie, à l'exercice régulier des fonctions, au perfectionnement physique et moral de l'homme. En même temps, la pratique de la médecine nous a introduits, en quelque sorte, dans l'intimité des familles, dans la maison du riche et sous le toit du pauvre, dans l'atelier de l'ouvrier, dans les écoles, les prisons, les hôpitaux, partout où se trouvent réunis des citoyens de toutes les classes et de tous les âges. Qui donc mieux que nous saurait indiquer et faire comprendre aux dépositaires du pouvoir ces conditions indispensables de salubrité qui assurent et garantissent la force matérielle des Etats, et sans lesquelles les individus comme les masses ne peuvent que languir et dépérir? Plus l'espèce humaine s'avancera dans la voie des améliorations sociales, plus s'accroîtra par conséquent l'importance de la profession médicale.

Préparons-nous, Messieurs, à cette tâche qui nous est réservée ; trop longtemps on a négligé l'histoire naturelle de l'homme. Les études anatomiques et physiologiques qui s'y rattachent ne doivent plus rester enfouies dans les amphithéâtres et dans les écoles. Les travaux des naturalistes, des physiologistes et des médecins conduiront, je l'espère, à une série de principes et d'applications qui deviendront familiers aux hommes instruits, et pourront éclairer le législateur et l'on verra, par un heureux concours, les sciences naturelles s'associer aux sciences morales et politiques pour améliorer les races humaines.

danger, et pour la conservation de la voix et pour la santé du larynx, à forcer ses moyens et à vouloir changer le caractère de sa voix, par exemple, à s'efforcer de faire d'un baryton un ténor, etc. Développez votre voix par des moyens sages et naturels, perfectionnez l'instrument qui vous est échu en partage ; mais ne lui faites aucune violence, car vous vous exposeriez à le briser. Ces efforts ambitieux et irrationnels sont une cause de laryngite chronique, maladie qui exerce toujours une fâcheuse influence sur la voix et souvent même sur la santé générale.

Lorsqu'il se produit des picotements désagréables du larynx, il faut donner du repos à cet organe et faire usage de boissons adoucissantes. Ces picotements, qui amènent souvent une petite toux sèche, annoncent que l'on va au delà de ses forces, que le larynx se congestionne et s'irrite, et sont souvent les avant-coureurs d'un enrouement chronique. Avec ces picotements coïncide le plus souvent une sécheresse insupportable du gosier. Cette sécheresse est en général l'effet d'une inflammation commençante et superficielle par suite de laquelle les sécrétions naturelles de l'arrière-bouche sont arrêtées; elle peut dépendre aussi de l'excrétion trop abondante de la salive.

C'est une chose fort remarquable que l'influence de l'excès du chant et de la déclamation sur la sécrétion de la salive. L'articulation des mots ne peut se faire qu'autant que l'intérieur de la bouche est maintenu dans un état de souplesse parfaite au moyen du liquide salivaire qui y afflue sans cesse et dont la quantité augmente toutes les fois que nous parlons ou que nous chantons. Lorsque la sécrétion de la salive est sollicitée trop souvent par des excès répétés de chant et de parole, les glandes qui la forment peuvent augmenter de volume et acquérir une activité morbide; les canaux qui la versent dans la bouche s'élargissent, le liquide coule en quantité excessive, et comme il est produit, ainsi que toutes les sécrétions, aux dépens de la masse totale du sang, il peut en résulter, chez certaines personnes, un véritable épuisement analogue à celui que produit un allaitement immodéré, et qui, pour marcher d'une manière lente et insensible, n'en est pas moins dangereux. On a vu des acteurs et des actrices chez qui les conduits des glandes salivaires, sans cesse béants, versaient dans la bouche des torrents de salive, surtout pendant l'acte de la déclamation ou du chant.

On a dit que l'abus du chant et de la décla-

CHARLATANISME.

On raconte que Sabatier, chirurgien célèbre qui est mort en 1811, aimait, lorsqu'il avait une heure de loisir, à parcourir les places publiques, et s'arrêtait volontiers auprès de ces guérisseurs en plein vent, qui, n'ayant pas alors la ressource des annonces, appelaient les chalands au bruit des trompettes et de la grosse caisse. Un jour, il en regardait un, debout dans une splendide voiture, doré sur toutes les coutures, tout de rouge habillé, et qui émerveillait le populaire de son éloquence; quand l'orateur, avisant ce grave personnage qui l'écoutait à distance, les mains croisées sur sa grande canne, fit un point d'arrêt dans son discours. Il en était à cette phrase banale, qu'il ne ressemblait point à ses confrères, gens de peu de talent et de science; quant à lui, il était bien connu de tous les savants, dont l'approbation ne lui avait jamais fait faute. Voyez, dit-il tout à coup, ce vieillard qui m'écoute, on le reconnaît facilement pour un homme d'études et de savoir; je vais converser avec lui dans la langue des savants, qui est le latin, et en deux minutes, je l'aurai rangé de mon avis. Et interpellant Sabatier tout surpris : Monsieur, dit-il, voici la thèse que je veux vous soumettre : *Vulgus decipi vult!* (1) — C'est vrai, fit Sabatier en souriant et inclinant la tête; c'est une vérité de tous les temps. — Eh bien! dit l'autre, tirez-en la conclusion vous-même. — *Ergo decipiatur!* (2)

(*Journal de chirurgie.*)

(1) Le vulgaire veut être trompé.
(2) Donc il faut le tromper.

mation pouvait donner naissance à la phthisie pulmonaire. Cette grave accusation mérite d'être réfutée ou au moins posée en d'autres termes. Nous avons démontré (p. 60) que l'exercice bien dirigé des poumons est de nature à les rendre plus forts et plus sains, et que par conséquent le chant et la déclamation, pratiqués dans une juste mesure, sont un des meilleurs moyens de prévenir la phthisie. Nous ajouterons ici que chez les sujets qui n'ont pas une prédisposition naturelle ou acquise à cette maladie, il est bien rare, si cela même a lieu jamais, que les excès vocaux la produisent. Lorsqu'on a vu la phthisie se développer chez des personnes qui chantaient ou parlaient avec excès, soit des artistes, soit des avocats, les excès vocaux n'avaient point été la cause de la maladie; celle-ci existait indépendamment de cet abus. Mais les excès vocaux sont une cause d'aggravation du mal quand il existe, et le font marcher plus rapidement vers une terminaison funeste. Ainsi, mettant de côté le préjugé que nous venons de combattre, voici la proposition que nous donnons comme l'expression de la vérité : chez les sujets auxquels on peut supposer une prédisposition héréditaire ou acquise à la phthisie, l'usage du chant et de la déclamation doit être dirigé avec plus de réserve et de surveillance que chez les autres personnes, et à ceux qui offrent un commencement de cette maladie, ces deux exercices doivent être interdits d'une manière absolue.

Relativement aux crachements de sang, si, comme nous l'avons dit plus haut, les excès de la voix y prédisposent chez les adolescents, il est rare qu'ils soient produits par ces mêmes excès chez les adultes qui ne sont point atteints déjà d'une maladie de poitrine, d'une affection du cœur, ou de crachements de sang dus à une disposition morbide particulière. Il est à peine besoin de dire que toute personne qui se trouve dans ces cas doit s'abstenir de chanter, de déclamer, de plaider, de parler en public, etc., etc.

Ces remarques et ces préceptes hygiéniques s'appliquent naturellement aux personnes convalescentes ou affaiblies par quelque cause que ce soit. Des efforts immodérés pour chanter ou pour parler à haute voix peuvent donner lieu à des crachements de sang chez des sujets convalescents d'une longue maladie, dont tous les organes sont considérablement affaiblis; il importe, avant de se livrer à son goût pour la musique ou la déclamation, de donner le temps aux forces générales de se rétablir complètement.

La production des sons aigus exige quelquefois des efforts considérables, sous l'influence desquels on voit le visage devenir rouge ou même presque bleu et les veines du cou grossir et s'engorger. Il se produit donc alors, par un mécanisme physiologique que nous aurons occasion d'expliquer dans ce journal, une congestion sanguine de la tête. Mais cette congestion peut-elle donner lieu à des accidents, ainsi qu'on l'a dit? — A la rigueur, chez une personne très-prédisposée, il ne serait pas impossible que cet état fût une cause déterminante d'apoplexie; mais nous ne sachons pas que la science possède des exemples d'un pareil événement. Toutefois, ces efforts doivent être interdits aux personnes atteintes de congestion cérébrale ou sujettes aux coups de sang, et surtout à celles qui ont été déjà frappées d'apoplexie.

Un anatomiste renommé, Fallope, qui vivait au milieu du seizième siècle, avait remarqué que les chanteurs qui ont la voix grave, et en particulier les moines, étaient pour la plupart affectés de hernies, et il attribua cet accident aux chants auxquels ces religieux se livraient presque continuellement. Ramazzini, médecin célèbre qui florissait vers la fin du dix-septième siècle, ajoute que les religieuses étaient attaquées de la même maladie plus souvent que les autres femmes; à l'exemple de Falloppe, il pensait que ce fait avait sa cause dans les excès du chant. Tous les efforts, en effet, peuvent favoriser la formation des hernies. Des chants vio-

lents et continuels peuvent donc à la longue amener peu à peu cette maladie; mais on ne doit guère observer cette particularité que chez les personnes qui sont obligées par profession de faire abus du chant.

Comment prévenir l'accident qui nous occupe? Nous devons faire remarquer que cet accident, de même que beaucoup d'autres inconvénients du chant et de la déclamation, dépend en grande partie de la mauvaise manière dont on se sert de sa voix. Il faut éviter les longues tenues, respirer, autant que cela est possible, souvent et peu à la fois, même au milieu des plus fougueux élans de la déclamation et du chant, et fuir tout effort irrégulier, violent et non méthodique. C'est une habitude qu'il importe de contracter de bonne heure sous la direction d'un maître habile et expérimenté. Divers médicaments ont été conseillés comme moyens préventifs; aucun ne peut être utile. Toutefois, Ramazzini recommande fortement l'usage fréquent des bains. Un caleçon bien fait et fabriqué à ce point de vue d'après les indications d'un médecin peut être utile.

Disons, en terminant cet article, que les femmes enceintes ne peuvent guère se livrer à l'exercice du chant, car la respiration est trop courte chez elles, surtout à une époque avancée de la grossesse; alors aussi, en général, cet exercice est plus fatigant qu'utile. Il est quelques femmes, nous le savons, dont la voix se développe et devient plus belle quand elles sont enceintes que dans l'état ordinaire ; mais elles forment une rare exception. Plus souvent la voix s'altère à la suite de la conception. La règle générale, c'est que l'état de grossesse n'a que peu ou point d'influence sur la voix.

Quant aux femmes qui relèvent de couches, elles doivent s'abstenir complétement du chant, à cause des efforts qu'il nécessite toujours plus ou moins.

DE LA

CONSTIPATION DES ENFANTS NOUVEAU-NÉS.

Il y a longtemps qu'on répète que la liberté du ventre est une des conditions les plus essentielles de la santé : cela est vrai pour tous les âges, mais surtout pour les premiers temps de la vie. Peu de personnes, peu de mères savent jusqu'à quel point il importe de surveiller et de régulariser les fonctions intestinales chez les petits enfants. Or, précisément à cet âge, rien n'est plus commun qu'une constipation opiniâtre. Beaucoup d'enfants, dans les premiers mois de leur existence, présentent pendant un, deux et trois mois de suite cette difficulté des garde-robes par suite de laquelle ils ne peuvent accomplir une fonction aussi indispensable qu'à l'aide de moyens artificiels.

Quand l'enfant est nourri, élevé, soigné complétement par sa mère, l'absence des garde-robes est bientôt signalée, car rien n'échappe aux yeux maternels. Mais si le pauvre petit a été confié à une nourrice, cette irrégularité passe souvent inaperçue; la nourrice, délivrée de l'ennui des couches sales et fétides, se garde bien de prévenir les parents et laisse aller les choses ainsi sans s'inquiéter des suites. Ce ne sont pas seulement les nourrices de la campagne, soustraites par leur éloignement à toute surveillance, qui se rendent coupables d'une pareille négligence ; les nourrices dites sur lieu, qui élèvent les enfants sous les yeux mêmes des parents, quand elles ne sont pas surveillées de près, commettent la même faute par une paresse condamnable.

La constipation des enfants nouveau-nés, si elle est négligée tout à fait, peut donner lieu à des accidents que nous ne devons point décrire ici. Qu'il nous suffise de dire que plusieurs des maladies auxquelles les petits enfants succombent si souvent en nourrice peuvent avoir leur point de départ dans cette inobservation des lois fondamentales de l'hygiène.

En général, les enfants du premier âge qui jouissent d'une bonne santé ont de deux à quatre garde-robes dans les vingt-quatre heures ; les matières sont d'un beau jaune doré et ressemblent du reste très-bien à des œufs brouillés parfaitement liés. Quand il n'y a pas au moins une garde-robe chaque jour, il y a constipation, et il faut régulariser la fonction. Cette constipation, chez l'enfant qui d'ailleurs se porte bien, paraît dépendre entièrement d'un resserrement spasmodique de l'anus, qui oppose un obstacle opiniâtre au passage des matières.

On emploie dans les familles, pour combattre ce resserrement, divers moyens qui ne sont pas tous également simples, innocents et faciles à se procurer. En voici un qui réunit ces trois qualités au plus haut degré.

Prenez un petit carré de papier brouillard; roulez-le par un de ses angles de manière qu'une des extrémités du rouleau se termine en pointe, à peu près à la façon d'une estompe. Vous aurez ainsi un véritable suppositoire. Il faut que l'extrémité pointue se termine en pointe mousse et molle, afin qu'elle ne puisse pas blesser l'intestin; on choisit à cet effet un papier brouillard très-mou. Avant de se servir de ce suppositoire, on en trempe la pointe dans de l'huile d'olive, puis on l'introduit doucement dans l'anus du petit enfant. On ne doit point chercher à pousser le petit rouleau dans une direction déterminée et invariable; il faut laisser cheminer la pointe intérieurement avec douceur du côté où il ne se présente aucune résistance, et s'arrêter quand on a pénétré à trois ou quatre centimètres de profondeur. Alors, l'enfant étant couché sur le dos, sur les genoux de sa nourrice ou de sa mère, on attend que le suppositoire qu'on vient de placer produise son effet, ce qui ne manque presque jamais au bout d'un temps variable ; le suppositoire est expulsé avec les matières. Cette petite opération pratiquée avec beaucoup de douceur ne peut jamais avoir d'inconvénients. Il faut la renouveler tous les jours jusqu'à ce que la fonction soit régularisée et que les garde-robes viennent d'elles-mêmes. Cela peut durer un mois et même beaucoup plus.

Il est bien entendu que ce moyen n'est conseillé que pour les enfants qui n'ont pas atteint leur première année et qui se portent bien. Dans le cas de maladie, c'est au médecin seul à prescrire le traitement propre à faire cesser la constipation.

HYGIÈNE DES ENFANTS.

Mme Moine a ouvert, rue Truffaut, n° 51, près l'église, à Batignolles-Monceaux, une maison destinée à recevoir les enfants qu'on voudra bien confier à sa garde. Elle a été déterminée à se charger de ce soin, surtout par les instances de parents qui, forcés de consacrer leur temps aux affaires, se trouvent dans l'impossibilité de donner à la santé de leurs enfants les soins qu'elle réclame.

Mme Moine, qui sait combien il est pénible de se séparer de ses enfants, a choisi, pour son établissement, une localité à la porte de Paris, qui offre les avantages de la campagne sans en avoir les inconvénients. Là, l'enfant ne sera séparé de ses parents que par une distance qui peut être franchie en quelques minutes. S'il est d'une santé débile, il devra bientôt à l'air pur qu'il respirera et aux soins assidus qui lui seront prodigués, une santé meilleure et une croissance rapide ; s'il est robuste, son heureuse constitution trouvera dans la maison de Mme Moine tout ce qui est propice au développement complet des organes.

En plaçant son enfant chez Mme Moine, qui deviendra sa seconde mère, sans le perdre de vue, on l'aura soustrait à la funeste influence des miasmes qui s'exhalent de la grande ville, et ce témoignage de tendresse ne sera pas le moins digne de sa reconnaissance.

La maison de Mme Moine est vaste, bien située, et le jardin, qui la complète, ne laisse rien à désirer.

MÉMOIRE SUR L'EMPLOI DES COLLYRES secs dans le traitement des maladies des yeux, contenant la description d'un instrument nouveau destiné à leur insufflation, et d'un nouvel ophthalmostat pour faciliter l'opération de la *cataracte*, du *strabisme*, etc.; 1 vol. in-8 avec planche, par le docteur Compérat, médecin des dispensaires de la Société philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 11 MAI 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 19.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Considérations hygiéniques sur l'eau. — De la nécessité d'améliorer physiquement les populations en France. — Moyen simple de faire prendre les sangsues.

FEUILLETON. — Quelques réflexions philosophiques sur la nécessité d'une langue médicale universelle.

CONSIDÉRATIONS HYGIÉNIQUES SUR L'EAU.

Immensément répandue dans toute la nature, l'eau y existe en même temps à l'état solide, liquide et gazeux, unie à une foule de matières inorganiques, entrant comme élément dans la composition des êtres organisés. Elle est, dans l'atmosphère, à l'état de vapeurs invisibles qui se répandent en brouillards et en nuages pour tomber ensuite, dans certaines circonstances, en neige, en grêle et en pluie.

A l'état liquide, elle remplit les mers, les fleuves, les lacs, et pénètre dans l'intérieur de la terre, où elle forme des sources innombrables, se charge de principes divers, selon les substances avec lesquelles elle se trouve en contact : de là les eaux minérales.

A l'état solide, elle constitue les neiges et les

FEUILLETON.

QUELQUES RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES SUR LA NÉCESSITÉ D'UNE LANGUE MÉDICALE UNIVERSELLE.

De tous les sentiments humains, le plus puissant et le plus vivace, c'est sans contredit, et de l'aveu de tous, le sentiment de la conservation. Aussitôt que l'homme, sorti des mains de la création, eut remercié l'être qui lui avait donné la vie avec l'intelligence pour la gouverner, il dut chercher le moyen de la conserver le plus longtemps possible, en la mettant à l'abri du danger et de la douleur. C'est donc à ce désir ardent, à ce besoin instinctif et providentiel de la conservation que la médecine a dû son origine.

Par ce seul fait que la médecine n'est que le développement d'un besoin impérieux mis dans l'homme par Dieu même, et qu'elle vient immédiatement après le sentiment religieux qui a dominé et qui dominera toujours l'édifice social, la médecine est une science universelle comme l'humanité.

Comment se fait-il donc que la France, cette terre classique des grandes idées, qui la première a compris la possibilité de l'unité des peuples, dont la langue n'est, en définitive, que la langue latine modifiée, ait une des premières abandonné la langue de Rome, la seule universelle qui pût relier en faisceau tous les peuples instruits ?

La médecine n'est pas, comme la politique, soumise aux inégalités du sol, aux ambitions désastreuses, aux rivalités des grandes familles ; les dogmes religieux n'influent en rien sur ses destinées réelles. La médecine est une, partout la même, partout ayant besoin

glaces qui couvrent les montagnes et les mers hyperboréennes.

L'eau fut longtemps regardée comme un corps simple : c'était un des quatre éléments de la nature, suivant Aristote qui avait remarqué qu'elle est répandue partout, qu'elle fait partie constituante de tous les corps. Mais les progrès de la chimie sont venus jeter sur ce corps de nouvelles lumières, et il est bien démontré aujourd'hui que l'eau n'est point un corps simple, un élément, un principe, mais un composé résultant de la combinaison intime de deux gaz, le gaz oxygène et le gaz hydrogène.

L'eau pure est transparente, incolore, inodore, susceptible de mouiller et de dissoudre une quantité prodigieuse de corps et d'en pénétrer la substance ; elle est un peu compressible. Il paraît aussi qu'elle a une saveur particulière, puisque certaines personnes savent très-bien distinguer l'eau d'un pays de celle d'un autre ; il y a même des gourmets d'eau comme il y a des gourmets de vin.

L'eau est susceptible de tenir enchaînée une certaine quantité d'air ; de là la légèreté des eaux mouvantes, des eaux de pluie et de celles qui roulent sur un terrain assez inégal pour former des cascades.

L'air peut, à son tour, tenir de l'eau en suspension.

Quelle que soit la forme variée sous laquelle l'eau se présente, selon qu'elle est pénétrée de telle ou telle quantité de calorique, elle offre au médecin des moyens curatifs, depuis l'état de glace jusqu'à celui de vapeur ou fluide élastique.

Pour être potable et toujours salutaire à l'homme, l'eau doit être fraîche, vive, limpide, légère, inodore, aérée ; elle doit dissoudre le savon sans grumeaux, bouillir facilement sans se troubler, bien cuire les légumes et les viandes, s'échauffer, se refroidir et se geler promptement ; elle doit ne donner qu'un léger précipité par le nitrate d'argent, l'hydrochlorate de baryte et l'oxalate d'ammoniaque ; il ne lui faut par conséquent qu'une très-petite quantité de sels en dissolution : quelques personnes évaluent cette quantité à dix ou quinze centigrammes environ par pinte.

L'eau qui ne jouit point de ces propriétés doit être rejetée de l'hygiène et du traitement des maladies ; elle ne peut convenir à l'usage de l'homme sain ou malade ; car, quoique les hommes boivent habituellement les eaux que leur fournit le sol qu'ils habitent, que ceux-ci

---

de l'aide et de la science des pays voisins ; le temps même, qui modifie si profondément les constitutions des peuples, n'a pas d'action sur elle ; Hippocrate est aussi jeune aujourd'hui qu'il l'était aux premiers jours.

Si la médecine est la science de tous, si tous ont le même droit de glaner dans le champ fertile qu'elle offre aux hommes avides d'instruction, pourquoi n'a-t-elle pas une langue à elle ? Pourquoi l'homme de génie qui découvre une grande idée ou un grand fait ne peut-il pas être immédiatement compris par tous les peuples, pour qui ce serait un bienfait ou une lumineuse inspiration ? La médecine, science grave et profonde, aurait dû la première comprendre toute la grandeur, toute la sublimité, aussi bien que l'importance d'un lien universel. Elle aurait dû accepter pour elle, ainsi que l'Eglise l'a fait si judicieusement, la langue de Virgile et d'Horace. Langue morte, elle n'était plus susceptible de subir les exigences de la mode ; fille aînée de la langue mécanique d'Homère, elle se prêtait avec souplesse et docilité à tous les besoins de la science qui marche.

Quelle langue moderne aurait droit à la remplacer aujourd'hui ? L'orgueil national, le souvenir de toutes les grandeurs, de toutes les illustrations de la patrie, la richesse et l'éloquence de tous les idiomes, voilà les causes qui empêcheront à jamais une langue moderne de devenir universelle. Si la France est fière de Racine et de Corneille, l'Angleterre nous montre avec orgueil son Shakspeare et son Byron, l'Allemagne son Goëthe et son Schiller, l'Italie son divin Dante et son divin Tasse. Aucune d'elles ne peut donc avoir la prétention de dominer les autres. La langue latine, par cette raison que jadis elle s'était étendue sur tout l'univers connu à la suite des conquêtes romaines, et qu'elle y a laissé des traces profondes et inef-

n'usent que de l'eau de neige ou de glace, que ceux-là puisent leurs boissons dans des lacs et d'autres dans les marais, sans en être sensiblement incommodés, tous ne doivent qu'à leur constitution ou à l'habitude l'absence des maladies sans nombre que donneraient nécessairement ces eaux à des êtres moins vigoureux ou qui n'y seraient pas habitués.

Examinons maintenant les principales espèces d'eaux, et déterminons celle dont l'usage doit être le plus généralement admis. En général, plus l'eau est chargée de substances étrangères, moins elle est potable. La bonté de l'eau dépend aussi de la nature du lit sur lequel elle coule et du mouvement qui lui est imprimé. Nous allons commencer par les plus insalubres.

L'*eau des marais* est la plus mauvaise de toutes : elle est trouble, verdâtre, grisâtre, d'un goût de bourbe, d'une odeur marécageuse, et devient muqueuse. Etant continuellement en contact avec des substances animales et végétales en putréfaction, puisqu'elle est stagnante, elle doit naturellement recevoir une très-grande altération; elle est peu aérée, plus ou moins fétide, contient une grande quantité de nitrate de potasse, de chaux et de gaz hydrogène. Il faut donc la proscrire de tous les usages de la vie.

L'*eau des lacs* traversés par un fleuve, une grande rivière, comme les lacs de Genève, de Constance, perd évidemment de ses mauvaises qualités; mais, en général, elle est pesante, peu limpide, chargée de beaucoup de sels terreux, souvent colorée et d'une saveur désagréable.

Les eaux qui proviennent *de la neige et de la glace fondues* ont été regardées comme malsaines. On a prétendu qu'elles donnaient lieu à des engorgements des glandes du cou et même qu'elles produisaient le goître. Mais on sait maintenant que plusieurs navigateurs ont fait usage, sans inconvénients, de l'eau provenant de la fonte de l'eau de mer glacée. En réalité, les eaux de neige et de glace, lorsqu'elles ont été suffisamment imprégnées d'air par l'agitation, jouissent de toutes les qualités de la bonne eau.

L'*eau de puits* est stagnante et par conséquent chargée de principes hétérogènes qu'elle enlève au sol et qui varient comme celui-ci. Elle contient ordinairement une grande quantité de sels : des carbonates, des nitrates, des hydrochlorates et des sulfates de chaux, de magnésie, de potasse et de soude. L'eau de puits varie comme les substances qu'elle touche : il en est d'assez bonne et de mauvaise. En général, elle

---

façables, pourrait seule aujourd'hui revendiquer encore ce droit dont le moyen âge, plus sage que nous, avait parfaitement compris toute la portée. Les médecins, se traînant à la remorque de la philosophie ricaneuse et stérile du dix-huitième siècle, se sont réunis aux ridicules ennemis des idées catholiques (universelles), et ont ruiné toute leur puissance en abandonnant une langue qui les unissait tous en une grande communion scientifique.

La médecine, qui ne vit que de froides observations, que de dégoûtantes autopsies cadavériques, n'a certainement pas besoin de l'éloquence et de la prolixité des langues modernes. Pourquoi ne se contente-t-elle donc pas du latin scientifique?

Langue riche et abondante,

Le latin, dans les mots bravant l'honnêteté,

permet d'éviter les circonlocutions ennuyeuses quand elles ne sont pas puériles. Sa sévérité, sa démarche grave et noble, sa logique grammaticale se prêtent avec une merveilleuse facilité à tous les détails d'une science d'observation; par son caractère général, il ferait participer le monde entier aux progrès de la médecine, la science qui seule puisse se proclamer universelle.

Aujourd'hui, grâce à la multiplicité des langues scientifiques, il est impossible au médecin praticien de suivre la marche de la science. Pour pouvoir la suivre de loin, il lui faudrait au moins la connaissance approfondie des quatre langues mères et principales de l'Europe; et lorsque aux sciences accessoires si nombreuses déjà que le médecin doit étudier, on joint cette difficulté immense et presque insurmontable, attendu l'origine différente de ces langues, on est effrayé de l'abîme sans fond qui se déploie devant le médecin. Et j'en suis convaincu, les

est peu aérée, quelquefois chargée de matières putrides dues à l'infiltration des fosses d'aisance ; elle est crue, peu digestive, cuit mal les légumes et ne dissout pas le savon. Employée en bains, elle nettoie mal la peau à laquelle elle donne de la rudesse. L'eau de puits, immédiatement après qu'elle a été tirée, ne convient pas pour arroser les plantes, surtout si celles-ci sont exposées à l'ardeur du soleil ; mais quand elle est restée quelque temps à l'air, elle devient alors très-propre à l'arrosement. On peut rectifier les mauvaises qualités de l'eau de puits, lorsque la nécessité oblige de recourir à son usage interne; ainsi, la seule agitation à l'air suffit pour l'aérer et lui faire déposer une partie des sels peu solubles qu'elle contient; une légère addition de sucre, de vin, d'alcool, selon les circonstances, la rendra plus supportable à l'estomac.

L'*eau de fleuve et de rivière* est assez pure, très-aérée, tenant en dissolution du carbonate et de l'hydrochlorate de chaux et de soude. Elle est quelquefois chargée de gaz et de principes très-nuisibles, lorsqu'elle apppartient à de petites rivières qui coulent lentement sur des terres grasses et visqueuses. Mais, prise au loin ou au-dessus des grandes villes, lorsqu'elle roule avec rapidité sur un lit de graviers, cette eau jouit assurément, au plus haut degré, de toutes les qualités qui peuvent en rendre l'usage avantageux ; aussi est-elle généralement estimée comme boisson. Un médecin célèbre qui florissait au commencement du dix-huitième siècle, Frédéric Hoffmann, préférait, pour l'usage médical, les eaux du Rhône et du Rhin à celles des autres rivières. On accuse l'eau de la Seine, où M. Chevreul a constaté la présence du carbonate d'ammoniaque, de donner ce flux diarrhéïque qu'éprouvent, à leur arrivée à Paris, la plupart des étrangers, et qu'on nomme la *diarrhée parisienne*. Mais on voit cette maladie se produire chez des individus qui ont grand soin de ne pas faire usage de cette eau ; il faut donc l'attribuer à d'autres causes. L'eau de fleuve ou de rivière, dans les circonstances dont nous venons de parler, est donc excellente ; mais comme elle n'est à la portée que d'un petit nombre, il est encore nécessaire de recourir à une autre qui puisse être d'un usage plus général.

L'*eau de pluie* se rapproche beaucoup de l'eau distillée; elle est presque pure, très-légère et très-aérée, mais moins bonne cependant que l'eau de rivière; car, pour être excellente, il ne suffit pas que l'eau soit légère, il faut encore

---

grands hommes dont la médecine s'honore à juste titre ne doivent en grande partie leur immense renommée qu'à ce qu'ils sont compris aux deux extrémités du monde. Faites parler à Sydenham(1) sa langue maternelle, et la gloire de Sydenham ne dépassera pas le détroit. Cela est tellement vrai, que les médecins admiraient l'Hippocrate anglais bien longtemps avant que les littérateurs du continent eussent entendu parler du Sophocle de la Grande-Bretagne, quoique ces deux grands hommes fussent contemporains.

C'est donc un malheur qu'il faut déplorer, que cette tendance de la médecine moderne qui ne veut plus parler que la langue nationale. Par là, elle détruit le grand principe d'universalité qui la domine; au lieu d'être d'une utilité générale, elle n'est plus que d'une utilité locale; au lieu de répandre ses bienfaisantes découvertes au grand jour, elle les enfouit dans un coin obscur; enfin, lorsque les médecins se sont relégués dans un étroit patriotisme, ils ont renié leur plus beau titre, le titre de citoyen du monde.

Docteur X. DE LANDRIMONT.

(1) Illustre praticien anglais dont les ouvrages, fruit d'une observation attentive, sont tous les jours médités par les vrais médecins.

S'il est possible de perfectionner l'espèce humaine, c'est dans la médecine qu'il faut en chercher les moyens.

DESCARTES.

qu'elle contienne assez de sels pour produire sur l'estomac une stimulation suffisante. Autrefois les pharmaciens en faisaient grand usage pour les opérations où l'on a besoin d'eau pure ; on l'a remplacée aujourd'hui par l'eau distillée. Celle qui s'écoule des toits au début des averses, ou qui tombe après une longue sécheresse, est plus ou moins chargée d'impuretés qu'elle prend à l'air ou aux objets avec lesquels elle se trouve en contact. Il faut donc, pour avoir de l'eau de pluie aussi saine que possible, recueillir seulement la dernière qui tombe, parce qu'alors l'air a été, pour ainsi dire, lavé et débarrassé des diverses substances qui y étaient répandues ; il faut encore que ce soit loin des habitations, et principalement dans une saison froide et pendant un jour tranquille. L'eau de pluie, ainsi recueillie avec précaution, est sans doute bien potable ; mais comme il faut de grands soins pour se la procurer et pour la conserver intacte, parce qu'elle se corrompt facilement, qu'on ne peut s'en procurer de nouvelle à volonté, elle ne peut être employée que dans un petit nombre de circonstances.

On comprend, sous la dénomination d'*eau de source* ou *de fontaine*, tous les filets d'eau qui coulent çà et là des montagnes et dans les plaines. L'eau de fontaine, généralement inférieure à celle des grandes rivières, est froide, pour l'ordinaire assez pure, un peu gazeuse, très-agréable et très-digestive, quoique souvent chargée comme l'eau de puits, mais moins abondamment, de sulfate et de carbonate de chaux, ce qui dépend du terrain où elle filtre. Celle qui coule sur le sable a toutes les qualités qui peuvent en faire recommander l'usage ; l'exposition, dit Hippocrate, semble aussi avoir une influence sur la nature de l'eau de fontaine. En général, cette eau est regardée comme très-potable : c'est elle qui fournit la boisson des habitants des campagnes privés de rivières ; elle coule dans tous les temps et presque dans tous les lieux. Il est inutile de la conserver ; on peut la puiser et la boire sur le lieu même. Toutes ces considérations doivent nécessairement faire donner la préférence à l'eau de fontaine pour l'usage ordinaire de l'hygiène et de la thérapeutique.

DE LA NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER PHYSIQUEMENT LES POPULATIONS EN FRANCE.

Est-il vrai, comme quelques personnes le disent, que la race humaine dégénère? est-il vrai que nous soyons moins sains et moins robustes que nos pères?

Quand les rues de nos villes étaient étroites, sales et fétides, et que l'air n'y circulait qu'avec peine, quand les habitants des campagnes étaient nus et privés de nourriture, il devait y avoir certainement plus de sujets scrofuleux et rachitiques que de nos jours, plus de malheureux rongés par la teigne et la gale. Alors aussi, avant la découverte de la vaccine, la variole, cet horrible fléau, devait faire un plus grand nombre d'infirmes. Il y a là des recherches intéressantes à faire, et ce sujet sera traité dans nos colonnes par des médecins érudits.

En définitive, la durée moyenne de la vie humaine, en Europe, s'est accrue de quelques années.

Quoi qu'il en soit, la population française, telle qu'elle est actuellement, offre-t-elle des conditions suffisantes de développement, de santé et de force physique?

Ouvrez le livre remarquable de M. le professeur Michel Chevalier (*Cours d'économie politique*), vous y verrez que les jeunes gens appelés à faire partie de l'armée présentent, en général, une faiblesse déplorable qui en fait écarter un grand nombre et qui, dans les tentatives qu'on a faites pour appeler l'armée aux travaux publics, a empêché nos soldats de se montrer avec avantage à côté des ouvriers civils.

Ce n'est pas seulement en France qu'on observe ce défaut de force physique de la jeunesse, mais la France semble le présenter à un plus haut degré que les autres parties de l'Europe. Ainsi, tandis qu'en Prusse les sujets débiles représentent une proportion de vingt pour cent sur les hommes appelés au recrutement des armées, en France ils sont dans la proportion vraiment effrayante de trente-sept à trente-huit pour cent, plus du tiers !

Cette faiblesse de la race n'est pas, comme on le pense bien, uniformément répartie sur toute la surface de la France. Sous ce rapport, les divers départements offrent de grandes inégalités. Le département le plus favorisé ne donne que 594 sujets valides sur 1000, et le moins heureux, 324 ! ce qui fait, pour tout le royaume, une moyenne de 458. « En pleine paix, dit M. Chevalier, lorsque le nombre des hommes demandés au pays ne s'élève qu'à 80,000, sur une classe composée de 315,000 jeunes gens, et malgré la disposition des conseils de révision à admettre dans l'armée des soldats d'une vigueur insuffisante, quelques départements, dans un certain nombre de leurs cantons, présentent tous les ans du déficit. Dans les cinq années de 1835 à 1839, ce cas s'est reproduit trente fois. Quinze départements l'ont offert une fois; on l'a constaté deux fois dans sept, trois fois dans cinq; et trois départements, la Dordogne, la Lozère et les Hautes-Alpes, ont été régulièrement hors d'état de fournir le contingent intégral de chacun de leurs cantons; de sorte que dans ces derniers, ou au moins dans quelques-uns des cantons qui les composent, tout homme valide, s'il ne peut invoquer une exemption légale, comme fils aîné de veuve, par exemple, et s'il ne peut se faire remplacer, n'a aucune chance d'échapper au recrutement. Le recrutement ne laisse à de tels départements que des hommes faibles. Comme les jeunes gens qui restent sont ceux qui se marient et reproduisent la population, il peut s'ensuivre un abâtardissement de la race. Il appartient à l'économie publique de tirer de là une conclusion. Les pouvoirs publics sont tenus de rechercher par quelles mesures, s'il en est d'efficaces, on pourrait parvenir à élever la force moyenne de la population française. Car il y a péril en la demeure, péril industriel aussi bien que militaire. »

Hâtons-nous de le dire, ce ne sont point les moyens d'amélioration qui manquent. Le savant professeur que nous venons de citer en indique quelques-uns : « Une chose, dit-il, qui agit puissamment sur l'homme et qui dépend de lui ou des siens, c'est le régime hygiénique. La nourriture qu'on prend, l'air qu'on respire, les lieux qu'on habite ont une action immédiate sur la santé. Celui qu'un mauvais régime a affaibli retrouve sa force, personne ne l'ignore, à l'aide d'une meilleure hygiène. Si des soins matériels, suffisamment prolongés, peuvent combattre jusqu'aux inégalités de race, à plus forte raison effaceront-ils celles qui tiennent à une différence de régime. La Grande-Bretagne offre des exemples remarquables des résultats que peut produire sur la constitution physique des êtres une continuité intelligente de soins matériels. En m'exprimant ainsi, ce n'est cependant pas la race humaine que j'ai le plus en vue, quoique la race anglaise soit belle et forte, et que la bonté du régime qu'elle suit ait beaucoup contribué à sa force et à sa beauté. C'est particulièrement sur leurs animaux domestiques que les Anglais ont accompli de véritables miracles, car ils entendent l'agriculture aussi bien que les arts mécaniques, et ils sont aussi habiles à élever des chevaux, des bœufs et des moutons, qu'à filer ou tisser du coton et qu'à guider des navires sur les mers. En faisant prendre à leurs bestiaux certains aliments, en les plaçant dans certaines conditions atmosphériques, et par des croisements convenables, ils sont parvenus à en faire tout ce qu'ils veulent. Leurs fermes sont ainsi des manufactures de viande. Ils ont trouvé

le moyen de développer à leur gré telle ou telle partie de la charpente osseuse ou des muscles. Ils moulent les os et la chair comme le sculpteur l'argile. De là n'est-il pas permis de conclure qu'avec de la sollicitude et de la persévérance, une race d'hommes, même déjà flétrie, pourrait être relevée presque au niveau des races les plus robustes? Sans doute, l'homme n'est pas un animal comme les autres. Seul, l'homme porte en lui ce feu sacré qui fut ravi au ciel; mais enfin, par sa nature physique, il tient à l'animalité. Qui de nous n'a remarqué, dans le cercle de ses connaissances, des exemples curieux de l'influence salutaire exercée par le bien vivre? Soigneusement observé par une nation tout entière, si elle en avait la sagesse, un bon régime produirait sur elle, à la longue, des effets surprenants. »

Aux considérations intéressantes auxquelles il se livre au sujet du régime alimentaire, M. Michel Chevalier en ajoute d'autres, non moins utiles, sur les habitations et sur les vêtements. Il signale en passant la loi sur le travail des enfants dans les manufactures, loi si importante, puisque les départements où il y a le plus de manufactures sont, en général, ceux où la population a le moins de vigueur.

La diffusion de tous les exercices gymnastiques, l'extension des asiles destinés à l'enfance, l'assainissement des villes, etc., etc., doivent être mis en première ligne parmi les moyens propres à améliorer la race. Mais deux choses se présentent surtout à l'esprit du philanthrope et de l'économiste, comme fécondes en précieux résultats, l'éducation du peuple et la création de nombreuses chaires d'hygiène à son usage.

Combien ne serait-il point à désirer que le peuple entendît de toutes parts les nobles et simples paroles que nous étions heureux de répéter dernièrement dans nos feuilletons (*Cours d'hygiène de M. le professeur* Tessereau), et qu'il abandonnât peu à peu les cabarets pour venir apprendre à conserver sa santé!

L'éducation physique et morale du peuple est toute à faire. Ce n'est guère que de nos jours qu'on a commencé à s'en occuper, et l'on peut dire que les méthodes sont encore à l'étude. Nous citerons ici un seul exemple de l'influence que pourrait avoir une bonne direction morale imprimée aux masses populaires. Dans plusieurs parties de la Basse-Bretagne, les enfants naissent presque tous remarquablement beaux et présentent un superbe développement pendant les premières années de leur existence. Cependant, dans ces mêmes localités, la population est loin d'être belle et vigoureuse; les hommes s'y flétrissent de bonne heure. Or, ce triste résultat doit être attribué, en grande partie, à l'abus du tabac et surtout des boissons alcooliques. N'est-il pas pénible de voir s'altérer ainsi, par des pratiques nuisibles, par des usages contraires aux lois de l'hygiène, une race que la nature avait favorisée et qui reprendrait promptement son caractère primitif, son type heureux, si elle était bien dirigée, si l'on répandait sur elle les bienfaits de l'éducation?

Les inégalités que nous signalions tout à l'heure entre les divers départements de la France, au sujet de la force et de la faiblesse physique de la population, ont leur côté utile. Elles permettent d'établir des comparaisons qui doivent éclairer le médecin et l'économiste sur les causes de l'abâtardissement et, par suite, sur les meilleurs moyens d'y remédier.

Le sujet important que nous ne faisons qu'effleurer ici comporte de grands développements et donnera lieu à de nombreux articles d'hygiène publique et privée. Il y a là une haute question d'économie politique et sociale, qui importe à la richesse et à la puissance de notre pays; il y a là aussi, et ce point de vue est digne de l'attention des belles âmes, une question immense de charité et de morale publique.

MOYEN SIMPLE
DE FAIRE PRENDRE PROMPTEMENT LES SANGSUES.

Pour qu'une application de sangsues produise tout le bon effet qu'on en attend, il faut, entre autres conditions, que l'opération ne dure pas trop longtemps, car le malade serait exposé à se refroidir et surtout à se fatiguer. Il est donc très-important d'avoir des sangsues qui prennent tout de suite ; or, rien n'est plus rare de nos jours. Maintenant les sangsues sont fort chères et souvent très-mauvaises.

On a conseillé de nombreux moyens pour faire prendre rapidement les sangsues ; chaque famille, chaque personne a sa recette. En voici un qu'il est bon d'ajouter aux autres, et qui présente plus d'efficacité que la plupart de ceux que nous avons vu mettre en pratique. Il consiste à plonger les sangsues dans de la bière fraîche, jusqu'à ce qu'elles deviennent très-vives. Quand on les a laissées s'agiter dans ce liquide pendant quelques instants, on les retire, on les essuie un peu et on les applique aussitôt. Le plus souvent, elles prennent immédiatement.

Ce qui rend ce moyen très-précieux, c'est qu'on peut ainsi tirer un bon parti de sangsues qui ont déjà servi récemment, et qui, sans la bière, resteraient languissantes sur la peau du malade, qu'elles piqueraient à peine. Il sera donc utile pour les cas où l'on n'a qu'un petit nombre de sangsues à sa disposition, comme à la campagne, et où il faut cependant faire plusieurs saignées locales dans l'espace d'un petit nombre de jours. Il sera utile aussi aux personnes qui sont obligées de recourir aux procédés peu dispendieux. Après avoir fait bien dégorger les sangsues, on les lave, et on les conserve dans un bocal à moitié plein d'eau et fermé avec un linge ; puis, quand on veut s'en servir de nouveau, on les met dans la bière comme il vient d'être dit. De cette manière, non-seulement on fait prendre les sangsues plus vite qu'à l'ordinaire, mais encore on peut les faire servir très-bien un assez grand nombre de fois.

TRAITÉ DES MALADIES DES FEMMES, etc., par H. Blatin, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, et V. Nivet, docteur en médecine, ex-interne des hôpitaux, membre de la Société anatomique de Paris. 1 vol. in-8 de plus de 600 pages. Paris, 1842.

Chez Germer-Baillière, libraire-éditeur, rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 17. Prix : 7 fr.

DE LA CÉPHALALGIE ET DE LA MIGRAINE, considérées soit comme affection symptomatique, soit comme maladie essentielle, par le docteur H. Labarraque, vice-président de la Société médico-pratique de Paris, etc. Paris, 1837, in-4.

Cet ouvrage est terminé par une *note sur un procédé de traitement de l'ongle rentré dans les chairs, sans opération chirurgicale.*

TRAITÉ DES MALADIES DES YEUX, par W. Mackenzie, chirurgien de l'hôpital ophthalmique de Glascow, traduit de l'anglais, avec des notes, par G. Richelot, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, et S. Laugier, chirurgien de l'hôpital Beaujon, chirurgien consultant du roi, Paris, 1844, un fort vol. grand in-8, sur deux colonnes. Prix : 9 fr.

Chez Dusillion, éditeur, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 13, et chez J.-B. Baillière, libraire, rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 17.

COURS DE CALLISTHÉNIE, ou Gymnastique appropriée à l'éducation physique des jeunes filles, fait par Mme Loury, sous la direction de M. Clias, rue de Londres, n° 31.

Le cours est de 30 leçons, au prix de 45 fr.

Depuis le 20 janvier une leçon a lieu chaque jour de 1 à 3 heures.

L'enseignement gymnastique spécial à l'usage des jeunes filles, créé par M. Clias, exclut tous les exercices violents ou peu gracieux admis dans la gymnastique ordinaire. Il est établi sur des principes tout à fait distincts; il tend surtout à développer chez les femmes les qualités physiques qui sont l'apanage de leur sexe, la beauté du maintien, la souplesse des muscles, la grâce et l'harmonie des mouvements; il est éminemment propre à prévenir ou à rectifier les déviations de la taille, et favorable à la conservation de la santé générale.

M. Clias professe la gymnastique depuis plus de trente ans, et son nom est suffisamment connu de tous ceux qui s'occupent de cet art. Il a récemment obtenu les témoignages de confiance les plus honorables de la part de l'Université et du Comité central d'instruction primaire de Paris.

MAISON DE SANTÉ, D'ACCOUCHEMENT et de convalescence, du docteur Rapatel, à Montreuil-aux-Pêches.

Cet établissement se recommande par ses appartements bien tenus, par ses beaux jardins, et par l'air excellent qu'on y respire.

Les communications avec Paris sont fréquentes et faciles. Les voitures pour Montreuil, partant d'heure en heure, sont à Paris, rue Saint-Paul, n° 40, et à Montreuil, rue du Pré, n° 65, même rue que la maison de santé.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 18 MAI 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 20.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Empoisonnement des malades de l'hôpital Beaujon par de la viande altérée. — De la faiblesse organique des enfants nouveau-nés. — Du régime. — Des médecins cantonaux.

FEUILLETON. — Grands succès des magnétiseurs en pays étrangers. — Accouchement pendant le sommeil.

EMPOISONNEMENT
DES MALADES DE L'HOPITAL BEAUJON
PAR DE LA VIANDE ALTÉRÉE.

Un événement des plus graves a jeté l'alarme dernièrement parmi les habitants de l'hôpital Beaujon. Le mardi 15 avril, quelques heures après le dîner, pendant la nuit et le jour après, les malades, les sœurs, les élèves internes et les gens de service ont été tout à coup et presque simultanément saisis de coliques atroces, de lassitude générale effrayante, et d'évacuations alvines, liquides, sanguinolentes et répétées, avec ténesme très-douloureux. On aurait dit qu'un nuage sinistre, une trombe cholérique venait de crever sur l'établissement charitable. Ces symptômes ont été excessivement graves chez quelques-uns ; chez un homme à qui on avait amputé l'avant-bras quinze jours auparavant et qui allait parfaitement bien, les phé-

FEUILLETON.

GRANDS SUCCÈS DES MAGNÉTISEURS
EN PAYS ÉTRANGERS.

Jean Raimond nous racontait dernièrement dans la *Gazette des Hôpitaux* les succès remarquables qu'obtiennent les magnétiseurs et les somnambules en pays étrangers. Voici son récit :

M. Laurent, que j'ai eu le plaisir de voir beaucoup à Paris, a conduit à Londres sa célèbre et naïve somnambule, mademoiselle Prudence ; vous savez, cette jeune fille qui pouvait lire et écrire les yeux recouverts d'un quadruple bandeau de taffetas gommé, de peau de mouton, de coton en rame, de velours, le tout luté avec une épaisse couche de terre glaise. Cette expérience, qui paraissait décisive à un grand nombre de personnes, le docteur Frapart et moi voulûmes la faire sur nous-mêmes, et dans l'état de veille le plus complet. O prodige ! Après quelques moments d'obscurité parfaite, la paupière, ce frêle voile membraneux, soulève avec facilité ces puissants obstacles, une fissure se produit dans l'appareil, que l'œil le plus exercé ne peut apercevoir, mais que la lumière plus subtile traverse pour venir frapper un tout petit point de la rétine, de sorte que, bien éveillés, et sans passe magnétique aucune, nous étions tout aussi sorciers que mademoiselle Prudence. On se souvient aussi que le docteur Frapart, cet apôtre si convaincu et si éloquent du magnétisme, mais qui était avant tout un honnête homme, publia sans réserve et avec empressement le résultat de ces expériences, ce qui fit considérablement baisser, à Paris, le crédit de M. Laurent et de mademoiselle Prudence.

Depuis ce moment l'un et l'autre courent le monde, et les eaux de la Manche les ont poussés dans la Tamise. Ils ont donné à Londres plusieurs séances d'oc-

nomènes d'empoisonnement ont été tellement prononcés que, dès le lendemain, des symptômes de résorption purulente se sont déclarés. Ce malade a été de plus en plus mal, et le septième jour de l'accident, il était dans un état à peu près désespéré.

Il y avait eu évidemment empoisonnement par les aliments. Les accidents ont été si alarmants que M. Robert, l'un des chirurgiens de cet hôpital, a été sur le point de faire intervenir l'autorité pour une enquête sévère. Cependant on s'est contenté d'en référer seulement par lettre à l'administration centrale des hôpitaux. La chimie, en attendant, a été appelée tout de suite à éclaircir le mystère : on s'est emparé des bouillons, des soupes, de la viande, des légumes ; on a apposé des scellés de tous côtés, interrogé les sœurs et les économes, épié les physionomies des infirmiers, et enfin l'on a analysé les matières. Du cuivre y a été trouvé ; dès lors les marmites et les chaudières ont été accusées de tout le malheur. Tout le monde cependant n'était pas satisfait de ce résultat, car tous les malades qui avaient fait usage des mêmes aliments n'avaient pas été frappés d'accidents ; plusieurs n'avaient rien éprouvé.

Une sœur, directrice de la cuisine, a soupçonné la mauvaise qualité de la viande. On s'est rappelé qu'il y en avait de deux sortes ; qu'une épaule d'un bœuf et un cuissot d'un autre bœuf avaient servi au funeste repas, et que les malades seuls qui avaient mangé du cuissot avaient éprouvé des accidents. Il restait encore de cette dernière viande ; on l'a fait cuire, on en a mangé à deux reprises ; les accidents se sont reproduits avec des selles sanguinolentes ; la sœur a manqué d'en mourir. Il ne se produisit rien de pareil avec l'autre espèce de viande. Plus de doute alors qu'on avait employé de la viande d'un bœuf malade. Ces sortes de viandes développent beaucoup d'ammoniaque, qui attaque le cuivre malgré l'étamage ; de là un ammoniure de cuivre qui passe dans le bouillon et s'ajoute au principe délétère de la viande elle-même.

Voici maintenant comment ce malheur est arrivé :

On sait que, par une malheureuse mesure d'économie, l'administration des hôpitaux, au lieu d'avoir, à l'instar de la Compagnie hollandaise, un abattoir pour son compte, fait soumissionner la fourniture de la viande. Chaque hôpital se trouve ainsi avoir son boucher au rabais. L'hôpital Beaujon l'obtenait de la sorte

---

clusion des yeux, qui, vous le comprenez maintenant, ont parfaitement réussi. On raconte qu'un de ces jours passés, au beau milieu d'une séance, un grand monsieur se lève et apostrophe ainsi M. Laurent :

— Tout ce que fait votre somnambule, je parie le faire sur-le-champ sans magnétisme.

A ce mot de pari, voilà toute cette assistance anglaise qui s'émeut et qui, par ses cris et son approbation, encourage le parieur.

M. Laurent commence à se troubler.

— Oui, reprend l'intrépide jouteur, si je ne réussis pas à faire tout ce qu'a fait mademoiselle, je vous remets sur-le-champ cinquante guinées, que je dépose là. Si je réussis, ce n'est pas cinquante guinées que je réclamerai de vous, mais l'honneur de nous boxer ensemble.

A ces mots, un hourra frénétique s'élève parmi les assistants. Bravo ! oui ! c'est cela ! tout de suite ! s'écrie-t-on de toutes parts. Ce John Bull est féroce à l'endroit des paris et de la boxe.

Ce pauvre M. Laurent tremblait comme la feuille.

Mais il fallut se résoudre. Voilà donc notre grand diable d'Anglais qui monte sur l'estrade, et qui se fait bander, clôturer, mastiquer et luter les yeux. Après quelques moments d'hésitation, le miracle s'opère ; notre Anglais lit, écrit, joue une partie de cartes, répète enfin toutes les expériences de la somnambule, au grand ébahissement du public, qui réclame, avec des cris atroces, les conditions du pari.

Dépeignez-vous la piteuse figure de cet infortuné M. Laurent.

Mais voilà l'Anglais qui ôte son habit, qui retourne ses manches, et qui, les bras en pronation et les poings fermés, se place en face de M. Laurent, dans l'attitude du boxeur.

Grâce et pitié ! semblait dire le magnétiseur. Mais

cette année au prix de 94 centimes le kilogramme. Or, le prix actuel de la bonne viande, à Paris, est juste le double de ce chiffre. Il est donc clair que, pour s'en tirer, le boucher ne peut fournir à l'hôpital que des quartiers de Montfaucon ou des morceaux de bœuf de vil prix. Le jour de l'accident, en effet, le fournisseur avait présenté de la viande dont le tissu cellulaire était injecté, manifestement malade ; elle fut refusée par l'économe. Le boucher est allé alors à l'abattoir, a tué exprès un bœuf qui venait, dit-on, d'un marché lointain, ayant par conséquent fait un long voyage et se trouvant dans des conditions fébriles que les bouchers appellent *échauffé*, et il a apporté à l'hôpital de la viande encore fumante qu'on a également refusée. Il a tout de suite réclamé l'acceptation à l'administration centrale, et l'ordre formel d'accepter a été expédié par cette administration, *sans aucune enquête préalable!* C'est cette même viande pourtant qui a causé tant de désastres ! !

Des réflexions de toutes sortes se présentent à l'occasion de cet événement, et elles ne sont certes pas à l'honneur de la sollicitude des administrateurs des biens du pauvre.

(*Annales de thérapeutique.*)

DE LA FAIBLESSE ORGANIQUE DES ENFANTS NOUVEAU-NÉS.

—

De tous les animaux mammifères, l'homme est celui qui, au début de son existence, est le plus faible, et dont les jours sont le plus en danger. Des statisticiens célèbres ont établi, en effet, que la moitié au moins des enfants meurent avant l'âge de trois ans. Cette désolante mortalité a de tout temps fixé l'attention des médecins; mus par le louable désir de la diminuer, ils en ont recherché les causes, et ils les ont trouvées dans la faiblesse organique ou constitutionnelle de l'enfant qui vient de naître, dans le changement qu'éprouvent ses fonctions à l'époque de sa naissance, dans les abus et les erreurs propres au mode de vie des femmes enceintes et des nourrices, dans les préjugés répandus de toutes parts, même dans les classes dites éclairées de la société, qui le sont si peu à l'endroit de l'hygiène et de la médecine, et enfin dans la négligence des soins essentiels que requièrent incessamment les jours encore chancelants et mal affermis du jeune sujet.

On ne saurait, sans injustice, trouver dans la grande mortalité du premier âge une cause de reproche à adresser aux médecins. De leur part,

---

plus il résistait, plus la foule s'irritait, plus son adversaire s'avançait menaçant, et il fallut bien qu'il se mît en défense. La boxe commença, mais au grand désavantage du magnétiseur, qui n'était pas de force. De terribles horions lui furent portés, et Dieu sait quelles allaient être les tristes suites de cette lutte inégale, quand la police, comme le *Deus ex machina*, intervint et hâta le dénoûment.

M. Laurent en est quitte pour quelques contusions sur l'œil gauche, ce qui n'a pas interrompu, tant ce peuple britannique est singulier en tout, les représentations de mademoiselle Prudence.

Tant soit peu bafoué à Paris, boxé à Londres, de nouveaux malheurs attendaient notre magnétiseur à Bruxelles. Ici, mademoiselle Prudence avait été dépouillée de la vision à travers le triple et quadruple bandeau dont on recouvrait ses jolis yeux. Voyant que la mèche était un peu éventée de ce côté, et que les miracles de la vue magnétique ne l'exposaient qu'à des horions, M. Laurent s'en est pris aux oreilles de mademoiselle Prudence, et il l'a rendue sourde à volonté. C'est à Bruxelles que ce grand prodige s'est accompli, devant un cercle d'esprits très-forts, qui ont été, pour la plupart, considérablement ébranlés. Voici comment le mystère s'accomplissait : M. Laurent ôtait l'ouïe à la somnambule ; et pour cela, il ne faut pas d'autres façons que de chatouiller légèrement de la pulpe des doigts la conque de l'oreille. On boucherait, on tamponnerait le conduit auditif avec les corps les moins vibrants des trois règnes, qu'on ne produirait pas une surdité plus complète que par ce simple chatouillement.

Je ferai remarquer, en passant, que les magnétiseurs aiment beaucoup le chatouillement, et que ces dames et ces demoiselles s'y prêtent avec une bonté toute charitable.

rien n'a manqué : recherches nombreuses, conseils multipliés, efforts de toute nature. En vain ils ont cherché à répandre dans la société les plus saines notions d'hygiène privée et d'hygiène publique ; en vain ils combattent par le raisonnement et par l'ironie les préjugés et les erreurs qui font tant de victimes... L'humanité, sourde, aveugle, mille fois digne de pitié dans le superbe dédain qu'elle oppose à tant de zèle, de lumières et de désintéressement, marche à pas de tortue et comme par force dans la voie de l'amélioration physique et morale. Heureux si par les notions salutaires que nous offrons à tous, nous parvenons à préserver de la mort, même un seul de ces êtres intéressants dont la conservation est une cause de joie si douce !

L'organisation de l'enfant, étudiée soit dans ses organes, soit dans ses fonctions, diffère considérablement de celle de l'homme adulte. Les tissus présentent une consistance molle, et, pour ainsi dire, pulpeuse, qui ne peut opposer qu'une faible résistance à l'action des corps extérieurs ; la peau est douce, le corps potelé, mais souple et même un peu pâteux ; la fibre musculaire est lâche et n'imprime aux membres que des mouvements vagues ; les os sont petits, entrecoupés d'épiphyses, c'est-à-dire composés de plusieurs pièces non encore consolidées, et ne fournissent qu'un point d'appui peu solide ; le tissu cellulaire et graisseux présente un développement considérable ; les nerfs ont un volume relatif plus grand qu'à aucune autre époque, mais ils sont mous et paraissent peu aptes à transmettre les sensations ; aussi remarque-t-on que les enfants nouveau-nés n'ont que des perceptions peu distinctes et peu vives, ce qui peut être considéré comme une disposition heureuse sans laquelle les convulsions seraient bien plus fréquentes dans le jeune âge.

L'organisation de l'enfant nouveau-né a donc pour caractère la faiblesse. « Sa vie, dit Buffon, paraît devoir finir à chaque instant ; à peine a-t-il la force nécessaire pour exister : il semble que la nature veuille l'avertir qu'il est né pour souffrir, et qu'il ne vient prendre place dans l'espèce humaine que pour en partager les infirmités et les peines. »

Tous les enfants sont faibles par la nature de leur organisation ; mais tous ne le sont pas au même degré ; les uns sont affectés par le froid le plus léger ; d'autres y résistent avec plus de vigueur. On doit diviser les enfants en forts et en faibles suivant qu'ils ont l'exercice plus ou moins libre de leurs fonctions, et qu'ils réagissent avec

---

Voilà donc mademoiselle Prudence sourde comme un pot et aveugle comme un polype, car on mettait encore sur ses yeux bleus le quadruple bandeau. Mais à quoi bon, direz-vous, et comment prouver la réalité de la surdité ? Voici où le phénomène devient de plus en plus nécromancien. Dans cet état, privée de la vue et de l'ouïe, mademoiselle Prudence va obéir à l'ordre mental de son magnétiseur, et celui-ci, sans proférer une parole, sans faire un geste, va la faire lire dans sa pensée, lui faire exécuter les mouvements les plus variés, lui faire prendre les attitudes et les poses les plus académiques, et tout cela au gré des spectateurs qui, par écrit, tansmettent leurs désirs. La chose était surprenante, et, en effet, un grand nombre de ces esprits très-forts se prosternèrent devant M. Laurent.

Cependant, parmi les spectateurs, se trouvait un médecin, un homme fort honorablement connu dans la presse médicale belge, M. le docteur Cromelynck, qui, sans préjugés, sans prévention, voulut voir, mais bien voir ! Il vit trop bien, car il découvrit la ficelle, et, à l'heure qu'il est, notre confrère dit à qui veut l'entendre, écrit à tous les journaux qu'il s'engage à répéter toutes les expériences de mademoiselle Prudence, et à obéir aussi à l'ordre mental de qui voudra lui servir de compère ; car le compère est de rigueur, ce qui diminue singulièrement la puissance nécromancienne de M. Laurent.

Savez-vous comment il s'y prend, cet habile homme (je parle de M. Laurent) pour communiquer sa pensée, sans geste, sans mimique aucune ? M. Cromelynck nous l'apprend ; c'est par le bruit imperceptible de l'acte respiratoire : la manière lente ou précipitée, brusque ou douce, saccadée, intermittente, etc., etc., avec laquelle il inspire ou il expire (et vous pouvez multiplier ces signes à l'infini en leur donnant à tous

plus ou moins d'énergie contre les influences extérieures. Celse, célèbre médecin de l'antiquité, avait déjà établi pour les hommes cette division, dont la connaissance est indispensable pour qu'on puisse se rendre compte des préceptes diamétralement opposés que donnent les auteurs sur l'éducation physique des enfants.

Dans l'enfant faible, le corps est grêle, la respiration petite, difficile, les cris à demi formés, les mouvements lents et pénibles, la coloration de la peau d'un rose pâle, qui devient livide par le plus léger abaissement de la température, les yeux languissants, à demi ouverts.

L'enfant fort présente, au contraire, un corps mieux nourri, une coloration d'un rose foncé, une respiration pleine et étendue, des mouvements libres, des yeux vifs et bien ouverts, des digestions faciles; si la quantité d'aliments est trop grande, son estomac se contracte et expulse ce qui est surabondant; il conserve sa température propre, quoique la température extérieure s'abaisse, pourvu cependant que cet abaissement ne soit pas extrême.

Certains enfants peuvent induire en erreur par une apparence d'embonpoint qui, quelquefois, est un caractère de faiblesse; mais il est facile de les distinguer, si l'on fait attention aux autres phénomènes qui accompagnent celui-là. On remarque que ces enfants ont les membres mous, exhalent une odeur aigre, rendent des matières alvines qui varient en couleur, en odeur, en consistance, etc., etc.

Avant de quitter ce sujet, n'oublions pas de dire que si le jeune enfant est, en général, remarquable par une faiblesse d'organisation qui appelle tous les soins de ceux qui l'entourent et toutes les lumières de la science, il y a cependant en lui un foyer ardent de vitalité. Le cœur, chargé d'imprimer au sang le mouvement circulatoire au moyen duquel les matériaux de la nutrition sont distribués dans tous les tissus organiques, jouit d'une activité extrême, car il faut qu'il suffise aux besoins d'un développement rapide. En outre, l'estomac et les intestins, qui sont le siége de la digestion, et l'appareil absorbant du ventre, qui est destiné à pomper et à transmettre dans la circulation les sucs nutritifs, manifestent une grande énergie vitale. C'est à cette activité et à cette force de vie des principaux viscères internes que le tendre enfant doit souvent son salut au milieu de tant de causes de destruction dont la société ne sait pas toujours le garantir.

---

une corrélation différente), suffit à la somnambule exercée pour *lire* dans la pensée du maître. C'est prodigieux d'invention et de finesse; mais enfin ce n'est pas surnaturel, ce qui me rassure un peu.

A Paris, dit Jean Raimond en terminant, les pipeurs n'y mettent pas tant de malice, et les plus grossiers stratagèmes réussissent à merveille, ce qui ne peut s'expliquer que par l extrême bonhomie ou par toute autre chose d'aussi extrême de notre excellent public. Un confrère m'écrivait l'autre jour qu'un pauvre malade attaqué du foie avait été consulter un guérisseur fort connu, logé tout près du café des aveugles. — Mangez des côtelettes, buvez du vin de Bordeaux, et donnez-moi cent francs, lui dit le guérisseur. — Le malade mangea quatre côtelettes par jour, but sa bouteille, et crut la dose suffisante; le mal ne diminuait pas, et il revint trouver le guérisseur. — Vous ne mangez pas assez de côtelettes; doublez au moins la dose, et redonnez-moi cent francs: ce qui fut fait. Le malade en était venu à manger quotidiennement dix cotelettes, et à boire à l'avenant, quand des accidents graves se déclarèrent et forcèrent la famille à voir un médecin moins gargantua!.....

NOUVELLES.

Le docteur Schulze, de Spandau, rapporte que le 25 du moins dernier il fut appelé près de la femme d'un menuisier, qui, arrivée au terme de sa quatrième grossesse, tomba dans un sommeil si profond, qu'aucun excitant ne put l'en retirer. Au troisième jour de ce sommeil contre nature, elle mit au monde, toujours en dormant, un enfant mâle plein de vie; et elle ne se réveilla que le lendemain, sans avoir la moindre conscience de ce qui venait de se passer.

DU RÉGIME.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

On devrait généralement entendre sous le nom de *régime* ou de *diète* l'emploi méthodique et raisonné des choses essentielles à la vie. Le premier de ces mots, tiré du verbe latin *regere*, qui veut dire *prendre soin*, le second, emprunté au mot grec διαιταω, qui signifie *je fais vivre*, sont évidemment synonymes d'*hygiène*. Mais, pour donner à chaque mot une acception propre, on est convenu généralement d'entendre par *régime* l'usage bien ordonné des aliments, c'est-à-dire ce qui concerne leur quantité et leur qualité pour faire servir leur influence au profit de l'homme sain ou malade. Ainsi défini, le *régime* ne sera point confondu avec l'hygiène, dont il n'est vraiment qu'une dépendance, quoique Galien y ait compris l'exercice, le repos, les veilles, le sommeil, les bains, les affections morales, etc., qui sont autant de branches distinctes de cet art conservateur de la santé des hommes.

L'excellence et la nécessité du *régime*, le premier de tous les moyens qu'emploie la médecine, sont aujourd'hui si bien senties, qu'il est impossible, à moins de supposer que nous ne retombions dans la barbarie, qu'on méconnaisse jamais son importance et ses bienfaits. C'est par lui que nous évitons l'atteinte des maladies; c'est le plus souvent par lui seul que nous triomphons de leur action meurtrière, et, lorsqu'il ne suffit pas pour arrêter leur marche fâcheuse, il doit précéder et accompagner l'emploi de tout autre moyen, car, sans lui, tous sont impuissants.

Le traitement dit homœopathique, appliqué dans toute sa rigueur, à part l'action qu'il peut exercer sur l'imagination de quelques personnes nerveuses et crédules, se réduit entièrement au *régime*.

Il est certain que l'usage ou la privation de certains aliments agit d'une manière marquée sur l'économie animale, et il est très-vrai que, par un *régime* longtemps continué, l'on pourrait changer totalement une constitution quelconque. Ainsi, une alimentation excitante, l'usage des viandes riches en fibrine et en osmazôme, des boissons fermentées, augmentent la force musculaire et excitent les passions; tandis qu'un *régime* sévère, une diète végétale, lactée, l'abstinence des liqueurs alcooliques, calment ces dernières et les éteignent. De là, sans doute, le soin qu'ont pris de tous temps les chefs de sectes, d'affaiblir le physique pour exercer une influence salutaire sur le moral, pour rendre les hommes plus doux, plus indulgents, plus humains.

L'estomac, dans l'état de santé, exerce ses principales sympathies, ses principales relations ou irradiations sur le système musculaire, sur le cœur et sur le cerveau. Et, sans nous arrêter aux nombreuses réactions que développe l'estomac par suite du besoin naturel qu'on appelle la faim, nous pouvons examiner ce qui résulte de l'ingestion des aliments ou des liqueurs prises avec excès. Tantôt on les voit paralyser l'action musculaire et celle du cerveau; tantôt, accélérer la circulation et donner naissance à des passions gaies; d'autres fois, enfin, produire un délire tout à fait semblable à celui que pourrait déterminer l'inflammation du cerveau ou de ses membranes.

Les sympathies ou irradiations morbides, résultant de l'irritation de l'estomac, sont bien autrement nombreuses et surtout bien plus graves. Alors, une indigestion peut amener des vomissements opiniâtres, le cauchemar, la léthargie, l'assoupissement et même la mort. L'apoplexie, l'épilepsie reconnaissent quelquefois pour cause une irritation de l'estomac, de même que les vertiges, les céphalalgies, la migraine, certaines toux nerveuses. Combien

d'ophthalmies aiguës ou chroniques, d'angines, d'érysipèles, ne dépendent-ils pas d'une irritation gastrique! Il faut presque toujours rechercher la cause des aphthes, de la chlorose, dans l'estomac. On a vu des maux de dents, une salivation morbide, la surdité, le catarrhe de l'oreille se montrer sympathiques d'une irritation de la membrane muqueuse gastrique. Il n'est pas rare de voir les éruptions chroniques de la peau, comme le pemphigus, les dartres, l'urticaire, etc., disparaître par un traitement adoucissant et par un bon *régime*, et déceler ainsi leur véritable cause. Enfin, combien de phénomènes symptomatiques ne développe pas une gastrite chronique! Les hypocondries, les mélancolies, plusieurs hystéries, beaucoup de maladies nerveuses des organes des sens, un grand nombre de congestions cérébrales viennent se rallier à l'irritation morbide de l'estomac, de cet organe qui, par l'importance de ses fonctions, joue un rôle si étendu, de cet organe chargé de préparer les matériaux pour tous les tissus vivants, et avec lequel chacun de ces tissus est en rapport pour l'avertir de ses besoins et nous faire éprouver le sentiment de la faim.

Sans que les organes sortent des conditions de l'état normal, on voit souvent une forte contention d'esprit ôter tout l'appétit, une impression désagréable amener une indigestion, les passions violentes faire éprouver une sensation pénible dans le centre gastrique. S'il est vrai que l'estomac irrité modifie les divers organes de l'économie, pourquoi ces divers organes irrités ne le modifieraient-ils pas à leur tour? Cette réciprocité est nécessaire, comme le démontre la tendance qu'ont nos organes à souffrir simultanément.

Si nous consultons l'observation, elle nous montre pendant la vie les irritations diverses amenant la rougeur de la membrane muqueuse de l'estomac, qui se décèle par la rougeur sympathique de la langue, par la chaleur de la peau, par la sécheresse de la bouche et le défaut d'appétit. Et, après la mort, on peut trouver les traces du désordre dont cette coloration anormale nous avait fait reconnaître l'existence pendant la vie.

Si, à toutes les causes internes d'irritation de l'estomac que nous venons d'indiquer, on ajoute l'action des modificateurs hygiéniques ou extérieurs qui agissent médiatement ou immédiatement sur cet organe, on aura la mesure et l'explication de l'importance que de tout temps les médecins ont accordée au *régime*, et les avantages inappréciables qu'ils en ont obtenus.

Nous aurons souvent occasion de revenir sur la question capitale du *régime*, et nous y trouverons la matière d'un grand nombre d'articles dans lesquels nous considérerons le *régime* successivement dans l'état de santé et dans l'état de maladie. *Docteur* P. B.

DES MÉDECINS CANTONAUX.

Dans le Dictionnaire abrégé des sciences médicales, l'auteur de l'article *Charlatan* donne le conseil, tout le premier, de « créer un certain nombre de places de médecins, de chirurgiens, de pharmaciens, pour le service des indigents dans chaque département. »

En 1833, le docteur Vallat, de la Nièvre, présenta à l'Académie des sciences morales et politiques un très-intéressant mémoire *sur l'établissement d'un service rural de santé en France.*

Dans le courant de la même année, le docteur Double rédigea son rapport sur la réorganisation médicale, et dans ce rapport on peut lire : «Trois grands intérêts sociaux appellent la sollicitude du gouvernement sur les populations qu'il administre : les intérêts religieux, les besoins moraux et intellectuels, les intérêts matériels. Depuis longtemps on a pourvu aux premiers par

la création des curés dans chaque village; une loi récente, en multipliant le nombre des instituteurs, vient de satisfaire aux seconds; les derniers réclament encore et ne sont pas moins dignes d'être écoutés. »

Donc, l'institution des *médecins cantonaux* repose sur ce principe très-juste, que le gouvernement doit veiller à la santé des habitants des campagnes, comme à leur religion et à leur éducation, et, par conséquent, les pourvoir de médecins comme de curés et d'instituteurs.

Outre l'avantage de suppléer par des soins à domicile au manque d'hospices ou de dispensaires ruraux, cette institution généralement réclamée, en attendant mieux du gouvernement, indemniserait les praticiens de campagne, pauvres eux-mêmes, d'une partie des frais et des fatigues qu'entraîne la médecine des pauvres; attirerait probablement, par la perspective d'une indemnité, le surplus des médecins qui encombrent les villes, et rendrait les abords de la pratique d'autant moins faciles pour les médicastres de bas étage qui l'exploitent. Les vaccinations, l'hygiène publique locale et les expertises médico-légales devraient faire partie des attributions du médecin cantonal, autant pour lui donner plus d'honorabilité et d'importance sociale que pour augmenter ses trop modestes ressources, et, partant, l'attacher davantage à l'accomplissement des devoirs que lui imposera une fonction publique.

L'Italie, l'Allemagne et l'Espagne possèdent depuis longtemps une organisation médicale permanente et spéciale, qui correspond à peu près à cette institution qui n'est encore, en France, qu'à l'état d'essai, mais l'essai a réussi.

L'Alsace a apprécié, la première, l'heureuse influence des médecins cantonaux, dont elle est redevable, depuis 1823, à un préfet, M. Lezay-Marnesia. Dans les deux départements du Haut et du Bas-Rhin, ils sont nommés par la voie du concours, leurs fonctions durent huit ans, et leurs appointements varient de 600 à 1200 fr.

On doit citer ensuite les départements de Saône-et-Loire, de la Haute-Saône, où depuis quatre ans cette institution a été organisée sur les bases les plus larges. Le conseil général de ce dernier département et les municipalités rivalisent de zèle et votent tous les ans des sommes suffisantes à l'entretien de ce service.

Il est à désirer que tous les autres départements suivent un exemple aussi humanitaire, et c'est aux médecins de campagne surtout qu'appartient l'honorable initiative de démontrer l'utilité, l'urgence de cette institution aux conseils généraux, qui, je n'en doute pas, ne demandent que l'indication des besoins matériels ou moraux de leurs commettants pour les satisfaire.

On peut consulter, à ce sujet, le dernier rapport de M. le docteur Bouchard, secrétaire du comité de salubrité publique de Saône-et-Loire, sur les travaux et les services déjà rendus par les médecins cantonaux de ce département.

La *Revue médicale* a publié le compte-rendu d'un service médical qui a été organisé, tout récemment, en faveur des indigents de l'arrondissement de Châteaubriant (Loire-Inférieure), et qui m'a paru avoir rempli, en l'absence des médecins cantonaux, la plus instante lacune de la charité publique : accorder les secours de la médecine aux pauvres des campagnes comme à ceux des villes. *Docteur* MUNARET.

(*Annuaire de l'Economie Médicale pour* 1845.)

Honore le médecin, car sa science vient de Dieu.

SALOMON.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 25 MAI 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 21.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies, Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Du choix de l'air que l'enfant nouveau-né doit respirer. — De la convalescence.

FEUILLETON. — Extrait d'un discours sur l'hygiène.

DU CHOIX DE L'AIR

QUE L'ENFANT NOUVEAU-NÉ DOIT RESPIRER.

Lorsque l'enfant vient de naître, l'air atmosphérique, au sein duquel il se trouve tout à coup plongé, irrite la surface de son corps. L'irritation produite par l'abord de l'air est surtout intense sur la membrane qui tapisse tout l'intérieur du nez, c'est-à-dire l'entrée des voies aériennes ou respiratoires, et qui n'est point encore habituée à son contact. C'est cette irritation qui produit les éternuments si fréquents dans les premiers temps de la vie des petits enfants et qui donne lieu à leurs premiers cris. Or, cette irritation, ces éternuments, et même ces cris, qui souvent chagrinent les jeunes mères, sont d'une grande utilité pour le nouvel être; ils concourent puissamment à l'établissement de la plus indispensable de toutes les fonctions, de la respiration.

FEUILLETON.

EXTRAIT D'UN DISCOURS SUR L'HYGIÈNE.

. . . . . .

L'hygiène est une science sociale appelée à rendre les plus éminents services à l'humanité; mais, pour bien faire comprendre son importance au point de vue des intérêts des populations et de leur avenir, il est nécessaire que nous jetions un regard en arrière.

Ce n'est qu'en établissant une comparaison sérieuse que l'homme peut se fixer sur une idée. Il n'en est pas des sciences comme de la poésie. Celle-ci s'appuie sur l'idéal, sur le nuageux, sur le vaporeux; elle se plaît en quelque sorte aux contemplations extatiques. La science, au contraire, ne procède que par l'observation, et ne déduit ses formules qu'après avoir pesé, mesuré et compté tous les faits.

On peut consulter l'antiquité grecque et romaine, et l'on y trouvera la preuve de cette vérité, que toutes les fois que les peuples ont méconnu les lois de l'hygiène ils ont eu à s'en repentir. Mais le moyen âge, dont les diverses nationalités s'étaient formées avec les débris du grand empire romain et avec les populations barbares du Nord, représente un chaos social bien plus saillant, bien plus caractérisé que l'âge antique. A cette époque de désastreuse mémoire, toutes les notions du bien et du mal étaient confondues. Tourmentés probablement du travail intérieur qui agitait le monde, préoccupés des douleurs d'un enfantement pénible qui devait amener l'ordre social actuel, les hommes d'alors négligèrent entièrement l'hygiène. Aussi est-il difficile de trouver dans l'histoire des époques plus fécondes en fléaux. La voix s'épuiserait s'il fallait re-

Par suite de l'irritation de la membrane interne du nez, le diaphragme, qui forme le plancher intérieur de la poitrine, irrité sympathiquement, s'abaisse et agrandit la cavité aérienne ; il faut bien dès lors que l'air extérieur y pénètre pour remplir le vide. Un agrandissement analogue est encore produit par les efforts musculaires nécessaires pour les cris, et c'est ainsi que les cris du nouveau-né favorisent le jeu des organes respiratoires immédiatement après sa naissance.

Les jeunes mères ont donc bien tort de s'affliger des vagissements de leurs enfants nouveau-nés ; il importe, au contraire, de provoquer ces cris salutaires pendant les premières heures qui suivent la naissance , car il faut à cette époque assurer l'accomplissement de la respiration et la rendre énergique, afin que l'enfant jouisse tout de suite de la plénitude de la vie.

La poitrine étant suffisamment agrandie par l'abaissement du diaphragme et par l'action des muscles nombreux qui entourent la partie supérieure du corps, l'air se précipite dans les poumons, distend les vésicules pulmonaires, et se met en contact avec le sang, auquel il fait subir une modification remarquable, nécessaire à l'entretien de la vie. Nous ferons connaître dans tous ses détails cette curieuse et importante fonction de la respiration ; elle fera le sujet de plusieurs articles.

La respiration et par conséquent l'air atmosphérique sont tellement nécessaires à l'existence de l'homme, que la vie est presque immédiatement suspendue quand l'air vient à manquer ou même à se trouver soit en quantité insuffisante, soit altéré dans sa composition. Aussi le père de la médecine avait-il appelé l'air que nous respirons : *l'aliment de la vie.*

Mais il ne suffit pas pour l'enfant nouveau-né que sa poitrine se dilate bien et que l'air y pénètre abondamment ; il faut encore que l'air qu'il respire présente certaines qualités salutaires.

Les qualités vitales, si l'on peut ainsi dire, de l'air atmosphérique, varient suivant les saisons et les heures, dans les villes et dans les campagnes, sur le haut ou le penchant des montagnes et dans les bas-fonds. Cette connaissance est pour le médecin de la plus grande importance ; n'est-elle pas encore plus précieuse pour la mère et pour le chef de famille, qui ne peuvent pas toujours fatiguer le médecin de questions, et ne devrait-elle pas être

---

produire le tableau complet des diverses épidémies qui ont ravagé le monde dans cette période. Les descriptions qu'en ont laissées les historiens sont tellement épouvantables, que le choléra, qui a fait tant de victimes, n'approche pas de ces terribles pestes. Les tortures endurées par les malades, les gangrènes profondes et les vastes ulcérations qu'elles laissaient sur leur passage, la rapidité et l'horreur de la mort étaient telles que les peuples trouvaient à peine des expressions pour peindre leur terreur.

C'étaient le *trousse-galant*, le *feu de Saint-Antoine*, le *mal des ardents*, etc., et ces maladies, dont heureusement nous n'avons plus les analogues, disparaissaient pour revenir peu de temps après.

Si nous voulons nous expliquer pourquoi ces fléaux dévastateurs sévissaient avec tant de rage et de persévérance aux époques du moyen âge, plongeons du regard dans ce passé qui est heureusement loin de nous. Il n'est pas un de vous qui n'ait visité la Cité il y a une dizaine d'années. Vous vous rappelez sans doute ce que c'était : des rues étroites, obscures, humides, où le soleil pénétrait à regret. Eh bien ! avec ce spectacle hideux sous les yeux, vous n'avez encore qu'une très-faible idée du moyen âge. Ces mêmes rues n'étaient pas pavées ; l'eau sale et croupissante qui avait servi aux usages domestiques y séjournait, s'y corrompait, et répandait dans l'atmosphère ses exhalaisons malsaines. Elles étaient si étroites, que deux ou trois personnes pouvaient à peine y marcher de front ; dans quelques-unes, il y avait de grands égouts découverts ; les maisons étaient si rapprochées, que nous voyons dans l'histoire qu'un prince courant les aventures galantes, et voulant éviter les regards jaloux, passait par-dessus les toits, et traversait les rues en sautant d'un toit sur l'autre. — Par toute la ville les bouchers, les charcutiers avaient leurs tue-

une des bases de la législation dans ses rapports avec l'hygiène publique?

Selon que l'air est plus ou moins oxygéné, il rend les bienfaits de la respiration plus ou moins complets et les progrès de l'accroissement plus ou moins rapides chez les jeunes enfants. Pour s'en convaincre, que l'on compare les enfants nourris dans les hôpitaux, ceux des quartiers de Paris où les rues sont étroites et les maisons élevées, ceux des cordonniers et autres artisans qui travaillent dans la chambre même où habite leur famille, etc., avec les enfants élevés dans les campagnes, dans les rues spacieuses, dans les quartiers aérés. On sera frappé par la pâleur du teint et l'aspect scrofuleux des premiers, tandis que les autres offrent un teint fleuri et tous les caractères de la force. N'est-ce pas à la pureté de l'air qu'ils respirent que les habitants des montagnes doivent la vigueur de leur corps et l'esprit libre et indépendant qui les caractérise? C'est sans doute d'après cette observation qu'un législateur célèbre, Lycurgue, avait imposé aux Lacédémoniens la loi d'élever leurs enfants aux champs jusqu'à l'âge de sept ans.

Non-seulement les altérations qui portent sur la composition de l'air, mais encore ses qualités physiques, peuvent influer d'une manière plus ou moins fâcheuse sur l'homme, et particulièrement sur le nouveau-né. L'expérience apprend que son excès de pesanteur ou de légèreté, d'humidité ou de sécheresse, de froid ou de chaud, et surtout les vicissitudes qui en résultent, ont la propriété d'exciter ou de modifier tellement l'organisme, qu'il en résulte des accidents de divers genres. Ainsi, en général, il faut éviter d'exposer au serein, le soir, les tout petits enfants; dans quelques pays maritimes, et en particulier aux Antilles, on assure que cette influence produit le tétanos chez les nouveau-nés. Le fait est que la fraîcheur du soir est dangereuse pour le premier âge, et surtout l'été après une journée très-chaude, et dans les pays méridionaux où il y a ordinairement une grande différence de température entre le jour et la nuit. Cette influence peut produire des convulsions.

On ne saurait donc porter trop d'attention au choix de l'air que doit respirer un enfant. Le plus convenable est celui qui est le plus pur, qui circule avec facilité, qui n'est altéré ni par les vents violents, ni par le voisinage des marais, des mines, des volcans, et qui, dès le matin, est réchauffé par les rayons du soleil. Il faut, autant

---

ries chez eux, et le sang s'y pourrissait; les animaux de toute espèce rôdaient dans les rues, qu'ils couvraient de leurs ordures; les immondices de toute sorte étaient déposées au coin des maisons, et n'étaient enlevées qu'avec une extrême lenteur; chaque quartier avait son cimetière autour de l'église; chaque église à son tour avait des souterrains, où l'on entassait cadavres sur cadavres. Ajoutez à tout cela les voiries aux portes de la ville, les métiers insalubres, les abords fangeux des rivières, l'encombrement des maldaes dans les] hôpitaux, encombrement qui était tel qu'il y avait jusqu'à six et même huit malades dans un même lit, les pieds des uns répondant aux épaules des autres, les vivants passant une nuit entière côte à côte des morts, et vous ne serez plus étonnés qu'avec une organisation semblable, qui était de même partout, les maladies pestilentielles aient ravagé les populations. Malgré toutes ces causes d'insalubrité si évidentes, lorsque la peste, le mal des ardents, le feu de Saint-Antoine se promenaient sur le globe en le dévastant, jetant partout la terreur et la consternation, semant partout la mort, eh bien! le peuple, ignorant qu'il était la cause première de tous les malheurs, attéré sous le poids du fléau, mais toujours sublime dans ses expressions poétiques, disait que Dieu avait déchaîné l'ange de la mort et des douleurs, et qu'il se vengeait de lui, parce qu'il voyait les grands se vautrer dans la fange du désordre et dans la barbarie, parce qu'il voyait partout le sang ruisseler sous la hache de l'exécuteur ou sous le glaive du seigneur féodal; il faisait Dieu semblable à ces hommes cruels. Les insensés qu'ils étaient, leur délire allait jusqu'à nier la providence de Dieu! cet être immense que la raison et la science nous montrent toujours plein de bonté et de prévoyance; ils croyaient qu'il les abandonnait, parce qu'ils avaient abandonné la

que possible, faire en sorte que son habitation soit située dans un lieu de plaine ou semé de monticules, bien éclairé et cultivé, exposé à l'est ou au sud-est, afin que l'air ambiant réunisse toutes les qualités qui viennent d'être énumérées.

Si l'on est obligé d'habiter les villes, il faut choisir les rues larges, les étages élevés, parce qu'alors l'air circule facilement et le soleil exerce sur lui son influence vivifiante. Lorsqu'on ne peut choisir l'habitation la plus convenable, il faut s'efforcer de diminuer l'insalubrité des lieux et de suppléer l'action solaire. On y parvient l'hiver en allumant dans la chambre habitée par l'enfant des feux vifs et flambants devant lesquels on l'expose avec les précautions convenables, et entre autres attentions, en ayant soin de garantir son visage et surtout ses yeux de l'action trop forte du feu. L'été et même l'hiver, quand le temps le permet, il importe de garder l'enfant le moins possible renfermé dans l'appartement. On doit le promener dans les lieux les plus aérés et les mieux exposés au soleil, toujours en garantissant sa petite tête contre les rayons trop ardents, aussi bien que contre le vent froid. Il faut le faire porter sur les bords des rivières, sur les promenades vastes et bien plantées d'arbres, en dehors de la ville, quand on le peut.

Personne n'ignore que l'on peut remédier artificiellement aux excès de froid et de chaud, à l'humidité et à la sécheresse de l'air, etc., si ce n'est dans toute l'étendue de l'atmosphère, du moins dans la portion qui environne l'enfant. Mais les moyens que nous possédons doivent être employés avec le plus grand soin, selon les circonstances. L'enfant ne peut être mieux comparé qu'à un convalescent d'une maladie longue, dont les forces ne se développent qu'avec lenteur, et par suite d'un régime suivi et bien dirigé.

DE LA CONVALESCENCE.

NOTIONS GÉNÉRALES.

Quand l'art et les soins de toute nature ont triomphé de la maladie, la santé n'existe pas encore. Entre la maladie qui finit et la santé qui revient, il existe un intervalle variable rempli par un état difficile à définir de l'organisme, état dans lequel ce dernier recouvre lentement son harmonie et reprend progressivement sa puissance. Cet état, c'est la convales-

---

voie que Dieu avait tracée au génie humain. Mais non, Dieu ne se vengeait pas, l'homme seul était son propre bourreau.

En donnant à l'homme l'intelligence et le génie, Dieu lui a dit : Cette matière qui compose le globe, c'est ta propriété ; mais façonne-la de manière à ce qu'elle serve à tes besoins ; si tu l'abandonnes à elle-même, malheur à toi, car elle ne tardera pas à t'écraser ; il faut que tu la domines, que tu la soumettes au frein ; c'est une grande mission que je te donne, mais c'est la preuve de ta céleste origine.

Il en est des peuples comme de l'homme individu ; ils ont une enfance et un âge de raison, mais il y a cette différence immense en leur faveur, c'est qu'ils n'ont pas de vieillesse. Il peut y avoir des temps de doute, des moments d'incertitude, des époques de transition, mais il n'y a jamais de décrépitude. L'humanité, obéissant à la loi du progrès qui lui a été imposée par Dieu même, marche toujours en avant.

Aussitôt donc que la société se fut organisée, et que le calme fut rétabli, on s'aperçut enfin des causes qui enfantaient ces terribles fléaux. Alors on se mit à l'œuvre, et de ce travail de tous les jours est sorti l'ordre social moderne. Autant le tableau que j'ai déroulé devant vous était affreux et désolant, autant celui que je vais faire passer maintenant sous vos yeux aura de charmes et de consolations.

Animés du même désir et de la même ambition, les peuples et les gouvernements interrogent les sciences, scrutent les secrets de la nature et les appliquent à leur bien-être. Partout vous voyez les rues s'élargir, les maisons s'écarter et donner passage à des flots d'air et de soleil. Les eaux ménagères vont se cacher dans de vastes et innombrables égouts couverts, dont la pente est admirablement disposée, et où elles ne séjournent jamais. Profitant d'une de ces

cence, qui se confond par ses deux extrémités, d'une part avec la maladie, d'autre part avec la santé complète.

La convalescence, sur laquelle en général on ne fixe pas une attention suffisante, doit être cependant, de la part du médecin, l'objet de soins non moins actifs que la maladie à laquelle elle succède. Trop souvent, en effet, confiant dans la force de la nature, on abandonne le malade au moment où les troubles qui l'agitaient se sont apaisés et semblent ne devoir plus se renouveler. Mais alors, combien de fois l'économie vivante, encore peu rassurée, n'est-elle pas de nouveau surprise par des désordres inattendus, dont l'effet est d'autant plus funeste que l'organisme présente moins de force de résistance! L'équilibre, détruit par les troubles notables que la maladie a apportés dans les principales fonctions, ne se rétablit que peu à peu. Souvent même, après de nombreuses oscillations, le retour de l'ordre primitif et habituel demeure plus ou moins incomplet, et ce n'est que bien lentement que ces fonctions reprennent leur exercice facile et régulier; cette proposition est chaque jour démontrée par le danger des récidives auxquelles tant de convalescents sont exposés.

C'est donc encore au médecin, au physiologiste éclairé, à diriger la convalescence, à en surveiller toutes les phases si changeantes et si insidieuses parfois. Mais dans cette surveillance, le médecin peut être secondé activement par les personnes étrangères à l'art de guérir, si elles veulent abandonner franchement les mille préjugés qui règnent encore dans le monde sur ce sujet intéressant. Pour saper par leur base ces préjugés nuisibles, nous nous occuperons longuement de tout ce qui concerne la convalescence des maladies, et nous donnerons de temps en temps à nos lecteurs des articles sur l'*hygiène de la convalescence*. Pour le moment, nous allons en tracer l'histoire, en exposer les caractères, en faire apprécier toutes les difficultés, afin qu'ensuite on comprenne mieux les avis que nous aurons à donner et qu'on puisse en faire une application plus efficace.

Témoins des rechutes nombreuses qu'éprouvent les malades et des circonstances fâcheuses qui viennent si fréquemment entraver leur convalescence, nous ne pensons pas pouvoir traiter un sujet plus utile. Le patient que des soins éclairés viennent de soustraire à la mort est à peine délivré de ses souffrances que déjà il veut secouer le joug médical ; ceux qui l'en-

---

admirables harmonies de la nature, les villes intelligentes plantent des arbres partout où elles peuvent, sur les quais, sur les boulevards, dans les carrefours. Le vulgaire ignorant passe et croit tout simplement que c'est là pour récréer sa vue. Sans doute cette considération y est bien pour quelque chose, mais ce n'est pas là la grande raison. Chacun de nos poumons verse dans l'atmosphère un air altéré qui n'est plus propre à entretenir la vie de l'homme, et qui, s'il n'était pas renouvelé constamment, finirait par amener la mort. Enfin c'est le même gaz que le gaz du charbon avec lequel la mode du suicide fait asphyxier tant de malheureux aujourd'hui. Eh bien! considérez cette admirable combinaison de la nature, et courbons notre orgueil devant cette sagesse profonde d'une Providence divine; ce même air qui nous tuerait est un air bienfaisant et vital pour les arbres et la verdure. Ils s'en emparent, ils le respirent, ils gardent pour eux la partie qui nous est nuisible, et ils rejettent dans l'atmosphère l'autre partie qui est la vie pour nous. A tous les coins de rues de modestes bornes-fontaines, ou des fontaines monumentales, versent l'eau avec abondance, balayent toutes les immondices, et rafraîchissent sans cesse l'atmosphère. La science a si bien établi que l'eau est un des éléments de la santé publique, que l'homme aujourd'hui, entraîné par l'instinct de la conservation, ne recule plus devant aucun sacrifice, et pour trouver des sources d'eau vive il va creuser le sol à des profondeurs gigantesques, et là, dans les entrailles du globe, là où le génie antique avait placé le sombre empire de la mort, le génie moderne a fait jaillir une des sources de la vie.

Tels sont les bienfaits de l'hygiène, et c'est un point sur lequel j'appelle sérieusement votre attention : depuis que cette science est entrée dans les habitudes des gouvernements, les maladies épidémiques sont

tourent, cédant à ses instances réitérées, ainsi qu'à leur opinion personnelle, ne se conforment pas longtemps à la sagesse des conseils qu'ils ont reçus; heureux encore si même ils ne les tournent pas en ridicule! Bientôt, à l'insu du médecin, des imprudences de tout genre, des imprudences de régime surtout sont commises, et alors surgissent des accidents plus ou moins graves qui, au premier aspect, paraissent inexplicables à l'homme de l'art.

Qu'est-ce que la convalescence?—Est-ce encore la maladie? Evidemment non, puisque les altérations, la douleur, qui occupaient tel ou tel organe, les troubles manifestes de certaines fonctions ont complétement disparu. Ce n'est pas non plus la santé, car alors on observe constamment une faiblesse, un abattement plus ou moins considérables, et une langueur très-marquée dans plusieurs des fonctions de la vie. Qu'est-ce donc?—Un état neutre, un état intermédiaire plus facile à saisir qu'à démontrer.

On éprouve souvent beaucoup de difficulté pour établir une ligne de démarcation entre la maladie et la convalescence, car le passage de l'une à l'autre s'effectue le plus ordinairement d'une manière lente et graduée. Cependant c'est là un point essentiel, car peut-on rien concevoir de plus dangereux que de croire et de décider prématurément qu'il y a convalescence? Toutefois, on peut parvenir à constater sûrement la présence de cet heureux état en ayant égard aux signes généraux que nous allons exposer, et en s'enquérant de l'état des fonctions, car leur retour à l'harmonie est l'indice le plus certain d'une convalescence franche. On évitera d'ailleurs de confondre avec la convalescence l'amendement que peut amener un traitement sage et habile; le plus ordinairement ce mieux est incomplet ou seulement passager. Il en est de même de la rémission des accès de douleur ou de fièvre, rémission qui, en se prolongeant, en impose quelquefois au malade. Mais alors, il n'y a pas de soulagement général, et il reste ordinairement un peu de malaise, au moins dans quelque partie du corps.

L'état de convalescence est caractérisé par la cessation des douleurs; les mouvements tumultueux de la maladie disparaissent; si les douleurs n'ont pas cessé complétement, elles ne se font sentir du moins que très-faiblement; le sommeil cesse d'être agité, ou bien un sommeil paisible remplace une opiniâtre insomnie; plus de rêvasseries, de délire; la respiration devient facile et égale; la bouche s'humecte;

---

devenues fort rares; et nous devons le dire à la gloire de la civilisation, lorsque par hasard un de ces fléaux vient à apparaître en Europe, il a toujours pris naissance dans des contrées lointaines, où la civilisation n'a pas encore planté ses étendards. La peste a son berceau dans l'antique et immobile Egypte, et malgré le génie du grand homme qui la gouverne aujourd'hui, elle dépeuple tous les ans les rivages du Nil. Le choléra nous est arrivé des limites de l'Indostan, là où une religion fanatique, plongeant depuis des siècles les nations dans une extase permanente, leur a ôté l'énergie morale et l'activité physique.....

Un jour viendra, et il n'est peut-être pas loin, où la société, organisée par l'hygiène, luttera en masse contre les agents destructeurs; et lorsqu'on sera bien arrêté sur ce point, que ce n'est pas contre l'homme que l'homme doit diriger ses armes et son génie, mais contre la matière inerte, on verra alors disparaître du globe toutes ces maladies qui sont engendrées par le désordre matériel de la nature.

Ces marais fangeux qui portent partout la fièvre, desséchons-les, et le sol qu'ils inondent de leurs eaux fétides, riche de terre végétale, va se couvrir d'arbres dont la verdure, en décomposant les miasmes atmosphériques, ira porter dans nos poumons une vie nouvelle et plus puissante; ces gorges de montagnes qui cachent dans leurs sombres profondeurs des populations souffrantes, élargissons-les, ordonnons au soleil d'y plonger ses rayons bienfaisants; forçons les machines à abattre ces murailles de granit et à établir des courants d'air, et bientôt les crétins au teint pâle, au cou goîtreux, au moral hébété, verront un sang pur circuler dans leurs veines, une intelligence plus noble fermenter dans leur cerveau.

Enfin, lorsque abandonnant les routes étroites de l'égoïsme, et se jetant noblement dans la voie du pro-

la langue perd sa rougeur et se dépouille en partie de l'enduit qui la recouvrait; la soif ne se fait plus sentir si fréquemment; l'appétit commence à renaître; le dégoût, qui souvent était très-prononcé pour certains aliments pendant la maladie, cesse, et fait place à un besoin réel; les évacuations alvines et urinaires prennent de plus en plus un aspect naturel; la peau reprend de la souplesse, une douce moiteur et une chaleur modérée. La face, qui bien souvent donne des signes caractéristiques des maladies, joue dans la convalescence un rôle au moins aussi important : là où se peignaient auparavant la douleur et la tristesse, reparaissent la paix, la plus douce sérénité. Les traits altérés s'épanouissent, les yeux reprennent leur éclat, le regard est plus assuré; les lèvres se colorent, le sourire vient s'y reposer ; l'agitation enfin a fait place au calme, à l'espérance; tels sont les phénomènes généraux à l'aide desquels on reconnaît que la convalescence est bien établie. Quand on ne les observe pas tous, quand il y a encore quelque chose qui laisse l'esprit dans le doute, c'est que la convalescence n'est pas franche; c'est encore la maladie, et tous les soins de la médecine curative sont encore impérieusement réclamés. Ajoutons, pour terminer ce tableau, que le convalescent est remarquable en général par la maigreur de tout son corps, qui même semble plus prononcée alors que dans le cours de la maladie qu'il vient d'éprouver; que le teint est d'une grande pâleur, dont il n'y a point lieu de se tourmenter; et que les forces paraissent souvent moins considérables que dans le plus fort de l'affection morbide.

Dans la convalescence franche, l'amélioration suit une marche progressive, l'embonpoint renaît, les forces surtout reviennent ; dans le cas contraire, la maigreur persiste ou augmente, la digestion se fait mal, la faiblesse générale reste la même. A ces derniers signes, le malade et ceux qui l'entourent doivent reconnaître la nécessité de redoubler de prudence et de se confier plus que jamais aux conseils de la médecine.

De toutes les fonctions, ce sont les fonctions digestives qui méritent le plus de fixer l'attention chez les convalescents. Tous les praticiens ont regardé le retour de l'appétit comme un des premiers phénomènes de la convalescence, et comme le plus certain. Dans toutes les maladies, les médecins s'appliquent surtout à bien connaître l'état de l'estomac, et ils ne comptent

---

grès social, l'industrie viendra au secours de l'hygiène; lorsqu'elle aidera l'humanité dans ses aspirations vers le bonheur; lorsque la vapeur, cette puissance formidable qui peut broyer des populations dans ses explosions terribles, lui prêtera ses forces de géant, alors l'hygiène aplanira les montagnes, exhaussera les terrains bas, dirigera les courants d'air, rafraîchira ou échauffera l'atmosphère, régularisera l'écoulement des eaux, et fera disparaître toutes les causes qui empêchent le perfectionnement de la société ; alors seulement l'humanité aura atteint son but; alors seulement l'homme, véritable roi de la création, pourra dire à Dieu, orgueilleux de son œuvre :

J'ai rempli ma mission.

Docteur X. DE LANDRIMONT.

NOUVELLES.

Le plus grand nombre des dentistes honorables de Paris, ceux qui exercent en vertu d'un diplôme, se sont réunis chez l'un d'eux dans l'intention de s'entendre sur les moyens à employer pour arriver à la répression du charlatanisme, qui ronge leur profession et exploite le public d'une manière si déplorable, et pour obtenir, en vertu des lois existantes, qu'il ne soit plus permis d'exercer leur art sans diplôme, et par conséquent sans garantie de science. C'est une pensée généreuse et utile à laquelle se rallieront tous les gens de bien. Nous espérons que leurs justes plaintes seront écoutées du pouvoir, et qu'on verra enfin disparaître ces scandaleuses et mensongères annonces qui font la honte d'un art que le chirurgien regarde avec raison comme une de ses plus belles branches.

sur la convalescence que lorsque ce viscère est bien rétabli. Le désir des aliments a lieu de bonne heure et est surtout très-vif après les maladies qui ont xigé un régime très-sévère. Le convalescent se livrerait aux excès les plus funestes s'il n'était soumis à une surveillance active à cet égard. La nutrition qui languit depuis plus ou moins longtemps exprime alors ses besoins avec énergie ; mais l'estomac ne se prête que difficilement d'abord aux fonctions qu'il recommence à exécuter. Les aliments ne sont supportés qu'en petite quantité ; encore la digestion en est-elle longue et difficile; mais lorsqu'ils ont été préparés par l'estomac et convenablement élaborés dans les intestins, ils sont facilement et promptement assimilés. La sensibilité de l'estomac, qui est devenue plus vive par le repos forcé dans lequel il est demeuré, et souvent par l'irritation dont il a été le siége et dont il reste encore quelques vestiges, expose le convalescent imprudent à des indigestions qui peuvent avoir des suites d'autant plus déplorables que le corps plus affaibli par la maladie primitive offre moins de résistance à cette nouvelle secousse.

La soif n'offre rien de remarquable dans la plupart des cas. Toutefois, dans la convalescence des affections intermittentes, il n'est pas rare qu'elle se fasse sentir périodiquement, pendant quelque temps, aux heures où l'accès se présentait.

La nutrition s'exécute, dans les cas les plus heureux, avec tant de puissance, qu'en peu de jours l'embonpoint se rétablit et dépasse même, chez quelques sujets, de beaucoup l'état habituel. C'est sans doute à la grande énergie des fonctions assimilatrices, ainsi qu'au retour de la plénitude de la force vitale que l'on doit attribuer les croissances rapides qui ont lieu chez les jeunes sujets à la suite de certaines maladies. D'autres fois la nutrition languit pendant un temps plus ou moins long. Quoi qu'il en soit, son activité mesure en général la durée de la convalescence et annonce le retour de la santé.

La suite au prochain numéro.

HYGIÈNE DES JEUNES PERSONNES.

Dans un journal comme *La Santé*, c'est principalement au point de vue de l'hygiène et des soins plus ou moins tendres et éclairés que les élèves reçoivent dans leurs maladies, qu'on doit envisager les institutions consacrées à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse. Sous ce double rapport, nous avons été frappés des heureuses conditions dans lesquelles se trouve l'institution, d'ailleurs bien connue, de mesdames Duserre et Delaitre, rue Marbeuf, n° 9, et avenue Marbeuf, n° 2, aux Champs-Élysées.

Pour ce qui est de l'hygiène, cette institution ne laisse rien à désirer : elle est située dans un des quartiers les plus aérés et les plus sains de la capitale ; les salles d'études sont spacieuses, les dortoirs bien aérés et pourvus de toutes les nécessités que réclame une bonne tenue. Des calorifères sont disposés de manière à chauffer également toutes les parties de la maison. Il y a pour la récréation un jardin, et une cour plantée d'arbres, dans laquelle les élèves, toujours surveillées, s'exercent à des jeux gymnastiques qui facilitent le développement de leurs forces. Une chapelle a été établie dans le sein même de l'institution, pour éviter les inconvénients de tous genres qu'entraînerait le déplacement des élèves qui ont à remplir des devoirs religieux.

Quant aux soins que les élèves reçoivent dans leurs maladies, nous en avons été témoins. Ils égalent ceux de la mère la plus dévouée, et sont bien faits pour inspirer toute sécurité aux familles.

Du reste, l'institution de mesdames Duserre et Delaitre ne présente pas seulement des garanties pour la santé, elle se distingue également par la bonté des études, par la solidité et la variété de l'instruction, et par le soin que prennent les directrices de former le caractère de leurs élèves, de développer en elles les vrais principes et d'éclairer leur jugement. En un mot, les jeunes personnes trouvent dans cet établissement santé, instruction et éducation morale complète.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 1er JUIN 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 22.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies, Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la création d'hôpitaux consacrés spécialement au traitement des maladies scrofuleuses. — Des frictions sèches. — De la convalescence (Fin). — Empoisonnement par les morilles. — Hygiène publique.

FEUILLETON. — Description de la cérémonie qui eut lieu après la mort du roi de Lahore. — Charlatanisme et simplicité.

DE LA CRÉATION D'HOPITAUX
CONSACRÉS SPÉCIALEMENT
AU TRAITEMENT DES MALADIES SCROFULEUSES.

Nous parlions dernièrement de la nécessité d'améliorer la population en France, et sur ce sujet nous ne pouvons guère avoir de contradicteurs. Eh bien, un des meilleurs moyens d'arriver à ce perfectionnement, ne serait-ce point de travailler à l'extinction d'une maladie qui exerce ses ravages presque généralement dans les classes pauvres, et qui ne respecte point les classes les plus aisées de la société ; nous voulons parler de la maladie *scrofuleuse*.

Les influences qui produisent cette cruelle affection sont assez bien connues pour que nous puissions affirmer qu'il ne serait point impossible de la faire disparaître, sinon complétement, du moins en très-grande partie, de la

FEUILLETON.

DESCRIPTION
DE LA
CÉRÉMONIE QUI EUT LIEU APRÈS LA MORT DU ROI DE LAHORE.

Ce fut dans la nuit du 28 juin 1839 que le roi de Lahore rendit le dernier soupir ; depuis le 24 il était dans un état d'agonie, qui est la dernière lutte de la vie contre la mort, et dès ce moment le sérail fut en émoi. Plusieurs de ses femmes se hâtèrent de réclamer l'*honneur* de monter sur le bûcher ; mais cette *faveur* ne fut accordée qu'à quatre reines légitimes et de race princière. Quelques fidèles gardiens du sérail voulurent aussi payer de leur vie le tribut d'hommages qu'ils devaient au roi, et sept eunuques furent admis à partager cette faveur.

A peu de distance du palais, sur le lieu de la parade, le 28, dès huit heures du matin, se trouva dressé un magnifique bûcher de bois de santal ; le corps du roi y fut porté processionnellement ; les quatre reines venaient après ; puis enfin les sept eunuques suivirent jusqu'au pied du bûcher. Les quatre reines furent placées deux à deux, face à face ; le roi fut mis sur leurs genoux. Autour des reines vinrent se ranger les eunuques. On compléta le bûcher en entourant les victimes de quelques bûches de santal, de manière qu'il ne fût plus possible d'apercevoir que leurs têtes.

Des linges imbibés d'huile, de beurre et de parfums résineux avaient été mis en grande quantité dans l'intérieur du bûcher et à l'entour des victimes ; puis le fils aîné du roi, le prince Korreck-Singh, qui succé-

surface du sol français. Ce sera une œuvre longue et difficile, parce qu'il n'est pas aisé de décider la société à diriger son activité vers les améliorations sanitaires ; mais enfin, avec le temps, on y parviendra. Nous aurons souvent occasion de revenir sur ce sujet intéressant.

Pour le moment nous ne voulons nous occuper que du *traitement* des scrofules, c'est-à-dire des moyens les plus sûrs d'arriver à les guérir chez tant d'êtres malheureux qu'elles rendent inutiles et même à charge à la société, et qui pourraient devenir des citoyens actifs.

De même que nous avons reconnu par l'observation quelles sont les causes qui engendrent la maladie scrofuleuse, de même, après bien des recherches et des études, nous sommes parvenus à établir d'une manière satisfaisante quels sont les moyens de traitement, quelles sont les influences salutaires qui peuvent en amener la guérison et en prévenir le retour.

Pourquoi donc cette maladie est-elle si rebelle aux soins de la médecine? En effet, la durée en est toujours longue ; un petit nombre des enfants qui en sont atteints guérissent complétement ; un bien plus grand nombre sont emportés après avoir lentement dépéri ; et entre ces deux catégories de sujets vient s'en placer une considérable qui offre à l'œil affligé des malheureux estropiés, culs-de-jatte, atteints d'infirmités repoussantes et incurables!

Les enfants scrofuleux (nous voulons parler des enfants des classes pauvres) sont traités soit chez eux, soit dans les hôpitaux ordinaires. Or, dans l'un et l'autre cas, il est à peu près impossible de leur procurer une guérison complète ; le plus souvent même les efforts les plus éclairés du médecin exercent à peine une influence appréciable sur la marche de la maladie, qui continue d'exercer ses ravages de la manière la plus cruelle. C'est que dans le traitement de la maladie scrofuleuse, les influences hygiéniques tiennent le premier rang, et que sans elles, les médicaments les mieux choisis n'ont que peu d'action. Que l'enfant reste chez ses parents ou qu'il soit transporté à l'hôpital, il est toujours soumis aux causes productrices du mal ; bien plus, le séjour de l'hôpital est souvent plus propre à détériorer la constitution qu'à amener un amendement de l'affection morbide.

En présence de si tristes résultats, qui pèsent si cruellement sur les intérêts communs en décimant la population et en abâtardissant la

---

dait à son père, s'approcha et mit le feu à quelques torches placées sous la voûte du bûcher. Le prince et tous les courtisans étaient réunis tout auprès ; des troupes nombreuses étaient à l'entour, et une foule immense, accourue de toutes parts, jouissait de cet horrible spectacle, applaudissant au courage de ces victimes volontaires. Pas une reine, pas un eunuque ne fit entendre un cri. Il est à remarquer toutefois que le feu se communiquant avec une extrême rapidité aux substances huileuses et résineuses, il s'éleva aussitôt une immense flamme mêlée de fumée, qui asphyxia promptement ces victimes du plus barbare préjugé.

Après que le corps du roi, ceux des reines et des esclaves qui l'avaient accompagné sur le bûcher furent consumés par les flammes, on s'empressa de recueillir les phalanges des mains et des pieds de chacun d'eux, et de les renfermer dans des sacs en soie brochée d'or, dans lesquels on avait mis des fleurs et des parfums. Un magnifique palanquin, plaqué d'or et orné de pierreries, reçut celui qui contenait les dépouilles royales. Dans quatre autres, presque aussi riches, furent placés les restes des quatre reines ; enfin, dans un sixième, plaqué en argent, fut déposé le sac qui renfermait les phalanges des sept esclaves.

Un cortége, formé de deux escadrons de lanciers, d'un régiment d'infanterie, de deux pièces d'artillerie, de trois prêtres et de quelques serviteurs de la maison du roi, reçut ordre d'aller processionnellement déposer ces dépouilles mortelles dans le Gange, fleuve sacré des Indous, là où il baigne la ville sainte d'Hardouar.

Le 2 juillet, dès cinq heures du matin, toute la cour étant présente, le cortége se mit en route, et traversa la ville entre une haie de soldats de toutes armes, s'étendant deux lieues au loin. Un escadron de lanciers

race, la société s'émeut faiblement. Il est très-vrai qu'on est entré, notamment à Paris, dans la voie tracée par l'hygiène publique, et qu'on travaille à l'assainissement des villes ; mais les bienfaits d'une si heureuse détermination se feront encore longtemps attendre, et il y a des maux actuels qui réclament un prompt remède.

C'est pour guérir ces maux présents que nous voudrions qu'on s'occupât sérieusement d'élever des hôpitaux spécialement consacrés au traitement des maladies scrofuleuses. Il faudrait que ces hôpitaux fussent situés en dehors des grands centres de populations, sur le penchant d'une colline exposée en plein midi, dans une localité qui présentât toutes les conditions convenables de salubrité. Comme il est démontré que les bains de mer sont d'une grande efficacité dans le traitement de la maladie qui nous occupe, il faudrait que des établissements spéciaux placés sur le bord de la mer pussent recevoir pendant l'été les malades auxquels ces bains seraient prescrits. Il serait nécessaire que les enfants scrofuleux fussent transportés dans ces hôpitaux à la première apparition des symptômes morbides, ce qui serait facile pour les enfants des indigents inscrits dans les bureaux de bienfaisance, qui peuvent être soumis à une certaine surveillance, et ce qu'on ne tarderait pas à obtenir dans les autres familles pauvres quand ces hôpitaux et leurs bienfaits seraient connus. Il y aurait d'ailleurs un devoir sacré à remplir dans le choix du personnel administratif de ces hôpitaux ; nous voulons dire que les petits malades devraient y trouver un commencement d'éducation morale et intellectuelle, en un mot que les familles qui se sépareraient de leurs enfants et la société dans le sein de laquelle ils seraient appelés à revenir après leur guérison, devraient y voir des garanties suffisantes de toute nature.

Nous livrons cette idée aux véritables philanthropes, aux économistes éclairés et humains, aux Montyons de notre époque.

DES FRICTIONS SÈCHES.

Ces frictions se font en promenant sur différentes parties du corps la main nue ou recouverte d'étoffes diverses, ou mieux, certaines brosses destinées à cet usage. Leur action salutaire sur toute l'économie et sur quelques organes en particulier ne saurait être mise en

---

ouvrait la marche avec cinq drapeaux en drap d'or : des salves d'artillerie et des feux de mousqueterie ne furent pas épargnés. Le palanquin contenant les dépouilles royales marchait le premier. Le premier ministre, à pied, suivait à droite, portant à sa main un *tchaoury* (chasse-mouches) de plumes de paon montées sur un manche en or, incrusté de diamants, de rubis et d'émeraudes. Le grand chambellan marchait à gauche et portait un *panka* (éventail) aussi en or et orné de pierres précieuses. Les palanquins des reines d'abord, puis celui des eunuques, suivaient celui du roi ; enfin venait son cheval favori.

Ce cheval, en 1829, jouissait d'une si grande réputation de beauté, que lorsque le bruit en parvint aux oreilles du roi, Sa Majesté envoya le général Ventura, avec dix mille hommes de troupes, pour obliger le prince Yar-Mohammed-Kan, son tributaire, et à qui le cheval appartenait, à lui envoyer son bucéphale.

Le prince Korreck-Singh, qui avait succédé à son père, vint, avec la cour montée sur des éléphants, jusqu'à deux lieues de la ville, où s'arrêta le cortége. Ici, chacun fit son *fatè* (son salut), et retourna chez soi. Le lendemain, le cortége se remit en route, et dans chaque ville ou village qui se trouvait sur le chemin, fit des distributions d'argent, d'éléphants, de chevaux, etc., aux brahmens, aux fakirs et aux pauvres. Après seize jours de marche, il arriva enfin à la ville sainte d'Hardouar, et on déposa les dépouilles mortelles du roi, des reines et des eunuques, dans un temple, au bord du fleuve. Quand un nombre infini de brahmens eurent, par l'intercession de leurs prières, fait ouvrir les portes du ciel, les sacs qui renfermaient les dépouilles mortelles furent aussitôt jetés dans le fleuve sacré.

Les palanquins plaqués d'or, d'argent, et ornés de pierreries, ainsi qu'une forte somme d'argent, furent

doute. Elles rendent la peau plus souple, plus sensible; elles la débarrassent des petites écailles épidermiques qui la recouvrent, en obstruent les pores et s'opposent à la transpiration : elles augmentent l'afflux du sang et des liquides dans les vaisseaux superficiels de l'enveloppe cutanée, et déterminent à sa surface l'accumulation de la chaleur et du fluide électrique.

Les frictions sèches peuvent prévenir un grand nombre de maladies, en établissant un juste équilibre entre les fonctions si importantes de la peau et celles des différents organes. Elles sont conseillées, dans quelques cas, pour suppléer à l'exercice, augmenter la transpiration ou la rétablir, détourner des congestions sanguines, fortifier et répartir convenablement l'action du système nerveux et procurer un sentiment de bien-être que nul autre moyen ne saurait produire.

Les frictions faites sur les membres, les articulations ou d'autres parties y apaisent, dans beaucoup de cas, les douleurs rhumatismales, les névralgies : pratiquées sur le ventre, elles suffisent souvent pour vaincre une constipation opiniâtre, faciliter une digestion laborieuse ou l'expulsion des gaz intestinaux : exercées sur tout le corps, elles délassent promptement à la suite des grandes fatigues : elles guérissent parfois en peu de temps les courbatures dues à des variations brusques de température : elles sont utiles pour combattre la sécheresse de la peau et diverses éruptions; diminuer l'excès d'embonpoint, quelques engorgements des membres ou des glandes, la faiblesse locale et générale, et même certaines formes de paralysie. Parfois elles peuvent faire disparaître des convulsions légères : toujours elles sont indiquées dans les cas d'asphyxie et de mort apparente.

Les anciens faisaient des frictions un usage continuel en santé et en maladie. Ce moyen, trop négligé de nos jours, a eu, dans plus d'un cas, une grande influence sur la guérison et surtout sur la longévité de ceux qui l'ont employé avec persévérance, si nous en croyons les observations que beaucoup de médecins estimés nous ont transmises. Nous n'en citerons qu'un exemple dont nous avons été témoin : c'est celui du bon, du savant et modeste Appert, à qui l'on doit l'admirable secret de la conservation des substances alimentaires. Dans sa retraite de Massy, près de Sceaux, il avait l'habitude de se faire frictionner tout le corps deux fois par jour avec une brosse ou une étoffe

---

donnés aux prêtres de ce temple, et le cortége retourna à Lahore, après avoir distribué en aumônes une valeur de plus de huit millions de francs. Pendant ce temps, le prince Korreck-Singh s'occupait à faire enterrer les cendres du roi et celles des victimes du plus barbare fanatisme, dans le même tombeau, sur lequel il fit élever un monument remarquable.

Docteur Benet-Deperraud,
Ancien médecin du roi de Lahore, et chirurgien en chef de ses armées.

CHARLATANISME ET SIMPLICITÉ.

Rien n'égale l'effronterie des charlatans, si ce n'est la simplicité des dupes qui les enrichissent.

Vers l'année 1810, une pauvre fille de la campagne arrivait à Paris pour entrer en service chez un vieux monsieur. Bientôt elle se mit à tirer les cartes pour quelques badauds de bas étage, qui lui donnaient une faible rétribution. D'où lui vint cette idée? Elle ne nous a pas mis dans sa confidence; mais elle avait certes une bonne dose d'audace et d'astuce. Plus tard, elle se fit somnambule, et épousa un M. F....

Madame F... ne tarda pas à acquérir une grande célébrité; elle fut recherchée dans la plus haute société, elle, une sorcière! Dans ses voyages en Italie, elle fut reçue avec empressement par plusieurs princes. Pauvres princes! Devenue veuve, elle épousa en secondes noces M. B..... Ce nouveau mari, doué de quelques sentiments délicats, et se trouvant assez riche, la décida à cesser son ignoble métier. Elle avait acquis une fortune de 80,000 fr. de rente!

Certainement, parmi les quinze à vingt mille méde-

de laine, et, en bon observateur, il attribuait sa vigueur et sa belle santé d'octogénaire, autant à cette pratique qu'à la sobriété de son régime.

C'est principalement aux vieillards et aux enfants que les frictions doivent être recommandées, parce qu'à ces deux périodes de l'existence, la chaleur et la vitalité de la peau sont moindres qu'à d'autres âges.

Les frictions, comme nous l'avons dit, peuvent être pratiquées avec la main nue, ou à l'aide de différentes étoffes, de gants en crin, de brosses diverses. Les premières sont les moins actives : celles que l'on fait avec des tampons d'étoffes un peu rudes ou avec un morceau de drap, de feutre ou de flanelle leur sont préférables. Les gants de crin importés d'Angleterre et qu'on cherche à naturaliser en France, excorient la peau sans l'échauffer, et doivent être réservés aux jockeys pour les chevaux, ou à certains épidermes parcheminés. Les brosses auxquelles on donne généralement le nom de brosses à frictions sont formées, comme celles qui servent à nettoyer les chapeaux, de longs poils de chèvres. Elles ont le défaut contraire des gants de crin : trop molles et trop douces, elles n'excitent point la peau et n'en détachent pas les écailles. Depuis quelques années on fabrique en très-grand nombre, surtout pour la Russie et l'Angleterre, où l'on comprend mieux que chez nous l'utilité des frictions cutanées, d'élégantes brosses formées par la réunion de petits cylindres de flanelle ou de feutre, qui sont implantés comme les pinceaux de crin des brosses ordinaires. Elles ont été imaginées par le docteur Blatin, qui leur a donné le nom de *brosses à peau*. Leur emploi est bien préférable aux moyens dont nous venons de parler. Elles sont faciles à manier, excitent et échauffent promptement les parties sur lesquelles on les promène, détachent bien les écailles épidermiques, et se nettoient aisément.

DE LA CONVALESCENCE.

NOTIONS GÉNÉRALES.

(Suite du n° 21).

Un signe précieux de convalescence, surtout chez les petits enfants, c'est le retour des larmes. Souvent chez les adultes convalescents eux-mêmes la sécrétion des larmes est prompte et facile, et n'est pas toujours déterminée uniquement par

---

cins que l'on compte en France, il y en a un grand nombre qui unissent le savoir au talent naturel et à l'expérience, et qui par conséquent présentent au public malade les plus grandes garanties possibles. Combien pourrait-on en citer qui réalisent une fortune de 80,000 fr. de rente dans l'espace d'une vingtaine d'années? Leur serait-il donc si difficile de tromper leurs semblables, s'ils ne préféraient l'honneur à l'argent? Car cela ne fut qu'un jeu pour une ignorante paysanne, qui a bien acquis le droit de mépriser l'intelligence humaine!

Si les hommes ne reçoivent pas de la médecine tous les bienfaits qu'ils peuvent en espérer, qu'ils n'en accusent qu'eux-mêmes; eux qui accordent si facilement à l'intrigue et au charlatanisme une confiance qui n'est due qu'au vrai savoir; eux qui, sans discernement, favorisent si souvent l'ignorance et méconnaissent le vrai mérite; eux enfin qui, n'ouvrant jamais les yeux sur les moyens que l'on emploie pour les séduire, ne savent pas que rien ne peut suppléer à l'application et à l'étude...

MONFALCON.

La petite vérole a fait mourir 16,268 personnes en Angleterre, pendant l'année 1838; elle en a tué 9,131 pendant l'année 1839; 10,434 en 1840, et seulement 6,368 en 1841. Dans ces deux dernières années, la vaccine a pris une extension toute nouvelle en Angleterre, et l'on n'a pas tardé à recueillir les fruits de cette heureuse impulsion, ainsi qu'il est facile de le voir par les chiffres qui précèdent.

---

une cause morale appréciable. La sécrétion de la bile prend, de son côté, une suractivité qui a été constatée par tous les observateurs. Il n'est pas rare, en effet, de voir s'établir brusquement, à la fin des maladies, des diarrhées bilieuses abondantes. Il en est de même pour la sueur et pour l'excrétion de l'urine.

Chez les convalescents, la respiration est libre, facile et égale dans le repos, mais elle devient courte dans la marche; au début de la convalescence surtout, le moindre mouvement suffit pour l'accélérer et pour produire l'essoufflement. De là, certains préceptes que chacun peut deviner. Le son de la voix a perdu de sa force; la parole est plus lente.

De même que la respiration, la circulation du sang manque d'énergie chez les convalescents; c'est pour cela que la peau reste pâle plus ou moins longtemps, que les extrémités ont de la tendance à se refroidir et que les évanouissements sont fréquents. Cette disposition organique réclame donc certains soins et certaines précautions qu'on ne peut jamais négliger impunément. Le cœur est facilement agité par des palpitations, et, quand le convalescent est debout, le pouls présente souvent une fréquence extraordinaire qui pourrait être prise pour un mouvement fébrile intense par une personne peu expérimentée. La circulation veineuse, en particulier, ne se fait pas très-bien chez les personnes convalescentes d'une maladie longue et grave dans les membres inférieurs; il en résulte de l'enflure aux jambes chez ceux qui se tiennent trop longtemps debout ou assis : cette enflure est un phénomène pénible qu'il faut éviter.

Les convalescents sont généralement frileux; le corps vivant n'a pas encore assez d'énergie pour produire la quantité nécessaire de chaleur vitale. Il faut suppléer à l'insuffisance de cette dernière, mais dans une juste mesure.

L'état des facultés intellectuelles est également digne d'observation. Comme toutes les autres fonctions, les fonctions de l'esprit sont dans un état de faiblesse qui exige les plus grands ménagements. Incapable d'une attention soutenue, le convalescent ne peut rien percevoir d'une manière prompte et facile; sa mémoire est infidèle; ce n'est que lentement et avec difficulté qu'il compare ses idées : de là la fréquence de ses erreurs de jugement. Autant les organes sont faibles, autant l'irritabilité du système nerveux est grande; aussi les convalescents sont-ils impatients, pusillanimes, irascibles.

Toutefois, dans la convalescence, les sensations sont douces pour la plupart. Semblable à l'homme qui sort d'un sommeil long et agité plus ou moins par des rêves pénibles, le convalescent est dans cet état de calme et d'affaissement que donne la conscience d'être délivré d'un danger qu'on vient de courir. Toutes les impressions, même celles auxquelles il était le plus habitué, semblent nouvelles pour lui, et ce n'est point un langage figuré que celui qui représente comme entrant dans une nouvelle existence l'homme qui vient d'échapper à une maladie longue et cruelle. Son geste et sa voix expriment à chaque instant le bonheur qu'il éprouve d'être rendu à sa famille et à ses amis, et, comme on l'a dit, le convalescent ne trouve point de place à la haine dans son cœur.

Si l'on a lu avec attention cette esquisse rapide de la convalescence considérée d'une manière générale, on a dû reconnaître que cet état doit être soumis à de nombreuses règles hygiéniques, susceptibles d'assez longs développements et présentant autant de diversité que la convalescence elle-même. Nous trouverons dans l'exposé de toutes ces règles si salutaires autant de sujets d'articles dans lesquels nous nous efforcerons de donner des préceptes susceptibles d'une application pratique immédiate.

EMPOISONNEMENT PAR LES MORILLES.

—

On ne connaissait jusqu'ici aucun exemple d'empoisonnement par les morilles. Mais les faits suivants, qui ont été observés par le docteur Berger, prouvent qu'il faut s'en défier lorsqu'elles ne sont pas récentes.

Deux femmes, l'une faible, l'autre robuste, dînèrent avec des morilles et en mangèrent une quantité notable. Dans la soirée, elles eurent des nausées, des vertiges, des vomituritions et des vomissements pénibles de liquides glaireux qui durèrent presque toute la nuit. Les accidents se calmèrent un peu vers le matin.

Chez la malade la plus faible, il survint dans le cours de la nuit une forte diarrhée qui débarrassa promptement l'intestin des matières vénéneuses. Aussi les symptômes furent peu graves, et la guérison fut rapide.

Il n'en fut pas de même de la malade la plus fortement constituée, et qui, elle, au contraire, eut de la constipation. Après l'amélioration passagère du matin, sur laquelle on se reposa pour ne rien faire, il survint de nouveaux symptômes plus graves que les premiers. Les vomituritions se montrèrent incessantes et presque sans résultat; l'aspect général de la malade rappelait celui des cholériques, quoiqu'à un moindre degré. Le pouls était peu fréquent, difficile à trouver; il y avait des vomissements rares de mucosités brunâtres; la peau était fraîche au toucher, la face pâle et couverte d'une sueur froide; les yeux étaient entourés d'un cercle plombé; il y avait des vertiges, des douleurs à la région du cœur, de l'anxiété, et une constriction spasmodique de la poitrine.

Ces symptômes se montrèrent chez les deux malades, mais à un degré différent, et on craignit pour les jours de la plus robuste. M. le docteur Berger, appelé vingt-quatre heures seulement après l'empoisonnement, essaya inutilement de porter des médicaments dans l'estomac. Ils furent rejetés. Il eut alors recours à des lavements réitérés d'infusion de camomille. Une application de sangsues fut faite pour prévenir l'inflammation du tube digestif.

Les accidents ne commencèrent à diminuer chez la plus malade que le quatrième jour, et lorsqu'ils eurent disparu le cinquième, ils laissèrent après eux un sentiment de lassitude extraordinaire.

Les morilles qui ont causé ces accidents si graves avaient vieilli plusieurs jours sous l'influence d'une température élevée. C'est à cette circonstance sans doute qu'il faut attribuer leur action vénéneuse. Un vomitif administré dès le début aurait pu prévenir les accidents de cet empoisonnement. Le bon effet de la diarrhée qui s'est établie spontanément chez celle des deux malades qui par sa faiblesse semblait devoir être le plus gravement exposée doit inspirer à tout le monde des réflexions utiles.

Les conclusions pratiques à déduire de ce qui précède sont les suivantes : premièrement, on ne doit manger des morilles que quand elles sont récentes; secondement, dans un cas semblable à ceux que nous venons de raconter, si l'on ne peut se procurer les conseils d'un médecin, il faut avant tout provoquer le vomissement en chatouillant la luette avec les barbes d'une plume ; et si, malgré les vomissements, les accidents tendent à continuer, il faut administrer au malade un ou plusieurs lavements purgatifs pour lesquels on peut employer une forte infusion de follicules ou de feuilles de séné. Il ne faut point négliger d'ailleurs l'emploi des cataplasmes émollients sur le ventre et des boissons adoucissantes et légèrement aromatiques, telles que l'eau gommée, l'émulsion d'amandes, les décoctions de riz, de chiendent, etc., et les infusions peu concentrées de camomille, de violettes, etc.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

—

Les hommes chargés des destinées des peuples ont dirigé, dès le commencement des sociétés, toutes les forces de leur génie vers l'hygiène, c'est-à-dire vers les moyens d'améliorer le sort de leurs semblables en assurant la conservation de la santé. Les préceptes hygiéniques leur parurent d'une si haute importance, qu'ils les érigèrent en lois, et firent même intervenir l'autorité sacrée de la religion pour les faire observer avec rigueur par les peuples ignorants et grossiers qu'ils avaient à gouverner, incapables qu'ils étaient d'en concevoir l'utilité. On trouve, en effet, dans les premières religions, une multitude de préceptes d'hygiène appropriés auxbesoins que leurs sectateurs pouvaient sentir dans les climats qu'ils habitaient. Les lotions, les ablutions, la circoncision, l'abstinence des viandes, le jeûne, la privation de certains aliments, de certaines boissons, la séquestration des lépreux, la défense d'épouser ses proches pour croiser les races et détruire les maladies héréditaires, etc., etc., sont-ils autre chose que des règles hygiéniques qui furent jugées nécessaires à certaines peuplades d'Orient? Heureux les peuples assez éclairés pour reconnaître que leur conservation physique dépend de l'observation des vertus, et que la santé et le bonheur des individus sont les premiers bienfaits de la sagesse!

ROSTAN.

A VENDRE. — Une Pharmacie située au centre d'une ville de dix mille habitants, sur les rives de la Saône (Saône-et-Loire); s'adresser à MM. BIETRIX aîné et comp^e, à Lyon. (Affranchir.)

MAISON DE SANTÉ, d'accouchement et de convalescence du docteur RAPATEL, à Montreuil-aux-Pêches.

Cet établissement se recommande par ses appartements bien tenus, par ses beaux jardins, et par l'air excellent qu'on y respire.

Les communications avec Paris sont fréquentes et faciles. Les voitures pour Montreuil, partant d'heure en heure, sont à Paris, rue Saint-Paul, n° 40, et à Montreuil, rue du Pré, n° 65, même rue que la maison de santé.

BAINS DE VAPEUR. — Appareil économique de DUVAL jeune, rue du Temple, n° 105.

De nombreuses difficultés ont empêché jusqu'ici que l'usage des bains de vapeur ne devînt général, malgré leur utilité. On ne peut se les procurer qu'à grands frais; leur application est environnée de précautions qui nécessitent le déplacement des malades et le concours de plusieurs personnes.

Au moyen de l'appareil de M. Duval, toutes ces difficultés s'aplanissent: chacun peut chez soi, et sans embarras, prendre des bains de vapeur, qui reviennent à 30 centimes pour les adultes, à 18 centimes pour les personnes délicates, et à 11 centimes pour les enfants.

Cet appareil, qui ne coûte que 7 francs, peut être conservé facilement, et peut servir à tous les instants. Il se compose d'une sorte de boîte contenant un réservoir, et dont la circonférence supporte quatre becs. Pour le mettre en état de fonctionner, on n'a qu'à placer une mèche dans chaque bec, et à remplir le réservoir d'esprit de-vin à 36 degrés. On peut ne faire usage que d'un, deux, ou trois becs, suivant qu'on veut obtenir un bain plus ou moins énergique, de sorte que l'intensité du bain peut être graduée selon l'âge ou la force du malade, ce qui est très-important. On donne avec l'appareil une instruction sur la manière de l'employer.

COURS DE CALLISTHÉNIE, ou Gymnastique appropriée à l'éducation physique des jeunes filles, fait par Mme LOURY, sous la direction de M. CLIAS, rue de Londres, n° 31.

Le cours est de 30 leçons, au prix de 45 fr.

Depuis le 20 janvier une leçon a lieu chaque jour de 1 à 3 heures.

L'enseignement gymnastique spécial à l'usage des jeunes filles, créé par M. Clias, exclut tous les exercices violents ou peu gracieux admis dans la gymnastique ordinaire. Il est établi sur des principes tout à fait distincts; il tend surtout à développer chez les femmes les qualités physiques qui sont l'apanage de leur sexe, la beauté du maintien, la souplesse des muscles, la grâce et l'harmonie des mouvements; il est éminemment propre à prévenir ou à rectifier les déviations de la taille, et favorable à la conservation de la santé générale.

M. Clias professe la gymnastique depuis plus de trente ans, et son nom est suffisamment connu de tous ceux qui s'occupent de cet art. Il a récemment obtenu les témoignages de confiance les plus honorables de la part de l'Université et du Comité central d'instruction primaire de Paris.

MUSÉE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE, représentant en relief les lésions morbides du corps humain, rue du Mont-Parnasse, n° 8.

Ce Musée est public les mardis et jeudis, de midi à cinq heures.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 8 JUIN 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 23.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Éclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Accidents ou maladies qui réclament des secours d'urgence : Empoisonnement par les acides. — De la modération dans le régime. — Origine des établissements d'eaux minérales.

FEUILLETON. — De la confiance en la médecine.

ACCIDENTS OU MALADIES

QUI RÉCLAMENT DES SECOURS D'URGENCE.

EMPOISONNEMENT PAR LES ACIDES.

Parmi les accidents graves qui réclament des secours prompts et éclairés, on doit placer en première ligne les empoisonnements ; aussi nous proposons-nous de passer successivement en revue, dans divers articles, les nombreux poisons que l'on emploie dans les arts ou dans les usages ordinaires de la vie, et même ceux auxquels le crime peut recourir, et d'indiquer les secours que l'on doit porter d'urgence et en attendant l'arrivée du médecin, aux personnes qui ont avalé l'un ou l'autre de ces poisons. Dans ces articles importants, nous emprunterons beaucoup de notions utiles aux ouvrages de M. le professeur Orfila, dont les nombreux travaux ont jeté tant de lumière sur toutes les

---

FEUILLETON.

DE LA CONFIANCE EN LA MÉDECINE.

Il n'est pas prématuré de dire que la médecine de nos jours mérite le titre de science, sinon toute positive ou exacte, du moins véritable. L'art repose en effet sur des bases larges et sûres, et s'il ne satisfait pas toutes les espérances du cœur par la guérison de toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, toutefois il comble les exigences de la logique, qui veut qu'une science possède, pour conserver son nom, les procédés théoriques et pratiques par lesquels on parvient à la connaissance de cette science quelle qu'elle soit.

Née chez les premiers hommes du spectacle émouvant des premières souffrances de l'humanité, elle s'est entretenue faible et simple, mais voulant toujours vivre, par ce sentiment naturel de compassion et de sympathie qui fait la distinction de notre espèce sur les êtres vivants de la création.

Avec l'homme qui s'est lentement élevé, à travers les siècles, de la triste condition de son origine au degré de force et de puissance qui fait aujourd'hui sa gloire et son étonnement, l'art de guérir, qu'il portait lui-même à côté de ses maux pour les atténuer, a marché dans le progrès, et maintenant la médecine peut constater la part qui lui revient dans toutes les conquêtes de l'intelligence et de l'esprit.

Que faut-il donc penser de ce découragement souvent manifesté, de ce scepticisme trop fréquemment témoigné, enfin de tant d'oppositions contre la médecine et la pratique? Il faut se dire, selon moi, que l'homme fut toujours plus ambitieux que riche, qu'il

questions intéressantes qui constituent le domaine de la toxicologie. Aujourd'hui, nous allons nous occuper de l'empoisonnement par les acides.

Nous ne donnerons pas ici la liste complète des acides qui, portés dans l'estomac, sont capables de produire des accidents graves ; nous devons nous borner à énumérer ceux dont l'emploi est le plus fréquent, le plus usuel. Ce sont les suivants :

L'acide sulfurique (huile de vitriol), le bleu de composition (acide sulfurique tenant de l'indigo en dissolution), l'acide nitrique (eau-forte, eau seconde), l'acide hydrochlorique, l'eau régale (acide nitro-hydrochlorique), l'acide oxalique, le sel d'oseille (oxalate acide de potasse), l'acide tartrique, l'acide acétique concentré (vinaigre radical, vinaigre de bois), le chlore (eau de javelle).

Ces acides peuvent être avalés par des enfants, sous la main desquels se trouve par hasard un vase qui en renferme ; il est rare alors qu'il y en ait une grande quantité de prise, à cause de leur goût insupportable et des effets morbides qu'ils produisent immédiatement. Mais quelle que soit la dose du poison qui a pénétré dans les voies digestives, il faut porter secours au petit imprudent à l'instant même. On a vu des personnes prises d'une soif vive, avaler rapidement un liquide qu'elles croyaient être de l'eau ou toute autre boisson innocente, et ingérer ainsi, sans s'en apercevoir au premier abord, une assez grande quantité d'acide sulfurique, d'eau-forte, etc. Enfin, parmi les malheureux qui cherchent à se suicider, il en est qui choisissent pour se donner la mort un des acides dont nous venons de donner la liste.

Lorsqu'une quantité quelconque d'un de ces acides concentrés a été avalée, soit par méprise, soit dans une intention de suicide, il faut porter remède en toute hâte ; quelques minutes de retard peuvent tout compromettre. En vain courrait-on chercher un médecin au plus près ; il n'arriverait jamais assez à temps pour arrêter les premiers ravages du poison. Il est donc de toute nécessité que les gens du monde sachent ce qu'il faut faire tout d'abord ; c'est le seul moyen de prévenir souvent de grands malheurs.

Il est facile, en général, de s'assurer promptement si le liquide avalé est bien un des acides que nous venons d'énumérer ; et cela est d'une grande importance, puisque de la connaissance de la nature du poison dépend le mode de trai-

---

devança toujours par ses désirs ou son espoir ce que l'avenir seul lui voulait donner ; que souvent il nia la lumière, parce qu'elle lui était cachée, et méprisa les ressources modestes de l'art, parce qu'il était trop long de l'acquérir.

Démontrer, en effet, que ces dénégations contre la médecine, l'oubli de ses principes, l'exagération de ses promesses, ont marché parallèlement avec l'ignorance des temps, la présomption de l'erreur et les rivalités des mauvaises passions des hommes, ne serait pas chose impossible.

Sommes-nous au temps où la foi naïve des anciens formait toute leur sagesse et leur bonheur ? la médecine avait pour père un dieu parent des dieux, qui donnait ses conseils dans les temples et par des oracles.

Quand les lettres et les arts commencèrent à paraître sous le ciel de la Grèce, Hippocrate, qui avait, dit-on, dans ses veines du sang des Esculape, et par suite tenait un peu de la nature des dieux, donna l'admirable histoire de presque toutes les maladies humaines, et pour elles des préceptes encore suivis.

Assez de beaux souvenirs nous sont laissés par les anciens pour toucher le cœur, ou mériter à leur mémoire la plus vive reconnaissance. Ici, c'est Empédocle qui, découvrant que les fièvres intermittentes sont dues à des exhalaisons des marais, assainit ceux-ci en les faisant traverser par une rivière voisine, dont le cours est à cet effet détourné. Là, c'est Erasistrate qui, pénétrant les douleurs de l'âme comme les maux du corps, arrache au fils d'Antiochus le secret qu'il veut cacher. Plus loin, c'est Galien qui se fait remarquer comme un oracle, parce que sur le pouls de son malade il a prévu la crise que l'événement va bientôt faire connaître.

Alors le médecin jouissait bien légitimement de ses

tement. Il faut procéder avec rapidité, sans perdre une seconde, mais avec sang-froid et méthode. Ordinairement, le nom de la liqueur est inscrit sur la bouteille, ou bien les personnes présentes savent ce que c'est. D'ailleurs, on reconnaît tout de suite que le malade a avalé un acide aux symptômes suivants : « saveur acide brûlante très-désagréable, douleur aiguë à la gorge, qui ne tarde pas à se propager jusqu'à l'estomac et aux intestins ; la matière des vomissements produit dans la bouche une sensation d'amertume, elle bouillonne assez souvent sur le carreau... L'intérieur de la bouche et des lèvres est souvent brûlé, épaissi et rempli de plaques blanches ou noires... L'eau-forte, l'eau régale déterminent souvent des taches jaunâtres, citrines ou orangées sur le menton, les lèvres, les mains... » (Orfila.)

En présence d'un danger aussi pressant, il ne faut pas perdre le temps, soit à attendre l'effet des vomissements, soit à en provoquer de nouveaux dans le but de faire sortir le poison. Il faut faire avaler le plus tôt possible un contre-poison.

D'après les expériences de M. Orfila, le meilleur contre-poison des acides est la magnésie calcinée (magnésie ordinaire, magnésie anglaise). On délaye trente grammes (une once) de magnésie dans un litre d'eau commune, et on donne un verre de ce liquide au malade toutes les deux minutes. Pour aller plus vite, on peut se dispenser de peser la magnésie, et en mettre cinq ou six cuillerées à bouche dans un vase tenant un litre d'eau. La magnésie est une des substances qui doivent entrer dans la pharmacie des familles, surtout à la campagne. En faisant prendre au malade cette grande quantité d'eau tenant en suspension de la magnésie, on atteint un double but ; on favorise et l'on rend moins douloureux les vomissements, et l'on neutralise la portion du poison qui se trouve dans les voies digestives et qui n'a pas encore agi.

Si l'on n'a pas de magnésie à sa disposition, il faut recourir, sans attendre, à une autre substance qui se trouve certainement dans toutes les maisons, le savon. On fait fondre promptement quinze grammes (demi-once) de savon dans un litre d'eau commune, et on administre cette solution également par verrées toutes les deux minutes. On sait que l'eau de puits ne dissout pas le savon ; il faut choisir autant que possible de l'eau qui dissolve bien cette substance. Cependant, si l'on n'avait sous la main que de

---

triomphes. Mais arrive le nuage de barbarie qui, durant plusieurs siècles, couvre des résultats déjà si heureux ; et quand l'humanité éperdue se retrouve, elle veut vivre sans renouer sa chaîne au passé. Alors on observe les mêmes faits, les mêmes maladies, mais avec un étrange esprit de préjugés et la plus curieuse des superstitions.

Cependant les forces se renouvellent, les notions confuses s'élèvent peu à peu à la hauteur de conceptions scientifiques ; mais il faut du temps pour que l'astronomie mathématique remplace l'astrologie judiciaire, pour que les fourneaux des alchimistes s'éteignent et laissent voir à leur place des procédés raisonnables d'une thérapeutique éprouvée, pour que les phénomènes extatiques de la catalepsie, les accidents de l'épilepsie, de l'hystérie, de la chorée, soient détachés de leurs explications mystiques et de leurs attributions diaboliques.

Et c'est principalement ce temps d'erreur, ce temps pendant lequel de l'obscurité, de l'ignorance, on cherchait à passer à la lumière de la science, qui a servi à faire renier les véritables et heureuses ressources de l'art de guérir.

De part et d'autre cette lutte s'explique : si les médecins eurent un excès de confiance et de présomption, si plusieurs d'entre eux abusèrent de la noblesse de leur profession pour exploiter la crédulité, la crainte, et souvent les bons sentiments de leurs semblables, ils ont rencontré aussi une vive et légitime opposition.

Toutefois, dit Hippocrate, s'il y a de mauvais médecins qui donnent des remèdes nuisibles, est-il plus rare de rencontrer des malades qui violent les ordonnances? Sans doute, dit-il encore, l'influence de la fortune sur l'issue des maladies est grande ; mais trop de gens n'attribuent-ils pas leur guérison au

l'eau de puits, on devrait s'en servir, et alors on ratisserait le savon de manière à le réduire en une espèce de poudre ; cette poudre serait tenue en suspension dans l'eau et avalée comme la magnésie.

A défaut de magnésie et de savon, on peut employer de la même manière que la magnésie la craie ou le blanc d'Espagne, substance très-commune.

Il est possible qu'au moment où vient d'arriver l'accident grave dont nous nous occupons, on n'ait à sa disposition ni magnésie, ni savon, ni craie, ni blanc d'Espagne. Doit-on alors rester inactif pendant qu'on cherche à se procurer l'une ou l'autre de ces substances, soit chez le pharmacien le plus voisin, soit ailleurs? Non sans doute. On administre au malade de l'eau tenant en suspension une grande quantité de cendre de bois, ou bien une décoction de graine de lin, de racine de guimauve ; la cendre agit comme contre-poison, mais la magnésie est préférable. L'eau de graine de lin et l'eau de guimauve ne sont que des palliatifs, des adoucissants. On doit mettre de côté ces derniers moyens dès qu'on a pu se procurer de la magnésie.

Quel que soit le médicament dont on peut disposer, il ne suffit pas de le faire prendre seulement par la bouche ; il faut encore l'administrer en lavements à des intervalles très-rapprochés, en même temps qu'il est pris en boisson.

Tel est le traitement spécifique du début de l'empoisonnement par les acides. Mais on n'a pas tout fait quand on a donné le contre-poison; il faut encore, en attendant l'arrivée du médecin, commencer à combattre les accidents inflammatoires que produit toujours ce genre d'empoisonnement. Pour cela, on doit recouvrir toute la partie antérieure du corps du malade depuis le milieu de la poitrine jusqu'au bas-ventre avec un vaste cataplasme de farine de graine de lin préparé d'après les enseignements que nous avons donnés (pages 45 et 97).

Nous venons d'exposer les moyens de traitement qui réclament la plus prompte application. Mais il ne faudrait pas croire qu'après leur emploi, même rapide et bien entendu, le malade soit sauvé et qu'il n'y ait plus rien à faire ; ce serait une funeste erreur. Presque toujours, à moins que la quantité du poison n'ait été très-minime, il survient des symptômes d'inflammation aiguë, puis plus tard des accidents de diverse nature qui sont le résultat de l'absorption du liquide nuisible. En un mot, à cet empoisonnement

---

hasard, pour ne pas être obligés de l'attribuer à la médecine?

On ne peut se refuser à admettre que le découragement dans les maladies, l'acuité des souffrances, la persistance de la douleur aient pu souvent révolter contre l'impuissance de l'art, des malheureux qui pouvaient être gagnés à sa confiance, si cet art eût été pour eux plus complet ou plus heureux.

Montaigne était goutteux, Molière vomissait le sang, J.-J. Rousseau fut calculeux une grande partie de sa vie. N'est-il pas probable que ces états de santé que la médecine ne changea pas furent pour chacun de ces grands hommes une occasion de doute, de raillerie et d'opposition? mais d'autres causes expliquent ces insurrections plus généralisées contre la médecine : c'est ainsi, par exemple, qu'à l'époque où Montaigne se décidait à ses spirituelles moqueries, il était encouragé par l'état dans lequel certains esprits plus ou moins sains avaient jeté l'art lui-même. « Je sais bien, « disait le philosophe, que ce nouveau venu Para- « celse (c'était un enthousiaste imbu d'exagérations « systématiques) parviendra à prouver que la méde- « cine n'a servi jusqu'ici qu'à tuer les hommes ; mais « de mettre ma vie entre ses mains, ce ne serait pas « grande sagesse... D'ailleurs, les violentes harpades « entre le mal et les drogues sont toujours à notre « détriment. »

Lorsque le génie comique du siècle de Louis XIV amusait la cour et la ville en jouant çà et là sur la scène les médecins de son temps, il savait bien pourquoi cela serait accueilli ; c'est qu'alors ceux-ci étaient en effet ridicules par leur latin barbare, la prétention de leur rabat magistral et de leur longue robe ; c'est qu'ils discutaient entre eux avec toute l'âpreté qu'introduisent dans de telles luttes l'esprit de système, l'empirisme aveugle et les jugements anticipés sur la

succède une maladie des plus graves qui exige toutes les lumières et tous les soins du médecin. Il faut donc se hâter d'envoyer chercher l'homme de l'art, en même temps qu'on s'occupe de porter les secours d'urgence.

Le traitement que nous venons d'indiquer ne s'applique qu'aux cas où l'on est assez heureux pour se trouver auprès du malade au moment même où il vient d'avaler le poison, ou très-peu de temps après. Lorsqu'il y a longtemps que le poison a été avalé, quand les vomissements et les garde-robes ont cessé, et qu'il y a lieu de croire qu'il n'y a plus d'acide libre dans les voies digestives, il serait entièrement inutile d'administrer les contre-poisons. Tout ce qu'on peut faire en attendant le médecin, c'est de faire boire au malade des quantités modérées d'un liquide adoucissant (eau de graine de lin, ou de guimauve), de lui placer sur le ventre un cataplasme émollient s'il peut le supporter; si le poids des cataplasmes est insupportable à cause de la douleur vive dont cette région est le siége, on appliquera sur le ventre des linges trempés dans une forte décoction de graine de lin, de racine de guimauve, ou de fleurs de mauve, encore tiède, et on recouvrira ces linges d'une pièce de taffetas gommé pour qu'ils conservent leur humidité et leur chaleur. Ces linges seront renouvelés toutes les dix ou quinze minutes. Si le malade ne peut pas en endurer le poids, on arrosera fréquemment le ventre avec ces liquides à l'aide d'une éponge; ou, ce qui vaut encore mieux, on placera le malade dans un bain tiède. (Orfila.)

Avant de quitter ce sujet, nous devons signaler un cas extrêmement grave, extrêmement embarrassant pour les personnes qui entourent le malade; c'est celui où ce dernier, immédiatement ou très-peu de temps après avoir pris le poison, ne peut avaler aucun des liquides destinés à le neutraliser, soit par suite du resserrement convulsif des mâchoires, soit par toute autre cause. Si le médecin n'arrive immédiatement, laissera-t-on ce malheureux mourir sans lui porter secours? Il faut bien du courage, bien du sang-froid, en pareil cas, de la part des personnes étrangères à la médecine, qui cependant veulent être utiles à leurs semblables.

On doit se procurer, le plus tôt possible, un tube flexible, comme une sonde de gomme élastique, ouvert à ses deux extrémités. Il importe que l'extrémité qui doit être introduite soit arrondie et douce, de manière à ne point léser les membranes internes. On trouve généralement

---

valeur des faits; alors Guy-Patin dénonçait dans ses lettres les victimes du traitement par l'antimoine qu'il combattait, et invitait la Sorbonne à se constituer juge de ces différends.

L'illustre mélancolique de Genève désespérant de la médecine, avouait que de son temps les médecins étaient des gens estimables et généralement instruits; et s'il eût seulement pu voir l'aurore des destinées heureuses qu'il avait hâtées lui-même, et auxquelles sont parvenus les peuples par les progrès de la liberté, il aurait prédit que les sciences, et au milieu d'elles la médecine, devaient bientôt aussi améliorer le sort humain.

Le dix-neuvième siècle, en effet, signalera à l'histoire les merveilleux résultats produits par les sciences exactes appliquées aux intérêts des hommes. L'art de guérir est aujourd'hui sans contestation plus riche qu'autrefois de forces et de ressources, qu'il a empruntées par son alliance fraternelle à la physique, à la chimie et aux diverses méthodes d'expérimentation philosophiques introduites dans ses éléments. Tout cela permet de déposer en lui de nouvelles espérances que l'avenir ne démentira pas.

Docteur Eug. B.

Le premier défaut de l'homme, c'est de prendre la théorie pour l'expérience; le second, c'est de prendre sa propre expérience pour celle de tout le monde.

Wolfgang Menzel.

On ne croit savoir que quand on sait peu; avec la science augmente le doute.

Goethe.

de ces tubes ou sondes chez les pharmaciens, dans les campagnes comme dans les villes. Il faut que le tube soit au moins de la grosseur d'un tuyau de plume d'oie, et au plus de celle du doigt annulaire. Pour s'en servir, on renverse en arrière la tête du malade, et après avoir graissé l'extrémité du tube avec un peu d'huile ou de beurre sans sel, on l'introduit avec douceur, mais résolument, dans une narine. On l'enfonce ainsi de dix à douze centimètres au moins. Alors le tube a pénétré au delà de la gorge. Aussitôt, au moyen d'une seringue dont on introduit la canule dans l'orifice extérieur du tube, on injecte le liquide qui tient en suspension la magnésie ou l'un des autres contre-poisons. On injecte ainsi la valeur d'un verre de liquide à peu près toutes les deux ou trois minutes, jusqu'à ce qu'on ait introduit un litre du liquide médicamenteux. Alors, on s'arrête et l'on attend l'arrivée du médecin, sans omettre, bien entendu, les applications émollientes sur le ventre.

DE LA MODÉRATION DANS LE RÉGIME.

Plures occidit gula quàm gladius.
GALIEN.

Pourquoi, de tous les animaux, l'homme est-il le plus tourmenté par les maladies? Pourquoi la durée si courte de sa fragile existence est-elle encore empoisonnée par tant de maux graves et d'infirmités dégoûtantes, qui malheureusement l'accablent souvent si tôt, et ne le quittent que si tard? La brièveté même de sa vie ne reconnaît-elle pas souvent des causes bien manifestes? Oui, dans le plus grand nombre des cas, on ne doit en accuser que ses excès de tous genres, et surtout son intempérance. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un instant les yeux sur les différentes classes de la société. Qu'y voit-on? Ici, un jeune homme athlétique, sanguin, qui, par la force de sa constitution, croit pouvoir braver impunément les maladies, et satisfaire sans ménagements ses appétits gloutons. De là, souvent, des congestions funestes dans des organes importants à la vie, un état de pléthore habituel, des évacuations critiques, comme des hémorrhagies, des hémorrhoïdes, et une foule d'affections graves ou d'incommodités persistantes, qu'un régime doux et modéré eût le plus souvent prévenus. Là, un homme d'un âge mûr, placé dans une position sociale élevée, comblé des faveurs de la fortune, adonné aux plaisirs d'une table chargée des combinaisons les plus variées et quelquefois les plus bizarres. Les trois règnes, les deux mondes peuvent à peine lui fournir des mets assez délicats, des vins assez exquis pour son palais blasé. Nouvel Apicius, il rend pendant quelque temps l'univers entier tributaire d'une table dont il fait ses délices. Mais il payera cher ces dangereux plaisirs; et il se repentira de sa funeste gourmandise, quand la goutte ou quelque inflammation chronique du canal digestif viendra le tourmenter de mille manières pendant de longues années, et peut-être le poursuivre jusqu'au lit de la mort!

Celui qui s'adonne aux plaisirs de la table s'isole et rassemble au dedans de lui-même toutes ses affections. Etranger à la société, il n'en est plus citoyen; il ne lui demande plus de jouissances; les siennes sont toutes en lui. L'homme sobre, au contraire, demande des sensations à tout ce qui l'entoure; aussi est-il aimant, compatissant, généreux, désintéressé. L'intempérance traîne souvent après elle la débauche, la cruauté, les crimes. Témoins ces Vitellius, ces Galba, ces Néron, ces Caligula, ces Commode, horribles assemblages de vices et de férocité, qui se faisaient un dégoûtant plaisir d'engloutir dans un seul repas la fortune de tant de malheureux!

« Lorsque je vois, disait Addison, ces tables à la mode couvertes de toutes les richesses des

quatre parties du monde, je m'imagine voir la goutte, l'hydropisie, la fièvre, la léthargie, et la plupart des autres maladies cachées en embuscade sous chaque plat. »

« La gourmandise, a dit J.-J. Rousseau, est le vice des cœurs qui n'ont pas d'étoffe ; l'âme du gourmand est tout entière dans son palais; il n'est fait que pour manger; dans sa stupide incapacité, il n'est à sa place qu'à table, il ne doit juger que des plats. »

Les peuples les plus sobres sont aussi en général les plus sains et les mieux constitués; et pourtant certains d'entre eux, non civilisés, prennent-ils quelque chose d'analogue à ce que nous appelons *assaisonnements?* N'en existe-t-il point d'autres chez lesquels les lois et la religion défendent l'usage des liqueurs fermentées? Et cependant sont-ils moins forts, moins vigoureux? La digestion se fait-elle moins bien chez eux?

Un peuple sobre est bon et hospitalier; ses mœurs sont douces. Rien ne tend plus à endurcir et à corrompre que l'état de gêne et de souffrance dans lequel plongent les excès de table et la brutalité de l'ivresse.

Mais c'est un des vices de notre état social que, tandis que les uns regorgent, les autres manquent des choses nécessaires à la vie, et ont à supporter les plus dures privations. La trop petite quantité, et surtout la mauvaise qualité des aliments, peuvent être regardées comme des causes fréquentes de maladies.

Une autre cause non moins fréquente d'affections morbides dans la classe laborieuse et la moins instruite, c'est l'emploi mal dirigé d'une alimentation plus réparatrice, plus excitante même qu'à l'ordinaire, mais d'autant plus dangereuse qu'elle a lieu après de longues privations, et que par conséquent l'estomac n'y est point disposé. C'est ainsi que, travaillant sans relâche pendant cinq ou six jours de la semaine, et pendant cet espace de temps ne buvant que de l'eau souvent insalubre, et se nourrissant ordinairement fort mal, on voit les gens du peuple, le jour consacré au repos, se livrer à tous les excès de l'intempérance, pour se dédommager, disent-ils, de leurs privations journalières. Ils ignorent que ces transitions brusques dans le régime peuvent causer des maladies aiguës très-graves.

Si nous jetons un coup d'œil sur nos principaux organes, nous voyons qu'ils aiment à recevoir des impressions uniformes. Les poumons s'accommodent mal d'un air froid après avoir ressenti la douce influence d'un air tempéré. La peau est incommodée par l'impression d'une température différente de celle à laquelle elle est accoutumée. Toutes les transitions brusques sont dangereuses. Nul organe ne peut, sans désavantage, subir successivement l'influence de deux actions opposées.

L'apoplexie, les maladies organiques du cœur, celles de l'estomac et des autres organes de la digestion, sont souvent des suites de l'intempérance, et surtout de l'ivrognerie. Mais ces résultats malheureux corrigent peu les hommes, parce que les effets d'un mauvais régime ne se font pas sentir immédiatement, et qu'on ne sait pas les rapporter à leur véritable cause. Lorsque tous nos organes ont été altérés dans leur ensemble par de longs excès, ils sont souvent également disposés à manifester leur souffrance : il peut se faire alors que le hasard porte son influence sur l'un ou l'autre, et que ce ne soit pas du tout celui qui a souffert le premier qui devienne le plus malade.

Depuis longtemps on a remarqué que l'estomac et le cerveau ont une vigueur inverse. L'homme qui mange beaucoup est nécessairement peu apte à penser, et sera rarement un homme de grand génie. Les littérateurs distingués qui ont parcouru une longue carrière ont dû sans doute ce bienfait à la régularité de leurs mœurs, à leur sobriété et à l'impossibilité dans

laquelle ils se trouvaient de prendre part à ces réunions où convie quelquefois l'amitié, mais dont l'étiquette et la cérémonie font tous les frais, et où l'on étouffe et l'on empoisonne les gens à force de tendresse.

Tous ces hommes, dont le génie supérieur arracha ses secrets à la nature, étonna l'univers par de glorieuses entreprises, d'inappréciables services, ignorèrent les plaisirs si chers à la gastronomie. Ce ne fut jamais au milieu d'un somptueux festin qu'ils rêvèrent le bien de l'humanité, ou qu'ils firent leurs utiles découvertes. Archimède, traçant ses figures géométriques, oubliait les besoins les plus impérieux de la nature. Newton et Lagrange ne connurent jamais l'usage des spiritueux. On sait que Virgile, Pascal, Descartes, Montaigne, Voltaire, Rousseau, Racine, etc., se firent toujours une loi de la sobriété, et c'est peut-être à cette vertu qu'ils durent ces productions du génie qu'on admirera si longtemps. «Une vie sage, régulière et sobre, dit Cabanis, se lie encore à la moralité des hommes. Puisque le régime influe sur la manière d'agir des organes, il doit en effet encore influer sur la manière de sentir ; et puisqu'il influe sur le caractère des sensations, il est évidemment impossible qu'il n'influe pas sur celui des idées et des penchants. »

Tous les excès sont blâmables, et l'on ne peut approuver les macérations, les jeunes forcés et les abstinences extatiques des bramines, des fakirs, etc., etc. « La philosophie marche avec sagesse entre ces deux extrêmes également destructeurs, dit Pinel ; elle aime à dérider quelquefois son front avec des amis choisis, et autour d'une table où règne, non une profusion fastidieuse, mais le goût, l'élégance, une nourriture saine ; elle se fait une heureuse habitude de la sobriété, et regarde, avec Pythagore, les fonctions de l'estomac comme le premier mobile de l'économie, le plus ferme soutien de la santé, de la sérénité d'âme et du bonheur. »

Docteur P. B.

ORIGINE
DES
ETABLISSEMENTS D'EAUX MINÉRALES.

—

A la renaissance des lettres, le premier traité des eaux minérales qu'on ait vu paraître était celui d'un médecin italien, Michel Savonarola, en date de 1498 ; il traite des bains en général, et des eaux thermales en particulier. Est venu ensuite, près d'un siècle plus tard (1588), le traité d'André Baccius, sur les eaux minérales les plus célèbres de l'Europe. En France, l'usage des eaux minérales n'a été réglementé officiellement qu'à compter du commencement du dix-septième siècle. Jusque-là, elles étaient exploitées par des charlatans. Henri IV, pendant son séjour aux eaux des Pyrénées, sentit combien ces abus pouvaient devenir dangereux; aussi s'empressa-t-il, à son avénement au trône, de les soumettre à une administration régulière ; il rendit, en 1603, des édits de lettres-patentes, que confirmèrent, par la suite, Louis XV et Louis XVI, par lesquels il nomma des intendants et surintendants, chargés non-seulement de la haute surveillance des eaux, bains et fontaines minérales, mais aussi de recueillir tous les faits de pratique bien avérés. De là, date l'origine des médecins inspecteurs que le gouvernement français nomme d'office à chaque source minérale.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 15 JUIN 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 24.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Éclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR C. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la gymnastique appliquée à l'éducation physique des jeunes filles. — Vérification des décès. — Effet extraordinaire d'un coup de foudre. — Traitement du Tournis.

FEUILLETON. — Afrique et Asie. — Atmosphère de Londres. — Origine de la coqueluche. — Sommeil extraordinaire.

DE LA GYMNASTIQUE

APPLIQUÉE A L'ÉDUCATION PHYSIQUE DES JEUNES FILLES.

Nous avons donné précédemment dans ce journal (p. 27), un article dans lequel nous avons cherché à faire ressortir les avantages que toutes les classes de la société pouvaient retirer des exercices gymnastiques. Aujourd'hui nous croyons devoir insister d'une manière spéciale sur l'utilité particulière qui peut en résulter pour la santé des jeunes filles.

Sans doute la vigueur musculaire n'est pas le principal apanage de la femme, mais cependant elle constitue pour elle un véritable avantage. La force physique est à souhaiter dans une des plus importantes fonctions du sexe, la reproduction de l'espèce; et c'est le cas d'appliquer ici, dans le sens matériel, cette pensée de J.-J. Rousseau, qu'on peut aussi prendre au fi-

FEUILLETON.

AFRIQUE.

Sur la côte orientale de l'Afrique il y a un pays qui n'est point sans importance, qu'on appelle le Kordofan, et dont la capitale a nom Lobeid. Il paraîtrait que dans cette contrée, encore peu connue en France, la civilisation aurait acquis déjà un certain degré de développement, car la ville de Lobeid possède un hôpital. Or, un voyageur allemand, M. Pallme, ayant eu l'insigne honneur d'être admis à visiter cet établissement, eut l'heureuse occasion d'entendre, entre un apothicaire arabe faisant les fonctions de médecin, et l'une des gardes-malades, une conversation qui ne peut manquer d'exciter la curiosité. Nous en devons la connaissance à un journal fort sérieux, le *Bombay Monthly Times*, à qui M. Pallme l'avait communiquée. La voici :

« L'APOTHICAIRE. Comment va ce matin le n° 1 ?

« LA GARDE-MALADE. Il a toujours la fièvre.

« L'APOTHICAIRE. Je ne peux rien y faire; voilà six mois que j'ai épuisé toute ma quinine, et je n'ai pas d'autre fébrifuge. Il ira mieux avec le temps, et sans médecine. Le n° 2 ?

« LA GARDE-MALADE. Il est mort cette nuit.

« L'APOTHICAIRE. Et le n° 3, ne va-t-il pas mieux ?

« LA GARDE-MALADE. Il n'a plus besoin de rien; avant deux ou trois heures il sera mort.

« L'APOTHICAIRE. Comment va le n° 7 ?

« LA GARDE-MALADE. Je n'entends rien à toutes ses plaintes ; il y a plus de quatre nuits qu'il ne dort pas ; il n'a point d'appétit, et il vomit sans cesse.

« L'APOTHICAIRE (après avoir fait une potion où en-

guré : « C'est par la faiblesse des femmes que les hommes dégénèrent. »

D'ailleurs le sentiment de la puissance donne à l'esprit plus de confiance, au caractère plus de résolution, et plus d'une femme a mesuré et apprécié les inconvénients de sa faiblesse physique lorsque, inspirée par une pensée généreuse jaillie de son cœur ou de son cerveau, elle s'est trouvée trahie par ses forces au moment de l'exécuter.

La beauté du corps est un des principaux attributs de la femme; or, rien n'est plus capable de donner l'harmonie, la symétrie de toutes les parties, de développer les formes, que les exercices physiques ; rien n'assure mieux le gracieux du maintien, la grâce des poses, et l'adresse, qui n'est que la force dirigée, contenue par la volonté.

Les jeunes filles, sous ce rapport, sont beaucoup moins bien partagées que les garçons : pour un grand nombre, l'éducation se donne dans la maison paternelle ; celles qui sont placées en pension y restent moins longtemps que les jeunes gens. Dans tous les cas, les études, les arts d'agrément auxquels elles se livrent les tiennent presque constamment dans une position sédentaire.

Nous comptons presque pour rien le chant, gymnastique partielle, qui nuit aussi souvent qu'il est utile, si, avant de le permettre, on ne s'assure pas, par l'examen de la poitrine, qu'il ne peut point être nuisible; et la danse, qui, en tant qu'exercice, offre plus d'inconvénients que d'avantages, en raison des lieux où l'on s'y livre, de leur insalubrité, de l'agglomération des individus, des inconvénients du costume, des chances de refroidissement, et surtout à cause des heures auxquelles ont lieu les bals, qui dévorent un temps qui devrait être consacré au sommeil.

De cette inactivité physique résultent pour les jeunes filles de nombreux inconvénients : l'étiolement, la langueur des fonctions, la pâleur, une faiblesse plus ou moins apparente, mais réelle, mais radicale, et qui, bien que masquée par la fraîcheur de l'âge, ne se produit pas moins avec tous ses désavantages après la plus petite fatigue ou la plus légère indisposition.

Cette faiblesse physique entraîne une condition très-désavantageuse, favorisée encore par la stimulation intellectuelle des études, quelquefois des lectures, ou la fréquentation trop hâtive de la société : c'est une excitabilité extrême, une disposition nerveuse qui place la jeune fille à la merci du plus petit événement,

---

trait un peu d'opium, et l'avoir remise à la garde-malade). Tenez, voilà pour le faire dormir. Je n'entends rien non plus aux autres symptômes. Que dit le n° 8 ? Sa dyssenterie a-t-elle cessé ?

« La garde-malade. Non, elle a plutôt augmenté, et il est probable que tout sera fini ce soir ; ainsi, celui-là n'a plus besoin de rien. Mais le n° 9 est mieux, et pourra sortir demain.

« L'apothicaire. Comment va le n° 35 ?

« La garde-malade. Je crois qu'il aurait besoin d'être saigné ; l'inflammation fait des progrès.

« L'apothicaire. Je n'ai pas envie de m'exposer pour lui à quelque mauvaise affaire. Vous vous rappelez comment le Dr Ali-Effendi a été condamné à payer 300 piastres pour avoir piqué l'artère d'un soldat, qui est resté estropié. Avez-vous de nouveaux malades ?

« La garde-malade. Il est entré deux fièvres, et je ne sais quelle autre maladie ; mes camarades disent que c'est une goutte. »

Félicitons-nous de vivre dans un pays où la quinine ne manque jamais, et où les docteurs ne piquent point les artères en pratiquant la saignée. Toutefois, on peut faire ici une remarque consolante : tous les malades ne meurent pas à l'hôpital de Lobeid, puisque le n° 9 devait sortir le lendemain du jour de cette mémorable conversation. Il y a pourtant dans ce dialogue bizarre un trait fort important, un grand enseignement. Dans ce pays peu avancé, il est moins dangereux pour le médecin de laisser mourir un pauvre malade, que de tenter de le guérir. Ce fait résume en quelque sorte la question si grave, si intéressante, et si mal comprise encore, de la responsabilité médicale. Cette question sera traitée dans notre journal avec tout le soin qu'elle mérite. A sa bonne solution se rattachent les intérêts les plus chers de l'humanité.

de la plus légère émotion, et qui plus tard ne lui nuira pas moins quand elle sera femme.

La gymnastique, en activant dans les membres la circulation et l'innervation, diminue indirectement cette susceptibilité cérébrale ; elle répartit, elle équilibre la sensibilité; en fortifiant la généralité de l'individu, elle impose silence aux nerfs, suivant le vieil adage : *Sanguis frenat nervos* (le sang tempère les nerfs).

Cet afflux que les exercices physiques déterminent vers les membres prévient ou corrige des congestions intérieures déterminées par le défaut de mouvement, et bien des maladies graves auraient pu être évitées, si on n'avait favorisé, par des infractions hygiéniques , des dispositions maladives qui à l'origine étaient de peu de valeur, et qui se sont trouvées ensuite acquérir une grande importance.

La plupart des difformités qui affligent les jeunes filles, ces déviations de la taille qui sont si communes chez les personnes du sexe, pourraient être évitées si dès l'enfance on les accoutumait aux exercices, et la gymnastique fournit encore le plus simple et le plus efficace des moyens de corriger ces infirmités dans les cas nombreux où elle peut être appliquée. C'est elle encore qui peut restituer à un membre la force qu'il a perdue ou lui donner un développement égal à celui de son congénère, lorsque l'habitude d'un usage plus fréquent a donné à ce dernier une prédominance trop marquée. Par elle on peut ainsi rétablir la symétrie du corps, ou stimuler le développement retardé de certaines parties, la poitrine par exemple.

La gymnastique peut donc, jusqu'à un certain point, corriger ce qu'offre de défectueux notre mode d'éducation ; en hiver, les exercices peuvent compenser les inconvénients de la réclusion plus ou moins complète que la saison entraîne; en été, exécutés en plein air, ils ont encore plus d'avantages et ils stimulent toutes les fonctions.

Mais pour être utiles, les exercices ont besoin d'être raisonnés, gradués, appropriés ; tels peuvent ne pas convenir à telle organisation ; tels à telle disposition maladive d'un organe; tels doivent être conseillés principalement si on a l'intention d'agir sur la cage osseuse de la poitrine, etc., etc.

Le nom de M. Clias est si intimement identifié avec la gymnastique, qu'il se présente dès que de près ou de loin on s'occupe de ce sujet.

Ici l'habile professeur doit être cité d'autant plus honorablement qu'il a, le premier, rédigé

ASIE.

L'Asie ne le cède en rien à l'Afrique sous le rapport de la science médicale, bien qu'elle ait des prétentions plus élevées. L'extrait suivant, qui nous a été conservé par un savant médecin français, peut servir de pendant au récit qui précède. C'est un document qui appartient à l'histoire de l'art, et qui nous a paru propre à dérider les fronts les plus sérieux. Les Chinois se sont livrés, à ce qu'il paraît, à une étude très-approfondie du pouls, des caractères qu'il peut présenter, et des déductions qu'on en peut tirer. Voici quelques-unes de leurs élucubrations :

« Si cinquante vibrations ont lieu de suite et sans interruption, le médecin doit prononcer qu'il n'y a point de maladie. Si, dans le nombre de ces cinquante pulsations, il y a interruption et repos, le médecin peut pronostiquer qu'il y a relâche partout ; l'interruption qui survient à la quarante et unième vibration est un signe de destruction d'une partie, et d'une mort certaine au bout de quatre ans ; l'interruption à la trente-unième pulsation annonce la mort au bout de trois ans ; l'interruption à la vingt-unième pulsation est un signe de mort au bout de deux ans ; la mort a lieu au bout d'un an s'il y a interruption à la seizième pulsation. Si l'interruption a lieu au-dessous de ce nombre, le médecin peut pronostiquer de cruelles et de longues maladies.

« Le pouls dur et coupant, très-accéléré, dont les battements sont comme autant de coups d'une flèche ou d'une pierre, réitérés avec promptitude ; le pouls tout à fait lâche, à peu près comme une corde qui se file, picotant comme le bec d'un oiseau, ce mouvement s'interrompant tout à coup ; le pouls rare et semblable à ces gouttes d'eau qui tombent quelque-

en corps d'ouvrage les modifications que doit recevoir la gymnastique générale pour être appropriée à l'éducation des personnes du sexe. Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudront faire profiter leurs enfants du bienfait de l'éducation physique, à l'ouvrage que M. Clias a publié sous le titre de *Callisthénie* (force et beauté), Besançon, 1843, in-8°. — Ils trouveront là tous les renseignements nécessaires.

M. Clias a surtout coordonné les exercices de façon à ce que, séparés par des repos suffisants, ils n'entraînent pas de fatigue; il les a combinés de manière à faire principalement entrer en action les muscles qui sont le moins exercés dans les occupations journalières, et c'est de la sorte que la gymnastique offre un correctif excellent des inconvénients qu'entraînent nos usages, nos habitudes sociales, etc.

C'est avec une confiance entière que nous parlons, car les opinions que nous énonçons sont basées sur une observation répétée et prolongée; nous n'hésitons pas à croire que les médecins qui voudront les vérifier et les parents qui suivront le conseil que nous leur donnons, reconnaîtront leur entière exactitude.

Docteur J.-F. Payen.

VÉRIFICATION DES DÉCÈS.

In legibus salus.

—

Une chose m'étonne et m'afflige, c'est qu'on tienne autant à la vie et qu'on craigne si peu la mort, au point de négliger les moyens que la science nous recommande pour vérifier si un homme, notre père, notre meilleur ami, vit encore *en dedans* (1), avant de lui jeter de la terre sur la tête, et de dire, comme Pascal: « En voilà pour jamais! »

Aussi, j'ai toujours considéré comme un devoir de la médecine envers la société de ne pas abandonner une personne ayant eu vie, et de ne pas consentir qu'on l'abandonne à sa décomposition avant qu'elle se décompose visiblement.

On compte quinze maladies qui peuvent faire cesser la vie animale et produire un état de mort apparente. Cette apparence a pu se prolonger pendant quatre, cinq et sept jours; elle peut se prolonger plus longtemps encore. — Et l'on

(1) « L'individu que frappent l'apoplexie, la commotion, vit encore quelquefois plusieurs jours en dedans, tandis qu'il cesse tout à coup d'exister au dehors. » (Bichat.)

---

fois par une fente, de sorte que, pendant quelque temps, il semble n'exister plus; le pouls embarrassé à peu près comme une grenouille dans l'herbe, de sorte qu'il semble ne pouvoir avancer ni reculer; le pouls frétillant comme un poisson qui plonge à chaque instant, puis remonte assez promptement pour qu'on croie le tenir par la queue, et cependant échappe; le pouls semblable à l'eau bouillante qui s'agite sans règle sur un grand feu: le meilleur de tous ces pouls ne vaut rien; le malade doit périr infailliblement.

« Le pouls de la compassion ou de la pitié est court; le pouls de la tristesse a quelque chose d'aigre; celui de l'inquiétude rêveuse est embrouillé, etc., etc. »

Figurez-vous un grave docteur auprès d'une jeune malade de la Chaussée-d'Antin ou du faubourg Saint-Honoré. Il saisit son bras blanc et arrondi, appuie, en se recueillant profondément, la pulpe de ses quatre doigts sur l'artère. Peu à peu ses traits prennent une expression triste et pénible; il est probable qu'alors son pouls, à lui, devient aigre et court, car son visage exprime à la fois l'affliction et la pitié. Enfin, après quelque hésitation, sa bouche laisse tomber, comme à regret, cette terrible sentence, qui équivaut à un arrêt de mort (en Chine): vous avez un pouls de grenouille!

Eh bien, la science du pouls a conduit les médecins du Céleste-Empire à soulever un voile qui, jusqu'à présent, est resté solidement abaissé pour les médecins français. Que de jeunes femmes, que de jeunes maris voudraient avoir un médecin chinois à consulter! Quelle brillante fortune amasserait celui qui réussirait à franchir la frontière du pays natal, et qui aurait le bonheur de fixer son séjour dans la capitale du monde civilisé! La foule s'empresserait chez lui, chacun lui crierait: Savant docteur, dévoilez-nous

attend à peine quelques heures pour nous couvrir le visage, nous coudre dans un linceul, pendant qu'on est *chaud*, et nous clouer dans une caisse ! !

Les hommes sauvages se mangent quelquefois, *casus belli*; les hommes civilisés s'exposent tous les jours à se faire manger par les vers... Comprenez-vous ce raffinement de la civilisation ?

Bruhier a compté 52 personnes enterrées vivantes et ouvertes avant leur mort; 53 revenues à la vie lorsqu'elles étaient déjà ensevelies, qui se rongèrent les mains et les bras, qui se cassèrent la-tête contre les sourdes planches de leur prison, comme le docteur Scott, l'empereur Zénon et un religieux de Saint-François; enfin 72 réputées mortes sans l'être.

M. Julia de Fontenelle, d'un autre côté, a recueilli plus de deux cents faits aussi épouvantables, la plupart se rattachant à des maladies qui simulaient la mort, telles que l'hystérie, la catalepsie, la léthargie, l'asphyxie, etc.

Chaque année les journaux ajoutent plusieurs morts-vivants à la liste connue; le dernier, à ma connaissance, date du 16 août 1844.

Dans une ville voisine d'Arles, une femme se présente devant l'officier de l'état civil pour faire constater le décès de son enfant. Par excès de tendresse, elle voulut lui rendre ce qu'on appelle les derniers devoirs, en le déposant soigneusement dans son cercueil. On allait jeter les pelletées de terre sur cette pauvre petite créature, lorsqu'un des assistants croit avoir entendu comme des vagissements... On porte la bière à la maison maternelle, on l'ouvre... l'enfant était plein de vie. — Le *Mémorial d'Aix*, qui a rapporté l'histoire de ce crime sans nom, ajoute que la justice informe contre la mère.

Voilà de l'histoire! peut-être la vôtre, vous qui me lisez! peut-être la mienne... Le frisson vous gagne? Ce n'est rien encore. Ah! si je pouvais, en entrant avec vous dans le premier cimetière venu, commander à toutes les victimes d'inhumations précipitées ou consécutives à des crimes de se lever debout..., vous auriez plus peur des vivants que des morts!

..... Des statisticiens ont soutenu que les cas de mort apparente sont dans la proportion de un quatre-centième. — Froriep, dans ses Notices, va plus loin en prétendant qu'ils s'élèvent à celle de demi pour cent. Aussi, pour éviter les dangers d'une inhumation précipitée, les Hébreux, les Grecs et les Romains, plus sages que

---

l'avenir que vous savez si bien voir. Quel sera le fruit de nos amours ? Est-ce un fils, est-ce une fille que le Ciel doit accorder à nos vœux, à notre tendresse? C'est que les médecins chinois reconnaissent, en tâtant le pouls d'une femme enceinte, si c'est une fille ou un garçon qu'elle porte dans son sein.

Certes, voilà un précieux secret; et s'il est vrai qu'ils aient élevé si haut la science du pouls, cela vaut bien la peine de faire le voyage et de tenter un pèlerinage d'une espèce toute nouvelle. Malheureusement la Chine est bien loin.

Du reste, de nombreuses indiscrétions ont été commises. A la rigueur, on pourrait, en Europe, marcher sur les brisées des docteurs de Pékin. Ces messieurs, quand ils sont consultés sur le sexe de l'enfant que porte une femme, recherchent avec soin laquelle des deux mains de cette femme est la plus chaude, et ils tâtent le pouls de ce côté; ensuite ils tâtent le pouls à l'autre poignet, et établissent la comparaison. Si la plus grande chaleur et le pouls le plus fort sont observés à droite, la femme est enceinte d'un garçon; si la chaleur et le pouls fort existent à gauche, la femme accouchera d'une fille; si la chaleur existe des deux côtés, et que les deux pouls soient également forts, ronds et rebondissants, la femme porte dans son sein deux jumeaux, un garçon et une fille. Ils ont oublié de dire à quel signe on reconnaît qu'il y a deux jumeaux du même sexe.

On peut, sans aller en Chine, faire les observations indiquées par les docteurs de ce pays célèbre; et même il n'est pas nécessaire d'être médecin pour cela. Je gage que plus d'un habitant de Paris va se livrer à cette intéressante exploration. Bien plus, je parie que plus d'un observateur pronostiquera juste. Qui sait ? Les médecins chinois ont peut-être raison.

EDM. FERNEL.

nous, gardaient leurs morts depuis trois jusqu'à sept jours. En Allemagne, on attend quarante-huit heures; en Angleterre, trois jours pour les personnes de qualité seulement. A l'exception de l'Espagne et du Portugal, où l'on vous met en terre pour peu que vous dormiez trop longtemps, c'est la France qui garde le moins ses morts : vingt-quatre heures !

D'après l'article 77 du Code civil, l'inhumation doit être autorisée par l'officier de l'état civil, et celui-ci ne doit délivrer cette autorisation qu'après s'être transporté auprès de la personne décédée, pour s'assurer du décès. Mais, au mépris de la loi, on se contente, dans un grand nombre de villes encore, à Lyon même, et dans toutes les campagnes, d'enregistrer à la mairie l'heure d'une mort réelle ou apparente, naturelle ou provoquée par un crime, d'après la simple déposition d'un parent, d'un voisin ou d'une garde-malade.

La vérification des décès par un médecin est absolument nécessaire pour ne plus s'exposer à enterrer des individus encore vivants, et pour ôter à un assassin, à un empoisonneur, les moyens assurés de se soustraire à la justice humaine.

Il faut encore l'amendement de l'article 77 du Code civil, et des DÉPOTS MORTUAIRES où l'on puisse recevoir les cadavres dont la présence serait gênante ou nuisible dans les demeures étroites ou mal aérées.

Le conseil municipal de Paris a demandé récemment une augmentation dans le personnel des médecins inspecteurs des décès.

M. Rayer, au nom de la commission chargée de l'examen des pièces adressées au concours pour le prix MANNI, concernant les morts apparentes et les moyens de prévenir les enterrements prématurés, a déclaré qu'aucune des pièces parvenues à l'Académie des sciences n'a paru mériter le prix, et a fait remettre la question au concours pour 1846.

Je n'oserai pas concourir (ne connaissant pas même le concierge de l'Institut), mais je sollicite mes confrères de m'aider dans la recherche des inhumations ou ensevelissements précipités, suivis ou non d'accidents, ou des crimes qui seront révélés par l'exhumation, afin d'être en mesure de les publier tous les ans, jusqu'à ce que MM. les ministres, craignant enfin pour leur peau (*nam agitur de pelle humana*), se décident à présenter un projet de loi qui rassure complétement la morale et l'humanité.

Docteur MUNARET.

(*Annuaire de l'économie médicale pour* 1845.)

Atmosphère de Londres. — On s'est assuré que l'eau de pluie, recueillie à Londres, contient non-seulement de l'acide sulfureux, mais aussi une faible proportion d'acide sulfurique, surtout en hiver. On attribue ce phénomène aux gaz qui se dégagent des foyers alimentés par le charbon de terre. M. Darcet avait le premier signalé la présence du gaz acide sulfureux dans l'atmosphère de Londres; il s'en était assuré en plaçant sur son chapeau du papier de tournesol humide, qui était devenu promptement rouge.

Il n'est donc point indifférent pour la santé de boire à Londres l'eau de la pluie, qui en général est d'un usage parfaitement innocent quand elle a été reçue directement dans des vases convenables, et qu'elle n'a point traversé des tuyaux faits avec une substance nuisible, comme le cuivre ou le plomb.

En outre, la présence du gaz acide sulfureux dans l'atmosphère de Londres rend l'air qu'on respire dans cette capitale dangereux pour les personnes dont la poitrine est délicate et irritable, principalement en hiver, époque à laquelle la quantité de ce gaz est nécessairement plus considérable. Et l'on peut dire que l'usage exclusif du charbon de terre, comme moyen de chauffage, n'est pas tout à fait sans inconvénient pour la santé publique.

Origine de la coqueluche. — Plusieurs savants médecins, et entre autres le docteur A. Berger, de Berlin, font remonter au moyen âge la première invasion, en Europe, d'une maladie aussi bizarre que pénible, la coqueluche. Cette maladie nous serait venue d'Afrique et des Indes Orientales, et elle aurait éclaté d'abord en Suède, sous forme épidémique. On peut dire que de tout temps l'Orient a versé sur l'Europe une foule de maux et de biens.

EFFET EXTRAORDINAIRE D'UN COUP DE FOUDRE.

—

Le docteur John Le Conte a fait imprimer dans le journal de médecine de New-York le fait suivant, qui présente plusieurs particularités extrêmement curieuses.

Cinq négresses ont été frappées en même temps par la foudre dans une plantation en Géorgie.

Le soleil brillait alors d'un vif éclat dans un ciel presque sans nuages. Un seul, à sinistre figure, apparaissait bien loin à l'horizon, vers le midi, et faisait entendre de temps en temps des grondements rares et éloignés. Tout à coup l'atmosphère est comme embrasée, et le nuage se disperse en fines gouttes de pluie.

Les cinq négresses furent ramassées ne donnant aucun signe de vie. La mort n'était qu'apparente chez deux d'entre elles, elle était réelle pour les trois autres.

Adeline, jeune négresse de treize ans, qui était montée sur un arbre à une vingtaine de pieds de hauteur, était tombée morte au milieu des branches, et ne présentait aucune lésion extérieure.

Kitty, enfant de six ans, qui était sous l'arbre, avait été également tuée raide, sans que son corps en portât la moindre trace.

Chloé, femme de quarante ans, qui était à environ trois mètres de l'arbre, relevée aussi sans vie, ne présentait pour toute lésion qu'une tache de brûlure de l'étendue de deux à trois centimètres sous l'aisselle droite, et ses vêtements étaient en feu. Mais elle fumait une pipe de tabac au moment de la catastrophe, et il y a tout lieu de croire que la dispersion des matières enflammées contenues dans sa pipe avait été la cause de la tache de brûlure et de l'incendie des vêtements.

Charlotte, femme de vingt-neuf ans, qui était à un peu moins de deux mètres de la racine de l'arbre, resta quelque temps insensible, puis reprit peu à peu connaissance. Ses vêtements étaient en lambeaux ; elle présentait sur une épaule, aux bras, sur le côté du corps et sur l'abdomen, des traces du passage du fluide électrique, c'est-à-dire que dans certains endroits sa peau était entièrement enlevée, dans d'autres à l'état de vésication, et ailleurs privée de sa couleur naturelle par bandes. On lui fit prendre de l'huile de ricin. Pendant trois semaines elle se plaignit de douleurs dans l'esto-

---

Sommeil extraordinaire. — La *Gazette des Hôpitaux* a rapporté, d'après un journal allemand, un fait curieux observé par le professeur d'Outrepont, chez une femme qui n'offrait d'ailleurs aucun symptôme de catalepsie.

Madame S....., âgée de trente-cinq ans, mariée depuis six ans, et mère de quatre enfants, est sujette, depuis son mariage, à un sommeil qui se prolonge de deux à sept jours, ordinairement cinq jours et demi. Ce sommeil arrive subitement, tantôt le jour, tantôt la nuit. Dans cet état, madame S... a néanmoins, toutes les vingt-quatre heures, un réveil incomplet ; elle a la bouche sèche, et sort la langue entre les lèvres, signes instinctifs du besoin de boire ; on lui présente des aliments liquides, elle les avale sans connaissance, et retombe dans le sommeil. Les intervalles entre ce sommeil prolongé sont de deux à vingt jours, et pendant ce temps elle ne dort pas du tout, ou bien elle n'a qu'un sommeil court et agité.

Les longs sommeils de cette femme n'ont jamais apporté d'entraves à la menstruation, à la grossesse, à l'accouchement et à ses suites. Toutefois, elle n'a ni garde-robes, ni émission d'urine pendant son sommeil, et elle n'en éprouve pas le besoin immédiatement après. Ce sommeil n'est pas réparateur. Le réveil est accompagné de fatigue ; il a toujours lieu spontanément ; c'est inutilement qu'on cherche à le provoquer. On a beau employer les irritants, écarter les paupières, l'œil se dirige en haut, et l'action brusque de la lumière ne fait pas contracter les pupilles. Les fonctions respiratoires et circulatoires, ainsi que la chaleur animale, sont à l'état normal pendant le temps du sommeil et dans les intervalles.

Ce sommeil singulier présente une analogie remarquable, sous plusieurs rapports, avec l'engourdissement périodique des animaux hivernants, connus aussi sous le nom d'animaux dormeurs.

mac et les entrailles. La fonction menstruelle qui, avant l'événement, s'accomplissait avec la plus parfaite régularité, montre depuis des anomalies continuelles : tantôt cette femme voit deux fois par mois, tantôt elle est deux mois sans voir ; en somme, l'écoulement de sang a diminué. La faculté reproductrice paraît éteinte chez elle ; sa santé est généralement mauvaise. Elle a toutefois été soulagée dernièrement par une saignée.

Sarah, vieille négresse de soixante-dix ans au moins, qui était auprès de la précédente, a, comme elle, perdu et recouvré ensuite sa connaissance. Ses vêtements ont été déchirés. On remarqua à son bras droit et au côté droit du corps des bandes de peau décolorées. En recouvrant sa sensibilité, elle fut prise de vomissements, qui se sont montrés depuis à différents intervalles, et ont duré chaque fois dix à douze heures. Comme la précédente, elle a éprouvé des douleurs d'estomac et d'entrailles, qui ont persisté pendant une quinzaine de jours. Elle a ressenti aussi, pendant le même temps, une sensation vive comme de brûlure à la plante de chaque pied, et l'épiderme raccorni de cette région a fini par s'en détacher. Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que l'évacuation menstruelle qui, conformément aux lois de la nature, avait cessé depuis plus de vingt ans, s'est rétablie complétement et d'une manière permanente chez cette femme ; depuis la catastrophe, c'est-à-dire depuis plus d'un an, pas une époque n'a fait défaut. Elle en a également tous les symptômes précurseurs ; les seins ont repris leur ancien développement. De sorte que la même cause qui, chez une femme jeune encore, semble avoir éteint la faculté reproductrice, paraît au contraire l'avoir fait renaître chez cette vieille femme. Le fluide électrique lui a en outre rendu le service de la débarrasser d'une strangurie (urines douloureuses et difficiles) dont elle était tourmentée depuis quatre ou cinq ans. Toutefois elle vient de ressentir dernièrement quelques légers signes de retour de cette affection, mais d'une manière très-bénigne.

TRAITEMENT DU TOURNIS.

Le tournis est une maladie qui sévit sur la race ovine ; tous les cultivateurs savent que cette cruelle affection enlève chaque année aux éleveurs une quantité considérable de moutons. Si l'on ouvre la tête des animaux qui en ont été les victimes, on trouve leur cerveau parsemé de corps particuliers, d'espèces de boules d'eau, comme on dit vulgairement. Or, ces boules d'eau sont des hydatides, c'est-à-dire des animaux parasites qui se développent dans la pulpe cérébrale, et dont on ne peut débarrasser les moutons quand une fois ils en sont atteints. Puisque la maladie est incurable, il faut s'efforcer de la prévenir. Or, un médecin, secrétaire d'un comité agricole du département de l'Aisne, a proposé un moyen fort simple pour atteindre ce but si désirable. Il conseille de placer une forte quantité de ferraille dans des tinettes, au milieu des bergeries, et d'y faire boire les troupeaux aussitôt qu'ils reviennent des parcs. C'est en réalité soumettre les moutons à un traitement ferrugineux, mais à un traitement préventif. Déjà des essais de ce genre ont été faits avec succès, et il est à désirer qu'ils soient renouvelés sur une grande échelle, afin qu'on puisse arriver à connaître la valeur réelle du moyen proposé. Ce qui doit encourager à le tenter, c'est qu'il est, on peut l'affirmer, d'une innocence parfaite.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 22 JUIN 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 25.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Traitement de la première période, ou période aiguë, de l'entorse. — Maladies régnantes. — De l'action malfaisante de la poussière sur les poumons.

FEUILLETON. — Des amulettes et des talismans.

TRAITEMENT DE LA PREMIÈRE PÉRIODE, OU PÉRIODE AIGUË, DE L'ENTORSE.

Nous avons expliqué (p. 81) la nature de la maladie connue sous le nom d'*entorse*, et nous avons cherché à faire comprendre de quels graves dangers elle peut s'accompagner quand on la néglige ou quand elle est traitée contrairement aux saines notions de la médecine. Nous avons stigmatisé (p. 103) les pratiques absurdes des rebouteurs, qui font tant de victimes, surtout dans les campagnes. Aujourd'hui nous allons faire connaître les moyens de traitement qu'il convient d'opposer à cet accident.

Nous avons dit qu'après une entorse légère, il suffit de s'arrêter pendant quelques instants, d'exercer de douces frictions sur l'articulation, et de reprendre sa marche avec précaution, quand toute douleur a disparu. Mais il est des

FEUILLETON.

DES AMULETTES ET DES TALISMANS.

(Extrait de la GAZETTE DES HOPITAUX.)

L'origine des amulettes se perd dans la nuit des temps, et il n'est pas douteux que la ridicule et puérile confiance qu'ils inspirent encore aujourd'hui n'ait saisi la pauvre humanité dès son antique berceau; et il devait en être ainsi, s'il est vrai, comme on l'a dit, que l'*homme soit tout de feu pour le mensonge, et de glace pour la vérité*. Si absurdes que soient ces vieilles croyances populaires, elles se sont perpétuées jusqu'à nous à travers les siècles, et passeront pour la plupart, selon toute apparence, d'âge en âge, jusqu'à nos derniers descendants. Sans aucun doute, elles se modifieront, comme elles l'ont déjà fait; elles changeront d'objets et de formes; mais qu'il est affligeant, qu'il est honteux même pour la raison humaine, si fière et si humble tout à la fois, d'être contrainte de s'avouer que jamais peut-être ces déplorables erreurs ne cesseront d'infecter l'esprit crédule des nations! Quoi qu'il en puisse être, les voyageurs ont trouvé ces funestes et imbéciles coutumes établies dans toutes les contrées du globe, chez les peuples les plus policés, comme parmi les plus abruties des tribus sauvages. Le musulman, en adoration devant l'anneau et la veste de Mahomet, se moque des grisgris du pauvre nègre. Chez nous, des hommes instruits en beaucoup de choses, excepté en physique, se déclarent ouvertement les adeptes de Mesmer; et tels autres, qui plaisantent à bon droit du magnétisme animal, vantent avec conviction (nous le croyons du moins) les prodiges infinitésimaux de l'homœopathie.

cas plus violents où, malgré le repos, la douleur persiste; ou bien, si le malade, impatient, s'est remis en marche, l'articulation s'échauffant, la douleur peut cesser en totalité ou en partie, mais ensuite, au moment où l'on s'arrête, elle se reproduit avec une force nouvelle. Enfin il peut arriver que la souffrance produite par l'entorse soit telle, que le malade soit obligé de se faire transporter chez lui. Dans tous ces cas, un traitement bien dirigé est nécessaire; il faut appeler le médecin.

En effet, si l'on ne fait rien, en moins de vingt-quatre heures l'articulation devient énormément tuméfiée, tendue, chaude et douloureuse. Ces symptômes annoncent que l'inflammation s'est emparée de toutes les parties molles qui entourent la jointure, et peut-être des os eux-mêmes. C'est toujours alors une maladie sérieuse.

Voici d'ailleurs ce qu'on doit faire, soit que l'homme de l'art n'arrive pas tout de suite, soit qu'on se trouve loin de tout secours médical.

La première indication à remplir dans le traitement de l'entorse, c'est de mettre l'articulation au repos.

Quelques personnes croient qu'après une entorse, pour éviter ou dissiper l'engorgement inflammatoire de l'articulation, il faut s'efforcer de marcher beaucoup, malgré la douleur qui en résulte : c'est une funeste erreur. Beaucoup de charlatans donnent ce conseil, qui a été cause de la perte de plus d'un membre.

Tout mouvement causé soit par la marche, soit par des tractions exercées mal à propos sur l'articulation, est préjudiciable. Peu de temps après l'accident, il provoque et aggrave l'inflammation ; quand l'inflammation est allumée, il est extrêmement douloureux et augmente les désordres; quand l'inflammation s'est éteinte en partie, mais que la guérison n'est pas encore complète, il peut déterminer les dégénérations qui plus tard rendront l'amputation nécessaire. Il importe donc de garder le membre immobile pendant tout le temps du traitement, et de ne marcher que quand toute douleur a disparu et que la marche elle-même n'en produit plus.

Dans quelques cas que le médecin seul peut apprécier, chez certains malades indolents ou qui s'écoutent trop, l'articulation malade passe, après un traitement suffisamment long, à une sorte d'état de langueur. Alors, indépendamment des frictions toniques et astringentes, la marche, exercée avec mesure et attention, est

---

Triste espèce que la nôtre ! Partout, et toujours, de misérables et avilissantes superstitions ! Partout, et toujours, des niais, des dupes, des jongleurs, des devins, banquistes, charlatans !

Mais entrons un peu plus en matière, et examinons ceux des amulettes ou préservatifs qui ont été en plus grand renom. En général, ils consistèrent, comme aujourd'hui, en des substances diverses, des simulacres, des images, des écrits, qui passaient pour posséder des propriétés merveilleuses, soit par la nature même des matières qui les composaient, soit par l'influence secrète des singulières cérémonies auxquelles on se livrait en les confectionnant. Les superstitions indiennes, égyptiennes, juives, grecques, latines, mahométanes, etc., dotèrent presque tous les corps de la nature de quelques-unes de ces vertus occultes, et en attribuèrent même aussi à de simples paroles, comme nous aurons bientôt occasion de le rapporter.

Parmi les substances naturelles qui servaient le plus habituellement d'amulettes, il faut d'abord citer la plante *moly* dont parle Homère, et qui était très-célèbre contre les enchantements ; la racine *barath*, avec laquelle les Hébreux chassaient le diable du corps des possédés; les excréments du grand lama portés avec respect par les plus grands potentats de l'Asie; le gui de chêne des druides, qu'il fallait cueillir avec une faucille d'or; les racines de mandragore et de bryone, auxquelles les magiciens, les bateleurs et autres fripons s'efforçaient de donner des formes humaines pour abuser les sots et leur soutirer de l'argent. A ces amulettes célèbres, nous pourrions en ajouter un grand nombre d'autres, tels que la pierre appelée *serpentine*, qui, d'après Dioscoride, guérit des morsures de serpent et des douleurs de tête; la racine de pivoine, que Galien recommande contre les hémorrhoïdes; les coraux, le succin, le mastic, et une

nécessaire pour rendre à la jointure sa tonicité et son jeu.

Tels sont ordinairement les cas où les sorcières triomphent. En effet, le malade est couché depuis plusieurs semaines sans pouvoir marcher; il semble que la médecine soit impuissante à ramener la facilité des mouvements. Comme il est tout naturel, pour certaines personnes, d'avoir plus de confiance dans une vieille folle qui ne sait ni lire ni écrire, et qui ne se doute pas de ce que c'est que l'observation, que dans les conseils d'un homme instruit qui a passé vingt années de sa vie dans l'étude et dans la pratique de la médecine, on fait venir la sorcière; ou même on se fait transporter chez elle, car ces grandes dames ne daignent pas toujours se déplacer. La sorcière impose les mains, prononce des paroles inintelligibles, et ordonne au malade de se lever et de marcher. Celui-ci, qui la veille refusait d'obéir à son médecin, devient doux comme un mouton en présence d'une si imposante autorité; il marche; il souffre bien un peu, mais il n'ose se plaindre; peu à peu le membre recouvre pleinement ses fonctions. Grâce au traitement prescrit par le médecin, il a le bonheur de conserver sa jambe... Mais c'est la sorcière qui a toute sa reconnaissance !

Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop fixer l'attention sur ce point, que le repos de l'articulation malade est indispensable à la guérison prompte et radicale de l'entorse, et qu'il est surtout nécessaire, comme il est facile de le concevoir, quand les ligaments ont été déchirés, pour leur permettre de se réunir et de se cicatriser.

Il ne suffit pas du repos immédiatement après l'entorse, il faut encore mettre l'articulation malade dans une position élevée. La personne qui en est atteinte doit se coucher horizontalement, et poser sa jambe sur des coussins, de manière que le pied soit plus haut que le corps. Cette position a l'influence la plus heureuse sur l'inflammation qui va se développer; elle la diminue considérablement en facilitant le retour du sang vers la cuisse et vers le tronc, qui se trouvent plus bas que le pied. Cette précaution est d'une haute importance.

Le premier moyen de traitement à employer contre l'entorse, c'est l'application du froid. Or, peu de personnes savent comment le froid doit être appliqué en pareil cas pour être utile et pour ne point être nuisible. Car les meilleures choses du monde deviennent dangereuses entre des mains inhabiles et inexpérimentées.

---

multitude d'autres matières dans lesquelles des nations entières ne faisaient aucune difficulté de placer leurs plus chères espérances : aussi l'interminable liste de ces substances s'est-elle incessamment accrue avec le temps, et sans qu'on puisse assigner ni prévoir quel en sera le terme, tant la crainte des souffrances et les frayeurs de la mort ont de puissance pour égarer l'esprit pusillanime de l'universalité des hommes. Or, telle est la faiblesse de l'intelligence commune, que bien souvent les plus étranges analogies, les rapports les plus insignifiants entre les différents êtres et l'homme, ont suffi à celui-ci pour lui faire découvrir les plus étonnantes propriétés là où il est clair qu'il n'y en avait pas le moindre vestige, la plus petite apparence. Au lieu de chercher par la voie de l'observation soutenue, de l'expérimentation attentive et sage, la raison des choses qu'il désirait connaître, il préféra inventer ce qu'il n'avait pas la patience d'étudier. C'est ainsi qu'il s'imagina, sans aucun motif, que la rhubarbe, les carottes, les lentilles et les autres couleurs plus ou moins jaunes devaient dissiper l'ictère ; que les corps rouges, comme le corail, le sang-dragon, la cire à cacheter, le drap écarlate, le fil cramoisi, etc., étaient très-propres à prévenir les hémorrhagies et à purifier le sang. « Un malade qui devait guérir, dit Voltaire, se trouva mieux le lendemain qu'il eut mangé des écrevisses, et on en conclut que les écrevisses revivifiaient le sang parce qu'elles sont rouges quand elles sont cuites. » Il en faudrait dire autant des anguilles, qui guérissent de la paralysie parce qu'elles frétillent; des dents de loup, de chien, de renard, qui sont fort aiguës, et qui, sur ce fondement, servent à fabriquer des colliers pour aider à la sortie des dents des jeunes enfants ; et mentionner aussi la singulière coutume de quelques bonnes vieilles qui suspendent au cou des femelles de

Faut-il plonger le pied et la jambe dans de l'eau très-froide et même dans de la glace pilée, comme tant de personnes le croient et le pratiquent? Non, sans aucun doute. Ce procédé, qu'on peut appeler violent, est dangereux toutes les fois que la personne qui s'est fait une entorse a le corps couvert de sueur, et que c'est une femme qui a ses mois. Il est directement nuisible à l'articulation malade quand on n'observe pas en même temps les deux préceptes ci-dessus énoncés, repos et position, et qu'on soustrait trop promptement l'articulation à l'influence du froid. En effet, quand on retire le pied de l'eau froide, il se fait bientôt une réaction, qui est d'autant plus considérable que le froid a été plus intense. Cette réaction fait rougir l'articulation, qui s'enflamme bien plus vite et bien plus violemment que si l'on n'avait point eu recours à l'action du froid. On peut ainsi, d'un accident sans gravité, faire une maladie dangereuse.

Cependant, appliqué avec méthode et habileté, le froid est un puissant moyen de guérison de l'entorse; il empêche les désordres inflammatoires consécutifs qui constituent le principal danger de cet accident. Du reste, voici comment il faut l'employer quand le médecin l'a jugé utile et l'a prescrit.

Le malade étant couché horizontalement et le pied étant placé dans une position suffisamment élevée, on applique sur l'articulation des compresses imbibées d'eau froide, ou bien on la soumet à un arrosement continu. Si le malade est en sueur, on attend que sa transpiration soit passée; si c'est une femme qui a ses règles, on se sert d'eau très-peu froide et l'on évite de produire une impression brusque sur sa peau. Quand on n'a à craindre la suppression ni de la sueur, ni des règles, on procède de la manière suivante : les compresses sont imbibées d'une eau que l'on rend graduellement de plus en plus froide en y mêlant de l'eau de puits ou en y faisant fondre de la glace, et l'on a soin de les renouveler toutes les deux ou trois minutes, afin de ne pas leur donner le temps de se réchauffer, ce qui ferait manquer le but; ou bien, si l'on a recours à l'arrosement continu, on suspend au-dessus de l'articulation un vase auquel on a adapté un tube terminé en arrosoir et d'où l'eau tombe sans interruption sur le membre malade sous la forme d'une pluie froide. Il faut que l'arrosement ne subisse aucune interruption; on a

---

nos animaux domestiques des bouchons de liége coupés, dans l'intention de faire passer leur lait, que le liége est censé devoir absorber.

Veut-on que nous ajoutions d'autres faits encore à ces incroyables exemples d'ignorance et de crédulité; que nous citions les os de pendu, de taupe, de crapaud, de carpe; la poudre de vipère, le sel de cuisine, le mercure renfermé dans une petite cassolette de fer, les sachets d'Arnoud et le fameux argument à l'aide duquel il était parvenu à capter la faveur des amateurs d'amulettes? « Il n'est pas prouvé, disait-il, que mes sachets ne guérissent point quelquefois de l'apoplexie; donc il faut en porter pour prendre le parti le plus sûr.» Mais nous n'en finirions pas s'il fallait rapporter toutes les sottises que débitent les empiriques au sujet de ces arcanes et amulettes, qui ont joui et jouiront longtemps encore, au moins dans de certaines localités, d'une vogue populaire. Mais que dis-je, populaire? que dis-je, dans certaines localités? A Paris, à Paris même, au centre de cet actif foyer de lumières et de civilisation, au sein d'un des plus savants corps de l'Europe, à l'Institut en un mot, un membre de cette illustre compagnie, M. A. D., de l'Académie ou classe des inscriptions et belles-lettres, frère d'un de nos plus illustres auteurs dramatiques, et lui-même littérateur éminemment distingué, affirme s'être guéri d'hémorrhoïdes opiniâtres et excessivement douloureuses en portant cinq marrons d'Inde dans sa poche. Bayle aussi a prétendu que la poudre de crâne humain, appliquée sur la peau jusqu'à ce qu'elle fût échauffée, l'avait débarrassé d'un saignement de nez auquel il était fort sujet, et qui avait résisté à beaucoup d'autres moyens. Van-Helmont et Zwelfer, hommes supérieurs aux connaissances de leur siècle en quelques points, croyaient également aux propriétés antipestilentielles des trochisques

donc bien soin d'alimenter le réservoir, et, comme dans le cas précédent, on rend l'eau de plus en plus froide.

L'arrosement continu a généralement plus d'efficacité que les compresses, et quand l'appareil est bien établi, il donne moins de peine. Il faut éviter avec soin de mouiller les vêtements du malade ou son lit, s'il est couché dans un lit.

Soit qu'on emploie les compresses, soit qu'on choisisse l'arrosement continu, il est bon, pour donner plus d'efficacité à l'eau froide, d'y ajouter un peu d'acétate de plomb; le médecin doit en indiquer la proportion.

La condition essentielle du succès dans l'emploi du froid, c'est non-seulement de l'appliquer sans interruption, mais encore d'en continuer l'usage jusqu'à ce qu'on n'ait plus à craindre aucune réaction, c'est-à-dire pendant quatre, six, huit, dix heures et davantage. Lorsqu'on pense que le froid a été appliqué assez longtemps, il faut le supprimer, non d'une manière brusque, mais graduellement en employant de l'eau de moins en moins froide, jusqu'à la température du milieu où l'on se trouve. On observe si, quand on cesse d'y appliquer l'eau froide, l'articulation tend à s'échauffer, et s'il en est ainsi, on réapplique le froid, jusqu'à ce que par des tâtonnements successifs on se soit assuré qu'il n'y a plus de tendance à la production de la chaleur vive de l'inflammation.

Employé de cette manière, le froid ne fait jamais de mal et peut faire beaucoup de bien. Ce traitement suffit dans tous les cas peu graves, en y joignant le repos et un régime alimentaire modéré. Mais il ne faut pas oublier qu'on ne peut y recourir que dans les moments qui suivent l'accident et avant le développement du gonflement inflammatoire ; quand ce dernier est survenu, il ne faut point penser au froid, dont l'application causerait des douleurs atroces et aggraverait considérablement le mal.

Quand l'entorse est violente, il est nécessaire de pratiquer une saignée du bras, pendant que l'on combat l'inflammation localement; dans beaucoup de cas, il faut revenir à la saignée à plusieurs reprises. C'est un moyen de traitement dont le médecin seul peut décider l'emploi, d'après les symptômes, et qu'il peut seul mettre en pratique.

Lorsque, malgré l'application du froid, l'articulation devient le siége d'une inflammation plus ou moins vive, qui s'annonce par du gonflement et de la douleur, ou bien, lorsque le froid n'a point

---

de crapauds. Ce dernier avançait même que ces trochisques l'avaient préservé, lui, ses amis et ses domestiques, de cette redoutable maladie, et qu'ils avaient soulagé et même guéri de véritables pestiférés. Que peut-on opposer à de si graves témoignages en faveur des amulettes? Rien autre chose que cette déplorable et humiliante considération, qu'il n'est pas rare de voir des hommes d'un mérite incontestable, du plus grand génie même, partager, avec les dernières classes du peuple, les préjugés les plus absurdes et les plus grossières erreurs!

Les simulacres des anciens, usités comme amulettes, étaient de petites figures en métal, en pierre, en bois, en ivoire, qu'on portait sur soi dans différentes vues. Les athlètes en avaient pour se rendre invincibles et se préserver des charmes que leurs adversaires voudraient leur faire éprouver; c'est ce qui avait fait nommer les amulettes de cette espèce *profisini*, de *pro* et de *fascinatio*, c'est-à-dire *qui va au-devant de la fascination*, *qui la prévient*. Les femmes en suspendaient à leur cou pour avoir des enfants mâles ; et, dans ce cas, nous ferons observer que ces figurines offraient l'expression naturelle du sexe pour lequel elles faisaient des vœux. On ne regardait pas cette pratique comme malhonnête, ni hardie, ni obscène ; car c'était un usage accrédité, et les temples des dieux en étaient remplis, tout comme on fait actuellement, dans les pays catholiques, pour les *ex-voto* consacrés aux madones et aux saints, pour tous ces bras, ces jambes, ces yeux, ces nez, ces bouches, ces mains en or, en argent, en plâtre ou en cire, que la piété et la reconnaissance des fidèles viennent y déposer, soit avant, soit après la réussite. Ces pratiques et leurs analogues sont aussi vieilles que les sociétés humaines, comme si un cœur droit et sincère n'était pas une plus noble offrande qu'une dégradante

été employé et que l'on n'a rien fait pour prévenir le développement de l'inflammation, le traitement doit être adoucissant, émollient, anti-inflammatoire. C'est alors que les applications froides, stimulantes, astringentes, etc., telles que la glace, l'eau-de-vie camphrée, la solution de boule de mars, etc., etc., sont dangereuses.

Le traitement doit se composer alors de moyens généraux et de moyens locaux. Les moyens généraux sont : le repos, la position élevée du pied, la saignée du bras, l'abstinence des aliments et des boissons excitantes, comme le vin et le café, et, pour tisanes, l'eau de veau, l'eau de poulet, la solution de gomme sucrée, la limonade légère, la décoction de chiendent et de réglisse. Les moyens locaux sont : de larges cataplasmes de farine de graine de lin, ou de semoule, qu'on rend plus calmants en les saupoudrant avec du safran, ou en les arrosant avec un mélange d'huile et de laudanum de Sydenham, à la dose d'une cuillerée à café de laudanum pour trois cuillerées à bouche d'huile d'olives ou d'amandes douces ; et, si ces topiques, aidés des saignées au bras, ne suffisent point pour calmer promptement l'engorgement inflammatoire et la douleur, une ou plusieurs applications de sangsues, au nombre de dix, vingt, trente, sur l'articulation malade. Après les applications de sangsues, on revient aux cataplasmes.

Tel est le traitement de la première période, ou période aiguë, de l'entorse. Nous n'avons dû en indiquer que les bases générales. La direction d'un pareil traitement doit être remise entre les mains d'un homme de l'art. Ce que nous venons de dire a pour but d'éclairer les les gens du monde sur l'exécution des prescriptions médicales.

MALADIES RÉGNANTES.

Nous avons eu cette année une saison extraordinaire ; nous sommes passés brusquement des gelées et des neiges d'un hiver excessivement prolongé, à une chaleur intempestive, pour retomber bientôt dans un état de froidure âpre et soutenue rendue plus sensible encore par un mélange de pluies et de vents irréguliers. En un mot, les changements atmosphériques ne se sont point opérés d'une manière graduelle et régulière ; tout, dans ce qui tient à la succession naturelle des saisons, a été insolite. Aussi les maladies que nous observons depuis le com-

---

et imbécile superstition. « Un philosophe de l'antiquité, auquel on montrait dans un temple, pour exalter la puissance du dieu qu'on y adorait, les *ex-voto* de tous ceux qui, après l'avoir invoqué, s'étaient sauvés du naufrage, fit justement observer, dit M. de Laplace (*Essai phil. sur les probabilités*), qu'il n'y voyait point inscrits les noms de ceux qui, malgré cette invocation, avaient péri. » Les vêtements et tous les objets de toilette des enfants *voués au blanc* ne sont pareillement, dans le fait, que de purs amulettes, qui ont du moins le mérite de témoigner en faveur, non de l'esprit éclairé, mais de la tendre sollicitude des mères de ces enfants. Il en est de même des images de saint Janvier à Naples, de saint Nicolas chez les Russes, des médailles à l'Ange Gardien, des bagues de saint Hubert, des effigies de la Vierge, et des chapelets que les chrétiens ont empruntés à l'islamisme. Mais après avoir fait tout ce qu'il a jugé bon de faire pour s'assurer personnellement la bienveillance et l'assistance des élus du Seigneur, l'homme a cru pouvoir mettre aussi sous leur puissante protection tout ce qui lui appartient, et jusqu'aux animaux eux-mêmes. Dès lors il chargea saint Martin, saint Georges et saint Eloi de la santé de ses chevaux ; saint Luc et saint Joseph de la prospérité du bétail à cornes ; saint Antoine, des pourceaux ; sainte Geneviève, des bêtes à laine, et tel ou tel autre, des ânes, des mulets, des oiseaux de basse-cour, des abeilles, etc. Enfin, on poussa le délire jusqu'à composer pour eux des prières dont les formules nous ont été conservées dans les Rituels du temps. Voici une de ces prières pour garantir les faucons des serres et du bec des aigles, qui en détruisaient beaucoup à l'époque où les nobles châtelains se livraient avec tant d'ardeur à la chasse à l'oiseau.

(*La suite au prochain numéro.*)

mencement de l'année présentent-elles, soit dans leur nature propre, soit dans leur marche, quelque chose d'également insolite. Cette circonstance a été très-bien mise en lumière par M. le docteur Pidoux, dans le *Journal de Médecine* que dirige M. le docteur Trousseau.

S'il est certain, dit-il, qu'au premier rang des caractères d'une constitution médicale on doive placer la gravité ou la bénignité de ses phénomènes, il faut que je commence par signaler le caractère peu meurtrier des maladies régnantes. C'est une première anomalie ; nous n'y sommes pas habitués.

En effet, si dans la Grèce et dans l'Italie les maladies sont surtout aiguës et dangereuses en automne, tandis que le printemps est la saison la plus belle, la plus saine et la moins meurtrière, au contraire, dans notre climat français, l'automne est en général une saison exempte de maladies aiguës, graves, et de mortalité, tandis qu'au printemps éclatent d'ordinaire les maladies vraiment aiguës, ou les fièvres, dont l'appareil est presque toujours alimenté par une pléthore sanguine et une disposition inflammatoire très-déclarée.

Il n'en a pas été ainsi cette année. — Lorsqu'à un hiver long et rigoureux ont succédé, sans transition, des chaleurs immodérées, on a dû croire que les maladies habituelles du printemps allaient se développer avec une grande vigueur. Deux faits très-significatifs sont venus bientôt annoncer qu'il n'en serait rien. Le premier, c'est la rareté certainement singulière de ces cas de pléthore qui, à pareille époque, réclament si impérieusement la saignée ; le second, non moins imprévu, c'est l'exaspération évidente des irritations de poitrine sous l'influence d'une température que chacun appelait de tous ses vœux comme le remède naturel à diverses affections des bronches qui, sur la fin de l'hiver, cèdent ordinairement au retour de la chaleur. Loin donc de s'affaiblir, ces affections redoublèrent, prirent un caractère d'acuité tout particulier ; puis survinrent des toux sèches, opiniâtres, qui chez les enfants se montrèrent spasmodiques, au point de simuler la coqueluche.

Nous avons donc observé en grand nombre des bronchites sèches, des ophthalmies brusques dans leur invasion et intenses dans leurs symptômes, des éruptions à marche irrégulière, des gastro-entérites et des dyssenteries peu graves.

Puis se sont déclarées de nombreuses angines rapides dans leur développement, très-inflammatoires, accompagnées de fièvre vive, mais sans gravité.

L'invasion de ces angines a coïncidé avec une brusque rupture de l'état météorologique, lorsqu'à la température opiniâtrément froide, aux vents tristes et aux pluies infécondes, ont tout à coup succédé une chaleur lourde, une constitution orageuse de l'atmosphère, et un développement de la végétation jusque-là enchaînée. Alors les fonctions perspiratoires de la peau, longtemps empêchées, se sont faites tout à coup avec excès ; *on sue pour rien*, et comme le *fond de l'air est resté froid*, on éprouve à chaque instant des *sueurs rentrées*.

Ainsi, avec les angines, ont apparu les douleurs rhumatismales partielles, les torticolis, les lumbagos, les exaspérations des vieilles douleurs, et quelques rhumes proprement dits avec coryza (vulgairement *rhume de cerveau*), toux muqueuse, frissons vagues et sueurs alternatives, en un mot, de légères affections catarrhales.

Pour nous résumer, les maladies de la saison actuelle n'ont pas, en général, autant de gravité qu'elles en ont ordinairement au printemps ; et, d'un autre côté, la prolongation indéfinie et le retour des rhumes secs et fatigants, des ophthalmies douloureuses, des affections rhumatismales, etc., indiquent clairement la nécessité de prendre des précautions pour

éviter l'impression des courants d'air et la suppression brusque de la transpiration cutanée.

DE L'ACTION MALFAISANTE
DE LA POUSSIÈRE SUR LES POUMONS.

Depuis longtemps déjà l'attention des observateurs a été appelée sur les conséquences fâcheuses de l'action prolongée de la poussière suspendue dans l'air qu'on respire. Lorsque, par suite de l'exercice de certaines professions, on se trouve enveloppé d'un air chargé de poussière terreuse ou d'autre espèce, les bronches qui reçoivent cet air en sont d'abord irritées ; une sorte de bronchite lente se déclare, puis il survient des symptômes d'asthme. Enfin, les individus passent par tous les degrés de la consomption, et périssent avec les symptômes de la phthisie. Nulle part cette espèce de maladie ne s'observe plus fréquemment et plus manifestement que dans les mines d'ardoise, à Gènes. Des centaines d'ouvriers descendent chaque jour dans ces gorges sataniques, dans ces caves infernales, creusées par la main de l'homme dans le cœur de montagnes de schiste argileux, dans le but d'arracher au sein de la nature des blocs de pierre à coups de hache et de marteau. Ils s'avancent dans des voies souterraines où ne pénètre qu'un air constamment humide, et que la main de l'ouvrier empoisonne sans cesse en le surchargeant de la poussière qu'il soulève lui-même des entrailles de la terre.

Le professeur Mongiardini a inséré parmi les mémoires de l'Académie des sciences de Gènes un travail intéressant dans lequel la maladie est étudiée avec un soin extrême, est suivie pas à pas depuis son début dans les mines jusqu'au transport du corps des victimes, des galeries de *Pietra Lavagna* à l'amphithéâtre anatomique.

Ces infortunés sont encore jeunes lorsqu'ils se laissent enrôler dans cette œuvre désastreuse ; ils passent impunément leurs premières années dans cet océan de poussière ; bientôt cependant leur teint devient jaunâtre, leurs jambes enflent, leurs glandes s'engorgent ; une petite toux les met hors d'état de continuer leur travail, et il est rare que le maximun de leur vie dépasse la quarante-cinquième année. Dans les nombreuses autopsies qu'il a faites, M. Mongiardini a constamment trouvé les cellules pulmonaires bourrées d'un amas de poussière concrétée et convertie en petites pierres de même nature que l'ardoise des mines. Ces pierres *entrelardent* le poumon, pour ainsi dire.

Des altérations analogues ne sont pas rares chez les tailleurs de pierres, les marchands de chaux, les marbriers, etc., et l'on peut regarder aujourd'hui comme parfaitement démontré le danger de respirer un air chargé de poussière, comme cela a lieu pour les batteurs de coton ou de tapis, les lapidaires ou sculpteurs sur pierre, les amateurs de vieux livres, les charbonniers, etc., etc.

Ramazzini, médecin célèbre qui florissait vers la fin du dix-septième siècle, en parlant des maladies des meuniers et des boulangers, qui respirent continuellement un air chargé de farine, et qui sont à peu près sujets aux mêmes affections que les ouvriers dont nous venons de parler, dit que « ces hommes peuvent se soulager en se lavant souvent le visage avec de l'eau fraîche et pure, en se gargarisant avec de l'oxycrat (mélange d'eau et de vinaigre), en faisant usage d'oxymel (mélange de miel et de vinaigre), et en se purgeant de temps en temps, ou en se faisant vomir, lorsqu'ils sont pris de difficulté de respirer, pour chasser les substances qui adhèrent à leurs bronches. J'ai vu, ajoute-t-il, les vomitifs tirer des portes de la mort quelques-uns de ces ouvriers. »

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 29 JUIN 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 26.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Hygiène de la vieillesse : des principales causes qui hâtent l'époque de la vieillesse. — De la carie des dents : hygiène. — Du suintement qui se fait derrière les oreilles chez les petits enfants.

FEUILLETON. — Des amulettes et des talismans. (Fin.)

HYGIÈNE DE LA VIEILLESSE.

DES PRINCIPALES CAUSES QUI HATENT L'ÉPOQUE DE LA VIEILLESSE.

La vieillesse a droit à tout le respect, à tous les égards de la société ; elle doit être pour tous les hommes un objet de soins et de vénération. C'est l'âge de maturité de l'homme : la prudence de ses conseils, la sagesse de ses déterminations sont le fruit de l'expérience. C'est surtout par l'excellence de son jugement qu'elle se distingue ; c'est cette qualité de l'esprit qui lui a valu, par-dessus toutes les autres, cette haute réputation de sagesse que tous les siècles lui ont accordée, et qui l'a fait diviniser dans l'antiquité. La solidité du jugement des vieillards est fondée sur une longue étude du cœur humain, sur la connaissance de ses qualités, de ses travers, sur de profondes réflexions, et sur

FEUILLETON.

DES AMULETTES ET DES TALISMANS.

(Suite du n° 25.)

Ces oraisons, par lesquelles on invoquait toute la hiérarchie céleste dans un but que la religion mieux entendue blâme et désavoue avec raison, étaient bariolées de croix, ainsi que cette coutume s'est pratiquée durant tout le moyen âge, non-seulement pour les prières, mais aussi pour les ordonnances des médecins, les plaidoyers des avocats, les actes des notaires ou tabellions, les livres des marchands, et généralement pour tous les écrits publics ou privés. Il y en avait en tête de chaque phrase et entre chaque membre de phrase, comme on le voit ici :

† † †

† *Adjuro vos, aquilarum genus,* † *per Deum verum, per Deum vivum,* † *per Deum sanctum,* † *per beatam Virginem Mariam,* † *per novem ordines angelorum,* † *per sanctos prophetas,* † *per duodecim apostolos,* † *per sanctas virgines et viduas,* † *in quorum honorem et virtutem vobis præcipio, ut fugiatis, exeatis et recedatis, et avibus nostris ne noceatis.* † *In nomine Patris, etc.*

Un curé, homme de goût et érudit, mais qui se croyait obligé à se prêter à la sotte crédulité de ses paroissiens qu'il craignait de ne pouvoir désabuser, et qui voulaient absolument faire exorciser leurs bestiaux, leur récitait des vers d'Horace et de Virgile, plus harmonieux que ceux des hymnes et que la prose des psaumes. L'amulette produisait le même effet, et

la sage lenteur avec laquelle ils le prononcent. Le jugement semble être la plus tardive de toutes les facultés de l'homme, et n'acquérir sa perfection et sa maturité qu'à la fin de l'existence. Cette qualité, dont l'homme aurait le plus besoin, qui le préserverait de mille inconvénients dans sa vie, qui l'éclairerait sur les devoirs qu'il a à remplir, sur les dangers qu'il a à éviter, il ne la possède qu'un instant, au déclin de ses ans, et lorsqu'il n'en a pour ainsi dire plus besoin pour lui-même. Ce n'est plus guère qu'aux autres qu'elle peut être utile, et c'est à l'école de la vieillesse que la jeunesse doit chercher à conquérir cette précieuse qualité, qui ne serait pour elle, sans le vieillard, que le fruit tardif de l'âge et la triste récompense d'avoir beaucoup vécu.

Mais cette solidité de jugement, cette maturité d'esprit ne s'acquièrent qu'aux dépens de la vigueur et de l'agilité du corps.

Toutefois, il ne faut pas s'exagérer la rapidité du déclin de l'homme parvenu au faîte de son développement. « Le corps de l'homme, a dit Buffon, n'est pas plutôt arrivé à son point de perfection, qu'il commence à déchoir. » Cette pensée n'est pas l'expression exacte de la vérité. Entre le moment où le développement physique de l'homme vient de se compléter et l'époque où commence son déclin réel et appréciable, il s'écoule un assez long espace de temps pendant lequel il jouit de la plénitude de toutes ses facultés.

L'âge de la vieillesse n'est point uniformément le même chez tous les hommes. La vieillesse arrive plus tôt ou plus tard, suivant une foule de circonstances, dont voici les principales, que tout le monde peut apprécier.

Le sexe exerce ici une grande influence. On sait, en effet, que les femmes atteignent plus tôt que les hommes leur développement complet, et que de même elles vieillissent plus vite. Sous ce rapport, il y a entre l'homme et la femme une différence d'environ dix ans, et pourtant la vie de la femme n'est pas pour cela plus courte que celle de l'homme. Loin de là, il y a lieu de croire que, dans les conditions ordinaires de la vie, les femmes vivent plus longtemps que les hommes, et que c'est chez elles qu'on observe les plus nombreux exemples de longévité.

L'influence du climat n'est pas moins remarquable. Tout le monde sait que dans les pays chauds l'homme arrive plus tôt à son entier développement, et vieillit plus vite que dans les autres climats. Cette différence est encore plus

---

les confiants villageois se retiraient satisfaits et reconnaissants. Est-il besoin d'ajouter que, de nos jours, les hommes vraiment pieux de tous les pays civilisés repoussent, d'un accord unanime, ces profanations sacriléges, qui, il le faut espérer, ne se renouvelleront plus? N'est-ce pas, au reste, travailler à entretenir de stupides superstitions qu'il faudrait plutôt s'attacher à déraciner de l'esprit de pauvres gens qui ne demandent pas mieux peut-être que d'être éclairés sur leurs véritables intérêts? Et qui, d'ailleurs, est plus propre à cet égard qu'un ministre des autels pour faire entendre et écouter de sages conseils?

Un autre ordre d'amulettes que les Orientaux, grands amateurs en ce genre, désignent plus spécialement sous le nom de *talismans*, mais qui ne sont pas moins irrationnels, fantasques et ridicules que les précédents, se compose d'images symboliques, d'emblèmes, de signes, de lettres, de caractères gravés, tantôt sur de petites plaques métalliques, tantôt sur des pierres dures, d'autrefois dessinés ou écrits sur du parchemin et autres matières convenables. Ces sortes d'amulettes représentent en général des figures d'animaux imaginaires, des espèces de monstres, des chimères; ou bien des emblèmes célestes, des constellations, des signes du zodiaque; ou bien encore des caractères d'écriture, isolés ou formant des mots qui ont un sens ou qui n'en ont aucun; mais par une bizarrerie qu'on ne saurait trop comment expliquer, il est arrivé que les mots qui ont été les plus recherchés et estimés, sont précisément ceux qui ne signifiaient rien, et qui conséquemment étaient incompréhensibles, comme, par exemple, le terme *abrosac*, ou *abrosax*, ou *abroxas*, qui, au rapport de l'Egyptien Basilide, avait le pouvoir de chasser les mouches et les autres insectes d'un cercle au milieu duquel il

notable pour les femmes que pour les hommes. Là, les jeunes filles deviennent femmes et peuvent être mères à l'âge où en Europe elles ne seraient encore que des enfants ; mais aussi elles sont bientôt flétries, et elles sont vieilles à l'âge où nos femmes sont dans la plus belle période de leur existence.

Des travaux nombreux et fatigants hâtent l'époque du déclin de l'homme. Sous ce rapport, les travaux intellectuels n'ont pas moins d'action que les fatigues du corps, et rien ne démontre mieux que ce fait d'observation la nécessité d'une juste mesure en tout.

La vieillesse peut arriver de bien bonne heure chez les personnes usées par les maladies, par les chagrins, par les privations de toute espèce.

Mais parmi les causes de vieillesse prématurée qui dépendent de l'homme lui-même, il n'en est point de plus dignes d'attention que les passions sans frein et l'abus de la vie. Nous ne pouvons manquer de signaler avec force les effets terribles de ces influences si nuisibles. En effet, ces considérations rentrent parfaitement dans notre cadre, puisque nous nous sommes proposé, nous ne dirons pas de faire connaître, mais de faire ressortir vivement et de mettre en grande lumière les causes nombreuses des plus cruelles infirmités de la vieillesse, afin d'engager nos lecteurs à donner d'avance à leur mode de vie la direction la plus propre à les mettre à l'abri de ces infirmités dans les derniers temps de leur existence. L'exaltation des passions accroît l'activité de toutes les fonctions ; et puisqu'on vit davantage en un temps donné, on doit vivre moins longtemps et par conséquent vieillir plus vite. De même, toutes les jouissances, de quelque ordre qu'elles soient, quand elles dépassent une certaine mesure, ne s'obtiennent qu'aux dépens des forces vitales, qu'elles épuisent alors toujours plus ou moins.

Dans les conditions normales, la vieillesse n'arrive pas brusquement. D'abord, pendant un nombre plus ou moins considérable d'années, le dépérissement de l'âge n'est pas sensible. Ensuite, peu à peu l'activité diminue, la fatigue arrive plus vite ; on devient moins entreprenant, et l'on recherche davantage le calme et le repos. En même temps que les fonctions s'accomplissent avec moins d'énergie, les passions deviennent moins vives. L'expérience, il est vrai, ouvre l'esprit et l'intelligence ; mais, hélas ! souvent elle ferme le cœur. La pratique des hommes ne porte pas toujours à les aimer.

était tracé. C'est après avoir prononcé ce mot magique et s'être frottées d'un onguent mêlé de bouse de vache et de poils de chèvre, que de misérables femmes, abusées par de prétendus sorciers et se croyant sorcières elles-mêmes, s'imaginaient qu'elles allaient au sabbat sur un manche à balai à l'heure où volent les chauves-souris et où les hibous font entendre leur cri sauvage. Entre tous les mots ayant une signification connue et arrêtée, on a dû nécessairement en appeler souvent au nom même de la Divinité, que l'on n'a pas craint de souiller et de prostituer en l'inscrivant sur une multitude d'objets employés à un usage aussi reprochable qu'insensé. Chez les Israélites, c'était le nom de *Jéhovah* ; chez les Grecs, le tétragramme Θεός ; et *Allah* parmi les Mahométans. Ces derniers, à l'instar des Juifs qui portaient aux bras et sur le front de petites bandelettes de peau ou de parchemin sur lesquelles étaient écrits les commandements de Dieu ou des passages de la Bible, ont eu recours, de leur côté, aux sentences et aux sura du Coran, qu'ils regardent comme d'infaillibles préservatifs contre toute espèce de maléfices et sortiléges. Ils lèvent les bras au ciel, les portent à leur tête, puis les croisent sur la poitrine, gesticulent, s'agitent, se démènent de cent façons diverses pour éloigner d'eux l'esprit malin ; de la même manière que, dans nos petites villes, de vieilles femmes, incapables de comprendre la sainteté de la religion qu'elles croient professer, se signent et courent s'asperger d'eau bénite quand il tonne, il grêle, il vente, ou qu'elles viennent à entendre une parole irrévérencieuse, un terme grossier, ou quelques jurons de la place publique.

Il n'y a qu'un instant nous parlions du mot *abrosac*, *abrosàx* ou *abroxas* ; mais le plus curieux et le plus célèbre amulette de ce genre est sans contredit *abra-*

Et, sous ce rapport, quoi de plus triste que l'expérience du médecin, qui suit pas à pas l'espèce humaine dans toutes les phases et toutes les vicissitudes de son existence, qui la voit de près avec toutes ses faiblesses ; du médecin, dont toute la vie est souvent une longue série de désenchantements !

DE LA CARIE DES DENTS.

HYGIÈNE.

Depuis des siècles on s'occupe de la carie des dents et des moyens d'y remédier. Combien d'ouvrages ont été publiés ! Combien de systèmes, d'utopies se sont succédé ! Quel vaste champ d'exploitation pour le charlatanisme, sans que jamais la vérité soit venue dessiller les yeux des hommes consciencieux !...

Enumérer les écrits publiés sur cette matière serait aussi long que fastidieux, puisque nous aurions à reproduire presque toujours les mêmes faits, les mêmes errements et les mêmes conséquences.

Malgré les progrès des connaissances physiologiques, il semble que du moment où l'on est arrivé au développement du système dentaire, après les différents phénomènes de la dentition, un voile vienne dérober au médecin physiologiste tout ce qui se rattache à l'état pathologique de cet organe.

De temps immémorial on a cherché les meilleurs moyens de conserver ou de remplacer les dents détruites par la carie, en raison de leur importance dans les fonctions de la digestion, dans l'expression que donne la bouche à la physionomie, ou comme instrument de la parole.

La pratique chirurgicale de cette branche spéciale de l'art de guérir n'est-elle pas restée presque exclusivement entre les mains avides de l'empirisme le plus ignorant et du charlatanisme le plus éhonté ? Malgré les nombreux ouvrages publiés sur cette spécialité, l'art du dentiste s'est toujours borné à extraire et remplacer par des pièces artificielles ces précieux dons de la nature. La mécanique a donc eu la plus grande part d'action dans ces travaux, utiles sans doute, mais qui néanmoins ont détourné du véritable et plus important point de la question, c'est-à-dire de la thérapeutique basée sur la physiologie, ainsi que le prouvent les ouvrages mêmes les plus récents.

---

cadabra, dont, pour cette raison, nous croyons devoir faire une mention toute particulière. Il devait être écrit sur autant de lignes qu'il y a de lettres, et par conséquent répété autant de fois, avec la précaution toutefois de supprimer la dernière lettre de chaque ligne, afin d'en former une manière de triangle dont la base fût en haut.

Il fallait porter cette inscription pendue au cou avec un fil de lin. Serenus Samonicus, qui vivait dans le deuxième siècle et qui était sectateur de l'hérétique Basilide, soutient que ce baroque amulette préservait et guérissait de la fièvre hémitritée et de plusieurs autres maladies. Il a laissé, sous le titre de : *De medicinâ parvo pretio parabili*, un ouvrage de médecine en vers hexamètres, comme on les faisait dans ce temps-là, dans lequel il indique clairement la disposition et l'usage de ce barbare assemblage de caractères :

« Inscribes chartæ quod dicitur *abracadabra*,
« Sæpius et subter repetes, sed detrahe summam,
« Ut magis atque magis desint elementa figuris
« Singula quæ semper rapies, et cætera figes,
« Donec in angustum redigatur littera conum ;
« His lino nexis collum redimire memento :
« Talia languentis conducent vincula collo,
« Lethalesque abigent (miranda potentia !) morbos. »

Les Juifs ont attribué le même pouvoir à l'expression *abracalan*, qui ne signifie rien, pas plus que la précédente et beaucoup d'autres ; cependant, à en croire le savant Selden (*De Diis Syriis*), il paraîtrait qu'elles seraient l'une et l'autre l'imitation du nom d'une idole des Syriens. Au surplus, et quelle que soit l'opinion qu'on se fasse du sujet de ces paroles magiques, qu'elles aient ou non une signification, ce qui doit peu nous importer, on ne saurait douter que les anciens n'eussent la foi la plus aveugle en leurs

Cependant quelques praticiens recommandables se sont plus particulièrement attachés à rechercher les véritables causes de la carie dentaire. Les uns ont fait de la littérature plutôt que de la science médicale. Les autres ont cru, en s'adressant au beau sexe, se rendre aussi utiles qu'agréables en publiant de vains mots, des pensées vagues et sans fondement scientifique. Il suffisait donc au public de lui faire entrevoir les nombreux et graves inconvénients qui se rattachent à trop de négligence dans les soins de propreté de la bouche. D'abord, il existe une odeur et un aspect désagréables qui ont sans doute fait dire par Lavater, que celui qui n'a pas soin de ses dents trahit par cette négligence des sentiments ignobles. Plus tard, des douleurs intolérables font regretter de n'avoir pas recouru plus tôt à ce luxe naturel et bien entendu de propreté. Il appartient donc au médecin de diriger l'esprit général vers ce bien-être que beaucoup de gens ignorent encore, soit par insouciance, soit par d'autres motifs plus ou moins condamnables.

A ce défaut de soins que l'on peut considérer comme principe de l'état maladif, nous ajouterons d'autres faits et circonstances concourant à la décomposition dentaire, et que nous diviserons en trois genres, c'est-à-dire en causes organiques, chimiques et physiques. Avant de les énumérer, et pour en mieux faire comprendre l'action, nous donnerons un aperçu succinct du développement, de l'organisation et des fonctions du système dentaire chez l'homme et les animaux.

Chez l'homme, chez certains mammifères, et quelques autres classes d'animaux, les maxillaires supérieurs et inférieurs offrent, avant la naissance et dans des interstices que séparent de minces cloisons, une substance pulpeuse formée d'un réseau vasculaire et nerveux. A peine enveloppé d'une matière plus solide qu'elle sécrète, celle-ci prend, avec le temps, plus de consistance pour former l'émail, d'abord, puis ensuite la partie éburnée de la dent, jusqu'au sixième ou septième mois, époque de leur sortie chez l'homme.

L'ordre établi par la nature dans ce développement ne sera pas sans importance pour expliquer plus tard d'autres phénomènes.

Vingt dents se présentent successivement deux à deux, c'est-à-dire l'une d'un côté d'abord, puis celle du côté opposé, soit supérieurement, soit inférieurement. Alors se font sen-

---

vertus prétendues, et ne s'en servissent pour charmer les souffrances des malades. On appelait tous ces mots *epaoidai* en grec, et *incantamenta* ou *carmina* en latin, d'où sont dérivées les expressions françaises *enchantements* et *charmes*. A et Ω, première et dernière lettres de l'alphabet grec, passèrent aussi pour des signes magiques; c'était comme le commencement et la fin de tout, *principium et finis*. On en pourrait dire autant ou à peu près des rêveries pythagoriciennes relatives aux nombres. Entre les hommes remarquables qui s'abandonnèrent trop complaisamment à ces singulières idées, il faut surtout citer le philosophe Leibnitz, qui crut voir l'image de la création dans son arithmétique binaire, où il n'employait que les deux caractères 0 et 1. Il imagina que Dieu pouvant être présenté par l'*unité*, et le néant par *zéro*, la souveraine puissance avait tiré du néant tous les êtres, comme l'unité avec le zéro exprime tous les nombres dans ce système d'arithmétique. Cette idée bizarre plut tant à Leibnitz, qu'il en fit part au jésuite Grimaldi, président du tribunal de mathématiques à la Chine, dans l'espérance que cet emblème de la création convertirait à la foi chrétienne l'empereur qui régnait et qui aimait passionnément les sciences mathématiques.

Qu'il nous soit permis, pour clore ces quelques considérations sur les croyances et superstitions relatives aux amulettes, d'emprunter à Cicéron un passage dans lequel on se plaît à retrouver les traits de la raison universelle qui, après avoir dissipé par sa lumière les innombrables et honteux préjugés qui la déshonorent, deviendra peut-être un jour l'unique fondement de nos mœurs et de nos institutions : « La superstition, partout répandue, dit l'illustre orateur romain (*Traité de la Divination*), a subjugué la plupart des esprits et s'est emparée de la faiblesse des

tir les premières douleurs, bien que ces dents ne soient que temporaires.

Doit-on considérer la succion pendant la lactation comme la cause physique de la sortie des quatre incisives inférieures, puis des supérieures? Cette pression des gencives sur le mamelon, et l'action émolliente du lait tiède qui s'écoule du sein, tout en facilitant la sortie de ces premières dents, ne diminueraient-elles pas les vives douleurs que l'enfant doit éprouver plus tard? Sans l'affirmer, nous le croyons.

Après le développement de ces premières, vient, toujours dans le même ordre, celui des deux premières petites molaires du dixième au quatorzième mois, puis les canines du quinzième au dix-huitième, et enfin les secondes petites molaires du vingt-cinquième au trentième mois.

Cette sortie de vingt dents n'est presque jamais sans accidents pour l'enfant, et sans inquiétudes pour les parents ; car, des convulsions nerveuses, des coliques avec diarrhée, parfois suivies de marasme, menacent déjà les jours de ces pauvres petits êtres à peine entrés dans le pénible sentier de la vie.

Comment a-t-on pu comparer cet état de souffrance à celui de l'accouchement et de l'époque de la menstruation, fonctions soumises à des lois spéciales, sans qu'on en ait reconnu les causes en même temps que le siége! L'inflammation des gencives a fixé l'attention de quelques praticiens, qui n'ont pu reconnaître dans la turgescence de la membrane buccale, de ce tissu qui n'offre en lui-même rien d'essentiel, et jouant un rôle secondaire, que le résultat et non le siége de ces douleurs atroces parfois suivies de la mort.

Les enfants les plus exposés aux accidents de la dentition sont en général ceux dont la constitution est faible et délicate, ou atteints de quelques vices ; ceux qui sont mal nourris, qui sont nés de parents délicats ou affectés de maladies héréditaires, ou disproportionnés d'âges ; les enfants provenant d'une mère irritable, douée d'un tempérament nerveux, comme on l'observe plus particulièrement dans les grandes villes et dans les classes élevées de la société. Enfin, un état pléthorique prématuré chez l'enfant est encore une complication funeste lorsqu'il se joint à la sensibilité nerveuse.

Ce qui viendrait à l'appui de ce que nous avons dit sur la sortie des incisives serait assez fondé, puisque les fortes convulsions ont lieu pendant la sortie des petites molaires, ce qui

---

hommes. C'est ce que nous avons développé dans nos livres *Sur la Nature des dieux* et particulièrement dans cet ouvrage, persuadé que nous ferons une chose utile aux autres et à nous-même si nous parvenons à détruire la superstition. Cependant (et je désire surtout qu'à cet égard ma peine soit bien comprise), en détruisant la superstition, je suis loin de vouloir ébranler la religion. La sagesse nous prescrit de maintenir les institutions et les cérémonies de nos ancêtres touchant le culte des dieux. D'ailleurs la beauté de l'univers et l'ordre des choses célestes nous forcent à reconnaître quelque nature supérieure qui doit être remarquée et admirée du genre humain. Mais autant il convient de propager la religion qui est jointe à la connaissance de la nature, autant il faut travailler à extirper la superstition ; car elle nous tourmente, nous presse et nous poursuit sans cesse en tous lieux. Si vous consultez un devin ou un présage, si vous immolez une victime, si vous regardez le vol d'un oiseau, si vous rencontrez un Chaldéen ou un aruspice, s'il éclaire, s'il tonne, si la foudre tombe, enfin s'il naît ou se manifeste une espèce de prodige, toutes choses dont souvent quelqu'une doit arriver, alors la superstition qui vous domine ne vous laisse point de repos. Le sommeil même, ce refuge des mortels dans leurs peines et dans leurs travaux, devient par elle un nouveau sujet d'inquiétudes et de frayeurs. »

Cicéron, ainsi que le fait remarquer un célèbre écrivain, croyait, en cette occasion, ne parler qu'à quelques Romains : il parlait à tous les hommes et à tous les siècles !

Docteur F. E. Plisson.

s'explique par deux raisons : 1° c'est qu'il n'existe aucun moyen de compression qui fasse céder les gencives ; 2° que la forme plate et évasée de la couronne de ces dents distend une plus grande surface de la membrane buccale. C'est ce qui arrive aussi quand plusieurs dents sortent en même temps.

Pendant cet acte de la dentition on observe un état inflammatoire plus ou moins développé de la membrane buccale, souvent avec aphthes, sécheresse de la bouche, douleur, chaleur vive, rougeur quelquefois violacée, comme si la partie était menacée de gangrène ; tels sont les symptômes locaux. Mais à ces premiers désordres succèdent des phénomènes plus violents et plus alarmants encore : tels sont des symptômes cérébraux, des convulsions nerveuses, une diarrhée qui affaiblit, épuise même quelquefois le malade au point de le réduire au marasme. Enfin, d'autres affections graves des organes contenus dans l'une des trois grandes cavités deviennent souvent la conséquence de cette surexcitation répandue de proche en proche par l'organe de la sensibilité, le système nerveux.

Vainement reconnaîtrait-on la membrane buccale comme le siége spécial de la maladie et l'agent provocateur de tous les désordres que nous avons signalés.

Qu'on se rappelle d'où naît la dent, son organisation intérieure, cette pulpe dentaire qui en occupe le centre et qui communique par les principales branches du système nerveux avec tous nos organes, ceux des sens et de la digestion en particulier ; alors on expliquera facilement les phénomènes dont nous venons de parler.

Les premiers moyens d'y remédier prescrits par la nature sont les mêmes pour l'homme que pour les animaux ; tels sont : la lactation, la diète de toute substance trop nutritive ou consistante, la mastication de corps durs pour user les gencives, et par conséquent faciliter la sortie de la dent en procurant aussi une abondante salivation qui, en dégorgeant le système glandulaire, entretient la bouche dans un état constant de fraîcheur et d'humidité.

Lorsque les symptômes deviennent trop graves, les saignées locales, les scarifications des gencives, les lotions émollientes, les dérivatifs aux extrémités inférieures, et les antispasmodiques à l'intérieur, sont les moyens prescrits par l'homme de l'art, et qui doivent être employés avec autant de méthode que de circonspection.

Les souffrances causées par les trois temps de la dentition étant complétement détruites, le but est-il atteint ?

Ainsi que nous l'avons dit en parlant des causes prédisposantes des accidents de la dentition, l'état individuel dû à une foule de circonstances particulières peut occasionner ces accidents et d'autres maladies consécutives. S'en inquiète-t-on ? rarement. Et cependant si on réfléchissait aux conséquences des causes naturelles et accidentelles qui peuvent concourir à l'altération de ces organes, si on avait présent à l'esprit leurs importantes fonctions pour la digestion et la parole, ainsi que la dégradation physique qu'occasionne leur perte, on attacherait bien plus d'importance à leur conservation.

Si nous avons donné autant de développement à ce qui se passe pendant la dentition chez l'enfant, c'est afin d'arriver plus tard à des considérations physiologiques importantes, pour expliquer le mode d'altération du système dentaire.

Après avoir passé en revue tout ce qui a lieu pendant l'enfance, nous arrivons à l'âge adulte.

Docteur Ackermann.

Telles sont l'ignorance et la crédulité de la multitude, relativement à la médecine, qu'elles la rendent la proie du premier qui a l'effronterie de l'attaquer sans miséricorde.

Buchan.

HYGIÈNE DE L'ENFANCE.

—

DU SUINTEMENT QUI SE FAIT DERRIÈRE LES OREILLES CHEZ LES PETITS ENFANTS.

—

Dans l'éducation physique des enfants, surtout au premier âge, on doit mettre les soins de propreté en première ligne parmi les conditions nécessaires d'une bonne santé. Il faut donc laver souvent, et avec soin, les petits enfants, et en général c'est à l'eau fraîche qu'il faut recourir pour cet usage. Il est cependant une partie du corps du jeune enfant sur laquelle le contact d'un liquide froid peut n'être pas sans inconvénients : nous voulons parler de la partie postérieure des oreilles. Là, entre le pavillon de l'oreille et la tête, il se fait chez tous les petits enfants un suintement plus ou moins abondant suivant les sujets, une sorte de transpiration qu'il importe de ne pas supprimer, et qu'il est bon souvent de rendre plus considérable.

Si par le contact souvent répété de l'eau froide on fait cesser ce suintement, il peut en résulter de petites ophthalmies très-rebelles, qui fatiguent les yeux et finissent par altérer le bord libre des paupières; ou bien des boutons et des croûtes désagréables sur diverses parties du visage; ou enfin des douleurs d'oreilles avec ou sans écoulement.

D'un autre côté, lorsqu'un petit enfant est souvent tourmenté par de petites inflammations des yeux ou par des gourmes qui se portent sur le nez, sur les joues ou sur la bouche, on peut se trouver très-bien d'activer le suintement de la partie postérieure des oreilles, en frottant cette partie avec une pommade rubéfiante, que le médecin prescrit, conformément aux indications.

Pour éviter de supprimer brusquement le suintement en question, sans manquer aux soins indispensables de propreté, il faut nettoyer la partie postérieure des oreilles et le sillon profond situé entre le pavillon de chaque oreille et la tête, non avec de l'eau ni avec tout autre liquide, mais avec de la pommade de concombre. On frotte doucement et à plusieurs reprises cette partie avec de la pommade de concombre, que l'on porte sur la pulpe du doigt indicateur, puis on l'essuie avec un linge très-fin et très-mou. On enlève ainsi toute la crasse qui peut s'accumuler dans le fond de ce repli, et l'on est sûr de ne point troubler une sécrétion utile.

Depuis bien des années nous suivons cette pratique pour tous les petits enfants dont nous avons à diriger la santé, et nous avons tout lieu de nous en féliciter.

X.

Du soin des femmes dépend la première éducation des hommes; des femmes dépendent encore les mœurs de l'homme, ses passions, ses goûts, ses plaisirs, son bonheur même... Ainsi, élever les hommes et les soigner tandis qu'ils sont jeunes; quand ils sont grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce; voilà les devoirs des femmes dans tous les temps.

J.-J. Rousseau.

MAISON DE SANTÉ, D'ACCOUCHEMENT et de convalescence, du docteur Rapatel, à Montreuil-aux-Pêches.
Cet établissement se recommande par ses appartements bien tenus, par ses beaux jardins, et par l'air excellent qu'on y respire.

REPERTOIRE LYONNAIS, publication hebdomadaire et générale d'Annonces-Affiches et d'Utilité publique.—Bureau place Saint-Nizier, 4, à Lyon. — Prix de l'abonnement : 10 fr. par an, et 12 fr. par la poste.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 6 JUILLET 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 27.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la piqûre de la guêpe. — Topographie médicale de Rochefort.

FEUILLETON. — De l'exercice de la médecine en Allemagne. — Appréciation de l'homœopathie par les médecins italiens. — Montaigne aux eaux de Bagnères-de-Bigorre.

DE LA PIQURE DE LA GUÊPE.

Lorsqu'on est piqué par une guêpe, si l'on chasse l'animal brusquement, l'aiguillon se brise et reste dans la plaie, ou bien le ventre et les entrailles de l'insecte sont arrachés, et l'aiguillon reste aussi fixé dans les chairs; si, au contraire, on laisse la guêpe se retirer librement, elle dégage peu à peu de la piqûre son aiguillon en zigzag.

Dans le premier cas, la personne qui a été piquée est exposée à toutes les souffrances et à tous les dangers qui peuvent résulter d'une plaie avec la présence d'un corps étranger irritant; dans le second, on n'a à craindre que les effets d'une piqûre simple, à moins que l'insecte n'ait pu inoculer un venin quelconque. Lorsque le ventre de l'insecte a été arraché, celui-ci meurt immédiatement.

Il faut donc, quand on est piqué par une

FEUILLETON.

DE L'EXERCICE DE LA MÉDECINE EN ALLEMAGNE.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Le journal *la Presse* du 12 juin, *l'Echo Français* du 13, et plusieurs autres journaux, ont publié un rescrit du gouvernement bavarois qui porte « une « amende contre tout médecin qui s'absenterait plus « de trois jours de sa résidence sans en donner avis « aux autorités et sans se faire remplacer auprès de « ses malades. »

Une circonstance que vous jugerez sans doute très-importante dans l'espèce, et que vos lecteurs ne doivent pas ignorer, pour leur épargner le reproche quelquefois mérité de traiter trop légèrement les améliorations introduites dans les pays étrangers, me fait prendre la liberté de vous rappeler que, dans plusieurs gouvernements de l'Allemagne, les médecins sont considérés et traités comme fonctionnaires publics; en conséquence, ils relèvent de l'autorité dont ils acceptent les emplois et les rémunérations. Il est vrai que l'on ne tolère pas que ces fonctionnaires se constituent des sinécures au profit seulement de leur fortune et de leur réputation. Bien plus encore, dans quelques villes, le nombre des docteurs en médecine praticiens est limité. C'est ainsi qu'en 1841, le ministre de l'intérieur de la Bavière adressait au sénat des trois Universités nationales un arrêté à l'effet de leur enjoindre de « ne plus recevoir de docteurs en

guêpe, conserver son sang-froid et donner à l'animal tout le temps nécessaire pour retirer son aiguillon sans le briser. Dans tous les cas, la première chose à faire après une semblable piqûre, c'est de s'assurer si l'aiguillon n'est point resté dans la plaie, et, s'il en est ainsi, on doit l'extraire au plus vite avec de petites pinces. On prévient ensuite les accidents inflammatoires consécutifs en tenant élevée la partie blessée, en l'arrosant d'une manière assidue avec de l'eau froide, à la glace, surtout avec de l'eau froide tenant en dissolution une forte proportion de sel commun.

Si, malgré ces moyens simples et ordinairement efficaces, la douleur persiste, et que le gonflement et l'inflammation fassent des progrès; s'il y a lieu de croire que l'aiguillon est resté dans la plaie sans qu'on ait pu l'en extraire ; si surtout la piqûre a été faite sur la main ou sur le visage, il importe d'invoquer les secours de l'art sans perdre un instant, car la blessure peut amener des accidents dangereux.

Voici un fait grave que le docteur Chaumeton a conservé à la science : Un jeune homme n'ayant pas aperçu une guêpe qui se trouvait au fond d'un verre rempli de vin doux, avala l'insecte, qui le piqua dans la gorge. L'effet fut prompt et terrible ; la gorge s'enflamma à l'endroit de la piqûre, et la respiration fut tellement gênée, que le jeune homme mourut suffoqué, sans qu'aucune des personnes qui l'environnaient pût prévenir ce fatal événement. — On aurait sans doute sauvé ce malheureux jeune homme, si, immédiatement après la piqûre, on lui eût fait avaler, à de courts intervalles, une forte solution de sel commun à la glace, et cela jusqu'à cessation de la douleur de la gorge. Ce traitement aurait au moins donné le temps d'appeler un médecin, qui eût facilement assuré la guérison.

« Un agronome anglais, ajoute le docteur Chaumeton, a eu la satisfaction de sauver la vie à un de ses amis piqué à l'œsophage par une guêpe qu'il n'avait pas vue dans un verre de bière. Il lui fit avaler, à plusieurs reprises, du sel commun délayé dans le moins d'eau possible, de manière à former une espèce de bouillie. Les symptômes alarmants qui s'étaient manifestés à l'instant de la piqûre se calmèrent presque tout à coup, et cédèrent comme par enchantement... Déjà l'illustre Dioscoride, qui vivait avant l'ère chrétienne, recommandait la solution de sel ou l'eau de mer ; et depuis ces temps éloignés jusqu'à nos jours, l'efficacité de ce re-

---

« médecine, parce que, dans cette partie du service « public, non-seulement toutes les places sont occu- « pées, mais parce qu'il y a encore plus de sept cents « individus qui postulent. »

Dans ces mêmes pays, toute annonce pharmaceutique ou médicale est poursuivie rigoureusement pour dol et fraude, et comme attentat à la morale et à la salubrité publiques ; la confiscation, l'amende, la prison et le bannissement sont prononcés contre ces sortes de délits. La pratique de l'homœopathie dans certaines principautés encourt les mêmes peines.

Tout récemment encore, des garanties d'un autre ordre ont été données au Danemarck et à la Bavière : Tout avocat ou avoué qui aura suivi un procès notoirement injuste sera puni d'une amende égale à la somme des frais auxquels aurait été condamné son client, sous le nom d'amende pour *cause de frivolité*.

Vous permettrez sans doute, monsieur le rédacteur, que l'on puisse encore former en France quelques vœux pour obtenir de semblables sécurités.

J'ai l'honneur, etc.

CAFFE, D. M. P.

Paris, le 19 juin 1845.

APPRÉCIATION DE L'HOMOEOPATHIE PAR LES MEDECINS ITALIENS.

Dans la séance du 26 septembre 1844 de la section de médecine du congrès scientifique italien tenu à Milan, une lettre adressée à la présidence générale annonçait qu'un particulier de Milan proposait un prix de 1000 francs à l'auteur du meilleur Mémoire *sur les avantages et les inconvénients de l'homœopathie*, prix qui serait décerné dans le prochain congrès de Naples.

mède simple et économique ne s'est point démentie ; j'ai moi-même été fort souvent témoin de sa réussite. »

Quelquefois la douleur est très-vive et cède difficilement. Un médecin italien, le docteur Picardi, ayant été piqué par une guêpe sur le dos de la main, fut pris de douleurs atroces qu'aucun des topiques usités en pareil cas ne put calmer. Déjà sa main était considérablement enflée, lorsqu'il eut l'idée de recourir à l'emploi de l'onguent napolitain. Nous ne pouvons entrer ici dans aucun détail sur ce mode de traitement, car la prudence exige qu'il ne soit dirigé que par un médecin. Nous nous bornerons à dire que le soulagement fut immédiat et considérable, et que l'application du remède doit être prolongée très-longtemps, c'est-à-dire pendant quatre, six, huit heures, et même au delà. La guérison du docteur Picardi fut prompte et durable.

Ce moyen ne soustrait point à la nécessité de placer la partie malade dans une position élevée, pour empêcher ou diminuer l'engorgement sanguin, et dans un air frais autant que possible.

Docteur A.

TOPOGRAPHIE MÉDICALE DE ROCHEFORT,

PAR

JOSEPH-EMILE CORNAY,
Docteur en médecine de la Faculté de Paris,
membre de plusieurs Sociétés savantes.

LISEZ !

La ville de Rochefort, *Russifortium*, située dans la Charente-Inférieure, à deux lieues est de la mer, sur la rive droite du fleuve, est bâtie, comme l'indique son nom, sur un tertre assez élevé, formé par un rocher ou banche de carbonate calcaire sur lequel il existe une couche d'argile rouge. Les environs sont parsemés d'élévations semblables qui se terminent soit en pente douce, soit par des sections vives qui forment des coteaux.

Ces saillies, qui étaient autrefois des falaises et des îles, se trouvent séparées les unes des autres par des marais ou des prairies évidemment au même niveau et dus à la rivière, qui déposait ses vases en ces lieux quand l'Océan baignait les collines actuelles.

La mer se retire toujours et laisse encore sur les côtes de la Charente inférieure des atterrissements analogues formés de la même manière par le dépôt des parties terreuses que charrient les eaux de la rivière.

Parmi le grand nombre de ceux qui se levèrent pour combattre une telle proposition, le docteur Frédéric Castiglioni, de Milan, fit remarquer combien une pareille proposition était déshonorante et indigne du corps médical italien et laissait en même temps entrevoir la bassesse des vues de celui qui proposait un pareil prix. La répulsion en fut donc mise aux voix, et instantanément tous les membres présents, au nombre de plus de mille, se levèrent pour voter le rejet de la proposition du prix au sujet de l'homœopathie. L'assemblée voulut ainsi prouver d'une manière unanime que la médecine de ce siècle n'avait pu et ne pourrait jamais transiger avec l'imposture, avec le mystère et avec la fable la plus effrontée de ces derniers temps.

(*Annali universali di medicina*, *fascicolo di novembre* 1844.)

MONTAIGNE

AUX EAUX DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE.

«J'ay veu, dit Montaigne, par occasion de mes voyages, quasi tous les bains fameux de chrestienté, et, depuis années, ay commencé à m'en servir ; car, en général, j'estime le baigner salubre, et croy que nous encourons non légères incommodités en notre santé pour avoir perdu cette coutume qu'estoit généralement observée au temps passé, quasi en toutes les nations, et est encore en plusieurs, de se laver le corps tous les jours ; et ne puis imaginer que nous ne vaillions beaucoup moins de tenir ainsi nos membres encroutez et nos pores estoupés de crasse..... A cette cause, j'ay choisy jusques à cette heure à m'arrester, et à me servir de celles où il y avait plus d'aménité de lieu, commodité de logis, de vivre et de compagnies, comme sont en France les bains de Bagnères. »

Ce sont même ces alluvions qui empêchent la mer d'arriver jusqu'à ses anciennes limites et qui formeront bientôt de nouveaux marais.

C'est ce que l'on voit devant Brouage, anciennement le port de guerre de l'Ouest, et ce qui a forcé Louis XIV à fonder le port de Rochefort; c'est aussi ce qui arrive devant La Rochelle, qui se trouve déjà au milieu d'atterrissements, sans avoir, comme Rochefort, l'avantage d'une rivière majestueuse et profonde.

Rochefort fut fondé en 1666. A cette époque, la ville naissante était entourée de marais perdus. Mais peu à peu on a exécuté des tranchées et des canaux qui ont assaini les alentours; son intérieur même a passé par diverses périodes d'assainissement, et maintenant on peut l'appeler la ville propre. Toutes les mesures sanitaires ont été prises : Rochefort est bien pavé; ses ruisseaux, qui déjà se garnissent de dalles, sont lavés par des eaux courantes; des lignes d'arbres embellissent plusieurs rues, ainsi que les remparts et les routes voisines. Cette jolie petite ville, dont les maisons sont alignées et qui a de vastes et belles promenades, ne répand par elle-même aucun miasme malfaisant.

Voyons donc ce qui lui vaut la réputation non méritée d'insalubre; car il est inutile que je parle d'elle plus longtemps.

Lorsque l'on veut étudier les causes délétères qui agissent sur une ville, on doit toujours l'examiner dans ses détails; puis, si elle ne renferme rien de malsain, il faut s'occuper des différents

TABLEAU indiquant la situation des marais des environs de Rochefort.

foyers extérieurs d'infection et les envisager d'après une orientation ; car alors on est sûr qu'en tenant compte des vents, de l'humidité, de l'exposition des habitations, de la température, on arrivera à une déduction finale positive. D'après cette idée, j'ai fait le tableau ci-contre, sur lequel j'ai indiqué les principaux marais dont les exhalaisons peuvent se répandre vers Rochefort. J'ai placé Rochefort au milieu, en faisant passer par son centre deux lignes, l'une allant du nord au sud, et l'autre de l'est à l'ouest, afin que l'on voie tout de suite les marais du nord-ouest, du nord-est, du sud-est et du sud-ouest. J'ai indiqué la nature des vents de ces quatre régions, de manière à pouvoir faire acquérir immédiatement la connaissance de la constitution médicale de cette ville.

Rochefort, comme je l'ai dit, ne contient point dans ses murs de sources d'infection ; mais aussitôt que l'on sort de ses remparts, on se trouve à peu près de tous côtés dans des prairies d'alluvions baignées par la Charente. Ces prairies sont belles et fournissent au bétail qui s'y engraisse de bons et d'abondants pâturages ; elles sont partagées en parties carrées ou carreaux par des fossés de six pieds de largeur sur quatre à cinq de profondeur ; ces fossés se rendent à d'autres de dix pieds de largeur, que l'on nomme ceintures, de sorte qu'une ceinture commande beaucoup de fossés, et les différentes ceintures d'un marais se vident dans un canal principal, qui lui-même jette ses eaux à la rivière ou à la mer.

Si ces différents canaux étaient bien entretenus, certainement ces prairies ne développeraient que peu d'exhalaisons ; mais, soit que l'administration ne veille pas assez, soit insouciance ou économie de la part des propriétaires, tous les fossés deviennent des lieux de putréfaction ; voici comment. Pour pénétrer dans les carreaux avec les bestiaux, les paysans ferment le fossé, dans une longueur de trois mètres, avec de la terre, après avoir construit au fond du fossé un canal d'un pied carré, en pierres sèches, pour le passage de l'eau ; le bétail, en passant, fait tomber la terre de chaque côté du pont, ce qui, ainsi que les herbes qui s'y amoncèlent, bouche bientôt le conduit ; alors les eaux n'ont plus de cours sous ces espèces de ponts.

Mais ce n'est pas tout : les fossés, que l'on devrait entretenir et curer régulièrement, sont abandonnés à eux-mêmes pendant un laps de temps extrêmement long, et, si ce n'est les ceintures qui sont recalées et fauchées quelquefois, je n'ai vu que très-rarement le curage des fossés, et encore je l'ai vu exécuter partiellement par quelques propriétaires intéressés à ce que leur bétail ne sorte pas du carreau.

Les fossés sont pour la plupart remplis presque jusqu'aux bords de boue infecte, sur laquelle croissent en abondance la conferve compacte des ruisseaux (1) et une foule de plantes aquatiques ; des poissons, des crustacés, des reptiles, des insectes, des coquilles se tiennent dans le peu d'eau qui s'y trouve : jugez ce que cette boue, ces végétaux et ces animaux doivent produire dans ces cloaques sans issue quand la chaleur se fait sentir. Alors une putréfaction active s'empare de toutes ces substances, qui se changent, comme à l'ordinaire, en boue noire et corrompent l'air des environs. Ces causes d'insalubrité peuvent disparaître par un bon entretien des fossés, etc.

Tous les fossés des marais desséchés de Rochefort sont dans cet état, tels que ceux du Vergeroux, des Sœurs, de Saint-Laurent, de la Prée, de Charras, d'Yves, de Voutron, de La Rochelle, etc. Les marais que je viens de citer sont ceux du nord-ouest.

(1) Limon des paysans. J'ai cherché le moyen d'employer dans les arts les herbes aquatiques : j'ai obtenu un très-beau papier à enveloppe, et je ne doute pas que des industriels ne puissent en tirer avantage. (Chose utile à la salubrité.)

Dans le nord-est, on trouve encore des marais desséchés dont les fossés sont mal entretenus, tels que ceux de Mouille-Pieds, de Chartres, de Saint-Louis, de Genouillé, de Mûron, de Saint-Hippolyte ; ceux d'Aigrefeuille sont des prairies mouillées par les pluies et peu dangereuses; ceux de Surgères sont des tourbières submergées par des eaux vives; ceux de Lussan, Tonnay-Boutonne, Saint-Jean-d'Angely, ne sont point desséchés, mais étant baignés par des eaux courantes et vives, ils n'agissent pas sur Rochefort dont ils sont assez éloignés.

Dans le sud-est, nous avons le cours de la Charente venant par Saintes, Taillebourg, Saint-Savignien, Tonnay-Charente, et qui sépare Rochefort de la Prée de Rhône. La Charente est une rivière rapide, belle à la haute mer, qui coule à travers des argiles d'atterrissement (atterrissement qu'elle-même a formé) et sur une banche de carbonate calcaire qui fait le fond. Après avoir contourné la ville du côté de l'est et du sud, elle va se perdre dans l'ouest à la mer devant Fouras.

J'oserai dire que les vases des bords de cette rivière ne sont point aussi malsaines qu'on pourrait le penser; elles n'ont point le temps de l'être, car elles sont baignées tous les jours par une eau salée nouvelle, qui est amenée par le flux de la mer et qui empêche la putréfaction.

Du côté du sud-est, la Prée de Rhône a des fossés mal entretenus ; cependant cette prairie est assez sèche.

Depuis Saintes, la rivière parcourt donc de belles prairies dans lesquelles il y a bien des travaux d'entretien à faire. Mais le sud-est se trouve le côté le mieux partagé, et Saintes est choisie depuis longtemps pour recevoir les convalescents soit de l'hôpital soit de la ville.

Tous les marais dont j'ai parlé jusqu'à présent sont des prairies magnifiques dont les fossés seulement demandent à être entretenus.

Le sud-ouest est la région malheureuse; elle comprend les marais de Saint-Agnant, de Brouage, de Marennes, de Saint-Jean-d'Angle et de Saint-Just, marais salants abandonnés depuis près de cent cinquante ans, que l'on nomme dans le pays *marais gats*. Ces anciennes salines, qui occupent plus de sept mille hectares, ont été creusées quatre pieds au-dessous du sol qui est lui-même situé au-dessous du niveau des plus basses mers. D'après ces circonstances, ceux qui les ont construites ont été forcés de retenir la mer par des digues et d'entretenir avec soin les canaux d'écoulement pour dégager les réservoirs des eaux inutiles. Les alluvions de la Charente ayant éloigné les rivages de la mer, les propriétaires ont été obligés d'abandonner ces marais salants, car les frais d'entretien auraient été trop considérables.

Ces salines délaissées sont formées de réservoirs de plusieurs grandeurs et qui servaient à différents usages dans la fabrication du sel. Il y en a qui peuvent avoir deux cents mètres de longueur sur quarante mètres de largeur, et l'un d'eux a deux mètres de profondeur. Dans ces vastes fossés, comme dans les canaux des marais desséchés, il se développe des crustacés, des reptiles, des coquilles, des insectes, des poissons et une foule de végétaux aquatiques. Pendant les chaleurs, cela entre en décomposition après l'évaporation des eaux et occasionne des miasmes fétides qui portent au loin la maladie. Le fond est aussi une boue noire putride, résultat de la décomposition produite chaque été depuis qu'on n'y fabrique plus de sel.

C'est dans ces cantons que résident les sources miasmatiques les plus dangereuses pour le département et en particulier pour Rochefort.

Actuellement que nous connaissons l'état des marais qui peuvent agir sur la ville, je vais parler des vents qui passent sur les quatre régions dont il a été question.

Les vents du nord-ouest sont froids et vifs, deviennent si violents qu'ils cassent les arbres,

arrivent subitement par bourrasques, arrêtent les exhalations des membranes du corps humain, causent des douleurs et toute espèce de fluxions, donnent en hiver de la neige qui fond, brûlent les végétaux au printemps, peut-être parce qu'ils viennent de la mer et qu'ils sont vifs ; ils passent sur la mer et sur les marais de Voutron, de La Rochelle, de Saint-Laurent de la Prée, d'Yves, de Charras, du Vergeroux ; ils sont assez fréquents et peu favorables à la putréfaction ; trop forts pour faire éprouver à la ville l'influence dangereuse des exhalaisons qui s'échappent des fossés des prairies que je viens de citer.

Les vents du nord-est sont secs, très-froids en hiver, rafraîchissants en été, donnent un ciel pur et un beau temps qui réjouit ; ils donnent de la tonicité aux chairs ; ils existent en mars, fin d'octobre et novembre, forment la gelée blanche, quelquefois la neige ; ce sont les plus rares de tous ; ils ne sont point favorables à la putréfaction, empêchent le développement des miasmes ou les atténuent. Ces vents traversent les marais de Surgères, de Mûron, de Génouillé, de Chartres, de Saint-Louis, des Sœurs, de Mouille-Pieds, de Saint-Jean-d'Angely, de Tonnay-Boutonne, de Saint-Hippolyte, de la Prée de Rhône. Rochefort n'éprouve que du bien de ces vents du nord-est, puisqu'ils contribuent à annuler les miasmes et à rejeter sur la mer les effluves pestilentiels de Marennes, de Brouage, de Saint-Agnant, etc. ; ce sont des vents sains et salutaires à la ville.

Les vents du sud-est apportent à Rochefort une chaleur humide, donnent des éclairs que l'on aperçoit toujours dans cette région ; c'est ce que les habitants appellent du *chalin*, mot qui exprime le chaud humide. Ces vents occasionnent le relâchement des tissus vivants et l'abattement ; ils sont rares en juin et juillet, favorables à la putréfaction dans l'été quand le sud domine, plus fréquents que ceux du nord-ouest ; lorsqu'ils existent, le ciel est chargé de nuages ; ils traversent les prairies de Saintes, de Taillebourg, de Saint-Savignien, de Saint-Porchaire ; c'est le côté salubre des environs de Rochefort. Aussi, quoique ce soient des vents malsains, comme ils viennent de pays salubres, ils ne communiquent à Rochefort aucune émanation marécageuse ; ils lui donnent seulement le spectacle des plus vifs éclairs.

Les vents du sud-ouest sont frais, humides l'hiver, et tempérés ou plutôt chauds humides l'été ; c'est par ces vents que les orages éclatent avec un tonnerre terrible ; alors viennent des averses ou *pluies d'abat* qui tombent perpendiculairement du ciel ou sous un angle de 20 à 25 degrés au plus. Ces pluies sont utiles pour laver les villes et pour remplir les fossés boueux où il existe trop peu d'eau. On a parfois de la grêle qui tombe aussi perpendiculairement. Le ciel est gris sombre ; il inspire la tristesse. Les vents du sud-ouest dominent près de la moitié de l'année, mais par intervalle ; ils sont donc les plus fréquents. L'été, ils sont très-favorables à la putréfaction ; ils apportent sur Rochefort les émanations des marais pourris de Brouage, de Marennes, de Saint-Agnant, de Saint-Jean-d'Angle, de Saint-Just ; aux mois de juillet, août et septembre, ils amènent une chaleur humide qui les rend très-convenables au développement des miasmes ; ils sont assez forts et comme faits exprès pour diriger ces miasmes sur la ville. En effet, nous avons vu que la pluie, poussée par ces vents, tombe sous un angle de 20 à 25 degrés ; ils transportent doucement les miasmes, qui ont par conséquent le temps d'agir. Ces vents ne sont funestes à Rochefort que pendant la période de putréfaction ; car dans la période de submersion, ils ne produisent rien de défavorable.

Si les marais de Saint-Agnant, de Marennes, de Brouage, etc., étaient placés sous les vents de nord-ouest, comme ils arrivent violents, ces *marais gats* seraient peu dangereux pour la

ville. La pluie, que ces vents chassent, tombe sous un angle de 40, 50, 60, et même 80 degrés à la perpendiculaire, c'est-à-dire par bourrasques, et souvent presque horizontalement, ce qui donne une idée juste de leur force. Ainsi les miasmes n'auraient pas le temps d'agir, ils seraient portés au loin, se perdraient par diffusion dans l'atmosphère, et se trouveraient même atténués par ces vents frais du nord-ouest.

D'après ce que je viens de dire, on voit tout de suite que les marais du nord-ouest ne peuvent guère exercer leur influence sur Rochefort, car l'hiver et au printemps les vents de cette région sont forts et vifs, et l'été et l'automne ils sont violents. Ainsi, Rochefort ne reçoit aucun miasme du nord-ouest, du nord-est, et du sud-est, ou presque rien ; c'est donc le sud-ouest qui est le plus malheureux pour le département et pour la ville de Rochefort (1).

En général, pendant l'hiver, le printemps, et jusqu'à la mi-juillet, les marais étant submergés n'ont point de mauvais effets; mais à cette époque où la chaleur a volatilisé les eaux, commence la période de putréfaction (2), qui se prolonge quelquefois jusqu'à la fin de septembre ; et c'est précisément pendant ce temps que les vents du sud-ouest règnent ordinairement.

(1) Si l'on voulait fonder des villes, des maisons de plaisance, il faudrait les placer, par rapport aux marais du pays, sous le vent qui atténue le plus les miasmes. Si c'était le vent du nord, on les bâtirait au sud des marais.

(2) Je distingue deux périodes dans l'année pour les marais :

1° La période de submersion, qui dure les trois quarts de l'année ; dans cette période, les marais ne sont point dangereux, car tout est submergé.

2° La période de putréfaction, qui existe après l'évaporation des eaux, en juillet, août et septembre, année commune, et qui cause toutes les fièvres dites de marais et les typhus.

Lorsque, pendant les mois de juillet, août et septembre les vents ne sont pas dans la partie du sud-ouest, il n'y a point de fiévreux tant à la ville qu'à l'hôpital.

Tandis que, lorsque ces vents existent, j'ai vu chaque jour une partie des hommes de la garde descendante de la troupe de ligne entrer à l'hôpital de la marine comme fiévreux ; on les envoie par cinquante, quelquefois cent, et même plus ; cela dure un ou deux jours, et il est rare que l'épidémie reste ainsi plus de huit jours, car les vents changent, et alors les entrées diminuent et varient d'une manière remarquable. Les hommes ne meurent pas ; il y a très-peu de décès, et ces fièvres intermittentes se guérissent facilement.

Dans les mois de juillet, août et septembre, tout se rencontre pour rendre Rochefort malsain : des marais pestilentiels à deux lieues, une forte chaleur humide, et des vents qui passent sur ces marais et viennent sur la ville. Ce n'est pas seulement Rochefort, mais tout le pays qui en éprouve du mal, et La Rochelle n'a pas beau jeu à dire Rochefort plus insalubre qu'elle, qui est située au milieu de douves et de *marais gats* infectes. Je lui conseille d'être bonne voisine, car elle pourrait trouver des statistiques bien faites qui lui montreraient une dure vérité, c'est-à-dire qu'elle est insalubre par elle-même, et que Rochefort n'est insalubre que l'été, par les vents du sud-ouest ; si ces vents manquent, Rochefort est sain.

(*La suite au prochain numéro.*)

DE L'HYDROTHERAPIE et de son application au traitement de quelques affections chroniques; par le docteur LUBANSKI, directeur de l'Institut hydrothérapique de Pont-à-Mousson (Meurthe).

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 13 JUILLET 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 28.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'allaitement maternel. — Topographie médicale de Rochefort. (Suite.)

FEUILLETON. — De l'hydrothérapie sous le rapport médical et hygiénique.

DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

CONSIDÉRÉ SURTOUT DANS LES GRANDES VILLES ET CHEZ LA CLASSE MOYENNE,

Par le docteur HOMOLLE.

Depuis le commencement de ce siècle, l'allaitement maternel est en progrès, surtout dans la classe la plus nombreuse et la plus intéressante des grandes villes, la classe ouvrière. Appelé trop souvent, comme médecin, à observer les tristes effets de l'inexpérience et des préjugés des jeunes mères, convaincu depuis longtemps que de la direction des deux premières années de l'existence peuvent dépendre la constitution et la santé futures des enfants, nous pensons que, pour améliorer physiquement la population, dont chaque nouveau recensement militaire à la suite du tirage annuel de la conscription vient malheureusement constater la dégradation et l'abâtardissement, il faut prendre au berceau la

FEUILLETON.

DE L'HYDROTHÉRAPIE

SOUS LE RAPPORT MÉDICAL ET HYGIÉNIQUE.

On donne le nom d'*hydrothérapie* à une nouvelle méthode de traitement qui, depuis quelque temps, est l'objet de grandes discussions dans le monde médical et sur la valeur de laquelle les avis sont on ne peut pas plus partagés. Nous allons faire connaître en quoi elle consiste et quelles peuvent en être les applications sous le double rapport du rétablissement de la santé et de sa conservation.

L'hydrothérapie, telle que la comprennent aujourd'hui ceux qui l'ont étudiée sérieusement, est une méthode fort compliquée, malgré son apparente simplicité. Elle fait concourir au même but l'emploi de l'eau et de l'air, de l'exercice et d'une alimentation convenable; elle règle tous ces puissants modificateurs de l'économie vivante selon les maladies qu'elle est appelée à combattre, selon le tempérament et la force des malades, selon leur âge, leur sexe et leurs habitudes, selon les aptitudes et les prédispositions individuelles, selon une foule de circonstances enfin qui changent le traitement et en font varier la direction.

On fait remonter l'origine de la méthode hydrothérapique à l'antiquité la plus reculée, et on s'appuie, pour prouver cette assertion, sur les noms d'Hippocrate, de Galien, de Celse et même sur celui de Moïse. On cherche ainsi, à l'aide de quelques documents équivoques, à anoblir son obscure naissance et à tourner à son profit cette paternité d'emprunt. Il y aurait peut-être quelque difficulté à trouver dans

génération naissante et s'efforcer de substituer aux pratiques routinières, aux préjugés et à la tradition souvent absurde, des idées saines, puisées dans l'observation attentive de la nature, épurées au creuset du bon sens et en rapport avec les notions physiologiques fournies par la science.

Quel médecin d'ailleurs n'a pas eu maintes fois l'occasion d'observer l'heureuse modification apportée par un allaitement bien dirigé à la santé d'enfants d'une organisation délicate et frêle, ou dotés par leurs parents d'une fâcheuse prédisposition héréditaire à des maladies trop souvent funestes?

Une bien grande vérité, que nous voudrions voir gravée dans tous les esprits, c'est que les maladies aiguës nous viennent des agents extérieurs, mais que c'est à nous-mêmes que nous devons le plus grand nombre des maladies chroniques, et que nous en puisons le germe dans les modifications apportées de longue main à nos organes par le régime alimentaire et hygiénique.

Nous pensions donc depuis longtemps à l'utilité que devraient avoir des conseils présentés aux mères pour les guider dans l'œuvre si grave, si importante dans ses résultats, et pourtant si mal comprise en général, qu'elles entreprennent en nourrissant leurs enfants.

On nous dira, sans doute, que bien des livres déjà se sont occupés de ces questions, et que chaque jour en voit naître de nouveaux. Nous pourrions répondre qu'à part peut-être un ou deux et des plus anciens, c'est-à-dire encore entachés de préceptes routiniers empruntés à des doctrines médicales aujourd'hui jugées, ils n'ont pas été écrits à notre point de vue et ne nous paraissent pas appelés à atteindre le but que nous voulons poursuivre. Nous ajouterons que presque toujours ces préceptes, destinés à la classe aisée, seraient impraticables pour la mère à qui ses modestes ressources ne permettent pas d'avoir de domestiques. Enfin il nous a paru qu'ils n'étaient pas écrits en vue des personnes étrangères à l'art, et qu'ils n'entraient pas assez dans ces détails minutieux dont on apprécie si bien l'importance lorsqu'on se trouve en face des mille petites difficultés que révèle chaque phase de l'éducation physique des enfants.

Aujourd'hui qu'à une pratique déjà longue s'est jointe pour nous l'expérience personnelle que rien ne peut suppléer, nous avons pensé pouvoir aborder quelques points de ce sujet si important; heureux si les personnes qui auront lu ces simples avis, cette espèce de manuel des jeunes mères, en répandant les idées que nous

---

tous ces témoignages des raisons suffisantes pour accorder à cette méthode thérapeutique les honneurs d'une aussi célèbre extraction; mais comme nous n'avons pas l'intention de discuter ici ce point d'histoire de l'art de guérir, nous ne nous y arrêterons point. Pour nous, la médication hydriatrique ne date guère que d'une dizaine d'années; la création du premier établissement où on a traité des malades d'après cette méthode est due en quelque sorte au hasard. C'est, comme on le sait, à Græffenberg, un pauvre village de la Silésie autrichienne, que cet établissement fut fondé, par un nommé Priesnitz, qui, atteint de lésions très-graves à la suite d'une chute de voiture, se guérit lui-même par des applications d'eau froide, et donna ainsi un démenti à l'opinion des médecins qui l'avaient jugé incurable. Ce fait prit aux yeux du malade et de ses voisins l'importance d'un miracle, et le bruit de cette guérison se répandant avec la rapidité de l'éclair, on vit, au bout de peu de temps, des habitants des contrées voisines accourir à Græffenberg dans l'espoir de se débarrasser de maux dont ils étaient affligés. Les premiers essais de Priesnitz furent si heureux que le nombre de ses prosélytes ne fit que s'accroître d'année en année, et cela dans des proportions surprenantes. Son établissement prit ainsi très-rapidement une grande importance; il fut bientôt visité par des malades de tous les pays, dont le nombre a dépassé le chiffre de 1,500 en 1840. Si un médecin avait employé le premier le traitement du paysan silésien, ses succès ne se seraient certes pas répandus avec la même rapidité; mais un homme obscur et illettré qui s'avise tout d'un coup de traiter des malades, et qui, par un singulier concours de circonstances, réussit dans des cas graves et désespérés, cet homme ne peut pas manquer d'attirer l'attention du public et de faire parler de lui. C'est ce qui est

nous efforçons de faire prévaloir, veulent bien contribuer au résultat heureux que nous en espérons.

En effet, nous le répétons parce que nous en avons la plus complète conviction : combattre les préjugés, enfants de l'ignorance, de la paresse et d'une inintelligente tradition, et souvent reflets de doctrines médicales erronées ou mal comprises; s'élever contre l'habitude des soins routiniers et sans prévoyance donnés au jour le jour sans chercher à lutter contre les influences mauvaises qui assiégent l'enfant des grandes villes (surtout dans la classe ouvrière), et qui, pour agir sourdement, n'en sont pas moins pernicieuses dans leurs résultats, puisqu'elles minent incessamment la constitution et préparent, de longue main, des infirmités et des cachexies dont le terme lent mais fatal est la mort; leur substituer une ligne de conduite facile à tenir et toujours basée sur le bon sens, l'expérience et les notions fournies par la science; c'est le moyen le plus puissant de soustraire à une mort certaine ou à des infirmités nombreuses une portion considérable de la génération naissante.

Qu'on ne pense pas cependant qu'envisageant cette question en médecin, nous nous proposions de la traiter au point de vue de la science. Loin de là ; notre but est uniquement de tracer à la mère les conseils relatifs à ce qui lui appartient dans la direction de l'allaitement, et de lui indiquer, aussi clairement que possible, le point où doit commencer l'intervention du médecin.

Enfin nous espérons, par la perspective d'un résultat meilleur, encourager les femmes qui voudront remplir complétement la noble tâche à laquelle la Providence les appelle, en leur montrant qu'une fatalité inexorable ne pèse pas sur le pauvre, et qu'il peut, avec de la volonté et du courage, donner à ses enfants le premier des biens, une constitution robuste, une santé capable de résister au travail.

Qu'elles le sachent bien, en effet, les préjugés font encore plus de mal que les plus mauvaises conditions hygiéniques. On peut lutter avec succès contre celles-ci; les premiers vous désarment quand ils ne créent pas, ce qui est le plus fréquent, de nouvelles causes de détérioration de l'organisme.

Les portiers de Paris sont certainement, sous le rapport de l'habitation, dans les conditions hygiéniques les plus défavorables, et cependant nous pourrions citer nombre de jeunes mères appartenant à cette classe qui ont fait de très-

---

arrivé à Priesnitz et à sa méthode. La nouveauté et l'étrangeté des moyens qu'il employait furent sans doute aussi pour quelque chose dans l'enthousiasme avec lequel le public se porta vers lui. Toutefois cela ne doit pas empêcher de rendre justice aux heureux résultats qu'il a obtenus, comme cela ne permet pas non plus de ne le considérer que comme un habile charlatan. On revient facilement de cette opinion sur son compte, quand on envisage les services qu'il a rendus à la médecine, en attirant l'attention des hommes de l'art sur la puissance des moyens qui constituent la méthode hydriatrique, et lorsqu'on examine la manière tout à fait ingénieuse dont il a su varier l'emploi de l'eau et du froid. Certes, sans lui accorder le mérite d'un novateur, ni les qualités d'un grand génie, il est impossible de lui refuser l'honneur d'avoir imprimé au traitement de certaines maladies une direction nouvelle. L'influence de l'hydrothérapie a déjà été, sous ce rapport, plus grande qu'on ne le croit généralement, car l'attention des médecins a été rappelée sur l'activité d'agents dont ils négligeaient trop souvent l'emploi. Cette influence se fait sentir aussi bien dans leurs écrits que dans leur pratique, et nous sommes en fonds pour affirmer que cette dernière n'a eu qu'à s'en applaudir. Du reste, s'il était permis de juger l'importance des hommes par le nombre et le mérite de leurs adversaires, on pourrait créer à Priesnitz une position peu commune. La méthode qu'il employait suscita en effet une très-grande rumeur dans le corps médical. Ce fut d'abord en Autriche même que l'on demanda la suppression de l'établissement de Græffenberg, qui ne dut son salut qu'à l'impartialité et aux lumières des commissaires désignés par l'empereur pour faire l'examen du traitement hydriatrique. La commission d'enquête ayant constaté que ce traitement produit dans un

beaux nourrissons. C'est que la propreté, une nourriture convenable, des soins bien dirigés peuvent compenser des conditions défavorables; mais, par contre, qui n'a pas eu occasion de voir, avec le sentiment le plus pénible, une femme de campagne, offrant toutes les apparences physiques d'une bonne nourrice, rapporter à ses parents un pauvre enfant chétif, incapable de se soutenir et même quelquefois de se souveler?

La tête est grosse et recouverte d'un épais *chapeau* de crasse; les fontanelles sont larges et les os du crâne, amincis, semblent distendus par la masse du cerveau; la face est petite relativement et vieillotte, les membres grêles, la poitrine rétrécie, le sternum saillant, les omoplates ailées, le ventre énorme et dur, parcouru par de nombreuses veines sous-cutanées. On trouve les jointures grosses et souvent déformées, la direction des os des membres viciée et présentant des courbures anormales; la peau est flasque, ridée, terreuse et sèche; elle présente les aspérités de la chair de poule; les fesses sont excoriées ou laissent voir de nombreuses gerçures et des cicatrices, restes de longues et anciennes ulcérations. Et cependant cet enfant a été élevé à la campagne, dans un pays réputé sain; la nourrice avait beaucoup de lait, elle jouissait d'une certaine aisance, avait une vache ou une chèvre et des poules. A ce spectacle le cœur se serre; on laisse voir une pénible surprise, on manifeste quelque mécontentement, et la nourrice a l'impudence d'insinuer que c'est la santé des parents qui influe sur l'enfant, et rassure sa conscience par cet argument qu'il n'y a pas de Parisien qui puisse être sain de corps. Nous l'avouons, quoique ce spectacle se soit déjà offert bien des fois à nous, nous ne le rencontrons jamais sans une indignation mal contenue et que cependant nous sommes forcés de faire taire, car un grand nombre de ces nourrices croient avoir rempli leur devoir; elles ont la conscience tranquille : elles ont péché par ignorance!

La jeune femme qui se propose de nourrir doit bien se pénétrer à l'avance de toute l'importance des fonctions qu'elle entreprend; elle devrait se l'exagérer, si cela était possible, pour ne s'y décider qu'avec la ferme volonté d'en accepter les plus pénibles conséquences.

Tout son temps devra être consacré à son enfant; elle ne pourra se livrer à un travail quelconque qu'au préjudice de celui-ci. Elle se rappellera constamment que c'est un homme qu'elle a pris l'engagement de former et non

---

grand nombre de cas de remarquables résultats, fit un rapport tellement en sa faveur, que non-seulement l'établissement de Græffenberg reçut la sanction du gouvernement, mais qu'on ordonna la création de beaucoup d'autres institutions du même genre pour le service des soldats malades. Plus tard, lorsque par la force des choses les médecins allemands durent céder à l'évidence et furent forcés d'accorder à l'hydrothérapie l'importance qu'elle mérite, ce fut le tour de la médecine française de rejeter au loin cette nouvelle rêverie germanique, qui, au dire de certains esprits forts, ne pouvait pas manquer de rejoindre promptement ses devancières, le magnétisme animal et l'homœopathie. Il faut avouer toutefois qu'on a été jusqu'à un certain point excusable de la méfiance avec laquelle on a reçu en France cette nouvelle méthode thérapeutique, car ses maladroits amis en ont tellement exagéré le mérite, que les esprits sérieux furent tout naturellement portés à lui refuser toute espèce de créance. Cependant, comme dans les sciences en général et dans la médecine en particulier il n'est point permis de juger sans un mûr examen, on aurait sans doute mieux fait d'attendre, et surtout on aurait dû étudier et vérifier les faits avant de les rejeter. Nous sommes persuadés que de cette étude auraient jailli des principes féconds en utiles applications, et que la médication des maladies chroniques en aurait retiré de très-grands avantages.

Il serait très-difficile de donner une idée exacte du traitement hydriatrique, puisque ce traitement est on ne peut plus variable, selon les circonstances que nous avons énumérées. Toutefois on peut dire, en thèse générale, que le principe qui domine la méthode hydrothérapique consiste dans l'accélération du double mouvement de composition et de décomposition. On cherche à augmenter l'activité de toutes les

pas seulement un être qu'elle doit faire vivre ou végéter.

Il n'est pas, au premier âge, de circonstance si minime qui ne puisse avoir les conséquences les plus graves dans l'avenir, car alors tout est avenir. A cette époque de formation et de développement de nos organes, la plus petite faute dans la direction donnée à l'éducation peut influer sur la vie tout entière et devenir la source cachée d'une lésion organique qui ne se manifestera qu'alors que déjà l'art ne pourra en triompher.

Une fois bien décidée à nourrir, la jeune mère doit s'assurer par elle-même, et en prenant l'avis de son médecin, que les seins sont bien conformés, que le mamelon a la longueur et la grosseur convenables, qu'il se gonfle et se dresse par la titillation au moyen du doigt, de manière à présenter la forme d'une fraise bien circonscrite et se détachant nettement de la mamelle.

Beaucoup de femmes ayant les seins volumineux et du lait en abondance pendant leur grossesse, sont souvent prises au dépourvu faute d'avoir eu cette précaution et se préparent de grandes difficultés, les bouts de sein artificiels ne suppléant pas toujours facilement à l'absence du mamelon, et entraînant d'ailleurs quelques inconvénients que nous signalerons en temps et lieu.

Nous avons supposé que la jeune femme avait également pris l'avis de son médecin sur la possibilité pour elle de nourrir sans compromettre sa santé. Nous dirons seulement qu'on ne doit pas oublier que l'allaitement est une fonction naturelle, complémentaire de l'accouchement, et qu'il est peu de femmes dont la faiblesse constitue un obstacle absolu à cette fonction. Dans bien des cas même, on voit, sous son influence, une modification heureuse s'opérer dans la constitution, et certains accidents antérieurs à la grossesse disparaître complétement.

S'il y a déformation, aplatissement du mamelon, et nous devons ici signaler l'influence que peut avoir quelquefois un corset mal fait pour produire ces mauvaises conditions, on devra, sur l'avis de son médecin, employer pendant les quatre ou six dernières semaines de la grossesse les moyens propres à le développer, et qui ont été exposés dans ce journal (voy. p. 12, 38, 54, 69). Dans le plus grand nombre des cas, l'usage de ces divers moyens suffira pour rendre l'organe propre à remplir la fonction à laquelle il est appelé; mais nous ne devons pas

---

excrétions naturelles en même temps qu'on stimule l'énergie des forces assimilatrices; on essaye de cette manière de débarrasser le corps des particules usées composant les organes qui, en se chargeant d'autres molécules de nouvelle formation, arrivent ainsi à une espèce de renouvellement vital ou de régénération. Parmi toutes les fonctions éliminatrices, c'est à celle de la peau que l'on s'adresse en particulier; on l'entretient dans un état d'excitation permanente par de fréquentes ablutions froides, et on en exagère la fonction en provoquant l'activité de la transpiration par un procédé particulier portant le nom de *sudation* par enveloppement.

Ce procédé, sous le rapport du but qu'il est destiné à atteindre, n'offre rien d'extraordinaire; car de tout temps on a employé en médecine un grand nombre de moyens dans l'intention de produire le même résultat; mais il est remarquable par la manière dont il agit et par la constance avec laquelle il provoque les transpirations. C'est le seul, en effet, de tous les agents sudorifiques qui, tout en excitant l'activité de la peau, laisse cependant dans un repos complet tous les autres organes de l'économie; c'est le seul aussi dont le résultat puisse être calculé et, pour ainsi dire, mesuré à volonté; c'est le seul enfin sur l'infaillibilité duquel on soit en droit de compter. Pour provoquer la transpiration par l'enveloppement, voici comment on procède : le malade, complétement nu ou bien recouvert seulement d'une chemise de laine, est placé sur le lit que l'on a préparé préalablement. C'est ordinairement un lit de sangle sur lequel se trouve étendu un matelas ou bien une paillasse; sur ce matelas ou sur cette paillasse on pose une ou plusieurs couvertures de laine, selon les circonstances de saison, de lieu, et selon les aptitudes individuelles. Le malade, étendu sur la couverture, en est enve-

dissimuler qu'il est quelques cas exceptionnels où ce résultat n'est pas obtenu, et la mère se voit dans l'obligation de renoncer à nourrir, ou de le faire en se servant des bouts de sein divers inventés pour cet usage.

Quelquefois le mamelon, tout en ayant la forme et le volume convenables, peut présenter des conditions qui constituent un obstacle réel et quelquefois insurmontable à l'allaitement. Son tissu, plus dur que dans l'état normal, est creusé de profonds sillons et doué d'une sensibilité extrême. Cet état se complique souvent de l'imperméabilité complète ou partielle de ses pores excréteurs, et la succion ne peut en faire jaillir le lait sécrété par la glande et dont le sein peut être distendu. Si ces conditions n'ont pu être modifiées avant l'accouchement, il n'y a pas à hésiter, il faut renoncer à l'allaitement.

Enfin, nous signalerons encore un obstacle venant de l'organe même chez quelques femmes arrivées à un certain âge avant de devenir mères, ou qui n'ont pas nourri leurs premiers enfants, c'est une induration avec atrophie de la glande qui sécrète le lait, dont la conséquence est la diminution notable et l'altération de ce liquide. Ces conditions se rencontrent quelquefois chez des personnes douées d'un embonpoint considérable et qui peuvent être portées à penser par le volume des seins qu'elles remplissent les conditions de bonnes nourrices. Dans ce cas encore, le médecin seul sera apte à décider du parti que l'on devra prendre.

Nous continuerons ce sujet dans une série d'articles dans lesquels nous passerons en revue tout ce qui concerne l'allaitement maternel.

TOPOGRAPHIE MÉDICALE DE ROCHEFORT,

PAR
JOSEPH-EMILE CORNAY,
Docteur en médecine de la Faculté de Paris,
membre de plusieurs Sociétés savantes.

(*Suite du n.* 27.)

Il est un fait remarquable qu'il faut rapporter ici, c'est que le côté de la ville exposé au sud-ouest est le plus maltraité, ainsi que les coteaux et le côté des collines exposés à ces vents pernicieux, tandis qu'un village à l'abri des bois est souvent respecté.

Pour rendre plus frappantes les choses que j'ai avancées, je vais emprunter des chiffres à la statistique de la Charente-Inférieure, où l'on va voir, par des termes moyens, les rapports des décès à la population, dans les différents arrondissements du nord-ouest, du nord-est, du sud-est et du sud-ouest.

---

loppé de manière à n'avoir de libre que la tête; ses jambes sont rapprochées l'une de l'autre, ses bras sont appliqués le long du corps; les couvertures sont ensuite croisées les unes sur les autres, elles entourent exactement le corps, elles s'appliquent surtout autour du cou pour empêcher l'accès de l'air, et elles sont repliées sur les pieds, de façon à les couvrir plus que tout le reste du corps. On recouvre le malade d'un lit de plume que l'on arrange de manière qu'il l'enveloppe exactement et qu'il n'y ait point de vide nulle part. On place enfin sous sa tête un oreiller de crin ou un drap plié en plusieurs doubles, et on laisse dans cette position le patient plus ou moins longtemps, selon les effets que l'on veut obtenir. Au bout d'un temps dont la durée n'est pas la même pour tous les individus, toute la surface de la peau devient le siége d'une chaleur excessive, on éprouve alors généralement un peu de malaise, et ce malaise est remarquable surtout chez les sujets nerveux qui accusent une inquiétude et une excitation désagréables; mais bientôt la détente générale s'opère, la peau s'humecte, et peu à peu la sueur ruisselle jusqu'à traverser toutes les enveloppes, si on juge à propos de la faire durer assez longtemps.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE DENTISTE DES FAMILLES, ou Manuel d'hygiène de la bouche, contenant l'indication de tous les soins à donner aux époques des première, deuxième et troisième dentitions; suivi de la description et du traitement des maladies qui affectent les différentes parties de la bouche à tous les âges, avec un formulaire des préparations les mieux appropriées aux soins et à la propreté de cet organe, par PAUL GRESSET, chirurgien-dentiste, etc. 1 vol. grand in-18, avec figures. Prix : 3 fr. — A Paris, chez Just Rouvier, libraire, rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 8.

Les chefs de famille, les maîtres de pensions, les mères et les nourrices, trouveront dans ce Manuel ce qu'il est utile de connaître pour faciliter, prévenir et guérir tout ce qui regarde la dentition, à toutes les époques de la vie. Ils y trouveront aussi la description et le traitement des maladies qui affectent principalement la bouche.

NORD-OUEST.

Arrondissements de	La Rochelle. . . . . 1 mort sur 35. La Jarrie. . . . . 1 id. id. 45. Ile de Ré. . . . . 1 id. id. 29. Ile d'Oléron. . . . 1 id. id. 30. Vergeroux. . . . . 1 id. id. 29.	Voir plus loin pour la ville. 1 sur 33.

NORD-EST.

Arrondissements de	Aigrefeuille. . . . . 1 id. id. 41. Surgères.. . . . . 1 id. id. 50. Saint-Jean-d'Angely. 1 id. id. 49. Charente. . . . . 1 id. id. 48.	1 sur 47.

SUD-EST.

Arrondissements de	Jonsac. . . . . 1 id. id. 40. Saintes. . . . . 1 id. id. 48.	1 sur 44.

SUD-OUEST.

Arrondissements de	Saint-Agnant. . . . 1 id. id. 21. Marennes. . . . . 1 id. id. 19, 18, 17, et même 16.	1 sur 20.

Voilà des chiffres qui annoncent encore que les arrondissements de Saint-Agnant, de Brouage et de Marennes sont les principaux foyers d'insalubrité du pays. La mortalité dans l'arrondissement de Rochefort ne s'élève qu'à un sur 29.

Et suivant M. Viaud, secrétaire de la mairie et membre de la Société des sciences et arts de Rochefort, le rapport serait pour la ville même de un sur 30,83, tandis que pour la ville de La Rochelle, sans s'occuper des communes qui l'environnent, il serait d'un décès par 28,98. Rochefort est bien supérieur en salubrité, et il n'a qu'une insalubrité relative, car tout dépend du vent de sud-ouest. Rochefort est plus salubre qu'on ne le pense communément, et, pour le démontrer, citons textuellement le travail de M. Viaud, qui a exécuté fidèlement le dépouillement des registres de l'état civil (1).

« C'était une tâche longue et pénible sans doute à remplir, dit-il, mais il m'a semblé qu'en prenant Rochefort dans un temps où les travaux de desséchement étaient à peine commencés, pour le comparer à ce qu'il est aujourd'hui, je combattrais avec succès l'impression défavorable que la tradition entretient sur cette ville. Mon travail embrasse donc une durée de cinquante années, divisée en périodes décennales. Je me suis attaché avec soin à séparer le contingent propre à la population fixe ou productive de celui que fournit la population flottante ou improductive. Les résultats que j'ai obtenus ont répondu à mon espérance, et je puis démontrer par ces chiffres, de la plus consciencieuse exactitude, que la salubrité a fait dans la contrée des progrès remarquables.

« Le tableau suivant est extrait du travail que je viens de terminer.

PÉRIODES.	Terme moyen ANNUEL des décès dans chaque période	RAPPORT des décès à la population	OBSERVATIONS.
1790 à 1799	934	1 sur 16,44	Pendant cette période et une partie de la suivante, le pays était entouré de marais nombreux non desséchés. Cette cause d'insalubrité a sévi avec force sur une population que les troubles révolutionnaires venaient à peine de renouveler.
1800 à 1809	833	1 sur 19,30	
1810 à 1819	633	1 sur 26,61	
1820 à 1829	577	1 sur 26,36	
1830 à 1839	530	1 sur 30,15	Dans cette période il y a eu en 1832 et 1834 deux épidémies de choléra, et en 1839 une épidémie de typhus qui ont grossi le chiffre des décès.

« Le chiffre officiel de la population productive (pour 1840) étant de 15,441, le rapport

(1) Voyez la note publiée par ordre (voté le 10 février 1841) de la Société des sciences et arts de Rochefort, intitulée : *Note sur le Mouvement de la population à Rochefort*, etc., par M. J.-F. Viaud, membre de la Société.

des décès de la population est de 1 à 43,73 ou près de 44 habitants.

« Il ne serait pas sans doute exact de conclure de ce rapport (pour 1840) que la moyenne de la mortalité sera désormais aussi satisfaisante à Rochefort. Il faut un laps de temps de quelques années pour permettre de tirer cette conclusion, etc., etc. »

Les marais que j'ai cités peuvent se diviser :

1° En marais doux, c'est-à-dire baignés par des eaux de sources, des eaux pluviales, ou des eaux douces de rivières ; ils présentent le moins de dangers. Voyez les arrondissements du nord-est et du sud-est.

2° En marais salés ou saumâtres ; ce sont :

A. Les lais et relais de mer dont les desséchements étant mal entretenus sont dangereux.

B. Les mêmes atterrissements non desséchés sont encore plus dangereux.

C. Les mêmes atterrissements, contenant des salines abandonnées ou *marais gats*, les plus dangereux de tous. Voyez les arrondissements du sud-ouest.

Dans les marais doux, la mortalité est de 1 sur 45.

Dans les marais saumâtres, desséchés ou mal entretenus, ou non desséchés, de 1 sur 33.

Dans les marais salants abandonnés, de 1 sur 20.

Il existe une cause d'insalubrité à laquelle on n'a pas assez fait attention ; elle réside dans la nature même du sol.

Ces terres alluviales, qui constituent le terrain des prairies situées entre les mamelons et les coteaux sur lesquels on a bâti Rochefort, Soubise, Charente, La Rochelle, et les autres villes, sont une source de miasmes, parce qu'elles contiennent beaucoup de parties organiques en décomposition, ou les éléments de leur décomposition.

Ces terres répandent dans l'air, par une espèce de transpiration, des particules trop subtiles pour que l'odorat les perçoive pendant la chaleur du jour lorsqu'elles se volatilisent ; mais le matin, dans le brouillard qui s'est formé par la fraîcheur de la nuit, on reconnaît l'odeur des marais. Le brouillard s'étend sur les plaines, il a une épaisseur de trois à quatre mètres ; si l'on est placé sur un tertre, ou même à une fenêtre, on le voit au-dessus des arbres à tête, dont on n'aperçoit que les rameaux. Les soldats les plus forts qui ne sont point acclimatés, qui passent la nuit dehors, ne résistent point à son influence ; ils sont bientôt pris de fièvres. Une fois que le soleil a enlevé ce brouillard, il n'y a aucun risque pour le promeneur.

Mais ce que je viens de dire existe pour tous les pays de plaines et pour les vallées. Le soldat en faction, la nuit, éprouvera toujours des fièvres et d'autres maladies plus graves, si ces factions de nuit se font sur des coteaux ou des lieux élevés. Partout la faction de nuit est dangereuse. A Rochefort, elle est très-peu dangereuse, car en général ils ne contractent que de légères fièvres intermittentes qui cèdent facilement à l'usage du sulfate de quinine.

Le Rochefortais qui voudrait dire trop de bien de Rochefort ne serait pas cru, et nuirait à la prospérité de sa ville natale ; il faut constater la vérité (et ici elle est déjà très-satisfaisante) pour obtenir de l'autorité l'assainissement complet, c'est-à-dire l'entretien des marais desséchés et le desséchement des marais du sud-ouest, etc.

(La suite à un prochain numéro.)

ERRATA.

P. 211, 2e col., *au lieu de*: Russifortium... *lisez*: Rupifortium...

P. 214, 2e col., 22e ligne, *au lieu de*: ... et l'un d'eux a deux mètres... *lisez*: d'un à deux mètres...

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 20 JUILLET 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 29.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'usage des eaux minérales en général.

FEUILLETON. — De l'hydrothérapie sous le rapport médical et hygiénique. (Suite.)

—

DE L'USAGE DES EAUX MINÉRALES EN GÉNÉRAL.

—

On a beaucoup écrit sur les eaux minérales, et ce sujet fécond fournira encore la matière de bien des pages. Dès la plus haute antiquité nous les voyons en usage; les livres hébraïques, Strabon, Pausanias, Vitruve, Pline, en font foi, et nous les trouvons usitées chez des peuples peu avancés dans la civilisation : les Chinois, les Persans, les Indiens, etc.

C'est qu'en effet les eaux minérales offrent un immense intérêt sous quelque aspect qu'on les envisage ; elles sont une source de prospérité pour les contrées où elles jaillissent, et à différents titres elles appellent l'attention des naturalistes, des administrateurs, des médecins et des malades.

Les savants ont trouvé dans les eaux minérales un inépuisable sujet d'études, soit qu'ils les

---

FEUILLETON.

DE L'HYDROTHÉRAPIE SOUS LE RAPPORT MÉDICAL ET HYGIÉNIQUE.

(*Suite du n.* 28.)

—

Pour favoriser l'arrivée de la transpiration, on fait boire au malade de l'eau froide par petites doses fréquemment renouvelées ; mais on a bien soin de n'avoir recours à la boisson que lorsque la peau est suffisamment échauffée. Il y a alors tendance à un mouvement fluxionnaire vers la périphérie, et l'action du froid appliqué à l'intérieur ne fait qu'augmenter l'afflux des fluides au dehors en les chassant des organes profondément placés. En même temps, et dans le même but, on ouvre largement les fenêtres de l'appartement, pour faire respirer au malade l'air frais du dehors. Toutefois cette aération ne doit pas dépasser la durée de l'enveloppement, et il faut au contraire soigneusement fermer toutes les issues aussitôt que l'on juge convenable de faire cesser la sudation.

Pour en arriver là, on débarrasse le malade de toutes ses couvertures et on l'expose brusquement et sans transition aucune soit à une ablution, soit à un bain général. L'eau que l'on emploie dans cette circonstance n'est d'abord que médiocrement fraîche, de 18 à 20° centigrades ; mais on en abaisse graduellement la température, et on peut, chez les sujets que l'on a convenablement préparés et qui n'ont point de maladies formant des contre-indications à cette pratique, on peut, dis-je, arriver à se servir de l'eau glaciale sans le moindre inconvénient. La peau reçoit, sous l'influence de ce moyen, une activité peu commune ; elle acquiert une énergie

examinassent sous le rapport physique ou chimique, ou géologique; et bien que le plus souvent la science se soit trouvée en défaut lorsqu'elle a voulu analyser ou imiter ces produits de la nature, elle n'en a pas moins reçu de précieux renseignements, et c'est en ce sens que Vauquelin disait qu'une source minérale est une sonde qui indique la nature des terrains qu'elle a parcourus, et que nous pensons qu'on peut dire que c'est un thermomètre qui vient traduire au dehors la température des couches qu'elle a traversées.

L'administrateur ne peut rester indifférent en envisageant de quels avantages une source minérale peut gratifier des localités placées souvent dans des conditions peu favorables sous le rapport de l'agriculture ou de l'industrie.

Un établissement d'eaux minérales détermine autour de lui un énorme mouvement de numéraire, sans compter les améliorations secondaires qu'il entraîne presque inévitablement : le tracé des nouvelles routes, les encouragements à l'agriculture, au jardinage, à l'industrie locale, la construction des salles de spectacles, d'hôpitaux, de promenades (1).

L'homme d'Etat a dû encore se préoccuper des avantages qui résultent de ce contact imprévu et nouveau qu'ont amené les eaux minérales entre des hommes si différents par leurs mœurs, leur éducation, leur fortune ; il a apprécié l'influence de ces habitudes nouvelles, de cette politesse de manières, de cette pureté de langage, de cette urbanité qui caractérisent les classes aisées de la société, transportées ainsi au milieu des populations agrestes.

Enfin, dans la prévoyance de l'avenir, il a dû mesurer d'un coup d'œil cette foule d'applications utiles, industrielles ou économiques, auxquelles les eaux minérales seraient susceptibles de se prêter. Ainsi, qui empêcherait que dans un grand nombre de localités on utilisât les eaux thermales, comme on le fait à Chaudesaigues, pour le chauffage des habitations? Pourquoi ne les emploierait-on pas au blanchis-

(1) Carrère, à la fin du siècle dernier, indiquait dans le Catalogue qu'il a dressé des sources minérales de France, plus de 800 lieux où coulent des eaux minérales, et déjà à cette époque (1785) plus de 700 auteurs avaient écrit sur les eaux de France. Sur ce nombre de sources, 240 environ sont susceptibles d'exploitation, plus de 150 reçoivent effectivement des malades, et il en est à peu près 80 qui jouissent d'une assez grande réputation pour attirer des baigneurs ou des buveurs éloignés. On n'estime pas à moins de 15 millions de francs le mouvement de numéraire que ce seul déplacement occasionne.

---

très-grande et devient inaccessible à tous les agents morbides; elle se crispe d'abord, les fluides l'abandonnent et la circulation capillaire y est pour un instant suspendue; mais bientôt l'exercice que l'on est forcé de faire en sortant du bain ramène le sang vers l'enveloppe extérieure, tous les fluides de l'économie s'y portent avec d'autant plus de force qu'ils en ont été chassés plus brusquement; la peau seule est alors excitée, on y éprouve une sensation de chaleur très-agréable, les organes intérieurs sont dégagés, on se sent léger, fort et agile. C'est là l'action et la réaction dont il est si souvent question dans le traitement hydriatrique.

Ce qui surprend le plus dans ce traitement, c'est l'innocuité avec laquelle on administre les bains froids aux malades que l'on a fait transpirer préalablement et qui, tout couverts de sueur, se plongent dans des piscines traversées par un courant d'eau à une très-basse température. Cette transition si rapide du chaud au froid, transition qui, dans les cas ordinaires, est si fréquemment suivie d'accidents, est ici tout à fait sans danger. On attribue cette particularité à la manière toute spéciale par laquelle on accumule le calorique à la surface du corps, et au repos complet de toutes les fonctions importantes au moment où l'immersion a lieu. Ces raisons ont certainement une grande valeur; toutefois elles ne peuvent pas satisfaire complétement l'esprit des médecins, et elles laissent encore beaucoup à désirer. Mais ce qui peut et doit suffire au praticien, c'est l'expérience; or, celle-ci est complète à cet égard, car sur une quantité innombrable de bains qui ont été administrés dans les conditions dont il est question, on n'a pas encore à noter un seul accident. J'ai fait prendre moi-même aux malades dont j'ai dirigé le traitement plus de trois mille bains froids, et je n'ai pas vu, je ne dirai pas un

sage du linge, au blanchiment et au dégraissage des laines, etc. ?

Les médecins n'ont pas été les derniers à comprendre de quelle efficacité pouvaient être les eaux minérales : aussi, bien qu'à l'origine nos anciens dans la science aient dédaigné cet agent thérapeutique comme exclusivement empirique et populaire (Hippocrate, Celse, Galien, Arétée, etc.), dès que l'art de guérir eut commencé à former un corps de doctrine, les médecins se sont emparés, avec raison, de ces moyens naturels de guérison, et depuis lors ils n'ont pas cessé de les étudier et de les employer; aussi, sans compter ceux d'entre eux qui n'y ont vu qu'une ressource précieuse pour une thérapeutique aux abois, le plus grand nombre, en en raisonnant l'emploi, en a recueilli et en retire journellement d'incontestables avantages.

Les malades enfin ont souvent retrouvé la santé en usant de ces sources bienfaisantes. Dans tous les cas, elles leur offrent à tous des encouragements et des espérances, car on l'a dit avec raison : les eaux minérales guérissent quelquefois, soulagent souvent, consolent toujours.

Dans un moment de l'année où le retour de la belle saison va être pour les habitants de la ville le signal d'un sauve qui peut général, nous croyons devoir donner aux lecteurs de ce journal quelques conseils sur l'application de ce puissant moyen de traitement, et chercher à détruire quelques préjugés fort répandus.

Si les sources minérales ont trouvé des apologistes et des enthousiastes qui les ont préconisées comme une panacée universelle, elles ont rencontré aussi des détracteurs, des sceptiques et des railleurs. L'ensemble de notre article répondra aux premiers, et fera apprécier à sa juste valeur ce moyen thérapeutique ; quant aux autres, il nous sera facile de réfuter leurs sophismes ou leurs spécieux raisonnements.

On a prétendu que tout l'effet des eaux minérales devait être attribué au voyage et à la distraction ; mais on n'a pas pris la peine de réfléchir que l'explication était tout à fait insuffisante pour des maladies dans lesquelles l'imagination ne joue aucun rôle, comme les ulcères, les ankiloses, les engorgements, les affections de la peau, etc., pour lesquelles les eaux minérales jouissent d'une efficacité évidente.

Sans doute le déplacement, le repos d'esprit, le changement de vie, la distraction forcée que le voyage entraîne, peuvent, dans quelques cas, exercer une certaine influence, mais dans ceux

---

accident grave, mais un rhume être la conséquence de ce procédé. Il est vrai que pour qu'il en soit ainsi il faut agir avec prudence ; il est nécessaire d'observer certaines précautions, et particulièrement il faut savoir apprécier à sa juste valeur la faculté de réaction de chaque individu, faculté sur le degré de laquelle doit être réglée la durée de l'application du froid.

L'avantage que l'on retire de l'emploi des bains froids après les sudations est très-grand ; on soustrait rapidement au corps une grande dose de calorique, et on le force par conséquent à en produire de nouvelles quantités. Or, quand on sait que la calorification se fait aux dépens de certains éléments de l'organisme, par leur combinaison avec l'oxygène de l'air, on comprend aisément que le procédé que nous venons de décrire doit avoir une grande influence sur l'accélération du mouvement de décomposition, et qu'il doit, sous ce point de vue, agir très-favorablement dans beaucoup d'affections, surtout si, outre cela, on prend encore en considération l'influence qu'exerce cette soustraction du calorique sur les deux fonctions les plus importantes de l'économie, la respiration et la circulation sanguine.

Les sudations et les bains froids ont déjà, dans maintes circonstances, produit d'heureux résultats ; il faut avouer cependant que souvent on n'en a pas retiré le succès qu'on en attendait, et cela précisément parce qu'on en abusait, en croyant pouvoir appliquer ces moyens contre les affections les plus opposées entre elles. C'est tout au plus s'il est nécessaire d'ajouter que les espérances que l'on a fondées sur cette pratique n'ont pu être conçues que par des gens étrangers aux premières notions des sciences médicales. On sait aujourd'hui que les sudations, loin d'être un moyen universel, ne s'appliquent qu'à un certain nombre de maladies, et que souvent elles

que nous venons de citer elle serait complétement nulle, et dans beaucoup d'autres elle serait insuffisante.

Il est, nous en convenons, des affections purement nerveuses, il est des cas où l'imagination seule est malade, et alors le voyage peut, autant et plus que les eaux, contribuer à la guérison. Nous sommes loin de nier ce résultat, et sous ce rapport nous partageons l'avis de Brown, et nous regrettons le pèlerinage dont l'usage était autrefois si répandu.

Mais l'action des eaux minérales sur les malades n'en est pas moins évidente; et s'il nous fallait accumuler des preuves, nous citerions l'effet que les eaux produisent, même sur les animaux. Les bestiaux, à Vichy, ne veulent plus boire d'eau simple, quand ils ont une fois goûté à l'eau saline. A Cauterets, à Bonnes, aux Eaux-Chaudes, chaque année on guérit de la pousse, par l'usage des eaux, un certain nombre de chevaux. A Aix en Savoie, un grand bain leur est exclusivement consacré. Fallope, célèbre professeur d'anatomie à Pise et à Padoue, dans le seizième siècle, raconte comment fut découverte la source du château de Brandula, près de cette dernière ville. Un troupeau de bœufs était attaqué d'un pissement de sang, le hasard le fit boire à cette fontaine, et la guérison s'ensuivit bientôt. La nouvelle de cet événement se répandit, et cette source jouit pendant longtemps d'une grande réputation contre les maladies des voies urinaires.

Il est à peine nécessaire d'ajouter que les inconvénients trop fréquents qu'entraîne l'usage des eaux minérales lorsqu'elles sont employées hors de propos, sont une preuve de leur action, de leur propriété, et par conséquent de l'utilité qu'on en peut retirer en les appliquant aux maladies auxquelles elles conviennent.

On a dit encore que les eaux minérales factices pouvaient très-bien remplacer le s eaux naturelles, et que, par conséquent, là où ces dernières devaient agir comme de véritables médicaments, on pouvait encore se dispenser d'aller aux sources.

Ici nous devons entrer dans quelques détails et combattre un préjugé des plus fâcheux.

Loin de nous la pensée de déprécier les services que la chimie a rendus et peut rendre encore à l'étude des eaux minérales, mais loin de nous aussi la faiblesse de la prendre pour guide unique dans l'application des différentes sources aux diverses maladies humaines.

La chimie ne nous a pas fait connaître et

---

n'entrent pour rien dans le traitement hydriatrique.

Quelquefois on a recours aux bains froids partiels ou généraux, sans sudation préliminaire; mais alors la durée de ces bains est ordinairement plus longue. D'autres fois, au lieu des bains, on pratique, à l'aide d'éponges ou de serviettes mouillées, des ablutions sur toute la surface du corps, que l'on essuie et frictionne ensuite; d'autres fois encore l'eau froide est employée sous forme de douches, dont le mode et l'énergie varient selon les indications; quelquefois enfin on s'en sert en fomentations locales, que l'on applique sur les parties malades, et que l'on renouvelle très-fréquemment. Le but que l'on se propose d'atteindre par ces différents moyens n'est pas toujours le même. Tantôt on ne cherche qu'à enlever au corps le plus de calorique possible, tantôt, au contraire, on n'envisage que la déperdition matérielle à l'aide de transpirations abondantes, ou bien on veut seulement stimuler l'énergie de la peau en y excitant l'activité de la circulation par de fréquentes réactions, tandis que dans d'autres cas on essaye, par l'usage prolongé et continuel du froid, de diminuer l'afflux des fluides dans une partie que l'on juge être le foyer de l'irritation morbide. On obtient tous ces résultats en variant l'administration de l'eau de différentes manières, autant par la forme des diverses applications que par leur durée. Quelquefois enfin, au lieu d'agir seulement par les moyens externes, on s'adresse directement à la composition des liquides de l'économie, en administrant de grandes quantités d'eau à l'intérieur; et cette partie du traitement est non-seulement très-importante, mais aussi très-difficile à diriger convenablement.

Il est difficile de croire de prime abord que l'eau pure soit susceptible de produire dans l'organisme vivant de grandes modifications, qu'elle soit capable

nous ignorons encore complétement aujourd'hui la nature et la composition intimes des eaux minérales, et, sans accepter l'opinion de quelques géologues allemands qui les regardent comme des sécrétions d'un corps organisé, nous acceptons, sous toutes réserves et sans la prendre dans sa rigueur absolue, l'opinion de Bordeu qui admettait dans ces eaux une sorte de vitalité. Cette idée ne paraissait pas trop invraisemblable à Chaptal, puisqu'il disait que le chimiste, dans ses analyses, n'agit que sur le *cadavre* des eaux. Nous ne voulons pas plus du *divinum quid* avec lequel on a si longtemps expliqué l'action des eaux minérales, que du *diabolicum quid* pour expliquer les effets des miasmes des marais Pontins; mais nous disons qu'il y a dans ces eaux, sous le rapport de la composition, de la chaleur, de l'électricité, un *ignotum quid* qu'il vaut mieux reconnaître et proclamer que de duper son oreille et son esprit par des mots sonores qui n'expliquent rien.

La chimie ne nous indique certainement pas tous les éléments qui se rencontrent dans les eaux minérales, c'est assez dire qu'elle se trouve dans une infériorité complète lorsqu'elle veut les imiter. D'abord, il faudrait que cette science connût toutes les substances qui entrent dans la composition des corps; or, chaque jour elle en découvre de nouvelles, dont plusieurs se sont trouvées dans les eaux minérales; c'est ainsi que l'iode, le brome, le manganèse, la strontiane, ont été successivement rencontrés dans des eaux minérales, et, jusqu'à la découverte de ces corps, on ne les remplaçait pas dans les eaux artificielles. Ensuite les moyens de composition de la chimie sont bornés, et ceux de nos laboratoires sont bien moins puissants que ceux de la nature. Par quelles voies le chimiste ajoutera-t-il à ses eaux artificielles la barégine, cette substance si intéressante et si active des eaux des Pyrénées? par quels moyens dissoudra-t-il ce corps essentiellement insoluble, la silice (cristal de roche), qu'on trouve dissoute dans les eaux naturelles? Ne rencontrons-nous pas dans les eaux minérales la présence simultanée de substances que repousse la théorie? Quelques eaux ne contiennent-elles pas du fer en proportions supérieures à celles que l'art peut y introduire? Les eaux de Seltz naturelles ne conservent-elles pas incomparablement plus longtemps leur gaz que les eaux factices, etc.?

Ce n'est point à dire que pour cela nous rejetions les eaux artificielles; au contraire, nous les admettons comme des médicaments souvent

---

de changer la composition du sang et des autres fluides de l'économie, et qu'elle puisse par cela même produire dans la texture des solides des transformations plus considérables peut-être qu'on ne peut en obtenir par aucun autre moyen. Il en est ainsi cependant; l'observation directe des effets du traitement hydriatrique ne laisse point de doute à cet égard, et les résultats des expériences sur les animaux ne font que confirmer cette vérité. En effet, lorsqu'on fait ingérer aux animaux de grandes quantités d'eau, et qu'on examine ensuite leur sang, on découvre des différences dans la composition de ce liquide, avant et après l'ingestion des boissons. En général, l'eau prise à l'intérieur agit comme un dissolvant très-énergique; elle fait diminuer la proportion des parties solides du sang, et peut par conséquent rendre de grands services dans les cas où la trop grande *richesse* de ce liquide est un des principaux phénomènes de la maladie. Mais il ne faut pas perdre de vue que pour obtenir ce résultat il faut faire pénétrer dans l'organisme une quantité d'eau suffisante, et d'une manière convenable, pour qu'elle soit absorbée par le sang avant d'être rejetée au dehors par les excrétions naturelles. Pour cela, il faut étudier et bien apprécier la tolérance propre à l'organisation de chaque malade; il en est ici de l'eau comme de tous les médicaments en général, les doses sont loin d'être invariables et les mêmes pour tous les individus. Il est impossible d'établir des règles fixes à cet égard; elles ne peuvent être formulées qu'en face du malade et de l'affection dont il est atteint.

La qualité de l'eau dont on se sert pour les différentes opérations que nous venons d'énumérer exerce une grande influence sur les résultats du traitement. Non-seulement il est nécessaire qu'elle soit dans un état de grande pureté, mais il est im-

fort utiles, mais nous les acceptons comme eaux ferrugineuse, gazeuse, alcaline, saline, sulfureuse, et non comme eaux de Passy, de Seltz, de Vichy, de Bourbonne ou des Pyrénées.

Sous ce rapport, notre confiance dans les eaux minérales naturelles est telle, qu'à part un petit nombre d'exceptions, comme pour les eaux purgatives, nous n'établissons presque aucune comparaison entre les eaux employées à leur source et celles prises loin de leur origine, et nous appliquons à toutes le joli mot de Bordeu: « Les eaux des Pyrénées sont comme les habitants de ces montagnes, elles n'aiment pas à s'en éloigner. »

Il résulte de ce qui vient d'être dit, que les analyses chimiques sont d'un faible secours pour le médecin praticien qui veut prescrire les eaux minérales; les maîtres de la science eux-mêmes reconnaissent son impuissance sous ce rapport. Vauquelin disait que, dans l'appréciation des propriétés médicales des eaux, il ne fallait pas s'attacher à la composition chimique, et Fourcroy: que l'expérience seule peut fournir des connaissances exactes sur les propriétés d'une eau minérale, qu'elle seule peut faire connaître les bons effets qu'on a lieu d'en attendre dans telle ou telle maladie.

Les faits viennent surabondamment s'offrir lorsqu'on veut prouver cette proposition.

D'abord, il y a des eaux chimiquement dissemblables qui jouissent de propriétés analogues ou tout à fait identiques. Ainsi, on a longtemps conseillé de certaines eaux contre les maladies de la peau, parce qu'on les croyait sulfureuses comme celles de Louesche : des recherches nouvelles ont prouvé qu'elles ne l'étaient pas, et elles n'en guérissent pas moins les affections cutanées que des eaux éminemment sulfureuses guérissent aussi.

Il est des eaux qui ne fournissent à l'analyse aucun principe qu'on puisse considérer comme actif; elles sont aussi pures, quelquefois plus pures que des eaux potables, et cependant elles jouissent de propriétés curatives que ces dernières ne possèdent pas ; témoin les eaux de Pfeffers, en Suisse, et plusieurs autres.

Dans des eaux analogues, il en est qui sont bien plus chargées que d'autres des mêmes principes minéralisateurs, et souvent ce sont les moins minéralisées qui ont le plus d'activité. Les eaux d'Enghien, près Paris; les eaux de Schintznach, en Suisse, contiennent énormément plus de principes sulfureux que celles des Pyrénées, et elles sont infiniment moins actives.

---

portant aussi qu'elle soit très-fraîche, et que la température extérieure ne change pas considérablement la sienne. L'eau vive, c'est-à-dire l'eau de source, est la seule qui puisse remplir ces conditions. Si on joint cette considération à l'importance qu'il y a de faire respirer aux malades l'air pur et léger des pays montueux, et à leur faire prendre de l'exercice au milieu d'une belle nature, on comprendra aisément que le traitement hydriatrique ne peut pas se faire avec le même succès partout, et qu'il faut faire entrer en ligne de compte toutes ces circonstances lorsqu'il s'agit du choix du lieu où ce traitement doit être appliqué. Il faut donc s'éloigner autant que possible du voisinage des grands centres de populations, de celui des usines et des fabriques dont les émanations corrompent l'atmosphère; il faut fuir les bords des marais et des étangs, et donner la préférence aux contrées riches en sources, offrant beaucoup de variété dans le paysage, ayant, à la portée des excursions ordinaires, des vallons et des montagnes, des bois et de riches campagnes. Malheureusement on n'a pas toujours tenu compte de toutes ces circonstances, et on a oublié trop facilement que l'emploi d'eau d'une qualité inférieure, dans un pays qui ne réunit pas les conditions désirables, ne peut produire que de bien faibles résultats.

(*La suite au prochain numéro.*)

Il n'y a pas d'hommes plus opposés entre eux qu'un médecin honnête et un charlatan; et cependant il n'y en a pas qui, en général, aient été plus confondus.

BUCHAN.

La chimie a tenté d'expliquer ce résultat, mais l'explication pourrait n'être pas inattaquable et le fait reste.

On comprend tout de suite la portée de cette observation, car, d'après l'analyse chimique, on enverrait aux Pyrénées les malades qui auraient besoin d'eaux minérales douces, et à Schintznach ceux chez lesquels on voudrait déterminer une puissante perturbation; et ce serait le résultat opposé qu'en définitive on obtiendrait.

Aux Eaux-Chaudes, dans les Pyrénées, on trouve une source qui porte le nom de Minvielle. Eh bien, dans une quantité donnée d'eau minérale, Luchon contenant huit cent soixante-huit parties d'hydrogène sulfuré (principe actif de ces eaux); Bonnes en renferme deux cent cinquante-un; *Minvielle n'en contient que* sept, et cependant cette dernière est si active, elle fatigue tellement l'estomac, elle excite de telle sorte les malades qui en font usage, que le médecin inspecteur a demandé la clôture de la source.

Lorsque, il y a près de vingt-cinq ans, nous avons visité les eaux minérales de la Suisse et de la Savoie, nous parlions au retour, avec une grande estime, des eaux de Sales en Piémont, contre le goître, bien que rien dans l'analyse chimique ne pût faire préjuger cette propriété curative constatée depuis longtemps. Quelques confrères s'égayaient un peu de notre confiance et trouvaient très-poétique l'idée que la nature eût ainsi placé le remède à côté du mal, et les eaux de Sales à la portée des goîtreux qu'elles devaient guérir; bientôt survint une nouvelle analyse, les eaux de Sales contenaient de l'iode !.... c'est-à-dire la substance la plus efficace que nous connaissions aujourd'hui contre le goître.

Concluons en disant qu'on peut, d'une manière générale, tenir compte des renseignements fournis par la chimie, mais que c'est surtout à l'expérience qu'on doit s'en rapporter pour appliquer telle source à telle maladie. En pareille circonstance, l'autorité des Bordeu, qui avaient vieilli en étudiant les eaux des Pyrénées, est supérieure à celle du plus habile des analystes.

De ce qui précède, il résulte que les malades qui vont aux eaux, non pour y chercher les plaisirs et les jeux qu'on trouve à quelques sources, mais pour tâcher de reconquérir la santé, doivent sérieusement demander avis avant de se déterminer pour telle ou telle source, et qu'arrivés aux bains, ils doivent tenir compte de l'opinion des médecins de la localité, qui ont une grande expérience de l'application de leurs eaux.

Trop souvent les malades se décident pour un établissement parce qu'ils n'ont pas encore visité la contrée où il se trouve, ou parce que des personnes de leur connaissance font le même voyage : c'est là un tort grave, et nous en avons souvent observé de sérieux inconvénients.

Un petit nombre de médecins a peut-être favorisé cette disposition des esprits, et il en est quelques-uns qui, faute d'avoir visité les établissements d'eaux minérales, prescrivent à peu près indifféremment telle ou telle source, suivant le désir de leurs clients. Nous ne pouvons nous empêcher de blâmer cette condescendance; les eaux minérales doivent être considérées comme un moyen actif à l'égal du quinquina, de la saignée, de l'émétique, et susceptible comme eux de produire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, suivant le plus ou moins d'opportunité de son emploi; les eaux minérales sont miraculeuses là où elles conviennent, dangereuses, si elles sont prises à contre-temps, indifférentes, jamais (1).

(1) Le peu d'importance que quelques médecins affectent d'attacher au choix d'une source minérale me rappelle ce que j'ai entendu, il y a longtemps, à Hyères, petite ville de Provence (qu'on pourrait appeler la Nice de la France), admirablement située à une lieue de la mer, à mi-côte, à l'abri des vents du nord, et qui offre un asile précieux et bienfaisant aux malades épuisés, aux poitrines faibles, aux phthisiques pendant l'hiver et le printemps. J'ai entendu les médecins de la contrée déplorer que quelques confrères, séduits par la réputation de la localité, en prenant comme absolus les avantages climatériques temporaires dont jouit cette ville, y envoyassent des ma-

Sans doute il est plus d'une personne aisée qui, jouissant à peu près d'une santé complète, et voulant néanmoins *aller aux eaux*, a pu sans inconvénients, peut-être, user de celles de Plombières, de Néris ou de Bourbon ; mais jamais un résultat aussi inoffensif ne sera obtenu avec des eaux actives comme celles de Bourbonne, de Luchon, de Passy ou de Vichy, et les malades doivent toujours craindre les inconvénients d'une eau qui peut ne pas convenir à leur constitution ou à leur disposition maladive, quand même elle ne serait pas douée d'une extrême activité.

Nous conseillons encore aux malades de ne pas préférer les sources qui sont recherchées par la foule des baigneurs; on retrouve là toutes les habitudes de la ville : les tentations abondent, les écarts de régime, les veilles prolongées, les émotions viennent incessamment contrarier l'effet des eaux; tandis que les soins minutieux que la santé exige, la régularité de la vie, le repos d'esprit, sont bien plus assurés là où on ne rencontre que des baigneurs sérieux. Il est plus ordinaire de trouver en eux ces prévenances réciproques, ces témoignages d'intérêt, ces encouragements dont tous les malades ont besoin, et ce sont ces considérations qui ont fait, depuis quelques années, la fortune des bains de mer de Trouville et de quelques autres localités.

Enfin il est encore quelques conseils que les médecins sont plus à même que d'autres de donner relativement aux eaux. Ainsi le séjour aux sources minérales est en général dispendieux, et, bien qu'on puisse dire que quoi qu'il en coûte aux malades pour guérir, ils dépensent toujours plus pour perdre la santé que pour la recouvrer, il est des circonstances où les frais pourraient éloigner un malade d'une source qui lui serait peut-être utile.

lades pendant toute l'année, même en été, où une température de 36 à 40 degrés est de nature à hâter la marche des maladies, ou à épuiser les convalescents.

Souvent, à propriétés égales, la dépense des différents établissements peut varier du simple au triple, ou au quadruple. Il est telles sources en France où l'on peut, en se bornant au nécessaire, sans aucune privation, ne pas dépenser au delà de 5 fr. par jour; il en est telle autre, le Mont-Dor, par exemple, où il est difficile que la dépense, dans les mêmes conditions, n'excède pas 20 fr.

Le médecin peut encore éclairer son client sur l'époque à laquelle il doit arriver aux eaux, car elle varie suivant chaque localité. On peut aller de bonne heure à Vichy ou à Néris, mais il faut attendre davantage pour aller aux eaux des Pyrénées, à Saint-Amand, etc. Au Vernet, dans les Pyrénées-Orientales, il y a un établissement qui reçoit les malades dans toutes les saisons de l'année, même en hiver, etc.

Dans tout ce qui précède, nous croyons avoir établi :

1° Que les eaux minérales sont incontestablement actives, utiles, efficaces ;

2° Que leurs propriétés sont bien plus prononcées lorsqu'elles sont bues à la source que lorsqu'elles sont prises loin de leur origine;

3° Que c'est à l'expérience, à la tradition, bien plus qu'à l'analyse chimique, qu'il faut s'en rapporter pour employer telle source contre telle maladie ;

4° Que les eaux artificielles constituent des médicaments actifs et utiles, mais ne remplacent en aucune façon les eaux dont elles usurpent le nom ;

5° Que les eaux minérales doivent être considérées comme des agents thérapeutiques puissants, et que comme tels elles sont capables de faire autant de mal quand elles sont employées hors de propos, que de bien lorsqu'elles sont dirigées contre les maladies auxquelles elles conviennent.

Nous espérons que ceux de nos lecteurs qui suivront ces conseils en recueilleront des fruits, et éviteront les inconvénients que nous avons signalés, et que trop souvent nous avons eu l'occasion de constater.

Docteur J. F. Payen.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 27 JUILLET 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 30.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Sur un nouveau moyen pour l'éducation physique des enfants nouveau-nés. — Des véritables obstacles à la propagation de la vaccine.

FEUILLETON. — De l'hydrothérapie sous le rapport médical et hygiénique. (Fin.)

SUR UN NOUVEAU MOYEN POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE DES ENFANTS NOUVEAU-NÉS.

(Deuxième article.)

Nous avons dit, en résumant l'article précédent sur ce sujet (voy. pag. 73), que les principaux avantages dus aux procédés dont nous parlons consistent surtout 1° en la liberté qu'on laisse aux enfants; 2° en une égalité de température que l'on conserve à volonté autour d'eux, et par suite de laquelle on éloigne les causes de réveil et de malaise qu'ils ressentent, quand, abandonnés dans des langes serrés ou étroits, ils restent plus ou moins longtemps pénétrés d'humidité, ou salis par leurs déjections, et immobiles dans cet état.

Nous avons ajouté aussi que généralement ce moyen devait présenter pour tout le monde une économie marquée sur ceux qu'il espère remplacer. Supposez, en effet, que l'intérieur

---

FEUILLETON.

DE L'HYDROTHÉRAPIE SOUS LE RAPPORT MÉDICAL ET HYGIÉNIQUE.

(Fin.)

Nous ne pouvons terminer ce que nous avions à dire sur les qualités de l'eau propre aux usages hydriatriques, sans rectifier une erreur assez généralement répandue. On se figure qu'aussitôt qu'on aborde le traitement par la méthode hydrothérapique, on est exposé, sans aucune transition, à l'action de l'eau glaciale, dont l'application ne peut être supportée que par de robustes organisations et dans la force de l'âge. Parler ainsi, c'est faire une preuve de grande ignorance en fait d'hydrothérapie, puisqu'on n'arrive au contraire à l'emploi d'une basse température qu'en y habituant les malades par degrés et d'une manière insensible; et il y a plus même, c'est que dans certains cas l'eau très-froide n'est jamais employée dans le cours du traitement, parce qu'au lieu d'offrir les avantages qu'on en obtient généralement, elle exposerait au contraire à des inconvénients qu'il est important d'éviter.

Outre les divers moyens par lesquels on agit sur le corps du malade à l'aide de l'eau, on fait encore, comme nous l'avons déjà dit, un grand usage de l'exercice, dont on gradue la force selon les effets que l'on se propose d'obtenir. Quelquefois on se borne aux simples promenades au grand air, et autant que possible dans des lieux où l'esprit du malade puisse être agréablement occupé par les beautés de la nature; d'autres fois on pousse l'exercice jusqu'à la fatigue, et dans ce but on recommande non-seulement

d'un berceau d'osier soit tendu d'une toile résistante, et que dans ce même berceau ainsi disposé on répande le son que, par une précaution inutile, nous enfermions dans une barcelonnette de bois, alors on tiendra, comme il a été indiqué, le petit enfant dans ce milieu échauffé artificiellement ; son berceau ainsi agrandi pourra servir plus longtemps ; il ne sera plus question du renouvellement et de la multiplication des paillons d'avoine dont l'enveloppe est si promptement mise hors de service, et puis, si l'on prend de bonne heure cette louable habitude de ne pas lever à chaque instant, pour le moindre cri, et pour un temps trop prolongé, ces petits êtres auxquels le repos du lit, le sommeil et une distraction régulière sont si profitables et si faciles, on ne sera point tourmenté pour le changement quelquefois incessant de couches, et l'arrangement d'une sorte d'emmaillotement qui s'ensuit.

Ce moyen nouveau pour nous est connu dans certaines parties de la France, dans le Jura, l'Anjou ; il a donc pour lui la sanction de cette adoption, et c'est probablement aux avantages que nous avons signalés qu'il doit d'avoir été approuvé et continué depuis longtemps en ces endroits.

Quelques embarras en signalent l'usage. Toute chose, en effet, a son côté faible, et ses inconvénients en regard de ses avantages. On voit d'abord qu'en l'employant sur un enfant naissant dont le corps présente, on le sait, une apparence un peu velue qu'il perdra plus tard, et dont les matières rendues ont aussi le caractère visqueux et gluant qui tient au *méconium* qui les constitue, on voit, disons-nous, le son sur lequel il repose s'attacher à sa peau, s'agglutiner avec les petits poils, et se séchant ainsi sur place, ne pouvoir se détacher aisément : en raison de ces faits, on pourra remettre à quelques jours après la naissance l'emploi de notre moyen, et, en ajournant ainsi, obtenir une garantie d'un autre genre, à savoir que la cicatrice de l'ombilic ne sera pas gênée pour se terminer convenablement par la présence de particules de son qui pourraient s'introduire dans les compresses de l'appareil ombilical de pansement.

On objecte ensuite qu'en levant l'enfant ainsi couvert de ce magma plus ou moins épais appliqué sur sa peau, et en le transportant de son lit sur une couche, on risque : 1° de le refroidir, parce qu'il est en partie nu ; 2° de mêler à ses langes des grains de son dont le frottement

---

la marche et la course, mais des travaux manuels exigeant une grande dépense de forces; d'autres fois encore on a recours à la gymnastique, dont tout le monde connaît d'ailleurs l'heureuse influence. Tout cela doit être secondé par un régime convenable, régime approprié à la position de chaque malade, à l'état de ses forces et à la nature de son affection. C'est sur ce point que l'hydriatrie, dans ses commencements, a commis les plus graves erreurs. Faire asseoir à la même table un goutteux dont le sang doit être apauvri, et un scrofuleux ou lymphatique qui au contraire a besoin de grandes réparations, c'est méconnaître les principes les plus vulgaires de l'art de guérir.

Par tout ce qui précède on voit que la méthode hydrothérapique consiste en grande partie dans l'emploi des moyens hygiéniques, et que l'application de ces moyens est basée sur une saine appréciation des phénomènes morbides, et sur l'intelligence des modifications qu'il est nécessaire de provoquer pour ramener l'organisme malade à son état normal. Le procédé le plus énergique en même temps que le plus important dans un certain nombre de cas, c'est l'augmentation de l'exhalation cutanée que l'on obtient par les moyens hydriatriques d'une manière bien plus sûre et plus durable qu'on ne peut le faire par aucun autre agent thérapeutique. Or, on sait que de toutes les excrétions dépuratives celle de la peau est la plus importante, elle enlève au corps de l'homme environ cinq livres de son poids dans un espace de vingt-quatre heures. S'échappant ordinairement d'une manière insensible et sous forme de vapeur, la transpiration entraîne avec elle une grande quantité de molécules de l'économie, dont le rôle est accompli et dont la présence dans l'organisme ne pourrait qu'être nuisible. On conçoit donc combien il est urgent qu'une

deviendra très-incommode pour lui ; 3° de salir sinon les vêtements de l'enfant, au moins tout ce qui l'entoure, le lit, l'appartement, la personne qui le soigne... Je suppose toutes ces exagérations critiques dans la crainte de ne point assez prévoir les inconvénients de notre procédé ; mais ces objections ne restent pas sans réponse, et je dirai sur ces divers points : 1° qu'avant de lever tout à fait l'enfant, on peut, avec une main remplie de son pur et sec, frotter les parties auxquelles adhère la couche agglutinée dont on se plaint, et ainsi la détacher ; 2° qu'on craint à tort de refroidir son enfant en le transportant sur ses couches ; d'abord par aucun moyen on ne pourrait en éviter le danger, et s'il est une occasion de rendre ce transport aussi peu nuisible que possible, c'est notre procédé qui la donne, attendu que la cause la plus active du refroidissement consiste dans l'évaporation rapide du liquide urinaire enfermé dans les couches de l'enfant, dont la peau n'est jamais mouillée de la sorte dans les circonstances où nous proposons de le mettre ; 3° je conviendrai du désagrément qu'on peut éprouver à voir s'éparpiller autour de soi, sur son parquet ou son vêtement, du son qui voltige mais que l'on peut secouer, réunir et chasser avec les pelotons salis, retirés du petit lit, dans les cendres du foyer ; et d'ailleurs, en présence des avantages sérieux qu'on peut retrouver, pourquoi hésiter pour des ennuis?

C'est par une progression graduée qu'on est arrivé au moyen que nous proposons. On s'est ému d'abord de l'enchaînement barbare du maillot, et celui-ci s'est modifié : alors on a vu avec bonheur son enfant étendre en liberté ses petits membres longtemps contenus ; mais pour lui épargner de rester mouillé, refroidi, sali par lui-même, que de moyens n'a-t-on pas tentés? Ici on renouvelle à chaque instant ces paillons d'avoine, dont la toile entr'ouverte permet à peine de changer et de déplacer avec la main la douce matière qui les remplit; là, on compose un coucher avec des doubles feutres qui tamisent les matières et les filtrent, afin de ne point laisser l'enfant trop humecté; plus loin du succès, on voit encore en usage ces tissus imperméables de caoutchouc, de taffetas ciré, disposés pour offrir, par des rigoles, un écoulement à des matières trop souvent absorbées au préalable par les linges qui entourent le petit patient.

Tous ces moyens ont leur côté favorable, et quand notre procédé n'agirait que dans leur sens, c'est-à-dire lorsque, par exemple, se dis-

---

fonction aussi importante se fasse dans les limites normales, et combien sa suppression ou sa diminution doit avoir d'influence sur les dérangements de la santé. Il est prouvé d'ailleurs, au delà de toute évidence, que les troubles de la fonction cutanée produisent fréquemment des maladies. Le docteur Fourcault, auteur d'un ouvrage recommandable sur la nature et les causes des affections chroniques, a fait des recherches établissant d'une manière incontestable l'importance du rôle que joue la peau dans l'organisme vivant. Les nombreux documents qu'il a eu l'occasion de recueillir, prouvent que la fréquence de certaines maladies chroniques est presque toujours en rapport direct avec la diminution de la fonction cutanée, diminution qui est souvent une conséquence forcée de certaines professions et de certaines positions sociales. Les expériences qu'il a faites sur les animaux vivants, chez lesquels il produisait à volonté les affections les plus variées, en recouvrant leur peau d'un vernis imperméable, ajoutent aux opinions exprimées dans son ouvrage une très-grande valeur. Tout cela ne fait du reste que confirmer les idées qui depuis longtemps déjà existent relativement à l'importance de la transpiration supprimée, *sueur rentrée*, dans la production des maladies, et de la transpiration provoquée dans le retour à la santé. Tout cela prouve enfin que l'hydrothérapie, quoique empirique au début de sa carrière, est maintenant une méthode rationnelle, et que, loin d'être en opposition avec les lois de la physiologie, elle s'accorde au contraire très-bien avec elles. On doit donc cesser d'être incrédule lorsqu'on a pour asseoir sa conviction des preuves puisées à la fois et dans la théorie et dans la pratique. On ne doit point s'étonner de voir les affections les plus variées, telles que les maladies de nature goutteuse et rhumatismale, les maladies ner-

pensant de chauffer le son, d'y mettre à nu l'enfant, on interposerait une gaze, une mousseline, un tissu de tulle entre la surface de ce son et l'enfant bien couvert en dessus, qu'en un mot on lui procurerait simplement ainsi un coucher à molécules mobiles, de matière douce et absorbante, on aurait encore le bénéfice d'échapper à la persistance du froid et de l'humidité, et en évitant l'embarras d'entraîner du son partout, on aurait encore pu se soustraire à la nécessité du changement des paillons d'avoine ou autres si difficiles à tenir propres et secs. Mais sur la pente de ces concessions et de ces modifications il convient de nous arrêter, sous peine de rendre notre procédé méconnaissable, et par conséquent sans aucune valeur.

Si l'on échoue dans l'essai que nous cherchons à propager, si l'on trouve des enfants rétifs à son emploi, qu'on accuse plutôt l'exception d'être hostile à la règle, et non le procédé de se refuser à un emploi plus ou moins généralisé : que surtout l'on persiste quelque temps dans ces tentatives : pour les petites choses comme pour les grandes, la persévérance est presque toujours une garantie de succès.

Docteur Eug. B.

DES VÉRITABLES OBSTACLES

A LA PROPAGATION DE LA VACCINE

DANS LES DÉPARTEMENTS.

—

Le service de la vaccine, en France, ne répond pas à tous les besoins ; son but est louable, d'une grande valeur sanitaire et même politique, mais il ne l'a pas encore atteint. Le nombre des sujets vaccinés annuellement est presque toujours resté au-dessous du nombre des naissances.

Que de mémoires, pour parer à l'insuccès des mesures jusqu'à présent prescrites, adressés à la Commission permanente séant à l'Académie royale de médecine, ne valurent à leurs auteurs qu'une lettre polie de M. Pariset, et sont encore entassés dans les cartons du secrétariat, espèce d'oubliettes où meurent, par défaut d'air et d'actualité, tant d'autres bonnes et belles idées de la province !...

Au dire de certains rapports optimistes ou de journaux payés pour exagérer officiellement les améliorations physiques ou morales du pays, les vaccinations se pratiquent partout, sans encontre ; et, grâce à la précieuse découverte de Jenner, nous recevons, en même temps que nos droits de citoyen, un brevet d'exemption de la

---

veuses qui font si souvent le désespoir des médecins et des malades, toutes ces maladies enfin dans lesquelles la constitution est profondément altérée, comme les scrofules, les affections psoriques et syphilitiques ; on ne doit point s'étonner, dis-je, de voir tous ces états morbides s'amender presque toujours et guérir très-souvent sous l'influence des moyens hydrothérapiques, pourvu qu'ils soient convenablement appliqués et dirigés avec discernement.

Je ne veux pas dire cependant que toutes les maladies chroniques soient également susceptibles d'être modifiées par la méthode hydriatrique. D'abord, il en existe contre lesquelles l'emploi des médicaments est absolument nécessaire ; l'hydrothérapie ne fait alors que favoriser l'action des substances médicamenteuses, en plaçant l'organisme dans des conditions plus convenables pour en subir l'influence. Il y en a d'autres au contraire qui résistent avec une ténacité désespérante à l'emploi de cette méthode, et d'autres enfin où elle ne pourrait être tentée sans danger pour les malades, et cela à cause des complications particulières, et notamment de celles qui dépendent des lésions du poumon ou du cœur. Quelque utile qu'elle soit, la méthode hydriatrique est loin d'être d'une application générale, les contre-indications à l'égard de son emploi sont plus nombreuses qu'on ne l'avait cru dans les commencements ; c'est au médecin qu'appartient le soin de les apprécier.

Les applications de l'hydriatrie, comme moyen préservatif contre certaines maladies, offrent aussi de très-grands avantages. Depuis fort longtemps déjà on a recommandé les ablutions froides pour entretenir dans des limites convenables l'activité de la peau ; depuis fort longtemps aussi on est d'accord que l'usage intérieur de l'eau influe favorablement sur les fonctions gastro-intestinales, et que cette boisson

variole. Les médecins *tant pis* prétendent, au contraire, que le fléau continue ses ravages, et qu'il choisit effrontément ses victimes jusqu'au milieu des grandes villes, où les secours abondent. Il y a même des médecins qui n'accordent à la vaccine qu'une vertu préservatrice limitée, temporaire, et qui ont proposé la revaccination.

..... Le virus-vaccin est toujours puissant, son mode de propagation seulement est fautif, défectueux, inefficace; voilà ce que je peux prouver en racontant les principales péripéties qui gênent et déroutent le service des vaccinations générales ou gratuites, sur lequel cependant l'autorité supérieure a concentré toutes ses espérances.

Conformément à la plupart des circulaires préfectorales, tout maire doit tenir à la disposition du médecin-vaccinateur, un état des enfants nés pendant l'année courante, et de ceux non vaccinés des années précédentes. Il doit, de plus, assister à sa visite. Le jour de la vaccination est annoncé par une affiche ; le médecin se dérange, au point d'ajourner la visite de ses clients, pour être exact au rendez-vous qu'il a publiquement donné à toute une population, et il ne trouve, en arrivant, ni le maire, ni son état. — Premier désappointement.

Mais le médecin veut utiliser son déplacement, et pour cela il est obligé de se transporter, avec quelques commères, *bonæ voluntatis*, chez telle et telle qui possèdent des enfants, selon son choix. Celle-ci, avertie par une officieuse voisine, lui fermera sa porte ; celle-là va se cacher dans son fenil ; une troisième objectera une maladie, la pousse des dents, la diarrhée, la toux, ou bien un temps trop froid ou trop chaud, les *quartiers de la lune*, etc., etc. La seule et véritable raison de ce refus est celle-ci : l'enfant vacciné le premier devra, dans la huitaine, fournir du vaccin à d'autres enfants du village. Or, dans ce monde, si chacun est toujours dispos pour recevoir, personne ne se soucie de donner du vaccin, comme toute autre chose. — Deuxième désappointement.

Le médecin se rabat sur les enfants de quelque pauvre famille qu'il a soignée gratuitement, et qui n'ont pas pu lui refuser ce *service*. Les enfants du pauvre sont souvent beaux et frais ; je ne fais que constater ce privilége de leur nature, pour justifier les espérances que doit en concevoir le vaccinateur, et l'encourager à revenir très-ponctuellement à un second rendez-vous.—

---

est peut-être le meilleur de tous les digestifs. Ne sait-on pas d'ailleurs que les individus habitués à une vie active et sobre, et ayant grand soin de la propreté de leur peau, sont non-seulement à l'abri d'un grand nombre d'infirmités qui affligent l'espèce humaine, mais aussi qu'ils conservent longtemps la force et l'énergie de la jeunesse.

L'influence qu'exerce l'activité du système cutané sur la santé générale, a été remarquable surtout chez les personnes issues de familles valétudinaires, destinées par la triste influence de l'hérédité à de graves maladies, dont elles ont pu se préserver par suite des habitudes hygiéniques qu'elles se sont imposées. Le docteur Fourcault, dont nous avons déjà cité l'ouvrage, rapporte plusieurs exemples de cette nature. Hufeland, célèbre à plus d'un titre, et qui nous a laissé un remarquable ouvrage d'hygiène intitulé : *l'Art de prolonger la vie de l'homme*, accorde aussi une très-large part à la propreté et aux soins de la peau. « La peau est notre principal émonctoire, dit-il ; c'est par sa surface qu'à chaque instant s'échappe, sous forme de vapeur, une quantité prodigieuse de particules matérielles. Cette exhalation, inséparable de la circulation du sang, nous délivre de tous les matériaux usés par l'exercice de la vie, où devenus inutiles ; par conséquent, si elle ne se fait pas avec régularité, si elle vient à être troublée, il doit nécessairement résulter de là des âcretés dans les humeurs.» « Celui, dit-il plus loin, chez qui cet organe (la peau) est frappé de faiblesse ou d'atonie, l'a aussi trop sensible et trop délicat, ce qui fait que le moindre changement de temps, le plus petit courant d'air, influent de la manière la plus désagréable sur les parties internes, et que l'on finit par devenir un véritable baromètre vivant. » « La peau, ajoute encore Hufeland, sert à maintenir l'équilibre entre les facultés et les mouve-

Hélas ! dans la salle de la mairie, il ne rencontre qu'un troisième désappointement...

Il attend une heure, deux heures... Personne. Il recommence sa quête à domicile ; nouveau refus. On lui répond ici que l'enfant vacciné a la *râche* ; là, que sa mère n'est pas *propre* ; plus loin, qu'il y a eu des *poitrinaires* ou des *fous* dans la famille, etc., etc. Le médecin, poussé à bout, tient tête à ces Cerbères embéguinés, qui ne veulent pas permettre à la santé, à la civilisation, aux progrès, de franchir le seuil de leurs bouges; et s'il parvient à faire comprendre que le vaccin ne peut transmettre que du vaccin, à grand renfort de paroles pour les grands et de sucre d'orge pour les petits, il éprouve la rare satisfaction d'inscrire quelques noms sur son état, et s'en va, promettant de revenir dans une autre huitaine, pour constater la réussite de l'opération et faire quelques nouvelles conquêtes.

Oh ! pour cette fois, le vaccinateur n'est pas un *saint*, mais un *Jean-Baptiste* dans le désert de la mairie ; et s'il veut conserver du vaccin au service de ses autres communes, il est encore forcé de se transporter chez ses vaccinés, où l'attend un quatrième et dernier désappointement... Les boutons ont été vidés, en son absence, par l'accoucheuse ou la garde-malade, parce que leur vaccin est plus pur, plus *sain* que celui qu'il peut offrir, *vaccin de pauvre* trop connu, ou *vaccin de la commission* qu'on ne ne connaît pas.

Parmi le peuple des villes comme des campagnes, des parents assez aveugles ou sourds, comme vous voudrez, attribuent à l'inoculation du vaccin tous les maux présents, passés et futurs de leurs enfants : rachitisme, scrofules, teigne, *boutons* de toute espèce, convulsions, toutes ces vilaines choses sont entrées dans le corps par la pointe empoisonnée de notre lancette, ou bien (autre théorie populaire) elles n'ont pu en sortir avec la petite vérole, qui jouit d'une réputation dépurative plus ancienne, mais non plus méritée que celle du fameux *rob régénérateur du sang*.—*Indè*, les rancunes qui couvent par politique, s'aigrissent par le temps, et s'évaporent par la langue... *Indè*, la perte de quelques clients ; j'ajoute que le médecin-vaccinateur perd aussi son temps, qui est trop souvent son seul patrimoine, son champ : *tempus, possessio mea, tempus, ager meus* (Cardan). Des chiffres vont le prouver.

Un canton rural se compose de dix à quinze communes environ ; soit dix pour base de mes

---

ments. Plus elle est active et perméable, et plus l'homme est à l'abri des congestions et des diverses maladies. Enfin, elle est le théâtre des mouvements, que la force médicatrice de la nature excite dans les maladies, de sorte qu'un homme chez lequel elle est bien perméable et douée d'une grande activité, peut compter sur une guérison plus facile et plus complète, souvent même sans le secours de la médecine, lorsqu'il vient à tomber malade. » Il donne ensuite pour précepte de se laver tous les jours le corps avec de l'eau fraîche, de se frotter ensuite rudement la peau et de prendre de l'exercice, car, d'après lui, c'est le meilleur de tous les moyens pour faciliter la transpiration insensible. En parlant de l'éducation physique des enfants, le même auteur insiste sur la nécessité de leur faire contracter de bonne heure l'habitude des lotions journalières. Ils témoigneront, dit-il, toute leur vie, de la reconnaissance à ceux qui leur auront imposé un si salutaire besoin. Il est bien entendu que ce n'est pas dès les premiers jours de la vie qu'il convient de commencer cette pratique, mais seulement dès la quatrième ou cinquième année, aussitôt que les enfants ont assez de force pour réagir avec facilité contre un abaissement passager de température. J'ai eu assez souvent l'occasion de conseiller les lotions froides aux personnes affectées de fréquentes indispositions, susceptibles de s'enrhumer, contractant facilement des maux de tête, ayant un refroidissement presque constant des extrémités inférieures, exposées en un mot à une foule de ces dérangements qui ne sont pas des maladies, et qui cependant altèrent à la longue la santé. Je n'ai eu qu'à me louer de ce conseil, et je puis affirmer que je ne connais pas un seul cas où cette pratique n'ait pas été suivie de succès.

L'influence de l'hydrothérapie sur l'hygiène publique est indubitable, surtout si l'on considère les habitudes

calculs, afin qu'on ne les taxe pas d'exagération. Les vaccinations générales ou gratuites se font deux fois par an, et chacune d'elles nécessite trois déplacements : le premier, pour vacciner les enfants qui doivent fournir le virus ; le second, pour l'inoculation en masse, et le troisième pour en constater le résultat. Multipliez : soixante déplacements.

D'autre part, chaque déplacement dépense une demi-journée pour le trajet, l'attente et l'opération, ou trente jours, ou la douzième partie d'une année médicale !

Remarquez, je vous en prie, que je ne fais pas entrer en ligne de compte, comme je devrais le faire, toutes les heures que nous gaspillons avec la rédaction, en *duplicata*, des états semestriels, leurs légalisations, la correspondance, etc.

Un médecin de campagne peut gagner dix francs par jour ; donc, en perdant trente jours, il perd *trois cents francs*, Barème l'a dit. Et les malades nouveaux qu'il perd pendant ses tournées de vaccination ; et les malades anciens négligés, oubliés et mécontents qu'il va perdre ; est-ce trop, vraiment, d'évaluer une aussi grave perturbation, apportée au service d'une impatiente et diffuse clientèle, à trois cents autres francs ! Voilà donc, addition faite, six cents francs qui sont annuellement prélevés sur le modique produit de la clientèle du médecin-vaccinateur.

A présent, voyons un peu ce que l'autorité supérieure fait pour l'indemniser de ce déficit, pour lui faire oublier la peine et rémunérer les plus zélés.

Premièrement, elle lui octroie une pancarte de vaccinateur... Secondement, elle le récompense avec une *médaille d'honneur*. N'est-ce pas que le moyen est ingénieux pour déguiser une aumône qu'on rougirait d'offrir en francs et centimes ? Une *médaille d'honneur !* Un hochet, comme elle en distribue aux sauveteurs et aux bons gendarmes ! Mais le dévouement du médecin à l'humanité ingrate, mais son désintéressement hippocratique, qui contraste si fièrement avec de semblables lésineries, ne suffisent donc pas pour le rendre honorable et le faire honorer ? Troisièmement enfin, l'autorité supérieure, dans son excès de munificence, va jusqu'à le rémunérer avec des *primes*... Oui, des *primes*, à l'instar de celles dont les comices agricoles gratifient un valet de ferme, un éleveur de bétail ! Dérision ! !...

Si encore ces *médailles* et ces *primes* étaient

---

de sobriété que contractent ceux qui ont pendant un certain temps suivi le traitement par cette méthode ; l'eau devient leur boisson de prédilection, et j'en ai vu qui se sont passionnés pour ce liquide, comme tant d'autres se passionnent pour le vin ou les liqueurs spiritueuses. Je ne prétends pas toutefois qu'il faille soumettre les populations entières à ce genre de médication, le moyen serait inexécutable, et la proposition serait justement taxée de ridicule. Mais on obtiendra déjà beaucoup si l'on parvient à détruire certains préjugés, d'après lesquels l'emploi des boissons alcooliques est regardé comme spécifique de beaucoup de maladies. Il faudrait aussi répandre, autant que possible, les idées relatives à l'importance des fonctions de la peau, et rendre populaire l'habitude des lotions générales, et particulièrement dans les professions dans lesquelles la suppression de cette fonction est si souvent le point de départ d'un bon nombre d'affections. Les essais de ce genre devraient être tentés sur une grande échelle dans les manufactures et les usines insalubres, où les travailleurs offrent en échange d'un modeste salaire, non-seulement leur temps, mais aussi leur santé, qui tôt ou tard est toujours gravement compromise. Espérons que lorsque les préventions qui existent encore contre l'hydrothérapie finiront par s'effacer, on trouvera dans cette méthode une source fertile en utiles applications. Cet avenir n'est certes pas très-éloigné, et, pour ce qui nous concerne, nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour le rendre le plus rapproché possible.

Docteur Lubanski,

Médecin-directeur de l'établissement hydrothérapique de Pont-à-Mousson (Meurthe).

équitablement distribuées ! Mais non, l'autorité supérieure a adopté le mode de concours basé sur le plus ou moins grand nombre de vaccinations pratiquées, sans tenir compte des difficultés relatives.

Le docteur Monin a parfaitement exposé, dans sa lettre, cette distribution abusive. « Comment ne s'est-on pas encore aperçu que cette mesure ne pouvait avoir d'autre résultat que de concentrer presque exclusivement les primes dans les mains des vaccinateurs des villes et autres grands centres d'agglomération, tandis qu'avec beaucoup plus de peine, avec de grands et onéreux déplacements, les vaccinateurs des cantons ruraux parviendraient à peine à glaner quelques rares épis après l'ample moisson faite par ces messieurs? Moins un canton sera peuplé, plus sa population sera disséminée sur une vaste surface, plus difficiles et coûteux seront les déplacements du vaccinateur, moins grand sera l'empressement de la part des individus à vacciner, moindre le nombre des vaccinations, et moindre l'espoir de la récompense. Plus, au contraire, le canton sera peuplé, moindre sera sa superficie, moindres les déplacements et les embarras, plus grande sera l'influence du médecin, plus nombreuses ses vaccinations, et plus de chances pour l'obtention de la prime. En somme, récompense en raison inverse de la peine. Aussi, à quelle adresse voit-on annuellement arriver les médailles d'or et d'argent? aux chirurgiens en chef des hôpitaux d'enfants, aux sages-femmes des villes, aux chefs d'institutions charitables, etc. »

Cette réclamation a été déjà présentée par d'autres vaccinateurs à l'Académie et dans les journaux ; elle est légitime, pourquoi donc l'autorité n'y fait-elle pas droit ?...

Ce que nous demandons aujourd'hui, c'est un dédommagement convenable pour les sacrifices que la société impose chaque année à cette classe de médecins qui peuvent le moins les supporter, aux médecins de campagne...

Mais, dira-t-on, les budgets départementaux sont déjà grevés de tant de charges ! Il faut, par exemple, une subvention pour les théâtres, les *ténors* sont d'une cherté ! et notre maire est *dilettante*... Il faut renouveler l'ameublement des hauts fonctionnaires et le badigeon de leurs hôtels... Il faut... Je vous comprends, je vous excuse, messieurs des conseils généraux ; non, vous ne pouvez pas, avec le meilleur vouloir, disposer du plus petit supplément pour le service de la vaccine qui périclite, ayant à satisfaire des besoins aussi exigeants que ceux de notre époque ; mais il vous reste un moyen de faire droit aux intérêts compromis des médecins, sans faire perdre l'équilibre de votre balance budgétaire, de la soustraction d'un écu ; laissez aux vaccinateurs la rémunération de leur œuvre, en ne les obligeant pas à vacciner gratuitement l'enfant du riche comme celui du pauvre.

La délivrance d'un certificat de vaccine qu'on devrait exiger de tous les Français, et à tout âge, pour obtenir la jouissance d'une institution publique ou l'exercice d'un emploi quelconque, pourrait encore, si l'on voulait, être un moyen d'obtenir des honoraires mérités, et de mettre fin à tous les obstacles qui s'opposent à la propagation de la vaccine.

Le conseil est bon, qu'on le suive, et alors on pourra dire, avec lord Byron, que la vaccine est vraiment l'*antidote des fusées à la congrève*...

Docteur MUNARET.

(*Annuaire de l'économie médicale pour* 1845.)

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 3 AOUT 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 31.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Charlatanisme : empoisonnement par une pommade. — Topographie médicale de Rochefort. (Fin.)

FEUILLETON. — La langue médicale universelle, c'est le français.

CHARLATANISME.

EMPOISONNEMENT PRODUIT PAR UNE POMMADE.

Nous lisons dans une publication récente le fait suivant qui nous paraît renfermer plus d'un enseignement, et que nous livrons aux réflexions de nos lecteurs :

Il existe depuis fort longtemps, dans la commune des Batignolles, une société d'artistes qui exploite et médecine et pharmacie ; chacun a sa spécialité : l'un traite les affections de poitrine, un autre les maladies de la peau, un troisième remet les entorses, les foulures, guérit les plaies et blessures, rend la vue aux aveugles, fait marcher les boiteux, etc., etc., etc.

Ces messieurs ont des cabinets de consultations dans différents quartiers de la capitale, et une pharmacie chez le marchand de vins le plus voisin de leur domicile, afin de ne se trouver jamais en défaut en cas de surprise : et il est à peu près impossible de les prendre en flagrant délit.

FEUILLETON.

LA LANGUE MÉDICALE UNIVERSELLE, C'EST LE FRANÇAIS.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Je révère la médecine et ceux qui l'exercent ; mais je n'ai pas l'honneur d'être médecin. Je lis le journal *La Santé* et je tire le meilleur profit possible de ses excellents avis ; mais l'ambitieuse pensée d'y écrire ne m'est jamais venue, je sais trop la distance qui sépare l'homme du monde du savant, et je me garde bien de vouloir la franchir.

Un article d'un de vos doctes collaborateurs *sur la nécessité d'une langue médicale universelle* (p. 145), m'a suggéré quelques réflexions, que je me suis avisé un matin de coucher sur le papier et que je vous soumets, à vous seul, monsieur, non point à vos lecteurs, bien entendu. Vous me jugerez peut-être téméraire de contredire un docteur, devant la science duquel, ignorant que je suis, mon devoir est de m'incliner avec respect ; mais, en vous faisant cette communication confidentielle, j'ai compté sur votre indulgence non moins que sur votre discrétion.

D'après M. le docteur X., de Landrimont, « il est à regretter que la médecine ait abandonné l'usage du latin. A l'exemple de l'Église catholique, la médecine doit parler une langue universelle comme elle-même, et non l'idiome particulier de telle ou telle nation. Aucune des langues modernes ne pouvant prétendre à l'insigne honneur de l'universalité, elle ferait sagement de renouer avec les traditions du moyen âge en revenant au latin. Outre que le latin possède d'éminentes qualités comme langue scientifique, il servirait à rétablir entre toutes les parties du monde mé-

La dame P..., demeurant rue des Gravilliers, souffrait depuis très-longtemps d'une affection cutanée; elle préféra les soins d'un *empirique* à ceux d'un docteur instruit et capable.

Elle alla trouver le nommé G., habitant les Batignolles, et ayant cabinet de consultation rue de la Ferme-des-Mathurins; moyennant la somme de 200 fr., il lui promit une guérison radicale; il reçut pour ses frais de débours, de visites et de médicaments fournis, la somme de 50 fr.

Il y avait bientôt six mois qu'elle était en traitement sans éprouver le moindre soulagement, lorsque des coliques atroces survinrent, qui nécessitèrent la présence du médecin habituel. Ce dernier ne tarda pas à reconnaître tous les symptômes d'un empoisonnement, et soumit la pommade et les médicaments employés à notre analyse; nous reconnûmes bientôt dans cette pommade la présence de l'acétate de plomb à forte dose, et dans la médecine, celle d'une certaine quantité de jalap et de scammonée, dissous dans de l'eau-de-vie édulcorée.

Plus de doute, nous avions affaire à un empoisonnement plombique; le médecin sut faire cesser, par une médication appropriée, tous les accidents, et plusieurs jours après la malade était sur pieds et hors de danger, sauf cependant une faiblesse générale qui persiste encore.

Nous comprîmes, en cette circonstance, que nous avions un devoir à remplir au nom de l'humanité. Prévenu à l'heure de la visite du sieur G., nous nous transportâmes sur les lieux. A la nouvelle de l'arrivée du pharmacien, il se hâta de glisser dans ses poches les médicaments qu'il avait apportés; déjà il s'estimait heureux de pouvoir se tirer de ce mauvais pas, en proposant de rembourser un jour les 50 fr. perçus; malheureusement il comptait sans son hôte. Depuis fort longtemps ses méfaits nous avaient été signalés: l'occasion était trop belle pour la laisser échapper et pour ne pas donner une sévère leçon à ses coassociés.

Sommé de décliner ses titres et qualités, il déclara exercer la profession d'artiste vétérinaire; nous apprîmes plus tard qu'il n'était qu'aide équarrisseur.

Il avait exercé bénévolement la médecine en amateur et par philanthropie, disait-il; menacé d'être enlevé par la garde, il signa, en présence de témoins, sa propre condamnation.

Sur notre plainte personnelle, le commissaire de police se transporta sur les lieux le lendemain; l'état de la malade fut constaté par deux médecins, conjointement avec le premier, et tous trois furent du même avis; on apprit en outre que la malade avait employé cinquante et quelques pots de la pommade incriminée, une douzaine de médecines et huit bouteilles de lotions. Des perquisitions faites sur les lieux amenèrent la découverte de pommades et fioles à médecines en vidange, que le sieur G. avait oublié d'emporter. De nouvelles analyses faites conjointement avec les médecins, en présence du commissaire de police, constatèrent les résultats de la veille.

Cette affaire se présentait le 29 mai à la septième chambre de police correctionnelle: le sieur G. reconnut tous les faits de l'accusation et l'exactitude des analyses: il fut condamné, sur les conclusions de M. l'avocat du roi Anspach, savoir: à *quinze francs* d'amende pour exercice illégal de la médecine, cent francs d'amende pour débit de remèdes secrets, cinq cents francs d'amende pour exercice illégal de la

---

dical des communications que l'emploi des idiomes nationaux a pour ainsi dire interrompues. »

Est-il vrai que toute communication ait cessé entre les différents territoires médicaux, permettez-moi cette expression, monsieur? J'ai lieu de croire le mal beaucoup moindre que ne le représente votre collaborateur, quand je m'adresse au traducteur de Mackenzie, d'Astley Cooper et de Hunter. Dans notre France, du moins, il y a de courageux savants qui ne reculent pas devant les tâches les plus longues et les plus ingrates pour initier leurs compatriotes aux travaux et aux découvertes de la médecine étrangère.

Tout en rendant justice au mérite des traducteurs, je reconnais cependant l'insuffisance des traductions; je comprends tout ce que la science gagnerait à des échanges d'idées directs et faciles entre l'un et l'autre côté de la Manche ou du Rhin, des Alpes ou des Pyrénées. Peut-être conviendrait-il que dès leur jeunesse les médecins s'appliquassent à l'étude des principales langues de l'Europe, de manière à se les rendre familières. C'est là une solution du problème qu'il ne serait pas inutile de recommander aux générations nouvelles, toute simple et toute vulgaire qu'elle est. Plus imposante est l'idée d'une langue universelle, elle méritait le sérieux examen qu'en a fait votre collaborateur; elle est assez grave pour qu'il soit permis de la reprendre après lui d'un point de vue différent.

Et ici, monsieur, si vous le voulez bien, il sera question de toutes les sciences en général et non point de la médecine en particulier; je serai beaucoup plus à l'aise, pour ma part, sur ce terrain commun que sur celui d'une spécialité qui m'est étrangère; il n'y a pas une seule branche des connaissances humaines, d'ailleurs, qui n'appartienne à tous les

pharmacie, et aux dépens. Le tribunal fixa à un an la contrainte par corps.

L'aide équarisseur sait maintenant, par cette petite mésaventure, que les humains ne se traitent pas comme les chevaux.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire une réflexion qui se présente péniblement à notre esprit. Voilà un misérable qui se joue de la santé et de la vie de ses semblables pour s'enrichir, qui tous les jours, et avec des complices, expose un grand nombre de personnes à une mort douloureuse : eh bien ! quelle est la peine que la loi lui applique pour un *délit* aussi grave? QUINZE FRANCS D'AMENDE !

Il est évident que le moyen de répression est insuffisant, qu'une amende de 15 fr. ne peut entrer en comparaison avec les bénéfices énormes que rapporte le charlatanisme, et que la santé publique n'est pas protégée.

Il n'y a qu'un très-petit nombre de personnes qui soient en état de faire une distinction convenable entre la conduite du charlatan qui administre un remède secret, et celle d'un médecin qui fait une ordonnance qu'elles ne comprennent pas.

BUCHAN.

TOPOGRAPHIE MÉDICALE DE ROCHEFORT,

PAR
JOSEPH-EMILE CORNAY,
Docteur en médecine de la Faculté de Paris,
membre de plusieurs Sociétés savantes.

(*Suite des nos 27 et 28.*)

DES MOYENS DE TERMINER L'ASSAINISSEMENT DE ROCHEFORT.

Le médecin ne doit pas être seulement thérapeutiste, il doit aussi s'occuper de l'hygiène, étendre et appliquer cette partie de la science avec zèle, car c'est là, qu'on en soit certain, que se trouve la moitié de la vérité en médecine. Aussi, après avoir donné des détails sur les sources des miasmes qui peuvent nuire à Rochefort et au département (pages 211 et 222), je vais indiquer brièvement les moyens de les détruire, de les rendre moins malfaisants, ou même de les prévenir.

Le mode de desséchement que l'on pratique actuellement est fort bon, et pourrait exactement atteindre son but, si l'on suivait toujours, pour l'établir, les habitudes de la nature.

Ces desséchements, comme je l'ai dit, sont ainsi faits : une vaste étendue de marais étant donnée, on la divise par des fossés en parties

---

temps et à tous les lieux et qui ne soit cosmopolite, humanitaire, comme la médecine.

Ce que M. X., de Landrimont, propose, c'est le retour à un passé déjà loin de nous et qui ne peut plus renaître. Les savants du moyen âge, dédaignant des idiomes populaires encore informes, ont adopté avec raison la langue de l'antiquité romaine, leur initiatrice; de là cette unité intellectuelle si justement regrettée par votre collaborateur. Si les langues modernes, à mesure qu'elles se sont façonnées, ont peu à peu envahi le domaine de la science, il ne faut ni s'en étonner, ni s'en plaindre; une science qui vit a besoin d'un instrument vivant comme elle. On a raillé les scolastiques sur leur droit prétendu de forger des mots de la plus douteuse latinité, et on a relevé chez eux d'abominables barbarismes; c'est qu'à une science en progrès de nouvelles expressions sont nécessaires pour désigner les nouveaux faits qu'elle constate, les nouvelles lois qu'elle établit; or, une langue morte est inflexible de sa nature, une langue vivante seule peut se plier aux exigences de l'innovation. Soyez sûr que les savants modernes ont considérablement gagné, loin de perdre, à ne plus défigurer la langue de Virgile et de Cicéron. Le latin, qui convenait à une civilisation au berceau balbutiant les traditions d'une civilisation antérieure, a dû être abandonné par une époque de maturité et d'avancement. Il ne possède nullement d'ailleurs, quoi qu'en dise M. X., de Landrimont, les qualités d'un idiome scientifique. Par sa concision expressive, le latin est resté la grande langue monumentale; grâce à cette qualité littéraire, il rend admirablement les sentences et les aphorismes. Mais cette clarté analytique que réclame impérieusement la science dans ses exposés et dans ses déductions, elle ne lui a pas été départie ; le latin est essentiellement obscur et ambigu. L'Église catholique qui

carrées, tous les fossés se rendent à un petit canal appelé *ceinture*, et enfin les différentes ceintures du marais s'ouvrent dans un canal principal qui se vide dans une rivière ou à la mer.

Cette manière de dessécher paraît seule praticable, car il est impossible, dans ces marais immenses, de ranger le sol en talus (1) pour l'écoulement des eaux, ce qui du reste n'exclurait pas les canaux, ou même de l'élever par des terres rapportées.

C'est donc le mode de canalisation actuel qui est le meilleur ; on peut dire qu'on en a obtenu depuis un siècle des avantages réels pour l'agriculture et l'hygiène.

Mais si l'on veut que ces desséchements soient plus utiles, il faut être moins systématique, et suivre, comme je l'ai dit, la voie que trace la nature. Ainsi, sur toute la terre, l'on voit les eaux se répandre des hauteurs vers les lieux les plus bas, et c'est dans ces derniers que se forment les rivières qui suivent, en serpentant, les pays au même niveau. Ce principe physique étant connu, il faudrait, dans les marais, établir les fossés et les canaux, dût-on les faire tortueux, dans les lieux où les eaux se rendent en plus grande quantité de toutes les parties du marécage.

Je crains que cela ne se fasse pas. Messieurs les ingénieurs posent les canaux en ligne droite, et les fossés à angle droit à ces canaux, sans tenir compte de l'écoulement des eaux à travers le sol, de sorte que souvent on procède au desséchement d'un marais contre toutes les règles qui devraient y présider.

Mais il vaut mieux chercher le résultat que la beauté et l'uniformité des desséchements. En effet, ces travaux du génie se ressemblent tous, et les prés qu'ils partagent sont des carrés. Souvent on fait passer la ceinture ou le canal dans le lieu le plus élevé, sans consulter l'inclinaison des banches et des terres imperméables, de sorte que bien qu'il y ait un canal, les eaux continuent à s'écouler suivant les lois naturelles, jusqu'aux parties les plus déclives des couches géologiques, endroits choisis par la nature pour leur dépôt.

Le canal n'ayant point été établi dans ces en-

(1) Les terres que l'on emploie à la culture sont en général de deux sortes : les hautes et les basses. Les terres hautes doivent être terrassées horizontalement pour retenir le plus possible les eaux ; tandis que les terres basses et humides doivent être en plans inclinés, de manière que les eaux surabondantes s'écoulent dans des fossés.

---

le conserve encore dans la liturgie, y a elle-même renoncé non-seulement dans la prédication, mais dans la doctrine et dans la controverse. La médecine aurait grand tort d'y revenir, malgré Molière et malgré Minerve.

Le latin étant ainsi mis hors de cause, quelle sera donc la langue universelle de la science? Cette question, monsieur, peut-elle faire l'objet d'un doute pour un Français? Est-il besoin de revendiquer le droit de notre langue nationale? Qu'est-il donc arrivé depuis Rivarol, qui ait dépossédé le Français de son universalité? A Dieu ne plaise que je me laisse aveugler par un étroit patriotisme, et que je méconnaisse les immortels chefs-d'œuvre qui ont illustré les littératures italienne, espagnole, anglaise et germanique. Mais c'est pousser bien loin la modestie, ce me semble, que de ne pas réclamer pour son pays ce que les étrangers lui concèdent volontairement. La suprématie de la langue française n'est point une prétention à faire admettre contre d'autres prétentions rivales, c'est un fait éclatant et reconnu. Non-seulement à Bruxelles et à La Haye, à Genève et à Chambéry, mais jusqu'à Saint-Pétersbourg, à Athènes et à Constantinople, le français est la langue officielle ou semi-officielle; il est parlé d'un bout de l'Europe à l'autre par tout ce qui a de l'éducation et des lettres. Les savants étrangers les plus célèbres l'emploient; c'est en français que l'Allemand de Humboldt a écrit ses *Voyages dans le Nouveau-Monde*; le dernier ouvrage de son compatriote feu de Schlegel, ce critique si peu bienveillant envers notre littérature, est en français; il en est de même du traité de géographie de l'Italien Balbi; tous ces hommes ont compris la puissance de publicité attachée à l'usage de la langue de Racine, de Voltaire et de Chateaubriand. Ce qu'il faut aux savants, ce sont des lecteurs et de la gloire :

droits mêmes, les eaux sont obligées de revenir par les fossés au canal mal situé, et trouvent souvent des obstacles insurmontables, ou au moins leur retour s'effectue avec beaucoup de peine.

Cela porte un grand dommage aux foins et aux récoltes dans beaucoup de prairies, et nuit à la santé des habitants.

Dans les marais desséchés, on devrait forcer les propriétaires :

1° A faire curer les fossés tous les cinq ans, et cela devrait se faire simultanément dans tout un marais (1);

2° A faire faucher et enlever les herbes des fossés, ceintures et canaux, tous les ans, à l'époque des basses eaux ;

3° A faire sécher ces herbes et à les brûler sur place;

4° On devrait également veiller à ce que les fossés communiquent tous à la ceinture, et qu'il n'y ait point de pont en terre ou de *pas* qui puisse entraver l'écoulement des eaux ;

5° Enfin il faudrait donner aux fossés et aux canaux l'inclinaison nécessaire à l'écoulement de l'eau.

Mais tout cela ne peut se faire sans instructions, sans lois et sans punitions pécuniaires.

Les marais de Rochefort sont nus et dégarnis d'arbres ; il semble que la grande végétation ne puisse s'y former. Cependant, dans ce sol argileux l'orme, le frêne, le chêne, l'acacia, le peuplier, croissent avec une vigueur remarquable. Il ne faut pas plus de huit à dix ans pour avoir des arbres d'une grande force. C'est l'orme qui convient le plus au sol plat des prairies et des marais des environs de Rochefort, car l'acacia, le frêne, le peuplier, sont cassés par les vents impétueux du nord-ouest, tandis que l'orme est admiré par sa belle végétation dans le pays.

C'est ici que je dois dire combien on a tort de développer la tête des arbres trop près de terre, à dix pieds par exemple.

De cette manière, les arbres n'engendrent point le frais zéphyr, vend suave qui prend naissance dans les rameaux souples des arbres à haute tige.

Jamais la ville n'éprouvera les bénéfices de ce doux vent par les arbres de la route de Martron, etc., car les ormeaux qui parent ce che-

(1) Sur les berges des fossés que l'on vient de curer, on devrait semer de la graine de moutarde, qui réussit très-bien dans ces terres boueuses ; cette plante très-élevée contribue beaucoup à purifier l'air et à assainir ces vases infectes.

---

or, il ne peut leur échapper qu'ils ont plus de chance d'en obtenir en se servant de l'idiome le plus répandu, et dès lors d'étroits préjugés de nationalité auront sur eux peu d'empire. Si des doutes peuvent s'élever relativement aux savants de l'autre côté du détroit, dont la langue nationale possède hors d'Europe un domaine immense, plus commercial que scientifique il est vrai, on ne saurait en concevoir sur ceux du continent européen qui est le sol sacré de la civilisation intellectuelle. Ce n'est pas à dire qu'ils renonceront à l'emploi de la langue maternelle ; bien au contraire, c'est elle qui prêtera sa forme à leurs travaux courants ou d'intérêt purement national. Mais pour leurs œuvres les plus sérieuses, ils préféreront le français, ou du moins ils imiteront quelques-uns des penseurs les plus illustres du seizième et du dix-septième siècles, qui publiaient à la fois deux éditions de leurs ouvrages, l'une dans la langue de leur pays, l'autre en latin ; c'est ce que fait en ce moment un économiste très-célèbre au delà du Rhin et très-peu connu en France ; on assure qu'il prépare lui-même une édition française d'un livre qui a déjà obtenu parmi ses compatriotes un succès éclatant et mérité.

Cette solution, que je vous soumets, monsieur, ne dispense point absolument vos confrères d'étudier dans leur jeunesse ou dans les loisirs de leur âge mûr les différentes langues de l'Europe et en particulier l'anglais ou l'allemand ; mais elle leur impose un grand devoir, que beaucoup d'entre eux, je dois le dire, semblent trop perdre de vue, c'est de s'attacher à maintenir, à confirmer la suprématie de la langue française en lui conservant dans leurs écrits cette clarté élégante, cette simplicité de bon goût, ces vives allures qui lui ont conquis le monde.

Agréez, Monsieur, etc.

min, quoique bien venus, ne sont pas élancés, et ces plantations réduites ne peuvent servir que secondairement à l'hygiène d'une ville. Au reste, jusqu'à présent ce vice de tenir les arbres près de terre (ce qui leur enlève leur majesté et leurs vertus) est répandu sur toute la France.

On voit partout, non-seulement des arbres réduits, mais encore des têtards qui ne rapportent pas plus aux propriétaires que l'arbre à haute tige, dont on coupe les rameaux jusqu'à trente pieds de hauteur.

N'est-il pas malheureux de voir la taille des arbres forestiers entre les mains des jardiniers, qui ne connaissent que celle des arbres à fruits?

Aussi la France semble être un pays ravagé par la guerre; la vue de cette quantité de têtards donne cette impression. Si à la place des arbres à tête vous aviez des arbres à haute tige, tout d'abord ne voyez-vous pas qu'à la place de bois de chauffage vous auriez du bois qui servirait dans les arts et à la construction de nos vaisseaux?

Désirons donc une réforme dans les lois forestières, l'établissement d'une école pour la taille des arbres forestiers, et la défense de faire des têtards.

Il est à remarquer que Rochefort a beaucoup gagné en salubrité depuis qu'on a fait des plantations; aussi les habitants doivent-ils désirer actuellement de voir établir des plantations semblables dans les prairies, car l'on peut dire qu'un arbre est un capital de salubrité.

L'orme seul remplit bien les conditions; c'est un arbre vivace, touffu, élégant, qui résiste aux vents, aux attaques du bétail, et qui donne un frais ombrage. Tout le monde sait qu'un seul rideau d'arbres garantit des vents insalubres; les arbres rafraîchissent et purifient l'air.

L'Etat devrait faire planter d'ormes à haute tige les deux rives de la Charente, jusqu'à la mer; de chaque côté on pourrait en établir cinq rangées sur les larges digues argileuses de cette rivière; cela couvrirait Rochefort du côté du sud-ouest.

Le gouvernement sentira la nécessité de faire une route stratégique, pour relier le port à la rade, et les différentes défenses de la rivière; une route, dis-je, qui suivra la digue droite de la Charente, depuis l'avant-garde de l'Arsenal jusqu'à Fouras. Rochefort gagnera beaucoup à toutes ces belles créations, qui seront nécessitées par la crainte des navires de guerre à vapeur ennemis.

On devrait encourager les propriétaires des Carreaux à planter autour de leurs prés, soit en leur donnant des sujets de choix, soit en leur accordant une prime en argent. La ville de Rochefort aurait même de l'avantage à participer à cette généreuse entreprise; ses campagnes deviendraient charmantes et tout à fait salubres.

Mais il est un travail essentiel que l'on doit remettre le moins possible, c'est le desséchement complet des marais du sud-ouest, c'est-à-dire de Saint-Agnant, de Brouage, de Marennes, etc.

Il est utile de combler les fosses, de niveler les terres, et d'employer le mode de canalisation des autres marais desséchés, en observant cependant les conditions que j'ai indiquées plus haut.

J'ai souvent entendu dire par des propriétaires que ces marais *gats*, une fois desséchés, devenaient des prairies fertiles; la Prée qui enveloppe Rochefort nous en donne un exemple par une végétation magnifique.

Il en résulte que des marais fétides, qui ne pouvaient servir à rien, reçoivent par le desséchement la valeur des meilleures terres.

Pour faciliter le desséchement des marais du sud-ouest, l'Etat pourrait faire exécuter les plans et faire le travail par les ingénieurs de la marine, ou ceux des ponts et chaussées, et les travaux de terrassement par les condamnés des ports, qui ne demanderaient pas mieux que de vivre en plein air. Les propriétaires donneraient

leur part, ou leurs terres en répondraient ; enfin, les communes intéressées à l'assainissement devraient aussi fournir des fonds. Le gouvernement ferait le reste des dépenses, d'abord parce qu'il est intéressé à l'assainissement à cause de l'arsenal de Rochefort, puis parce qu'il a laissé établir ces sortes de marais.

Maintenant, il faut que je parle des marais salants. Comment se fait-il qu'il soit facultatif à des propriétaires ou industriels de faire établir de larges fosses pour en retirer un produit faible ou fort, dans un but d'utilité publique ou non, quand plus tard ces mêmes fosses, délaissées et putrides, porteront au loin la maladie et la mort à des populations peut-être de plus de 100,000 individus?

La santé publique n'est-elle pas aussi respectable que la propriété, et même que l'utile commerce du sel? n'est-ce point au législateur à s'occuper de cette grave question de l'établissement des marais salants, et de leur suppression par leurs propriétaires?

Laissera-t-on faire, sans conditions, ces salines qui deviennent si nuisibles? n'établira-t-on pas qu'il faut que le spéculateur dépose dans le trésor des communes un cautionnement composé de l'argent nécessaire pour faire combler ces réservoirs quand ils ne seront plus entretenus ou en activité ; et ces derniers travaux ne devraient-ils pas rentrer dans les comptes de cette spéculation? Enfin, est-il facultatif à un industriel de s'enrichir sans prendre garde à la santé des habitants? Le droit n'est point de ce côté.

C'est donc aux villes malheureusement situées sous l'influence de ces marais industriels, qui sont les plus insalubres et les plus funestes, à invoquer la sagesse du législateur pour qu'il les place sous l'égide de nouvelles et de bonnes lois (1).

Les marais salants en activité sont même d'une assez grande insalubrité pour que le gouvernement fasse étudier la fabrication du sel soit par le moyen du feu et des chaudières, ou par toute autre évaporation artificielle, soit même par d'autres procédés, et encourager ces établissements sur les côtes mêmes de la mer, car la fabrication actuelle du sel sur les côtes doit être considérée comme un art insalubre, et doit attirer sur elle l'attention des gouvernants et des hommes de science.

Il est un moyen, que je dois signaler, de rendre les canaux, les fossés, les réservoirs moins insalubres pendant la chaleur de l'été ; il suffit de les submerger en y faisant entrer les eaux de la rivière ou de la pleine mer. Cela se pratique déjà dans le pays, pour que la putréfaction cesse, diminue, ou n'ait point lieu. Mais si l'on voulait que ce fût efficace, il faudrait, dans le moment où la décomposition commence, que cette eau salutaire pût pénétrer dans toutes les cavités des marais, ce qui ne sera jamais, tant qu'on n'entretiendra pas mieux les fossés et tous les conduits. En effet, l'eau ne va que dans les canaux et les ceintures, et c'est peu de chose.

D'après la situation géographique des marais, on introduit dans les canaux, soit les eaux mêmes de la mer, soit les eaux de la rivière.

Les eaux de la mer qui pénètrent dans les canaux sont claires et déposent à peine, tandis que celles de la Charente contiennent une forte proportion de vase en suspension. Il en résulte que le dépôt remplit peu à peu les canaux. Cependant, si l'on pratiquait le curage tous les cinq ans, on aurait peu de travail à faire ; ensuite, on pourrait trouver des règles pour bien faire la submersion.

Ainsi, faudrait-il introduire les eaux à toutes les marées, comme cela se pratique dans certains

(1) On peut consulter les lois sur les marais et les droits féodaux sur les atterrissements : les lois sur les cloaques pourraient-elles être appliquées aux salines en activité et à celles qui sont abandonnées ?

endroits, ou les laisser trop baisser, ce que les éclusiers font souvent dans l'intention de pêcher plus facilement le poisson?

Les éclusiers devraient donner de l'eau aux marais lorsque la trop grande évaporation l'exige, ou quand c'est nécessaire pour les bestiaux.

Il faudrait régulariser le service des éclusiers, et établir des gardes des marais qui seraient entretenus par les communes.

Voici quelle pourrait être la consigne du garde.

1° Voir si la circulation des eaux se fait bien dans tous les canaux, ceintures et fossés ;

2° S'il existe dans les cours d'eau quelques embarras, soit d'herbes, de bois, de terre, ou de vase ; en avertir le propriétaire, qui le ferait réparer dans le plus bref délai, sauf procès-verbal payé à la seconde réquisition ;

3° S'il y a trop d'eau dans les fossés, commander aux éclusiers d'en faire écouler la quantité convenable ;

4° Si les eaux sont trop basses, donner l'ordre d'en faire entrer à la marée montante ;

5° Faire entretenir les échelles et les portes des écluses ;

6° Faire exécuter tous les ans le fauchage des herbes à l'époque la plus convenable, les faire retirer des fossés, et brûler sur le pré après la dessiccation ;

7° Faire recaler et curer les fossés en temps convenu, tous les cinq ans ;

8° Faire remplacer les arbres morts ou cassés autour des carrés, au temps voulu pour la plantation ;

9° Veiller à ce que chaque carré où l'on introduit du bétail ait son abreuvoir, afin que les bêtes ne détruisent point les berges en voulant se désaltérer.

Dans ce travail, j'ai donné la topographie médicale de Rochefort, et j'ai démontré que cette ville est déjà salubre ! J'ai parlé de la situation des marais les plus dangereux, sans oublier ceux qui le sont à un moindre degré. J'ai dit que les vents de sud-ouest et la température des mois de juillet, août et septembre, favorisent les maladies épidémiques à Rochefort. La statistique m'est venue en aide pour prouver que le foyer principal d'insalubrité du département est le côté de Marennes, Saint-Agnant, Brouage, Saint-Jean-d'Angle, Saint-Just. Puis, après avoir montré toutes les sources de fétidité, j'ai indiqué les moyens de les détruire en empruntant les ressources de l'hygiène. J'ai insisté sur la nécessité de refaire la législation qui régit les marais, de les mieux administrer, et de changer, s'il est possible, la fabrication actuelle du sel en une autre moins insalubre. Tout cela, je l'ai dit d'après ce que j'ai vu. Puisse maintenant ce travail devenir utile à ma ville natale et aux autres villes de la frontière maritime!

J.-E. Cornay, D. M. P.

La médecine, bien loin d'être une censure de l'emploi des plaisirs de la vie, enseigne seulement aux hommes comment ils doivent en faire usage. Elle ne propose pas de lois qui ne soient parfaitement favorables aux plaisirs honnêtes, et qui ne soient les seules routes qui conduisent tous les hommes au vrai bonheur.

Buchan.

Quelles que soient les connaissances que nous acquérons, quelque étrangères qu'elles paraissent à nos goûts, à nos habitudes, à notre position même, il arrive toujours un moment où elles nous deviennent utiles.

Princesse Constance de Salm-Dyck.

Tous les hommes se croient assez habiles pour donner des conseils, et assez sages pour n'en avoir pas besoin.

Sanial Dubay.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 10 AOUT 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 32.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'allaitement maternel (2e article). — De l'hygiène des repas. — Traitement de la seconde période de l'entorse. — Exemple de guérison prompte d'une brûlure par le phosphore.

FEUILLETON. — Le médecin des voleurs.

DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

CONSIDÉRÉ SURTOUT DANS LES GRANDES VILLES ET CHEZ LA CLASSE MOYENNE.

Par le docteur HOMOLLE.

(Deuxième article. — Voyez le n° 28.)

Nous avons examiné dans un précédent article quelques-unes des conditions qui peuvent mettre obstacle à l'allaitement maternel. Il en est d'autres que nous n'avons pas cru devoir signaler, parce que le médecin seul peut en apprécier l'importance; nous voulons parler de tout ce qui tient à la santé de la mère elle-même, à sa profession, à son degré d'irritabilité nerveuse et de sensibilité, etc. Enfin, avons-nous besoin d'ajouter que si l'influence de l'air plus pur de la campagne peut, jusqu'à un certain point, être compensée par la prééminence des soins maternels sur ceux d'une mercenaire et par la qualité des aliments, le bon régime et la propreté, il peut cependant se ren-

FEUILLETON.

LE MÉDECIN DES VOLEURS.

Il y a de cela peut-être une vingtaine d'années; j'étais fort jeune alors. Un respectable aumônier des prisons réunissait autour de lui de vieux camarades de collége; c'étaient des prêtres, des médecins, des magistrats, tous gens graves, tous gens dignes. Leur conversation était comme eux grave et digne, et je l'avoue franchement à ma honte, jeune écervelé que j'étais, elle me faisait bâiller bien souvent. Un certain soir elle s'était engagée sur les devoirs du prêtre des prisons; on ne tarissait pas d'éloges sur la noble et douloureuse mission qu'il a à remplir auprès des infortunés que la société a rejetés de son sein, et, saisissant cette occasion, chacun s'empressait de rendre hommage au dévouement du digne ecclésiastique que nous possédions au milieu de nous, et qui pouvait sans contredit passer pour un des plus parfaits modèles, lorsque tout à coup ce saint homme, cherchant à faire cesser une conversation qui sans doute blessait sa modestie : « Eh! messieurs, dit-il brusquement, il est juste que chacun parle à son tour. Permettez-moi donc de vous raconter une aventure arrivée au médecin des voleurs. »

A ce singulier début, chacun se regarde en souriant, et moi, amant du merveilleux, lecteur enthousiaste des *Mille et une Nuits*, rêvant d'Ali-Baba et des quarante voleurs, je me rapprochai vivement du narrateur, et lui prêtai une oreille attentive.

« Oui, messieurs, reprit-il en appuyant fortement sur la qualification, *le médecin des voleurs*, et ce titre il ne l'avait pas *volé*. Vous riez, et vous croyez sans

contrer des conditions d'habitation tellement mauvaises, qu'elles devront à elles seules exclure pour la mère toute possibilité de garder son enfant?

Il reste un point très-important à décider : la jeune mère qui se propose de nourrir pour la première fois, aura-t-elle assez de lait? Celui-ci sera-t-il assez nourrissant? Nous ne croyons pas qu'il soit toujours possible de résoudre cette question à l'avance. Si dans les derniers temps de la grossesse, l'écoulement par le mamelon d'une liqueur lactescente (colostrum) peut faire présumer un lait abondant, et s'il y a quelque rapport entre la richesse future de celui-ci et les qualités présentées par le colostrum, il n'en faut pas conclure que la condition opposée, c'est-à-dire l'absence de cet écoulement lactescent pendant la grossesse, soit nécessairement liée à la pauvreté ou même au défaut absolu du lait ; car l'expérience vient journellement démentir cette conclusion.

Quant aux caractères physiques tirés de l'habitude extérieure du corps, qui pourraient plus ou moins faire présumer l'aptitude à être bonne nourrice, nous devons dire que, ni la couleur de la peau ou des cheveux, ni le développement des seins ne fournissent d'indices sur lesquels on puisse se fier. On a reconnu toutefois qu'un certain degré de maigreur est incompatible avec les conditions qui constituent une bonne nourrice.

Nous arrivons aux caractères fournis par l'examen microscopique du lait, sur lequel on a paru dans ces derniers temps faire grand fond. Sans nier complétement la valeur des renseignements fournis par ce mode d'investigation, nous pensons qu'on l'a grandement exagérée, et qu'il y aurait de nombreux inconvénients à fonder exclusivement une décision aussi importante sur les résultats fournis par lui.

Outre les variations nombreuses que présente le lait de la même nourrice aux différentes époques de la journée, sa richesse, accusée par le miscroscope, est loin de donner la mesure de la qualité, relativement à tel ou tel enfant ; ne voit-on pas des nourrissons profiter avec un lait séreux ou dépérir en tétant un lait reconnu riche en globules?

Enfin, les altérations de ce liquide, démontrées par l'examen microscopique, sont constamment liées à un état de maladie qui s'est déjà traduit chez la nourrice par des symptômes plus ou moins graves.

Trop souvent, chez de jeunes mères, le lait, abondant pendant les premières semaines de

---

doute que je vais vous faire l'histoire bien sanglante de quelque misérable médecin affilié à une bande de voleurs ou d'assassins, habitant avec eux quelque caverne sombre, leur procurant un poison qui ne laisse pas de traces, profitant des secrets confiés à sa loyauté pour diriger de criminelles entreprises.

« Non ; l'homme dont je vous parle était un honorable docteur, un des médecins les plus respectés de son temps, une de ces créatures douces et aimables, vertueuses et affables, dont le souvenir nous revient toujours avec bonheur. Personne de vous n'en a entendu parler bien certainement ; on oublie si vite les hommes simples et bons !

«Le médecin des voleurs était ainsi nommé, parce que, compatissant et humain, il avait compris qu'abandonner le malfaiteur dans sa détresse, c'était lui fermer à jamais la voie du repentir, c'était irriter contre la société un homme qu'un peu de pitié pouvait quelquefois retirer de la fange du vice.

« Plein de zèle pour les malheureux confiés à ses soins, n'épargnant rien pour calmer leurs souffrances, il les traitait avec affection, leur prodiguait les consolations d'un ami, les encourageait, et leur procurait les douceurs nécessaires au rétablissement de leur santé, autant que le permettait le régime sévère de la prison. Aussi, en récompense de ses bonnes actions, tous les voleurs lui avaient voué une reconnaissance sans bornes, tous le regardaient comme leur père, leur ange tutélaire. Combien de fois avait-il obtenu, par le seul ascendant de son beau caractère, ce que des brigands forcenés refusaient au châtiment le plus rigoureux ! Tous le vénéraient, l'aimaient. Traversait-il les dortoirs, l'infirmerie, les ateliers, toutes les têtes se découvraient, s'inclinaient devant lui avec bonheur et une respectueuse admiration ; ils faisaient

l'allaitement, diminue rapidement et finit par tarir, tandis que chez d'autres la quantité du lait, minime d'abord, augmente progressivement, en même temps que la santé et la bonne venue du nourrisson témoignent de sa qualité.

En résumé, tout en reconnaissant qu'il doit toujours rester au début d'une première nourriture quelque peu de cette incertitude sur le résultat définitif, inséparable de tout ce qui tient à l'organisation, à la vie, nous pensons que le meilleur réactif pour apprécier la qualité du lait maternel, c'est encore l'influence qu'il exerce sur l'enfant.

DE L'HYGIÈNE DES REPAS.

Un médecin, nommé Jean de Milan, donna, sur la fin du dix-septième siècle, au nom de l'école de Salerne, un certain nombre de préceptes aphoristiques sur l'hygiène alimentaire. Les conseils que ce livre contient sont loin d'avoir mérité l'assentiment des médecins d'aujourd'hui ; et si, d'ailleurs, les gens du monde les avaient attribués à leur véritable auteur, au lieu d'en reporter mal à propos la responsabilité sur Hippocrate ou sur Boerhaave, peut-être la confiance illégitime qu'on leur accorde eût-elle été moins aisément surprise, et le dommage qui a pu en résulter pour la santé, moins grand aussi.

Mais ces préceptes fussent-ils dus au père de la médecine, comme l'hygiène en général se modifie surtout en raison des circonstances particulières au milieu desquelles on l'applique, il faudrait encore, avant de les approuver, faire la part des différences qui sont liées au climat et aux habitudes d'un pays, et aux façons de vivre que notre temps et notre constitution nous forcent d'adopter.

Quand le professeur de Leyde aurait donné cet écrit, comme il est certain que l'immense érudition de ce grand homme fut empreinte des idées systématiques, aujourd'hui condamnées, du siècle où il vécut, il ne faudrait pas croire à la valeur de tout ce qu'il enseigne. La science, qui n'empêche pas ses adeptes de gagner à son service de la gloire et de l'illustration, ne se décide pas à rester immobile, parce que ses défenseurs disparaissent; elle marche toujours, en recueillant de nouveaux développements.

Dans cet article, nous présenterons les idées de diététique les plus convenables, sauf à faire

---

souvent de lui le sujet de leurs conversations ; au dedans comme au dehors de la prison, son nom et sa personne étaient connus et sacrés pour eux, et pas un voleur n'eût osé lui ravir un seul de ses cheveux.

« Un jour, en faisant sa visite dans l'infirmerie, notre cher docteur était d'une humeur massacrante; lui si bon, lui si doux, était d'une brusquerie, d'une irascibilité qu'on ne lui connaissait pas. A chaque parole de ses malades il répondait par une épithète injurieuse. Tous les voleurs interdits se regardaient avec crainte : Qu'a-t-il donc ? que lui est-il arrivé ? se disait-on tout bas. Enfin un d'entre eux plus hardi se hasarde à lui demander le motif de sa colère.

« — Comment, canailles ! s'écrie-t-il furieux, je fais tout ce que je peux pour adoucir vos peines, pour vous faire du bien que vous ne méritez pas, et vous n'avez pas assez de reconnaissance pour m'épargner, canailles !

« Alors il raconta qu'étant la veille au Théâtre-Français, on lui avait volé une tabatière en or à laquelle il tenait beaucoup. Et il sortit de l'infirmerie en les accablant de reproches et de malédictions.

« A quelques jours de là sa colère était apaisée, sa tabatière oubliée, et il faisait de nouveau sa visite, avec sa bonté et son humanité habituelles. En arrivant près du malade qui l'avait interrogé sur sa mauvaise humeur, celui-ci se leva sur son séant, lui offrit une prise en lui disant : Major, voici votre tabatière. Celui qui vous l'avait volée était un blanc-bec qui ne vous connaissait pas encore ; nos amis du dehors, prévenus par nous à temps, ont pu la racheter au recéleur qui allait la fondre, et nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui vous prouver que la reconnaissance n'a pas encore disparu de nos cœurs.

« Et maintenant, messieurs, ajoutait en terminant notre respectable aumônier, pensez-vous que des hommes pareils n'aient pas d'influence sur les êtres pervers qui peuplent nos prisons? Croyez-vous leur mission moins noble et moins grande que celle du prêtre, lorsqu'ils la comprennent bien ?...

Docteur X....

---

agréer plus tard, par nos lecteurs, l'analyse critique du livre dont nous parlons, faite au nom de la physiologie moderne.

L'habitude, plus que l'instinct de nos besoins, nous astreint à la régularité dans nos repas, et fixe des intervalles généralement les mêmes pour tous ceux qui se trouvent au milieu de circonstances identiques. Dans les centres d'activité commerciale, industrielle et autres, c'est-à-dire dans les grandes villes, on fait ordinairement deux repas ; le premier, quelques heures après le lever; le second, après les occupations importantes de la journée et, en quelque sorte, en la terminant. Cette coutume nous semble profitable à la santé.

Immédiatement en se levant, le sentiment de la faim n'a point de vivacité ; il faut qu'après le sommeil, qui ralentit la circulation dans tous les organes, ceux-ci reprennent spontanément un degré de ton et de vitalité uniforme, qu'on entrave en donnant tout de suite à l'un d'eux une action qui le fatigue et dont l'économie ne saurait profiter : d'ailleurs, le bénéfice du sommeil ne consiste-t-il pas en une réparation de la dépense des forces, et n'est-il pas l'occasion d'une assimilation lente et sûre de tous les matériaux internes de la nutrition ?

C'est donc un tort que de prendre à son lever un repas plus ou moins substantiel, comme le font certaines personnes. Je considère comme atteints d'une disposition presque maladive ces estomacs qui expriment ainsi le sentiment d'une faim très-vive au matin. C'est aussi une condamnable manie, trop répandue dans plusieurs classes de la société, de prendre à jeun à son réveil, pour exciter ses forces et son appétit, les liqueurs amères d'absinthe, d'anis, les infusions chaudes de thé ou de camomille, et encore le vin blanc et l'eau-de-vie. Sans doute, l'ingestion de ces différents liquides donne le sentiment plus prompt de la chaleur et de l'agilité, qui doivent venir plus lentement nous communiquer la conscience de nos bonnes dispositions sanitaires ; mais l'estomac, dont ces substances irritent à nu les parois trop sensibles, devient irritable et manifeste son état d'irritation par différents phénomènes qui, pour ne pas appartenir à la maladie, n'y conduisent pas moins d'une manière insensible. Les médecins constatent comme un fâcheux pronostic ces nausées et ces vomissements du matin, que souvent on croit guérir en prenant pour remède ce qui n'a été que la cause de leur développement et en accumulant ainsi, pour compléter le danger, les causes sur leurs effets.

Le dîner, ou repas qui termine la journée d'affaires, est favorablement placé après la cessation du travail et avant le repos de la nuit; aussi est-il celui qui restaure le plus et qu'on soigne le mieux. Il faut lutter contre cette tendance marquée de nos jours, de le retarder souvent assez dans la soirée pour lui faire perdre, comme on le dit, son nom ; le tout au profit des occupations qui s'étendent maintenant à l'infini pour tout le monde.

Ce repas ainsi retardé ne s'appellera pas souper pour les citadins ; car le sommeil, qui suit ordinairement, pour les habitants de la campagne et les ouvriers, leur dernier repas du jour, est loin encore, pour les premiers, de leur dîner en retard : les visites, les spectacles, plusieurs occupations qui restent, viennent prendre rang dans cet intervalle et repousser encore l'heure du sommeil. Mais on manque à l'hygiène prudente dans toutes ces circonstances : il ne convient pas plus d'aller, au sortir de la table, en marche d'affaires ou de bruyants plaisirs, que de s'étendre au lit immédiatement. C'est un mauvais raisonnement physiologique que de dire qu'on favorise la digestion par l'exercice, ou qu'en dormant, on digère sans fatigue : le vrai n'est qu'entre ces extrêmes. En marchant aussitôt après le repas, on retire à l'estomac les forces digestives qui lui sont fournies

par l'afflux de sang que la présence des aliments détermine, et qu'on dissipe alors inutilement dans tous ses organes par le mouvement ; et quand, dans le second cas, on se met au lit après souper, le commencement du travail digestif est rendu difficile par la lenteur générale de la circulation qui précède le sommeil et par l'inclinaison horizontale du corps qui porte trop abondamment aux organes cérébraux le sang suffisamment attiré vers les parties supérieures par l'effort de la digestion.

Souvent, lorsque le sentiment de la faim se fait sentir entre les deux repas réguliers dont nous parlons, on se dispose à calmer momentanément ce besoin, non par le choix d'une substance douce et inoffensante pour les papilles irritées de l'organe intérieur, mais à l'aide de quelques pâtisseries détrempées dans un vin plus ou moins chaud et réconfortant : c'est une mauvaise manière; le bien-être de peu d'instants qu'on éprouve ne résulte que de l'exaltation de la sensibilité de l'estomac, et l'on risque de déranger le type régulier de ses fonctions en pervertissant ainsi son mode de sensibilité.

On ne saurait fixer d'une manière utilement approximative la quantité alimentaire qui convient à chaque individu. Cependant, un médecin qui s'est occupé *ex professo* de ce sujet, pense qu'il suffit à un homme bien portant de huit onces de viande, douze de pain ou aliment végétal, et seize de liquide fermenté, pour sa subsistance quotidienne.

Dans cette mesure vivait le célèbre Cornaro, noble vénitien, qui, abjurant à quarante ans les erreurs de régime qu'il avait commises jusqu'alors, prolongea par une diététique rigoureuse ses jours menacés par la maladie jusqu'au delà de cent dix ans. Il fit paraître plusieurs traités sur l'hygiène alimentaire, le premier à quatre-vingt-cinq ans, le second, vers la quatre-vingt-quinzième année de sa vie.

On pensera sans doute, en lisant ces considérations, au nombre d'exceptions qui infirment nos préceptes, par le succès qui les soutient ; mais il faut songer qu'on doit souvent la conservation de sa santé, moins à la convenance des conditions dont on la compose, qu'à la force de l'habitude qui en empêche l'abandon. Qui ne sait avec quelle raison celle-ci prend le nom de seconde nature? deux faits entre mille qui le prouvent serviront de bornes à cet article. On a souvent cité l'histoire d'un pauvre prisonnier italien, qui, après trente ans de captivité dans un cachot infect, ne put trouver la santé dans la liberté et retourna la reprendre dans sa cellule. On lit dans les *Mémoires de la chirurgie militaire,* l'exemple d'un moine devenu soldat, qui fut tourmenté de névralgies atroces dans la tête dès que son crâne dut se couvrir de cheveux, et ne redevint tranquille qu'en perdant de nouveau sa chevelure : dira-t-on qu'il serait bon à une personne quelconque de vivre dans un air impur, et qu'il conviendrait que les soldats fussent tonsurés?

Docteur Eugène B.

TRAITEMENT

DE LA SECONDE PÉRIODE DE L'ENTORSE.

Quand on a fait céder, par un traitement approprié, les accidents inflammatoires qui sont l'effet de l'entorse (p. 193), on a encore beaucoup à faire pour empêcher des suites graves et prévenir les récidives.

C'est alors seulement qu'on peut employer les topiques résolutifs et astringents, tels que l'eau de Goulard, l'eau-de-vie camphrée, le vin aromatique, l'eau de boule de Nancy, l'eau salée, l'eau de savon, les cataplasmes de plantes aromatiques cuites dans du gros vin. On peut faire usage alors du topique suivant, qui est calmant

et astringent en même temps : mêlez dans un vase quatre cuillerées à bouche de suie, une cuillerée d'alun en poudre, deux cuillerées à café de vin d'opium de Rousseau, et ajoutez quantité suffisante de blancs d'œufs battus pour former une bouillie claire. Enfin, on peut diriger sur l'articulation des douches d'eau de Barèges, des douches de vapeur, etc. Tous ces moyens doivent être employés avec beaucoup de circonspection. Dès qu'on s'aperçoit qu'ils ramènent l'irritation, il faut se hâter de revenir aux applications calmantes et émollientes, et même, s'il y a lieu, aux sangsues ou à la saignée.

Ordinairement, dans la seconde période de l'entorse, l'articulation est encore gonflée ; mais ce gonflement diffère beaucoup de l'engorgement inflammatoire. C'est une espèce d'empâtement, que l'on désigne sous le nom d'*œdème*. La présence de cet œdème justifie parfaitement l'emploi des astringents, dont on peut seconder l'effet par la compression. La compression s'exerce au moyen d'une bande de flanelle ou de vieille toile, que l'on applique, en ayant soin de ne faire aucun pli et aucun godet, depuis la pointe du pied jusqu'au-dessus de l'articulation malade. Cette compression est très-utile ; elle hâte la résolution de l'œdème et des ecchymoses, et, par conséquent, le moment de la guérison définitive ; elle peut être employée conjointement avec les lotions résolutives et astringentes citées tout à l'heure ; et, avec son aide, le malade peut marcher plus tôt qu'il n'aurait pu le faire sans cette précaution.

Ici se présente une question fort délicate, celle de savoir quand le malade peut marcher. Cela dépend et du degré de gravité de l'accident, et de la manière dont il a été traité.

Lorsque l'entorse a été assez peu grave pour n'exiger que l'emploi du froid, on peut commencer à marcher, avec précaution, au bout de huit, dix ou quinze jours. Si elle a réclamé un traitement plus complet, cataplasmes, saignées, sangsues, etc., le repos doit être au moins de vingt-cinq à trente jours. Enfin, quand elle a été très-violente, elle est beaucoup plus dangereuse et exige plusieurs mois de traitement. Si, dans ces derniers cas, le malade marche trop promptement, elle peut être suivie des accidents les plus fâcheux. Une circonstance qu'il importe de signaler, c'est qu'il arrive souvent, après un traitement d'une certaine durée, que la douleur devient nulle quand le malade garde le repos, mais qu'elle se réveille par les premiers mouvements, pour se calmer de nouveau au bout de quelques instants d'exercice. On marche alors en toute sécurité, et l'on se croit guéri. Cependant, il existe encore alors une inflammation sourde qui peut devenir dangereuse. Si donc ces phénomènes se manifestent d'une manière suivie, il faut se garder de considérer le traitement comme terminé ; il faut se remettre au repos, faire une ou plusieurs applications de sangsues sur l'articulation malade, et revenir ensuite aux applications antiinflammatoires. En général, on peut marcher d'autant plus promptement que le traitement a été mieux dirigé et que l'inflammation a été combattue avec plus d'énergie.

Il est bien évident que quand les ligaments ont été déchirés, il faut garder le repos bien plus longtemps que dans les autres cas, non-seulement, comme il a été dit déjà, parce qu'il faut que ces ligaments aient le temps de se cicatriser, mais encore parce que l'articulation reste longtemps faible, et que si l'on marchait trop vite on s'exposerait à de nouvelles entorses. C'est alors qu'il faut surtout soutenir l'articulation en l'entourant d'une bande qui la comprime ; souvent même le malade ne peut marcher pendant un temps très-long qu'avec un brodequin qui maintienne son pied solidement.

Ce n'est pas seulement lorsque les ligaments articulaires ont été déchirés que l'articulation

reste faible après une entorse grave, et qu'on demeure exposé à de nouvelles entorses. Si l'inflammation n'est pas suffisamment combattue, et si le malade marche trop tôt, l'inflammation persiste dans les os et dans les ligaments à l'état chronique sub-aigu. Les ligaments restent engorgés, privés d'élasticité, faibles. Une douleur sourde et profonde se fait sentir dans la jointure. Les entorses sont fréquentes. Cet état morbide exige pour sa guérison l'emploi des sangsues, des cataplasmes, et un repos de quinze à vingt jours.

Telle est la manière dont on doit, en général, diriger le traitement des entorses. Qu'on n'oublie pas que c'est souvent une maladie sérieuse qui exige tout l'art et toute la science d'un médecin expérimenté.

EXEMPLE DE GUÉRISON PROMPTE
D'UNE BRULURE PAR LE PHOSPHORE.

Nous avons fait connaître dans *la Santé* (p. 129) un moyen prompt et bien simple de faire cesser les douleurs que cause la brûlure par le phosphore enflammé, accident qui n'est pas rare et qui peut avoir de la gravité quand on n'y porte pas remède sur-le-champ. C'est avec un vif plaisir que nous avons appris que nos conseils ont porté leurs heureux fruits. Un des lecteurs de notre journal, mettant à profit nos enseignements, s'est délivré en peu d'instants des souffrances très-cuisantes que lui faisait éprouver une parcelle de phosphore enflammé qui lui était tombée sur la main. La brûlure exerçait impitoyablement ses ravages, que les moyens ordinaires ne pouvaient arrêter, et la douleur était insupportable, lorsque l'article de *la Santé* est revenu à la pensée du blessé. Il s'est empressé de le relire, d'appliquer le remède, c'est-à-dire de l'huile, et le mal s'est dissipé comme par enchantement.

Ce fait peut être offert comme un exemple des services réels que notre Journal peut rendre dans les familles. Le topique seul capable de guérir promptement les brûlures par le phosphore n'est point connu dans le monde ; n'est-il pas utile d'en répandre le plus possible la connaissance? De même pour tous les moyens qui ont pour but la conservation de la santé.

Or, peut-on imaginer, pour la propagation de toutes ces connaissances si précieuses, une voie plus sûre, plus efficace, qu'une publication périodique qui passe, à des intervalles rapprochés, sous les yeux d'un grand nombre de lecteurs?

Supposez que le mode de traitement qui convient dans la brûlure par le phosphore soit renfermé dans un livre d'hygiène et de médecine usuelle, comme un *Traité complet* ou même un *Dictionnaire*. Certainement un pareil livre n'est guère fait pour être lu d'un bout à l'autre. Le blessé qui s'est si bien guéri avec l'aide de notre Journal n'aurait pas eu le souvenir heureux de ses lectures antérieures, et peut-être ne lui serait-il pas même venu à l'esprit de consulter un ouvrage volumineux enfoui dans sa bibliothèque, et où il n'aurait pas su chercher ce dont il avait besoin. On peut dire que la forme de *Dictionnaire* facilite les recherches de cette espèce. Sans doute ; mais à quel mot chercher, par exemple, le remède dont il s'agit? Est-ce à *phosphore*, est-ce à *brûlure?* Ne faudra-t-il pas lire un long article, passer toutes les propriétés du phosphore, ou toutes les espèces de brûlures en revue, avant d'arriver à l'indication qu'on désire? Et cependant le temps presse, le malade souffre, la brûlure corrode les chairs et expose à des cicatrices. D'ailleurs, a-t-on toujours ce *Dictionnaire* sous la main?

Au contraire, un journal qui paraît une fois par semaine, dont les articles sont généralement courts, et qu'on peut lire en moins d'une demi-heure, c'est-à-dire avant que l'ennui ait eu le

temps de gagner le lecteur, et sans faire perdre à ce dernier un temps précieux, ce journal, disons-nous, s'il est lu régulièrement et avec attention, laisse dans l'esprit et dans les souvenirs des traces qui ne s'effacent jamais complétement. Lors même que ces traces ne sont plus que des impressions presque effacées, on se rappelle toujours, ne fût-ce que vaguement, y avoir lu des conseils applicables au cas qui se présente, et on les a bientôt retrouvés. La table analytique et alphabétique qui termine chaque année y rend les recherches bien plus faciles et bien plus promptes que celles qu'on peut faire dans un Dictionnaire, puisqu'elle permet d'arriver d'emblée sur le sujet même de ses investigations. Souvent d'ailleurs, lorsque l'occasion s'offre de faire l'application des préceptes utiles qu'on y a lus, les souvenirs sont assez vifs, ces préceptes sont assez présents à la mémoire, pour qu'on puisse agir à l'instant même. C'est là le résultat le plus désirable.

Il importe donc qu'une publication comme *la Santé* soit lue d'une manière suivie. C'est bien peu de temps à prendre sur les occupations utiles ou non de la vie. Et quel temps peut être mieux employé que celui pendant lequel on apprend à écarter de ses proches, de ses semblables, de soi-même, les causes de souffrance et de destruction ?

Nous savons que la lecture d'un journal d'hygiène et de médecine usuelle a moins d'attraits pour beaucoup de lecteurs que le *feuilleton-roman*.

Une telle publication est nécessairement sérieuse dans beaucoup de ses parties. Mais elle ne flétrit pas l'esprit et le cœur comme les romans du jour, elle n'attise pas les passions les plus funestes, elle ne gâte pas le goût et la littérature française comme eux. Elle en est, en réalité, l'antidote; car elle enseigne les moyens de rendre les générations nouvelles saines d'esprit et de corps ; ses efforts ont pour but, ainsi que le dit son épigraphe, de prévenir les maladies, d'éclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers, et d'améliorer les populations.

En considération d'un pareil but et d'une pareille tendance, on peut certes lui pardonner la gravité doctorale de la plupart de ses articles. La science est amère, a-t-on dit avec raison, mais les fruits en sont doux. Et quelle est la mère, par exemple, qui ne sera heureuse d'avoir assuré les bienfaits d'une bonne santé à ses enfants, en suivant à leur égard les préceptes d'une hygiène éclairée ?

L'esprit de l'homme est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi ; et rien ne lui est plus agréable que lorsqu'on lui offre quelqu'une de ces idées bien éclaircie et mise dans un beau jour.

BOILEAU DESPRÉAUX.

LE DENTISTE DES FAMILLES, ou Manuel d'hygiène de la bouche, contenant l'indication de tous les soins à donner aux époques des première, deuxième et troisième dentitions ; suivi de la description et du traitement des maladies qui affectent les différentes parties de la bouche à tous les âges, avec un formulaire des préparations les mieux appropriées aux soins et à la propreté de cet organe, par PAUL GRESSET, chirurgien-dentiste, etc. 1 vol. grand in-18, avec figures. Prix : 3 fr. — A Paris, chez Just Rouvier, libraire, rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 8.

Les chefs de famille, les maîtres de pension, les mères et les nourrices, trouveront dans ce Manuel ce qu'il est utile de connaître pour faciliter, prévenir et guérir tout ce qui regarde la dentition, à toutes les époques de la vie. Ils y trouveront aussi la description et le traitement des maladies qui affectent principalement la bouche.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES RACES HUMAINES, montrant leur origine, leur distribution géographique, leurs caractères distinctifs, les peuples dérivés, etc. ; par le docteur C. SAUCEROTTE, membre correspondant de l'Académie royale de médecine.

Une feuille in-plano.

Prix : Figures noires, 3 fr.
Figures coloriées, 4

Paris, chez Just Rouvier, libraire, 8, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 17 AOUT 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 33.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,

Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'emploi de l'eau dans le traitement des maladies : considérations générales. — De la carie des dents : causes. — De l'allaitement maternel (3e article). — Blessure faite par un lion. — Congélation de l'eau salée. — Des personnes qui entourent les malades.

FEUILLETON. — De l'omelette considérée hygiéniquement.

DE L'EMPLOI DE L'EAU

DANS LE TRAITEMENT DES MALADIES.

(PREMIER ARTICLE.)

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Le plan que les rédacteurs de *la Santé* se sont tracé, et qu'ils ont exposé avec quelques détails dans les premiers numéros du journal, comporte un enseignement très-important et très-utile, c'est celui qui est relatif à la conduite à tenir auprès des malades loin de tout secours médical. Dans les articles qui concerneront cette partie de leur tâche, ils donneront de nombreux préceptes, d'une application facile, à l'aide desquels les lecteurs de *la Santé* pourront, dans certains cas, rendre des services réels, soit à leurs proches eux-mêmes, soit aux pauvres, surtout dans les campagnes.

Avant tout, il est certaines considérations sur lesquelles il est bon de s'arrêter un instant.

FEUILLETON.

DE L'OMELETTE

CONSIDÉRÉE HYGIÉNIQUEMENT ;

Par feu le baron PERCY.

Bien des personnes écrivent *Aumelette*, d'autres *amelette*. Les deux plus forts lexicographes, Danet et Joubert, écrivent de l'une et l'autre manière, et ils ont tort. Je ne dirai rien de Ménage, qui, sur ce mot, comme sur une foule de locutions aussi communes, déraisonne complétement. Lamotte-le-Vayer, et à son exemple Richelet et Restaut, ont bien fait, à mon avis, d'écrire *omelette* ; mais ils n'ont pas aussi bien réussi dans l'étymologie qu'ils donnent de cette expression, quoiqu'elle paraisse bien vraisemblable. Ils prétendent qu'omelette signifie *œufs mêlés* : cela n'est pas juste, et je n'en crois rien.

Voici une explication qui me semble plus véritable, plus littérale, quoique aucun dictionnaire, ni aucun auteur que je sache, ne l'ait mise en avant. Omelette doit dériver des mots latins *ova mellita*, œufs miellés ; car, dans le principe, et longtemps avant qu'on ne connût l'usage du sucre, on mangeait les œufs battus et brouillés avec du miel, comme on les a mangés dans la suite mêlés avec du sucre. C'était une friandise chez les Romains : on se régalait avec des œufs miellés, *ovis mellitis* ; on s'invitait mutuellement à venir manger des œufs miellés, *ova mellita*, comme à accepter du pain miellé, *panem mellitum*, qui était le pain d'épice de nos jours. Je ne sais où j'ai lu que Lesbie semblait à son ami douce et bonne comme une omelette. Mais je me souviens bien que notre Gui

Dans toutes les maladies, lorsqu'on ne peut se procurer les conseils d'un médecin, ce qui arrive quelquefois, un bon régime est toujours préférable à l'emploi des médicaments, quels qu'ils soient.

Ce régime doit toujours être léger, et pour peu que la maladie paraisse intense, il doit se réduire à l'abstinence plus ou moins complète des aliments, secondée par le repos et une boisson aqueuse.

Les remèdes secrets, les formules populaires, en un mot tous les médicaments actifs doivent être mis de côté; les gens du monde doivent craindre d'y recourir sans l'avis d'un homme compétent.

La meilleure manière d'être utile au malade qui ne peut se procurer les secours de la médecine, même dans les cas les plus graves, c'est de veiller à ce qu'il soit couché convenablement, de lui interdire des aliments qu'il ne pourrait digérer, de faire circuler autour de lui un air pur et suffisamment renouvelé, en ayant soin, bien entendu, de prendre toutes les précautions nécessaires contre le froid, et de donner une grande attention aux soins de propreté, à cause des émanations, nuisibles pour le malade lui-même, qui peuvent être produites par ce dernier.

Mais existe-t-il un médicament dont l'emploi puisse être dirigé par les gens du monde eux-mêmes, un médicament susceptible de nombreuses applications utiles, et qui, en tout état de cause, ne puisse jamais s'accompagner de dangers dans son administration? Nous le pensons; ce médicament, c'est l'eau.

Nous ne voulons point ici donner de descriptions de maladies, descriptions toujours inutiles pour les personnes étrangères à la médecine, et souvent dangereuses; mais sans ces descriptions il est possible de donner d'utiles conseils sur l'emploi de l'eau dans le traitement des maladies, en l'absence forcée du médecin.

Les vertus médicinales de l'eau, dans les maladies aiguës surtout, ont été célébrées de toute antiquité; *Hippocrate, Galien*, etc., l'ont préconisée dans une foule de maux. Des médecins beaucoup plus modernes ont renouvelé les exemples de ses succès. Il y a quelques années, un charlatan fort adroit guérissait à Paris un grand nombre de maladies avec une eau extraordinaire, merveilleuse; or, cette eau était tout simplement de l'eau de la Seine, teinte légèrement en vert. Beaucoup de médecins regardent

---

Patin, l'homme le plus prétentieux et le plus recherché quand il s'agissait de latin, écrivait à Thomas Bartholin qu'il avait reçu sa lettre, laquelle lui avait paru aussi suave, aussi délicieuse que la plus délicate des omelettes : *tuam accepi omelitissimam epistolam*. Patin, comme on le voit, aimait l'omelette, et ne trouvait rien de plus doux au monde. De son temps on ne devait plus en faire avec du miel, mais il parlait comme un amateur de l'antiquité, et comme le père de Charles Patin, l'un des plus savants numismatographes du dix-septième siècle.

Déjà, longtemps avant les Patin, on faisait des omelettes au lard : témoin celle pour laquelle Clément Marot, dénoncé par sa propre maîtresse à qui il en avait fait manger un vendredi, fut tenu pendant neuf mois en prison, où il composa ces plaisantes stances, dont je ne rapporterai que le passage suivant :

A je ne sais quel papelard
Elle alla dire tout bellement :
Prenez-le, il a mangé le lard.

Il paraît que l'omelette fut jadis le premier aliment qu'on osa donner aux convalescents; comme aujourd'hui, chez nos voisins, on commence par le pouding pour les exciter à prendre un peu de nourriture. Rien n'est plus léger pour les convalescents qu'une petite omelette sucrée et médiocrement soufflée; c'est ce que leur estomac supporte le mieux; mais malheureusement c'est ce qu'il appète le moins. Tout ce qui est doux fastidie cet organe capricieux, c'est-à-dire voulant être servi selon son mode d'affection actuelle qu'on n'étudie pas assez. Mais quand on s'aperçoit que cet aliment ne lui plaît guère, on y ajoute quelques gouttes de vinaigre, de verjus, ou du jus de citron, et alors il s'en accommode mieux. C'est peut-être à cause de cette odeur et de cette sa-

encore aujourd'hui l'eau, avec la diète et la saignée, comme la base fondamentale de la thérapeutique. Mais il ne faut rien exagérer : quant à nous, ici, nous écrivons pour les personnes qui, dans une circonstance donnée, ne peuvent avoir un médecin, et nous devons faire ressortir tout le bien qu'on peut retirer de l'administration éclairée de l'eau, lorsqu'on ne peut rien faire de mieux ; et nous désirons seulement qu'on sache bien que l'eau peut rendre de grands et véritables services en pareil cas.

Un savant médecin, qui a joui d'une juste célébrité, *F. Hoffmann*, formait des vœux, dans sa philanthropie, pour qu'un de ses confrères eût le génie ou le bonheur de découvrir un remède capable de guérir toutes les maladies ; mais considérant la variété des âges et des tempéraments, la diversité des causes des infirmités qui accablent l'espèce humaine, il pensait que c'était se fatiguer inutilement que de rechercher un remède universel. Puis il ajoutait : « Cependant, s'il se trouve dans la nature entière une substance qui mérite ce titre, c'est assurément l'eau commune, puisque, sans son secours, nous ne pourrions pas jouir de la santé, pas même de la vie. Je soutiens que l'eau convient à toutes sortes d'âges, de constitutions, et dans tous les temps ; que le secours et le soulagement qu'on en retire est infaillible, tant dans les maladies aiguës que dans les maladies chroniques. »

On pouvait être amené à cette manière de voir en réfléchissant aux bons effets qu'exerce sur l'économie vivante, dans l'état de santé, l'usage de l'eau douée de qualités saines, dont nous avons décrit les caractères (p. 146). En effet, les buveurs d'eau vivent, en général, plus longtemps, et se portent mieux que ceux qui boivent des liqueurs fortes. Ils ont aussi meilleur appétit et plus d'embonpoint que n'en ont ces derniers. Ils ont la vue plus perçante, l'esprit plus net, la mémoire plus ferme et les sens plus exquis. En général, ils aiment davantage les sciences, sont plus propres au conseil et aux grandes affaires que ceux qui usent ordinairement de boissons spiritueuses. *Démosthène*, *Locke*, et l'illustre médecin *Haller*, étaient des buveurs d'eau.

Prise seule et froide, l'eau rafraîchit, calme la soif en humectant les organes salivaires et les organes de la déglutition (dans le gosier), favorise la digestion, empêche le trop long séjour des matières dans le tube digestif. Quelques personnes trouvent qu'elle leur pèse sur l'estomac ; alors il convient de la rendre plus stimu-

---

veur que, malgré sa pesanteur apparente, le pouding convient tant aux convalescents anglais.

Dans l'état de santé, l'omelette est une préparation commode, facile et promptement réparatrice des forces. C'est la bonne chère des campagnards, des chasseurs, des voyageurs, et la ressource ainsi que le grand supplément des tables trop minces, des repas improvisés, et des convives de bon appétit. Personne ne se plaint de l'omelette ; on la digère en général assez bien. Cependant, si elle a ses avantages, elle n'est pas non plus exempte d'inconvénients. Lorsqu'elle est trop cuite, trop épaisse, trop compacte, elle est sujette à peser sur l'estomac, et sa digestion est plus lente et plus pénible. Il ne faut donc la faire cuire que modérément, et à un degré tel qu'elle reste molle partout, et qu'on soit en quelque façon dispensé de la mâcher. Un peu de poivre et de muscade la rendent plus sapide et la font digérer plus aisément. Le vinaigre, et surtout celui dans lequel il entre de l'ail, de l'estragon, etc., est un condiment qui plaît à beaucoup de palais. On trouve l'omelette simple bien meilleure, quand elle est ainsi assaisonnée. Celle où l'on met force petites herbes bien hachées, peut se passer de tout excitant, quoiqu'elle s'accommode toujours bien d'un filet de vinaigre. L'addition des herbes potagères et un peu odoriférantes, telles que le cerfeuil et le persil, outre le goût agréable qu'elle procure, fait que l'estomac l'élabore avec moins de peine. Mais il importe que ces plantes soient en quantité très-modérée.

Il n'a pas encore été question de l'huile, ni de la graisse dans laquelle doit cuire l'omelette. Il faut que ni l'une ni l'autre ne soient en état de rancidité, autrement l'estomac se soulève bientôt, et l'indigestion n'est pas éloignée. Il faut en avoir un d'Espagnol ou de Russe pour s'arranger d'une graisse rance, soit

lante par l'addition d'un peu d'acide ou de spiritueux (citron, vin, eau-de-vie), selon les circonstances et les effets produits. Elle soutient l'appétit et fait éprouver un plaisir sensible; aussi les buveurs d'eau mangent-ils ordinairement beaucoup et digèrent-ils avec facilité. Non-seulement l'eau délaye les aliments, leur donne la fluidité convenable, répare les liquides épuisés de l'économie animale, favorise la sécrétion, c'est-à-dire la production des humeurs utiles et l'excrétion, c'est-à-dire l'expulsion des autres; mais encore, dissociée sans doute dans ses éléments, elle répare les solides eux-mêmes, qu'elle nourrit réellement, puisqu'elle a prolongé pendant quarante jours la vie de malheureux privés de toute autre substance alimentaire.

Dans les maladies aiguës, l'eau tempère la chaleur intérieure; mêlée au sang, elle le rend moins excitant en augmentant sa partie aqueuse.

Enfin, les effets de l'eau varient selon la quantité qui en est prise, selon sa température, selon la nature de la maladie et la disposition de l'individu qui en fait usage; d'où lui naissent un grand nombre de propriétés fécondes en applications thérapeutiques, c'est-à-dire pour le traitement des maladies. Ainsi, l'eau peut être rafraîchissante, délayante, émolliente, laxative, antiphlogistique, vomitive, diurétique, sudorifique, excitante, sédative, etc., selon les circonstances.

Nous croyons devoir nous arrêter ici pour ne pas fatiguer l'attention de nos lecteurs. Dans un prochain article nous indiquerons les applications pratiques qui découlent des considérations générales qu'on vient de lire.

Docteur C.

DE LA CARIE DES DENTS.

Deuxième article. — Voyez p. 204.

—

Loin de penser à son bien-être, l'homme semble chercher tout ce qui peut lui nuire; et, sous ce rapport, le système dentaire nous fournit plus d'une preuve.

CAUSES.

Les causes de la carie dentaire sont nombreuses, et peuvent être divisées en organiques ou constitutionnelles, chimiques, physiques et mécaniques.

ORGANIQUES OU CONSTITUTIONNELLES.

Les personnes sujettes à certaines affections,

---

dans la soupe, soit dans l'omelette. Nos malades, en particulier, souffriraient de l'ingestion d'une pareille graisse, et il faut leur en épargner à la fois le dégoût et l'effet. Je connais un brave officier-général qui, depuis quarante ans, ne déjeune qu'avec une omelette, dont la privation à la guerr cétait, de temps en temps pour lui, un sujet de tristesse et d'inappétence. Je connais aussi un médecin qui ne pourrait rien prendre le matin si on ne lui donnait son omelette, après laquelle il est leste et dispos, tandis qu'il serait pesant et endormi s'il mangeait autre chose, s'il déjeunait autrement. Mais cette omelette est cuite dans de bonne huile d'olive, ou dans du beurre bien frais.

Le brave colonel Byssonier ayant reçu un coup de feu à travers l'estomac, d'avant en arrière, a vécu vingt-deux mois d'omelettes très-légères, dans lesquelles, sur la fin, on mêlait un peu de sagou, de tapioka, de fécule de pommes de terre.

Si les soldats turcs se regardent comme perdus et déshonorés lorsqu'ils perdent ou se laissent prendre leur marmite, les nôtres ne se consolaient que difficilement de la perte de leur poêle, sans laquelle il n'y avait plus ni omelettes ni pankoukes.

Il y a vingt manières de faire l'omelette. La moins bonne de toutes est l'omelette au lard, quoiqu'elle fût fort du goût de Marot, ainsi que nous l'avons dit. Elle est très-pesante, très-indigeste, et, pour beaucoup d'individus, nauséabonde, à cause de la graisse toujours plus ou moins âcre dans laquelle elle nage, et des morceaux de lard mal cuits dont elle est farcie. Les omelettes de rognons de veau, de mouton, etc.; celles de foie de volailles ou de lièvre, avec ou sans truffes, ont causé plus d'une indigestion; et il faut être pourvu de bonnes dents et d'un bon *gaster* pour ne pas en être incommodé.

Mais ces omelettes à la crème fouettée, mais ces

telles que des maux de tête, des gastralgies, ou toute autre affection nerveuse ; les sujets d'une constitution cachectique, scrofuleuse ou phthisique, présentent de bonne heure des caries dentaires.

Nous avons pensé qu'il était important d'établir une distinction entre les différentes causes pour mieux établir nos principes. En effet, n'a-t-on pas vu des odontalgies, et plus tard la carie dentaire, suivre de près la suppression d'une épistaxis habituelle, d'un vésicatoire, d'un cautère, ou de tout autre traitement dirigé contre une affection dartreuse, ou autre ; enfin, après un dérangement notable dans le cours menstruel ? Est-ce autre chose qu'une métastase produite sur le système nerveux dentaire ? Bell (1) le comprenait sans doute ainsi lorsqu'il divisait les douleurs dentaires en celles qui ont leur siége dans la dent douloureuse elle-même, et celles qui dépendent des autres parties. Ainsi, il cite à ce sujet celles qui commencent par des douleurs d'oreille, contre lesquelles il prescrivait un vésicatoire. L'erreur existant dans le principe lui faisait reconnaître deux siéges, au lieu de deux temps différents de la maladie, mais dont le résultat était le même, la carie dentaire, si un traitement convenable n'en prévenait pas le développement.

Comment expliquerions-nous encore ces pertes considérables de dents pendant ou après la grossesse, par suite des affections typhoïdes, cérébrales, gastriques, etc. ; si nous ne reconnaissons pas le rôle important et trop souvent méconnu que joue le système nerveux dans bien des affections graves?

CAUSES CHIMIQUES.

Le genre d'alimentation devant être réglé sur la constitution de l'individu, chaque fois qu'on dérogera à ce principe on portera atteinte aux fonctions digestives, et, partant, à l'appareil de la mastication.

La nature plus ou moins excitante de certains aliments, tels que les salaisons, les viandes fumées ; l'abus des mets fortement salés ou épicés, des sucreries, des acides, des liqueurs alcooliques; l'usage journalier de certaines eaux, telles que celles de puits, de certaines sources minérales ; l'abus de quelques excitants du système nerveux, tels que le thé, le café, le tabac; certaines préparations médicamenteuses ; enfin, tout ce qui est susceptible d'apporter dans les

(1) *Cours théorique et pratique de chirurgie.*

---

omelettes, agréables prisons d'un air que l'habileté du cuisinier a su y renfermer, et qui, sous un volume trompeur, invitent à n'épargner ni la dose ni le plaisir; ces omelettes, l'orgueil et le luxe de nos tables, se mangent ou plutôt s'avalent sans inspirer ni défiance ni inquiétude, et sans qu'on s'expose à expier, par une mauvaise digestion, l'aimable sensualité avec laquelle on s'est livré à ce mets délicieux et toujours innocent.

Il faut manger l'omelette chaude, de quelque nature qu'elle soit. Froide, surtout si elle contient de petites herbes, et à plus forte raison si elle a été faite au lard, aux rognons, etc., elle peut porter le trouble dans l'estomac, et causer une fâcheuse indigestion.

On a connu bien des hommes, même de ceux qui brillent aujourd'hui, soit dans l'art de guérir, soit dans la carrière politique, dont le souper consista longtemps en une omelette d'un seul œuf, laquelle ne leur pesant point sur l'estomac, leur permettait d'étudier toute la soirée, et de dormir paisiblement jusqu'au lendemain...

Hygie.

Nous avons un public lisant, parlant et écrivant : quand aurons-nous un public pensant ?

Comtesse de Blessington.

—

Si vos nerfs sont en quelque sorte paralysés, si votre tête est frappée d'un vertige continuel, si vous n'avez plus la force de penser, ni de lire, ni d'écrire, tâchez alors d'apprendre à végéter.

Zimmermann.

—

Celui-là seul qui jouit de la plénitude de sa santé peut se dire : le temps est à moi !

Zimmermann.

fonctions digestives, ou dans la salivation, un trouble notable, en cause un tout aussi grand au système dentaire.

CAUSES PHYSIQUES.

Parmi celles-ci, nous signalerons surtout les funestes effets des fortes transitions de température dans les aliments ou les boissons. Les vicissitudes atmosphériques sont encore autant de causes prédisposantes à l'altération des dents. Les personnes qui, par profession, sont exposées à de fortes et promptes transitions de température, à de fréquentes immersions des membres supérieurs ou inférieurs dans l'eau froide, sont plus particulièrement sujettes à ce genre d'affection. Enfin, l'habitation dans certains pays bas et humides, l'action des courants d'air sont autant de causes dont les effets viennent à l'appui de nos assertions.

CAUSES MÉCANIQUES.

Quant à l'action mécanique de certains corps durs, soit par la funeste habitude de les broyer avec les dents, tels que les noyaux de fruits, soit par l'usage d'instruments de fer dans les soins de propreté ; ces dernières causes ne déterminent la carie dentaire que par l'ébranlement produit sur le système nerveux par la compression de la membrane pulpeuse ; circonstances plus rares que celles dont nous avons déjà fait l'énumération. Cela est tellement vrai, qu'on verra rarement, pour ne pas dire jamais, la fracture des dents être suivie de carie.

Nous pouvons ajouter à ces différents agents mécaniques la fracture causée par un choc violent, la résection ou la diminution de largeur produites par la lime, qui ne sont pas suivies de la carie.

Docteur Ackermann.

DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

CONSIDÉRÉ SURTOUT DANS LES GRANDES VILLES ET CHEZ LA CLASSE MOYENNE.

Par le docteur HOMOLLE.

(Troisième article. — Voyez les pages 217 et 249.)

Premiers soins à donner à l'enfant nouveau-né.

Le moment de la délivrance est arrivé, et nous admettons que rien ne met obstacle à l'allaitement maternel. L'enfant, après avoir été baigné et lavé, a été remis à la personne chargée de sa toilette. Celle-ci enveloppe le cordon dans une compresse de linge fin, sans l'enduire d'un corps gras (huile ou beurre), qui a l'inconvénient de s'opposer à sa dessiccation, de retarder sa chute, et de disposer la cicatrice ombilicale à suppurer ; puis elle fixe la compresse au moyen d'une bande de cinq à six centimètres de large et de cinquante centimètres de longueur, arrêtée par des rubans de fil ou par quelques points de couture.

Le quatrième ou cinquième jour, le cordon desséché se détache spontanément ; mais on doit maintenir la bande compressive autour du ventre pendant les six premières semaines, en ayant soin de la changer toutes les fois que la propreté l'exige. Cette compression modérée du ventre peut préserver l'enfant de coliques, et prévenir la saillie, à travers un écartement de la paroi antérieure de l'abdomen, d'une petite portion d'intestin, formant ce qu'on appelle une *hernie ombilicale*, hernie quelquefois passagère, mais encore trop souvent irremédiable, et pour laquelle il faut toujours se hâter de consulter son médecin.

Mais l'accouchement peut, en dépit des précautions prises, arriver assez brusquement dans quelques cas, pour être terminé avant l'arrivée d'une personne de l'art, et jeter la mère, ainsi que les personnes qui l'entourent, dans une perplexité dont nous avons été plus d'une fois

témoin ; aussi croyons-nous utile d'indiquer les soins immédiats et provisoires que réclame dans ce cas l'enfant nouveau-né.

Il faut le placer en travers entre les jambes de sa mère, en prenant le soin que le cordon ne soit pas tendu, la face tournée en haut pour éviter que le nez et la bouche ne soient appliqués contre le lit et ne baignent dans le liquide, ce qui empêcherait la respiration de s'établir; et enfin le recouvrir de linges chauds. Nous avons vu une asphyxie mortelle résulter de la négligence de ces soins, et de tels exemples ne sont malheureusement pas très-rares.

Si le médecin tarde à venir, ou que l'absence de cris de l'enfant, la couleur violacée de sa peau, la laxité de ses membres, fassent craindre pour sa vie, il ne faut pas hésiter à couper le cordon avec des ciseaux à trois travers de doigt de son insertion au nombril, le laisser saigner quelque peu, et le lier provisoirement avec un fil ciré, qu'on place à deux centimètres du point coupé. Puis l'enfant, placé sur des linges chauds, est approché d'un feu de cheminée clair, dont on doit bien garantir ses yeux ; on lui frictionne le tronc, et surtout le devant de la poitrine et la région du cœur, avec quelques gouttes d'un liquide spiritueux, eau-de-vie, eau de mélisse ou de Cologne, etc. ; on frappe ses fesses et ses cuisses de petits coups secs du plat de la main pour ranimer la circulation périphérique et réveiller la vie par la douleur ; on le met dans un bain d'eau chaude avec addition d'une faible proportion de vin rouge. Ces soins employés avec sang-froid et méthode suffiront souvent pour ranimer l'enfant, et permettront dans tous les cas d'attendre l'arrivée du médecin, qui seul doit recourir à des moyens plus énergiques, sans qu'on ait à regretter la perte d'un temps précieux.

Que l'on n'oublie pas que la chaleur est le premier et le plus impérieux besoin pour l'enfant nouveau-né, qui, plongé jusque-là dans un liquide dont la température excède trente-cinq degrés centigrades, c'est-à-dire celle d'un bain chaud, se trouve brusquement exposé au contact d'un air relativement froid. Ses couches, ses langes doivent toujours être chauffés, et sa toilette se faire auprès du feu, même en été, au moins pendant les premières semaines.

Mais il faut, d'autre part, se garder d'élever trop la température de la chambre de l'accouchée, comme cela a lieu avec un poêle. Cette condition peut déterminer des accidents du côté de la mère, et les pertes de sang consécutives à l'accouchement ne reconnaissent souvent pas d'autres causes.

Quelques enfants ont, au moment de leur naissance, la peau recouverte d'un enduit sébacé plus ou moins épais. L'huile d'olive est le meilleur moyen pour délayer cette matière grasse, que l'on enlève ensuite assez facilement au moyen d'un linge sec.

On ne doit jamais s'inquiéter de la déformation imprimée aux traits ou à la tête par le travail de l'accouchement ; quelques heures suffisent pour leur faire reprendre leur régularité, et les manœuvres employées par certaines personnes pour modeler la tête, inutiles et inefficaces quant au but qu'elles veulent atteindre, sont toujours dangereuses, nous dirons plus, coupables, car elles peuvent amener la mort de l'enfant, ou, ce qui est pis encore peut-être, un état d'idiotie incurable.

BLESSURE FAITE PAR UN LION.

On a dernièrement apporté d'Afrique, dans les écuries de Franconi, au boulevard du Temple, deux jeunes lions d'une grande beauté, destinés aux exercices du Cirque des Champs-Elysées. Ces nouveaux hôtes ont été cantonnés dans deux cages, et les nobles captifs sem-

blaient déjà habitués aux fréquentations des palefreniers. Il y a peu de temps, un petit garçon de douze ans, fils d'un des palefreniers de l'écurie, se trouvait debout, près d'une des cages, parlant à quelqu'un et ayant le dos tourné du côté d'un de ces terribles animaux, lorsque celui-ci allonge sa patte droite à travers les barreaux, saisit l'enfant par la blouse au collet, l'abat vers la grille et lui applique en même temps l'autre griffe sur la tempe gauche ; tout cela aussi rapidement que l'éclair. Le pauvre enfant, arraché heureusement tout de suite aux harpons meurtriers, a été transporté immédiatement à l'hôpital Saint-Louis. Il offrait à la tempe une plaie déchirée, mâchée, énorme, qu'on eût dite faite par un de ces larges sabres-scies dont font usage les sapeurs, et qui sont si formidables. La longueur de cette plaie était au moins de 18 à 20 centimètres (6 à 7 pouces), et s'étendait dans une direction courbe, depuis l'angle externe de l'œil jusque derrière l'oreille, comprenant une partie du cuir chevelu et le pavillon de l'oreille qui avaient été décollés. Les os étaient à nu, et la griffe avait pénétré si profondément, qu'elle avait désarticulé en partie l'os de la pommette. L'œil avait été respecté heureusement. Il n'y a pas eu de commotion cérébrale ; mais la plaie était si déchirée et d'ailleurs si vaste, qu'on devait craindre des réactions graves ; on l'a réunie et fermée immédiatement. Il est probable que le crâne de ce malheureux enfant eût été crevé sans le prompt secours qu'il a reçu. Il est à désirer que l'autorité prenne connaissance des mesures de précaution dont on entoure ces nouveaux hôtes venus du désert, car ces sortes d'apprivoisements qu'on prépare pour les badauds parisiens ne s'accomplissent pas ordinairement sans le sacrifice préalable de quelques têtes humaines, de quelques mollets ou de toute autre partie plus ou moins du goût des nouveaux débutants.

CONGÉLATION DE L'EAU SALÉE.

L'eau qui tient un sel en dissolution le laisse précipiter lorsqu'elle se convertit en glace. Dans quelques contrées du Nord, on profite du froid de l'atmosphère comme d'un moyen préparatoire pour extraire les sels des eaux de la mer. On fait entrer une couche d'eau peu épaisse dans des fosses pratiquées à cet effet : une partie de cette eau, en se congelant, abandonne les molécules salines, qui se concentrent dans la portion encore liquide, en sorte que celle-ci n'a plus besoin que d'être exposée à une chaleur médiocre pour que son évaporation permette au sel dont elle est chargée de se cristalliser.

DES PERSONNES QUI ENTOURENT LES MALADES.

Les assistants, les amis, les parents du malade mettent souvent la patience du médecin à l'épreuve : ceux-là critiquent toutes ses actions, et veulent qu'il se règle par leurs avis ; ceux-ci retardent ou empêchent l'exécution de ses ordonnances. D'autres ont la sottise dangereuse de répéter aux malades les jugements qu'ils ont entendu porter de leur état ; un grand nombre aggravent leurs maux en les fatiguant de leurs lamentations, et en portant le désespoir dans leur âme par l'excès des craintes qu'ils leur témoignent. Souvent l'influence des personnes qui entourent le malade détruit entièrement le fruit des soins du médecin.

MONFALCON.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 24 AOUT 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 34.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Hygiène de la vieillesse : des moyens d'en éviter les infirmités. — De la carie des dents : siége et développement. — Révolutions du climat de la France.

FEUILLETON. — Système physique et moral de la femme, par Roussel. Les stigmatisées du Tyrol.

HYGIÈNE DE LA VIEILLESSE.

Deuxième article. — Voyez p. 201.

DES MOYENS D'EN ÉVITER LES INFIRMITÉS.

Une circonstance digne de remarque dans l'économie des vieillards, des hommes surtout, c'est la prédominance des viscères gastriques, c'est-à-dire des organes qui ont pour fonction habituelle la digestion des aliments. Cette prédominance explique l'espèce de voracité dont tant de vieillards donnent l'exemple, ainsi que l'embonpoint d'un assez grand nombre.

L'accroissement de développement et d'avidité des voies digestives, chez les personnes avancées en âge, constitue un écueil dangereux contre lequel bien des existences viennent se briser. En effet, s'il est une époque de la vie où la sobriété soit nécessaire, n'est-ce pas,

FEUILLETON.

SYSTÈME PHYSIQUE ET MORAL DE LA FEMME,

Par le docteur ROUSSEL;

AVEC DES NOTES ET ADDITIONS,
Par le docteur CERISE (1).

Le *Système physique et moral de la femme*, par Roussel, bien qu'écrit vers la fin du siècle dernier, occupe cependant une place très-élevée dans la science et dans la littérature, à côté des livres que nous signalions dernièrement comme faits pour intéresser les gens du monde aussi bien que les médecins. Dans cette œuvre remarquable, l'auteur a fait briller ces qualités du cœur et de l'esprit qui le rendaient si digne d'estime. Ainsi que le dit M. Cerise dans sa notice biographique sur Roussel : « Parmi les médecins célèbres que la France a produits, il en est un grand nombre qui se sont distingués, non-seulement par leur savoir, mais encore par l'élégance de leur langage, par l'élévation de leurs sentiments, par la profondeur de leurs conceptions. Leurs noms appartiennent aux lettres et à la philosophie autant qu'à la médecine. Roussel est un membre de cette glorieuse famille des Petit, des Bordeu, des Vicq-d'Azir, des Cabanis, des Alibert, que représentent honorablement aujourd'hui deux écrivains éminents, MM. Pariset et Reveillé-Parise. Par eux, la médecine n'est pas seulement une science utile, elle est encore une science aimable. »

(1) Librairie de Fortin, Masson et Ce, place de l'Ecole-de-Médecine, n° 1, à Paris.

nous le demandons, dans la vieillesse, où le corps ne croît plus, et où les besoins de réparation sont aussi faibles que possible, puisqu'il n'y a que peu de mouvement, et par conséquent peu de pertes vitales?

Les inconvénients de la gourmandise, chez le vieillard, sont les suivants : lorsque l'estomac est trop plein d'aliments, la circulation générale est gênée; le sang ne descend pas assez facilement de la tête. De là, une tendance aux congestions cérébrales et aux attaques d'apoplexie, auxquelles les vieillards ne sont déjà que trop disposés. Si les organes de la digestion sont robustes, et que la nutrition générale se fasse bien, il peut survenir un embonpoint excessif, qui est un lourd fardeau pour l'homme âgé, et qui d'ailleurs est une source d'infirmités de diverses natures ; si ces organes sont fatigués par tant de travail, ce qui arrive le plus souvent, le vieillard maigrit de plus en plus et est en proie aux souffrances continuelles d'une gastro-entérite chronique incurable. Pour peu qu'avec une telle abondance l'alimentation soit succulente, recherchée, de haut goût, elle donne naissance à la goutte, à la gravelle et à toutes ses conséquences possibles, aux douleurs rhumatismales, etc., etc.

On le voit, en décrivant les inconvénients des excès de table chez les personnes âgées, nous venons de passer en revue plusieurs des plus graves infirmités de la vieillesse. Signaler ces tristes effets, c'est enseigner à se prémunir contre eux, c'est satisfaire au titre de cet article. Nous le disons hautement, il faut modérer l'avidité gastronomique des vieillards, il faut que leur part soit faite dans une juste mesure.

D'ailleurs, chez le vieillard, la digestion s'accomplit d'une manière imparfaite, pour plus d'une raison : le plus souvent les dents manquent, d'où il résulte que les aliments ne sont pas suffisamment broyés ; par suite de ce défaut de mastication complète et de la diminution de la salive, qui est un autre effet de l'âge, le bol alimentaire, quand il arrive dans l'estomac, n'est point imprégné convenablement de ce liquide, dont la présence est si utile à la digestion, et qui, dans l'état normal, sert de véhicule à une grande quantité d'air atmosphérique, ainsi qu'on peut en juger à la forme mousseuse qu'il prend dans la bouche par les mouvements de la mâchoire inférieure. En outre, l'estomac, quelque avide qu'il soit pour les aliments, a perdu une grande partie de son

---

Tout, dans le livre dont nous venons de donner le titre, excite à un haut degré la curiosité des lecteurs intelligents, le sentiment qui lui a donné naissance, le sujet inépuisable qui y est traité, et les additions de son savant annotateur.

L'amour fut le génie de Roussel. « Il était très-jeune encore, dit son biographe, que ce sentiment s'était éveillé dans son âme. C'est alors que son imagination inspirée commença à méditer sur les goûts, les mœurs, les passions et les habitudes des femmes, et qu'il fit une étude constante de leur constitution physique, et des attributs moraux qui en dérivent. Bientôt il coordonna les faits qu'il avait recueillis, et en composa un corps de science aussi intéressant que le sujet. » Ainsi fut écrit le *Système physique et moral de la femme.*

Nous ne dirons rien du sujet en lui-même ; le titre parle assez haut. Nous ne nous arrêterons point non plus sur les nombreuses notes de M. Cerise, qui étaient indispensables pour réparer des erreurs et des lacunes que la science moderne, avec toutes ses récentes acquisitions, permet de reconnaître dans l'intéressant ouvrage de Roussel. Mais nous signalerons surtout à l'attention de toutes les personnes qui aiment à penser et qui sentent vivement, la remarquable introduction que M. Cerise a placée en tête de l'ouvrage, et qu'il a appelée *une esquisse du rôle des émotions dans la vie de la femme.* Là, en effet, se trouve esquissée habilement cette vie propre, cette vie qui fait de la femme un être à part dans l'humanité. Dans cette introduction où se trouvent réunies l'élégance du style et la profondeur des vues, nous arriverons tout de suite aux considérations de l'auteur sur le pouvoir de l'imagination, et nous reproduirons ici deux faits vraiment extraordinaires, qui attestent bien évidemment toute l'immensité de ce pouvoir ; nous voulons

activité vitale, ce qui rend le travail de la digestion plus long à s'accomplir. Les intestins, surtout, sont d'autant plus paresseux qu'on est plus avancé en âge.

De ce qui précède résulte évidemment la nécessité de certaines précautions hygiéniques pour les vieillards : ne prendre que des aliments choisis, de facile digestion, en quantité modérée ; les triturer longuement dans la bouche entre le palais, la langue et les mâchoires, afin de les imprégner de la plus grande quantité possible d'une salive chargée d'air; garder le repos pendant un temps suffisant après chaque repas ; tenir le ventre libre par des lavements fréquents. — Tels sont les moyens d'éviter les maladies des viscères abdominaux, qui sont si communes à cet âge.

Nous avons dit que quelquefois la graisse abonde chez les personnes âgées. C'est surtout au début de la vieillesse qu'il en est ainsi. Alors l'embonpoint, uni à une belle santé et à la fraîcheur, qui en est le résultat, donne au vieillard, jusqu'à un certain point, les apparences de la jeunesse. C'est ce qu'on appelle, dans le monde, être bien conservé. Mais le plus ordinairement, même dans les meilleures conditions, la graisse fuit le grand âge, et rien n'est plus désirable. En effet, le vieillard est alors plus léger ; ses mouvements sont plus faciles ; il conserve un entendement plus sain ; ses facultés sont plus intactes ; la circulation se fait plus rapidement, et le cerveau n'est point appesanti par des congestions sanguines. Cet état favorable est la récompense de la sobriété et de la sage habitude d'un exercice régulier.

Du reste, quoi qu'on ait pu dire dans le monde sur la longévité relative des vieillards gras et des vieillards maigres, quels que soient les préjugés et les croyances populaires sur ce sujet, la science, s'appuyant sur l'observation, déclare qu'il n'y a pas de différence appréciable entre les uns et les autres sous ce rapport. Toutes choses égales d'ailleurs, les gras et les maigres vivent également longtemps, bien que pour les premiers la vieillesse soit généralement plus pénible.

Ce n'est pas seulement la digestion qui est imparfaite chez les vieillards ; on peut en dire autant de la respiration, qui est alors moins complète et plus lente. Par les progrès de l'âge, le tissu des poumons se raréfie, c'est-à-dire que les cellules pulmonaires, dans lesquelles l'air pénètre pour porter son influence vivifiante sur le sang, deviennent plus grandes et moins

---

parler des *stigmatisées du Tyrol*. Il s'agit de deux jeunes filles qui, par la seule puissance de leur imagination, sont parvenues à se transformer en images vivantes de Jésus-Christ accomplissant, dans la Passion, son divin sacrifice : transfiguration merveilleuse qui prend chez l'une la forme de l'extase, et qui revêt chez l'autre l'aspect des plus affreuses souffrances. La première, Marie de Mœrl, est appelée *l'Extatique de Kaldern ;* la seconde, Domenica Lazzari, est appelée *la Patiente de Capriana.*

STIGMATISÉES DU TYROL.

« Marie de Mœrl est née le 16 octobre 1812, d'une famille noble, mais peu aisée. Elle fut dans son enfance sujette à plusieurs affections graves. A quinze ans elle perdit sa mère, femme pieuse et distinguée par son intelligence. Cette perte l'affecta vivement et la fit beaucoup souffrir. A dix-huit ans elle eut une violente maladie, des crampes, des convulsions, des hémorrhagies, dont elle guérit imparfaitement. A dix-neuf ans son médecin n'ayant pu lui promettre une guérison complète, elle résolut de s'abandonner à la divine Providence, et renonça à tous les secours de l'art. Elle communiait souvent. A vingt ans, en 1832, son confesseur s'aperçut que quelquefois elle ne répondait pas à ses questions, et qu'elle paraissait hors d'elle. Les personnes qui assistaient la jeune fille lui apprirent qu'il en était ainsi chaque fois qu'elle recevait la communion. Il se promit de mieux l'observer. Le jour de la Fête-Dieu, désirant avoir sa journée libre, il lui porta la sainte hostie de grand matin. Elle fut ravie en extase à l'instant même. Le lendemain, à trois heures de l'après-midi, il alla la voir et la trouva agenouillée dans la position où il l'avait laissée trente-six heures auparavant. Les personnes présentes, habituées d'ailleurs à ce spectacle, attestèrent

nombreuses. Il en résulte que les poumons offrent une surface moins vaste à l'action de l'air, que la quantité du sang diminue, et que la circulation générale est moins active; et comme le degré d'excitation vitale naturelle est généralement en raison directe de l'abondance et de la richesse du sang, ou, ce qui est physiologiquement la même chose, en raison directe de l'énergie de la respiration, on conçoit comment il se fait que chez les vieillards les mouvements sont lents et difficiles, les membres s'engourdissent facilement, et pourquoi ils ont besoin de certains stimulants, par exemple, d'une dose convenable d'un vin généreux qu'on appelle le *lait des vieillards*, et qui est nécessaire pour réchauffer leurs membres, suivant l'expression vulgaire. Mais d'un autre côté, on conçoit tout aussi facilement que, puisque chez les vieillards le fluide vital est peu abondant, la circulation et la respiration peu énergiques, et par conséquent la force de réaction peu considérable, ils doivent éviter avec soin toutes les secousses morales ou physiques, soit agréables, soit pénibles, qui ont pour effet consécutif d'abaisser encore le ton de la vitalité. Voilà un précepte d'une haute importance pour l'homme âgé, précepte qui se traduit très-bien par ce dicton presque trivial : *faire petit feu qui dure.*

Une conséquence du peu d'excitation vitale des organes chez le vieillard, et de la lenteur de ses fonctions, c'est un sommeil court en général. En effet, comme il se meut et se fatigue peu, comme il éprouve peu de pertes, il a peu besoin de réparation. C'est tout le contraire des jeunes enfants, qui sont dans une agitation continuelle, et qui ont besoin de beaucoup de sommeil. Il y a plus : le vieillard doit éviter de dormir trop longtemps; il doit se contenter de quatre à six heures de sommeil par vingt-quatre heures. A son âge, un sommeil prolongé mène à l'engourdissement, à l'inertie, à l'engorgement des viscères, aux affections cérébrales. L'expérience des siècles a depuis longtemps signalé les dangers que courent *vieillard qui dort et jeunesse qui veille.* Toutefois, l'insomnie peut devenir une maladie véritable chez les personnes âgées ; les cas de cette espèce ne sont pas rares.

Nous sommes loin d'avoir épuisé ici le sujet intéressant qui nous occupe ; nous y reviendrons dans un prochain article.

---

qu'elle était restée dans cette position. Il entreprit de remédier à cet état qui pouvait devenir habituel. Il fit intervenir, dans ce but, la vertu d'obéissance à laquelle la jeune malade s'était engagée en entrant dans le tiers ordre de Saint-François. Ses extases se répétèrent, accompagnées de phénomènes plus ou moins extraordinaires, jusque vers la moitié de l'année 1833. A cette époque, la foule de curieux, appelée par la renommée aux cent voix, vint visiter l'Extatique. On porte à quarante mille le nombre des personnes qui vinrent à Kaldern, depuis le mois de juillet jusqu'au mois de septembre. Marie resta pendant tout ce temps en extase. Les visites furent interdites par l'autorité. Le prince évêque de Trente voulut savoir la vérité pour en informer le gouvernement, et il vint sur les lieux. Il déclara que la maladie de Marie ne constituait point par elle-même un état de sainteté ; mais aussi que sa piété bien reconnue n'était point une maladie. La police, après cette déclaration prudente, suspendit son intervention. Dès l'automne de la même année, son confesseur s'aperçut que le milieu des mains, où devaient plus tard se montrer les stigmates du crucifiement, se creusaient comme sous la pression d'un corps en demi-relief. En même temps, cette partie devenait douloureuse, et des crampes s'y manifestaient fréquemment. Le 2 février 1834, à la fête de la Purification, il la vit s'essuyer le milieu des mains avec un linge, effrayée comme un enfant du sang qu'elle y apercevait. Ces stigmates se montrèrent bientôt aux pieds et au cœur. Ils étaient à peu près ronds, s'étendant un peu en longueur, présentant trois ou quatre lignes de diamètre, et fixés de part en part aux deux mains et aux deux pieds Le jeudi soir et le vendredi, toutes ces plaies laissaient couler par goutte un sang ordinairement clair. Les autres soirs, elles étaient recouvertes

DE LA CARIE DES DENTS.

Troisième article. — Voyez p. 204 et 260.

SIÉGE ET DÉVELOPPEMENT.

Après avoir reconnu tout ce qui peut produire la carie des dents, cherchons dans son développement à nous rendre compte des phénomènes morbides, afin d'en arrêter la marche et les progrès.

SIÉGE.

Il ne faut pas perdre de vue que, soit pendant les différentes périodes de la dentition, soit dans l'âge adulte, les désordres généraux sont toujours précédés d'une douleur locale qui, ainsi qu'on a pu le croire, n'a pas son siége dans la membrane muqueuse buccale, mais bien dans la pulpe dentaire. C'est là que s'opère le travail inflammatoire, pour ensuite gagner de proche en proche la bouche, l'oreille, la gorge; et enfin, produire des symptômes cérébraux ou gastriques.

Ainsi que nous l'avons dit, la carie est plus commune sur les molaires et les canines que sur les incisives; et quant aux parties envahies, c'est plus particulièrement la face triturante des premières ou les parties latérales des secondes.

DÉVELOPPEMENT.

La carie est donc pour nous le résultat de l'inflammation de la membrane pulpeuse dentaire ; nous en trouverons de nouvelles preuves dans l'altération même du tissu osseux.

Si l'on observe avec attention une carie, on trouve la lésion du tissu plus grande en dedans qu'en dehors. Lorsque la désorganisation arrive jusqu'à la partie émaillée de la couronne, la substance osseuse est déjà détruite intérieurement dans une assez grande étendue, de sorte que l'ouverture représente un cône dont le sommet est toujours extérieur et la base intérieure.

Un phénomène particulier à ce genre de lésion, et qui prouve quel rôle joue le système nerveux dans la production de cette maladie, c'est le développement sympathique de la carie. Ce n'est pas toujours par contiguité de tissu que la maladie se transmet, mais bien dans le même ordre que le développement dentaire. Ainsi, lorsqu'une molaire inférieure ou supérieure se carie, celle du côté opposé s'altère plus tard ; puis ensuite celle qui se trouve immédiatement au-dessus ou au-dessous ; et enfin, celle du côté opposé. Vient ensuite, dans le même ordre, la carie des canines, puis celle

---

d'une croûte de sang desséché. Marie garda le plus profond silence sur ces faits merveilleux ; mais, en 1834, le jour de la Visitation, l'extase, s'étant déclarée chez elle pendant une procession, la surprit en présence de plusieurs témoins : elle fut vue plongée deux fois dans la joie la plus vive, semblable à un ange glorieux, touchant à peine son lit de la pointe des pieds, éclatante comme une rose, les bras étendus en croix ; et tous les assistants remarquèrent les stigmates de ses mains. Dès lors cette merveilleuse particularité ne pouvait plus demeurer secrète.

« La première fois que j'allai la visiter, dit le célèbre professeur Gœrres, je la trouvai dans la position où elle est la plus grande partie du jour, à genoux à l'extrémité de son lit, et en extase. Ses mains, croisées sur sa poitrine, laissaient voir les stigmates ; son visage était tourné un peu en haut du côté de l'église, et ses yeux levés au ciel exprimaient l'absorption la plus profonde, que rien du dehors ne pouvait troubler. Je ne remarquai en elle, pendant des heures entières, aucun mouvement, excepté celui produit par une respiration presque insensible ou par une légère oscillation, et je ne puis comparer son attitude qu'à celle des anges, si nous les voyions devant le trône de Dieu, plongés dans la contemplation de sa splendeur. Aussi ne faut-il pas s'étonner que ce spectacle fasse l'impression la plus saisissante sur tous ceux qui en sont témoins. Les cœurs les plus durs ne peuvent résister à cette vue, et l'étonnement, l'émotion et la joie ont fait couler autour d'elle bien des larmes. D'après le rapport du curé et de ceux qui dirigent sa conscience, elle est continuellement occupée depuis quatre ans, dans ses extases, à contempler la vie et la passion de Notre-Seigneur et le Saint-Sacrement de l'autel... L'ensemble de l'image fixée devant son esprit se réfléchit clairement dans la pose et le

des incisives; mais ces dernières sont moins fréquemment atteintes; devraient-elles cet avantage à leur renouvellement, ou plutôt au moindre développement de la membrane pulpeuse et à leur éloignement des principales branches nerveuses? nous le supposons.

Nous avons dit que la fracture, la section ou la diminution de hauteur ou de largeur par la lime, enfin, que l'action des corps durs ne produisaient pas la carie. Parmi les nombreuses preuves qui sont à notre connaissance, nous citerons l'accident qui nous est arrivé.

Dans une chute de cheval par suite d'une congestion cérébrale, la seconde incisive et la canine supérieure et inférieure du côté droit ont été cassées, les unes aux dépens de la face externe, les autres aux dépens de la face interne de la couronne. Pendant les premiers jours, la douleur a été vive, le gonflement de la face considérable; tous les symptômes inflammatoires étant dissipés, il n'est plus resté qu'une légère sensibilité lors du contact d'un corps très-froid ou très-chaud; mais aucune trace de carie n'a eu lieu. Peu à peu les surfaces fracturées se sont polies, et rien de fâcheux n'est survenu.

Lors de cet accident, il existait trois dents cariées, dont l'une cassée par la moitié dans un vain effort d'extraction. Celles-ci, seules, nous ont causé parfois des douleurs intolérables, jusqu'au moment où nous avons définitivement trouvé le moyen de faire cesser ces douleurs, et même de les prévenir.

Une autre preuve irrécusable du siége et de la marche de la carie dentaire, c'est la luxation de la dent au point de briser les vaisseaux et les nerfs, et qui arrête, en même temps que les douleurs, les progrès de la carie de la dent remise en place.

Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, la carie est toujours précédée de douleurs plus ou moins vives, et plus tard seulement, un petit point noir avec perte de l'émail, annonce la désorganisation intérieure. Le contact d'un corps chaud ou froid en augmente la sensibilité, réveille même parfois des douleurs qui deviennent excessives et durent plus ou moins longtemps.

On a cru à tort que la carie avait lieu de dehors en dedans. Nous avons, sans doute, suffisamment développé l'opinion contraire pour que nous n'ayons plus besoin d'y revenir.

Ce serait également à tort que l'on considérerait les dents comme des corps inertes et privés de vie, et pour ce, il ne faudrait pas avoir la moin-

---

maintien de son corps, qui prend toujours une part plus ou moins grande au sujet qu'elle médite. Ainsi on la voit, à Noël, bercer avec une grande joie dans ses bras l'enfant nouveau-né; le jour de l'Epiphanie, elle adore à genoux de même que les mages; le jeudi-saint, elle assiste aux noces de Cana, à table, appuyée sur le côté (circonstance qu'elle n'a pu apprendre par les moyens extérieurs, puisque les tableaux d'églises ne reproduisent point cette ancienne attitude) : en un mot, les autres jours, toute sa personne exprime, d'une manière aussi caractérisée, la forme du sujet qui l'occupe.

« Mais l'objet le plus habituel des méditations de l'extatique de Kaldern, c'est la passion de Notre-Seigneur, qui produit en elle l'impression la plus profonde et s'exprime le plus vivement au dehors. C'est surtout dans la semaine sainte, comme on doit le penser, que cette impression pénètre plus avant dans son être, et que l'image extérieure en est plus complète. Néanmoins la contemplation de ce mystère revient tous les vendredis de l'année, et offre ainsi une occasion fréquente d'en observer les merveilleux effets... L'action commence dans la matinée du vendredi. Si l'on en suit la marche, on voit que, de même que certaines personnes pensent en parlant, ou plutôt parlent en pensant, sans avoir la conscience des paroles qu'elles prononcent, de même Marie de Mœrl médite la Passion en la reproduisant, ou plutôt la reproduit en la méditant, sans savoir ce qu'elle fait. D'abord le mouvement qui la soulève est doux et régulier; mais à mesure que l'action devient plus douloureuse et plus saisissante, l'image dans laquelle elle se réfléchit prend un caractère à la fois plus profond et plus distinct. Enfin, lorsque l'heure de la mort approche, et que la douleur a pénétré jusqu'au fond de l'être, la mort même ressort de tous les traits de cette

dre connaissance physiologique. Par cette raison, nous avons dit que la carie était due à un travail pathologique dans lequel nous avons démontré l'existence des propriétés vitales.

Nous ne chercherons pas, comme on l'a fait, l'agent chimique destructeur dans la salive, dans les humeurs buccales, et encore moins dans la présence d'un ver, comme le croit le vulgaire; car il est une foule de circonstances dans lesquelles on se trouverait contredit par le fait même du siége de la carie au centre de la dent, au-dessous de l'émail; et surtout lorsque les dents sont encore dans les alvéoles, comme cela a lieu quelquefois pour les dents de sagesse.

S'il en est de la carie comme d'autres maladies qu'on a reconnues héréditaires, nous trouvons encore ici la base des principes sur lesquels repose notre opinion relativement aux causes, au siége, au développement et à la marche de cette maladie.

Il ne faut pas confondre les rapports immédiats avec les rapports sympathiques des dents, relativement au développement de la carie. Ceux qui n'ont pas compris ces phénomènes physiologiques ont oublié qu'ils ont lieu pendant l'éruption dentaire; que la carie suit à peu près la même marche, et que les dents conservent entre elles et au même degré la sensibilité qui les rend accessibles à l'action des différentes causes.

Docteur P. Ackermann.

RÉVOLUTIONS DU CLIMAT DE LA FRANCE.

M. le docteur Fuster s'est livré à de nombreuses recherches, qui l'ont conduit à des résultats extrêmement curieux, relativement au climat de la France. Nous croyons devoir donner à nos lecteurs les conclusions du travail remarquable que ce savant médecin a lu dernièrement à l'Académie des sciences.

« La Gaule, au temps de la conquête de Jules-César, cinquante ans avant l'ère chrétienne, éprouvait un froid excessif, des pluies diluviales et de violentes vicissitudes; la rigueur de son climat lui interdisait la culture du figuier, de la vigne et même des arbres fruitiers. Ces faits sont établis par tous les témoignages et par toutes les circonstances de la vie des Gaulois.

« Le climat de la Gaule s'adoucit à dater des premières années de l'ère chrétienne; il devint à la fois plus chaud, moins pluvieux, plus égal et moins agité. Grâce à cette amélioration, la

---

femme. Elle est là à genoux sur son lit, les mains croisées contre la poitrine. Autour d'elle règne un morne silence, qu'interrompt à peine la respiration des assistants. Vous diriez que le soleil de la vie, désormais voilé pour Marie de Mœrl, descend lentement au-dessous de l'horizon, et qu'à mesure que la lumière s'affaiblit, les ombres de la mort sortant de leurs abîmes montent peu à peu vers elle, enveloppent tous ses membres l'un après l'autre, et s'amassent autour de son âme jusqu'à ce que celle-ci, quand la dernière lueur s'éteint, tombe tout entière dans les ténèbres. Quelque pâle qu'elle soit pendant tout ce lugubre drame, vous la voyez pâlir encore successivement; le frisson de la mort parcourt plus fréquemment son corps, et la vie qui se retire s'obscurcit à chaque instant davantage. Les soupirs, s'échappant avec peine, annoncent que l'oppression augmente; de ses yeux, de plus en plus fixes et immobiles, coulent de grosses larmes qui descendent lentement sur ses joues. Des contractions nerveuses entr'ouvrent insensiblement sa bouche: comme les éclairs qui préparent l'orage, elles forment des cercles de plus en plus larges, jusqu'à ce qu'elles creusent son visage sur toute sa surface; enfin, elles deviennent si violentes, que, de temps à autre, elles ébranlent le corps entier. La respiration, déjà si difficile, se change en gémissements pénibles et plaintifs; une rougeur sombre couvre les joues; la langue épaissie semble être collée au palais desséché; les convulsions redoublent sans cesse plus profondes et plus fortes.

(*La suite au prochain numéro.*)

vigne et le figuier se frayèrent un passage à travers ses peuples. L'adoucissement de ce climat s'opéra par degrés, de proche en proche, et en allant du midi au nord. La culture de la vigne se conforma à cette marche, et s'avança aussi peu à peu, de proche en proche, et du sud au nord. La Gaule ne s'échauffa complétement d'un bout à l'autre que dans le cours du cinquième siècle.

« Ses progrès ne s'en tinrent pas là. Ils continuèrent sans interruption appréciable, pendant les sixième, septième et huitième siècles. Alors le climat de la France se montra notablement plus chaud, plus égal et plus tranquille que le climat de la France de nos jours. Grâce à ces qualités, les vignes remplirent la Normandie, la Bretagne, la Picardie, la Flandre, le Brabant et le Hainaut, rendant chaque année, sur toutes ces contrées, d'abondantes vendanges et de bons vins. Elles y avaient régulièrement des raisins mûrs le 4 du mois d'août, et on les vendangeait au milieu du mois de septembre. La France essuyait en même temps fort peu de grandes intempéries. Les grands hivers surtout y étaient excessivement rares.

«L'amélioration de notre climat a cessé au neuvième siècle. Il s'est détérioré depuis en devenant de plus en plus froid, de plus en plus variable, de plus en plus sec et de plus en plus agité. La détérioration s'est opérée comme son amélioration, par degrés et de proche en proche, mais elle a suivi une direction contraire ; l'amélioration s'était élevée du midi vers le nord ; la détérioration est descendue du nord vers le midi.

« La détérioration éclate au neuvième siècle par un redoublement extraordinaire des grandes intempéries, et en particulier des grands hivers. Bientôt la vigne, si florissante dans les provinces du nord, ne peut plus vivre ou dépérit dans la Flandre et dans la basse Normandie. Le onzième siècle paraît être le point de départ de la rétrogradation ou de la dégénération de nos vignobles septentrionaux.

«La dégradation du climat ne s'arrête pas : ses froids et ses vicissitudes augmentent. Les progrès de la détérioration atteignent les vignes de la Bretagne, de la Normandie et de la Picardie. La plupart disparaissent du douzième au treizième siècle ; le reste, à l'exception de clos bien abrités, ne donne plus que de mauvais vins. Les vignobles de l'île de France échappent jusque-là à la ruine et à la dépréciation des vignes de ces provinces. Les vins d'Orléans, de Suresnes, de Sèvres, d'Argenteuil, etc., conservent toujours leur brillante réputation ; elle ne commence à pâlir que vers le seizième siècle, quoiqu'elle se soutienne au delà du dix-septième.

«Les contrées méridionales ne perdirent que plus tard leurs anciennes qualités météorologiques. Leur climat ne s'est visiblement détérioré qu'à dater du dix-septième siècle. Sa détérioration n'a pas cessé depuis. Elle en a banni les dattiers et la canne à sucre ; elle y réduit de plus en plus les cultures de l'oranger et de l'olivier. Maintenant la dégradation, devenue générale, s'accroît uniformément dans toute la France.

«Une heureuse transformation de la surface du sol, sous un concours d'influences privilégiées, avait amené les améliorations des neuf ou dix premiers siècles de l'ère chrétienne. Une transformation en sens inverse, sous un concours d'influences désastreuses, a opéré les détériorations des neuf ou dix autres siècles. »

Si les révolutions du climat de la France se faisaient d'une manière régulièrement périodique, nous serions arrivés à la fin de la mauvaise période. Puisse-t-il en être ainsi !

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 31 AOUT 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 35.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Éclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'emploi de l'eau dans le traitement des maladies : applications pratiques. — De la déclaration des naissances au point de vue de l'hygiène publique et privée.

FEUILLETON. — Les stigmatisées du Tyrol. (Suite.)

—

DE L'EMPLOI DE L'EAU

DANS LE TRAITEMENT DES MALADIES.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

—

APPLICATIONS PRATIQUES.

Ainsi que nous le disions dans notre premier article (p. 257), loin de tout secours médical, on peut rendre d'éminents services aux personnes atteintes de maladie, par l'emploi bien dirigé d'un médicament aussi précieux que simple et qui est répandu partout, l'*eau*.

Dans les maladies qu'on désigne vulgairement par le nom de *fièvres ardentes, fièvres inflammatoires*, l'usage de l'eau à la température ordinaire et à haute dose peut avoir de grands avantages et n'entraîne jamais d'inconvénients. Dans ces maladies, la peau est ordinairement sèche et brûlante, le pouls dur et fréquent, la langue et l'intérieur de la bouche desséchés ; le malade éprouve intérieurement une sensation

---

FEUILLETON.

LES STIGMATISÉES DU TYROL.

(Suite du n° 34.)

—

« Les mains toujours croisées, qui d'abord s'affaissaient insensiblement, glissent plus vite, les ongles prennent une teinte bleue, et les doigts s'entrelacent convulsivement. Bientôt le râle se fait entendre dans le gosier. L'haleine, plus pressée, se détache avec des efforts infinis de la poitrine, qui semble liée par des cercles de fer; les traits se déforment au point de devenir méconnaissables. La bouche est désormais ouverte dans toute sa largeur ; le nez s'amincit et s'effile ; les yeux, constamment immobiles, sont près de briser leurs orbites. Il passe encore à de longs intervalles, à travers les organes roidis, quelques soupirs, et l'on dirait que le dernier de tous va s'échapper. Alors le visage s'incline, et la tête, portant tous les signes de la mort, s'affaisse dans un complet épuisement : c'est une autre figure, pendante, abattue sur la poitrine, et que l'on peut à peine reconnaître. Tout demeure ainsi l'espace d'une minute et demie à peu près. Puis, la tête se relève, les mains remontent vers la poitrine, le visage reprend sa forme et son calme ; elle est à genoux, les yeux levés au ciel, tout occupée à offrir à Dieu son action de grâces. Et cette scène se renouvelle chaque semaine, toujours la même dans ses phases essentielles, mais offrant chaque fois des traits particuliers, qui correspondent aux dispositions

de chaleur pénible. En pareil cas, soit qu'on ne puisse avoir un médecin tout de suite, soit qu'il n'y ait point, dans la localité, de médecin dont on puisse réclamer l'assistance, il faut conseiller au malade de garder le lit, de s'abstenir d'aliments, et de boire des quantités modérées d'eau fraîche le plus souvent possible. Sous l'influence de ce traitement, on verra peu à peu la langue et la peau s'humecter; les urines, qui étaient rares et rouges, devenir abondantes et moins colorées. Enfin, si le malade est suffisamment couvert, il s'établira une sueur copieuse, qui amènera une détente générale et après laquelle on reconnaîtra avec étonnement et plaisir que la fièvre a disparu, ou au moins beaucoup diminué. Il faut surtout couvrir chaudement le malade, s'il tousse; mais, avec cette précaution, la toux ne doit pas faire repousser l'usage de l'eau froide. Dans les cas dont il est question, l'eau fraîche tempère la chaleur morbide, la trop grande activité du système circulatoire, et diminue la propriété excitante du sang.

Un traitement analogue convient aussi dans les maladies éruptives, telles que la *petite-vérole* bénigne, la *rougeole* et la *scarlatine*. Ici, l'eau peut être administrée chaude ou froide. Si elle est donnée chaude, elle demande à être prise en petite quantité et souvent; si elle est donnée froide (à la température de la chambre du malade), elle doit être avalée en plus grande quantité et un peu moins souvent. Mais, dans ce dernier cas, qu'on le sache bien, il faut que le malade soit tenu très-chaudement dans son lit. De cette manière, l'ingestion de l'eau fraîche refoule le sang vers la peau, dégage, par conséquent les viscères internes, et favorise l'éruption.

L'eau peut être utile encore, soit comme simplement délayante, soit comme vomitive, soit enfin comme antiinflammatoire, dans quelques maladies des voies digestives, comme les suites d'indigestion, les irritations de l'estomac et des entrailles, les embarras et les engorgements de ces mêmes organes. Tiède et à petites doses, elle est relâchante; tiède et à la dose d'une ou plusieurs pintes, elle provoque le vomissement, et dans ces cas, surtout chez les individus très-irritables, elle peut remplacer avec avantage les vomitifs proprement dits; fraîche et à dose moyenne, elle modère la chaleur interne, passe promptement par les urines et agit comme antiinflammatoire.

L'eau froide rend souvent de très-grands services dans les douleurs nerveuses de l'estomac.

---

intérieures de la patiente. C'est ce dont je me suis convaincu plusieurs fois par un examen attentif. Car il n'y a rien d'appris, rien de faux, rien d'exagéré dans toute cette représentation merveilleuse, qui coule comme la source du rocher; et si Marie de Mœrl mourait en réalité dans de pareilles circonstances, elle ne mourrait pas autrement.

« Quelque absorbée que soit l'Extatique dans ses contemplations, un seul mot de son confesseur ou de toute autre personne en rapport spirituel avec elle suffit pour la rappeler aussitôt à la vie réelle, sans qu'elle passe par un état intermédiaire. Il ne lui faut qu'un instant pour se reconnaître et ouvrir les yeux, et alors elle est comme si elle n'avait jamais eu d'extase. L'expression de sa figure devient toute autre; on dirait un enfant naïf qui a conservé sa candeur et sa simplicité. La première chose qu'elle fait en reprenant ses sens, lorsqu'elle aperçoit des témoins, c'est de cacher sous la couverture ses mains stigmatisées, comme une petite fille qui a taché ses manchettes avec de l'encre et qui voit venir sa mère. Ensuite, accoutumée qu'elle est à ce concours d'étrangers, elle regarde autour d'elle et donne un salut amical. Elle n'est pas à l'aise quand l'émotion des scènes qui viennent de se passer est encore trop visible sur la figure des assistants, ou quand on s'approche d'elle avec avec une sorte de vénération et de solennité, et elle s'applique, par un enjouement plein d'abandon, à effacer ces émotions profondes. Comme elle garde le silence depuis longtemps, elle cherche à se faire comprendre par des signes; et quand cela ne suffit pas, semblable à un enfant qui ne saurait pas encore parler, elle regarde son confesseur et le prie avec les yeux de répondre pour elle.

« Ses yeux noirs expriment la joie et l'ingénuité du premier âge. Son regard est si limpide, qu'on peut

Un exemple va nous servir non-seulement à prouver cette proposition, mais encore à faire connaître la manière de l'employer en pareil cas.

Une dame, âgée de cinquante-deux ans, habituellement bien portante, éprouvait depuis trois ans, et seulement dans la saison du printemps, des douleurs très-vives de l'estomac, qui se manifestaient immédiatement ou un quart-d'heure après chaque repas, et duraient environ une demi-heure. Après ce temps la douleur disparaissait, pour revenir tous les jours dans les mêmes circonstances. Au commencement de cette affection, on lui avait ordonné de prendre de la magnésie dans un demi-verre d'eau, à jeun, ce qui avait suspendu les douleurs pendant quelques jours, après lesquels elles avaient reparu comme à l'ordinaire; depuis ce temps la malade n'avait plus rien fait, résolue, comme l'on dit, de vivre avec son ennemi. Au printemps avant dernier, son médecin lui conseilla de prendre un verre d'eau froide après ses repas et avant que la douleur ne commençât; mais le succès ne dura que deux jours. Cependant le docteur ne perdit pas courage ; il prescrivit en outre à cette dame de prendre deux ou trois grands verres d'eau le matin à jeun; ce qu'elle fit exactement. Or, depuis ce jour même nul retour de la douleur n'a eu lieu, ni pendant le printemps de cette année-là, ni au printemps dernier. Seulement il est arrivé deux ou trois fois à cette dame, pendant les premières semaines, d'oublier de boire de l'eau le matin, et elle en a constamment été avertie par des douleurs gastralgiques extrêmement aiguës, qui survenaient après le repas.

Ainsi, pour résumer en peu de mots ce que nous venons de dire, l'eau pure, administrée de diverses manières, constitue à elle seule un mode de traitement très-efficace et sans danger dans les maladies suivantes : les fièvres inflammatoires, ardentes, la petite-vérole bénigne, la rougeole, la scarlatine, et généralement tout ce qu'on appelle des fièvres éruptives, les irritations, les embarras et les douleurs nerveuses de l'estomac et des entrailles. Dans un prochain article nous passerons en revue les autres maladies que l'on peut combattre avec son aide, et nous indiquerons comment on doit alors s'en servir. Tant il est vrai qu'un traitement simple, secondé d'un régime sage, amène souvent les plus heureux résultats.

---

par lui pénétrer jusqu'aux dernières profondeurs de son âme ; et l'on est bientôt convaincu qu'il n'y a pas dans tout son être un seul coin obscur où pût se cacher la moindre fraude. Il n'y a en elle aucune trace d'humeur sombre ou d'exaltation, point de molle ni fade sentimentalité, et encore moins d'hypocrisie ou d'orgueil ; on ne voit dans toute sa personne que l'impression sereine et joyeuse d'une jeunesse conservée dans l'innocence, et qui s'abandonne même volontiers au badinage, parce que le tact sûr et délicat qu'elle possède sait écarter tout ce qui pourrait paraître inconvenant. Quand elle est avec des amis, elle peut, une fois revenue à elle-même, rester plus longtemps dans cet état ; mais on sent qu'il lui faut faire de grands efforts de volonté ; car l'extase est devenue sa seconde nature, et la vie des autres hommes est pour elle quelque chose d'artificiel et d'inaccoutumé. Au milieu d'un entretien, lors même qu'elle semble y prendre plaisir, on voit tout à coup ses yeux se voiler, et, dans un instant, sans aucune transition, elle retourne à l'extase. Pendant mon séjour à Kaldern, on l'avait priée d'être la marraine d'un enfant nouveau-né que l'on baptisa dans sa chambre. Elle le prit dans ses bras et manifesta le plus vif intérêt à toute la cérémonie ; mais dans cet espace de temps elle retomba plusieurs fois en extase, et il fallut, à diverses reprises, la rappeler au sentiment de la réalité qui s'accomplissait devant elle.

« C'est un merveilleux spectacle, chez Marie de Mœrl, que celui du passage de la vie commune à la vie extatique. Couchée sur le dos, elle semble nager dans les flots d'une onde lumineuse, et jette encore sur tout ce qui l'environne un regard joyeux. Tout à coup on la voit plonger doucement dans l'abîme : les vagues jouent un instant autour d'elle, puis elles lui couvrent le visage, et on la suit des yeux descendant

DE LA DÉCLARATION DES NAISSANCES
AU POINT DE VUE
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE.

—

Voici un sujet qui intéresse toutes les mères de famille, car il s'agit de ces pauvres petits êtres qui, à peine venus au monde, incapables de lutter contre les causes de destruction, sont cependant portés à la mairie, quelque temps qu'il fasse, pour être inscrits sur le registre de l'état civil. Il intéresse aussi les économistes et les gouvernants, car la manière dont la loi est exécutée, la manière dont la déclaration des naissances est faite, est de nature à augmenter la mortalité des enfants nouveau-nés dans la saison rigoureuse.

Depuis longtemps les médecins se sont émus de cet état de choses ; mais leur philanthropie n'a pas été secondée. M. le docteur Loir vient de reprendre ce sujet avec beaucoup de zèle et de talent. Dans un mémoire dont il a donné lecture à l'Académie des sciences morales et politiques, il a signalé les inconvénients du mode actuel de déclaration des naissances en France, et insisté sur la nécessité d'une réforme.

« La mortalité, dit M. le docteur Loir, qui s'observe dans les premiers moments de l'existence, l'influence fâcheuse du froid à cette époque de la vie, sont deux faits mis hors de doute depuis longtemps par les travaux nombreux qu'on a publiés sur ce sujet.

« Les belles expériences d'Edwards Williams ont démontré que la faculté productrice de la chaleur est en général trop faible chez les animaux à sang chaud, qui viennent de naître, pour que leur température puisse demeurer constante, lorsqu'on les éloigne de leur mère, lorsqu'on les abandonne à eux-mêmes, et à plus forte raison lorsqu'on les expose à l'influence du froid. Elles ne laissent aucun doute sur la nature de cette influence, lorsqu'on transporte les nouveau-nés d'un milieu dans un autre ; et il est facile de reconnaître que, s'il est souvent fâcheux pour les adultes de changer d'air, de pays, de climat, le changement bien plus grand que subit l'enfant qui sort du sein maternel doit le rendre encore bien plus susceptible.

« M. Villermé, cherchant les rapports constants qui peuvent exister entre l'état thermométrique de l'atmosphère et la mortalité des enfants pendant le premier âge de la vie, a pu conclure de ses recherches de statistique que le

---

dans les profondeurs de l'eau diaphane. Dès lors l'enfant naïf a disparu ; et lorsqu'on voit briller, au milieu de ses traits transfigurés, ses yeux noirs ouverts dans toute leur largeur et lançant tous leurs rayons dans l'infini, sans saisir un objet particulier, on dirait une sibylle, mais pleine de noblesse et de dignité pathétique.

« Cependant il ne faut pas croire que ses contemplations et ses exercices de piété l'enlèvent à tous les soins de la famille. De son lit, elle dirige le ménage dont elle partageait précédemment la conduite avec une sœur que la mort lui a enlevée. Comme elle jouit, depuis plusieurs années, d'une pension qui lui a été obtenue par des personnes charitables, et qu'elle n'a besoin de rien pour elle-même, elle consacre cet argent à l'éducation de ses frères et sœurs. Tous les jours, vers deux heures de l'après-midi, son confesseur la rappelle à la vie ordinaire pour qu'elle s'occupe des affaires de la maison. Alors ils confèrent ensemble sur les difficultés qui se présentent; elle pense à tout, prévient les besoins de ceux à qui elle s'intéresse, et le grand sens pratique qu'elle possède fait que toutes choses autour d'elle sont parfaitement ordonnées. »

Telle est l'Extatique de Kaldern. Ce que l'on rapporte de la patiente de Capriana est plus extraordinaire encore. Nous reproduirons le récit de M. Edmond Cazalès. Dans ce récit se trouvent cités les passages d'une notice insérée dans les *Annales universelles de médecine*, journal fort estimé de Milan, par M. le docteur Dei-Cloche, qui a assisté la malade et qui a cru devoir rendre un compte exact de ce qu'il avait vu :

« Capriana est un pauvre village situé sur une des montagnes qui dominent la vallée de Fiemme, à trois lieues environ du bourg de Cavalese, et à dix ou

froid, de même que les chaleurs excessives, accroissent d'une manière positive les chances de mort des nouveau-nés. »

C'est en réalité une obligation cruelle que celle de porter à l'air, dans toutes les saisons, l'enfant qui vient de naître. Cette mesure présente de graves inconvénients, que M. le docteur Loir a soumis à une discussion approfondie.

« Dans les villes et les grands centres de population, dit-il, la présentation de l'enfant à l'officier de l'état civil se fait à la mairie dans toutes les saisons.

« Mais il n'est réservé qu'à quelques classes fortunées d'obtenir la vérification de la naissance à domicile, ainsi qu'on en observe souvent des exemples chaque année ; tandis que, dans les classes peu aisées et à plus forte raison dans les classes indigentes, qui ont moins de ressources pour se garantir de l'intempérie des saisons, quelles que soient les circonstances dans lesquelles l'enfant se trouve, qu'il soit à terme ou avant terme, qu'il soit débile ou robuste, malade ou bien portant, il doit toujours être transporté à la mairie. Cette coutume est nuisible à beaucoup d'entre eux, d'autant plus que les parents de ces pauvres enfants sont souvent privés des moyens nécessaires pour les défendre contre l'intempérie des saisons, et entretenir autour d'eux une température convenable à la débilité de leur constitution. Dans le cas de péril imminent, l'officier de l'état civil doit se transporter au domicile des enfants. Mais comment est-il possible d'établir sans lenteur la véritable position dans laquelle se trouve un nouveau-né? L'indigent le transporte à la mairie dans quelque état qu'il soit, parce que l'obtention de la visite de l'officier civil à son domicile offre des difficultés qu'il n'a jamais cru pouvoir surmonter, ou qui se trouvent au-dessus de ses moyens. Ainsi, par exemple, en Autriche et ailleurs, pour obtenir la constatation de la naissance et le baptême à domicile, il faut payer de 50 à 60 f., somme bien au-dessus des moyens des malheureux.

« Il existe un autre abus, c'est que, le plus souvent, on ne vérifie pas le sexe. L'employé de l'état civil se dispense de faire déshabiller le nouveau-né : d'un autre côté, les parents qui ont été forcés de transporter l'enfant à la mairie demandent qu'on ne le désemmaillotte pas, afin de ne point ajouter aux inconvénients qui résultent déjà du transport. Cette demande est naturelle, elle proteste contre le transport prématuré.

---

douze lieues de Trente. L'accès en est assez difficile, et on ne peut s'y rendre qu'à pied ou à cheval. Le vendredi 25 septembre, étant partis de Cavalese avant le jour, nous arrivâmes vers sept heures et demie à Capriana, et nous nous fîmes conduire aussitôt à la maison de Domenica Lazzari. On nous fit entrer dans une petite chambre où le jour pénétrait à peine par une fenêtre qu'on tient ouverte jour et nuit, même à l'époque des plus grands froids, et nous vîmes le spectacle le plus saisissant et le plus extraordinaire qu'on puisse imaginer. Domenica était couchée sur le lit de douleurs, qu'elle ne quitte jamais, et où elle offrait comme une image vivante de Jésus crucifié. On pouvait à peine distinguer son visage, parce qu'à l'exception de la bouche et du menton, il était couvert de sang à moitié séché, comme d'un masque : le sang continuait à couler du front par une foule de petites blessures représentant celles de la couronne d'épines : il se répandait sur son cou et sur des linges placés au-dessous de sa tête. Ses mains, fortement entrelacées, étaient appuyées sur sa poitrine; à la partie extérieure, la seule qu'on pût voir, se trouvait une plaie large et profonde, d'où le sang se répandait sur ses bras. Ses pieds, qu'on nous permit de regarder, et qui étaient posés l'un sur l'autre, présentaient une plaie semblable, plus large et plus profonde encore, avec cette circonstance bien singulière que le sang se dirigeait vers les doigts, contrairement aux lois ordinaires de la gravité. Ces blessures semblaient n'avoir pu être faites qu'avec de gros clous, et elles paraisssaient traverser les extrémités de part en part. A ces phénomènes se joignaient des souffrances horribles, comme on pouvait en juger par les tremblements convulsifs qui agitaient le corps de Domenica, et surtout son épaule gauche, dont elle paraissait souffrir plus particulièrement. Ses lèvres

« Dans les campagnes, l'article de la loi paraît souvent ne recevoir aucune exécution. Il n'y a ni présentation de l'enfant, ni vérification du sexe : on se contente d'envoyer une déclaration, d'après laquelle l'acte est dressé. Ainsi on est généralement en contravention avec la loi, et alors, de deux choses l'une : ou la loi est exécutable, ou elle ne l'est pas. Si elle est exécutable, d'où vient qu'elle n'est pas exécutée ? L'autorité devrait l'exiger. Si le mode d'application actuel est imparfait, il doit être amélioré ; car l'exécution de la loi ne doit pas porter atteinte à la vie des citoyens.

« Il est une remarque toute simple à faire pour prouver l'imperfection du service des actes de naissance : d'un côté l'art. 55 du Code civil ne reçoit pas exécution de la part des citoyens ; de l'autre, l'autorité n'applique pas l'art. 346 du Code pénal, qui punit d'un emprisonnement de six jours à six mois, et d'une amende de 16 à 300 fr., le défaut de déclaration dans le délai de trois jours. La non-exécution de l'article de la loi, coïncidant avec la non-application de la peine, est une preuve évidente de la nécessité de modifier la coutume. Si, malgré l'article du Code pénal, 346, la loi n'est pas exécutée, il faut qu'il existe un grand obstacle à son exécution. Si, d'autre part, l'autorité tolère la non-exécution et n'applique pas la peine, il faut qu'elle ait reconnu l'extrême exigence de la loi.

« Il existe en effet des difficultés sérieuses à l'exécution de la loi. On ne peut supposer que ce soit par négligence que la pratique d'une loi tombe en désuétude. Le cas de maladie, la rigueur du temps, les chemins impraticables, l'éloignement de la municipalité peuvent rendre impossible le transport du nouveau-né, et justifier les localités où l'article de la loi n'est pas observé : tel est le cas des pays de montagnes.

« L'éloignement de la municipalité est souvent d'une à plusieurs lieues, et nécessite un voyage de plusieurs heures. Cet éloignement, bien que moins grand et exempt d'obstacles, existe également pour les villes, et présente de graves inconvénients. Ainsi, à Paris, dans chaque arrondissement, il est toujours des points excentriques séparés de la mairie par des distances considérables : dans le 10e arrondissement, par exemple, quel espace à franchir pour aller de l'extrémité du Gros-Caillou à la mairie, qui est à la Croix-rouge ! La grande distance exige un temps long, pendant lequel l'enfant est éloigné du logis, de sa mère, et manifeste par des cris ses impressions pénibles ; souvent le refroidissement qu'il éprouve l'engourdit. Et dans quel moment est-il éloigné de sa mère,

---

remuaient comme pour une prière continuelle. Quand la douleur était trop violente, elle poussait des gémissements plaintifs : quelquefois même ses dents, s'entrechoquant, faisaient entendre un bruit singulier et prolongé, qu'on pourrait comparer à celui d'un rouet. Il est impossible de voir une agonie plus douloureuse et mieux caractérisée, et il y a des moments où l'on croirait que la malade va expirer.

« Cependant ce faible corps, qui depuis huit ans n'a pris aucune nourriture ni aucun sommeil, supporte toutes les semaines, sans y succomber, ces terribles assauts : à une certaine heure, le sang s'arrête et se sèche ; les plaies se ferment toutes seules sans aucune des circonstances qui accompagnent ordinairement la guérison d'une blessure : les paroxysmes convulsifs diminuent de violence et d'intensité, et la pauvre stigmatisée rentre jusqu'au vendredi suivant dans son état ordinaire, état d'immobilité absolue et de souffrances continuelles, mais qui peuvent paraître supportables par comparaison. Nous lui fîmes deux visites dans la matinée que nous passâmes à Capriana. La première fois, elle n'était pas encore dans toute l'horreur de son agonie, et nous pûmes lui adresser quelques paroles. Je lui demandai de prier pour la France, et elle me fit signe qu'elle le ferait. On nous donna de petites images qu'on lui fit baiser et qu'on fit toucher à ses mains : je dois ajouter que, malgré la pauvreté de ses parents, il est impossible de leur faire accepter aucune aumône. Je viens de raconter ce que j'ai vu de mes yeux, ce que des milliers d'autres ont vu comme moi, et ce qu'il est facile à chacun d'aller vérifier. Est-il besoin de dire que je n'ai jamais ressenti d'émotion plus vive et plus profonde qu'en face de cette représentation si fidèle de quelques traits du drame sanglant accompli sur le Calvaire ? A la description de ce que j'ai vu, j'ajouterai

et exposé à des impressions qui peuvent être funestes? C'est lorsqu'il n'a pas encore pris domicile dans la vie, lorsqu'il n'a pas encore commencé son allaitement, lorsqu'il est sous l'influence de l'*ictère* résultant du changement qui s'opère dans sa circulation, et pendant lequel l'impression du froid est souvent la cause, dans nos pays, d'une affection particulière aux nouveau-nés, et que l'on connaît sous le nom d'endurcissement du tissu cellulaire. Si l'on expose sans motifs l'enfant à des influences nuisibles, dont les effets, bien que peu éloignés, ne sont pas instantanés et apparents, à l'exception du tétanos et de la pneumonie des nouveau-nés, on expose aussi la mère-nourrice aux accidents pouvant être la conséquence d'une lactation commencée, qu'on est obligé de supprimer tout d'un coup, si l'enfant vient à succomber.

Les classes pauvres excèdent de beaucoup les classes aisées; elles ont très-souvent peine à se nourrir, et n'ont pas les moyens de se faire voiturer comme les classes aisées. Aussi qu'en résulte-t-il? Il en résulte que l'enfant est porté à pied à l'état civil, mal vêtu, entouré de langes de toile grossière ne conservant pas la chaleur, mal abrité de la pluie, du vent ou du froid, et l'été mal défendu contre les rayons trop ardents du soleil, qui ont été plus d'une fois, de même que l'impression d'un air trop vif ou trop froid, la cause déterminante de cette ophthalmie grave laissant après elle la cécité. En un mot, si l'enfant, passant du sein maternel dans un milieu soumis à une foule de vicissitudes, se trouve naturellement exposé à des accidents décimant le premier âge, on ne doit point ajouter aux causes déjà si nombreuses de mortalité à cette époque de la vie, par la pratique de coutumes vicieuses, qui exposent l'enfant à des changements brusques de milieux, et à plus d'une commotion mortelle.

« Dans les villes de province, les moyens de transport ne sont pas aussi faciles que dans les capitales; le transport à pied est encore plus répandu; mais les distances sont en général moindres. Cependant on se dispense souvent de la présentation de l'enfant. On envoie faire la déclaration simple. Il est des circonstances dans lesquelles des préférences ont lieu : on a vu plus d'une fois l'officier de l'état civil aller bénévolement dresser à domicile l'acte de naissance d'un enfant robuste et bien portant, tandis que, dans le même lieu, on transportait à la mairie un autre enfant chétif et malade. Le plus souvent on dresse l'acte de naissance à la mairie, sans

---

quelques détails sur Domenica Lazzari, puisés à différentes sources. Les plus importants sont extraits d'un journal de médecine de Milan, où le docteur Léonard Dei-Cloche a décrit très au long les différents états dans lesquels il a vu cette fille extraordinaire.

« Marie-Dominique, dernière fille du meunier Lazzari, est née à Capriana, le 16 mars 1815. Elevée suivant sa modeste condition, elle se fit remarquer de bonne heure par son intelligence et sa piété. Dans les intervalles de ses travaux, elle aimait à lire des livres de dévotion, notamment ceux de saint Alphonse de Lignori : ses prières et ses méditations étaient fréquentes ; toutefois sa réserve et sa modestie ne laissaient voir en elle aucune marque de ferveur extraordinaire, ni rien qui l'élevât au-dessus de ce que doit être une fille sage et pieuse. Sa santé fut bonne jusqu'à la mort de son père, qui eut lieu en 1828 : la douleur qu'elle ressentit de cette perte fut excessive, et amena une maladie assez longue, qui finit pourtant par céder soit aux remèdes, soit à la force médicatrice de la nature. « Le 12 juin 1833, dit le docteur « Dei-Cloche, pendant qu'elle était occupée aux tra- « vaux des champs, elle fut prise tout à coup d'un « certain malaise qui la retint immobile à peu de dis- « tance de sa maison. Les personnes qui se trouvaient « près de là, par hasard, la virent debout, comme ab- « sorbée dans la contemplation ou dans l'extase. Elle « eut une attaque de nerfs d'environ une heure, pen- « dant laquelle, ainsi qu'elle le dit plus tard elle- « même, elle souffrait d'une soif ardente, d'une ex- « trême difficulté de respirer, et voyait à une certaine « distance un homme d'un aspect vénérable qui lui « ordonnait de s'arrêter, afin de lui faire connaître « une chose de la plus haute importance. Etant re- « venue à elle, la vision disparut, et on la ramena à « grand' peine au domicile maternel. »

qu'on ait constaté légalement le sexe et la naissance.

« Dans les campagnes, et surtout dans les pays de montagnes, les distances à franchir sont plus grandes, les chemins en hiver sont souvent impraticables. La loi ne peut pas raisonnablement recevoir exécution. Le délai de trois jours est insuffisant, en supposant même que l'enfant puisse être transporté sans danger.

« Est-il besoin de faire observer que souvent les parents, journaliers vivant au jour le jour, ne peuvent, sans de grands préjudices pour leur famille, s'absenter de leurs travaux? Ils doivent toutes les heures du jour au travail, afin de subvenir aux besoins les plus pressants. A Paris même, on a fait l'observation qu'il y a un flux de naissances vers certains jours de la semaine, vers les jours fériés. Cette observation a été faite par M. Villermé, dans les relevés de statistique qu'il a dressés d'après les registres de l'état civil du 4e arrondissement. Alors, afin de rester dans les termes de la loi, on ne déclare la naissance que quelques jours après le délai légal. La raison naturelle de cette déclaration tardive est simplement la nécessité de travailler, dans laquelle se trouve le pauvre artisan pour nourrir sa famille.

Pour peu qu'on réfléchisse à toutes les irrégularités que présente l'exécution de l'art. 55 du Code civil dans les différentes localités de la France, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il existe un vice réel et radical dans le mode d'application.

La législation qui a rapport à la vie organique des êtres doit surtout avoir pour bases les lois naturelles ; seules elles conviennent non-seulement à la conservation, mais encore au développement des espèces.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Le médecin le plus occupé est un médecin dangereux s'il ne lit pas. Le médecin qui ne lit pas ne sait jamais que regarder, sans rien discerner ; et, aussi ignorant à la fin qu'au commencement, il aura tout au plus le talent d'abandonner à la nature une maladie qu'il aurait guérie s'il avait appris à la connaître.

ZIMMERMANN.

« Le lendemain de ce jour commença une maladie caractérisée d'abord par une toux continuelle, des suffocations et de cruelles douleurs dans le bas-ventre, puis plus tard par d'autres symptômes, laquelle ne lui permit plus de quitter le lit. Dans les premiers jours d'avril 1834, éprouvant une aversion invincible pour tout aliment et toute boisson, elle commença à refuser le peu de nourriture qu'elle avait coutume de prendre : à la fin de ce mois, sur les instantes prières qu'on lui fit, elle prit pour la dernière fois un peu de pain trempé dans de l'eau. Le 30 avril, ses parents, effrayés de l'opiniâtreté et de la violence de la maladie, allèrent chercher à Cavalese le docteur Dei-Cloche, qui décrivit avec détails l'état dans lequel il la trouva et les violentes convulsions dont elle fut assaillie en sa présence. Il fit plusieurs tentatives pour lui faire prendre quelques médicaments; mais ces essais ayant constaté chez elle l'impossibilité d'avaler quoi que ce fût, il fut obligé de renoncer à tout traitement. Il revint la voir le 29 août 1834 : « Ses convulsions, au lieu d'être devenues pé-
« riodiques, étaient continuelles et moins violentes.
« Sa sensibilité maladive était augmentée et affectait
« à tel point tous les sens, qu'elle ne pouvait sup-
« porter ni lumière, ni odeur, ni bruit, sans éclater
« en sanglots, en gémissements, en mouvements con-
« vulsifs. Elle ne pouvait articuler la moindre parole
« qu'avec peine et d'une voix enrouée. Si quelqu'un
« s'approchait de son lit sans précaution et par curio-
« sité, ses tremblements augmentaient et ses douleurs
« devenaient plus vives. Elle n'avait pris aucune
« nourriture, et toutes ses sécrétions étaient suspen-
« dues. »

(*La suite au numéro prochain.*)

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 36.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR C. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Hygiène de la vieillesse : de quelques précautions indispensables dans un âge avancé. — Accidents ou maladies qui réclament des secours d'urgence : empoisonnement par les alcalis. — Charlatanisme : Une femme grillée vivante.

FEUILLETON. — Les stigmatisées du Tyrol. (Fin.)

HYGIÈNE DE LA VIEILLESSE.

Troisième article. — Voyez p. 201 et 265.

DE QUELQUES PRÉCAUTIONS INDISPENSABLES DANS L'AGE AVANCÉ.

Les muscles (beaucoup de personnes dans le monde disent encore les *nerfs*) sont les agents immédiats de tous les mouvements du corps humain. Pour que leur action s'accomplisse, il faut, entre autres conditions, qu'ils reçoivent dans leur tissu une certaine quantité de sang que le cœur y envoie; ce liquide, à part l'influence nerveuse, est l'excitateur des mouvements musculaires ; si les muscles en sont privés d'une manière notable, leurs contractions sont languissantes et faibles. Or, nous avons dit précédemment que chez le vieillard, par suite de la diminution d'énergie de la respiration, la sanguification diminue, de sorte qu'en somme la quantité du sang est moindre dans l'ensem-

FEUILLETON.

LES STIGMATISÉES DU TYROL.

(Suite des nos 34 et 35.)

« La relation des *Annales universelles de médecine* ne nous fait pas connaître de quelle nature fut la transition de cette maladie à l'état où Domenica se trouve aujourd'hui. Ce fut seulement trois ans plus tard que le docteur Dei-Cloche, qui avait quitté Cavalese pour aller demeurer à Trente, ayant entendu parler des étranges phénomènes qui commençaient à rendre célèbre le nom de la paysanne de Capriana voulut voir par lui-même ce qu'il en était, et se transporta auprès d'elle le jeudi 4 mai 1837, à quatre heures du soir.

« Elle reposait dans le même lit, dit-il, était enve-« loppée dans les mêmes linges et placée dans la même « position où je l'avais trouvée en août 1834. Elle « avait les mains jointes ou plutôt entrelacées ; elles « étaient appuyées sur sa poitrine, dans la position où « on les met ordinairement pour prier Dieu. Sur son « front, deux doigts au-dessous de la racine des che-« veux, on voyait courir d'une tempe à l'autre une « ligne droite passant par des points assez rappro-« chés sur lesquels brillait du sang frais. Ces points « étaient au nombre d'à peu près dix ou douze. Le « reste de la face, jusqu'à la lèvre supérieure, était « couvert de sang noirâtre et desséché. A l'extérieur « des mains et vers le centre, c'est-à-dire entre le méta-« carpe du doigt du milieu et celui de l'annulaire, s'é-

ble de l'économie que chez l'homme plus jeune. Le système circulatoire, qui distribue le sang à toutes les parties du corps, ne peut donc plus en apporter dans les muscles qu'une quantité insuffisante. Telle est la cause de l'affaiblissement graduel du vieillard.

Voyons rapidement quelles sont les conséquences de cet affaiblissement musculaire. Les muscles, moins excités par le sang et dont le volume a diminué par suite de la moindre affluence du liquide vital et nourricier, se contractent non-seulement avec moins de force, mais encore avec moins de rapidité, sous l'influence de la volonté. Le vieillard présente donc moins de souplesse et d'agilité, en même temps qu'il manifeste moins de vigueur. La conséquence pratique de ces conditions défavorables, c'est la nécessité de renoncer à temps aux efforts et aux exercices qui réclament de la force et une grande précision dans les mouvements. Ce n'est pas dans l'âge avancé qu'on se livre impunément à l'équitation, à l'escrime, aux exercices gymnastiques ; il faut laisser ces plaisirs à la jeunesse. Toutefois, l'homme qui dès sa plus tendre enfance a été initié à tous ces jeux actifs et à une gymnastique habile, et qui a continué toute sa vie cette utile pratique, peut sans danger et avec aisance s'y livrer encore à un âge où les autres hommes sont faibles et tremblants ; celui-là vit en effet d'une vie pleine et active vingt ou trente ans de plus que ses semblables. Mais l'homme dont l'éducation physique a été dirigée d'après les errements de la société actuelle, doit écouter les conseils de la prudence, et être de bonne heure attentif aux avertissements que lui donne, sur l'âge de retour, la diminution graduelle de ses forces et de son agilité. Malheur au vieillard fanfaron ; les humiliations et les accidents les plus graves l'attendent.

C'est l'affaiblissement musculaire des vieillards qui donne lieu à ce tremblotement continuel de leurs membres et même de leur tête, ainsi qu'à l'attitude demi-fléchie de leur corps. Les mêmes effets s'observent chez les jeunes sujets qui ont été considérablement affaiblis par une cause quelconque.

C'est ici le lieu d'insister sur ce précepte important, savoir, que si les efforts violents et les exercices qui exigent beaucoup de force et beaucoup de rapidité et de précision dans les mouvements sont interdits aux vieillards, un exercice régulier et proportionné à leur force leur est indispensable pour entretenir le plus longtemps possible le jeu de leurs fonctions qui,

---

« levait un point noir semblable à la tête d'un gros « clou, dont le diamètre était de neuf lignes et la « figure parfaitement ronde. Il était plus élevé au « centre et aplati sur les bords : observé à la lumière, « il avait l'apparence de sang caillé et desséché. Au- « tour de ces points se trouvaient des altérations pa- « reilles à de petites cicatrices linéaires, toutes abou- « tissant au centre. Elles étaient d'un brun pâle et « d'environ deux lignes de long. Une marque sem- « blable à celle des mains existait au-dessus du pied « droit et à peu près au milieu : elle était entourée « aussi de plusieurs lignes en forme de rayons par- « tant du centre. Je ne pus pas voir le dessus du « pied gauche, parce qu'il était fortement comprimé, « pour ne pas dire entièrement couvert par la plante « du pied droit. Domenica parlait lentement, le son « de sa voix était plaintif, ses paroles étaient vives et « énergiques. Son esprit paraissait calme et tranquil- « le ; son corps, principalement aux extrémités infé- « rieures, était agité par un tremblement convulsif « incessant, comme l'est une feuille par le souffle « du vent.

« Quand je fus près de son lit, elle me témoigna, « par des paroles affectueuses et par son sourire, que « ma visite lui était agréable. Je lui dis combien son « état m'inspirait de compassion : elle ne répondit « pas, leva les yeux au ciel et inclina la tête. Je lui « fis différentes questions, pour mieux connaître ses « souffrances intérieures ; elle y répondit de bonne « grâce. Lui ayant demandé à voir la paume de ses « mains et la plante de ses pieds, qui avaient pris « une position presque horizontale à ses jambes, elle « me répondit : je ne puis pas me remuer. Il m'est « impossible à présent de séparer une main de l'autre, « ni le pied droit du gauche. Le seul effort que je « ferais pour vous satisfaire me causerait des douleurs

dans l'immobilité du corps, tendent de plus en plus à devenir languissantes.

Chez le vieillard, l'épiderme, cette couche lisse et mince à laquelle le corps doit son poli, cette espèce de vernis qui recouvre la peau dans toute son étendue, et que les gens du monde confondent avec la peau elle-même, l'épiderme, disons-nous, est plus sec et plus dur que chez les jeunes sujets. Il en résulte des avantages et des inconvénients que nous allons passer en revue.

Les avantages sont de peu d'importance. Il est vrai que, comme l'absorption est moins active à la surface de la peau et que la vitalité de cette enveloppe est moindre, la contagion a moins de prise, et le vieillard perçoit moins péniblement la sensation du froid. Mais ces priviléges sont amplement payés par des inconvénients contre lesquels l'homme âgé a besoin de s'armer des conseils de l'hygiène.

La sécheresse et la dureté de l'épiderme, jointes à l'abaissement de la vitalité de la peau, diminuent les fonctions importantes de cette dernière, c'est-à-dire que la transpiration insensible, l'exhalation cutanée, qui est si nécessaire à la conservation de la santé, en ouvrant une large porte aux impuretés qu'elle entraîne hors du corps, devient de plus en plus insuffisante. De là, l'utilité des frictions, dont nous avons déjà parlé (p. 171), et pour lesquelles nous avons recommandé l'emploi des brosses inventées par M. le docteur Blatin. L'usage habituel des frictions sèches, si faciles à pratiquer avec cette espèce ingénieuse de brosses, ranime et conserve la vitalité de la peau, amène le renouvellement plus fréquent de l'épiderme, qui, par ce moyen, se maintient souple plus longtemps, provoque la sécrétion dépuratoire naturelle de l'organe cutané. En un mot, nous osons dire, sans craindre d'être taxés d'exagération, que, pour les femmes aussi bien que pour les hommes, les frictions sèches habituellement et régulièrement pratiquées sur toutes les parties du corps, mais principalement sur les membres, sont réellement un moyen de prolonger la jeunesse.

La contagion a moins de prise sur la peau des vieillards, avons-nous dit; mais en revanche, l'action des médicaments externes est moins efficace.

Si le vieillard est moins sensible au froid, une fois qu'il a été refroidi, la réaction vers la périphérie se fait moins facilement. De cette dernière particularité, il résulte que les refroi-

---

« horribles et d'affreuses convulsions. — Ma curiosité « ne se contenta pas de cette excuse; je renouvelai « mes instances et m'efforçai de trouver de bonnes « raisons pour la persuader. Elle garda le silence « pendant quelques moments, et dit enfin : demain « matin j'essayerai de satisfaire votre désir, et j'espère « y réussir. — A présent, dis-je à mon tour, si vous « n'avez pas la force de séparer les mains ou les pieds, « essayez au moins de remuer vos doigts. — Elle ré- « pondit qu'elle ne pouvait remuer que l'index de la « main droite. — Je lui demandai ensuite si le lende- « main, qui était un vendredi, le sang coulerait de son « corps comme les vendredis passés. — Elle répondit : « jusqu'à présent, mon martyre n'a jamais manqué. « Ce jour-là, mes plaies ont toujours saigné. Demain « matin, quand j'aurai médité la sainte messe, venez « me voir, et vous serez convaincu de la vérité. Si « vous veniez auparavant, vous me distrairiez de mes « prières, et votre visite me serait pénible. — Je la « priai de me permettre d'examiner son pouls. Elle y « consentit : mais, dit-elle, ne pressez pas trop fort « mon bras, de peur qu'il ne me vienne de longues « et violentes convulsions, comme il est arrivé récem- « ment, quand un médecin, qui ne croyait pas à mes « souffrances, voulut me tâter le pouls malgré moi. « — Je fis comme elle désirait, mais je ne sentis au- « cune pulsation, parce que tout son corps était dans « un tremblement continuel qui ne permettait pas « de sentir le battement des artères. A mon plus léger « attouchement, tout son corps tremblait davantage « et ses gémissements redoublaient.

« Je lui demandai pourquoi sa fenêtre était toujours « ouverte. — Elle répondit : depuis que je suis malade « dans ce lit, je n'ai pu supporter qu'elle fût fermée « ni le jour ni la nuit, même pendant les temps les « plus froids de l'hiver. Quand quelqu'un a voulu la

dissements sont plus à craindre dans un âge avancé que dans le jeune âge, car on n'obtient qu'avec peine ces transpirations abondantes si faciles à provoquer dans la jeunesse et qui sont le meilleur moyen curatif de tant de maladies, surtout de celles qui ont été produites par l'influence du froid. Il faut donc que le vieillard soit vêtu chaudement, que l'appartement qu'il habite soit chauffé avec soin ; et dans l'exécution du précepte que nous donnons ici, il faut bien se garder de se laisser guider par les sensations du vieillard, sensations obscures et trompeuses, ainsi qu'on vient de le voir. Comme exemple à l'appui de ce que nous venons de dire, nous rappellerons que les fluxions de poitrine sont, toutes choses égales d'ailleurs, bien plus dangereuses chez les vieillards que chez les adultes.

On dit dans le monde que les nerfs des vieillards sont *desséchés*, *racornis!* Ces épithètes, appliquées aux nerfs, c'est-à-dire aux organes de la sensibilité, n'ont aucun sens. Jamais pendant la vie les nerfs ne sont ni desséchés, ni racornis. Ces expressions sont un reste impur de certaines théories qui avaient été imaginées sans l'aide de l'observation, et qui, n'étant point fondées sur des faits réels, ont été abandonnées comme toutes les créations éphémères de l'imagination humaine privée d'un guide sûr, la véritable science. Si l'on étudie anatomiquement le système nerveux aux différents âges de la vie, on remarque que le tissu des nerfs est plus mou dans le premier âge qu'à toute autre époque, et qu'il acquiert un peu plus de fermeté à mesure que l'homme avance en âge. D'un autre côté, toutes les impressions nerveuses sont d'autant plus vives et rapides que l'homme est plus près du début de son existence. Ainsi, on peut suivre pendant toute la durée de l'existence humaine, d'une part cette augmentation lente et graduelle de la fermeté du tissu nerveux, d'autre part la diminution, qui marche parallèlement, de la sensibilité. De sorte qu'il est permis de dire que si la sensibilité est émoussée, si les sensations sont obtuses chez le vieillard, cela dépend, entre autres causes, d'une plus grande fermeté des nerfs. Il paraît, en effet, qu'un certain degré d'humidité et de mollesse dans la pulpe nerveuse est indispensable à la manifestation pleine et entière des fonctions délicates et précieuses qui lui ont été dévolues. Mais du *racornissement*, de la *sécheresse*, ces conditions sont entièrement incompatibles avec la vie.

Ce n'est point sans raison que nous insistons

« fermer, il a fallu promptement la rouvrir pour « m'empêcher de mourir suffoquée. Ce qu'elle disait « me fut attesté par des témoignages irréfragables. « Il est notoire que sa fenêtre resta ouverte pendant « l'hiver de 1836, quand le thermomètre de Réaumur « était descendu à plus de treize degrés au-dessous « de zéro. Elle assure que, quand il y a de grands « vents, elle se trouve mieux et que ses douleurs « sont soulagées. Pour y suppléer, elle prie les per- « sonnes qui la visitent ou celles de la maison de l'é- « venter fortement avec un grand éventail qui se « trouve là pour cet usage. Pour vérifier son asser- « tion, je le pris moi-même, et pendant une demi- « heure je l'agitai de toutes mes forces, au point de « faire voler ses cheveux sur son visage. Cela lui était « agréable : la bouche entr'ouverte, elle recevait « avec plaisir cette ventilation, qui, pour toute autre personne, eût été fort incommode.

« Elle m'assura qu'elle avait au côté une grande « plaie qu'elle tenait soigneusement cachée, et le long « de l'échine beaucoup d'autres petites qui rendent « aussi du sang tous les vendredis. Elle ajouta que, « depuis le 2 mai 1834, elle n'avait ni dormi, ni bu « une goutte d'eau, ni avalé une miette de pain. Elle « disait, en outre, qu'elle était martyrisée sans relâche « par de cruelles douleurs dans toutes les parties de « son corps, et particulièrement à l'endroit de ses « plaies, douleurs qui, tous les vendredis, se joignaient « à de fortes palpitations de cœur, et devenaient tel- « lement intolérables, que quelquefois la mort lui « aurait paru préférable.

« Le lendemain, 5 mai, à sept heures du matin, « j'allai revoir Domenica. A plus de cent pas de sa de- « meure, on entendait des cris perçants venant de la « fenêtre de sa chambre, qui correspondait à la « rue. En approchant, on distinguait ces mots : Mon

sur ces considérations. Outre qu'il est toujours utile de détruire des idées fausses, qui ne sont jamais utiles et qui sont souvent nuisibles, il importe de prémunir les familles contre un danger véritable, celui de s'en rapporter, dans les soins et les précautions que commandent l'hygiène et la thérapeutique, à des sensations que l'âge a affaiblies. Nous avons déjà parlé de l'impression du froid; nous citerons l'application des sinapismes, dont il faut surveiller les effets; l'action des caustiques, qui peuvent être mis en contact avec la peau, soit dans une intention utile, soit accidentellement, et qui la désorganisent quelquefois largement à l'insu du vieillard qui en est victime; certains ulcères qui font de profonds ravages à la surface du corps, sans que le malade accuse aucune douleur; etc.

Faisons remarquer, en terminant, que les émanations des vieillards sont en général plus fétides, plus impures, et susceptibles d'une décomposition plus prompte que celles des autres âges; elles sont donc plus nuisibles à leur propre santé et à celle des autres personnes. En conséquence, le vieillard doit être entouré des soins de propreté les plus minutieux, tant dans sa personne que dans ses vêtements et les lieux qu'il habite. Il faut que son habitation soit aérée, salubre; qu'il s'isole la nuit. Rien n'est plus déplorable que cette réunion forcée de tous les membres d'une même famille, dans les classes les plus pauvres de la société. Tous les âges vivent dans la même atmosphère jour et nuit. L'air, rapidement privé de son élément vital par les adultes, n'offre bientôt plus aux pauvres petits enfants qu'un gaz irrespirable uni aux miasmes délétères qui émanent du corps des vieux parents. Comment ces enfants ne seraient-ils pas scrofuleux, rachitiques, pâles et débiles? Comment une pareille population serait-elle jamais une source de force et de richesse pour le pays?

En bonne hygiène, il faut éviter de faire coucher les petits enfants dans la même chambre que les vieillards.

ACCIDENTS OU MALADIES
QUI RÉCLAMENT DES SECOURS D'URGENCE.

EMPOISONNEMENT PAR LES ALCALIS.

De même que les acides que nous avons signalés (p. 178), il est plusieurs alcalis qui sont d'un usage très-répandu, et qui, eux aussi,

---

« Dieu, secourez-moi! A peine eus-je mis le pied sur « le seuil de sa chambre, que le spectacle le plus « douloureux et le plus déchirant s'offrit à moi. Les « points saillants que j'avais vus au milieu des mains « s'étaient changés en trous d'où coulait le sang. Il « coulait aussi de la plaie qui paraissait au-dessus du « pied droit, ainsi que de celle qu'on ne voyait pas « au-dessus du pied gauche. Autour de chacune de « ces plaies était une auréole rougeâtre; celles des « trous du front étaient petites, celles des pieds et « des mains ressemblaient à celles du vaccin varioli- « que le septième jour de son développement. Ces « ouvertures étaient des plaies, ou, si on l'aime « mieux, des ulcères vifs et profonds, sans puru- « lence, ni rien qui tendît à la corruption. Le sang « qui en sortait était vif, rutilant, tenace, et ressem- « blant au sang artériel. Il coulait très-lentement, « mais pourtant visiblement. Les plaies du front « avaient à peu près deux lignes de profondeur, une « ligne de largeur, et leur forme était ronde. Celles « des mains étaient profondes de trois lignes et creu- « sées en forme de cônes; leur diamètre était d'un « demi-pouce, et celle qui existait au-dessus du « pied droit était de même figure que celles des « mains.

« Après avoir contemplé la malade quelque temps, « je lui rappelai la promesse qu'elle m'avait faite de « me laisser voir les paumes de ses mains: aussitôt « elle souleva en soupirant ses mains jointes et les « détacha avec effort pendant une seconde; je n'y vis « qu'une plaie superficielle toute saignante. Elle ne « put détacher la plante du pied droit du dessus du « pied gauche. Comme je témoignais le désir de voir « la plaie du côté, elle répondit: — Je ne puis la « laisser voir. Quand le sang coule, la chemise y est « collée et ne pourrait en être détachée qu'au prix de

quand ils sont concentrés, peuvent donner lieu à des accidents graves. Ces alcalis sont les suivants : l'alcali volatil (ammoniaque liquide), la chaux (chaux vive, lait de chaux), la potasse caustique, la soude caustique, la lessive des savonniers (sous-carbonate de soude), le foie de soufre (sulfure de potasse).

Ces substances peuvent être avalées par des enfants, peut-être aussi par des personnes qui cherchent à se suicider ; elles ne sont guère de nature à être prises par inadvertance, comme les acides. En réalité, les empoisonnements par les alcalis sont plus rares que ceux par les acides ; mais, enfin, ils sont possibles et exigent, comme ces derniers, les secours les plus prompts.

Il faut, avant tout, s'assurer de la nature du poison, afin de pouvoir administrer le contre-poison qui convient le mieux. La saveur des alcalis diffère notablement de celle des acides ; au lieu d'être aigre au plus haut degré, elle est âcre, caustique et urineuse, et la matière des vomissements ne bouillonne point sur le sol comme dans les cas d'empoisonnement par un acide. Du reste, les douleurs et les symptômes inflammatoires sont à peu près les mêmes qu'après l'ingestion des acides concentrés. L'ammoniaque, en particulier, agit avec une grande violence et produit en peu de temps d'horribles convulsions. Ce liquide, qu'on appelle dans le monde de son ancien nom *alcali volatil*, se trouve dans presque toutes les maisons, surtout à la campagne ; on l'emploie souvent pour cautériser les plaies jugées venimeuses ; mélangé avec une suffisante quantité d'huile, il sert à combattre les effets des piqûres de certains insectes. On y a recours encore quelquefois pour ranimer les personnes évanouies ; mais, dans ce dernier cas, il est dangereux : si on le fait respirer longtemps, sa vapeur peut enflammer la gorge et les poumons et même occasionner la mort. Lorsqu'on croit devoir s'en servir dans un cas de syncope longue et profonde, il faut passer rapidement sous le nez du malade le flacon qui renferme l'ammoniaque. Dans tous les cas, c'est une substance qu'il ne faut point laisser à la portée des enfants et des ignorants et qui demande à être maniée avec prudence.

Quoi qu'il en soit, supposons qu'un des alcalis que nous avons cités ait été avalé; il faut combattre l'empoisonnement avec la rapidité de l'éclair. Les contre-poisons des alcalis sont les acides légers, comme le vinaigre, le jus de citron. On administrera donc plusieurs verres d'eau, dans chacun desquels on aura ajouté deux

« douleurs insupportables; quand le sang commence « à sécher, il s'amasse sur la plaie et la cache entière- « ment aux yeux. — Cette plaie n'a été vue que fur- « tivement par sa mère et ses sœurs, lorsqu'elles as- « sistaient la malade au plus fort de ses convulsions. « Personne n'a vu celles qu'elle dit avoir le long du « dos.

« A dix heures du matin, l'infortunée criait encore, « d'une voix retentissante : — O mon Dieu! secourez- « moi. — Par intervalles, elle répondait laconique- « ment aux questions qui lui étaient adressées, puis « revenait à sa douloureuse exclamation. A quatre « heures après midi, quoique le sang eût cessé de « couler, elle continuait de crier avec la même éner- « gie. Interrogée à ce sujet, elle répondit : — J'é- « prouve des douleurs affreuses dans toutes les par- « ties de mon corps, et en criant ainsi, je trouve du « soulagement à mon inexplicable martyre. — Puis, « quelques moments après : — O mon Dieu! mes dou- « leurs me prennent à la poitrine ; — et elle fit signe « avec ses mains jointes que le mal était arrivé au « cœur. — C'est, dit-elle, un signe avant-coureur de « la plus cruelle souffrance. — En effet, au bout de « dix minutes, elle fut en proie aux convulsions les « plus horribles et les plus étranges. Ces spasmes, « d'une violence extrême et accompagnés des symp- « tômes les plus graves, l'attaquaient sans relâche, « sans ordre et sans mesure, passant alternativement « d'une partie du corps à l'autre. Les assauts se suc- « cédaient avec des variations, des changements, des « vicissitudes, des transformations impossibles à dé- « crire, et elle en était tellement anéantie, qu'on au- « rait pu la prendre dans ce moment pour la mort « personnifiée. Elle paraissait éprouver en même « temps les sensations les plus opposées et les plus « contradictoires, mais toutes sans rapport ni avec

cuillerées à bouche de vinaigre ou le jus d'un citron.

Si l'on n'a pas toujours à sa disposition des citrons, il est rare qu'on ne puisse se procurer tout de suite du vinaigre. Cependant, s'il fallait attendre quelque temps l'arrivée de ce contre-poison, on ferait boire bien vite au malade de l'eau tiède, ou même à la température ordinaire, en quantité considérable, jusqu'à deux ou trois litres. Cette abondante quantité d'eau amène et facilite les vomissements, et diminue en même temps la concentration et par conséquent la force du poison. On donne ensuite l'eau acidulée et par la bouche et en lavements. Mais il est bien entendu que, lorsqu'on a du vinaigre ou des citrons sous la main, l'eau acidulée doit passer avant tout.

Dans l'empoisonnement par les alcalis, il faut éviter de faire prendre au malade les vomitifs, tels que l'émétique et l'ipécacuahna, et toute substance irritante, quelle qu'elle soit.

Cet empoisonnement, comme celui par les acides, amène généralement à sa suite une inflammation aiguë plus ou moins grave, qui réclame les soins et les précautions que nous avons décrits p. 180 et 181. Nous y renvoyons nos lecteurs, car la marche à suivre ici est entièrement la même, soit que l'on ait pu combattre à temps les accidents causés par la présence du poison, soit que l'on n'ait pu porter secours que longtemps après l'ingestion de ce dernier (p 181), soit enfin qu'il y ait resserrement convulsif des mâchoires, etc.

CHARLATANISME.

UNE FEMME GRILLÉE VIVANTE.

Nous rencontrons souvent dans le monde des personnes qui nous disent : « Nous concevons qu'en désespoir de cause on s'adresse à un charlatan... » Or, voici un fait tout récent, qui nous paraît propre à mettre en vive lumière les bienfaits du charlatanisme; il s'est passé dans une commune du Hainaut.

Il y a trois semaines à peu près, une femme qui souffrait d'une douleur sciatique consulta un charlatan. Celui-ci trouva moyen de mettre fin à ses souffrances avec toutes les fureurs que la barbarie la plus atroce eût pu imaginer. Voici, dit-on, le narré succinct et exact de sa prescription orale : « On fera exposer la partie

---

« ses douleurs habituelles, ni avec son jeûne cons-« tant, ni avec ses hémorrhagies hebdomadaires, ni « avec sa frêle constitution. Pour décrire cet accès « avec toutes les formes sous lesquelles il se mani-« festait, il faudrait dire qu'on y voyait prévaloir « tour à tour les convulsions toniques et cloniques, « la danse de Saint-Guy, le tétanos partiel et général, « la suffocation convulsive, le spasme cynique, le « trisme, une sorte de carphologie et d'autres affec-« tions du même genre...

« Je note en dernier lieu que, dans ses convul-« sions, Domenica se donnait quelquefois avec ses « mains jointes des coups si violents sur la poitrine, « que le bruit en était incroyable. Une fois, entre « autres, elle se frappa le menton avec tant de force, « qu'elle se blessa grièvement les gencives. Alors, au « milieu de ses convulsions, elle porta rapidement et « à plusieurs reprises ses mains jointes à sa bouche, « et avec le petit doigt de la main droite, elle enleva « le sang qui sortait et le rejeta sur les draps, té-« moignant ainsi que ce liquide était pour elle quel-« que chose de très-désagréable. Le grincement de « de ses dents était tel, qu'on pouvait le comparer à « celui d'un chien furieux et affamé qui ronge des « os, ou au mouvement d'une grosse lime promenée « par un bras vigoureux sur une masse de fer. Le « 12 mai 1836, elle eut un évanouissement qui dura « jusqu'au 16 du même mois. Le seul signe qui la fit « regarder comme vivante encore, était un mouve-« ment à peine sensible, persistant au bas-ventre. « Les plus fortes convulsions qu'elle ait eues eurent « lieu le 24 juin 1836; elles continuèrent sans relâche « jusqu'au soir du 2 juillet. Dans ses contorsions con-« vulsives, elle frappait tellement sa poitrine avec « ses mains entrelacées, que les coups s'entendaient « distinctement de la rue, quoique séparée de sa de-

douloureuse au-dessus d'un mélange composé d'eau-de-vie et de poudre à canon en ignition. Deux personnes seront chargées de tenir la femme dans cette position, jusqu'à combustion parfaite et extinction du mélange. On n'aura pas égard aux cris qu'elle pourrait pousser, car si l'on veut obtenir une cure radicale, il faut que l'action du feu ait lieu sur toute la surface malade. Ne craignez rien, tout ira bien ! du courage ! au revoir. »

Cette ordonnance, faite avec des gestes affectés et accompagnée d'expressions familières à cette classe de saltimbanques, fut exécutée avec toute la rigueur prescrite.

Après cette opération, *qui ne dura qu'une heure*, on ne trouva plus qu'un corps inanimé, la peau de la cuisse et de l'abdomen était totalement en lambeaux et carbonisée.

On a cherché, dit-on, à étouffer les bruits qui circulaient sur cet acte de barbarie ; mais le procureur du roi, instruit de cette affaire, envoya aussitôt un médecin qui, après l'exhumation et l'inspection du cadavre, reconnut que cette femme avait été GRILLÉE VIVANTE !...

Que les médecins seuls fassent de la médecine ; est-il un principe plus clair, plus juste, et, j'ose le dire, plus profitable à l'humanité ? Croirait-on néanmoins qu'il n'en est pas de plus ouvertement, de plus scandaleusement violé que celui-là ? Quels foudres de la justice tomberaient sur l'audacieux qui se dirait prêtre ou magistrat, qui en usurperait les fonctions sans en avoir le caractère ! N'a-t-on pas vu un jeune homme condamné à deux mois de prison pour avoir osé mettre une robe d'avocat, sans être sur le tableau ? Mais un individu vend des drogues, des médicaments, donne des consultations ; il trompe, il vole, il empoisonne le public avec une persistance odieuse, une détestable habileté, et peu de personnes y trouvent à redire ; si, par hasard, il est poursuivi judiciairement, on le condamne à 15 fr. d'amende, maximum 50 fr. et six jours de prison ; et le *condamné* est ravi, c'est pour lui une excellente et fructueuse réclame.

RÉVEILLÉ-PARISE.

DE L'HYDROTHÉRAPIE et de son application au traitement de quelques affections chroniques, par le docteur Lubanski, directeur de l'Institut hydrothérapique de Pont-à-Mousson (Meurthe). Paris, chez Germer-Baillière, rue de l'Ecole-de Médecine, 17. — 1845.

« meure par un espace d'environ quatre perches. On « compta qu'elle s'était ainsi frappée quatre cent « neuf fois dans une heure. »

« La description qu'on vient de lire donne autant de détails qu'on en peut désirer sur les phénomènes extérieurs qui caractérisent l'état de Domenica Lazzari. Sa vie intérieure est peu connue, de même que celle de Marie de Mœrl, parce que leurs directeurs observent à cet égard la sage réserve prescrite par l'Eglise en semblable circonstance. Marie de Mœrl est, à l'exception de courts intervalles, dans un état d'extase à peu près continuel. Domenica Lazzari a toujours l'usage de ses sens, sauf quelques périodes plus ou moins longues où elle est comme morte et où la vie ne se trahit plus chez elle que par des signes presque imperceptibles. Ce sont donc deux états tout à fait différents. Domenica, qui est dans l'impossibilité de prendre aucune nourriture, peut cependant recevoir la communion, et on dit qu'elle avertit son confesseur du jour et de l'heure où on pourra lui apporter le pain eucharistique, que le plus ordinairement elle consomme sans difficulté. Cependant le 2 août 1858, après avoir reçu la sainte hostie, elle fut empêchée de l'avaler par des spasmes qui survinrent tout à coup. Cela s'étant prolongé quelques heures, on essaya de la retirer, mais sans pouvoir y parvenir, parce qu'à chaque tentative Domenica était prise de convulsions d'une violence extraordinaire. L'hostie resta ainsi sur sa langue pendant près de deux mois, sans pouvoir être ni consommée ni retirée : ce ne fut que le 24 septembre qu'elle put enfin l'avaler, après avoir été pendant ce long espace de temps comme un tabernacle vivant. »

A de pareils récits, nous n'avons rien à ajouter. Que les femmes du monde les méditent, afin de prévenir, par tous les moyens dont elles disposent, des troubles plus ou moins graves qui résultent de la surexcitabilité nerveuse. Si les sacrés stigmates qui ont été donnés pour la glorification de deux filles pauvres attirent sur elles les hommages pieux des fidèles, les maladies d'un autre genre qui, chez les femmes riches, naissent des égarements de leur imagination, attirent sur elles, de la part des personnes qui les entourent, une commisération quelquefois railleuse et souvent stérile.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 37.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Des fomentations. — De la déclaration des naissances au point de vue de l'hygiène publique et privée. (Fin.) — Extraction des corps étrangers introduits dans l'œil. — Consommation de la glace à Paris.

FEUILLETON. — Voyage médical dans l'Afrique septentrionale.

DES FOMENTATIONS.

Les médecins se bornent à prescrire les fomentations, ils ne peuvent les appliquer eux-mêmes. Ce soin regarde les personnes qui assistent le malade, c'est-à-dire les gardes-malades, les parents, les amis. Mais parmi ces personnes, combien s'en trouve-t-il qui sachent ce que c'est que des fomentations et qui exécutent d'une manière fructueuse cette prescription, qui pourtant est si utile quand elle est bien dirigée ?

On appelle *fomentations* des applications sèches ou humides que l'on fait à la surface du corps, soit pour réchauffer une partie ou la maintenir à une température constante et douce, soit pour en écarter la douleur. Pour que les fomentations produisent les effets qu'on en attend, il faut qu'elles soient pratiquées d'après certaines règles que nous allons faire connaître.

FEUILLETON.

VOYAGE MÉDICAL
DANS L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE,
OU
DE L'OPHTHALMOLOGIE CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LES DIFFÉRENTES RACES ;

Par le docteur S. FURNARI (1).

M. Furnari a placé en tête de son livre un proverbe arabe dont la traduction est celle-ci : L'OEIL, C'EST L'HOMME MÊME. Pour des peuples qui vivent dans des conditions voisines de l'état sauvage, cette phrase est saisissante de vérité ; mais dans une civilisation avancée, elle se présente à la pensée comme une exagération manifeste. Toutefois, si nous ne pouvons prendre à la lettre une pareille proposition, n'est-il pas vrai que ces mots si pittoresques et si expressifs sont bien choisis pour servir d'épigraphe à un ouvrage qui s'occupe des yeux ? Si l'œil n'est pas tout l'homme, n'est-ce pas une des parties les plus importantes de l'homme, sinon de l'homme physique (comme dans l'état sauvage), du moins de l'homme envisagé au point de vue de la jouissance des bienfaits de la civilisation ? Sans aucun doute ; et nous devons toujours saluer avec empressement tout travail consciencieux qui a pour but le perfectionnement des moyens de conserver les organes de la vue et d'en guérir les maladies.

Dans le livre qui nous occupe, l'auteur a tracé

(1) Paris, 1845, chez J.-B. Baillière, rue de l'Ecole-de-Médecine, 17.

Il y a deux espèces de fomentations ; les fomentations sèches et les fomentations humides.

FOMENTATIONS SÈCHES.

Nous avons peu de chose à dire des fomentations sèches. Elles consistent en général dans l'application de serviettes ou de flanelles chauffées sur des parties du corps refroidies ou douloureuses. Tout le monde sait faire ces applications, qui ne présentent aucune difficulté, et qui sont utiles dans beaucoup de cas.

FOMENTATIONS HUMIDES.

On fait les fomentations humides avec une flanelle, une serviette, un mouchoir de mousseline, ou un linge quelconque, que l'on imbibe d'un liquide chaud, et que l'on applique sur la partie du corps désignée par le médecin. C'est le plus souvent d'une flanelle ou d'un mouchoir de mousseline plié en plusieurs doubles qu'on se sert.

Le liquide peut être de l'eau, une infusion de plantes aromatiques, une décoction d'herbes émollientes, du lait, du vin, du vinaigre pur ou étendu d'eau, de l'eau-de-vie simple ou camphrée, diverses huiles, ou tout autre liquide médicamenteux, narcotique, tonique, etc., suivant la nature de la maladie. Le médecin indique la substance que l'on doit employer ; c'est aux personnes qui soignent le malade à savoir comment il faut l'employer.

Il y a une grande différence entre les *fomentations* et les *cataplasmes*. Ces derniers se composent généralement d'une pâte ou bouillie douée de propriétés diverses (p. 97) ; les premières ne sont autre chose qu'une pièce de linge ou de laine qui est imprégnée d'un liquide chaud, et destinée à mettre ce liquide en contact avec les parties malades. Le mode d'action des fomentations a beaucoup d'analogie avec celui des cataplasmes, mais elles présentent plus de variété dans leurs effets ; et d'ailleurs ces deux agents thérapeutiques ne sont pas toujours également applicables aux mêmes cas. Ainsi, par exemple, il arrive souvent que le poids du cataplasme est insupportable à cause de la sensibilité excessive des parties malades, et qu'il faut le remplacer par des fomentations émollientes. En résumé, tous les principes liquides des cataplasmes employés chauds peuvent également être employés sous la forme de fomentation.

La pratique des fomentations consiste à plier l'étoffe désignée par le médecin selon l'étendue de la partie qu'elle doit recouvrir, à l'imprégner

---

l'histoire des différentes races qui habitent l'Afrique française ; il en a décrit les mœurs, la constitution physique et morale. Puis, entrant dans son sujet spécial, il s'est livré à des considérations anatomiques et physiologiques sur l'œil, suivant les races ; il a exposé les causes, la nature et le traitement des maladies oculaires qui règnent en Afrique, et enfin il a indiqué les moyens hygiéniques et thérapeutiques propres à prévenir ou à guérir ces maladies. Toute cette partie de l'ouvrage de M. Furnari, c'est-à-dire sa presque totalité, offre beaucoup d'intérêt pour les médecins, mais nous ne devons pas nous en occuper ici.

Ce qui attirera notre attention pendant quelques instants, ce sont les dernières pages du *Voyage médical*, où il est question de la manière dont la médecine est exercée en Afrique. Il y a dans ce dernier chapitre quelques détails curieux qui sont de nature à intéresser tout le monde.

DE LA MÉDECINE ET DES MÉDECINS CHEZ LES ARABES.

Les Arabes ne possédant en aucun genre un ensemble de connaissances suffisantes pour former un corps de science, il s'ensuit qu'il ne peut y avoir chez eux aucune espèce d'enseignement, si ce n'est la tradition routinière et toujours invariable par laquelle une génération lègue à l'autre ses préjugés et ses erreurs. Or, dans un pays où il n'y a pas d'enseignement, où les notions les plus élémentaires de la science de l'homme sont ignorées, le premier venu, sans aucune garantie d'aptitude et de capacité, peut impunément exercer la médecine, et la santé publique se trouve nécessairement à la merci des fanatiques, des empiriques et des charlatans. Ces trois mots résument les trois classes d'individus qui exercent la médecine en Afrique. La superstition, les absurdités de la théosophie orientale, l'influence chimérique

suffisamment du liquide prescrit, et à l'appliquer sur la partie malade.

Les précautions à prendre dans cette opération sont les suivantes :

Il faut prendre garde que le liquide ne soit trop froid ou trop chaud ; la chaleur de la fomentation doit être douce et agréable au malade.

La fomentation ayant beaucoup de tendance à se refroidir, il faut la recouvrir avec une pièce de taffetas gommé ou de toile cirée qui la déborde de toutes parts, et la renouveler souvent, en général toutes les dix ou quinze minutes.

Il importe de découvrir le moins possible le malade, car le refroidissement qu'on lui ferait éprouver viendrait détruire, à mesure qu'ils seraient produits, les bons effets de la fomentation.

Une précaution importante, c'est d'éviter que le lit et les vêtements du malade ne soient mouillés. Pour cela, on placera préalablement sous son corps, ou sous la partie malade, des alèzes ou des serviettes, suivant le cas, et, s'il est possible, une pièce de toile cirée. Par exemple, s'agit-il d'appliquer des fomentations sur le ventre, on commence par étendre sur le lit une alèze ou une toile cirée, puis on place sous les reins du malade une serviette assez longue pour faire le tour de son corps. Ensuite, on applique sur le ventre la fomentation, puis la pièce de taffetas gommé ou de toile cirée qui doit la recouvrir, et on ramène par-dessus le tout les deux chefs de la serviette. En agissant ainsi, non-seulement on évite de mouiller le lit et la chemise du malade, mais encore on conserve la chaleur et l'humidité de la fomentation aussi longtemps que possible. Chaque fois que la fomentation doit être renouvelée, on ouvre la serviette, qu'on referme ensuite.

Tout le monde sait que les fomentations sèches, c'est-à-dire les serviettes et les flanelles chaudes, procurent souvent du soulagement dans certains cas de douleurs de l'estomac et du ventre. Les fomentations humides ont, en général, plus d'efficacité, et s'appliquent à un bien plus grand nombre de cas. Nous devons nous borner ici à dire que les fomentations émollientes sont précieuses contre les douleurs inflammatoires de l'abdomen, et que les fomentations d'huile camphrée chaude font souvent cesser, comme par enchantement, les plus violentes coliques.

---

des astres constituent leur science; les amulettes, les sacrifices aux bords des fontaines, l'emploi de méthodes empiriques, irrationnelles et souvent barbares, voilà leur pratique.

Un des plus grands bienfaits de notre conquête sera de faire sortir les indigènes de ce cercle fatal dans lequel ils tourneraient perpétuellement sans pouvoir avancer; nous leur apporterons la science que leur esprit, vicié par des croyances superstitieuses, serait à jamais incapable de constituer par lui-même.

Ces notions générales suffisent pour faire comprendre facilement que les Arabes n'ont pas, à proprement parler, d'enseignement médical; mais du moins n'ont-ils pas de médecins officiellement reconnus. Depuis la décadence de la médecine arabe, et surtout de la célèbre Académie de Bagdad, aucun des pouvoirs qui ont précédé notre domination en Afrique ne s'est jugé compétent pour attribuer, avec cette qualité, le droit d'exercer par privilége une profession si importante. Ne faut-il pas les louer d'avoir montré sur ce point une réserve égale à leur ignorance?

Si la médecine n'existe pas comme science chez les Arabes, en revanche elle s'y pratique comme métier plus que partout ailleurs, et cela librement, par le premier venu, sans mission et sans titre.

Marabouts. — Le caractère de sainteté qu'on vénère dans le marabout donne une grande vogue à ses talismans : les purs croyants le consultent de préférence, et soit qu'il prie, soit qu'il interroge les astres, soit qu'il ordonne ou opère lui-même des sacrifices au bord des fontaines, soit enfin qu'à bout d'inventions pour distraire ses malades, il les exorcise, toujours il les renvoie pénétrés de la profondeur de son savoir et tout pleins de confiance dans ses moyens thérapeutiques; car, malgré le fatalisme inhérent à leur reli-

DE LA DÉCLARATION DES NAISSANCES

AU POINT DE VUE

DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE.

—

(Suite du n° 35).

—

« Il est facile de démontrer, continue M. le docteur Loir, que notre état civil des naissances présente encore des imperfections auxquelles il serait possible de porter remède. Et, bien que notre Code civil ait servi avec raison de modèle à d'autres nations, nous nous trouvons en dissidence avec les autres peuples dans ce qui concerne l'état civil des nouveau-nés, parce que la loi, qui ne laisse rien à désirer, ne reçoit pas une application rationnelle. Nous avons cherché plus haut à donner une idée de ce qu'il pouvait être chez les anciens ; voyons maintenant ce qu'il peut être chez les nations modernes autres que la France.

« Il présente de grandes différences ; mais il est un fait capital pour nous, c'est que, chez la plupart d'entre elles, le nouveau-né est laissé auprès de sa mère, il n'est pas exposé aux vicissitudes du temps, le délai accordé pour la déclaration de naissance, de même que pour le baptême, est bien plus grand que chez nous, comme on pourra en juger par les renseignements que nous nous sommes procurés à ce sujet. Généralement on fait beaucoup plus que nous pour soustraire les nouveau-nés aux dangers d'un transport prématuré, et il est remarquable que ce soit justement dans les pays où la sortie trop prompte de l'enfant est rigoureusement exigée, que l'on a publié les travaux les plus nombreux sur les dangers qui résultent de cette coutume.

« En Russie, il n'y a pas obligation de transporter l'enfant hors de son domicile pour faire dresser l'acte de naissance et de baptême réunis. La présentation religieuse à l'église n'est obligatoire qu'après quarante jours, lorsque la mère peut s'y rendre avec son enfant. Le jour ou le lendemain de l'accouchement, le prêtre vient chez l'accouchée, l'assister de ses prières et donner un nom à l'enfant ; il vient constater la naissance à domicile : car les registres de l'état civil sont tenus par les ecclésiastiques.

« En Angleterre, il n'y a pas transport au dehors des nouveau-nés. Les déclarations de naissance sont faites *ad libitum ;* les actes de naissance et de baptême n'en font qu'un, et ne sont dressés qu'un mois, un an même après la

---

gion, les Arabes accordent une grande confiance à la médecine, et c'est à tort que certains écrivains ont avancé que les musulmans craignaient de tenter la Divinité en recourant à l'art de guérir. On aurait toutefois raison si on se bornait à dire que dans leurs maladies ils cherchent volontiers à s'assurer le concours de Dieu en même temps que le secours de l'art ; par là s'expliquerait la vogue du marabout, qui est à la fois le médecin spirituel et le médecin temporel des indigènes.

Les marabouts forment la première classe des guérisseurs. Médecins par droit divin, la science leur est encore plus inutile qu'aux autres pour obtenir du crédit sur des populations fanatiques. En cumulant les deux professions, les marabouts ne laissent pas que de réaliser des bénéfices que la seule médecine de l'âme ne leur rapporterait pas.

Thebib. — La seconde classe est celle des *thebib*, qui du moins représentent, à certains égards, des médecins. En Afrique, ce mot correspond à celui de docteur, quoiqu'il n'y ait, comme nous l'avons dit, aucun corps savant auquel il appartienne de conférer un pareil titre. Le thebib ne diffère du marabout et des autres guérisseurs que par sa science et sa capacité relatives ; du reste, il n'est pas plus autorisé qu'eux. Nous avions tout à l'heure le médecin par droit divin ; celui-ci l'est par droit de légitimité, car le plus souvent il a hérité de ses pères sa profession, sa clientèle, ses méthodes de traitement et ses procédés opératoires. Cette habitude d'enseigner et d'exercer la médecine dans certaines familles existait d'ailleurs chez les médecins grecs, dont les Arabes ont été les traducteurs et les commentateurs.

En général, les thebib n'ont que des connaissances théoriques confuses et bornées sur l'anatomie et la physiologie : ils confondent sous le même nom *aroug*

naissance. La cérémonie du baptême se fait tantôt à domicile, tantôt à l'église.

«En Prusse, on ne transporte pas l'enfant à l'état civil dans les trois jours. L'acte civil est confondu avec l'acte de baptême, pour lequel le délai n'est pas fixé. Après six semaines, le pasteur a le droit d'exiger la présentation.

«Dans la Prusse rhénane, le service de l'état civil se fait comme en France : on présente l'enfant à la mairie. Mais cette présentation n'est pas rigoureuse ; on s'en tient souvent à la déclaration du père et des témoins.

«En Autriche, voici les renseignements qui m'ont été communiqués ; ils ne s'appliquent qu'aux villes. Le transport à l'église a lieu dans les trois jours ; mais on peut obtenir la constatation à domicile, moyennant le payement de la somme de 50 à 60 fr. Ainsi, je le répète, les classes fortunées peuvent seules faire une dépense qui se trouve évidemment au-dessus des ressources des classes peu aisées. Dans les campagnes, le prêtre se transporte facilement au domicile du nouveau-né.

«En Sardaigne, la présentation a lieu comme en France, à la maison commune ; mais le délai de trois jours n'est pas rigoureux.

«Dans les Antilles françaises, qui sont soumises à notre législation, le nouveau-né n'est jamais porté au dehors avant neuf jours. L'expérience a démontré que, lorsqu'on enfreignait cette règle, le tétanos était le plus souvent la conséquence de cette imprudence. L'article 55 ne reçoit pas d'exécution. Jamais il n'y a présentation de l'enfant : le père, avec les témoins, va faire sa déclaration. Dans ces contrées, les distances sont trop grandes ; ainsi les habitations d'une même commune sont souvent éloignées de plusieurs lieues de la municipalité.

Influence du mode actuel des déclarations de naissance sur la mortalité des nouveau-nés.

«Le mode actuel de constatation des naissances offre des inconvénients que tout le monde a pu apprécier. Mais les tristes effets auxquels il donne lieu sont mis hors de doute par les relevés de statistique, par l'expérience et par l'observation journalière des médecins ; je me bornerai à donner quelques-uns des résultats obtenus par les recherches de statistique.

«Les petits enfants, dit Toaldo de Padoue, succombent en moins grand nombre, proportionnellement, dans la ville (celle de Padoue) que dans les campagnes, parce que vraisemblablement ils y sont mieux couverts, mieux défen-

---

les vaisseaux vasculaires et les nerfs, les muscles et les tendons. Quelques thebib maures possèdent la traduction espagnole de Dioscoride ; mais ils s'amusent plutôt à regarder les planches qu'à méditer le texte. Dans quelques écoles de marabouts (Zaouïa), on trouve des livres de médecine. Ces livres sont des espèces de formulaires qui contiennent des recettes pour guérir tel symptôme de maladie plutôt que les maladies elles-mêmes. On voit également des livres d'anatomie et de physiologie, avec planches explicatives ; ces planches sont très-grossières ; l'ostéologie est la seule chose reconnaissable ; la circulation du sang ou plutôt l'enlacement des divers vaisseaux y est *magiquement* représentée. Ces livres, qui n'apprennent rien à ceux qui les consultent, agissent merveilleusement sur l'imagination des malades ; aussi, quand un malade vient consulter un thebib ou un marabout, ceux-ci ouvrent un grand livre, ordinairement rongé par les vers, et le malade est déjà à moitié guéri, car il a beaucoup de confiance dans ce qui est écrit, et, pour lui, ce qui est écrit vient de Dieu.

Quelques instruments souvent rouillés, un couteau pour les scarifications de feu, une boîte de poudres et d'onguents, composent tout l'arsenal chirurgical et pharmaceutique des thebib arabes.

Kabla, mdaouï, çana. — Enfin, dans la dernière classe des guérisseurs arabes, il faut placer en première ligne le barbier ; la *kabla* ou sage-femme ; le *mdaouï* ou possesseur de remèdes secrets contre certaines maladies ; le secrétiste juif ; le *çana*, instrumentateur ou bandagiste, qui cumule en même temps la profession de vétérinaire ; et enfin, comme si la liste des charlatans indigènes n'était pas assez riche, il faut y ajouter la plupart des renégats européens et des déserteurs de notre armée, qui, abusant de l'ignorance et de la crédulité des peuplades nomades, se disent

dus contre l'impression de l'air, quand on les porte à l'église le premier ou le second jour de leur naissance, tandis que dans les campagnes, principalement dans les pays de montagnes, où les distances sont plus longues, l'air plus vif, le froid plus pénétrant, les enfants ne meurent pas tout de suite, mais ils contractent des affections qui les font bientôt succomber. Dans la ville de Chiozza, sur 1,042 enfants morts avant l'âge d'un an accompli, on en a compté 889, c'est-à-dire plus des trois quarts, qui n'ont pas vécu au delà de quarante jours.

« Toaldo a aussi observé que les petits enfants des juifs de Padoue et de Véronne ne sont pas soumis au transport prématuré au dehors ; et que ceux qui meurent avant d'accomplir leur première année font à peine un cinquième des décès totaux des juifs, tandis que, dans les paroisses des montagnes, les enfants chrétiens des mêmes âges forment plus des deux cinquièmes des décès totaux des chrétiens.

« Dans le relevé de 1818 et 1819 de M. Villermé, le froid a été plus rigoureux en 1818 qu'en 1819. Cette différence présente une augmentation notable dans la mortalité des jeunes enfants. En 1818, le nombre des décès a été de 1 sur 7,58, tandis qu'en 1819 il était seulement de 1 sur 8,04.

« Le nombre total des décès d'enfants nouveau-nés est plus grand dans les départements du nord que dans ceux du midi : si l'on établit cette comparaison pour chaque mois de l'année, la cause principale de cette différence (*le froid*) devient encore plus manifeste.

« Tous les relevés de statistique donnent les mêmes résultats ; j'ai pensé qu'il n'était pas nécessaire de les donner ici, et qu'il suffisait de les indiquer.

Avantages d'un mode d'application de la loi plus rationnel.

« Dans un pays civilisé comme la France, ami des progrès, où les gouvernants saisissent avec empressement toute idée d'amélioration utile, il suffit d'indiquer le besoin bien établi d'une mesure qui doit rendre l'exécution de la loi régulière, facile et douce, tandis qu'elle est irrégulière, difficile et pénible, pour obtenir sans obstacle son application.

« N'est-il pas possible de faire pour les nouveau-nés ce que l'on fait pour les morts, d'envoyer constater les naissances à domicile ? et cela de la manière suivante :

---

thebib, et leur administrent des poudres inertes et des pierres pilées pour guérir une foule de maux. Nous allons voir successivement à l'œuvre tous ces guérisseurs, tous ces coupables imposteurs qui vendent des prières écrites, des amulettes et des carrés magiques Nous examinerons ces formules multiples où les médicaments les plus hétérogènes se trouvent combinés, où des propriétés médicinales sont attribuées à des substances qui n'ont aucune action sur l'organisme, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les prescriptions suivantes.

Les défenses d'un sanglier, réduites en poudre et prises dans un breuvage, guérissent la fièvre. Le cerveau du chacal donne à l'enfant qui en a mangé la méfiance et la ruse nécessaires à un guerrier maraudeur. Les frictions de la corne de bœuf calcinée et *vinaigrée* guérissent la lèpre. Le fiel de la vache noire est un prophylactique contre les ophthalmies. Le scorpion écrasé et appliqué sur une plaie guérit de sa propre piqûre. La chair de lion fortifie le corps et guérit la paralysie. La corne de sabot d'âne réduite en cendres serait un bon remède contre les affections strumeuses. Les chairs de pie, d'hirondelle, d'oie, de vipère et d'oiseaux de proie auraient la propriété de *fortifier* et d'éclaircir la vue. La tête de l'hyène rend fou l'homme à qui on en fait prendre en aliments, et lancée au milieu d'un troupeau, elle produit le vertige chez les bœufs, les moutons et les chevaux, etc.

De tout temps, les médecins comme les prêtres ont été en grande considération chez les Arabes, et si les thebib d'aujourd'hui ne sont pas comblés d'honneurs et de fortune, comme du temps des khalifes, ils ne conservent pas moins un certain prestige qui ajoute à leur considération ; aussi, les denrées qu'ils reçoivent de leurs clients sont toujours offertes à titre de don et jamais comme salaire. N'ont-ils pas raison

«L'officier de l'état civil, ou la personne chargée de le représenter, viendrait au domicile de l'enfant constater la naissance et le sexe, après quoi il n'aurait qu'à remettre aux parents un bulletin imprimé, avec lequel les témoins iraient seuls (sans l'enfant) à la mairie, faire dresser l'acte de naissance.

«Le maire a la responsabilité de tous les actes civils : sa présence à la maison commune est nécessaire ; on ne peut exiger son transport au domicile du nouveau-né. De même qu'il ne rédige pas les actes civils dont il a la responsabilité, de même un délégué par lui, ayant un caractère civil authentique, pourrait se transporter au domicile, vérifier la naissance et le sexe de l'enfant. Les parents et témoins iraient ensuite à la mairie avec le bulletin pour faire dresser l'acte. Si je n'étais pas médecin, je n'hésiterais pas à avancer que des médecins attachés spécialement à la municipalité conviendraient plus que tous autres pour cette délégation. Ils ont une position indépendante ; ils offrent les garanties et les conditions nécessaires ; par profession, ils sont obligés de se rendre partout, quelles que soient la saison et la difficulté des communications ; ils ont plus que tous autres des moyens de transport à leur disposition. Et c'est surtout dans les campagnes que l'on doit reconnaître la nécessité de les charger de cette mission. En un mot, il est naturel qu'ils soient requis pour constater les naissances, comme ils le sont pour les décès.

«Pourquoi ne pas prendre pitié des nouveau-nés? pourquoi les exposer dès la naissance et sans nécessité à tous les agents qui peuvent compromettre leur existence, et altérer leur constitution à venir, lorsqu'ils n'ont pas encore la force de résister aux causes de destruction qui les entourent, lorsqu'ils ne produisent même pas encore assez de chaleur par eux-mêmes pour conserver la température nécessaire à l'entretien de la vie chez eux?

«Pourquoi, dans l'application d'une loi qui doit prendre la nature pour modèle, ne pas donner la préférence au mode le plus convenable d'application? Pourquoi la loi, ou plutôt ceux qui l'interprètent, ne cherchent-ils pas à protéger de toute leur puissance contre ce qui tend à les anéantir, de pauvres petits êtres débiles et faibles? Pourquoi ne pas chercher plutôt à les entourer de soins, même superflus?

«Cette mesure nouvelle ferait cesser tous les inconvénients qui existent et qui influent d'une manière fâcheuse sur la santé publique. Elle

---

de croire honorer la médecine en ne la faisant pas descendre aux tarifs mercenaires de la spéculation et de la boutique?

Bains. — Les bains sont la panacée universelle des indigènes de l'Algérie ; ils les emploient dans toutes les maladies, quels que soient l'âge et le tempérament des malades.

Une pratique excellente, dont nous pourrions tirer parti dans un très-grand nombre de cas, c'est le bain de vapeur accompagné de massage (*bain maure*). Combien d'officiers de l'armée d'Afrique ont dû à l'usage des bains maures souvent répétés, la guérison de douleurs rhumatismales, d'affections cutanées et syphilitiques, qui avaient résisté aux traitements des hôpitaux! Le bain hygiénique des Arabes, dont le plus pauvre comme le plus riche fait usage au moins une fois par semaine, parce qu'il coûte à peine quelques centimes, et que le maître du bain ne peut refuser l'entrée de l'étuve à celui qui n'a même pas de quoi le payer, ce bain, en entretenant la propreté de la peau, en activant la sécrétion, garantit les Arabes d'un grand nombre de maladies. Introduire l'usage des bains maures chez nous, avec le bon marché, serait un immense bienfait pour la classe ouvrière ; le bain, dans nos usages, est une chose accidentelle ; chez les Arabes, c'est une pratique obligatoire comme manger, dormir et prier.

Moyens employés contre les ophthalmies. — Dès qu'une ophthalmie quelconque se manifeste, les Arabes ne songent qu'aux moyens suivants : 1° employer les amulettes et les carrés magiques donnés par les thabib et par les marabouts, afin de chasser le *génie* du mal ; 2° soustraire l'œil à l'action de la lumière et le préserver du contact de l'air ; 3° appliquer dans les yeux des collyres secs stimulants et énergiques ; 4° enfin, les vrais musulmans ne *font*

exciterait les sympathies de tous. L'article de la loi recevrait une pleine et entière exécution ; les familles auraient une garantie de plus de la sollicitude de l'Etat, et le législateur verrait avec plaisir la loi civile mise en harmonie avec la loi naturelle. »

EXTRACTION DES CORPS ETRANGERS

INTRODUITS ENTRE LES PAUPIÈRES ET LE GLOBE DE L'OEIL.

L'expérience a fait reconnaître à l'auteur de ce moyen qu'il n'existe pas de procédé meilleur et plus sûr, pour retirer des yeux les corps étrangers qui s'y sont introduits, que l'emploi de la gomme arabique dissoute dans de l'eau simple.

L'application de cette solution ne détermine aucune sensation désagréable ; elle enlève immédiatement la douleur et la pression en enveloppant les particules de poussière ou de fétu, en les ramollissant et en les entraînant hors de l'œil, pourvu que ces corps étrangers ne soient pas fixés dans la conjonctive.

Il est probable que le blanc d'œuf non cuit, qu'on peut se procurer presque partout, beaucoup plus facilement que la solution de gomme, donnerait des résultats semblables.

Pour cette application, le malade doit renverser la tête en arrière, de telle sorte qu'on puisse instiller largement le mucilage de gomme entre les paupières, ou l'y faire tomber avec une barbe de plume, sans cependant toucher l'œil avec cette dernière.

CONSOMMATION DE LA GLACE A PARIS.

Paris n'est approvisionné que par trois glacières : 1° celle de Saint-Ouen, qui en livre aux Parisiens 6,000,000 de kilogrammes ; 2° celle de Gentilly, qui en donne 3,000,000 ; 3° celle de la Villette, qui n'est pas plus riche que celle de Gentilly. Ainsi Paris, peuplé de plus d'un million d'âmes, ne consomme pas plus de 12,000,000 de kilogrammes de glace ; ce n'est que 12 kilogrammes par habitant. La liste civile à elle seule en consomme 200,000 k.

Deux parties de glace pilée ou de neige, et une partie de sel marin, mêlées ensemble, produisent une température de 20 degrés au-dessous de zéro. Douze parties de glace, cinq de sel marin et cinq de sel ammoniaque, donnent un froid de 31 degrés au-dessous de zéro.

---

usage que de la prière. Pour préserver l'œil du contact de l'air, les Arabes couvrent, tamponnent et comprimment l'organe malade avec des compresses et des mouchoirs de coton fortement serrés autour de la tête. Ils ne touchent pas à cet appareil pendant plusieurs jours ; les personnes qui le peuvent restent en repos ; celles qui sont obligées de sortir pour travailler et qui n'ont qu'un seul œil malade arrangent leurs mouchoirs de façon à le boucher complétement, tout en laissant l'œil sain à découvert. Au bout de huit jours, on ôte les compresses; quelquefois le malade est guéri, d'autres fois l'œil est fondu, et l'on ne trouve qu'un moignon charnu.

Amulettes. — Il m'est arrivé, et cela sans doute a été remarqué par d'autres médecins qui ont exercé en Afrique, de faire des prescriptions à des indigènes malades et de les rencontrer, une ou deux semaines après, ayant l'ordonnance *pendue au cou*, comme un scapulaire, ou bien religieusement cachée dans leurs vêtements, sans avoir fait aucun usage des médicaments prescrits. De sorte que le plus souvent ce ne sont pas les malades qui suivent l'ordonnance, mais c'est l'ordonnance qui suit les malades.

(*La fin au prochain numéro.*)

Il n'y a pas d'état qui exige plus d'études que celui des médecins. Par tous les pays, ce sont les hommes les plus véritablement utiles et savants.

J.-J. Rousseau.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 38.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De la grossesse dans le cours de l'allaitement. — Discours sur l'organisation humaine.

FEUILLETON. — Voyage médical dans l'Afrique septentrionale. (Fin.)

DE LA GROSSESSE

DANS LE COURS DE L'ALLAITEMENT.

A plusieurs titres le sujet qui nous occupe dans cet article doit être intéressant ; il suffira seulement, pour le faire agréer, de le traiter avec la réserve et la convenance que les lecteurs de ce journal ont droit d'exiger.

Dans l'allaitement des enfants on considère le choix d'une nourrice, la durée de la nourriture, et les conditions de santé qui, soit de la part de l'enfant, soit du côté de sa nourrice, exigent qu'on l'abrége, ou permettent au contraire de la prolonger.

Si l'enfant est soumis aux soins d'une nourrice mercenaire, on sait quelles précautions l'on prend ordinairement pour obtenir toutes les garanties désirables, et d'ailleurs ce journal reviendra, sans aucun doute, sur les conseils

FEUILLETON.

VOYAGE MÉDICAL

DANS L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE,

OU

DE L'OPHTHALMOLOGIE CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LES DIFFÉRENTES RACES ;

Par le docteur S. FURNARI.

(Suite du n° 37).

Au mois de juillet 1842, j'ai été chargé par M. le directeur de l'intérieur de l'Algérie d'examiner et de classer, d'après la nature de leurs maladies, les musulmans affectés de maux d'yeux ou de cécité, qui pourraient être reçus dans un établissement à cet usage qu'on projette de fonder à Alger pour les indigènes pauvres. Parmi le nombre des personnes qui nous ont été amenées au bureau arabe de Mecque et Médine, par les employés de la police maure, il y avait le nommé Mohammed-Ben-Kassem, Arabe affecté de fonte de l'œil droit et de leucoma complet sur l'œil gauche. Ce malheureux portait sur le front, autour de la corde en poil de chameau, quatorze amulettes en peau, de la forme d'un carré allongé, contenant des papiers mystérieux sur lesquels on remarquait quelques lignes écrites en arabe et un grand nombre de signes cabalistiques ou de chiffres rangés dans une espèce de table pythagoricienne ; c'est par leurs différentes combinaisons que les taleb (lettrés) croient découvrir les choses les plus mystérieuses et opérer les miracles de la sorcellerie.

Voici la traduction libre d'un de ces amulettes : nous devons cette traduction à l'obligeance de notre maître en arabe, M. Reinaud, membre de l'Institut.

On lit en tête : « Au nom de Dieu clément et misé-

utiles qui rentrent dans ce sujet ; mais nous supposons ici que le choix d'une nourrice est fait, ou même que l'allaitement a lieu par la mère, suffisamment autorisée de son médecin, et encouragée par ses propres déterminations.

S'il s'agit d'une nourrice prise au dehors, on continue à exercer une surveillance active sur ses habitudes et les phénomènes de sa santé, et l'on se préoccupe précisément des circonstances dont nous allons parler.

Les nourrices dans les familles sont de deux sortes : les unes, on le sait, devenues mères sans occasion légitime, restent libres de se présenter pour prendre un nourrisson ; et comme souvent elles ont rompu les liens d'assujettissement avec leur famille, le père de leur enfant, ou même leur malheureux enfant, elles peuvent se dévouer et se dévouent souvent, en effet, à leur tâche nouvelle avec une abnégation dont on tire profit.

Les autres, tout en acceptant le rôle de secondes mères, sont encore retenues par de louables affections, et reconnaissent l'autorité d'un mari ; c'est par le désir d'un gain honnête qui retourne à leur pauvre famille qu'elles se déterminent à se faire nourrices mercenaires. Dans ces deux cas, on se croit obligé, et on l'est jusqu'à un certain point, de surveiller leurs rapports ou leurs liaisons intimes ; chez les premières, parce qu'un premier oubli de leurs devoirs rend aisée la crainte qu'elles n'y manquent de nouveau ; chez les secondes, parce que la légitimité de leurs liens conjugaux empêche au contraire qu'on les brise complétement.

Mais ces craintes qu'on éprouve de voir une nourrice communiquer avec son mari ou avec le père de son enfant, ont-elles la gravité ou l'importance qu'on leur attribue généralement? en d'autres termes, existe-t-il de grands inconvénients par suite des relations que je désigne ici pour l'allaitement qui se continue?

Il faut éviter, dit-on, qu'une nourrice ne devienne grosse durant le temps qu'elle nourrit, principalement parce qu'une telle nourrice mercenaire peut continuer, par cupidité, d'allaiter dans cet état, et qu'il doit en résulter pour le nourrisson une suite d'accidents dont l'imagination d'une mère s'effraye et augmente le nombre.

Mais d'abord nous disons qu'on voit peu de femmes pouvoir devenir grosses pendant l'allaitement ; et si l'on cherche dans l'observation la cause et la confirmation de ce fait, on voit que la nature réservant aux nouveau-nés la nourriture et la protection de leurs mères, devait re-

---

ricordieux, que Dieu soit propice à notre seigneur Mahomet, à sa famille et à ses compagnons. »

Vient ensuite le commencement de la sourate XXXVI du Coran, où Dieu est supposé parler ainsi à Mahomet : « Y.-S par le Coran sage tu es du nombre des envoyés divins et tu marches dans une voie droite ; c'est une révélation que l'être glorieux et clément t'a faite, afin que tu avertisses ton peuple de ce dont leurs pères avaient été avertis, et à quoi ils ne songent guère. Notre parole a été prononcée contre la plupart d'entre eux, et ils ne croiront pas. Nous avons chargé leurs cous de chaînes qui leur serrent le menton, et ils ne peuvent plus lever la tête. Nous avons placé une barrière devant eux et une barrière derrière ; nous avons couvert leurs yeux d'un voile, et ils ne voient pas. »

Ces dernières paroles font évidemment allusion à l'état de la personne pour laquelle on les a mises en usage. La suite de l'écrit est destinée à procurer au malade la guérison ; elle commence ainsi : « Au nom de Dieu, par Dieu ; il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu ; il n'y a de force qu'en Dieu. » Malheureusement l'écriture est si mauvaise, qu'il serait bien difficile d'en offrir un sens complet.

Les deux carrés placés au milieu de l'écrit et celui qui est au bas à droite sont ce qu'on appelle du nom de *carrés magiques*. Il en est parlé dans nos livres de mathématiques, et ils appartiennent à la science des nombres qui tenait une si grande place dans les doctrines de Pythagore. Seulement ici, au lieu de chiffres, on a employé les lettres de l'alphabet arabe qui, à l'exemple des lettres des alphabets hébreu et grec, ont une valeur numérale indépendante de leur signification vocale.

Chacun de ces amulettes, vendus par les taleb ou par les marabouts, coûte aux malades de 50 à 60 cen-

tirer généralement à celles-ci la faculté de procréation durant un temps indispensable à l'éducation de leurs enfants.

La fonction des organes de la lactation domine toutes les autres chez les nourrices, et les forces de la nature qui en soutiennent l'énergie ne s'en éloignent pas facilement au profit d'autres organes, car cela détruirait l'harmonie nécessaire au but que nous comprenons. Cette sorte d'antagonisme par le fait duquel les organes dont nous parlons étant en possession d'une grande somme d'activité, empêchent d'autres organes d'en développer une pareille, et de concourir à une nouvelle fonction qui troublerait la première, rentre dans les notions que nous avons sur les lois de notre existence physiologique.

On conçoit toutefois que pour conserver un tel état de choses, et ne pas intervertir l'ordre établi par la nature, il convient de ne pas porter directement atteinte à la fonction prédominante qui soumet les autres. C'est ainsi que les nourrices qui mettent de grands intervalles dans l'abandon de leur sein à un enfant, que celles qui laissent languir la sécrétion lactée par un mauvais régime et des fatigues, peuvent redevenir enceintes, la force vitale reprenant ses droits sur les autres organes quand elle est ainsi détournée de sa direction spéciale.

A Rome, autrefois, comme dans nos capitales modernes, les femmes des classes opulentes, dans l'intention avouée d'éviter le nombre multiplié des grossesses, se décidaient souvent à nourrir elles-mêmes leurs enfants, comprenant ainsi qu'il était bon de suivre les préceptes de la nature, et que ce n'est point elle qui veut accabler les mères par une exubérante fécondité.

On sait que dans l'Orient, où les femmes allaitent leurs enfants jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de trois et quatre ans, les grossesses ne viennent pas troubler le cours d'un si long dévouement : or, ces femmes ne sont pas généralement livrées par leurs maîtres aux seuls devoirs de la maternité.

Des économistes ont même spéculé sur ce fait, au point de vue de l'accroissement inquiétant de la population dans nos contrées, pour proposer, comme un atténuant au nombre excessif des naissances, l'allaitement triennal, c'est-à-dire prolongé durant trois ans.

Mais ensuite, quand l'exception vient démentir la règle, et qu'une grossesse survient dans le cours de l'allaitement, on ne remarque pas d'effet sensiblement fâcheux pour la mère ou

---

times ; quelquefois le papier mystérieux est couvert simplement d'une couche de cire jaune, enveloppée d'un mauvais chiffon, et, dans ce cas, l'ordonnance ne vaut que 50 centimes.

Les personnes riches portent leurs talismans et leurs amulettes dans une petite boîte de fer-blanc ou dans du maroquin orné d'arabesques dorées.

La croyance religieuse des Arabes est tellement puissante, que quelquefois, malgré la désorganisation des yeux et la cécité complète, ils ont beaucoup de confiance dans ces sortes de remèdes et ne désespèrent pas de leur guérison radicale. Eh bien ! ces idées absurdes, ces pratiques contraires au bon sens et à la raison, nous étonneraient beaucoup chez un peuple barbare, si l'histoire ne nous avait pas transmis des absurdités pareilles qui étaient en crédit chez des nations civilisées et parmi les plus hautes classes de la société. N'a t-on pas vu un roi d'Angleterre (Edouard le Confesseur), deux rois de France (Philippe I et Louis IX), se persuader qu'ils avaient le don *miraculeux* de guérir une foule de maladies au moyen d'un simple attouchement et en prononçant des paroles mystiques ? N'a-t-on pas vu une reine de France (Catherine de Médicis) qui, pour se préserver des malheurs physiques et moraux, portait sur son ventre une peau de vélin étrangement bariolée, semée de figures et de caractères grecs diversement enluminés ? Cette peau avait été préparée par Nostradamus, et plusieurs auteurs contemporains prétendent que c'était la peau d'un enfant égorgé !!!

Est-ce en Afrique seulement que la magie, jointe à la médecine, a prôné les pratiques les plus futiles et les plus ridicules ? Et de nos jours, les exploits du magnétisme sont-ils moins absurdes ? Les marabouts et les taleb qui, par ignorance ou par fanatisme, empruntent leurs formules à la sorcellerie, ne sont-ils

pour l'enfant allaité, et à moins qu'il ne devienne évident que cet état contrarie les santés dont nous parlons, il est prématuré et inutile de séparer la mère et son nourrisson.

Un vieux médecin, connu pour son indépendance et sa probité, disait (*Traité des Erreurs populaires*. Joubert, 1570) : « La femme que « je chery le plus ha nourri tous mes enfans tant « qu'elle ha eu du laict et je n'ai pas cessé « d'être avec elle comme un bon demi avec sa « bonne moitié suivant la conjonction du ma- « riage. » Ce médecin pensait comme s'exprimait plus tard Montaigne : « Que c'est une re- « ligieuse et dévote liaison que le mariage, et « que le plaisir qu'on en tire, ce doit être un « plaisir retenu, sérieux et mêlé de quelque se- « verité comme d'une volupté consciencieuse. »

D'ailleurs, il est difficile de scruter avec succès la conduite des nourrices sous le rapport des liaisons plus ou moins légitimes qu'elles peuvent continuer d'entretenir, et l'inquisition que les mères exercent sur ces femmes est souvent aussi tyrannique qu'inutile et inconvenante. Nous terminerons donc en disant :

1° Que la grossesse survenant dans le cours de l'allaitement n'atteint pas la santé de la nourrice ni de son enfant, ni du produit de la conception d'une manière fâcheuse ;

2° Que cette grossesse est rare et exceptionnelle, ce qui devait être dans les vues de la nature ;

3° Que c'est une opinion appuyée dans la science et une pensée justement répandue dans le monde que celle qui considère l'allaitement prolongé régulièrement comme une condition de santé pour les nourrices et pour les enfants, et en même temps pour les premières comme un obstacle légitime à la multiplication des grossesses.

Docteur Eug. B.

DISCOURS

SUR

L'ORGANISATION HUMAINE EN GÉNÉRAL,

PRONONCÉ

DEVANT UNE ASSEMBLÉE D'OUVRIERS.

Par le docteur X., de Landrimont.

INTRODUCTION.

Messieurs,

Il vous est arrivé plus d'une fois sans doute, par une fraîche soirée du printemps, d'aller

---

pas plus pardonnables que ces médecins charlatans qui, parmi nous, exploitent le somnambulisme, et qui prétendent guérir l'amaurose à l'aide de la perle prise à des doses infinitésimales ?

Dans les villes, les barbiers sont les chirurgiens des Maures, et les *taleb* leurs médecins. Quelques sécrétistes juifs font aussi de la médecine parmi les habitants des villes. Les Maures attribuent une partie de leurs maladies à des génies malfaisants qu'ils supposent habiter les sources des montagnes ou les rivages de la mer.

Extraction des balles.—Les thebib n'ayant pas les connaissances suffisantes ni les instruments nécessaires pour débrider les plaies d'armes à feu et pour pratiquer des contre-ouvertures, il en résulte que l'extraction des balles, de la bourre et des autres projectiles qui se trouvent dans la plaie devient difficile ; aussi, dans le plus grand nombre des cas, ou les balles restent logées dans les chairs, ou la nature se charge, par le travail suppuratif, de les entraîner au dehors. Il arrive souvent que le blessé, voulant se débarrasser du corps étranger qui le gêne, tombe dans les mains de quelque mdaouï qui, au lieu d'en faire l'extraction par des moyens chirurgicaux, emploie des emplâtres et des moyens mystérieux. Le journal l'*Algérie*, 22 mai 1844, rapporte une anecdote très-curieuse sur le charlatanisme effronté des mdaouï arabes. « Un « chirurgien français est appelé un jour à extraire une « balle de la jambe d'un Arabe blessé depuis long- « temps. La balle n'est plus dans les chairs, dit le ma- « lade, et cependant je souffre encore ; tâche donc de « me guérir. Examen fait de la blessure, le médecin « reconnaît l'existence de la balle. C'est impossible, dit « l'Arabe, je n'ai reçu qu'un coup de feu, et les mdaouï « ont extrait déjà six balles de ma plaie ; comment « donc les Roumi chargent-ils leurs fusils ? Et à ces

vous étendre sur la pelouse d'une haute montagne ; et là, dans le silence de la nuit, alors que tout était calme et tranquille autour de vous, vos regards se sont élevés vers la voûte du ciel. Vous avez contemplé avec admiration ces myriades de mondes qui se meuvent dans un espace incommensurable ; votre imagination a fléchi devant ce spectacle de l'immensité et de la puissance ; votre cœur, oppressé par le poids de tant de grandeur, battait avec peine dans votre poitrine, et votre oreille attentive cherchait à écouter l'adorable concert de tous ces globes de feu qui se balancent si harmonieusement les uns autour des autres, sans jamais se heurter. Pleins de reconnaissance, votre pensée alors s'est reportée vers l'auteur de toutes ces merveilleuses créations, et du fond de votre âme vous l'avez remercié du privilége heureux qu'il vous avait donné d'admirer ses œuvres, tandis que les animaux dormaient autour de vous, plongés dans une stupide et léthargique indifférence. Et puis vous avez abaissé vos regards sur vous-même, et vous avez été accablés de votre petitesse ; vous avez comparé l'étroit espace que vous occupiez sur cette montagne avec l'astre géant qui scintillait sur votre tête, et vous sentiez s'élever en vous une voix mystérieuse qui vous disait : « Pauvre huma-« nité, tu n'es qu'un point invisible, qu'un feu « sans chaleur, qu'une étincelle fugitive, qu'une « ombre sans couleur ! » Mais cette voix, c'était la voix de l'erreur, de l'ignorance et du mensonge.

Oui, l'homme, ce petit point invisible, cet atome perdu, est plus grand, plus admirable encore que tous ces mondes qui tournent sur leurs immenses pivots. Dans cette petite machine humaine, qui n'a pas deux mètres de hauteur, il y a plus de richesses de détails, plus de variétés de combinaisons, plus d'harmonieux accords que dans tous ces colosses célestes qui roulent sur nos têtes. C'est surtout dans les petits objets que le génie de l'ouvrier se dévoile aux yeux du véritable appréciateur du talent. Tous les jours vous vous arrêtez devant ces grandes et magnifiques horloges attachées aux frontons des palais ou sur le portail de nos vieilles cathédrales gothiques : mais véritablement ne sommes-nous pas plus en droit d'admirer ces petites montres si fines, si plates, que nous voyons appendues à la ceinture de nos lionnes élégantes, ou renfermées dans les goussets de nos dandys ? Chefs-d'œuvre de l'industrie et de la patience modernes, leurs mouvements ont

« mots l'Arabe tira de dessous son burnous un papier « contenant en effet six balles. Voilà, ajoute-t-il, celle « que tel mdaouï a retirée, tel autre a retiré celle-ci, « et ainsi de suite. Le Français ne put s'empêcher de « sourire. Rien n'est plus vrai, dit le crédule musul-« man, et je dois m'en souvenir d'autant mieux que « l'extraction de chaque balle a été fort douloureuse. « Le Français voulut savoir comment le mdaouï s'y « était pris pour procéder à l'extraction d'une balle « sans l'extraire, et voici à peu près la forme la plus « usuelle : le mdaouï commence par séquestrer son « malade et le tient à la diète pendant vingt-quatre « heures dans un lieu sombre ; il applique ensuite, « avec beaucoup de solennité, un topique inoffensif « autour de la plaie, puis, à l'aide d'un caustique, il « occasionne une très-vive douleur. Pendant que le « blessé se tord en invoquant la toute-puissance du « Dieu clément et l'assistance du prophète, le mdaouï « tire de l'une de ses poches une balle noircie, et, la « tenant entre ses deux doigts, comme l'escamoteur « fait d'une muscade, il la montre au malade émer-« veillé. Comme au bout de quelque temps le mal « ne fait qu'empirer, l'infortuné va trouver un au-« tre mdaouï, qui, avec des moyens à peu près ana-« logues, recommence l'opération : elle produit iné-« vitablement le même résultat. Le médecin français « avait extrait une septième balle, mais celle-ci était « la bonne. »

Il vaut mille fois mieux se borner au régime que de faire un mauvais traitement.

---

une telle régularité, une telle précision, qu'elles peuvent rivaliser sans crainte avec les chefs-d'œuvre les plus remarquables de la grande horlogerie du moyen âge.

Raisons de cette leçon.—Aucune étude n'est plus curieuse et plus utile que l'étude de l'homme. *Connais-toi toi-même*, disait un philosophe de l'antiquité grecque. En effet, l'homme, qui a reçu de Dieu le don et le pouvoir de la perfectibilité, a dû comprendre dès les premiers instants de la vie, que s'il voulait lutter avec avantage contre les forces brutales ou inertes de la nature, il devait commencer par apprécier les forces intelligentes que le Créateur avait disposées en lui. C'est afin d'arriver à ce résultat, que nous allons vous tracer un tableau général de l'organisation humaine, nous proposant plus tard d'y revenir chaque fois que le besoin l'exigera.

Enlevez cette couche de peau et de chairs qui donne à l'homme ces formes si suaves et si gracieuses, si pures et si nobles, que nous admirons, tous les jours, dans la Vénus de Médicis et l'Apollon du Belvédère, chefs-d'œuvre de la statuaire antique, que nous n'admirons tant que parce qu'ils sont la reproduction fidèle de la nature et de la vérité; enlevez cette couche qui s'étend sur le squelette comme une chaude atmosphère de beauté et de force, et il vous restera la charpente osseuse, la base sur laquelle est assis tout l'édifice humain.

Système osseux. — Tous ces os qui varient par leurs formes et leur grandeur ont été disposés avec une connaissance parfaite des lois de la mécanique; tellement parfaite, que toutes les fois qu'un homme de génie découvre un procédé de construction, et que l'enthousiasme et la reconnaissance des peuples proclament l'immense service qu'il vient de rendre, on est tout étonné de voir que la nature employait ce procédé depuis la création. — Remarquez avec quel art ils sont joints les uns aux autres, comme les articulations sont mobiles, comme ces engrenages roulent bien les uns sur les autres; examinez cette huile qui s'étale à leur surface et qui facilite les mouvements de la machine. Nous aurions trop à faire, messieurs, s'il fallait vous citer toutes les ressources employées par la nature. Prenons un exemple au hasard : vous êtes presque tous ouvriers et vous connaissez tous la puissance des voûtes, vous savez que c'est du moment où elle a été connue que l'on vit s'élever dans les airs les plus beaux monuments de l'architecture.

Eh bien! examinez le pied de l'homme, et vous verrez que, devant supporter la lourde masse du corps, la nature l'a habilement contourné en arcade. Et remarquez bien, en passant, que de toute la série animale l'homme seul a la plante du pied ainsi disposée; les autres animaux qui sont destinés à marcher à quatre pattes et à avoir la tête au niveau du sol, n'ont de développement que dans les doigts des pieds, ce qui les oblige à employer les quatre jambes pour élargir leur base de sustentation. C'est que l'homme avait une mission autrement importante que la brute; c'est que l'homme devait se tenir debout et commander en maître; c'est que sa noble tête devait dominer l'horizon et toute la nature; c'est que son regard d'aigle devait plonger dans l'océan du ciel pour aller y chercher les inspirations du génie.

Système musculaire.—Par-dessus les os vous trouvez une épaisse couche de chairs; ces chairs sont formées par des fibres rouges accolées les unes aux autres, à peu près comme les fils de fer qui soutiennent les ponts suspendus. Ces chairs constituent ce qu'on appelle les muscles, lesquels muscles sont chargés d'imprimer aux membres les mouvements divers et variés qui nous donnent tant de puissance. Ce sont eux qui donnent à l'homme la faculté de changer de place. Sans eux, l'homme serait réduit à l'immobilité; il serait destiné à vivre et à mourir sur le lieu qui l'a vu naître, comme les plantes ou certains ani-

maux, les huîtres par exemple. Chacun de ces muscles s'attache à un point quelconque de l'os, et lorsque l'homme veut agir, le muscle se raccourcit et tire sur l'os, à peu près comme une ficelle tire sur le bras ou les jambes d'un pantin. Rien de plus admirable, rien qui confonde davantage la présomption humaine que la puissance et l'adresse des muscles. A peine la pensée a-t-elle formulé la volonté, que déjà le muscle a obéi. Serviteur fidèle et toujours intelligent, le moindre désir trouve en lui un auxiliaire attentif; c'est lui qui s'épanouit sur la figure joyeuse et rubiconde d'un franc et bon vivant, lui qui sourit sur ces lèvres gracieuses et rosées de nos jeunes et sémillantes jeunes filles; c'est lui qui donne le baiser de l'amour maternel au front de l'enfant chéri; c'est lui qui dirige la charrue du laboureur et qui culbute l'ennemi.

Maintenant, si nous pénétrons du regard dans les profondeurs de l'organisation, si nous mettons à nu les viscères cachés derrière ces intelligentes murailles musculaires, la parole humaine n'aura plus d'expressions assez riches pour peindre notre admiration et notre enthousiasme.

Circulation. — Nutrition. — Voyez ce cœur, double pompe aspirante et foulante d'où s'échappent par milliers des canaux, des tuyaux flexibles qui vont porter la vie avec le sang jusque dans les replis les plus lointains, jusque dans les coins les plus obscurs de l'organisme. Chacun de ces tuyaux, en arrivant aux extrémités, dépose dans les tissus un certain nombre de molécules sanguines, et là, dans l'intérieur du tissu se fait une des plus admirables opérations de la nature, et en même temps une des plus mystérieuses. Le sang, cette *chair coulante*, ainsi que l'a appelé un spirituel écrivain, s'arrête, et en vertu des lois de la chimie vivante, il se métamorphose et change momentanément d'aspect.

Ici, il s'allonge en muscle; là, il se condense et se durcit en tissu osseux; plus loin, il s'épanouit en membranes; tantôt il revêt la forme d'un tissu granuleux et sécrète la bile; tantôt il s'arrondit en cerveau qui traduit au dehors les sensations et la pensée; ailleurs, il se creuse en cavité extensible et réchauffe dans son sein une nouvelle existence, une nouvelle branche du grand arbre de l'humanité.

Sécrétion. — Tout le long du trajet circulatoire sont placés de petits ateliers, des organes spéciaux chargés d'extraire du sang les matériaux nécessaires à l'exercice des fonctions : ainsi la salive qui facilite la mastication en humectant l'aliment; ainsi la bile qui complète par sa force corrosive le changement de la substance réparatrice ingérée, ou bien qui en sépare des éléments nuisibles; ainsi la sueur qui s'échappe en rosée de toute la surface du corps; ainsi l'urine qui soustrait au sang des substances trop fortement animalisées ou qui ont déjà servi et ne sont plus propres à la vie; tous ces liquides sont *sécrétés* du sang par des glandes.

Respiration. — Hématose. — Mais au bout d'un certain temps, la molécule sanguine qui a servi à la construction de ces divers organes n'est plus propre à remplir ses fonctions; alors au moyen d'un nouveau système de canaux, elle est reprise, elle se mêle à la portion du sang qui n'a pas servi, et elle est de nouveau reportée dans le cœur qui, à son tour, la pousse dans un laboratoire, dans un récipient où elle va être soumise à une manipulation savante qui va lui rendre ses propriétés premières et toute sa puissance de reconstruction. Elle arrive donc dans le poumon qui, tantôt semblable au soufflet de nos ménagères, aspire et repousse alternativement l'air qui nous environne, tantôt semblable au fourneau du chimiste, brûle le sang qui a déjà servi et le revivifie en lui donnant une chaleur plus vive, une couleur plus brillante.

L'air atmosphérique et le sang se trouvent donc en contact par d'innombrables surfaces. Le

sang qui est noir, surchargé d'une matière nuisible et impropre à la vie, est soumis à une espèce de combustion et cède à l'air cette matière nuisible, et de noir qu'il était, il devient rouge, vif et flamboyant ; sa température s'élève, et alors fier et joyeux de sa régénération, il retourne dans le cœur qui de nouveau le chasse aux confins de l'organisation pour y alimenter encore le flambeau de la vie.

Digestion. — Réparation. — Voilà donc du sang en mouvement, chargé de réparer les pertes continuelles de l'économie; mais comme ce sang doit s'épuiser à force de servir, il est nécessaire qu'il y ait un récipient, un magasin dans lequel se préparent les matériaux réparateurs. Aussi, nous trouvons un long réservoir dans lequel l'homme ingère ses aliments et où ils sont soumis au travail de la digestion. C'est là que la matière alimentaire change de nature, qu'elle devient propre à faire partie de nous-mêmes, et que, suivant l'expression ingénieuse de Fénelon, les parties grossières sont séparées de celles qui sont bonnes, comme le son l'est de la fleur de farine par un tamis.

Après avoir été broyé et trituré par les dents, comme le blé est broyé par la meule, humecté par la salive, le bol alimentaire descend dans un sac qu'on nomme l'estomac. Là, il est imbibé par un liquide actif qui le pénètre de toutes parts; il est soumis à un mouvement de balancement qui le mélange intimement, et il change complétement d'aspect; il se métamorphose en une pâte molle qui ne varie jamais, quel que soit l'aliment ingéré. Après cette transformation, il parcourt le canal intestinal, où, chemin faisant, il rencontre une grosse glande, appelée le foie, qui verse sur lui une liqueur jaune-verdâtre, la bile, qui achève de le changer. Il est alors propre à la nutrition. Tout le long du sac intestinal sont tendus des petits vaisseaux dont les bouches béantes absorbent cette pâte semi-liquide, et la transportent dans les canaux sanguins, où il va servir, avec le sang, à la nourriture et à l'entretien des organes. Le résidu impropre à la vie est seul chassé hors du conduit intestinal.

Cerveau et Sens. — Tous ces organes, destinés à la vie animale, sont placés dans les sphères inférieures de l'économie ; tandis que, dans une région supérieure, dans le crâne, nous trouvons le cerveau, l'*organe roi*, pour nous servir de l'admirable expression de Broussais. Formé d'un tissu très-délicat et d'une sensibilité exquise, cet organe donne naissance à des cordons nerveux qui se distribuent partout et qui se répandent jusqu'aux extrémités, pour nous mettre en rapport avec le monde extérieur et pour nous avertir des dangers qui nous environnent. Aussi, c'est dans cette intention-là que nous trouvons sur les confins du domaine de la vie tous les organes des sens.

(*La fin au prochain numéro.*)

De tous les sentiments, le plus utile à répandre dans les classes inférieures, le plus propre à préserver l'extrême misère de la dégradation morale qui en est trop souvent la suite, c'est le respect de soi-même.

Comte Molé.

Il n'est pas de science qui soit plus digne de l'attention des hommes que la médecine, et qui soit plus capable de contribuer au bien général.

Buchan.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 39.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Maladie des pommes de terre. — Discours sur l'organisation humaine. (Fin.) — Allaitement.—Importance du régime alimentaire, selon Galien.

FEUILLETON. — Bienfaiteurs de l'humanité : Galien. — Charlatanisme.

MALADIE DES POMMES DE TERRE.

Depuis quelque temps on parle beaucoup des altérations qu'ont subies cette année les pommes de terre, cet aliment du pauvre, qui n'est pas moins recherché par le riche. Voici ce qu'un honorable médecin, M. le docteur C. Lachain, écrit à ce sujet à la *Gazette des Hôpitaux* :

« Les journaux ont, depuis près de deux mois, signalé à l'attention générale une maladie particulière des pommes de terre, qui peut avoir sur la santé publique les plus funestes effets ; et cependant ni l'administration, ni l'Académie de médecine, chargée de l'éclairer, même d'office, sur tout ce qui intéresse l'hygiène et la police médicale, n'ont encore publié aucun avis indiquant à quels signes on peut reconnaître ceux de ces tubercules qu'a atteints la maladie en question. Ayant eu occasion de

---

FEUILLETON.

BIENFAITEURS DE L'HUMANITÉ.

GALIEN.

Après Hérophile et Érasistrate, les créateurs de l'anatomie (Voy. pag. 97), pour arriver au célèbre Galien, il faut franchir un long espace de cinq cents ans, pendant lesquels l'histoire offre à peine quelques noms de médecins dignes d'être tirés de l'oubli, tels que Démétrius d'Apamée, Zénon de Laodicée, Apollonius de Citium, Callimaque, Andréas de Caryste, Héraclide d'Hérythrée, Strabon de Béryte, Straton de Lampsaque, Nicias de Milet, qui furent les successeurs d'Hérophile et d'Érasistrate, et plus tard Asclépiade de Prusc en Bithynie, Thémisson, Eudème, Musa, Celse, Tessalus de Tralles, Soranus d'Éphèse, Moschion, Cælius Aurelianus, Arétée de Cappadoce, parmi lesquels il faut surtout distinguer CELSE et ARÉTÉE.

Ce furent les successeurs d'Érasistrate et d'Hérophile qui divisèrent la médecine en trois branches, la *médecine* proprement dite, la *chirurgie* et la *pharmacie*.

Au temps de Galien, les sciences naturelles, qui avaient été étudiées avec tant d'ardeur en Grèce, et qui avaient reçu tant d'encouragements sous les premiers rois d'Alexandrie, avaient été transportées en Italie, chez les conquérants du monde, où elles n'avaient trouvé ni l'enthousiasme qui avait contribué à leur perfectionnement, ni les récompenses qui excitent une noble émulation.

Les victoires de Lucullus et de Pompée procurèrent aux Romains les premières notions de la philosophie et des sciences naturelles enseignées par les peuples

faire, il y a quelques jours, une excursion dans la partie nord-ouest du département de Seine-et-Oise, j'ai pu prendre à cet égard quelques renseignements dont je me fais un devoir de vous transmettre le résultat sommaire.

« La maladie paraît avoir plus particulièrement sévi sur les pommes de terre dites *hâtives* et sur l'espèce qu'on nomme de *Hollande*. La plante qui fournit les tubercules malades s'est flétrie de bonne heure, et offrait, sur la fin même de la floraison, tant par l'aspect jaunâtre de ses fanes que par la dessiccation de ses tiges, un contraste frappant avec celles qui restaient saines. Parmi les tubercules appartenant aux plantes malades, on en trouve frappés de trois altérations différentes : les uns sont simplement flétris et présentent dans leur coupe intérieure un état grisâtre, marbré, qui les rend analogues à ceux que l'on a abandonnés dans les champs et sur lesquels a passé l'hiver ; les autres sont couverts de croûtes épaisses et rugueuses, qui pénètrent assez profondément dans leur tissu ; d'autres enfin ont conservé leur aspect et leur fermeté naturelle, mais offrent dans leur intérieur des excavations remplies d'une liqueur noirâtre que leur cuisson démontre être renfermée dans un véritable kyste.

« Or, il me semble résulter de ce qui précède : 1° que les cultivateurs ayant pu connaître par avance les pommes de terre avariées, l'autorité se trouve pleinement en droit d'exclure sévèrement des marchés toutes celles qui présentent quelques signes extérieurs de détérioration ; 2° que les consommateurs, quelque saines que leur paraissent les pommes de terre, font bien de ne les employer qu'après les avoir coupées pour s'assurer de l'état de leur intérieur ; 3° enfin, que la cuisson à l'eau est le moyen probablement le plus sûr de les dépouiller du principe malfaisant ou délétère qu'elles peuvent contenir. »

DISCOURS
SUR
L'ORGANISATION HUMAINE EN GÉNÉRAL,
PRONONCÉ
DEVANT UNE ASSEMBLÉE D'OUVRIERS.

(Suite du n° 38).

Organe de la vue. — Les yeux sont placés au sommet de l'édifice et comme deux sentinelles en faction au haut d'un château fort, leur *qui vive* réveille les habitants et les prépare à la dé-

---

qu'ils subjuguaient. Les philosophes, les poëtes et les médecins, excités par l'attrait de la nouveauté, par le désir d'acquérir de la gloire, abandonnèrent la Grèce, l'Asie Mineure et l'Égypte, pour passer en Italie et de là dans la capitale de l'univers.

Aussi verrons-nous bientôt que ce fut à Rome que s'écoula la plus grande partie de l'existence médicale de Galien.

Claude Galien, qui devait acquérir une célébrité presque égale à celle du père de la médecine, naquit à Pergame, dans l'Asie Mineure, l'an 128 de l'ère chrétienne, sous le règne de l'empereur Adrien. Il eut pour père un homme instruit et capable de diriger ses premiers pas dans le vaste champ de la science. Il avait à peine atteint sa dix-septième année, lorsque son père fut averti par un songe que son fils devait suivre la carrière utile de l'art de guérir. A cette époque, les hommes les plus éclairés ajoutaient foi aux songes ; cette superstition a régné longtemps, et de nos jours bien des esprits faibles, faute de connaissances suffisantes dans les sciences naturelles, reçoivent encore une impression vive des apparitions chimériques de leur sommeil.

Quoi qu'il en soit, Claude Galien suivit les inspirations de son père, et pour s'instruire plus complétement dans la science qu'il avait embrassée, il parcourut diverses contrées de l'Europe et de l'Asie Mineure, recherchant les leçons et les exemples des maîtres les plus renommés. Ces voyages, pour le jeune médecin, sont d'une utilité incontestable ; dans les siècles derniers, les hommes qui ont acquis le plus de réputation dans l'art de guérir avaient fréquenté ainsi les diverses écoles de médecine avant de se fixer définitivement dans leur patrie. De nos jours, les jeunes médecins français voyagent peu, pressés qu'ils sont d'utiliser leur diplôme de docteur ; et ils ont tort. Il

fense. C'est en examinant l'organe de la vue que notre admiration n'aura plus de bornes. Dans un si petit espace, le monde entier vient se produire tour à tour et se traduire avec une exactitude dont le daguerréotype, cette récente création du génie français, peut seul nous donner une faible image. De chaque objet que fixe le regard s'échappent des milliers de rayons lumineux; l'œil les reçoit, et au moyen d'un appareil d'optique qui surpasse en précision tous ceux créés par la main de l'homme, ils arrivent et se concentrent au fond de l'œil sur une surface nerveuse d'une exquise sensibilité, d'une ligne ou deux de grandeur. Ainsi, par exemple, notre immense cathédrale qui s'élève du sein de la cité parisienne comme un vaste colosse, et qui la domine tout entière, vient se peindre sur ce petit miroir, et quoique ses proportions gigantesques soient réduites à la valeur d'une tête d'épingle, elle n'en apparaît pas moins à notre intelligence avec ses véritables proportions. Rien ne nous échappe, ni ses milliers de saints, ni les broderies qui l'ornent si gracieusement, ni sa sombre et vénérable teinte grise, ni ses vitrailles qui étalent leurs riches et splendides couleurs.

Organe de l'ouïe. — Avec quel art est disposé le pavillon de l'oreille! Comme il est largement évasé pour arrêter au passage la colonne d'air et pour saisir tous les sons! C'est un véritable cornet acoustique qui, dans certains cas, est d'une puissance de sensibilité qui dépasse toute imagination ; c'est ainsi qu'au milieu des solitudes du Nouveau-Monde, dans ces vastes déserts où l'homme est en présence de Dieu seul, le sauvage, en appliquant l'oreille contre le sol, distingue les pas d'un homme qui marche à la distance de quelques lieues.

Odorat. — Goût. — L'odorat et le goût n'ont-ils pas également droit à notre étonnement? Les instruments de physique et de chimie les plus précis n'approchent pas de leur sensibilité. Il suffit en effet de quelques atomes répandus dans l'atmosphère, ou en contact avec la langue, pour déterminer en nous des sensations nombreuses et variées, et pour nous avertir des propriétés bienfaisantes ou malfaisantes des corps répandus à la surface du globe.

Toucher. — Le cinquième sens, le sens du toucher, n'est pas moins digne de remarque. Il est constitué par les dernières divisions du système nerveux qui s'épanouissent à l'infini dans le réseau de la peau, et il y revêt un caractère de sensibilité qui nous permet d'apprécier les formes et les

---

est vrai que l'éclat de la Faculté de Paris, qui attire des élèves de tous les points du globe, peut faire croire que là est la perfection, et qu'il n'est pas besoin de se déplacer pour chercher de nouvelles lumières. Sans aucun doute la Faculté de Paris est la première de toutes ; mais la perfection n'existe nulle part. Il en est des nations comme des individus ; isolées, leur développement intellectuel est lent et incomplet. Il est facile de comprendre qu'on désire recevoir ses grades à Paris, et qu'on tienne à honneur d'être médecin de l'illustre Faculté de cette capitale ; mais il serait d'une haute importance pour les progrès des sciences médicales, et pour le perfectionnement de l'art de guérir, que tous les jeunes gens qui se destinent à pratiquer la médecine en France, eussent passé plusieurs années dans les principales écoles médicales de l'Europe avant de devenir, dans leur ville natale, les arbitres de la santé et de la vie de leurs semblables.

Galien séjourna longtemps à Alexandrie, qui avait été le berceau de l'anatomie, et qui possédait encore quelques bons maîtres.

Dans sa vingt-huitième année, de retour à Pergame, il fut chargé par le pontife de cette ville du traitement des gladiateurs. C'était son début dans la pratique de l'art de guérir, mais ce début donna tout de suite la mesure de son mérite et de son talent. En effet, on lui confia de malheureux blessés qui avaient été traités d'abord par les anciens médecins de la ville, et qui, sous l'influence de ce traitement, étaient tombés dans un état des plus graves. Le jeune chirurgien, inspiré par son savoir et par son génie, les sauva tous et acquit dès lors des droits à l'estime et à la confiance de ses concitoyens. Ce fait remarquable est un argument sans réplique contre l'opinion de tant de personnes étrangères aux études scientifiques, qui mesurent sur l'âge d'un médecin la confiance qu'elles lui accordent,

propriétés physiques des corps. C'est à ce sens que l'homme doit en grande partie sa supériorité sur les autres animaux. Aucun d'eux n'a la peau fine et délicate comme l'homme ; chez tous elle est plus ou moins recouverte de poils qui ont leur but sans doute, mais qui n'en altèrent pas moins la sensibilité et la précision fonctionnelle de cette membrane.

C'est par les sens que l'intelligence est mise en rapport avec toute la nature ; c'est par eux que nous apprécions les diverses propriétés de la matière. Un homme qui n'aurait pas de sens serait comme une belle statue devant laquelle on ferait passer toutes les merveilles du monde, et qui n'en aurait pas la conscience ; c'est à leur extrême perfection que l'homme doit toutes les créations de son génie.

C'est pour l'oreille que le poëte et le musicien ont trouvé ces accords sublimes et mélodieux qui tantôt nous charment et tantôt nous exaltent.

C'est pour l'œil que l'architecte a lancé dans les airs ces admirables monuments qui contribuent à la gloire et à la grandeur des nations.

Chacun de ces organes apprécie donc les propriétés de la matière et les reporte au cerveau qui les perçoit, qui les juge et qui alors ordonne. Nous avons déjà dit que c'était par l'intermédiaire des cordons nerveux que le cerveau gouvernait. Instrument de la pensée et de l'intelligence, il domine tous les organes et leur commande en maître. La pensée qui l'agite et qui l'ébranle descend par les trajets nerveux jusqu'aux dernières limites de l'organisme, et les soumet à sa puissance.

Maintenant, voyez fonctionner tous ces organes ; tous marchent avec une régularité et une perfection que jamais la mécanique humaine n'atteindra. C'est un vaste atelier avec tous ses outils, toutes ses machines, tous ses moteurs, tous ses ouvriers. Chacun est à son poste, chacun est attentif à son travail, personne ne murmure, car chacun d'eux sait que c'est dans leur solidarité, dans leur commun accord, dans leur harmonie que réside toute la vie.

Et en face d'un pareil spectacle, quel est l'homme assez froid pour ne pas se sentir ému, pour ne pas éprouver un désir avide de connaître tant de merveilles, et de connaître lui-même! Le scalpel tombe des mains de l'anatomiste, et il ne peut que répéter l'admirable cantique d'un médecin païen, du grand et immortel Galien :

---

comme si l'âge pouvait tenir lieu du jugement et du talent d'observation, qui sont un don de la nature, et de la science, qui est le fruit du travail et non des années!

A la suite d'une sédition, Galien quitta Pergame, et vint exercer la médecine à Rome; il avait alors trente-trois ans. Bientôt il devint l'ami des hommes les plus haut placés : Sergius Paulus, préteur; Barbarus, parent de l'empereur Lucius; Septime Sévère, alors consul, et qui fut plus tard empereur des Romains, etc., etc. Il fut lié aussi avec Eudemus, célèbre philosophe péripatéticien, qui, étant en proie à une fièvre triple-quarte causée, dit-on, par l'usage immodéré de la thériaque, en fut délivré par ses soins éclairés, au moyen du même médicament, ce qui prouverait, pour le dire en passant, que le principe homœopathique *similia similibus* n'est pas d'invention moderne.

Plus tard, Galien fut le médecin des deux fils de l'empereur, Commode et Sextus, puis de Marc-Aurèle lui-même. Il vécut à Rome sous les règnes de Marc-Aurèle, de Commode, de Pertinax et de Septime. Dans sa vieillesse, il se retira à Pergame, où il mourut âgé de soixante-dix ans.

Quels sont les titres de Galien à la gloire, quels sont les services qu'il a rendus à l'humanité? Les uns et les autres sont réels et nombreux. Pour en faire comprendre toute l'importance, nous avons besoin d'entrer dans quelques considérations sur ses doctrines et ses travaux. Ses doctrines surtout demandent à être exposées d'une manière succincte, mais claire et précise ; cet exposé offrira de l'intérêt à nos lecteurs, et sera de nature à piquer leur curiosité ; nous en ferons l'objet d'un article spécial.

G. R.

« O toi, qui nous a faits! en composant un « discours si saint, je crois chanter un hymne « à ta gloire. Je t'honore plus en découvrant la « beauté de tes ouvrages qu'en te sacrifiant des « hécatombes entières ou en faisant fumer les « temples de l'encens le plus précieux. La véri- « table piété consiste à me connaître moi-même, « ensuite à enseigner aux autres quelle est la « grandeur de ta bonté, de ton pouvoir et de « ta sagesse. »

Et remarquez bien que c'est un médecin adorateur des idoles qui tient ce langage ; remarquez bien en même temps que la science d'alors ne connaissait pas la centième partie de ce qu'elle sait aujourd'hui. C'est au milieu des terreurs du paganisme, en face de la loi impie et sacrilége de l'esclavage, que ce grand homme se prosterne ainsi devant la majesté divine; c'est après les persécutions sanguinaires de Néron et de Caligula, après l'incendie de Rome et les prostitutions impériales, après les combats du cirque, qu'il relève ainsi la dignité humaine aux prises avec le despotisme, et qu'il proclame implicitement devant le peuple romain que le sang de l'eselave est aussi rouge et aussi chaud que le sang du noble patricien.

Après avoir assisté à ce beau spectacle de la vie, après avoir admiré cet enchaînement de toute l'organisation, s'il y a quelque chose qui puisse abaisser l'orgueil humain, c'est bien le spectacle de la mort. Rien de plus brutal, rien de plus inattendu que cette terrible et redoutable apparition! Au milieu de la santé la plus florissante, dans le sein des voluptés et des joies de ce monde, elle vient quelquefois saisir sa victime. Pendant que je vous parle, une petite fibre de mon cerveau peut se déchirer, une gouttelette de sang imperceptible peut s'y déposer, et je tomberais foudroyé à vos pieds.

Tout d'un coup le mouvement s'arrête, le cœur cesse de battre, le poumon ne respire plus, la chaleur s'éteint, la mort est arrivée. Ce cadavre qui est devant vos yeux, dont les formes et les organes sont encore semblables aux vôtres, *il a des oreilles et il n'entend plus, il a des yeux et il ne voit plus, il a une langue et il ne parle plus, il a un cerveau et il ne pense plus.*

Maintenant ce corps qui, jusqu'à présent, avait lutté contre les lois chimiques et physiques de la nature, va être rendu à la nature, ses éléments vont se dissocier; cette peau si blanche et si douce va se couvrir d'une teinte verdâtre et de pustules pleines d'un air méphitique; ces beaux yeux vont se gonfler, crever, et faire place

CHARLATANISME.

—

A M. le Rédacteur de LA SANTÉ.

Monsieur et honoré confrère,

Dans votre dernier numéro vous avez extrait de l'intéressant ouvrage de M. Furnari sur l'ophthalmologie en Afrique l'anecdote curieuse de charlatans qui simulèrent l'extraction de balles chez un malheureux Maure blessé par un coup de feu. Permettez-moi, à ce sujet, de vous faire connaître des manœuvres pareilles qui se font en plein jour, dans un pays civilisé, instruit, en France, aux portes de Paris.

Il y a dans un village une femme du peuple qui passe pour guérir radicalement les maladies du sein, et qui, pour arriver à cette guérison, fait sortir de l'organe malade une bête vorace et carnassière qu'elle appelle un *hippolite* (probablement elle veut dire un polype), animal fort rare que je recommande à l'attention et aux recherches des savants naturalistes, ainsi qu'à l'Académie des sciences.

Lorsqu'une femme vient la consulter, elle lui met sur le sein un cataplasme ou un emplâtre de sa composition, en lui faisant l'expresse recommandation de ne pas enlever l'appareil. Au bout de quelques jours elle arrive, soulève l'emplâtre avec précaution, lentement, et tout à coup elle retire avec joie une sorte de membrane molle comme une portion d'intestin macéré dans l'eau, et s'écrie : Voilà l'*hippolite*. Alors commence le côté comique de l'opération.

Elle dépose gravement a susdite membrane sur une table, et fait ranger la famille à l'entour. Cette membrane molle, flexible, se laisse facilement malaxer, comme on le pense bien ; elle la tiraille donc en plu-

à une cavité hideuse ; ces lèvres rosées, qui sourient si gracieusement, vont se tuméfier et noircir ; cette bouche qu'elles entourent si amoureusement, semblable au masque de la comédie antique, va s'élargir et grimacer horriblement ; ces contours moelleux vont disparaître pour se réduire en une bouillie infecte et putride où les vers iront chercher leur dégoûtante pâture. Tous ces tissus vont s'évaporer sous la forme de gaz, et les vents les disperseront au loin ; enfin de tout cet édifice humain, de ce temple majestueux où la vie avait placé ses divins autels, il ne restera plus que ruines et destruction.

Si dans nos promenades solitaires nous venons à fouler un squelette humain, nous nous arrêtons, pensifs et mélancoliques, et semblables au voyageur égaré dans les sables d'Orient, qui trouve sous ses pas des tronçons de colonnes et de chapiteaux, nous nous disons pleins d'effroi et de terreur : Là s'agitait jadis une population intelligente ; là tout un peuple de travailleurs accomplissait son œuvre et sa mission ; la main du temps a tout brisé, le vent glacial de la destruction a desséché la sève de la vie !

Quoi de plus digne, je vous le demande, des méditations de l'homme, que l'homme lui-même, cette machine merveilleuse ! Ecarter toutes les causes qui viennent en troubler l'harmonie, reculer autant que possible le terme fatal qui doit en amener la dissolution, voilà en deux mots le problème sublime de la civilisation, envisagé du point de vue le plus général ; tel est l'objet de la science qui domine et embrasse toutes les autres, la médecine, la science de l'homme par excellence.

ALLAITEMENT.

Il ne faut pas seulement une action immédiate du principe vital pour conduire ou former le lait dans les mamelles, il faut encore qu'une secousse de sa part en opère l'excrétion ou la sortie. Le lait ne coulerait jamais dans la bouche du nourrisson, ni ne céderait jamais aux autres moyens par lesquels on sollicite son écoulement, sans une disposition active de la part de l'organe, qui se dresse et se raidit pour exprimer la liqueur qu'il contient. On peut déterminer cette disposition par des frottements proportionnés à la sensibilité de la partie. L'instinct, l'expérience ou le hasard apprennent à l'enfant à chatouiller, avec sa tête ou avec ses mains, la

---

sieurs sens, l'allonge, la développe et lui donne la forme plus ou moins complète d'un animal à quatre pattes. Le premier allongement constitue la tête, les deux allongements latéraux forment les quatre pattes, et l'allongement postérieur prend le nom de queue.

Voilà donc notre pauvre membrane qui, aux yeux ébahis de la foule, est métamorphosée en animal *quadrupède*, et *mammifère* peut-être, animal vivant au sein des tissus, animal curieux que les savants n'ont pas encore décrit, que les naturalistes n'ont pas encore découvert. Pauvre science que la médecine, qui ne peut guérir ce que guérit une malheureuse ignorante ! Misérables naturalistes qui, armés du microscope et du scalpel, n'avez pas encore mis le doigt sur un animal si parfait ! Il est vrai de dire que cet animal vorace et carnassier est fort malin, et qu'il ne se laisse prendre qu'à certains appâts. En effet, le susdit onguent est doué de propriétés attractives, alléchantes, et le malicieux animal, qui jusqu'à présent s'est joué des naturalistes les plus érudits, ne peut résister à une préparation que la pauvre vieille va sans doute chercher parmi les *simples*.

Mais abandonnons ce ton goguenard, et demandons comment il se fait que la législation ne sévisse pas plus sévèrement contre de pareils abus.

Et maintenant dites-nous si la France, ce pays des lumières, est plus sage, plus raisonnable que l'Afrique ; si le chrétien, si fier de sa civilisation, de ses progrès, a plus de bon sens que le pauvre musulman.

Veuillez agréer, etc.

Dr V.

mamelle qu'il suce, pour en tirer une plus grande abondance de lait. Les irritations légères et même agréables, produites par là sur cet organe, se trouvant répétées plusieurs fois le jour, y entretiennent et fixent, pendant tout le temps de l'allaitement, un courant d'humeurs qui fait diversion, pour l'ordinaire, aux autres évacuations particulières à la femme. Cette diversion est nécessaire, et montre combien il serait préjudiciable au nourrisson que la mère écoutât des désirs capables de rappeler ailleurs une influence dont il ne peut se passer. Il est d'ailleurs contre la nature qu'elle puisse s'occuper avantageusement de plusieurs objets à la fois, et qu'elle entreprenne un nouvel ouvrage avant d'avoir mis la dernière main à celui qui captive actuellement son attention.

Toutes les passions vives ou tristes ont plus ou moins de pouvoir sur l'élaboration du lait. Pour en éprouver moins l'activité, il faudrait, autant qu'il serait possible, que les femmes qui nourrissent se retirassent à la campagne : la tranquillité et le sommeil qui leur sont spécialement nécessaires fuient le tumulte et le bruit des villes. Les avantages d'un air pur, celui d'une nourriture plus fraîche, qu'offrent à la campagne les végétaux de toute espèce, devraient aussi faire préférer ce dernier séjour. Il suffit que la nourriture d'une nourrice soit abondante ; il serait inutile, et peut-être même nuisible, qu'elle fût recherchée. Ce qu'il y a de plus essentiel pour le nourrisson, c'est qu'elle ait un tempérament sain et une âme paisible.

Quant à la patience, qui doit lui faire supporter sans murmure les fréquentes importunités de l'enfant, la nature y a pourvu en lui donnant un fond de tendresse qui ne se rebute jamais. Ici se manifestent, d'une manière bien sensible, le but et les effets de ce caractère mobile qu'on a dit être particulier à la femme, et qui semble si peu fait pour admettre des sentiments exclusifs. Elle est destinée à produire plusieurs enfants, à les nourrir et à les défendre contre toute atteinte. Chacun exige les mêmes soins, la même vigilance, la même sollicitude, parce qu'ils sont tous également faibles. Si la femme eût été trop susceptible de ces attachements durables qui ne permettent point à l'âme de perdre un instant leur objet de vue, qui se raidissent contre les obstacles, et que le temps même fortifie, cette disposition eût peut-être contrarié cet instinct qui veut qu'après avoir prodigué la tendresse dont elle est capable à l'un de ses enfants, elle la transporte successivement sans partage à tous les autres, et qu'elle montre pour chacun cette sublime chaleur de sentiment, qu'il semble qu'on ne puisse avoir qu'une fois.

Le moyen que la nourrice emploie le plus souvent pour apaiser les cris de l'enfant qui pleure, c'est de lui présenter sa mamelle, parce qu'elle craint toujours que ce ne soit la faim qui le fait pleurer. A la vérité, il a besoin de téter. Un corps qui se développe et qui tend à son accroissement, dont tous les émonctoires sont ouverts, et dont les excrétions sont peut-être relativement plus abondantes que celles des personnes adultes, demande une nourriture considérable. Mais ce n'est pas toujours la faim qui est le principe de ses pleurs ; quelquefois il se tait lorsqu'il tient le mamelon, et ne le suce point. Comme l'existence d'un enfant nouvellement né est toute sensitive, s'il ne dort point, il veut sentir et être affecté ; c'est le besoin de sensations qui lui fait souvent chercher la mamelle. Le silence et l'obscurité semblent l'effrayer ; il est dans le malaise, il semble craindre le néant, lorsque rien n'amuse ses yeux ou ne frappe ses oreilles. Le mamelon est alors dans sa bouche un simple objet de distraction. On pourrait souvent soulager la nourrice, en substituant au mamelon des objets colorés ou sonores, capables de fixer quelque temps l'enfant. Les couleurs vives attachent

singulièrement sa vue ; il écoute avec plaisir les chansons et le babil de sa nourrice et de toute autre personne. Il y a cet avantage, en l'amusant ainsi, que ses sens, qui sont les instruments de toutes les connaissances qu'il doit acquérir, sont plus tôt développés. Ses cris cèdent aussi à un balancement doux qui remue son corps. C'est un des moyens de lui faire sentir son existence, dont on abuse quelquefois, mais qui n'est point nuisible quand on en fait un usage modéré. En berçant avec précaution l'enfant, on lui procure un exercice salutaire, dont il n'était pas même tout à fait privé dans le sein de sa mère. En distinguant donc bien en lui la faim d'avec le besoin d'être distrait, on parviendrait peut-être à régler le temps qu'il doit téter chaque jour.

Quoique le terme de l'allaitement soit marqué par la nature même, dans l'entière et parfaite éruption des dents, on peut l'avancer sans inconvénient, en faisant succéder peu à peu le lait des animaux à celui de la nourrice, et en accoutumant l'enfant, par gradation, à des aliments plus solides. Nous disons ceci pour les mères qui n'ont pas beaucoup de lait, ou pour qui une santé délicate rend le joug de l'allaitement trop onéreux.

Pour ce qui regarde celles qui s'en sont tout à fait affranchies, nous pourrions, comme on l'a déjà souvent fait, montrer qu'on ne viole pas impunément les lois de la nature, et présenter la liste des maux qui suivent cette infraction.

On sent bien cependant que l'obligation de nourrir ne s'étend point à celles qui ne peuvent donner à leur enfant qu'une nourriture insuffisante ou malsaine.

Tous les animaux faits pour nourrir leurs petits ne se reposent point d'un soin si cher sur d'autres : une espèce dans laquelle le père et la mère ne montreraient de l'ardeur que pour engendrer, et se déroberaient à l'obligation d'en nourrir les fruits, serait une dissonance dans la nature.

Cela ne choque pas moins l'ordre de la société, où chacun a ses fonctions à exercer, et où chaque sexe est lié par des obligations particulières. Il semble donc qu'une femme n'a droit à tous les avantages qu'elle procure à ses membres, que quand elle en a rempli tous les devoirs ; et elle n'a fait que la moitié de sa tâche, lorsqu'elle ne nourrit point l'enfant qu'elle a mis au jour. Elle n'est bien digne du rang qu'elle y occupe que lorsque, après en avoir fait l'ornement par ses charmes, elle a contribué à en augmenter la force en lui donnant des citoyens vigoureux et sains, qui aient reçu d'elle, avec le lait, l'exemple d'un inviolable attachement aux devoirs sacrés qu'elle impose.

IMPORTANCE DU RÉGIME ALIMENTAIRE.

Je prie les personnes qui liront ce *Traité* de ne point se ravaler à la condition des brutes ou à celle des hommes dépravés, en s'abandonnant à leur insouciance, en mangeant et buvant indistinctement tout ce qui flatte leur palais, en se livrant sans réserve à tous les genres d'appétit qui les tourmentent. Soit qu'elles se connaissent en médecine, soit qu'elles n'aient aucune notion de ce genre, elles n'ont qu'à consulter leur raison, à observer quelles sont les choses qui leur réussissent et celles qui ne leur conviennent pas. Qu'elles s'arrêtent alors sagement à ce qui est utile au maintien de leur santé ; qu'elles évitent tout ce que leur expérience leur aura démontré nuisible ; je leur assure que l'exacte observation de cette règle suffira pour les faire jouir d'un excellente santé, et que rarement elles auront besoin de médecine ainsi que de médecin. GALIEN.

(*De la conservation de la santé.*)

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 5 OCTOBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 40.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Leçons sur la manière dont on doit pratiquer les saignées locales. Première leçon : des sangsues. — Des effets de l'imagination dans le smaladies.—Hémorrhagies dentaires.

FEUILLETON. — La peste du sixième siècle. — Un établissement homœopathique.

LEÇONS
SUR LA MANIÈRE DONT ON DOIT PRATIQUER
LES SAIGNÉES LOCALES.

PREMIÈRE LEÇON.

La saignée est tantôt *générale*, tantôt *locale*. On pratique une saignée *générale* quand on retire de l'ensemble de l'appareil circulatoire une quantité plus ou moins grande de sang, en ouvrant un vaisseau d'un gros calibre. C'est ce qu'on fait lorsqu'on saigne à l'une des veines du pli du bras. La saignée est *locale* quand on se borne à ouvrir de petits vaisseaux, de manière que le sang qui s'écoule provienne en grande partie de l'organe sur lequel on pratique la saignée. Il est évident que ces deux manières de retirer du sang de l'économie vivante doivent avoir, dans un grand nombre de cas, des effets différents, et qu'il n'est pas toujours possible de recourir à l'une ou à l'autre, au choix du ma-

FEUILLETON.

LA PESTE DU SIXIÈME SIÈCLE.

Nous avons été témoins de l'épidémie cruelle de *choléra-morbus* qui a ravagé l'Europe en 1832 ; elle a porté la désolation dans plusieurs parties de la France, la crainte partout. Et pourtant, quelle différence entre ce fléau et la peste qui éclata vers le milieu du sixième siècle ! C'est qu'alors la civilisation était dans son enfance ; l'hygiène publique, cette sauvegarde de la santé et de la vie des hommes, n'existait point. Plus la société s'occupera d'améliorer le sort des classes inférieures, d'embellir et d'assainir les villes, de favoriser la culture des terres, moins les grandes et meurtrières épidémies seront à craindre. Le riche, en travaillant pour le pauvre, travaille aussi pour lui-même et pour sa propre famille. Égoïsme bienfaisant et habile qui fait découler notre bonheur et notre sécurité du bonheur et de l'aisance de nos semblables !

La terrible peste du sixième siècle commença ses ravages vers l'an 541. Elle prit naissance, suivant les uns, en Éthiopie, suivant les autres, en Égypte, et elle se répandit d'abord en Palestine, puis dans les pays voisins. Les historiens de l'époque nous en ont laissé les descriptions les plus tristes. Le mal frappait les victimes sans distinction ni d'âge ni de condition. Les climats, les saisons n'exerçaient aucune influence sur son développement. Dans certaines contrées, elle moissonna la moitié de la population. En Italie, des villes entières étaient désertes, on ne voyait plus que quelques chiens dans les rues, les animaux domestiques erraient sans maîtres dans les campagnes, il n'y avait plus personne pour enterrer les morts. On as-

lade, comme beaucoup de personnes le croient encore. Nous n'avons pas à nous occuper ici de la saignée générale, qui est ordinairement pratiquée par l'homme de l'art ; mais nous nous proposons de mettre sous les yeux de nos lecteurs les principes sur lesquels doit reposer l'exécution de la saignée locale, qui est presque toujours confiée aux gens du monde.

Pour la saignée locale, on emploie ou les ventouses scarifiées ou les sangsues. Les ventouses sont appliquées par les chirurgiens ; les sangsues par les gardes-malades, les parents ou les amis du patient. C'est à ces derniers que nos enseignements doivent s'adresser.

Et d'abord, quelques considérations préliminaires sur la sangsue elle-même, sur cet animal si précieux pour la santé de l'homme, que l'illustre Broussais a mis en si grand honneur, et qui, en réalité, arrache tous les jours quelque proie à la mort.

La sangsue a le corps allongé, rétractile, et formé d'une quantité innombrable de segments posés l'un contre l'autre transversalement à sa longueur. Chacune de ses extrémités est terminée par un disque aplati, et c'est dans le disque antérieur, au centre de ce disque, que se trouve la bouche de l'animal.

La bouche de la sangsue présente trois petites mâchoires cartilagineuses, dont le bord est finement découpé en dents très-aiguës. Toutefois il est, dans la famille des sangsues, des espèces qui n'ont point de dents ; ces dernières ne peuvent être employées pour les saignées locales, car elles ne peuvent entamer la peau.

C'est au moyen de ses trois petites mâchoires armées de dents acérées, que la sangsue divise la peau et les petits vaisseaux qui rampent dans son épaisseur. En même temps qu'elle divise les tissus vivants, elle applique son disque antérieur autour de la triple plaie qu'elle détermine, et ce disque devient une véritable ventouse, dans laquelle l'animal fait le vide de manière à y faire arriver le sang avec continuité. Les sangsues sont donc de véritables ventouses vivantes. Lorsque la sangsue, gorgée de sang, s'est détachée de la peau, le sang continue ordinairement à couler plus ou moins longtemps, en vertu du courant qui a été déterminé par les aspirations non interrompues de l'animal. Dans beaucoup de cas, surtout chez les enfants et chez les femmes délicates, il faut surveiller cet écoulement sanguin consécutif. Nous reviendrons sur ce point important de médecine domestique.

On reconnaît facilement sur la peau, après la

---

sure qu'à Constantinople il mourait de quatre à dix mille personnes par jour. Les arts, le commerce, l'industrie, tout fut abandonné. Ne sachant où déposer tant de cadavres, on eut la malheureuse idée de découvrir les tours qui flanquaient les murailles de la ville, d'y enterrer les corps des victimes de l'épidémie, et de les recouvrir ensuite. Cette absurde mesure ne pouvait qu'accroître le mal, par les exhalaisons infectes qui se dégagèrent bientôt de ces horribles tombeaux. Aussi se vit-on forcé de charger les morts sur des navires et d'aller les jeter en pleine mer.

Cette épidémie désola la ville d'Antioche quatre fois dans l'espace de moins de soixante ans. Elle reparut aussi avec la même violence à Rome en 590, après un débordement du Tibre qui inonda toutes les campagnes.

Ne sachant à quelle cause attribuer tant de malheurs, on se prit à considérer cette maladie comme un effet de la colère de Dieu, et l'on chercha à le désarmer en instituant de nouvelles fêtes, en célébrant la solennité des six jours de Pâques, et en fondant de nouveaux couvents. Cette croyance superstitieuse n'était qu'un reflet des traditions du paganisme, sous l'empire duquel toutes les épidémies, et même presque toutes les maladies, étaient attribuées au courroux d'une divinité. On disait même, en Italie, qu'avant l'invasion du fléau on avait observé sur les maisons et sur les vêtements certaines marques qui devenaient d'autant plus apparentes qu'on prenait plus de peine pour les effacer !

A Constantinople, la maladie débutait ordinairement par l'abattement, la frayeur et le désespoir. Les malades se croyaient entourés de fantômes : ils se renfermaient dans leurs demeures, et, lorsqu'on frappait à la porte pour leur rendre visite, ils refusaient d'ouvrir, se figurant que c'était un spectre qui venait

chute des sangsues, les traces des trois petites mâchoires dont nous venons de parler. En effet, chaque morsure de sangsue offre la réunion de trois petites plaies longitudinales qui partent d'un point central en divergeant.

Le disque situé à l'extrémité postérieure du corps de la sangsue est plus large que le disque de l'extrémité antérieure; il est le moyen de progression. C'est encore une ventouse, mais sans instruments tranchants. C'est, comme on pourrait dire, une *ventouse sèche*. Cette ventouse postérieure est très-importante au point de vue de la pratique des saignées locales. En effet, elle sert à la sangsue à se fixer, à se consolider, pendant qu'elle suce le sang; grâce à son aide, elle est solidement assise pour faire son repas, que les mouvements du malade ne troublent point, attendu qu'elle est collée à la peau par son disque postérieur.

On emploie de préférence, dans les saignées locales, la sangsue verte et la sangsue grise.

Cette dernière, nommée encore *sangsue médicinale*, est d'un vert foncé; son dos est marqué de six bandes longitudinales maculées de taches noires triangulaires; son ventre est verdâtre, tacheté et largement bordé de noir; les segments du corps sont hérissés de mamelons grenus.

La sangsue verte, ou *sangsue officinale*, est plus grosse que la précédente. Elle a le corps d'un vert peu foncé; son dos est marqué de six bandes longitudinales de couleur ferrugineuse et marquées de points noirs sur les bords et à sa partie moyenne. Son ventre est d'un vert jaunâtre, largement bordé de noir. Les segments de son corps sont lisses et non mamelonnés.

Il ne faut pas confondre ces deux espèces avec la sangsue noire, vulgairement connue sous le nom de *sangsue de cheval*, et que l'on trouve en abondance dans les marais et les eaux douces de France. Celle-ci a le dos olivâtre et le ventre plus foncé que le dos.

C'est ici le lieu de réfuter une erreur populaire très-répandue. Beaucoup de personnes considèrent la sangsue dite *de cheval* comme venimeuse et lui attribuent plusieurs des accidents qui surviennent à la suite des applications de sangsues, accidents dont les pauvres bêtes sont bien innocentes. Cette accusation portée contre des animaux incapables de nuire prouve combien l'absence de connaissances positives peut être féconde en erreurs et en préjugés, et combien, par conséquent, il est à désirer que ces

---

les tourmenter. Cette terreur continuelle accrut encore l'intensité de la maladie. Les personnes dont le moral était ainsi affecté survivaient rarement, et succombaient presque toujours le second ou le troisième jour. Chez d'autres, la fièvre était au début fort légère, et presque sans chaleur, de sorte que les médecins eux-mêmes avaient peine à reconnaître la malignité de la maladie; mais au bout de quelques heures il se développait des bubons dans les aines, sous les aisselles et derrière les oreilles. Quelques personnes tombaient dans une léthargie profonde, d'autres paraissaient seulement assoupies, et perdaient totalement la mémoire. D'autres enfin devenaient frénétiques, et erraient en pleine campagne. Les malades mangeaient quand on leur présentait des aliments, mais n'en demandaient jamais. Ils se croyaient toujours entourés d'ennemis qui leur causaient une frayeur mortelle. Les bubons passaient promptement à l'état gangréneux, au milieu des plus vives douleurs, que les malades ne ressentaient toutefois que lorsque leurs facultés mentales n'étaient point dérangées. Chez certains, tout le corps se couvrait de taches noires, et ceux-là rendaient ordinairement le dernier soupir au bout d'une heure. Quelques-uns périssaient pendant les efforts d'un violent vomissement de sang.

Les médecins ne pouvaient se vanter de prévoir quelle serait exactement l'issue de la maladie, car plusieurs de ceux qu'ils croyaient perdus guérissaient, et d'autres, dont l'état semblait n'offrir aucun danger, mouraient. Toutes les méthodes ordinaires étaient insuffisantes, et le traitement qui sauvait un malade donnait la mort à un autre. Les femmes enceintes succombaient infailliblement à la violence du mal. La seule voie naturelle par laquelle arrivait la guérison de la maladie, c'était la suppuration des bubons. Quelque-

connaissances se répandent dans toutes les classes de la société. La sangsue de cheval, qui, selon le vulgaire, verse un venin dans les plaies qui résultent de sa morsure, cette bonne sangsue, objet d'une pareille calomnie, ne porte à ses mâchoires que des dents émoussées avec lesquelles il lui est impossible d'entamer la peau de l'homme et celle d'aucun autre animal vertébré!

Les sangsues habitent les étangs, les marais; on en trouve quelquefois dans certains ruisseaux, mais c'est dans les eaux stagnantes qu'on les rencontre le plus souvent. On les pêche à la main ou dans des filets de crin tendus sur des cerceaux. D'autres fois, on leur jette des foies d'animaux sur lesquels elles viennent s'attacher; mais prises de cette manière, elles sont moins bonnes, parce que, gorgées de sang et engourdies, elles prennent difficilement. Une fraude à laquelle certains marchands se livrent, lorsqu'ils doivent vendre leurs sangsues au poids, consiste à les nourrir pendant quelque temps avec du foie de veau, afin de les faire grossir. Ces sangsues ne valent presque rien, et une telle fraude, sur une branche de commerce qui touche de si près à la santé humaine, une fraude qui peut compromettre la vie de plusieurs de nos semblables, est une fraude infâme, qui appelle toute l'attention de l'autorité compétente et toute la sévérité des lois.

Il faut donner la préférence aux sangsues qui sont de moyenne grosseur et très-agiles, et qui sont pêchées depuis une quinzaine de jours.

Docteur J.

DES EFFETS DE L'IMAGINATION DANS LES MALADIES.

L'imagination, cette puissance sans limites de l'esprit humain, qui témoigne à la fois de sa hauteur et de ses faiblesses, devient souvent chez l'homme l'occasion d'accidents particuliers qui accompagnent divers états morbides et les modifient.

On sait même qu'elle peut dominer primitivement l'organisme au point d'y développer des phénomènes physiques étranges, et d'entretenir en son sein de véritables maladies. Les lecteurs de ce journal se sont sans doute vivement intéressés au récit de l'histoire des stigmatisées du Tyrol, rapportée dans l'introduction remarquable de l'ouvrage de Roussel sur le système physique et moral de la femme, introduction

---

fois, après la guérison, la langue demeurait paralysée.

A Antioche, la maladie débutait tantôt par la rougeur des yeux, qui prenaient une teinte semblable à celle du sang, et par la bouffissure du visage; tantôt par une inflammation de la gorge; tantôt enfin par la diarrhée. Plusieurs malades étaient atteints tout de suite de bubons et d'une fièvre ardente, sans que les facultés mentales éprouvassent le moindre dérangement jusqu'à l'heure de la mort; mais d'autres tombaient dans un délire furieux, qui ne cessait qu'avec la vie.

La même épidémie, accompagnée d'une éruption de petite vérole, ravagea la France pendant trois années consécutives, de l'an 565 à l'année 568. Les enfants, dit-on, furent ceux qui en souffrirent le plus.

La Bourgogne avait alors pour roi Gontran, tyran faible et cruel, dont la femme, Austrigilde, fut atteinte de la maladie régnante. En vain les médecins qu'on réunit auprès d'elle employèrent-ils tout ce que leur savoir et leur expérience pouvaient leur inspirer. Le mal augmenta rapidement, et bientôt il ne fut plus douteux qu'il fallait abandonner tout espoir. La reine, qui, bien que portant dans son sein le germe de la mort, avait conservé toute son intelligence, comprenant qu'elle allait mourir, voulut faire peser tout le poids de sa rage sur des hommes dont tout le crime était de n'avoir point une puissance surhumaine. Dans sa fureur de perdre la vie, elle accusa les médecins de l'avoir mal soignée; et, comme elle ne pouvait rien contre le mal qui la tuait, et qu'il fallait des victimes à sa vengeance, elle fit jurer à son mari de les faire mettre à mort aussitôt qu'elle aurait rendu le dernier soupir. Gontran fit ce serment stupide et cruel, et accomplit sa promesse. Les hom-

qui contient une esquisse instructive et très-agréable à lire du rôle des émotions dans la vie des femmes.

L'influence que l'imagination exerce sur les organes varie suivant les prédispositions constitutionnelles ; et, au point de vue de la nature des impressions qu'elle provoque, il y a des différences selon le sexe, les tempéraments, les âges, l'éducation et les circonstances qui nous environnent.

L'imagination exalte, par les souvenirs et les représentations intellectuelles au moyen desquelles elle se produit, la plupart de nos sentiments qu'elle accompagne, et qu'elle prend souvent à leur point de départ pour les transformer et en pervertir en quelque sorte la normalité.

L'observation a fait connaître ses divers effets, dont l'importance sur la santé se mesure par l'intensité avec laquelle l'imagination agit, et par la résistance qu'on peut lui opposer.

C'est ainsi que la mobilité nerveuse qui caractérise le sexe féminin demande aux excitants extérieurs une impression relativement faible pour provoquer une réaction proportionnellement très-vive, tandis qu'il faut un concours de circonstances plus énergiques et multipliées pour assujettir et subjuguer d'autres tempéraments, de manière à permettre à la faculté imaginative d'y établir le théâtre de ses manifestations.

Toutefois, à des différences près, nous reconnaissons tous l'importance de cette faculté ; et tous, selon les temps et les lieux, nous nous trouvons soumis à sa force ; mais pour nous restreindre ici dans le sujet que nous traitons, nous rappellerons seulement le rôle qu'elle prend au milieu de certaines circonstances.

A toutes les maladies en général l'imagination joint son action modificatrice, qui retentit sur l'état morbide. Cependant, comme chaque malade, avec son individualité propre, possède une imagination qui se rapporte à cette individualité; comme il y a des imaginations tantôt vives et ardentes qui entassent images sur images et fatiguent l'esprit, tantôt douces et sages qui se complaisent dans des peintures agréables et possibles à réaliser, ainsi les effets varient, sur les divers malades, d'une manière inégalement heureuse.

Les circonstances extérieures viennent à leur tour, avons-nous dit, exercer leur action et atténuer dans un sens ou dans un autre la teinte

---

mes dont la science et le zèle avaient lutté contre la maladie de l'odieuse reine, qui avaient multiplié leurs soins et leurs efforts pour adoucir ses souffrances et l'arracher à la mort, qui même avaient exposé leurs jours en l'assistant dans une maladie probablement contagieuse, n'eurent pour récompense que le supplice !

Dans nos pays civilisés nous n'avons plus à craindre de pareils fléaux, depuis qu'on a compris et réalisé en partie les véritables conditions de salubrité publique. Car ce ne sont ni les quarantaines ni les lazarets, créations semi-barbares, qui peuvent nous en défendre ; la véritable, la seule barrière à opposer aux invasions et au développement des maladies pestilentielles, c'est l'HYGIÈNE.

UN ETABLISSEMENT HOMOEOPATHIQUE.

Londres, 24 août 1845.

Mon cher confrère,

Je vous écris d'outre-Manche, et le sujet en vaut la peine, ainsi que vous en jugerez vous-même. Vous vous êtes imposé une mission difficile, et qui, dirigée avec le bon esprit qui vous anime, devrait avoir, si le public a des oreilles et des yeux, les plus heureux résultats. Mais hélas! je crains grandement que vos efforts ne soient employés en vain. Quoi qu'il en soit, en cherchant à éclairer les hommes sur leurs véritables intérêts, vous n'en faites pas moins une bonne action. C'est donc à nous, que vous avez bien voulu admettre à la coopération de votre œuvre utilitaire, à vous seconder, et c'est dans cette intention que je vous fais parvenir l'anecdote suivante, dont j'ai été témoin

et la direction première des préoccupations de chaque malade.

Tous les chirurgiens des armées ont remarqué que, les choses étant égales d'ailleurs, les blessés du parti vainqueur guérissaient mieux que les autres, parce qu'ils étaient sans doute plus encouragés par leur situation, plus confiants dans leurs espérances.

On sait que l'enthousiasme et l'ardeur, soutenant le courage et les forces dans des occasions solennelles, font surmonter des obstacles et des fatigues de tous genres qu'on croyait invincibles : une jeune femme d'une disposition morale ordinairement langoureuse et indolente, rappelée à son dévouement maternel par une maladie très-grave de son enfant, le soigna seule avec la plus entière abnégation, se réservant les veilles de chaque nuit, les attentions de chaque jour ; mais au moment où le médecin lui assura que son enfant, entrant en convalescence, pouvait se passer de cette surveillance assidue, elle s'alita, tomba dans le marasme et mourut.... Elle avait tout donné.... (*Dict. de méd.*)

L'imagination exaltée procure aux fanatiques, en face de la douleur, une énergie incroyable qui ferait croire à l'insensibilité physique : les supplices affreux qu'endurèrent de faibles êtres soumis à une foi stoïque en sont la preuve.

Ce n'est pas toujours en outrant nos dispositions que l'imagination réagit sur l'état physique, et il arrive plus souvent encore que, devenant l'objet d'erreurs et d'illusions, elle opprime notre esprit et éteigne par suite nos résistances à ses fâcheux effets.

Un esprit naturellement faible croit inutile de dominer sa position, fatale selon lui, par les efforts que chacun doit tenter : dans les grandes opérations chirurgicales, c'est un mauvais pronostic que d'entendre le patient désespérer à l'avance de son sort, et prédire lui-même qu'il n'en reviendra pas ; il se retire, en se privant de l'espérance, les forces que cette grande consolatrice pouvait lui donner.

Quand on soustrait à un musulman le verset du Koran cousu dans ses vêtements, à un Russe l'image de saint Nicolas supendue à son cou en forme d'amulette, de fiers soldats qu'ils étaient on en fait des gens timides, désolés et lâches ; et, sous ce rapport, combien qui ne sont soumis ni à Mahomet ni au patron du Nord, leur ressemblent et les dépassent en faiblesse !

C'est souvent par un jeu de l'imagination qu'on place ou qu'on ajourne sa confiance en

---

oculaire et auriculaire. Elle vous donnera une idée des progrès que fait l'homœopathie dans l'industrieuse cité de Londres.

A l'extrémité d'un des faubourgs de cette capitale, existe une maison de santé destinée au traitement homœopathique.

Vous croyez peut-être que ce séjour de la douleur et des lamentations est triste et calme, que tout est sacrifié au repos des malades ; vous croyez cela, parce que cela vous semble naturel, logique ; mais dans cette noble patrie de l'industrialisme et de la réclame, on pense autrement que vous. Dans cette maison, tout est luxe, tout est bruit ; on boit, on rit, on chante, on festine. Il est vrai de dire que le maître du logis, maître passé en savoir-faire, choisit avec un tact délicieux les hôtes de son palais. Survient-il un phthisique, un cancéreux, une fièvre grave, une fluxion de poitrine, ou n'importe quelle autre maladie sérieuse et difficile à guérir, qui exigerait des études, des réflexions, du travail, on ne les admet jamais, et le pauvre patient est renvoyé faute de places vacantes. Mais qu'il arrive un de ces braves gentlemen qui s'ennuyent de leur bonheur et de leurs richesses, une de ces doucereuses ladys, au teint pâle et langoureux, au talent incompris, au cœur sentimental, les portes s'ouvrent à deux battants, les valets en livrée se courbent jusqu'à terre et la cure commence.

Cure merveilleuse, phénoménale, qui consiste à bien déjeuner le matin et à dîner splendidement le soir. Seulement dans l'intervalle vous avalez force globules. A ces banquets, rivaux de ceux de Balthasar, il est permis aux malades d'amener des amis. C'était donc en cette qualité que je fus introduit dans le sanctuaire de la bonne chère et des rires joyeux. Je vous ferai grâce du banquet, et je ne ferai pas comme

son médecin ; que celui-ci néglige d'écrire spécialement une formule pour son malade, aussitôt il est mal vu, et souvent, l'ordonnance étant là, on s'en souciait fort peu.

On pourrait énumérer sans fin les influences multiples de l'imagination dans diverses circonstances morbides, et les exemples ne manquent pas pour confirmer ce qu'elles ont de trop réel.

Sous la dénomination d'effets sympathiques, de dispositions nerveuses, etc., on range des accidents bizarres dans la production desquels l'imagination joue un rôle évident.

Au souvenir d'une saveur acerbe la bouche s'humecte abondamment, et cependant aucun excitant matériel ne provoque ce résultat. J'ai été témoin tout dernièrement du fait suivant. Deux jeunes filles mangeaient ensemble des fruits ; l'une d'elles, croyant plaisanter innocemment sa compagne, lui affirma qu'elle venait de lui voir avaler un ver caché dans la pulpe du fruit ; aussitôt des vomissements s'emparent d'elle et persistent toute une journée, malgré les dénégations qu'on lui fit pour ramener le calme ainsi détruit par un mensonge.

Les médecins, sachant qu'il y a de la part des malades des répugnances tout imaginaires pour certains remèdes, ont souvent réussi à les faire accepter en changeant seulement leur nom ou leur aspect ; mais, par un effet plus curieux quoique aussi authentique, on a vu des accidents nerveux très-marqués se terminer sous l'influence d'un traitement tout à fait inerte et en quelque sorte illusoire ; les célèbres pilules de mie de pain du docteur Tronchin ont fait merveille du temps de Voltaire sur les femmes vaporeuses de ce siècle.

On a signalé des phénomènes nerveux survenus au seul récit d'événements malheureux, et l'on évite avec raison de parler devant certaines personnes des convulsions d'un épileptique, d'un hydrophobe ou d'une femme simplement hystérique. La crainte d'agir fâcheusement sur ces constitutions éminemment impressionnables est en effet légitime, et la prudence qu'on y met, toute convenable ; cependant il y a plus à faire, et nous dirons, pour terminer, qu'il faut, par l'habitude et l'éducation, fortifier les faiblesses de l'esprit autant qu'atténuer ses exagérations stoïques, l'éclairer sur les objets inconnus, rectifier ses erreurs, et chercher à le maintenir dans cette disposition moyenne qui, représentant le calme sans faiblesse et la force sans ostentation, assure aux malades les meilleures garanties

---

certain poëte, fustigé par notre grand satirique Boileau :

> S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face,
> Il me promène après de terrasse en terrasse.
> .....

Je ne vais pas plus loin ; je suppose que vous avez encore souvenance de ces vers, appris dans votre jeunesse.

Au milieu du repas, en conversant avec le maître de ce séjour enchanteur, un malade vint à dire que son voisin, son ami, était apothicaire. Vous peindre la grimace singulière que fit notre amphitryon est chose difficile : sa figure s'allongea, son regard devint inquiet, soucieux. — Quel malheur, messieurs, s'écria-t-il, vient fondre sur notre maison ! Chacun s'empresse autour de lui. — Qu'avez-vous ? que signifie ce visage renversé ? — Damnation ! enfer ! reprend-il, tout est perdu ! — Mais quoi ? mais quoi ? s'exclament tous les convives. Expliquez-vous. — Je suffoque, vous devez tous suffoquer ; de l'air ! de l'air ! qui ouvre les fenêtres ? larges, grandes. Et il presse ses valets, et lui-même se met à l'ouvrage.

Enfin, il reprend sa place et son sang-froid. — Messieurs, dit-il, il était temps ; mes pauvres malades, qu'alliez-vous devenir ? Et vous, monsieur l'apothicaire, vous, sans vous en douter, vous donniez la mort à toute cette estimable compagnie. — Mais, que voulez-vous dire, monsieur ? Je suis inoffensif, sans armes, vous pouvez me fouiller, je n'ai pas peur ; mais vous m'insultez, vous m'en rendrez raison. — Pardon, monsieur, ne vous emportez pas ; seulement daignez m'écouter. Vous êtes apothicaire, monsieur ? — C'est vrai ; mais qu'y a-t-il là de commun avec une boucherie comme celle dont vous m'accusez ? — Vous êtes apothicaire ? — Vous m'impatientez, monsieur, dépêchez. — Et en cette qualité, vous êtes imprégné,

contre les accidents développés par cette surexcitation nerveuse qui laisse vagabonder *la folle du logis*.

Docteur Eug. B.

HÉMORRHAGIES DENTAIRES.

Le plus souvent, l'hémorrhagie qui succède à l'extraction des dents s'arrête d'elle-même ; il suffit, pour la faire cesser, de promener dans la bouche un peu d'eau fraîche acidulée. Mais il n'en est pas toujours ainsi. On a vu des cas où l'écoulement du sang s'est montré opiniâtre, et a été même jusqu'à causer la mort.

Les hémorrhagies dentaires ne se manifestent pas toujours immédiatement après l'opération. Quelquefois, sans cause connue, le sang se met à couler au bout de plusieurs heures, et même de plusieurs jours. D'autres fois, cet accident reconnaît pour cause des excès de table et de boisson, ou bien l'habitude qu'ont les malades de sucer leurs gencives.

Quand l'hémorrhagie se prolonge longtemps, et que l'impression de l'air et l'usage des gargarismes froids et vinaigrés sont insuffisants pour l'arrêter, il ne faut pas attendre que le malade ait perdu une grande partie de son sang et de ses forces, car plus le sang s'appauvrit et plus il est difficile de l'empêcher de couler. Il faut prendre un peu de coton, le saupoudrer avec de la gomme réduite en poudre très-fine, ou mieux avec de la colophane pulvérisée, ou, à défaut de ces poudres, le tremper dans l'eau-de-vie, ou même dans du vinaigre ; puis, après avoir rapidement nettoyé la bouche avec de l'eau froide, introduire ce coton dans l'alvéole qui fournit le sang, et l'y enfoncer à l'aide d'un petit morceau de bois terminé en pointe mousse. On remplit ainsi complétement l'alvéole, et l'on continue à y entasser le coton, en le pressant le plus possible, jusqu'à ce qu'il s'élève au-dessus du niveau des dents adjacentes, de sorte que le malade puisse, en serrant fortement la mâchoire, maintenir ce tamponnement dans le fond de l'alvéole.

---

imbibé, saturé de toutes les émanations pharmaceutiques de votre boutique. Or, vous devez porter en vous, nécessairement, si votre boutique est bien garnie, des substances capables de neutraliser l'action de mes médicaments. Les molécules odorantes qui s'échappent de tout votre être, rencontrant les molécules ingérées par mes malades, toutes ces molécules doivent nécessairement réagir les unes sur les autres et s'anéantir les unes par les autres ; vous êtes chimiste, monsieur, et cette théorie doit vous sembler péremptoire.—Monsieur, je répondrai...—satisfaisante.—Permettez, je dirai... — et suffisamment démontrée...— Mais, s'il vous plaît, je...—à tout esprit éclairé, élevé et instruit. Enfin, monsieur, pour vous prouver combien j'ai d'affection et d'amour pour mes clients, pour mes malades; pour vous prouver combien je suis pénétré de votre sagesse, de votre dévouement pour vos semblables, permettez-moi de vous prier avec le plus de respect possible, de... de... de ne pas gêner ma médication...

Tous les convives, j'allais dire malades, admiraient ce divin enthousiasme de l'art, tous étaient pénétrés d'un saint respect pour cet homme qui passait par-dessus toutes les convenances sociales en faveur des infortunés qui se confiaient à lui.

Alors le malheureux apothicaire, jugeant sa cause mauvaise en face d'un public fasciné, se retira

..... honteux et confus,
Jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Veuillez agréer, etc.

Docteur X., de Landrimont.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 12 OCTOBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 41.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Leçons sur la manière dont on doit pratiquer les saignées locales. Deuxième leçon. — Du changement de séjour et des voyages dans les maladies. — Congrès médical.

FEUILLETON. — Ecole de Salerne.

LEÇONS
SUR LA MANIÈRE DONT ON DOIT PRATIQUER LES SAIGNÉES LOCALES.

(Suite du n° 40).

DEUXIÈME LEÇON.

Avant d'appliquer les sangsues sur la partie qui a été désignée par le médecin, il est bon de les tenir hors de l'eau pendant une ou deux heures, trois heures au plus, pour les affamer. Ensuite, il faut laver la peau avec un peu d'eau tiède, et, s'il y a lieu, la raser exactement. Lorsque la partie a été couverte auparavant d'un corps gras, comme un liniment ou une pommade, il faut la laver avec de l'eau chaude savonneuse, puis l'essuyer, et la laver une seconde fois avec de l'eau simple.

Dans beaucoup de cas, lorsque les sangsues sont bonnes, vives, affamées, elles prennent promptement et avec facilité. Souvent, au contraire, on éprouve de la peine à les faire pren-

FEUILLETON.

ÉCOLE DE SALERNE.

L'école de Salerne a été la plus ancienne école de médecine de l'Europe, après la destruction des écoles grecques et des écoles arabes. Elle a, aux yeux du monde civilisé, le mérite d'avoir porté les souverains à en établir plus tard chez eux de semblables, et d'avoir servi de modèle et de type aux institutions de même nature que nous admirons maintenant en Europe. On répète encore souvent dans le monde plusieurs de ses adages, mis en vers par Jean de Milan, médecin et poëte. Il n'est donc point hors de propos de donner aux personnes étrangères à la médecine un court résumé de l'histoire de cette école célèbre.

L'école de Salerne prit naissance dans un des couvents fondés par les Bénédictins dans les États de Naples, et jouissait déjà d'une grande réputation au huitième siècle. La position salubre de la ville, qui avait la mer au sud, et derrière elle une chaîne de montagnes couronnées de forêts et couvertes de plantes médicinales ou d'arbrisseaux balsamiques, enfin l'excellente eau dont elle est abondamment pourvue, contribuèrent beaucoup à en rendre le séjour aussi favorable à la santé que celui de Montpellier. Les premiers pèlerinages entrepris par les malades pour venir se faire traiter à Salerne, datent de l'année 984, époque où Adalberon, archevêque de Vérone, entreprit le voyage de cette ville. Les malades guérissaient par l'influence des reliques de saint Matthieu, qu'on y avait apportées en 954. On y révérait aussi les reliques des martyres sainte Thècle, sainte Archélaïs et sainte Suzanne, auxquelles on attribuait le pouvoir

dre. Dans ce dernier cas, il suffit quelquefois de faire quelques frictions sur la peau avec de l'eau tiède, et de l'essuyer ensuite. Beaucoup de personnes ont l'habitude d'étendre sur la peau un peu de lait ou d'eau sucrée ; mais cette précaution est à peu près inutile. On aurait plus de chances de réussir en appliquant un peu de sang, si cela était possible, sur l'endroit où les sangsues doivent mordre. On a conseillé aussi de prendre une pomme de reinette, d'y faire une excavation dans laquelle on loge les sangsues pour les appliquer sur la peau. Nous ne connaissons pas de meilleur moyen de faire prendre promptement les sangsues rebelles que celui que nous avons déjà fait connaître p. 152.

Il y a deux manières d'appliquer les sangsues : au moyen d'un verre ou dans un linge. Toutes deux ont leurs inconvénients et leurs avantages. Quand on se sert d'un verre, on peut limiter, selon le besoin, l'étendue de la peau occupée par les piqûres, et ordinairement les morsures des sangsues sont disposées circulairement autour du bord du verre. Quelquefois on remarque que quelques sangsues restent au fond du vase. Dans ce cas, on les en fait descendre facilement en refroidissant le sommet du verre au moyen du contact d'un corps froid quelconque. Ce procédé a l'avantage de rassembler les piqûres de sangsues sur une petite étendue de la peau, dans les cas où le mal est très-circonscrit ; mais on ne peut l'employer lorsqu'il est nécessaire d'appliquer une très-grande quantité de sangsues, et lorsqu'il est prescrit de les disséminer sur une large surface.

L'autre procédé, quoique moins commode à certains égards, offre, en définitive, plus d'avantages. La personne qui doit appliquer les sangsues place dans la paume de sa main un morceau de linge un peu plus grand que la partie sur laquelle on doit les placer. Les sangsues sont disposées en tas au milieu de ce morceau de linge, et l'on renverse rapidement le tout sur la peau, de manière que les sangsues soient maintenues et empêchées de fuir, au moyen du talon de la main et des doigts, qui appuient sur le bord du morceau de linge. Dans ce procédé, les sangsues peuvent s'étendre davantage, et la chaleur de la main qui les maintient ne contribue pas peu à les animer et à les faire mordre.

Il ne faut pas oublier que les sangsues sont plus ou moins longtemps à prendre, suivant les individus. Chez les femmes et chez les hommes qui ont la peau fine, et surtout chez les enfants,

---

de guérir les maladies graves. Dans le douzième siècle même, saint Bernard, abbé de Clairvaux, fut invité à s'y rendre pour guérir, par ses miracles, des malades auxquels tout l'art des médecins ne pouvait procurer aucun soulagement.

Vers le onzième siècle, les moines de Salerne commencèrent à allier des connaissances scientifiques à ces méthodes superstitieuses de traitement. Ils étudièrent les médecins grecs et arabes dans les traductions qui avaient été faites de ces auteurs, et par là se distinguèrent avantageusement de tous leurs contemporains.

Ce furent les croisades surtout qui firent acquérir à Salerne la réputation de première école de médecine de tout l'Occident, parce qu'elle était dans une situation très-commode pour les croisés, et que la beauté du ciel y attirait les étrangers de tous les pays. Dans la première année du douzième siècle, Robert, prince d'Angleterre, fils de Guillaume le Conquérant, revenant de la Palestine, débarqua à Salerne pour s'y faire guérir d'une plaie au bras, que les chirurgiens avaient mal soignée. Il épousa la fille du comte de Conversana, passa quelque temps dans la ville, et la quitta, lorsque ayant appris la mort de son frère Guillaume II, il conçut l'espoir de monter sur le trône de son père.

Du temps de l'école de Salerne, les préjugés religieux s'opposaient à ce qu'on étudiât l'anatomie sur l'homme même, et l'on croyait qu'il était possible d'apprendre cette science si importante en ouvrant des cochons. Il est très-probable que c'est là la source de cette opinion si ridicule, qui naguère encore avait cours dans le monde, savoir, que le cochon est l'animal dont les organes ressemblent le plus à ceux de l'homme !

Parmi les médecins de l'école de Salerne qui se

elles mordent vite, et tirent beaucoup de sang en peu de temps. C'est surtout chez les enfants qu'elles laissent après elles des plaies profondes, et qu'elles peuvent donner lieu à des hémorrhagies inquiétantes. Elles prennent avec plus de peine chez les hommes adultes, et encore plus chez les vieillards.

La sangsue ne fait mal qu'au moment où elle entame la peau ; sa succion n'est pas douloureuse. Pendant tout le temps que les sangsues sont occupées à pomper le sang, il ne faut ni les remuer ni les toucher, car on pourrait leur faire lâcher prise, et le but serait manqué. Il résulte de là qu'on a toujours tort de les toucher à plusieurs reprises pour les exciter à sucer plus activement. Quelquefois les sangsues percent la peau en plusieurs endroits, mais presque toujours ces sangsues sont mauvaises ; elles tombent sans s'être remplies, et les plaies qu'elles ont faites ne sont point assez profondes pour qu'il s'en écoule ensuite une quantité suffisante de sang. Les sangsues restent ordinairement une ou deux heures pour opérer leur succion ; mais ce temps varie beaucoup, et d'ailleurs, il y a des intervalles de repos.

On a conseillé, pour rendre l'évacuation sanguine plus abondante, de couper la queue des sangsues pendant qu'elles sucent. On pensait que le sang s'écoulant à mesure qu'il entre dans le corps de l'animal, et celui-ci n'étant pas distendu par une grande quantité de liquide, on aurait ainsi un écoulement continu que l'on pourrait laisser persister ou suspendre à volonté. Mais cette opération leur fait toujours lâcher prise.

En général, lorsque les sangsues sont gorgées de sang, elles se détachent d'elles-mêmes. Il est très-rare que dans cet état elles restent fixées à la peau. Cependant, quand il en est ainsi, on peut leur faire lâcher prise en répandant sur elles un peu de tabac ou de sel. Un précepte d'une haute importance, c'est de ne jamais arracher les sangsues qui adhèrent à la peau, car, par ce procédé violent, on déchire leurs mâchoires, qui restent logées dans la plaie, et la présence de ce corps étranger peut amener l'inflammation de cette dernière. Il faut donc, quel que soit le motif qui porte à faire suspendre l'application de sangsues commencée, recourir au moyen que nous venons d'indiquer.

Lorsque les sangsues se sont détachées, faut-il les détruire et les jeter, comme on le fait le plus généralement, ou les conserver, après leur avoir fait rendre le sang dont elles se sont rem-

---

sont le plus illustrés, on cite un Français, Œgide, natif de Corbeil, près Paris, qui fit ses études dans cette école, et, de retour dans sa patrie, devint le médecin de Philippe-Auguste. On cite aussi un évêque de Salerne, Romuald, qui fut consulté par le roi Guillaume Ier, et par son fils Guillaume II, malade des suites d'un empoisonnement. Romuald devint médecin du pape.

Qu'on ne s'étonne point de voir cette alliance de la pratique de la médecine avec la haute dignité épiscopale. La science qui apprend à faire cesser les maux dont l'humanité gémit n'est-elle pas la plus noble et la plus sainte des sciences ? L'homme qui s'approche d'un mourant pour le rappeler à la vie, loin de s'abaisser dans ce divin ministère, ne s'élève-t-il pas au-dessus de tous les hommes? Lorsque l'épidémie décime vos rangs, quelle est la divinité terrestre aux pieds de laquelle vous vous prosternez en tremblant? « *Homines*, dit Cicéron, *ad deos nullà se propices accedunt, quam salutem hominibus dando.* » Aussi, que penser des hommes qui, de nos jours, offrant la pairie à des médecins illustres, exigent que ces médecins renoncent à leur art bienfaisant et sacré ! Leur cœur sec et flétri par un étroit orgueil ne leur a pas permis de s'élever, sur une question si délicate, à la hauteur du douzième siècle !

Dans le douzième siècle, l'école de Salerne acquit, par les ordonnances de l'empereur Frédéric II, une célébrité à laquelle peu d'établissements semblables étaient parvenus dans l'antiquité. Déjà Roger avait soumis les médecins de Naples à une police fort peu différente de celle des Arabes. Pour mettre ses sujets à l'abri des fourberies des charlatans, Roger ordonna que tous ceux qui voudraient exercer l'art de guérir dans ses États, seraient tenus de se présenter devant les autorités pour en obtenir la permission, et que,

plies? En d'autres termes, peut-on faire servir les sangsues plusieurs fois? Pour nous, la réponse ne saurait être douteuse. Les sangsues peuvent servir plusieurs fois, pourvu qu'on leur donne le temps suffisant pour digérer et se reposer. Quand on veut conserver des sangsues qui viennent de servir, et cela peut être nécessaire, surtout à la campagne, on les place sur une assiette dès qu'elles sont tombées, et on jette sur leur corps quelques grains de sel. Bientôt la sangsue s'agite et lance dans l'assiette une grande partie du sang qu'elle contenait. Il ne faut pas la laisser longtemps sous cette influence, car elle périrait. On la lave alors, puis on la place dans un vase rempli d'eau. Cette eau doit être changée souvent, et le vase qui renferme les sangsues doit être toujours maintenu à l'abri du contact des rayons solaires. Si l'on est forcé de faire usage promptement des sangsues que l'on a conservées ainsi qu'il vient d'être dit, on peut recourir avec avantage au moyen qui a été décrit dans ce journal, page 152.

Mais pour conserver convenablement les sangsues, et pouvoir s'en servir comme de sangsues fraîches, il faut les enfermer pendant environ six mois dans des réservoirs glaisés, puis les tenir pendant un mois ensuite dans de l'eau pure.

On croit généralement dans le monde que des sangsues qui ont déjà servi peuvent communiquer des maladies. Il faudrait, pour qu'un pareil résultat fût produit, que les sangsues se fussent imprégnées d'un virus susceptible d'être transmis, comme celui de la petite vérole et de la vaccine, virus qu'elles inoculeraient au nouveau malade. Or, un pareil cas est, sinon impossible, du moins fort rare. D'ailleurs, il faudrait en outre que les deux applications faites avec les mêmes sangsues ne fussent séparées que par un intervalle de temps très-court. En général, les sangsues qui ont été appliquées sur la peau saine, comme cela a lieu presque toujours, quelle que soit la maladie, fièvre, inflammation, etc., et quelle que soit la santé générale ou la constitution du malade, peuvent être sans danger aucun employées sur un autre malade, quand elles ont repris des forces suffisantes. Voilà une vérité qu'il importe de répandre, parce que dans certains cas très-pressants cette connaissance peut être d'une haute utilité.

Docteur J.

---

dans le cas où ils ne se conformeraient pas à cette disposition, ils encourraient la peine de l'emprisonnement et de la confiscation de tous leurs biens. Cette loi était alors d'autant plus nécessaire, qu'une foule de moines ignorants, attirés par l'appât du gain, cherchaient à s'enrichir en pratiquant l'art de guérir. Frédéric, petit-fils de Roger, l'un des plus grands monarques qui aient jamais illustré le trône, y ajouta encore plusieurs ordonnances qui servent particulièrement à prouver la haute réputation dont jouissait l'école de Salerne. Aucun étudiant en médecine ne pouvait exercer dans le royaume de Naples avant d'avoir été examiné par le collége médical de Salerne. Si la Faculté reconnaissait en lui une capacité suffisante, elle le nommait maître, titre que les autorités royales confirmaient lorsqu'il exhibait son diplôme. Le candidat, avant d'être admis aux examens, devait prouver qu'il était le fruit d'un mariage légitime, qu'il avait atteint l'âge de vingt et un ans, et qu'il en avait consacré sept à l'étude de l'art. Il fallait qu'il expliquât publiquement l'*Articella* de Galien, le premier livre d'Avicenne, ou un passage des aphorismes d'Hippocrate. On l'examinait aussi sur la physique et les livres analytiques d'Aristote. Dans ce dernier cas, il prenait le titre de maître ès arts et physique. Celui de docteur s'employait déjà dans ce siècle, mais désignait presque toujours un professeur public. Cependant il paraît qu'on lui donnait quelquefois la même acception qu'à celui de maître.

Une autre loi déterminait le nombre d'années que les élèves devaient passer dans la haute école de Salerne : « Comme on ne peut faire de progrès en méde-« cine sans connaître la logique, nous voulons et or-« donnons qu'aucun individu ne soit admis à étudier « cet art s'il ne s'est livré trois ans au moins à la « logique. Ensuite il s'occupera cinq années consé-

DU CHANGEMENT DE SÉJOUR ET DES VOYAGES DANS LES MALADIES.

—

La médecine peut utiliser au profit des malades, et d'une manière variée, un grand nombre de moyens qu'elle emprunte aux circonstances extérieures de la vie, plus encore qu'aux médicaments dont l'étude spéciale de l'histoire naturelle nous donne la connaissance.

Parmi ces ressources, il faut compter, surtout pour les maladies de longue durée et d'un caractère chronique, et pour les convalescences difficiles, l'heureuse influence du changement de séjour et des voyages, deux sortes de moyens qui agissent ensemble ou isolément, et dont l'action se diversifie selon les formes par lesquelles on procède à leur emploi, et selon les besoins indiqués par les conseils de l'art.

Dans le changement de séjour, il entre implicitement le déplacement des habitudes, la modification des conditions atmosphériques, et la réaction qu'exerce sur l'organisme cette impérieuse nécessité de se prêter à toute la nouveauté de l'entourage physique et moral; on a de plus les conséquences de l'oubli et de l'éloignement des causes qui continuaient d'agir sur le malade avant son déplacement, enfin la persistance due à l'action des diverses influences recherchées. Alors il y a lieu d'y voir des améliorations aussi nombreuses qu'importantes dans la santé.

Les voyages se distinguent des séjours, parce que dans la rapidité du déplacement qu'ils occasionnent, on échappe d'abord à toute fâcheuse action qui demande du temps pour se manifester sur l'organisation. On y subit ensuite des transitions plus ou moins brusques, eu égard aux conditions du climat, à la nature des terrains qu'on traverse, aux émotions qu'on éprouve, aux moyens de transport et de locomotion qu'on accepte : tout cela fait appel à l'énergie, provoque le courage, distrait l'esprit, accoutume le corps, exalte les forces, ranime les fonctions languissantes, et fournit l'occasion d'une puissante diversion qu'on oppose avec avantage à certains états maladifs.

On voit donc, par les différences qui existent entre ces deux moyens de traitement, ce qui les rend applicables à des cas différents, et la préférence que les circonstances indiquent pour le choix de l'un ou de l'autre.

« cutives de la médecine, et en même temps de la « chirurgie, qui forme une partie de la médecine. Alors « seulement, et jamais avant cette époque, il pourra « être admis aux examens et obtenir le permis d'exer- « cer. » Cette loi obligeait encore le candidat à prêter le serment de se conformer aux règles observées jusqu'alors, d'informer les autorités royales lorsqu'un droguiste falsifierait les médicaments, et de traiter gratuitement les pauvres. Après cinq années d'étude, il était encore tenu de pratiquer pendant un an sous les yeux d'un médecin ancien et expérimenté ; mais, même durant ces cinq années, il pouvait devenir professeur public, et expliquer les écrits théoriques et pratiques d'Hippocrate et de Galien.

On voit que de tout temps on a exigé des garanties sérieuses des médecins. Certes, la société a bien le droit de ne confier la santé publique qu'à des hommes instruits et honorables, et d'imposer des conditions difficiles à remplir à celui qui se destine à l'art de guérir. Mais le médecin, qui est un des membres les plus utiles de la grande famille, n'acquiert-il pas, lui aussi, des droits réels par cela même qu'on exige beaucoup de lui ? Entre deux contractants, le médecin et la société, les garanties doivent être réciproques, sinon le contrat est injuste. Et qu'arrive-t-il alors ? La plus habile des deux parties sait bien se venger du déni de justice de la plus forte ; et si, parmi les médecins, les plus honnêtes souffrent, la société devient la proie et la victime des charlatans. Ces paroles sont inspirées par l'état actuel des institutions médicales en France, par l'indifférence des gens du monde sur cette grave question, et par le scandale des succès du charlatanisme, qui contrastent avec les souffrances du corps médical.

Hélas ! tout ce qui brille sur la terre s'éteint bientôt et disparaît. Que d'écoles célèbres de médecine ont

Le changement de séjour est utile aux convalescents plus que les voyages, parce qu'il ne suppose pas une succession de fatigues, et qu'il entraîne au contraire des habitudes modificatrices dont on peut jouir plus ou moins longuement. Ordinairement, dans ces cas, on quitte la ville pour la campagne ; alors il y a dans ce contraste toute l'opposition qu'on peut calculer soi-même : grand air, tranquillité extrême, mœurs simples et frugales, promenades sans apprêts, impression douce pour l'esprit et le cœur dans le spectacle d'une nature silencieusement amie, et qui renouvelle à chaque instant ses aspects variés.

Le voyage convient davantage quand les forces sont revenues à l'état normal, à la suite d'une convalescence pour laquelle on continue les précautions ordinaires : il convient encore aux personnes présentant dans leur santé des accidents chroniques qui font craindre une affection plus ou moins grave pour l'avenir ; à ces personnes aussi chez lesquelles on prévoit, par le peu d'importance qu'offrent ces phénomènes par eux-mêmes, en comparaison du trouble moral qu'ils occasionnent, qu'il sera utile de lutter contre le découragement qui les accable et qui déprime les résistances qu'elles opposeraient à un mal débutant si leur système nerveux restait inébranlable.

Mais pour faire un choix convenable, non-seulement dans l'un ou l'autre des moyens dont nous parlons, mais dans les éléments secondaires qui composent chacun d'eux, il faut consulter à la fois et l'état particulier du malade dont on se préoccupe, et l'influence spéciale du genre de séjour et des moyens de transport qu'on choisira pour lui.

Il est évident qu'il ne lui est pas indifférent d'habiter la plaine ou la vallée, un climat chaud ou froid, le rivage de la mer ou les montagnes; non plus que, pour le voyage, on ne peut sans choix se déplacer par terre ou par eau, à cheval ou pédestrement : il faut donc établir un rapport d'harmonie en quelque sorte entre l'état organique de son malade et la nature des traitements qu'on lui impose : c'est ainsi qu'on défendra à un rhumatisant ou à un goutteux l'habitation des vallées ou le voisinage des rivières ; de même qu'on interdira l'équitation ou l'ascension à pied des coteaux à un homme qui souffre en respirant, qui quelquefois tousse ou crache du sang, etc. ; réservant à ces malades les doux wagons qui font passer un panorama de paysages devant les yeux qui les attendent, ou les paque-

---

passé, comme autant d'étoiles filantes qui, dans leur durée éphémère, ont jeté sur la terre quelques lueurs bienfaisantes pour consoler l'humanité dans ses douleurs ! Salerne, ce foyer de santé, dont le beau ciel rayonnait sur tant de fronts malades qu'il rendait à la sérénité, où les preux chevaliers des croisades venaient se reposer de leurs fatigues et se faire guérir de leurs blessures, Salerne perdit peu à peu son éclat. Au milieu du quatorzième siècle, elle était déjà déchue de son ancienne splendeur. Depuis cette époque, elle a été éclipsée par l'école de Bologne, par celle de Montpellier et par celle de Paris qui, depuis, a effacé toutes les autres.

On a conservé les doctrines médicales de l'école de Salerne mises en vers latins par Jean de Milan. Il y a peu de choses à y prendre. On n'en citera ici qu'un passage, qui peut être considéré comme un des plus utiles et peut-être comme le plus important de tous les adages que renferme le recueil :

> Si tibi deficiant medici, medici tibi fiant
> Hæc tria : mens hilaris, requies moderata, diæta.
>
> Si les médecins vous manquent, faites-vous des médecins de ces trois choses : gaieté, repos modéré, sage régime.

Mille préjugés nuisibles et destructeurs, relatifs au traitement des maladies, prévaudront toujours parmi le peuple ; et il n'y a que les personnes d'esprit et instruites qui puissent les déraciner.

BUCHAN.

---

bots qui descendent entre deux rives fleuries.

Le changement de séjour ou les voyages ne doivent pas, lorsqu'ils sont pris comme remèdes à divers états morbides, se prolonger trop longtemps. On sait que l'éloignement du lieu où l'on a reçu le jour, et où l'on a vécu entouré des affections de famille et des souvenirs de son insoucieuse enfance, attriste profondément le cœur de l'homme. Il pourrait donc se faire que ce sentiment de regret nostalgique détruisît les bienfaits qu'on attendait du déplacement ; d'où l'on voit la mesure qu'il convient de garder.

Quand on quitte le tumulte croissant des villes pour l'isolement de la campagne, il arrive souvent à des personnes d'une grande sensibilité, et tendrement disposées aux épanchements du cœur, comme à toutes les expansions sentimentales, d'éprouver dans le grand silence de la nature et le repos inattendu qu'elle procure, une concentration intime d'émotions qui les accable et provoque de douloureux et inutiles efforts pour révéler à des confidents leurs souffrances physiques et morales; il faut donc tenir compte de ces dispositions.

Il appartenait au philosophe de Genève de dire, avec un enthousiasme exagéré, en parlant de ses chères montagnes, « qu'à mesure qu'on « approche des régions éthérées, l'âme contracte « quelque chose de leur inaltérable pureté ; « qu'on y est grave sans mélancolie, paisible « sans indolence, content d'être et de penser ; « et que toute agitation violente, toute maladie « de vapeurs doit fuir devant un tel régime. » Non, toutes ces souffrances ne guérissent pas avec l'air des champs ; et si la médecine comme la morale peuvent le compter parmi les remèdes utiles, ce n'est pas à l'exclusion d'autres moyens.

Souvent dans le déplacement et le changement de séjour, loin de chercher, comme nous venons de le dire, une opposition et des différences, on s'étudie à rencontrer des analogies et des identités d'action qu'on relie ainsi à celles qui vous échappent, pour continuer à se pénétrer de leur influence. On fuit, par exemple, l'approche de l'hiver pour retrouver plus loin le printemps qui s'éloignait ; de même que pour lutter contre le voisinage d'un établissement nouveau, pour échapper aux changements qui surviennent dans une localité, on cherche ailleurs les conditions avantageuses qui entouraient l'existence avant ces modifications.

Les hirondelles et autres oiseaux migrateurs ne font pas autre chose dans leurs lointains voyages que retrouver la même clémence du ciel et du climat ; et qui sait si, par l'instinct qui les dirige, ces animaux ne rencontrent pas à travers de grandes distances des pays qui se correspondent et sont en corrélation naturelle sous le rapport des influences physiologiques qu'ils exercent ?

Entre le changement de séjour et les voyages, on peut toujours interposer un moyen de traitement qui les réunit ; je veux dire la promenade, dont les nations civilisées, et parmi elles les habitants des villes, connaissent seuls les charmes.

Pour en réaliser les bienfaits, il n'est pas besoin d'une nature agreste et pittoresquement variée, de hautes et vertes montagnes; on sait la prendre partout : le citadin sur les places publiques, le prisonnier dans son préau, le malade aux abords de sa maison, les petits enfants dans les jardins ; partout, enfin, où l'on trouve un peu d'espace, et, à son défaut, quelques curiosités pour les yeux, quelques causeries pour l'esprit, quelques doux entretiens au profit de l'amitié.

La promenade était d'une grande importance dans les habitudes des anciens ; Aristote instruisait ses disciples dans les allées de l'Académie, qu'ils parcouraient ensemble, et l'on sait que Platon devisait avec les siens sur les hauteurs du cap Sunium, qui domine ce beau pays

de la Grèce tant de fois chanté par les poëtes et reproduit par les artistes.

La promenade, encore facile dans nos mœurs par l'hygiène qui embellit les villes, était cependant plus goûtée de nos pères ; c'est d'elle que Bertin disait à Parny :

Elle dissipe la tristesse,
Exerce, en l'amusant, la molle oisiveté,
Rend un jour de printemps à la froide vieillesse,
Et son premier éclat au teint de la beauté.

Docteur Eug. B.

CONGRÈS MÉDICAL.

C'est une chose toute nouvelle qu'un congrès médical, et peut-être nos lecteurs éprouvent-ils le désir d'avoir quelques éclaircissements sur ce sujet. Nous avons depuis quelques années des congrès scientifiques qui se renouvellent périodiquement, et où l'on débat les intérêts de toutes les sciences. Tout récemment, un congrès d'agriculture s'est tenu à Paris, sous la présidence de M. le duc Decazes, au palais du Luxembourg, dans le but de rechercher les moyens d'améliorer l'agriculture en France. Aujourd'hui ce sont les médecins, les pharmaciens et les médecins-vétérinaires français qui se réunissent. Dans quel but ?

Après la destruction complète des institutions destinées à l'enseignement, opérée par la révolution de 1789, les gouvernements qui se succédèrent, et la Convention elle-même, sentirent le besoin de reconstituer, mais sur des bases nouvelles, ce qui avait été si violemment détruit. Tout était à refaire, et tout fut refait, mais précipitamment, car la haute pensée des législateurs de cette époque était vivement préoccupée de ne pas laisser plus longtemps une grande nation comme la nôtre privée de toute organisation sur un point aussi important que l'instruction publique. Ainsi furent créées, en particulier, les institutions médicales qui président en quelque sorte à la santé publique depuis cette époque. C'était un progrès véritable.

Cependant le temps, les circonstances, l'expérience surtout, démontrèrent bientôt les nombreux et graves inconvénients de l'état actuel de nos institutions médicales. Depuis vingt ans, surtout, les plaintes à cet égard ont été réitérées, incessantes, générales. Il y a souffrance pour un grand nombre des membres du corps médical, et défaut de garantie pour la société, en ce sens principalement que le charlatanisme marche tête levée.

Le corps médical a confié toutes ses espérances à une organisation nouvelle, vainement promise depuis vingt ans, vainement attendue, et dont la réalisation, qui, comme un trompeur mirage, s'éloignait d'année en année, nous est enfin promise pour la session prochaine.

Dans une pareille occurrence, les médecins de France ont pensé qu'il serait d'une haute utilité, et pour la société et pour eux-mêmes, de fournir au pouvoir et aux législateurs toutes les lumières possibles, tous les renseignements propres à perfectionner le projet de loi qui sera bientôt présenté aux Chambres, renseignements qui ne peuvent découler d'une source plus compétente. Tel est le but, tel est l'objet du congrès médical qui s'ouvrira le 1er novembre prochain ; grande manifestation qui est toute dans nos mœurs, qui semble ouvrir une ère nouvelle à la médecine en France, et de laquelle il ne peut sortir que du bien pour tous.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 19 OCTOBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 42.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Leçons sur la manière dont on doit pratiquer les saignées locales. Troisième leçon. — Considérations sur l'alimentation des enfants avant et après le sevrage. — Bains publics.
FEUILLETON. — La solitude, par Zimmermann.

LEÇONS
SUR LA MANIÈRE DONT ON DOIT PRATIQUER
LES SAIGNÉES LOCALES.

(Suite du n° 41).

TROISIÈME LEÇON.

DES PARTIES SUR LESQUELLES ON DOIT ÉVITER, EN GÉNÉRAL, D'APPLIQUER LES SANGSUES.

Il appartient au médecin seul de déterminer la région du corps sur laquelle on doit placer les sangsues pour la guérison de la maladie en traitement. Cependant il est certaines règles générales qu'il importe de faire connaître aux gens du monde, en faisant la réserve expresse suivante, qu'il est des cas exceptionnels où la prescription du médecin peut paraître en contradiction avec les conseils que nous allons donner, et que dans ces cas il faut suivre les indications de l'homme de l'art. Les notions qu'on trouvera dans cet article s'appliquent aux cas les plus ordinaires, ceux où le médecin traitant ne croit pas devoir entrer dans des explications particulières.

FEUILLETON.

LA SOLITUDE.

PAR ZIMMERMANN.

Traduction nouvelle précédée d'une Introduction
Par X. MARMIER [1].

« Brugg est une jolie petite ville du canton d'Argovie, située au confluent de l'Aar, de la Reuss et de la Limat. Je passais là, il y a quelques mois, par une de ces fraîches matinées d'été qui répandent tant de charme sur les riants paysages de la Suisse. Tandis que le conducteur de la diligence faisait une halte à l'hôtel de l'Étoile, je regardais avec une vive curiosité la situation pittoresque de cette cité helvétique, la rivière écumante, fougueuse, qui la traverse, et les vertes prairies et les collines ondoyantes qui l'entourent. « Regardez la nouvelle maison d'école, me disait « un honnête professeur de Bâle qui voyageait avec « moi; regardez le mur d'enceinte de la ville, où l'on « voit un curieux bas-relief représentant une tête de « Hun. » Mais je ne songeais ni à la nouvelle école ni aux anciennes sculptures de la bourgade argovienne. Brugg ne me rappelait qu'un nom, le nom de Zimmermann, et je n'étais occupé qu'à associer dans ma pensée l'aspect remarquable de cette ville au caractère distinct du célèbre physiologiste. Qui ne sait l'influence qu'exercent sur nous les lieux où s'est éveillée notre jeunesse, les premiers tableaux qui ont frappé nos regards, les premières impressions qui ont saisi notre esprit? Il y a des siècles que l'on

[1] Chez Fortin, Masson et Ce, à Paris.

On peut appliquer des sangsues sur presque toutes les parties du corps, et même dans certaines cavités naturelles, comme la bouche, le nez, etc.

Il est des parties sur lesquelles on doit éviter, autant que possible, de poser des sangsues, par exemple, le visage. On peut presque toujours placer les sangsues derrière les oreilles ou au-dessous de l'angle de la mâchoire inférieure, pour les maladies de cette région. Quand il s'agit des yeux, il faut toujours appliquer les sangsues le plus loin possible de ces organes délicats, c'est-à-dire aux tempes, vers la racine des cheveux, afin d'éviter l'engorgement et le gonflement douloureux qui pourraient se produire si les sangsues piquaient trop près des paupières.

La morsure des sangsues laissant des cicatrices d'un blanc mat, ineffaçables, et qui parfois deviennent très-difformes, il est convenable, à moins de circonstances urgentes, d'éviter chez les femmes, outre le visage, les autres parties qui restent habituellement découvertes, comme le cou, la partie supérieure de la poitrine, l'avant-bras et le dos de la main.

En général, il faut éviter de placer les sangsues sur la partie antérieure du cou, surtout chez les enfants. En effet, quelquefois on peut avoir à pratiquer une opération sur cette partie, et alors les piqûres de sangsues gênent l'opérateur. D'autres fois, soit chez les adultes, soit surtout chez les enfants, le sang peut couler outre mesure. Or, dans les cas d'hémorrhagie difficile à arrêter, il est presque impossible d'exercer la compression sur le larynx, sous peine de produire la suffocation. On peut toujours avec avantage placer les sangsues sur la partie latérale du cou, lorsqu'on est obligé d'employer ce moyen pour les inflammations de la gorge, du larynx, etc.

On évitera, autant que possible, d'appliquer des sangsues sur le sein, chez les femmes, parce que, indépendamment des cicatrices désagréables qui peuvent en résulter, leur morsure peut déterminer l'inflammation de cet organe sensible, et par conséquent accroître celle qu'on voudrait combattre, au lieu de la diminuer. Lorsque le sein est le siége d'une inflammation aiguë, qui réclame l'emploi des sangsues, on peut les appliquer au-dessous ou en dehors du sein, le plus près possible du point malade.

De même, on n'appliquera jamais les sangsues sur la peau enflammée. La morsure de ces animaux causerait une douleur qui serait d'au-

---

a comparé, dans une image pleine de grâce, l'âme de l'homme à un vase qui conserve la saveur des parfums dont il a été imprégné. Ces parfums sont les conceptions naïves de notre enfance, les songes encore flottants, mais vifs et durables, que la vue du monde ou la contemplation de la nature a fait naître dans notre imagination. Buffon a, dans un de ses plus beaux traités, indiqué l'action diverse des climats sur l'organisation physique et le moral de l'homme. Un sage et respectable écrivain, M. de Bonstetten, a consacré tout un livre à cette même étude. On pourrait étendre la question beaucoup plus loin, et démontrer que ces dispositions déterminées de l'esprit, qu'on baptise du nom de vocation, ne sont souvent que le résultat d'une impression accidentelle, spontanée, énergique, dont les parents les plus clairvoyants et les maîtres les plus habiles ne distinguent peut-être pas même la source. Combien de peintres ont dû la soudaine révélation de leur avenir à la vue d'un tableau qui fécondait, comme un ardent soleil, leurs facultés inertes! Combien de poëtes ont été, comme La Fontaine, émus subitement jusqu'aux larmes en entendant réciter une ode, et ont senti vibrer en eux les cordes d'une lyre jusque-là muette et étouffée! Combien de nobles magistrats ont été, dans les siècles derniers, disposés à la sévère attitude et au grand sentiment des fonctions judiciaires par la contemplation journalière des tableaux de famille, des conseillers en robe noire et des présidents à mortier qui les entouraient!

« A chaque pas que l'on fait dans l'étude de la nature humaine, on est saisi du rapport constant qui existe entre le monde moral et le monde physique. Telle plante ne dégénère et ne s'étiole que parce qu'elle n'est point placée sur son véritable terrain, et tel cœur n'est mauvais que parce qu'il s'est dévelop-

tant plus vive que l'inflammation serait plus considérable, et de plus, cette morsure, faite sur une peau vivement enflammée, pourrait en amener la gangrène. Ainsi, comme la saignée locale faite autour de la partie malade dégorge aussi bien que si elle était pratiquée sur le mal lui-même, il vaut mieux s'abstenir, lorsque cela est possible, d'appliquer des sangsues sur un érysipèle, un phlegmon, etc.

Des soins a donner après la chute des sangsues.

Les plaies produites par les sangsues laissent couler, après la chute de ces animaux, une quantité de sang qui varie suivant l'âge et la constitution du malade, suivant la vascularité de la partie et la vigueur de la sangsue. Le plus souvent, il est nécessaire de favoriser l'écoulement du sang pour obtenir une saignée suffisante. Pour cela, on peut faire des lotions continuelles d'eau chaude sur les plaies, et enlever, en les frottant doucement avec un linge mouillé, les caillots qui empêchent le sang de couler. Lorsque le malade est couché, on peut avec succès appliquer sur les plaies des cataplasmes émollients que l'on renouvelle au moins toutes les deux heures. Ce moyen permet d'éviter de mouiller le lit des malades.

Lorsqu'on a obtenu une quantité suffisante de sang, il suffit, en général, pour en arrêter l'écoulement, de laisser les plaies exposées au contact de l'air pendant quelque temps. Le sang se coagule, et le trou pratiqué par la sangsue se trouve ainsi bouché par un petit caillot sanguin qui pénètre plus ou moins avant dans l'intérieur des vaisseaux. Tel est le procédé naturel par le moyen duquel les hémorrhagies s'arrêtent, en général. On voit qu'il importe, quand on ne veut pas que l'écoulement sanguin se renouvelle, d'éviter toute traction, tout frottement sur ces caillots sanguins, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement desséchés, c'est-à-dire jusqu'à dix ou douze heures au moins après la cessation de l'hémorrhagie. C'est au malade surtout, en pareil cas, à ne pas se livrer à des mouvements irréfléchis. Si la saignée locale a été faite sur une partie du corps susceptible d'être entourée d'une bande, comme le bras, la jambe, etc., on peut appliquer sur les piqûres de sangsues, quand les caillots sont bien desséchés, une compresse de linge sec, que l'on maintient avec un bandage. Si la partie peut rester à l'air sans inconvénients, comme le visage, la tête, le cou, il vaut mieux ne faire aucune application. Si c'est sur une partie quelconque du tronc, il faut

---

pé au milieu d'une atmosphère pernicieuse, dont il n'a pas eu le moyen ou la force de vaincre la funeste influence.

« En thèse générale, deux sphères d'action exercent surtout un puissant empire sur notre caractère et nos goûts : la vie du monde et la solitude. Voici un homme qui, tout jeune encore, vous étonne par la souplesse de sa parole, par son genre d'esprit vif, léger, prompt à la repartie, et disposé au sarcasme plutôt qu'à l'admiration. Voyez s'il n'a pas vécu de bonne heure au milieu d'un monde qui l'a façonné à ses mobiles allures, qui, en éveillant son attention sur les idées courantes, l'a habitué à glisser ingénieusement à la surface des choses, et l'a détourné des conceptions sérieuses, dont l'étude gênerait la liberté de ses mouvements, en absorbant une partie de ses facultés.

« En voici un autre, au contraire, qui est grave et rêveur, qui dans les gazouillements variés d'un salon n'échappe qu'avec peine à la préoccupation d'une pensée secrète, qui n'accorde qu'un sourire de complaisance à mainte saillie soudaine dont tout le monde s'égaye autour de lui, mais qui conserve sous de froides apparences une constante ardeur et de nombreuses et faciles admirations. Remontez le cours de sa vie, et voyez si son enfance ne s'est pas écoulée dans le silence de quelque retraite, dans la contemplation de la nature, qui conduit l'imagination à la rêverie et porte le cœur à l'enthousiasme.

« Nulle part l'influence de la nature ne se fait plus vivement sentir que dans les contrées montagneuses, où elle produit un effet saisissant et grandiose, et dans les régions du Nord, où les habitations champêtres sont pour la plupart disséminées à plusieurs lieues l'une de l'autre, où l'homme vit solitairement sur les rives d'un lac, aux bords d'une

prendre des précautions pour empêcher le frottement de la chemise et des autres pièces de vêtement.

Docteur J.

CONSIDÉRATIONS SUR L'ALIMENTATION DES ENFANTS AVANT ET APRÈS LE SEVRAGE.

M. le docteur Marotte, médecin du bureau central des hôpitaux de Paris, a publié récemment dans le *Journal de Médecine*, dirigé par M. le professeur Trousseau, des considérations utiles que nous nous empressons de reproduire :

Tous les jours on voit des enfants dépérir, passer des journées et des nuits sans sommeil, être pris de diarrhée et de vomissements, quoiqu'ils soient allaités par une mère ou par une nourrice dont les seins fournissent du lait en abondance; mais le moindre examen fait découvrir que ce lait est séreux, et qu'il contient trop peu de matériaux animalisés pour fournir aux besoins de réparation et d'accroissement si impérieux à cette époque de la vie. Si l'on méconnaît la source des accidents (et cela est plus commun qu'on ne le pense), si on les attribue à une gastro-entérite, si l'on met l'enfant à la diète, la maigreur, la diarrhée et les vomissements augmentent, et le petit malade meurt après avoir été pris quelquefois d'aphthes et d'érythèmes ulcéreux. Les boissons adoucissantes, les bains, les cataplasmes et les opiacés sont inefficaces, s'ils ne sont pas nuisibles; tandis qu'il suffit de donner à l'enfant une nourrice dont le lait soit à la fois abondant et riche, pour voir cesser ces cris, cette insomnie, cette diarrhée et cet amaigrissement qui faisaient le désespoir de la pauvre mère.

L'absence d'une alimention suffisamment animalisée est si bien la cause de tous ces accidents que, dans plusieurs cas où j'éprouvais de la part de la mère une résistance opiniâtre à cesser l'allaitement et à confier son enfant à une femme étrangère, j'ai vu le nourrisson recouvrer la santé, prendre de l'accroissement et des forces, en associant à ce lait séreux de la mère, du lait de vache coupé avec du bouillon de bœuf, dans une proportion plus ou moins grande; souvent même les bons résultats obtenus m'ont engagé à employer le bouillon pur; ce que j'ai toujours fait avec avantage, tandis que je n'ai jamais observé des effets aussi satisfaisants de l'usage

---

forêt. Nulle part aussi cette influence n'a été dépeinte avec tant d'enthousiasme et dans un si grand nombre de légendes et de croyances superstitieuses; car qu'est-ce que toutes ces histoires de nains mystérieux qui gardent des trésors dans les flancs des montagnes, d'elfes aériens qui dansent le soir dans les prairies de Stromkarls, qui font vibrer leurs harpes d'argent dans le cristal des fleuves, sinon les vivants symboles de toutes les richesses profondes de la nature, de cette *alma Venus* si bien chantée par Lucrèce, et de toutes ces magiques harmonies qui sans cesse résonnent à l'oreille et charment la pensée de celui qui en a connu la suave douceur?

« Si bienfaisante que soit cette action de la nature, il est possible cependant qu'elle suscite dans l'âme des luttes pénibles, qu'elle éveille des regrets insurmontables, et devienne, selon les circonstances, une cause de malheur. Si elle domine trop puissamment l'homme appelé à vivre dans le monde, elle jette sur son esprit une sorte de teinte nébuleuse qui obscurcit à ses yeux l'aspect des choses réelles; elle provoque dans sa pensée des apparitions mélancoliques qui ne s'accordent point avec la nette et lucide pratique des affaires. De là des combats intérieurs, des combats incessants, où l'on fatigue ses forces et sa volonté; de là un sourd mécontentement de soi-même, et le mécontentement des autres, auxquels on ne peut révéler une plaie si tenace et si indéfinissable, et près desquels on se trouve à tout instant méconnu, incompris; de là une irritation vivace, fréquente, qui, si elle n'est réprimée par une sage énergie, s'accroît avec les années, conduit peu à peu à l'isolement du cœur et aboutit à la misanthropie.

« Le beau idéal d'une organisation morale et intellectuelle serait de pouvoir allier ces facultés poétiques, qui naissent dans la solitude par le sentiment

du lait de vache et des décoctions d'orge ou de gruau, lorsqu'au début de ma carrière je suivais les errements communs.

Cette alimentation mixte, avec laquelle j'ai vu faire de beaux élèves (ce qui ne veut pas dire que je la préfère à l'allaitement par une bonne nourrice), cette alimentation, dis-je, a le double avantage d'arracher quelques enfants aux inconvénients de l'allaitement artificiel, si grave dans les premiers mois de la vie, et de ménager la santé de quelques mères qui ne pourraient supporter, sans détriment, une déperdition journalière dépassant certaines limites. L'exemple le plus remarquable que j'aie observé en ce genre est celui d'une dame de trente-deux ans, de grande taille, mais ayant les cheveux rouges, la peau blanche, le bord libre des paupières chroniquement enflammé, les dents striées de noir, etc., ayant, en un mot, l'ensemble d'une constitution lymphatique, qui entreprit de nourrir, contre mon gré, sa fille venue au monde avec toutes les apparences d'une bonne santé. Le lait était abondant, la mère se nourrissait d'aliments substantiels et, pendant dix à douze jours, tout semblait confondre mes prévisions et combler les plus chers désirs de la mère, lorsque l'enfant commença à ne plus s'endormir en quittant le sein, à maigrir et à être prise de dévoiement, *quoiqu'elle continuât à téter avec avidité*. Au bout d'une semaine, les accidents avaient beaucoup augmenté, malgré les cataplasmes, les lavements avec l'amidon et la décoction de têtes de pavots ; bientôt survinrent des signes de cachexie ; un abcès se déclara spontanément à l'aine, plusieurs doigts furent pris de tournioles ; la peau des fesses devint érythémateuse et quelques excoriations parurent au pourtour de l'anus, malgré les soins de propreté les plus exacts. J'attribuai sans hésiter tous ces désordres aux propriétés peu réparatrices du lait séreux de la mère, quoiqu'il fût abondant, et, chose plus difficile, je fis partager ma conviction aux parents. Plusieurs faits antérieurs m'avaient convaincu de l'insuffisance, je dirai même des inconvénients du lait de vache pur ou coupé avec des décoctions féculentes, aussi n'hésitai-je pas à donner du lait de vache, coupé avec une forte proportion de bouillon, nourriture substantielle et animalisée, qui me paraissait d'autant mieux indiquée dans le cas spécial, que la mère était d'une faible constitution, et que le père lui-même, homme grand et maigre, avait dans sa famille des antécédents de phthisie pulmonaire. Non-seulement l'enfant a

---

de la nature, et ces facultés plus positives, plus actives, qui se développent dans le commerce du monde ; de sympathiser avec tout ce qui est vraiment beau et honnête, et d'éloigner de soi toute idée exclusive. Mais il n'est donné qu'à bien peu d'hommes de maintenir en eux ce sage équilibre. On se laisse aller à un penchant qui, dans le principe est très-rationnel et très-louable, mais qui peut être dangereux, si, au lieu de le maîtriser, on lui laisse prendre tant de développement qu'il finisse par subjuguer notre volonté ; et il peut résulter de là qu'on en vienne à faire d'une prédilection, qui était d'abord une qualité réelle, un défaut fatigant pour les autres et fatal pour soi-même. Telle fut la destinée de Zimmermann, et tout le secret de cette destinée est dans l'enceinte des murs et dans les pittoresques paysages de la petite ville de Brugg.

« Il y a eu au dix-septième et au dix-huitième siècle plusieurs hommes illustres portant le nom de Zimmermann, et, chose remarquable, ils n'ont tous acquis leur illustration que par quelque idée excentrique. Le plus ancien des Zimmermann est un prédicateur de Dresde, né en 1598, mort en 1665, qui a laissé quinze cents sermons sur les livres de Samuel. Un autre, né en Hongrie, se signala par son zèle ardent pour la controverse théologique ; un troisième, originaire du Wurtemberg, se passionna pour les idées mystiques de Jacob Bœhme, parcourut l'Allemagne et les Pays-Bas en prêchant dans toutes les villes, et devint le chef d'une secte exaltée. Il y a eu encore un Zimmermann, de Zurich, qui, après avoir longtemps occupé dans sa ville natale une modeste place d'instituteur, devint professeur de droit naturel, et écrivit en latin, sur toutes sortes de sujets, de nombreuses dissertations. Il y a eu un chevalier Zimmermann, de Livourne, qui, servant comme

repris du sommeil et des forces ; mais elle a parcouru sans accidents toutes les phases de la dentition, et elle présente aujourd'hui un grand développement et tous les attributs d'une bonne santé.

Dans le cas que je viens d'examiner, le rapport entre les causes et les effets est assez évident pour qu'on ne puisse le méconnaître; ainsi, d'une part, les intestins habituellement en contact avec une nourriture qui ne les sollicite pas à entrer en exercice d'une manière assez énergique, acquièrent peu à peu de la surexcitabilité nerveuse par défaut de stimulants, et ils rejettent tout ce qui est ingéré dans leur cavité : ce qui se passe ici est analogue à ce qu'on observe chez quelques femmes nerveuses, qui vomissent du lait ou de l'eau de gomme, et qui gardent et digèrent une côtelette arrosée de vin généreux. D'autre part, le défaut d'aliments réparateurs porte une atteinte rapide et profonde à la nutrition, fonction si énergique dans le premier âge, et détermine l'amaigrissement et un état cachectique qui donne aux organes digestifs comme à tous les tissus une *tendreté*, qu'on me pardonne l'expression, une tendance au ramollissement, à laquelle il faut attribuer un ramollissement gélatiniforme qu'on a regardé à tort comme l'effet d'une phlegmasie et qui sera comparé avec plus de justesse au ramollissement de la cornée chez les chiens qu'on laisse mourir de faim. Si l'on découvre des traces de phlegmasie pendant la vie ou après la mort, elles sont survenues, la plupart du temps, pendant la période ultime et sont la conséquence de l'état cachectique, produit lui-même par l'inanition. La nature du traitement curatif confirme en tous points cette manière de voir ; car, à moins de renverser les plus saines notions de la pathologie, il est impossible de concevoir qu'une phlegmasie gastro-intestinale guérisse sous l'influence d'une alimentation abondante et azotée, tandis que les heureux effets de cette alimentation se conçoivent dans les cas de surexcitabilité par défaut de stimulus et de tendance des organes au ramollissement suite d'inanition.

L'habitude où l'on est, dans un grand nombre d'hôpitaux et dans les provinces, de donner du lait de vache coupé avec des décoctions féculentes ou de la bouillie aux enfants que l'on sèvre, place ceux-ci dans des conditions analogues aux enfants allaités par une mère dont le lait est séreux. Ces aliments trop peu animalisés ne sollicitent pas assez vivement

---

lieutenant dans les gardes suisses, composa plusieurs hymnes, et écrivit en vers allemands un *Essai sur les principes d'une morale militaire*. Il y a eu enfin un Zimmermann, simple teinturier du Palatinat, qui, possédé de la passion des voyages, s'enrôla comme matelot sur un des navires que Cook conduisait dans sa dernière expédition, et qui a écrit sur cette fatale exploration et sur la mort du célèbre navigateur anglais un petit livre où l'on trouve des détails généralement peu connus et curieux.

« Le plus renommé de tous ces Zimmermann est celui dont nous voulons essayer de faire connaître le caractère et les œuvres : c'est Jean-Georges Zimmermann, auteur de deux ouvrages qui ont eu un succès européen : le *Traité de la Solitude*, et le *Traité de l'Orgueil des nations*. Il naquit à Brugg, en 1728, d'une de ces familles patriciennes qui composèrent, dans la liberté des petits États helvétiques, une puissante et souvent très-arrogante oligarchie. Son père était sénateur. Sa mère était la fille de Pache de Morges, avocat au parlement de Paris. Zimmermann tient donc à la France par un des liens les plus étroits du cœur, et par une des phases de son éducation. Dès son enfance, il apprit à lire, à parler le français, et ce qu'il y a de plus net, de plus vrai dans ses œuvres, nous pouvons, sans jactance nationale, l'attribuer aux premières impressions françaises qu'il dut recevoir de sa mère, et à celles qu'il éprouva plus tard en séjournant à Paris. Son père, qui était un homme fort instruit et fort éclairé, lui donna d'abord les meilleures leçons, et l'envoya, à l'âge de quatorze ans, terminer ses études à l'Université de Berne. Après avoir, pendant cinq années, suivi avidement des cours de philosophie et de belles-lettres, l'âge étant venu pour lui d'entrer dans une carrière déterminée, il choisit la médecine, et les succès qu'il

l'action digestive de l'estomac, ou bien ils le fatiguent par leur masse, déterminent des indigestions continuelles, comme le prouve la nature des vomissements et des déjections alvines ; et leurs fâcheux effets sont d'autant plus prononcés que le sevrage a été brusque et n'a pas donné le temps aux organes digestifs de s'accoutumer à cette nouvelle nourriture. Si l'on m'objectait que la chimie a démontré une plus grande proportion de matières nutritives dans le lait de vache que dans le lait de femme, je répondrais à cela que la chimie est loin d'avoir dit son dernier mot sur les matières organiques, et que les différences qu'elle a constatées dans la constitution chimique de ces deux laits suffisent pour rendre réservé sur les inductions physiologiques que l'on en voudrait tirer en faveur de la puissance nutritive du lait de vache comparativement à celui de la femme ; car les heureux effets d'une nourriture animalisée, dans les cas que nous venons d'examiner, tendent à prouver que le lait de femme est plus animalisé (et c'est là le point capital), que celui des herbivores.

Il est donc rationnel d'admettre avec Désormeaux : 1° que les enfants ont besoin d'une nourriture plus animalisée qu'on ne le suppose généralement ; 2° que les accidents gastro-intestinaux, si fréquents chez eux, sont peut-être aussi souvent l'effet d'une nourriture insuffisante ou trop peu animalisée que d'une véritable phlegmasie ; 3° que le conseil de ne pas couper avec un liquide imprégné de substances végétales le lait déjà trop peu animalisé des herbivores, est fondé sur l'observation ; et 4° que, dans tous les cas où l'on croira utile de suppléer à l'insuffisance du lait de la mère ou de le remplacer complétement par une autre nourriture, le bouillon ou tout autre aliment emprunté au règne animal (lait de poule, etc.), et administré sous une forme convenable, devra être, sinon donné seul, du moins associé au laitage.

L'article qu'on vient de lire renferme des enseignements précieux que nous recommandons à toutes les mères de famille. Mais il faut distinguer avec beaucoup de soin les cas où l'alimentation est en effet insuffisante, de ceux où l'inflammation des entrailles et le dépérissement dépendent de l'emploi d'aliments trop forts et trop abondants.

---

obtint dans la pratique de cette science prouvèrent assez qu'en prenant la résolution de s'y dévouer, il obéissait à un sage instinct. Le nom du célèbre Haller, son compatriote, retentissait dans toute l'Allemagne. Haller, après avoir étudié avec l'ardeur du génie la philosophie, les mathématiques, la botanique et l'anatomie ; après avoir écrit un majestueux poëme sur les Alpes, Haller avait accepté une chaire de professeur d'histoire naturelle à l'Université de Gœttingen, et Zimmermann voulut commencer ses études médicales sous la direction de ce grand maître. Le professeur comprit de prime abord la distinction d'esprit de l'élève, et l'élève voua au professeur un culte affectueux, dont on retrouve la touchante expression à maint endroit du *Traité sur la Solitude*. Entré à l'Université de Gœttingen en 1747, Zimmermann en sortit en 1751, avec le grade de docteur. Tout en consacrant la plus grande partie de son temps à l'instruction spéciale qui était son but, il lisait et relisait sans cesse les poëtes de l'antiquité, et étudiait avec amour la littérature française et anglaise. C'est ainsi qu'il acquit une érudition philosophique, poétique, qui est une des qualités distinctes de ses œuvres. De Gœttingen, il s'en alla faire un sérieux et fructueux voyage en Hollande, en France, et retourna à Berne, où il devait retrouver Haller, à qui une santé délabrée par les travaux de la science ne permettait pas de continuer plus longtemps les pénibles fonctions du professorat. Zimmermann commença, à Berne, sa carrière littéraire par quelques articles insérés dans le journal helvétique. Il épousa une jeune veuve, parente de son maître, et peu de temps après son mariage, la place de médecin de Brugg étant devenue vacante, le jeune docteur la demanda, l'obtint, et retourna avec un titre officiel dans sa ville natale.

BAINS PUBLICS.

—

Nous lisons dans la *Gazette du Commerce* la note suivante : « Un journal annonce une mesure qui honorerait l'humanité et la prévoyance de l'administration municipale de Paris. On se préparerait à établir dans chacun de nos douze arrondissements des bains publics et gratuits. Nous faisons des vœux pour que la nouvelle de cet établissement soit vraie. Le soin de la santé du peuple est un devoir supérieur, et rien peut-être n'intéresse ce devoir comme la mesure dont on annonce l'adoption prochaine. Un philosophe, Volney, a considéré la propreté comme une des vertus les plus nécessaires à l'homme. »

L'usage des bains est de l'antiquité la plus reculée. Les Egyptiens, les Perses et les Grecs, même aux temps fabuleux de leur histoire, y avaient recours fréquemment. Mille particularités de l'histoire des Grecs attestent qu'ils faisaient le plus grand cas du bain. Ils honoraient les sources d'eau chaude comme un second Apollon sur la terre ; ils les appelaient *très-sacrées ;* elles étaient dédiées à Hercule, le dieu de la force.

Non-seulement les Grecs se servaient du bain dans un grand nombre de maladies, comme on peut le voir dans Hippocrate, mais ils avaient encore des bains publics placés à côté de leurs gymnases, et qui en faisaient partie. Les Lacédémoniens en particulier possédaient de ces bains.

Les Romains, en tout imitateurs des Grecs, après s'être longtemps baignés dans le Tibre, où ils s'exerçaient en même temps à nager, se baignèrent dans l'intérieur de leurs maisons. Sur la fin de la république, de riches particuliers firent construire, pour leur usage, des bains magnifiques. On établit aussi des bains publics remarquables.

Longtemps on se trouva si bien à Rome de l'usage des bains, qu'au témoignage de Pline on n'y connut point d'autre médecine pendant six cents ans.

Les Romains transmirent l'usage des bains à quelques-uns des peuples qu'ils conquirent. On voyait encore à Paris, au quatorzième siècle, des bains publics assez semblables aux leurs, c'est-à-dire des bains d'eau chaude dont on ne sortait pas sans une onction abondante.

« Ici commence pour lui une de ces existences toutes pleines de nobles inspirations et d'amères inquiétudes, une de ces existences qui présentent à l'œil attentif du physiologiste une série d'observations compliquées et une large source d'enseignements utiles.

« Dès sa première jeunesse, il avait ressenti le charme de cette nature des bois et des montagnes, qui donne à l'esprit des habitudes rêveuses. L'étude des poëtes détermina en lui un penchant prononcé à la mélancolie, et lorsqu'il revint, après dix ans d'absence, dans sa cité natale, il y fut, dès son arrivée, fortement saisi par les tendres impressions de son enfance, par le vif sentiment d'une contrée toute poétique, et par l'aspect glacial d'une société vulgaire. Il rentrait là avec une rare variété de connaissances, après avoir recueilli les plus hautes leçons de la science, visité les écoles les plus célèbres, et suivi avec amour l'immense mouvement intellectuel de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre. Il se trouvait, avec sa supériorité, enlacé, enchaîné dans un cercle de petits bourgeois, où personne ne pouvait le comprendre, où son savoir et ses idées élevées devaient à tout instant choquer quelque préjugé héréditaire, quelque banale coutume ; où le titre de savant n'inspirait aux uns qu'un stupide dédain, et à d'autres une jalouse défiance. Kotzebue et Picard nous ont dépeint, dans deux comédies spirituelles, les mesquines passions, les rivalités inquiètes, les ridicules des petites villes, et ces comédies n'ont eu tant de succès que parce qu'elles représentent malheureusement un état de choses trop vrai, et reconnu de tout le monde.

(La suite à un prochain numéro.)

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 26 OCTOBRE 1845. TOME I. 1re ANNÉE, N° 43.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les Dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Leçons sur la manière dont on doit pratiquer les saignées locales. Quatrième et dernière leçon. — De l'emploi de l'eau dans le traitement des maladies (3e article).—Règles relatives à l'usage de l'eau comme boisson ordinaire.
FEUILLETON. — La solitude, par Zimmermann. (Suite.)

LEÇONS

SUR LA MANIÈRE DONT ON DOIT PRATIQUER LES SAIGNÉES LOCALES.

(Suite du n° 42).

QUATRIÈME ET DERNIÈRE LEÇON.

DES ACCIDENTS QUI PEUVENT ÊTRE LE RÉSULTAT DE L'APPLICATION DES SANGSUES.

Les accidents qui peuvent suivre l'application des sangsues sont : des phénomènes nerveux, une hémorrhagie dangereuse, ou l'inflammation des piqûres.

Il est des personnes chez lesquelles les applications de sangsues produisent toujours ou presque toujours des accidents nerveux très-pénibles, tels que des spasmes, de véritables convulsions, etc. Quand de pareils symptômes se manifestent, il importe de faire lâcher prise aux sangsues en répandant sur elles quelques grains de tabac ou de sel, et jamais en les arrachant, ainsi que nous l'avons déjà dit. Dans les cas de cette espèce, il faut recourir à d'autres moyens de tirer du sang. Le plus sou-

---

FEUILLETON.

LA SOLITUDE.

PAR ZIMMERMANN.

Traduction nouvelle précédée d'une Introduction
Par X. MARMIER.

(Suite du n° 42.)

«Zimmermann a, dans ses livres, ajouté plusieurs traits à l'œuvre du poëte allemand et du poëte français ; mais le tableau qu'il trace des misères intellectuelles d'une petite ville, si comique qu'il soit au fond, ne peut faire rire le lecteur, car on y reconnaît l'empreinte d'une âme qui a douloureusement souffert. C'est, sous la forme d'une esquisse satirique, une plaintive élégie, un accent profond de tristesse.

«L'une des plus pénibles situations que l'on puisse imaginer dans ce monde, est celle qui condamne un homme à vivre dans une sphère qui n'est pas la sienne, à remplir chaque jour des obligations factices pour lesquelles il ne ressent qu'un insurmontable mépris, à se voir enfin surpris dans sa force et son ardeur, et enveloppé, comme Gulliver, du réseau des Lilliputiens. En d'autres termes, là où il n'y a pas pour les hommes d'un esprit distingué, sympathie de cœur, libre élan de la pensée, attraction et confiance, il y a froissement, et si ce froissement se renouvelle chaque jour, à chaque heure, il est facile d'en comprendre les désastreuses conséquences.

«Zimmermann en était là. Après avoir reconnu, comme un voyageur sagace, la froide aridité de la route qu'il était appelé à parcourir, il essaya de trou-

vent on peut remplacer alors les sangsues par des ventouses scarifiées. Du reste, aussitôt que les sangsues se sont détachées, les accidents nerveux se calment promptement, et jamais, à moins de circonstances particulières, il n'y a lieu de prescrire un traitement actif.

L'accident le plus à craindre, mais qui heureusement est encore assez rare, c'est l'hémorrhagie. On doit la craindre principalement, et par conséquent prendre des précautions spéciales, dans les conditions suivantes : lorsque les sangsues sont appliquées sur de jeunes enfants, sur des femmes à peau fine et blanche, sur des personnes déjà très-affaiblies ; lorsque ces animaux ont pratiqué leurs morsures sur le devant du cou, sur le creux de l'estomac, et sur une partie quelconque du ventre. Dans ces régions du corps, il est difficile d'établir une compression efficace, et les mouvements nécessaires de la respiration impriment à la peau des secousses continuelles, qui ont pour effet d'y rendre la circulation plus active, et par conséquent l'hémorrhagie plus difficile à arrêter.

Nous avons déjà fait connaître (pag. 105) un moyen très-simple et très-efficace pour arrêter les écoulements de sang trop abondants après les piqûres de sangsues, et dans le même article nous avons cherché à faire ressortir tous les inconvénients des pansements peu méthodiques qui sont faits le plus souvent en pareil cas par les personnes qui soignent les malades. Aujourd'hui nous allons décrire d'autres procédés également faciles à mettre en œuvre, parce que nous croyons qu'on ne saurait trop multiplier les moyens de combattre l'accident qui nous occupe ; l'un venant à manquer, il faut qu'on puisse à l'instant même le remplacer par un autre.

On peut réussir à arrêter le sang des piqûres de sangsues en plaçant sur chaque piqûre, après avoir étanché le sang et après avoir comprimé un peu avec le bout du doigt, une pincée de poudre de colophane. Une seule pincée ne suffisant pas ordinairement, on en ajoute une nouvelle à mesure qu'une goutte de sang vient à sourdre, et dès qu'on a répandu la pincée de poudre, on comprime un peu. Le contact de cette poudre avec le sang favorise la coagulation du sang ; cette coagulation gagne de proche en proche jusque dans la cavité des petits vaisseaux, qui se trouvent ainsi oblitérés, et le sang s'arrête. Il faut avoir soin de ne pas nettoyer promptement la place occupée par la

---

ver dans l'étude une consolation aux souffrances morales qui le menaçaient. Il se remit à lire ses auteurs favoris, et il composa dans la retraite plusieurs ouvrages qui lui firent promptement une assez grande réputation. Quelquefois aussi il s'échappait de la bourgade où il se sentait si souvent humilié, oppressé, et il s'en allait à travers les campagnes respirer, avec la gaieté d'un enfant, l'air libre, le parfum des prairies, et contempler avec l'enthousiasme d'un poëte les vastes sommités des montagnes, et la merveilleuse splendeur des Alpes. Dans une des plus belles pages de son livre sur la solitude, il a dépeint en termes touchants les sensations qu'il éprouvait dans ses promenades solitaires. Il raconte qu'il allait s'asseoir sur une colline d'où ses regards et ses rêves planaient sur un immense paysage ; d'un côté, le riant vallon arrosé par les flots écumeux de l'Aar et les ondes plus paisibles de la Reuss et de la Limat ; de l'autre, les mélancoliques coteaux parsemés de ruines, les vieux murs des châteaux de Habsbourg et d'Altenbourg ; çà et là, des bois aux teintes variées, des vignes couvrant les collines de leur feuillage dentelé, et à l'horizon, la magnifique chaîne des Alpes, les neiges éternelles, tantôt blanches et pures comme l'argent, tantôt voilées par un nuage sombre, et tantôt étincelantes aux rayons du soleil, comme des couronnes d'or et des colliers de diamants. Quand le pauvre rêveur avait lentement savouré la magique beauté de toutes ces scènes si douces et si grandioses ; quand il avait senti le charme de la nature pénétrer comme un baume vivifiant dans les plaies de son âme, il reportait ses regards vers la monotone cité où il allait passer la meilleure partie de ses jours ; dans la salutaire émotion qui le dominait alors, il se reprochait de n'avoir pas eu plus de patience avec ses concitoyens, et quand je rentrais, dit-il, dans l'en-

poudre de colophane, et attendre pour cela au moins vingt-quatre heures.

Un autre moyen est le suivant : après avoir essuyé le sang et comprimé avec le bout du doigt pour empêcher l'afflux du sang pendant quelques instants, on applique sur la piqûre qui donne du sang un petit morceau de taffetas d'Angleterre, sur lequel ensuite on appuie le doigt pendant quelque temps. Mais généralement, un seul morceau de taffetas ne suffit pas; on en place successivement par-dessus plusieurs autres de plus en plus grands, jusqu'à ce que le sang ne vienne plus se montrer sur les côtés des morceaux de taffetas, qu'il soulève, ne pouvant les traverser. Souvent on est obligé d'en appliquer de nouveaux sur les bords des premiers placés, dans les points où le sang apparaît. On peut, avec grand avantage, combiner l'emploi du taffetas d'Angleterre avec la poudre de colophane, qu'on applique par-dessus, lorsque l'un des deux moyens employé seul ne peut réussir.

Autre moyen : quelquefois on ne peut réussir qu'en pinçant, entre le doigt indicateur et le pouce, ou entre les mors d'une pince, la portion de peau sur laquelle siége la piqûre qui produit l'hémorrhagie ; mais il faut pour cela que la peau soit très-mobile. On tient la peau ainsi pincée le plus longtemps possible.

Autre moyen : on taille un petit morceau d'amadou en forme de cône ; on enfonce la pointe de ce cône dans la piqûre ; on applique par-dessus une forte pincée de poudre de colophane ; puis par-dessus la poudre une petite rondelle d'amadou. Le tout est recouvert par une petite compresse de linge pliée en plusieurs doubles, et maintenue au moyen d'un bandage suffisamment serré. Avant de placer la compresse et le bandage, il faut, en maintenant l'amadou avec le doigt, s'assurer pendant quelque temps que le sang ne manifeste plus de tendance à couler. Ce moyen ne peut être employé de cette manière que sur les parties du corps autour desquelles on peut appliquer un bandage. Dans le cas contraire, il faut remplacer le bandage par une compression longtemps soutenue et pratiquée avec la main d'une garde appuyée sur la compresse.

Enfin, quand tous les moyens échouent, quand le sang s'échappe avec force, et que l'on a lieu de craindre un affaiblissement dangereux, ou même la mort par hémorrhagie, il faut recourir à la cautérisation avec un fer rougi à blanc, dont on applique l'extrémité

---

ceinte de la ville, avec la joie intérieure que je venais d'éprouver, je tendais amicalement la main à chacun de mes voisins, et je saluais respectueusement monsieur le bourgmestre.

«Mais cette condescendance ne durait pas plus longtemps que le sentiment du bien-être moral qui dilatait son âme. Bientôt Zimmermann se retrouvait, comme un oiseau captif, à l'étroit dans sa cage sombre, et cette aspiration vers une existence plus large et plus libre, et ce manteau de plomb qui pesait sur sa destinée lui causaient une souffrance mortelle. Ah! combien d'hommes dont le nom est cité avec honneur, dont le sort semble paisible et assuré, dont on envie peut-être la position calme et attrayante en apparence, et qui succombent intérieurement dans ce rude conflit d'un rêve idéal et d'une impérieuse réalité! Un jour arrive pourtant où le regard le moins clairvoyant remarque qu'ils languissent, qu'ils s'affaissent ; on se demande alors d'où leur vient ce subit abattement, et l'on ne sait pas que celui dont le visage pâle, l'œil éteint révèlent à tout le monde une si profonde souffrance, a épuisé ses forces dans cette lutte incessante contre deux puissances fatales qui le dominaient de côté et d'autre, et ne lui laissaient ni trêve ni repos.

«Zimmermann passa quatorze années dans cette douloureuse agitation, sur ce champ de bataille où il faut immoler tant de chères pensées et tant de pieuses affections. La mélancolique rêverie, à laquelle il s'abandonnait dès sa jeunesse, prit de jour en jour un plus grand ascendant sur lui Il s'éloigna des sociétés, que sa position lui faisait un devoir de fréquenter, et se jeta avec une sorte de désespoir dans une austère retraite ; et plus il s'abandonnait à cette prédilection, plus l'image du monde s'assombrissait à ses yeux.

sur la piqûre de sangsue que rien ne pouvait fermer. La cautérisation ne doit être pratiquée que par un homme de l'art. Il est d'ailleurs très-rare qu'on soit forcé d'en venir à cette extrémité. Toujours les moyens que nous avons décrits peuvent suffire, quand on s'y prend habilement et qu'on n'attend pas pour agir ou pour appeler le médecin que le malade ait perdu une quantité excessive de sang. Si parfois les médecins sont obligés d'employer le fer rouge, c'est qu'ils ne sont appelés au secours du patient que quand le sang a coulé en abondance, et a perdu en grande partie la faculté de se coaguler. On sait, en effet, que les grandes pertes de sang ont pour effet de rendre ce liquide de plus en plus séreux ; de sorte que plus il y a longtemps que l'hémorrhagie dure, plus il est difficile de l'arrêter, parce que le sang s'échappe plus facilement de ses vaisseaux.

Le troisième accident qui peut être produit par suite de l'application des sangsues, c'est l'inflammation des piqûres. On voit des personnes qui ont une telle disposition à l'inflammation, que toute application de sangsues sur leur corps est suivie de l'inflammation des morsures, avec suppuration, et même ulcération quelquefois; mais ces cas sont très-rares. Généralement, les piqûres des sangsues se cicatrisent bien et promptement.

Quand cette inflammation existe, c'est au médecin à la traiter, et nous n'avons rien à dire sur ce sujet. Mais nous devons insister sur la nécessité de ne point négliger les précautions nécessaires pour la prévenir. Ainsi, on ne doit point appliquer les cataplasmes à nu sur la peau qui est le siége des piqûres de sangsues ; ils seront enveloppés dans une gaze ou une mousseline, et l'on aura soin qu'ils ne soient pas trop chauds. De même, on ne fera usage des cataplasmes après la chute des sangsues que pendant le temps nécessaire pour l'écoulement prescrit du sang, car l'humidité chaude de ces topiques ramollit les petites plaies, et les empêche de se dessécher et de se cicatriser. Enfin, on évitera avec un soin particulier tout frottement qui pourrait s'exercer sur les piqûres. C'est là une cause assez fréquente de l'inflammation dont il s'agit.

Docteur J.

« Cependant ses œuvres avaient eu du retentissement parmi les hommes les plus éclairés. On le citait en Suisse et en Allemagne comme un savant médecin et comme un remarquable écrivain. Une épidémie ayant éclaté en Suisse, il la traita avec une rare habileté, et publia sur cette maladie un livre qui obtint un grand succès dans les Facultés médicales.

« Trois ans après, on lui offrit la place de premier médecin du roi d'Angleterre à Hanovre, et il l'accepta. A peine arrivé dans cette ville, il regrettait, par une de ces tristes bizarreries de la nature humaine, la morne cité où il avait tant souffert, et qu'il avait tant de fois maudite au fond de son cœur. Bientôt il eut le malheur de perdre sa femme, à laquelle il avait voué la plus tendre affection, puis il vit s'éteindre sous ses yeux, dans une invincible consomption, sa fille, qu'il adorait, et dont il a parlé dans son livre avec un profond attendrissement. Il ne lui restait qu'un fils, dernier espoir de son nom, dernier objet de ses vœux et de ses sollicitudes. Le Ciel ne lui accorda pas la joie de le conserver. Ce fils mourut tout jeune, dans l'égarement de la raison, soit par un excès de travail qui avait anéanti ses forces, soit par l'effet d'un vice organique.

« A cinquante-deux ans, le malheureux Zimmermann, dépouillé par ces trois catastrophes de tout ce qui pouvait encore faire vibrer doucement quelques cordes dans son cœur, essaya de se rattacher aux pures joies de la vie en se mariant de nouveau. Il épousa la fille d'un de ses collègues, et ni ce mariage, qui, malgré la grande disproportion d'âge existant entre lui et sa jeune femme, ne lui causa jamais aucun pénible sentiment de jalousie, ni l'honorable position dont il jouissait, ni les témoignages de distinction qu'il recevait de toutes parts, ne purent subjuguer dans son esprit cette mélancolie invétérée qui peu à

DE L'EMPLOI DE L'EAU
DANS LE TRAITEMENT DES MALADIES.
(TROISIÈME ARTICLE.)

—

APPLICATIONS PRATIQUES.

Nous nous sommes livré (page 257) à quelques considérations sur les propriétés excellentes de l'EAU, et sur les bienfaits qu'on pourrait en retirer dans le traitement de beaucoup de maladies; nous avons indiqué (page 274) quelques-unes des maladies contre lesquelles elle peut être employée avec avantage. Aujourd'hui, nous allons continuer cette dernière partie de notre sujet.

L'eau froide est utile dans les maladies du système circulatoire, dans les maladies du cœur, par exemple. Prise en abondance, elle produit en général le calme et la sédation. Si on en boit à jeun un ou plusieurs verres, non-seulement elle amène cet heureux résultat, mais encore elle agit comme un laxatif et facilite les garderobes.

Voici un exemple des bons effets de l'eau froide prise à jeun, dans une maladie qui simulait une lésion organique du cœur.

Une demoiselle âgée de vingt-cinq ans, d'un tempérament bilioso-nerveux, ayant toujours joui d'une bonne santé, éprouvait depuis plusieurs mois de l'oppression, de la céphalalgie, des vertiges avec étourdissements quand elle appliquait son attention à quelque ouvrage minutieux ou qu'elle faisait travailler un peu vivement son imagination; palpitations violentes à la moindre accélération de la marche; la position horizontale, pendant la nuit, par exemple, opérait chez elle une congestion cérébrale qui l'obligeait souvent à se mettre sur son séant. La nuit était fréquemment agitée; les accidents disparaissaient quelquefois aussitôt après le lever; mais souvent ils duraient une partie de la journée. Pendant le jour, la tête était ordinairement pesante, et il y avait du penchant au sommeil; le pouls était assez fort, sans être accéléré. Quelquefois cette jeune personne était prise tout à coup, dans ses promenades, d'étourdissements, de vertiges qui l'obligeaient de s'asseoir pendant quelques instants, après lesquels elle pouvait continuer sa marche.

Une saignée diminua et éloigna, pour quelque temps, les douleurs de tête; mais tous les accidents reparurent bientôt comme auparavant.

Alors, quoique cette jeune personne ne bût

---

peu prenait tous les caractères d'une noire misanthropie.

« Pour comble de malheur, il se lança dans une polémique ardente, passionnée, où il attaquait un grand nombre de savants d'Allemagne. C'était à l'époque où les premiers symptômes de la révolution française jetaient la surprise et la terreur dans le monde entier. Zimmermann, qui avait tant de fois proclamé dans ses ouvrages les principes de liberté, fut effrayé de cette liberté si violente et si impétueuse. Il accusa toute une secte de philosophes allemands, qu'il appelait *les illuminés*, d'avoir propagé les idées les plus subversives. Dans son alarme, il en appelait aux rois, aux princes des Etats germaniques, et les conjurait d'user de tout leur pouvoir pour réprimer les excès d'une prétendue philosophie qui menaçait d'anéantir la religion et de bouleverser les empires. Plusieurs personnages considérables l'appuyèrent dans cette lutte, où il s'était jeté si hardiment, et l'empereur Léopold II accueillit ses écrits avec une faveur marquée; mais bientôt après ce souverain mourut, et Zimmermann, privé de cette puissante protection, resta en butte aux récriminations, à la colère d'un parti fanatique et implacable.

« Cette dernière lutte acheva d'accabler dans sa constante mélancolie le pauvre Zimmermann. Il tomba dans un état de fièvre misanthropique, où il voyait se dresser devant lui les fantômes les plus hideux, où il se sentait à tout instant saisi par des terreurs imaginaires qui le faisaient trembler. « Je « cours risque, écrivait-il en 1794 à son ami Tissot, « d'être obligé de fuir bientôt comme un pauvre émi- « gré, d'abandonner ma maison, avec la chère com- « pagne de ma vie, sans savoir où reposer ma tête, « sans trouver un lit pour y rendre le dernier soupir. »

« Il était à cette époque dans un tel état de langueur,

que de l'eau dans le cours de la journée, on lui conseilla cependant encore, comme moyen sédatif de la circulation et du système nerveux, de boire le matin, à jeun, deux grands verres d'eau froide. Elle en prit même trois avec une scrupuleuse exactitude, pendant plus de huit jours, tant elle trouvait de plaisir dans la fraîcheur de cette simple boisson.

Dès le premier jour, tous les symptômes disparurent, et ils ne revinrent que plusieurs mois après, pour disparaître par le même moyen.

L'eau a été regardée de tout temps comme le meilleur préservatif de la goutte, et c'est, nous le croyons, avec assez de raison; car il est extrêmement rare de voir cette maladie affecter un buveur d'eau; elle est au contraire très-fréquente chez ceux qui font leurs délices des boissons alcooliques et qui en usent largement.

Plusieurs auteurs rapportent des exemples de goutte guérie par le seul usage de l'eau froide. C'est peut-être un des meilleurs moyens curatifs lorsqu'elle est prise avec modération et continuée longtemps.

Pour guérir la goutte, dit le professeur Andral, il est nécessaire de modifier l'état du sang et de diminuer l'acide urique qui va se porter sur les articulations, au lieu de passer tout entier par les urines; dans ce cas, l'eau prise abondamment et l'alimentation végétale peuvent avoir un grand avantage.

On rapporte, dans l'ouvrage de *Smith*, qu'un gentilhomme anglais atteint de la goutte quitta Londres et se retira à Newbrenfort, pour éviter toutes les occasions de boire. Il vécut dans cette ville deux ans entiers sans ressentir aucune attaque de goutte, ne faisant qu'un repas par jour et n'usant, pour toute boisson, que de l'eau simple; mais une personne qui passait par cet endroit alla le voir et l'invita à boire une bouteille de vin qu'ils partagèrent; il eut le lendemain un terrible accès de goutte qui le tint plus d'un mois; il en guérit cependant, et reprit sa manière de vivre, qui lui réussit parfaitement.

Une remarque importante à faire, c'est que dans les maladies des organes respiratoires, l'eau froide peut avoir des dangers; mais prise plus ou moins chaude, l'eau produit alors d'heureux résultats, soit que dans ce dernier cas, portée par la circulation à la surface pulmonaire, elle vienne agir directement sur cette surface, soit que, unie au sang, elle en diminue l'action stimulante. *Docteur* C.

---

qu'il avait besoin de recourir aux plus fortes potions de laudanum pour obtenir un peu de sommeil. Il essayait cependant encore d'accomplir ses devoirs de médecin; on le conduisait en voiture chez ses malades, mais il arrivait près d'eux tellement affaibli, que parfois, en s'asseyant à une table pour écrire une ordonnance, il s'évanouissait. Un voyage dans le Holstein, qu'on lui prescrivit comme un moyen de distraction, ne lui procura qu'un faible soulagement. De retour à Hanovre, il tomba dans un marasme où toutes ses facultés s'éteignirent; il se voyait, dans son délire, réduit à la dernière mendicité, condamné à mourir de faim, et ce sage philosophe, qui a exprimé dans ses livres tant de nobles pensées, qui a parlé en termes si touchants de la paix de l'âme, des charmes de la solitude, des salutaires effets du travail; cet homme dont les bienfaisants écrits ont ramené le calme et porté la consolation dans tant de cœurs inquiets et affligés, mourut sans consolation. Étrange et funeste exemple de ces égarements de l'imagination dont il avait si souvent et si dignement dépeint les dangers! Sa mort est comme une dernière page à ajouter à celles qu'il a écrites, un dernier et douloureux enseignement à joindre aux leçons de morale qu'il réunissait avec une intelligence si belle et dans un but si louable.

« Zimmermann se rendit aussi célèbre par son expérience médicale que par ses écrits philosophiques. En 1785, Frédéric le Grand, frappé de la maladie dont il devait mourir, l'appela à Sans-Souci pour avoir ses conseils. En 1789, il reçut l'ordre de se rendre à Londres, pour assister le roi d'Angleterre qui était aussi très-souffrant; mais cette fois il n'accomplit pas en entier sa mission, car il apprit à La Haye que l'auguste malade était hors de danger. Il a écrit sur la médecine plusieurs ouvrages qui ont été

RÈGLES RELATIVES A L'USAGE DE L'EAU COMME BOISSON ORDINAIRE.

—

1° L'eau paraît convenir à ceux qui sont sujets aux maladies goutteuses, nerveuses, aux indigestions, aux insomnies; aux tempéraments bilieux, pléthoriques, à ceux qui sont disposés à l'apoplexie.

2° L'eau ne convient pas, en général, aux estomacs faibles, languissants, aux personnes d'un tempérament phlegmatique, dont la peau est flasque; leur estomac a besoin d'un autre stimulant.

3° Les femmes doivent, en général, faire usage de l'eau, parce que, comme le dit très-bien le professeur Capuron, elles n'ont pas la fibre faite pour le vin; celles qui boivent de l'eau habituellement sont moins exposées aux affections nerveuses.

4° Les enfants doivent aussi faire usage de l'eau seule ou avec peu de vin; leur développement se fait mieux que chez ceux à qui une aveugle tendresse ne peut refuser ni le café, ni les autres liqueurs fortes.

5° Dans la vieillesse, l'eau simple n'est point utile, en général; il faut un stimulant plus énergique que l'eau, c'est le vin, appelé le *lait* des vieillards. Cependant ceux qui, n'ayant pas l'habitude du vin, voudraient la prendre et s'en trouveraient mal, doivent revenir à l'usage de l'eau, qui leur est alors avantageuse.

6° L'eau, pendant le repas, doit être prise en quantité relative aux aliments et à leur nature. Il est, en général, préjudiciable à l'estomac de s'habituer à recevoir beaucoup d'eau pendant ou immédiatement après le repas; elle a l'inconvénient de trop délayer les aliments, de distendre l'estomac, et peut faire perdre l'action de ce viscère.

7° La quantité que l'on doit boire dans la journée, doit être proportionnée à la déperdition des liquides.

8° L'eau froide, prise après un exercice violent et pendant que le corps est couvert de sueur, est extrêmement dangereuse et fait tous les jours de nombreuses victimes.

9° L'eau que l'on boit en santé doit toujours être froide, à moins qu'un hiver très-rigoureux ou une susceptibilité trop grande de l'estomac n'y mettent obstacle.

10° Les personnes habituées à user abondamment des boissons spiritueuses et fermen-

---

dans le temps fort appréciés des hommes de l'art, et que l'on a traduits en français. Ne pouvant le juger à ce point de vue spécial, nous essayerons seulement de faire connaître ses œuvres de morale, c'est-à-dire son *Traité de l'orgueil national* et l'*Essai sur la Solitude*. Nous ne parlons pas des deux autres ouvrages sur Frédéric le Grand, qui ne renferment que des réflexions de circonstance, des faits connus aujourd'hui de tout le monde, et des anecdotes qui échappent à l'analyse.

« Le *Traité de l'orgueil national* mérite d'être classé parmi les bons écrits des moralistes modernes. On n'y trouvera ni la mâle et noble concision de Vauvenargues, ni l'intelligente sobriété de La Bruyère, ni la sévérité d'axiome de La Rochefoucault, mais une teinte douce, unie à une grave pensée, et un ton humoristique soutenu par de nombreuses et piquantes citations.

« L'auteur part de ce principe, que tous les hommes sont dominés par l'orgueil, enfant de l'amour-propre, amour-propre de naissance, de talent, de fortune, qui se manifeste à tous les âges, et se retrouve dans toutes les conditions. « Est-il bien vrai, demandait, « à Londres, un maître à danser français, que M. Harley ait été fait comte d'Oxford et grand-trésorier « d'Angleterre ? — Oui, lui répondit-on. — Je ne « conçois pas ce que la reine trouve de merveilleux « dans ce Harley. J'ai perdu deux ans avec lui sans « pouvoir lui apprendre à danser. »

« L'amour-propre, dit Zimmermann, donne à l'homme une fausse idée de sa valeur, et corrompt ses idées sur le mérite des choses. L'oisif se raille de l'homme d'étude; le joueur regarde comme un profond ignorant celui qui ne connaît pas les cartes; le bourgmestre, gonflé de sa vaine importance, demande, avec une orgueilleuse satisfaction de sa propre

tées ne doivent jamais passer tout d'un coup à l'usage de l'eau, mais bien par degrés insensibles.

LETTRES SUR LA CHIMIE

ET SUR SES APPLICATIONS A L'INDUSTRIE, A LA PHYSIOLOGIE ET A L'AGRICULTURE,

PAR JUSTUS LIEBIG,

Traduites de l'allemand par le docteur G. W. Bichon, élève de M. Liebig (1).

« Il serait impossible, dit M. le professeur Liebig, même à l'observateur le plus attentif, de parvenir à comprendre notre époque, considérée sous son double aspect matériel et intellectuel, s'il ne connaissait par quels liens cachés se tiennent les découvertes qui ont été faites jusqu'à ce jour au profit de la vie et de la science. Pour l'homme instruit, cette connaissance est un besoin, car c'est en elle que réside la première et la plus importante condition du développement et du perfectionnement de sa vie intellectuelle. C'est déjà un avantage pour lui que de pouvoir se rendre compte des causes et des forces qui servent de base à tant et de si riches résultats, puisque c'est seulement par les résultats obtenus qu'il peut s'éclairer sur les faits qui les ont amenés, et lire sûrement dans l'avenir. C'est en se familiarisant aves ces faits qu'il peut prendre part lui-même au mouvement, et que disparaît spontanément pour lui tout ce qui, dans les phénomènes, lui paraissait ou une énigme ou l'effet du hasard...

« C'est de ce point de vue que sont écrites ces *Lettres sur la Chimie*; elles ont pour but de diriger l'attention du monde éclairé sur l'état et sur la signification de la chimie, sur les problèmes dont les chimistes cherchent la solution, sur la part qu'elle a prise aux progrès de l'industrie, à ceux de la mécanique, de la physique, de l'agriculture et de la physiologie...

« Les *Lettres sur la Chimie* (les douze premières) ont eu deux éditions en anglais (sous le titre de *Familiar letters on chemistry*). Cette traduction anglaise, qui a été répandue en Amérique, au prix de 4 centimes la feuille, sous forme de journal, a été tirée à plus de 60,000 exemplaires. Enfin, en Italie, où l'on prend si peu de part à la littérature étrangère, si ce n'est peut-être à la française, il en a paru une excellente traduction. »

Nous nous proposons de faire connaître à nos lecteurs cet intéressant ouvrage du célèbre professeur de Giessen.

(1) Paris, 1845, chez MM. Fortin, Masson et Ce, place de l'Ecole-de-Médecine, n° 1.

---

personne, à quoi peut servir le pauvre être qui a le temps de faire un livre. Même fatuité parmi les savants, et même injustice à l'égard de leurs émules. Le naturaliste affecte un sublime dédain pour les opinions du médecin; le physicien, qui met sa gloire à électriser une bouteille, ne comprend pas que le monde puisse s'amuser à lire de fades discours sur la paix et sur la guerre; l'auteur d'un in-folio méprise celui qui n'écrit qu'un in-12; le mathématicien méprise tout. On demandait un jour ce que c'était qu'un métaphysicien. « C'est un homme qui ne sait rien, « répondit un mathématicien. »

« Il en est des nations entières comme des individus dont elles se composent. Chaque peuple s'attribue quelques qualités qu'il refuse à ses voisins. Chaque village, chaque ville, chaque province a son orgueil particulier, et chaque citoyen reçoit, comme par reflet, une partie de l'orgueil général. Dans quelques cités républicaines de la Suisse, on ne regarde que comme de pauvres gens, bien peu favorisés de Dieu, les étrangers. Un jour, on disait à un marchand d'une de ces cités qu'un prince d'Allemagne était amoureux de sa fille. — « Qu'il y vienne! répondit-il fièrement; « pense-t-on que je voudrais donner ma fille à un « homme qui n'est pas citoyen? »

(La suite à un prochain numéro.)

Un état de choses toujours le même engendre l'inertie; la variété, au contraire, excite le corps et l'esprit au travail.

HIPPOCRATE.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 2 NOVEMBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N° 44.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'extraction des corps étrangers qui ont pénétré dans l'œil. — Les sycophantes et les médecins.

FEUILLETON. — La solitude, par Zimmermann. (Fin.)

DE L'EXTRACTION DES CORPS ÉTRANGERS QUI ONT PÉNÉTRÉ DANS L'OEIL.

MON CHER CONFRÈRE,

Dans le numéro 37 de votre précieux journal, vous faites mention d'un nouveau moyen d'extraction des corps étrangers introduits entre les paupières et le globe de l'œil, proposé par un de nos confrères, et qui consiste dans l'instillation d'une solution de gomme, dont l'effet est d'envelopper les particules de poussière pour en faciliter l'expulsion au dehors; puis vous ajoutez, avec beaucoup de sens et de raison, qu'il est probable que le blanc d'œuf, qu'il est beaucoup plus facile de se procurer immédiatement et partout que la gomme, donnerait des résultats semblables.

Je trouve ces deux moyens fort ingénieux; je les crois bons quoique, je l'avoue, je ne les aie point encore expérimentés; mais vous avez ad-

FEUILLETON.

LA SOLITUDE.

PAR ZIMMERMANN.

Traduction nouvelle précédée d'une Introduction
Par X. MARMIER.

(Suite du n° 42.)

« La même supériorité dédaigneuse que les hommes affectent l'un à l'égard de l'autre, on la retrouve dans l'esprit vaniteux des différentes nations. Le Groënlandais n'a qu'une estime très-modérée pour le Danois; le Kalmouk se croit bien préférable au Russe; le nègre, dépourvu de toute espèce d'instruction, est extrêmement vain. La plupart des peuples ressemblent en ce point à cet Espagnol qui disait que c'était un grand bonheur que le diable, en essayant de tenter Jésus-Christ par l'aspect de toutes les contrées qu'il lui montrait, ne se fût pas avisé de lui faire voir l'Espagne, car assurément le fils de Dieu n'aurait pu résister à la tentation.

« Les fabulistes indiens racontent qu'il existe une contrée dont tous les habitants sont bossus. Un jeune homme beau et bien fait y arrivant un jour fut à l'instant entouré d'une multitude de gens qui, en le regardant, éclataient de rire. L'un d'eux, touché pourtant de l'embarras de l'étranger, prit la parole et leur dit : « Arrêtez, mes amis; n'insultez pas à l'infirmité de ce malheureux. Si le Ciel nous a faits beaux, s'il a orné notre corps de cette bosse majestueuse, allons au temple lui rendre grâce de ce bienfait. »

mis les cas dans lesquels l'un ou l'autre de ces moyens, sinon tous les deux, seraient à votre disposition au moment de l'accident, et vous n'avez pas pensé à ceux dans lesquels, en pareille occurrence, vous ne pourriez vous procurer ni l'un ni l'autre.

Vous vous êtes faits, par cette inadvertance, permettez-moi de vous le dire, notre cher confrère, l'auteur du premier moyen, et vous à qui revient l'honneur de son succédané, les apôtres vraiment trop officieux des préceptes de l'illustre Carême, qui vous dit dans ses œuvres avec cette naïveté charmante qui sied si bien au génie : « Pour faire un civet, prenez un lièvre », sans avoir réfléchi, le malheureux, que si son livre venait à tomber sur un point du globe où le mangeur de serpolet serait inconnu, il allait plonger des peuples tout entiers dans un océan de regrets; tant il est vrai que quelquefois les causes les plus insignifiantes en apparence peuvent avoir en réalité les plus désastreux effets, et qu'un auteur ne devrait jamais proposer quoi que ce soit de nouveau avant de savoir s'il n'y aurait pas moyen de s'en passer.

Heureusement que dame nature, cette généreuse dispensatrice de tant de dons précieux, ne s'est pas montrée plus parcimonieuse dans ses libéralités à l'égard des descendants de Carême qu'à l'égard des autres hommes, et que parmi eux on compte plus d'un génie.....

La preuve c'est que de nos jours, n'en déplaise aux mânes justement révérés de Carême, le lièvre pour un civet est véritablement un objet superflu, je pourrais même dire du luxe. Demandez plutôt aux *Vatels* rubiconds, dont les temples dédiés à un des dieux de l'Olympe le plus largement fêtés, décorent çà et là la ceinture fiscale de la grande cité, c'est à eux de vous le dire, car eux seuls savent avec art

En lapins de garenne *transformer* nos clapiers (1).
. . . . . .
Même (*tant est fécond leur esprit en ressource*),
Façonner en civet nos coureurs de gouttières.

Resterons-nous insensibles à un si bel exemple, et ne pourrions-nous pas, à l'instar de ces intéressants adeptes de l'art culinaire, nous affranchir de l'impérieuse intervention d'un agent topique quelconque, pour débarrasser notre prochain ou nous débarrasser nous-même de la présence d'un indiscret fétu?... Il y va de

(1) Boileau, satire III.

« Zimmermann passe tour à tour en revue les diverses prétentions sur lesquelles chaque peuple appuie ses idées de supériorité et ses raisons de dédain à l'égard des autres. Celui-ci vante sa lointaine origine, perdue dans la nuit des temps; cet autre sa religion, ou sa constitution politique, ou sa bravoure. Les Égyptiens se regardaient comme les plus anciens habitants de la terre; les Arcadiens ne voulaient pas croire à l'astrologie, parce qu'ils prétendaient être nés avant la lune. Les Japonais se croient issus directement des dieux. La première de leurs divinités établit sa demeure au Japon, qu'elle avait créé avant le reste de la terre. Avec ses six descendants, qui gouvernèrent le pays pendant une longue suite de siècles, qu'il est impossible d'énumérer, elle composa la première dynastie des esprits célestes; les trois premiers dieux n'avaient point de femmes, ils engendraient par eux-mêmes, et donnaient le jour à ceux qu'ils avaient conçus. Les autres, associés chacun à une femme, se reproduisirent cependant d'une façon incompréhensible. Puis il en vint un qui apprit de l'oiseau Isiatadakki une autre manière d'engendrer, et son union avec les femmes fit perdre la nature divine à ses descendants. Les peuples de l'Indostan font remonter, au dire de Bernier, l'origine de leur langue sanscrite à des milliers d'années; les habitants du Paraguay disent que la lune est leur mère. Quand elle s'éclipse, ils sortent à la hâte de leurs cabanes, poussent des hurlements affreux, et lancent des flèches en l'air pour épouvanter le chien qui veut la manger.

« Le docte auteur de ce livre se trompe pourtant lorsqu'il ajoute à ces exemples de crédulité populaire, à une antiquité fabuleuse, l'exemple de la Suède. C'est Rudbeck seul qui, dans son *Atlantica*, a conté des fables merveilleuses continuées par quelques-uns de ses adeptes, mais rejetées par le peuple suédois,

l'honneur du corps... , il y va peut-être en ce moment même de l'œil d'un de vos nombreux abonnés. Cette considération, fût-elle la seule, devrait donc me déterminer à rompre au plus tôt un silence déjà trop longtemps gardé, car il est justiciable de ma propre conscience.

Je suppose donc le cas où un mortel serait assez disgracié pour que l'accident lui arrivât loin de toute habitation humaine ou *gallinacéenne*, par exemple sur le sommet graveleux d'une montagne rocheuse, au milieu d'un champ aride et veuf de ses épis, ou d'une route sèche et poudreuse, par le fait d'un vent irrévérencieux ou de l'étourderie d'un écervelé moucheron. Que fera ce malheureux, s'il est seul? Que ferez-vous, vous médecin, si vous êtes son compagnon? Vous trouverez-vous réduits, nouveaux Diogènes, à vous mettre à la recherche, non pas d'un homme, mais d'un apothicaire ou d'un poulailler? Triste ressource!...

Il faut donc que je vous dise comment moi, malade ou médecin, je me tirerais d'affaire en pareille circonstance.

D'abord je vous dirai que si j'étais l'infortuné ci-dessus, je ne me fierais pas du tout aux recettes mirifiques des anciens, contre lesquelles je suis bien aise en passant de conseiller à vous, lecteurs, de vous tenir en garde, et en particulier contre celles du trop empirique Marcellus, qui vous indique le moyen suivant avec une assurance vraiment digne d'une plus grande confiance de notre part :

« Pour faire sortir la poussière ou autres or-
« dures entrées dans l'œil, frottez-le légère-
« ment en promenant les cinq doigts de la main
« droite si le mal est à l'œil droit, ou de la
« main gauche si c'est à l'œil gauche, en di-
« sant trois fois *Te nunc resungo, bregam, gresso.*
« Ensuite crachez trois fois et faites tout trois
« fois. » (*Ter deindè spues, terque facies.*) (1)

Si, au lieu d'être l'infortuné ci-dessus, je me trouvais être fortuitement son *Esculape*, devrais-je m'en rapporter davantage au merveilleux avis qu'il me donne et que voici :

« Pendant que le médecin frottera légère-
« ment l'œil du malade, il aura lui-même l'œil
« du même côté fermé, et dira trois fois ces
« mots : *In mor dercomarcos axatison.* »

C'est pourtant ce que je ferais si je m'en laissais imposer par la séduisante exclamation dont il fait suivre ce précepte magique : *Scito remedium hoc in hujusmodi casibus esse* MIRIFICUM (2).

(1) *Marcellus Empiric.*, chap. VIII, pag. 278.
(2) *Marcellus Empiric.*, chap. VIII, pag. 278.

---

qui pourtant s'attribue aussi une assez belle et pompeuse origine.

« Dans le chapitre sur la religion, Zimmermann exprime ces idées philosophiques du dix-huitième siècle, qui se résumaient en un agréable déisme. « Les hommes, dit-il, ne devraient pas se damner si légèrement. Nous paraîtrons au tribunal d'un Dieu d'amour qui jugera la fidélité et la sincérité de notre conduite. Si l'on ne prend pas le chemin le plus court et le plus aisé, on ne laisse pas d'arriver au but, quand on croit à la nécessité d'une vie pure et vertueuse, et aux promesses de la religion. » Les Turcs sont convaincus que le patriarche Abraham était un vrai mulsuman. L'Arabe, persuadé de l'infaillibilité de son kalife, rit de la sotte incrédulité du Tartare, qui croit son Lama immortel. Une plume d'oiseau, une corne, une coquille, une racine consacrée par quelques mots mystérieux, sont pour les nègres un grave objet d'adoration. Les habitants des montagnes de Bata sont persuadés que tout homme qui mange avant sa mort un coucou rôti est saint, et se moquent de l'Indien qui croit à la puissante influence de la vache conduite près du lit d'un malade. Les Japonais rendent à leur Daïri des honneurs divins. La terre n'est pas digne de le porter. Le soleil ne mérite pas de luire sur sa tête. On a tant de respect pour la sainteté de sa chevelure, de sa barbe et de ses ongles, qu'on n'ose les lui couper que pendant son sommeil, parce qu'alors le service qu'on lui rend est regardé comme un larcin qui ne peut le souiller. Autrefois, il était obligé de s'asseoir sur un trône pendant quelques heures de la matinée, et de se tenir dans le plus complet état d'immobilité, car on croit que le feu, la guerre et les autres fléaux désoleraient les provinces de l'empire, s'il soulevait seulement les paupières.

Le plus sot orgueil est celui qui naît de l'ignorance.

N'était ma trop grande vénération pour les anciens, je répondrais *Amen* ; mais là se terminerait un entretien que je désire prolonger encore quelques instants, ne serait-ce que pour édifier les gens pour qui les temps anciens sont un sujet incessant d'éternels regrets.

Vous tous donc envers qui la nature s'est montrée prodigue de lippitude aux paupières, et qui ignorez jusqu'au nom de l'illustre empirique que je viens de citer, ne vous désolez pas, réjouissez-vous au contraire, faites retentir les airs de chants d'allégresse, et rendez grâce aux dieux d'avoir donné le jour à un si grand homme, car devant la recette miraculeuse, il n'est pas de muraille de chassie, si épaisse qu'elle soit, le fût-elle autant que la ceinture de l'antique cité troyenne, qui, à l'instar des murailles de Jéricho, sous la parole de Josué, ne s'incline et ne tombe pour ne plus se relever jamais.

« Avec une petite aiguille de cuivre gravez « sur une lame d'or ces mots Ορυω συρωδη, sus- « pendez-la par un cordon au cou du malade, « cela le préservera efficacement et pour long- « temps, *si l'application est faite un lundi et que « vous ayez été chaste.* (Id., p. 270.)

Que vous semble de cette recette et surtout de la dernière recommandation, sans laquelle l'action du procédé n'était rien moins que certaine?

Que je plains les oculistes de ces temps-là, s'ils étaient quelque peu occupés et surtout quelque peu consciencieux ! Hélas ! placés entre leurs devoirs et les exigences de la nature, l'alternative, dans beaucoup de cas, ne devait-elle pas être cruelle? et l'oubli, cet éteignoir intellectuel qui souvent fait si bon marché de nos plus beaux sentiments et de nos résolutions les mieux arrêtées, l'oubli, dis-je, ne devait-il pas mettre souventes fois en défaut la conscience la moins susceptible de faiblesse? car enfin

Pour être chirurgien on n'en est pas moins homme.

Après cela peut-être employaient-ils quelques biais accommodants qu'ils n'ont pas jugé à propos de nous transmettre, et dans lesquels médecin et malade trouvaient probablement leur compte.

N'est-il pas avec le ciel des accommodements ?

Mais c'est assez des anciens et de leurs mirifiques balivernes ; arrivons à notre procédé qui, s'il n'a pas pour lui le prestige du merveilleux, a au moins l'avantage d'être fort simple et d'une application facile, car il n'exige l'entremise d'aucun agent topique.

Les Chinois nous en donnent un étonnant exemple. Enfermés dans l'enceinte de leur immense muraille, absorbés dans l'étude de leurs propres lois et de leur propre langue, les lettrés chinois, les mandarins, ne regardent les autres contrées que comme de misérables pays indignes de correspondre avec le leur. Ils se sont fait une géographie d'une nature curieuse. Pour eux, la terre est un grand carré dont la Chine occupe au centre la plus large, la plus belle partie. Les autres empires ne sont que de pauvres régions jetées çà et là comme de petites îles créées par hasard. Leur patrie s'appelle *Chong Koui*, royaume du milieu, et *Lien Hia*, c'est-à-dire royaume qui renferme tout ce qui est sous le ciel. Quant à ces malheureuses îles, que Dieu a dispersées d'une main dédaigneuse autour du céleste empire, l'une est, disent-ils, habitée par des nains, qui vivent entassés les uns sur les autres, comme les grains d'une grappe, de peur d'être enlevés par les aigles et les vautours; dans une autre, les habitants ont un trou dans la poitrine, on leur met un bâton dans ce trou pour les transporter en différents cantons. Le reste à l'avenant.

« Depuis les récentes guerres de la Chine avec l'Angleterre, il est probable que les Chinois ont modifié leurs idées cosmographiques, et ils pourraient bien envisager aujourd'hui cette île britannique, qui leur impose si durement ses lois oppressives, comme un pays assez formidable; cependant, un de nos fonctionnaires, arrivé tout récemment de Macao, nous disait, il y a quelques jours, que le Portugal, avec lequel ils ont eu de fréquentes relations, passait à leurs yeux pour la plus puissante et la plus large contrée du globe, après la leur.

Après avoir ainsi retracé toutes les fausses idées de suprématie qui dominent les différents peuples, soit par un sentiment exagéré de leur propre valeur, soit

Lorsqu'un œil a été brusquement surpris par l'irruption malencontreuse d'un corps étranger, ce qu'on se hâte de faire tout d'abord c'est d'y porter la main et de le frotter en tous sens jusqu'à ce que cet hôte importun en soit chassé. Cette manière irréfléchie réussit quelquefois, mais souvent aussi elle aggrave le mal en fixant le corps étranger à la muqueuse des paupières; alors, quelque effort que fasse le patient, loin de s'en débarrasser, il ne fait que le fixer davantage et diminuer par conséquent les chances de succès qu'il pouvait avoir dans l'emploi de la solution de gomme ou de blanc d'œuf; car, comme vous l'avez observé fort judicieusement, dans ce dernier cas (celui où le corps étranger est fixé à la muqueuse) ces moyens ne sont réellement d'aucun secours, l'intervention du ministère d'un chirurgien peut seule mettre un terme aux souffrances du malade et préserver son œil des accidents inflammatoires qui peuvent occurremment le compromettre.

Lors donc que cet accident arrive, il faut avoir assez de présence d'esprit pour s'abstenir de ce mouvement, du reste bien naturel, et avoir la mémoire assez présente pour se rappeler le moyen que je propose, et que voici :

Aussitôt qu'un corps étranger s'est introduit dans l'œil, il n'y a qu'une chose à faire, c'est, au lieu de presser sur la paupière, au-dessous de laquelle il est presque toujours logé, comme on le fait assez communément, de la soulever en la pinçant légèrement entre les doigts, et de la tenir le plus éloignée possible de sa congénère, de manière à mettre le globe de l'œil largement à découvert, et cela aussi longtemps qu'on pourra le supporter. Voici alors ce qui arrive : la conjonctive mise en contact avec l'air extérieur dans la plus grande partie de son étendue, s'irrite ; cette irritation se propage sympathiquement à la glande lacrymale, qui y répond par un afflux plus ou moins considérable de larmes, dont l'invasion a pour effet primitif de déplacer le corps étranger, et, quelques clignotements légers de paupière aidant, pour effet secondaire de l'entraîner bientôt au dehors des paupières par le fait d'un véritable débordement.

Cette pratique réussit toujours, si, bien entendu, le corps étranger est libre de toute adhérence : *Experto crede Roberto.*

Du reste le conseil que donnent certaines personnes de frotter l'œil opposé à celui dans lequel le fétu s'est introduit, pendant qu'on tient ce dernier *bien ouvert,* et qui paraît ri-

---

par un injuste dédain à l'égard des autres peuples, dont ils ne connaissent pas, ou dont ils affectent de ne pas connaître le mérite particulier, le philosophe bernois se plaît à développer tous les sentiments d'orgueil légitime qu'une contrée peut avoir, et qu'elle doit prendre à tâche de conserver : souvenirs d'une gloire nationale, tentatives généreuses, actions d'éclat sur le champ de bataille, conquêtes scientifiques et littéraires. Il engage les peuples à se rappeler sans cesse la sagesse de leurs aïeux, les grandes pages de leur histoire, afin de se fortifier par là contre les adversités présentes, de s'affermir dans une ardente pensée d'étude, d'amélioration sociale, de patriotisme, et de rendre leur avenir digne de leur passé.

« Ce livre présente, comme on le voit, les deux faces complètes d'une immense question : critique sévère d'un grave et dangereux défaut, image brillante d'une qualité populaire qui doit avoir la puissance d'une vertu. On lit dans le privilége qui fut accordé, en 1768, à la traduction en français de ce traité de Zimmermann, le passage suivant : « J'ai jugé cet « ouvrage d'autant plus digne de l'impression, que « l'auteur y montre beaucoup de justesse et de solidité « de raisonnement. » Par cette solidité de raisonnement, Zimmermann en était venu à prédire les tempêtes qui devaient bouleverser la France et agiter toute l'Europe. « Nous touchons, dit-il, dans ce même livre sur l'orgueil national, à une grande révolution dans ce siècle, où la lumière commence à jaillir une seconde fois des ténèbres. On remarque une sorte de nouvelle résurrection en Europe. Les nuages de l'erreur et de la crainte se dissipent. Fatigué d'un long esclavage, on brise les chaînes des anciens préjugés pour réclamer les droits de la raison et de la liberté. La lumière et l'esprit philosophique répandus de toutes parts, les vices qu'ils font apercevoir, les assauts que

dicule à bien des gens, repose entièrement sur cette donnée ; il en est de même de celui qui consiste à souffler brusquement dans l'œil embarrassé. Dans tous ces cas, la provocation de la sécrétion lacrymale remplit le rôle de la solution de gomme ou du blanc d'œuf, et a sur eux cet avantage d'accompagner constamment le malade en tout temps et en tous lieux.

Le docteur ALFRED C.....

LES SYCOPHANTES ET LES MÉDECINS.

A côté de chacune des grandes jongleries qui de siècle en siècle reparaissent dans l'histoire de l'esprit humain, on trouve toujours un médecin, apôtre de la vérité et du bon sens, qui se met à en dévoiler l'artifice et qui chaque fois en fait tomber le prestige.

Ainsi, à côté des oracles et des jongleries des prêtres de l'antiquité, on trouve quelques philosophes naturalistes qui osent douter, et plus tard le médecin Van Dale qui explique le merveilleux de toutes ces impostures.

A côté des jongleries du moyen âge, on trouve le fameux Rabelais, docteur en médecine et curé de Meudon, qui les couvre de ridicule.

A côté des possessions de Loudun, on trouve la Faculté de médecine de Montpellier tout entière qui en explique les causes naturelles, et le courageux Duncan, médecin contemporain, qui expose sa vie pour en démontrer la fourberie.

A côté des convulsionnaires de Saint-Médard, on trouve le célèbre Hecquet, doyen de la Faculté de médecine de Paris, qui en démontre le *naturalisme*.

A côté des exorcismes de Gassner, on trouve de Haën, l'illustre clinicien de Vienne, qui en fait voir les causes toutes naturelles.

Enfin, à côté du mesmérisme apparaît Thouret, le réorganisateur de nos écoles de santé, qui, fort des exemples de ceux qui l'ont précédé, en démontre à son tour tout le charlatanisme.

Cette mission, du reste, que les médecins se sont presque toujours imposée, rentrait nécessairement dans leurs attributions. Pour pénétrer dans les masses, pour faire des prosélytes, pour abuser et étonner les esprits, il faut en appeler au merveilleux ; il faut que les lois ordinaires de la nature paraissent interverties ; et comme c'est alors dans l'ordre des faits physiologiques que les sycophantes viennent faire leurs

---

l'on livre aux fausses croyances du temps, annoncent, dans les opinions, une hardiesse qui dégénérera en une audace criminelle, qui causera aux uns la perte de leur liberté, à d'autres celle de leur fortune, qui fera abattre des têtes, et substituera malheureusement les sophismes de l'erreur à la saine logique.» Une quarantaine d'années plus tard, la prédiction sinistre de Zimmermann n'était que trop bien vérifiée. Le philosophe avait acquis, par ses sages réflexions, le don de prophétie que les anciens accordaient à l'intuition du prophète.

Le *Traité de la Solitude* date de la jeunesse de Zimmermann. Ce n'était d'abord qu'une dissertation très-restreinte, qu'il composa dans sa petite ville de Brugg, en 1766. Trente ans après, il reprit ce premier travail et en fit quatre gros volumes. Peu de livres allemands ont obtenu en Europe un succès plus populaire que celui-ci. Il a été traduit dans toutes les langues, et reproduit en France plusieurs fois ; mais personne, que je sache, ne s'est avisé de le traduire en entier, car c'est une œuvre qui joint, à de remarquables qualités de pensée et de style, tous les lourds défauts qu'on ne remarque que trop souvent dans les productions de la littérature allemande. Il y a là des longueurs fastidieuses, des dissertations infinies qui ne touchent que par un faible côté au sujet que l'auteur a pris à tâche de traiter, des observations répétées jusqu'à la satiété, parfois même, à quelques centaines de pages, des contradictions manifestes. Il semble que Zimmermann, en composant ce livre, se soit laissé aller tout simplement au plaisir d'écrire les réflexions qui lui venaient à l'esprit dans certains moments de retraite et de silence, sans s'apercevoir que quelques semaines, quelques jours peut-être auparavant, il avait déjà dit les mêmes choses, à peu près dans les mêmes termes, ou que selon une

opérations, il en résulte que c'est aux médecins qu'il appartient de s'expliquer ou sur la réalité ou sur l'interprétation de ces faits.

Helvétius fait remarquer que trois choses ont dû préoccuper au plus haut degré l'esprit humain, dès qu'il a été dégagé des premiers et instants besoins de conservation personnelle ; ces trois choses sont : la nature, la religion et le gouvernement ; mais les erreurs les plus grossières et les plus monstrueuses ont presque toujours porté sur des faits à la fois naturels et religieux, et cela aussi bien dans l'antiquité que dans les temps modernes. C'est pour cela sans doute que les médecins ont vu si souvent leur autorité invoquée dans ces sortes de circonstances.

Ce sont en effet tout d'abord des médecins, ou ceux des anciens philosophes qui cultivaient de préférence les sciences naturelles, qui se mirent en opposition avec les prêtres du paganisme. Ainsi on avait déclaré que les épicuriens étaient incapables d'être initiés aux mystères, et la raison qu'on en donnait, c'est que ces philosophes cherchaient continuellement à les tourner en ridicule, et qu'ils en faisaient un sujet continuel de plaisanteries.

La coutume d'exclure les épicuriens de tous les mystères, dit le traducteur de Van Dale (*Hist. des orac.*, 309), était si générale et si nécessaire pour la sûreté des choses sacrées, qu'elle fut prise par cet insigne jongleur dont Lucien a décrit si plaisamment la vie, cet Alexandre qui joua si longtemps les Grecs avec ses serpents ; il avait même ajouté les chrétiens aux épicuriens ; suivant lui, ils ne valaient pas mieux les uns que les autres. Avant de commencer ses prestiges, il criait : *Qu'on chasse les chrétiens !* à quoi le le peuple répondait comme en une espèce de chœur : *Qu'on chasse aussi les épicuriens !* Que si on ne lui obéissait pas, il déclarait que le sanctuaire se remplissait d'impies, et que le dieu dont il était l'interprète ne parlerait plus.

L'Apollon de Daphné donnait les mêmes raisons, lorsque plus tard, sous Julien l'Apostat, on lui demandait la cause de son silence.

Il est vrai que le génie des Grecs, naturellement porté au merveilleux, avait dû favoriser toutes ces pratiques. Avant de s'inquiéter des causes, on doit s'assurer du fait ; mais cette méthode, dit Fontenelle, n'allait pas à l'esprit des Grecs, qui couraient tout d'abord aux explications et passaient par-dessus la vérité des faits.

Il est encore à remarquer qu'on avait choisi

---

influence accidentelle, il démentait précisément l'opinion qu'il avait exprimée dans une autre disposition d'esprit. Notons encore, en signalant les parties défectueuses de ce livre, que Zimmermann, subjugué par les maximes philosophiques de son temps, se lance à tout propos dans une ardente polémique contre les cloîtres et contre toutes ces vives croyances décorées, par le dix-huitième siècle, du nom de fanatisme. Notons encore qu'en puisant une grande part de ses idées dans le cercle fort restreint où sa vie était enfermée, dans des incidents passagers, il donne par là même fréquemment à son œuvre une couleur trop locale, trop éphémère, et atténue d'autant le caractère de généralité qu'elle devrait avoir.

« Les Anglais ont fait des quatre volumes diffus de Zimmermann un joli volume qui figure honorablement dans la collection des *British Classics* de Walker. Mercier, qui le premier fit connaître cet ouvrage en France, M. Jourdain, à qui nous en devons une traduction qui annonce une parfaite connaissance de la langue allemande, et quelques autres traducteurs ont considérablement abrégé cet ouvrage, et nous croyons qu'il doit être plus abrégé encore.

« Il en est de beaucoup de livres allemands comme de ce fruit du cocotier dont le suc est caché sous un épais tissu de membranes filandreuses, et celui-ci est assurément l'un de ceux où l'on trouve le plus de sève et de saveur quand une fois on l'a dégagé des pages oiseuses, des répétitions monotones, des digressions superflues qui en dérobent à tout instant les qualités essentielles.

(La suite à un prochain numéro.)

certaines régions, certains pays plutôt que d'autres ; ainsi, au rapport de Plutarque, les oracles les plus nombreux et les plus célèbres se trouvaient en Béotie, pays plutôt renommé par le nombre et l'immensité de ses cavernes que par l'intelligence de ses habitants.

C'étaient presque toujours des femmes qui servaient d'instruments dans ces sortes de manœuvres ; Plutarque et Lucien ajoutent qu'on les choisissait de préférence parmi les filles les plus pauvres et privées de toute éducation.

Il en sera de même à toutes les époques, dès qu'il faudra jouer l'inspiration et s'élever en apparence au-dessus des événements ordinaires de la vie ; la tournure de leurs idées, la trempe de leur esprit, leur genre d'organisation les prédisposent naturellement à jouer ces sortes de rôles. « Jamais homme, s'écrie Diderot, ne s'est assis à Delphes sur le trépied sacré ; le rôle de pythie ne convient qu'à une femme, il n'y a qu'une tête de femme qui puisse s'exalter au point de pressentir sérieusement l'approche d'un dieu, de se tourmenter, de s'écheveler, d'écumer, de s'écrier : *Je le sens, je le sens, le voilà le dieu !* et d'en trouver le vrai discours. » (*Corresp. de Grimm et Diderot*, II, 250.)

En cela les sycophantes de l'antiquité pensaient comme ce solitaire enthousiaste, qui, au rapport du même auteur, disait aux hérésiarques de son temps : « Adressez-vous de préférence aux femmes ; elles reçoivent promptement, parce qu'elles sont ignorantes ; elles répandent avec facilité, parce qu'elles sont légères ; elles retiennent longtemps, parce qu'elles sont têtues. »

Aussi, comme l'a remarqué Van Dale, aux femmes seules appartenait le privilége de rendre des oracles de vive voix ; mais souvent il arrivait que dans les dissensions intestines des États grecs les différents partis cherchaient à influencer ces oracles, tantôt à prix d'argent et tantôt par la force ; Van Dale en a rapporté des exemples nombreux. La pythie *philippise*, disait Démosthène, lorsqu'on lui objectait que les oracles de Delphes étaient toujours conformes aux intérêts du roi de Macédoine. (*Histoire des orac.*, 283.)

Lysander n'avait pu corrompre la pythie ; mais il aurait eu pour lui les prêtres du temple, s'il n'avait été gagné de vitesse par Agésilas, chef du parti contraire.

Mais, lorsqu'il n'était plus besoin de se donner en spectacle et de se débattre publiquement pour faire preuve de *prévision*, c'étaient des hommes qui remplissaient les fonctions sacrées ; tel était l'oracle d'Apollon à Claros ; on le consultait au moyen de billets cachetés, on déposait ces billets sur l'autel, et les prêtres devaient faire preuve de ce qu'on appelle aujourd'hui *clairvoyance*, c'est-à-dire qu'ils devaient en lire le contenu sans les ouvrir, sans en briser le cachet. Les artifices dont ils usaient pour cela ont été complétement dévoilés : ou bien ils trouvaient moyen, par des affidés, de connaître la substance des demandes qui leur étaient faites ; ou bien ils décachetaient les billets, en usant de certains procédés qui ont été indiqués par Lucien.

Mais en voici assez sur ce sujet ; il serait trop long d'entrer dans les détails des prodiges annoncés si souvent dans l'antiquité, et plus encore de chercher à pénétrer ceux qu'on a signalés pendant tout le cours du moyen âge ; c'est aux historiens qu'il appartient de dire comment le fanatisme des uns et l'ignorance des autres ont donné créance à tant d'erreurs, au milieu de ces épaisses ténèbres, de cette nuit profonde qui avaient succédé aux lumières de l'antiquité.

(*La suite au prochain numéro.*)

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 9 NOVEMBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE. N. 45.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Revue rétrospective sur l'enseignement et l'exercice de la médecine en France.

REVUE RÉTROSPECTIVE

SUR L'ENSEIGNEMENT ET L'EXERCICE DE LA MÉDECINE EN FRANCE.

Nous avons entretenu nos lecteurs du Congrès médical : aujourd'hui l'œuvre est commencée, de tous les points de la France des médecins sont accourus se joindre à leurs confrères de la capitale; le nombre des adhérents dépasse quatre mille, et, en tenant compte des nombreux délégués des Sociétés savantes, des associations, etc., on peut dire que toute la partie active, militante de la grande famille médicale, est dignement représentée dans cette imposante réunion.

Le public, qui ne voit peut-être qu'un intérêt médical dans le Congrès, n'est pas aussi désintéressé qu'il le pourrait croire dans cette circonstance, et il se passionne souvent pour des questions agitées dans nos Chambres, et qui sont d'un intérêt moins général que celles que le Congrès est appelé à éclairer.

Il est d'ailleurs peu de familles qui, de près ou de loin, ne touchent par quelques-uns de leurs membres à la médecine, à la pharmacie, ou à l'art vétérinaire. Ces professions sont, dans l'avenir, destinées à un grand nombre de leurs enfants; il ne leur est donc point indifférent que des modifications soient apportées dans l'étude de ces sciences. Il leur importe de savoir si l'éducation première devra être modifiée, si de nouvelles conditions de durée des études, de dépenses, seront imposées, etc. Enfin il importe à la société tout entière que l'instruction médicale soit organisée de telle sorte qu'elle lui offre toutes les garanties qu'elle est en droit d'exiger des hommes chargés de la santé publique.

C'est à ce titre que nous avons pensé qu'une partie au moins de nos lecteurs prendrait intérêt au résumé historique qui suit, et qui leur fera rapidement passer sous les yeux la série des phases diverses de l'enseignement et de la médecine en France.

Cet article se divise tout naturellement en deux parties : résumé historique jusqu'à la fin du siècle dernier; lois et projets depuis cette époque jusqu'au moment présent.

Au treizième siècle, la médecine ne faisait pas partie des arts libéraux, parce que, suivant l'abbé Lebeuf, on jugeait qu'elle ne s'occupait

que de guérir le corps et non pas d'enrichir l'esprit.

La naissance de la Faculté de médecine remonte à peu près au quatorzième siècle, elle n'existait pas en 1215 (1).

Primitivement elle n'avait point une existence indépendante, elle faisait partie de la Faculté des arts.

C'est grâce à Pitard et c'est à sa sollicitation que saint Louis établit le collége des chirurgiens.

La division de la médecine et de la chirurgie remonte au temps de Philippe le Bel (fin du treizième siècle), qui approuva cette mesure décrétée par le pape Boniface.

Sous ce roi, les médecins jouissaient op l'*exemption de tout service public et de garde, de l'impôt des tailles et autres quelconques* (édit de 1311). Le même privilége fut renouvelé par Charles V, en 1370.

Au commencement du seizième siècle, nous voyons Henri VIII, en Angleterre, accorder la même faveur aux chirurgiens de son royaume.

Le premier Code des institutions médicales est l'édit du 1er juin 1452.

Anciennement on enseignait séparément la médecine dans les Facultés, et la chirurgie dans les colléges royaux.

Personne à Paris ne pouvait exercer la médecine sans être ou docteur, ou licencié, ou agrégé, ou médecin du roi ou des princes.

Ces derniers pouvaient n'avoir pas pris leurs grades dans les Facultés ; et cependant ils jouissaient des mêmes prérogatives que les gradués.

L'ancienne Faculté de médecine se composait de tous les médecins reçus par elle et exerçant dans la capitale, et qui tous avaient été ou devenaient professeurs dans l'école entretenue à ses frais. Elle comptait huit professeurs amovibles chaque année ou tous les deux ans. Pour les remplacer, le corps entier des médecins procédait par une combinaison d'élection et de tirage au sort. Ils recevaient 600 fr. d'honoraires sur les fonds de la Faculté. A l'époque de la Révolution, deux chaires nouvellement fondées, celle de chimie par la Faculté (1770), celle et d'anatomie et de chirurgie par Ant. Petit (1788), étaient seules occupées par les mêmes titulaires.

A Montpellier seulement, il y avait une Université de médecine présidée et représentée partout par un chancelier ; elle consistait en neuf professeurs, lesquels possédaient à vie leurs chaires, obtenues au concours et de l'agrément du roi. L'État payait leurs honoraires.

Les autres Facultés, au nombre de seize dans les principales villes de France, se gouvernaient à peu près de la même manière que l'Université de Montpellier ; elles étaient uniquement un corps enseignant, dont tous les membres ne changeaient jamais.

La moitié seulement de ces Facultés était en voie de prospérité et d'activité ; les autres languissaient.

En outre de ces Facultés, il y avait, dans les villes les plus importantes du royaume, quinze Colléges de médecine sans enseignement ni droits de réception ; c'étaient des corporations auxquelles étaient tenus de s'agréger les médecins reçus dans les Facultés et qui voulaient exercer dans les villes où existaient ces Colléges.

Les écoles de chirurgie avaient, à Montpellier, sept professeurs ; à Paris, neuf.

Les places s'obtenaient au concours, et quelquefois par nomination du roi. Le Collége, composé de tous les chirurgiens reçus dans son sein et exerçant à Paris, possédait en outre une école pratique, dirigée par deux professeurs et un adjoint.

(1) Du moins c'est ce qu'on lit dans les ouvrages historiques sur la médecine et la chirurgie. Cependant Guy-Patin, dans ses lettres, parle de plusieurs titres qu'il dit avoir vus, et desquels il résulterait qu'en 1132 les titres de la Faculté de médecine de Paris auraient été confirmés, et qu'en 1009 il aurait été légué à cette Faculté un manuscrit relatif à Galien.

Pour être reçu médecin à Paris, on se présentait à vingt-deux ans au baccalauréat avec des certificats de deux années de philosophie, des lettres de maître ès arts et après quatre années d'études. Pour obtenir ce grade, on subissait un examen de quatre heures, auquel tous les docteurs présents prenaient part.

Puis venait le stage de deux années, pendant lesquelles le bachelier soutenait quatre grands examens de six jours chaque et quatre actes publics.

A vingt-quatre ans on devenait licencié.

A vingt-cinq on recevait les *insignia doctoratus* donnés par dix médecins, dont le plus jeune ne pouvait pas avoir moins de dix-huit années de doctorat.

La dépense pour parvenir au doctorat était d'environ 6,000 fr. pour Paris, et 5 à 600 fr. dans les provinces.

Pour passer docteur régent, il fallait de plus présider un acte et soutenir une thèse contre un bachelier.

Ce n'est qu'en 1724 que les maîtres en chirurgie eurent la permission d'enseigner publiquement.

Pour étudier cet art, on entrait chez un maître, et à la fin de l'apprentissage on passait compagnon.

Pour obtenir la maîtrise, les cours duraient trois ans; il fallait de plus avoir vingt-cinq ans et être maître ès arts, puis on passait devant les maîtres cinq examens qui se prolongeaient des semaines entières et même un mois. Enfin le candidat soutenait une thèse latine et répondait par écrit à une question de chirurgie légale. Les grades successifs étaient, bachelier, licencié et maître. On gagnait aussi la maîtrise par un certain temps de service dans un hôpital.

Les médecins de Paris ne reconnaissaient pour chef que le roi régnant; les chirurgiens, à leur tour, regardaient comme le chef de leur corps le premier chirurgien du roi. Cette sorte de présidence des chirurgiens du royaume remontait jusqu'à J. Pitard, chirurgien de saint Louis, de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, et elle a donné lieu à un mode particulier de réception qui s'est continué jusqu'à la Révolution.

A ce titre, le premier chirurgien du roi assistait les maîtres dans les examens; mais comme il accompagnait souvent le roi dans ses voyages, pour que son absence ne portât pas préjudice aux examens, il délégua ses pouvoirs à un certain nombre de maîtres en chirurgie établis dans les principales villes de France, et qui furent nommés ses lieutenants. Ceux-ci, après s'être joints aux maîtres pour les actes publics, finirent par délivrer à eux seuls l'autorisation d'exercer, et c'est ainsi qu'aujourd'hui encore il existe quelques chirurgiens reçus *par le lieutenant du premier chirurgien du roi.*

Les anciens règlements s'étaient grandement préoccupés d'une foule de détails touchant la dignité médicale.

Ainsi nous voyons à l'art. 77 des statuts de la Faculté de médecine de Paris, « qu'il est dé-
« fendu à tout médecin de visiter les malades
« s'il n'y est appelé par ceux qui ont le droit de
« le faire. »

Et l'art. 8 des statuts des chirurgiens dit :
« Celui qui a été appelé par un malade à la
« place d'un autre maître, le fera satisfaire par
« le malade, et si ce dernier maître se plaint
« du second, le prévôt et le collége en connaî-
« tront. »

Tel était, dans le siècle dernier, le mode d'enseignement, de réception et d'exercice pour la médecine et la chirurgie.

L'Académie de chirurgie avait été fondée, en 1731, par Lapeyronie et Mareschal, et la Société royale de médecine instituée par Lassonne, de concert avec Malesherbes et Turgot, en 1776.

Au milieu du siècle dernier, il y avait à Paris 150 docteurs régents pour une population de 576,130 habitants.

En 1789, on comptait dans cette même ville 150 à 160 médecins pour une population de 610,620 habitants.

A ces deux époques, le nombre des chirurgiens gradués était égal peut-être.

En 1805, le nombre des praticiens exerçant à Paris la médecine et la chirurgie était de 772, dont 450 étaient reçus d'après l'ancien mode, et la population était de 589,000 habitants.

En 1830, le chiffre total des docteurs et des officiers de santé était de 1,193 pour 900,000 habitants.

En 1839, 1465.

En 1845, 1599.

En 1501, la Faculté de médecine comprenait deux professeurs publics, l'un chargé d'enseigner les choses naturelles et non naturelles, et l'autre les choses contre nature. En 1560 on ajouta un professeur de pharmacie, en 1600 un professeur d'anatomie, en 1634 un de chirurgie, en 1646 un de botanique, enfin, dans le dix-huitième siècle, un professeur de chimie et un d'accouchement.

A la fin de ce siècle, la Faculté de médecine de Paris donnait 10 cours faits par 11 professeurs. Le Collége de chirurgie donnait 11 cours faits par 19 professeurs.

Le projet de 1790 partageait, dans chaque Collége de médecine, l'enseignement entre 10 professeurs, dont 4 de clinique.

Le projet de Talleyrand proposait 12 professeurs, dont 5 de clinique, pour 10 chaires dont une d'histoire de la médecine et de méthodologie.

Le décret de 1794 nommait 8 professeurs à Montpellier, 6 à Strasbourg et 12 à Paris. Chacun d'eux avait un adjoint.

En 1813, le nombre des professeurs de la Faculté de Paris était de 24; en 1822, avant la disjonction, il était de 25. A la réorganisation il était de 23 professeurs, plus le doyen, pour 16 chaires. En 1831, on ajoute une chaire de pathologie générale et de thérapeutique; en 1835, une chaire d'anatomie pathologique, et en 1838, une chaire de pharmacie et de chimie organique.

Aujourd'hui la Faculté de Paris se compose de 26 professeurs.

A la fin du siècle dernier, les études étaient de trois ans à Montpellier, et à Paris de quatre, plus deux années d'examens; mais si ces Facultés avaient encore conservé la sévérité et la dignité dans les réceptions, des abus s'y étaient pourtant glissés, il y avait des grades de tout genre, des docteurs *intra muros* et *extra muros*, des ibiquistes, des bacheliers, des licenciés, des agrégés, des docteurs régents et non régents. D'un autre côté, les autres Facultés se montraient si faciles pour les récipiendaires, qu'on a dit que des titres avaient été conférés à des absents, et que des lettres de réception avaient été adressées par la poste.

Quoi qu'il en soit, l'autorité finit par se préoccuper de ce désordre, et en 1790 la Société royale de médecine, consultée par un décret du 20 août, répondit par un *nouveau plan de constitution pour la médecine en France, présenté à l'Assemblée nationale.* On le trouve dans les Mémoires de cette compagnie, tome IX; le rédacteur, qui ne se fait pas connaître, était Vicq d'Azir, médecin de la reine.

Ce Mémoire est une œuvre extrêmement remarquable, et aujourd'hui encore ce projet satisferait au plus grand nombre des besoins du corps médical; les points principaux sont les suivants :

Un seul ordre de praticiens sous le nom de médecins.

Suppression des spécialités.

Cinq ou quatre Facultés pour le royaume.

Enseignement simultané de la médecine et de la chirurgie.

Liberté de l'enseignement.

Professeurs nommés au concours, et le jury fourni en majorité par le corps des médecins.

Ecoles pratiques correspondant aux Ecoles secondaires d'aujourd'hui.

Trois examens, mais chacun d'eux durant plusieurs jours, et le dernier neuf.

Epreuves cliniques très-variées.

Médecins cantonaux salariés par l'Etat.

Tarif légal des médicaments.

Création d'une Académie de médecine.

Le Conseil de salubrité avait anssi été mis en demeure de fournir un plan pour l'enseignement de la médecine, et il l'avait fait conformément à celui de Vicq d'Azir.

Talleyrand, dans son rapport sur l'instruction publique si souvent cité, fait au comité de constitution de l'Assemblée nationale, en septembre 1791, s'inspira, pour ce qui concerne la médecine, des propositions de Vicq d'Azir ; il veut qu'on institue pour la France quatre Colléges de médecine chargés d'enseigner médecine, chirurgie et pharmacie; que les nominations des professeurs se fassent au concours; il admet une liberté entière d'études, mais il impose l'obligation d'une réception dans un Collége; il ne reconnaît qu'un ordre de praticiens, les *médecins;* les réceptions doivent être gratuites; création d'une sorte d'Ecoles secondaires.

Malheureusement les événements politiques ne permirent pas de donner suite à ces projets, et au lieu des améliorations immenses qu'ils avaient fait entrevoir, survint le décret du 18 août 1792, qui suprimait les Facultés, les corps enseignants, les corporations et les titres.

Chacun fut libre, moyennant une patente, d'exercer l'art de guérir.

En 1794, Fourcroy publia un projet de règlement basé sur le travail de Vicq d'Azir, notamment pour la réunion de l'enseignement de la médecine et de la chirurgie. Ce rapport amena la loi du 4 décembre de la même année (14 frimaire an III), laquelle crée trois Ecoles de santé destinées à fournir des officiers de santé pour l'armée, dont les études devaient durer trois ans. Cette loi réglait l'enseignement en marchant dans la voie tracée par Fourcroy, mais sans s'occuper des examens et sans exiger d'actes probatoires.

Les inconvénients de cette immense lacune furent bientôt sentis. Quelques préfets, pour remédier au désordre qu'elle entraînait, avaient institué des espèces de jurys pour examiner ceux qui voulaient exercer l'art de guérir; dès le 20 décembre 1795, le ministre de l'intérieur avait autorisé les écoles de santé à délivrer provisoirement des certificats de capacité.

En l'an VI on exigea trois examens, dont une thèse. En l'an IX la société de médecine du Louvre avait fait imprimer un projet de règlement rédigé par Allan, Gilbert et Pelletier, mais ce travail n'eut pas d'autres suites.

La loi du 11 floréal an X rendit aux corps enseignants le nom d'Écoles de médecine, et la nomination des professeurs dut se faire par le chef de l'État choisissant sur deux listes, dont une était fournie par l'école où avait lieu la vacance et l'autre par l'Institut.

Le 19 ventôse an XI (10 mars 1803) le Corps Législatif rend une loi relative à l'exercice de la médecine, et en prairial suivant, le ministre de l'intérieur donne à son occasion un nouveau règlement. Cette loi règle plus l'exercice que l'enseignement; elle admet trois titres, les docteurs en médecine et les docteurs en chirurgie, lesquels étaient reçus par les écoles, et les officiers de santé, reçus par les jurys; pour les premiers quatre années d'études, cinq examens, une thèse et 1,000 francs de frais; pour les derniers, trois examens, 200 francs et trois

années d'études dans une des écoles, ou cinq années consécutives dans un hôpital civil ou militaire, ou six années de résidence chez un docteur.

Comme mesure transitoire, ceux qui exerçaient sans titre pouvaient obtenir du sous-préfet un certificat qui leur tenait lieu de diplôme d'officier de santé, en faisant constater par le maire et deux notables qu'ils pratiquaient depuis au moins trois ans.

En 1805, Caron publie une nouvelle édition d'un Mémoire imprimé d'abord en 1801; c'est un *projet de règlement sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir en France.* (Il veut qu'on divise l'enseignement et l'exercice en médecine, chirurgie et pharmacie; qu'il y ait une école spéciale pour chaque branche à Paris, Montpellier et Strasbourg; quatre années d'études, douze examens.)

Le 17 mars 1808, le titre de Facultés est rendu aux Écoles de médecine; elles font partie de l'Université qui avait été créée deux ans auparavant. Leurs attributions sont maintenues, et le concours est établi pour la nomination des professeurs. La loi prescrivait en outre qu'à partir du 1er octobre 1815 on exigeât le grade de bachelier ès lettres.

Le 9 novembre 1815, Louis XVIII nomme une Commission chargée de lui rendre compte de *l'état de l'enseignement de la médecine et de la chirurgie en France, et de proposer les modifications qu'elle jugerait nécessaires.* Les commissaires étaient deux conseillers d'État, douze médecins et chirurgiens, dont Portal, Leroux, Deschamps, Boyer, Dupuytren, etc., Marquais était rapporteur.

La majorité de la Commission voulut traiter la question de la séparation de l'enseignement, quoique cela ne fût pas dans la lettre de l'ordonnance; elle la résolut par l'affirmative, et, à vrai dire, le rapport ne s'occupa presque que de cette question. Ce rapport fut imprimé en 1816, in-4°, sous ce titre : *Rapport de la Commission nommée par l'ordre du roi sur l'état actuel de l'enseignement de la médecine et de la chirurgie en France.*

Les six membres de la minorité étaient Coste, Biron, Boyer, Leveillé, J.-J. Leroux et Dupuytren : ces deux derniers furent chargés de présenter ses opinions; ils publièrent alors le *Mémoire et plan d'organisation pour la médecine et la chirurgie*, par MM. J.-J. Leroux et Dupuytren. Le premier de ces membres est seul auteur de la première partie; il s'était chargé de soutenir l'économie qui résultait de la simultanéité de l'enseignement, et le Mémoire ne s'occupa que de cet objet.

Dupuytren publia alors la deuxième partie intitulée : *Projet pour l'organisation de l'art de guérir*, qu'il avait lu à la Commission; il maintient trois Facultés pour les docteurs en médecine et en chirurgie; il crée des écoles secondaires pour les officiers de santé, quatre années d'études pour les premiers et trois pour les seconds. Il établit un Collége de médecine par département, lequel doit fournir aux actes probatoires conjointement avec les professeurs, aux jurys des concours pour la nomination de ces derniers, et à une chambre de discipline. Il exige, pour le doctorat, le baccalauréat ès lettres et ès sciences, 1,440 francs pour les quatre années d'études, et la réception gratuite, enfin un droit d'exercice nul dans les localités dont la population est moindre de 600 âmes, et qui va croissant depuis 300 francs jusqu'à 4000 francs pour les docteurs.

Il termine en demandant la création d'une Académie royale de médecine, chirurgie et pharmacie.

Léveillé, qui était secrétaire de la Commission, publia dans le même temps un *Mémoire sur l'état actuel de l'enseignement de la médecine et de la chirurgie en France, et sur les modifications dont il est susceptible.* Paris, in-4°, Dentu.

Léveillé soutenait principalement l'unité de l'enseignement.

Il parut dans le même temps :

1° Des *Observations présentées au roi sur la Faculté de médecine*, sans nom d'auteur. Elles concluent à la division de l'enseignement.

2° Un anonyme répondit à ce Mémoire, qu'il qualifie de libelle. Il paraît certain que l'auteur de la réponse était le doyen d'alors, J.-J. Leroux.

3° Marquais publia encore une *Réponse* à Léveillé. Paris, 1816, in-4°.

4° Le professeur Prunelle, de Montpellier, fit imprimer un *Mémoire sous ce titre : Des Etudes du médecin, de leurs connexions, et de leur méthodologie.* 1816, in-4°.

5° Marquais répliqua par des observations sommaires sur..... Paris, in-4°, 1816.

6° Hallé avait lu à la Faculté de médecine, en séance publique, un discours dans lequel il défendait l'unité de l'enseignement, le 4 novembre 1815.

7° Marquais s'empressa de composer une *Réponse au Discours de M. le professeur Hallé, et aux Mémoires publiés par la Faculté de médecine de Paris*, sur l'importance de conserver la réunion de toutes les parties de l'art de guérir. Paris, 1816, in-8°.

8° Enfin il parut encore une brochure in-4°, sans frontispice ni nom d'auteur, dans laquelle l'enseignement de la Faculté d'alors est fort habilement défendu. Le professeur Guilbert m'a dit que cet écrit était de Désormeaux ; M. Bégin, dans la *Biographie médicale*, l'attribue à Richerand.

Boyer, à ce qu'il paraît, rédigea aussi son projet en 1817; car, lors de la discussion de l'Académie, Double le déposa manuscrit sur le bureau. Une de ses conclusions était l'adjonction aux jurys d'examen de médecins étrangers à la Faculté.

M. Adelon dit, à cette occasion, que cette même demande avait été faite de 1806 à 1811.

J'omets à dessein des ouvrages postérieurs et de moindre importance.

En 1817, la Société académique de Paris s'occupe du même sujet, et elle fait imprimer en 1818 des *Considérations sur l'état actuel de la médecine en France* et sur les améliorations dont il est susceptible. Les conclusions sont qu'il faut que les études soient communes, mais que l'exercice de la médecine et de la chirurgie soit séparé.

En 1818, le concours est supprimé pour la nomination des professeurs. Les nominations se firent, ou par nomination directe du corps enseignant, ou par présentation de listes de candidats fournies par le corps enseignant et l'Académie des sciences, ou même le Conseil royal d'instruction publique.

Le 5 juillet 1820, ordonnance du roi qui exige le grade de bachelier ès sciences, à partir de 1824.

Le 21 novembre 1822, suppression de la Faculté de médecine de Paris.

Le 2 février 1823, ordonnance du roi qui la reconstitue.

En 1828, le ministre consulte les trois Facultés, et en 1829 l'Académie royale de médecine sur le projet de loi relatif à l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir. Double fut le rapporteur de l'Académie en 1833.

A cette époque, les médecins de Paris se réunirent à l'Hôtel-de-Ville afin de se concerter pour formuler leurs vœux ; ils nommèrent une Commission de seize membres, M. Gendrin fut rapporteur. Après soixante réunions, la Commission adopta et fit imprimer son rapport, dont les conclusions générales concordent avec les projets de Vicq d'Azir et de Dupuytren. Ainsi, unité de l'enseignement, un seul ordre de praticiens, pas de spécialités, des Colléges de médecine qui fournissent aux jurys d'examens pour les réceptions, et de concours pour les professeurs, aux emplois publics et aux Conseils de médecine (disciplinaires).

Le rapport de Double, qui fut présenté et discuté à l'Académie de médecine en 1833, se résumait principalement dans les dispositions suivantes : supprimer le second ordre de médecins, créer des conseils médicaux (disciplinaires) au lieu des conseils de discipline que le gouvernement proposait, instituer trois Facultés nouvelles, adjoindre aux professeurs des médecins étrangers à la Faculté pour les examens, admettre des médecins cantonaux : ces propositions furent adoptées.

Le rapport comprenait encore quelques autres questions de détails sur les remèdes secrets, un droit d'exercice variable suivant la population, etc.

En 1834, l'association des médecins de Paris nomma une commission chargée d'exprimer ses vœux relativement au sujet qui nous occupe. Le rapport de M. Jolly conclut ainsi : Ecoles préparatoires, six Facultés (les trois nouvelles à Lyon, Bordeaux et Nantes) ; nomination des professeurs au concours, traitement de ceux-ci fixe, cinq années d'études, dont la dernière pour la clinique; huit examens, un seul titre, celui de docteur en médecine ; un Collége de médecine par arrondissement, avec les attributions du projet précédent; irresponsabilité médicale, exemption de service de la garde nationale.

On voit, par tout ce qui précède, que les idées les plus opposées ont été jetées en avant ; que beaucoup d'entre elles ont été mises à l'épreuve.

Ainsi nous avons vu l'absence de tout acte probatoire, et la proposition de douze examens, des réceptions gratuites et des frais d'instruction s'élevant à 1,500 fr., plus un droit d'exercice pouvant aller jusqu'à 4,000 fr.

Tous les modes usités pour la nomination des professeurs, élection, nomination directe, présentation, concours, des grades nombreux ou un seul titre, la durée des études facultative, ou fixée à trois, quatre, cinq et six années, etc. L'expérience est donc faite sur le plus grand nombre des points, et il n'y a plus de motifs pour retarder une décision.

Ce qui, suivant nous, ressort principalement du tableau que nous avons esquissé, c'est que notre profession a possédé, dès il y a longtemps, les institutions que naguère nous obtenions à grand' peine ; c'est que le petit nombre des améliorations que depuis trente ans on a apportées dans son exercice, n'était qu'une réintégration dans des droits acquis et légitimés par une longue possession ; c'est qu'aujourd'hui nous réclamons, comme une insigne faveur, ce que nos ancêtres possédaient il y a un siècle et plus.

Ainsi nous demandons l'unité de la médecine; mais c'est ainsi qu'elle a commencé.

La commission de 1834, celle de 1828, Dupuytren en 1815, Vicq d'Azir en 1790, demandaient des Colléges de médecine ; nos devanciers les possédaient il y a un siècle.

De bons esprits regarderaient comme une grande conquête, que les réceptions fussent au moins confiées au corps des médecins : c'était le droit commun il y a cinq cents ans et jusqu'à la Révolution (1).

Chacun de nous sent la nécessité d'arriver, par un moyen quelconque, à établir une discipline médicale ; et nous avons vu qu'il y a un siècle, quand un médecin se plaignait d'un autre, *la Communauté en connaissait.*

Beaucoup d'entre nous prétendent que certaines charges publiques sont incompatibles avec les devoirs de notre profession ; il n'y a pas plus d'un an que nous sommes dégrevés de la patente : eh bien ! sous Philippe le Bel et ses successeurs, les médecins étaient dispensés de *garde*, de *tailles et impôts quelconques.*

On exige aujourd'hui le baccalauréat ès lettres et ès sciences ; mais nos devanciers devaient justifier de deux années de philosophie et être maîtres ès arts.

Nous avons demandé le concours pour les professeurs ; il nous a été accordé à grand' peine, et plusieurs fois retiré : et c'est cependant ainsi que nommaient leurs professeurs les Colléges de chirurgie et le plus grand nombre des Facultés de médecine, il y a cent ans.

Nous concluons en disant que le but du Congrès est si imposant, si élevé, qu'il faut, par toutes les voies possibles, tâcher de l'atteindre ; que, selon nous, un des moyens les plus sûrs serait de faire précéder l'expression de nos vœux par un historique succinct, qui, en faisant connaître les usages et les droits de notre profession dans le passé, prouvera à l'autorité que la plupart des améliorations que nous réclamons ne seraient qu'une *restitution.*

Docteur J.-F. Payen.

(1) Dans plusieurs Universités d'Allemagne, de Hollande et de Russie, les docteurs étrangers aux Facultés assistent aux examens et posent des questions au candidat.

Van Swiéten a fait adopter cet usage à Vienne.

A Londres, le Collége des chirurgiens nomme hors de son sein des examinateurs pour recevoir les candidats.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE. N. 46.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'allaitement maternel. — Les sycophantes et les médecins. (Suite.)

FEUILLETON. — La solitude, par Zimmermann. (Fin.)

DE L'ALLAITEMENT MATERNEL,

CONSIDÉRÉ SURTOUT DANS LES GRANDES VILLES ET CHEZ LA CLASSE MOYENNE.

(4e article. — Voyez les p. 217, 249 et 262.)

L'habillement de l'enfant, au moment de la naissance et dans nos climats tempérés, comprend :

Pour la tête, un béguin de batiste ou linge fin, un callot de flanelle, un bonnet de dessus léger.

Les bonnets dits à trois pièces sont ceux qui s'adaptent le mieux à la tête des enfants nouveau-nés.

Pour le corps, une chemise courte, ouverte et croisant par derrière, une brassière de flanelle, une brassière de dessus.

Ces trois vêtements, faits sur le même modèle, en ayant soin de diminuer un peu les dimensions de ceux de dessous, doivent être, par

---

FEUILLETON.

LA SOLITUDE.

PAR ZIMMERMANN.

Traduction nouvelle précédée d'une Introduction
Par X. MARMIER.

(Suite du n° 44.)

« Zimmermann a écrit ce livre avec une tendre mélancolie et un sage esprit d'observation. Il est l'apôtre fervent de la solitude ; mais il n'en représente les avantages qu'après en avoir d'abord signalé les inconvénients. L'homme est né, dit-il, pour vivre en société, il a des devoirs à remplir dans le monde, devoirs de citoyen, de famille, de relations affectueuses. Il ne doit pas briser la chaîne de ces devoirs pour se retrancher dans la retraite avec un froid égoïsme ou une sauvage misanthropie. Si la solitude calme et apaise les passions les plus fougueuses, il est possible aussi qu'elle les entretienne et leur donne un essor plus impétueux. Il faut, pour en goûter la salutaire influence, y porter des pensées de travail, des idées de raison. Rien de meilleur, en certains moments de la vie, qu'une solitude sage et dignement occupée ; rien de plus dangereux qu'une solitude où l'on ne porte que de mauvais penchants qu'on ne cherche point à corriger, et des habitudes de désœuvrement.

Après avoir fait ses réserves de morale et de philosophie, l'auteur développe avec un charmant abandon le côté le plus attrayant de son idée favorite, les avantages de la solitude pour l'esprit, pour l'imagi-

avance, placés l'un dans l'autre, afin que l'on puisse habiller l'enfant d'une seule fois.

La difficulté de passer les bras doit engager à tenir les entournures larges, à monter les manches à plat, et à fendre celles-ci au poignet, que l'on garnit d'un bouton.

Les ourlets doivent être larges et plats. En plaçant le bras de l'enfant dans un cornet de papier fort, ou bien en l'entourant d'une bande, dont on introduit l'extrémité dans la manche, on facilite singulièrement la partie la plus difficile de la toilette des enfants, la mise de la brassière.

Depuis la fin du dernier siècle, on s'est élevé avec beaucoup de force et de raison contre l'emmaillottement, tel qu'il était généralement appliqué, et tel qu'on le voit encore usité dans beaucoup de cantons ruraux.

Dans beaucoup de contrées, et notamment en Angleterre, il a disparu presque complétement aujourd'hui.

Il est certain, en effet, que l'usage inconsidéré et continu du maillot, tel qu'il est pratiqué dans quelques provinces, est pernicieux et peut entraîner des effets déplorables; que la compression exagérée et permanente qu'il exerce sur des membres aussi délicats, sur des tissus aussi peu consistants que le sont ceux de l'enfant au berceau, doit en arrêter le développement et la nutrition, les prive de l'air et du mouvement qui leur sont essentiellement utiles, et qu'enfin cette étreinte et cette gêne incessantes favorisent le développement du rachitisme, et peuvent déterminer la déformation de certaines parties du corps. On doit donc applaudir aux tentatives nombreuses faites par les médecins pour substituer à l'emmaillottement un mode de vêtement plus approprié au but complexe qu'il est appelé à remplir, et les lecteurs de ce Journal peuvent consulter avec intérêt, à cet égard, dans le n° du 9 mars 1845, l'article de l'ingénieux confrère qui a substitué à l'emmaillottement pendant le sommeil, le coucher direct de l'enfant sur une couche de son bien sec. Ce mode de coucher a le grand avantage de laisser toute liberté de mouvements à l'enfant, et de lui permettre de prendre l'attitude la plus naturelle; mais il ne résout que la moitié du problème. Nous croyons que la sanction de l'expérience doit seule consacrer son utilité absolue.

En définitive, en attendant que la science ait prononcé sur cette importante question, nous pensons que l'emmaillottement modifié, tel que nous le voyons employé par les nourrices in-

---

nation, pour le cœur. Tantôt il dépeint avec un enthousiasme poétique les grandes scènes de la nature qui doivent attirer nos regards et charmer notre pensée, les douces joies de la vie paisible et solitaire; tantôt il évoque tous les souvenirs de ses études et cite l'exemple des hommes les plus célèbres qui ont trouvé dans la retraite un repos et une satisfaction intérieures qu'ils avaient vainement cherchés dans un tumulte splendide; tantôt enfin il prend l'accent pénétré d'un père qui parle à ses enfants, d'un maître qui donne une amicale leçon à ses élèves; il enseigne à ses lecteurs l'amour de la solitude, les modestes vertus, les pieux désirs qu'ils doivent y porter, et leur fait un tableau touchant du bonheur qu'ils y goûteront.

«Il tombe souvent dans d'injustes exagérations quand il décrit les vices, les périls et les ennuis du monde. On voit que cette image, sur laquelle il revient sans cesse, a été tracée avec une amère pensée, d'après cette société des petites villes où il éprouva tant de vives souffrances, cette société mesquine, jalouse, qui n'est occupée que de sa sotte importance et de ses misérables rivalités. Mais il n'est personne qui, tout en s'honorant de fréquenter un monde plus élevé que celui dont le pauvre Zimmermann fut presque toujours entouré, qui, tout en recherchant avec empressement les entretiens, le mouvement des salons, n'éprouve aussi maintes fois ce vide douloureux de l'âme, dépeint en termes saisissants dans ce livre sur la solitude, et n'aspire avec une triste ardeur au silence, à la liberté de la retraite. Il n'est personne aussi qui, dans les jours d'adversité, dans les heures de deuil, n'ait compris, comme Zimmermann, que les relations du monde, même du monde le plus noble, le plus

telligentes, présente des avantages réels pendant les deux ou trois premiers mois de l'allaitement : il maintient l'enfant dans un état de chaleur constante bien nécessaire à cet âge ; il le soutient, et permet de le porter beaucoup plus facilement sur le bras ; il habitue les membres inférieurs à l'extension, qui doit être leur position normale, etc.

La plupart des nourrices emmaillottent parfaitement leurs nourrissons sur les genoux ; mais pour le nouveau-né, cette méthode présente quelques difficultés, qu'on lèvera de la manière suivante : on place successivement sur un oreiller, un lange de laine, un lange piqué, une ou deux couches ; s'il y en a deux, la première, celle de dessus, est pliée en fichu.

L'enfant étant posé dessus, de manière que la couche pliée en fichu remonte sous les reins et que les trois autres pièces du maillot s'élèvent jusque sous les aisselles, on relève la pointe du fichu par devant, entre les jambes, pour la joindre en guise de culotte aux deux coins de la même couche.

La seconde est fixée à la hauteur de la poitrine et son extrémité inférieure relevée en arrière sous les fesses.

Ces couches doivent être de linge doux, élimé par l'usage, et auront toujours été rincées à l'eau pure, après chaque lavage. Le lange piqué est mis exactement comme la deuxième couche.

Enfin le lange de dessus est fixé de même, si ce n'est que son extrémité inférieure est relevée par devant, de façon que les angles en soient ramenés et croisés derrière.

Ce lange sera serré modérément, et de manière à donner une certaine fermeté au maillot et à le rendre facile à tenir sur le bras.

Les épingles, proscrites pour les vêtements appliqués immédiatement sur l'enfant, sont plus commodes que tout autre moyen pour fixer les langes.

Il faut bien se rappeler que la chaleur est un des besoins les plus impérieux du nouveau-né ; les langes et les couches doivent être chauffés et la toilette de l'enfant se faire auprès du feu, même en été, au moins pendant les cinq ou six premières semaines.

Si l'enfant est délicat, il peut être indispensable de maintenir une température assez élevée auprès de lui dans son berceau, au moyen de boules d'eau chaude. Un petit édredon peut remplir souvent le même but.

Au troisième mois, le maillot peut être sup-

---

choisi, ne brisent point l'aiguillon de la souffrance, et qu'il faut chercher dans la solitude la plante qui guérit les blessures du cœur.

« Toutes ces vérités ne sont sans doute pas neuves ; mais le sage philosophe a su leur donner un nouvel attrait par la vive conviction avec laquelle il les exprime, par les exemples qu'il y joint et les réflexions personnelles qui en sont le développement.

« Quand cet ouvrage parut, Catherine II envoya à l'auteur une bague en diamants, une médaille d'or à son effigie, avec un billet écrit de sa main : à M. Zimmermann, pour le remercier des excellentes recettes qu'il a données à l'humanité dans son livre sur la solitude.

« La puissante impératrice de Russie n'a été, dans cette démonstration, que le splendide interprète des sentiments de tous ceux qui liront ce livre, non point comme on lit un roman, en courant d'une page à l'autre, mais avec une pensée sérieuse et réfléchie. Pour les natures tendres et mélancoliques, c'est une œuvre d'un parfum exquis, pour les gens du monde un utile conseil, pour les hommes d'études un salutaire encouragement. On aimera à l'avoir près de soi dans ses moments de retraite, et l'on y reviendra surtout dans ses jours de douleur, comme on revient à une douce et affectueuse parole.

« X. Marmier. »

Le Congrès médical de France vient de terminer ses immenses travaux. Monsieur le ministre de l'instruction publique a honoré deux fois de sa présence la savante assemblée.

---

primé de jour, et, pour la nuit, fixé seulement sous les aisselles, sans que l'extrémité en soit relevée.

On peut habituer l'enfant à ne pas être changé la nuit; mais dans le cas assez fréquent, surtout pendant les deux premiers mois, où le contact de l'urine et des fèces aurait déterminé l'excoriation de la peau des cuisses, etc., il devient indispensable de ne pas le laisser mouillé, et l'on doit le changer aussitôt qu'il l'est, indépendamment des moyens que le médecin sera appelé à conseiller.

Au bout de huit à douze heures, la mère devra présenter l'enfant au sein; jusque-là on doit se borner à lui faire boire un peu d'eau sucrée tiède. Si l'accouchement a été naturel, si l'enfant est de moyenne force, le sein bien conformé, le mamelon saillant, il le prendra assez facilement, et le lait montera très-probablement. Toutefois, et cela a souvent lieu au premier enfant, si celui-ci, après plusieurs efforts de succion, abandonne le sein, le lait ne venant pas, la mère ne doit pas se tourmenter, ni fatiguer et rebuter l'enfant par des tentatives réitérées, mais le représenter une ou deux heures après, et ainsi de suite, en ayant soin chaque fois de soutenir la partie postérieure de la tête sans presser la face contre le sein de manière à gêner la respiration par les narines.

Il est certaines circonstances qui peuvent déterminer à retarder la présentation de l'enfant au sein; mais il appartient au médecin seul d'apprécier les motifs qui peuvent nécessiter une semblable mesure.

Si, après plusieurs tentatives infructueuses, on peut craindre que l'enfant ne souffre par le défaut d'aliments, on devra remplacer l'eau sucrée qu'on lui donnait, par du lait de vache coupé d'eau panée, d'eau de gruau ou d'orge, et très-légèrement sucré, à moins qu'une nourrice voisine ne consente à lui donner momentanément le sein, ce qui, outre l'avantage de donner à l'enfant un lait plus en rapport avec son organisation que celui d'un animal étranger, a celui de l'habituer à la succion.

Trois causes principales peuvent entraver l'allaitement :

1° La débilité de l'enfant;

2° L'absence de sécrétion lactée chez la mère;

3° Le défaut de perméabilité ou de saillie du mamelon.

L'adhérence de la pointe de la langue au plancher de la bouche, ce qu'on appelle vulgairement le filet, s'observe rarement, est d'ailleurs facile à constater, mais doit, comme tout autre vice de conformation, être soumise à l'examen du médecin.

Si l'enfant n'a pu encore prendre le sein le troisième jour, alors que la fièvre de lait a déterminé un engorgement des seins assez grand pour effacer la saillie du mamelon, et qu'une sensibilité exquise en rende le plus léger attouchement douloureux, on devra suspendre toute tentative de succion pendant vingt-quatre heures au moins, c'est-à-dire jusqu'à ce que cette tension extrême ait sensiblement diminué, ainsi que l'endolorissement. Jusque-là la mère peut, si son propre enfant n'a pas encore réussi à saisir le mamelon, donner le sein à un enfant de quelques mois, se faire téter par un petit chien ou par une personne adulte; mais ces tentatives doivent toujours être faites sous la direction et la surveillance du médecin, et dans les limites qu'il aura indiquées; car, poussées trop loin, elles peuvent entraîner l'engorgement inflammatoire des glandes mammaires, et la formation d'abcès très-douloureux.

L'emploi de la pipette pour exercer la succion ne remplace que très-imparfaitement la pression des lèvres combinée au mouvement d'aspiration qui assouplit le mamelon en même temps qu'elle le fait saillir.

On a imaginé pour suppléer à l'absence de

saillie du mamelon lorsque l'on a négligé avant l'accouchement les moyens propres à en favoriser le développement, ou lorsque ces moyens ont échoué, les appareils nommés bouts de sein, destinés à présenter à l'enfant un mamelon artificiel qu'il puisse saisir, appareils trop connus pour que leur description soit utile ici. Nous nous bornerons donc à reconnaître la supériorité de ceux en ivoire flexible ou en tétine, sur ceux dits en gomme élastique et en buis, et à signaler les efforts plus considérables de succion qu'ils exercent, la plus grande difficulté d'écoulement du lait, et l'insuffisance presque assurée de la nutrition qui en est la conséquence. On a pu voir dans le numéro 18 de ce recueil d'autres inconvénients attachés à ce mode d'allaitement. La jeune mère ne devra donc, alors même qu'elle aura dû y recourir au début du nourrissage, jamais renoncer à reprendre l'allaitement direct, et faire de constants efforts pour y revenir. Les garde-lait employés dans le but de remédier à la perte du lait liée habituellement aux conditions dont nous parlons, pourront être très-utiles pour parvenir à la longue à obtenir la formation d'un mamelon que l'enfant puisse saisir.

Nous avons parlé plus haut des engorgements douloureux du sein. Nous devons ajouter qu'à leur première apparition, et quelle que soit la cause à laquelle on doive les attribuer, la jeune mère, loin de recourir aux tractions et aux succions de toute nature pour tirer le lait, doit diminuer ou même suspendre entièrement l'allaitement du côté du sein engorgé, et le recouvrir immédiatement de cataplasmes de farine de lin enduits d'un corps gras, tel que le saindoux. Elle fera appeler en même temps son médecin.

La perte du lait pendant la lactation ou galactirrhée, est une cause d'inconvénients nombreux et quelquefois graves; l'emploi des garde-lait n'agit guère que comme palliatif. Lorsque cet écoulement du lait n'est pas continu, mais revient aux montées du lait, ou quand l'enfant tète l'autre sein, la pression exercée par la pulpe du doigt sur le mamelon suffit quelquefois à l'arrêter. Il est rare, d'ailleurs, qu'avec un enfant qui tète bien, cet accident se prolonge au delà des deux premiers mois.

L'insuffisance passagère du lait vient souvent, surtout dans les grandes villes, donner des craintes à la jeune mère et la poursuivre de l'idée d'être forcée de sevrer avant le terme convenable. Cette insuffisance est le plus souvent de peu de durée et dépend de causes tout accidentelles, souvent morales. Le médecin devra toujours être consulté dans ces circonstances ; mais il suffira le plus souvent d'une modification de régime, ou d'une boisson légèrement stimulante pour rétablir l'équilibre. Si la quantité du lait varie souvent sous des influences fortuites, la qualité de ce liquide est quelquefois modifiée profondément par des causes morales ou physiques. Nous avons cherché dans un précédent article à apprécier les moyens proposés pour reconnaître ces modifications, et nous avons conclu que c'est l'influence exercée sur la santé et le développement de l'enfant qui fournit à cet égard les données les plus positives. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'examen microscopique du lait ne fournit, aussi bien que l'emploi des lactomètres, que la proportion de crème ou beurre contenue dans le lait, et que l'on est convenu d'appeler la richesse ; mais l'on néglige une autre donnée du problème, c'est la proportion des matériaux azotés (essentiellement plus nutritifs que les corps gras), proportion manifestement plus forte dans le lait des carnivores et de la femme que dans celui des herbivores, et qui explique peut-être la quantité véritablement énorme de lait de vache que consomment les enfants élevés au biberon, et la nécessité où l'on est, en outre, de recourir beaucoup plus tôt pour eux à une alimentation solide que pour les enfants nourris au sein. Aussi

voyons-nous un de nos confrères les plus distingués constater l'utilité d'associer le bouillon gras au lait dans le régime des enfants atteints de diarrhée chronique. Pour nous résumer sur ce sujet, nous disons qu'en thèse générale, toutes les fois que le lait ne profite pas, ou même semble nuire à l'enfant, il faut changer la nourrice, fût-ce la mère.

LES SYCOPHANTES ET LES MÉDECINS.

(Suite du n° 44).

—

Toutefois Van Dale a fait remarquer que le fameux curé de Meudon, Rabelais, n'a pas peu contribué à faire tomber toutes ces erreurs ; les plaisanteries de Rabelais, dit-il, ont eu plus d'effet que les discours les plus sérieux des autres. Non-seulement Rabelais, comme le remarque Van Dale, s'est moqué fort savamment des sorts *homériques* et *virginiales*, mais il s'est élevé au ton sérieux de l'indignation quand il a voulu combattre les doctrines prêchées par les moines de son temps : « Je mesbahyz, dit-il (liv. I, chap. XLV), que le roy les laisse prescher par son royaume telz scandales. La peste ne tue que le cors, mais telz imposteurs empoisonnent les âmes. »

Mais les faits que nous nous proposons surtout de rappeler ont eu lieu à des époques bien plus rapprochées de nous ; nous les trouvons précisément dans les trois siècles qu'on est convenu d'appeler des siècles de lumières, c'est-à-dire dans les XVII, XVIII et XIXe siècles.

Et d'abord, ce sont les fameuses possessions de Loudun, qui n'auraient été que ridicules et grotesques si elles ne s'étaient terminées d'une manière tragique.

En octobre 1632, le bruit se répand tout à coup dans la ville de Loudun que des prodiges viennent d'éclater parmi les religieuses du couvent des Ursulines ; le premier de ces prodiges, c'est que deux de ces religieuses, la supérieure, Jeanne de Belfiel, et une sœur laie, paraissent douées du *don des langues étrangères*. (*Hist. des diables de Loudun*, 27.) Invitation est faite de la part des exorcistes à Guillaume de Cerisay, bailli du Loudunois, et à Louis Chauvet, lieutenant civil, de se transporter au couvent des Ursulines, soit pour arrêter les exorcismes, si les faits annoncés étaient factices et simulés, soit pour les autoriser, si ces faits étaient réels. (*Causes célèbres*, II, 358.)

Sans doute on aurait dû suivre la méthode que nous avons déjà mentionnée, savoir, constater la réalité du fait avant de s'enquérir des causes ; mais les exorcistes avaient leurs raisons pour ne pas procéder ainsi ; donc, ils affirmaient aux magistrats : 1° que le don des langues étrangères est un signe de possession ; 2° qu'en effet, dans le cas présent, la supérieure était possédée par un diable nommé Astaroth, et la sœur laie par un diable nommé Zabulon ; 3° que ces diables avaient été envoyés dans le corps de ces religieuses par un curé de la ville nommé Urbain Grandier. (Ménage, *Remarques*, etc. ; Bayle, *Dict.*, art. *Grandier*.)

Avant d'examiner comment les faits ont été constatés, voyons ce qu'était Urbain Grandier, et dans quels termes il se trouvait avec le directeur des Ursulines.

Urbain Grandier, disent les Mémoires du temps (*Mercure français*, *Lettre du médecin Séguin*, etc.), curé de Saint-Pierre, s'était fait remarquer dès ses plus jeunes années par son esprit et ses connaissances. Les jésuites, qui d'abord avaient songé à le faire entrer dans leur ordre, crurent qu'en raison de ses talents il leur serait plus utile dans le monde ; c'est par eux qu'il fut pourvu d'une cure et d'une prébende à Loudun.

D'un extérieur agréable, d'une mise recherchée, il se faisait remarquer par les agréments

de sa conversation ; habile prédicateur, écrivain élégant, il s'était attiré la haine des moines et par ses talents et par son orgueil.

On s'accorde à dire que sa conduite n'était rien moins que réservée à l'égard des femmes ; il aurait même été impliqué dans quelques intrigues galantes, et ses ennemis n'ayant pu le faire condamner pour ce premier fait, durent chercher à lui susciter des accusations plus graves. (Ménage, *Notes ;* Montconis, *Voyages.*) Il avait tout à craindre d'ennemis acharnés et puissants, ces faits sont notoires ; l'archevêque de Bordeaux lui avait même conseillé de permuter ses bénéfices, et de s'éloigner d'un lieu où tout conspirait contre lui ; mais il n'en voulut rien faire. (*Histoire des diables,* 22.)

Passons actuellement aux faits. Les magistrats qu'on avait requis, arrivés au couvent, trouvèrent les prétendues possédées dans leurs lits ; la supérieure, qui paraissait reposer, fut prise à point nommé de *mouvements violents ;* elle poussa quelques *cris* qui approchaient de ceux d'un petit *pourceau,* et répondit de la manière suivante aux conjurations. L'exorciste s'adresse au démon, et le démon est censé répondre : D. *Propter quam causam ingressus es in corpus hujus virginis?* R. *Causâ animositatis.* D. *Per quod pactum?* R. *Per flores.* D. *Quales?* R. *Rosas.* D. *Quis misit?* R. *Urbanus.* D. *Dic cognomen?* R. *Grandier.* D. *Dic qualitatem?* R. *Sacerdos.* D. *Cujus ecclesiæ?* R. *Sancti Petri.* D. *Quæ persona attulit flores?* R. *Diabolica.*

Tel fut le résultat de la première séance à l'égard de la supérieure. Les magistrats s'étaient retirés près d'une fenêtre ; l'exorciste, qui n'était autre que le directeur de ces filles, leur dit que ce qui venait de se passer était semblable à l'histoire du prêtre Gaufredi, exécuté à mort en vertu d'un arrêt du parlement de Provence.

Paroles atroces, disent les historiens, et qui décelaient le but où voulait arriver cet ennemi implacable de Grandier.

Le lieutenant civil aurait désiré qu'on fît d'autres questions à la supérieure, pour mieux savoir à quoi s'en tenir sur cette prétendue connaissance du latin ; mais l'exorciste s'y refusa, disant qu'il ne lui était pas permis de faire des questions *curieuses.*

Comme la sœur laie était également agitée de mouvements *convulsifs,* on voulut lui faire aussi quelques questions ; mais elle ne put répondre que *A l'autre, à l'autre ;* comme pour renvoyer les exorcistes à sa supérieure, plus instruite qu'elle.

La même scène avait eu lieu en présence de deux magistrats : Paul Grouard, juge de la prévôté, et Trinquant, procureur du roi.

La question posée devant ces premiers juges, posée ensuite devant une commission spéciale, et posée aujourd'hui devant l'histoire, est donc celle-ci : Les scènes étranges données par les Ursulines de Loudun étaient-elles *simulées* ou étaient-elles *réelles?* Que si elles étaient réelles, reconnaissaient-elles pour cause l'introduction de diables dans le corps des religieuses, ou résultaient-elles de maladies particulières ?

Ces trois opinions ont eu leurs partisans, aussi bien parmi les contemporains que beaucoup plus tard ; opinions sur lesquelles nous aurons à revenir quand de nouvelles scènes auront fourni de nouveaux faits. Jusqu'à présent que voit-on ? une supérieure qui répond en assez mauvais latin à un latin non moins barbare ; une sœur laie qui se montre encore moins savante : toutes deux agitées de mouvements dits convulsifs et poussant des cris étranges. Ce qu'on peut en inférer, c'est que chez la supérieure tout pouvait être simulé, et que chez la sœur laie il pouvait y avoir quelques convulsions hystériques provoquées par imitation. Mais nous reviendrons sur ce point.

Cependant les magistrats, pour faire preuve

d'impartialité, avaient déclaré au directeur des Ursulines qu'il devait s'abstenir d'exorciser, en raison des différends qu'il avait eus avec Urbain Grandier, et que désormais les exorcistes devraient être désignés par l'autorité : le directeur ne promit rien ; seulement il les prévint que le jour même la supérieure, ayant été exorcisée, avait avoué qu'elle avait six diables dans le corps, et qu'il avait pris leurs noms par écrit. Le soir même il y eut une nouvelle scène en présence des magistrats ; la supérieure *tira la langue*, elle eut un peu d'*écume* à la bouche, et répondit encore en latin. Revenue à elle, elle dit avoir complétement *oublié* tout ce qui s'était passé. La sœur laie fut prise aussi de convulsions, mais son diable ne se montra pas aussi savant que celui de la supérieure ; c'est à peine s'il pouvait prononcer quelques mots.

Urbain Grandier avait d'abord méprisé toutes ces manœuvres ; mais, voyant que les choses devenaient extrêmement graves, il se pourvut devant le bailli, lui demandant : 1° de faire *séquestrer* les religieuses qu'on prétendait être possédées ; 2° de les faire interroger séparément ; 3° de nommer des exorcistes d'une probité reconnue. Le bailli, qui ne cherchait que la vérité, donna acte à Grandier de ses remontrances.

Les demandes de Grandier étaient de toute justice, mais ses ennemis n'en continuèrent pas moins de visiter et d'exorciser les religieuses ; tout ce que put faire le bailli, ce fut de requérir l'assistance de médecins et de chirurgiens ; c'était Grandier qui avait demandé que les nouveaux exorcistes fussent assistés de médecins et de chirurgiens. Le bailli ordonna une enquête le jour même.

Dans leur rapport, les médecins et les chirurgiens déclarent qu'ils ont vu des mouvements convulsifs chez la supérieure, mais qu'une seule visite ne suffit pas pour en découvrir la cause ; qu'ils ont besoin d'examiner de nouveau les religieuses dites possédées, afin de pouvoir juger avec pleine et entière connaissance de cause ; à cet effet, ils requièrent qu'il leur soit permis de les traiter en présence des magistrats, sans que personne les touche ou leur parle ; à ces conditions ils promettent de rapporter fidèlement ce qu'ils auront observé sur les causes des convulsions. (*Hist. des Diables*, 60.)

On voit quelle est la réserve des hommes de l'art ; ils ne veulent se prononcer que sur la nature des mouvements convulsifs : c'est qu'en effet pour les autres signes le rituel suffisait.

Le rituel, qui devait alors faire loi pour les exorcistes, indiquait cinq caractères qui, au besoin, devaient servir de critérium pour constater la réalité des possessions :

1° L'intelligence ou le don des langues : les véritables possédés devaient savoir parler les différentes langues, sans les avoir apprises, ni même entendu parler, et répondre juste en chaque langue aux questions qui leur étaient adressées ;

2° La connaissance des événements qui arrivent en des lieux éloignés : les possédés doivent pouvoir donner des renseignements sur tous ces faits ;

3° La connaissance des pensées les plus intimes, des sentiments les plus secrets des autres personnes, alors qu'aucun signe extérieur ne peut les déceler ;

4° La faculté de découvrir les choses les plus cachées, et cela sans avoir d'ailleurs aucune connaissance préalable ;

5° Enfin la faculté de rester suspendu en l'air, sans aucun point d'appui et pendant un certain temps.

(*La suite au prochain numéro.*)

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 23 NOVEMBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE. N. 47.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'œuf de poule considéré hygiéniquement. — Les sycophantes et les médecins. (Suite.)

FEUILLETON. — Lettres sur la chimie et sur ses applications à l'industrie, à la physiologie et à l'agriculture.

DE L'ŒUF DE POULE

CONSIDÉRÉ HYGIÉNIQUEMENT.

Les moindres objets sont importants pour la science. Tout, dans la nature, a son intérêt. Aussi ne doit-on point s'étonner de voir deux chimistes recommandables, M. Pelouze et M. Gobley, s'occuper de l'œuf de poule, cet aliment si utile. Ces deux savants ont présenté dernièrement leurs travaux à l'Académie des sciences.

Il résulte de leurs recherches que le jaune d'œuf contient une très-forte proportion de phosphore. On savait déjà depuis longtemps que l'œuf de poule contient du soufre et du phosphore ; mais ce qu'on ignorait, c'est que cette dernière substance s'y trouve en quantité considérable.

Le phosphore n'existe pas seulement dans le

FEUILLETON.

LETTRES SUR LA CHIMIE

ET SUR SES APPLICATIONS A L'INDUSTRIE, A LA PHYSIOLOGIE ET A L'AGRICULTURE ;

PAR J. LIEBIG[1].

Dans un de nos derniers numéros nous avons dit quelques mots de cet important ouvrage, et nous avons promis de le faire mieux connaître à nos lecteurs. Le passage ci-dessous, que nous en extrayons, nous paraît propre à donner une juste idée de tout l'intérêt qui s'y attache.

« Notre époque a vu se réaliser un des phénomènes les plus importants dans la science : c'est l'alliance de la physiologie avec la chimie, alliance à laquelle nous sommes redevables d'une lumière inattendue sur les fonctions de la vie dans l'animal et dans la plante. On ne conserve plus aucun doute sur ce qu'on doit appeler *poison*, *aliment* ou *médicament*. Dans la notion de la faim et dans celle de la mort, on ne tourne plus autour d'une simple description. Nous savons aujourd'hui, avec une certitude positive, que les aliments des hommes se divisent en deux grandes classes, dont la première sert à la nutrition proprement dite et à la reproduction ; tandis que l'autre, dans le corps de l'animal, atteint des buts bien différents. On peut démontrer avec toute la rigueur mathématique que la bière n'est pas nourrissante, qu'elle ne renferme aucune partie constituante capable de devenir du sang, de la fibre musculaire, ni de faire partie d'aucun des agents de l'activité vitale. Le renversement complet

[1] Paris, librairie de Fortin, Masson et comp., place de l'Ecole-de-Médecine, n. 1.

jaune de l'œuf, il se rencontre aussi dans le blanc.

On sait que l'œuf est un aliment excitant. Or, cette circonstance s'explique très-bien par la présence d'une substance aussi excitante que le phosphore.

Le blanc de l'œuf a reçu le nom d'albumine, et la chair des animaux est désignée, en chimie, par le nom de fibrine. Or, les chimistes ont établi que l'albumine est le même corps que la fibrine, sous une forme différente. Il résulte de cette opinion qu'il n'y a de différence entre un blanc d'œuf et une côtelette, entre le premier de ces corps et une tranche de filet de bœuf, que dans la forme. Cette conclusion, cependant, est loin d'être exacte en pratique, et s'il est des chimistes qui la soutiennent dans le laboratoire, ils savent probablement faire mieux à table.

Quoi qu'il en soit, l'œuf est un aliment très-nourrissant, substantiel, qu'on peut prescrire comme l'analogue des viandes de jeunes animaux, mais qui ne saurait les remplacer. Lorsqu'il est frais, cuit à l'eau ou à la coque, comme on dit, il peut être considéré comme un précieux intermédiaire entre le bouillon gras ou les soupes, et la viande chez les convalescents. Il est effectivement plus facile à digérer et moins nourrissant que la viande, et par cela même il fournit un moyen de graduer la force des aliments.

On évalue, terme moyen, le poids du contenu d'un œuf de poule à 50 grammes (une once et demie) environ, dont les deux tiers sont formés par le blanc. Or, le blanc n'est pas seulement composé d'albumine ; il contient aussi beaucoup d'eau. Cette eau est en si grande quantité, que par l'évaporation spontanée à travers les pores de sa coquille, un œuf perd, au grand air, à peu près la moitié de son poids. La masse restante est alors desséchée, solide, et cantonnée vers le petit bout de la coquille. Si l'œuf est plongé dans l'eau en cet état, la matière absorbe beaucoup de liquide, et reprend, dit-on, jusqu'à un certain point, l'aspect de l'état frais, sans exhaler de mauvaise odeur. Cette dernière circonstance mérite d'être vérifiée, car si elle est exacte, voilà un très-bon moyen de rendre frais les œufs qui ont cessé de l'être. Au reste, il ne faut pas oublier que dans l'œuf même le plus frais la coquille n'est pas parfaitement pleine, car il existe un petit vide dans le gros bout, et ce vide est rempli d'air atmosphérique. Cet air se dilate à mesure que l'œuf perd, par

---

de toutes les idées antérieures sur la part que prennent la bière, le sucre, l'amidon, la gomme, etc., aux fonctions de la vie, donnera certainement, dans un cercle plus vaste, de l'intérêt à une exposition détaillée des recherches et des points de vue les plus récents sur ce sujet.

« Les premières conditions du maintien de la vie animale sont de prendre de la nourriture (d'assouvir sa faim), et d'aspirer l'oxygène de l'air (acte de la respiration). L'homme aspire de l'oxygène à chaque instant de la vie par les organes de la respiration. Tant que l'animal vit, on n'aperçoit pas dans cette fonction un seul moment d'interruption. Les observations des physiologistes constatent que le corps d'un homme adulte, après avoir pris une nourriture suffisante, n'a, après vingt-quatre heures, ni augmenté, ni diminué de poids, et néanmoins la quantité d'oxygène qui a pénétré dans son organisme, pendant cet intervalle, est considérable. D'après les expériences de Lavoisier, le corps d'un homme qui a atteint toute sa croissance prend à l'atmosphère, dans un an, 746 livres, et d'après Menzies, 837 livres d'oxygène, et pourtant on trouve que, du commencement à la fin de l'année, le poids de son corps n'a éprouvé aucun changement ; que s'il y a eu diminution ou augmentation, ce n'est guère que de quelques livres.

« Que devient, peut-on se demander, ce poids énorme d'oxygène qu'un individu absorbe ainsi dans l'espace d'un an ? Cette question se trouve résolue avec un degré de certitude satisfaisant : aucune partie de l'oxygène absorbé ne reste dans le corps ; la totalité en sort de nouveau sous la forme d'une combinaison carbonée ou hydrogénée. Le carbone et l'hydrogène de certaines parties de l'organisme se sont unis avec l'oxygène, qui est absorbé par la peau et par le pou-

la tanspiration, une partie de son eau, et l'on peut alors ébranler, secouer son contenu, et produire une sorte de bruit dans sa coque. On peut prévenir un pareil effet en plongeant, pendant quelque temps, l'œuf dans l'eau, ainsi que nous venons de le dire. L'évaporation dont il s'agit a lieu plus abondamment par le gros bout, parce que là l'albumine est plus liquide, plus aqueuse.

Chimiquement, le jaune ne diffère du blanc que par une grande quantité d'huile qu'il contient, et par de la matière colorante jaune et rouge analogue à celle de la bile. Cette circonstance a fait considérer le jaune d'œuf comme une véritable émulsion, semblable à celle qu'on fait avec des végétaux. Sa substance, en effet, se compose d'eau, d'albumine et d'huile, à part, bien entendu, quelques éléments chimiques, tels que le soufre, le phosphore, le chlore, la soude, la potasse, la magnésie, etc., qui se rencontrent aussi dans le blanc. Quoi qu'il en soit, on ne saurait considérer dans la pratique le jaune d'œuf comme l'analogue d'une émulsion d'amandes, car l'émulsion rafraîchit, comme toutes les boissons antiphlogistiques, et creuse l'estomac, tandis que le jaune d'œuf nourrit, restaure et stimule. Ainsi, le jaune de l'œuf n'est pas plus une émulsion que le blanc n'est de la fibrine ou de la chair.

Le jaune d'œuf étalé sur un linge empèse celui-ci, mais ne le tache pas, comme l'huile d'amandes, par exemple. Quoi qu'il en soit, il est d'observation que le jaune nourrit plus que le blanc; et puisqu'il contient beaucoup d'huile, il peut être donné aux personnes maigres comme moyen propre à les faire engraisser. Les noix produisent cet effet chez les gallinacés, à cause de leur huile.

L'huile d'œuf a divers usages en pharmacie, et l'on sait qu'on se sert du jaune comme excipient de certaines pommades, au lieu d'axonge.

Nous avons trouvé fort utile le jaune d'œuf appliqué comme une sorte de cataplasme, la nuit, sur des furoncles ou clous douloureux qui viennent à la face ou ailleurs.

(*Ann. de Thér.*)

LES SYCOPHANTES ET LES MÉDECINS.

(Suite du n° 46).

Remarquons, avant d'aller plus loin, la singulière analogie de ces facultés, annoncées par le rituel comme appartenant exclusivement aux

---

mon, et ils sont ensuite rejetés au dehors à l'état d'acide carbonique et de vapeur d'eau. A chaque mouvement de la respiration, et pendant toute la durée de la vie, certaines quantités des parties constituantes de l'organisme animal se séparent de celui-ci après s'être combinées, dans le corps même, avec l'oxygène atmosphérique. Maintenant, afin d'avoir une base pour le calcul, admettons, avec Lavoisier et Séguin, qu'un homme adulte absorbe, par jour, 994 grammes d'oxygène (46037 pouces cubes = 15661 grains); supposons, en outre, que le corps de cet homme renferme 24 livres de sang, lequel contient 80 pour cent d'eau, il s'ensuit, d'après la composition connue du sang, que pour transformer complétement son carbone et son hydrogène en acide carbonique et en eau, il faut 66040 grains (4271 grammes) d'oxygène, laquelle quantité pénètre dans le corps d'un adulte dans l'espace de quatre jours et cinq heures.

« Quel que soit le mode d'action de cet oxygène, qu'il se fixe dans le corps, sur les principes du sang, ou sur d'autres matières carbonées ou hydrogénées, rien ne peut s'opposer à cette conclusion : que le corps de l'homme doit reprendre, par les aliments, dans l'espace de quatre jours et cinq heures, autant de carbone et d'hydrogène qu'il en faut pour pourvoir de ces principes 24 livres de sang, en supposant que le poids du corps ne doive pas varier, et que celui-ci reste dans son état normal. C'est par les *aliments* que se fait cette compensation. En déterminant exactement la quantité de carbone qui est ingérée dans le corps au moyen des aliments, et celle qui est rejetée avec les fèces et les urines à l'état non brûlé, ou, si l'on veut, qui se trouve sous une forme autre que celle d'une combinaison oxygénée, il en résulte qu'un homme adulte qui fait un exercice modéré, consomme par jour 435 grammes de carbone qui s'échappent par

véritables possessions, avec les facultés attribuées aujourd'hui aux somnambules par les adeptes du magnétisme animal ; nous les retrouverons toutes, à l'exception de celle qui consiste à se tenir suspendu dans l'air, sans doute parce que celle-ci ne comporte aucune supercherie.

Cependant le diable de la supérieure, bien que le plus adroit et le plus habile, ne put se tirer d'aucune des épreuves indiquées par le rituel, de sorte que les possessions tombaient en discrédit ; on se permit même des plaisanteries à ce sujet : ainsi, comme parmi les religieuses les laides et les vieilles paraissaient seules exemptes de convulsions, on disait que les diables étaient délicats, et qu'ils faisaient preuve de bon goût.

Un moment on dut croire que tout allait cesser ; l'archevêque de Bordeaux avait envoyé son propre médecin à Loudun pour examiner les Ursulines : celui-ci n'aperçut aucun vestige de possession, par la raison, dit l'historien du procès (398), qu'il apportait un esprit défiant, et qu'il ne cherchait que la vérité.

L'archevêque de Bordeaux avait pénétré le fond des choses, son ordonnance le prouve ; il avait prescrit que, s'il en était besoin, les sœurs possédées seraient séparées du reste de la communauté, qu'on les placerait dans une autre maison, sous la surveillance de deux ou trois médecins, qui, disait-il, emploieraient les moyens convenables afin de découvrir si les prétendues possessions n'auraient point pour source l'imagination, les mauvaises humeurs, ou la fourberie ; que, dans ce dernier cas, on aurait recours aux menaces et à la discipline.

Cette ordonnance eut tant de vertu qu'elle mit en fuite les diables.

Mais ce n'était là que le premier acte de ce drame qui allait devenir épouvantable. Un homme dont le nom restera à jamais écrit dans l'histoire en caractères de sang, Laubardemont, le ministre des vengeances du cardinal de Richelieu, vint à Loudun, et organisa une procédure bien autrement expéditive. Dans le but de perdre Grandier, les capucins de Loudun avaient écrit au père Joseph, l'éminence grise, comme on disait, et qui avait tant d'influence sur Richelieu. Celui-ci persuada au cardinal que Grandier était l'auteur d'un libelle écrit contre lui, intitulé *la Cordonnière de Loudun*, parce qu'on suppose dans ce libelle que c'est la femme d'un cordonnier qui parle. Ménage est convaincu que c'était une atroce calomnie : il tenait d'un M. Bouil-

---

la peau et par les poumons, sous forme de gaz acide carbonique : or, pour se transformer en ce gaz, un pareil poids de carbone exige 1157 grammes d'oxygène. D'après les analyses de M. Boussingault (*Ann. de Chim. et de Phys.*, LXX, 1, p. 136), un cheval consomme, en 24 heures, 2465 grammes de carbone ; une vache laitière en consomme 2212 grammes. Ces quantités de carbone sont rejetées à l'état d'acide carbonique. Le cheval a employé, pour convertir, dans l'espace de 24 heures, ce carbone en acide carbonique, 6504 grammes d'oxygène, et la vache en a usé 5833 grammes. Puisque aucune partie de l'oxygène absorbé ne ressort du corps sous une forme autre que celle d'une combinaison carbonée ou hydrogénée, et que, de plus, dans l'état normal le carbone et l'hydrogène ainsi éliminés sont restitués par les aliments, il est évident que la quantité d'aliment exigée pour l'entretien des fonctions vitales doit être en rapport direct avec la quantité d'oxygène absorbée. Deux animaux qui, dans le même temps, absorbent, par la peau et par les poumons, des quantités inégales d'oxygène, consomment, dans un rapport semblable, un poids différent du même aliment. La consommation de l'oxygène, pour des temps égaux, peut s'exprimer par le nombre des inspirations ; il est donc évident que, chez un seul et même animal, la quantité de nourriture varie suivant le nombre et l'étendue de ces inspirations. Un enfant, chez lequel les organes respiratoires sont plus actifs que ceux d'un homme adulte, doit prendre plus de nourriture et en plus grande quantité, à proportion, que ce dernier ; il peut supporter la faim moins facilement. Un oiseau privé de nourriture meurt le troisième jour ; un serpent, placé pendant une heure sous une cloche, aspire à peine assez d'oxygène pour que l'acide carbonique produit devienne sensible : aussi peut-il vivre sans

laud, natif de Loudun et qui avait connu Grandier tout particulièrement, que ce libelle n'était pas de lui. (Ménage, *sur la vie de Guill. Ménage*, p. 343.)

Le cardinal, comme de coutume, avait confié le soin de sa vengeance à Laubardemont ; celui-ci, arrivé à Loudun, commença par faire arrêter Grandier, puis il fit recommencer les exorcismes. Alors, outre la supérieure et la sœur Claire, six autres religieuses furent possédées et trois autres maléficiées.

De nouveau, il fallut les soumettre à l'emploi du rituel ; l'un des diables de la supérieure avait promis de l'enlever de deux pieds de haut; l'exorciste Lactance le somma d'accomplir sa promesse; il s'ensuivit un essai ; mais un des spectateurs s'étant permis de lever le bas de la robe de la religieuse, tout le monde put remarquer qu'elle touchait la terre du bout de ses pieds.

Une autre scène avait été préparée ; mais un homme à la fois éclairé et courageux, le médecin Duncan, allait en démontrer l'imposture. L'exorciste Lactance avait affirmé que, des sept démons qui possédaient la supérieure, trois sortiraient de son corps le vingt du mois de mai, savoir : Asmodée, Grésil des trônes, et Aman des puissances. Comme marques de leur sortie, ils feraient à la religieuse trois plaies au côté gauche ; et enfin il avait été convenu, pour éviter toute supercherie, que la religieuse aurait les mains liées derrière le dos.

Au jour fixé, les médecins présents commencèrent par visiter la religieuse. Leur rapport fut qu'ils n'avaient trouvé aucune plaie, et aucune solution de continuité dans les vêtements, ni aucun instrument tranchant dans les plis de la robe. Alors commencèrent les abjurations ; mais Duncan rappela ce qui avait été dit, savoir, que la religieuse aurait les mains liées. L'exorciste reconnut que, pour ôter tout soupçon de dol et de fraude, il faudrait la lier; mais il ajouta que comme il y avait beaucoup de personnes qui n'avaient jamais vu de convulsions de possédées, il était juste de les satisfaire.

Il recommence donc ses abjurations ; aussitôt la religieuse se roule par terre, agitée de mouvements violents, et, pendant qu'elle avait le visage contre terre, on l'entendit gémir. Les médecins, qui avaient entendu ses gémissements, examinèrent ses vêtements et son corps ; ils trouvèrent sa robe percée en deux endroits, son corps de jupe et sa chemise en trois ; ils trouvèrent aussi la peau percée en trois endroits au-dessous

---

nourriture pendant trois mois, et même plus longtemps encore. Dans l'état de repos, le nombre des mouvements respiratoires est moindre que dans l'état d'agitation et de travail. La quantité de nourriture nécessaire dans ces deux états doit se trouver dans le même rapport.

« Une abondance de nourriture et une insuffisance d'oxygène inspiré (ou le défaut de mouvement) ; ou bien un excès de mouvement (lequel nécessite une plus grande quantité de nourriture) et une faiblesse dans les organes digestifs, sont des états incompatibles. La quantité d'oxygène qu'un animal inspire par les poumons dépend non-seulement du nombre des inspirations, mais aussi de la température de l'air inspiré. La capacité de la poitrine d'un animal a une grandeur constante ; il y entre, à chaque inspiration, une certaine quantité d'air qui, sous le rapport du volume, peut être regardée comme toujours égale ; mais le poids de cet air, et par conséquent aussi celui de l'oxygène qu'il renferme, ne restent pas égaux. L'air se dilate par la chaleur, et par le froid il se contracte ; dans deux volumes égaux d'air froid et d'air chaud, il y a donc un poids inégal d'oxygène.

« Pendant l'été, l'air atmosphérique contient de la vapeur d'eau ; en hiver, il est sec ; l'espace que dans l'été la vapeur d'eau occupe dans l'air chaud est remplacé, en hiver, par de l'air ; ce qui veut dire qu'en hiver l'air, à volume égal, contient plus d'oxygène qu'en été.

« En été comme en hiver, sous les pôles comme sous l'équateur, nous respirons toujours le même volume d'air. L'air froid, pendant la respiration, s'échauffe dans le canal par lequel il passe, ainsi que dans les cellules des poumons, et il y prend la température du corps. Pour amener une certaine quantité d'oxygène dans les poumons, il faut, en hiver, une

de la mamelle gauche. Les plaies étaient si légères, qu'elles n'allaient pas au delà de la peau. Cependant il était sorti du sang de toutes les trois, et la chemise en avait été teinte.

Laubardemont défendit aux médecins de joindre à leur attestation le jugement qu'ils portaient sur les causes efficientes et matérielles de ces trois plaies.

Mais Duncan, en dépit des ordres de Laubardemont, publia un écrit contenant ses observations sur ce prétendu miracle; il rappela d'abord dans cet écrit que les mains de la religieuse avaient été laissées libres; qu'elle les avait cachées aux assistants; que les plaies avaient dû être faites ou avec un petit canif ou avec une lancette; que les incisions étaient plus grandes aux habits que dans la peau, ce qui prouvait qu'elles avaient été faites du dehors en dedans, et non du dedans en dehors; que la religieuse avait pu jeter dans la foule du peuple, sans qu'on s'en aperçût, l'instrument dont elle s'était servie; et qu'enfin, s'il n'y avait pas trois ouvertures à la robe comme à la chemise et au corps, c'est que l'une des incisions avait été faite au défaut de la robe, là où elle était entr'ouverte en avant.

Laubardemont fut courroucé de la hardiesse du médecin qui, par ses raisonnements et ses observations, venait détruire des miracles; et si le maréchal de Brézé n'avait pris Duncan sous sa protection, il en aurait tiré une vengeance éclatante.

Ce fait a été confirmé par Ménage, qui invoque des documents authentiques; il cite à ce sujet Naudé, qui dit en propres termes que Duncan et Quilliet s'étant opposés aux fourberies des religieuses de Loudun, celui-là fut menacé par le cardinal de Richelieu, et celui-ci fut obligé de se réfugier en Italie. (*Dial. de Mascurat*, 310.)

Dans une autre séance, comme il avait été dit que six hommes forts et robustes ne pourraient maîtriser les possédées en convulsions, Duncan démontra encore que rien n'était plus faux; à l'aide d'une seule main il saisit et contint la supérieure de telle sorte, que celle-ci ne put lui faire lâcher prise. Laissez-lui le bras, lui cria l'exorciste, car comment se feront les convulsions si vous la tenez? — Si c'est le démon, répondit hardiment le médecin, il doit être plus fort que moi. — Non, répliqua l'exorciste, et tout philosophe que vous êtes vous raisonnez mal; car si le démon hors du corps est plus fort que vous, dans un corps aussi faible

---

dépense de force moins grande qu'en été; pour une même consommation de force, on inspire, en hiver, plus d'oxygène.

« Il est évident qu'avec le même nombre de mouvements pulmonaires nous consommons, au bord de la mer, une plus grande quantité d'oxygène que sur le haut des montagnes; que la quantité d'acide carbonique expulsée par les poumons, ainsi que l'oxygène absorbé par eux, varie suivant la pression barométrique.

« L'oxygène inspiré est rejeté, en hiver comme en été, dans un état de combinaison identique. A une basse température, et sous une plus forte pression de l'air, nous expirons plus d'acide carbonique qu'à une température élevée; et nous devons consommer, par les aliments, dans le même rapport, plus ou moins de carbone. En Suède, il faut en prendre plus qu'en Sicile; dans nos régions, il faut en prendre, en hiver, en tout, 1/8 de plus qu'en été. Lors même que nous consommerions, dans les pays froids et dans les pays chauds, des quantités de nourriture égales en poids, une sagesse infiniment grande a disposé les choses de manière que ces aliments renferment des qualités fort inégales de carbone. Les fruits qu'un habitant d'un pays méridional consomme ne contiennent, à l'état frais, pas plus de 12 pour cent de carbone, tandis que le lard et l'huile de poisson, dont se nourrit l'habitant des régions polaires, en contiennent de 66 à 80 pour cent. Ce n'est pas une chose bien difficile que de se soumettre à la sobriété dans les pays chauds, ou que d'avoir à supporter longtemps la faim sous l'équateur; mais le froid et la faim réunis épuisent le corps en peu de temps. L'action réciproque des matières constitutives des aliments et de l'oxygène répandu dans le corps par la circulation du sang, voilà *la source de la chaleur animale.* »

que celui-ci il ne saurait être aussi fort que vous. — C'est vous, mon père, qui êtes dans l'erreur, reprit Duncan : vous ne vous rappelez donc pas que les démoniaques rompaient les cordes et les chaînes dont on les entourait, et que le rituel donne comme marques de la possession les efforts surnaturels des possédés?

Laubardemont était présent à cette séance, et comme le public, éclairé par le médecin, ne ménageait guère les religieuses, par une ordonnance du 29 juillet il défendit de médire des exorcistes et des religieuses, sous peine de dix livres d'amende.

Disons, avant d'aller plus loin, que la Faculté de Montpellier, consultée à ce sujet, a pleinement confirmé les observations de Duncan.

Les réponses de la Faculté de Montpellier sont telles qu'on devait les attendre d'un corps aussi éclairé. On va en juger ; nous les mettrons en regard des demandes.

D. Les mouvements de flexion portés au point de mettre la tête en contact avec la plante des pieds, sont-ils un vrai signe de possession?

R. Les bateleurs et les saltimbanques se livrent à des mouvements qui ne sont pas moins étranges ; il n'y a pas de position ni de posture que ne puissent prendre les hommes et les femmes par suite d'études et d'exercices longtemps prolongés ; tout cela peut s'acquérir par l'expérience et par l'habitude ; d'où il suit que toutes ces opérations ne sortent pas des limites de la nature.

D. La rapidité des mouvements de la tête d'arrière en avant, et d'avant en arrière, de telle sorte qu'elle penche tantôt vers le dos et tantôt vers la poitrine, est-elle une marque infaillible de possession?

R. La réponse précédente s'applique à cette demande.

D. Le gonflement subit de la langue, de la gorge et du visage, et le changement de couleur de ces parties sont-ils des marques certaines de possession?

R. Le soulèvement et l'ampliation de la poitrine sont les effets ordinaires de l'inspiration : ce gonflement et cette coloration peuvent provenir de ce que l'air a été longtemps et fortement retenu dans la poitrine.

D. L'insensibilité portée au plus haut degré, à ce point où les déchirures, les piqûres n'amènent aucune plainte, aucun mouvement, ni altération de couleur, peut-elle être considérée comme un signe de possession?

R. Le jeune Lacédémonien qui se laissa déchirer le ventre par un renard sans proférer une seule plainte ; ceux qui, devant l'autel de Diane, se laissaient battre de verges jusqu'à la mort, et cela sans sourciller ; Mutius Scævola, qui se laissa brûler la main sur un brasier ardent, nous apprennent jusqu'où peuvent aller le courage et l'impassibilité apparente chez l'homme.

D. L'immobilité du corps, lorsque l'exorciste le commande, au milieu des plus fortes agitations, peut-elle caractériser la possession?

R. Non ; une personne qui jouit de l'intégrité de ses fonctions peut à volonté se mouvoir ou ne se mouvoir pas ; cette suspension de mouvement n'a donc rien de diabolique. Il faut porter le même jugement de la fixité du regard.

D. Le jappement ou cri semblable à celui d'un chien, ou de tout autre animal, qui se fait entendre dans la poitrine, peut-il faire admettre la possession?

R. L'industrie humaine peut produire des effets semblables, et les individus remuent à peine les lèvres ; il peut même se faire que la voix paraisse produite en dehors du corps. On nomme ces gens engastrimythes ou engastriloques. Pasquier, dans ses *Recherches*, cap. 38, cite un bouffon qui avait cette faculté.

D. Le vomissement de substances telles qu'on les a avalées est-il un signe de possession?

R. Ceci est très-naturel et peut arriver à

ceux dont l'estomac est faible ; il y a plus, dans la lienterie, les aliments sont rendus par le bas tels qu'ils ont été ingérés, etc., etc.

Mais rien ne pouvait désormais sauver Urbain Grandier, ni les rapports des premiers médecins, ni le rapport du médecin de l'archevêque de Bordeaux, ni la courageuse intervention de Duncan ; la perte de ce malheureux était jurée.

Alors quelques religieuses, effrayées des conséquences amenées par les scènes dans lesquelles elles avaient figuré, n'hésitèrent pas à se rétracter publiquement : la sœur Claire et la sœur Agnès, la fille Nogaret, séculière, avouèrent qu'elles avaient accusé un innocent.

Urbain Grandier, ne pouvant espérer de secours que du côté des médecins, présenta une dernière requête, tendant à ce qu'il fût visité par des médecins et chirurgiens intelligents ; il s'appuyait sur un fait cité de Pigrai, chirurgien de Henri III, dans son *Epitome de médecine*, savoir, que quatorze hommes, accusés de sortilége et condamnés à mort, avaient été renvoyés absous par le Parlement de Tours, attendu que Pigrai, les ayant visités, n'avait trouvé sur eux aucune des marques qui avaient été annoncées.

Cette dernière requête fut rejetée.

Après la condamnation de l'accusé, un dernier office était imposé au chirurgien ; office de bourreau, puisqu'il consistait dans une sorte de *toilette* du condamné; aucun chirurgien ne voulait le remplir. Laubardemont fit enlever de force un chirurgien nommé Fourneau ; celui-ci arrivé dans la chambre où était Grandier, un exempt du prévôt lui enjoignit de raser le condamné, de lui enlever tous les poils qu'il avait sur la tête, au visage et sur toutes les parties du corps. Un juge qui était présent alla plus loin ; il ordonna au chirurgien de lui enlever aussi les sourcils et les ongles ! Fourneau protesta qu'il n'exécuterait point cette cruauté, de quelques violences qu'on usât à son égard ; il dit à l'accusé que c'était avec regret qu'il mettait la main sur lui, et lui en demanda pardon. — Vous êtes le seul, lui dit Grandier, qui ayez pitié de moi. — Monsieur, lui répondit hardiment le chirurgien, vous ne voyez pas tout le monde (*Causes célèbr.*, II, 464).

Grandier fut ensuite soumis à la question ordinaire et extraordinaire ; ses jambes furent placées entre deux planches maintenues à l'aide de cordes. Entre les jambes et les planches on mit des coins qu'on fit entrer à coups de marteau ; quatre coins faisaient la question ordinaire, huit la question extraordinaire ; Laubardemont ne trouvait pas ces coins assez gros ; le patient s'évanouit plusieurs fois. On ne cessa de battre les huit coins que quand les os des jambes se brisèrent en éclats.

Conduit au lieu du supplice, Grandier fut placé sur un cercle de fer attaché à un poteau. Le lieutenant du prévôt avait promis à ce malheureux qu'il serait étranglé avant qu'on n'allumât le feu ; mais les exorcistes avaient fait plusieurs nœuds à la corde, de sorte que quand le peuple cria à l'exécuteur de l'étrangler, celui-ci ne put en venir à bout, et Grandier fut brûlé vif.

(*La suite au prochain numéro.*)

CONSEILS AUX MÈRES DE FAMILLE, ou Aperçu théorique et pratique des causes, des symptômes, de la marche et de la gravité de quelques-unes des maladies les plus fréquentes des enfants, avec l'indication des premiers remèdes à leur proposer, et un petit Recueil de formules pour les préparations médicamenteuses ordinairement confiées aux soins des personnes étrangères à l'art de guérir ; par le docteur ADET-DE-ROSEVILLE, médecin-adjoint de la maison de Saint-Lazare, etc,. in-8. Prix : 2 fr. 50 cent. — Paris, chez Just-Rouvier, libraire, 8, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 30 NOVEMBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE. N. 48.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

Rapport du docteur Bouvier sur la gymnastique de M. Clias. — Les sycophantes et les médecins. (Suite.)
FEUILLETON. — Description d'un monstre à deux têtes.

RAPPORT

Lu par M. le docteur BOUVIER, à l'Académie de médecine, dans la séance du 21 octobre 1845,

SUR LA GYMNASTIQUE POPULAIRE

DE M. CLIAS.

Le mouvement musculaire est une telle puissance dans l'ordre social ainsi que dans l'ordre physiologique, que de tout temps législateurs et médecins, gouvernants et instituteurs, se sont attachés à régulariser cet acte, à en accroître l'énergie, à en varier, à en multiplier les divers modes, afin d'en obtenir les plus grands effets possibles, soit pour l'individu en particulier, soit pour la société en général. C'est surtout dans le jeune âge que, sous ce point de vue, il importe de diriger les forces musculaires de la manière la plus avantageuse pour l'avenir des individus, et pour les services qu'ils sont appelés à rendre à la société. Pénétrés de cette vérité, des hommes animés du désir d'être utiles

FEUILLETON.

DESCRIPTION

D'UN MONSTRE A DEUX TÊTES.

Dernièrement on a présenté un monstre d'une espèce fort curieuse à la Société de médecine du premier arrondissement de Paris, qui a nommé immédiatement une Commission pour en faire l'examen. Nous donnons ici le rapport intéressant de M. le docteur A. Chereau, rapporteur de cette Commission :

« Messieurs, dans notre dernière séance, l'un de nous, notre honorable confrère M. Fauconneau-Dufresne, a soumis à votre examen l'un des cas les plus curieux, peut-être, de monstruosité que l'on puisse rencontrer. Vous avez nommé, pour vous faire un rapport sur ce cas, une Commission composée de MM. Fauconneau-Dufresne, Dufresse et moi. Nous venons aujourd'hui accomplir notre mandat.

« Vous savez, messieurs, qu'il s'agit de deux enfants soudés congénitalement l'un à l'autre par une certaine étendue de la surface de leur corps. Voici brièvement leur histoire et les faits d'observation qu'ils présentent en ce moment.

« Dans le courant du mois de décembre 1844, la nommée Bussières (Elisabeth), femme de Pierre Grazon, journalier au hameau de Chasse-Pain, commune de Mers, arrondissement de la Châtre, département de l'Indre, devint enceinte pour la septième fois; elle était âgée alors de trente-huit ans, d'une forte constitution, d'une taille au-dessous de la moyenne; sa dernière grossesse n'a présenté rien de particulier; tous ses enfants sont vivants et bien conformés. Sa

à leurs semblables, ont fait tous leurs efforts depuis la fin du dernier siècle pour créer ou plutôt renouveler, en l'adaptant aux progrès de la civilisation moderne, cette gymnastique qui fut en si grand honneur dans l'ancienne Grèce, et qu'avait pu longtemps remplacer le maniement des armes chez nos belliqueux ancêtres.

La science est venue en aide à ces tentatives louables. On a décomposé les mouvements de l'homme en leurs éléments divers; l'anatomie en a montré tous les agents; elle a fait voir comment ils s'associent dans un nombre prodigieux de combinaisons, et cette analyse a fourni le moyen d'embrasser d'une manière beaucoup plus complète, et surtout plus didactique, tout l'ensemble des phénomènes locomoteurs, de les classer avec plus de méthode, de mieux se rendre compte de la dépense de force qui accompagne chaque mouvement, et de diriger plus sûrement l'instinct dans le choix de ceux qui produisent le plus d'effet avec le moins de fatigue. M. Clias, l'un des premiers, est entré dans cette voie et l'a parcourue avec distinction depuis 1806, époque de ses premiers travaux sur la gymnastique. Notre tâche doit se borner ici à vous exposer les vues particulières de cet habile gymnasiarque, et à vous mettre à même de juger jusqu'à quel point elles méritent l'approbation et les encouragements de l'Académie.

M. Clias nous semble être parti de ce principe si juste et si fécond dans toutes les sortes d'enseignements, qu'on doit simplifier le plus possible les premiers essais de nos facultés, et graduer ensuite leur exercice, de manière à les conduire progressivement et sans efforts violents jusqu'aux actes les plus compliqués et en même temps les plus fructueux.

I. *Exercices sans instruments.* — M. Clias a porté une attention toute particulière sur cette branche de la gymnastique, qui comprend les mouvements élémentaires dont se composent tous les actes les plus complexes de l'appareil locomoteur. Cette gymnastique analytique et raisonnée est devenue entre ses mains un art en quelque sorte nouveau; art d'autant plus précieux dans l'application, qu'il n'entraîne presque à aucun frais et n'expose à aucun danger, même chez les enfants de l'âge le plus tendre. «Cette partie de la gymnastique, dit M. Bailly, convient au valétudinaire comme à celui qui est d'une belle santé, à l'homme du monde comme à l'homme de cabinet, au riche comme au pauvre, à l'artisan comme au désœuvré; elle est enfin praticable dans l'appartement le plus

---

dernière grossesse a parcouru ses phases comme à l'ordinaire, et le 6 août 1845, à sept heures du matin, après un travail de dix-sept heures, cette femme est accouchée, entre les mains d'une sage-femme, de deux jumeaux que nous allons décrire avec le plus grand soin, tels qu'ils se présentent aujourd'hui.

«Deux corps placés sur un plan horizontal et bien distincts jusqu'à la base du thorax; jonction de ces deux corps par un abdomen commun, un seul ombilic placé un peu sur le côté de la ligne médiane du ventre; un seul anus situé à la partie déclive des régions lombaires; deux ouvertures, l'une à droite qui sert à la défécation, l'autre à gauche qui donne issue aux urines, s'échappant par un méat unique et distinct... Telle est, en somme, la disposition générale de ce monstre. Nous allons maintenant entrer dans quelques détails. L'on peut diviser toute la masse représentée par les deux enfants en trois parties, deux latérales et une moyenne; les premières constituant deux êtres bien distincts, bien séparés; la dernière appartenant, à peu de chose près, aux deux individus en même temps.

«Les deux portions latérales présentent chacune une tête, deux bras, un thorax et une portion très-limitée de la zone épigastrique de l'abdomen opposés diamétralement, de sorte que l'on dirait deux fœtus coupés transversalement à la base du thorax, perpendiculairement à la ligne médiane du corps, et soudés ensemble par les surfaces de section. Les deux têtes sont bien conformées, et recouvertes de cheveux noirs et abondants; elles ont toutes deux les mêmes dimensions, les mêmes diamètres et le même angle facial; les yeux sont bleus, bien ouverts, les paupières garnies de cils bien fournis; le nez, la bouche, les oreilles, les épaules, les bras, les mains, les doigts, tous les organes, toutes les régions des deux corps, pré-

rétréci de chaque individu, et n'exige ni appareil, ni frais, ni espace particulier. »

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de tous ces exercices ; nous nous bornerons à quelques vues générales qui mettront l'Académie à même d'apprécier la méthode dont nous nous occupons. Nous considérerons successivement les exercices des membres supérieurs, ceux des membres inférieurs, et les exercices compliqués ou ceux qui résultent de l'association des membres supérieurs et inférieurs, en faisant remarquer toutefois que cette division n'exclut nullement les muscles du tronc, qui prennent une part active à la plupart des exercices mentionnés.

M. Clias modifie pour chaque sexe cette première classe de mouvements. Les garçons les pratiquent avec plus de force d'impulsion, d'une manière plus saccadée et, en quelque sorte, plus anguleuse. Ils sont, au contraire, arrondis, moins vifs, plus mesurés et plus gracieux chez l'autre sexe.

Cette première série d'exercices élémentaires du membre supérieur, cette sorte de *chironomie*, suivant une expression employée par les anciens, nous a paru très-propre à atteindre son but, en faisant acquérir aux élèves une précision et une agilité de mouvements qui les préparent avantageusement pour des exercices plus compliqués et plus difficiles.

Dans une réunion d'élèves, tous les exercices que nous venons d'indiquer sommairement s'exécutent au commandement, comme l'exercice militaire, dans le double but d'en faciliter la démonstration et d'offrir un attrait de plus aux jeunes gens par la simultanéité de leurs mouvements.

Cette gymnastique simple, sans instruments, qui peut se pratiquer dans une chambre, dans une classe, présente déjà à elle seule de grands avantages hygiéniques, et il est une infinité de circonstances où elle peut rendre des services incontestables. Les exercices avec instruments donnent aux élèves l'occasion d'employer et d'accroître les facultés qu'ils ont acquises par les exercices préparatoires du premier genre.

II. *Exercices avec instruments.* — Un seul instrument, le triangle mobile suffit à M. Clias pour faire exécuter les exercices de ce genre dans les écoles primaires. Cet appareil consiste en un bâton long de plus d'un mètre, suspendu horizontalement à la hauteur des mains, au moyen d'une corde de cinq mètres fixée à chacune de ses extrémités. Cette corde

---

sentent la plus parfaite régularité, la plus exacte corrélation, jusqu'à la base du thorax ; il y a là deux êtres bien séparés, bien indépendants, tant sous le rapport des appareils organiques que sous celui des fonctions sensitives, tant sous le rapport de la vie organique que sous celui de la vie animale, ainsi que nous allons le voir tout à l'heure. Ils ont été baptisés sous les noms de Philomène et d'Hélène.

« C'est donc dans la partie moyenne que réside l'état anormal, que commence la monstruosité. De l'un des côtés de cette portion médiane représentant le ventre commun, naissent deux membres inférieurs complets et bien conformés ; nous nous sommes assurés que ces deux membres n'appartiennent pas au même individu, mais que l'un est le membre inférieur droit d'Hélène, l'autre le membre inférieur gauche de Philomène : en effet, leurs mouvements sont parfaitement indépendants les uns des autres, ils obéissent individuellement au centre nerveux de chacun des deux êtres, et, chose digne de remarque, les pulsations des artères poplitées ne sont point isochrones, et leur nombre n'est pas toujours égal : nous avons compté d'un côté quatre-vingt-quatre pulsations à la minute, alors que de l'autre on trouvait une différence notable en plus ou en moins. Enfin, de légers pincements exercés sur la peau de ces membres sont ressentis soit par Hélène soit par Philomène, selon le côté que l'on veut soumettre à cette expérience.

« De l'autre côté part un membre inférieur d'une forme irrégulière ; il y a deux fémurs accolés l'un à l'autre, et que l'on dirait confondus ; le tibia est accompagné d'un second tibia avorté ; le pied est contourné ; les orteils, au nombre de sept, sont, pour la plupart, soudés entre eux. Il y a là bien évidemment deux membres confondus et primitivement séparés : l'on doit supposer que dans les premières périodes de leur

est accrochée par son milieu, à l'aide d'un anneau qu'elle traverse, à un crochet composé, solidement fixé au plafond d'une chambre, et construit comme un porte-mousqueton, de manière que l'appareil peut tourner dans tous les sens sans que les cordes s'entortillent.

L'appareil dont je viens de parler donne lieu à un tel développement de force musculaire, qu'il n'est peut-être pas d'exercice qui en exige davantage, même parmi ceux qui appartiennent à des instruments plus compliqués; Il procure au plus haut degré cette faculté dite d'*occlusion*, tant recherchée des gymnastes, et qui consiste à étreindre avec une force pour ainsi dire inébranlable les corps que leur forme permet de saisir d'une manière quelconque avec un ou plusieurs membres.

Tel est l'exposé sommaire de la méthode somascétique proposée par M. Clias pour les écoles primaires. Son auteur, ardent propagateur de la gymnastique, convaincu que la pratique de cet art peut seule fournir le moyen d'arrêter la détérioration physique des classes pauvres dans les grandes villes, n'a pas eu d'autre vue que d'étendre et de généraliser le plus possible l'emploi des exercices musculaires méthodiques dans l'éducation du peuple.

La méthode de M. Clias nous paraît répondre à toutes les objections qui pourraient s'élever contre l'emploi de la gymnastique dans les écoles primaires : simplicité, économie, facilité et sécurité dans l'application, elle réunit tout ce qu'on était en droit d'exiger dans des établissements gratuits, élevés et entretenus aux frais de l'Etat ou des communes. Ce qui fait son cachet propre, c'est qu'elle se met constamment en harmonie avec l'état des forces, n'exigeant des muscles que la somme de contraction qu'ils peuvent produire.

Notre tâche devient facile après de pareils témoignages. Convaincus déjà, par une étude approfondie, de l'utilité des procédés de M. Clias, trouvant la confirmation de nos principes dans les faits recueillis par des hommes recommandables, il ne nous reste qu'à nous joindre à eux pour appeler de tous nos vœux une prompte application de cette méthode dans les écoles primaires.

En conséquence, la Commission présente à votre sanction les conclusions suivantes :

1° Les exercices gymnastiques, convenablement dirigés, sont d'une utilité incontestable dans l'éducation publique, et dans celle des classes pauvres en particulier.

---

développement, dans leur état gélatineux, ces deux membres se sont trouvés agglutinés, d'où sont résultées une nutrition incomplète et l'irrégularité que l'on y observe.

« Telles sont, messieurs, les particularités extérieures que présentent ce monstre ou ces deux monstres, âgés aujourd'hui de quatre-vingt-quinze jours, et jouissant d'une santé parfaite, en tant que compatible avec leur déplorable état. L'examen des viscères serait certes une chose bien intéressante, et compléterait une description qui, autrement, ne peut être que partielle. Cependant lorsqu'on vous aura fait connaître les phénomènes fonctionnels ou physiologiques que présentent ces deux enfants, vous pourrez déterminer plusieurs points importants relatifs à l'organisation intérieure, et séparer, jusqu'à certaines limites, les parties normales de celles qui s'écartent de la normalité.

« Et d'abord, répétons encore ce fait : il y a deux êtres bien séparés jusqu'à la base du thorax : les fonctions pulmonaires, cardiaques, cérébrales, gastriques, duodénales, et probablement celles d'une portion de l'intestin grêle et du foie, celles des sens, de l'ouïe, de la vue, de l'odorat, du goût, du toucher, sont individuelles et bien distinctes pour chaque corps. Des deux enfants, l'une peut éprouver les douceurs du sommeil, et l'autre être bien éveillée ; Hélène manifeste souvent du désir pour des aliments, tandis que sa compagne d'infortune reste insouciante sous ce rapport (1) ; l'une peut crier alors que l'autre sourira.

(1) Un fait singulier, c'est que Philomène seule prend le sein ; Hélène, malgré la bonne conformation de sa bouche, ne peut opérer la succion, malgré les efforts qu'elle fait pour y parvenir; elle saisit cependant très-bien le doigt qu'on lui présente entre les lèvres, et se nourrit de potages

2° La méthode somascétique de M. Clias procurerait, sous ce rapport, de grands avantages, si elle était appliquée aux écoles primaires, et l'on doit vivement désirer que son introduction dans ces écoles ne rencontre point d'obstacle.

Nous vous proposons, en outre, d'adresser copie de ce rapport à M. le ministre de l'instruction publique, afin de lui faire connaître l'opinion et le vœu de l'Académie.

Nous publierons très-prochainement, dans La Santé, une série de leçons qui constitueront un cours complet de gymnastique, et à l'aide desquelles, dans chaque famille, on pourra faire jouir les jeunes enfants des bienfaits de ces exercices salutaires.

La Santé renfermera aussi des leçons d'anatomie et de physiologie, mises à la portée des gens du monde, et propres à faire mieux comprendre le degré d'utilité des exercices gymnastiques et des autres mesures d'hygiène.

LES SYCOPHANTES ET LES MÉDECINS.

(Suite du n° 47).

Tel a été l'épouvantable dénoûment de cette affaire. Que Grandier ait péri innocent, c'est là ce qui n'a pas même été un sujet de doute pour ses contemporains ; tout au plus y a-t-il eu divergence sur la nature des scènes qui s'étaient passées dans le couvent des Ursulines. Suivant Ménage, cité dans le Dictionnaire de Bayle, la plupart des savants se sont accordés à regarder ces filles comme malades ; il trouve lui-même qu'elles n'étaient que tourmentées par des suffocations de matrice, et il dit que Grandier doit être ajouté au Catalogue de Gabriel Naudé, des grands hommes accusés de magie injustement. Mais, comme le remarque Bayle, la relation de Monteonis prouve qu'il y avait imposture et fourberie (*loc. cit.*) ; il est évident qu'il y eut à la fois fourberie et maladie, fourberie surtout chez la principale actrice, chez la supérieure, dont les réponses, faites en mauvais latin, avaient été arrangées à l'avance ; fourberies dévoilées par Duncan. Il y avait eu aussi imposture chez les religieuses qui ont fini par se rétracter ; mais, d'un autre côté, il est probable que chez quelques jeunes sœurs il avait pu se manifester de véritables attaques convulsives. Le spectacle qu'elles avaient sous les yeux était une cause suffisante ; et on a exploité ces convulsions naturelles comme on avait exploité et

---

Tout l'état anormal réside dans le cône inférieur du tronc, c'est-à-dire dans les trois quarts inférieurs du ventre proprement dit et dans le bassin. Les fonctions digestives semblent être individuelles jusqu'au duodénum, et là devenir communes ; l'absorption des matériaux nutritifs se ferait donc dans un seul canal commun aux deux êtres ; il en serait de même de l'élimination des résidus qui s'écoulent par le rectum. Mais le système lymphatique du ventre, les vaisseaux lactés, le canal thoracique, les canaux hépatique et cholédoque, l'aorte, les branches qu'elle fournit, le système de la veine porte, les gros troncs nerveux du ventre, le nerf tri-splanchnique, les reins, le pancréas, la rate... dans quel état se trouvent-ils ? Sont-ils doubles, uniques ? Leur situation, leur forme, leur nombre, s'écartent-ils de la normalité ? S'ils sont doubles, sont-ils plus développés d'un côté et atrophiés de l'autre ? sont-ils séparés ou confondus en une masse irrégulière ? Comment sont soudés les os coxaux entre eux ? Quelle est la disposition de la moelle épinière à la partie inférieure, et des conducteurs si nombreux de l'influence nerveuse qu'elle envoie ?...

« Voilà, messieurs, autant de questions qui se présentent tout d'abord à l'esprit, et que votre Commission ne peut résoudre. L'on pourrait à ce sujet bâtir des hypothèses plus ou moins vraies, plus ou moins plausibles ; mais ce ne serait après tout que des hypothèses, auxquelles il serait impossible de donner le caractère d'un fait. Cependant je ferai remarquer que de plusieurs dissections de monstres il résulte que les gros vaisseaux, d'abord doubles et séparés, soit qu'il y ait deux cœurs, soit qu'il n'y en ait qu'un, se con-

légers. Je m'aperçois que j'ai oublié de dire que Philoméne porte sur la face latérale gauche du nez, près la racine de cet appendice, une tache rosée congénitale, un *nævus maternus*.

les convulsions simulées des autres, et leurs jappements, et leur latin.

La mémoire de ceux qui ont exploité ces scènes d'une manière aussi épouvantable est restée en exécration ; déjà, du temps de G. Patin, c'était le sentiment général ; on en trouve la preuve dans une de ses lettres. G. Patin, après avoir raconté comment des voleurs avaient attaqué et blessé à mort un individu, ajoute que ce blessé mourut le lendemain sans déclarer qui il était. «Il a été enfin reconnu, dit G. Patin ; on a su qu'il était fils de ce Laubardemont qui fit brûler vif le pauvre curé de Loudun, Urbain Grandier, sous ombre qu'il avait envoyé le diable dans le corps des religeuses de Loudun, que l'on faisait apprendre à danser, afin de persuader aux sots qu'elles étaient démoniaques. Ne voilà-t-il pas une punition divine dans la famille de ce malheureux juge ?... »

Après avoir parlé des possessions de Loudun, il faut dire quelques mots des *trembleurs des Cévennes*, autre époque qui aurait été marquée par des prodiges. Bertrand ne voit ici, bien entendu, qu'une épidémie d'*extases;* c'est toujours la même thèse qu'il cherche à faire prévaloir. Si on a fait périr le malheureux Grandier, dit-il, c'est qu'on ignorait alors les caractères distinctifs de l'état d'*extase* (*Variétés de l'extase*, 347). Si les paysans dans les Cévennes se mettaient à prêcher et à prophétiser, c'est qu'il y avait parmi eux une épidémie d'extases.

Cette idée de trouver partout une cause toujours la même, une cause identique, doit à chaque instant faire commettre des erreurs ; ainsi, à l'égard de Bertrand, cette persuasion dans laquelle il est que toujours il y a eu extase, fait qu'il ne recule devant aucune assertion : il admet tout, il croit tout ; pour lui il n'y a rien de faux, rien de simulé. Quant à nous, nous commençons par examiner les faits, puis nous cherchons à remonter aux causes ; s'il y a eu imposture, nous le disons ; si les faits ont été réels, nous n'hésitons pas à les admettre, sauf à en chercher l'interprétation. Ainsi, à l'égard des trembleurs des Cévennes, les faits n'ont jamais été simulés par ces malheureux, mais ils ont été étrangement exagérés, amplifiés.

Nous voyons d'abord qu'on mentionne des *convulisons*, ou du moins des tremblements nerveux chez la plupart des individus, puis de véritables *hallucinations* sur l'état futur de l'Eglise persécutée ; mais aussitôt arrivent des faits évidemment controuvés : ainsi ce sont des enfants de l'âge de trois ou quatre ans, dont l'in-

---

fondent bientôt, au lieu de la fusion des deux êtres, en un seul tronc, qui alors se comporte comme ils le font d'ordinaire dans un individu unique.

«Le cas de monstruosité dont vous venez, messieurs, d'entendre la description, est probablement, dans son genre, unique dans les annales de la science. Si dans ses actes normaux la nature offre une régularité, une unité sévères, dans ses aberrations elle suit une marche tout opposée, et revêt ses produits des formes, des états les plus variés. Non pas que les exemples de fœtus soudés ensemble par une partie plus ou moins grande de leur étendue soient absolument rares ; ils constituent une grande famille, que M Breschet, dans sa classification des monstruosités, a comprise dans le troisième ordre, c'est-à-dire dans les *diplogénèses par fusion;* mais nous disons que la réunion de deux individus par la partie inférieure du tronc, leur viabilité, la présence de trois membres inférieurs, dont deux bien conformés, etc., donnent au fait qui vous a été soumis un caractère de nouveauté et de singularité incontestable.

«Votre Commission, messieurs, a été conduite à faire quelques recherches à ce sujet. Voici quelques exemples de monstruosité qui, bien que différents de celui dont nous nous occupons, s'en rapprochent néanmoins par plusieurs points de contact. Nous choisirons plus particulièrement ceux qui ont vécu plus ou moins longtemps, et dont par conséquent le jeu fonctionnel des organes a pu être étudié avec soin.

(*La suite au prochain numéro.*)

telligence aurait été développée à ce point (*Théâtre sacré des Cévennes*), qu'ils s'exprimaient avec une pureté remarquable en français, eux qui pouvaient à peine s'exprimer en patois !

Ces trembleurs auraient eu aussi le *don des langues* étrangères ; Bertrand ne met pas ce fait en doute; il le rapporte, il le trouve identique avec le don des langues étrangères tel qu'on l'observait, dit-il, chez les possédés (359) ; et il a raison, c'était même chose dans un cas comme dans l'autre, c'est-à-dire même imposture.

Où sont en effet les preuves d'une faculté aussi merveilleuse? Ici, comme partout, les preuves positives manquent; que si l'on en cite, elles sont de la nature de celles-ci : « J'ai vu, dit l'un des témoins (*Théâtre sac. des Cév.*), plusieurs personnes de l'un et l'autre sexe qui prononçaient certaines paroles que des assistants *jugeaient* être une langue étrangère ! » Et c'est d'après des assertions semblables qu'on n'hésite pas à admettre la prétendue intelligence des langues !

La vue à de grandes distances a encore été signalée chez les trembleurs des Cévennes : ils auraient eu la faculté d'apercevoir à plusieurs lieues de distance les soldats envoyés pour les disperser, en sorte que quelques-uns se dévouaient à faire ainsi sentinelle *en esprit*.

On affirme tout cela, et on cite des témoignages. Mais qui doute de ces étranges prétentions chez ces malheureux? Qui doute qu'ils n'aient cru avoir cette double vue? C'étaient là autant d'hallucinations nées dans des cerveaux frappés de terreur.

La connaissance des pensées les plus intimes aurait aussi existé chez quelques-uns ; ceux-ci se donnaient comme prophètes, et à ce titre ils pouvaient reconnaître les faux frères qui se seraient glissés dans leurs assemblées, dans le but de les trahir ; et parfois ils ont agi d'après cette conviction, c'est-à-dire qu'ils ont fait massacrer de malheureux innocents !

L'insensibilité extérieure ne pouvait encore manquer dans ces circonstances ; on cite des preuves ; il suffira d'en mentionner quelques-unes pour en faire tomber le merveilleux. C'est un prophète qui, après avoir prétendu lire dans la pensée des assistants, demande, afin de dissiper tous les doutes, d'être soumis à l'épreuve du feu ; on réunit quelques branches sèches autour de lui, on y met le feu, et, comme il n'est ni brûlé ni suffoqué, on en conclut qu'il y a chez lui *invulnérabilité*.

On sait que des chutes d'une hauteur effrayante ont eu souvent lieu sans accident, sans lésion aucune, chez quelques individus ; les fastes de l'art contiennent une foule de faits de cette nature ; ici ces faits seront considérés comme autant de preuves de l'invulnérabilité : ainsi un jeune homme monté sur un arbre est saisi tout à coup de l'esprit d'inspiration ; il tombe de douze pieds de hauteur et ne se fait aucun mal ; donc il est invulnérable !

Il n'y a pas jusqu'à *l'oubli au réveil* que les partisans de l'extase somnambulique et les partisans du magnétisme n'aient cru aussi reconnaître chez les trembleurs. Mais Bertrand ajoute que ce dernier caractère n'était pas aussi prononcé que les autres, sans doute, dit-il, parce qu'alors l'attention était concentrée sur des faits en apparence plus merveilleux.

Mais hâtons-nous d'arriver aux fameuses convulsions de Saint-Médard, convulsions grotesques et souvent immorales qui prirent tous les caractères d'une épidémie, précisément un siècle, année par année, après les convulsions des religieuses de Loudun, c'est-à-dire en 1732.

Ce sont d'abord des malades qui vont sur le tombeau du diacre Pâris demander leur guérison, moins encore, disait un croyant (*Coup d'œil en forme de lettre sur les convuls.*, p. 2), pour leur propre avantage que pour le triomphe de la cause de Dieu. Alors surviennent des convulsions violentes qui auraient amené des

guérisons, ou qui du moins auraient soulagé et fortifié le corps (*loc. cit.*).

Bertrand ne met pas en doute ces guérisons, et pour unique autorité il cite Carré de Montgeron, c'est-à-dire un homme qui avait joué un rôle actif dans toutes ces folies, et qui finit par se faire enfermer à la Bastille à cause de ses extravagances ; lieu de retraite forcée où il composa encore deux gros volumes in-4° sur ces prétendus miracles. Bertrand trouve que les témoignages réunis par Carré de Montgeron sont si nombreux et si *imposants*, que les jésuites eux-mêmes n'ont jamais pu les réfuter ! Et en quoi consistent ces témoignages ? quelles en sont les garanties ? tout simplement des attestations, des signatures ! !

Cependant, attirée par l'étrangeté du spectacle et par les contorsions des convulsionnaires, la foule assiégeait chaque jour le cimetière Saint-Médard ; l'autorité finit par intervenir et ordonna la clôture du cimetière. On sait la réflexion de Voltaire sur cette inscription si connue apposée sur la porte du cimetière :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

C'est que Dieu, dit-il, prit le parti d'obéir à l'injonction faite de par le roi. Cette remarque est tout à fait inexacte, dit Bertrand, car les miracles, loin de cesser depuis cette époque, ne firent que se multiplier. Mais Bertrand se trompe lui-même ; défense ne fut pas faite à Dieu de cesser tout miracle, mais bien de les faire *en ce lieu*, et le fait est qu'à partir de là le cimetière ne fut plus le théâtre de ces miracles ; Bertrand l'avoue lui-même dans ce passage : Les scènes, dit-il, eurent lieu dans des *chambres particulières*. Ce qui faisait dire à l'auteur de la lettre sur les convulsionnaires (*loc. cit.*, 30), que les maisons où ils se cachaient étaient devenues des *églises domestiques*. Mais en voici assez sur une plaisanterie que Bertrand a eu le tort de prendre au sérieux ; passons aux prodiges qui, dit-on, s'opéraient dans ces conciliabules.

Il y a une grande remarque à faire : des faits en tout semblables à ceux qui, un siècle auparavant, s'étaient passés dans les couvents des Ursulines de Loudun, vont se renouveler ici, et à l'occasion tout simplement de la bulle *Unigenitus*. Dans un cas comme dans l'autre, il y aura convulsions, insensibilité, exaltation de l'intelligence, don des langues étrangères, clairvoyance, vision à de grandes distances, prédiction des événements à venir, etc., etc. ; mais voyez quelles différences et pour l'interprétation de ces prétendus prodiges et pour leurs résultats ! Dans le premier cas, les causes ne sont autres que des diables envoyés par un prêtre dans le corps des religieuses : c'est Astaroth, Asmodée, Zabulon et dix autres démons qui poussent les Ursulines à toutes ces extravagances ; ici c'est l'œuvre de Dieu. Pour expliquer tout cela, dit l'auteur contemporain que nous avons cité, il ne reste qu'un parti *raisonnable* à prendre, qui est de reconnaître le *doigt de Dieu !* (*Loc. cit.*, 31.) On avait bien pensé d'abord à Satan, mais on n'avait pas tardé à abandonner cette idée, attendu, dit notre auteur, que Satan aurait *bien mal connu ses intérêts* s'il avait été l'auteur d'une œuvre dont les effets sont si contraires à l'établissement de son règne (*loc. cit.*).

Il en résulte qu'au lieu d'exorciser les convulsionnaires on les admire, on les aide, et on leur donne des *secours* grands et petits.

(*La suite au numéro prochain.*)

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE. N. 49.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'éclairage au gaz. — Sur les dilutions homœopathiques. — Les sycophantes et les médecins. (Suite.)

FEUILLETON. — Description d'un monstre à deux têtes. (Fin.)

DE L'ÉCLAIRAGE AU GAZ,

ET SPÉCIALEMENT DE SON ACTION

SUR LE CORPS DE L'HOMME;

Par le docteur Hippolyte COMBES,
Professeur d'hygiène et de médecine légale à l'Ecole de médecine de Toulouse, etc., etc.

(PREMIER ARTICLE.)

C'était naguère une idée assez généralement accréditée que les savants, en tant que savants, ne sont bons à rien ; ce préjugé s'étendait d'ailleurs non-seulement aux hommes de science proprement dits, mais à tous ceux qui cultivaient, n'importe dans quelle direction, les facultés intellectuelles. Il serait facile de réfuter aujourd'hui une semblable erreur, comme aussi d'expliquer pourquoi elle avait pris naissance et était devenue populaire.

On peut observer dans tout ce qui concerne les travaux de l'esprit, deux périodes bien distinctes : la période de préparation, d'élaboration, *théorique* ou *spéculative* ; et la période d'application, *positive* ou *pratique*.

FEUILLETON.

DESCRIPTION

D'UN MONSTRE A DEUX TÊTES.

(Suite du n° 48.)

« Buffon nous a laissé l'histoire de deux filles hongroises vivantes qui se tenaient par les reins. L'anus était commun, le besoin de la défécation l'était aussi ; mais, comme chacune avait son canal urinaire particulier, et que le concours de toutes les deux était cependant nécessaire pour l'excrétion des urines, l'exercice de cette fonction devenait une source de disputes entre les deux pauvres sœurs. Du reste, si l'on en excepte la rougeole et la petite vérole, qu'elles eurent en même temps, toutes les autres affections ou indispositions furent séparées. Elles vécurent jusqu'à vingt-deux ans. La fièvre emporta la première ; la seconde tomba en agonie trois minutes avant la mort de sa sœur, et ces deux jeunes filles expirèrent presque en même temps.

« On voyait publiquement à Paris, en 1775, un monstre formé de deux filles jointes ensemble depuis le cou jusqu'à l'ombilic, et qui vécurent assez pour recevoir le baptême. L'union s'était faite par le côté de chacun des deux corps. Il y avait eu fusion des deux bras de ce côté en un seul. Le monstre paraissait donc n'avoir que trois bras, deux bien conformés et placés en leur lieu naturel, et un troisième placé entre les deux corps ; mais celui-ci, quoique supporté par des os simples, avait cependant ceux du poignet doubles, et deux mains bien conformées, réunies par le pouce.

« Le *Journal des Savants* pour l'année 1665 rapporte qu'il fut envoyé d'Oxford, en 1664, un enfant qui avait deux têtes diamétralement opposées, quatre bras

La première, presque toujours inaperçue et incomprise du vulgaire, se passe loin de ses yeux dans le silence du cabinet, en résumant les travaux d'un seul homme; et quelquefois au sein des sociétés académiques, qui, jugeant et sanctionnant les innovations et les découvertes individuelles, associent et combinent les efforts de plusieurs, pour montrer et atteindre plus facilement le but que l'on poursuit.

Le grand moyen de vulgarisation et de diffusion des lumières, c'est la *presse*. Celle-ci agit d'abord par les livres *ex professo*, et ensuite par le journalisme et tous ces ouvrages populaires, *notices*, *manuels*, *annuaires*, *almanachs*, *etc.*, *etc.*, dont les auteurs des articles n'inventent rien, si ce n'est le mode d'exposition et de coordination des idées des autres, mises ainsi par eux à la portée des masses et révélées dans leur application usuelle et journalière.

Ce rôle semble peu brillant sans doute; mais il grandit de son humilité même, quand on considère son importance et sa nécessité, et quand on songe que sa mission consiste, en répandant les connaissances utiles, à imprimer à la science, par la publicité, une valeur sociale.

Il y a en effet déjà un grand mérite à avoir signalé et enregistré un fait théorique; mais à quoi servirait ce dernier, si le temps qui en précède l'usage se prolongeait indéfiniment, si son incubation offrait une durée indéterminée, et si personne ne s'imposait le devoir de l'enseigner, de le répandre, d'en signaler les avantages et de montrer les moyens de parer aux inconvénients qui accompagnent presque toujours les résultats pratiques auxquels viennent aboutir les conquêtes du génie de l'homme sur la nature?

Ces réflexions servent d'introduction naturelle à la question du gaz de l'éclairage.

On verra par son *historique* comment on a été amené à en pressentir l'existence, par quelle voie longue et difficile, par quels tâtonnements on est passé avant d'en reconnaître les véritables propriétés, et de quels obstacles a été entourée son adoption.

En étudiant son *mode d'extraction*, on comprendra pourquoi on le demande à telle substance plutôt qu'à telle autre, comment la nécessité d'obtenir un produit utile a même conduit à profiter d'une foule de matières regardées d'abord comme des résidus embarrassants, et pourquoi la sûreté publique a exigé qu'on s'entourât de certaines précautions, tra-

---

complets, un seul ventre et deux membres inférieurs. Le monstre fut tellement considéré comme formé de deux individus, qu'on fit deux baptêmes, et qu'on nomma l'une des deux têtes Marthe, et l'autre Marie. La dissection fit voir que les deux corps étaient bien distincts depuis le haut jusqu'au milieu de l'intestin, mais qu'à partir de ce point tout était simple. Je vous prie, messieurs, de remarquer la similitude qui existe entre ce cas et celui qui vous a été soumis.

« Le *Journal de Trévoux* (année 1724), rapporte l'histoire de la fille dite de Domremy-la-Pucelle, qui était double par le haut jusqu'à l'ombilic, et qui, seulement, offrait vers le milieu de la hanche gauche comme le moignon d'une troisième cuisse. Les deux têtes exprimaient séparément chacune leurs sensations et leurs volontés; tout était séparé pour elles en haut, et commun au contraire en bas; les deux têtes, par exemple, percevaient également la douleur déterminée dans les parties inférieures, mais chacune avait la sensibilité séparée pour les impressions appliquées aux parties supérieures.

« Dans les *Transactions philosophiques* de Londres (t I, année 1754) l'on trouve la description et le dessin de deux jeunes filles nommées Hélène et Judith, qui étaient unies par la partie postérieure du dos, et qui vécurent ainsi jusqu'à l'âge de vingt-deux ans. L'autopsie démontra que les vaisseaux abdominaux des deux sujets s'anastomosaient largement avec eux.

« Vous connaissez tous, messieurs, le fait encore tout récent à votre mémoire des deux Siamois (1) que tout Paris a pu voir il y a quelques années, ainsi que celui de ces deux jeunes filles nommées Rita et Christina.

« Dans une brochure publiée en 1851, M. Villeneuve

(1) Les deux frères siamois se sont mariés dernièrement; ils ont épousé les deux sœurs.

duites avec raison en mesures législatives et administratives.

On se trouvera saisi de considérations analogues, lorsque l'observation se portera sur les moyens de *distribution*, et l'on sera forcé d'admettre les progrès évidents incessamment accomplis sous ces deux rapports, depuis l'apparition de ce nouveau genre d'illumination publique jusqu'à aujourd'hui.

Le gaz une fois mis à nu, préparé, purifié et conduit de la fabrique où on l'obtient, sur les places, dans les rues, au sein des ateliers et jusque dans les maisons particulières, il faudra énumérer les motifs de la préférence qu'on lui accorde, démontrer les fruits que peut porter cette découverte, tout en se réservant de prouver ensuite comment ceux-ci surpassent ses désavantages, qu'il est possible sinon facile de prévoir, et par suite d'annuler.

Même en limitant les investigations à ces différentes parties du problème, sa solution offre évidemment un intérêt réel et général, une question scientifique devenant ainsi une question d'économie domestique. En outre, quelle que soit d'ailleurs la nécessité de resserrer le plan de cette instruction populaire, il faut bien se résoudre à ne pas la traiter incomplétement, et à ne pas négliger une de ses faces digne aussi d'être explorée, et surtout plus nouvelle. On va voir comment celle-ci se rattache d'une manière immédiate à l'hygiène publique et privée.

Oui, l'emploi du gaz de l'éclairage intéresse la santé des masses.

Quelle est son action sur le corps de l'homme? Celle-ci est-elle identique, ou varie-t-elle selon les cas, et par exemple lorsque le gaz s'est consumé dans l'air atmosphérique, lorsqu'il s'est associé avec ce dernier sans avoir brûlé, et lorsque le mélange s'est accompli dans des proportions différentes?

Comment doit-on envisager les accidents et même les catastrophes qui peuvent survenir?

1° Lorsque la santé des individus se trouve faiblement compromise;

2° Lorsque les fonctions vitales sont lésées et suspendues par *l'asphyxie*, ou pour parler d'une manière plus exacte, par un *véritable empoisonnement gazeux?* Plus tard on verra la raison de cette dernière dénomination.

3° Comment prévenir ces funestes événements, en annuler les effets, et, lorsqu'ils sont arrivés, par quels moyens rappeler les malades à l'état normal et à la vie?

---

nous a laissé la description de deux monstres accolés en sens inverse par le sommet de la tête.

« Dans sa séance du 10 décembre 1838, l'Académie des sciences a entendu, par l'organe de M. Serres, un rapport de M. Guyon, chirurgien en chef de l'armée d'Afrique, sur le fait de deux filles bien conformées réunies ensemble par le thorax. On en fit l'ouverture nécroscopique, et l'on découvrit les faits suivants : le rachis se bifurquait de haut en bas, à partir de la dernière vertèbre dorsale; deux cœurs adossés l'un à l'autre latéralement; quatre lobes au poumon droit, trois au gauche; deux œsophages, deux estomacs, deux duodénum, deux jéjunum, ceux-ci marchant parallèlement l'un à l'autre, finissant par ne former qu'un seul tube; une seule vessie; deux utérus, etc.

« M. Berigny a présenté à l'Académie de médecine, dans sa séance du 6 août 1844, un enfant double à partir de la région lombaire; ce monstre était âgé de vingt deux jours.

« Le 12 janvier 1838, un petit village d'Angleterre, près d'Exeter, a vu naître deux filles unies par les os du sternum, et dans l'étendue de trois pouces le long de l'abdomen; elles ne vécurent que quelques minutes.

« Ces quelques exemples, qu'il serait bien facile de multiplier, suffisent, messieurs, pour vous prouver que les diplogénèses par fusion ne sont pas des anomalies d'organisation absolument rares. Quant à leur étiologie, à la cause première de leur formation, l'on conçoit toute l'obscurité qui doit régner à ce sujet; car, pour l'expliquer, il ne s'agirait de rien moins que de pénétrer dans l'évolution première des êtres, dans leur mode intime de formation. Néanmoins l'on a reconnu dans le développement des monstruosités certaines règles, certaines lois dont la nature, au milieu même de ses aberrations, ne dévie que très-rarement, sinon jamais. Ainsi, pour n'en citer que deux

4° Lorsque la présence du gaz, au sein de l'atmosphère, se manifeste d'une manière énergique par une *déflagration*, une véritable explosion, comment traiter les *brûlures* et les *blessures* qui se présentent, la mort n'étant pas d'ailleurs survenue?

D'après ce plan, il est facile de prévoir que ce travail s'adresse à toutes les classes de la société, et en particulier au petit commerce et aux artisans. Comme ce sont eux surtout qui, en profitant du gaz de l'éclairage, doivent aussi souffrir de son emploi, c'est à eux qu'il est plus particulièrement destiné. Ainsi s'explique la sobriété avec laquelle on usera de détails scientifiques, lorsqu'on ne les jugera pas intimement afférents à la question ; lorsqu'ils ne se lieront pas d'une manière immédiate à l'objet de cet opuscule, que l'on peut ainsi formuler :

Veiller au maintien de la salubrité publique, placer l'homme et la société, vis-à-vis du gaz de l'éclairage, dans les conditions les plus propres à maintenir leur équilibre physiologique, et lorsque ce dernier est troublé, indiquer les moyens d'atténuer et de corriger les effets de la cause délétère qui donne lieu à des empoisonnements individuels ou collectifs, légers ou graves, quelquefois mortels ; tel est le but à poursuivre : est-on réellement parvenu à l'atteindre ? On va en juger.

Combustions naturelles.

Une découverte n'est souvent que le résultat de la réflexion de l'homme se portant sur quelque phénomène de la nature. Le monde extérieur, l'immense domaine de tout ce qui nous entoure, fournissent les indications. Mais quelques hommes privilégiés, observateurs attentifs et intelligents, s'appliquent seuls et parviennent à lire dans ce grand livre, véritable énigme pour le plus grand nombre.

Depuis longtemps on avait constaté l'existence de *combustions* apparaissant à la surface de la terre. Celles-ci se produisent d'une manière continue, paisible et sans détonation. Lorsque la flamme ne s'élève qu'à une petite distance, on ne la distingue que pendant la nuit ; mais dans quelques-uns de ces feux, elle offre assez de volume pour être aperçue même au grand jour. Dans l'un et l'autre cas, on a pu la mesurer. Les plus grandes présentent deux mètres de hauteur et un mètre de base ; elles ne donnent pas de fumée apparente.

Leur odeur est suffocante ou simplement aromatique. Elles laissent autour du terrain, et

---

ou trois, justifiées du reste par le cas dont nous nous occupons, lorsque deux fœtus sont accolés, leurs points de contact ont toujours lieu par les surfaces homologues du corps. Ils sont placés côté à côté, face à face, dos à dos, etc., les régions similaires tendant toujours à se rapprocher. Les monstruosités sont plus fréquentes à gauche qu'à droite, dans la moitié supérieure du corps que dans l'autre ; elles affectent plus souvent les individus du sexe féminin que ceux du sexe opposé. Ce dernier fait est très-curieux et incontestable, et si je m'en rapporte à plusieurs notes que je possède, il y aurait, parmi ces monstres, au moins quinze filles pour cinq garçons. L'embryologie peut tirer parti de ce fait remarquable, lequel viendrait appuyer une théorie née au delà de la Manche, et sur laquelle nous ne voulons pas nous arrêter.

« Nous terminerons ces quelques remarques, messieurs, par l'examen d'une question pleine d'intérêt ; celle de savoir jusqu'à quel point nos deux infortunées jeunes filles sont aptes à poursuivre le cours de leur existence, les chances qui existent pour qu'elles parviennent à une époque plus ou moins avancée de la vie, jusqu'à la puberté, par exemple. Malgré la témérité qu'il y a peut-être d'envisager ce point, nous ne pouvons nous empêcher de vous soumettre quelques observations.

« Il nous faut d'abord reconnaître qu'ici les organes les plus importants, ceux dont l'intégrité est liée directement à l'intégrité de toute la machine animale, les organes vraiment vitaux, en un mot, les rouages les plus essentiels ne s'écartent en aucune manière de la normalité. S'il y a deux têtes, il y a aussi deux cœurs, quatre poumons, deux aortes, deux estomacs, très-probablement deux foies et deux systèmes de la veine porte. Tous les viscères exécutent leurs fonctions sans encombre, et maintiennent chacun séparé-

sur les pierres qui les environnent, une suie légère provenant de la précipitation du carbone, une de leurs parties constituantes.

Elles viennent peut-être des entrailles de la terre ; mais elles ne s'enflamment qu'à la surface. En effet, le terrain d'alentour conserve la température ordinaire ; il en est de même des intervalles situés au milieu des flammes.

Lorsque celles-ci ont un certain volume, le vent ne les éteint pas. La pluie et la neige modérées les avivent et facilitent leur sortie, en divisant le terrain et en remplissant d'eau les vacuoles, qui les renferment à l'état de gaz.

On a prétendu que le sol qui les fournit était plus ou moins imprégné de pétrole ; mais il n'y a rien de certain à cet égard. A la surface, on le dirait être toujours de nature calcaire. Du reste, ces émanations volatiles sont assez répandues. On en a observé sur les bords de la mer Caspienne ; en Italie, dans les Apennins, le Bolonais et le Parmesan ; en France, dans le Dauphiné.

On vient de signaler l'apparition du gaz à la surface d'un terrain sec. D'autres fois et plus fréquemment encore, avant de se perdre dans l'atmosphère, il traverse l'eau, qui conserve sa température ordinaire, tout en bouillonnant comme si elle était fort chaude. C'est une eau commune et pluviale recouvrant toujours le même terrain. Il se passe quelque chose d'analogue dans les eaux stagnantes et les marais.

Mais le gaz peut traverser aussi une source minérale et thermale, en constituant ce qu'on a appelé des *fontaines ardentes*. On a constaté de ces dernières en Italie, en Angleterre, dans la petite Pologne, en Amérique.

Les *salses* sont des espèces de petits volcans gazeux qui vomissent de la vase.

En recueillant le gaz dans ces circonstances différentes, on a vu qu'on obtenait toujours de l'*hydrogène carboné*, soit pur, soit mêlé avec de l'acide carbonique, et même de l'azote.

Ce produit prend feu sans détonation, et seulement lorsqu'il est allumé de main d'homme ou par quelque accident naturel ; cette dernière observation mérite particulièrement d'être remarquée. Elle renferme, comme la plupart des détails relatifs à ces combustions naturelles, précisément les indications qui devaient amener à la découverte et à l'emploi du gaz de l'éclairage.

Ce dernier, en effet, se trouve constitué par des éléments analogues, et s'il était possible de recueillir, en assez grande quantité, le gaz qui

---

ment la vie dans chaque individu. L'artérialisation du sang, son envoi dans la moitié supérieure du corps, l'excitation par ce sang de la masse pulpeuse renfermée dans le crâne, l'élaboration des aliments, la chimification, la perception des impressions externes au moyen de ces sentinelles appelées sens..., tout cela se rencontre séparément dans Philomène et dans Hélène. L'excrétion des matières fécales, celle de l'urine, le système génital, quelques muscles de la vie de relation, une portion du tégument externe, sont donc très-probablement les seules fonctions et les seuls organes qui, confondus, anormaux, irréguliers, pourraient entraver le développement des deux êtres ; mais les premiers n'ont pas besoin, rigoureusement parlant, de s'exercer séparément, en tant qu'il s'agit seulement du maintien de la vie, et l'appareil sexuel n'est pas non plus d'une nécessité absolue sous ce rapport : ce sont des instruments *ajoutés* aux êtres pour remplir le vœu le plus cher de la nature, la conservation de l'espèce ; mais ils n'ont pas tellement de connexion intime avec l'individualité, que leur absence soit incompatible avec le maintien de la vie.

« Ces deux petites filles peuvent donc, à tout prendre, vivre et vivre assez longtemps, en ne considérant que l'état dans lequel se trouvent chez elles les rouages principaux de l'organisme. Mais la nécessité où elles se trouveront de conserver, à peu de choses près, toujours la même position horizontale ; la locomotion physiquement impossible chez elles ; l'influence probablement nulle d'un système sexuel incomplet, et bien d'autres circonstances peuvent entraver ultérieurement l'exercice des fonctions, et, dans tous les cas, faire de ces deux pauvres créatures un sujet de misères et d'afflictions. »

---

s'échappe naturellement, dans certaines localités, des fontaines ardentes et des salses, il deviendrait inutile d'établir d'autres ateliers pour l'obtenir. Mais comme ceux-là ne se trouvent pas assez abondants, et qu'ils sont d'ailleurs rares et situés loin des centres populeux, il a fallu procéder d'une tout autre manière, et se procurer artificiellement ce nouveau moyen d'illumination publique.

(*La suite au numéro prochain.*)

SUR LES DILUTIONS HOMOEOPATHIQUES.

Deux brochures récemment publiées, et dont les titres contiennent le mot de *vérité*, à propos de l'homœopathie, m'ont inspiré la pensée de soumettre au calcul la partie de ce nouveau système susceptible d'une appréciation mathématique. Quand il s'agit de *vérité*, personne ne doit rester indifférent, et je ne connais, en toute chose, qu'un calcul rigoureux, pour en établir la valeur réelle et incontestable.

On sait qu'une *dilution* homœopathique s'obtient en divisant une partie de substance médicamenteuse dans cent parties d'un véhicule inerte, tel que le sucre de lait, la gomme, l'amidon, l'eau distillée, etc. La seconde dilution se prépare en prenant une partie de ce mélange, que l'on étend de cent nouvelles parties de véhicule ; la troisième, en mêlant une partie de la seconde dilution avec cent autres parties de véhicule, et ainsi de suite. Le formulaire de Caspari, rédigé sous la direction de Hahnemann lui-même, précise, pour chaque substance active, le nombre de dilutions qu'elle doit subir pour devenir propre à un traitement homœopathique. Pour les unes, c'est 3 dilutions, pour d'autres, 6, 9, 12, 24, 27, 30 dilutions, mais pour aucune moins de 3, ni plus de 30. On s'est quelquefois égayé sur les fractions infinies de médicament, auxquelles on arrivait de cette manière ; on a parlé de millionnièmes, de cent-millionnièmes; on a été jusqu'à dire qu'un gramme de sulfate de quinine jeté dans la Seine, au pont d'Austerlitz, suffirait pour guérir toute la population de Paris en cas de fièvre épidémique. Il était bon de donner, une fois pour toutes, à ces allégations une valeur précise, et voici où m'ont conduit mes recherches arithmétiques à ce sujet.

Prenons pour exemple un gramme de suc végétal ou de tout autre spécifique homœopathique, que, pour première *dilution*, on étendra de cent parties d'eau. Notons que ce gramme de liquide médicinal équivaut, en volume, à un centimètre cube, environ un demi-dé à coudre ordinaire. On obtient la seconde dilution en prenant un centimètre cube de ce premier mélange, et en l'étendant de 99 centimètres d'eau, ou bien en ajoutant au premier mélange tout entier 99 fois autant de véhicule, de telle manière que le volume primitif de substance active se trouve, à la première dilution, dans la proportion de 1 à 100, et à la seconde, de 1 à 10,000, soit un centimètre cube à dix litres de véhicule. A la troisième dilution, on a pour formule la proportion de 1 à 1,000,000, c'est-à-dire comme un centimètre cube est à un mètre cube de liquide. C'est une dose de substance active 300 fois moindre que dans la moins chargée des eaux sulfureuses naturelles.

A chaque dilution suivante, la proportion augmente de deux zéros, de telle sorte qu'à la neuvième l'unité se trouve suivie de dix-huit zéros, soit un centimètre cube de substance active divisée dans un *milliard* de mètres cubes de liquide.

Si l'on veut se représenter plus facilement ce volume déjà énorme, il suffira de le convertir en un prisme de liquide appréciable, et qui aurait, par exemple,

80,000 mètres ou 20 lieues de longueur,

12,000 mètres ou 3 lieues de largeur,

1,000 mètres de profondeur, ce qui équivaudrait aux 96 centièmes d'un milliard de mètre cube. Le lac de Genève a à peu près vingt lieues de longueur, trois lieues dans sa plus grande largeur, et 300 mètres dans sa partie la plus profonde ; en sorte qu'en estimant le prisme du liquide qui représenterait la neuvième dilution, à cinq fois le volume du lac de Genève, on resterait encore fort au-dessous de la réalité.

Si l'on considère cette neuvième dilution comme unité, la dixième sera représentée par un centimètre cube de substance active divisée dans 500 fois le volume du lac de Genève, c'est-à-dire un peu plus que celui de la mer Adriatique. La onzième équivaudra à deux fois au moins le volume de la Méditerranée, et la douzième à deux fois la surface du globe terrestre, recouverte d'une couche de liquide de 1,000 mètres de profondeur.

A cette douzième dilution, l'unité n'est encore suivie que de 24 zéros, tandis qu'à la trentième on en aurait 60. On peut dire, par conséquent, que la surface de tout notre système planétaire, le soleil compris, recouverte d'une couche de liquide de 1,000 mètres de profondeur, ne suffirait pas pour étendre, au degré convenable, plein un demi-dé à coudre de substance médicamenteuse, destinée à donner des propriétés homœopathiques à cette masse incommensurable de véhicule.

Ces calculs, comme il est facile de le vérifier, sont sérieux et exacts. Telle est *la vérité* relativement à l'une des parties importantes de ce système. Si l'arithmétique la plus simple peut en démontrer ainsi la valeur réelle, que deviendront ses autres parties, lorsqu'elles seront appréciées suivant les règles rigoureuses de la science et du raisonnement ?

(*Journal de Pharmacie et de Chimie.*)

LES SYCOPHANTES ET LES MÉDECINS.

(Suite du n° 48).

—

Quant à l'issue de ces nouvelles scènes, elle n'est pas moins différente ; grâce au progrès des lumières, on ne finit par brûler personne ; on ferme d'abord le cimetière par ordonnance de police, puis on laisse les énergumènes donner leurs représentations à huis clos.

Mais voyons avec quelques détails quels étaient les prodiges opérés par les convulsionnaires.

Il faut placer avant tout *les convulsions*, puisque de là vient le nom des acteurs de ces scènes. Il y avait donc des convulsions, mais variées, mais bizarres, et telles que les médecins devaient y reconnaître, avec Hecquet, un mélange d'hystéricisme et de fanatisme religieux, ou plutôt de mysticisme. Hecquet a presque toujours constaté et des symptômes d'hystérie et des impulsions érotiques qui n'étaient rien moins que dissimulées.

Mais nous puiserons une partie de nos documents dans les écrits de ceux qui ont cru à la sainteté de ces convulsions ; ce sera le moyen de ne pas charger le tableau.

Il n'y avait d'abord sur le tombeau du diacre que des mouvements désordonnés, violents, dits mouvements contre nature ; mais ensuite et dans les conciliabules *nocturnes*, les mouvements prirent d'autres caractères. L'auteur de la lettre sur les convulsions n'hésite pas à reconnaître et à avouer qu'il y avait là des *nuages*, des *taches*, si l'on veut, qui obscurcissaient l'œuvre des convulsions, mais que tout cela trouvait son explication. Ainsi, dit-il, si certaines convulsions excitent chez les personnes du sexe des mouvements d'où pourraient naître de grandes indécences, si quelquefois elles se montrent dans des attitudes peu conformes aux règles de l'honnêteté, ayant par exemple les jambes nues, les pieds en haut et la tête en bas, c'est qu'ici comme partout il y a mélange de ténèbres et

de lumière (*Lettres sur les convuls.*, pag. 13 et 14).

Mais Hecquet, en sa qualité de médecin, n'admet pas une explication, une interprétation aussi charitable et aussi mystique; il blâme tout d'abord des actes qui lui paraissent pleins d'immoralité, puis il en donne les causes. Il ne faut pas, dit-il, traiter en théologien ou en casuiste des faits qui sont précisément de la compétence des médecins, et surtout quand l'épidémie a lieu dans une ville aussi éclairée que Paris (*Natur. des convul.*, p. 10). Ces convulsions se propagent tout particulièrement chez des jeunes filles ou chez des jeunes gens dont l'imagination a été excitée par le fait des postures indécentes de ces créatures. Ajoutez, poursuit Hecquet, que ces spectacles se donnent pendant les nuits, trop souvent réservées aux œuvres de ténèbres (*op. cit.*, 16). Ne faudrait-il pas en conclure que tout cela tient de la nature des affections qu'on a nommées *utérines* et *érotiques?* car rien ne se trouve plus communément dans les passions hystériques, que ce qu'on nomme en médecine μελαγχολικὸντί; passions dans lesquelles il y a des délires tels, que les femmes hystériques disent des choses qui les feraient rougir hors le temps de leurs accès (*loc. cit.*).

Ainsi, pour ce qui est des convulsions, on voit quels en étaient les caractères; les croyants y voyaient le doigt de Dieu, les médecins y voyaient tout simplement des symptômes d'hystérie, et trop souvent de l'hystérie dite par Sauvage *libidinosa*.

Nous ne parlerons pas des lectures faites par les convulsionnaires ayant les yeux fermés, ou à travers un bandeau, bien que ceci ait été signalé par l'auteur de la lettre sur les convulsions, *page* 7. Nous passons à des faits plus extraordinaires encore, c'est-à-dire aux prétendus exemples d'*insensibilité* et même d'*invulnérabilité;* ce qui va nous amener à parler de l'administration *des grands secours*.

Mais d'abord il faut bien se garder d'accepter sans examen tout ce qui a été dit sur ce sujet; il faut faire la part de l'exagération, de l'imposture, et surtout de la prévention; ainsi il ne faudrait pas se baser sur ce qui a été rapporté par Carré de Montgeron; il faut le considérer, nous l'avons déjà dit, comme un véritable halluciné, et jugé comme tel par ses contemporains; une seule de ses histoires donnera la mesure de ses idées. Une jeune fille de vingt-deux à vingt-trois ans, debout et le dos appuyé contre une muraille, se faisait administrer, comme *secours*, cent coups d'un chenet pesant trente livres; elle ne pouvait être soulagée que par des coups violents. Carré de Montgeron s'était chargé de les lui administrer; il en avait déjà donné soixante, mais la sœur les trouvait *insuffisants*, et un homme plus vigoureux se mit à lui administrer les coups dont elle avait encore *besoin*. Cependant Carré de Montgeron, pour s'assurer de la force de ses coups, se mit à battre un mur en pierres avec son chenet; au vingt-cinquième coup les pierres se brisent en éclats, et il fait au mur un trou de plus d'un demi-pied de large!!

C'était l'opération du chenet; mais il y en avait bien d'autres; nous citerons encore celle du *sucre d'orge* et du *biscuit*. Le sucre d'orge était un bâton plus gros que le bras, aigu et pointu par un bout. La convulsionnaire se mettait en arc au milieu de la chambre, soutenue par les reins sur la pointe du sucre d'orge, et dans cette position elle criait: Biscuit! biscuit! C'était une pierre du poids de cinquante livres; elle était attachée à une corde et élevée jusqu'à une poulie; on la laissait tomber sur l'estomac de la sœur, ses reins portant toujours sur le sucre d'orge!!

(*La suite au prochain numéro.*)

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE. N. 50.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVEE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies, Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de 15 f. pour Paris, 18 f. pour les départements, et 20 f. pour l'étranger. — Annonces, 1 f. 50 c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré, 315. On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'éclairage au gaz. (Suite.) — Les sycophantes et les médecins. (Suite.)

FEUILLETON. — Anecdotes pour servir à l'histoire du charlatanisme.

DE L'ÉCLAIRAGE AU GAZ,

ET SPÉCIALEMENT DE SON ACTION

SUR LE CORPS DE L'HOMME;

Par le docteur Hippolyte COMBES,
Professeur d'hygiène et de médecine légale à l'Ecole de médecine de Toulouse, etc., etc.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

GAZ DE L'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL.

Des matières les plus propres à le fournir.

On a reconnu, comme une règle générale, que partout où il se trouve des corps contenant de l'hydrogène et du carbone, on peut préparer le gaz de l'éclairage. Toutes les matières végétales et animales, et quelques-unes des minérales, remplissent ces conditions ; elles fourniraient donc au besoin cette substance. Aussi a-t-on été porté à la demander tour à tour aux *vases* renfermant des débris organiques, aux *limons*, aux *fucus* et aux *varechs de la mer*, aux *digues*, espèce de combustibles connus dans la basse Normandie et dans la Bretagne, au *tan* épuisé des fosses, aux *résidus* dus à la culture et à l'exploitation de certaines plantes,

---

FEUILLETON.

ANECDOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU CHARLATANISME.

Le charlatanisme en médecine repose sur deux éléments de la nature humaine : l'amour du merveilleux chez tous les hommes, et la crédulité la plus facile chez ceux qui souffrent. En présence de ces deux éléments, le charlatanisme peut-il être anéanti ? On raconte des cas où la médecine ignorante s'est montrée plus heureuse que la médecine savante : ces récits, pourra-t-on les interdire ? Les trompeuses promesses du charlatanisme entretiennent d'ailleurs dans le cœur d'un malade un espoir qui fait sa seule force et sa seule consolation : ces trompeuses promesses, devra-t-on les empêcher ? Je ne répondrai point à ces questions. Je me bornerai à raconter des faits qui se sont produits sous mes yeux ; le public jugera.

Une femme encore jeune, mère de six enfants, est malade depuis six mois d'une inflammation avec ulcération du canal intestinal. Les symptômes sont alarmants, la gangrène est déclarée ; il y a commencement d'agonie ; la langue, enflammée, a acquis un volume énorme, qui nuit à la fois à la respiration et à la déglutition. Le mari de la malade, depuis longtemps, avait perdu tout espoir, lorsque son voisin lui indique un docteur fort connu par ses guérisons *in extremis*. Ce docteur est immédiatement appelé. Il ne se rend à l'appel qu'après avoir reçu un louis. « Ce n'est rien, dit-il en voyant la malade, c'est l'affaire de quelques jours ; on l'a mal soignée, mais je réparerai le mal. Qu'on donne à cette femme un potage

les chanvres, les lins, les capsules de pavot, etc.

Mais on a été obligé de renoncer à des espérances fondées théoriquement, à cause des difficultés provenant de l'impureté et de la rareté des matières, dont on trouvait d'ailleurs un emploi plus utile.

Eaux savonneuses. — M. D'Arcet à Paris, M. Houzeau-Muiron à Reims, ont recueilli les eaux savonneuses, et en ont retiré de l'hydrogène carboné. C'est là une méthode rationnelle, et par suite susceptible d'être un jour fécondée, surtout dans les pays de fabrique où l'on recueille ces eaux en grandes proportions, et où on aurait encore la ressource de les mélanger avec les tontes des draps, et quelques autres résidus animaux; mais il faudrait en même temps trouver le moyen de priver le gaz qu'elles donneraient d'une huile volatile et fétide qui accompagne leur distillation, et fait éprouver aux appareils une détérioration telle, qu'elle augmenterait les dépenses outre mesure.

Ce gaz, comme tous ceux obtenus de la distillation des huiles et des graines, possède un puissant pouvoir éclairant. La combustion d'un pied cube produit, pendant une heure, la lumière d'une lampe Carcel, brûlant pendant le même temps, et consommant 48 grammes d'huile.

Huiles. — On n'a encore rien dit des matériaux les plus ordinaires de la fabrication du gaz de l'éclairage. Celui qu'on retire des *huiles*, dont on ne se sert que lorsque leur tarif est très-peu élevé, renfermant une plus grande quantité de carbone, fournit plus de lumière sous le même volume, et offre en outre l'avantage d'être plus facilement purifié, puisqu'il ne donne ni de l'hydrogène sulfuré, ni du sulfure de carbone, qui l'altéreraient et le rendraient dangereux.

Ainsi, en Angleterre, un bec qui brûle pendant une heure cousume seulement un pied cube de gaz retiré de l'huile de morue, tandis qu'il faudrait, pour le même temps, trois pieds et demi cubes de gaz provenant de la houille, et encore sa lumière ne serait pas aussi brillante.

Résines. — La *résine* soumise à l'action d'une chaleur rouge produit une quantité considérable de gaz très-éclairant, de l'eau et une proportion variable de diverses huiles, plus ou moins difficiles à se transformer en gaz, à cause

---

très-épais. » On lui fait en vain observer que l'état de la langue, indépendamment de l'état général de la malade, oppose un obstacle invincible à une pareille alimentation. Il se retire, en demandant 600 francs, payables immédiatement, pour prix du traitement de quinze jours qu'il va commencer. Le mari hésite, il veut attendre son médecin, et ne fera rien sans l'avoir vu. J'arrive une heure après, et une lettre est bientôt écrite et expédiée, qui interdit au misérable de revenir le lendemain. Malgré l'interdiction, dès le matin on le voit apparaître, réclamant ses 600 francs. Le mari le met à la porte, il s'obstine à rester; on le menace de la garde, il cède enfin, en articulant ces mots affreux : *Votre femme mourra, et bientôt; ce sera vous qui l'aurez tuée. Vos six enfants vous demanderont compte un jour de leur mère, que vous m'empêchez de guérir. Moi seul je connais sa maladie, et l'autopsie le prouverait au besoin,* etc. Telle était l'audace de cet homme pour ressaisir une proie qui allait lui échapper ! La malade mourut le jour même, comme il avait été facile de le prédire.

Quelques mois après je fus témoin d'une scène analogue, mais dans laquelle l'acteur, toujours le même, fut plus heureux.

On m'adresse un soir une jeune dame de Rouen; elle venait d'arriver par le chemin de fer. J'allai la visiter dans son hôtel, et je l'eus à peine vue que je reconnus une phthisie pulmonaire arrivée au dernier degré. Je l'examinai toutefois pour l'acquit de ma conscience, et mon triste diagnostic fut trop aisément confirmé. Tous les symptômes de l'affreuse maladie se réunissaient pour annoncer une fin prochaine. Mon premier soin, après avoir dit à la malade quelques consolantes paroles, fut de faire connaître toute la vérité à son mari, que j'emmenai avec moi. Je lui témoignai mon étonnement de ce qu'il avait entrepris

de leur volatilité. La modicité du prix des résines et leur abondance semblent résoudre en leur faveur le problème de leur adoption comme principale source du bicarbure d'hydrogène; cependant on ne les a pas aussi généralement employées qu'un autre produit semblant lier le règne organique au règne inorganique, et auquel l'on a attribué tour à tour une origine simplement végétale, ou une origine mixte, à la fois végétale et animale, et qu'on a regardé aussi comme un combustible minéral. Telles sont en effet les hypothèses diverses émises à l'occasion de la formation *de la houille*.

Gaz de la houille. — Sa découverte. — Ici encore un fait naturel a précédé et commandé les investigations de la science. Dès l'année 1664, en Angleterre, une vapeur s'échappant des fissures d'une veine de houille avait pris feu lorsqu'on avait approché d'elle un corps embrasé. Le docteur James Clayton fut amené par cette observation à soumettre le charbon de cette mine à la distillation, et comme il obtint ce qu'il appelait un *esprit inflammable*, la lettre où il parle de ce résultat doit être regardée comme le premier document connu relatif au *gaz de la houille*.

Le docteur Stephen Hales, en 1669, le docteur Watson, en 1767, ont laissé des documents positifs sur le même sujet; mais notons comme un fait fort remarquable qu'en 1786 lord Dundonald distillant la houille pour en retirer du goudron, et laissant échapper le gaz, les ouvriers s'amusèrent à enflammer ce produit, et même à le conduire, au moyen de tuyaux, à certaines distances.

De 1792 à 1796, Murdoch entreprit des essais plus rationnels et sur une plus grande échelle; il substitua le gaz à l'huile et au suif, pour l'illumination de deux établissements manufacturiers.

Enfin, le 28 septembre 1799, un ingénieur français, Lebon, obtint un brevet d'invention pour un instrument nouveau qui consumait de l'hydrogène carboné, et auquel il donna le nom de *Thermolampe*.

A notre compatriote revient en outre la gloire d'avoir posé le premier la théorie du fait, et de l'avoir commenté scientifiquement. Jusqu'à lui, en effet, l'observation était restée empirique. On avait vu, mais on n'avait rien expliqué. Les sens avaient été frappés, mais on n'avait pas su généraliser. Fidèle au génie de sa nation, Lebon donne à sa découverte un caractère mixte; il élève la pratique à la hauteur

---

un pareil voyage; je lui déclarai que sa femme était dans un état désespéré, et qu'elle vivrait à peine quinze jours. Je lui conseillai de la reconduire le lendemain à Rouen, s'il ne voulait pas voir sa femme mourir isolée dans un hôtel, loin de sa mère, de ses enfants, de sa famille, etc. Sur sa promesse de faire ce que je lui recommandais, je pris congé de lui. Mais la promesse ne fut pas fidèlement exécutée. A la demande de quelques personnes, le fameux docteur fut appelé, qui déclara la malade très-aisée à guérir, et demanda, pour accomplir ce facile prodige, la somme de 1,000 francs. L'espoir revint au cœur du malheureux mari. Il donna 500 francs, qui furent acceptés, en attendant les 500 pour lesquels il s'engagea. Des amis qui se trouvaient là firent quelques objections, disant que d'après l'avis de tous les médecins les plus dignes, et d'après ce que chacun pouvait voir, l'état de la malade était désespéré. « Ces médecins sont des imbéciles, et je la guérirai. » Il ordonna de gros potages et le séjour à Paris. Le lendemain il revint, et la nuit, dit-il, ayant porté conseil, il recommanda le séjour à Rouen, comme étant beaucoup plus favorable à la guérison. La pauvre femme partit pleine d'illusion et d'espoir, et dix jours après elle était morte.

Exploiter l'espérance des familles dans les plus cruels moments de la vie, tel est le système. Prescrire des potages gras, même à l'extrême agonie, tel est le procédé, et ce procédé, si stupide et si grossier, mis en œuvre dans la capitale du monde civilisé, avec un succès de plusieurs années, a valu à son auteur une grande fortune.

Il est d'autres procédés; chacun a le sien. La cautérisation de la gorge proclamée comme la panacée universelle, par un docteur qui est fort bien en cour, a eu ses heureux adeptes et ses intrépides sectateurs. Nous connaissons un médecin qui porte un petit fla-

de la théorie, en créant un instrument propre à l'éclairage au gaz, et en interprétant les phénomènes de cette nouvelle combustion. Réduit d'ailleurs à sa seule conviction, il mourut pauvre, incompris, ridiculisé.

Il est vrai de dire que dans ses expériences publiques, qu'il faisait à Paris, rue Saint-Dominique, Lebon ne s'était servi que du gaz provenant de la distillation du bois. Or, celui-ci n'étant pas assez carboné, brûlait en bleu, et n'éclairait pas suffisamment.

Ces premières bases posées et acceptées, une nouvelle phase va s'ouvrir, et pour vulgariser sa découverte et en révéler toute la portée, la science trouvera un auxiliaire puissant dans le génie industriel.

Déjà en 1808, et d'après une communication faite à la Société royale de Londres par son président Joseph Banks, celui-ci avait préconisé avec raison le nouveau procédé. Il avait prouvé en effet que l'illumination au gaz d'une manufacture de coton, par Murdoch, employait dans deux heures 2,500 pieds cubes de gaz; que la lumière fournie équivalait à celle qu'on obtiendrait de 2,500 chandelles moulées de suif (6 à la livre), et que 7 quintaux de charbon dit *Cannel-coal* produisent ce résultat. Il avait démontré, en somme, qu'en tenant compte du charbon distillé, de celui qui concourait à cette distillation, des frais des appareils, de leur réparation, de leur renouvellement et des intérêts qu'ils représentaient, on constatait une économie évidente.

Ces faits une fois reconnus authentiques, la découverte ne demeura pas longtemps stérile. En 1802, Winsor commence ses expériences à Brunswick, Brême, Hambourg, Altona; en 1803, il les réitère à Londres, et toujours avec un égal succès. Aussi, malgré quelques objections peu fondées, l'autorisation de la formation d'une compagnie fut sanctionnée en 1812 par la signature du roi Georges III; et c'est de ce moment que l'Angleterre jouit des bienfaits du nouveau mode d'éclairage.

Quelques années plus tard, en 1815, le *Bulletin des Lois de France* contenait le certificat de la demande d'un brevet d'importation qu'on accordait à Winsor, et en 1817 on y trouve la mention d'un brevet de perfectionnement. Malgré des tracasseries sans nombre, et l'opposition de l'Académie des sciences, qui, entre autres objections, avait prétendu que les houilles indigènes étaient impropres à fournir le gaz, et que la distillation de nos huiles en-

---

con dans la petite poche de son gilet. Partout où on réclame ses soins, il trempe un pinceau dans le flacon, et en touche la gorge du patient. Je l'ai vu pratiquer cette innocente opération chez deux malades agonisants. Le premier succombait à un épanchement dans le cerveau, le second à un rétrécissement de l'intestin. Il avait eu soin d'exiger qu'aucun médecin ne fût mis en rapport avec lui, parce que, disait-il, il ne pourrait communiquer son précieux et merveilleux secret. Je dus dissimuler mon titre de docteur pour être témoin de son audace. Il faut rendre à cet homme la justice qui lui est due; s'il amasse ainsi de grands biens, il ne cause aucune douleur aux malheureux auprès desquels on l'appelle; au moins aucune trace de cautérisation ne s'est, dans ces deux cas, présentée à mon examen. J'ai souvent entendu parler de cet homme et de sa nombreuse clientèle. J'ai connu des malades ayant les affections les plus diverses et qu'il a traités de la même manière. Du fond de la province, on lui adresse des patients dont il badigeonne invariablement la gorge, quel que soit leur mal, et moyennant un prix très-élevé.

Quel sujet de réflexions pour le philosophe! quel sujet de méditations pour le législateur! Quant à nous, nous renvoyons ces faits à la connaissance des futurs conseils médicaux, si toutefois on nous accorde cette magistrature destinée à protéger les plus chers intérêts de la société, autant que l'honneur et la dignité du corps médical.

Nous reviendrons sur ce sujet. Nous soumettrons à nos lecteurs le résultat de nos recherches sur le somnambulisme et sur l'homœopathie, ces deux grandes mystifications de notre époque.

Docteur L. C.

traînerait la ruine du commerce de cette denrée, deux compagnies ne tardèrent pas à se former. Après quelques embarras et quelques vicissitudes passagères, elles durent encore et n'ont fait qu'augmenter d'importance par la multiplication des becs qu'elles alimentent, et, par suite, à cause de la quantité des agents qu'elles entretiennent à leur service. Le nombre des compagnies, à Paris, s'élève d'ailleurs à neuf en ce moment.

Beaucoup d'autres localités ont imité la capitale. C'est ainsi que Lyon, Bordeaux, Nantes, Nîmes, Montpellier, Marseille, Toulon, Rouen, Saint-Étienne, Orléans, La Rochelle, etc., ont adopté l'éclairage au gaz. On voit, d'après cette statistique, que ce ne sont pas seulement les grandes villes qui ont suivi l'exemple donné par Paris, mais aussi des cités de deuxième et de troisième ordre. Leur nombre tend d'ailleurs à se multiplier encore, puisque dans le Midi seulement on cite Montauban, Bayonne, Bédarieux, Lodève, Châlabre, Castres, etc., etc., comme devant bientôt jouir du même avantage.

A Toulouse, il existe déjà à peu près 2,000 becs. La Compagnie Impériale et Continentale du gaz de Londres, qui les fournit, s'était constituée dans ce pays au mois de février 1841, et avait commencé à fonctionner au mois d'avril 1842. Par la puissance de son organisation et l'activité de ses ateliers, elle pourrait satisfaire à une bien plus grande consommation. La moyenne quotidienne des ouvriers qu'elle emploie s'élève aujourd'hui à soixante-dix.

Composition du gaz.

La composition du gaz diffère avant et après sa purification ; elle varie aussi suivant la matière dont on l'extrait. On donnera en première ligne ici les éléments de celui qui provient de la houille.

Immédiatement après sa production, ce dernier contient du gaz hydrogène bicarboné, du carbure tétrahydrique, du gaz oxyde de carbone, de l'hydrogène, du sulfure de carbone, une certaine quantité de vapeur d'huile pyrogénée très-volatile, une petite proportion de gaz sulfhydrique et d'acide carbonique, libres ou combinés avec l'ammoniaque.

Purifié, il est presque entièrement privé de l'acide sulfhydrique, de l'acide carbonique, du sulfhydrate et du carbonate d'ammoniaque ; cependant ces matières hétérogènes n'ont pas complétement disparu. Il retient toujours, en outre, du sulfure de carbone, ce qui explique l'odeur sulfureuse que développe la combustion.

La distillation des huiles seules donne un gaz qui se compose de 30 pour 100, rarement 40, de gaz oléfiant, et quelquefois seulement de 18 ou 25, et d'une quantité notable de vapeurs de pyrélaïne plus volatile que celle du gaz.

Mais pour fabriquer le gaz on provoque aussi une décomposition simultanée de l'huile et de l'eau, et l'on agit sur celle-ci au moyen du charbon. C'est avec ce procédé qu'à Strasbourg on se sert d'une huile extraite des schistes d'Igornay (Haute-Saône). Or, l'analyse de ce gaz a donné les résultats suivants : hydrogène protocarboné, 22,5 ; oxyde de carbone, 21,9 ; azote, 14 ; hydrogène bicarboné et pyrélaïnes, 6 ; acide carbonique, 4,6.

Par la comparaison des éléments du gaz de la houille et des principes de celui des huiles, on est arrivé à cette double conclusion en faveur du dernier :

1° Ses propriétés lumineuses sont plus considérables, on les évalue au moins au double pouvoir éclairant du premier.

2° Il ne contient ni acide sulfureux, ni acide sulfhydrique, fait important au point de vue hygiénique et économique, puisque ces deux composés, ainsi qu'on le démontrera plus tard,

deviennent nuisibles au lieu d'offrir quelque utilité.

Odeur du gaz.

Il est une odeur provenant de l'huile que le gaz tient en suspension, et qui offre du moins l'avantage de faire reconnaître une fuite, quand elle existe, et par conséquent d'avertir le consommateur du danger auquel il est exposé.

Il suffit d'un 750me, ou même d'un 1,000^{me} d'huile, pour que l'odorat se trouve sensiblement et désagréablement frappé.

Cette circonstance mérite d'être méditée. *Elle est le préservateur de la vie du consommateur et de la fortune du fabricant.* Qu'on admette en effet un gaz sans odeur ; une perte ne sera reconnue qu'après la manifestation d'accidents funestes, dans les habitations; si elle a lieu au dehors, comme rien n'indiquera la partie du tuyau où elle se présente, il faudra entreprendre le dépavage au hasard, ce qui deviendrait la source de frais énormes. Aujourd'hui, la fuite dans une rue est bientôt signalée, et il n'y a que quelques pavés à lever.

Gazoscope.

Un appareil destiné à faire reconnaître la présence du gaz dans l'atmosphère, a été inventé par M. Chuard. Il fonctionne à l'aide de la légèreté spécifique de l'hydrogène carboné, dont le poids relatif est moindre que celui de l'air ; il porte le nom de *gazoscope*.

Des objections fondées se sont élevées contre cet instrument ; aussi suffira-t-il de l'avoir mentionné ; mais en revanche il convient de décrire un moyen bien plus simple, bien plus efficace, de prévenir les explosions et les asphyxies que peut causer le gaz dans les lieux fermés.

Pourquoi ne placerait-on pas, en effet, un bec ou chaque assemblage de becs dans une lanterne vitrée, dans un globe ou dans tout autre vase en verre, qui déverserait au dehors, à l'aide d'un conduit, les produits de la combustion, et qui recevrait par un autre conduit l'air nécessaire pour alimenter la flamme ?

Cette simple précaution atteindrait un but complexe : elle empêcherait la diffusion du gaz dans les appartements ; elle chasserait les différents éléments qui se forment lorsqu'un corps brûle, et en particulier l'acide carbonique. Elle servirait de sauvegarde à la santé du consommateur, et empêcherait en même temps la détérioration des étoffes, des dorures, etc.

Conservation et provision du gaz.

Une fois extrait des substances dont il provient, le gaz se rassemble dans un vaste réservoir appelé *gazomètre*. Celui-ci offre la forme d'une cloche renversée, est construit en tôle, et plonge par son extrémité inférieure dans l'eau. Il est d'ailleurs mobile, de telle sorte qu'il peut s'élever ou s'abaisser, selon qu'on donne issue au gaz, qui vient des cornues où la matière première est soumise à l'action du feu, ou aux tuyaux de distribution.

A Toulouse, il existe deux gazomètres ; le plus grand peut contenir 90,000 à 92,000 pieds cubes de gaz ; le plut petit, 60,000 pieds cubes ; mais comme on ne les tient jamais parfaitement pleins, la provision ordinaire se réduit à 120,000 pieds cubes environ.

Le gaz est porté par des tuyaux de distribution dans les différents quartiers d'un établissement ou d'une ville. Le gazomètre peut être comparé au cœur, et les tuyaux aux artères, qui, s'irradiant de plus en plus, vont aboutir à toutes les parties du corps.

Telle est l'histoire rapide, mais assez complète, d'une découverte soupçonnée d'abord, adoptée ensuite avec méfiance, et regardée aujourd'hui comme un des principaux bienfaits dont le dix-neuvième siècle soit redevable à l'industrie, cette sœur des arts physiques et chimiques, et avec eux le gage le plus évident de

notre supériorité sur l'antiquité et le moyen âge.

Ces prémisses une fois posées, la question scientifique devient plus facile à résoudre; et bientôt il sera aisé de démontrer les nombreuses questions d'hygiène publique et privée qui se rattachent à l'histoire du gaz de l'éclairage.

(*La suite au numéro prochain.*)

LES SYCOPHANTES ET LES MÉDECINS.

(Suite du n° 49).

Voilà de ces folies rapportées par les auteurs; folies qui se sont toutes passées au milieu d'énergumènes des deux sexes, dont les uns y étaient poussés par le libertinage, d'autres par un fougueux mysticisme. Mais ici Hecquet pense qu'il y avait de l'imposture; qu'aucun témoin calme, sévère et de sang-froid, n'aurait été admis à vérifier certains faits, tels par exemple que le poids du biscuit, la forme du sucre d'orge, etc. Les croyants, comme Carré de Montgeron, n'ont pas hésité à en inférer qu'il y avait *invulnérabilité;* mais d'autres scènes véritablement épouvantables prouvent le contraire: non-seulement des filles convulsionnaires se faisaient stigmatiser, mais il en est qui ont été jusqu'à se faire crucifier, jusqu'à se faire enfoncer des clous à travers les mains et les pieds. Etaient-elles invulnérables, celles-ci? Non assurément; pour elles comme pour d'autres, les clous étaient des instruments piquants, de même que les chenets, les pierres, les sucres d'orge et les biscuits auraient été des instruments contondants et meurtrissants. S'il y a de l'étonnement, de l'admiration à réserver, ce n'est donc pas pour une prétendue invulnérabilité, mais bien pour le fanatisme qui portait ces créatures à endurer ces traitements, ces tortures. C'était sous cet aspect que Diderot avait vu ces faits; aussi voyez comme il s'exprime. «Et de nos jours, dit-il, n'avons-nous pas vu, dans des assemblées de convulsionnaires, une de ces femmes, qui figurait en bourrelet l'enfance de l'Eglise, les pieds et les mains cloués sur une croix, le côté percé d'une lance, garder le ton de son rôle au milieu des convulsions de la douleur, sous la sueur froide qui découlait de son visage, les yeux obscurcis du voile de la mort, et s'adressant au directeur de ce troupeau de fanatiques, lui dire, non d'une voix souffrante: *Mon père, je veux dormir;* mais d'une voix enfantine: *Papa, je veux faire dodo?* Pour un seul homme, il y a cent femmes capables de cette force et de cette présence d'esprit.»

C'est cette même femme, ou une de ses compagnes, qui disait au jeune Dudoyer qu'elle regardait tendrement, tandis qu'avec une tenaille il arrachait les clous qui lui traversaient les deux pieds: «Le dieu de qui nous tenons le don des prodiges ne nous a pas toujours accordé celui de la sainteté.» (*Correspond. de Grimm et Diderot*, II, 252.)

Mais les secours administrés aux filles convulsionnaires n'étaient pas toujours aussi atroces; il en était auxquels on pouvait plutôt reprocher de l'immoralité; aussi le fervent auteur de la lettre sur les convulsions convient qu'*en apparence* du moins ils étaient blâmables. «D'abord, dit-il, parce que ces secours ne pouvaient leur être administrés que par des hommes; et c'était, ajoute-t-il, presque toujours aux dépens de la bienséance (*loc. cit.*, 13). Les uns, en effet, consistaient à les élever les pieds en haut, à les balancer, à leur marcher sur le ventre et sur la gorge, à les écarteler, les tirailler, etc. Toutefois ce n'étaient encore là que ténèbres mêlées à de vives lumières: œuvre que ne pouvaient juger les profanes.

Hecquet récuse encore ici le jugement et même la compétence des théologiens, et il va faire rentrer ces faits dans le domaine de la médecine. Et d'abord, reprend-il, tous ces imper-

tinents secours conviennent-ils à des personnes qui font profession de sagesse? Quand ce sont des hommes qui marchent ainsi pieds nus sur le ventre de ces filles à peine couvertes d'une chemise; des hommes qu'elles choisissent elles-mêmes! comment ne pas être blessé des étranges privautés qu'elles permettent, jusqu'à se laisser coller sur le corps de ces hommes entre lesquels elles se pressent, et qui sont pressés par d'autres?

C'était alors qu'elles étaient en quelque sorte arrivées au *summum* de l'état convulsif qu'elles demandaient ces secours à grands cris, échevelées, le cou et les jambes nues; quelques-unes même, ajoute Hecquet, auraient été jusqu'à se dépouiller entièrement de leurs habits (*op. cit.*, 32).

Quel nom donner, poursuit ce médecin, à l'attitude d'une fille qui se juche sur les épaules d'un homme, s'accolant sur son cou et laissant pendre ses jambes à gauche et à droite? Et quelle n'est pas l'impudence de cette autre qui se jette à demi nue sur les genoux d'un homme pour y prendre des convulsions (*op. cit.*, 33)? Comment ne pas être scandalisé d'en voir d'autres se placer la tête en bas et les pieds en l'air, et faire des culbutes qui ne sont que des sauts de polissons?

Par cela que ces filles convulsionnaires permettent à des hommes seulement, et à des hommes qu'elles ont choisis, de monter sur leur ventre, on peut reconnaître quelle est la nature de leurs convulsions. Le sage a dit qu'il faut craindre, en marchant sur des charbons ardents, de se brûler les pieds; mais ici ne seront-ce pas les pieds qui brûleront le sol qui sera dessous (*loc. cit.*, 80)?

N'en sont-elles pas venues à ce point de dévergondage de se faire *berner* dans des draps tenus par six ou huit hommes, et de se faire ainsi sabouler le corps en tout sens? Où prendre en tout cela du *divin* et du *surnaturel?* à moins qu'on n'entende par surnaturel ce qui est contraire au naturel pudique de filles chrétiennes (*loc. cit.*, 86)?

Enfin, ne se croirait-on pas à la foire, puisqu'il y en a qui prétendent avaler des charbons ardents, ou bien des livres reliés, comme un Nouveau-Testament avec sa housse, et qu'une autre casse des pierres et des morceaux de marbre avec sa tête!

Hecquet termine par un parallèle entre les possessions de Loudun et les convulsions de Saint-Médard: dans les deux cas, dit-il, il n'y avait rien de surnaturel. Ceci a été bien et dûment prouvé à Loudun, lorsque, d'après l'ordre de l'archevêque de Bordeaux, la Faculté de Montpellier fut consultée à ce sujet; cette Faculté expliqua savamment la nature de toutes les opérations de ces créatures trompées et artificieuses.

Elle n'est donc ni obscure ni inconnue, cette épidémie, dit en finissant Hecquet; les caractères en ont été décrits par les médecins de tous les temps, et on les retrouve sensibles et évidents chez les filles convulsionnaires; caractères si étranges, suivant l'observation du prince de la médecine, que l'on serait porté à croire qu'il y a comme une bête, suivant l'expression de Platon, une bête qui tourmenterait les parties du bas-ventre, de manière à amener ces étranglements et ces suffocations (*op. cit.*, 149).

(*La suite au prochain numéro.*)

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE. N. 51.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraît tous les dimanches, et forme au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement est de* 15 *f. pour Paris,* 18 *f. pour les départements, et* 20 *f. pour l'étranger. — Annonces,* 1 *f.* 50 *c. la ligne. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'éclairage au gaz. (Suite.) — Les sycophantes et les médecins. (Fin.)

DE L'ÉCLAIRAGE AU GAZ,

ET SPÉCIALEMENT DE SON ACTION

SUR LE CORPS DE L'HOMME;

Par le docteur Hippolyte COMBES,
Professeur d'hygiène et de médecine légale à l'Ecole de médecine de Toulouse, etc., etc.

(TROISIÈME ARTICLE.)

MESURES LÉGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES RELATIVES AU GAZ.

Déjà le 20 août 1824 avait été publiée une ordonnance royale qui rangeait tous les établissements d'éclairage, soit qu'on y fabrique, soit qu'on y conserve seulement le gaz, dans la deuxième classe des établissements insalubres.

Or, le décret du 15 octobre 1810, le premier qui ait fixé la législation à ce sujet, dit textuellement que cette catégorie comprend : « les manufactures et les ateliers dont l'éloignement des habitations n'est pas rigoureusement nécessaire, mais dont il importe néanmoins de ne permettre la formation qu'après avoir acquis la certitude que les opérations qu'on y pratique sont exécutées de manière à ne pas incommoder les propriétaires du voisinage, ni à leur causer des dommages. »

Comment donc une usine à gaz, en particulier, peut-elle compromettre la salubrité publique ?

1° En devenant cause incessante d'incendie ; or, l'on a eu en vue ces sinistres, en exigeant que les ateliers de distillation fussent séparés et couverts de matériaux incombustibles ; que l'on disposât les cornues en arrière, de manière que le goudron liquide ne pût se répandre pendant le défournement ; que le coke embrasé fût reçu dans des étouffoirs près des fourneaux.

2° En répandant dans le voisinage la fumée, les étincelles, et tout ce qui sort des cheminées. Aussi a-t-on prescrit que celles-ci adaptées aux fourneaux présentassent une hauteur de 32 mètres.

A Toulouse, on n'avait pas cru devoir se conformer à cette dernière disposition. Qu'est-il advenu ? Des plaintes se sont élevées, et on a signalé certaines circonstances, et en particulier la fumée, comme portant dommage à quelques habitations rapprochées. Dès lors l'on s'est vu obligé, et ainsi l'a décidé le Conseil de préfecture, de faire élever la cheminée principale. L'affaire vient d'être portée devant le Conseil

d'Etat, qui n'a pas encore prononcé. La décision adoptée par la première juridiction peut être fondée ; mais il vaut mieux s'abstenir tant que la cause est encore pendante, après avoir soulevé la question de principes.

Par des circonstances particulières néanmoins, on conçoit que la mesure prescrite soit négligée sans inconvénient, et par exemple dans le cas où un établissement du genre de ceux dont on parle ici, bâti sur une hauteur, à une grande distance des habitations, occuperait une situation telle que les vents régnants disperseraient au loin, soit les cendres, soit la fumée, en les projetant dans une direction opposée aux maisons d'alentour. En effet, des localités se trouvent quelquefois placées dans des positions topographiques contraires. En outre, à Paris, c'est le vent d'ouest qui domine, tandis que dans le Midi, et spécialement à Toulouse, le vent du sud souffle le plus ordinairement.

Il faut ajouter comme corollaire qu'il est nécessaire quelquefois que la hauteur des cheminées, fixée à 32 mètres, soit rigoureusement maintenue, et même que l'administration prescrive qu'elle soit augmentée.

3° Une ventilation suffisante, indépendante des ouvriers, doit être entretenue dans les ateliers de condensation et d'épuration, et l'on s'y servira de lampes de sûreté, pour prévenir, en cas de fuite, les déflagrations ou les asphyxies.

4° Les citernes qui recouvrent le goudron, ou les cuves des gazomètres, seront construites en matériaux hydrauliques, et même parfaitement closes et étanchées. On a proposé de ne donner aux premières que quatre mètres cubes.

5° L'isolement, la ventilation continue, l'usage des lampes de sûreté ont été prescrits relativement aux gazomètres, auxquels on adapte en outre un tuyau de trop-plein pour laisser écouler le gaz surabondant, un paratonnerre pour éviter les effets de la foudre ; et afin que la cloche ne soit jamais renversée, elle doit reposer sur un axe vertical, et être suspendue au moyen de deux chaînes en fer reconnues capables de supporter un poids au moins égal au sien.

Il reste évident qu'avec toutes ces précautions on n'a guère à redouter le voisinage d'une usine à gaz, puisqu'on est prémuni contre l'incendie, la fumée, les infiltrations, etc., etc.

L'odeur infecte provenant des résidus et de leurs principes volatils se neutralise au contraire très-difficilement ; et c'est là le véritable motif pour lequel on doit désirer que les usines se trouvent à quelque distance des habitations ; surtout lorsqu'elles opèrent sur une grande échelle. La loi déclare au reste formellement que si leur éloignement n'est pas rigoureusement nécessaire, il importe néanmoins de n'en permettre la formation, comme celle de tous les établissements insalubres de deuxième classe, qu'après avoir acquis la certitude que les manipulations qu'on y pratique sont exécutées de manière à ne pas incommoder et à ne pas porter de dommages.

Il semblerait inutile de parler en ce moment de la crainte inspirée par la menace de l'explosion d'un gazomètre, si le vulgaire se rendait fidèlement compte de ses impressions, et si, par exemple, il savait (ce qui n'est qu'une vérité rigoureuse) que pour qu'un accident semblable se présentât, il faudrait que le gaz se trouvât mélangé avec sept fois son volume d'air.

Précautions hygiéniques relatives aux ouvriers des ateliers de préparation.

Quant aux ouvriers dont un salaire, quelque élevé qu'il soit, ne paye jamais assez la dette que le pays contracte envers eux, on voit qu'au moyen de la ventilation et des lampes de sûreté, on les a mis à l'abri des dangers les plus immédiats. Il reste à ajouter que pour assurer leur équilibre physiologique, on leur recommandera, puisqu'ils sont plongés dans une atmosphère

dont la température est toujours relativement très-élevée, d'éviter les réfrigérations trop promptes, et de ne pas se dépouiller de leurs vêtements. Ils proscriront également les boissons trop froides, afin d'éviter les pleurésies, les pneumonies et les autres affections des organes thoraciques. Ils se serviront modérément du vin, surtout comme tonique, l'action de la chaleur sur l'économie se montrant constamment débilitante.

Les hommes spécialement occupés dans les ateliers de dépuration doivent aussi se précautionner contre les émanations de l'ammoniaque. Si celles-ci se produisaient en trop grande intensité, elles pourraient donner lieu, ainsi que cela se remarque dans le curage des fosses d'aisance, à des inflammations des membranes du nez et de l'arrière-bouche, et en particulier à l'irritation de la membrane de l'œil, à cette ophthalmie connue sous le nom de *mitte*.

La plupart de ces conseils hygiéniques supposent, il est vrai, que le prix de la journée assure aux travailleurs les moyens de se vêtir et de se nourrir, non avec luxe, mais convenablement et dans les limites du strict nécessaire, et qu'eux-mêmes ne dépensent pas follement le prix de leurs sueurs. S'il en était autrement, il faudrait se borner à appeler, des vœux les plus sincères, *cette organisation de l'industrie*, qui sera la meilleure garantie des maîtres et des ouvriers, qui, les moralisant et embrassant toutes leurs forces matérielles et intellectuelles, se proposera pour but l'harmonisation du bien-être général, de l'ordre et de la liberté. Qui songerait à nier les devoirs des classes laborieuses envers la société? Mais ces devoirs ne supposent-ils pas aussi le règlement du salaire et des efforts de ces machines vivantes, en d'autres termes, le droit au travail, à la santé, à la vie? Ainsi se trouveront garantis à la fois le riche et le pauvre, le capital du premier et les intérêts inférieurs du second.

Déjà l'on a dû se convaincre que la plupart des investigations auxquelles on vient de se livrer relèvent de l'hygiène publique et privée, et cependant elles ne se sont guère portées que sur le théâtre même où le gaz se produit et se conserve. Cette vérité devient plus évidente, si l'on sort de l'atelier de préparation, et si l'on étudie le mode de distribution de ce produit composé où domine le bicarbure d'hydrogène.

Distribution du gaz.

Les tuyaux souterrains que traverse le gaz doivent être en fonte, entourés d'une couche de terre glaise de 15 à 20 centimètres d'épaisseur, dans le voisinage d'une plantation ou d'une conduite d'eau. On les imprègne intérieurement d'huile siccative. L'hypothèse possible de l'altération de l'eau potable méritait de fixer l'attention ; c'est en effet une grave question sanitaire que d'assurer à la boisson la plus naturelle les qualités normales qu'elle doit présenter.

En outre, on cherchera à prévenir les fuites provenant des conduits enfouis dans le sol, parce que si le plus souvent le gaz s'infiltre dans les environs sans inconvénients notables, il pourrait arriver cependant en certains cas qu'après avoir cheminé à travers la terre, il pénétrât au sein des caves et même des appartements, et déterminât des accidents graves.

C'est en vue de ce danger que l'on a ordonné, lorsqu'on pose les appareils, des épreuves de flambage, ou des expériences de compression au moyen d'une pompe foulante. Les premières semblent suffire, parce que dans les tuyaux le gaz subit déjà une assez forte pression, et possède de sa nature une puissance assez expansive pour s'échapper, si la fonte lui donnait passage, soit dans sa continuité, soit dans la réunion réciproque des tuyaux, que l'on accomplit d'une manière complète, au moyen du plomb fondu. La perfection des joints a fourni d'ailleurs un

problème assez difficile, mais aujourd'hui assez heureusement résolu.

Quant aux tuyaux de branchement, on les avait d'abord construits en plomb; mais l'on s'est bientôt vu forcé de renoncer à ce métal, parce qu'à cause du peu de résistance des parois, celles-ci crevant facilement, l'on avait déjà eu à déplorer quelques accidents dus à la malveillance ou à la négligence des consommateurs. Les rats les avaient également quelquefois attaqués.

On s'est donc déterminé à se servir du fer ou du cuivre, métaux ductiles qui se brisent sans éclater. A Toulouse, on emploie ce dernier métal qui, comme le premier, conserve l'avantage d'offrir des joints très-perfectionnés, quoique d'ailleurs les sels ammoniacaux finissent par en altérer la substance.

Quant à la situation des tuyaux, on les cachait d'abord dans les murs, dans les plafonds, etc. Or, si malheureusement une fuite se déclarait, le gaz se mêlant à l'air, des détonations avaient lieu. Ce fait s'est maintes fois reproduit, et en particulier à Paris, rue de Rivoli, dans un café, dont tout le plafond tomba dans des circonstances analogues.

En vue d'événements de ce genre et de leur multiplicité, diverses précautions furent ordonnées; voilà pourquoi aujourd'hui en France et en Angleterre on pose toujours des tuyaux apparents.

On ajuste à ceux-ci deux robinets, l'un en dehors à la disposition de la compagnie, l'autre en dedans à celle de l'acheteur, de manière à ce que l'un et l'autre disposent de l'arrivée principale du gaz.

Ces deux robinets sont liés entre eux de telle sorte, 1° que le robinet intérieur soit fermé forcément en même temps que le robinet extérieur; 2° que le robinet intérieur ne puisse être ouvert tant que le robinet extérieur est fermé; 3° enfin que le robinet intérieur ne soit indépendant du robinet extérieur que si on veut le fermer.

Qu'on ne s'étonne pas de l'insistance avec laquelle viennent d'être discutées la plupart des principales dispositions pratiquées pour la distribution du gaz de l'éclairage. Il importe en effet de les vulgariser et de les expliquer, afin de prévenir des malheurs souvent irréparables.

Avantages du gaz de l'éclairage.

L'adoption de la combustion du gaz est justifiée par des avantages réels, ainsi qu'il sera facile de le démontrer. Par exemple, il faut compter en première ligne l'économie qu'elle procure.

En effet, on a calculé, en Angleterre, que la dépense nécessaire pour fournir 2,500 pieds cubes de gaz, monte à 600 liv. sterling, c'est-à-dire 15,000 fr., au lieu de 3,000 liv. sterling, c'est-à-dire 50,000 fr., qu'il en coûterait si l'on voulait obtenir, au moyen de 2,500 chandelles, une somme de lumière analogue.

En outre, la chaleur développée étant plus grande, on n'a pas besoin d'autant de combustibles pour le chauffage des appartements. Là où existe une certaine quantité de becs, on se voit forcé même, au bout d'un certain temps, d'éteindre les poêles et les cheminées.

Quant à la lumière, on l'obtient à la fois plus égale et plus dense, résultat facile à concevoir, lorsqu'on réfléchit à la nature et à la composition même du gaz. L'hydrogène carboné, a-t-on dit, forme le principal élément de ce produit éclairant. Dès lors, l'on se trouve précisément dans les véritables conditions pour que la flamme se développe. L'on agit avec un corps gazeux, l'hydrogène, qui tient en suspension un corps solide, le carbone, lequel se dépose en charbon incandescent et très-lumineux, qui brûle à son tour un peu plus tard.

Relativement aux grands établissements industriels, il faut aussi noter certains faits à l'a-

vantage du gaz, pour justifier son adoption de plus en plus générale. Avec celui-ci, on n'éprouve pas une perte de temps toujours considérable pour le nettoyage des lampes ; on n'a pas à moucher ces dernières ou les chandelles de suif, et par suite on ne doit pas craindre que ces résidus de la combustion ne deviennent des causes d'incendie. En outre, l'on ne risque pas d'être volé ; or, on ne saurait s'imaginer quelle consommation d'huile entraîne cette dernière cause et la dépense qui en est la suite.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES SYCOPHANTES ET LES MÉDECINS.

—

(Suite du n° 50.)

A l'imitation du philosophe ancien, de Platon, notre philosophe moderne, Diderot, a été aussi frappé de cette idée, et voici comment il la développe dans son langage pittoresque et éloquent : « La femme dominée par l'hystérisme semble éprouver je ne sais quoi d'infernal et de céleste ; quelquefois elle m'a fait frissonner sous l'action de la bête féroce qui fait partie d'elle-même. Je l'ai vue, je l'ai entendue : comme elle sentait ! comme elle s'exprimait ! ce qu'elle disait n'était point d'une mortelle... Mais cette imagination fougueuse, cet esprit qu'on croirait incoercible, un mot suffit pour l'abattre... Un médecin dit aux femmes de Bordeaux, tourmentées par des convulsions effrayantes, qu'elles sont menacées de devenir épileptiques ; les voilà guéries. Un médecin secoue un fer ardent aux yeux d'une troupe de jeunes filles en convulsions, et les voilà guéries. Le dégoût de vivre saisit les femmes de Milet ; les magistrats déclarent que la première femme qui se tuera sera exposée sur la place publique : plus de suicide ; voilà les Milésiennes réconciliées avec la vie.

« Les femmes sont sujettes à une férocité épidémique ; l'exemple d'une seule en entraîne une multitude ; il n'y a que la première qui soit criminelle, les autres sont des malades. O femmes ! vous êtes des enfants bien extraordinaires ! »

Et Diderot, s'en prenant ici à Thomas qui avait voulu se mêler d'écrire sur ce sujet, l'apostrophe ainsi : « Quand on veut écrire des femmes, il faut, monsieur Thomas, tremper sa plume dans l'arc-en-ciel, et secouer sur ses lignes la poussière des ailes du papillon ; il faut être plein de légèreté, de délicatesse et de grâces, et ces qualités vous manquent. Comme le petit chien du pèlerin, à chaque fois qu'on secoue sa patte, il faut qu'il en tombe des perles, et il n'en tombe aucune de la vôtre. » (*Op. cit.*, 252 *et sequent.*)

Pourquoi les idées de possessions, de sortiléges, de magie, ont-elles toujours été plus particulièrement propagées au moyen des femmes ? Diderot l'explique encore ici : « Là où il y a un mur d'airain pour nous, il n'y a souvent qu'une toile d'araignée pour elles : tandis que nous lisons dans les livres, les femmes lisent dans le grand livre du monde ; aussi leur ignorance les dispose-t-elle à recevoir promptement la vérité quand on la leur montre, et aussi le mensonge avec la même facilité. »

Revenant à nos faits historiques, nous dirons qu'on devait croire en avoir fini pour toujours avec ces idées de possessions et de sortiléges, lorsqu'en 1774 Gassner se mit à son tour à faire de nouveaux prodiges. A l'aide d'une prétendue intervention divine, il guérit d'abord les maladies de ses paroissiens ; puis il vint à Ratisbonne opérer sur une plus grande échelle.

Gassner est en quelque sorte le précurseur de Mesmer, qui bientôt paraîtra sur la scène ; Gassner guérit les maladies par des attouchements et par l'imposition des mains. Ses exorcismes n'étaient pas tous de la même nature ; il y en avait qui étaient simplement explorateurs, d'autres qui étaient médicateurs. Les

premiers servaient à lui faire reconnaître le genre de maladies qu'il aurait à traiter ; les autres à en amener la guérison.

Gassner, suivant le reproche que lui en a fait De Haën, avait fini par renouveler en Allemagne les anciennes croyances aux possessions et aux mauvais esprits ; on annonçait de nouveau qu'il y avait des démoniaques, et cette rumeur, dit Thouret, acquit assez de crédit pour que l'impératrice prît des mesures à ce sujet. En d'autres temps on aurait soumis les démoniaques aux exorcismes et aux épreuves du rituel ; l'impératrice les fit soumettre aux traitements de De Haën. La fourberie fut découverte aussitôt, et les bruits populaires dissipés.

De Haën a rapporté l'observation de trois femmes dites possédées ou démoniaques; il en a donné une histoire très-détaillée. (Thour., *Recherches*, 224.)

Mais, après avoir indiqué rapidement quelles ont été les impostures et les jongleries successivement organisées pour tromper les hommes, aussi bien dans l'antiquité, dans le moyen âge, que dans les dix-septième et dix-huitième siècles, il est temps de remonter au point de départ, à la première origine de faits annoncés encore aujourd'hui comme non moins merveilleux que tous les autres, c'est-à-dire des faits prétendus *magnétiques*.

Cette origine remonte beaucoup plus haut qu'on ne le croit communément; mais d'un autre côté, si l'on en croyait certains adeptes, tous les faits dits surnaturels que nous avons fait connaître, et bien d'autres encore, vrais ou faux, peu importe, n'en seraient pas moins dus au magnétisme animal.

Chez les Hébreux, il faudrait mettre en tête des magnétiseurs Moïse, Aaron, Samuël, Balaam, Elie, Elisée, etc., etc. (Foissac, *op. cit.*, 461). On fait remarquer que, quand Moïse tenait ses mains élevées, Israël était victorieux, et que lorsqu'il les abaissait Amalec avait l'avantage (462).

Chez les Grecs, Pythagore aurait été le premier des magnétiseurs ; puis seraient venus Socrate, Apollonius de Thyane, etc., etc.

Dans les comédies de Plaute, Mercure, tout dieu qu'il est, jouerait le rôle d'un magnétiseur ; il parle d'abord, il est vrai, d'assommer Sosie à coups de poing ; mais bientôt, revenant à des sentiments *plus humains*, il se met à toucher Sosie à *grandes passes* pour le faire dormir ; et ici le magnétiseur que nous citons fait remarquer que les mots employés par Plaute, *tractim tangere*, signifient précisément, d'après les commentateurs, caresser d'une main douce et ouverte, comme nous caressons les chats en leur passant la main de la tête à la queue. On ne peut, dit-il, désigner plus clairement le magnétisme animal (*loc. cit.*).

Mais cherchons sérieusement à quelle époque on doit remonter pour trouver dans les écrits des auteurs les premiers indices de la théorie du magnétisme animal.

Kepler avait émis l'idée que les propriétés de l'aimant devaient se trouver jusque dans les grands corps planétaires qui se meuvent dans l'espace ; que c'était en quelque sorte l'âme du monde physique. Descartes avait multiplié à son tour les propriétés de l'aimant : déjà ce corps était devenu pour les alchimistes un objet d'étude particulière ; c'est à eux qu'il faut rapporter l'idée d'un prétendu rapport entre le magnétisme terrestre ou minéral et le magnétisme du microcosme ou animal.

Mais c'est surtout Paracelse qui prétendit avoir découvert dans les êtres animés une vertu secrète analogue à celle de l'aimant, vertu qui procéderait des corps planétaires ; *magnale ex astris descendit et nullo alio.*

Les principales fonctions de l'économie ne pourraient, suivant Paracelse, s'expliquer que par la propriété magnétique, et ceci s'applique-

rait surtout au rapprochement des sexes et à la procréation ; ici la force magnétique est double : *una in viris, altera in feminis; vis magnetica feminarum est matrix; in viris spermatica est vis magnetica.* Telles étaient les doctrines qu'il allait débitant de ville en ville, annonçant imperturbablement qu'il avait renfermé le diable dans le pommeau de son épée, et qu'il vivrait l'âge des patriarches ; ce qui fut loin de se vérifier, car il mourut dans une auberge à Salsbourg, en 1541, âgé seulement de quarante-sept ans.

Les idées de Paracelse furent bientôt reprises par d'autres auteurs qui les accommodèrent à leurs théories; mais la base resta la même, ainsi que les principales dénominations. Ainsi, à l'exemple de Paracelse, Vanhelmont et Goclénius publièrent des traités sur la cure *magnétique* des plaies ; traités réfutés ensuite par Roberti. (Thour., *Recherches*, 2.)

Burgravius composa également, en 1629, un livre sur le traitement magnétique des maladies, *cura morborum magnetica.* Puis Sentinelli donna une explication générale de la science dite magnétique ; Libarius chercha les lois du magnétisme dans le microcosme, et Tenzelius donna de nouveau un traité complet de médecine magnétique.

Mais c'est surtout à Maxwel et à Kircher qu'il faut rapporter ce qui a été dit de plus étendu et de plus complet sur la matière; ils ont fait un corps de doctrine tel, que Mesmer lui-même n'a pu aller au delà, théoriquement bien entendu.

Non-seulement Maxwel a publié aussi un traité complet de médecine magnétique, *De medicina magnetica libri tres, auctore Guill. Maxvello,* Francofurti, 1679 ; mais il parle de cures opérées à l'aide d'une eau magnétique de sa composition.

Kircher insiste particulièrement sur la distinction à établir entre le magnétisme minéral et le magnétisme propre aux êtres organisés ; et dans un traité spécial il expose les principes de l'art magnétique, *De arte magneticâ, seu* ἰατρομαγνητισμός, *id est magnetismus medicinalium.*

Déjà Paracelse avait soutenu qu'il y a dans l'économie animale un axe polaire et deux pôles opposés; la bouche aurait été le pôle arctique et le ventre le pôle antarctique; mais Kircher, plus réservé, regardait comme un conte absurde cette assertion de quelques auteurs, que l'homme serait doué à ce point de force magnétique, que, placé en parfait équilibre dans une barque légère au milieu des flots, sa face tendrait constamment à se diriger vers le nord.

Non-seulement les points principaux de la théorie du magnétisme animal avaient été longuement exposés par les auteurs du seizième et du dix-septième siècle, mais certains abus eux-mêmes avaient été signalés dès cette époque. Si on s'expliquait sur ce point, dit Maxwel, c'est-à-dire sur l'influence magnétique d'un sexe sur l'autre, les pères ne pourraient plus être sûrs de leurs filles, les maris de leurs épouses, ni les femmes répondre d'elles-mêmes : *Patres de filiabus, mariti de uxoribus, imo feminæ de semetipsis certi esse nequirent!*

Alors comme aujourd'hui cette doctrine, une fois bien connue, devait dispenser et tenir lieu de toute autre connaissance. Qu'est-il besoin en effet de notions médicales et pharmacologiques quand toutes les maladies sont réduites à une seule, et tous les remèdes à un spécifique universel?

Et d'abord, on arrivait sans difficulté aucune à la découverte du siége de toutes les affections ; on avait pour guide infaillible les sensations accusées par les sujets sous l'influence de l'agent magnétique : *Magnetismus fit per sensationem;* et aussitôt ces sensations révélaient et l'organe souffrant et la médication nécessaire ; moyens précieux, disaient naïvement ces anciens magnétiseurs, puisqu'il n'y a pas *de fenêtre* au moyen de laquelle on puisse *voir* ce qui se passe dans le corps de l'homme, et quels sont les

organes altérés. *Quum fenestra careamus qua possimus partem affectam detegere.* C'est que le magnétisme n'en était encore qu'à sa naissance, car aujourd'hui nos magnétiseurs nous ont fait découvrir mieux qu'une fenêtre, ils rendent le corps du malade assez transparent pour que leurs sujets puissent y *voir* et l'état de *tous* les organes et les progrès de toutes les maladies.

Mais en voici assez pour prouver que le magnétisme animal, comme doctrine, comme théorie, avait été préconisé bien avant la fin du dix-huitième siècle. Quant aux expériences, quant aux prétendus faits administrés par les magnétiseurs de l'époque de Mesmer, nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Nous l'avons déjà fait pressentir, fort de l'exemple de Van Dale, de Duncan, de Hecquet et de De Haën, Thouret s'était proposé de faire tomber le prestige du mesmérisme, et cela par le seul examen, par la discussion seule des faits invoqués par les adeptes. Et d'abord, pour ce qui était des prétendues guérisons opérées au baquet de Mesmer, Thouret disait avec raison (*op. cit.*, 144), que si l'on réfléchissait bien à ce qui caractérise les affections hypocondriaques, on verrait quelle facilité cet état présente aux charlatans adroits pour en profiter.

Au reste, poursuit Thouret, on peut dire de toutes les sectes, soit de l'art des enchantements, soit de l'astrologie judiciaire, soit des possessions, soit enfin du magnétisme, ce que Pline disait de la magie : si l'on s'étonne que cette science ait acquis tant de crédit, il en donne cette raison : C'est, dit ce naturaliste, qu'elle a su se prévaloir des trois sciences les plus estimées parmi les hommes, et prendre d'elles ce qu'elles ont de plus étrange, de plus merveilleux. Personne ne doute en effet qu'elle ne soit née de la médecine, qu'elle ne se soit appuyée d'abord sur l'art de donner des remèdes plus efficaces que les remèdes ordinaires ; puis elle a pris dans les faits religieux ce qui peut en imposer aux hommes, ce qui peut les séduire et les aveugler d'autorité ; puis enfin elle a fait croire aux hommes qu'elle peut reconnaître dans l'avenir les événements qui doivent les intéresser.

Tous les charlatans adroits, tous les fourbes hardis se sont appuyés sur cette tendance de l'esprit humain à chercher la guérison de maux difficiles par des moyens étranges ; ajoutez à cela qu'ils ont soin de s'adresser de préférence aux femmes nerveuses et hystériques, à celles que les moindres secousses peuvent jeter dans des attaques convulsives.

Un autre motif, non moins suspect et plus caché, se glisse dans ces jeux : c'est une sorte d'ambition d'occuper le public de soi, de fixer l'attention, d'attirer les regards. Enfin l'un des moyens les plus coupables, et cependant des plus employés, c'est la *connivence* au moyen de laquelle beaucoup de convulsions sont *factices* et *simulées*.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit que, pour déterminer la confiance dans une doctrine, il ne suffit pas, reprend très-judicieusement Thouret, de répéter qu'il y a *des faits* en sa faveur ; n'en a-t-on pas cité à l'appui de toutes les impostures ?

On parle toujours *des faits*, on parle sans cesse d'observer ; mais il y a peut-être autant de fausses observations qu'on a fait de faux raisonnements. Tout dépend d'une chose dans les deux objets, savoir, de la manière d'y procéder ; il est aussi commun, aussi possible d'observer mal que de mal raisonner. Ce n'est donc ni à l'apparence ni au nombre *des faits* qu'on doit s'attacher, mais bien à leur qualité, à leur nature particulière (*Recherches*, 222).

(*L'Expérience.*)

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE 1845. TOME I. Ire ANNÉE, N. 52.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE

Eclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers.

DIRIGÉ PAR G. RICHELOT, D. M. P.,
Ancien Médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Prévenir les maladies. Améliorer les populations.

LA SANTÉ *paraîtra le deuxième dimanche de chaque mois, et formera au bout de l'année un beau volume terminé par une table alphabétique. — Le prix de l'abonnement sera de 5 fr. par an pour Paris, et de 6 fr. 50 c. pour les départements. — S'adresser* FRANCO, *pour tout ce qui regarde les abonnements, la rédaction et les annonces, au gérant de* LA SANTÉ, *au bureau du Journal, rue Saint-Honoré,* 315. *On s'abonne en joignant à sa lettre un mandat à vue, à l'ordre du gérant, sur le trésor, sur l'administration des postes, ou sur une maison de Paris.*

Sommaire.

De l'éclairage au gaz. (Fin de la première partie.) — Avis aux abonnés de *la Santé.*

DE L'ÉCLAIRAGE AU GAZ,

ET SPÉCIALEMENT DE SON ACTION

SUR LE CORPS DE L'HOMME;

Par le docteur Hippolyte COMBES,
Professeur d'hygiène et de médecine légale à l'Ecole de médecine de Toulouse, etc., etc.

(QUATRIÈME ARTICLE.)

(Suite du n° 51.)

Applications agronomiques.

C'est le cas d'ajouter encore que l'on retire par la distillation des matières premières certains résidus qui, pouvant être vendus, diminuent d'autant les frais dus à la production du gaz. Ainsi, on utilise le goudron dans des circonstances diverses; ainsi, par exemple, doit-on annoncer que les substances dont on se sert pour épurer le deuto-carbure d'hydrogène, une fois saturées par les produits ammoniacaux, sont destinées à devenir de profitables engrais pour l'agriculture.

M. Mallet a pris un brevet d'invention pour un procédé adopté dans l'usine de Saint-Quentin, et fournissant les moyens de s'emparer entièrement de l'ammoniaque.

Il se sert d'une dissolution métallique neutre. Celle-ci consiste dans un mélange de chlorure de manganèse et de sulfate de soude, qui ne coûte rien, puisque dans les fabriques de chlorure de chaux ce résidu était resté jusque-là sans usage. Cette opération donne pour résultat un chlorhydrate d'ammoniaque.

Déjà et pour un semblable motif, en 1816, M. Darcet avait proposé l'eau de chaux, l'acide sulfurique, ou une dissolution de sulfate de fer, ou un lait de plâtre ou de vieux plâtras délayés dans de l'eau. Il se formait un sulfate d'ammoniaque.

Il y a plus que de l'analogie dans les deux moyens et identité dans le but; l'un et l'autre arrivent, par la production d'un sel ammoniacal, à l'entière absorption de l'ammoniaque, tandis qu'en moyenne et habituellement 300 litres de gaz laissent perdre un litre d'ammoniaque. Or, c'est là précisément l'inconvénient à éviter. L'application étendue du nouveau système amènera une baisse notable sur les prix des produits ammoniacaux, dont profiteront une foule d'industries, et en particulier l'*agriculture*. Sous ce dernier rapport, en Angleterre, M. Liebig et M. Schattinmann ont déjà réalisé des perfectionnements importants sur une grande échelle, précisément parce que les sels ammoniacaux sont moins chers qu'en France.

Ces succès paraissent d'autant plus naturels qu'ils semblent déjà confirmés par tout ce que l'on sait de l'usage, comme engrais, du guano du Pérou, ou de celui qu'on a découvert dans l'île d'Ichaboé, située à trois milles de la côte sud-ouest d'Afrique. La supériorité de ce dernier vient en effet surtout corroborer les espérances que l'on doit concevoir ; d'après John Davy, son excellence dépend de l'oxalate d'ammoniaque qu'il contient en grande abondance.

En outre, ces réflexions se légitiment encore par la crainte fondée de voir bientôt épuisés ces deux dépôts de résidus d'oiseaux de mer, et en particulier de pingouins. Il n'est pas sûr qu'on en découvre de nouveaux sur l'immensité des océans.

On s'appliquera donc, avec raison, à favoriser la production et l'emploi des sels ammoniacaux provenant de toute autre origine, et en particulier du gaz de l'éclairage.

Dans ces recherches, la Compagnie du gaz à Toulouse réclame avec dévouement une part honorable. Elle offre gratuitement aux agronomes son mélange dépurateur, se composant de chaux, de coke pulvérisés et d'ammoniaque. Avec des conditions aussi avantageuses, pourquoi ne commencerait-on pas des essais que la théorie assure devoir être profitables ? En effet, pour l'amélioration des terres, et surtout des prairies, on connaît la vertu de la chaux, et son action sur le fumier des étables et des fosses d'aisance, qui eux aussi fournissent de l'azote, et par suite des sels animaux. En même temps qu'elle favorisera le développement de l'humus, elle deviendra un puissant moyen d'amendement dans certaines localités entièrement dépourvues de cet alcali et de ses composés salins. Pour expliquer son influence fécondante, on sait encore qu'il faut tenir compte de ses propriétés hygrométriques, et son mélange avec l'ammoniaque doit être un motif de plus de son adoption.

Il a semblé utile d'indiquer en quelques lignes une question pratique aussi importante ; elle relève de l'industrie en ce sens qu'elle se rattache à la génération d'un composé chimique. On ne répétera pas pourquoi elle est encore favorable à l'agriculture et à l'hygiène.

—

(La Santé *donnera prochainement la seconde partie du travail de M. le professeur Combes, celle qui traite de l'action du gaz de l'éclairage sur le corps de l'homme.*)

AVIS AUX ABONNÉS.

Les rédacteurs de *la Santé*, cédant aux demandes d'un grand nombre d'abonnés, ont résolu d'opérer dans le mode de publication de ce journal un changement important, qui permettra de donner des articles moins divisés et plus complets. Désormais *la Santé* paraîtra une fois par mois, en un cahier de deux feuilles d'impression, même format que par le passé, avec une couverture imprimée.

Le prix de l'abonnement est fixé à 5 francs par an pour Paris, et 6 francs 50 centimes pour les départements.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME Ier (PREMIÈRE ANNÉE) DE LA SANTÉ.

ACCIDENTS ou maladies qui réclament des secours d'urgence, 79, 87, 177, 285.

ACCOUCHEMENT pendant le sommeil, 157.

ACIDES. — Empoisonnement par les acides, 177.

ACKERMANN (docteur). — Le matelot du commerce et le médecin de papier, 126, 135. — De la carie des dents, 204, 260, 269.

AFRIQUE. — De l'exercice de la médecine en Afrique, 185. — Voyage médical dans l'Afrique septentrionale, ou de l'ophthalmologie considérée dans ses rapports avec les différentes races, par le docteur S. Furnari, 289, 297.

AIR. — Des divers modes d'action de l'air sur le corps humain, 66. — Du choix de l'air que l'enfant nouveau-né doit respirer, 161.—Irritation produite par l'abord de l'air sur les membranes des enfants nouveau-nés, 161.

ALCALIS. — Empoisonnement par les alcalis, 285.

ALEXANDRIE, berceau de l'anatomie, 99.

ALIÉNÉES INDIGENTES. — Patronage et asile, 76.

ALIMENT. — Des qualités relatives des divers aliments qui conviennent au premier âge, 92.

ALIMENTATION. — De l'alimentation chez les enfants du premier âge, 89. — Du danger d'une alimentation trop forte chez les convalescents, 131. — Considérations sur l'alimentation des enfants avant et après le sevrage, 332.

ALLAITEMENT. — A quelle époque après l'accouchement doit-on donner le sein à l'enfant? 71.— De l'allaitement maternel considéré surtout dans les grandes villes, 217, 249, 262, 361. — De la grossesse dans le cours de l'allaitement, 297. — Préceptes pour l'allaitement, 310. — Difficultés et accidents de l'allaitement maternel, 364.

ALLEMAGNE. — De l'exercice de la médecine en Allemagne, 209.

ALVINES (matières). — Désinfection des matières alvines, 133. — Importance des matières alvines pour l'agriculture, 135.

AMULETTES. — Des amulettes et des talismans, 193, 201, 348. — Amulettes en Algérie, 296, 297.

ANATOMIE. — Idées fausses des gens du monde en anatomie, 2. — Utilité des connaissances anatomiques pour les gens du monde, 65. — Créateurs de l'anatomie, 97. — Nécessité des études anatomiques pour le médecin, 98. — Naissance de l'anatomie, 99.

ARTAXERCÈS. — Hippocrate refuse les présents d'Artaxercès, 21.

ASPHYXIE. — Premiers secours à porter dans les cas d'asphyxie par la vapeur du tabac, 31.

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE. — Notice historique sur l'association polytechnique de Paris, 105.

ATMOSPHÈRE. — Du mode d'action de ses vicissitudes sur la santé humaine, 56. — Atmosphère de Londres, 190.

ATMOSPHÉRIQUES (des influences), 65.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE. — Montaigne aux eaux de Bagnères-de-Bigorre, 211.

BAINS publics, 336.

BAL. — Avantages du bal et des soirées, 119.

BALLES. — Extraction des balles par les Arabes, 300.

BENET-DEPERRAUD (docteur). — Description de la cérémonie qui eut lieu après la mort du roi de Lahore, 169.

BESTIAUX.—Leur mortalité en Egypte, 33.

BIBERETTE du docteur Blatin, 6.

BIÈRE. — De la bière comme moyen de faire prendre promptement les sangsues, 152.

BIENFAITEURS de l'humanité, 17, 97, 305.

BLATIN (docteur).—Biberette, 6. — Brosses à peau, 173. — Moyen de faire boire les malades indociles ou atteints de convulsions, 122.

BLESSURE faite par un lion, 263.

BOIRE. — Moyens de faire boire les malades 6, 122.

BOUTS-DE-SEIN. — Quelques remarques pratiques sur l'emploi des bouts-de-sein artificiels, 137.

BROSSE. — Des brosses à peau du docteur Blatin, 173.

BRULURE. — De la brûlure par le phosphore et de la manière d'en arrêter promptement les ravages, 129. — Exemple de guérison prompte d'une brûlure par le phosphore, 255.

CANTONAUX. — Des médecins cantonaux, 159.

CARIE. — De la carie des dents, 204, 260, 269.

CATAPLASMES. — De leur application, 45. — De leur préparation, 97. — De leur action curative, 101. — Des topiques absurdes recommandés par les charlatans en guise de cataplasmes, 102.

CERISE (docteur). — Notes et additions au *Système physique et moral de la femme*, de Roussel, 265.

CHANT. — De l'influence du chant et de la déclamation sur la santé, 60. — De l'introduction du chant et de la déclamation dans l'éducation physique des enfants, 76. — Des inconvénients que peut entraîner l'abus du chant et de la déclamation, 139.

CHARLATANISME. — Anecdote du chirurgien Sabatier, 141. — Charlatan prescrivant des côtelettes et du vin de Bordeaux, 157. — Charlatanisme et simplicité, 172. — Charlatanisme : Empoisonnement produit par une pommade, 241. — Insuffisance des lois répressives du charlatanisme, 243. — Charlatanisme : Une femme grillée vivante, 287. — Charlatanisme : Femme du peuple guérissant les maladies du sein, 309. — Anecdotes pour servir à l'histoire du charlatanisme, 393.

CHASSE. — La loi sur la chasse, 132.

CHAUD. — Du passage brusque du chaud au froid, 21, 36, 68.

CHIMIE. — *Lettres sur la chimie*, par Justus Liébig, 344, 369.

CHINOIS. — De la science du pouls chez les Chinois, 187.

CIMETIÈRE. — Disposition insalubre des cimetières en Egypte, 34.

CLIAS. — Voyez GYMNASTIQUE.

CLIMAT. — Révolutions du climat de la France, 271.

CONGÉLATION de l'eau salée, 264.

CONGRÈS médical, 328.

CONSTIPATION. — De la constipation des enfants nouveau-nés, 143.

CONVALESCENCE. — Notions générales sur la convalescence, 164, 173.

CONVALESCENT. — Du danger d'une alimentation trop forte chez les convalescents, 131.

CONVULSIONNAIRES, 382, 391, 399, 405.

COQUELUCHE. — Origine de cette maladie, 190,

CORNAY (docteur), Topographie médicale de Rochefort, 211, 222, 243.

CREVASSES DU MAMELON.— Des moyens de les prévenir pendant l'allaitement, et de leur traitement quand elles sont formées, 12, 38, 54, 69, 84.

CRÈCHES (De l'œuvre des), 45.

CRI. — Utilité des cris chez les enfants nouveau-nés, 161.

DÉCÈS. — De la vérification des décès, 188.

DÉCLAMATION. — De l'influence du chant et de la déclamation sur la santé, 60.— De l'introduction du chant et de la déclamation dans l'éducation physique des enfants, 76. — Des inconvénients que peut entraîner l'abus du chant et de la déclamation, 139.

DÉJEUNER. — Un déjeuner médico-diplomatique, 81.

DELTA (en Egypte). — Son état sanitaire, 11.

DÉMOCRITE. — Sa guérison par Hippocrate, 21.

DENT. — Simple moyen de faire cesser les maux de dents, 121. — De la carie des dents, 204, 260, 269. — Hémorrhagies dentaires, 320.

Désinfection. — Désinfection des matières alvines, 133.
Diarrhée.— Causes de diarrhée liées à l'alimentation chez les petits enfants, 90, 93, 332.
Digitaline. — Sa découverte par le docteur Homolle, 7.
Dilutions homœopathiques, 390.
Discours sur l'organisation humaine en général, prononcé devant une assemblée d'ouvriers, 300, 306.
Dispensaire. — Un dispensaire de la Société philanthropique de Paris, 1.
Eau. — Eaux thermales de Saint-Gervais en Savoie, 136. — Considérations hygiéniques sur l'eau, 145. — Des conditions de l'eau potable, 146.— Origine des établissements d'eaux minérales, 184. — De l'usage des eaux minérales en général, 225. — De l'emploi de l'eau dans le traitement des maladies, 257, 273, 311. — Congélation de l'eau salée, 264.—Règles relatives à l'usage de l'eau comme boisson ordinaire, 343.
Eclairage (voyez Gaz).
Education. — Nécessité de s'occuper de l'éducation physique et morale du peuple, 151.
Effort, voyez Entorse.
Egypte.— Des causes de la peste en Egypte, 9, 33, 49, 57.
Emmaillottement. — Ses inconvénients, 73.
Empoisonnement par la décoction de têtes de pavots; premiers secours à donner, 87. — Empoisonnement des malades de l'hôpital Beaujon par de la viande altérée, 153. — Empoisonnement par les morilles, 175. — Empoisonnement par les acides, 177. — Empoisonnement produit par une pommade, 241. — Empoisonnement par les alcalis, 285.
Enfant. — Influence du froid sur l'enfant nouveau-né, 11, 20. — Température de l'appartement de l'enfant nouveau-né, 20. — Nouveau moyen pour l'éducation physique des enfants nouveau-nés, 73, 233. — Du danger de donner aux enfants la décoction de têtes de pavots pour les calmer, 87. — De l'alimention chez les enfants du premier âge, 89. — De la constipation des enfants nouveau-nés, 143.— De la faiblesse organique et de la mortalité des enfants nouveau-nés, 155. — Du choix de l'air que l'enfant nouveau-né doit respirer, 161. — Utilité des cris chez les enfants nouveau-nés, 161. — Du suintement qui se fait derrière les oreilles chez les petits enfants, 208. — Premiers soins à donner à l'enfant nouveau-né, 262, 361. — Influence du mode actuel des déclarations de naissance sur la mortalité des enfants nouveau-nés, 293. — Considérations sur l'alimentation des enfants avant et après le sevrage, 332.— Habillement de l'enfant nouveau-né, 361.
Engelures. — Des moyens de se préserver des engelures, 22, 35, 43.
Enterrements précipités. — Femme enterrée vivante, 36, 188.
Entorse. — Nature et dangers de l'entorse, 81. — De l'intervention des rebouteurs dans le traitement de l'entorse, 103. — Traitement de la première période ou période aiguë de l'entorse, 193. — Traitement de la seconde période de l'entorse, 253,
Épidémie. — Du danger de rentrer trop promptement dans une localié où a régné une épidémie, 63.
Epingles. — Enfants qui s'amusent à avaler des épingles, 32.
Epizootie d'Allemagne, 15, 63.
Erasistrate. — Sa biographie, 97.
Erreurs, voyez Préjugés.
Faiblesse. — De la faiblesse organique des enfants nouveau-nés, 155.
Farine de graine de lin. — De sa falsification, 52. — Voyez Cataplasme.
Fellah.— Existence et maladies des fellah en Egypte, 11, 33, 49, 57.
Femme. — L'hygiène de la femme n'est pas bien comprise dans le monde, 18. — Système physique et moral de la femme, par Roussel ; avec des notes et additions, par le docteur Cerise, 265. — Une femme grillée vivante, 287.
Fèves. — Cataplasmes de fèves, de pois, de lentilles, de haricots, 99.
Fièvre typhoïde. — Sa fréquence dans les quartiers populeux et malpropres, 12. — Précautions à prendre dans les temps où elle règne, 21.
Folie (Du traitement de la), 25. — Voy. Monomanie.
Fomentations, 289.
Foudre. — Effet extraordinaire d'un coup de foudre, 191.
Foulure, voyez Entorse.
Frictions. — Des frictions sèches, 171.
Froid. — Influence du froid sur la santé de l'homme, 11.—Préceptes pratiques relativement au passage du chaud au froid, 21, 36, 68. — Jeune militaire presque mort de froid, 78. — Premiers secours à porter aux personnes qui sont sur le point de périr de froid, 79.
Galien. — Sa biographie, 305. — Son opinion sur l'importance du régime alimentaire, 312.
Garde-robes. — Importance de l'examen des garde-robes pour la détermination de la quantité des aliments chez les petits enfants, 94.
Gaz. — De l'éclairage au gaz, et spécialement de son action sur le corps de l'homme, 385, 393, 401, 409.
Glace. — Consommation de la glace à Paris, 296.
Gens du monde. — De l'utilité d'un journal de médecine à l'usage des gens du monde, 1, 65.—Curiosité des gens du monde au sujet des livres de médecine, 1. — Danger des lectures médicales pour les gens du monde, 2, 42. — Idées fausses des gens du monde sur la structure du corps humain, 2. — Des ouvrages de médecine à l'usage des gens du monde, 4.
Gourme. — Causes de gourme liées à l'alimentation chez les petits enfants, 90.
Grèce. — La Grèce fut le véritable berceau de la médecine, 18.
Grossesse. — De la grossesse dans le cours de l'allaitement, 297.
Guêpe. — De sa piqûre, 209.
Gymnastique. — De la gymnastique et des procédés de M. Clias, 27. — La gymnastique mal comprise et mal appliquée en France, 28. — Exemples remarquables de l'utilité d'une bonne gymnastique, 29. — De la nécessité d'introduire la gymnastique d'une manière générale en France, 30. — La gymnastique doit s'appliquer à chacun de nos organes en particulier, 61. — Exemple remarquable des bons effets de la gymnastique, 110. — De la gymnastique appliquée à l'éducation physique des jeunes filles, 185. — Rapport lu par M. le docteur Bouvier à l'Académie de médecine sur la gymnastique populaire de M. Clias, 378.
Hamont. — Des causes de la peste en Egypte, 9, 33, 49, 57.
Hémorrhagie. — De l'hémorrhagie qui peut être produite par l'application des sangsues, et des moyens d'y remédier, 105, 338. — Hémorrhagies dentaires, 320.
Hérophile. — Sa biographie, 97.
Hippocrate. — Sa biographie, 17. — Du vrai médecin selon Hippocrate, 111.
Homœopathie.—Le médicament invisible, anecdote véritable, 129.—Appréciation de l'homœopathie par les médecins italiens, 210. — Un établissement homœopathique, 317.—Sur les dilutions homœopathiques, 390.
Homolle (docteur). — Découverte de la digitaline, 7.—De l'alimentation chez les enfants du premier âge, 89. — De l'allaitement maternel, considéré surtout dans les grandes villes 217, 249, 262, 361.
Hopitaux. — Négligences et mesures vicieuses dans l'administration des hôpitaux, 153. — De la création d'hôpitaux consacrés spécialement au traitement des maladies scrofuleuses, 169.
Humanité. — Bienfaiteurs de l'humanité : Hippocrate, 17. — Hérophile et Erasistrate, 97. — Galien, 305.
Hydrothérapie. — De l'hydrothérapie sous le rapport médical et hygiénique, 217, 225, 233.
Hygiène. — L'hygiène de la femme mal comprise dans le monde, 18. — L'hygiène embrasse toutes les connaissances humaines, 80. — Du rang que l'hygiène doit occuper dans les sciences sociales, 107. — Leçon d'hygiène du docteur Tessereau, 113. — Généralités sur l'hygiène, 116, 176. — De la nécessité de créer de nombreuses chaires d'hygiène à l'usage du peuple, 151. — Extrait d'un discours sur l'hygiène, 161. — Hygiène de la vieillesse, 201, 265, 281. — Hygiène de l'enfance, 208. — Hygiène des repas, 250.
Imagination. — Des effets de l'imagination dans les maladies, 316.
Insectes. — Avis sur le danger de certains moyens préconisés pour leur destruction, 31.
Institutions médicales. — Leur imperfection en France, 4. — Revue rétrospective sur l'enseignement et l'exercice de la médecine en France, 353.
Jeunesse. — Infériorité physique de la jeunesse en France, 30.
Journal de médecine. — De l'utilité d'un journal de médecine à l'usage des gens du monde, 1, 65, 255. — Son but final, 74.
Labarraque (docteur). — Des moyens de se préserver des engelures, 22, 35, 43.
Lahore. — Description de la cérémonie qui eut lieu après la mort du roi de Lahore, 169.
Lait. — Des qualités du lait des vaches nourries dans Paris et de celui venu du dehors, 92.
Langue. — Quelques réflexions philosophiques sur la nécessité d'une langue médicale universelle, 145. — La langue médicale universelle, c'est le français, 241.
Latour (Docteur Amédée). — La médecine et la pairie, 89.
Lazarets. — Inutilité des quaran-

taines et des lazarets. 15, 61, 64. — Nécessité de réformer les quarantaines et les lazarets, 59. — Pertes annuelles que font éprouver à la France les quarantaines et les lazarets, 61.

Lettre au rédacteur sur le plan et sur le titre du journal, 65.

LEURET (Docteur). — Prix relatif aux maladies des aliénés, 78.

Lion. — Blessure faite par un lion, 263.

Lin. — Cataplasmes de farine de graines de lin, 98.

Londres. — Son atmosphère, 190.

W. MACKENZIE. — Analyse du Traité pratique des maladies des yeux de Mackenzie, 15.

Magnétisme animal, 41, 153, 405.

Magnétiseurs. — Grands succès des magnétiseurs en pays étrangers, 153.

Maillot. — Inconvénients du maillot, 73.

Malades. — Des personnes qui entourent les malades, 264.

Maladies régnantes (hiver 1845), 11, 20. — Maladies qui réclament des secours d'urgence, 79, 87, 177, 285. — Maladies régnantes (juin 1845), 198.

Maladies des yeux (Traité pratique des); analyse, 15.

Mamelon. — Crevasses du mamelon, 12, 38, 54, 69, 84. — Développement naturel du mamelon pendant la grossesse, 38 — Préparation des mamelons chez les femmes qui doivent nourrir, 69.

Mamelonnières ou bouts pour les seins, 69.

Marais. — De l'assainissement des marais, 243. — Considérations sur les marais salants au point de vue de l'hygiène publique, 247.

Mariages. — Influence des saisons sur les mariages, 40.

Matelot. — Le matelot du commerce et le médecin de papier, 126.

Mauve. — Cataplasme de feuilles de mauve,

Médecin. — Efforts incessants des médecins en faveur de l'humanité, 7, 45. — Du peu de renommée des plus grands médecins parmi les gens du monde, 17 — Protection dont les médecins sont entourés en Prusse, 46. — Nécessité pour la société d'avoir de bons médecins, 57. — Mission du médecin, 75. — Des dangers que courent les médecins, 101. — Du vrai médecin selon Hippocrate, 111. — Des médecins étrangers en France, 124. — Le matelot du commerce et le médecin de papier, 126. — Du rôle des médecins dans la société, 139, 350. — Des médecins cantonaux, 159. — Le médecin des voleurs, 249. — De la médecine et des médecins chez les Arabes de l'Algérie, 290, 297. — Les sycophantes et les médecins, 350, 366, 371, 381, 391, 399, 405.

Médecine. — Origine de la médecine, 18. — La médecine et la pairie, 89. — Influence morale de la médecine, 90. — Universalité de la médecine, 145. — De la confiance en la médecine, 177. — De l'exercice de la médecine en Allemagne, 209. — De la médecine et des médecins chez les Arabes de l'Algérie, 290, 297. — Revue rétrospective sur l'enseignement et l'exercice de la médecine en France, 353.

Médecine domestique. — Que doit-on entendre par médecine domestique? 9, 17, 25, 33, 41, 49 et 57.

Médecine sans médecin. — Impossibilité et dangers de la médecine sans médecin, 9.

Mesmérisme, 405.

MICHELOT. — Heureuse influence de la déclamation sur la santé de M. Michelot, artiste du Théâtre-Français, 62.

Mie de pain. — Cataplasme de mie de pain au lait, 98.

MIRABEAU. — Une des causes de ses succès de tribune, 60.

Monomanie des moulins à vent, 28.

Monstre. — Description d'un monstre à deux têtes, 377, 385.

Montaigne aux eaux de Bagnères-de-Bigorre, 211.

Morille. — Empoisonnement par les morilles, 175.

Morts. — Influence des saisons sur les morts, 40.

Mouvement. — De sa nécessité, 61.

MUNARET (Docteur). — Des médecins cantonaux, 159. — De la vérification des décès, 188. — Des véritables obstacles à la propagation de la vaccine dans les départements, 236.

Naissances. — Influence des saisons sur les naissances, 40. — De la déclaration des naissances au point de vue de l'hygiène publique et privée, 276, 292. — Influence du mode actuel des déclarations de naissance sur la mortalité des nouveau-nés, 293.

Nom. — Changement de nom du journal, 65, 73.

Nouveau-né, — voyez Enfant.

Nutrition. — Considérations sur la nutrition, la respiration et la source de la chaleur animale, par le profeseur J. Liébig, 369.

Œil. — Extraction des corps étrangers introduits entre les paupières et le globe de l'œil, 296, 345.

Œuf. — De l'œuf de poule considéré hygiéniquement, 369.

Oignon. — Cataplasmes d'oignons, de bulbes, 101.

Omelette. — Cataplasme d'omelette, 100. — De l'omelette considérée hygiéniquement, 257.

Oreille. — Suintement qui se fait derrière les oreilles chez les petits enfants, 208.

Organisation. — Discours sur l'organisation humaine en général, 300, 306.

Pairie. — La médecine et la pairie, 89.

Patisseries. — Dangers des pâtisseries dans l'alimentation des petits enfants, 94.

Pavots. — Empoisonnement par la décoction de têtes de pavots; premiers soins à donner, 87.

PAYEN (Docteur). — De la gymnastique et des procédés de M. Clias, 27. — Lettre au rédacteur sur le plan et sur le titre du journal, 65. — De la gymnastique appliquée à l'éducation physique des jeunes filles, 185. — De l'usage des eaux minérales en général, 225. — Revue rétrospective sur l'enseignement et l'exercice de la médecine en France, 353.

PERCY (Docteur). — De l'omelette considérée hygiéniquement, 257.

Peste. — Des causes de la peste en Egypte, 9, 33, 49, 57. — Peste d'Athènes, 21. — Peste du sixième siècle, 313.

Pharmacie. — Quelques-uns des objets qui doivent entrer dans une pharmacie de campagne, 107.

Philanthropique, voyez Société.

Phosphore. — De la brûlure par le phosphore, et de la manière d'en arrêter promptement les ravages, 129. — Exemple de guérison prompte d'une brûlure par le phosphore, 255.

Physiologie. — Ignorance des gens du monde en physiologie, 2.

PINEL. — Les fers des malheureux atteints d'aliénation mentale, brisés par le docteur Pinel, 25.

PLISSON (Docteur). — Des amulettes et des talismans, 193, 201.

Polytechnique, voyez Association polytechnique.

Pommade. — Empoisonnement produit par une pommade prescrite par un charlatan, 241.

Pommes de terre. — Cataplasme de fécule de pommes de terre, 99. — Maladie des pommes de terre, 305.

Population. — De la nécessité d'améliorer les populations en France, 149.

Possessions. — Des prétendues possessions, 366, 371.

Pouls. — De la science du pouls chez les Chinois, 187.

Poussière. — De l'action malfaisante de la poussière sur les poumons, 200.

Préjugés. — Des préjugés à l'endroit de la médecine, 49, 117. — Préjugés et erreurs relatifs aux causes des crevasses du mamelon, 38, 55. — Préjugés relatifs aux moribonds ou cadavres qu'on ne doit pas toucher avant l'intervention de la justice, 78. — Préjugé relatif à l'influence de la ponction du ventre sur la vue, 112.

Prescriptions. — Nécessité d'un guide pour la bonne exécution des prescriptions du médecin, 2.

Prêtres. — Les prêtres furent les premiers médecins, 18.

Programme, ou Cadre du journal *La Santé*, 9, 17, 25, 33, 41, 49 et 57.

Prusse. — Protection accordée aux médecins en Prusse, 46.

Pulpeux. — Cataplasmes pulpeux, 101.

Punaises. — Danger des fumigations de soufre et de tabac pour la destruction des punaises, 31.

Quarantaines. — Impuissance des quarantaines à circonscrire l'épizootie d'Allemagne, 15. — Inutilité des quarantaines et des lazarets, 61, 64. — Nécessité de réformer les quarantaines et les lazarets, 59. — Pertes annuelles que font éprouver à la France les quarantaines et les lazarets, 61.

Rebouteurs. — De l'intervention des rebouteurs dans le traitement de l'entorse, 103.

Régime. — Considérations générales sur le régime, 158. — De la modération dans le régime, 182. — Importance du régime alimentaire, selon Galien, 312.

Remèdes de bonnes femmes, 43.

Respiration. — Utilité d'une respiration parfaite et énergique pour la santé générale et le développement du corps, 77.

Repas. — Hygiène des repas, 251.

Respiration. — Considérations sur la nutrition, la respiration et la source de la chaleur animale, par le professeur J. Liebig, 369.

RICHELOT (Docteur). — Des moyens de prévenir les crevasses du mamelon pendant l'allaitement, et de leur traitement quand elles sont formées, 12, 38, 54, 69, 84.

Riz. — Cataplasmes de riz, d'orge, de blé et d'avoine, 99.

Rochefort. — Sa topographie médicale, 211, 222, 243.

ROUSSEL (Docteur). — Système physique et moral de la femme; avec des notes et additions par le docteur Cerise, 265.

Sacrifices humains. — Description de la cérémonie qui eut lieu après la mort du roi de Lahore, 169.
Saignée. — Leçons sur la manière dont on doit pratiquer les saignées locales, 313, 321, 329, 337.
Saint-Gervais. — Etablissement des eaux thermales de Saint-Gervais en Savoie, 136.
Saison. — Influences de la saison sur les naissances, les morts et les mariages, 40.
Salerne. — Ecole de Salerne, 21.
Sangsue. — Moyens d'arrêter l'écoulement du sang des piqûres de sangsues, 105, 338.—Moyen simple de faire prendre promptement les sangsues, 152. — Description de la sangsue, 314. —Erreur répandue sur la sangsue dite *de cheval*, 315. — De la manière d'appliquer les sangsues et de les faire prendre, 321. — Des sangsues qui ont déjà servi, 324.— Des parties sur lesquelles on doit éviter en général d'appliquer les sangsues, 329. — Des soins à donner après la chute des sangsues, 331.— Des accidents qui peuvent être le résultat de l'application des sangsues: accidents nerveux, 337. — Hémorrhagie, 338. — Inflammation des piqûres, 340.
Santé. — Le plus précieux de tous les biens, 1.
Sciences naturelles. — Elles n'occupent pas assez de place dans notre enseignement universitaire, 65.
Scrofules. — De la création d'hôpitaux consacrés spécialement au traitement des maladies scrofuleuses, 169.
Séjour. — Du changement de séjour et des voyages dans les maladies, 325.
Sel. — Utilité du sel dans l'alimentation des enfants, 94.
Semoule. — Cataplasme de semoule, 98.
Serment hippocratique, 23.
Sevrage. — Considérations sur l'alimentation des enfants avant et après le sevrage, 332.
Société de médecine de Bordeaux.— Sujet de prix proposé par la Société de médecine de Bordeaux pour 1845, 7.
Société philanthropique de Paris.— Un dispensaire de la Société philanthropique de Paris, 1.
Solitude. — *La Solitude*, par Zimmermann, traduction nouvelle précédée d'une introduction par X. Marmier, 329, 337, 345, .361.
Sommeil. — Accouchement pendant le sommeil, 157. — Sommeil extraordinaire, 191.
Somnambule. — Histoire d'une somnambule, 41.—Mlle Prudence, somnambule, 153.
Son. — De l'emploi du son comme moyen d'éducation physique des enfants nouveau-nés, 75, 233.
Soufre. — Danger des fumigations de soufre et de tabac pour la destruction des punaises, 31.
Stigmatisées du Tyrol, 267, 273, 281.
Suintement. — Du suintement qui se fait derrière les oreilles chez les petits enfants, 208.
Sycophantes. — Les sycophantes et les médecins, 350, 366, 371, 381, 391, 399. 405.
Tabac. — Danger des fumigations de soufre et de tabac pour la destruction des punaises, 31. — Premiers secours à porter dans les cas d'asphyxie par la vapeur du tabac, 31.
Tables votives des anciens temples de la Grèce, 20.
Talismans. — Des amulettes et des talismans, 193, 201.
Tantah.— Foire de Tantah en Égypte, 51.
THIERRY (docteur). — Discours prononcé à la Société médico-pratique de Paris, au moment de quitter le fauteuil de la présidence, 137.
Topographie médicale de Rochefort, 211, 222, 243.
Tournis. — Traitement du tournis, 192.
Travailleurs. — De la santé des travailleurs, 95.
Tyrol. — Les stigmatisées du Tyrol, 267, 273, 281.
Vaccine. — Remarques pratiques sur la vaccine, 113. — Faut-il se faire vacciner plus d'une fois? 114. — Des véritables obstacles à la propagation de la vaccine dans les départements, 236.
Variole, ou petite vérole, mortalité causée par cette maladie, 173.
Vêtements, 107,
Viande. — Qualités vénéneuses de la viande altérée, 153.
Vieillesse. — Hygiène de la vieillesse; des principales causes qui hâtent cette époque, 201. — Des moyens d'en éviter les infirmités, 265. — De quelques précautions indispensables dans l'âge avancé, 281. — Nocuité des émanations des vieillards, 285.
VINCHON (Docteur) — De l'application des cataplasmes, 45.— De la préparation des cataplasmes, 97.
Voix. — Avantages d'une belle voix, 60. — Nécessité d'une éducation de la voix, 61. — Des dangers de l'abus de la voix, 139.
Voleur. — Le médecin des voleurs, 249.
Voyages. — Du changement de séjour et des voyages dans les maladies, 325.
Zimmermann (docteur). — Sa biographie, 329, 337, 345, 361.

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24. Batignolles.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE

A L'USAGE

DES GENS DU MONDE.

Imprimerie de Hennuyer et Ce, rue Lemercier, 24. Batignolles.

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE

A L'USAGE

DES GENS DU MONDE

DIRIGÉ

PAR G. RICHELOT, D. M. P.,

Ancien médecin des Bureaux de bienfaisance, Médecin des dispensaires de la Société Philanthropique, membre de plusieurs Sociétés savantes, chevalier de la Légion-d'Honneur;

Avec la collaboration de MM. les docteurs Achille Chereau, Fauconneau-Dufresne, Maffre, etc.

DEUXIÈME ANNÉE.

TOME II.

Eclairer les hommes
sur leurs intérêts les plus chers.

Prévenir les maladies.
Améliorer les populations.

PARIS

A LA LIBRAIRIE CLASSIQUE ET D'ÉDUCATION DE Mlle ÉMÉLIE DESREZ,

RUE FONTAINE-MOLIÈRE, 37.

1846

WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

LA SANTÉ

JOURNAL

D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE A L'USAGE DES GENS DU MONDE.

MALADIES RÉGNANTES.

—

DE L'INFLUENCE DES SAISONS EN GÉNÉRAL SUR LES CARACTÈRES ET LA NATURE DES MALADIES. — DE LA CONSTITUTION MÉDICALE PRÉSENTE. — DES SYMPTÔMES PRÉCURSEURS DE QUELQUES MALADIES.

S'il est un fait parfaitement établi, une vérité qui paraisse pouvoir se passer de démonstration, c'est l'influence exercée sur nos organes, et par suite sur notre santé, par les modifications atmosphériques et climatériques. Mais si l'on veut pénétrer plus avant dans l'étude de ce phénomène et chercher à fixer les rapports qui existent entre telle saison, tel climat, ou telle modification accidentelle des conditions météorologiques d'une localité donnée et telles ou telles maladies, les difficultés deviennent très-grandes, le problème se complique de mille éléments divers dont l'observateur doit tenir compte, et le jugement le plus sain, la sagacité la plus profonde, le tact médical le plus sûr, doivent se réunir aux connaissances spéciales les plus variées pour conduire à des résultats exacts.

Nous ne devons donc pas nous étonner de la juste célébrité acquise aux travaux immortels entrepris pour résoudre ces problèmes et légués à la science par le génie des médecins qui ont le plus honoré notre art, les Hippocrate, les Sydenham, les Baillou, etc.

Chaque saison sous un climat donné, en prenant Paris pour exemple, amène ses maladies, et de leur ensemble résulte ce que les médecins ont nommé une constitution médicale fixe. Mais que des modifications, dont la cause nous échappera longtemps, surviennent dans ces conditions climatériques et pervertissent le cours régulier des saisons, la nature, les caractères, le *génie* des maladies en subiront l'in-

---

FEUILLETON.

RAPPORT

SUR LES CRÈCHES,

Lu, le 8 janvier 1846, à la Société médicale du 1er arrondissement de Paris, par M. le docteur Fauconneau-Dufresne, l'un de ses membres.

—

Messieurs, fidèle à l'idée que j'ai soutenue, à l'époque de l'organisation de notre Société, que nous ne devions pas seulement nous occuper d'intérêts scientifiques, mais en même temps d'intérêts humanitaires, je n'ai pas voulu laisser commencer l'année sans venir constater ici le succès d'une institution charitable qui a pris naissance dans notre arrondissement.

L'institution des crèches s'appliquait à des besoins si réels, que ce succès a été complet, partout où les essais en ont été tentés. Les autres arrondissements de Paris n'ont pas tardé à suivre l'exemple du nôtre : il existe déjà deux crèches dans le 10e ; il y en a en voie d'organisation dans le 8e, le 11e et le 12e. Nombre de cités, en France, ont mis beaucoup plus d'empressement encore que les autres arrondissements de Paris à reconnaître la nécessité des crèches. Déjà elles existent ou sont en projet dans plus de cent villes ; mais celles de Melun, d'Orléans et de Saint-Quentin se sont spécialement distinguées par la rapidité avec laquelle elles les ont établies.

L'existence des crèches n'est assurément ignorée d'aucun des membres de notre Société ; mais tous ne connaissent sans doute pas comment elles ont été fondées, quelle est leur organisation intime, quelles dépenses elles exigent, et quelles ressources elles ont pu se procurer.

Ce sont ces diverses choses que je me propose de vous

fluence, et l'on verra naître une constitution médicale accidentelle en rapport avec la prédominance de tel ou tel phénomène météorologique. Enfin, en dehors des circonstances appréciables à nos sens, une autre série de causes plus mystérieuses, inaccessibles à tous nos moyens d'investigation, constituent les influences épidémiques sous lesquelles apparaissent des maladies toutes spéciales.

Nous sommes évidemment, au moment où nous écrivons ces lignes, dans les conditions qui préparent une constitution médicale accidentelle. Si l'on se rappelle, en effet, la température peu élevée de l'été dernier, l'abondance des pluies de l'automne et la douceur inusitée de cet hiver, on devra en conclure que les maladies développées au milieu de circonstances météorologiques si tranchées, doivent présenter des caractères, une forme, une marche bien différents de ceux qu'elles offrent dans les hivers ordinaires.

En effet, en consultant le tableau des observations faites au bureau des longitudes pour le mois de décembre 1845, nous trouvons que la température moyenne a été de + 5°, 6 centigr., c'est-à-dire de près de deux degrés au-dessus de la température moyenne des trente années précédentes pour le même mois, et supérieure à celle de tous les mois de décembre de la période décennale qui a précédé 1845.

Le thermomètre est descendu seulement deux nuits au-dessous de 0°, et la température minimum a été de — 1°, 3. Le temps a été presque constamment couvert; le vent a varié du sud-ouest au nord-ouest, et la quantité de pluie, plus considérable que dans aucun des mois de décembre de la période décennale précédente, a été de 7 centim. 83.

Bien qu'il soit parfaitement établi que la force de réaction ou de résistance inhérente à l'organisme, force inconnue dans son essence, mais parfaitement appréciable dans ses effets, et nommée par les médecins *force vitale* ou *force médicatrice,* selon qu'on la considère dans l'état de *santé* ou dans celui de *maladie*, que cette force, disons-nous, peut soustraire, pour un temps plus ou moins long, l'homme aux influences nuisibles des agents extérieurs, on peut déjà constater les affections produites par la constitution médicale que nous subissons, et les modifications imprimées par elle aux maladies intercurrentes ou accidentelles. Au lieu des inflammations franches et à marche régulière des organes thoraciques qu'amène un hiver

---

exposer, bien convaincu à l'avance que je ne manquerai pas de créer de nouveaux partisans à cette institution, et que, de cette manière, je pourrai contribuer à ses progrès.

§ Ier. *Comment l'institution des crèches a été fondée.*

Tout le monde sait que c'est à M. Marbeau, premier adjoint au maire de notre arrondissement, qu'on doit la première idée de la crèche : elle lui vint à l'occasion d'un rapport sur les asiles, rapport qu'il avait été chargé de faire, conjointement avec le docteur Canuet, au Comité d'instruction primaire. Vous savez, messieurs, que dans les établissements appelés asiles, les enfants sont reçus depuis l'âge de deux ans jusqu'à celui de six ans. De six ans à quatorze ans ils entrent, suivant leur sexe, dans les diverses écoles primaires municipales, dont ils suivent gratuitement les cours. Au sortir de ces établissements, plusieurs œuvres protégent les enfants pauvres pour faciliter leur apprentissage dans divers métiers, et, déjà élevés et instruits, ils peuvent aider leurs parents dans leurs professions.

Entre la Société maternelle qui donne ses soins aux pauvres femmes en couches et l'asile qui prend les enfants à deux ans, il restait donc une *lacune* dans la charité publique. Cette lacune frappa M. Marbeau, et bientôt son ardente philanthropie se mit à l'œuvre. Le Bureau de bienfaisance, à qui il présenta immédiatement le projet d'une crèche, ne crut pas pouvoir se charger de l'exécution; mais tous les membres qui composent son administration voulurent être les premiers souscripteurs.

M. Marbeau fit part de son projet au préfet de la Seine et au préfet de police, aux ministres de la religion et aux personnes bienfaisantes de l'arrondissement. Partout il reçut les plus vifs encouragements. Pour faire l'essai de la mise à exécution d'une si charitable pensée, il choisit le quartier le plus pauvre et le plus retiré de l'arrondissement; le

sec et froid, tous les médecins ont pu observer ces mois-ci des rhumatismes, des névralgies, des dérangements d'entrailles presque toujours accompagnés de coliques vives, des dyssenteries, par-dessus tout des affections catarrhales prêtant leur forme à bon nombre de maladies fébriles ou non, des fièvres typhoïdes toujours fréquentes et revêtant les caractères assignés à la fièvre muqueuse des pays froids et humides, des érysipèles et quelques autres maladies de la peau, enfin des fièvres éruptives, qui se manifestent ordinairement au printemps et en automne.

Nous pourrions, passant en revue les classiques divisions de l'hygiène, montrer comment les infractions aux lois de cette science viennent en aide aux causes de maladie répandues sous mille formes autour de nous; nous pourrions nous élever contre cette tyrannie de la mode, qui, s'appesantissant cette fois sur le jeune enfant, tendre plante qu'un rayon de soleil un peu vif, qu'un seul souffle de l'aquilon peuvent briser, expose les jambes de cet être délicat complétement nues aux intempéries d'un air humide et froid, pendant que la partie supérieure du corps, surchargée des vêtements les plus chauds, est le siége d'une transpiration factice. Qui ne s'est pas senti frissonner rien qu'à voir ces petits membres violets et vergetés de froid! — Au médecin de constater plus tard les effets des répercussions produites par un système de vêtements aussi vicieux!

Mais, laissant pour aujourd'hui de côté ces importantes questions sur lesquelles nous nous proposons de revenir prochainement, nous voulons présenter aux lecteurs de ce journal quelques considérations sur les phénomènes précurseurs des maladies, sur l'apparence de bénignité dont peuvent être, au début, enveloppées des affections qui bientôt vont compromettre la vie, sur la difficulté, si grande parfois, de fixer la valeur de tel ou tel symptôme, pour l'appréciation de la conduite à tenir.

Le croup et la fièvre cérébrale, ces deux affections si terribles, si meurtrières pour l'enfance, ont des commencements tellement insidieux, que souvent le médecin n'est appelé qu'alors que déjà le moment est passé d'opposer à leur marche encore incertaine une digue puissante, un obstacle efficace. Et c'est ici que, comprenant toute l'importance de la vérité que nous voulons proclamer, tout le danger du préjugé que nous voulons détruire, nous disons hautement: Non, le croup ne débute pas brus-

---

quartier de Chaillot. La partie la plus dénuée de ce quartier, appelée *le Bouquet des champs*, avait été signalée par le docteur Canuet comme le lieu où régnait l'industrie du *sevrage*. Secondé par nos confrères MM. Canuet et Gachet, et par M. Framboisier, directeur de la maison de Sainte-Périne, il loua un local, y réunit un petit mobilier, et la première crèche fut ouverte rue de Chaillot, n° 89, le 14 novembre 1844, après avoir été solennellement bénie.

M. Marbeau publia, peu après, au profit des crèches, un petit livre dans lequel il annonçait la réussite de ce premier essai, indiquait les moyens d'organiser une crèche, les conditions nécessaires, leurs bons effets matériels et moraux; enfin, comment la charité peut se procurer des secours pécuniaires.

Ce premier succès devait encourager, et deux autres crèches ne tardèrent pas à être institnées. La première reçut le nom de *Saint-Louis-d'Antin*, et fut établie dans un local parfaitement convenable, rue Saint-Lazare, n° 148. Cette crèche a eu la bonne fortune de trouver une grande protection en Mme la comtesse de Castellane qui, par elle-même et ses hautes relations, procura les moyens de l'organiser de manière qu'elle devint promptement une véritable crèche modèle. La seconde fut établie, sous le nom de *Crèche de Saint-Philippe-du-Roule*, rue du Faubourg-du-Roule, n° 12, dans un local qui, heureusement, n'est que provisoire, car il est petit et laisse quelque chose à désirer sous le rapport hygiénique. Enfin, une quatrième, qui sera appelée *Crèche de la Madeleine*, va être fondée rue Saint-Honoré, toujours par les soins de M. Marbeau.

§ II. *Organisation des crèches.*

Voici, messieurs, où en est l'établissement des crèches dans le premier arrondissement; voyons maintenant comment elles sont organisées.

Des berceaux en fer sont fixés autour d'une salle, et sont garnis de rideaux, de couvertures, d'oreillers et de

quement au point d'enlever un enfant en quelques heures; non, la fièvre cérébrale n'est pas une maladie qui puisse surgir et disparaître en deux jours.

Quelle a pu être l'origine de ce double préjugé? — Le peu de gravité apparente des premiers symptômes, qui les a laissés passer inaperçus ou les a fait négliger par les parents, et l'explosion brusque que la maladie, après une marche tortueuse de quelques jours, semble faire au dehors, par quelque phénomène caractéristique et alarmant.

Pour un médecin ou pour une mère bien attentive, ce coryza, cette petite toux sèche, cette parole légèrement voilée, ce gonflement sous-maxillaire, etc., dans le premier cas; ce mal de tête, souvent léger et intermittent, cette insomnie, cette surexcitation de la sensibilité, cette exaltation des sens, ce simple changement d'humeur, etc., dans le deuxième cas, auraient donné l'éveil et mis en garde contre un ennemi encore caché.

D'un autre côté, qu'un enfant, après une promenade par une soirée fraîche ou humide, soit brusquement réveillé par une grosse toux bien rauque, pas de doute, s'écrie-t-on, c'est le croup. — Que sous l'influence d'une indigestion, d'un simple accès de fièvre, il soit pris de convulsions ou de délire, le mot de fièvre cérébrale sera infailliblement prononcé.

Mais, va-t-on dire, que faire en présence de ces faits contradictoires? Que résoudre au milieu de la perplexité que fera naître le plus léger écart de l'état normal? Une chose bien simple, soumettre ses appréhensions à l'homme de l'art. Neuf fois peut-être une observation attentive viendra tranquilliser une mère, la dixième justifiera ses craintes, et lui fournira l'occasion de bénir son excès de précaution.

Et ne l'oublions pas, d'ailleurs, la mission du médecin est encore mieux remplie quand il a pu prévenir la maladie que quand il la guérit.

Docteur H.

DES BAINS PUBLICS.

M. le Rédacteur,

Dans votre numéro du 19 octobre 1845, vous annoncez, d'après un journal politique, que l'administration de la ville de Paris se dispose à établir des bains publics, et vous faites ressortir avec beaucoup de raison l'importance et l'utilité d'une semblable mesure.

---

paillassons. Trois petites pièces accessoires sont nécessaires pour le service : une *cuisine* pour avoir de l'eau chaude, pour préparer les boissons et les aliments des enfants; un *cabinet* pour déposer le linge sale, le passer à l'eau, faire sécher les paillassons, serrer le bois, etc.; une *chambre*, enfin, pour la berceuse en chef qui est responsable du matériel.

Je vous demande pardon, messieurs, si j'entre dans quelques détails sur l'énumération du mobilier de la crèche; on ne connaîtrait pas ces petits établissements, si l'on ne consentait à descendre jusqu'à ces minuties : les choses indispensables sont donc, avec les berceaux, des tasses, des théières, des biberons, des cuvettes, des éponges, des bassins et de petits fauteuils percés, une table et quelques chaises, un poêle avec bain de sable et entourage grillé, des lampes et un thermomètre; enfin, pour la cuisine, divers vases et une fontaine filtrante.

Avec la première berceuse, il s'en trouve d'autres, et on établit, en général, qu'il en faut une pour six ou sept enfants. On a jugé convenable de leur donner un costume uniforme et une médaille distinctive.

L'administration des crèches mérite d'être connue. M. Marbeau, comme premier magistrat de l'arrondissement et comme fondateur, a dû avoir, comme vous devez le penser, la haute direction des crèches. Il la partage avec les curés des paroisses où elles sont situées. Une dame est présidente de l'administration de chaque crèche. Mmes Curmer et Sannegon le sont de celles de Chaillot et du Roule; Mme de Castellane est présidente de celle de Saint-Louis. Chaque crèche a aussi sa trésorière spéciale, Mmes Curmer, Curmer aînée et Capelle, et les secrétaires, MM. Framboisier, Hanosset et Capelle. Il y a enfin un trésorier-général qui est M. Reymond. Ces personnes constituent un comité supérieur où M. le docteur Canuet représente les médecins.

On a cru devoir admettre des dames inspectrices, en

Permettez-moi, monsieur et très-honoré confrère, d'ajouter quelques mots à ce que vous avez dit. Depuis longtemps je m'occupe de cette intéressante question, et j'espérais, à l'aide d'un long travail statistique, faire comprendre à l'autorité combien il est nécessaire de créer, dans une ville aussi populeuse que Paris, des bains publics et gratuits.

Mon amour-propre d'auteur ne sera nullement froissé si je suis devancé dans la publication de mon Mémoire par le gouvernement; ce que je désire avant tout, c'est que les malheureux et les ouvriers puissent, par l'usage plus étendu des bains, conserver leur santé, ou la recouvrer dans le cas de maladie.

N'ayant point à traiter pour le moment des bains en général, ce que je pourrai faire plus tard, avec votre agrément, monsieur le rédacteur, je ne m'occuperai ici que de l'établissement de bains publics *chauds*, puisque le bain froid, pris dans un fleuve ou dans la mer, appartient à tout le monde, et que dans tous les pays on se livre au plaisir de la natation.

Les bains publics étaient déjà fort en usage en Grèce du temps d'Homère, qui nous fait comprendre l'importance qu'ils avaient dans la vie des anciens, en mettant dans la bouche d'Ulysse cette phrase remarquable :

Les bains n'ont plus de charmes pour moi!...

Si l'on en croit Pline, les bains ne furent en usage à Rome que du temps de Pompée. Ce fut Mécène qui fit élever les premiers bains publics dans cette ville. Agrippa, dans l'année de son édilité, en fit construire cent soixante-dix. A son exemple, presque tous les empereurs qui cherchèrent à se rendre agréables au peuple firent bâtir des étuves et des bains publics avec le marbre le plus précieux et dans les règles de la plus belle architecture, où ils prenaient plaisir à se baigner avec le peuple ; on prétend qu'il y avait jusqu'à huit cents de ces édifices répandus dans les quartiers de Rome, ce qui n'empêchait point la construction de bains *particuliers*, qui, moins vastes que les bains *publics*, étaient de la même forme, mais souvent plus magnifiques et plus commodes, ornés de meubles précieux, de miroirs, de marbres, d'or et d'argent; on pouvait s'y baigner à toute heure, et l'on rapporte des empereurs Commode et Gallien qu'ils prenaient le bain cinq ou six fois par jour.

En se reportant par la pensée à ces temps où l'on dépensait un luxe extraordinaire dans les

---

nombre illimité : elles sont les bienfaitrices des crèches, elles les visitent à toute heure et consignent par écrit leurs observations.

Des médecins sont attachés aux crèches. Quoiqu'on n'admette pas d'enfants malades, leur concours était nécessaire pour les précautions de l'hygiène, pour donner quelques conseils aux parents et aux berceuses, pour surveiller la santé des enfants, vacciner ceux qui ne l'auraient pas été, remédier à leurs indispositions subites, et avertir si quelque petite affection ne menacerait pas de prendre un caractère contagieux ou épidémique. Le personnel médical est, en général, assez nombreux, si bien qu'à la crèche Saint-Louis il y a autant de médecins que de jours dans la semaine; c'est encore un moyen d'intéresser au succès de la crèche un plus grand nombre de personnes. Les médecins consignent aussi leurs observations sur un registre.

Un autre registre est encore consacré aux réflexions des visiteurs.

La crèche est ouverte à cinq heures et demie du matin et fermée à huit heures et demie du soir. Ces heures ont été calculées sur les heures où commencent et finissent habituellement les journées de travail des ouvriers. — Elle est fermée le dimanche et les jours fériés. — La mère apporte son enfant avec le linge nécessaire pour la journée ; au besoin, la crèche peut en prêter. La mère vient allaiter son enfant aux heures des repas et le reprend chaque soir. — L'enfant sevré a son petit panier de provisions, comme l'enfant de l'asile.—La crèche prépare, en outre, aux enfants, divers aliments au lait, au bouillon ou au beurre. Elle fournit aussi quelques médicaments simples prescrits par les médecins, tels que des tisanes pectorales ou amères et des sirops.

Un règlement bien conçu sur les soins à donner aux enfants, sur les règles de l'hygiène à observer, est affiché dans chaque crèche, et les dames inspectrices, comme les médecins, en surveillent l'exécution.

ornements des bains publics, où Dioclétien avait dans ses thermes trois mille baignoires, où Titus ordonnait qu'on construisît aussi vite que possible les thermes qui portent son nom, afin de dissiper la tristesse et l'effroi que l'éruption du mont Vésuve, la destruction d'Herculanum et de Pompeï avaient répandus dans Rome, on se demande comment et pourquoi ces habitudes si anciennes, si utiles ont pu disparaître.

Où sont, de nos jours, les hommes qui trouveraient une distraction à leurs douleurs dans la construction plus ou moins belle de thermes publics, et qui accepteraient comme une grande faveur l'entrée gratuite dans ces bains les jours de réjouissances publiques, mesure politique pourtant, eu égard à la santé générale, bien au-dessus de toutes ces sortes de fêtes auxquelles on convie à grand bruit le peuple chaque année!

Et nous n'avons pas seulement la preuve de l'existence de ces thermes par ce qui est écrit dans les ouvrages, mais encore par les ruines si imposantes des bains d'Agrippa, de Dioclétien, à Rome, et à Paris, par les restes du palais des Thermes, restes qui nous prouvent avec quel grandiose, quelle magnificence ils avaient été construits.

Ces derniers thermes furent les seuls bâtis à Paris avec un si grand luxe; on continua de prendre des bains, mais dans des établissements plus simples qu'on appelait *étuves*. Deux rues à Paris conservent encore des noms qui rappellent l'existence de ces bains publics.

On y était attiré par des raisons de propreté, de santé, et aussi par le besoin de société entre gens qui vivaient peu ensemble, et qui ne se voyaient que dans ces lieux.

« Ce n'est guère que dans les bains, dit M. Marchangy dans sa *France au quatorzième siècle*, ou bien à l'église, ou chez les accouchées que les femmes se voient. Les hommes s'assemblent aux bains, chez les barbiers, au cabaret ou à la place Baudoyer. Il y a des bains particuliers dans les hôtels, et les personnes que l'on prie à dîner sont en même temps invitées à se baigner. »

On lit dans les *Essais historiques sur Paris*, par Sainte-Foix, que « l'usage des étuves était aussi commun en France qu'il l'est et l'a toujours été en Asie et en Grèce; on y allait presque tous les jours. Saint Rigobert fit bâtir des bains pour les chanoines de son église, et leur fournissait le bois pour chauffer l'eau. Le pape Adrien Ier recommande au clergé de chaque paroisse d'aller se baigner processionnellement

---

On peut inscrire un nombre d'enfants presque double de celui des berceaux, parce que les enfants les moins jeunes n'ont pas besoin d'être constamment couchés, et que l'expérience a prouvé qu'il en est toujours plus d'un tiers qui ne sont pas amenés chaque jour par leurs parents.

Les diverses crèches sont loin d'avoir le même aspect; je vais brièvement vous donner une idée de chacune :

Celle de Saint-Louis est sans contredit supérieure aux autres; aussi est-ce celle qu'on se plaît à montrer aux personnes qui veulent connaître ces établissements. Elle est située au premier étage et se compose de deux grandes salles, communiquant ensemble par une vaste ouverture. Ces salles, qui contiennent trente berceaux, sont éclairées par sept fenêtres, exposées au couchant, et sur une cour grande et aérée. Ces fenêtres ne s'ouvrent malheureusement que par leur moitié inférieure, mais on a pratiqué dans le haut des ventilateurs pour le renouvellement de l'air. Le plafond est suffisamment élevé; le sol, qui est carrelé, est en grande partie garni de paillassons pour éviter la fraîcheur. Un grand balcon a été établi en dehors des fenêtres, afin de faire prendre l'air aux enfants et de les exposer un peu à l'insolation; il est recouvert d'une tente en été.

La *crèche du Roule* est placée au fond d'une maison; on y arrive par plusieurs couloirs. Elle n'a qu'une salle, qui contient quinze berceaux. Il y a, de plus, un lit de camp pour reposer les enfants les moins jeunes. Cette salle est au rez-de-chaussée, et la seule fenêtre qu'elle possède ne lui fournit pas assez de jour et d'air. Elle donne dans une petite cour sablée qui, lorsqu'il fait beau, peut servir aux enfants.

La *crèche de Chaillot* n'est plus à son local primitif; elle est maintenant située comme en plein champ. On y pénètre rue de Chaillot, n° 75, par une longue ruelle; mais on y entre aussi, du côté du jardin, par la rue Pauquet. C'est une petite maison isolée, composée d'un rez-

tous les jeudis en chantant les psaumes. »

Chaque matin, au treizième siècle, des crieurs parcouraient les rues de Paris pour avertir les habitants que les bains étaient préparés.

Mais peu à peu l'usage de ces bains diminua, et au commencement du règne de Louis XIV, il y avait fort peu d'établissements de ce genre.

A quelle cause doit-on attribuer l'abandon complet de ces maisons par les Parisiens?

A deux causes :

La première, à l'invention de nouveaux vêtements, à l'usage du linge sur la peau, qui diminuait en apparence la valeur hygiénique des bains.

La deuxième cause est toute de moralité, les étuves étant devenues des lieux de débauche.

A la fin du dernier siècle, on vit construire sur la Seine des bains publics, qui eurent un grand succès ; et les propriétaires furent bientôt imités par d'autres. La construction des bains Vigier sur la Seine fit à Paris une grande sensation, et de ce moment surtout date la vogue des bains publics. Le nombre de ces maisons de bains augmente sans cesse ; ainsi ce nombre, qui était en 1836 de soixante-dix-huit, est aujourd'hui de cent-vingt-huit.

Cinquante maisons de bains publics en dix ans attestent les efforts constants et soutenus des médecins qui ont enfin fait comprendre l'utilité de ces moyens de propreté. Aujourd'hui, la classe aisée peut, quand bon lui semble et avec peu de frais, jouir des bienfaits de bains fréquents dans des établissements convenables, tenus avec beaucoup de soin, où la décence est toujours respectée.

Mais en est-il de même pour la classe ouvrière et pour la classe malheureuse, les deux classes de la société qui ont certainement le plus besoin de se baigner souvent ?

La duchesse de Cumberland trouvait les bains Vigier magnifiques, mais pas assez chers ; depuis les prix ont baissé, et malgré cela on ne peut prendre un grand bain à moins de 75 cent. ; cette somme, quelque modique qu'elle soit, devant se répéter souvent, est cependant trop élevée, surtout pour des gens qui ne sentent pas encore assez la nécessité de ce moyen hygiénique.

Il en résulte que les indigents ne prennent jamais de bains et que les ouvriers en prennent très-rarement ; et c'est là, il faut le dire bien haut, une des causes les plus fréquentes des nombreuses et affligeantes maladies dont ces malheureux sont affectés.

---

de-chaussée et d'un premier étage ; elle est éclairée obliquement au levant et au couchant. Le rez-de-chaussée est bas et doit être humide ; on y a mis les enfants qui marchent seuls ; il contient quatre berceaux et un lit de camp. Le premier étage est destiné aux plus jeunes enfants ; il contient douze berceaux en fer et très-proprement garnis. Les deux pièces sont planchéiées. Ce qu'il y a de mieux est le jardin qui est assez grand, bien aéré et très-sain. On y place une grande tente pendant les chaleurs.

§ III. — *Quelles sont les dépenses des crèches?*

Les dépenses faites pour l'installation des crèches ont été assez considérables. Il a fallu d'abord approprier les locaux, les pourvoir des berceaux et du mobilier. L'installation des crèches de Chaillot et du Roule ont coûté chacune environ 1,500 fr., celle de Saint-Louis près de 3,000 fr., parce qu'elle est le double des autres. Le loyer de la première est de 550 fr., celui de la seconde de 450 et celui de la troisième de 1,130.

Le prix de chaque berceau en fer est de 20 fr. ; mais l'administration n'a pas eu à en supporter les frais, tous ayant été donnés par les dames inspectrices et par diverses personnes bienfaisantes, dont les noms sont inscrits sur chacun d'eux. — La garniture d'un berceau est à peu près du même prix. — L'habillement de chaque berceuse revient à 20 fr. 80 c. (1). — Les gages des berceuses sont fixés à 1 fr. 25 c. par jour.

Les fournitures de la crèche Saint-Louis en aliments, médicaments, éclairage, chauffage, frottage, s'élèvent par mois à 250 fr. environ, pour une moyenne de trente-huit enfants. En ajoutant le loyer, les gages des berceuses,

(1) Il consiste dans les objets suivants : robe, bonnet, fichu, paire de manches, tablier blanc, tablier ciré.

L'invention du linge, avons-nous dit, fit abandonner l'usage des bains : mais de quelle utilité cette découverte a-t-elle été pour les indigents qui ne portent pas de linge sur la peau, ou pour ceux qui n'en peuvent changer aussi souvent qu'il serait nécessaire afin de maintenir leur corps dans cette propreté si recherchée des anciens, qu'ils avaient la précaution, à la sortie du bain, de se faire frotter avec des instruments (strigiles) destinés à débarrasser la peau des matières qui y restaient attachées?

On ne connaît pas assez l'influence de la peau sur la santé, et par cette raison on néglige trop cet organe dont les fonctions sont relativement aussi importantes que celles de l'estomac, des poumons, etc.

Les bornes de cet article ne me permettent pas d'entrer dans de grands détails; mais je veux rappeler en quelques mots les fonctions les plus apparentes et les plus importantes de la peau.

La peau est un des principaux organes excrétoires, elle est percée de petits trous ou *pores* par lesquels la nature rejette continuellement hors du corps une grande quantité d'humeurs excrémentitielles qui, retenues par le défaut d'activité ou par l'obstruction de la peau, donnent lieu à des maladies fébriles graves ou à des affections cutanées, comme la gale, les dartres, etc.

C'est surtout de la malpropreté que dépendent ordinairement ces dernières, ainsi que les différentes vermines qui infestent les hommes.

Rien ne prouve mieux l'utilité des fonctions de la peau que les accidents souvent fort graves qui surviennent à la suite de ce qu'on appelle *suppression de transpiration*, *transpiration rentrée*.

Avec ces connaissances, on concevra sans peine combien il importe pour la santé de maintenir, de favoriser l'action de cette utile fonction : les bains qui auront pour effet de nettoyer la peau, d'enlever les corps étrangers qui bouchent l'extrémité des vaisseaux exhalants, en seront donc les moyens les plus salutaires et les plus efficaces, en même temps qu'ils délasseront un corps fatigué d'un travail rude et trop prolongé. Un fait pris entre mille prouvera mieux encore que tout ce que nous venons de dire l'utilité de bains publics dans les grandes villes.

Il y a quelques années, une maladie épidémique décima la classe pauvre à Edimbourg et à Glascow ; les prisonniers de ces deux villes auxquels on prodigua, suivant la coutume établie, les soins les plus minutieux de propreté

---

le renouvellement annuel de leur habillement, on arrive pour chaque année à une dépense d'environ 5,000 fr., somme qui, divisée entre les trente-huit enfants, fait à peu près pour chacun 45 cent. par jour.

§ IV. — *Par quelles ressources s'entretiennent les crèches.*

Les personnes charitables qui, comme je l'ai dit, ont fait don des berceaux, ont aussi fourni par leurs collectes les premières ressources. — M. Marbeau s'étant adressé, au commencement, à la famille royale, a obtenu d'elle un secours de 500 fr. Mme la duchesse d'Orléans et Mme Adélaïde ont, en outre, aidé particulièrement la crèche de Chaillot dans son principe. — Le ministre de l'intérieur a aussi alloué 500 fr.

Usant de tous les moyens que la charité a coutume d'employer, on provoqua des sermons sur les crèches, et la suite des quêtes furent faites en leur faveur. Des représentations théâtrales ont aussi été données à leur profit.

Comme pour beaucoup d'autres œuvres, on a obtenu des souscriptions à 50 cent. par mois, de manière à agrandir le plus possible le cercle des souscripteurs.

Des troncs sont placés dans les crèches, et des inscriptions, les unes empruntées à l'Ecriture sainte, les autres à la poésie, invitent les visiteurs à venir en aide aux besoins de la crèche.

Le préfet de la Seine vient de faire voter par le Conseil général une somme de 500 fr. pour chaque crèche déjà établie, et la promet tous les ans. Il n'avait point aidé leur formation, voulant en laisser le mérite à la charité des particuliers dont le zèle est ardent pour les fondations, mais se proposant de les subventionner efficacement lorsque le zèle se ralentit ou se porte sur un autre objet.

Enfin on exige des mères une rétribution de 20 cent. pour chaque jour qu'elles amènent leur enfant; celle qui a

personnelle, échappèrent tous à la contagion générale; aussi établit-on à présent des bains publics à Edimbourg.

L'administration de la ville de Paris est, dit-on, disposée à construire aussi des bains publics; mais n'oublions pas que les hautes préoccupations de cette vaste administration pourraient bien faire attendre encore longtemps à la grande cité les bienfaits de ces établissements publics; c'est à nous médecins qu'il appartient de la solliciter sans cesse, afin de la tenir en éveil, en même temps que nous apprendrons au peuple de quel intérêt sont pour eux ces mesures bienfaisantes.

La ville de Paris est riche, qu'elle se hâte : nous ne demandons point la construction de vastes et magnifiques thermes à l'exemple de ceux dont les ruines se voient encore à Rome et à Paris, et que quinze siècles écoulés depuis leur fondation n'ont pu faire complétement disparaître; nous demandons au contraire, des établissements simples, mais commodes et convenablement tenus : bientôt elle peut les réaliser, grâce au puits artésien de Grenelle, dont les eaux abondantes, et jusqu'alors presque inutiles, peuvent être avantageusement employées.

Dans cet article, nous n'avons envisagé l'utilité des bains que pour l'homme en santé, nous avons omis à dessein de parler de leur efficacité dans le cas de maladie; mais pouvons-nous terminer sans dire que si le bain est utile pour empêcher la maladie de venir, il l'est souvent plus encore pour la guérir quand elle est venue? et les gens du monde, qui admirent les embellissements que l'on fait chaque jour dans la capitale, ignorent quelle somme minime est accordée aux bureaux de bienfaisance, et avec quelle parcimonie on accorde aux médecins le droit de donner à leurs malades les bains qui leur sont nécessaires.

Nous n'en disons pas davantage aujourd'hui sur cette grave et délicate question. On nous promet aussi une nouvelle organisation des bureaux de bienfaisance : attendons; mais si cette organisation tarde, il nous faudra bien encore la solliciter.

Agréez, Monsieur, etc.

Docteur TESSEREAU.

DES INFLUENCES
QUI PEUVENT ALTÉRER LA BEAUTÉ DE LA VOIX.

Nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs d'un sujet plein d'intérêt, sur lequel,

---

deux enfants à la crèche ne paye pour les deux que 30 cent. On tient à cette règle dans un autre but que le produit, celui d'engager les mères à travailler. Elles payaient auparavant chez des sevreuses de 70 à 80 cent. par jour, de sorte qu'il ne leur restait presque rien de leur journée.

Les revenus des crèches étant presque tous éventuels, ne peuvent être établis avec exactitude. Mais on va voir par un aperçu de quelques chiffres ce qu'ils ont été dans un temps donné. Ainsi, par exemple, à la crèche Saint-Louis-d'Antin, du 1er mai au 1er octobre :

La rétribution des mères s'est élevée à.....	385 fr.
Le produit des troncs a été de.....	539
Les souscriptions à 50 cent. par mois ont produit.....	921
Enfin les dons particuliers ont fourni.....	452
TOTAL EN CINQ MOIS.....	2,297 fr.

On dépose chez le trésorier général les sommes les plus importantes, comme celles qui proviennent d'une quête après un sermon, d'une représentation à bénéfice; celles allouées par le ministère, etc. Cette caisse vient au secours des crèches à qui leurs ressources ordinaires ne suffisent pas.—Il faut dire, au reste, que la bienveillance publique a tellement soutenu jusqu'ici cette nouvelle institution, que non-seulement on a fait face à toutes les dépenses d'installation, mais encore qu'on a pu placer chez MM. Mallet, banquiers, une somme de 5,000 fr., pour fonder de nouvelles crèches et pour améliorer et agrandir celles qui existent déjà.

§ V. — *Conclusions.*

Tel est, messieurs, l'historique de l'institution des crèches et ce qu'elles sont à présent dans le premier arrondissement de Paris. — Qui ne comprend leurs avantages? Tous les membres de notre société, et surtout ceux qui sont atta-

sans aucun doute, nous aurons encore occasion de revenir. Nous voulons parler du chant et de la déclamation, exercices aussi utiles qu'agréables. Nous avons fait connaître l'influence salutaire ou nuisible qu'ils peuvent exercer sur la santé générale (tom. I, pag. 60, 76 et 139). Recherchons aujourd'hui quelles sont les principales influences qui peuvent nuire à la voix. Les considérations succinctes auxquelles nous allons nous livrer sur ce sujet formeront une partie, peu étendue il est vrai, de l'hygiène du chant et de la déclamation.

Dans un temps où la musique est cultivée de plus en plus et devient un besoin social, il importe que l'on connaisse bien et que l'on comprenne dans le monde les effets qui résultent de l'exercice abusif ou modéré de la voix; il n'importe pas moins que chacun apprécie sainement les causes ou les influences qui peuvent lui être utiles ou l'altérer, et que les personnes qui se livrent au chant ou à la déclamation ne restent point étrangères aux moyens hygiéniques propres à conserver la beauté de la voix ou à lui communiquer des qualités agréables.

La voix est liée à l'état physiologique du corps, en suit tous les changements naturels, et en ressent toutes les altérations. La voix du jeune enfant est peu étendue, mal assurée, et manque de justesse. Ce n'est que dans l'âge adulte que le chant présente toute la force, tout le développement, toute la précision dont il est susceptible. Mais c'est surtout à l'époque de la puberté, au moment de la *mue* de la voix, alors qu'il n'est plus possible de former des sons et de les assujettir à des intonations justes, que l'organe vocal réclame des ménagements. A cet âge, la voix est d'une délicatesse extrême; les moindres fatigues peuvent la compromettre pour toujours.

Mais faut-il, pendant la mue de la voix, abandonner complétement tout exercice vocal? Non, sans doute. Une étude modérée est utile encore pour conserver à la voix la souplesse, la facilité, l'étendue. Mais il ne faut consacrer à la déclamation ou au chant qu'une heure par jour, en ayant soin de ne parler que dans le ton qui fatigue le moins, et de ne donner que les notes qui demandent le moins d'efforts. Ce précepte s'applique entièrement aux convalescences, et cette considération mérite toute l'attention des personnes qui cultivent beaucoup le chant ou la déclamation.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop recommander aux jeunes sujets qui veulent faire pro-

---

chés au bureau de bienfaisance, n'ont-ils pas eu maintes fois la triste occasion de déplorer dans quelle malpropreté, dans quel air vicié, sont élevés les enfants des classes misérables? Les mères privées de linge, de nourriture, de feu et d'air, les négligent, comme elles se négligent elles-mêmes, et si ces pauvres êtres échappent à la mort, ils restent le plus souvent rachitiques ou infirmes. Des secours éclairés leur sont maintenant assurés, et l'état des mères, qui peuvent se livrer au travail dès qu'elles sont rétablies de leurs couches, s'en trouve également amélioré. Il y a lieu d'espérer que l'extension de ces institutions ne produira pas seulement un bien présent, mais qu'elle aura une influence sur la santé future et sur l'amélioration de la race dans ces classes.

Le succès si rapide des crèches atteste les progrès des esprits vers l'établissement des secours publics. On peut en juger par l'asile, qui rend à présent de si grands services et qui a mis près de trente ans à se fonder. Ce fut en 1800, que Mme de Pastoret, voyant de ses fenêtres un enfant qui restait abandonné toute la journée dans le recoin d'une maison, apprit que sa mère allait travailler et le laissait ainsi pour recueillir quelques sous de l'aumône des passants. L'idée lui vint alors d'établir une salle pour recevoir et soigner les enfants des femmes obligées de les quitter pour aller à leur travail. Elle fonda son petit établissement rue de Miromesnil, puis elle le transporta rue du Colisée. A l'époque de la paix d'Amiens, elle se plut à le montrer à des dames anglaises de distinction, qui en importèrent l'idée à Londres. Ces établissements se fondèrent bientôt dans les grandes villes d'Angleterre, et c'est à leur imitation que la ville de Paris, reconnaissant enfin tout ce qu'il y avait d'utile et d'humain dans la création en grand des asiles, s'empara de leur direction quelques années avant 1830, et en a fait ce qu'ils sont aujourd'hui.

L'administration municipale s'emparera sans doute

fession du chant, de se livrer à cet exercice avec une extrême modération, surtout dans les premiers temps. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit tome Ier, pag. 141, sur le danger de forcer ses moyens et de chercher à changer le mode de voix que l'on a reçu de la nature.

Diverses influences peuvent agir d'une manière fâcheuse ou favorable sur la voix. Il appartient à l'hygiène d'apprendre à connaître ces influences, afin qu'on puisse éviter les unes et jouir du bénéfice des autres.

Une atmosphère très-chaude nuit au timbre et à l'étendue de la voix. D'une part, la constitution est affaiblie par l'abondance de la transpiration, et d'autre part, il faut faire des efforts considérables pour que la voix soit entendue, à cause de la raréfaction de l'air. C'est un fait qui doit être présent à l'esprit de toutes les personnes qui chantent en public.

Les boissons alcooliques nuisent de deux manières différentes à la beauté de la voix. Localement, elles pervertissent la sécrétion salivaire, diminuent la souplesse de la membrane qui tapisse les voies respiratoires, et produisent une faiblesse et une raucité insupportable de la voix. En outre, prises immodérément, elles troublent, dans ses importantes fonctions, le cerveau, qui préside non-seulement à la formation du son, mais encore à l'expression du chant et de la déclamation.

Le mode d'alimentation est d'une importance extrême pour les chanteurs. Une alimentation insuffisante amène un affaiblissement constitutionnel qui est funeste à la voix. Celle-ci perd toujours une grande partie de ses charmes, et se fatigue promptement, lorsque le besoin d'aliments se fait sentir d'une manière tant soit peu impérieuse. Mais aussi, quand l'estomac est rempli démesurément, le diaphragme ne pouvant plus s'abaisser du côté de l'abdomen, la poitrine ne peut recevoir qu'une quantité insuffisante d'air, et le chant est physiquement impossible. Il est une autre circonstance qui doit engager les chanteurs à contracter des habitudes de sobriété ; c'est qu'une alimentation très-abondante amène souvent beaucoup d'embonpoint, et que l'obésité exerce le plus ordinairement une influence fâcheuse sur le chant et la déclamation. On a cité le cas d'une actrice qui, étant devenue très-grasse, perdit des notes dans le haut et dans le bas, à mesure que son embonpoint faisait des progrès. Ce qu'il y eut de remarquable et d'heureux pour elle, c'est que son obésité s'étant dissipée, elle recouvra toutes

---

aussi un jour de la direction des crèches, et c'est une chose à souhaiter, car la bienfaisance se lasse ou se dirige vers un autre but, suivant les nouveaux besoins. Il faut aussi une direction uniforme qui ne dépende pas de l'influence de telle ou telle personne. Enfin une forte administration seule peut assurer un budget suffisant, fixe et durable.

J'engage instamment ceux de nos confrères qui n'auraient pas encore visité les crèches de ne pas manquer de le faire. Cette visite, malgré ce que je viens de rapporter, les intéressera encore davantage à cette œuvre charitable. Qui, plus que les médecins, peut la favoriser ? Répandus dans toutes les familles, consultés souvent sur de bonnes œuvres à faire ou appelés à les diriger, ils sont, en quelque sorte, les arbitres de son succès. Ne doivent-ils pas connaître à fond toutes les institutions de ce genre, pour pouvoir conseiller aux familles pauvres d'y puiser des secours, et leur sauver ainsi des souffrances et de mauvais penchants ?

Dans la même maison que la crèche de Saint-Louis-d'Antin s'est formée une autre œuvre qu'il nous importe également de connaître. Elle est maintenant rue de l'Arcade, n° 30. C'est l'*ouvroir* du même nom, qui donne de l'ouvrage aux femmes qui n'en ont pas et à qui l'industrie n'ose en confier, précisément à cause de leur misère; établissement moral, en ce sens surtout qu'il tend à substituer le *secours en travail à l'aumône*. Cent quatre-vingts femmes, en ce moment, y prennent de l'ouvrage et travaillent dans le lieu même. — L'ouvroir se lie à la crèche, puisque celle-ci rend à la mère la liberté de son temps, et que le premier lui permet d'employer ce temps utilement pour elle.

les notes qu'elle avait perdues. Les aliments peuvent nuire à la voix par leurs qualités particulières : telles sont les substances âcres, les huiles, les noisettes, les noix, les mets trop salés ou trop épicés, etc. Tous ces aliments doivent être inconnus au chanteur.

La quantité plus ou moins grande de mucosités qui tapissent les bronches et l'arrière-bouche semble influer sur la gravité ou sur l'acuité de la voix. Ainsi, on remarque assez généralement que le matin la voix est plus grave. Elle devient plus grave également chez les personnes qui, s'enrhumant facilement, ont la gorge remplie de mucosités produites et renouvelées par une légère irritation chronique.

Tout ce qui affaiblit le corps, tout ce qui énerve l'économie, nuit directement à la voix. A cette occasion, nous devons signaler, comme exerçant une influence pernicieuse, l'abus des bains chauds, les hémorrhagies considérables, soit habituelles, soit accidentelles, une saignée intempestive, l'excès des veilles, des plaisirs, des travaux intellectuels, l'allaitement excessif et trop longtemps prolongé. On a vu chacune de ces causes détruire les voix les plus fraîches et les plus belles.

Tout le monde sait que les affections morales peuvent altérer la voix, soit momentanément, soit d'une manière durable. Il faut savoir aussi que les maladies de l'oreille ou du cerveau, aussi bien que celles des organes vocaux, peuvent faire perdre la justesse de la voix, et que le seul moyen de rendre au chant le charme qu'il a perdu, c'est de traiter ces maladies.

L'habitude de fumer nuit à la voix par l'irritation chronique dont le gosier devient le siége par le contact répété de la fumée de tabac, qui est irritante par elle-même et par l'huile empyreumatique âcre qu'elle porte dans l'arrière-bouche.

En résumé, il importe pour le timbre et la pureté de la voix que l'air soit chassé des poumons avec énergie, ce qui suppose la constitution entière dans un état de force convenable ; qu'il n'y ait aucun obstacle au passage de l'air dans les bronches, dans le larynx, dans l'arrière-bouche et dans les fosses nasales, et cet obstacle peut être constitué ou par des mucosités ou par l'épaississement morbide des amygdales, etc. ; enfin, que les différentes parties de l'appareil vocal soient dans un état parfaitement sain et naturel.

Une précaution indispensable pour conserver sa voix, c'est d'éviter de déclamer et de chanter au grand air, surtout lorsqu'on vient de parler ou de chanter dans un endroit plus resserré et plus chaud. « Combien de chanteurs, dit le célèbre Ramazzini, ont perdu leur voix en s'exposant à l'air humide et froid, et en chantant le soir en plein air ou sur les eaux ! »

Un précepte qu'on ne suit pas assez, c'est que lorsque la voix est devenue enrouée par une cause quelconque, il faut accorder aux organes vocaux un repos suffisant, puis ne reprendre que peu à peu le chant et la déclamation.

De tout temps on a recommandé les bains comme utiles aux chanteurs. Nous avons dit plus haut qu'il faut en éviter l'abus ; en hiver, il importe de fuir avec grand soin tout refroidissement consécutif au bain.

Des boissons peu excitantes, mucilagineuses, prises à une température modérée, entretiennent la souplesse du larynx.

Nous recommandons à nos lecteurs les préceptes suivants :

Il faut garder le silence ou chanter fort peu et à titre d'exercice modéré, le jour où l'on doit chanter en public.

A jeun, la voix manque d'énergie ; mais, avant de chanter, il ne faut manger qu'avec modération, ne boire que de l'eau, éviter les aliments excitants.

Un corps albumineux, comme un œuf, en entraînant les mucosités qui peuvent se trouver

à l'entrée du gosier, contribue à éclaircir la voix. Mais lorsque le larynx, les bronches et l'arrière-bouche ont de la tendance à renouveler ces mucosités, il faut boire de temps en temps une infusion chaude de plantes aromatiques. Il en est de même dans les cas de sécheresse de la bouche par l'absence de sécrétion salivaire.

Lorsqu'on est tourmenté par des rapports acides, il faut faire usage promptement des pastilles de magnésie.

Lorsqu'on sent que l'appareil vocal manque de ton, il est utile d'avaler des huîtres avec leur eau ; on peut encore boire un peu de café ou un bouillon gras bien dégraissé et tiède.

Un air pur et *légèrement* froid favorise l'énergie et la pureté de la voix ; non-seulement l'air frais exerce une action tonique sur le corps vivant, mais encore, meilleur conducteur du son qu'un air plus chaud et plus raréfié, il permet au chanteur de produire plus d'effet avec moins d'efforts. De là l'utilité de faire arriver de temps en temps et avec précaution un courant d'air *frais* dans les salons où l'on donne des concerts.

G. R.

VARIÉTÉS.

Le pot-au-feu de la Salpêtrière. — Tout le monde a vu les énormes chaudières que l'on emploie pour la soupe à l'Hôtel royal des Invalides. A la Salpêtrière, on suit des procédés tout différents. Dans ce dernier établissement, qui n'est pas moins digne d'intérêt que le monument élevé pour nos braves mutilés, le pot-au-feu est fait chaque jour dans vingt-quatre marmites en fonte, dont chacune a la capacité de quatre-vingts litres seulement. Ce système des petites marmites à petite profondeur n'est introduit que depuis peu à la Salpêtrière, et il donne des résultats bien supérieurs à ceux qu'on obtient de l'emploi des chaudières gigantesques de l'Hôtel des Invalides. Il serait assez difficile de dire pourquoi le bouillon et la viande sont d'un bien meilleur goût quand le pot-au-feu est fait dans des marmites de petite capacité et peu profondes, et pourquoi leur qualité est meilleure quand le vase de la cuisson est en fonte. Le directeur d'un grand hôpital de Paris s'est livré à des expériences sur ce sujet, et a observé que, conduit à très-petit feu, chaque pot-au-feu de quatre-vingts litres d'eau donne, malgré l'évaporation, une quantité totale de bouillon supérieure de deux litres à la quantité d'eau employée. Ce fait ne peut s'expliquer que par la grande quantité des matériaux provenant de la viande et des légumes, et qui sont dissous dans le bouillon. Le rapport de M. Chevreul à l'Académie des sciences, sur le bouillon de la Compagnie hollandaise, a démontré que la différence de qualité du bouillon et de la viande cuite est considérable, suivant que le pot-au-feu est conduit à grand ou à petit feu. A grand feu, la fibrine se coagule et reste dans la viande ; à petit feu, le contraire a lieu, parce que la fibrine et les autres éléments de la viande se dissolvent en grande quantité dans le bouillon. Par la même raison, quelque excellente que soit la qualité de la viande, le bouillon est toujours mauvais lorsque l'eau est déjà chaude quand on la met dans le pot. En effet, la fibrine se coagule, ne se dissout plus aussi bien et reste dans la viande. Aussi a-t-on adopté dans tous les hôpitaux de mettre la viande et l'eau primitivement dans les marmites avant de les exposer à l'action de la chaleur. Les cuisiniers savent par là comment il faut procéder quand on veut obtenir du bœuf agréable à manger ou du bouillon substantiel. Ces notions peuvent trouver une application utile dans l'hygiène alimentaire des malades et des convalescents ; il importe d'ailleurs qu'elles soient répandues dans toutes les familles.

La statue de Larrey. — Notre célèbre sculpteur David vient de terminer la statue du chirurgien de la grande armée. Voici comment ce nouveau chef-d'œuvre est décrit par *Jean Raimond*, dans la *Gazette des Hôpitaux :*

« Larrey est debout, comme cela convient à sa vaillante nature, qui ne connaît pas le repos. Il porte le grand uniforme de chirurgien en chef de la garde impériale, à moitié caché sous son ample manteau de Wagram, dont la draperie abondante et admirablement jetée enlève au costume moderne son exiguité et sa maigreur. Sur sa tête découverte flotte cette riche chevelure qu'il avait conservée jusque dans ses vieux jours. Son bras droit, entièrement dégagé, presse sur le cœur, avec un calme respectueux, un rouleau à moitié déployé, sur lequel on lit : *Testament de l'Empereur*, pieuse et touchante pensée admirablement rendue par l'artiste qui ne pouvait pas plus glorieusement résumer cette glorieuse existence. Sur la bouche d'un canon verticalement fiché en terre, on voit les ouvrages de Larrey, sur lesquels reposent les instruments habituels de la chirurgie militaire. Sur ce canon, digne colonne pour un tel héros, seront gravées en lettres d'or toutes les batailles où Larrey prodigua les secours de son art, depuis la guerre d'Amérique jusqu'à Waterloo.

« La pose est grave et noble, mais sans raideur et sans emphase théâtrale. Cette statue, qui a près de dix pieds, produit néanmoins cet effet singulier, tant les lignes ont été habilement étudiées, que Larrey, dont la taille n'était pas élevée, ne paraît pas grandi. C'est bien là ce corps carré et vigoureux dont vous vous souvenez, cette attitude ramassée mais énergique, ce port de tête d'un homme qui a accompli de grandes choses et qui en a conscience. La ressemblance est admirablement réussie. Dans l'œuvre de David, je ne connais rien de plus complet et de plus saisissant que cette statue de Larrey qui, après avoir été coulée en bronze, doit être placée dans la cour du Val-de-Grâce comme pour rappeler sans cesse aux nombreux élèves de cet hôpital militaire l'exemple de cette noble vie.

« Le modèle de cette statue est l'offrande que David (d'Angers) a voulu apporter à la souscription pour le monument à élever à la mémoire de Larrey. Ainsi a déjà fait ce noble et grand artiste pour les gloires médicales auxquelles la patrie reconnaissante a élevé des statues. Ambroise Paré et Bichat ont déjà reparu dans ses habiles et généreuses mains, et leurs statues ornent les villes de Laval et de Bourg. Aujourd'hui c'est Larrey qu'il va nous rendre, demain ce sera peut-être Fernel ou Dupuytren, car seul, je crois, parmi les artistes contemporains, David a su comprendre les illustrations de notre art, a su en voir le côté poétique et a voulu leur donner l'immortalité de son ciseau. Qu'il en reçoive ici l'expression bien affaiblie de notre gratitude ! »

Un Médecin de la Cour de Louis XV. — Le mérite réel, c'est-à-dire le mérite basé sur l'expérience de l'âge, sur la dignité personnelle et la solidité de la science, donnent à l'homme une valeur morale, une puissance telle, que souvent les gens les plus infatués de leur rang et de leur naissance ne tardent pas à le reconnaître et à l'apprécier. Mais il faut cependant, dans certaines circonstances, bien du courage, une volonté bien énergique pour faire respecter en sa personne le sentiment de sa propre grandeur. En effet, combien de fois n'est-il pas arrivé à l'homme le plus honorable de se voir abattu par l'orgueil et l'insolence ? Au fond de son âme généreuse et fière il se relève de toute sa hauteur ; dans sa noble modestie il se mesure avec celui qui l'abaisse. Mais la réaction violente qui se passe en lui brise souvent ses forces physiques, et il reste anéanti sous le poids d'une vaniteuse inutilité.

C'est là le sort commun à bien des hommes ; aussi éprouve-t-on un certain bonheur lorsqu'on rencontre une de ces natures fortes et vigoureuses qui unissent à l'excellence des mœurs, à une capacité scientifique réelle, une énergie de caractère qui force à les vénérer. Tel était un des médecins de la cour de Louis XV.

Dans cette vieille monarchie qui tremblait déjà sur sa base, il y avait, comme dans toutes les monarchies absolues, des lois d'étiquette, de préséance, auxquelles il n'était pas permis de déroger. Loin de nous de jeter un blâme sur ces habitudes traditionnelles ; si elles ne font pas la force véritable des empires, elles jettent du moins sur eux un certain lustre, un certain vernis de grandeur ; mais si nous nous abstenons de blâmer, le lecteur nous accordera bien certainement que ces lois si rigides devraient de temps en temps se tempérer en faveur de la science, car la science est aussi une royauté.

On avait appelé un des médecins de la cour pour donner quelques avis à une des princesses du sang royal.

Le docteur, vénérable vieillard à cheveux blancs, courbé sous les ans et le fardeau de la science, était accouru en toute hâte aux ordres de la noble malade, qui, mollement étendue sur son lit, souffrait d'une légère vapeur. Autour de la chambre à coucher plusieurs dames de sa suite et plusieurs chambrières étaient rangées debout contre la muraille ; personne n'ayant, sans ordre spécial, le droit de s'asseoir devant une princesse de la famille royale.

Après les saluts d'usage, le digne médecin s'était approché du lit et interrogeait la princesse. Au bout de quelques instants, fatigué d'être debout, à la suite d'une course précipitée, il demanda un siége.

Personne ne répondit, personne ne bougea...

Deux fois il réitéra sa demande, deux fois elle fut sans réponse. Enfin une troisième fois, en s'adressant aux femmes de service, et croyant devoir motiver son désir : « Un siége, dit-il, car je suis fatigué ! » Même silence, même immobilité. Alors, s'adressant à la princesse : « Madame, dit-il, je suis médecin, et vous êtes malade ; vous avez besoin de moi, et je n'ai pas besoin de vous. Je vous salue. — Donnez un siége à monsieur, reprit la princesse, étourdie et confuse de cette allocution courte mais significative. »

Clairvoyance sans magnétisme ni somnambulisme. — Il n'est qu'un gaillard bien éveillé et absolument exempt de somnambulisme, pour voir les yeux fermés, lire un billet dans votre tabatière, ou compter les pièces de monnaie enfermées dans votre main. On peut s'en assurer tous les jours aux *Soirées amusantes* de Robert Houdin, au Palais-Royal. Après le *foulard merveilleux*, la *pêche miraculeuse*, la *bouteille aux faveurs*, la *carte obéissante*, la *chouette fascinatrice*, et beaucoup d'autres exercices un peu étrangers à l'objet habituel de nos feuilletons, voici venir les *expériences de seconde vue*. Le jeune Houdin est assis, les yeux bandés, à quinze ou vingt pas de son père ; il lui tourne même le dos, si on l'exige. « Qu'est-ce que je tiens dans ma main ? — Un mouchoir. — Et maintenant ? — Un canif. — Et cette fois ? — Une épingle. — Quel est le numéro de la stalle que je désigne du doigt ? — 70. — Que vient-on de me dire à l'oreille ? — Ceci et cela. » Et tous ces objets sont fournis, toutes ces questions posées par les

premiers spectateurs venus. Et notre homme ne dit pas, comme mesdames les somnambules : « Je vois seulement par côté, ou par en haut, ou par en bas. J'étais lucide hier ; aujourd'hui non. » Il nomme les objets, répond aux questions sans jamais se tromper, tous les jours et autant qu'on le désire. Il ne s'agit que de payer sa place.

Nous conseillons fort aux somnambules de prendre leur revanche au plus tôt. Quand on a la prétention de voir plus clair en dormant que les gens éveillés, il serait dur de passer pour y voir moins que le commun des hommes. (*Gaz. méd. de Paris.*)

Deux charlatanismes. — *Charlatanisme d'en haut.* Une *demoiselle*, assez remarquable par sa beauté et par son talent en sculpture, et dont l'existence avait déjà été marquée par plus d'une péripétie, était arrivée à un *certain âge*, lorsque la curiosité la prit d'aller voir, dans la principauté d'Anhalt-Cœthen, un vieillard, auteur d'un nouveau système médical, et qui était, depuis plusieurs années, un but d'excursion pour les touristes français.

Notre aventureuse artiste, souffrant de mille maux, est miraculeusement guérie, et, pour prouver sa reconnaissance à son sauveur octogénaire, elle lui offre de l'épouser et de l'amener en France.

On a pu voir, à Paris, l'attristant spectacle de ce vieillard, dont la caducité laissait exploiter sa renommée scientifique, traîné à la remorque, chez des malades de la haute société, par cette femme encore si jeune pour lui!

La mort est venue, heureusement, le délivrer d'un si humiliant servage. Mais sa veuve, se disant imbue de ses doctrines, continue, avec impudence, ses traitements homœopathiques. Des dupes et des curieux encombrent son salon. La prêtresse va, solennellement et mystérieusement, consulter les livres de son défunt Esculape, et revient proclamer son oracle en termes très-divers, car on ne peut nier son habileté, suivant qu'elle s'adresse à des familles plébéiennes ou à des familles patriciennes. Elle visite aussi les malades en ville, et nous l'avons vue arriver dans un élégant équipage, portant dans le même sac sa petite pharmacie et son livre du destin. Il est de mode, parmi un certain monde, de n'avoir confiance qu'en cette pythonisse, et nous savons un peintre célèbre, que des relations de parenté unissent à un médecin justement en renom pour les grandes consultations, se laissant soigner en apparence par ce dernier, pour ne pas manquer d'égards envers lui, et ne prenant, en définitive, que les globules de sa déesse.

Charlatanisme d'en bas. Une duchesse du noble faubourg revenait, au printemps dernier, de faire son tour *au bois*, lorsqu'elle aperçut, aux Champs-Élysées, l'enseigne de l'hôpital des chiens. Se souvenant alors que sa petite *Lisette* paraît attristée depuis quelques jours, elle fait avancer sa voiture et demander le directeur de l'établissement.

Celui-ci s'approche et écoute gravement. A quelle heure, dit-il, madame désire-t-elle que j'aie l'honneur de voir la malade? — Le rendez-vous est indiqué, et le médecin de l'espèce canine s'y trouve avec exactitude. Il examine, déclare qu'il existe une fluxion de poitrine et que la saignée est urgente.

« Eh quoi! s'écria la duchesse, une fluxion de poitrine chez un si petit animal! — Qu'y a-t-il d'étonnant, madame la duchesse, reprit avec importance le médicastre, puisque les puces elles-mêmes peuvent en être affectées? » (Historique.)

Exercice illégal de la médecine; mort prompte du malade. — Toutes les fois que nous en avons trouvé l'occasion, nous avons signalé aux gens du monde tout le danger qu'il y avait à confier le soin de sa santé à des personnes étrangères à l'art de guérir. Un fait malheureux, publié par le journal *le Droit*, vient encore s'ajouter aujourd'hui à des milliers de faits de même nature pour justifier nos recommandations à cet égard. Voici ce fait :

Le sieur Massin, propriétaire dans la banlieue de Paris, était depuis plusieurs années affecté d'un asthme. Il se trouva indisposé il y a quelques jours, et sa femme se rendit chez un sieur B..., pharmacien, et lui exposa le mal dont souffrait son mari. M. B..., au lieu de la renvoyer à un médecin, *seul capable* d'apprécier la nature de la maladie et de prescrire un remède convenable, lui remit des pilules et d'autres préparations pharmaceutiques, que madame Massin administra en toute confiance à son mari. Mais l'indisposition de M. Massin, qui jusque-là était légère, prit tout à coup un caractère alarmant : un flux de sang se déclara et le malade se trouva bientôt à toute extrémité.

Ce fut alors seulement qu'un médecin fut appelé. On lui raconta ce qui s'était passé, et, malgré les soins éclairés qu'il s'empressa de prodiguer au malade, il ne put arrêter l'effet désastreux des médicaments qui lui avaient été si aveuglément administrés. Le mal continua à faire des progrès, et M. Massin expira vingt-quatre heures après, à la suite d'affreuses souffrances. Une enquête judiciaire a été commencée sur cet événement.

Combien faudra-t-il encore de catastrophes aussi déplorables pour éclairer le public sur ses véritables intérêts; pour lui faire comprendre que l'art de la médecine est souvent difficile même pour les hommes qui en ont étudié les éléments et en ont fait l'occupation de toute leur vie; pour le convaincre que cet art est tout à fait impossible et ne peut être que funeste entre les mains des ignorants de tous les étages, qui, s'étant créés médecins de toutes pièces, de par leur seule autorité, ont la prétention de guérir l'organisme souffrant, sans être initiés aux plus simples lois de notre organisation, d'en redresser les rouages sans les connaître?

Espérons qu'à défaut de l'intelligence du public, la loi qu'on nous promet sur l'exercice de la médecine mettra un terme à ces impudentes usurpations de titre, et préservera la société de tous les malheurs qui en sont les suites inévitables.

Lactation insuffisante. — Il résulte d'un rapport fait au congrès scientifique de Naples, par une commission officielle, que l'hospice des enfants trouvés de cette ville reçoit chaque année, terme moyen, deux mille cinq cents individus. De ce nombre, cinq cents sont donnés par l'administration à des personnes charitables qui veulent bien se charger de les faire élever ; quatre cents, à des nourrices à la campagne, qu'elle paye à raison dix-huit *carlini* (neuf à dix francs) par mois ; les autres sont confiés à des nourrices entretenues dans l'établissement. Chacune de ces nourrices reçoit trois enfants ; il a été prouvé que sur ces enfants élevés dans l'hospice, il en meurt soixante-dix-sept pour cent, ce qui tient, d'après la commission, à l'insuffisance du lait, une mère ne pouvant fournir pour trois nourrissons. Quelle barbarie en plein dix-neuvième siècle! Il paraît, au reste, que la lactation artificielle a des résultats plus effrayants encore..... (*Ann. de thér.*)

Congrès scientifique a Marseille. — Le conseil municipal de Marseille vient de voter une somme de 10,000 fr. pour les dépenses du Congrès scientifique qui tiendra sa session à Marseille l'année prochaine.

Institutions médicales. — Il y a tout lieu de croire que plusieurs projets de lois vont être soumis aux Chambres dans la présente session, sur les diverses branches de l'art de guérir : médecine, pharmacie, art vétérinaire, enseignement et exercice.

Le Congrès médical qui s'est tenu dans le mois de novembre dernier, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, a mis en lumière les désirs et les besoins des médecins français, en même temps que les garanties que la société tout entière a le droit d'attendre d'un gouvernement éclairé. Les vœux émis par cette imposante assemblée vont être placés sous les yeux des législateurs.

Les Congrès se multiplient ; les hommes instruits dans chaque science, dans chaque art, tendent à se réunir de plus en plus pour travailler à la solution des problèmes les plus difficiles. Cette tendance est un progrès manifeste de la civilisation.

Parmi tous ces Congrès, le Congrès médical de France s'est fait remarquer par la rapidité et la solidité de ses travaux. « Le Congrès, disait dernièrement un journal sérieux, la *Gazette médicale de Paris*, a réuni bon nombre d'adhérents : des noms distingués y ont figuré ; il a eu du retentissement. Tout cela a donné aux réclamations que le corps médical n'avait cessé de faire entendre depuis quinze ans, une nouvelle vie, une nouvelle force, une nouvelle autorité. » Tel est précisément le but que s'étaient proposé d'atteindre les médecins honorables qui, les premiers, se sont associés à l'idée féconde d'un Congrès médical, et ce n'est pas une faible satisfaction pour eux que de voir leurs efforts ainsi couronnés de succès.

Dans une occasion récente et solennelle, un prince français, faisant allusion aux pacifiques et utiles assemblées dont nous venons de parler, et auxquelles il a publiquement accordé sa sympathie et sa haute approbation, a prononcé de nobles paroles, dont quelques-unes s'appliquent si merveilleusement au Congrès médical, que nous ne saurions résister au désir de les reproduire ici : « Sans descendre, a-t-il dit, dans les détails d'une mission si bien remplie, je m'arrête avec bonheur et fierté aux traits qui me semblent heureusement caractériser l'époque où nous vivons : la recherche en commun des vrais intérêts du pays, et l'esprit de transaction qui permet et assure le développement de chacun d'eux. C'est le mouvement, mais le mouvement qui rapproche, qui agglomère, qui fait qu'on arrive ensemble en se donnant la main. »

Des maisons de santé. — Qui ne sait combien la vie médicale est remplie et agitée? Qui ne sait combien de préoccupations, de soins et de travaux de toute nature viennent exciter sans relâche la pensée du médecin? Cependant cette pensée ne s'arrête jamais quand il s'agit de l'amélioration physique ou morale des hommes. La création récente de la maison de santé de M. le docteur Deschamps est une nouvelle preuve de cette activité bienfaisante. Dans tous les grands centres de population, dans les villes où, comme à Paris, les hommes voués à l'industrie, au commerce, à l'étude, aux arts, etc., se donnent rendez-vous, et où la famille peut faire défaut à l'heure de la maladie, de bonnes maisons de santé sont des établissements véritablement précieux. Jusqu'à présent peu de maisons de santé ont été créées en dehors des idées de pure spéculation, et aussi peu d'entre elles offrent les garanties qu'elles devraient présenter. C'est là ce qui met hors ligne l'établissement de M. Deschamps. Il est heureux qu'un médecin qui a fait ses preuves comme praticien, et dont les travaux scientifiques sont d'ailleurs très-connus, ait bien voulu se dévouer à une entreprise aussi utile. Il rentre tout à fait dans le cadre de notre journal de traiter *ex professo* le sujet important des maisons de santé envisagées sous le triple point de vue de l'hygiène publique, de l'hygiène privée et de la morale publique. C'est une tâche à laquelle nous ne manquerons point, et l'établissement de M. le docteur Deschamps nous servira de type et de modèle.

Imprimerie de HENNUYER et Ce, rue Lemercier, 24. Batignolles.

MALADIES RÉGNANTES.

DU CATARRHE ET DES PRÉJUGÉS RÉPANDUS SUR CETTE MALADIE. — DES PRÉCAUTIONS QUE RÉCLAME LA CONSTITUTION MÉDICALE PRÉSENTE.

Nous avons employé dans notre précédent article (n° de janvier, p. 1.) deux expressions dont il est besoin de préciser le sens: *catarrhe* et *fièvre muqueuse*. Autant nous sommes convaincu du danger d'une initiation incomplète à la science médicale, autant nous croyons à l'utilité de rattacher des idées nettes aux mots empruntés à cette science, qui reviennent journellement dans les rapports du médecin avec le malade.

Si la manie, malheureusement trop générale, de raisonner médecine constitue un des plus funestes travers de l'esprit humain et conduit souvent celui qui en est atteint à l'hypochondrie, c'est-à-dire à la pensée qu'il est affecté de quelque incurable maladie, et à l'abus des médicaments, qui en est la conséquence; s'il est vrai que c'est en médecine surtout que les demi-connaissances sont pernicieuses, parce que cette science ne peut rester purement spéculative et que son application inhabile peut compromettre la santé ou la vie, il faut aussi reconnaître que l'ignorance absolue, avec les préjugés qu'elle entraîne, avec les idées erronées qu'elle rattache aux termes puisés dans le langage médical, n'est pas moins fâcheuse dans ses conséquences. Nous serons donc fidèle à la pensée qui a présidé à la publication de *La Santé,* en rectifiant, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, le sens des expressions que nous serons forcé d'employer.

Pour bien préciser la valeur du mot *catarrhe,* nous devons présenter quelques aperçus anatomiques, que l'on nous pardonnera en faveur de leur brièveté. Toutes les cavités du corps humain qui communiquent avec l'air et qui viennent s'ouvrir au dehors, comme le nez, les yeux, la bouche, etc., sont revêtues d'une membrane protectrice constamment humectée par un liquide onctueux (*mucus*) et qui constitue, sous le nom de *membrane muqueuse,* leur tégument intérieur, comme la peau, dont elle est la continuation, constitue le tégument externe du corps. La surface de cette membrane, que l'on retrouve dans les canaux aériens des poumons ou les *bronches,* sur toute l'étendue du tube digestif, etc., présente une superficie plus considérable que celle de la peau, et la grande ressemblance que présente la composi-

---

FEUILLETON.

NOTICE HISTORIQUE
SUR LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE DE PARIS,
Fondée en 1780.

PAR LE Dr J.-F. PAYEN.

L'administration des secours à domicile, telle que nous la connaissons aujourd'hui, était loin de sa création; le régime intérieur des hôpitaux était tel encore, qu'à l'Hôtel-Dieu on couchait quatre et jusqu'à six malades dans le même lit (1); et déjà il existait dans Paris une Association de bienfaisance particulière que nous y retrouvons en activité aujourd'hui, qui, à part une suspension momentanée de ses travaux aux époques les plus désastreuses de notre histoire, n'a cessé depuis soixante ans de vr ses bienfaits sur la population nécessiteuse de la capitale et d'exercer son influence moralisatrice sur les classes laborieuses.

Cette institution, qui a eu un roi pour fondateur, qui a toujours compté des souverains pour protecteurs, des princes pour présidents, pour administrateurs les noms les plus honorés et les plus respectés, pour médecins les hommes les plus justement célèbres et les plus habiles, pour coopérateurs l'élite de la population parisienne; cette institution, nous le disons à regret, est *ignorée du plus grand nombre* (1).

(1) Nous avons sous les yeux des lettres-patentes de Louis XVI, en date du 22 avril 1781, ordonnant que les malades de l'Hôtel-Dieu soient dorénavant couchés seuls ou deux dans un même lit. Le considérant porte: « Qu'on a « souvent réuni dans le même lit des personnes attaquées « d'infirmités différentes, et des malades avec des mourants. »

(1) Nous pouvons affirmer que maintes fois des personnes qui s'occupent le plus des pauvres nous ont témoigné qu'elles ne connaissaient nullement la Société philanthropi-

tion anatomique de ces deux téguments entraîne une certaine analogie entre leurs maladies.

Le mot *catarrhe*, pris dans un sens général, s'applique aux affections des membranes muqueuses accompagnées d'augmentation ou de modification du liquide sécrété. Il peut donc y avoir des catarrhes des fosses nasales, des catarrhes des bronches ou conduits aériens du poumon, des catarrhes du tube digestif, etc. Le catarrhe des bronches ou catarrhe pulmonaire est de beaucoup le plus fréquent, et nous devons rectifier une opinion généralement répandue sur la gravité de cette maladie, que beaucoup de personnes considèrent comme incurable, sans se douter que le rhume qu'elles ont eu ou qu'elles ont encore est un catarrhe pulmonaire. Il est vrai d'ajouter que les membranes muqueuses, souvent affectées, contractent une disposition plus grande à s'affecter de nouveau et à sécréter en plus grande abondance un mucus modifié dans sa nature. Mais le catarrhe n'est pas nécessairement incurable, et l'on peut triompher des plus rebelles. On devra conclure toutefois de ce que nous venons de dire, que les affections catarrhales, bien qu'elles soient tout en surface et ne pénètrent pas dans la profondeur de nos tissus, présentent, en raison de l'étendue de cette surface, une gravité assez grande et une ténacité remarquable.

De ces notions sur les affections catarrhales, il nous sera maintenant facile de déduire une définition de la *fièvre muqueuse*, qui n'est en réalité qu'un catarrhe général ou presque général avec réaction fébrile, c'est-à-dire avec fièvre. Enfin, nous devons ajouter, pour compléter l'exposition de ces idées, que le catarrhe, général ou non, n'est pas accompagné à toutes ses périodes et nécessairement d'augmentation de sécrétion.

Nous avons cru ce préambule nécessaire pour faire bien saisir le caractère dominant que présentent les maladies nées sous l'influence des conditions particulières de l'automne et de l'hiver que nous venons de traverser; et nous rappellerons, pour terminer, que les modifications organiques d'où résulte la tendance catarrhale étant survenues lentement et progressivement, ne sont pas détruites par quelques jours de froid intercurrent.

Une saison longtemps humide, sans grands froids, a donc eu pour résultat de remplacer les maladies franchement inflammatoires à brusque début, à marche rapide, accompagnées d'un ensemble de symptômes formidables, mais pouvant céder promptement à d'énergiques

---

C'est la Société philanthropique de Paris.

C'est à cette noble et bienfaisante Association que nous voulons consacrer cet article, afin de contribuer autant qu'il est en nous à la faire connaître, et de faire apprécier la haute et généreuse pensée qui a présidé à sa création.

Pour procéder logiquement, nous aurions dû d'abord étudier d'une manière générale l'indigence dans Paris, puis classer ceux qu'elle frappe suivant qu'elle constitue seulement de la gêne, ou qu'elle va jusqu'à la misère; suivant que ses causes semblent accidentelles et passagères, ou en apparence irremédiables, nous dirions presque fatales. Alors, embrassant l'ensemble des secours publics, il nous aurait été facile de démontrer qu'il existait là une lacune immense que la Société philanthropique est venue remplir; c'est de cette manière que nous avions jeté le plan de cet article, mais nous aurions dépassé les bornes qui nous sont assignées, et nous nous réservons de traiter à part la question des *secours publics de Paris*.

Pour le moment, il nous suffira de dire que la branche médicale des bureaux de bienfaisance n'est pas en rapport avec les besoins des classes qui réclament des secours; qu'il est une foule d'individus qui ne réunissent pas les conditions d'inscription au rôle des indigents, bien qu'en cas de maladie leurs ressources soient insuffisantes. Ajoutons que les bureaux de charité et les dispensaires ne sont en aucune façon des institutions rivales : elles ne peuvent pas se suppléer, mais elles se complètent mutuellement; là où l'une est applicable, l'autre ne l'est pas, et

que. — Lorsque M. de La Bouillerie succéda à M. de Doudeauville dans le ministère de la maison du roi, il avoua qu'il ignorait complétement ce qu'était la Société. Dulaure, qui avait tant fouillé l'histoire de Paris, et qui avait fait un grand éloge de l'ancienne Société philanthropique, disait en 1821, dans la première édition de son *Histoire :* « Cette Société a cessé d'exister. » Ce fut sur notre réclamation que dans la deuxième édition, en 1825, il corrigea cette erreur, et quelques autres que nous lui avions indiquées. Nous pourrions multiplier à l'infini ces exemples.

médications, par des affections préparées de longue main, dont le début incertain, l'apparence longtemps bénigne, les périodes mal définies, la marche lente et souvent insidieuse, masquent presque toujours une ténacité rebelle aux traitements les mieux appropriés.

Il ressort de ce que nous avons dit, que dans les conditions présentes on doit, plus que jamais, attacher une juste importance aux premiers symptômes d'indisposition, ne pas se reposer sur ce dicton banal : ce n'est qu'un rhume! et ainsi des dérangements d'entrailles et d'estomac, de la courbature, etc., qui peuvent être le prélude d'une affection grave. Combattre les maladies à leur début, voilà, nous ne saurions trop le répéter, le seul moyen d'en diminuer le nombre et la gravité.

Si la marche des maladies régnantes ne présente pas la spontanéité apparente, le brusque développement et la solution rapide des inflammations franches, il ne faut pas en conclure à l'impuissance des lois de l'hygiène pour les prévenir, et nous devons signaler ici quelques-unes des circonstances qui peuvent favoriser l'action des causes générales. La douceur inusitée de l'hiver a fait négliger les précautions habituelles contre le froid. Beaucoup de personnes considèrent comme plus sain d'habiter, la nuit, un appartement sans feu, croyant qu'il suffit d'être convenablement couvert pour se soustraire à l'influence du froid, alors qu'une surface plus considérable que celle de la peau, la surface de la membrane muqueuse des poumons, reste pendant sept à huit heures en contact avec un air humide et froid, et cela, après une soirée et quelquefois une journée entière passées auprès du feu ou dans des appartements chauffés. Ce préjugé est dangereux, car le sommeil diminue considérablement notre force de réaction contre les agents physiques qui nous entourent, et nous sommes convaincu que bien des personnes ne doivent attribuer qu'à cette cause l'interminable durée et la désespérante opiniâtreté de leurs rhumes. Mais *souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire,* et nous devons signaler aussi l'inconvénient des appartements chauffés uniformément au moyen de calorifères, et transformés ainsi en espèces de serres chaudes où des bouches de chaleur vomissent incessamment un air chaud et sec qui maintient la température à 10, 12 et même 15 degrés au-dessus de celle du dehors. Entre les graves inconvénients qui peuvent résulter de la respiration prolongée d'un air dont le degré de sécheresse

---

vice versa. Pour les indigents proprement dits, les secours publics : dans l'état de santé, ils reçoivent quelque subvention de pain, de bois, de vêtement, d'argent ; dans le cas de maladie, si la misère est extrême, l'isolement complet, l'hospice leur offre un précieux asile ; si les conditions sont meilleures, les bureaux de bienfaisance fournissent, à domicile, les soins médicaux, les médicaments, le linge, etc.

Mais au-dessus de cette population pauvre, et au-dessous de la classe qui peut faire face aux frais divers qu'entraîne la maladie, il est une classe extrêmement intéressante qui ne demande rien, qui *souvent même donne* tant qu'il lui est possible de travailler et que les membres de la famille jouissent de la santé. Cette classe intermédiaire se compose de ces marchands à petits bénéfices, de ces employés à faibles appointements, d'ouvrières et d'ouvriers laborieux, rangés, sobres ; des personnes dont la fortune a été renversée par des revers imprévus, des abus de confiance, des événements politiques ; de tous ceux enfin qui trouvent dans un travail journalier, ou dans un modique revenu les moyens de subvenir à toutes les nécessités de la famille et souvent même de faire de petites économies : cette classe, à qui le travail, l'ordre et l'économie procurent une existence suffisante et honorable tant qu'elle jouit de la santé, est jetée par la maladie dans une cruelle perplexité.

Que fera de son malade cette famille naguère si heureuse? Le mettra-t-elle à l'hôpital? Mais l'humiliation! l'isolement! le spectacle des douleurs des autres! mais les soins mercenaires, l'éloignement de la famille! Conservera-t-elle le malade? Mais qui fournira aux frais de médecin et de médicaments? Il faudra donc arracher à la caisse d'épargne quelques économies péniblement acquises, vendre ou emprunter? Tristes ressources auxquelles on hésite de recourir ; et pendant cette pénible incertitude le temps passe et le mal s'aggrave. Et remarquez-le bien, cette famille, si intéressante au point de vue moral, est presque complétemen

est hors de rapport avec sa température, les enfants, car c'est à cette période de la vie que l'on peut le mieux observer l'action des modificateurs physiques, élevés dans cette atmosphère artificielle qu'ils ne quittent quelquefois qu'à d'assez longs intervalles, y perdent ces couleurs fraîches et brillantes qui sont l'apanage de leur âge ; ils acquièrent inévitablement une impressionnabilité qui en fait de véritables sensitives, et rend douloureux et dangereux pour eux le moindre souffle du zéphyr.

L'accomplissement des devoirs a bien aussi ses dangers. Le pavé glacial de nos églises, l'atmosphère froide et humide de leurs voûtes élevées où le renouvellement de l'air n'est peut-être pas suffisant, ont causé bien des maladies graves. Hâtons-nous cependant d'ajouter que ces inconvénients ont éveillé la sollicitude du clergé ; des paillassons préservent aujourd'hui, dans presque toutes les églises, les pieds des fidèles du contact des dalles froides, et l'établissement de calorifères dans quelques-unes, si ce moyen est convenablement dirigé, et si l'on évite l'excès contraire, peut corriger les influences fâcheuses que nous venons de signaler.

Il nous faudrait aussi parler des dangers que les plaisirs du monde cachent sous leur décevant attrait : les théâtres, les concerts, les bals, et ces réunions pour lesquelles un nom barbare a passé dans notre langue, ces *raoûts*, répudiés par le bon ton si quelque peu de place reste à la circulation des invités ! Au sortir de ces fournaises dont l'air vicié par la respiration de tant de personnes amoncelées, plus encore que par la combustion des bougies, est devenu presque irrespirable et transformé en gaz délétère, redoutez l'impression agréable et perfide d'un air frais et humide, vous n'y trouverez peut-être pas la pleurésie ou la fluxion de poitrine, mais vous y puiserez le germe d'affections catarrhales plus lentes à se développer, plus bénignes en apparence, mais dont vous aurez beaucoup plus de peine à triompher. *Docteur* H.

DE L'ACTION

DU GAZ DE L'ÉCLAIRAGE SUR LA SANTÉ DE L'HOMME ;

Par le docteur Hippolyte Combes,
Professeur d'hygiène et de médecine légale à l'Ecole de médecine de Toulouse, etc., etc.

(Voir t. I, p. 385, 393, 401, 409.)

Le gaz de l'éclairage, dont nous avons tracé précédemment l'historique, exerce sur la santé humaine deux ordres bien distincts d'influences : premièrement, lorsqu'il reste exactement

---

déshéritée dans la distribution des secours publics ; si le malade surmonte sa répugnance pour l'hôpital, qui oserait affirmer qu'il y sera reçu ; s'il cherche à se faire admettre aux indigents, bien souvent il ne réunira pas les tristes conditions qui sont exigées !

Ce qu'il faudrait dans ce cas à cette famille, ce serait l'assistance d'une institution qui, à ce moment donné, viendrait utiliser les éléments précieux qu'elle possède, la bonne volonté, l'intelligence, le dévouement ; qui fournirait pour cette situation exceptionnelle et passagère les ressources exceptionnelles et temporaires qu'elle réclame ; qui chaque jour, comme le dit si noblement notre vieille devise (1), apporterait la manne, en attendant qu'elle descendît du ciel, c'est-à-dire que la santé eût ramené le travail. Eh bien ! cette institution existe ; depuis tantôt un demi-siècle elle fonctionne dans le silence : ce sont les Dispensaires de la *Société philanthropique*.

Entrons dans quelques détails.

La Société se soutient par des souscriptions : chaque souscripteur, en donnant 30 francs, reçoit cent bons de portions alimentaires et une carte avec laquelle il peut, pendant toute l'année, faire traiter gratuitement une succession de malades dans toute l'étendue de Paris. Les formalités sont peu nombreuses, la ville entière est desservie par six dispensaires. Le malade, ou l'un des siens, apporte à l'agent auquel il correspond la carte et une lettre de re-

(1) La Société philanthropique distribuait autrefois à ses assemblées des jetons de présence en argent, dont un côté porte : *Maison philanthropique de Paris*, et l'autre une image allégorique représentant un champ dévoré par un soleil d'été, sous l'emblème du signe du zodiaque ; une main, sortie d'un nuage, verse avec un arrosoir de l'eau, avec cette légende : *Donec e cœlo descendat.*

Cette même image se retrouve aux rapports imprimés que la Société publiait à cette époque.

Il nous semble que la Société, qui doit être fière de son passé et de sa longue existence, ferait preuve d'un légitime orgueil en replaçant cette marque au frontispice de ses rapports.

renfermé dans les appareils, par la lumière et la chaleur qu'il produit, et par l'altération que sa combustion fait subir à l'air au milieu duquel nous vivons ; secondement, lorsqu'il s'est échappé de ses réservoirs, par sa propriété délétère et asphyxiante.

Dans cet article, nous allons nous occuper du premier ordre d'influence. Une autre fois, nous étudierons ses qualités vénéneuses, et nous ferons connaître les premiers secours à porter aux personnes sur lesquelles il a exercé son action malfaisante.

La combustion du gaz de l'éclairage produit de la lumière et de la chaleur.

Si la première est trop vive, trop éblouissante, l'organe de la vue et ses fonctions en souffrent plus ou moins, suivant que son action est instantanée ou longtemps prolongée, et suivant son degré d'énergie.

Il en est de même de la chaleur. Quel que soit le système de chauffage des appartements, et sous ce rapport la puissance du gaz de l'éclairage est considérable, la température d'un lieu fermé ne doit jamais s'élever au-dessus de 20+0. Passé ce terme, la raréfaction de l'air, ou, d'après Georget, l'affaiblissement des muscles inspiratoires, étant trop prononcée, le corps humain éprouve une pléthore factice. Les liquides animaux entrent en expansion, les veines se gonflent, les congestions cérébrales deviennent imminentes, les maux de tête fréquents.

Ces faits sont malheureusement proclamés par une expérience journalière, et il serait facile de citer des individus qui se voient obligés de quitter les appartements et les établissements publics où l'on emploie le gaz de l'éclairage, précisément parce qu'on a négligé les moyens de conserver à ces derniers la température que l'on doit appeler normale et physiologique, à l'aide de certaines précautions que nous mentionnerons.

D'ailleurs, on sait que la combustion d'un corps quelconque altère toujours l'air en absorbant son oxygène, et en donnant naissance à de l'acide carbonique. Le gaz de la houille offre, sous ce rapport, des propriétés relativement très-énergiques ; ainsi, d'après des expériences positives, on a déterminé qu'un seul bec consommant 158 litres de gaz par heure, absorbe 234 livres d'oxygène, et produit 128 livres 1/3 d'acide carbonique.

D'où l'on peut tirer cette conclusion, qu'au bout d'un certain temps le milieu dans lequel se trouvent un ou plusieurs becs de gaz devient dan-

---

commandation du souscripteur ou de celui à qui la carte a été déléguée ; l'agent adresse le malade à un médecin ou à un chirurgien et à un pharmacien de la ville, et, à partir de ce moment, le recommandé reçoit, ou chez lui ou au dispensaire, les secours et médicaments dont il a besoin, et il se trouve dorénavant vis-à-vis du médecin et du pharmacien dans la position d'un client payant.

Si l'affection est grave, le médecin du dispensaire fait appel aux lumières de ses collègues, et s'il le juge nécessaire, il réclame l'assistance des mêmes hommes qu'il appellerait pour le riche, car la Société a pour consultants les médecins et chirurgiens les plus haut placés de la capitale.

Lorsque pour un motif quelconque le malade doit sortir du dispensaire, la carte est immédiatement renvoyée au souscripteur qui peut aussitôt en disposer pour un autre protégé.

Des administrateurs, sous le nom de commissaires, vont visiter les malades et s'assurer qu'ils reçoivent tous les soins nécessaires. Ils portent toujours avec eux la consolation des bonnes paroles, et souvent des encouragements d'une autre nature.

Mais ici ne se borne pas la sphère d'action de la Société; nous avons dit que cent bons accompagnaient la carte que le souscripteur reçoit. Ces bons sont présentés à l'un des fourneaux entretenus par la Société dans les différents quartiers de Paris, et chacun d'eux est échangé contre une portion alimentaire qui fournit immédiatement un repas sain et substantiel; de plus, tous ceux qui se présentent peuvent acheter une ou plusieurs de ces portions au prix de 5 centimes chaque, et la Société les a fixées à ce prix, afin qu'elles fussent accessibles à tout le monde, et que pourtant le consommateur n'eût pas l'humiliation de les recevoir gratuitement, ce qui en aurait éloigné un grand nombre. En réalité, chaque portion revient à la Société entre 10 et 12 centimes.

Enfin, depuis le commencement du siècle, la Société n'a

gereux, insalubre, et qu'on doit aviser aux moyens de réparer l'oxygène qui a disparu, et d'expulser l'excès d'acide carbonique qui s'est formé.

Pour compléter cette considération, il faut ajouter que par l'effet du refroidissement l'acide carbonique et les autres gaz échappés à la combustion sont refoulés et s'accumulent surtout dans quelques parties enfoncées qui ne présentent pas ordinairement des ouvertures, ou qui n'en ont que d'insuffisantes, telles que les arrière-boutiques, les soupentes, les alcôves, les entresols, communiquant avec l'intérieur d'un magasin. Or, ainsi qu'on l'a remarqué, le séjour habituel et prolongé dans de pareils lieux, dont l'air reste chaque soir et toute la nuit plus ou moins vicié, influe sur la respiration, et contrarie la transformation du sang veineux en sang artériel. Par suite aussi, il provoque *l'étiolement*, qui donne à tout le corps et au visage un teint jaune et maladif, et amène *l'anémie*, cette affection dans laquelle la masse du sang paraît diminuée et sa consistance altérée d'une manière notable.

En outre, malgré tous les moyens de condensation et de dépuration, on n'obtiendra jamais un gaz parfaitement net. Il se consume en répandant de la vapeur d'eau, des quantités variables d'acide sulfhydrique, d'acide sulfureux et de sulfite de carbone, et en déposant du charbon qui se sépare de l'hydrogène échappé à la combustion.

Par suite, les composés sulfureux surtout affectent péniblement la poitrine, et offrent, sous un autre rapport, un inconvénient réel. Ils noircissent les couches de peinture, les vernis qui recouvrent les plafonds, les poutres et les différents objets de métal ; ceux-ci, en s'emparant du soufre, donnent naissance à des sulfures noirs.

Il se présente encore une double difficulté qu'il faut bien combattre. Elle se rattache d'un côté à l'énorme quantité d'eau que le gaz entraîne avec lui, et qui, en se condensant, devient incommode par l'humidité qu'elle procure ; et d'autre part à la fumée qui se forme en proportions considérables.

M. Bourguignon a imaginé un petit appareil pour remédier à ces inconvénients. Voici sa description : «Il consiste en un globe de verre dépoli, ouvert par la partie supérieure et la partie inférieure, ou bien en un large entonnoir renversé; l'ouverture inférieure, d'un diamètre peu différent de celui de la cheminée, s'applique sur elle, et l'autre ouverture reçoit l'extrémité évasée d'un tube droit ou contourné, qui est terminé inférieurement par une capsule

---

pas cessé de s'occuper des Sociétés de prévoyance, et nous verrons qu'on peut à juste titre la considérer aujourd'hui comme leur patronne.

En résumé, depuis son origine, la Société a versé sur la classe nécessiteuse de Paris une somme de 5,559,750 fr. Pour une seule année, la recette s'est élevée à près de 500 mille francs, et la dépense a été de 450 mille francs.

Depuis le commencement du siècle, la Société a fait traiter 100,655 malades et elle a distribué 24,885,166 portions alimentaires.

Enfin, elle est aujourd'hui en correspondance avec plus de 250 Sociétés de prévoyance, dont un grand nombre lui doit l'existence ou des encouragements (1).

Ainsi, par les fourneaux, conserver à la classe ouvrière ce qui constitue sa richesse, la force et la santé, en lui fournissant une nourriture saine et à bon marché ;

Par les dispensaires, subvenir à toutes les nécessités de la maladie ;

Par son patronage des Sociétés mutuelles, rapprocher les hommes dont les intérêts sont les mêmes, et les obliger à s'occuper en commun de leur sort futur;

En un mot, garantir le présent, par les soupes; l'éven-

(1) On peut préjuger l'importance d'une institution par les hommes qui en ont été les coopérateurs. Nous en citons quelques-uns presque au hasard : Bitaubé, Boissy d'Anglas, Brongniard, Cadet de Vaux, Chabrol de Volvie, Choiseul-Praslin, Decandolle, Delasteyrie, Delessert, Dupont de Nemours, François de Neufchâteau, Frochot, Huzard, La Ferronays, La Rochefoucault-Doudeauville, La Rochefoucault-Liancourt, Lacépède, Molinier de Montplanqua, général de Montfort, Mathieu de Montmorency, Parmentier, Pelet de la Lozère, Sc. Périer, maréchal Serrurier, Thouin, etc. Parmi les médecins : Alard, Andry, Auvity, Bayle, Baffos, Boyer, Brasdor, Breschet, Corvisart, Deschamps, Dubois, Dupuytren, Guilbert, Hallé, Itard, Jeanroy, Laënnec, Lerminier, Lisfranc, Marjolin, Parent-Duchatelet, Pinel, Pelletan, Percy, Rayer, Récamier, Ribes, Roux, Samson, Thouret, Velpeau, etc.

Nous nous bornons à citer quelques membres de la nouvelle Société; dans les listes de l'ancienne nous trouverions tous les noms historiques de France.

percée à sa partie supérieure d'un très-grand nombre de petites ouvertures. Les gaz, qui partent du lieu où se fait la combustion, traversent le tube et sortent par les ouvertures pratiquées au-dessus de la capsule. Dans ce trajet, ils se refroidissent, et une partie des vapeurs, mais une partie seulement, se condense et tombe à l'état liquide dans la capsule. »

On a calculé que pour un bec qui a brûlé pendant cinq heures, en consommant 150 à 160 litres de gaz, la cuvette du fumivore contient 24 grammes d'eau.

Qu'arriverait-il sans cette dernière précaution? C'est que les fonctions respiratoire et cutanée seraient altérées. Une atmosphère chaude et humide contient peu d'air respirable. Elle produit artificiellement, sous le rapport de l'humidité, des effets analogues à ceux que le vent marin de Montpellier, et à un moindre degré, le vent d'Auta des autres contrées méridionales déterminent sur l'économie vivante.

Dans les appartements fermés, on ne se servira donc du nouveau mode d'éclairage qu'à la condition d'établir un système de ventilation assez énergique, pour que la chaleur ne soit pas trop intense, pour qu'à des couches d'air altérées, méphitisées, viennent s'en substituer constamment de nouvelles plus pures et plus riches en oxygène, pour qu'enfin les acides carbonique, sulfhydrique, sulfureux, le sulfite de carbone, ne s'accumulent pas en proportions telles qu'ils deviennent dangereux, et soient remplacé par les véritables éléments de l'air respirable.

Nous avons cru indispensable d'indiquer ici une mesure, négligée généralement dans la ville de Toulouse et dans tout le Midi, mais essentielle, surtout là où se rencontre une grande agglomération d'individus. Elle ne devient réellement inutile que dans les rues et sur les places publiques.

A l'appui de cette dernière assertion, il suffira d'apporter une preuve d'autant plus frappante, qu'elle repose sur des chiffres :

Un homme consomme par heure tout l'oxygène contenu dans 90 litres d'air à peu près, et il sort des poumons par heure aussi 33 centimètres cubes d'air, dans lesquels il y a 4 pour 100 d'acide carbonique en moyenne. Cela étant, la proportion d'air expiré dans les vingt-quatre heures serait de 8 mètres cubes ; le nombre des expirations est de 16 à 17 par minute, et chacune d'elles fournit 1/3 de litre d'air environ. En admettant dans cet air pour 4 pour 100 d'acide carbonique, la quantité de cet air expiré

---

tuel, par les dispensaires ; l'avenir, par les Sociétés de prévoyance ; telle est la triple et sainte mission que s'est imposée la Société philanthropique, et qu'elle remplit avec une admirable persévérance.

Mais on comprend que la Société n'est pas arrivée là du premier jet; elle a dû éprouver des tâtonnements, faire quelques épreuves, et il n'est pas sans intérêt de suivre les différentes phases qu'elle a parcourues, et les modifications que les événements lui ont fait subir.

Nous allons donc tracer sommairement l'historique de ces trois branches de l'institution, savoir : la Société philanthropique, les soupes et les Sociétés de prévoyance.

Née sous Louis XVI, avec son approbation, et, suivant la tradition, ayant même reçu de ce prince le nom de *philanthropique*, la Société fut fondée en 1780, par quelques hommes généreux dont nous nous plaisons à retracer ici les noms pour les conserver à la reconnaissance publique : MM. Savalette de Langes, vicomte de Tavannes, Lecamus de Pontcarré, Blin de Sainmore, M. de Saint-Martin, docteur V. Girard, docteur Jeanroy (1).

(1) Dans un siècle où tant de villes reconnaissantes consacrent le marbre et le bronze à la mémoire des hommes utiles auxquels elles ont donné naissance, pourquoi la Société philanthropique ne suivrait-elle pas cet exemple; pourquoi elle aussi n'élèverait-elle pas son monument *ære perennius* à ces dignes amis de l'humanité? Je voudrais qu'en tête de nos rapports il fût inscrit : Soc. PHIL. fondée en 1780 par messieurs, etc.

A l'occasion de ces estimables fondateurs, mentionnons avec honneur et reconnaissance un homme qui fut plus tard un collaborateur influent, actif, ardent de la Société philanthropique ; c'est Dupont de Nemours. Il publia vers cette époque (1786), sous le voile de l'anonyme, un remarquable mémoire intitulé *Idées des secours à donner aux pauvres malades dans une grande ville* ; in-8, Paris, Moutard, 64 pag. C'est un éloquent plaidoyer sur la préférence à accorder aux secours à domicile. L'ingénieux auteur avait tellement étudié son sujet, il en était pénétré à tel point, qu'en décrivant la marche qu'il voulait qu'on suivît pour soigner les indigents au milieu de leur famille, il s'est trouvé avoir exactement décrit les secours à domicile de l'administration des hôpitaux, et les dispensaires de la Société philantropique, tels qu'ils ont été institués vingt ans plus tard. Cette excellente

dans les vingt-quatre heures s'élèverait à 305 litres 8/10. Que l'on juge maintenant de la proportion énorme de ce gaz qui existerait bientôt dans l'atmosphère d'une petite chambre close et à peine aérée, dans laquelle seraient réunies trente, quarante ou cinquante personnes.

L'on commence à être incommodé lorsque l'air a perdu le tiers de son oxygène. 6 à 10 mètres cubes d'air par heure sont nécessaires à un homme, pour que sa respiration s'accomplisse dans de bonnes conditions.

Concluons donc qu'il faut aviser aux moyens de réparer l'oxygène qui s'est transformé partout, mais plus évidemment encore dans les cafés et dans tous les établissements où le public se rassemble. Cette mesure ne devient-elle pas plus indispensable encore lorsque l'atmosphère emprunte ses propriétés méphitiques à une double origine, savoir, à l'acide carbonique que produit la respiration, et en même temps à celui qui provient de la combustion? En particulier, celle du gaz de l'éclairage n'est-elle pas très-active sous ce rapport, et d'ailleurs n'altérerait-elle pas l'atmosphère par les autres éléments qu'elle dissémine autour d'elle?

Nous venons de nous occuper de l'emploi du gaz de l'éclairage s'effectuant dans les meilleures conditions, en nous bornant à recommander l'observation de quelques moyens hygiéniques, et en supposant que ni la malveillance ni la maladresse ne portent obstacle à leur exécution.

On a dû déjà s'en convaincre, il faut aujourd'hui régler, ainsi que toutes les autres industries, l'introduction du nouveau mode d'illumination publique; mais nous ne conseillons nullement pour cela de l'abandonner. Une semblable conclusion n'est entrée dans l'esprit de personne, pas même dans l'intention des médecins plus particulièrement chargés de veiller au maintien de la santé publique et privée. Est-ce que les grands établissements de production manufacturière briseraient leurs machines parce que quelquefois elles enlèvent et broient dans des engrenages les ouvriers imprudents qui président à leurs mouvements? Est-ce qu'on pense à se priver des chemins de fer, des bateaux à vapeur, quoique journellement surviennent des événements terribles, où des individus par centaines tombent victimes d'un déraillement ou d'une explosion?... Non sans doute; mais l'on réclame avec raison, de la part de l'autorité, des règlements sévères, et des compagnies une surveillance plus attentive, une vigilance plus constante, plus étendue, que dans leurs propres

La Société, soutenue par le produit de souscriptions, donna d'abord d'une manière vague, sans s'arrêter à des conditions déterminées; mais elle s'aperçut bientôt qu'il lui faudrait des ressources inépuisables. En conséquence, elle s'empressa, après peu d'années, de limiter son assistance à quatre classes : les ouvriers octogénaires, les aveugles-nés, les femmes enceintes de leur sixième enfant, et les veufs ou veuves chargés de six enfants en bas âge.

En 1784, la *Société* ou *Maison philanthropique de Paris* fondait des écoles de lecture et de filature pour les jeunes aveugles; cet établissement, dirigé par Haüy, interprète du roi, donna naissance à l'école ou institution des jeunes aveugles, qui existe encore et qui est aujourd'hui dans les attributions de l'administration publique. En 1787, la Société avait assisté au delà de 1,100 malheureux, dont 422 vieillards, 62 aveugles, etc. Ces secours étaient de 48 livres pour une femme en couche, les nonagénaires recevaient 24 ou 18 liv. par mois, les octogénaires, 15 liv. ou 9 liv., les veufs et veuves 4 liv. par mois; enfin la Société se chargeait de mettre les enfants en apprentissage, et elle payait, à cet effet, 200 liv. par an pour chacun.

A partir de 1785, la Société fit chaque année une publication imprimée afin de répandre la connaissance de son œuvre, et de plus, elle rendait compte des recettes et dépenses dans le *Journal de Paris*.

En 1790, Louis XVI donnait 500 fr. par mois sur sa cassette, et il se déclara chef et protecteur de la Société.

Les souscripteurs, au nombre de huit cents, se composaient surtout de grands seigneurs, de hauts fonctionnaires, d'officiers supérieurs. A partir de 1790, nous trouvons

brochure doit, selon nous, faire l'introduction de toute collection relative à la Société philanthropique.

Dupont va jusqu'à conseiller la démolition d'une partie de l'Hôtel-Dieu, *afin de prolonger le quai sur son emplacement*, ce qui vient d'être exécuté tout récemment, c'est-à-dire soixante ans plus tard.

intérêts elles seront bien obligées d'accorder.

La question reste la même vis-à-vis du corps éclairant qui nous occupe. Le gouvernement, les comités de salubrité publique, les médecins ont bien le droit, au nom des populations, d'exiger des garanties ; mais tous savent qu'au lieu de rabaisser une invention féconde il faut au contraire la répandre et la préconiser, car les dangers qu'elle présente ne sont pas comparables à ses avantages, et l'on connaît les moyens de les éviter.

Après ces réflexions, nous nous sentirons plus à l'aise en abordant la partie de ce travail où nous traiterons spécialement des accidents que la prévoyance humaine la plus soutenue ne parvient pas toujours à conjurer. Ici commence le rôle le plus actif de l'homme de l'art, celui que le vulgaire comprend le mieux, parce qu'à l'égard de la science de traiter les maladies, comme en économie politique, on est bien plus frappé des moyens de répression ou de guérison, que de ceux qui se rattachent à la médecine préventive.

DES VERTIGES.

Lorsqu'une maladie aiguë se déclare, le malaise est si grand qu'on songe presque aussitôt à se guérir. Il n'en est pas de même dans les maladies chroniques; le malaise est d'abord peu de chose, il augmente lentement, et l'on s'y habitue. S'il devient plus violent, on s'en inquiète tout en négligeant le mal; enfin, on se décide à s'en débarrasser quand la violence du mal le rend insupportable. C'est là l'histoire de la plupart des gens, y compris les médecins eux-mêmes.

Les vertiges sont une des affections auxquelles s'appliquent le mieux les observations que nous venons de faire. Tantôt le malade est pris d'un tournoiement subit, sans perte de connaissance, sans qu'il cesse de distinguer les objets qui l'entourent, c'est le vertige simple ou au premier degré; tantôt le tournoiement est assez fort pour que la vue s'obscurcisse ou s'éteigne, pour que l'intelligence se trouble et s'évanouisse; c'est le vertige au second degré. Dans ce cas, il y a presque toujours défaillance, et souvent des palpitations.

Voici comment les phénomènes se succèdent ordinairement : au milieu de la santé, sans signe précurseur, l'individu se sent saisi tout à coup; il lui semble que les objets qui l'environnent se mettent à tourner, et qu'il tourne

dans les listes de souscripteurs : *Monsieur*, frère du roi (Louis XVIII), le duc de Chartres (S. M. Louis-Philippe), le duc de Charost, dont le nom se retrouve dans toutes les institutions charitables du temps; La Fayette, Choiseul-Gouffier, Talleyrand-Périgord, Bailly, maire de Paris. Déjà nous rencontrons sur ces listes le chef d'une famille qui, par les services qu'elle a rendus à la Société, s'est identifiée avec elle, la famille Delessert (1).

La souscription était alors de quatre louis (96 fr.). En moyenne, la Société recevait et distribuait 120,000 fr. par an, et pendant les dix années de son existence, elle a donné ainsi 1,200,000 fr.

Un certain nombre de villes de France avaient établi des maisons philanthropiques sur le modèle de celle de Paris: Versailles, Senlis, Bordeaux, Annonay, Marseille, Besançon, etc. La Société favorisait ces établissements, correspondait avec eux, et ils étaient *affiliés* à la maison de Paris.

La Société subsistait encore en 1793, et un rapport imprimé parut cette année; mais les recettes avaient beaucoup baissé, les événements avaient décimé les souscripteurs, les protecteurs dans le passé avaient alors eux-mêmes besoin de protection; enfin, la Société suivit le sort commun et disparut dans le naufrage général.

Lorsque l'ordre et la tranquillité furent rétablis, une partie des anciens patrons de la Société philanthropique sentirent de nouveau le besoin de satisfaire à leurs instincts généreux et de s'occuper des pauvres. Quelques-uns d'entre eux se réunirent, et afin d'approprier les secours aux nécessités du moment, ils fondèrent un comité chargé de naturaliser chez nous ces utiles établissements que le

(1) Le sixième dispensaire a l'avantage de posséder un commissaire (sa modestie nous blâmerait de le nommer), dont le père était déjà souscripteur de la Société à cette époque.

lui-même. Cette sensation peut ne durer qu'un instant, à peine une seconde, et disparaître sans laisser aucune trace ; l'individu n'en conserve que le souvenir. Mais les choses ne se passent pas toujours d'une manière aussi simple. A ces premiers phénomènes se joignent des bourdonnements d'oreilles et un obscurcissement de la vue; les genoux fléchissent et se dérobent sous le malade, qui tombe s'il n'est soutenu; dans ce dernier cas, le vertige dure un peu plus longtemps, mais enfin tout rentre dans l'état normal.

Nous ne détaillerons point les diverses espèces de vertiges, ces divisions n'auraient aucun intérêt pour nos lecteurs; nous allons seulement tâcher de prévenir les questions qu'ils ne manqueraient pas de s'adresser : L'homme est-il le seul être susceptible de vertiges? Quelle est la cause du vertige? Quel est le siége de la sensation qu'il fait éprouver? Quel en est le traitement préservatif ou curatif?

L'organisation des grands animaux est trop voisine de la nôtre, pour qu'on les suppose à l'abri de cette incommodité; seulement nous manquons de moyens pour en constater l'existence chez eux. Au rapport de Wepfer, les bœufs, dans un quartier de la Suisse, sont sujets à cette maladie.

Les causes du vertige sont fort diverses : les unes dépendent d'une affection soit permanente, soit accidentelle ; les autres peuvent être reproduites à volonté. On sent bien que nous ne voulons pas parler de l'apoplexie, ni de l'épilepsie, dont les attaques sont ordinairement précédées de vertiges, mais seulement des cas où le vertige est le seul signe du mal. Nous nous garderons bien d'énumérer les maladies dont il peut annoncer la présence; chacun de ceux qui en souffrent y verrait les symptômes de la plus grave. Nous voulons donner des consolations et des espérances, dissiper des craintes souvent puériles, presque toujours exagérées; nous tairions les premières, nous aggraverions les secondes; en un mot, nous cherchons à être utile, et nous serions nuisible.

Les personnes nerveuses, hypocondriaques, convalescentes d'une maladie, éprouvent des vertiges qui n'ont aucune gravité, mais qui, par leur fréquence, peuvent devenir fort incommodes. Un mouvement de terreur, de colère, de joie, peut en produire. Ils résultent aussi d'une rotation un peu rapide, comme dans la valse. Tout le monde sait qu'on s'habitue à cet exercice; cependant il est des personnes qui n'y parviennent jamais. Le froid aux pieds, une mauvaise diges-

---

comte de Rumford avait établis à Munich, les soupes économiques.

En 1800, M. B. Delessert fonda le premier fourneau rue du Mail. Bientôt Mme Bonaparte en faisait établir un rue de Miromesnil. Le sénat-conservateur, M. de Béthune-Charost en faisaient établir dans d'autres quartiers de Paris. Le premier Consul prenait mille souscriptions; et l'exemple de Paris se répandant dans les provinces, vingt-deux départements se trouvaient dotés de cette philanthropique institution, et comptaient quarante-cinq établissements.

Le comité publiait assez fréquemment des rapports, des prospectus, des procès-verbaux de ses séances; Cadet-Devaux, à cette même époque, publia, dans le *Journal de Paris*, deux lettres dans lesquelles il développait avec autant d'esprit que de raison les avantages des soupes économiques (1).

Appréciant combien cette fondation répondait à un besoin réel, le gouvernement la favorisait de tout son pouvoir; il lui prêta même ses presses, et une partie des nouveaux rapports ou instructions publiés par les comités de 1800 à 1812 est sortie de l'imprimerie de la République ou de l'imprimerie impériale, et a été publiée par ordre du ministre.

En l'an X, le ministre de l'intérieur accordait au comité un secours de 30,000 fr., qui pouvait être renouvelé, pour que la Société maintînt plus longtemps ses fourneaux ouverts.

(1) Nous connaissons plus d'une douzaine de rapports, comptes-rendus, instructions publiés par le comité des soupes économiques. Ces pièces, qui sont loin d'être sans intérêt, et qui, par leur nature, étaient vouées en naissant à la destruction, sont aujourd'hui à peu près introuvables. Nous en avons rencontré dans la bibliothèque d'Huzard une partie, qui aujourd'hui appartient à celle de l'Institut. Nous-même en avons depuis longtemps rassemblé un bon nombre; mais nous ne pensons pas que nulle part on trouve toutes ces pièces réunies. — La Bibliothèque du roi ne possède rien de semblable.

tion, une chaleur concentrée, sont des occasions accidentelles de l'incommodité qui nous occupe. Il suffit de se placer à la cime d'une hauteur escarpée pour être pris de vertige. Ce dernier cas offre quelque chose de singulier, c'est qu'on peut être saisi d'un mouvement qui vous pousse vers le danger. Les naturalistes qui parcourent les sommets des hautes montagnes éprouvent des vertiges lorsqu'ils s'élèvent à de grandes hauteurs avant d'en avoir contracté l'habitude. Ramond, qui a mis dans sa description des Pyrénées tant de charme et de poésie, rapporte qu'en gagnant le pic du Midi, il se vit obligé d'abandonner ses guides, quoiqu'ils vécussent au cœur des montagnes.

De quelle manière ces causes agissent-elles? nous l'ignorons; il est même douteux qu'on parvienne jamais à le savoir. Les expériences de M. Flourens sur le cervelet pourraient autoriser à penser que cet organe renferme la cause prochaine des vertiges. Tout ce qu'il est possible d'admettre se réduit à ceci : les nerfs de la vision sont affectés dans le vertige comme ils le seraient si les objets tournaient effectivement à l'entour. Dans le cas où le vertige est la conséquence d'une rotation rapide, le phénomène se passe dans la rétine.

Nous allons parler de la partie la plus intéressante, celle du traitement. Il peut être préservatif ou curatif. Le dernier trouve rarement son application. Si le vertige est dû au froid, il faut réchauffer le malade, et lui donner de l'air s'il est dû à une chaleur excessive. Lorsqu'une mauvaise digestion en est la cause, il convient d'employer d'abord les infusions de thé légères, de provoquer enfin le vomissement, si ces boissons ne suffisent pas. Dans tous les cas, il faut commencer par enlever ou relâcher les liens qui gênent le patient. C'est à cela que se réduisent les premiers secours; les autres moyens curatifs sont de la compétence du médecin, et du médecin seul.

Le traitement préservatif est le plus important. Il ne doit pas être entrepris sans l'avis d'une personne de l'art, car il est le plus difficile. Cependant si le vertige dépendait d'une cause parfaitement connue et déterminée, comme la valse, le jeu de l'escarpolette, le froid aux pieds, il serait tout à fait inutile de consulter un médecin. Dans les autres cas très-nombreux où les causes ne peuvent être prévues par les malades, ils ne doivent pas hésiter à s'adresser à la médecine. Que chacun s'interroge soi-même, qu'il cherche à se rappeler l'époque

---

En 1812, le préfet de la Seine donnait à la Société 42,000 fr. pour l'établissement de nouveaux fourneaux.

Ajoutons, pour compléter ce tableau et pour payer la dette de la reconnaissance publique, que le bureau du comité était composé de : M. de Pastoret, président; Cadet-Devaux, vice-président; Mathieu de Montmorency, secrétaire; Decandolle, vice-secrétaire; M. B. Delessert, trésorier.

L'exemple de Munich, fortifié de celui de Paris, s'était rapidement répandu à l'étranger, et plusieurs villes d'Allemagne et de Suisse avaient établi des soupes économiques.

Ce mode de secours n'était pas nouveau. Déjà, en 1680, un missionnaire avait publié (1) un petit ouvrage dans lequel il donnait la recette de deux soupes, une pour le riche, et l'autre pour le pauvre. Dès le milieu du dernier siècle, les curés de Saint-Roch et de Sainte-Marguerite gratifiaient de ces soupes leurs paroissiens. Beaucoup de personnes riches, aux époques de disette, en distribuaient dans leurs terres; le célèbre Vauban, lui-même, n'avait pas dédaigné de s'occuper de ce sujet, et on trouve dans ses manuscrits la recette d'une soupe pour le soldat.

En 1754, le docteur Bouëb, chirurgien-major du régiment de Salis, avait proposé au gouvernement une composition portative de soupe pour le soldat.

Notre célèbre chirurgien Percy a donné la formule d'une soupe préparée d'avance dont il fit souvent usage dans ses campagnes, et qui avait été importée en France, en 1770, par un officier grison, dont les expériences furent vérifiées à l'hôtel des Invalides, par Parmentier, Coste et Biron; mais les premiers établissements en grand ne datent guère que du comte de Rumford.

Aujourd'hui, la Société philanthropique entretient dix fourneaux dans les différents quartiers de Paris. Ils sont

(1) A Saintes, chez Etienne Bichon, 1 vol. in-12.

où le mal a commencé, les occasions qui semblent en favoriser les apparitions ; qu'il se garde surtout de communiquer son opinion : bien des insuccès proviennent de l'influence involontaire que l'opinion du malade exerce sur celle du médecin.

Une, deux tentatives infructueuses ne doivent pas décourager. Les maladies chroniques dépendent souvent de bien des causes qu'il n'est pas toujours facile d'apprécier, enfin on ne doit pas perdre de vue qu'une volonté ferme et persévérante est le plus sûr moyen de recouvrer le bien-être au physique comme au moral.

Docteur MAFFRE.

ZOOTECHNIE.

DE L'OPPORTUNITÉ ET DE L'UTILITÉ D'UNE SOCIÉTÉ CONTRE LES MAUVAIS TRAITEMENTS EXERCÉS SUR LES ANIMAUX.

A l'époque où nous vivons, où des guerres sanglantes et désastreuses ont fait place à une paix douce et bienfaisante, protectrice des sciences et des arts, époque heureuse où le sillon de la charrue a fait disparaître les traces du canon, où le progrès étend partout son influence salutaire, une idée essentiellement civilisatrice ne pouvait manquer de se faire jour : celle de combattre dans le cœur humain la cruauté qui rend l'homme indigne de ce nom, qui le dégrade et compromet trop souvent la sûreté de la société, en donnant lieu aux crimes les plus affreux.

Cette idée prit naissance en Allemagne et en Angleterre ; elle y mûrit, elle s'y développa bientôt dans l'esprit d'hommes éclairés qui prirent la noble résolution de réunir leurs efforts et de fonder des sociétés, s'imposant le devoir d'user de toute leur influence pour agir sur la moralisation de la grande famille humaine, par une nouvelle voie reconnue puissante et rationnelle.

Inspirés par cet exemple, et persuadés d'ailleurs que la France, véritable patrie des âmes généreuses et des conceptions larges, accueillerait de même cette idée dès qu'elle en aurait compris la haute portée, nous conçûmes la pensée de proposer, au sein même de Paris, la fondation d'une société analogue à celles de Munich et de Londres.

Nous ne nous étions pas trompé. Nous dirons plus : l'accueil favorable fait à nos premières paroles, par quelques esprits d'élite, nous autorise à espérer que la question va prendre

---

en activité seulement dans les mois d'hiver, alors que les subsistances sont plus difficiles. Cette interruption a, du reste, l'avantage de ne pas favoriser des habitudes de paresse, et elle fait apprécier, par la privation même, un genre de secours que les indigents peuvent alors se procurer par leur travail.

En résumé, la Société a distribué, en moyenne, depuis quarante-cinq ans, de 5 à 600,000 portions alimentaires par an. Cette année, la distribution a dépassé un million, et en 1812, elle a atteint quatre millions et demi de rations. On peut, sans exagération, dire que l'institution des soupes économiques réalise, dans la limite du possible, le rêve d'une femme célèbre : « *Je voudrais*, disait Mme Helvétius, que des *fleuves de bouillie coulassent sur la terre, afin que les hommes, trouvant partout une nourriture facile, n'eussent rien à se disputer.* »

Le montant des recettes s'est élevé, en 1802, à 166,000 f. Le prix de la souscription était de 18 fr. Paris comptait alors vingt fourneaux. (*La fin au prochain numéro.*)

En général, les jeunes médecins sont bons, humains, compatissants, prompts à croire aux promesses dont on les flatte ; ils aiment leurs malades ; nul obstacle ne se présente à leurs yeux ; la carrière qui s'ouvre devant eux leur paraît semée de fleurs, et leur imagination séduite les persuade que pour réussir dans le monde il suffit de servir les hommes et de les aimer. Illusions aimables, ils vous perdront bientôt ! Le spectacle des triomphes de l'ignorance ne tardera pas à fatiguer leur amour-propre ; l'oubli, l'injustice déchireront leur cœur trop sensible, et l'ingratitude achèvera de les révolter.

MONFALCON.

Il n'y a de bon dans l'homme que ses jeunes sentiments et ses vieilles pensées. JOUBERT.

en France un développement encore plus important que partout ailleurs. En effet, dès qu'on étudie mûrement cette question, on y découvre une double portée, aussi importante dans sa partie morale que dans sa partie matérielle. Sous le point de vue moral, les *Sociétés protectrices des animaux* offrent une chance certaine, plusieurs exemples l'ont déjà prouvé, d'influer favorablement sur l'esprit des masses, non-seulement indirectement par la voie de la presse, mais directement et par chacun de leurs membres en particulier, qui prennent l'engagement de donner de bons exemples et d'exciter les autres à les imiter. Quelle tâche plus douce, plus belle, par exemple, que celle de provoquer dans le cœur de l'enfant la pitié et la générosité, ces deux puissants mobiles de toutes les qualités de l'âme, et d'étouffer en lui les dispositions contraires qui tant de fois ont poussé l'homme dans la voie du crime? Donner aux enfants les principes et le goût du bien, en éveillant chez eux par tous les moyens possibles des sentiments de justice, de compassion, d'attachement et de reconnaissance, n'est-ce pas les guider vers l'amour du prochain, n'est-ce pas suivre les préceptes de la véritable religion?

On se plaint de *la brutalité des gens du peuple*, et surtout de ceux destinés à passer la vie auprès des animaux : mais en y réfléchissant bien, à qui la faute? s'occupe-t-on sérieusement de leur inspirer d'autres dispositions, de donner à leurs idées une meilleure direction? Qu'on y réfléchisse bien, chez l'homme la misère et l'opulence ont quelquefois le même résultat : l'opulence étouffe chez les uns les bienfaits d'une bonne éducation ; la misère empêche les autres d'en goûter les douceurs. Nous sommes loin de partager l'opinion malveillante de quelques esprits orgueilleux et mal faits qui se croient privilégiés, et pensent que l'homme des classes inférieures n'est pas susceptible au même degré qu'eux d'esprit et de vertu. Que de faits consignés dans l'histoire démontrent le contraire! Oui, nous sommes intimement persuadés que la dureté et la méchanceté apparente, chez les individus dont nous parlons, sont l'effet d'une habitude dont personne n'a pris soin de leur démontrer les inconvénients et l'injustice ; et, en France surtout, l'individu, qu'on est convenu d'appeler homme du peuple, est doué d'un fonds de sensibilité et de générosité qui tient à sa nation, que la moindre circonstance réveille, et qu'il ne s'agit que de mieux développer. Il ne tiendra pas, nous en sommes certains, à la Société de Paris et à celles que nous espérons voir se fonder à son exemple dans d'autres villes de la France, d'arriver à un résultat, d'agir sur le cœur de tous, de se rallier la confiance générale par les bons exemples et les bons avis de leurs membres, et ainsi d'influer insensiblement sur l'esprit des masses.

Parlons maintenant de la partie matérielle de la question.

Sous le point de vue d'utilité, d'hygiène et de richesse publique, l'influence d'une *Société protectrice des animaux* n'est pas d'une importance moindre. Les Chambres, les Sociétés d'agriculture, la presse, enfin le pays tout entier, se plaignent de la pénurie de nos animaux domestiques, du mauvais état où ils sont arrivés par l'abus qu'on fait de leurs forces, la mauvaise nourriture qu'on leur donne, les travaux excessifs auxquels on les soumet. Ils vivent peu, et cet état de choses entrave les progrès de notre agriculture. La prospérité agricole ne repose-t-elle pas en effet sur la meilleure qualité et le plus grand nombre d'animaux? Eh bien, cet important problème se trouve résolu, si la Société qui va se constituer atteint son but. Dès qu'il y aura, d'un côté, chez les propriétaires, de l'attachement pour les animaux qui leur appartiennent ; de l'autre, chez les serviteurs, une louable émulation à leur donner de bons soins, on verra les races se multiplier et s'améliorer

bien autrement. Le véritable secret de l'amélioration des bestiaux réside dans un traitement meilleur; c'est là que l'agriculture doit chercher le progrès qu'elle essaye en vain d'atteindre par d'autres moyens. Aimez les animaux, prodiguez-leur tous les soins auxquels, après tout, ils ont droit comme tous les êtres doués de sensibilité, épargnez-leur des tortures inutiles, et, dès lors, ils vous rendront un meilleur et plus long service ; leur viande aussi deviendra plus salutaire, vous en aurez davantage, et vous pourrez la donner à plus bas prix ; l'ouvrier, le pauvre, se nourriront donc mieux, et dès ce moment l'agriculture, mère de l'indigent comme du riche, pourra proclamer un véritable progrès ! Voilà les principes qui ont guidé notre pensée, voilà le programme et, pour ainsi dire, le mot d'ordre d'une société bienfaisante, pour laquelle nous sommes fiers et heureux d'avoir l'appui et le concours d'hommes bons et éclairés.

M. le docteur Pariset, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, a été élu président par le vœu unanime d'un assez grand nombre de personnes que nous avons déjà eu le bonheur de rallier à nos intentions, et de réunir afin de poser les bases de notre association et de déterminer la voie que la Société aura à suivre pour arriver à sa constitution définitive. Il a été nommé un bureau provisoire, dont les démarches et les travaux seront portés à la connaissance du public dès que certaines formalités envers le pouvoir seront remplies et que sa protection nous sera assurée.

A. Parisot de Cassel.

VARIÉTÉS.

De la perception morbide des couleurs. — Il y a des personnes qui confondent certaines couleurs entre elles, ou qui ne peuvent nullement distinguer certaines nuances. Tel était le cas du célèbre physicien anglais Dalton. Ce savant a décrit avec beaucoup de soin les particularités du défaut de vision dont il était affecté, et depuis l'on désigne cette infirmité bizarre sous le nom de *daltonisme*, et l'on appelle *daltoniens* ceux qui en sont atteints.

Déjà, en 1684, Daubeney-Tuberville, célèbre oculiste de Salisbury, avait vu une jeune fille qui ne percevait que le blanc et le noir, quoiqu'elle pût lire pendant un quart d'heure dans la plus profonde obscurité. Spurzheim raconte qu'une famille entière était dans le même cas. M. Huddart parle d'un enfant qui appelait blanches toutes les teintes claires ; noires, toutes les couleurs sombres.

Un tailleur de Plymouth ne distinguait que le blanc, le jaune et le vert ; un jour il mit une pièce écarlate à des culottes de soie noire. Pour lui, le violet était bleu, le vert noir ou brun, le cramoisi bleu.

Le célèbre opticien Troughton, qui avait perdu un œil par accident, ne percevait de l'autre que le bleu et le jaune. Tous les hommes de la famille de Troughton sont dans le même cas.

Dalton ne voyait dans le spectre solaire que trois couleurs : le jaune, le bleu et le violet. Le jour, le rose lui paraissait bleu de ciel pâle ; aux lumières, cette même couleur prenait une teinte orangée ou jaunâtre. Le cramoisi était d'un bleu sale ; un bâton rouge de cire à cacheter et l'herbe d'une prairie étaient pour lui de même couleur. Il appelait bleu sombre l'incarnat d'un teint fleuri ; mais, en général, ses erreurs étaient moindres aux lumières que de jour.

Goëthe a connu deux jeunes gens qui distinguaient très-bien le blanc, le noir, le gris, le jaune et le jaune rougeâtre; mais ils appelaient bleu le carmin, ainsi que les pétales d'une rose, et confondaient le rose et le bleu avec le violet.

M. Péclet cite deux frères qui confondent le carmin, le violet et le bleu.

Le docteur Sommer ne pouvait apprécier le rouge et ses mélanges; mais il distinguait le jaune, le noir, le bleu et le blanc.

Le docteur Nicholl a observé deux daltoniens remarquables : pour l'un, qui était un enfant, le vert n'existait pas ; l'autre, homme de cinquante ans, ne pouvait distinguer le vert du rouge ; l'herbe lui paraissait rouge, et les fruits mûrs avaient la même couleur que les feuilles de l'arbre qui les portait.

Un jardinier de Clydesdale confondait le rouge avec le lilas, le rose, le brun, le noir, le blanc, et n'avait que des notions très-confuses sur le vert, qu'il croyait être du blanc, du lilas, du jaune, du bleu ou du noir. Il ne distinguait pas le bleu du violet, et appelait lilas le brun, le gris, et même le noir le plus foncé.

Le daltonisme est plus fréquent qu'on ne le croit généralement. Un professeur de Genève, Pierre Prevost, disait que sur vingt personnes il y a un daltonien. Seebeck en a trouvé cinq sur quarante jeunes gens du Gymnase de Berlin. Le rapport exact est difficile à établir, parce que la

plupart des daltoniens ignorent leur propre infirmité, et qu'il faudrait expérimenter sur eux pour la découvrir.

Il ne paraît pas que les yeux bleus soient plus sujets à cette imperfection que les yeux noirs ; mais, ce qui est incontestable, c'est qu'elle est plus commune chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, sur cent cinquante observations à lui connues, M. Wartmann, professeur à l'Académie de Lauzanne, ne trouve que cinq femmes. Cette infirmité date ordinairement de l'enfance ; elle est isolée dans une famille, ou quelquefois commune à plusieurs membres, le plus souvent aux frères, sans que les sœurs en soient affectées.

Qu'on se représente un peintre atteint de daltonisme ; quel bizarre assemblage de couleurs offriront ses tableaux ! M. Wartmann ayant peint une tête humaine avec les cheveux et les sourcils blancs, les chairs brunâtres, et les lèvres ainsi que les pommettes vertes, la présenta à un daltonien qui confond le rouge et le vert. Cette tête lui parut naturelle, seulement les cheveux lui semblèrent enveloppés d'un bonnet blanc peu marqué, et il trouva les joues *trop rouges !*

Précaution essentielle et souvent négligée dans la construction des paratonnerres. — Un château considérable, près de Vire (Calvados), a été récemment foudroyé. Ses habitants se croyaient tout à fait à l'abri du feu du ciel, puisqu'il était protégé par un paratonnerre dont la hauteur, les dimensions et la jointure des différentes pièces étaient tout à fait d'accord avec les instructions émanées de la science. Il importe donc de montrer en quoi cependant l'établissement de ce paratonnerre était en défaut, afin de rassurer ceux qui pourraient concevoir des craintes sur ce moyen de préservation.

Après l'événement, le paratonnerre a été trouvé parfaitement d'aplomb; les conducteurs, d'un diamètre de deux centimètres, étaient dans un état parfait de conservation jusqu'à l'extrémité inférieure qui descendait dans le sol à trois mètres de profondeur. Mais, là, le *racineau* ou la partie terminale de la barre de transmission se perdait par plusieurs branches dans une masse de charbon que contenait un *réservoir exactement muré*. Or, un mur est une enveloppe isolante, qui a fait du paratonnerre lui-même un conducteur analogue à ceux des machines électriques ordinaires.

C'était dans un puits, dans une grande masse d'eau, ou du moins dans un terrain humide, que le racineau, entouré d'une assez grande quantité de *charbon calciné*, de *braise de boulanger*, devait être contenu. Cette dernière précaution est l'une de celles sur lesquelles les savants ont, de tout temps, le plus insisté. Elle paraît, malheureusement, aussi celle à laquelle on attache le moins d'importance : notre savant Pouillet a été consulté, il y a quelques années, pour un projet très-considérable, puisqu'il s'agissait de seize paratonnerres reliés entre eux, et qui devaient protéger en même temps une grande cathédrale, un palais épiscopal et un séminaire. Tout était parfaitement conçu par l'architecte, sauf que le conducteur devait aller se terminer dans une sorte de cachot exactement muré et dont les pierres devaient être liées par des matières résineuses. C'était absolument ce qu'il fallait pour exposer ces constructions aux ravages du tonnerre. Le dôme de Milan a dû à une circonstance toute pareille d'être foudroyé il y a quelques années.

Asphyxie par des poutres carbonisées. — Les exemples d'asphyxie accidentelle produite par la vapeur qui se dégage du bois carbonisé sont peu nombreux. M. Devergie a cité quelques observations, dans lesquelles la disposition vicieuse de tuyaux de calorifères avait déterminé la combustion lente, la carbonisation des poutres voisines. Ollivier (d'Angers) a rapporté un cas extrêmement remarquable d'asphyxie par la vapeur du coke. Dans le nouveau fait que nous signalons aujourd'hui, il s'agit de deux époux qui ont succombé récemment à Belleville, étouffés pendant la nuit par la fumée qui s'est fait jour à travers le plancher de leur chambre. Une plaque de tôle, formant l'âtre d'une cheminée fortement chauffée, reposait sur des poutres de bois qui supportaient un parquet commun à plusieurs chambres. Celle des époux D..., bien que distante de plus de huit mètres du foyer de l'incendie, présentait au plancher plusieurs crevasses qui donnèrent accès à la vapeur délétère par laquelle l'asphyxie a été produite. Les deux victimes ont été trouvées mortes dans leur lit. La femme, qui s'était couchée deux heures plus tard que son mari, semblait donner encore quelques signes de vie. Elle avait le corps plus élevé que celui de son mari, sur lequel elle était penchée, comme si elle avait voulu s'élancer hors du lit. On ne saurait trop insister sur les causes d'un si déplorable accident, que des précautions bien prises auraient pu faire éviter. La carbonisation des poutres placées sous le plancher, due au simple contact d'une plaque de fonte chauffée fortement ; le long trajet parcouru par la fumée dans les interstices des lambourdes ; son introduction dans la chambre des victimes à travers les crevasses du plancher ; les propriétés délétères de la vapeur produite par la combustion lente du bois ; tous ces faits sont remarquables et dignes d'être médités.

Société de patronage pour les femmes aliénées sortant de la Salpêtrière. — Il s'est formé, depuis quelques années, un grand nombre de Sociétés de patronage pour venir au secours de toutes les infortunes. Une seule infortune avait été oubliée, la plus affligeante, car elle frappe l'humanité dans son plus haut attribut, dans son domaine moral. — Les aliénés pauvres reçoivent aujourd'hui, pendant le cours de la maladie, des soins dignes de l'administratio-

charitable qui les recueille dans ses vastes asiles ; mais aucun genre d'assistance n'était préparé pour affermir au dehors leur convalescence. Cependant les aliénés guéris sont des enfants auxquels il faut donner la main. Presque tous ont besoin qu'on veille sur eux. Les premières semaines sont les plus difficiles à passer. Les rechutes du premier mois sont plus fréquentes que celles des mois suivants ; les rechutes de la première année sont aussi plus multipliées que celles des autres années. Un plus grand nombre pourraient être évitées par une sollicitude plus éclairée. On a pensé qu'une Société de patronage qui veillerait sur les aliénés à leur sortie de l'asile du traitement, qui obtiendrait leur confiance, soutiendrait leur faiblesse, les aiderait à renouer leurs liens relâchés, leurs relations rompues, aplanirait en un mot les obstacles qu'ils trouvent devant leurs pas, devrait être une fondation utile, et que le moment était venu de la considérer comme nécessaire. Nous avons déjà parlé de cette institution dans notre t. I, p. 76. Le Conseil d'administration de la *Société de patronage pour les aliénés* se compose de M. le duc de Liancourt, membre du conseil général des hospices, chargé de la surveillance supérieure de la Salpêtrière ; M. le vicomte de Melun ; M. Batelle, administrateur des hôpitaux ; M. Esquirol, conseiller à la cour des comptes ; M. Durand, aumonier de l'hospice de la Salpêtrière ; M. Censier, directeur de la même maison ; M. Chapellier, notaire ; MM. Mitivié, Baillarger et Trélat, médecins de la Salpêtrière.

Les souscriptions sont reçues, dès à présent, en l'étude de Me Chapellier, trésorier de la Société, rue Saint-Honoré, 370.

Accident grave causé par l'usage intempestif du camphre. — Les accidents fréquents produits par l'abus du camphre nous font un devoir de porter à la connaissance de nos lecteurs ceux que nous avons occasion de recueillir.

Depuis cinq à six siècles cette substance est connue en Europe. Mais longtemps avant, les médecins arabes l'employaient. Ce n'est donc pas plus un médicament nouveau qu'un médicament capable de guérir toutes les maladies. La cupidité ou le charlatanisme s'en est emparé, et la mode, cet enfant de la folie et du caprice, le couvre de son aile protectrice et fragile. Il est indifférent qu'il y ait des habits, des colifichets, des hommes, des mots à la mode ; il n'en est pas ainsi d'un médicament. Nous reviendrons sur cette question dans un prochain article. En attendant, je vais rapporter le fait suivant : M. ***, ancien notaire, demeurant rue Notre-Dame-de-Nazareth, vint me consulter il y a quelques jours. M. *** jouit d'une bonne constitution et est âgé de quarante quatre ans. Une légère indisposition lui fit adopter mal à propos l'usage du camphre. Quelque temps après, se promenant vers les quatre heures sur les boulevards, il sentit sa vue se troubler et comme un voile, selon son expression, tomber sur l'œil gauche ; fermant alors, avec sa main, l'œil droit, il se trouva dans une obscurité complète. Effrayé à juste titre, M. *** vint immédiatement me consulter. Je trouvai la pupille de l'œil gauche complétement dilatée et immobile, constituant la maladie connue sous le nom de *mydriase*. D'après les renseignements que je pus obtenir de M. ***, je demeurai convaincu que cette maladie était produite par l'usage du camphre, qui avait déterminé une congestion cérébrale capable de coûter la vue à M. ***, qui jura, mais presque un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. La cessation de l'emploi du camphre et quelques soins suffirent pour faire disparaître la mydriase.

Docteur Dr....

Établissement destiné au traitement du crétinisme. — Quel voyageur n'a été attristé, en traversant le Valais pour passer en Italie, de l'affreux aspect de ces malheureux, connus sous le nom de *crétins ?* Longtemps on a cru le crétinisme incurable ; mais heureusement des succès positifs ont prouvé la fausseté de cette opinion désespérante.

Une institution a été fondée dans le canton de Berne, sur l'Abendberg, près Interlachen, à mille mètres au-dessus du niveau de la mer, et à cinq cents mètres au-dessus des lacs de Thun et de Brientz, entre lesquels l'établissement est situé. Aussi arrive-t-il souvent que ces lacs sont couverts de brume, tandis que la maison jouit du plus beau soleil. Deux fontaines fournissent une eau excellente, et des champs étendus une nourriture animale et végétale des plus substantielles.

Les enfants destinés à devenir crétins naissent souvent dans un état qui diffère peu de celui des autres enfants ; on peut en effet concevoir qu'en les plaçant dans des conditions atmosphériques différentes, en s'efforçant d'améliorer leur constitution par une éducation bien dirigée, on puisse arriver à des résultats favorables. On emploie en outre les bains, les douches, les affusions froides, des exercices gymnastiques et intellectuels.

Le docteur Guggenbuell s'est dévoué à la noble tâche de rendre à la société des êtres qui en étaient autrefois retranchés pour toujours, et ses efforts glorieux seront, comme ceux de l'abbé de Lépée, bénis de tous ceux qui croient au perfectionnement incessant de l'humanité.

Imprimerie de HENNUYER et Ce, rue Lemercier, 24, Batignolles.

DE L'INFLUENCE DU TABAC
SUR L'ÉCONOMIE ANIMALE.

—

Origine. — Fabrication. — Phénomènes observés sur les ouvriers. — Phénomènes observés sur les plantes et sur les animaux. — Vertu thérapeutiques des émanations.

Cette question est, en quelque sorte, à l'ordre du jour, en raison de l'immense usage qu'on fait aujourd'hui du tabac. Neuf mille hectares sont employés à la culture dans les six départements autorisés. Dix grandes manufactures sont continuellement occupées à travailler les produits de cette culture ; elles sont situées à Paris, au Havre, à Lille, à Strasbourg, à Lyon, à Marseille, à Toulouse, à Tonneins, à Bordeaux et à Morlaix. Elles emploient cinq à six mille ouvriers. L'administration des tabacs est une des plus considérables de France : son revenu excède 100 millions, dont 75 de bénéfice net ; à lui seul, il a fait entrer au trésor depuis 1811, époque de l'établissement du régime actuel, près d'un milliard et demi.

Quand les Espagnols pénétrèrent pour la première fois dans le Nouveau-Monde, ils y trouvèrent le tabac déjà usité parmi les habitants, qui l'appelaient *petun*. L'ayant d'abord observé aux environs de Tabago, sur le golfe du Mexique, ils lui donnèrent le nom de cette ville, d'où nous avons évidemment tiré le mot *tabac*. Les indigènes ne l'employaient que rarement et seulement comme un médicament énergique, propre à combattre certaines maladies ; et leurs prêtres, dans quelques circonstances solennelles, particulièrement lorsqu'ils voulaient prédire quelque événement important, en respiraient la fumée, qui les jetait dans une sorte d'excitation mentale, bien propice au but qu'ils se proposaient. L'usage s'en répandit bientôt davantage parmi les habitants du pays et parmi leurs nouveaux conquérants, et il devint presque général dans cette partie du monde.

L'introduction du tabac en Europe éprouva de grands obstacles. En effet, soit par défaut d'habitude, soit par suite de la mauvaise préparation qu'on lui faisait subir, cette substance fut considérée d'abord comme une drogue dangereuse, à cause de l'excitation et de l'ivresse qu'elle déterminait. Jacques Ier, roi d'Angleterre, en 1604, le pape Urbain VIII, en 1624, s'élevèrent avec violence contre le tabac, et défendirent, sous des peines très-sévères, d'en user de quelque manière que ce fût. Cette proscription s'étendit chez presque tous les gouvernements de l'Europe, et même en Perse et en Turquie,

---

FEUILLETON.

NOTICE HISTORIQUE
SUR LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE DE PARIS,

Fondée en 1780.

(Fin.)

Voir le n° de février, p. 17.

Vers la fin de 1802, le comité des soupes économiques, qui avait conservé le souvenir de la Société philanthropique, forma le projet de la rétablir sous son ancienne dénomination. Sur un rapport de M. de Pastoret, fait à l'assemblée générale des souscripteurs, la Société pour les soupes économiques prit le titre de *Société philanthropique*, et le 13 novembre suivant elle posait les *bases principales* de son règlement. La Société continua à s'occuper d'une manière particulière de la préparation des soupes ; de plus, elle institua, le 26 mai 1803, des dispensaires destinés à traiter des malades.

La souscription fut portée à 25 fr., et depuis 1806, elle a été fixée à 30 fr.

La Société faisait dans ce cas un emprunt à l'Angleterre, qui comptait déjà un bon nombre d'établissements analogues (1), et qui en avait pris la première pensée dans une institution de ce genre qui existait à Turin.

Cinq dispensaires furent d'abord installés pour desservir tout Paris. En 1817, la Société en institua un sixième,

(1) Londres possédait, il y a quelques années, seize Sociétés philanthropiques, vingt-un dispensaires, quatorze Sociétés de maternité, et plus de deux cent soixante-douze écoles Sociétés de bienfaisance, maisons de retraite, hôpitaux généraux ou spéciaux, Sociétés d'instruction religieuse, etc. Voyez le *Charity Almanach*, A. Highmore et autres. Il est pourtant vrai de dire que les dispensaires anglais sont fort inférieurs en général à ceux de la Société philanthropique, et se rapprochent beaucoup plus des secours donnés par nos bureaux de bienfaisance.

où l'on menaça de couper le nez, et même de punir de mort, ceux qui seraient surpris à en faire usage.

Il fut apporté en France, sous le règne de Henri IV, par *Nicot*, son ambassadeur à la cour de Portugal, qui, à son retour, fit présent d'une certaine quantité de tabac en poudre à la reine Marie de Médicis; de là le nom de *poudre à la reine*, qui lui fut d'abord donné, et sous lequel il était encore connu pendant la minorité de Louis XIV. Mais le nom de l'importateur en France a fini par prévaloir, et *Linné*, l'ayant désigné dans sa nomenclature par les mots *nicotiana tabacum*, cette double expression est devenue celle des naturalistes.

Le tabac ne se répandit pas non plus en France dès le moment qu'il y fut introduit, car Olivier de Serre, contemporain d'Henri IV, dans son *Théâtre d'agriculture*, ne parle de cette substance que comme d'une plante curieuse, assimilée aux drogues et reléguée dans l'officine de l'apothicaire. On voit, dans le *Traité de la police* de Delamarre, que son usage était interdit dans les lieux publics, sous peine, aux délinquants, d'encourir la prison et le *fouet*, et 80 livres parisis d'amende.

Cependant, malgré les défenses qui en avaient été faites, la mode du tabac commençait à se répandre. Le gouvernement français fut le premier qui sentit le parti avantageux qu'il pourrait tirer d'un engouement qui devenait général. Il en permit donc le libre débit, mais en le frappant d'un impôt très-fort, qui fut dès lors une source très-productive de revenu public. Ce fut à cette époque qu'on chercha à naturaliser dans les diverses contrées de l'Europe, et spécialement en Angleterre, en Hollande et en France, la plante à laquelle on attachait une si grande importance.

Nous nous proposons d'examiner, dans un premier article, l'influence de la fabrication du tabac sur la santé des ouvriers dans les manufactures où l'on travaille cette substance; et, dans un second article, les effets que celui-ci produit sur l'économie, soit qu'on l'emploie suivant les divers usages, ou qu'on l'administre imprudemment comme agent médicamenteux.

ARTICLE PREMIER.

Influence de la fabrication du tabac sur la santé des ouvriers dans les manufactures où l'on travaille cette substance.

Hâtons-nous de déclarer que nous tirons ce que nous avons à dire dans cet article de l'excellent rapport que M. le docteur Mêlier a fait, l'année dernière, à l'Académie royale de méde-

---

et longtemps elle nourrit l'espoir d'en établir un par arrondissement.

Les Dispensaires de Paris furent tellement appréciés dès leur origine, que les villes importantes de France : Lyon, Besançon, Nantes, Marseille, Montpellier, Caen, etc., s'empressèrent de les adopter; les villes étrangères même les imitèrent. Saint-Pétersbourg en établit dès 1815, et Genève en possède également.

A cette époque, la faveur générale était tellement acquise à la Société, que chacun s'efforçait de lui être en aide. C'est ainsi que le célèbre chirurgien, Ant. Dubois, admettait dans son hôpital les malades inscrits aux dispensaires et qui, ayant à subir une grande opération, ne pouvaient rester dans leur domicile. Le chirurgien de la Société philanthropique continuait ses soins à son malade et l'opérait lui-même.

La Restauration fut très-favorable à la Société philanthropique. Si l'Empereur avait, pendant plusieurs années, donné 18,000 fr., elle voulut faire davantage. Le Roi s'en déclara chef et protecteur, le duc de Berri accepta la présidence et assista même aux séances.

Mais, pour la Société philanthropique, les temps sont bien changés, et si, au siècle dernier, elle avait pu graduellement agrandir le cercle de ses opérations, c'est qu'alors c'étaient presque exclusivement les classes supérieures qui fournissaient ses souscripteurs, et qu'alors le prix de souscription était de 96 fr. (quatre louis); aujourd'hui, ce sont surtout les classes moyennes qui soutiennent la Société; les cartes sont, en général, très-employées, et comme la souscription est moindre, les ressources sont d'autant diminuées.

Une circonstance remarquable, c'est que la Société ne compte guère que 800 souscripteurs, et que c'est là le chiffre total de l'ancienne Société philanthropique. Evidemment, au milieu des richesses et des pensées généreuses qui abondent dans Paris, une institution comme la Société

cine, rapport dont la lecture a captivé au plus haut degré l'attention de cette assemblée. Ce sujet a pu être d'autant mieux élucidé, que la fabrication est centralisée, bien organisée, qu'elle est rangée parmi les carrières savantes, et que les hommes qui sont appelés à la diriger se recrutent parmi les élèves de l'Ecole Polytechnique. De plus, des médecins sont attachés aux manufactures : outre les soins à donner aux ouvriers, l'administration les a chargés de fournir, chaque année, des rapports circonstanciés sur la santé de ceux-ci, sur les maladies observées et sur leurs particularités. Les documents fournis par les médecins ont déjà une grande importance.

Avant d'examiner les phénomènes qui se produisent sur les ouvriers des manufactures, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la fabrication du tabac. Comme complément, nous dirons un mot de l'influence qu'ont sur les plantes les émanations qui s'élèvent de cette substance en fermentation. Enfin, nous chercherons à apprécier la valeur de quelques vertus thérapeutiques qui, dans ces derniers temps, ont été attribuées à ces mêmes émanations.

§ 1. — Fabrication du tabac.

Les diverses opérations que subissent ces feuilles sont telles, que pour préparer le tabac en poudre il faut dix-huit mois, depuis son entrée jusqu'à sa sortie de la manufacture. La culture a déjà exigé quinze mois. Voilà donc près de trois ans employés pour confectionner ce qui fait la jouissance des priseurs.

Le tabac n'étant cultivé que dans un petit nombre de départements, Nord, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Lot, Lot-et-Garonne, Ille-et-Vilaine, il ne sera peut-être pas sans quelque intérêt de rappeler ici ses caractères : c'est une plante annuelle, appartenant à la famille des solanées. Sa tige, qui s'élève quelquefois à plus d'un mètre, est cylindrique, simple inférieurement, légèrement ramifiée dans sa partie supérieure. Ses feuilles sont très-grandes et ovales. La tige et les feuilles sont recouvertes de duvet. Les fleurs, assez grandes aussi, sont d'une belle couleur rose et forment une sorte de panicule au sommet de la tige ; leur calice est tubuleux et divisé. Le fruit est une capsule ovoïde, à deux loges, s'ouvrant naturellement en deux valves. Les feuilles encore fraîches, pressées entre les doigts, exhalent une odeur forte, vireuse et désagréable, qui existe également dans les autres parties herbacées de la plante.

Selon les lieux d'où elles proviennent, ces

philanthropique, si elle était généralement connue, compterait plutôt 8,000 que 800 souscripteurs sur une population de neuf cent mille habitants, et il ne devrait pas y avoir une famille un peu aisée qui ne possédât sa carte de dispensaire. En est-il une qui n'ait pas un protégé à secourir?

Sans doute on pense que la Société est établie aujourd'hui sur des bases inébranlables ; c'est une fatale erreur. Elle n'a pas de ressources qui lui appartiennent en propre. Dispensatrice des deniers du pauvre, elle ne peut ni ne veut thésauriser ; elle fait, par prudence, quelques réserves, mais en cas de détresse publique, elle les attaquerait, elle engagerait encore son avenir comme elle a déjà fait, et la Providence y pourvoirait encore (1). Ce sont évidemment des pensées de ce genre qui ont restreint les libéralités des hauts protecteurs de la Société, et nous regardons ce fait comme un malheur public. Sous la Restauration, les dons de la famille royale ont plusieurs fois dépassé trente mille francs par an, et les personnes attachées à la cour tenaient à honneur d'appuyer une Société que le monarque ne protégeait pas seulement de son titre de protecteur, et dont un prince du sang était président.

Il est bien, sans doute, de favoriser les nouvelles associations bienfaisantes ; mais la Société philanthropique a le droit de rappeler que tout le bien que ces institutions promettent dans l'avenir, elle le fait depuis plus d'un demi-siècle.

La dynastie nouvelle a témoigné à la Société sa sympa-

(1) En 1813, les souscriptions avaient été moins productives ; les fonds de réserve étaient insuffisants ; son trésorier fit des avances, et la Société n'en rendit que plus de services. Nommerons-nous encore M. Delessert ?

Ce digne citoyen, qui a été successivement trésorier du comité pour les soupes économiques, puis de la Société philanthropique jusqu'à l'année 1823, qui avait fondé *à ses frais* le premier fourneau de soupes économiques ouvert à Paris, et prend, depuis la fondation des dispensaires, douze cartes par an.

Pendant plusieurs années la famille Delessert a donné annuellement à la Société philanthropique jusqu'à 800 fr.

feuilles arrivent aux manufactures, en tonnes ou en ballots, dans lesquels elles sont comprimées ou se trouvent en faisceaux appelés *manoques*. On préfère actuellement, pour la fabrication, les feuilles du *nicotiana rustica*, quoique moins grandes, parce qu'elles sont plus productives.

Nous prenons pour exemple la manufacture de Paris, qui est la mieux tenue, la plus considérable, et où travaillent environ huit cents femmes et cinq cents hommes.

La première opération est faite par les *époulardeurs* : on appelle ainsi les ouvriers chargés de séparer les feuilles et de trier les plus belles. Ce travail est confié à des femmes. Il fait élever une poussière épaisse, âcre et irritante. Toutefois, il n'est point pénible, la plante n'ayant été soumise ni à la chaleur ni à la fermentation, double condition qui en développe singulièrement l'activité.

Les feuilles passent ensuite au *mouillage*, deuxième opération, qui consiste à les humecter d'eau froide, simple ou salée, pour les rendre souples et les empêcher de moisir; elle a lieu dans une grande pièce dallée où règne beaucoup de fraîcheur et d'humidité, car les ouvriers y ont les pieds dans l'eau.

Suffisamment ramollies, les feuilles sont transportées dans l'atelier d'*écôtage*, où, comme son nom l'indique, on enlève les côtes ou nervures, pour ne conserver que la partie membraneuse. Les femmes sont assises pour ce travail, qui est exempt de poussière et presque d'odeur; mais il y a contact prolongé, car elles sont enveloppées de toutes parts par ces feuilles.

Si l'on veut faire des cigares, on roule les feuilles les unes sur les autres, en leur donnant la forme voulue, et en les enveloppant d'une feuille de choix ou chemise. Si c'est du tabac à fumer qu'on veut préparer, on hache les feuilles. Cela se faisait autrefois à force de bras, ce qui était très-pénible; maintenant la vapeur meut un couteau à coulisse dont la précision égale la puissance. Le tabac à fumer n'a plus ensuite à subir que la dessiccation ou torréfaction qui lui enlève l'humidité du mouillage dans une proportion déterminée. La dessiccation s'opère sur un système de cylindres de fer, chauffés à 90 ou 100 degr. c. par la vapeur qui les parcourt.

Jusque-là point de fermentation : on l'évite pour les cigares et le tabac à fumer.

Pour le tabac à priser, au contraire, on s'applique à la développer. C'est aux divers degrés de *fermentation* que le tabac doit son montant et ses propriétés. Pour la faire naître, après le

---

thie en la reconnaissant d'utilité publique par une ordonnance rendue en 1839, et M. le duc de Nemours en a accepté la présidence honoraire.

Chaque année, la Société publie un rapport fort étendu qui est distribué à ses souscripteurs (1).

A l'époque de sa reconstitution, la Société s'écarta un peu de son programme actuel; en 1807 elle donna un secours de 2,600 fr. pour les habitants de la ville de Leyde, victimes d'une explosion. Elle s'occupa toujours des soupes, mais elle rechercha les moyens d'améliorer le sort

(1) Cette collection des rapports de la nouvelle ère de la Société philanthropique recommence en 1803 par le dernier des comptes-rendus du comité des soupes économiques pour 1802; elle se compose par conséquent de quarante-trois volumes ou numéros in-8°, y compris celui pour 1844. Elle tient honorablement sa place dans une réunion d'ouvrages sur les *établissements d'humanité*. Il n'en existe certainement qu'un très-petit nombre de complètes. Nous n'en connaissons pas plus de quatre, dont une est celle d'Huzard, et l'autre celle de la Société; celle de la Bibliothèque royale ne l'est pas. Nous pouvons affirmer qu'il n'est aucune bibliothèque publique ou particulière de France où on trouvât à la fois réuni tout ce qui a été publié par la Société, savoir: en 1785, un tableau des membres de la maison philanthropique, in-8° de 32 pages; les huit calendriers (in-12, chez Clouzier) de 1786 à 1793 inclusivement; les dix ou douze publications faites par le comité des soupes économiques, et les quarante-trois rapports de la Société philanthropique actuelle. La Bibliothèque royale ne possède pas toutes ces pièces; celle de l'Institut n'en a non plus qu'une partie. Nous-même, qui depuis vingt ans rassemblons avec persévérance tout ce qui a trait à notre belle institution, nous n'avons pu réunir que quelques calendriers philanthropiques, et une partie des pièces sur les soupes économiques. Nous osons cependant assurer qu'une semblable collection n'aurait pas seulement un intérêt bibliographique, mais qu'elle serait d'une haute utilité au point de vue de l'administration de la bienfaisance publique. Si jamais ces *lettres de noblesse* de la Société philanthropique sont réunies, nous conseillons d'y joindre comme point de départ l'intéressante brochure de Dupont de Nemours déjà citée, le petit volume publié en 1819 par un anonyme (M. Silvestre, bibliothécaire du roi), sous le titre de : *Annuaire de la Société philanthropique*, Paris, Huzard, in-12; les *Idées générales sur les Sociétés philanthropiques*, brochure de trente-cinq pages, imprimée à Besançon; les *Instructions sur les soupes économiques*, publiées par ordre du ministre, en 1812, dont une édition à l'imprimerie impériale (nous en connaissons une cinquième

hachage, on entasse le tabac dans de vastes *magasins* fermés, où il forme des masses de six à sept cents mètres cubes. Là, il s'échauffe et éprouve un travail intérieur. La température s'élève rapidement jusqu'à 80 degr. On mêle dans ces magasins des tabacs des divers pays, et c'est dans ce juste mélange que se déploient les connaissances spéciales des hommes qui dirigent ces manufactures. Les émanations diverses donnent à l'atmosphère une âcreté difficile à supporter, particulièrement à un certain degré de l'opération. Au bout de cinq à six mois, on démolit les masses : une vapeur épaisse se dégage alors, et rend l'opération des plus pénibles; aussi n'est-elle confiée qu'aux ouvriers les plus forts.

Le *râpage* vient ensuite. Il se faisait, avant l'introduction de la vapeur, par un moulin à bras. Aujourd'hui, c'est par une véritable mouture exécutée par une série de moulins, d'où le tabac sort à des degrés de finesse successivement plus grands. Les ouvriers ne font que surveiller.

Le tabac en poudre, une fois moulu, subit une seconde fermentation dans ce qu'on appelle les *cases*, cellules en fortes planches, où le tabac est pressé, à l'abri de l'air. La température s'élève jusqu'à 50 ou 60 degrés. Pour éviter qu'elle aille jusqu'à la carbonisation, on change le tabac de case. Ce transvasement des cases est le travail le plus pénible, en raison des émanations que les ouvriers respirent en s'y introduisant pour remuer à la pelle cette poudre encore brûlante et en remplir des sacs. Ces émanations sont âcres et infectes; elles piquent les yeux, irritent la membrane musqueuse du nez, prennent à la gorge et suffoquent. L'hygiène voudrait qu'on affranchît les ouvriers d'un pareil travail. M. Mêlier engage l'administration à superposer les cases, afin de faire descendre le tabac de l'une dans l'autre.

La fermentation n'est pas poussée au même degré dans toutes les manufactures, et c'est, d'après les connaisseurs, ce qui établit la supériorité de celle de Paris.

Après l'opération des cases, il ne reste plus qu'à *tamiser*. Cette dernière préparation était très-fatigante quand elle se faisait à bras. Aujourd'hui qu'elle se fait à la vapeur, cet atelier est un des moins désagréables. Cependant, le tabac y voltige en poussière fine, ce qui se voit surtout à un rayon de soleil. Les ouvriers en sont couverts et la respirent. Mais ils sont dans un air frais et renouvelé, et il n'y a ni chaleur ni fermentation.

---

des pauvres par des mesures générales; elle fonda des écoles, elle fit l'essai de la méthode Pestallozzi, elle projeta l'institution d'une maison de prêt pour aider les ouvriers à acheter des outils, elle s'occupa d'établir des asiles sur le modèle de celui que Mme de Pastoret avait fondé dans le faubourg Saint-Honoré, et elle ne cessa de s'occuper de ces institutions ou de ces projets que lorsque l'administration s'en empara et en multiplia les établissements. Mais, dès l'origine, la Société a fixé son attention sur le moyen le plus puissant, le plus efficace d'améliorer le sort des ouvriers, les Sociétés de prévoyance. Elle les encouragea, les provoqua, les aida de sa bourse et de ses conseils.

Ces Sociétés, dont l'origine remonte aux temps féodaux et datent des premiers affranchissements, qui, s'il faut en croire Casaubon (Notes sur Théophraste), existaient dans plusieurs villes de Grèce, à peu près telles qu'elles sont instituées aujourd'hui, ces Sociétés, rares en France, étaient, dès le siècle dernier, assez communes en Angleterre pour qu'à la fin du siècle sir Morton Eden en comptât 5,406, recevant ensemble 12 millions de francs, et distribuait plus de 10 millions par an à 6 ou 700 mille individus.

Ces institutions sont précieuses au point de vue moral autant que sous le rapport matériel; elles établissent des rapports entre des hommes dont les intérêts sont les mêmes, et préviennent des rivalités fâcheuses; elles enseignent la bienfaisance, elles maintiennent dans la droite voie ceux qui seraient tentés de s'en écarter; elles moralisent les sociétaires en leur inspirant l'idée de l'ordre, l'é-

édition); le tirage à part sur les Sociétés de prévoyance fait en 1821, quatre-vingt-huit pages, avec un tableau; enfin les rapports des Sociétés philanthropiques des autres villes; nous en possédons de Genève, Lyon, etc.

Nous avons joint à notre collection les trois premiers Essais de Rumfort, qui sont entièrement consacrés aux soupes économiques de Munich.

Une réunion des ouvrages que nous venons d'indiquer serait un véritable *Code philanthropique*.

§ 2. — Phénomènes observés sur les ouvriers des manufactures de tabac.

Les effets qui résultent, sur les ouvriers, de ces émanations sont-ils dangereux, comme le croyait Rammazini, ou innocents, comme le prétendent Parent-Duchâtelet et le directeur-général actuel, M. le vicomte Siméon?

A priori, peut-on concevoir qu'il soit indifférent de séjourner au milieu des émanations d'une plante ayant des propriétés aussi actives? En entrant dans la manufacture, on n'observe pas la continuelle sternutation dont parle Rammazini et dont les chevaux employés de son temps à tourner les moulins étaient eux-mêmes atteints. On est seulement saisi de l'odeur forte qui y règne et s'étend assez loin aux alentours; on en est même frappé, en passant dans le voisinage du Gros-Caillou. Elle devient plus pénétrante et plus désagréable à mesure qu'on avance dans les ateliers, et si la visite se prolonge, il est rare qu'on n'en sorte pas avec un mal de tête et de la disposition aux nausées.

La première impression a toujours quelque chose de plus ou moins pénible pour les ouvriers qui débutent dans la fabrique. Ils ont presque tous une certaine difficulté à s'y habituer. Beaucoup ne peuvent s'y faire et sont obligés de quitter la manufacture. Ils éprouvent une céphalalgie intense, une agitation fatigante, avec mal de cœur et nausées; ils perdent l'appétit, le sommeil, et maigrissent. Souvent il s'y joint un dérangement de corps. Ces symptômes durent de huit à dix jours, au bout desquels ils disparaissent ordinairement. Ils sont plus prononcés chez les femmes.

Cette espèce d'acclimatement est plus difficile en été qu'en hiver. Plus la saison est chande, plus il est pénible et long, la chaleur augmentant constamment les effets du tabac. Les ouvriers finissent par ne plus se plaindre et ne plus s'apercevoir des émanations qui les entourent. Il en est qui prisent et qui chiquent. Insouciants comme tous les ouvriers, ils ne prennent aucun soin de propreté, ne se débarrassent point, aux heures des repas, de la poussière qui les recouvre, et se lavent rarement les mains. Au lieu d'aller à l'air dans les moments de repos, ainsi qu'on le leur recommande, ils restent pour la plupart dans les ateliers, ils se couchent et dorment sur le tabac en feuilles ou haché, et même sur le tabac en poudre.

Les émanations du tabac produisent à la longue, sur un certain nombre d'ouvriers, un changement profond et tout spécial. Ce changement

---

mulation du bien, en leur enseignant l'économie dans le présent, la prudence pour l'avenir.

Nous n'hésitons pas à affirmer qu'avec les secours à domicile et les dispensaires, les soupes économiques et les Sociétés de prévoyance, on parviendrait à tarir les sources de la misère publique et à restreindre de beaucoup la nécessité des grands hôpitaux et les dépenses relativement énormes qu'ils entraînent.

La Société philanthropique, qui avait eu déjà par elle-même le grand mérite de montrer ce qu'on pouvait obtenir en France par l'association pour la bienfaisance publique, peut encore se glorifier d'avoir semé dans toutes les classes ouvrières le germe fécond des Sociétés de prévoyance; elle a contribué à la formation du plus grand nombre et à la prospérité de toutes; car elle a étudié théoriquement et pratiquement toutes les questions que ces réunions soulèvent, elle a discuté et fixé les conditions des règlements, elle a donné gratuitement aux Sociétés naissantes des cartes de dispensaire; elle leur a, pendant plusieurs années, distribué des prix de 2, 3, et jusqu'à 500 fr.; elle donnait comme témoignage d'intérêt, une somme de 100 à 200 fr. à toutes celles qui avaient réuni soixante membres, et elle avait consacré au moins 3,000 fr. pour cet objet; elle a mis au concours la question des *Sociétés de prévoyance*, et elle a institué à cet effet deux prix, l'un de 1,000 fr., l'autre de 2,000 fr.

Le gouvernement lui-même favorisait ces institutions, et à l'époque du mariage du duc de Berri la préfecture de la Seine leur faisait un don de 50,000 fr.

Le résultat de cette protection a été qu'en l'an XII, on comptait 28 Sociétés mutuelles, et qu'aujourd'hui la Société entretient des rapports avec 250 environ (1).

Maintenant que nous connaissons l'historique et l'économie administrative de la Société philanthropique, cher-

(1) Sur ce nombre, une date de 1690, et trois ont été créées dans le courant du dix-huitième siècle.

consiste dans une altération particulière du teint; c'est un aspect gris, terne, qui tient de la chlorose et de certaines cachexies. La physionomie en reçoit un caractère propre. Un œil exercé reconnaît de suite ce *facies*, qui ne s'observe que chez les anciens de la fabrique, chez ceux qui ont passé par tous les travaux qui s'y font. D'après M. Hurteaux, médecin de la manufacture de Paris, qui a étudié ces phénomènes avec beaucoup de soin, il ne faudrait pas moins de deux ans pour qu'il se produise, et c'est alors que l'acclimatement est complet.

Les préparations ferrugineuses remédient à cet état, et ramènent la coloration première.

Ces changements indiquent qu'il s'est produit chez les ouvriers une modification du sang; il doit y avoir absorption de certains principes du tabac, et par suite une sorte d'intoxication. Cette absorption est d'ailleurs rendue probable par les symptômes qu'ils éprouvent en entrant dans la fabrique, surtout par la diarrhée : celle-ci, ordinairement séreuse, est en même temps un remède aux symptômes premiers, car ceux qui ne l'éprouvent pas sont toujours plus incommodés du tabac; aussi le médecin de la manufacture la favorise-t-il souvent en prescrivant un ou plusieurs purgatifs, précédés quelquefois d'un vomitif; et ces moyens d'élimination produisent toujours un bon résultat. Un fait qui confirme encore l'absorption, c'est que chez une femme qui vint faire ses couches à la clinique de Strasbourg, les eaux de l'amnios, lentement évacuées, laissaient exhaler une odeur particulière, forte et pénétrante de tabac en fermentation. On ne savait à quoi l'attribuer, lorsque la malade, interrogée, déclara qu'elle était ouvrière dans un magasin de tabac.

M. Hurteaux a remarqué que lorsqu'on saigne un ouvrier de la manufacture, il est rare que le sang présente une couenne, dans les circonstances où on la constate ordinairement chez les autres individus; ce qui annoncerait qu'une partie de la fibrine du sang aurait disparu. Une chose qui tend à le prouver, c'est que ces ouvriers sont fréquemment atteints de congestions passives, qui ne réclament que rarement la saignée. Ces congestions, chez les femmes, sont d'ordinaire révélées par des règles plus abondantes, plus rapprochées, et en forme de pertes. Il est vrai que la vie sédentaire des ouvrières, leur position constamment assise, et leur réclusion prolongée dans des ateliers très-échauffés où

---

chons à apprécier les avantages particuliers qu'elle offre.

En général, on ne respecte pas assez l'indigent qu'on assiste, et l'humiliation est presque toujours le moindre prix auquel il achète le pot de tisane qu'on lui délivre. L'aumône est toujours une assistance dangereuse, elle humilie d'abord celui qui la reçoit, et bientôt elle donne l'habitude de l'oisiveté; elle crée des mendiants. La Société philanthropique, au contraire, réalise ce problème de la meilleure manière d'assister les nécessiteux, à savoir donner des secours sans donner de l'argent; au lieu de créer une sorte de droit, comme le font les secours publics, elle donne une assistance temporaire comme le besoin, et qui cesse avec la circonstance qui l'avait réclamée. Le respect de l'individu est la première règle de notre Société; rien dans les rapports du malade avec le médecin ou le pharmacien ne peut alarmer sa susceptibilité, et d'ailleurs il peut toujours dire aux autres et à lui-même que les soins qu'il reçoit ne sont pas gratuits. En effet, à la Société les traitements sont, comme le disent avec délicatesse nos rapports, seulement une indemnité, c'est assez pour ménager l'amour-propre, et pas assez pour dispenser de la reconnaissance.

Si en général il est vrai de dire que les secours à domicile valent mieux que l'hôpital; si ces tristes asiles ne sont pas le dernier mot de la bienfaisance publique; cela est vrai surtout pour ces classes pour lesquelles l'hospice est un objet d'effroi et l'aumône serait une injure.

La promptitude des secours est un des incontestables avantages de notre institution.

Pour le médecin même, les dispensaires sont une excellente école pratique; il ne retrouve plus là la liberté morale, la soumission obligée de l'hôpital; il faut qu'il compte avec l'indocilité de son malade, qu'il capitule avec les angoisses d'une famille aux abois; c'est, en un mot, l'image exacte de la pratique civile.

Il est même fort à regretter que la Société des méde-

elles sont réunies en grand nombre, peuvent contribuer à les produire.

Un fait, du reste, certain, c'est que la sécrétion urinaire est notablement augmentée chez les ouvriers; elle est même telle chez ceux de certains ateliers, qu'ils urinent sans cesse quoiqu'ils suent beaucoup.

Les phénomènes notés suivent, dans leur intensité, la progression des travaux. On peut s'en convaincre en observant les ouvriers des divers ateliers. Les effets sont faibles tant qu'il ne s'agit que d'opérations simples, agissant sur la plante entière, sans l'intermédiaire de la chaleur ou de la fermentation ; ils acquièrent un développement marqué dès que la chaleur et la fermentation s'en emparent, et surtout quand ses feuilles sont réduites en poudre : ainsi, chez les époulardeurs, les écôteuses, les ouvriers du mouillage et du hachage, les cigarières même, on observe peu d'accidents; tandis qu'ils sont fréquents et très-intenses chez les ouvriers qui défont les masses, et encore plus chez ceux qui travaillent aux cases. Dans ce dernier atelier, le travail est si pénible qu'il ne peut être longtemps continué. Il n'a heureusement lieu qu'à certains intervalles. On a soin de changer les ouvriers et d'alterner avec d'autres ateliers. On n'y emploie que les plus forts et les mieux acclimatés.

Les ouvriers employés à la fabrication du tabac vivent-ils moins longtemps que les ouvriers en général? Oui, selon les anciens auteurs; non, suivant Parent-Duchâtelet. Cette question est difficile à résoudre, la population étant incessamment renouvelée par les entrées et les sorties. Il y a, à la manufacture de Paris, un assez grand nombre d'anciens ouvriers; l'un d'eux, âgé de 74 ans, y travaille depuis sa jeunesse.

Il résulte des détails dans lesquels nous venons d'entrer, que la fabrication du tabac n'est pas éminemment dangereuse et nuisible; mais quoiqu'elle ne produise pas de maladie déterminée, on ne peut pas dire qu'elle soit innocente ; si les premiers effets qui en résultent sont plus ou moins passagers, les effets consécutifs sont profonds et ont sur le sang des caractères spéciaux. Il est certain, cependant, que la fabrication actuelle ne produit plus les accidents dont l'accusait Rammazini. Le tableau qu'en fait cet auteur, vrai peut-être pour le temps où elle était imparfaite, ne saurait caractériser l'époque présente. Le monopole, qui a permis de diriger scientifiquement et soigneusement cette fabrication , a apporté les plus grandes amé-

cins des dispensaires, fondée sous la présidence du célèbre Hallé, n'existe plus, car cette réunion était la mieux placée pour étudier, sous toutes leurs faces, les maladies des artisans.

Relativement à l'administration publique, la Société philanthropique représente un hôpital de 200 lits, car il est raisonnable de supposer qu'un tiers au moins des malades qu'elle soigne se seraient adressés aux hôpitaux si les dispensaires n'existaient pas. La Société traite annuellement de deux à trois mille malades, et chacun d'eux reste en moyenne un mois à sa charge. Or, la dépense moyenne des hôpitaux étant d'au moins 60 francs par individu, c'est une dépense d'une centaine de mille francs que les dispensaires épargnent chaque année à l'administration des hôpitaux, soit plus de deux millions depuis leur création (1).

(1) Dupont de Nemours portait à un bien plus haut chiffre ce soulagement produit aux hôpitaux.

Ne serait-il pas naturel que l'administration des hôpitaux favorisât une institution qui lui rend de tels services? un budget de 13 millions ne lui permettrait-il pas de nous venir en aide?

Nous qui depuis vingt ans avons vécu au milieu des pauvres, qui croyons les connaître dans le bien comme dans le mal, car nous les avons étudiés dans leurs joies comme dans leurs douleurs, nous osons affirmer qu'une large subvention à la Société philanthropique serait pour une partie de la fondation Montyon un emploi plus profitable aux indigents que le mode actuel de distribution, et déchargerait l'administration des hôpitaux d'une somme qui serait plus que le double de celle qu'elle aurait déboursée.

A cet égard un singulier rapprochement nous frappe; le chiffre des indigents de Paris, qui s'est élevé au delà de 120 mille, a été réduit dans ces dernières années à environ 60 mille ; non que le nombre réel des pauvres soit diminué, mais parce qu'on a été plus sévère pour les admissions.

liorations sous le rapport hygiénique. L'administration ne recule devant aucune dépense pour atténuer les inconvénients auxquels sont exposés les ouvriers ; aussi ces inconvénients tendent-ils à diminuer de jour en jour.

De même l'administration n'épargne rien pour assurer la qualité et la pureté de ses produits. C'est ainsi que M. Chevallier lui ayant signalé le danger du plomb pour envelopper le tabac, elle a tout aussitôt employé l'étain. C'est encore ainsi que le sel employé dans la fabrication est soumis à l'épuration la plus soignée.

M. le docteur Hurteaux a contribué, par ses soins et ses conseils, aux améliorations obtenues. Entre autres choses, il a insisté sur l'usage des aspersions et des arrosages d'eau vinaigrée. Cette pratique, empruntée à Rammazini, paraît être d'une grande utilité.

§ 3. — Phénomènes observés sur les animaux et les plantes.

Il serait curieux de constater les effets des mêmes émanations sur les animaux : on a bien observé qu'un lapin et des serins ont pu séjourner longtemps dans les salles de fermentation sans rien éprouver d'appréciable ; mais il faudrait continuer les observations et les varier pour reconnaître ce qu'il y a de positif à l'égard des différentes classes du règne animal.

L'effet a été plus marqué sur quelques plantes, ainsi qu'on va le voir par les quelques essais dus à M. Mêlier : un oranger, déposé dans une des salles de fermentation, à la température de 25 degrés centig., avait perdu ses feuilles au bout de six jours, et les pousses étaient comme séchées. Un oranger en pot, ayant de petites oranges, un rosier du Bengale et une primevère de Chine, furent placés sur une tablette, en face du jour, dans la même salle, à la température de 14 degrés. On eut soin de les arroser. Au bout de 96 heures, le rosier paraissait mort, ses fleurs et ses feuilles étaient fanées. Il en était de même de la primevère. Mais l'oranger résistait. Cependant ces plantes ayant été laissées à la même place, on a vu naître, au bout de quelque temps, au pied du rosier et de la primevère, quelques bourgeons qui ont fini par acquérir un certain développement ; comme si ces plantes, après avoir souffert de l'atmosphère du tabac, s'étaient, comme les hommes, habituées à son action.

§ 4. — Les émanations qui s'élèvent dans les fabriques de tabac ont-elles quelques vertus thérapeutiques ?

Les inconvénients que nous venons de signa-

Il y a donc eu là 60 mille individus dépossédés en quelques années de secours publics ; or, si les 60 mille pauvres inscrits aujourd'hui fournissent aux hôpitaux 3,000 malades, n'est-il pas légitime de supposer que les 60 mille autres, qui ont été évincés, fournissent une très-grande part dans les 3,000 que la Société traite chaque année? car remarquez-le bien, ceux-là qu'on a rayés étaient les moins pauvres, et se sont trouvés rentrer dans les conditions de la Société philanthropique. Cette Société est donc une véritable succursale de l'administration des hôpitaux.

Nous devons faire encore remarquer l'économie de la Société philanthropique. Le prix moyen des hôpitaux est de 60 fr. ; à la Société philanthropique il n'est que de 10 f. ; et en y comprenant les frais généraux, il s'élève au total à 15 fr., ce qui est le chiffre des hôpitaux pour les médicaments seuls.

Ce même avantage se rencontre, si on compare les dispensaires avec les bureaux de bienfaisance ; car la Société dépense, comme eux, à peu près le quart en frais d'administration. Mais si elle était plus répandue, elle pourrait quadrupler ses bienfaits sans augmenter proportionnellement ses dépenses (1).

Terminons en faisant ressortir les avantages moraux que la Société procure à ses coopérateurs : elle fournit à chacun d'eux l'occasion de payer sa dette à l'humanité

(1) Nous prenons Paris pour point de comparaison, et la totalité des bureaux de bienfaisance de France fournit à peu près les mêmes résultats (2 millions pour 8 à 10 de distribués) ; mais il y a des départements où les frais d'administration sont relativement bien plus considérables ; dans plusieurs, le Cantal, la Nièvre, le Loiret, etc., ils s'élèvent au tiers, à la moitié, et jusqu'aux deux tiers de la somme totale. En Corse les frais dépassent les secours dans une proportion incroyable. Deux années sur dix, chaque franc distribué a coûté 500 fr. de frais d'administration ; et si on réunissait quatre années, dont trois consécutives, on trouverait qu'il a été dépensé, en frais de ce genre, 1,000 fr. pour chaque franc donné aux indigents ! Voyez les statistiques du ministre du commerce.

ler auraient-ils une compensation? Il ne serait sans doute pas impossible qu'une substance, nuisible d'ailleurs et vénéneuse de sa nature, pût, dans des cas donnés et dans une certaine mesure, être salutaire à ceux qui la manient. N'en est-il pas ainsi de nos agents thérapeutiques les plus puissants? Ne doivent-ils pas aux mêmes éléments et leurs vertus curatives et leurs propriétés toxiques?

Les ouvriers sont persuadés que la fabrication du tabac est favorable à la guérison des douleurs rhumatismales. Ceux du mouillage sont-ils pris de douleurs par suite de l'humidité froide au milieu de laquelle ils séjournent, ils vont, pour tout remède, faire un bon somme, à l'heure du repas, sur un tas de tabac. Ceux qui démolissent les masses, qui travaillent aux cases, se sont-ils refroidis, ayant le corps en sueur, en est-il résulté quelques douleurs rhumatismales ou névralgiques, ils ont recours au même expédient. M. Hurteaux a fait les mêmes remarques, et a vu maintes fois les sciatiques améliorées et guéries sous l'influence des émanations du tabac ou de son contact.

Les émanations du tabac paraissent préserver des fièvres intermittentes. Il est très-rare qu'on observe ces maladies à la manufacture. Si, par exception, il s'en présente, elles cèdent facilement ou disparaissent d'elles-mêmes. Cette remarque a été souvent confirmée en temps d'épidémie. La même influence salutaire du tabac aurait encore été constatée dans différentes autres maladies épidémiques (dyssenterie, fièvre typhoïde, suette). Parmi les ouvriers qui le travaillent, on ne voit point se développer de gale, ni d'affection de la peau.

Mais, au sujet des vertus thérapeutiques du tabac, une question de la plus haute importance a été soulevée. Sur les dix médecins attachés aux manufactures, cinq se sont rencontrés dans la même conjecture que le tabac pourrait bien avoir une influence salutaire sur les maladies de poitrine, et, en particulier, sur la phthisie. Deux émettent une opinion contraire; trois n'en parlent pas. M. le docteur Ruef, de Strasbourg, est le plus porté vers cette opinion. Dès 1836, il l'avait émise, et avait même désiré être autorisé à faire des expériences directes en introduisant des phthisiques dans la manufacture à laquelle il est attaché. Les autres médecins se bornent à faire remarquer que les maladies de poitrine sont moins communes, proportions gardées, dans les manufactures de tabac, que sur la population prise en masse; qu'elles y suivent

---

Elle établit des relations entre celui qui peut donner et celui qui a besoin. C'est un lien entre des hommes trop distants pour se rencontrer jamais; entre celui qui jouit de toutes les aisances de l'état social et celui qui ne connaît de la civilisation que la servitude, de la vie que les privations. Cette action directe, personnelle du riche sur le pauvre a encore un immense avantage, elle honore celui qui donne, et elle grandit à ses propres yeux l'homme qu'on assiste et qu'une aumône aurait abaissé.

Enfin, la Société offre à ceux qui ont du loisir l'occasion d'employer leur zèle; à ceux à qui le temps manque, le moyen de placer utilement leurs dons. Le souscripteur même qui n'emploie pas sa carte, a encore la satisfaction de participer à une bonne œuvre; et il faut bien qu'en effet quelques cartes restent inactives, puisqu'un grand nombre dépensent trois ou quatre fois ce qu'elles ont produit à la Société. Ainsi, en 1838, deux cent soixante-quatre cartes sont restées sans emploi; mais plus de cent vingt avaient dépensé de 50 à 100 fr.; quarante-trois avaient coûté au delà de 100 fr.; trois avaient dépassé 200 fr. La carte de souscription est donc un véritable bon au porteur qui peut coûter à la caisse de la Société 300 fr., comme il y en a eu des exemples.

Mais pour que les avantages que nous avons énumérés se rencontrent, il faut que le souscripteur se rappelle bien à quelle classe de malades les cartes sont destinées. Trop souvent, nos médecins sont appelés pour des pauvres dénués de toutes ressources. La Société s'adresse moins aux indigents qu'à ceux qui sont, par la maladie, menacés de le devenir; elle n'est pas instituée pour faire cesser la pauvreté, mais pour la prévenir.

Puissent ces idées, que nous aurions voulu recommander par la séduction du style, et qui n'ont d'autre éloquence que celle de la vérité, contribuer à répandre notre belle institution; puissent ceux sous les yeux desquels passeront ces lignes, réfléchir à tout le bien qu'ils peuvent

une marche plus lente, et semblent même s'y améliorer.

De telles propositions, émises par plusieurs médecins à la fois, observant chacun de leur côté, dans les localités les plus dissemblables, devaient éveiller l'attention ; aussi M. le vicomte Siméon s'est-il empressé d'en provoquer la vérification. Il a adressé aux médecins des manufactures des instructions pour qu'ils examinassent avec soin les faits se rattachant à cette grave question ; de son côté, la commission de l'Académie n'a rien négligé pour savoir à quoi s'en tenir.

M. Mêlier, rapporteur de cette commission, a constaté, d'abord, qu'à la manufacture de Paris, la population employée aux tabacs, hommes et femmes, était, jusqu'à un certain point, une population de choix. On n'y est admis qu'après avoir passé à la visite du médecin, qui ne reçoit que les individus capables de bien supporter le travail. On doit écarter, par cette précaution, les personnes ayant une disposition à devenir phthisiques ou l'étant déjà. Nonobstant ce choix préalable, on voit figurer, sur les tableaux qui accompagnent les rapports des médecins, un certain nombre de cas de phthisie. Notons que M. Hurteaux, médecin de la manufacture la plus considérable, n'admet pas que le travail du tabac ait une action salutaire sur la poitrine ; il la regarderait plutôt comme nuisible, par cette remarque, qu'une épidémie de bronchites ayant régné au Gros-Caillou, elle parut sévir avec plus d'intensité et durer plus longtemps sur les ouvriers de la manufacture que sur la population du dehors. M. Mêlier a cru constater que la plupart des ouvriers âgés, attachés à cette manufacture, ont l'haleine courte et sont comme asthmatiques. Un fait plus remarquable, c'est qu'une femme, qui avait seulement une toux sèche, a passé à un état de phthisie confirmée, dans l'atelier des cigarières, et est allée mourir à l'hôpital.

Toutefois, un seul fait négatif ne détruirait pas des faits positifs : mais il faut dire qu'il ne se trouve dans les documents aucune observation détaillée et supportant un examen sérieux. Il n'y a que des conjectures. On doit donc attendre, pour se prononcer, les recherches qui se poursuivent dans les dix manufactures de France. Quoi qu'il en résulte, la reconnaissance publique n'en est pas moins acquise aux hommes laborieux qui ont appelé l'attention sur un aussi important objet. Dès qu'ils avaient entrevu une espérance, ils devaient la signaler. La phthisie

---

faire en s'y associant ; puisse notre faible voix trouver de l'écho en répétant ces mots qui résument notre Société : *Amour et respect de l'humanité!* (1)

Dr J. F. Payen,
Chirurgien honoraire de la Société philanthropique.

(1) On souscrit rue du Grand-Chantier, n° 12.
Le prix de la souscription est de 30 fr.

Chaleur des douches thermales. — D'après le récit du savant Monteggia, un physicien italien, Jean Fantoni, faisant des expériences à la source des eaux minérales de Vardieri, a observé que la chaleur développée par la douche pénètre profondément dans les parties animales qu'elle frappe. Un fait curieux, c'est qu'il a pu faire cuire des œufs beaucoup plus tôt en les exposant à une douche très-haute, qu'en les immergeant dans la même eau et à la même température.

Pesanteur spécifique de la pomme et de la poire. — La différence de poids spécifique qu'offrent la pomme et la poire est un caractère qui les distingue nettement. On sait que généralement les poires tombent au fond de l'eau, tandis que les pommes surnagent. Ce qui rend la poire plus pesante, c'est d'abord la présence de nombreuses concrétions pierreuses qu'elle renferme ; c'est ensuite un nombre plus considérable de vésicules dans la composition de son tissu cellulaire ou de sa chair ; c'est encore une plus grande quantité d'eau et par conséquent moins d'air dans ces vésicules. Ce qui rend, au contraire, la pomme plus légère, c'est l'absence totale de concrétions pierreuses, ce sont des vésicules plus grandes, pour lors moins nombreuses, moins multipliées, et enfin contenant moins d'eau et plus d'air. De là, cette autre différence dans la densité de la chair des deux sortes de fruits. La pomme, plus sèche, plus spongieuse, n'est jamais fondante comme le sont certaines variétés de poires. (*Turpin.*)

est une maladie tellement désastreuse, que l'on serait en quelque sorte coupable de ne pas faire connaître jusqu'aux moindres circonstances qui semblent pouvoir donner prise sur elle.

Docteur F. D.

DE L'INCONTINENCE D'URINE
CHEZ LES ENFANTS.

Parmi les difficultés qui entravent l'éducation physique des enfants, on peut compter les peines qu'on éprouve à leur donner des habitudes hygiéniques de propreté ; et dans le nombre des indispositions qui empêchent leur état de santé d'être parfait, on trouve celles qui résultent de leur inexpérience ou de leur impossibilité à satisfaire convenablement certains besoins physiques.

Si nous examinons un enfant âgé seulement de deux ou trois mois, nous voyons par exemple chez lui que la sensation du besoin des évacuations urinaires n'existe pas : la nature se pourvoit alors à elle-même sans faire appel à l'instinct ou à la volonté. Comme il n'y a pas de stimulus intérieur qui provoque l'action des organes, les fonctions sont tout à fait irrégulières, et nous voyons ce petit enfant continuellement imprégné dans ses langes de toutes ses déjections inférieures, qui arrivent incessantes, irrégulières, imprévues, involontaires.

A peine cet enfant atteint-il plusieurs mois, qu'il éprouve déjà, sinon une conscience complète du phénomène qui se passe à l'occasion des besoins excrétoires, du moins une gêne et un malaise qui accompagnent leur accomplissement. Le degré de résistance qu'il lui faut dominer pour parvenir à débarrasser ses réservoirs des produits qu'ils contiennent, s'exprime sur sa figure par sa rougeur et la contraction musculaire qui s'y peint, il souffre alors sans savoir pourquoi.

Supposons maintenant que les fonctions aient un cours normal, que l'enfant les comprenne ; et voyons par l'examen du mécanisme qui préside à leur action, à quelles causes plus ou moins directes on peut rapporter les lésions qui en dérangent le jeu, lésions qui se rapportent à ce que les médecins nomment incontinence d'urine.

Dans l'économie animale, le flux urinaire provenant de la continuelle sécrétion des glandes désignées sous le nom de reins, s'amasse lentement, et sans que nous en ayons connaissance, dans une poche musculaire et membraneuse qu'on appelle la vessie : c'est dans la disposition organique de ce réservoir qu'on rencontre l'explication de ses fonctions. Or, nous le trouvons déjà composé, entre autres tissus, d'une enveloppe musculaire formée de fibres concentriques qui, par leur contraction, tendent à diminuer la cavité organique dont elles concourent à former les parois.

Quand la vessie est excitée par la présence du liquide qui la distend, cette contraction a lieu par la double influence de la volonté cérébrale et de la puissance contractile dévolue à certains tissus de l'organisme : mais au moment où cette capacité diminuée de la vessie presse sur les urines pour les faire passer au dehors, un obstacle temporaire se présente, c'est celui d'un anneau également musculaire qu'on appelle le col ou sphincter de la vessie, et qui, agissant en sens inverse de la première contraction des fibres vésicales, résiste autant que possible à cette action, jusqu'à ce que la vessie, suffisamment remplie, demande, en quelque sorte, par son état de malaise, le passage dont cet anneau est le gardien.

Nos lecteurs nous pardonneront sans doute ces détails techniques, si curieux d'ailleurs pour celui qui admire la nature et cherche ses secrets, en faveur des détails maintenant moins obscurs qui vont suivre.

On conçoit donc que si cet antagonisme en-

tre le col et les fibres vésicales est rompu, si cet équilibre par lequel les urines se laissent contenir et accumuler avant d'être en masse expulsées, n'existe plus, si enfin les fibres du réservoir sont, par une cause quelconque, dans un état de contraction dont l'énergie dépasse la résistance du sphincter; ou si, au contraire, ce dernier, spasmodiquement resserré, ne livre plus opportunément la voie qu'il protége, voilà autant de cas dans lesquels on peut observer ce que nous nommons l'incontinence d'urine, c'est-à-dire l'évacuation involontaire, sentie ou non ressentie, qui afflige l'enfance plus souvent que les autres âges de la vie.

L'attention et la volonté, difficiles à fixer chez les enfants, ont, par leur influence irrégulière, une part certaine dans ce trouble fonctionnel dont nous nous occupons; et, si l'on y joint l'action de certaines circonstances maladives, on verra combien sont nombreuses les causes qui peuvent déranger le jeu de ces organes de l'excrétion urinaire.

L'incontinence se montre bien plus souvent la nuit que le jour, quoique la cause ou les causes qui la produisent soient continues; cela s'explique par la facilité qu'on a, pendant la veille, d'obvier en partie aux accidents qui dépendent de cette infirmité, et parce que, durant le sommeil, l'enchaînement de la volonté, l'engourdissement des forces et de l'attention, laissent libres toutes les circonstances qui favorisent l'évacuation imprévue du liquide excrété.

C'est donc surtout de l'incontinence nocturne qu'il convient de se préoccuper, les autres espèces de la même maladie tenant à des lésions plus sérieuses dont l'étude ne serait pas ici à sa place.

Vers l'âge de quinze mois, surtout pendant le jour, la plupart des enfants, entourés des prévenantes attentions des mères, savent apprécier la nature de leurs sensations et peuvent, avec connaissance de cause et propreté, satisfaire au besoin de l'évacuation urinaire. Tant qu'un enfant n'a pas atteint l'âge de quatre à cinq ans, ce phénomène de l'incontinence nocturne ne doit pas inquiéter; il tient, d'ordinaire, dans ce cas, à la lourdeur du sommeil et à la nature accidentelle du régime, souvent à la nonchalance paresseuse des enfants qui domine une fonction encore mal établie. Mais il convient de mettre à part une circonstance fréquente et capable d'induire en erreur dans l'observation de l'infirmité dont il s'agit, c'est celle-ci :

Beaucoup d'enfants ont un sommeil rempli de songes. On sait que chez eux, durant cet état si profitable à leur santé, leur agitation intellectuelle n'est pas éteinte et qu'ils poursuivent, en dormant, les occupations, les jeux et le cours des émotions dont la mémoire du rêve fournit les éléments; c'est alors qu'ils pensent souvent satisfaire convenablement et selon les formes usitées pendant la veille leurs besoins d'excrétion urinaire, dont l'accomplissement a lieu pendant qu'ils restent immobiles et endormis dans leur lit. On sait le douloureux étonnement qui les accable quand le réveil leur apprend ce petit événement. On conçoit qu'il n'y a pas, dans ce cas, de véritable incontinence; l'enfant a conscience du besoin qu'il satisfait, seulement il reste entouré d'illusions qui le trompent comme elles peuvent nous tromper pour d'autres sensations que le rêve nous donne. Nous ne voyons pas de remède particulier à cette circonstance, si ce n'est d'endormir les enfants sans la fatigue de la digestion et de les habituer à se réveiller souvent, moins pour les besoins d'uriner, parce que la vessie se prête alors trop facilement aux contractions réitérées, mais tout simplement pour rompre la série des rêves et des illusions qui les accompagnent.

Mais il n'en est pas ainsi des incontinences nocturnes qui affligent plusieurs enfants tourmentés par cette infirmité, sans cesse exposés au malaise qui en dépend, aux reproches injustes

qu'elle fait naître, et dont la maladie ne reconnaît pas de cause directement attaquable par les divers traitements qu'on emploie : on a pensé que souvent ces incontinences tenaient à ce que la force expulsive de la vessie était, durant le sommeil, augmentée de tout l'affaiblissement qui affecte le sphincter vésical durant ce même temps. Ce double effet tiendrait, dans le premier cas, à ce que les fibres de la vessie, se contractant sans la participation de la volonté, continueraient cette action malgré le sommeil ; tandis que le col du réservoir cède dans le second cas, par l'affaiblissement même de la volonté que le sommeil enchaîne : on a cru en outre que l'état aqueux de l'urine irritait si peu les parois vésicales, qu'il s'ensuivait une inertie graduelle dans les facultés de réaction des fibres musculaires, devenant aussi insuffisantes pour retenir les urines que pour en provoquer la sortie.

D'autres fois, la sensibilité de l'organe, accrue par certains états morbides, par la présence de graviers, etc., a paru provoquer des besoins tellement pressants, qu'il était impossible à l'enfant d'en retarder la satisfaction.

L'incontinence d'urine a pour effet consécutif de produire des rougeurs, des cuissons, des érysipèles à la peau, d'entretenir des miasmes et des odeurs fétides autour des enfants qui y sont en proie ; de telle sorte enfin que cette infirmité réclame d'une manière générale un traitement palliatif et un traitement curatif ; puis, des mesures d'hygiène, des préceptes d'éducation, et des attentions délicates.

Le traitement palliatif exige l'application renouvelée des paillons et langes, certains appareils destinés à recueillir les urines involontairement émises (réservoirs en caoutchouc, lits percés, toiles à rigoles), les pelottes ou brayers que le médecin conseille quelquefois.

Dans le traitement curatif se placent sur différentes lignes divers moyens que l'homme de l'art approprie à la nature de l'affection ; ce sont : les bains froids, les douches, les injections vésicales, les vésicatoires, les cataplasmes particuliers, un régime spécial, des lotions émollientes, siccatives, adoucissantes sur les parties de la peau irritées par l'âcreté urinaire.

Enfin, dans les préceptes d'éducation que la circonstance comporte, on se rappellera qu'il convient d'habituer de bonne heure les enfants à se rendre compte des sensations qu'ils éprouvent et des besoins qu'ils doivent satisfaire ; qu'il convient de les réveiller régulièrement et d'user d'avertissements bienveillants à la place des grondes et des punitions corporelles, qui usent d'avance chez eux cette susceptibilité morale dont l'intégrité garantit leur avenir.

Docteur Eug. B.

VARIÉTÉS.

Moyen nouveau et très-simple de développer une abondante transpiration. — Nous trouvons dans le *Bulletin de Thérapeutique* la note suivante : Faire suer, est une indication qui se présente fréquemment. L'on fait avorter ainsi plusieurs affections qui ont pour point de départ un refroidissement, et qui souvent seraient graves. Ce principe très-médical est aussi très-populaire ; et un grand nombre de personnes n'attendent pas, on le sait, les avis de l'homme de l'art pour l'appliquer : « Si je puis me faire suer, disent-elles, je n'aurai pas besoin de médecin. »

Les moyens usités pour développer la transpiration sont les boissons chaudes, abondantes, l'augmentation des couvertures, les douches et bains de vapeur. Ces derniers moyens sont les seuls, chez certains sujets, qui puissent amener la transpiration. On a beau les gorger d'infusions chaudes, les écraser de couvertures, la peau ne s'ouvre chez eux que par l'action que l'on porte sur la peau elle-même. Il est d'autres personnes dont l'estomac ne peut point supporter les boissons abondantes, et dont la tête se congestionne aussitôt qu'on veut appeler la sueur par d'autres moyens que par une chaleur humide, douce et prolongée, telle que celle que produit un bain de vapeur bien gradué. Mais s'il est possible, à Paris, d'avoir sous sa main, chez soi, les appareils nécessaires pour donner un bain de vapeur, il n'en est pas ainsi, même dans plusieurs grandes villes de France, et surtout dans les campagnes.

Voici donc un moyen excellent et fort simple d'agir sur la peau, dans le sens du bain de vapeur, et de déterminer

une transpiration abondante. Ce moyen nous est communiqué par un médecin distingué, M. le docteur Serre, d'Alais, qui l'a employé, avec un résultat avantageux, dans une foule de circonstances.

Il s'agit d'avoir un morceau de pierre à chaux, de moitié plus grosse que le poing. On l'enveloppe dans un morceau de toile mouillée qu'on a tordu un peu, afin que l'eau ne puisse couler. Par-dessus ce linge mouillé on place un linge sec en plusieurs doubles, et l'on attache en tous les sens ce paquet, afin qu'il ne se défasse pas. C'est là l'appareil calorificateur. On place dans le lit, auprès du malade, deux de ces boules, une de chaque côté, au voisinage du tronc. Le linge sec extérieur permet ce voisinage. Bientôt il se développe une abondante chaleur humide par la combinaison de la pierre à chaux avec l'eau. Cette chaleur se répand dans le lit, et détermine une transpiration abondante. L'effet de cet appareil se continue pendant deux heures au moins. Quand la sueur est développée, on peut faire retirer les paquets de chaux ; celle-ci est réduite dans l'intérieur en poussière, et se sépare du linge qui la renfermait. Ce moyen a toujours réussi à M. Serre pour développer la sueur sans l'aide d'aucune boisson, et sans charger le malade de couvertures.

Topique pour les cors. — On recommande la préparation suivante pour le traitement des cors :

Huile d'olive. . .	30	grammes.
Cire blanche. . .	12	»

Faites liquéfier, en ajoutant quantité suffisante d'orcanette. Battez cette pommade avec :

Farine.	90	grammes.
Acide acétique. .	90	»
Essence de lavande.	4	»

Introduisez le mélange dans des flacons bouchés à l'émeri.

On étend ce topique sur un morceau de toile, on l'applique sur le cor, et on recouvre le tout d'un sparadrap. L'application doit durer vingt-quatre heures.

L'acide acétique qui entre dans la composition de ce topique a la propriété de dissoudre les substances cornées, gélatineuses et albumineuses. On peut donc très-bien se rendre compte de l'efficacité de la préparation dont nous venons de donner la formule.

Mais pour qu'une telle application, de même que toute autre, soit réellement utile, il faut commencer par faire disparaître la cause qui a fait naître le cor et qui l'entretient, comme les marches forcées, la pression exercée par une chaussure trop étroite ou mal faite, le frottement douloureux d'un soulier dont le cuir n'est pas assez souple, etc., etc. Sans cette précaution préalable, aucun topique, quel qu'il soit, ne peut offrir d'avantages.

Crédulité. — Un professeur disait récemment à ses élèves : Oui, messieurs, nous aimons l'erreur. Lors même qu'on nous prouve qu'on s'est joué de notre bonne foi ou de notre crédulité, nous refusons souvent de nous rendre à l'évidence elle-même. Je vous en citerai comme preuve le fait suivant :

Une dame, adepte fervente du somnambulisme, demande une mèche de cheveux à sa nièce, afin de s'en servir pour consulter. Celle-ci, voulant mettre à l'épreuve la crédulité de sa tante, lui donne des cheveux de sa femme de chambre, à la place des siens. Une somnambule en renom est consultée. Elle ne manque pas de reconnaître, par l'examen des cheveux de la femme de chambre, tous les symptômes de la maladie de la nièce ; elle en raconte les moindres particularités, à la grande édification de la bonne dame. C'est alors qu'on apprend à celle-ci le stratagème dont elle est dupe. Vous croyez, messieurs, qu'elle va reconnaître l'imposture de la somnambule? nullement. Elle aime mieux croire que la femme de chambre a la même maladie que sa nièce, et elle l'oblige, au milieu de la santé la plus florissante, à se soigner comme si elle eût été réellement malade!

Inhumations précipitées.—On s'est souvent occupé des moyens de porter remède aux inhumations précipitées. D'après une statistique officielle, le nombre des enterrements prématurés, que des circonstances fortuites ont seules permis d'interrompre, s'élève, en France, depuis 1833, à quatre-vingt-quatorze. Dans ce nombre, trente-cinq personnes sont sorties de léthargie d'elles-mêmes au moment où on allait commencer la cérémonie des funérailles ; treize se sont réveillées sous l'excitation des soins prodigués par la tendresse de leur famille ; sept par suite de la chute du cercueil où elles étaient enfermées ; neuf ont dû leur salut à des piqûres qu'on leur faisait éprouver en les attachant dans leur linceul ; cinq à des suffocations qu'elles éprouvaient dans le cercueil ; dix-neuf à des retards fortuits apportés à l'enterrement ; six à des retards volontaires ayant pour cause des doutes sur la mort. (*Gaz. des Hôp.*) — Voyez sur ce sujet l'article du docteur Munaret, dans La Santé, t. I, p. 188.

Ce sujet a suggéré à la *Revue médicale* des réflexions pleines de sens : Personne n'ignore, dit ce journal, que nos connaissances sur les signes distinctifs de la mort réelle et de la mort apparente ne sont pas complètes, et que nous ne savons encore d'autre preuve infaillible de la mort que la putréfaction commençante. Mais précisément parce que tous les signes donnés jusqu'ici sont trompeurs et ont trompé mille fois, il est urgent d'imiter l'Allemagne dans les sages précautions dont elle entoure les funérailles, et de doter notre pays de l'institution des maisons mortuaires ou salles d'attente. L'insuffisance des mesures et des délais prescrits par la loi pour les inhumations a été reconnue au

sein des Chambres législatives, et les chiffres rapportés ci-dessus le démontrent surabondamment. Si l'on ajoute à ces quatre-vingt-quatorze individus sauvés, vingt-quatre qui ont été notoirement victimes des habitudes actuelles, on arrive au chiffre de cent dix-huit ; et en admettant, ce qui n'est point invraisemblable, que le chiffre des victimes inconnues soit le double, on trouve que le nombre des victimes des inhumations précipitées peut être évalué au maximum à vingt-sept par an, en France seulement.

Ce qui s'observe dans les lieux où l'institution des salles d'attente est en vigueur, vient à l'appui de ces calculs. Ainsi on assure qu'à Francfort il ne se passe pas d'année où un prétendu mort ne se réveille et ne donne un coup de sonnette. Ajoutons cependant que rien de semblable n'est encore arrivé en France, depuis que dans quelques établissements, à l'hôpital de la Charité par exemple, on a adopté, sinon toutes les précautions des Allemands, au moins l'usage d'attacher aux doigts des morts un cordon de sonnette ; mais il ne faut pas se prononcer sur un champ d'observation aussi restreint.

Les faits positifs sont là, nous le répétons, qui démontrent le danger de nos coutumes, l'insuffisance de la législation, la nécessité d'établir des maisons mortuaires dans nos villes, et surtout dans nos campagnes, où il arrive si souvent que l'on active autant qu'on peut les funérailles, parce que, suivant la remarque de M. Dupin, *souvent on n'a pas deux chambres, et qu'on est très pressé de succéder.*

Ce ne sont pas les exemples fameux qui ont manqué aux législateurs, pour leur inspirer des moyens efficaces contre le danger des inhumations précipitées. Que de gens ont frémi au souvenir de l'abbé Prevost, se réveillant sous le scalpel du chirurgien qui faisait son autopsie ! Tout le monde a connu l'histoire de Winslow, enseveli vivant deux fois d'après le jugement de son médecin, et mort à quatre-vingt-onze ans, avec la crainte continuelle d'être enterré une troisième fois trop tôt, histoire moins curieuse encore que celle de ce M. de Civille, qui signait dans tous ses actes : *De Civille, trois fois mort, trois fois enterré et trois fois ressuscité par la grâce de Dieu.*

Molière, qui savait si bien découvrir les abus, n'avait pas manqué de signaler celui des inhumations précipitées :

> Qui tôt ensevelit, bien souvent assassine,
> Et tel est cru défunt, qui n'en a que la mine.

Ces deux vers de l'*Étourdi* ne semblent-ils pas encore un reproche adressé à nos administrateurs ?

Il serait injuste sans doute de prétendre que l'on n'ait rien fait depuis Molière. Les mesures prises pour la vérification des décès, et le choix des médecins pour remplir cette tâche, sont un incontestable progrès ; mais ces mesures sont d'une insuffisance notoire, surtout dans les campagnes, pour lesquelles on ne saurait trop réclamer l'établissement des salles d'attente.

Le buste d'Helvétius. — Il est question de placer dans l'une des salles de l'Hôtel-Dieu de Paris le buste d'Adrien Helvétius, célèbre médecin, aïeul de l'auteur du livre *de l'Esprit*, qui découvrit à Paris, en 1686, l'usage de l'ipécacuanha. On sait qu'Helvétius reçut pour cette découverte une récompense de mille louis d'or de Louis XIV, gratification qui fut pour lui la source de sa fortune et de ses nombreux honneurs. De nos jours les découvertes utiles à l'humanité ne sont pas récompensées aussi généreusement. Dernièrement, après plusieurs années de recherches savantes et dispendieuses, un des médecins les plus recommandables de la capitale, M. le docteur Homolle, a découvert la digitaline. Pour cette découverte, la Société de Pharmacie de Paris avait institué un modeste prix de 1,000 fr., la vingt-quatrième, ou, en tenant compte de la diminution de valeur de l'argent depuis le dix-septième siècle, peut-être la centième partie de la récompense accordée par le grand roi. Et pourtant la découverte de la digitaline n'est pas moins précieuse que celle des propriétés de l'ipécacuanha.

Achèvement de l'hôpital des cliniques. — Il est fortement question d'une mesure prise par M. le doyen de l'Ecole de médecine de Paris, et qui consisterait à demander aux Chambres une somme pour achever le bâtiment de l'hôpital des cliniques.

Le projet de M. Orfila serait d'affecter dans une salle particulière douze lits aux élèves en médecine malades, qui trouveraient dans cette infirmerie tous les soins désirables ; les professeurs de clinique de la Faculté feraient le service à tour de rôle. On ne saurait trop applaudir à cette mesure et désirer qu'elle reçoive une prompte exécution, si l'on considère qu'il y a constamment dans les hôpitaux de Paris un certain nombre d'élèves en médecine confondus avec les autres malades. (*Gaz. Méd.*)

Le portrait de Bichat a Versailles. — Le Congrès médical de France avait manifesté le désir que la mémoire du célèbre médecin Bichat fût honorée comme elle mérite de l'être ; le roi vient d'ordonner que le portrait de ce grand homme serait placé au Musée national de Versailles. En outre, M. de Salvandy, sympathique à tout ce qui touche aux intérêts ou à la gloire du corps médical, a souscrit pour deux cents francs au monument qui va être élevé sur la tombe de ce médecin par les soins de la Commission du Congrès.

Imprimerie de HENNUYER et Ce, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DE L'ACTION

DU GAZ DE L'ÉCLAIRAGE SUR LA SANTÉ DE L'HOMME;

Par le docteur Hippolyte Combes,
Professeur d'hygiène et de médecine légale à l'Ecole de médecine de Toulouse, etc., etc.

(FIN.)

(Voir t. I, p. 385, 393, 401, 409, et t. II, p. 20.)

Lorsque le gaz de l'éclairage s'est échappé de ses réservoirs, respiré en quantité suffisante, il agit sur l'économie animale comme un véritable poison ; il empoisonne d'abord et n'asphyxie que secondairement.

Un milieu atmosphérique peut être altéré par le gaz de l'éclairage plus ou moins complétement. En outre, les personnes sont soumises à son influence plus ou moins longtemps, et dans certains cas seulement par intervalles ; d'où résulte une influence toxique variable en intensité, mais généralement en rapport avec la quantité de poison introduit dans les organes, avec la durée et la continuité de son action.

C'est pourquoi on a remarqué dans les accidents des différences notables. Dans quelques-uns, on n'a constaté que de légers dérangements des fonctions, et d'autres fois, au contraire, les désordres les plus graves terminés par la mort.

Les personnes forcées de résider dans des lieux largement éclairés au gaz se plaignent de dyspnée, d'étouffements, de chaleur âcre à la gorge, d'une titillation au larynx et par suite d'une toux sèche et fatigante. Les sujets à poitrine irritable, prédisposés à la phthisie, s'accommodent moins que les autres de cette atmosphère et finissent par n'y pouvoir rester.

Tel est le premier effet fâcheux du gaz sur l'économie ; mais le tableau ne tarde pas à prendre des couleurs de plus en plus vives et tranchées. Qu'on en juge par la relation suivante :

Trois femmes et une petite fille qui habitaient un cabaret éprouvèrent, pendant un mois, des nausées et de la céphalalgie suivies d'un affaiblissement profond. Un homme seul ne ressentait aucun de ces effets, parce qu'obligé de sortir, il échappait momentanément à l'insalubrité de son habitation. Une des femmes tomba cependant, un jour, dans un évanouissement tel qu'on eut de la peine à le faire cesser. Le gaz se répandait alors en plus grande quantité ; car son odeur ayant augmenté, on fut prévenu ainsi de la fuite qui s'était établie, et on dut s'empresser d'y remédier.

FEUILLETON.

LA JEUNE FILLE ÉLECTRIQUE.

Au milieu de toutes les mystifications du jour, de tous les évènements plus ou moins extraordinaires qui surgissent incessamment, nous devons compte à nos lecteurs d'un fait qui a eu du retentissement ; nous voulons parler de la prétendue propriété électrique de la jeune fille venue du département de l'Orne pour exploiter la crédulité ou la curiosité du bon public parisien. Voici ce qu'en dit notre vénérable collègue Jean Raymond, dans la *Gaz. des Hôp.* :

« Le rapport de l'Académie des sciences sur la jeune fille électrique a été assez généralement mal accueilli par l'opinion publique. Il n'a satisfait personne ; les incrédules, et ce sont les plus nombreux, ne l'ont trouvé ni assez explicite, ni assez énergique. Si la Commission est convaincue, disent-ils, qu'il y a supercherie, pourquoi ne pas le dire nettement ? Pourquoi s'envelopper dans ces formes cauteleuses qui, au lieu de confusionner la fraude, lui donnent au contraire plus de hardiesse par ces ménagements imprudents ? Nous avions bien raison de prédire, ajoutent-ils, que l'Académie allait faire une fausse démarche, qu'elle courait vers la déconsidération, et qu'après avoir fait grand bruit des premières expériences, elle ne pourrait plus se tirer des expériences suivantes que par des faux-fuyants indignes de sa haute position. Cela n'est-il pas arrivé ? Et qu'est-ce autre chose qu'un faux-fuyant, cette déclaration qui consiste à regarder comme *non avenues* des communications qui ont ému le monde savant tout entier, et qui ont été répétées par les mille voix de la presse, qui ont eu pour organe un des plus illustres savants du siècle ? Non avenues !... Ce serait commode, si c'était possible : malheureusement on n'effacera pas de l'histoire contemporaine cet empressement imprudent à

Cette observation en rappelle une autre relative à l'acide carbonique, et rapportée par M. D'Arcet. Un homme de sa connaissance avait vu sa constitution dépérir, parce que, sans qu'il en eût conçu le moindre soupçon, son appartement se remplissait de produits gazeux provenant du charbon que l'on brûlait dans un appartement voisin.

Ces deux faits méritaient d'être rapprochés pour servir d'exemple et d'avertissement aux personnes qui se trouveraient dans des positions analogues, et aux médecins qu'elles consulteraient.

Il est une propriété physique du gaz de l'éclairage qu'il importe de signaler, parce qu'elle explique pourquoi il agit quelquefois dans un lieu éloigné de son apparition première, et parce que, sous ce rapport, il diffère entièrement de l'acide carbonique. Par opposition à ce dernier corps, *il est, en effet, un peu plus léger que l'air.* En effet, quand il est pur, son poids spécifique ne représente que les soixante-cinq centièmes de celui de l'air.

Aussi a-t-on vu un garçon de magasin couché au rez-de-chaussée, là où la fuite du gaz avait lieu, se trouver moins incommodé que d'autres individus dormant dans une chambre supérieure. L'un de ceux-ci succomba précisément à cause de la circonstance sur laquelle nous venons d'insister. On aurait observé le contraire, si les accidents survenus avaient été produits par l'acide carbonique, qui, lui, est plus pesant que l'air atmosphérique.

Relativement aux différences signalées dans le mode d'action du gaz, on a constaté que plus les personnes sont jeunes, et plus ses effets deviennent pernicieux. On a également remarqué, et ce n'est là qu'une nouvelle confirmation d'un fait général, que ceux-ci étaient à la fois moins prompts et moins énergiques lorsque déjà l'économie vivante était restée plongée, pendant un certain temps, dans une atmosphère relativement insalubre et non mortelle. En effet, *l'habitude* enlève aux poisons une partie de leur énergie. Ainsi à Strasbourg, une femme souffrant depuis quelques jours de l'action du gaz fut la seule qui résista à l'influence d'un milieu plus pernicieux, lorsque son mari et ses fils, arrivés avec une santé intacte, furent mortellement frappés. Une santé débile ne paraît pas d'ailleurs être une condition relativement défavorable; il est arrivé que les plus robustes ont succombé les premiers.

Notons encore ici une autre circonstance essentielle : *une atmosphère peut contenir assez de*

---

engager l'Académie dans une démarche si compromettante; ce tort, on pouvait l'atténuer par une déclaration franche et nette de supercherie, et l'on n'a osé proposer qu'une fin de non-recevoir puérile et impossible.

« Eh! messieurs, qu'est-ce à dire? s'exclament les rares croyants. Vous êtes venus deux fois, une douzaine de savants, de noir tout habillés, avec vos mines sévères et votre œil méfiant, l'ironie sur les lèvres et vos sens érigés pour dépister la fraude, et vous vous étonnez que cette pauvre fille des campagnes ait eu peur de vous voir, que cette perturbation morale ait annihilé chez elle des facultés nerveuses, de leur nature si fugitives et si capricieuses? Est-ce que vos instruments fonctionnent toujours avec la même justesse et la même précision? Le chaud, le froid, le sec, l'humide, et souvent des circonstances que vous ne connaissez pas, ne les rendent-ils pas muets ou infidèles? Vous n'avez rien vu, rien constaté, soit; mais pour un phénomène d'un si haut intérêt, est-ce donc assez que deux séances? Et pourquoi les savants, de leur nature si patients et si persévérants, l'ont-ils été si peu pour un fait d'une si haute importance? La jeune fille a perdu quelques-unes de ses facultés électriques; mais la torpille ne les perd-elle pas aussi après des décharges multipliées! et pourquoi lancer une insinuation de fraude là où tout peut s'expliquer par des phénomènes naturels?

« De part et d'autre on ajoute bien d'autres choses encore, que le feuilleton, quelque mauvais coucheur qu'on le suppose, ne veut pas répéter, mais qui prouvent que la Commission académique a parfaitement réussi à mécontenter ensemble la foi et l'incrédulité. C'est avoir du malheur. Malgré cette sorte d'émotion qui se traduisait dans tous les discours à l'endroit de la fille électrique, ou peut-être à cause de cette émotion, j'ai cédé aussi à la curiosité, et je me suis bravement présenté deux fois, cette semaine, à ses audiences. Car il faut que je répare ici une grave erreur dans mon histoire. Angélique, que j'avais fait partir

gaz de l'éclairage pour ne pas détoner, et cependant en renfermer assez pour empoisonner. Une chandelle ou un autre corps en ignition, et en particulier une cheminée, un poêle, peuvent donc brûler dans un milieu insalubre, et l'explosion ne pas se faire.

Un volume de gaz, et cinq, sept, neuf volumes d'air produisent une très-forte détonation ; une partie sur onze n'amène qu'une faible déflagration, et sur onze et demie, ne détermine ni incandescence ni explosion.

Comme on ne sait pas au juste, lorsqu'on est averti par l'odeur d'une fuite, dans quelle proportion se trouve le mélange d'air et de gaz, il est donc prudent de ne pas approcher une chandelle allumée et d'éteindre tous les corps en ignition.

Le gaz de l'éclairage est évidemment un poison, c'est-à-dire un de ces agents qui, pris intérieurement ou appliqués de quelque manière que ce soit sur un corps vivant, à petite dose, possèdent la propriété de devenir, pour l'homme et les animaux, des causes de maladie et de mort. Le tableau des désordres fonctionnels et organiques que ce corps détermine et leur exposition succincte mais précise fournissant les données les plus pratiques, il convient de compléter ainsi ce qui a été déjà dit, en négligeant toutefois les détails que ne comporte pas un travail destiné à être mis à la portée de tous, adressé aux différentes classes de la société et non pas exclusivement à des médecins et à des savants.

Première période. — Dans toutes les observations recueillies jusqu'à ce jour, on a constaté d'abord de la céphalalgie et des étourdissements.

Or, à cette occasion, il convient de placer une remarque essentielle. Si dans un appartement où viennent aboutir des tuyaux de gaz, ces symptômes se manifestent, si d'ailleurs les personnes souffrantes ne sont pas sujettes à des souffrances de cette nature, si rien ne peut expliquer leur apparition, si surtout elles se montrent en même temps sur plusieurs sujets, de telle sorte qu'on ne doive pas les attribuer à des prédispositions individuelles, on cherchera quelle peut être l'explication de ces phénomènes, qui, se présentant collectivement, doivent dépendre d'une cause commune. Par ces considérations, il est probable qu'on se trouvera amené à soupçonner, à présumer d'abord, et à découvrir ensuite cette dernière. Celle-ci, lorsqu'elle existe, démontre d'ailleurs sa présence par l'odeur caractéristique qui lui est propre, dont on a

---

de Paris repentante et confuse, est encore, à cette heure, dans la moderne Athènes ; le peuple le plus spirituel de la terre fait encore antichambre dans son lieu de réception, et rien qui ressemble au repentir ou à la confusion ne se traduit sur le visage de la jeune paysanne du département de l'Orne. Autre grave erreur : j'avais parlé de M. Cholet en le qualifiant de confrère ; c'est un honneur que ne mérite pas notre compagnie. M. Cholet est tout bravement un honnête chapelier de Mortagne, qui, témoin des phénomènes passés sous ses yeux, s'est coiffé d'Angélique, l'a conduite à Paris avec ses père et mère, qu'il héberge à ses frais, et, dès son arrivée, a écrit à l'Institut, pour faire les choses dans les formes.

« La conscience tranquille sur ces points, j'arrive au récit de mes visites. Ce récit sera fort simple ; je n'ai rien ou presque rien vu, mais en revanche j'ai beaucoup entendu. Par une fatalité étrange, après avoir attentivement examiné pendant une heure et demie (vous voyez que j'y mets de la patience, moi qui ne suis pas un savant), je me lève pour parler à mon voisin, et c'est précisément pendant ce mouvement, qui avait changé la direction de mon axe visuel, que le phénomène s'est produit. Une première fois j'en accusai le sort, une seconde fois ma maladresse ; une troisième fois je vis la moitié du phénomène. Voici en quoi il consistait : le premier jour Angélique, debout, en face d'un guéridon en bois qu'elle couvrait en partie de son tablier, restait à peu près immobile. Après une heure et demie d'attente, un grand bruit se fit entendre, le guéridon était renversé. Un quart d'heure après le même phénomène se reproduisit, et toujours au moment où aucun des assistants ne regardait et n'observait. Le second jour, la table était beaucoup plus lourde, elle ne fut pas renversée, mais soulevée, et je vis bien distinctement la table enlevée à quelques centimètres du sol ; mais par quelle puissance ? par l'attraction électrique ou par le moyen plus naturel des mains ou des pieds d'Angélique ? Voilà le difficile à dire.

déjà parlé (t. I, p. 398), mais que l'on ne saurait trop rappeler, parce que souvent c'est en négligeant d'y fixer son attention que l'on n'a pas prévenu des malheurs devenus irréparables.

Deuxième période. — Néanmoins, il arrive ordinairement que l'on n'est averti du péril que lorsqu'on ne peut l'éviter. C'est surtout pendant la nuit que les personnes sont frappées : 1° parce que le sommeil les retient longtemps dans le milieu qui doit leur devenir funeste, et que dans le jour, en supposant qu'une fuite existe, leurs occupations les conduisent souvent hors de la sphère d'action de cette dernière ; 2° parce que, dans ce dernier cas, les portes et les croisées n'étant pas toujours fermées, les couches d'air se renouvellent facilement. On a, en effet, surtout constaté des accidents survenus la nuit sur des individus, ayant succombé sans se rendre compte des phénomènes qu'ils éprouvaient, ou sur d'autres qui, tout en ayant conscience du danger, n'ont pu s'y soustraire ni prévenir ceux qui s'y trouvaient exposés avec eux.

C'est ainsi que dans la relation de l'événement arrivé à Paris, rue de Bussy, le 13 avril 1840, on voit que quatre personnes averties encore à temps, sentent leurs forces les abandonner et s'évanouissent. Une cinquième, qui n'avait d'abord nullement connaissance de sa position, reprend un moment ses sens après l'administration de quelques secours, mais elle ne tarde pas à mourir.

Le trouble des facultés intellectuelles d'abord, et ensuite cette perte de connaissance, qui arrivent si ordinairement, offrent donc de la gravité, surtout parce qu'on ne songe pas à s'échapper, et que l'invasion est en outre quelquefois si rapide, qu'elle ne laisse ni la faculté de réfléchir ni celle de se déplacer.

A ces symptômes, d'ailleurs, viennent bientôt s'unir d'autres phénomènes qui contribuent à rendre toute fuite impossible ; telles sont la prostration profonde des forces et l'altération des fonctions du mouvement, la paralysie et les convulsions.

Ces effets de l'influence délétère que le gaz exerce sur les organes caractérisent essentiellement son action. Ces manifestations morbides lui sont propres, et démontrent que ce n'est pas seulement en s'opposant à l'introduction de l'air atmosphérique dans les poumons, qu'il dérange la santé. Il exerce une action toxique positive. Il n'empêche pas seulement l'accomplissement de l'acte respiratoire ; mais il constitue un véritable poison.

Ce qui est certain, c'est que, si Angélique trompe, elle trompe avec un art infini ; c'est que si l'expression de son étonnement, quelquefois de sa douleur, est feinte, il n'y a pas sur la scène une comédienne plus habile. Du reste, c'est à tort que l'on a déshérité cette jeune fille d'intelligence ; sa tête est bien développée, son front proéminent, ses yeux noirs ont une vivacité singulière, et tout annonce au contraire, soit dans ses réponses, soit dans sa mimique, des facultés intellectuelles suffisamment développées. Les phrénologistes remarqueraient surtout le développement des parties où siége, dit-on, la ruse.

« Je crois être sur la voie d'une explication fort naturelle des phénomènes présentés par Angélique ; elle fera disparaître, il est vrai, le merveilleux de la chose, mais au moins elle lavera cet enfant de l'accusation de fraude et de supercherie.

« Tous ceux qui ont vu Angélique ont pu remarquer une agitation permanente de la main gauche, qui consiste en mouvements continus mais plus ou moins développés. En l'examinant avec attention, on voit que ces mouvements ne sont pas bornés à la main, comme on serait porté à le croire d'abord, mais qu'ils se font sentir également, mais plus faibles, dans le bras, dans les muscles de la poitrine et de l'abdomen. Ces mouvements, à mon sens, ne sont autre chose que des mouvements choréiques : Angélique est affectée de chorée (danse de saint Guy). Or, il arrive que de temps à autre les convulsions choréiques prennent tout à coup une intensité extrême et se produisent avec une rapidité, une instantanéité telles que l'œil ne peut les percevoir. Alors les objets avec lesquels Angélique est en contact sont projetés au loin. Mais ces objets, dit-on, ont quelquefois un poids considérable et tout à fait en disproportion avec les forces de cette jeune fille ; mais plusieurs hommes vigoureux n'ont pu quelquefois résister à l'impulsion communiquée par Angélique. Je répondrai que cette

Troisième période. — Asphyxie. — la conclusion précédente ressort évidemment du tableau que nous venons de tracer, relativement aux deux premières périodes. Dans la troisième, il se développe une véritable asphyxie, c'est-à-dire cette mort apparente qui provient de la suspension des fonctions respiratoires ; d'ailleurs dans l'espèce elle n'est nullement primitive, puisque les puissances qui président à l'inspiration et à l'expiration ne se trouvent paralysées que lorsqu'un agent ennemi de la vie a pénétré dans l'intérieur des vésicules pulmonaires, a été absorbé et porté dans toute l'économie.

Dans l'ordre de succession des symptômes, l'apparition de l'asphyxie est un fait grave. C'est ainsi qu'on doit se rappeler l'observation de cet individu chez qui elle s'était déclarée, et qui ne tarda pas à succomber malgré les secours les plus énergiques et les mieux appropriés. Ses phénomènes apparaissent d'abord avec lenteur ; mais ils sont complets et prédominants dans les derniers moments de la vie.

La respiration, en effet, s'exécute longtemps sans trouble notable, et c'est le système nerveux qui est le premier et le plus profondément atteint ; ces faits résultent à la fois et des observations que l'on a faites sur l'homme, et des expériences sur les animaux.

Ces dernières ont également démontré que la vie pouvait être compromise, même quand la proportion du gaz est insuffisante pour asphyxier.

Quant à la *convalescence*, sous l'influence d'un traitement rationnel, elle marche assez promptement, en général, chez ceux qui ont résisté. Les symptômes qui montrent le plus de persistance sont la paralysie et la prostration des forces. Un mois après un événement de ce genre, un homme souffrait encore d'un affaiblissement du membre inférieur droit, rendant sa démarche lente et lui donnant un aspect particulier.

La première indication à remplir pour combattre la funeste influence du gaz de l'éclairage, consiste à empêcher que le milieu dans lequel un individu, une famille, une agglomération d'ouvriers sont destinés à séjourner n'acquière des propriétés délétères. On fera d'abord en sorte qu'une fuite devienne impossible ; si on la soupçonne, on recherchera par où elle s'effectue, et on y remédiera le plus tôt possible.

Dans tous les cas, on se mettra de suite en position d'obtenir le renouvellement de l'air,

---

objection n'est pas médicale. Qui n'a vu ou qui n'a lu la description de faits de chorée dans lesquels de malheureuses petites filles liées, garrottées dans leur lit, emprisonnées dans des camisoles de force, soulevaient, rompaient tous les obstacles opposés à leurs mouvements, qui usaient, ulcéraient leur peau, et finissaient leur cruelle existence dans les horreurs d'une plaie générale de leur corps ? Qui n'a vu ces frêles et délicates hystériques faire voler leur lit en éclats, épuiser les forces de plusieurs hommes vigoureux, renverser et briser les meubles les plus lourds ? La puissance de la force développée par la contraction spasmodique est immense, et sa limite est inconnue.

« Pour moi donc, et je crois avoir bien vu, et j'invite les médecins éclairés à vérifier mon observation, Angélique n'est ni une fille électrique ni une malicieuse enfant qui se joue de la science, c'est une pauvre choréique dont l'affection se présente sous une forme rare et singulière, c'est une malade qu'il serait honteux de voir exposer en public, et qui ne réclame autre chose que l'observation et la thérapeutique médicales dans un bon lit d'hôpital.

« Voilà mon dernier mot sur la jeune fille électrique, ou plutôt choréique. »

ÉLOGE DU VRAI CHIRURGIEN.

(Manuscrit trouvé dans le portefeuille d'un vieux chirurgien.)

Oh ! qu'il est respectable, l'homme qui réunit le courage et l'humanité, qui joint à une main à la fois sûre et compatissante, une voix qui sait tempérer la dureté de l'action ! Il arrache les racines du mal presque à l'insu de la victime, et c'est au moment du salut qu'il mêle ses larmes aux siennes. Qu'il est différent de ces barbares qui, courbés sur des êtres vivants, croient tenir encore le scalpel insensible de l'anatomie, le promener sur des ca-

au moyen de ventilateurs. Cette précaution devient indispensable, soit parce que le gaz s'échappe quelquefois des conduits qui le renferment sans être brûlé, soit parce que, dans sa combustion, il donne une chaleur excessive et nuisible à la santé, et qu'il enlève d'ailleurs à l'atmosphère la quantité d'oxygène indispensable pour que la respiration s'accomplisse d'une manière régulière et normale.

On aura enfin recours à toutes ces mesures minutieuses dont nous avons déjà parlé aux chapitres relatifs à la production, à la conservation, à la distribution du gaz, etc. (t. I), parce qu'une surveillance de tous les instants est nécessaire, en face d'un danger sans cesse menaçant, et qu'elle seule peut d'ailleurs justifier la vulgarisation d'une des plus belles découvertes de notre époque.

Il vaut mieux savoir *prévenir* que d'être obligé de *guérir*.

Malheureusement on ne parvient pas toujours à empêcher l'apparition de funestes événements. Quel est donc le traitement actif ou curatif qu'il importe de faire connaître?

On a dû déjà remarquer que dans l'empoisonnement que nous étudions ici on peut distinguer trois périodes différentes.

1° La maladie débute encore. Rien de grave ne s'est manifesté; c'est là ce qu'on appelle l'état prodromal.

Pour le combattre, il faudra, et cette indication s'applique d'ailleurs à tous les degrés de l'affection, soustraire la personne malade à l'influence de la cause morbide. On la fera passer dans une atmosphère plus pure, au grand air, par exemple, parce que l'effet en général est en rapport direct avec la quantité de poison absorbée, et avec la durée du temps pendant lequel celui-ci exerce son action.

Quelquefois alors les accidents ne tarderont pas à s'amoindrir et à disparaître. Si par hasard ils persistaient, on les combattrait par des boissons tièdes et légèrement stimulantes. Il suffira de citer ici celles qui se composent au moyen de substances que l'on se procure aisément dans tous les ménages, telles que

Le thé.	4 à 8 grammes.
La mélisse. . . .	4 à 8 »
Le tilleul. . . .	2 à 4 »
Les feuil. d'oranger.	3 à 4 feuilles.

Pour toutes ces tisanes, la quantité d'eau est toujours un kilogramme.

Comme un léger laxatif devient quelquefois utile, on les édulcorera avec 30 à 125 grammes

---

davres, et dont l'indifférence est encore plus horrible que les couteaux tranchants qui déchirent et mutilent!

Mais pour que le chirurgien parvienne à soulager doublement ses semblables, par quelles épreuves longues et multipliées faut-il qu'il passe! Et qui osera ensuite être ingrat envers des hommes qui, pour apprendre l'art de guérir, ont vaincu tant d'obstacles, quand on aura réfléchi surtout à ce qu'il leur en a coûté pour y parvenir!

Dompter l'horreur secrète de la contagion qu'exhalent ces objets putrides dérobés aux tombeaux; *avoir* la bouche et les yeux incessamment fixés sur les débris de l'homme, les interroger avec une patience courageuse; *maîtriser* l'aversion des sens, tous révoltés à la fois, et *placer* dans sa mémoire une langue presque infinie, qui n'offre d'abord que des principes arides, et ne réveille que des idées tristes; *passer* de là dans ces réceptacles des misères humaines où les vivants sont plus hideux que les morts, où le germe du trépas infecte l'air, où le moindre contact devient dangereux; *braver* l'exhalaison de ces corps languissants et avoir à combattre l'abattement du moribond et sa propre défaillance; *porter* la main, et sans frémir, dans des plaies effroyables; *suivre* attentivement de l'œil l'ouvrage infect de la corruption; *commander* à son visage au milieu de ces scènes d'horreur, et savoir encore méditer quand tout lasse, fatigue, rebute et décourage; voilà les forces presque insurmontables, surnaturelles, qui doivent appartenir au chirurgien. Est-ce l'argent, serait-ce même la gloire qui pourraient acquitter de tels travaux? Non: il n'y a que la conscience, que la satisfaction pure et intime d'avoir servi l'humanité, récompense peu familière à la multitude, mais qui a un charme doux et profond pour qui sait le goûter. On a vu des hommes qui, toujours empressés, toujours compatissants, toujours infatigables, cherchaient les maux qu'ils pouvaient soulager comme d'autres cherchent les plaisirs et les fêtes.

Dévoués à leurs semblables, ces hommes admirables ne

de miel, et l'on remplira en même temps une double indication.

L'huile de ricin à la dose de 30 à 60 grammes, ou tout autre purgatif, est employée avec fruit. En outre, ces premiers secours pouvant être administrés dans cette période, même en l'absence d'un médecin, il convient d'indiquer encore, comme moyen profitable, un lavement, dans lequel on ferait entrer 15 à 30 grammes de sel ordinaire ou sel de cuisine.

2° Dans la seconde période, qui imprime surtout à ce genre d'empoisonnement le caractère qui lui est propre, et qu'il importe de traiter avec rapidité, parce que déjà l'affection est grave; on doit chercher à combattre les congestions qui menacent le cerveau, la moelle épinière et les poumons, etc.

Si l'on ne peut avoir les secours d'un médecin immédiatement, on appliquera sur diverses parties du corps des sinapismes; on donnera le lavement d'eau salée qui a été conseillé plus haut, et l'on fera prendre par cuillerées à bouche le mélange ci-dessous, qu'à la rigueur il est facile de confectionner sans recourir au pharmacien. Ce breuvage consiste à mêler ensemble 30 grammes de sirop de fleurs d'oranger, 60 grammes d'eau ou d'infusion de tilleul, même quantité d'eau ou d'infusion de mélisse, et 25 à 30 gouttes d'éther sulfurique.

Mais déjà le traitement se complique comme la maladie. La présence d'un homme de l'art est devenue indispensable.

3° Quant à la troisième période, *l'état d'asphyxie*, on la traite comme si elle était amenée par toute autre cause, et c'est précisément en raison de cette identité des moyens à employer et de la fréquence des asphyxies, qu'il nous semble indispensable encore d'enseigner comment on devra procéder dans ces circonstances redoutables, et par quels moyens on y remédiera.

Les *asphyxiés* seront portés au grand air, déshabillés, placés sur un matelas, couchés sur le dos, la tête et la poitrine un peu élevées.

On leur fera avaler quelques cuillerées d'eau vinaigrée. On aspergera le visage et la poitrine du même liquide.

On frictionnera le corps avec des liqueurs alcooliques et aromatiques, telles, par exemple, que l'eau de Cologne, l'eau-de-vie camphrée; puis on essuiera les parties mouillées avec des serviettes chaudes.

On irritera la plante des pieds, la paume des mains et l'épine avec une brosse de crin; on donnera un premier lavement froid mêlé avec un

---

vivaient que pour leur art; ils s'étudiaient chaque jour à rendre leur main plus prompte, plus souple, plus légère; à ravir un quart de minute à une opération cruelle, et à faire disparaître un appareil effrayant. Leur tendre sollicitude s'occupait de l'instrument plus ou moins courbé, d'une toile plus ou moins fine, d'une position plus ou moins douloureuse; ils consultaient avec la plus grande prévoyance, ils interrogeaient la sensibilité des malheureux, et la pitié sainte qui les dirigeait leur inspirait ces paroles insinuantes qui commandent l'amour et la confiance. Et où allaient-ils chercher ces malheureuses victimes de la douleur? Sous les toits entr'ouverts qu'habite l'indigence; et après s'être armés du fer salutaire, on voyait l'or s'échapper de la même main qui avait soulagé et guéri.

C'est sous un tel rapport qu'il est glorieux de pouvoir dire : de tels hommes sont mes semblables et mes frères.

On ne veut croire à la vertu que lorsqu'elle attend et envisage des récompenses. Hommes froids et stériles! apprenez qu'il en est des récompenses pour ces héros de l'humanité! Leur orgueil (puisqu'on donne ce nom à la vertu), leur orgueil, si l'on veut, sera satisfait; ils pourront dire : Tel homme languissait sur un lit de douleur, et nous lui avons dit : Lève-toi et marche. Ce père de famille allait laisser une veuve et des orphelins; nous avons raffermi la maison ébranlée, nous avons sauvé du désespoir la femme et les jeunes enfants. Sans doute ils ressentent ce plaisir délicat et inconnu dont nous avons parlé; ce plaisir qui suit l'accomplissement du bien qui était en notre pouvoir; ils en jouissent dans la retraite, dans la solitude, il fait le repos consolateur de leur vie, et quand leur tête sera couronnée de cheveux blancs, ils pourront se dire à eux-mêmes : C'est par des bienfaits continus que nous avons marqué notre courte existence parmi nos semblables.

Le chirurgien doit supporter une épreuve plus accablante encore que toutes les fonctions les plus pénibles, celle de

tiers de vinaigre, un second d'eau froide également avec 60 à 95 grammes de sel de cuisine et 32 grammes de sel d'Epsom.

On fera respirer *avec précaution* (voyez t. I, p. 31, 2e colonne) de l'acide sulfureux (une allumette qui commence à brûler), de l'ammoniaque liquide.

On pressera doucement la poitrine, en simulant les mouvements d'inspiration et d'expiration. Enfin, on insufflera de l'air dans les poumons, mais avec précaution, de manière à ne pas amener la rupture des vésicules pulmonaires.

Ces divers moyens doivent être longtemps continués. Quelquefois, après cinq ou six heures d'efforts inutiles, on est parvenu à rappeler des asphyxiés à la vie.

Quand on a obtenu cet heureux résultat, ceux-ci seront portés dans un appartement vaste et aéré, dont les fenêtres seront ouvertes.

Dans l'asphyxie par le gaz de l'éclairage, dont nous nous occupons plus particulièrement ici, on n'oubliera pas que la mort apparente a été précédée de l'altération fonctionnelle et organique de l'innervation, et l'on reprendra les moyens indiqués plus haut, ou on les mettra en usage pour la première fois.

Disons, en terminant, que grâce à l'ensemble des précautions que nous avons indiquées, et qu'un légitime intérêt de conservation pourra suggérer, l'éclairage au gaz finira par offrir presque autant de sécurité que les autres modes d'éclairage. C'est évidemment de tous le plus avantageux à l'extérieur et là où existent de grands courants d'air atmosphérique, les rues, les places, les escaliers, les vestibules, etc. Ses inconvénients ne deviennent manifestes que par son usage à l'intérieur, dans les cafés, les théâtres, les magasins, les soupentes, les entresols, et plus spécialement dans tous les appartements bien clos.

La question offre une très-grande importance. La capitale a été éclairée pour la première fois, en 1524, par des chandelles ; en 1667, elle a amélioré ce système d'illumination publique, tout en le conservant ; en 1769, sous l'administration de M. de Sartines, elle a substitué l'éclairage à l'huile aux chandelles. Enfin, le 1er janvier 1829 a eu lieu dans son sein la première application du gaz à l'éclairage public. Depuis, celle-ci s'est de plus en plus généralisée, à ce point qu'on peut espérer que dans un temps peu éloigné elle aura envahi tous les quartiers, et remplacé l'huile sur tous les points de la voie publique.

Qu'il nous soit permis, en outre, d'ajouter

---

l'*ingratitude*. Dès que l'homme renaît du tombeau, et sent la santé circuler de nouveau dans ses veines, il n'existe plus dans le passé, c'est un rêve qui s'efface. La tombe s'est fermée sous ses pas, il ne croit plus qu'elle ait été ouverte. Echappé au péril, il méconnaît la main qui l'a sauvé du précipice ; il oublie son bienfaiteur et, souvent, plus les soins ont été longs et considérables, plus il s'efforce d'écarter ce poids de reconnaissance et d'effacer de sa mémoire l'importance du service.

C'est alors que le chirurgien a besoin de tout son courage ; et lorsqu'un accident imprévu vient frapper ce même homme, qu'il voit en frissonnant le glaive de la mort étinceler une seconde fois sur sa tête, que, rempli de terreur et abhorrant la destruction, il dompte la honte et ne rougit point d'appeler à son secours ce même libérateur qu'il a payé d'ingratitude, celui-ci, toujours tranquille et magnanime, doit voler à son secours, détourner le coup, rendre le calme à ses sens, lui épargner jusqu'aux reproches, et emporter, s'il le faut, la gloire de faire dans le même homme un nouvel ingrat.

Belle spéculation, s'écrieront les ennemis de la vertu ! victoire chimérique faite pour les discours et qui s'évanouit dans la réalité ! Cependant, des exemples nombreux et journaliers, des exemples plus frappants les uns que les autres illustrent les fastes de la chirurgie. On ajoute foi à tous les forfaits de la vengeance, et l'on rejette comme mensongers les actes de bienfaisance et de compassion ; parce que ces vertus ne prennent point la trompette pour s'annoncer fastueusement, on les révoque en doute, tandis qu'elles existent, qu'elles nous environnent, qu'elles appartiennent à l'homme dont elles font la grandeur et que plusieurs artistes ont atteint à leur hauteur sublime.

La discorde des rois a ordonné des batailles. C'est le moment terrible qui manifeste la honte de l'humanité. Contemplez les travaux et la gloire de la chirurgie ! Quand les foudres de la guerre ont cessé de gronder, que les guer-

quelques détails utiles sous le rapport économique, et dont devront profiter les maires et les conseils municipaux des autres villes du royaume, s'ils veulent adopter le gaz, dans les cités qui ont placé leurs intérêts sous leur sauvegarde.

On divise les becs en trois séries.

Ceux de la première présentent 5 centimètres 7 millimètres de largeur, sur 2 centimètres 9 millimètres de hauteur. Chacun d'eux coûte par heure 3 centimes.

On donne aux becs de la seconde 6 centimètres 7 millimètres, sur 3 centimètres 2 millimètres. On les paye par heure 4 centimes.

Enfin, la troisième série comprend les becs de 9 centimètres 4 millimètres, sur 4 centimètres 5 millimètres. Leur prix par heure est de 6 centimes.

Pour disperser la lumière, on a fractionné les becs en demi-becs et en trois quarts de bec. On les espace de 38 à 40 centimètres.

Quant aux appareils, on les place environ à 60 mètres l'un de l'autre.

On appelle *becs permanents* ceux qui éclairent constamment depuis la chute du jour jusqu'à son retour ; *becs variables* ceux qu'on n'allume pas lorsque la clarté de la lune paraît suffisante. *Le service irrégulier* comprend ceux qui ne brûlent qu'à certains jours ou pendant quelques heures, selon les besoins des localités.

En 1842, le développement total des conduites principales qui partent des usines pour distribuer le gaz dans Paris, dépassait deux cent mille mètres (cinquante lieues), sans parler des tuyaux de branchement.

Alors aussi l'éclairage public par le gaz embrassait dans la même ville 5,974 becs, donnant 16,585 heures 19 minutes d'illumination, et coûtant 62,880 francs 63 centimes. En ajoutant au premier chiffre les becs destinés aux établissements publics et aux maisons particulières, on arrivait au chiffre total de 55,974 becs. Depuis deux ans tous ces nombres se sont singulièrement accrus.

Maintenant, puisqu'il faut admettre comme une incontestable vérité que l'éclairage au gaz se répand de plus en plus, et dans la capitale et dans les provinces, on s'imaginera facilement quelle prodigieuse quantité de ce produit éclairant la France est destinée à consommer ; d'où ressort comme corollaire toute l'actualité du sujet qui vient d'être traité. Il intéresse l'économie domestique et l'administration, et mé-

---

riers, que les tourbillons de flamme et de fumée qui dérobaient la vue du carnage se dissipent, à mesure que l'air s'épure et s'éclaircit, où l'on avait vu les rangs pressés d'une armée brillante, on n'aperçoit plus que des hommes épars, mutilés, étendus çà et là sur une terre ensanglantée. Le tonnerre des combats s'est tu ; on entend des cris et des gémissements : voyez-vous accourir de toutes parts sur ce théâtre des fureurs insensées les *consolateurs de l'humanité ;* ils s'avancent, ils promènent leurs regards pour distinguer ceux qui respirent ; on dégage les mourants de dessous les corps morts ; on les enlève ; on ne distingue plus l'ennemi du citoyen ; tous sont des hommes ; la générosité active surpasse la rage meurtrière ; on les porte avec respect ; les enfants d'Esculape sont des dieux tutélaires qui arrachent au démon des combats le reste de ses victimes. L'État devra à leur zèle la conservation de ces braves défenseurs. Voyez comme ils se multiplient, comme ils donnent des ordres sûrs, précis et fidèlement exécutés ! Ce nouvel héroïsme ne vaut-il pas celui qui dirigeait les traits de la foudre ? Sous leurs mains bienfaisantes le sang cesse de couler, le plomb sort des plaies, les os brisés se rejoignent : les cordiaux raniment les forces défaillantes, et la lancette utile prévient la dangereuse effervescence des liquides. Si pour sauver la tige il faut faire tomber les branches, c'est qu'il n'y a alors d'autre guérison que le fer ; et c'est sous l'œil de la patrie que l'on soumet au tranchant destructeur les bras qu'il est impossible à l'art de conserver.

L'on a vu de ces actifs, de ces généreux conservateurs qui méritaient sans doute les mêmes honneurs et la même gloire dont les vainqueurs s'étaient couronnés, expirer de fatigue dans les hôpitaux ; d'autres être frappés sur le champ de bataille par les derniers traits d'un tonnerre affaibli et expirant ; ceux-ci refuser les dons de la plus juste reconnaissance, mépriser les présents qui leur étaient

ritait aussi d'être étudié en vue de la conservation de la santé publique et privée.

En effet, le nouveau mode d'éclairage est destiné à pénétrer surtout dans les établissements publics et les manufactures. Or, là se trouvent toutes les conditions d'insalubrité que son usage entraîne, combinées quelquefois avec celles que présentent certaines autres industries.

DE LA MIGRAINE.

Parmi les indispositions auxquelles nous sommes sujets sans éprouver des craintes sérieuses à leur occasion, il faut sûrement compter la migraine. Comme cette affection est accidentelle et ne laisse aucune trace, on s'y habitue, pour ainsi dire, avant de songer à s'en débarrasser. Si les accès du mal, atroces parfois, forcent quelques personnes à s'en occuper, elles ne le font, pour l'ordinaire, que d'une manière incomplète. Elles renoncent bientôt à toute tentative, en se disant qu'il faut bien vivre avec un ennemi dont on ne peut se défaire, et pourtant des succès obtenus évidemment autorisent des espérances.

Nous allons décrire succinctement la maladie, afin que chaque intéressé puisse la reconnaître. Nous indiquerons ensuite quelques moyens propres à dissiper les accès ou à en empêcher le retour. Mais sur toutes choses nous exhortons les personnes affectées à prendre les conseils d'un homme de l'art.

Le terme de migraine vient de deux mots grecs dont on s'est servi pour désigner une douleur qui n'affecte que la moitié droite ou gauche de la tête. Du temps d'Hippocrate on ne distinguait pas la migraine des autres douleurs de tête. Toutes ces affections étaient comprises en général dans le mot de céphalalgie. Plus tard on apprit à les séparer les unes des autres ; et Galien est le premier médecin qui ait parlé de la migraine comme d'une maladie particulière.

C'est une douleur gravative, lancinante, brûlante, qui naît brusquement ; elle débute vers l'angle de l'œil le plus voisin du nez, pour s'étendre d'un seul côté du front. Quelquefois cependant elle occupe tout l'espace compris entre les deux tempes. Tantôt elle est légère et bornée à l'un des sourcils ; tantôt elle se fait sentir avec une grande violence dans l'orbite d'un œil, et depuis le sommet de la tête jusqu'aux dents, qui se serrent au point de rendre la parole difficile et

---

offerts, et oublier jusqu'au nom et au visage de ceux qu'ils avaient sauvés de la mort, au péril de leur vie.

Enfin, si tous les êtres ont également droit à la pitié, le chirurgien sensible doit des soins particuliers à ce sexe délicat qui semblerait devoir être exempt de peines, et à qui la nature a vendu bien cher ses grâces et ses attraits. Sa constitution paraît formée pour donner et recevoir le plaisir, et elle est assujettie à une foule d'infirmités qui attaquent sa délicate organisation. D'ailleurs, son imagination est plus prompte à voler au-devant des souffrances, et des ménagements ingénieux doivent prévenir et guérir en elle cette tendance funeste qu'un excès de sensibilité lui fait éprouver chaque jour.

Qui ne serait ému du tableau qu'offre une épouse jeune et timide, et qui, pour la première fois, va être mère ? Elle tremble pour le dépôt inconnu qu'elle porte en son sein ; elle tremble pour elle-même. Inquiète, agitée, elle devine, jusque dans les embrassements d'un époux, qu'un double péril l'environne. Les premières douleurs se font sentir, troublent son âme aimante, et qui voudrait être plus courageuse. La joie de donner un fils à son époux combat ses souffrances, mais quelquefois aussi elles sont plus fortes, et le doux sourire naît et meurt parmi ces larmes. Avec quelle incertitude naïve elle interroge tous les regards et cherche à les pénétrer ! La délivrance est-elle prochaine ou éloignée ? A-t-elle encore à payer avec usure la volupté de ses chastes amours ? Quel tigre ne serait attendri ! Les gémissements plaintifs, quoique adoucis par la tendresse, sont encore aigus et déchirants. On reconnaît l'accent d'une âme pure jusque dans les cris que la douleur lui arrache. Moments de terreurs et de troubles, où allez-vous encore la plonger ? Qui pourra exprimer le coup d'œil maternel qu'elle jette sur le chirurgien qui attend le terme indiqué ? Il ne peut que l'adoucir ; il ne doit pas trop se hâter. Si dans cette opération sacrée de la nature il est ce qu'il doit être, attentif, zélé, compatissant, il ménage cette

impossible; les paupières se ferment quelquefois involontairement. Le patient porte instinctivement la main sur le front, et la compression qu'il exerce paraît le calmer. Cette circonstance s'explique par la présence, dans cette partie, d'un nerf qui pourrait bien être le siége de la douleur principale. Tout devient insupportable au malade : le bruit le plus faible, le plus petit rayon de lumière, une odeur insignifiante, un mouvement imperceptible. Il a des pandiculations, des bâillements, des nausées, des vomissements qui ne le soulagent pas toujours. Des troubles dans la vision se font aussi remarquer, les objets paraissent couverts d'un voile ; quelquefois on n'en aperçoit que la moitié, et l'on éprouve alors un sentiment si pénible qu'on se hâte de fermer les yeux.

Enfin l'accès dure quelques heures et disparaît sans laisser aucune trace. On n'en conserve qu'un souvenir pénible. Tissot a signalé un cas où la migraine occupait une fois un côté du front, et une autre fois, l'autre. On l'a vue revenir d'une manière tout à fait intermittente. On a cru remarquer qu'elle a lieu plus particulièrement durant le jour ; en voici un exemple frappant. Une dame était prise de migraine tous les matins, au lever du soleil; le mal augmentait jusqu'à midi, déclinait avec l'astre qui l'avait amené, et disparaissait à son coucher.

Quelles sont les causes de la migraine? Parmi les principales il faut citer l'hérédité, car on peut la tenir de ses parents, comme la goutte ; mais il est à remarquer qu'elle commence rarement avant l'âge de sept ans, et que si elle ne se montre point avant la vingt-cinquième année, on peut se regarder comme affranchi. Elle cesse pour l'ordinaire au delà de soixante ans. Les personnes douées d'un tempérament nerveux, et par conséquent les femmes, y sont particulièrement sujettes. Elle est déterminée par la susceptibilité de l'estomac, par une atmosphère orageuse, chaude, humide, par la présence du soleil, comme nous en avons cité un exemple. Les professions sédentaires, et en particulier celle des hommes de lettres, enfin l'oisiveté et la mollesse la font naître.

Après avoir parcouru les causes les plus éloignées et prédisposant seulement à la migraine, abordons les causes prochaines, qui la déterminent.

La pléthore, c'est-à-dire la trop grande abondance du sang; des études opiniâtres ; l'insomnie ; la fumée, celle du tabac en particulier ; les émanations des fleurs et des matières ani-

---

tendre âme ; il soutient, il ranime, il redouble son courage ; il l'invite à propos : un effort heureux délivre l'enfant de sa prison ; la douleur est déjà loin ; il n'y a plus que la joie d'une mère, les baisers d'un époux, et les larmes d'un père...

QUESTION DE LA PESTE.

L'Académie royale de médecine s'occupe en ce moment d'une question qui est tout à fait à l'ordre du jour, celle de la transmissibilité de la peste et de l'utilité des quarantaines. M. le docteur Prus, rapporteur de la Commission chargée d'étudier ce sujet important, a lu à la savante assemblée son travail, où l'on trouve les traces des recherches les plus considérables et les plus consciencieuses, et qui doit être considéré comme un document du plus haut intérêt. Nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs un résumé des pièces de ce grand procès. Il faut que la vérité se fasse jour dans toutes les classes de la société, afin que les données de la science et du bon sens puissent trouver une application plus facile. Bornons-nous pour aujourd'hui à annoncer que la Commission est arrivée à se former cette opinion, savoir : que la peste se propage à la manière des maladies épidémiques, et non par le seul contact des pestiférés, et que ni les vêtements, ni les marchandises ne sont aptes à transmettre ce fléau. Nous reviendrons sur ce sujet dès que l'Académie aura pris une décision.

males ; un réveil anormal : on a vu une dame éprouver un accès de migraine toutes les fois qu'elle était éveillée plus tôt qu'à l'ordinaire; un estomac trop rempli ou une abstinence trop prolongée; un trouble survenu durant la digestion : un professeur qui allait faire son cours en sortant de déjeuner, et qui relisait ses notes en chemin, ne manquait jamais d'être pris de migraine. Il en fit la remarque, et choisit un autre moment pour ses lectures ; la migraine ne reparut plus. Une impression vive de froid ou de chaud ; le froid aux pieds en particulier. Nous avons connu une demoiselle qui essuyait un accès de migraine toutes les fois qu'elle mettait des chaussures neuves, parce qu'elle les faisait confectionner trop étroites. Un enfant était atteint de ce mal lorsqu'il sentait du chou cru.

Nous terminerons l'exposé des causes par une observation que nous puisons, ainsi que plusieurs autres, dans l'ouvrage excellent de M. le docteur Labarraque sur ce sujet, et qui intéresse les jeunes personnes. Deux dames, d'une vingtaine d'années, passaient ensemble une partie de leurs nuits à lire des romans. Tous les matins, à leur réveil, la migraine les punissait d'avoir résisté à un besoin naturel pour satisfaire leur inclination. Le mal cessa avec les lectures de nuit.

Peut-être jugera-t-on que nous nous sommes trop étendus sur les causes. Mais nous avons voulu que ceux de nos lecteurs qui ont été atteints par l'indisposition dont nous traitons pussent retrouver la cause de leur affection : avoir reconnu la cause d'un mal, c'est souvent l'avoir guéri.

La marche de la migraine est fort variable, les accès sont tantôt rapprochés, tantôt éloignés les uns des autres. Ce n'est que dans des cas fort rares qu'on voit une périodicité marquée.

La durée de chaque accès est tout aussi variable. Il paraît néanmoins que la moyenne est de dix à douze heures, le temps que le soleil passe sur l'horizon.

Quant au nombre des années que le patient peut souffrir, nous avons déjà fait remarquer que la migraine est une maladie de l'âge adulte, et qu'elle ne dépasse pas soixante ans. Faible consolation sans doute pour ceux qui en sont atteints à vingt ans.

Cette maladie n'entraîne pas de conséquences fâcheuses. On a noté seulement qu'elle peut déterminer la décoloration des cheveux et la calvitie.

Le siége de la migraine, c'est-à-dire l'organe précis où réside le mal, n'a pas été fixé. Seulement on a cru remarquer que le côté gauche est affecté plus fréquemment que le droit.

Nous sommes arrivés à la partie la plus intéressante pour nos lecteurs, au traitement. Nous répéterons d'abord ce que nous avons déjà dit en commençant, qu'on fera bien de consulter un homme de l'art; car c'est à lui de choisir le traitement le plus convenable en se fondant sur les causes et les tempéraments. Pour nous, nous ne pouvons qu'indiquer les moyens que chacun peut mettre en usage sans inconvénient.

Il y a trois choses à faire : empêcher l'invasion de l'accès; si l'on n'a pu y réussir, le suspendre, ou du moins le calmer et en abréger la durée ; enfin en empêcher le retour. Ce dernier point constitue la cure radicale.

On ne peut s'occuper d'un accès de migraine avant son invasion, qu'autant qu'il a des signes précurseurs, des prodromes. C'est ce qui n'arrive pas toujours; mais lorsque cela a lieu, on peut parvenir à faire avorter l'accès.

Nous avons connu une personne chez laquelle la migraine était toujours le résultat d'un trouble dans la digestion. Elle prévoyait un accès en ce que les objets lui apparaissaient couverts d'un voile. Cet état durait ordinairement d'un quart d'heure à une heure, et cessait pour faire place

à la migraine. Dans ce cas l'indication est évidente, il faut avaler une infusion légèrement excitante, comme l'infusion peu concentrée de camomille ou de semences d'anis, ou du thé peu fort, ou bien débarrasser l'estomac par le vomissement. Il sera utile de tenir les pieds très-chauds ; c'est un soin qu'il convient d'avoir dans tous les cas.

Parmi les autres signes précurseurs, on a signalé de la tristesse, de la mauvaise humeur quelques jours avant l'accès, de la surdité, du dégoût pour les aliments, et d'autres fois une faim insolite.

Quoi qu'il en soit de tous ces signes, qui peuvent varier d'un individu à un autre, voici ce qui est le plus convenable :

Les personnes sédentaires doivent prendre un exercice modéré, mais régulier, à l'air libre. Les autres feront bien de se coucher, d'écarter la lumière, le bruit, de défaire tous les liens qui peuvent gêner la circulation, de se mettre à l'abri d'une grande chaleur et du froid, d'éviter le froid aux pieds. Une infusion légère de tilleul ou de feuilles d'oranger sera utile aux personnes nerveuses.

Les personnes pléthoriques auront besoin d'un révulsif puissant, tel que les sinapismes.

Nous ne parlons point de la saignée et des sangsues, parce que le médecin appelé doit seul les prescrire.

Quand on n'a pu faire avorter l'attaque, et que la migraine s'est déclarée, il faut renoncer à l'exercice; mais tous les autres moyens précédemment exposés peuvent être mis en pratique.

La troisième partie du traitement, celle qui a pour objet d'empêcher le retour des accès, est la plus essentielle et la plus difficile.

Chacun doit s'exercer à reconnaître la cause de son mal, et faire tous ses efforts pour l'éloigner.

Il est nécessaire de supprimer les vêtements serrés, et ceux qui procurent trop de chaleur de la tête; d'éviter les assemblées nombreuses, surtout dans les salons et de nuit; de fuir les passions et les sentiments trop vifs; de se soustraire aux odeurs, au froid.

Il faut surveiller le régime. La faim et les excès dans le boire et le manger peuvent mettre un obstacle insurmontable à la guérison. On doit remédier de bonne heure aux effets de la constipation.

Il convient de prendre un exercice modéré au grand air, et de consacrer la nuit au sommeil.

Haller, Linné, Marmontel se sont guéris de migraines invétérées en buvant de l'eau fraîche le matin, mangeant peu, et faisant de l'exercice avant les repas. On peut, sans hésiter, marcher sur les traces de ces hommes célèbres.

Docteur MAFFRE.

VARIÉTÉS.

DU SOMMEIL ET DE SON IMPORTANCE. — « De la jouissance même du principe sensitif dont nous sommes donés, dit dans ses immortels ouvrages le célèbre médecin John Hunter, résulte un effet bien remarquable, c'est le sommeil. Un sommeil parfait est la suspension de la faculté de percevoir toute sensation actuelle, de la faculté de penser, et l'anéantissement de toute trace du passé, c'est à-dire de ce qu'on appelle la mémoire. Par conséquent, il y a dans le sommeil cessation de toutes les actions volontaires. La volition elle-même est, sous tous les rapports, dans un repos parfait, et nous sommes, relativement à nous-même, comme si nous n'étions pas. Mais le sommeil a ses degrés. Il est probable que dans tous les cas il y a une diminution considérable de la faculté de penser, de la mémoire, de la volition, et surtout de la sensation; mais ce qui n'est pas toujours détruit, ce sont les effets de cette dernière, savoir, les opérations de l'esprit qui déterminent des actions à peu de choses près volontaires. Ainsi, pendant le sommeil, l'esprit peut penser, et c'est ce qui produit ce qu'on appelle des songes. Mais rien de semblable aux images que l'esprit se présente à lui-même n'existe en réalité, car les actions auxquelles il se livre alors ne sont pas l'effet de nos sensations présentes. On peut même rêver dans l'état de veille ; il suffit que la pensée s'empare puissamment de l'esprit, et y fasse naître une action totalement étrangère aux sensations présentes, de manière qu'on ne voie rien, qu'on n'entende rien, qu'on ne sente point les objets qui arrivent au

contact du corps. Lorsque ensuite l'esprit abandonne cette action et revient aux sensations qui émanent des impressions présentes, on dit qu'on a rêvé. Toutes les fois que le corps perd la conscience de sa propre existence, on peut appeler cela *rêver éveillé*, et c'est ce qui arrive souvent quand on médite profondément... Le sommeil est d'une telle importance pour le principe sensitif, c'est-à-dire pour la sensation, l'intelligence et la volition, qu'il entre bien pour un tiers dans la durée totale de ce principe. Comme il consiste seulement dans une suspension de la sensation et des phénomènes qui en découlent, on pourrait croire qu'il est de peu d'utilité pour la machine animale ; mais il lui est aussi essentiel que la nourriture... La sensation est donc une fatigue pour la vie, et la vie est épuisée plus ou moins vite, suivant que la sensation a été plus ou moins excitée dans un temps donné. »

A côté de ces lignes admirables de simplicité et de profondeur, plaçons quelques pensées moins réelles, moins vraies, mais plus poétiques.

« Il paraît extraordinaire, dit un autre auteur, mais il est certain que le sommeil est non-seulement l'état le plus puissant, mais encore le plus lucide de la pensée, sinon dans les illusions passagères dont il l'enveloppe, du moins dans les perceptions qui en dérivent, et qu'il fait jaillir à son gré de la trame des songes. Les anciens, qui avaient, je crois, peu de chose à nous envier en philosophie expérimentale, figuraient spirituellement ce mystère sous l'emblème de la porte transparente qui donne entrée aux songes du matin, et la sagesse unanime des peuples l'a exprimé d'une manière plus vive encore dans ces locutions significatives de toutes les langues : *J'y rêverai, j'y songerai ; il faut que je dorme là-dessus ; la nuit porte conseil.* Il semble que l'esprit, offusqué des ténèbres de la vie extérieure, ne s'en affranchisse jamais avec plus de facilité que sous le doux empire de cette mort intermittente, où il lui est permis de reposer dans sa propre essence, et à l'abri des influences de la personnalité de convention que la société nous a faite. La première perception qui se fait jour à travers le vague inexplicable du rêve, est limpide comme le premier rayon du soleil qui dissipe un nuage ; et l'intelligence un moment suspendue entre les deux états qui partagent notre vie, s'illumine rapidement comme l'éclair qui court éblouissant des tempêtes du ciel aux tempêtes de la terre. C'est là qu'Hésiode s'éveille les lèvres parfumées du miel des muses, Homère les yeux dessillés par les nymphes du Mélès, et Milton le cœur ravi par le dernier regard d'une beauté qu'il n'a jamais retrouvée. Hélas! où retrouverait-on les amours et les beautés du sommeil? »

Si toutes ces belles choses, qui d'ailleurs sont racontées dans un style plein de charme, étaient l'expression exacte de la vérité, ce serait le cas de répéter sérieusement le refrain d'une chanson populaire : *Que ne peut-on rêver toujours !*

Mais, pour rentrer dans la réalité, ne perdons jamais de vue cette remarque de Hunter, savoir : que la sensation est une fatigue pour la vie, et que le sommeil, qui suspend périodiquement la sensation, est aussi nécessaire à la machine animale que la nourriture. Il n'est pas de meilleur, de plus sûr indice d'une bonne santé que le renouvellement périodique, régulier, du besoin de sommeil. Ce fait est surtout évident chez les enfants, qui ne sont pas encore assujettis à ce qu'on appelle des devoirs de société.

« Le manque de sommeil, dit un auteur contemporain dans un journal qui se publie en Amérique, est une des causes les plus fréquentes et les plus immédiates de la folie. On voit si rarement un cas récent de folie qui n'ait pas été précédé par le défaut de sommeil, qu'on pourrait presque considérer ce dernier comme le précurseur ordinaire de l'aliénation mentale. Malgré toutes les causes prédisposantes et efficientes de cette affection, on ne la verrait que bien rarement se développer, si ces causes n'étaient pas de celles qui ont souvent pour effet d'amener la perte du sommeil. Une mère qui a perdu son enfant, le commerçant qui perd sa fortune, le fanatique, ont leur imagination dans un état d'excitation maladive qui mène à la folie ; cependant ils éviteront cette fâcheuse terminaison s'ils dorment bien. Aussi les personnes qui sont dans les circonstances qui viennent d'être indiquées, celles surtout qui ont eu une première attaque, doivent-elles éviter avec soin tout ce qui peut troubler leur sommeil, passer les soirées à leur propre foyer et se coucher de bonne heure. Un bon sommeil peut aussi d'ailleurs préserver de beaucoup d'autres maladies, particulièrement de celles qui atteignent le système nerveux.

« Les individus qui se livrent à de durs travaux devraient se coucher à neuf heures ; les autres à dix ou onze heures au plus tard. Ceux dont le sommeil n'est pas calme, doivent passer la soirée dans une occupation paisible, et éviter par conséquent les spectacles, les bals et les réunions du soir, qui ont pour effet d'exciter l'imagination et de préparer un sommeil agité. Ces détestables manières de passer les soirées font malheureusement fureur sur le continent américain comme à Paris ; toutes les classes de la société y prennent goût, et c'est peut-être une des causes de l'augmentation des maladies nerveuses.

« Pour se procurer un bon repos, il faut se retirer de bonne heure, n'avoir ni trop chaud ni trop froid, dormir sur des matelas de crin ou sur un lit dur. La chambre à coucher doit être vaste et aérée ; le lit ne sera ni auprès d'un mur ni auprès d'une fenêtre. On ne doit avoir aucun lien serré autour du cou, et il ne serait pas mal d'imiter les Chinois qui se brossent les dents avant de se livrer au repos. Le café et le thé, pris trop tard, éloignent le sommeil ; il en est de même de certaines occupations qui tendent trop fortement l'esprit.

« Quelques personnes peuvent cependant travailler for-

tement et longtemps de tête la nuit, et jouir néanmoins d'un sommeil calme. Il en est d'autres auxquelles peu de repos suffit ; mais ce sont là des exceptions. Le général Pichegru assurait à sir Gilbert Blane que pendant une de ses campagnes qui dura une année entière, il ne dormit pas plus d'une heure sur vingt-quatre. Napoléon paraissait aussi pouvoir appeler et éloigner le sommeil à volonté. Un des membres les plus influents du cabinet français est dans ce sens un *bon dormeur*. La facilité avec laquelle il se livre au sommeil après une excitation extrême ou après l'exercice longtemps prolongé de ses facultés intellectuelles, a quelque chose qui tient du prodige, et est une garantie pour sa santé. Après les séances tumultueuses de la Chambre et les agressions d'une opposition sans pitié, ce ministre calme la violence des impressions qu'elles ont suscitées en lui en se jetant sur son lit ; il y jouit aussitôt d'un sommeil réparateur, d'où il s'arrache à minuit pour examiner les épreuves du *Moniteur*. »

Engrais humain. — La question des engrais intéresse autant l'hygiène que l'économie politique, puisque les meilleurs engrais sont fournis par les déjections humaines.

L'urine de l'homme, dit M. Leclerc dans son Mémoire sur les engrais, ce précieux liquide qui peut, à l'état sec, renfermer jusqu'à trente-trois pour cent d'azote, s'en va ordinairement grossir le cours de l'eau par les égouts des grandes villes, et, dans les campagnes, elle est versée sur les fumiers de temps en temps, lorsqu'on y pense ! Si l'on représente par *cent* la totalité des déjections humaines solides et liquides, nous ne croyons pas être bien loin de la vérité en établissant le chiffre conjectural *quatre-vingts* comme mesure de la déperdition déplorable qui a lieu sur cette précieuse substance fertilisante ; déplorable, en effet, si chaque kilogramme d'ammoniaque qui s'évapore équivaut à une perte de soixante kilogrammes de blé ; si chaque kilogramme d'urine humaine peut gagner un kilogramme de froment ! Et cependant nous sommes près de trente-six millions en France ! Et l'on dit, l'on imprime tous les jours que l'agriculture française manque d'engrais, et que c'est pour avoir des engrais qu'une armée de trente mille douaniers, sabre au côté, fusil sur l'épaule, bien vêtus et nourris aux frais de plusieurs millions d'agriculteurs, est toujours prête à livrer bataille aux bêtes à cornes qui s'aviseraient des pénétrer en deçà des frontières !

On assure qu'un grand empire de l'Asie orientale, sur lequel des événements récents attirent aujourd'hui l'attention, a été conduit, par les privations qu'endure sa population énorme, à comprendre toute la valeur de l'engrais humain. La loi l'a pris en quelque sorte sous sa protection, et le génie de la propreté, dont le culte est moins fervent de ce côté-ci du monde, en dépit de nos prétentions à la délicatesse, a su du moins disposer des réservoirs, dont nos abominables fosses ne peuvent donner la moindre idée. Non-seulement des vases placés le long des routes et des chemins sont destinés à recevoir les déjections ; non-seulement les enfants et les femmes se hâtent d'en tirer parti à l'état frais, mais encore, et nous tenons ces détails d'un respectable voyageur, dans les villes et les bourgades, le passant soupçonné par sa démarche de se trouver dans une situation embarrassante est immédiatement invité, dans les termes les plus courtois, à accepter une hospitalité, intéressée il est vrai, mais exercée toujours avec une sorte d'élégance, parfois avec une véritable splendeur. Ces faits donnent au moins la mesure de l'intérêt qui s'attache à un sujet considéré en d'autres lieux avec horreur.

Nos sens seront-ils donc éternellement blessés par l'épouvantable barbarie qui vient encore ajouter aux horreurs de cette fange ? Nos villes, les demeures où s'écoulent les trois quarts de notre existence, seront-elles infectées longtemps encore par ces accumulations insensées, par ces affreux enlèvements nocturnes qui jettent le dégoût et l'insalubrité sur nos pas ? C'est à la science à nous débarrasser enfin de ces odieux fléaux domestiques, et à les faire tourner au bonheur, ou, si l'on veut, au profit de la vraie civilisation.

Il y a des milliards sous les humbles questions que nous venons d'effleurer, s'écrie M. Leclerc en terminant son Mémoire.

La variole et la vaccine dans le département du Doubs pendant l'année 1843. — Un rapport lu dernièrement à la Société de médecine de Besançon, par M. le docteur Bulloz, médecin des épidémies, relate des faits qui méritent d'attirer l'attention.

Dix-huit mois s'étaient écoulés sans un seul cas de variole à Besançon, quand, le 22 janvier, cette cruelle maladie y fut apportée par un enfant de quatre mois, qui en mourut le 8 février. Sa mère et sa sœur, qui n'avaient pas été vaccinées, furent promptement atteintes ; toutes deux sont guéries, mais la mère est restée défigurée.

Vers la même époque, les nommés Poinsard et Pourchet contractèrent la variole dans un voyage en Bourgogne et la rapportèrent à Besançon, où ils sont morts très-promptement, l'un le 16 et l'autre le 28 février.

Avec les dispositions fâcheuses de certains parents qui refusent encore obstinément de faire vacciner leurs enfants, il est impossible que la variole se montre quelque part sans faire des victimes. Aussi la maladie s'étendit : elle frappa d'abord deux soldats du 6me d'artillerie ; trois autres artilleurs vaccinés eurent une varioloïde. Tous les soldats de ce régiment qui n'avaient pas été vaccinés reçurent du vaccin et là le mal s'arrêta.

Mais ailleurs l'épidémie continua. Cinq militaires du 70me de ligne eurent la variole et furent soignés à l'hôpital Saint-Jacques. Sur la fin du même mois, une jeune fille de vingt-six ans, garde-malade dans la salle des fiévreux

prit la petite vérole. Elle en est guérie, mais elle porte des cicatrices qui la défigurent.

Le 21 mai, Henriot, âgé de seize mois, est mort de la variole, après une visite à l'hôpital, où était son père. Sautet, âgé de huit mois, mourut également le 26. Dans la même rue, deux filles ont été atteintes ; la plus jeune seule a conservé des cicatrices. La variole emporta encore, le 2 et le 5 juin, les nommés Vellut et Grillot. Les trois frères de ce dernier prirent la variole ; plus heureux que lui, ils en sont guéris. Enfin, cinq autres individus furent atteints ; trois sont morts.

Onze décès sur vingt-huit cas de variole devaient faire craindre que cette maladie ne prît un caractère plus grave. M. le docteur Bulloz prévint les autorités, et immédiatement des mesures furent prises. Le maire de Besançon avertit les habitants que la variole régnait épidémiquement et les engagea à faire vacciner au plus vite leurs enfants. M. Bulloz visita les dix-sept écoles publiques, où sur 1,967 enfants il en trouva 206 qui durent être vaccinés, tandis que dans cinq établissements privés, il ne trouva que deux enfants, sur 134, qui n'eussent pas été vaccinés. Ainsi dans les classes inférieures, à Besançon, plus du dixième des enfants étaient soustraits aux bienfaits de la vaccine, et l'on voit par là pourquoi la variole a sévi principalement dans les quartiers qu'elles habitent.

Les vaccinations devinrent donc nombreuses et l'épidémie s'arrêta pendant quelques semaines ; mais le germe n'en était point encore détruit, et au mois de septembre, un soldat du 70me en fut atteint. Quatre autres, qui avaient été vaccinés, eurent une varioloïde. Dans le même mois, un garçon de trois ans et demi eut une variole confluente qui le rendit méconnaissable. Sa sœur, âgée de huit ans, vaccinée, habita impunément la même chambre que lui. Dans la même rue, Aimonin, âgé de vingt-quatre ans, non vacciné, fut atteint d'une variole confluente, et le même jour, dans le voisinage, un jeune homme du même âge, porteur de cicatrices vaccinales, parut saisi de la même maladie. Ces deux affections marchèrent ensemble : au début, elles paraissaient aussi graves l'une que l'autre ; mais Aimonin mourut le 12 septembre, tandis que l'autre malade entrait en convalescence. Deux autres cas de variole confluente furent suivis de guérison. Un soldat du 6me d'artillerie mourut. Au mois d'octobre, quatre nouveaux malades guérirent. En décembre, enfin, une variole confluente guérit également.

Telle fut la marche de cette épidémie qui, sur une population de 36,000 habitants, atteignit 38 individus, fit 13 victimes et défigura 6 personnes. Le nombre des varioleux aurait été plus considérable sans la vigilance du médecin chargé de veiller à la santé publique, et sans l'empressement que mit l'administration à le seconder. Ce n'est pas sans un vif intérêt que l'on suit les phases de cette épidémie tenue en échec dès son apparition, et disparaissant enfin sous l'influence toute-puissante de l'art. Dans un autre siècle les victimes seraient tombées par centaines et la ville eût été décimée.

M. le docteur Bulloz insiste dans son rapport sur un fait grave, que l'autorité devrait prendre en considération, c'est la difficulté qu'on éprouve pour prendre du vaccin sur les sujets qu'on a vaccinés. C'est dans la classe populaire, qui n'a pas reçu d'éducation, que se rencontrent les plus grandes difficultés, quelquefois même des obstacles insurmontables. Plusieurs motifs, dit cet honorable praticien, devraient cependant décider les parents à laisser prendre du vaccin sur leurs enfants : le premier, c'est qu'il n'y a pas d'autre moyen de propager la vaccine ; le second, c'est qu'on ne fait aucun mal aux enfants ; le troisième, c'est que l'on s'assure que l'enfant sur lequel on prend du vaccin porte une véritable vaccine, dès qu'elle se reproduit sur d'autres.

Préjugé populaire relatif aux cas de mort apparente. — Dans presque tous les cas d'accidents graves et imprévus qui mettent en danger la vie de nos semblables, la promptitude des secours est une condition indispensable de salut. Or, dit avec raison M. le professeur H. Combes, une opinion vulgaire très-répandue et féconde en conséquences déplorables s'oppose souvent, et pour ainsi dire chaque jour, à ce que l'on cherche à rappeler immédiatement à la vie les malheureux qui, à la suite d'un accident, d'un suicide ou d'un crime, sont trouvés à l'état de mort apparente. Tous les journaux périodiques rapportent fréquemment des exemples d'individus noyés, pendus, asphyxiés sous l'influence d'un gaz délétère, qui succombent parce qu'on n'a pas osé tout de suite les secourir. Ceux qui les découvrent sont pénétrés de cette fausse conviction, qu'on ne doit ni les déplacer, ni même les toucher, avant qu'on ait prévenu un maire, un commissaire ou toute autre autorité, et sans que ces fonctionnaires se soient transportés sur le théâtre de l'événement. C'est là une erreur qu'il importe de détruire, parce qu'elle est généralement accréditée. On l'a déjà dit et écrit bien souvent ; mais on comprendra pourquoi il convient de le répéter encore ; nulle part ne se trouve formulée une aussi absurde disposition. Il n'est contraire à aucune loi de secourir à l'instant même toute personne en danger de mort ; c'est là un devoir d'humanité que ne contredit aucune ordonnance légale ou administrative. L'opinion opposée, loin d'être fondée, ne prouve qu'une chose ; c'est qu'il importe de plus en plus de combattre l'ignorance et de répandre l'instruction dans les classes inférieures de la société.

Imprimerie de HENNUYER et Ce, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DU HACHISCH ET DES HACHISCHINS.

—

Nos plus spirituels romanciers viennent de raconter tant de merveilles sur le hachisch et ses effets, que nos lecteurs nous sauront quelque gré de leur apprendre la vérité sur cette singulière substance.

De tout temps les peuples ont demandé à l'usage de certaines préparations qui engourdissent les facultés ou qui les excitent, l'oubli de leurs maux, ou des jouissances artificielles. Dans nos contrées, on a recours aux infusions stimulantes et aux boissons fermentées. En Egypte, et dans certains lieux de l'Arabie, le hachisch fait concurrence au dangereux narcotique qui énerve les populations de la Chine et d'une partie de l'Asie. On y appelle *hachischins* ceux qui font abus de cette substance, comme chez nous ivrognes ceux qui s'enivrent habituellement avec du vin et des liqueurs.

Les hachischins éprouvent les effets les plus surprenants : des illusions et des hallucinations jusqu'à un certain point comparables à ce que l'on remarque dans l'extase.

L'agent qui produit ces merveilleux phénomènes est tout simplement un extrait gras d'une espèce de chanvre indien, plus petite que celles qui croissent en France, lesquelles ne sont point douées des mêmes propriétés. Cet extrait s'emploie pur, ou mêlé à d'autres ingrédients, d'où résulte alors le *dawamesc*, sorte d'électuaire ou marmelade assez agréable à manger, quoique d'un aspect verdâtre peu attrayant. Pour que son influence devienne sensible, il faut porter la quantité qu'on en prend à la dose de 2 à 4 ou 5 grammes. Une tasse d'infusion concentrée de café, avalée immédiatement après qu'on a pris le dawamesc, contribue singulièrement à développer son action et à la rendre plus rapide.

On peut s'étonner qu'une substance si généralement et si anciennement usitée dans les pays où elle se rencontre, et qui vraisemblablement a joué un très-grand rôle dans les contes fantastiques et les descriptions de ces palais enchantés dont l'Orient est la patrie, soit demeurée jusqu'à présent ignorée en Europe. Si l'on excepte, en effet, certains voyageurs ou naturalistes qui en ont dit, en passant, quelques mots perdus dans leurs ouvrages, personne n'avait songé à en écrire l'histoire. C'est à deux jeunes médecins fort distingués que nous sommes redevables des notions que nous possédons sur le hachisch : l'un est M. Aubert-Roche, qui a habité l'Egypte pendant plusieurs années, comme

---

FEUILLETON.

DE L'ÉTAT PHYSIQUE ET MORAL DE L'OUVRIER

DANS LES FABRIQUES DE COTON.

Rapport lu à la Société médicale du Temple, dans sa séance d'avril 1846, par M. le professeur Tessereau.

Messieurs,

Vous m'avez chargé de vous rendre compte d'un Mémoire ayant pour titre : *Coup d'œil sur l'état physique et moral de l'ouvrier dans les fabriques de coton*, par M. le docteur Lechaptois, de Bolbec ; je viens m'acquitter aujourd'hui de ce devoir.

Ce Mémoire, très-court, puisqu'il ne contient que quatre pages in-folio, soulève cependant diverses questions du plus haut intérêt. Permettez-moi d'en faire une courte analyse, qui sera suivie ensuite de quelques réflexions.

Selon M. le docteur Lechaptois, les ouvriers, dans les filatures de coton, travaillent depuis cinq heures du matin jusqu'à onze heures du soir, n'ayant qu'une heure de repos pour manger. Pendant tout ce temps, c'est-à-dire pendant dix-huit heures, ces ouvriers respirent un air chargé de poussière, imprégné d'une grande humidité, et dont la température est souvent élevée à 36 et 40 degrés. Dans les chambres chaudes, les étuves, les sécheries, le thermomètre monte à 50 degrés. Les ouvriers, toujours en trop grand nombre dans les salles, ont presque tous des affections de poitrine causées surtout par les poussières qui sont mêlées à l'air.

Beaucoup, et des enfants même, restent toute la journée dans la même position.

Dans plusieurs fabriques, au travail de jour succède le travail de nuit ; alors, tous les deux jours, les ouvriers travaillent pendant vingt-quatre heures et ont seulement trois heures pour le repos. Quand les commandes sont nom-

médecin du vice-roi, et l'autre, M. J. Moreau, qui, dans un voyage de trois ans, ayant pu faire un assez long séjour dans les provinces mahométanes, a publié un important travail sur le sujet qui nous occupe (1).

L'action du hachisch se fait sentir sur presque tous les organes, mais en particulier sur ceux des sens et sur le cerveau. Elle varie suivant la dose de l'extrait et la sensibilité des individus. En général, le premier phénomène qui se déclare est un engourdissement qui envahit tout le corps. Cet engourdissement s'accompagne d'inquiétudes dans les jambes, de relâchement dans les muscles extenseurs, et d'un sentiment de compression à la tête vers les tempes. Il semble que celle-ci se dilate par l'effet d'une sorte de fermentation intérieure et que la voûte du crâne soit près de se détacher. Les oreilles teintent, des bouffées de chaleur montent au visage, la respiration se ralentit, quoique le pouls s'accélère un peu. Quelquefois il y a des douleurs et des spasmes dans les membres, du malaise, et une sorte de resserrement à l'épigastre, rarement des éblouissements. A ces phénomènes, spécialement quand ils sont peu intenses, se joint une douce sensation de joie intime, de contentement intérieur inexprimable, que peuvent encore accroître les impressions du dehors.

A un degré plus élevé, la folie éclate. « Insensiblement, dit M. Moreau, qui en a pris lui-même plusieurs fois, nous nous sentons dominés par des idées étrangères au sujet sur lequel nous voulons fixer notre attention. Les idées que notre volonté n'a point évoquées, qui surgissent dans l'esprit on ne sait comment, qui viennent on ne sait d'où, sont de plus en plus nombreuses, vives, saisissantes, et on les suit dans leurs associations les plus bizarres, dans leurs créations les plus impossibles et les plus fantastiques. Tout se transforme autour de vous, et on se sent arracher à la vie réelle pour entrer dans un monde imaginaire. Mille illusions vous assaillent, les objets prennent à vos yeux des formes et des proportions extraordinaires. »

L'auteur que nous venons de citer a eu dernièrement la singulière idée de réunir dans une *fantasia* une quinzaine de médecins et de gens de lettres. Chacun des convives avala la dose de dawamesc. M. le docteur Delassiauve, l'un des invités, n'en avait voulu prendre qu'une très-modérée, afin de pouvoir analyser ses propres

(1) Du hachisch et de l'aliénation mentale, études psychologiques, par J. Moreau (de Tours), médecin de l'hospice de Bicêtre de Paris.

---

breuses, le commerce florissant, le travail dure souvent trente-huit heures; les ouvriers laissent la besogne pour manger, rarement pour dormir.

L'alimentation est des plus mauvaises, elle est composée de pommes de terre bouillies et de légumes secs; la plupart des ouvriers ne mangent jamais de viande. En revanche, presque tous font un usage considérable de liqueurs spiritueuses, falsifiées; celles-ci achèvent d'épuiser un corps déjà accablé par un travail trop prolongé.

La nombreuse famille de l'ouvrier vit dans une maison ouverte à la pluie et à tous les vents, dont les murs, souvent en terre, s'élèvent à 2 mètres environ au-dessus du sol; c'est là que les enfants passent leur premier âge, couchés par terre et respirant un air vicié par d'épaisses fumées qui s'élèvent de l'âtre où brûlent de la tourbe ou des feuilles mortes.

Avec des conditions si déplorables, il n'y a rien de surprenant de voir, comme le dit M. Lechaptois, des ouvriers devenir phthisiques de bonne heure, être vieux à trente ans, et mourir dans un âge peu avancé; sur quelques mille ouvriers, à peine trouve-t-on un sexagénaire; et un grand nombre d'enfants succombent souvent avant d'avoir pu marcher.

Ainsi, voilà des hommes donnant au travail, pour un salaire presque toujours insuffisant, autant et plus qu'ils ne peuvent donner, et qui ne satisfont à aucune des lois les plus sages, les plus nécessaires de l'hygiène, de cette science dont les préceptes sont tellement simples, qu'ils semblent plutôt le résultat du bon sens que d'une étude approfondie, si utile pour tous et cependant si méconnue, si peu étudiée.

L'homme, pour se bien porter, dit l'hygiène, doit respirer un air pur souvent renouvelé. Cet air, s'il est frais et sec, agit sur le corps par sa densité, il en résulte que l'homme se trouve plus agile, plus capable d'un travail

sensations, et contempler le spectacle qu'allait bientôt offrir toute cette société ; il rend compte en ces termes de ses observations :

« En moins d'une heure, la salle du festin fut convertie en une salle de fous. A la pâleur qui se répandait sur la figure, à l'étonnement dont elle était empreinte, à l'abandon progressif de la conversation, on jugeait aisément de l'instant où l'économie commençait à être atteinte. Quelques-uns se retiraient à l'écart comme surpris et honteux de leur situation nouvelle, ou pour jouir plus délicieusement de l'extase où ils étaient plongés. D'autres se tenaient la tête appuyée dans leurs mains ou se promenaient pensifs, paraissant absolument indifférents à tout ce qui les entourait. Leur taciturnité n'était interrompue que par des éclats d'un rire fou et inextinguible, ou par des gesticulations et des discours incohérents. L'un, par exemple, se prenait tout à coup à faire le moulinet de ses deux mains avec une vitesse extrême, puis un moment après il secouait les doigts avec la même promptitude, comme s'il eût cherché à se débarrasser de quelque liquide malfaisant dont ils auraient été imprégnés. Chez d'autres succéda, sans transition, une vive excitation maniaque, et même un état de manie caractérisée.

« Il est assurément impossible de dépenser plus de mouvements et de paroles que ne le fit pendant deux heures l'un de nos *hachischins*, qui, durant cet intervalle, n'a cessé de gambader, de sauter, d'exécuter avec prestesse les danses les plus variées, de déclamer toutes sortes de morceaux de prose et de poésie, de chanter je ne sais combien de chansons, et de déborder en citations heureuses, en reparties animées, en vigoureuses apostrophes, en saillies aussi spirituelles qu'imprévues. Il eut aussi de fréquentes visions : tantôt s'imaginant être dans des demeures splendides et féeriques, il exprimait avec enthousiasme le ravissant spectacle que lui causait la vue de tant d'objets éclatants ; d'autres fois, il se prosternait en adoration devant une femme aux formes divines, à laquelle il adressait des hommages avec l'accent le plus passionné.

« Un autre, après avoir donné longtemps des signes d'agitation, et s'être montré très-turbulent, finit par tomber dans un profond désespoir. Son visage était abattu, il se lamentait, se disait perdu, condamné à mort, et suppliait qu'on lui fît grâce.

« Le calme ne m'abandonna pas, ajoute M. Delassiauve, au milieu de cette scène d'extrava-

---

prolongé ; c'est cet air pur et frais qui fait la santé des habitants de la campagne.

Au lieu de cela, que voyons-nous dans les manufactures? Des ouvriers entassés dans des ateliers dont l'air, à la température de 40 degrés, est chargé de poussière et d'humidité. Par une alimentation convenable et saine on pourrait diminuer les influences d'une mauvaise respiration : cet autre besoin de la vie n'est pas mieux satisfait, l'alimentation est encore plus déplorable que la respiration ; obligé d'élever une nombreuse famille, l'ouvrier se nourrit de légumes en qualité et en quantité médiocres, mais il supplée à ce besoin d'aliments substantiels par les boissons alcooliques, et peu à peu cet usage immodéré des liqueurs fortes amène la passion de l'ivrognerie, source nouvelle et malheureusement trop certaine de maladies graves et nombreuses.

Ainsi, pour l'ouvrier des fabriques, travail long, pénible, fatigant ; en même temps privation absolue de tout ce qui pourrait contrebalancer ces funestes influences.

Air pur, nourriture saine, repos, tout lui manque ; comment donc son corps pourrait-il résister? Il s'use peu à peu, et les infirmités précoces ou la mort viennent avant le temps terminer cette triste existence et plonger dans la misère la plus affreuse sa veuve et ses nombreux enfants.

Est-il besoin d'ajouter, messieurs, que vivant dans un état de misère et d'abrutissement, ces ouvriers ne peuvent posséder ni comprendre le sens moral? Aussi le fils assiste-t-il d'un œil sec à l'autopsie du cadavre de sa mère ; aussi des enfants restent-ils calmes et froids en présence de leur grand-père pendu dans un coin de la chambre, et ne manifestent-t-ils aucune émotion à la vue des autorités et du médecin qui viennent constater le fait. Jetés dans ces ateliers à un âge si tendre, privés d'instruction, qui donc donnera à ces petits êtres la moindre connaissance du juste et de l'injuste? qui les dirigera dans le bien? qui les empê-

gances. Il s'opérait bien en moi quelque chose d'indéfinissable : mon corps me semblait plus léger que de coutume ; j'éprouvais dans la gorge et dans la bouche un sentiment d'ardeur et de sécheresse très-gênant. Ma langue épaissie avait peine à se mouvoir pour l'articulation des sons. Il me fallait aussi lutter avec toute la force de ma volonté, et souvent sans succès, pour réprimer un besoin de rire irrésistible et véritablement contagieux, qui ne manquait pas de me surprendre quand l'un des acteurs de cette orgie délirante tournoyait quelques minutes en ma présence.

«Il m'était réservé d'éprouver encore d'autres phénomènes plus significatifs : ayant quitté prématurément la réunion, à peine étais-je descendu dans la rue, que je me sentis en proie à une puissance inconnue qui peu à peu subjugua mon être, jeta le désordre dans mes sens, fit échec à mes facultés. La conscience de moi-même persistait au milieu de cette perturbation ; mais la réflexion ne jouissait plus de sa liberté accoutumée, le principe dirigeant était, pour ainsi dire, privé de boussole. Allant machinalement devant moi, il m'eût été impossible, malgré les plus grands efforts d'attention, d'affirmer où je me trouvais, d'où je sortais, et quel trajet je venais de parcourir. Les maisons, les quais, les ponts, les passants, les lumières, tout cela se présentait à mes yeux avec une apparence gauche et inusitée qui me plongeait, touchant leur réalité, dans un doute voisin de l'inquiétude. Il me semblait que le sol se dérobait sous mes pas ; puis ce trouble venant encore à croître, les objets commencèrent à prendre des dimensions extraordinaires. Du pont Louis-Philippe sur lequel j'étais alors, j'apercevais dans le lointain l'Hôtel-de-Ville qui s'allongeait d'une manière indéfinie.

« Seul, à onze heures du soir, dans ce quartier désert, avec un ami que je croyais avoir pris du hachisch, et que ses divagations, vraies ou simulées me faisaient supposer dans un état plus grave que le mien, on se figure aisément quel effroi je dus ressentir en songeant aux accidents auxquels nous étions exposés, et dont le moindre était d'être arrêtés par une patrouille et d'être conduits à la préfecture de police, comme atteints d'aliénation mentale. Cet effroi devint une idée fixe qui durait encore plusieurs heures après que le motif avait cessé d'exister.

« Dans une telle situation, mon plus pressant besoin était de monter dans une voiture pour regagner mon domicile à l'abri de tout danger.

---

chera de persévérer dans le mal? Personne! Véritables parias, ils n'ont pour toute perspective que l'hôpital ou la prison.

Ce tableau de l'état physique et moral des ouvriers de Bolbec est bien sombre, bien affligeant, et cependant M. le docteur Lechaptois le croit au-dessous de la vérité : doué d'une âme ardente et passionnée pour ce qui est utile, notre confrère, par position, s'est vu obligé d'étudier les besoins de ces ouvriers, et il a pu se convaincre de leur misère et de leur souffrance ; son cœur généreux s'est indigné, et souvent ses expressions prouvent un sentiment énergique de douleur causée par ce désolant spectacle.

Ce sont là les effets de ces misères qui font saigner le cœur et devant lesquelles aucun homme ne peut rester insensible.

Bizarre et triste contraste, pendant que des hommes usent et leur santé et leur vie, dans l'espoir d'un salaire trop minime pour élever une famille pourtant si peu exigeante, il en est d'autres qui, sur un mot ou sur une carte, jouent des sommes qui suffiraient pour subvenir aux besoins d'un atelier tout entier.

L'état actuel des ouvriers dans les manufactures réclame un examen sérieux, approfondi et intelligent, de la part des gouvernements ; cette question de l'organisation du travail est grosse de tempêtes pour l'avenir, si on ne se hâte pas d'y porter un salutaire remède. Il faut, dans l'histoire des fabriques de tissus, considérer trois périodes.

Pendant la première, l'ouvrier travaillait à domicile, il était obligé de donner des preuves d'intelligence et de force.

Dans la deuxième période, l'invention des machines suppléait à l'intelligence, mais exigeait en même temps une force énorme pour opérer le mouvement des machines. Alors, l'ouvrier était véritablement accablé de fatigue ; écoutons ce que dit M. Villermé :

« Ces malheureux, absolument nus de la moitié supérieure

Mais, hélas! l'espace seul ne s'était pas agrandi, le temps aussi avait acquis une durée impitoyable. Les quelques minutes nécessaires pour franchir l'intervalle qui sépare le pont Louis-Philippe de la place de l'Hôtel-de-Ville, où stationnent les voitures, me parurent autant de journées; et, sans exagération, la course d'un quart d'heure qu'il faut pour aller de ce point au faubourg Saint-Germain, équivalut, dans mon esprit, à un voyage de Paris à Rome. »

Cette erreur d'appréciation de l'espace et du temps est un résultat à peu près constant de l'action du hachisch, et qu'ont remarqué tous ceux qui ont éprouvé cette action.

Le trouble que cause cette singulière substance est plus ou moins durable, selon la sensibilité des individus et la quantité qui en a été prise. En général, il varie entre deux ou trois heures. Quelques personnes éprouvent, à la suite, un malaise, un sentiment de courbature générale, qui ne se dissipe que le lendemain ou même quelques jours après. Ce trouble est aussi sujet à des intermittences; il y a comme une succession de scènes très-souvent différentes les unes des autres, et entre lesquelles l'esprit recouvre momentanément un peu de lucidité et de calme.

M. Moreau compare au rêve l'état dans lequel jette le hachisch; mais, dans tous les cas, on rêve éveillé; et, sans avoir quitté totalement la vie réelle, on appartient par divers points intellectuels, par de fausses sensations, des croyances erronées, au monde idéal. Cet état consisterait en une excitation de l'organe intellectuel, et ce médecin, en effet, a cru constamment remarquer des signes patents d'excitation comme phénomènes précurseurs du trouble des perceptions et des idées, signes que, selon lui, il est surtout facile de constater lorsque, étant sous l'influence du hachisch, on concentre toute son attention et toute sa réflexion sur les sensations qu'on éprouve.

M. Moreau, qui est l'un des médecins de Bicêtre et un aliéniste de premier ordre, ne s'est pas arrêté là dans l'étude du hachisch. Il a comparé les modifications qu'il produit à celles qui constituent la folie. Les illusions, les hallucinations lui paraissent avoir du rapport avec l'ébriété hachischienne; mais il ne peut entrer dans notre but de suivre l'auteur dans les considérations qu'il développe à ce sujet, quelque judicieuses, quelque importantes qu'elles nous paraissent.

Toutefois, nous ne pouvons, en terminant,

« du corps, essoufflés, haletants, couverts de sueur, avaient « la plupart de leurs muscles dans une agitation conti- « nuelle, ils étaient descendus au rôle de bêtes de somme; « la vue en était effrayante. »

Dans la troisième période, l'application de la vapeur, en venant remplacer la force musculaire des hommes comme moyen moteur des machines, a apporté sous ce rapport de notables améliorations; par l'introduction des machines à vapeur, le nombre des ouvriers s'est trouvé diminué, leur travail réduit dans certaines salles à un simple rôle de surveillance, ce qui a permis d'employer des femmes et même des enfants.

Sans rien préjuger sur l'influence commerciale des ateliers de manufacture, nous pouvons cependant dire qu'au point de vue de l'hygiène et de la morale, on doit regretter la première période. Le travail était fait alors à domicile, au milieu de la famille, le plus souvent au sein des campagnes, l'ouvrier; pouvait se reposer de ce travail par un autre très-profitable aussi, par la culture de champs ou de jardins où sa famille trouvait légumes et fruits en telle abondance, que souvent elle allait les vendre à la ville voisine.

Les tisserands, que nous voyions ainsi il n'y a pas longtemps encore, tendent tous les jours à disparaître de nos campagnes pour être rassemblés en grand nombre dans des ateliers où ils se corrompent les uns les autres, et où les conditions hygiéniques sont bien plus mauvaises.

Nous trouvons dans l'ouvrage de M. Lechaptois des plaintes générales, mais rien de précis sur chacune des causes de l'état de souffrance des ouvriers. Il y a cependant des conditions hygiéniques différentes, selon que l'ouvrier travaille dans telle ou telle partie de la manufacture. Il y aurait une étude bien importante à faire, pour savoir au juste l'influence de l'air trop chaud pour les uns, chargé de poussière pour les autres, et aussi l'influence de la position couchée et du défaut d'exercice. Il est telle salle

nous empêcher de faire connaître que le hachisch paraît destiné à devenir un nouvel agent thérapeutique. Un petit nombre, il est vrai, de faits relatés dans le livre de M. Moreau sont de nature à faire augurer favorablement des tentatives qu'il répète en ce moment, ou de celles qui pourront être ultérieurement poursuivies. Sous l'empire de l'activité morbide communiquée aux idées par le hachisch, la taciturnité d'un lypémanique a été momentanément vaincue, et de quatre maniaques chroniques ainsi traités, deux ont éprouvé une amélioration marquée et deux autres ont marché vers une guérison assez rapide.

Nous croyons, en résumé, devoir nous élever contre une préparation présentée comme d'un attrayant usage dans certains livres qui sont lus avec passion par le public. L'action du hachisch peut être rapprochée de celle de l'opium, de la belladone, de l'alcool et de quelques autres substances qui excitent diversement le cerveau. Si, dans des cas donnés, et dont il est très-délicat de préciser l'indication, des mains habiles peuvent les administrer avec avantage, leur imprudent emploi ne manquerait pas d'occasionner les plus graves accidents. Il en serait probablement de même du hachisch, dont les adeptes, d'après ce que nous venons de raconter, pourraient éprouver des accidents cérébraux variés et principalement la folie. D'ailleurs, tout bien considéré, les effets pénibles paraissent l'emporter sur les jouissances, et, dans tous les cas, l'homme ne se rabaisse-t-il pas en s'exposant à perdre le libre usage de ses facultés?

BIENFAITEURS DE L'HUMANITÉ.

JENNER.

HISTOIRE DE LA VACCINE.

—

Parmi les précieuses découvertes que notre siècle a vues naître, il n'en est peut-être pas de plus remarquable que celle de la vaccine. Les bienfaits qu'elle a répandus, ceux qu'elle est encore destinée à répandre, sont immenses, incommensurables; l'humanité entière y a participé, et maintenant l'on compterait à peine un point habité du globe sur lequel elle n'ait porté sa bienheureuse influence.

Il y a à peine cinquante ans, un horrible fléau planait sur tout le genre humain; implacable dans ses effets et sans miséricorde, il pénétrait dans toutes les classes de la société, et nul n'était certain de pouvoir échapper à ses coups. Le

---

où les accidents causés par les machines sont nombreux, telle autre où ces accidents ne peuvent arriver.

Relativement à la quantité de poussière, je lis ce qui suit dans un Mémoire de MM. Mareska et Reymann, inséré dans les *Annales de médecine de Gand*: « Le batteur « éplucheur et le batteur étaleur répandent dans l'air une « énorme quantité de poussière, qui rend l'atelier où « ils sont placés le plus insalubre de la factorerie. Sur « une surface horizontale d'un mètre carré, nous avons « recueilli, dans l'espace d'une heure, 0,55 centigrammes « de poussière. Cette poussière, examinée à la loupe, nous « a paru formée d'une substance terreuse très-fine, et « en outre de filaments de coton très-divisés. »

On a dans plusieurs manufactures établi au-dessus des batteurs des ventilateurs qui ont diminué l'effet du battage.

« Les fabricants qui ont établi des appareils de venti- « lation dans l'atelier à batteur nous ont déclaré qu'ils « avaient été étonnés de la quantité de poussière qui « s'accumule dans les vingt-quatre heures dans le ré- « servoir destiné à la recueillir.

« Ainsi, dans un établissement où l'on travaille le « coton des Indes et celui d'Amérique, on en a recueilli « *onze kilogrammes en sept jours*.

« Avant l'établissement des ventilateurs, toute cette « poussière était répandue dans l'atmosphère de l'atelier « et passait en partie dans les voies aériennes, et même « dans les voies digestives des ouvriers qui y travaillaient. »

Les ouvriers fileurs n'ont à craindre ni la poussière, ni les machines; mais aussi ils ont à supporter une température chaude et humide, d'autant plus élevée que le fil doit être plus fin.

Si les machines, ainsi que l'a prouvé M. Villermé, ne marchent pas toujours, au moins peut-on leur reprocher à juste titre, d'après M. Lechaptois, de marcher trop longtemps. Vingt-quatre et quelquefois trente-six heures

riche comme le pauvre, le paysan comme le citadin, le prolétaire comme le noble, l'enfant au berceau, la jeune fille à l'âge où la nature répand sur elle ses gracieuses faveurs, l'homme adulte plein de force et d'intelligence, tous devenaient autant de victimes que le mauvais génie frappait sans merci. Non content de décimer les populations, de ravir souvent à la société ses plus chers et ses plus utiles enfants, ceux auxquels il ne ravissait pas la vie, il les dépouillait presque infailliblement de ce qui est parfois plus cher que l'existence même, c'est-à-dire de la grâce et de la beauté. Combien de ravissantes personnes pour toujours défigurées par cet épouvantable fléau, la VARIOLE! Que d'avenirs se présentant sous les plus heureux auspices, détruits, rompus! Que d'espérances cruellement déçues! Quelles angoisses, quelles calamités n'a-t-il pas fait naître dans le cœur d'une mère, d'un père..., d'un amant!...

Et ce qui était plus cruel encore, peut-être, c'est que nulle puissance ne pouvait prévenir l'affection ou en arrêter la marche. Une fois qu'il s'était emparé d'une victime, le fléau enveloppait, dans son avidité, un grand nombre de malheureux, et ne se retirait qu'après avoir laissé derrière lui, soit des cadavres, soit des traces indélébiles, témoins irréfragables de son règne. L'histoire de tous les peuples, et surtout les annales de la médecine nous ont laissé le triste tableau de la plupart des grandes épidémies de variole qui ont régné en tout temps et en tous lieux. Le nombre des victimes est incalculable, et l'on peut dire, sans craindre de se tromper, qu'il l'emporte de beaucoup sur celui des victimes des guerres les plus désastreuses pour le genre humain.

Aussi quelles actions de grâces n'avons-nous pas à rendre à l'auteur de la découverte de la VACCINE! Combien le nom de JENNER doit être cher à l'humanité entière! Les Romains décernaient une couronne civique à celui qui sauvait la vie à un citoyen ; notre pays récompense aussi publiquement, par l'organe d'une illustre assemblée, ces hommes courageux qui, s'exposant à tous les dangers et n'écoutant que l'impulsion de leur cœur, sauvent leurs semblables se débattant au milieu des flots, ou entourés de flammes dévorantes... Quel hommage pourrons-nous offrir à celui qui est parvenu à délivrer le genre humain du fléau le plus destructeur et le plus généralement répandu? L'affreuse maladie qui naguère moissonnait tant de victimes et qui laissait souvent les plus hideuses traces

---

de travail exigent de la part de l'ouvrier une trop grande perte de forces, qui n'est compensée ni par une bonne nourriture, ni par un repos suffisant.

Si la besogne des ouvriers pouvait être faite par des chevaux, il est bien certain que les manufacturiers leur accorderaient plus de repos.

Une des choses les plus importantes à exiger des manufacturiers, c'est que le travail ne puisse dépasser douze ou quatorze heures par jour, et que le travail de nuit soit complétement interdit. En attendant, si le commerce souffrait de ce repos des machines, les ouvriers pourraient être partagés par séries alternant pour le travail de jour et de nuit.

« Il importe, dit M. Blanqui, à la puissance de la « France de demeurer toujours à la tête du progrès, « et de résoudre, la *première*, les problèmes les plus ar- « dus de la civilisation. Nous ne pouvons pas nous laisser « devancer dans cette noble tâche. »

Nous allons avoir la douleur de vous prouver, Messieurs, que dans cette question si grave, où tant d'intérêts sont en jeu, tant d'existences compromises, la France est bien loin de marcher la première.

M. Villermé a étudié avec soin la quantité d'air dévolue à chaque ouvrier dans les fabriques de coton, et il a trouvé que la moyenne de mètres cubes d'air respirés par chaque homme était :

Dans la carderie	20	maximum 68.
Salle de filage	35	47.
Tissage	17	26.
Impressions	16	30.

M. *Ducpétiaux* fait remarquer que les ateliers de la Grande-Bretagne et de la Belgique l'emportent en étendue sur ceux de la France; et nous voyons en effet, dans le travail de MM. Mareska et Reymann, qu'en Belgique la moyenne de mètres cubes d'air respirés par chaque ouvrier est plus forte que le maximum en France.

chez celles dont elle avait épargné les jours, a disparu à la voix de Jenner. Dorénavant, il ne tient qu'à nous de garantir nos enfants et de délivrer à jamais le genre humain de la funeste influence de la variole. La vaccination, depuis un tiers de siècle seulement, a déjà arraché à une mort inévitable des millions de nos semblables ; le nombre des milliards de ceux qu'elle doit sauver encore dans les âges futurs ne saurait être déterminé. Le nom de Jenner, impérissable comme son bienfait, doit devenir en même temps pour les observateurs de tous les pays la source de nouvelles découvertes ; car ils verront, par son exemple, à quels immenses résultats peut conduire l'étude attentive et soutenue de la nature, et l'application des moyens les plus simples, connus souvent du vulgaire, et par cela même dédaignés des savants.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire, en écrivant cet article sur la vaccination, que de le faire précéder d'une esquisse biographique de l'homme à jamais illustre auquel est due cette merveilleuse découverte. L'on ne peut trop populariser un nom qui, en même temps qu'il fait la gloire de la médecine, doit être rangé en première ligne parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité.

Edward Jenner naquit le 17 mai 1749 à Berkeley, dans le comté de Glocester. Il était fils d'Etienne Jenner, maître ès arts de l'Université d'Oxford, recteur de Nockhampton, vicaire de Berkeley, et possesseur de terres considérables dans ce comté. Jenner perdit son père de bonne heure, mais les soins affectueux de son frère Jean adoucirent beaucoup cette perte. Il reçut la première éducation à Cirencester, et étudia la chirurgie sous Daniel Ludlow, chirurgien distingué de Sudburg, chez lequel il demeura jusqu'en 1770. Il se rendit alors à Londres et vint demeurer chez le célèbre John Hunter, l'une des gloires médicales de l'Angleterre, auprès duquel il passa environ deux années, employé à des travaux anatomiques et zoologiques. En 1788, les *observations sur l'histoire naturelle du coucou* (Observations on the natural history of cuckoo) le firent nommer membre de la Société royale de Londres, et cet intéressant Mémoire fut inséré dans le volume des *Transactions philosophiques* de la même année.

Quoique étrangers à mon sujet, je ne puis m'empêcher de traduire ici quelques passages de ce Mémoire, car d'un côté ils vont dévoiler au lecteur un phénomène très-curieux d'his-

---

Le nombre maximum en France est de 68, il est à Gand de 162 : différence en faveur de la Belgique, 94.

Il ne faut point, en général, savoir gré aux manufacturiers des meilleures conditions hygiéniques où se trouvent les ouvriers. Si dans telle salle ils ont plus d'air, c'est qu'ils sont moins nombreux ; si les ateliers sont plus grands, plus élevés, c'est que cela est nécessaire pour l'emplacement des machines.

C'est sur le volume des mécaniques, et non sur le nombre des ouvriers que les manufacturiers basent l'étendue qu'ils doivent donner aux ateliers.

Dans les ateliers de tissage de certaines fabriques de Belgique, les métiers n'étaient pas assez éclairés, on ouvrit le toit de telle façon que l'air arrive aujourd'hui en abondance dans ces nouveaux ateliers, où chaque ouvrier a en moyenne 97 mètres cubes d'air à respirer ; mais les améliorations, vous le voyez, messieurs, ont été amenées pour la chose, non pour l'être humain.

Si nous sommes inférieurs à l'Angleterre et à la Belgique sous le rapport de l'étendue des ateliers, où, les ouvriers pouvant plus aisément circuler, sont moins sujets à recevoir de graves blessures, peut-être au moins, en France, ce pays qui marche en tête de la civilisation, le gouvernement se sera-t-il vivement préoccupé de la nécessité de faire des lois qui protégent les ouvriers?

Là, messieurs, nous ne sommes plus devancés seulement par l'Angleterre, mais par l'Autriche, la Prusse, la Bavière, le grand-duché de Bade, etc. Tous ces gouvernements ont songé, bien avant la France, à régler les conditions d'entrée dans les ateliers ; et la Prusse, ce royaume dont nous plaignons les habitants de ne pas vivre comme nous sous un gouvernement constitutionnel, est entrée bien plus avant dans les mesures de protection. Le ministre d'État, par un arrêté du 9 mai 1839, approuvé par ordonnance royale du 6 avril suivant, ne se borne pas à limiter le travail des enfants et des jeunes

toire naturelle, tandis que de l'autre ils démontreront le génie observateur de ce profond investigateur des mystères de la nature.

On sait que la femelle du coucou, différente en cela des femelles de tous les autres oiseaux, emploie le singulier artifice d'aller pondre dans le nid construit par d'autres oiseaux, afin que les jeunes coucous, à peine éclos dans le nid où ils ont été déposés, parviennent à expulser les autres œufs ou les autres petits oiseaux, en usurpant ainsi non-seulement la demeure destinée à ces derniers, mais jusqu'à la tendresse de leur mère. Voici comment Jenner décrit ce singulier phénomène, à peine connu avant lui, de l'instinct de cet oiseau : « Le jeune coucou, peu d'heures après sa naissance, en s'aidant de son croupion et de ses ailes, tâche de se glisser sous le petit oiseau dont il partage le berceau et de le placer sur son dos où il le retient en élevant les ailes. Alors il se traîne à reculons jusque sur le bord du nid, s'y relève un instant, puis, faisant un effort, il jette sa charge hors du nid. Après cette opération, il s'arrête encore un peu de temps comme pour s'assurer, en tâtant avec l'extrémité de ses ailes, du succès de son entreprise. En grimpant sur les bords du nid, il lui arrive parfois de laisser tomber son fardeau qui roule dans le nid, mais il recommence bientôt son travail, et ne discontinue que lorsqu'il est venu à bout de son entreprise. On est surpris de voir les efforts réitérés d'un coucou de deux ou trois jours lorsqu'on met à côté de lui un oiseau déjà trop lourd pour qu'il puisse le soulever. Il est alors dans une agitation continuelle et ne cesse de travailler. Quand il approche du douzième jour de sa naissance, il perd le désir de jeter ses compagnons hors du nid, et ne les y inquiète plus. »

Mais il est temps de nous occuper de la découverte qui a immortalisé Jenner.

Dans plusieurs contrées de l'Angleterre, les vaches étaient et sont encore sujettes à une éruption de boutons ou pustules irrégulières qui se manifestent aux pis de ces animaux. D'abord bleus pâles ou livides, ils s'entourent ensuite d'une rougeur plus ou moins foncée. On avait remarqué que ces boutons se communiquaient aux filles de basse-cour chargées de traire les vaches, et que les personnes qui les avaient contractés restaient inaccessibles à la contagion de la petite vérole ; mais ce n'était qu'une croyance populaire, qui même ne se répandait pas au loin.

L'esprit observateur de Jenner commença à

---

gens dans les ateliers, mais il étend sa sollicitude jusqu'à leur assurer une éducation et une instruction morale.

Au mois de mars 1841, la France vint enfin régler le travail des enfants dans les manufactures. Nous ne pouvons ni ne voulons discuter ici cette loi ; nous dirons seulement que, venant après d'autres dans ces divers États, elle aurait dû leur être supérieure, et nous la trouvons, au contraire, inférieure sous beaucoup de rapports.

Ainsi, pendant qu'en Angleterre, en Prusse, en Bavière, en Autriche, dans le royaume lombardo-vénitien, l'entrée des ateliers est interdite aux enfants au-dessous de neuf ans ; dans le duché de Bade, au-dessous de onze ans ; aux Etats-Unis, au-dessous de quinze ans ; la France, au contraire, voulant cette fois marcher la première, ouvre les portes des ateliers aux enfants de huit ans.

Quant au travail de nuit, défendu en Angleterre avant dix-huit ans ; en Allemagne, avant seize, il est permis en France à treize ans. Ajoutons cependant qu'en France la durée du travail est moindre pour les enfants que dans toutes les autres puissances ; elle est de huit heures par jour.

Je sais qu'on trouve dans les ateliers des enfants qui ont l'apparence d'une bonne santé, et on augure de là que le travail ne les fatigue pas ; mais ceux qu'on ne voit pas, où sont-ils ? A l'hôpital, ou chez leurs parents, atteints de ces cruelles maladies qui déciment la jeunesse...

Nous savons très-bien que l'ouvrier, qui a grand'peine à élever sa famille avec son salaire, est pressé de voir arriver son enfant dans l'atelier, parce que le gain de celui-ci, quelque léger qu'il soit, vient apporter un allégement à sa misère. Mais ces enfants, une fois entrés là, sont perdus ; pour eux plus d'instruction, plus de moralisation ; au contraire, la débauche, les passions de toute sorte agissent avec d'autant plus d'efficacité que ces êtres sont dans un âge moins avancé.

M. le docteur Lechaptois demande quelques modifica-

vérifier ce fait dès 1776, et il y fut probablement conduit par deux circonstances qui méritent d'être rapportées. La fréquence de la variole, ses horribles conséquences lorsqu'elle sévit comme épidémie; l'opinion que le principe de la variole existe naturellement dans le corps humain, et qu'on est exposé aux plus grands dangers tant qu'il n'est pas détruit, avaient inspiré le désir, non pas de soustraire le genre humain à un mal inévitable, mais à en atténuer les désastreux effets. L'on imagina alors un moyen dont l'audace ne peut s'expliquer que par les ravages épouvantables que faisait la variole, laquelle, précisément à cette époque, avait choisi ses victimes jusque sur le trône : ce fut d'inoculer, chez les personnes qui n'avaient pas été atteintes par le fléau, la matière provenant des boutons varioliques, de manière à provoquer chez elles une variole artificielle plus innocente que la variole naturelle, et propre à les en préserver. En un mot, on communiqua la maladie à des personnes saines, afin que dorénavant elles en fussent exemptées. Ce procédé devint à la mode ; on s'en occupait partout dans le monde, dans les journaux, dans les sociétés savantes ; on vit *surgir des inoculateurs en titre*, comme maintenant il y a des oculistes, des bandagistes, des sages-femmes, etc. On inocula de la sorte, dans toutes les parties de l'Europe et même en Amérique, des millions d'individus ; l'empire de l'opinion et de l'enthousiasme fut tel qu'on se soumit sans répugnance à une opération qui peut-être, en d'autres temps, eût fait reculer d'horreur.

Or, dès 1768, M. Fewster, chirurgien à Thornburg, et le célèbre *inoculateur* de la petite vérole, Sutton, ayant essayé de communiquer le virus variolique à plusieurs paysans qui n'avaient point eu la petite vérole, ils furent très-surpris de voir que l'inoculation ne *prenait pas* chez eux ; ils interrogèrent ces paysans, et ceux-ci déclarèrent que cette inaptitude à contracter la maladie venait de ce qu'ils avaient eu la pustule de la *vaccine*. Ce fut un trait de lumière pour ces deux chirurgiens ; ils firent des recherches et reconnurent bientôt l'exactitude de l'observation ; mais ce fait, qui paraissait devoir conduire à la découverte du préservatif par excellence de la petite vérole, resta dans l'oubli. Il paraît certain encore qu'en 1781 un Français, Rabaut-Pommier, membre de la Convention, communiqua à M. Ireland, de Bristol, et au docteur Pugh, médecin anglais, ami de Jenner, ses observations curieuses et intéressantes sur la

---

tions à la loi de 1841 ; nous nous associons de grand cœur à ces demandes, qui sont d'autant plus justes, que les diverses lois ou arrêtés n'ont réglé aucune des conditions hygiéniques les plus indispensables, et qu'on y cherche en vain des règles sur la construction ou l'aération des ateliers, et sur l'étendue à donner aux salles, relativement au nombre des ouvriers qui y sont employés, etc.

Notre confrère espère que vous voudrez bien, messieurs, lui venir en aide pour obtenir au plus tôt les améliorations qu'il réclame en faveur des ouvriers qui travaillent dans les fabriques de Bolbec ; votre concours, je l'espère, messieurs, ne lui manquera pas.

Bientôt, messieurs, si les vœux du Congrès sont entendus et compris, le corps médical de France sera organisé ; bientôt des associations formées partout pourront correspondre avec un centre commun, Paris ; alors, de ce centre devront partir des demandes de travaux intéressant la santé publique ; des enquêtes longues, minutieuses, loyales, seront faites, non par l'administration, mais par le médecin habitant les lieux, et pouvant se rendre aisément compte des avantages et des inconvénients de telle ou telle branche d'industrie. Quand nous aurons réuni cet immense faisceau de lumières, le corps médical de France, représenté par l'Association de Paris, présentera au gouvernement et au pays ses observations.

Une question d'hygiène, quelque difficile qu'elle soit, ainsi présentée, devra être prise en sérieuse considération par le gouvernement, et avoir une influence heureuse et salutaire pour le pays.

Je vous propose, messieurs, de remercier M. Lechaptois de son intéressante communication ; de le prier de continuer ses travaux ; de l'assurer que vous ne négligerez rien pour faire triompher la cause qu'il défend ; de le nommer membre correspondant de notre Société.

picotte du pis des vaches, nom qu'on donnait à Montpellier à la vaccine. L'on attribue même à Rabaut ces paroles remarquables : « Il serait probablement avantageux d'inoculer à l'homme la picotte des vaches, parce qu'elle est constamment sans danger, et *serait un préservatif assuré contre la petite vérole.* »

Quoi qu'il en soit, personne ne s'avisa d'en faire l'expérience, et le mérite de la découverte appartient incontestablement à celui qui, après avoir apprécié et vérifié les faits, a su en faire l'heureuse application. Il y a, en effet, une distance immense entre le fait, vaguement établi, de la puissance préservatrice des pustules développées accidentellement chez quelques individus en trayant des vaches, et la connaissance de la marche régulière de la maladie communiquée par inoculation. Ce n'est même qu'après de nombreux essais et des expériences répétées, que Jenner est parvenu à se convaincre de l'efficacité de la vaccine pour préserver de la variole. Ce fut lui qui établit les vrais caractères de la pustule, la marche régulière de l'inoculation vaccinique, et les époques pendant lesquelles le pus jouit de toute sa force préservatrice.

Son immortel ouvrage : *Recherches sur les causes et les effets de la vaccine* (Londres, 1798), fut traduit dans toutes les langues de l'Europe, et universellement accueilli avec la faveur que mérite une si importante découverte.

La vaccine se propagea avec une rapidité incroyable. Les Turcs même, malgré leur fatalisme, ne la repoussèrent point, et elle fut portée aux régions les plus éloignées du globe par les navigateurs anglais et américains. Un homme illustre et dont le nom est cher à tous les amis de l'humanité, le duc de Liancourt (La Rochefoucauld), entoura sa gloire, pour ainsi dire, d'un dernier reflet, en devenant le patron, le parrain du merveilleux préservatif. Ce fut au château de Liancourt que furent faits, le 2 juin 1801, les premiers essais de la vaccine avec du fluide envoyé de Londres ; et c'est de là que cette précieuse découverte s'est répandue dans toute la France, malgré les détracteurs, heureusement rares, qui surgirent à cette époque. En très-peu de temps on compta dans Paris seulement plusieurs milliers de vaccinations. Le 7 février 1801, un hospice, spécialement consacré à l'inoculation de la vaccine, fut fondé par M. Frochot, préfet de la Seine. Tous les gouvernements s'empressèrent de faire jouir leurs peuples de ce grand bienfait, et Charles IV, roi d'Espagne, fit entreprendre un voyage au-

CORRESPONDANCE.

LE MONSTRE DE LA CHATRE.

Nous recevons de l'un de nos abonnés des départements la lettre suivante, à laquelle nous nous empressons de répondre :

« Monsieur le Rédacteur,

« En apprenant par les journaux la mort du *monstre de la Châtre*, qu'un rapport fait à la Société médicale avait signalé à l'attention des physiologistes, j'avais espéré trouver dans votre intéressant journal d'*hygiène publique* et *privée*, le complément de ce rapport, par celui de MM. de vos collaborateurs à qui nous le devons.

« Présumant que l'autopsie d'Hélène et de Philomène aura permis à M. le docteur Chereau de compléter sa savante investigation, j'espère que votre premier numéro en contiendra l'exposé, et pourra suppléer, pour ceux qui n'ont pu observer par eux-mêmes, au regret de n'avoir pu constater personnellement un fait qui, bien que ne manquant pas de précédents, n'en fournit pas moins matière à réflexion...

« Je vous prie de voir, dans l'expression de mon désir à cet égard, une conséquence de l'attention que j'apporte à la lecture des importantes matières dont se compose votre recueil mensuel.

« Agréez, etc. ****.

« Poitiers, 23 mars 1846 (département de la Vienne). »

Si *la Santé* n'a pas fait connaître à ses lecteurs le résultat de l'autopsie des deux malheureux enfants qui font le sujet d'un rapport lu par l'un de nous à la Société médicale du premier arrondissement (voyez LA SANTÉ, t. I, p. 375 et 385), c'est que le cadavre ayant été immédiatement porté au Muséum d'anatomie humaine pour être soumis à l'examen de M. le professeur Serres, les détails de cette autopsie n'ont pas encore été publiés. Nous

tour du monde dans le seul but de procurer à toutes ses possessions d'outre-mer les avantages du merveilleux préservatif.

Jenner, simple dans ses goûts, dépourvu d'ambition, ne chercha qu'à être utile à ses semblables. Il s'étonnait lui-même d'une célébrité qu'il n'avait point recherchée, qu'il croyait avoir à peine méritée. Il eut le rare bonheur de vivre assez longtemps pour jouir du bien qu'il avait fait. Mais en livrant son secret à ses concitoyens, Jenner s'était privé des bénéfices qu'il aurait pu en tirer ; et même, pour le propager, il avait fait des dépenses considérables. Le Parlement assemblé (1802) vota en sa faveur 10,000 liv. sterl. (250,000 fr.), somme qui fut triplée plus tard. Une société qui s'établit à Londres pour l'extinction de la petite vérole, prit le nom de Jenner, qu'elle nomma son président. L'on a frappé des médailles en son honneur ; on lui a érigé une statue de marbre blanc dans l'église cathédrale de Glocester ; sa découverte devint le sujet d'un prix proposé en 1815 par l'Académie française, et remporté par M. Soumet. Enfin, honoré de l'estime générale, admis dans le sein de toutes les sociétés savantes de l'Europe et de l'Amérique, complimenté par tous les rois et en même temps béni par tous les peuples, ce bienfaiteur de l'humanité mourut d'une attaque d'apoplexie, le 26 janvier 1823, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Nous venons de tracer l'origine de la vaccination ; nous avons esquissé à grands traits la vie de l'homme à jamais immortel qui a doté le monde d'un trésor qu'il y a à peine cinquante ans l'on n'eût pas seulement osé espérer ; nous avons dit ce qu'était Jenner, ses travaux, les immenses bienfaits qu'il a rendus à l'humanité ; nous avons aussi parlé de Rabaut-Pommier, notre compatriote ; du patriarche du libéralisme, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt. Ces deux noms sont inséparables de celui de Jenner ; le premier, par l'impulsion qu'il donna au génie observateur du médecin anglais ; le second, par ses efforts pour la propagation de la vaccine. Il nous reste à décrire la vaccination elle-même, les procédés employés jusqu'à ce jour pour que son action soit efficace, les résultats prodigieux qu'elle a amenés, ceux qu'elle est destinée à produire, ainsi que d'autres considérations d'une importance immédiate, et qui, dans ces derniers temps, ont été le sujet de l'examen de la plupart des sociétés savantes. Veuille le Ciel que ces quelques lignes, inspirées uniquement par le désir de faire quelque bien, puissent servir à

---

savons de source certaine que ce cas intéressant d'aberration de la nature a été soumis aux investigations les plus attentives ; que toutes les parties, tous les organes ont été disséqués avec soin, conservés dans l'esprit-de-vin, et dessinés même par M. Jacquart, aide d'anatomie au Muséum d'histoire naturelle.

L'autopsie du monstre de la Châtre a fait connaître les principaux faits qui suivent :

Tout était séparé pour les deux jeunes filles, jusqu'à la moitié supérieure du ventre environ ; il y avait deux foies (confondus cependant en quelques points de leur étendue) ; deux estomacs, deux rates, quatre reins. Les intestins grêles étaient bien séparés jusqu'à un pied environ du gros intestin ; là ils se réunissaient et ne formaient plus qu'un seul tube, se continuant avec le gros intestin, lequel était aussi unique. L'on y trouva deux vessies placées l'une en avant, l'autre en arrière du rectum, et s'ouvrant toutes deux dans cet intestin (disposition que l'on observe à l'état normal chez les oiseaux, et qui constitue ce que l'on nomme le cloaque). Il y avait en avant un utérus bien distinct, mais imperforé, et accompagné en arrière d'un second utérus rudimentaire. Les organes contenus dans les deux poitrines n'offraient rien d'anormal.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE DE PARIS.

Nos lecteurs ont sans doute gardé le souvenir de deux articles historiques que nous avons consacrés à la Société Philanthropique, dans les numéros de février et de mars dernier. L'auteur de ce travail l'a depuis publié à part (brochure in-8° de 32 pages), et il l'a complété en y ajoutant une *note bibliographique* qui nous a offert ce résultat inattendu de *soixante-dix-neuf* publications différentes faites par la Société, depuis son origine. Enfin, le docteur Payen a orné le frontispice de cet opuscule d'une vignette exactement copiée sur celle des anciens rapports de la Société Philanthropique.

détruire des préjugés dont l'esprit de plusieurs personnes est encore pénétré, malgré les efforts réitérés des savants, des philanthropes et de l'autorité !

Docteur Achille Chereau.

DES EFFETS DE LA MUSIQUE.

L'application de la musique à la médecine remonte à des temps très-reculés. *Cœlius Aurelianus* prétend que *Pythagore* est le premier qui ait employé ouvertement la musique pour la guérison des maladies. Elle était en grand honneur chez les Grecs. *Platon* et *Aristote*, dont les opinions diffèrent sur bien des points, s'accordent à dire que la musique a une grande influence sur les maux, les passions, et la politique des peuples. *Homère*, *Plutarque*, rapportent des cas où la musique a été employée avec succès contre la peste, comme moyen de soutenir les forces. *Galien* recommande la musique pour faire dormir les enfants et les calmer quand ils ont des convulsions.

Bien rarement aujourd'hui on prescrit la musique aux malades, et cependant, parmi les arts capables d'exercer une heureuse influence sur l'encéphale, tels que la peinture et la poésie, en est-il un auquel on doive accorder autant de confiance qu'à la musique ? La peinture et la poésie enfantent des images délicieuses, à la vérité, qui peuvent, par leur fraîcheur et leur grâce, captiver les idées des malades ; mais, outre ces avantages qu'elle possède à un suprême degré, la musique, par l'ébranlement qu'elle communique aux organes, réveille le mouvement vital lorsqu'il languit, et par ses sons doux dissipe les spasmes qui règnent dans différentes parties de l'organisme ; elle agit alors sur le système nerveux comme un puissant sédatif.

Les anciens avaient dans leur musique quatre modes principaux, chacun d'eux faisait naître des passions différentes : ainsi le mode *phrygien* excitait la fureur et le courage ; le *lydien*, la tristesse, les plaintes, les regrets ; l'*éolien*, l'amour; le *dorien* inspirait le sentiment religieux. Aujourd'hui, nous n'avons plus que deux modes, le majeur et le mineur; ils sont alternativement employés dans notre musique; le *majeur* exprime en général les passions gaies, et le *mineur* les passions tristes, les sentiments tendres, la mélancolie. Nous devons remarquer que le genre d'instrumentation des anciens était bien différent du nôtre, et il se prêtait bien moins, quoi qu'en disent certains auteurs mo-

---

Nous avons voulu profiter de l'occasion, et nous avons emprunté à notre confrère le bois gravé qui représente cette image allégorique, pour la faire passer sous les yeux de nos lecteurs.

Nous ajouterons notre mot à ce qui a été dit sur cette respectable institution.

Fière de son passé, forte des sympathies qui lui sont acquises, soutenue par le souvenir du bien qu'elle a fait et par l'espoir de celui qu'elle est appelée à faire, la Société Philanthropique a sans doute le droit de compter sur une longue existence, et elle peut se croire encore pleine d'avenir. Cependant elle ne doit pas se reposer trop complétement sur ses glorieux antécédents ; trop souvent l'expérience montre qu'après une certaine durée les fondations les plus utiles déclinent ; à une époque de dévorante activité comme la nôtre, les institutions, pas plus que les hommes, ne peuvent vivre sur leur réputation. Au milieu de ce mouvement, chaque jour plus rapide, qui entraîne les esprits, malheur à qui s'arrête, le flot passe et l'engloutit. Pour vivre de nos jours, il faut lutter. Il est donc nécessaire qu'incessamment la Société Philanthropique s'occupe de propagande ; il faut qu'elle stimule les uns, qu'elle retienne les autres, qu'elle se fasse connaître à tous ; il faut qu'elle répète à ses coopérateurs que son unique richesse est dans leur cœur, *ubi est cor tuum, ibi est thesaurus meus* ; il faut qu'elle appelle à elle toutes les âmes géné-

dernes, au développement des passions ; il consistait en instruments où les cordes étaient très-multipliées ; les flûtes aussi étaient très-nombreuses et servaient à accompagner la voix.

La musique ancienne avait pour essence la mélodie ; l'harmonie, dans ces temps, était inconnue. Les anciens étaient privés de plusieurs instruments qui font aujourd'hui le charme de nos concerts, et leurs instruments à cordes n'étaient mus, pour la plupart, que par les doigts ; l'archet, cet organe du sentiment, n'était alors qu'ébauché, ils ne s'en servaient que pour frapper les cordes, et non pour nuancer les sons. La musique de nos jours est bien plus expressive et bien plus capable d'émouvoir le cœur que celle des anciens ; on devra donc attendre des effets bien plus avantageux de son emploi dans les maladies par la révulsion plus forte qu'elle exercera sur le système nerveux.

Avant de parler des effets de la musique sur l'homme, voyons ceux qu'elle produit sur des êtres qui lui sont inférieurs dans l'échelle zoologique. La musique produit des effets bien différents chez les divers animaux : on en rencontre qui sont affectés par les mêmes sons d'une manière tout à fait opposée ; ils ont une prédilection pour certains sons, au point que si l'on avait fait une étude approfondie de ceux qui conviennent à l'organe de chacun d'eux en particulier, il est probable qu'on pourrait plus facilement les apprivoiser. Thévenot et les autres voyageurs en Orient ont remarqué que les chameaux supportent les plus lourds fardeaux, sans donner aucune marque de fatigue, lorsqu'ils marchent au son des instruments ; mais cesse-t-on de les leur faire entendre, leur pas se ralentit, leurs forces diminuent, et ils s'arrêtent.

Les clochettes que l'on suspend au cou des mulets les aident par la même raison à supporter de pesants fardeaux. M. D..., professeur de musique italien, assure avoir vu à Rome un chien fameux, connu sous le nom de *Charaballa ;* ce chien avait pour la musique un goût extraordinaire ; il assistait régulièrement à l'Opéra, où on lui réservait une place au milieu de l'orchestre ; il sortait dans les entr'actes, allait au café, où il recevait de chacun des friandises, et revenait au lever du rideau. On était sûr de le rencontrer à toutes les sérénades ; il se plaçait en tête de la musique militaire, lorsqu'un régiment passait, et disputait aux autres chiens l'honneur d'y figurer. Ce chien s'était rendu tellement intéressant, que le gouvernement, en lui faisant mettre un collier rouge autour du

---

reuses, ardentes, tous les dévouements, toutes les intelligences, afin de ne pas déchoir de cette haute position qu'elle a su se créer depuis son origine, et qu'elle continue à servir de modèle à toutes les fondations d'une bienfaisance éclairée.

Pour notre compte, nous ne cesserons de faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour répandre dans toutes les classes la connaissance des bienfaits de la Société Philanthropique, car elle est accessible à tous, et il suffit, pour en être membre, d'avoir un peu de *cœur* et *dix écus*.

CRÈCHES DU PREMIER ARRONDISSEMENT.

Les lecteurs de la Santé se rappellent le rapport sur les *crèches* qui formait le feuilleton de notre numéro de janvier. Nous nous plaisons à constater le succès toujours croissant de cette bienfaisante institution. Nous avons annoncé que dans le premier arrondissement, où elle a pris naissance, trois crèches existaient déjà, dans les paroisses de Chaillot, de Saint-Philippe-du-Roule et de Saint-Louis-d'Antin. Une quatrième vient d'être fondée rue Saint-Honoré, dans la paroisse de la Madeleine, sous la présidence de Mme la duchesse de Marmier. — Quelques publications intéressantes viennent attester tous les soins que l'on prend de ces petits établissements. Le rapport médical de la crèche de Chaillot a été fait par M. le docteur Canuet ; celui de la crèche de Saint-Philippe-du-Roule, par M. le docteur Siry ; et celui de la crèche de Saint-Louis, par M. le docteur Isarié. Le résultat est on ne peut plus favorable à la santé des enfants des classes pauvres. — Les dames inspectrices de ces crèches ont elles-mêmes fait des rapports sur les soins maternels donnés dans chacune d'elles. Nous regrettons que ces rapports ne soient pas signés ; mais qu'il nous soit permis de payer un juste tribut de reconnaissance aux dames distinguées qui font un si utile emploi de leur temps et de leurs talents.

cou, défendit de le comprendre dans la destruction des autres chiens. Le cheval, le noble compagnon de l'homme dans les combats, se dresse et tressaille de joie aux sons d'une musique guerrière. Un médecin anglais cite le fait suivant, arrivé dans les Indes : La jeune femme d'un officier touchait du piano, lorsque tout à coup elle s'aperçut qu'un serpent venait de s'introduire dans sa chambre. Au lieu de s'écrier ou de s'évanouir, ce que beaucoup d'autres femmes auraient sans doute fait à sa place, elle eut la présence d'esprit et le courage de continuer de jouer : le serpent, prenant plaisir à la musique, oubliait sa férocité ; pendant ce temps le mari arriva et délivra sa femme de ce visiteur redoutable.

Au dire des anciens, leurs différents modes avaient une grande influence sur l'organisme : *Damon*, musicien de Milet, calma, avec le mode *dorien*, des jeunes gens pris de vin qu'il avait excités à la fureur par le mode *phrygien*. Le célèbre *Timothée* excitait *Alexandre le Grand* à la fureur et le calmait soudain par le pouvoir de son art. *Amurat IV*, qui venait de tremper ses mains dans le sang de ses frères, versa des larmes en entendant un joueur de psaltérion. Tout le monde sait que David apaisait, par les accords de sa harpe, la fureur maniaque de *Saül*.

Nous pourrions multiplier à l'infini ces citations historiques, mais nous aimons mieux parler de ce qui se passe pour ainsi dire sous nos yeux.

La musique calme les passions qui nous affectent péniblement, augmente notre force et notre courage. C'est ainsi que le malheureux proscrit, s'il entend un air qui lui rappelle sa patrie, verse des larmes et se sent soulagé ; que le militaire fait de longues routes sans s'en apercevoir, si on a soin de régler sa marche par le son du tambour ou de la musique.

Un médecin avait ordonné à une jeune dame d'aller prendre des bains à une certaine distance de sa demeure, d'y aller à pied, de revenir de même. Elle était si faible que ce retour était presque impossible. Un jour, sortant du bain au moment où un régiment précédé de la musique militaire passait, elle se rendit chez elle sans peine ; attribuant avec raison cet effet à la musique, elle répéta l'expérience à l'heure où le régiment avait coutume de passer, et elle s'en trouva parfaitement.

Aux premiers accords d'une musique délicieuse, on éprouve par tout le corps un frémissement inexprimable, une sorte de frisson comparable à une décharge électrique, ce qui fait dire dans le langage vulgaire que la musique *vous électrise*.

Quelles impressions l'hymne de la Marseillaise ne fait-elle pas naître au fond du cœur !

Lorsque le bronze enflammé des batailles vomit la mort sur les rangs et fait d'énormes vides parmi eux, les soldats, enivrés par les mâles accents de la musique militaire, se précipitent pour remplacer ceux qui manquent et faire face à l'ennemi. Le son des instruments en cuivre est en effet bien propre à exciter le cerveau ; il accélère l'organe de la circulation qui, se contractant avec plus de force, chasse vers l'encéphale une colonne de sang plus considérable, le stimule vivement ; et comme l'organe de la pensée se trouve porté à son plus haut degré d'action, les sentiments généreux, le mépris de la mort, l'amour de la gloire, font de l'homme, en ces moments d'ivresse, un être surnaturel, capable de faits sublimes auxquels ne se serait jamais élevé un homme de sang-froid.

(La suite à un prochain numéro.)

VARIÉTÉS.

Formule d'un topique odontalgique efficace. — On prépare ce topique en versant sur du sulfate d'alumine en poudre une suffisante quantité d'éther nitrique pour en faire une pâte molle. On prend, avec l'extrémité d'une petite

tige de bois aplatie, un peu de cette pâte, et l'on en remplit le trou de la dent. Cette application, que l'on peut répéter au besoin au bout d'une demi-heure, enlève ordinairement la douleur. Elle n'irrite pas les gencives comme la créosote et les teintures concentrées. Il est même utile d'en mettre une légère couche sur les gencives lorsqu'elles sont congestionnées ou douloureuses. Avec de la persévérance dans l'emploi de ce seul topique, plusieurs personnes sont parvenues à rendre indolores et à conserver plusieurs années encore des dents profondément altérées.

Infractions aux lois des quarantaines dans le lazaret de Marseille. — Une lettre qui me parvient de Marseille, dit Jean Raymond (*Gaz. des Hôp.*), m'annonce que l'intendance sanitaire vit, depuis quelque temps, dans des transes continuelles à l'occasion d'infractions journalières aux lois rigoureuses des quarantaines, commises par les habitants mêmes du lazaret ; infractions qu'elle est impuissante à réprimer, quoiqu'elle ait déjà mis à mort un grand nombre de rebelles ; infractions capables de pestiférer l'Europe un de ces quatre matins. Voici le fait.

Le lazaret de Marseille est envahi par les rats. Ces imprudents animaux, sans nul respect pour les règlements, sautent, courent, gambadent sur les marchandises les plus *susceptibles*, vont contaminer celles qui ne le sont pas, et portent l'horrible et pénétrant virus partout où les terribles lois de l'intendance lui défendaient d'entrer. Une famille entière de ces animaux a été trouvée, *horresco referens !* dans une vieille marmite ! Les enfants et les femmes ont été passés au fil de l'épée, mais le reste a pu s'enfuir et éviter le carnage. Ce n'est pas tout ; règle générale, là où il y a des rats il y a des chats. Autre principe aussi incontestable ; là où il a des chats il y a des chattes. Or, ces principes ont trouvé leur désolante réalité dans le lazaret de Marseille, si bien que rats, chattes et chats, narguant les règlements, franchissent la triple et quadruple enceinte de ce lieu redoutable, tantôt se livrent les combats les plus compromettants, tantôt s'abandonnent aux amours les plus contagieux. L'intendance a eu beau prendre les mesures les plus énergiques et même les plus dispendieuses, rien n'y a fait. Ainsi, chaque surveillant, chaque sentinelle, armé jusqu'aux dents, ayant reçu une consigne impitoyable, pouvait réclamer à l'intendance une prime considérable pour chaque tête d'ennemi : 50 centimes pour un chat ou chatte, 25 centimes pour un rat. Cette prime avait tellement excité le zèle des gardiens, qu'un carnage affreux s'ensuivit. Mais aussi la caisse de l'intendance allait devenir vide, car plus on tuait de ces coupables animaux, plus il en revenait. L'intendance a beaucoup baissé le taux de ses primes. A l'heure qu'il est, un chat ne vaut plus que 10 centimes, et un rat, encore le faut-il de certaine taille, ne rapporte plus que 5 centimes. L'intendance est dans la plus grande perplexité ; le plus profond silence avait été gardé jusqu'ici sur le danger imminent qui menace la ville phocéenne ; mais j'estime qu'il vaut toujours mieux voir le péril en face, et voilà pourquoi je le signale à qui de droit.

Abondance des matières salines dans les eaux douces. — C'est une chose vraiment remarquable que la quantité de matières salines que certaines sources amènent continuellement à la surface du sol. Ainsi le puits artésien de Grenelle, dont l'eau est cependant d'une grande pureté, en entraîne annuellement environ soixante mille kilogrammes. Du reste, la nature et la proportion des substances salines dissoutes dans les eaux potables sont extrêmement variables. Aussi a-t-on reconnu que les sources et les rivières sont loin d'être fertilisantes au même degré. A une époque où l'on se préoccupe sérieusement des irrigations, une étude chimique des diverses sources serait, sous le rapport agricole, de la plus grande utilité. M. Boussingault a fait voir, par des expériences sur de jeunes animaux, le rôle important que jouent les eaux de la boisson ordinaire dans le développement du système osseux, par les sels calcaires et phosphatiques qu'elles fournissent à l'économie. Les eaux pures, c'est-à-dire dépourvues de sels, comme serait l'eau distillée, sont donc nuisibles à la santé, surtout dans le jeune âge.

Bains de vapeur aux îles Marquises (Océanie). — Ces insulaires, dit M. de Comeiras, chirurgien de la marine, connaissent les bains de vapeur. Ils font chauffer dans l'eau une espèce de *sinapis*, et reçoivent les vapeurs qui se dégagent de cette plante sur tout le corps, préalablement entouré d'étoffes, de manière que la transpiration soit des plus énergiques et que la sueur ruisselle de tous côtés. Ils prennent également des bains de vapeur en jetant de l'eau sur des pierres rougies, et en s'entourant d'étoffes pour ne rien perdre de cette vaporisation de l'eau, qui est très-considérable. Les enfants, dès qu'ils viennent de naître, sont également baignés à l'eau de ruisseau d'abord, et à l'eau de mer ensuite ; c'est la mère qui s'acquitte de ce soin avec beaucoup de sollicitude.

Dans un des plus prochains numéros, la Santé commencera une série d'articles d'*anatomie* et de *physiologie* destinés à faire connaître aux gens du monde le mode de développement, la composition et la structure de nos organes, et la manière dont ils fonctionnent pour concourir à l'entretien de la vie.

Imprimerie de HENNUYER et Ce, rue Lemercier, 24. Batignolles.

REMARQUES SUR LES ACCIDENTS

QUI PEUVENT RÉSULTER DU SÉJOUR DES PLANTES DANS LES APPARTEMENTS.

—

Au moment où l'été va revêtir la nature de ses plus gracieuses parures ; alors que les salons, les boudoirs, vont eux-mêmes s'orner de fleurs si recherchées par le monde parisien, par cela sans doute qu'il en est le plus privé, il nous a paru important de faire connaître à nos lecteurs les fâcheuses conséquences qui peuvent résulter de la présence des végétaux dans les appartements, et de les prémunir contre des accidents d'autant plus déplorables, qu'ils surgissent parfois au milieu des plaisirs, et que leur origine est souvent méconnue, de telle sorte que l'on se méprend fréquemment sur la nature des phénomènes morbides que l'on a sous les yeux, et que l'on est porté à les attribuer à des causes qui n'ont eu aucune part dans leur production. Il règne dans le monde, sur ce sujet, des idées empreintes de vague et d'incertitude ; l'on sait bien que le séjour dans une chambre renfermant des plantes en quantité un peu considérable est nuisible à la santé ; que l'air respiré dans de telles circonstances est impur, vicié ; qu'il peut produire des malaises, des maux de tête, des évanouissements, la mort même, la mort lente et insidieuse ; mais les causes directes de ces accidents, les variétés de ces causes, leur interprétation, le mode de leur action, les modifications qu'elles amènent dans les effets produits suivant leur intensité plus ou moins grande, voilà autant de questions pleines d'intérêt, d'importance même et d'utilité, que l'on a coutume d'analyser beaucoup moins généralement, et dont nous nous proposons de donner ici un aperçu. Ce sujet a certainement un caractère d'actualité que l'on ne peut mettre en doute : les fleurs naturelles constituent aujourd'hui l'ornement presque indispensable des salons ; elles ont à peu près complétement détrôné les fleurs artificielles qui ne sont que des images bien fades de la nature, et la fondation toute récente des belles galeries du *Jardin d'hiver* est bien propre à augmenter encore ce goût naturel pour ces plantes, et à nécessiter l'examen d'un point d'hygiène publique qui intéresse la société entière.

Les végétaux, renfermés dans un espace limité et clos de toutes parts, peuvent nuire au libre exercice de nos fonctions de deux manières :

Par l'altération qu'ils apportent dans la pro-

FEUILLETON.

DE L'ÉQUITATION DES FEMMES [1].

I.

Tous les hommes de l'art sont d'accord sur l'efficacité de l'exercice du cheval pour la santé des femmes, généralement trop sédentaires ; ils le recommandent surtout dans certaines phases de la vie de jeune fille. Cet exercice, disent-ils, met les muscles du corps en mouvement, accélère la circulation sanguine et lymphatique dans les vaisseaux, active la respiration et par suite les sécrétions, l'innervation, la digestion enfin...

Mais ils n'ont pas remarqué, que je sache, que la selle de côté, à l'usage des femmes, par la position anormale qu'elle fait prendre au corps, tend à paralyser ces bons effets de l'exercice et peut avoir de funestes résultats sur la constitution impressionnable et les tendres organes de la jeunesse. Elle me paraît aussi la principale cause de la fréquence et de la gravité des chutes. C'est ce que je me propose de démontrer ici en considérant ce genre d'équitation tant sous le rapport physiologique que sous le rapport équestre.

Examinons pour cela la position d'une femme sur cette selle, et voyons la d'abord monter à cheval.

Le pied gauche sur l'étrier qu'elle atteint à grand'peine, toutes les femmes, les petites surtout, ayant la manie des grands chevaux, elle s'élève, la ceinture à la hauteur de la selle. Un homme, après ce premier mouvement, passe tout naturellement la jambe par-dessus la croupe et se met légèrement en selle. Il n'en est pas de même pour la femme ; élevée sur l'étrier, elle doit faire un quart de conversion à gauche pour s'asseoir, dégager péniblement la jambe droite

[1] Extrait du *Breton*, journal habilement dirigé, qui se publie à Nantes.

portion normale des éléments dont l'air est composé ;

Par les exhalaisons odoriférantes que répandent certaines plantes.

Ces deux divisions sont capitales ; elles doivent être examinées séparément, car, bien que ces deux ordres de causes se réunissent fréquemment, elles sont néanmoins assez souvent séparées pour que l'on puisse discerner les effets résultant de l'une ou de l'autre.

§ 1. *Modifications produites par les végétaux dans la composition de l'air atmosphérique.*

Plongé, depuis le moment où il voit le jour jusqu'à la fin de son existence, dans un milieu invisible appelé *atmosphère*, l'homme, de même que la grande majorité des animaux, ne peut vivre et jouir d'un état parfait de santé, qu'à la condition d'une proportion déterminée entre les éléments du fluide qui l'entoure, c'est-à-dire d'un volume d'oxygène et de quatre volumes d'azote réunis, mélangés, mais non combinés. De ces deux gaz, l'oxygène est le seul qui serve immédiatement à l'importante fonction de la respiration, tandis que l'action de l'azote paraît se réduire à diminuer l'influence trop excitante de l'oxygène pur, à disséminer les particules de ce dernier, à leur servir de correctif, absolument comme nous diminuons l'action excitante du vin en ajoutant à ce liquide une certaine quantité d'eau, en le *coupant*, selon l'expression vulgaire.

Parvenu dans les poumons, l'oxygène de l'air se combine avec un élément, le carbone, dont le sang veineux est surchargé, et forme ainsi un autre gaz composé, l'acide carbonique, lequel, chassé de la poitrine par l'expiration, s'échappe au dehors, se mêle à l'air ambiant, et, par suite du nombre immense d'animaux qui peuplent le monde, finirait par altérer l'atmosphère et la rendre impropre à la respiration, si la nature n'y avait pourvu en entourant notre globe d'une couche considérable de fluide vivifiant, et en le renouvelant même à mesure qu'il est dépensé.

En effet, les végétaux font aussi servir à leur nutrition une énorme quantité de l'air atmosphérique ; ils inspirent et expirent comme l'homme et les animaux ; comme eux ils ont des poumons et des poumons d'une étendue considérable, et meurent *asphyxiés* lorsqu'on les place dans des conditions telles qu'ils ne puissent plus respirer librement. Mais, remarquons bien ceci, tandis que pour les animaux

---

de dessous la gauche, la lever avec effort pour la poser sur la crosse, puis se tordre le corps pour faire face à la tête du cheval ; et tous ces mouvements ne peuvent se faire sans beaucoup de gêne et de contorsions apparentes ou cachées.

Chez une femme qui a l'habitude du cheval, je sais bien que tous ces mouvements échappent à l'œil de l'observateur, qu'ils lui paraissent même gracieux, tant il y a de charme attaché à sa personne. Mais tâchons de nous soustraire un moment à cette influence pour l'observer froidement maintenant qu'elle est en selle.

La voilà bien assise, mais la partie inférieure du torse d'un côté, la partie supérieure d'un autre, une jambe tombant sur l'étrier, l'autre élevée sur la crosse. Cette position ne doit-elle pas détruire toute espèce d'harmonie dans le jeu des organes ?

En effet, la jambe gauche, plus basse que la droite, entraîne nécessairement l'épaule gauche ; pour la ramener à la hauteur de l'autre, il faut que le corps se plie de gauche à droite en comprimant le foie. De là ces points de côté, si souvent accusés par les jeunes personnes dans leurs courses à cheval.

Allez dans un manége, et à ces mots du maître si souvent répétés : L'épaule gauche, madame, l'épaule gauche, vous jugerez de la difficulté pour les commençantes de tenir les deux épaules sur la même ligne, comme le veut la bonne grâce.

La hanche placée de côté, le corps doit se tordre pour se maintenir dans la direction du cheval. Je ne dirai rien de cette main gauche qui tient la bride et vient de si loin chercher un point d'appui sur le genou droit.

Ainsi donc, inclinaison forcée du corps de gauche à droite et torsion de la taille, voilà ce qui est inévitable dans cette position contre nature.

Ah ! si j'osais soulever ici certains voiles et vous montrer cette courbe concave dans la région du foie, ce pli transver-

l'oxygène de l'air est l'élément vivifiant, pour les plantes c'est l'acide carbonique expulsé par les premiers. Les animaux absorbent l'oxygène de l'air et le rendent ou l'expirent combiné avec le carbone sous la forme d'acide carbonique ; les végétaux, au contraire, absorbent cet acide carbonique, retiennent le carbone et rejettent ou expirent dans l'atmosphère l'oxygène que les animaux lui avaient pris : — admirable alternative, par laquelle l'air qui nous entoure, vicié par l'usage qu'en font tous les animaux, recouvre sa pureté par la nécessité même des fonctions des végétaux! Merveilleuse disposition qui fait que des êtres, qui ont tous besoin d'une dose considérable d'air atmosphérique, neutralisent mutuellement les altérations qu'ils engendrent dans le principe immédiat de leur vie ! Sans parler des jouissances pures et incessantes que les plantes procurent avec tant de luxe à tout homme qui sait les apprécier, ni des matériaux qu'elles fournissent à notre nourriture, que seraient devenus l'homme et l'animalité entière, sans ces purificateurs naturels de l'air? Malgré la masse considérable de la couche atmosphérique, malgré ses 74,000 mètres d'épaisseur environ, nul doute que ce poison subtil appelé acide carbonique, exhalé de tant de poumons, et tendant par sa pesanteur à tomber immédiatement sur la terre, n'eût eu pour résultat, peut-être dans un espace de temps comparativement très-court, d'altérer l'air au point de suspendre la respiration des animaux, d'annihiler leurs fonctions et de les détruire. Qui ne connaît les délicieuses sensations que l'on éprouve au milieu d'une active végétation? Comme la poitrine se dilate alors avec aisance et aspire avec bonheur l'air ambiant! Quelle vigueur, quelle activité acquièrent nos fonctions sous l'influence de ces milliards de bouches béantes qui exhalent pour nous le principe vivifiant! Et par contre, combien nous sommes oppressés au milieu des plaisirs de nos grandes cités, dans ces réunions nombreuses, où, renfermés à l'étroit, nous cherchons, par des efforts inouïs, par des respirations précipitées, à saisir ce peu d'oxygène alloué à chacun!

Néanmoins, l'exhalation de l'oxygène par les plantes offre une particularité très-curieuse, très-importante à connaître, et qui devient la source des fâcheuses modifications qu'elles peuvent faire subir à l'air dans des circonstances données. Des expériences, en effet, ont démontré sans réplique que les végétaux ont besoin, pour exhaler cet élément indispensable à la vie

---

sal et ridé qui ceint la taille en écharpe et tant d'autres stigmates encore!... Mais non. Cachez, cachez vite tout cela, madame, sous les vastes plis de votre amazone. Les Anglais vous ont donné cette draperie avec leur selle pour en dissimuler les outrages.

Cette position, au repos, serait une gêne ; jugez donc ce que doit endurer le corps ainsi contourné par le mouvement plus ou moins rude, plus ou moins rapide du cheval. Et si la jambe gauche pendante, la droite relevée, n'ayant d'autre point d'appui que la crosse, notre écuyère se donne le ton de battre sur son siége la mesure de chaque temps de trot ou de galop, elle nous offrira certainement dans sa personne la machine la plus détraquée, la plus ridicule qu'il soit possible de voir.

Qu'un cavalier se donne ce mauvais genre anglais, aux dépens de la grâce et de la solidité, je le conçois encore ; bien établi sur ses étriers, ses genoux faisant charnière, il se maintient du moins en équilibre et dans un mouvement régulier sur deux bons points d'appui. Mais la femme n'en a qu'un, la crosse, dont elle doit faire avec le jarret droit, en dépit de toutes les lois de la dynamique, le centre de gravité de la machine en mouvement.

Nul doute qu'un exercice prolongé dans de pareilles conditions, loin de fortifier le corps et la constitution d'une jeune fille, ne la conduise tout droit du manége à l'orthopédie.

Il me sera facile de démontrer que la fréquence et la gravité des chutes tiennent particulièrement au genre de selle en usage, et que ce mode d'équitation prive les femmes de la plus grande des jouissances équestres, celle de sentir son cheval. Il faut pour cela que j'entre dans quelques développements techniques.

II.

Les plus simples notions d'équitation nous apprennent que les jambes sont les principaux agents de transmission de la volonté du cavalier ;

des animaux, de l'influence de la lumière. Pendant le jour, et particulièrement quand la plante est exposée à l'action directe des rayons lumineux, les feuilles absorbent la quantité d'acide carbonique mélangé à l'air. Elles le décomposent, retiennent le carbone et rejettent à l'extérieur la plus grande partie de son oxygène. Mais, pendant la nuit, les choses se passent bien différemment : en effet, les feuilles absorbent à cette époque l'oxygène de l'air ; celui-ci se combine avec le carbone qu'elles avaient pris pendant le jour, et elles le rejettent ensuite sous la forme d'acide carbonique impropre à la respiration des animaux, puisque c'est ce même acide qui produit tous les accidents que l'on observe dans l'asphyxie par le charbon. En un mot, il y a chez les plantes deux sortes de respiration, l'une *diurne*, pendant laquelle il y a exhalation de l'oxygène; l'autre *nocturne*, caractérisée surtout par l'élimination de l'acide carbonique. Pendant le jour, et sous l'influence de la respiration des végétaux, l'air atmosphérique est surchargé d'oxygène: pendant la nuit il est surchargé d'acide carbonique.

Les conséquences qui découlent de ces principes de physiologie végétale sont toutes faciles à déduire. Pendant le jour, et dans des appartements exposés à la lumière, les plantes, quelle que soit du reste leur quantité, n'auront, par les effets seuls de leur respiration, aucune action nuisible sur la santé, puisqu'elles ne pourront qu'augmenter la pureté de l'air, en débarrassant ce dernier du gaz impropre à la respiration de l'homme, et en ajoutant même à la quantité de son oxygène. Pendant la nuit, au contraire, ou dans une chambre close de toutes parts de manière que la lumière ne puisse y pénétrer, les végétaux, en exhalant sans cesse de l'acide carbonique, auront infailliblement pour résultats de priver l'air d'une partie de son principe vivifiant, de le rendre impropre à la respiration, et de donner ainsi naissance à des accidents exactement semblables à ceux qui résultent de l'action de la vapeur de charbon.

Les exemples d'asphyxie causée par le séjour des plantes dans les appartements ne sont pas extrêmement rares : ici c'est un enfant âgé de trois ans et demi, qui, ayant été placé par ses parents, pour y passer la nuit, dans une chambre où l'on avait mis provisoirement une grande quantité de dahlias, fut trouvé mort le lendemain ; là, c'est un jardinier qui va se reposer, après les fatigues de la journée, dans une serre tapissée de plantes de toutes sortes

---

Que la main dirigeant la tête du cheval, comme le gouvernail de la machine, les jambes doivent l'appuyer dans tous les changements de direction, même dans les temps d'arrêt qu'elle imprime à cette machine, pour lui servir de contrepoids et tenir ses forces en équilibre;

Que si la main peut, à la rigueur, arrêter seule ou modérer le mouvement du cheval en avant, elle est impuissante s'il se cabre, et ne sert, le plus souvent dans ce cas-là, chez un cavalier distrait ou inexpérimenté, qu'à le renverser sur lui;

Enfin que c'est à l'aide des jambes seulement, secondées par la main, qu'un cavalier peut réprimer les écarts de son cheval à droite ou à gauche, ses bonds désordonnés, et maintenir toutes ses forces en équilibre dans sa personne, qui doit toujours être leur centre de gravité.

La main d'un côté, les jambes de l'autre, peuvent être considérées comme les deux bras d'un balancier qui se font contre-poids; supprimez l'un ou l'autre, il n'y a plus d'équilibre possible, et je ne sais en vérité si un bon écuyer ne se passerait pas plutôt de la main que des jambes pour diriger son cheval.

Voyez le célèbre Baucher sur son gracieux et souple *Partisan* : à sa raideur vous pouvez juger de l'action et de la puissance de ses jambes. Mais passez-lui sa mauvaise grâce, pour l'admirer dans son œuvre, son cheval, cette machine animée, intelligente, dont il fait si admirablement jouer tous les ressorts.

Une femme assise de côté, et par conséquent privée de l'aide de ses jambes, se trouve donc désarmée contre un cheval récalcitrant, et livrée sans défense à tous ses caprices. Réduite à employer, au lieu d'aides pour diriger et maintenir, l'imprudent châtiment de la cravache, elle ne fait le plus souvent qu'exaspérer son cheval, et s'il a quelque fierté, il sait bien vite se débarrasser d'une cavalière indigne de lui.

Le corps trouvant un point d'appui à gauche sur la crosse

s'y endort, et ne doit son salut qu'à l'arrivée de sa femme. Car, remarquons que l'un des caractères de cette fâcheuse influence des plantes sur l'air atmosphérique pendant la nuit, c'est de ne produire que lentement ses effets, de n'altérer que graduellement ce dernier, d'engourdir les facultés du malheureux qui s'y trouve soumis, de l'enivrer en quelque sorte, de le tuer à petits coups, au milieu même du sommeil dans lequel il est plongé. L'on a rapporté l'exemple de toute une famille qui subit les malheureuses influences dont nous nous occupons ici. Cette famille, composée de quatre personnes, dont deux enfants en bas âge, habitait, près de Bordeaux, une petite maison attenant à un jardin dans lequel se trouvaient de nombreuses caisses de plantes rares et exotiques. Un jour du mois de juillet, le temps s'étant tout à coup refroidi considérablement, M. D..., craignant que ce changement subit de température ne fût pernicieux pour les plantes, objet de tous ses soins, eut l'imprudence de les transporter, pour y passer la nuit, dans ses appartements et jusque dans sa chambre à coucher, fermée de toutes parts; les conséquences en furent terribles : le lendemain matin, l'un des deux enfants (une petite fille de deux ans) fut trouvé mort dans son berceau ; l'autre, plus âgé, put être rappelé à la vie ; quant au père et à la mère, ils étaient plongés dans un évanouissement presque complet; la pâleur de leur figure, l'insensibilté du pouls, l'interruption presque absolue de la respiration, le froid de tout le corps, indiquaient assez que quelques heures plus tard ces malheureux auraient succombé au gaz méphitique exhalé de tous les pores de ces végétaux.

M. Sherbrook, horticulteur distingué, voyant que chaque nuit était, depuis longtemps déjà, marquée par des vols que l'on commettait dans sa pépinière, se détermina à y placer son jardinier en vedette. Ce dernier, armé d'un fusil de chasse bien chargé, alla se poster dans une serre vitrée, située à l'une des extrémités du jardin : mais le malheureux, s'y étant endormi, fut trouvé le lendemain étendu mort sur le sol, et suffoqué sans aucun doute par le perfide poison.

Ces quelques exemples, qu'il serait bien facile de multiplier, suffisent pour démontrer les graves accidents qui peuvent résulter du séjour, pendant la nuit, dans un lieu fermé et occupé par des végétaux. Les dangers auxquels on s'expose dans de telles circonstances sont exactement les mêmes que ceux que l'on affronte

---

et sur l'étrier, les chutes se feront le plus souvent à la renverse et ce sont les plus dangereuses.

Le pied ne portant que sur un étrier et ne pesant que d'un côté, la selle se maintient difficilement en équilibre ; lorsque les sangles se relâchent par la diminution naturelle du volume du corps du cheval en mouvement, elle tourne alors entraînant avec elle son cavalier, la face contre terre.

Je sais qu'on obvie en partie à cet inconvénient en fixant l'étrivière à la selle du côté opposé. J'ai même vu, Dieu me pardonne, un appareil pour attacher la femme elle-même à la selle. Vaines précautions!... Un cheval fougueux s'emporte, traînant après lui le corps de sa victime, garrotté sur son dos, comme Mazeppa, ou embarrassé dans sa draperie, la tête sanglante battant le pavé. Il n'y a pas d'années que les journaux ne nous signalent de pareilles catastrophes.

On m'a objecté déjà que les dames de Franconi faisaient avec cette selle tout ce qu'elles voulaient de leurs chevaux. Oui, bien avec des chevaux dressés qui répètent une leçon ; et puis ces dames, artistes par exception, font de l'équitation leur unique étude, leur unique occupation. Franconi a aussi ses clowns, qui font de leur corps tout ce qu'ils veulent. Irez-vous prendre leurs burlesques attitudes pour des modèles de gymnastique?

Et quel plaisir une femme peut-elle éprouver, assise ainsi de côté sur un cheval?

Un bon cavalier, véritable centaure, le sent depuis le talon jusqu'aux ongles ; il s'identifie avec lui, il le possède tout entier. C'est le sang de ce noble coursier qui circule dans ses veines, et quel sang! car la noblesse ici du moins n'est point une chimère, s'il compte dans ses illustres aïeux un vainqueur du Derby ou du Saint-Léger. Et cependant il commande en maître à ce fier et impétueux animal, qui, avec une admirable intelligence, semble obéir plutôt à la pensée qu'aux ordres de son maître.

Cette jouissance peut se sentir, elle ne se décrit pas, mais

en se soumettant à une atmosphère chargée de vapeurs de charbon, ou bien en descendant dans une cave où existe du raisin en fermentation : c'est toujours la même cause qui agit : c'est toujours de l'acide carbonique qui s'est mêlé à l'air et qui l'a altéré : seulement les végétaux n'exhalant ce gaz que lentement, les effets qui en résultent ne se manifestent que lentement aussi, et ne sont suivis de la mort qu'autant que la personne soumise à leur influence n'aura pu, par suite du sommeil qui aura paralysé les facultés sensitives, avoir conscience du malaise particulier qui précède nécessairement cette terminaison fatale.

Il n'est pas nécessaire, ce nous semble, de nous arrêter sur les moyens à employer pour prévenir ces terribles catastrophes. Car ici, le premier précepte est de ne pas se soumettre aux causes qui les produisent. Néanmoins, supposons que l'on pût se trouver dans la nécessité de passer la nuit dans une chambre renfermant une certaine quantité de plantes ; l'on conçoit facilement que la première chose à faire serait de disposer la localité de manière que l'air pût se renouveler à mesure qu'il commence à s'altérer. Une bougie allumée pourrait servir à s'assurer de la pureté de l'air, car, l'acide carbonique s'opposant essentiellement à la combustion, l'on peut être certain que si la flamme s'éteint ou languit dans une telle atmosphère, celle-ci est impropre à la respiration, et ne peut manquer d'amener l'asphyxie. Un bon procédé pour contrebalancer le dégagement de l'acide carbonique consiste à répandre dans la chambre où se trouvent les végétaux, de l'eau de chaux, car celle-ci, ayant pour le gaz une très-grande affinité, l'absorbe, s'en empare à mesure qu'il se forme, et conserve à l'air ses propriétés vitales.

§ 2. *Influences pernicieuses des émanations odoriférantes de certaines plantes.*

Si les plantes nous frappent d'étonnement et d'admiration par les variétés infinies de leurs formes et de leurs couleurs, par le brillant, la douceur, la vivacité de leurs teintes, elles ne nous surprennent pas moins par les nuances infinies des sensations qu'elles font éprouver à l'odorat. L'on dirait que la nature, en multipliant ainsi à l'infini les émanations des plantes, a voulu les accommoder à tous nos goûts, à tous nos caprices : celui-ci aime par-dessus tout la suave odeur de la rose ; celui-là préfère celle du jasmin, de la violette, de l'œillet ou de l'oranger;

---

une femme ne la sentira jamais ; jamais elle ne comprendra le cheval ; fût-il un Nedji, il ne sera jamais pour elle qu'une locomotive plus ou moins dangereuse, plus ou moins dure ou élastique.

Mais, direz-vous, mesdames, vous exagérez à plaisir les défauts de cette malheureuse selle, dont nous nous trouvons bien. Nous l'interdire, serait nous priver du plaisir de l'équitation, car comment monter décemment à cheval autrement ! A Dieu ne plaise que je vous prive d'un exercice aussi salutaire ! je voudrais, au contraire, en éloignant de vous les dangers, et par l'appât de jouissances inconnues, augmenter chez vous le goût de cet art trop négligé en France. C'est votre intérêt seul qui m'engage à poursuivre la réforme de votre mode dangereux d'équitation, et à vous en proposer un autre.

III.

Changer un genre d'équitation consacré par la mode et protégé par un sentiment de pudeur et de décence est une entreprise bien téméraire, je le sens, et je renoncerais à cette tâche si je pouvais voir dans ce sentiment de pudeur autre chose qu'un effet de l'habitude, qu'une nouvelle habitude saura se concilier à son tour. Et qu'importe, en effet, qu'une femme soit à cheval d'une manière ou d'une autre ? la plus naturelle, la plus convenable à sa conformation sera toujours la plus décente. Une femme saura toujours s'entourer de cette auréole de pudeur qui commande nos respects. Mais, chose étrange, ce sont les hommes qui croient le moins à la vertu des femmes, qui les respectent le moins, que j'ai trouvés, dans une causerie, les plus prompts à se scandaliser à l'idée de voir une femme à cheval dans sa position naturelle. Un père, une mère n'y verront qu'un sujet de tranquillité. Quant aux femmes, délivrées des entraves de la selle à crosse, elles jouiront d'une liberté de mouvement qui leur permettra de développer toutes leurs grâces qui s'allient très-bien avec la décence, et pourront ainsi s'ini-

telle personne ne peut supporter l'odeur vive et pénétrante de l'héliotrope, du seringat, de la menthe, du muguet, etc.; telle autre aspire avec volupté les émanations de ces plantes. Il existe même, à ce sujet, des dispositions naturelles très-singulières : l'on a vu des individus tomber en syncope sous l'influence de l'odeur de la rose; d'autres manifester une répulsion bien décidée pour la violette, une femme tomber dans une attaque de nerfs en respirant l'odeur du jasmin, etc.; mais ce sont là des exceptions rares, des anomalies qui ne doivent point nous occuper. Ce qu'il importe de faire remarquer, c'est qu'un grand nombre de végétaux, par les qualités mêmes de leurs émanations, sont susceptibles de produire chez les personnes qui s'y trouvent soumises des accidents plus ou moins graves dont nous avons observé plusieurs exemples. Parmi ces émanations, résultant toutes de l'évolution, par les plantes, d'une vapeur odoriférante appelée *huile volatile, essence,* les unes ne paraissent agir défavorablement qu'en excitant outre mesure la membrane pituitaire; d'autres, au contraire, parce qu'elles possèdent des propriétés spécifiques délétères, vénéneuses. Ainsi, l'oranger, le seringat, le muguet, etc., renfermés dans une chambre étroite, dont l'air ne peut se renouveler facilement, engendreront, surtout chez les femmes impressionnables, des maux de tête, des malaises, des évanouissements; ce sont des plantes qui *entêtent*, selon l'expression vulgaire; mais il suffit le plus souvent de la respiration d'un air frais pour que ces accidents disparaissent en peu de temps.

Il y a un an environ, j'allai, avec une de mes parentes, jeune femme nerveuse, impressionnable au plus haut degré, dîner chez un ami; c'était au mois de juin. La table était dressée dans une salle à manger décorée de plantes exotiques très-odoriférantes, entre autres d'un magnifique pancratium dont les énormes corolles versaient à flots dans l'air une vive et délicieuse odeur. Tout à coup, au moment où nous allions quitter la table, je jetai les yeux sur cette jeune femme, et la vis d'une pâleur extrême, puis tomber à la renverse sur sa chaise, ne donnant presque plus aucun signe de vie; la peau était froide, le front baigné d'une sueur glacée, le pouls à peine sensible, les paupières fermées, etc. On la transporta immédiatement dans une chambre voisine, devant une fenêtre largement ouverte, et au bout de quelques minutes elle revint à elle sous l'influence seule de cet air pur et vif. Elle

---

tier aux secrets et aux jouissances d'un art qu'elles ne soupçonnent même pas. Cependant au premier mot, je m'attends à être honni, repoussé avec horreur, surtout par ces pudibonds chevaliers de l'honneur des femmes. Et certes ce n'est pas moi qui prononcerai jamais devant eux l'ignoble mot de califourchon.

Mais, je vous dirai, mesdames, ce que je ferais si j'étais femme, jeune et jolie, s'entend, et en position de donner le ton à la fashion, par une fortune de quelque cent mille écus de rente, par exemple, ou un titre, ne fût-ce que celui de duchesse.

Vous me verriez bientôt en large pantalon de satin laine, bottes vernies, éperons d'or, veste de velours, ceinture de soie pour serrer ma taille et soutenir mes reins, car je ne porte à cheval ni buse ni baleine; par là-dessus une élégante redingote, recouvrant à cheval mes jambes de ses longues basques, et me faisant à pied, au moyen de quelques agrafes, une robe fort décente. Une toque de velours ou un castor relevé et surmonté d'une plume n'irait pas mal non plus, j'imagine, à ma figure. C'est dans ce costume, ou quelque chose d'approchant, selon la fantaisie du jour, que vous me verriez bientôt, au premier Longchamps, par exemple, onduler sur *Don Alonzo*, mon fidèle andalous, noir-geai, tous crins.

L'andalous n'est plus de mode; je le sais, ce qui ne veut pas dire que je sais pourquoi; mais je tiens à mon Alonzo. Il a des formes si délicates, des mouvements si souples, si gracieux! Voyez, comme il s'avance fièrement, d'un pas cadencé et frémissant, me couvrant de sa riche encolure et du haut panache ondoyant de sa queue. Quelle délicieuse chevelure de femme, longue, noire, lustrée, soyeuse, dans cette crinière! Remarquez surtout cette tête fine, au front large, anguleux, avec ces nazeaux de feu; son œil vif et noir, ses petites oreilles, et si bien attachée à son cou de cygne.

D'autres préféreront à ce charmant animal le pur-sang anglais; il est plus de fashion. Pour moi, je réserve *Miss*

nous dit alors que, sans éprouver aucune sensation douloureuse, sans être affectée désagréablement par l'odeur des plantes, elle avait senti toutes ses facultés s'éteindre insensiblement, sans qu'il lui fût possible de rendre compte dans le moment de ce qu'elle éprouvait.

Que serait-il arrivé dans une autre circonstance, pendant le sommeil, au milieu de la nuit, sans secours, alors surtout que ces émanations odoriférantes se fussent combinées avec le dégagement de l'acide carbonique par les végétaux eux-mêmes?... Les plantes qui sécrètent des vapeurs délétères et vénéneuses peuvent engendrer des accidents bien autrement graves que les précédents : telles sont, pour n'en citer que quelques-unes, la belladone, la jusquiame, la stramoine ou pomme épineuse, le pavot, etc. L'on a vu des jeunes gens inexpérimentés qui, dans leurs excursions botaniques, avaient rempli leurs chapeaux d'une seule de ces plantes, puis placé ces derniers sur leur tête, être pris d'accidents graves exactement semblables à un empoisonnement. L'on a rapporté l'histoire d'une jeune paysanne qui, s'étant couchée dans un champ occupé presque en entier par la belladone, éprouva tous les phénomènes que l'on observe ordinairement dans les empoisonnements par cette plante, et ne put être rappelée que difficilement à la vie.

Docteur Achille Chereau.

DE L'INFLUENCE DU TABAC

SUR L'ÉCONOMIE ANIMALE [1].

—

ARTICLE DEUXIÈME.

Des effets produits sur l'économie par le Tabac, suivant les divers usages qu'on en fait.

On peut s'étonner, à bon droit, de ce qu'une plante d'une odeur vireuse, d'une saveur âcre et repoussante, qui peut provoquer les accidents les plus graves et même la mort, ait pu devenir un objet en quelque sorte de première nécessité, et dont la privation, pour quelques individus, ne serait pas moins insupportable que celle des aliments. Cet étonnement augmente quand on remarque que l'usage du tabac existe, non-seulement chez les peuples civilisés, mais encore chez la plupart des peuplades sauvages. Sa consommation s'élève, en France, à seize millions de kilogrammes, ce qui fait, en moyenne, 500 grammes par individu. Elle se décompose en un tiers pour le tabac en poudre, et en deux tiers pour le tabac à fumer. Quoique

[1] Voir le n° 3 de *la Santé*, mars 1846.

Fury, ma fine et raide alezane, pour le steeple-chase et les grandes occasions, car franchement je ne trouve avec elle ni agrément ni sûreté. Avec mon andalous, au contraire, une course à cheval, c'est une promenade sur mer dans un léger esquif mollement balancé par la vague.

Lorsque vous verrez avec quelle grâce, quelle aisance et surtout quelle sûreté je sais manier ce fougueux coursier, à l'aide de mes jambes, car j'en ai deux maintenant à mon service, vous prendrez goût à ce genre d'équitation et vous m'imiterez.

Et bientôt, je l'espère, j'aurai la satisfaction de voir pendue au croc du fripier la dernière de ces amazones qui par sa longueur démesurée nous faisait ressembler à des naines sur des jambes de géant, et la selle à crosse ira paisiblement terminer sa carrière sur le dos de ces animaux débonnaires qui portent la salade au marché, et sont incapables d'en abuser.

J'oubliais de vous parler de l'équipage du cheval, aussi simple qu'élégant : Selle arabe, à siége large et élastique et recouverte de velours brodé. Pour étriers, deux petites pantoufles, véritables cendrillons; mais à semelles et supports en argent massif, afin de tempérer par leur poids leur humeur volage. En cas d'accident, mes pieds ne pourraient y rester engagés, et je les tiens un peu courts, à la turque, enfin, pour être mieux assise.

Un père de famille, ancien officier de cavalerie.

LA COUR DE CASSATION ET LES DENTISTES.

La Cour de cassation vient d'absoudre des charlatans qui exercent l'art du dentiste sans diplôme : car la loi, dit l'arrêt, n'a rien prévu à cet égard, et les maladies dentaires ne sont pas des maladies qui exigent l'étude et l'observation exigées par les autres!!! — J'ai idée, dit Jean Raimond, que la denture de ces messieurs est dans un parfait état de conservation; assurément des mâchoires souffrantes n'eussent pas rendu un pareil arrêt.

l'hygiène publique doive la considérer comme trop encouragée, le gouvernement ne tendra sans doute pas à la diminuer, car, de tous les impôts, c'est, suivant Mirabeau, le mieux assis, puisqu'il est tout à fait volontaire.

Le tabac étant un narcotique puissant, quelle que soit la manière dont on s'en serve, il produit des effets délétères chez ceux qui en commencent l'usage. Il en résulte d'abord du malaise, du trouble dans la vue, des vertiges, de la céphalalgie, de la faiblesse, la difficulté et même l'impossibilité de se tenir sur ses jambes. La face se décolore, il survient une sueur froide, de l'anéantissement, des envies de vomir, des vomissements et quelquefois des évacuations alvines. Mais ces symptômes sont, en général, peu durables; et, si l'on a le courage de les braver, on s'habitue peu à peu à cette substance, on y trouve du plaisir, on s'aperçoit qu'elle exalte les sens, qu'elle engendre du bien-être et de la gaieté. Le tabac peut être prisé, fumé ou chiqué. Malgré la similitude d'effets qui existe entre ces divers modes d'en user, chacun offre des particularités assez remarquables pour mériter un examen à part.

§ 1. *Du tabac prisé.*

Le premier effet du tabac prisé est de susciter, sur la membrane muqueuse du nez, du prurit, une légère fluxion sanguine ; l'éternuement suit de près, et s'accompagne de larmoiement. L'éternuement est un effort que fait la nature pour se débarrasser du corps qui la tourmente. Cet effort, par lui-même, excite les organes et le cerveau en particulier. L'ébranlement qui en résulte peut être porté assez loin pour occasionner des accidents, d'où est né le proverbe : *Dieu vous bénisse!* De nouvelles prises renouvellent le même effet ; mais bientôt l'habitude émousse cette sensibilité. L'usage du tabac détermine une sécrétion plus abondante du mucus nasal. On a dit, à tort, qu'il affaiblissait l'odorat ; les priseurs ont, au contraire, ce sens assez délicat ; témoin Napoléon qui, comme on sait, prisait énormément, et était péniblement affecté par la moindre odeur. Cependant l'abus peut finir par émousser et quelquefois même par anéantir la sensibilité de la pituitaire.

Le tabac, prisé avec mesure, combat la disposition au sommeil et stimule les facultés intellectuelles. Beaucoup de savants y ont recours pendant leurs contentions d'esprit ; il en est de même des joueurs. Il est un moyen utile de diversion contre l'ennui et la tristesse. Les vrais amateurs le prisent au naturel ; mais quelques personnes, plus recherchées, le parfument avec les fleurs d'oranger ou les pétales de roses pulvérisés, avec les eaux distillées de jasmin, de tubéreuse, de romarin, d'hysope, avec la muscade ou la fève tonka, etc. ; il en est qui y mêlent du café en poudre. Dans l'usage qu'on en fait, une faible quantité est absorbée, même chez les plus grands priseurs ; la majeure partie se perd ou est mouchée.

On ne prise, d'abord, que pour se procurer une sensation nouvelle, chose dont l'homme est avide. Les médecins ayant donné à Charles IX ce conseil dans le but de le débarrasser de maux de tête rebelles, ce devint une mode. Sous Louis XIV, il était de bon ton d'en abuser au point d'en être *barbouillé*. L'usage de priser fut, dans le principe, regardé comme indécent pour les femmes ; mais peu à peu il a été reçu pour elles, comme pour les hommes. Cependant il fait perdre des agréments à celles qui sont jeunes, car il fane les ailes du nez, grossit celui-ci, ainsi que la lèvre supérieure ; il fait nasiller ; il change la figure et la vieillit ; il a, en outre, l'inconvénient de la malpropreté. — L'usage du tabac est resté répandu parmi les gens aisés.

La membrane nasale, lorsqu'elle a été longtemps habituée à l'excitation du tabac, ne peut plus s'irriter sans son aide. Si on le discontinue, elle se sèche, et il en résulte de la gêne dans la

respiration. Pour certains individus, cette habitude devient telle qu'ils se privent des choses de première nécessité plutôt que d'y renoncer. Lorsque les priseurs sont malades, ils ne peuvent généralement supporter le tabac; mais le goût leur en revient avec la convalescence. On recommande de ne pas trop priser avant de se coucher, de peur que cette poudre ne tombe dans la gorge pendant le sommeil.

Il est certaines affections où l'usage du tabac à priser peut être avantageux. On l'emploie dans quelques ophthalmies; il paraît qu'il réussit à Charles IX pour ses maux de tête. Lorsqu'à la suite d'une maladie, l'odorat est détruit, le tabac peut le rappeler. Toutes les fois que l'emploi d'un sternutatoire est indiqué, on peut recourir au tabac, comme étant celui dont l'effet est le plus certain.

Si l'usage de priser a quelques avantages, son abus peut quelquefois aussi déterminer diverses maladies, le catarrhe nasal, l'ozène, les polypes, la tumeur et la fistule lacrymales, le cancer du nez, etc.

§ 2. *Du tabac fumé.*

Nous sommes loin du temps où l'on ne se servait de la fumée de tabac que pour chasser ou détruire les insectes; car on a vu combien est immense la consommation qu'on fait aujourd'hui du tabac à fumer. Cette méthode s'emploie avec la pipe ou le cigare. Les Orientaux se servent de la première, et l'on connaît le luxe de leurs instruments. En France, si la pipe ne se voit plus guère que chez le peuple, le cigare, chez les classes élevées, règne dans toute sa puissance. Ce ne fut que sous Louis XIII que l'usage de fumer se répandit. Sous son successeur, les marins parurent en public avec leur pipe, et l'on sait l'effet que fit celle de Jean Bart à la cour de Louis XIV. Vers la même époque, on s'avisa de distribuer régulièrement du tabac à fumer aux troupes françaises; Louvois, pendant la conquête de la Hollande, mettait à cette fourniture autant de soin qu'à celle du pain. Les Indouses et les Odalisques fument beaucoup. En Amérique et en Espagne, l'usage de fumer des cigarettes est assez répandu parmi les femmes de distinction; il n'existe guère, en France, que chez celles qui sont *excentriques*.

Quoique, par le fumer, le tabac brûle, ses qualités actives ne sont point détruites. Celui qui fume pour la première fois éprouve, à un degré marqué, les symptômes généraux que nous avons énumérés au commencement de cet article; mais, de plus, comme il en résulte un chatouillement dans la bouche et à la gorge, la sécrétion des follicules muqueux de ces parties, et celle des glandes salivaires, sont excitées, considérablement accrues; et il se produit un crachottement continuel. Mais, ainsi que cela arrive pour l'action de priser, l'adepte se familiarise avec ces effets, il contracte par la suite ce nouveau besoin, auquel il ne peut plus résister, malgré ses plus grandes résolutions, et qui finit par devenir indispensable à son organisme. Quelques personnes ne pourraient digérer, si elles ne fumaient après leur repas. La cessation de fumer peut même quelquefois amener, comme la suppression d'un exutoire, des dérangements funestes.

Fumer est encore plus une distraction que priser; car l'opération dure plus longtemps; mais il n'en résulte pas une aussi grande stimulation des facultés de l'esprit. Cependant on assure que plusieurs de nos poëtes contemporains seraient complétement sans verve s'ils étaient privés de cigares. Si cette habitude peut convenir aux sujets d'une constitution lymphatique, à certains individus qui ont besoin d'une sécrétion abondante de mucosités, à ceux qui habitent des lieux humides et malsains, et pour qui cette fumée est un moyen d'éliminer les vapeurs délétères qu'ils sont exposés à absorber, il est bien loin d'en être ainsi chez les tempéra-

ments débiles, délicats, irritables ou nerveux, et surtout chez les enfants et les adolescents.

Dans tous les cas, cette habitude doit être maintenue dans de justes limites. L'HYGIÈNE ne saurait assez s'élever contre la mode qui règne, parmi la jeunesse actuelle, de fumer six, huit, dix, douze cigares par jour, et même davantage; car de sérieux inconvénients, et même les plus grands dangers peuvent en être la suite.

D'abord, la perte de la salive, qui est l'effet ordinaire de l'habitude de fumer, peut nuire à l'accomplissement des fonctions digestives; c'est une cause d'amaigrissement, et même de dépérissement. L'usage de la bière, dans le Nord, ne peut réparer cette déperdition, comme on l'a prétendu. L'appétit est assez généralement diminué chez les fumeurs. La voix éprouve un effet nuisible de la pénétration répétée de la fumée dans la pharynx et le larynx ; une irritation chronique de ces organes, et même des bronches, en est souvent la conséquence. Quelques fumeurs s'évertuent à faire sortir la fumée par les narines et les points lacrymaux ; on en a vu même parvenir, lorsque le tympan était perforé, à la faire sortir par le conduit auditif externe. De telles manœuvres doivent finir également par affecter la membrane muqueuse qui revêt ces organes délicats. D'autres, après l'ingurgitation d'une bouffée de fumée, peuvent parler, cracher, continuer de fumer, et boire même, avant de rejeter au dehors cette bouffée, qui a été retenue, pendant quelque temps, dans l'œsophage, et même dans l'estomac. On comprend facilement le danger de ces jeux, surtout chez les jeunes gens qui en commencent l'essai, et dont la constitution est impressionnable. Il faut remarquer que beaucoup de fumeurs prennent l'habitude d'avaler leur salive imprégnée de fumée : les mouvements péristaltiques de l'intestin étant activés par l'arrivée de cette humeur, il en résulte que les garde-robes sont plus fréquentes. Est-il besoin de signaler les accidents auxquels s'exposent les étourdis qui veulent se donner la gloriole de fumer en prenant leur repas ?

Des dangers bien plus graves peuvent suivre l'abus de fumer : c'est ainsi qu'on a observé des congestions cérébrales, l'apoplexie, la folie, etc. Lanzoni rapporte qu'un soldat, qui fumait trois onces de tabac par jour, mourut subitement d'apoplexie à trente-trois ans; et Hetwig a vu deux frères, de dix-sept et de dix-huit ans, mourir de congestion au cerveau, pour avoir fumé, l'un quinze, l'autre dix-sept pipes. Chez les individus même les plus forts, et qui sont le mieux habitués à fumer, l'indolence du corps et du moral se remarque ordinairement ; et chez ceux qui laissent à peine la pipe pour se mettre à table, on ne manque guère de voir survenir l'affaiblissement du système nerveux, le tremblement, la stupidité, l'impuissance, la paralysie. La nonchalance des Orientaux, et quelques infirmités qui leur sont propres, peuvent, en grande partie, être attribuées à l'usage excessif du *chibouc*; et cependant, par ce procédé, la fumée du tabac, traversant une masse d'eau, perd une partie de ses propriétés actives. Tissot disait n'avoir vu aucun fumeur parvenir à une grande vieillesse. Si, à une telle habitude, se joint celle de la bière forte, du rhum ou autres boissons alcooliques, l'abrutissement ne tarde pas à se manifester. On croit que le cancer des lèvres et des parties intérieures de la bouche est plus fréquent chez les fumeurs.

Faut-il, après l'énumération de ces dangers, parler de quelques désagréments sociaux? La fumée du tabac, s'il est vrai qu'elle ait l'avantage de désagacer les dents, a l'inconvénient de se mêler à leur tartre, de le noircir, ainsi que les dents elles-mêmes ; elle gonfle les gencives ; elle donne à l'haleine une odeur désagréable ; elle imprègne les cheveux, les vêtements, les meubles et les appartements. Qui n'a observé que

celui qui se livre démesurément à l'habitude de fumer, devient, pour ceux qui le fréquentent, un objet de dégoût et de répulsion?

§ 3. *Du tabac chiqué.*

Que peut-il y avoir d'avantageux dans une habitude aussi horrible que celle de chiquer? Il est fort douteux qu'il y ait à ses inconvénients une compensation dans la préservation du scorbut, comme le pensent quelques auteurs. Cette pratique n'appartient guère qu'aux matelots : chez eux, ce peut être une manière économique et commode d'user du tabac, qui n'a pas d'ailleurs, comme la pipe, l'inconvénient du feu. On dit aussi que c'est quelquefois un moyen de tromper la faim ; la salive, en effet, en s'imprégnant du jus de la chique et en le portant dans l'estomac, paraît pouvoir engourdir la faculté digestive de ce viscère.

Les effets produits par les deux autres modes d'employer le tabac se manifestent, dans celui-ci, avec une énergie plus marquée, car une plus grande partie de cette substance doit être absorbée. L'action sur les glandes salivaires est aussi bien plus prononcée que dans l'action de fumer. En général, ceux qui commencent à chiquer ne font d'abord qu'une faible succion du tabac et ont soin de rejeter le suc qu'ils en expriment. Avaler, en effet, le jus de la chique pourrait produire des symptômes d'empoisonnement ; mais l'habitude fait bientôt disparaître le danger, comme cela arrive pour l'opium en Orient, et les matelots finissent non-seulement par avaler le jus, mais encore la chique elle-même sans qu'il en résulte des effets nouveaux. L'habitude de chiquer devient tout aussi impérieuse pour eux que les autres modes d'user du tabac ; elle le devient à tel point que, lorsqu'ils sont privés de cette substance, on en voit qui la remplacent par de l'étoupe goudronnée.

C'est du tabac préparé en corde on en ficelle que se servent les chiqueurs. Par diverses évolutions de la langue, ils le font passer entre les arcades dentaires, les lèvres et les joues. Ces parties, qui reçoivent son contact prolongé, peuvent en être irritées et même enflammées.

Le fait de chiquer ne produit pas, comme celui de priser ou de fumer, d'excitation cérébrale et une disposition heureuse à la gaieté, ce qui tient sans doute à ce que, par ce mode, l'action du tabac a plus de puissance et de continuité. Doit-on dès lors s'étonner que ce narcotique presque permanent débilite et abrutisse l'économie? Comme pour les autres modes, la cessation de l'habitude peut avoir des inconvénients, la suppression de la salivation qui en résulte ayant un effet analogue à celui des autres suppressions.

Nous nous réservons de traiter, dans un troisième article, du parti que la médecine peut tirer des diverses préparations du tabac, et des accidents qui ont été observés à la suite de leur imprudente administration ; nous rechercherons aussi à quels principes il doit ses propriétés.

Docteur F. D.

DES PRÉJUGÉS
RELATIFS
AUX MALADIES DE LA PEAU CHEZ LES ENFANTS.

Plus que les autres âges de la vie, l'enfance est exposée aux vicissitudes nombreuses que la santé doit traverser ; et, sans la résistance plus vive et la force de réaction plus grande qu'on remarque en elle pour dominer certains états maladifs qui l'affligent, on compterait encore plus de jeunes victimes prématurément enlevées.

Mais, c'est surtout alors que l'on voit un travail prévoyant de la nature faire en quelque sorte à l'avance une part à la nécessité de la maladie et poser, par ce sacrifice, une entrave

à la désorganisation : nous voulons désigner bien des infirmités spéciales à l'enfance, qui se succèdent avec rapidité et qui, sans compromettre l'existence, exigent des soins et des attentions continuels, dont l'oubli ou la négligence donnerait aussitôt prise aux plus sérieux accidents.

On distingue, entre les prédispositions morbides des enfants, la fréquence des éruptions qui se produisent sur la peau, depuis les simples rougeurs ou érythèmes, jusqu'aux collections pustuleuses qui agglutinent sur leur tête leurs cheveux naissants.

Les opinions erronées que rencontrent les médecins au sujet de l'importance de ces phlegmasies, et du traitement positif ou négatif qu'il convient d'employer ou de rejeter, sont plus préjudiciables peut-être à la santé des enfants que le mal lui-même; aussi croyons-nous utile de présenter, à cette occasion, certaines considérations destinées à faire mieux connaître la nature de ces affections et à diminuer les craintes chimériques que font naître les préjugés de l'ignorance en opposition avec les sages avis de la pratique scientifique.

Si l'on considère quelle est l'étendue de cette membrane qu'on nomme la *peau*, et qui, s'appliquant à toute la périphérie du corps humain, présente partout un admirable réseau de vaisseaux et de nerfs, dont le tissu constitue la surface sensible du tact et du toucher ; si l'on observe aussi que cet organe cutané est le siége de plusieurs fonctions importantes qui se rapportent à sa destination propre et sont en corrélation d'action avec celle de la plupart des systèmes de l'économie, on comprendra combien peuvent être multipliées les causes de dérangement physiologique et les accidents morbides qui s'y produisent.

Autrefois, c'est-à-dire avec les théories anciennes qui guidèrent les premiers médecins, on regardait, en général, les maladies comme le résultat d'un effort tenté par la nature pour amener au dehors une matière morbifique, et l'on désignait sous le nom de *crises* les mouvements et les opérations organiques sous l'influence desquels la maladie semblait se terminer. Ainsi les hémorrhagies, les flux bilieux ou diarrhéiques, les éruptions cutanées, étaient considérés comme servant d'épuisement, appelé critique, aux différents phénomènes morbides qui se passaient chez le malade.

Dans la médecine de nos jours, qui s'est enrichie des acquisitions de l'expérience ancienne en y joignant le résultat des découvertes amenées par le temps, ces opinions conservent une partie de leur valeur; elles ont seulement perdu ce qu'elles avaient de trop absolu ; mais, tout en formant une utile ressource qui rappelle le médecin au respect du passé, elles ne l'empêchent pas de mettre à profit les nouvelles données de l'observation.

Maintenant, l'analyse appliquée à notre art a fait étudier isolément chacun des systèmes particuliers en lesquels l'économie animale peut se décomposer. A ce titre, l'organe de la peau, mieux connu dans sa texture et dans les différentes formes d'altération qu'il présente à l'état morbide, permet de compter en particulier chaque nouvelle affection qui peut l'atteindre, et, désormais, on ne considère plus uniquement comme un transport ou un dépôt servant de crise à une maladie interne, toutes les éruptions et exsudations qui ont leur siége à sa surface, de sorte que l'on traite comme des affections distinctes et spéciales au tissu de l'organe constitué par la peau, le grand nombre d'éruptions qui s'y montrent et que l'on considérait, avec exagération, comme étant le résultat constant d'une sorte de dépuration opérée par les autres agents des fonctions du corps humain.

C'est donc souvent à tort qu'on s'inquiète de voir employer contre des maladies de la peau, dans l'enfance en particulier, certains traitements

directs destinés à les faire disparaître, pour ces raisons principales que d'abord elles manquent quelquefois de l'importance qu'on leur attribue sur la santé générale, et qu'ensuite, très-diverses de forme et de nombre, elles sont loin aussi d'avoir entre elles la même signification.

Il en est dont la persistance constitue surtout le caractère dominant, sans qu'on puisse en inférer qu'on doive les respecter ou les craindre dans leur invasion ou dans leur développement; d'autres sont d'une durée éphémère, tiennent à des influences locales ou générales sans gravité, disparaissent souvent sans traitement, reparaissent aussi sans qu'on puisse leur assigner un motif de retour, et sans qu'aucune modification sérieuse de l'état sanitaire accompagne, précède, ou suive l'apparition de ces éruptions.

On sait que l'enfance est exposée à certaines maladies fébriles accompagnées de symptômes aigus, et qui se terminent par le développement régulier d'éruptions particulières, comme dans la rougeole, la scarlatine, etc. Les plus petits enfants, les fœtus même, dans le sein de leur mère, peuvent être atteints de ces diverses maladies; toutefois, leur caractère spécifique les ayant fait ranger dans un cadre à part, nous les négligerons en ce moment.

Nous parlons ici de ces éruptions à marche chronique, survenant, comme cela se voit, par exemple, pour les *gourmes* (nom vulgaire qui en rassemble un certain nombre), chez des enfants bien portants, et qu'il importe de guérir plus ou moins rapidement, avant qu'une longue accoutumance force à tolérer le mal, ou en rende l'expulsion très-difficile. Or, nous le disons, et tel est le but principal des considérations que nous présentons, dans plusieurs circonstances, les craintes du danger de la rétrocession de ces éruptions méritent d'être examinées, parce qu'elles se sont souvent réalisées; mais il faut aussi énoncer dans quelles limites la prudence doit être contenue, et dans quelles occasions elle inspire avantageusement pour les jeunes malades, les personnes qui en prennent soin. Ces renseignements, par lesquels nous allons terminer, offriront le double avantage de justifier des scrupules, en éclairant la question que nous agitons.

On voit souvent coïncider avec la brusque disparition d'une éruption mise en traitement, une maladie interne qui surgit presque aussitôt; de là l'idée que la maladie a été, pour ainsi dire, refoulée à l'intérieur, et que c'est elle qui est représentée par les nouveaux symptômes qui se présentent. Mais comme l'observation a maintes fois prouvé dans ce cas que c'était au contraire la maladie interne qui débutait, et dont la marche gênait alors celle de l'éruption; il ne faut pas accuser tout de suite le traitement d'avoir reporté, pour ainsi dire, à l'intérieur un mal qui a cessé de lui-même.

Dans d'autres circonstances, et, par exemple, au commencement d'un traitement actif, le mal, avant de marcher vers la guérison, montre d'abord une activité plus grande; là encore ce n'est pas qu'il soit répercuté loin de son siége, mais seulement il s'est étendu plus ou moins aux organes voisins.

Enfin, il est des circonstances à peu près complétement défavorables au traitement actif des éruptions, et qui font un devoir de temporiser, et même de respecter la maladie; nous allons les rappeler.

1° Si les premières tentatives de guérison d'une affection cutanée chez un enfant qui, malgré son mal, se portait assez bien, déterminent tout à coup de la pâleur, de l'abattement, de la diarrhée, rassurez-vous, le médecin s'arrêtera à temps, et vous devriez vous abstenir d'avance, s'il n'était pas là.

2° Si cette éruption que vous voulez faire disparaître s'est montrée à la suite d'une maladie interne éteinte, elle sera traitée, en tous cas, avec prudence et lenteur.

3° Si encore cette éruption semble, par son développement, avoir amendé une affection plus grave, si surtout son activité inflammatoire et sécrétante augmente à mesure que la maladie première disparaît, il faut la respecter dans cette période.

4° Enfin, lorsqu'une éruption succède, par exemple, à une ophthalmie qui s'améliore par son apparition ; lorsqu'elle se montre chez un enfant jusqu'alors débile et délicat, et qui s'en porte mieux ; lorsque surtout vous observez que les symptômes généraux de la santé sont moins satisfaisants chez lui quand l'inflammation cutanée diminue spontanément d'intensité, dans tous ces cas, conservez une grande circonspection pour l'emploi des moyens curatifs.

On le voit donc, les gens de l'art reconnaissant la valeur de l'observation de tous les temps, font leur profit des préceptes que l'expérience a consacrés, et, loin de dédaigner toutes les opinions populaires, ils s'efforcent, en les commentant, de les mettre d'accord avec les besoins de la science et de la pratique.

Docteur Eug. B.

VARIÉTÉS.

LE CAMPHRE. — Dans un précédent article, un de nos confrères a signalé déjà à l'attention de nos lecteurs les dangers que peut entraîner le camphre pris à trop forte dose ou en temps inopportun. Il s'agissait dans ce premier cas d'un malade dont la vue avait été un instant compromise par l'usage intempestif de ce médicament. Dans le cas qui nous est communiqué aujourd'hui par l'un de nos abonnés, il s'agit d'une jeune fille qui a *succombé en vingt-quatre heures.*

Voici ce qu'on nous écrit à ce sujet :

Dans le mois de février dernier, une jeune fille, âgée de vingt-deux ans environ, éprouva les accidents généraux qui précèdent ordinairement l'invasion de la fièvre typhoïde. Elle négligea de se faire soigner pendant plusieurs jours. Le mal était déjà grave lorsqu'elle se décida à invoquer les secours de l'art. Un médecin habile fut appelé ; il lui donna tous les soins que réclamait sa position. Néanmoins, la maladie prit bientôt un caractère très-alarmant ; il crut de son devoir de proposer une consultation. Un des plus anciens professeurs de clinique interne à l'Hôtel-Dieu fut choisi : il constata la gravité du mal, reconnue par son jeune confrère ; il approuva le traitement qui avait été prescrit, et conseilla d'y persévérer. La malade, quoique très-compromise, ne lui parut point encore dans une position entièrement désespérée.

Dans les deux ou trois jours qui suivirent, les symptômes allèrent en s'aggravant. De nouvelles consultations eurent lieu et se succédèrent à quelques jours d'intervalle, sans qu'il fût possible de décider quelle serait l'issue de la maladie. Enfin, dans une dernière réunion, les symptômes furent trouvés tellement significatifs, que tout espoir était à peu près interdit. Avant de se retirer, le médecin consultant prévint les parents que le mal lui paraissait au-dessus des ressources de l'art et que, sans un miracle, il ne fallait plus compter que sur une terminaison fatale, qui, selon toute apparence, ne se ferait pas attendre plus de *huit* ou *dix* jours.

Une commère du voisinage, qui ne faisait pas aux médecins l'honneur de partager leur sentiment sur la nature de la maladie, prétendit qu'ils n'y entendaient rien ; qu'ils n'avaient pu trouver le remède, parce qu'ils s'étaient trompés depuis le commencement jusqu'à la fin ; mais que, puisqu'il ne fallait qu'un miracle pour sauver cette pauvre enfant, elle serait sauvée, attendu qu'elle avait sous la main un homme qui ne procédait jamais que par des miracles. Et, à ce propos, elle entonna les louanges des admirables vertus du camphre : elle s'étendit avec une certaine complaisance sur tous les prodiges—qu'elle lui avait vu opérer ?—Non pas ;—mais sur tous ceux dont on le croyait susceptible. Lorsqu'elle eut terminé le panégyrique de la *Reine des médecines, la médecine au camphre,* elle passa à son illustre inventeur. Ici ce fut bien une autre affaire ; les mots lui manquèrent pour caractériser cet homme incomparable ; car, pour elle, ne l'élever que jusqu'aux nues, lui eût semblé une comparaison d'une mesquinerie outrageante. Aussi n'hésita-t-elle point à en faire un soleil dont les rayons bienfaisants devaient répandre la santé à profusion sur tout l'univers. Il en était d'ailleurs le plus grand médecin, et seul, entre tous peut-être, il était digne d'en porter le nom, puisque seul il guérissait toutes les maladies sans les connaître. Et vous eussiez été mal venu à lui parler d'exceptions ; elle n'en admettait aucune, pas même pour cette jeune fille dans un état si désespéré. Il la guérira, s'écria-t-elle dans le feu de l'enthousiasme et de la conviction, il la guérira, ne fût-ce que pour faire honte à ces médecins qui savent la médecine, et qui nous traiteraient bien mieux s'ils n'en savaient pas le premier mot.

Le triomphe était assuré à une cause défendue avec tant de chaleur. Qui n'eût pas été vaincu, en effet, par cette argumentation irrésistible ? « *Il ne sait pas la médecine; il ne connaît pas la maladie; mais il guérit tout*

le monde sans exception ; il la guérira! il la guérira!!!

Le médecin consultant ne devait plus revenir. Il fut décidé sur-le-champ qu'on donnerait congé au médecin ordinaire. Cela fait, on s'empressa d'aller trouver le célèbre auteur de la médecine au camphre. Ses paroles ne démentirent point la haute opinion que la commère avait su donner de son talent. Il confirma toutes les promesses qu'elle avait faites en son nom ; et, comme elle l'avait annoncé, il assura qu'il guérirait la malade dans le plus bref délai. Il tint parole, en effet, car le lendemain la malade était morte.

Qu'avait donc fait ce guérisseur expéditif pour obtenir un résultat si prompt? Le voici :

Lorsqu'il fut appelé, la maladie en était arrivée à une période où tout mouvement peut être funeste. C'est l'opinion des médecins les plus recommandables, c'est un fait que l'expérience a sanctionné depuis longtemps. Mais qu'importe la période d'une maladie? qu'importe l'opinion des médecins et tout ce que l'expérience a pu leur apprendre? Un homme de génie doit-il prendre tant de soin? Et quand, sans connaître aucune maladie, on a inventé une médecine qui les guérit toutes, doit-on s'arrêter à de semblables bagatelles? Notre Esculape de nouvelle espèce ne le pensait point. Aussi, sans en tenir aucun compte, sans s'occuper de la nature de la maladie, ni du point où elle était parvenue, il fit imprimer à la malade tous les mouvements nécessaires, soit pour la lotionner des pieds à la tête avec de l'eau camphrée, soit pour lui frictionner tout le corps avec de la pommade *ejusdem farinæ*. C'était déjà beaucoup, mais il n'était pas homme à s'arrêter en aussi beau chemin. De larges ulcérations existaient au sacrum; il conçut l'ingénieuse idée de les mettre à profit pour accélérer les heureux effets de son traitement. En conséquence, il les saupoudra d'une couche épaisse de camphre en poudre, fit appliquer par-dessus la poudre une couche non moins épaisse de pommade camphrée, promit merveilles et ordonna d'attendre l'événement.

Comme on l'a vu, l'événement ne se fit pas longtemps attendre. Vous croyez peut-être qu'on en prit occasion de maudire la commère, de déplorer la crédulité avec laquelle on avait accueilli ses paroles et l'imprudente confiance qu'on avait accordée à ses promesses? Que vous connaissez mal l'espèce humaine pour la calomnier ainsi! Après la catastrophe, il n'y eut qu'une pensée, qu'un regret, qu'un désespoir, ce fut d'avoir attendu si tard pour consulter un si *grand médecin!*

Démonomanie. — Un riche villageois du département du Nord, atteint depuis longtemps d'hypocondrie, et auquel d'officieux amis avaient fait croire qu'il était ensorcelé, alla, dans le courant de janvier dernier, consulter M. M***, à ***. « J'ai sept démons dans le corps, dit-il. — Sept, pas « plus? — Non, sept seulement. »

Le médecin, s'apercevant de l'état mental du malade, le fait causer, l'examine, et lui promet de le guérir en sept jours, et de chasser chaque matin de son corps un démon, à 20 francs pièce. Mais, ajouta-t-il, comme le dernier sera plus tenace, il me faut 40 francs pour celui-là. Le villageois consent au marché, et le médecin recommande le secret à tous ceux qui étaient présents, leur déclarant que le prix de la guérison sera employé au soulagement des pauvres.

Le lendemain, il fait approcher l'hypocondriaque d'une machine que celui-ci ne connaissait point, et lui donne une forte commotion électrique. Le malade pousse un cri ; le médecin dit froidement : un de parti... Le jour suivant, même opération, même cri, même propos. Enfin, il en est de même du sixième. Mais quand il s'agit du dernier, le docteur recommande au malade de redoubler de courage, vu que celui-ci, chef de la bande, ferait une vigoureuse résistance, et qu'il fallait le traiter plus durement. En effet, il administra une telle commotion au prétendu possédé, que celui-ci tomba sur le plancher. Enfin, dit le médecin, les voilà tous loin ; et il fit porter le villageois, encore évanoui, sur un lit. Revenu à lui, le prétendu ensorcelé se déclara guéri, paya le prix convenu, et s'en retourna gaiement dans son village.

Cette singulière cure honore la sagacité de celui qui l'a faite, et prouve la vérité de ce mot de Salomon : « Qu'il faut quelquefois parler au fou selon sa folie. »

Un témoignage de la reconnaissance publique envers la médecine. — Dernièrement une épidémie très-grave de fièvre typhoïde sévissait dans les environs de Laon. Pendant toute la durée de cette cruelle épidémie, c'est-à-dire pendant six mois, M. S...., médecin plein de zèle et de dévouement, a donné ses soins aux pauvres d'une commune située à six kilomètres de chez lui. Il y a consacré presque tout son temps, a négligé sa clientèle et sacrifié d'importants intérêts. Lorsque le fléau a eu cessé ses ravages, l'honorable médecin, qui venait d'exposer sa vie pour sauver celle de ses semblables, a adressé au préfet un mémoire d'honoraires s'élevant à la modique somme de 400 francs, à peine 2 francs par jour. Vous croyez peut-être que ce fonctionnaire a doublé la somme, qu'il a adressé au médecin philanthrope des éloges pour son zèle et son désintéressement?... Il a trouvé la demande exagérée, et, contrairement à la vérité, il a fait répondre qu'il n'y avait pas de fonds!

Malgré ce déni de justice si révoltant, soyez sans inquiétude pour les pauvres de cette commune. Le fléau peut reparaître, ils retrouveront les mêmes soins.

Imprimerie de HENNUYER et Cie, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DES BAINS FROIDS

ET DE LA NATATION [1].

Je ne veux pas m'occuper ici des effets salutaires que le médecin peut obtenir de l'usage des bains de rivière dans le traitement d'un grand nombre de maladies. Je dois me borner à rappeler à nos lecteurs les avantages des bains froids et de l'exercice de la natation, dans l'état de santé. Je leur donnerai, en passant, quelques conseils hygiéniques et leur ferai connaître un appareil nouveau dont le but est de faciliter l'étude de la natation.

La première impression que l'on éprouve ordinairement en se plongeant dans l'eau fraîche, est celle d'un léger frisson, qui ne tarde pas à se dissiper, surtout si l'on s'y jette brusquement, pour faire place à une douce excitation de la peau qui est due à ce que le sang y afflue plus abondamment. C'est ce qu'on nomme une *réaction*. La circulation s'anime; la respiration se déploie; tous les organes exécutent librement leurs fonctions, avec un sentiment de bien-être et de vigueur inaccoutumé. Ces effets diminuent en peu de temps, et finissent même par disparaître, si l'on ne fait point d'exercice dans l'eau. La chaleur de la peau se perd; les battements du cœur et la respiration se ralentissent; les forces vont s'affaiblissant; le bain devient alors très-sédatif. Il peut amener le frisson et des accidents, si, dans ce cas, on le prolonge trop.

Plus la température atmosphérique est élevée, plus les bains froids sont agréables et salutaires, même pendant la canicule. Cependant un vieux préjugé les interdit à cette époque. En voici la raison sans doute : lorsque le soleil, dans l'équinoxe d'été, échauffe le plus la terre, les sources se tarissent, l'eau baisse dans le lit des fleuves, des rivières, des étangs; les limons du bord, les plantes et les débris d'animaux laissés à sec, fermentent, se putréfient et exhalent des effluves délétères. Le rouissage du chanvre infecte aussi les fossés où il macère. Telle est la cause des fièvres qui se contractent dans les marais et dans le voisinage des eaux basses et stagnantes. Mais quand la rivière, le fleuve ou le réservoir a un fond de sable ou de cailloux; quand il ne se fait ni sur ses bords ni au voisinage, des amas de vases putréfiables; quand l'eau s'y trouve suffisamment renouvelée, elle reste saine et son contact n'a rien de délétère. Cependant il peut le devenir momentanément, à la

[1] Les bains de mer et leur hygiène trouveront place dans un autre article.

FEUILLETON.

BIENFAITEURS DE L'HUMANITÉ.

LE DOCTEUR CHAMPION, DE BAR-LE-DUC.

Les journaux politiques, en faisant l'énumération des statues qu'on élève à nos grands hommes dans les diverses villes de France, ont mentionné celle du docteur Champion, à Bar-le-Duc. Nos lecteurs nous sauront sans doute gré de leur faire connaître à quels titres la mémoire de ce médecin a obtenu un tel honneur.

Louis Champion, né en 1780 dans les environs de Bar-le-Duc, montra de très-bonne heure le goût le plus prononcé pour la médecine et un ardent amour de l'humanité. Moreau, célèbre médecin à Bar, à cette époque, l'adopta comme un élève favori; mais le jeune Champion eut bientôt la douleur de le perdre : un jour qu'ils revenaient ensemble de Jean d'heures, Moreau fut frappé d'apoplexie foudroyante à une demi-lieue de Combles. Après s'être assuré que nul secours ne pourrait rappeler son maître à la vie, l'élève le chargea sur ses épaules et ramena à Combles ce précieux fardeau. Cette action ne fut que le prélude du dévouement, des élans du cœur et des bonnes œuvres qui distinguèrent l'homme à qui la ville de Bar témoigne en ce moment sa reconnaissance d'une si noble manière.

Privé d'un si bon guide, Champion se rendit à Paris et étudia la médecine à l'école des Pinel, des Percy, des Bichat, et fut apprécié à sa juste valeur par MM. Marjolin, Roux, Dupuytren, Gaultier de Claubry, qu'il eut pour condisciples, et avec lesquels il ne cessa d'entretenir des relations.

Ramené dans son pays par la mort de son père, il parvint bientôt à se placer au premier rang parmi les praticiens de la Meuse et des départements voisins : il devint l'homme nécessaire dans tous les cas graves.

suite des orages ou des crues subites qui ont troublé la limpidité du courant.

Entrer dans l'eau pendant que le corps est en sueur serait une imprudence ; s'exposer, pendant l'immersion, aux ardeurs du soleil, dont la réverbération augmente beaucoup l'intensité, n'est pas non plus sans danger, les parties qui restent à découvert, les épaules, le cou, la tête pouvant être facilement affectés d'érysipèle (vulgairement *coup de soleil*), et le cerveau de congestion sanguine.

Quand on peut se baigner à l'abri, l'heure du bain est à peu près indifférente, pourvu que la digestion du dernier repas ait eu le temps de se faire, ce qui exige trois heures au moins, en général.

Avant de pénétrer dans l'eau, il est bon d'exercer sur tout le corps des frictions sèches, avec la main seule ou garnie d'une étoffe, puis de se mouiller la tête et la partie supérieure du tronc. La durée du bain doit être variable, suivant diverses circonstances : les unes sont relatives à l'âge, à l'état de la santé, au tempérament, à l'habitude, au plus ou moins d'exercice musculaire que l'on exécute ; les autres dépendent de la température de l'eau ou de l'atmosphère.

Quand le courant est rapide, il soustrait plus de calorique au corps du baigneur. Si celui-ci ne répare point cette perte par des inspirations fréquentes, sollicitées par la gymnastique ; si sa constitution est faible ; s'il n'a point, par un usage fréquent du bain, accoutumé ses organes à cet abaissement de température, il ne tarde pas à se refroidir, à frissonner, à ressentir des pesanteurs de tête et d'autres malaises dus à la concentration du sang, qui abandonne la peau pour refluer vers les organes internes. Les individus délicats, les enfants, les vieillards, les femmes dont la sensibilité est extrême, celles qui sont enceintes ou qui approchent de l'époque menstruelle qui les rend plus impressionnables, doivent éviter de prolonger le bain jusqu'au moment où le refroidissement se manifeste.

Quand une cause quelconque s'oppose à ce que le baigneur se livre pendant l'immersion à des exercices gymnastiques, tels que la natation, la marche, le saut, etc., il peut y suppléer en partie par des frictions continues, par une sorte de massage pratiqué sur le tronc et les membres.

Les femmes qui allaitent, les individus dont la santé présente un dérangement quelconque, habituel ou passager, ne doivent point, sans

---

En 1813 et 14, où tant de maux fondirent sur la Lorraine, Champion donna de nombreuses preuves de ses talents, de son zèle, de son abnégation et de son courage, et en reçut un témoignage public de la part de M. Demangeot, maire de Bar, et de M. de Saint-Aulaire, alors préfet de la Meuse.

Le choléra lui fournit, longtemps après, une nouvelle occasion de montrer toute sa force d'âme au milieu des désastres publics. A la première nouvelle de son invasion à Paris, il s'y rendit pour l'étudier, et revint en toute hâte dans la Meuse, lorsque le fléau y fit irruption. La ville de Bar n'a pas oublié les services rendus par Champion dans ces cruelles circonstances : il organisa un service médical dans les communes atteintes de l'épidémie, fit venir des médecins étrangers et en garda quelques-uns chez lui, à ses frais, afin d'en avoir constamment à la disposition des maires.

Champion était médecin de l'asile de Fains, avant que cette maison fût consacrée aux aliénés. En 1819, en le nommant chirurgien en chef de l'hôpital de Bar, on lui avait ouvert un théâtre où il pût développer son zèle et ses talents. Champion y a formé beaucoup d'élèves et a doté les villes et les communes de son département de jeunes praticiens imbus de ses doctrines et de ses principes. Témoin des malheurs fréquents qui résultaient, dans les campagnes, de l'ignorance et de la témérité des sages-femmes, il s'efforça de former des élèves accoucheuses, et sollicita avec ardeur la création d'une école départementale d'accouchement ; il l'obtint en 1821 de M. Camille Périer qui, dans ce temps-là, était préfet de la Meuse. Il ne fut d'abord que membre du jury d'examen, mais plus tard il en devint le professeur. Il n'épargna aucun soin pour fonder cette école de maternité et fit le voyage de Metz et de Bourg tout exprès pour examiner celles qui existaient dans ces deux villes. Il ajouta un cours de gardes-malades aux autres matières de l'enseignement. Plein de sollicitude pour

prendre conseil de leur médecin, faire usage des bains de rivière.

Quelques précautions sont nécessaires à la sortie de l'eau. Il faut s'essuyer promptement, surtout la poitrine, le cou et les parties du corps les plus sensibles au froid; si la température est chaude, si l'on peut s'abriter contre un ardent soleil, si le vent ne souffle pas, on peut avec avantage rester longtemps avant de se vêtir et faire, en cet état, un exercice modéré. Ce *bain d'air,* auquel il serait si utile de s'habituer dès l'enfance, raffermit la peau et la rend moins susceptible quand les variations de température peuvent l'atteindre [1]. Mais si l'air est vif, si le corps frissonne, il faut se hâter de le couvrir, le frictionner comme avant le bain, pour l'échauffer, et prendre, au besoin, une boisson légèrement excitante ou quelque aliment facile à digérer. Je ne connais rien, en ce cas, qui soit préférable à un bouillon consommé. La promenade à pas rapides, ou tout autre moyen de mouvement actif, propre à ranimer la circulation, convient également.

[1] Comme hygiène et comme moyen de guérison pour un certain nombre de maladies, les effets de l'air renouvelé sur la surface du corps me paraissent si utiles, que j'engage les individus qui ne peuvent prendre des bains froids, à se mêler aux baigneurs, à revêtir leur léger costume, et à partager leur soleil et leur exercice au bord de l'eau.

La natation est considérée avec raison comme le plus utile des exercices gymnastiques. Elle assouplit les membres et les fortifie; elle donne de l'élégance et de la régularité aux mouvements. Mettant en jeu successivement tous les muscles, elle contribue à la beauté des formes; elle développe la poitrine, en exigeant des inspirations lentes et prolongées. Enfin, elle agit de la manière la plus favorable sur tous les organes de l'économie par les oscillations qu'elle leur imprime.

Cet exercice n'exige point un grand développement de forces. Il les épuise d'autant moins, qu'en raison de la basse température de l'eau dans laquelle il s'exécute, il ne provoque point la sueur et ne donne pas lieu à une faiblesse consécutive.

Si les femmes savaient tout ce qu'elles gagnent de grâce et de fraîcheur par l'exercice de cette gymnastique, combien elle peut prévenir pour elles de maladies ou d'infirmités; si les mères comprenaient bien le courage que la natation inspire à leurs enfants, la robuste santé qu'elle leur procure, le nombre des accidents auxquels elle pourra les soustraire, les secours qu'elle leur permettra de donner; si nos gouvernants calculaient les ressources imprévues que peut

---

sa fondation, il n'abandonnait pas les élèves après leur sortie de l'école, et continuait, par une correspondance, de s'occuper de leur instruction; il fonda, à cet effet, un prix d'émulation qui était distribué annuellement.

Pour répandre le feu sacré qui l'animait parmi les médecins de la Meuse, Champion conçut le projet d'un *cercle médical.* Il voulut en être le secrétaire, car dans ces sortes de réunions, c'est sur ce dernier que repose à peu près tout le travail. Pendant deux années il ne cessa de faire à cette Société d'importantes communications; mais, qui le croirait! l'administration de la Restauration en prit ombrage et cessa de l'autoriser.

Une existence si agitée ne pouvait permettre à Champion de composer quelque ouvrage de longue haleine; mais il ne négligeait pas d'écrire ses remarques, qui, mises en ordre, constitueraient de nombreux volumes. Sa thèse inaugurale eut pour sujet la résection des os; cette conquête de la chirurgie moderne, ayant pour berceau la ville de Bar, et pour auteur le père de son premier maître, était pour lui, à ce double titre, un sujet de prédilection. Les bulletins de la Société médicale d'émulation contiennent de lui des lettres intéressantes sur des cas d'accouchement; et à l'occasion d'un procès de responsabilité médicale qui eut du retentissement, et pour lequel l'Académie royale de médecine fut consultée, Champion éleva sa voix généreuse en faveur de son confrère dans un mémoire qu'il adressa à ce corps savant. Il publia, en 1830, dans l'*Almanach de la Meuse*, une notice spéciale sur les morts apparentes et les asphyxies. Entretenant une fréquente correspondance avec les professeurs des Facultés de Strasbourg et de Paris, avec ceux de Heidelberg, etc., on peut remarquer son nom dans leurs écrits : la *Médecine opératoire* et le *Traité d'obstétrique* de M. Velpeau le mentionnent presque à chaque page, en s'étayant de son autorité. Il a enrichi de pièces pathologiques les musées des Facultés de médecine de Strasbourg et de Paris. Aussi fut-il, dès le principe,

offrir l'art de nager, en temps de guerre, à nos soldats, en mer à nos marins, dans tous les cas, dans tous les lieux, dans toutes les circonstances de la vie... l'exercice de la natation se répandrait bien vite parmi nous, non plus comme une exception, mais comme une habitude, une nécessité [1].

Pourquoi l'État ne rend-il pas cet art obligatoire pour certaines professions? Pourquoi ne l'encourage-t-il pas à l'égal d'autres arts utiles? La ville de Paris, presque toutes les villes importantes de la France, offrent aux ouvriers des cours gratuits de chant et de dessin; pourquoi ne leur ouvrent-elles pas librement, quand la localité le permet, des écoles où ils apprendraient sans frais à nager? Et si l'administration est impuissante ou trop lente à donner aux enfants du peuple cette institution bienfaisante, à laquelle l'hygiène et la sécurité publique ont tout à gagner, espérons qu'une société d'hommes généreux, de bons citoyens, qu'une réunion de ces cœurs ardents et dévoués qui créent les dispensaires pour les malades nécessiteux, les crèches pour les pauvres petits enfants, les ouvroirs pour les femmes sans travail; qui tendent une main tutélaire aux jeunes libérés, qui protégent les animaux contre les sévices inutiles, qui ont des secours pour toutes les misères, des dons et des encouragements pour toutes les œuvres philanthropiques, surgira, à notre faible voix, pour ouvrir une école gratuite où l'enfant du peuple, ayant l'âge et la santé convenables, viendra recevoir, comme un nouveau bienfait, les premiers éléments de l'art de la natation.

Le plaisir qu'on éprouve dès qu'on sait se soutenir et se diriger dans l'eau, est un des plus agréables qu'on puisse connaître. Interrogez les nageurs, tous vous l'affirmeront.

L'étude de la natation, quoique facile, est en général fatigante et peut donner lieu à une courbature si la leçon se prolonge trop, à cause des efforts musculaires que l'élève multiplie sans nécessité. Cette courbature se dissipe ordinairement d'elle-même en quelques jours.

Bien qu'on puisse apprendre seul, en se jetant avec hardiesse dans un lieu convenable et en cherchant à imiter les mouvements des au-

[1] Il est douloureux de penser, et cependant les statistiques l'établissent, que la plupart des marins, des mariniers, des hommes qui travaillent dans les ports et sont le plus exposés, de même que le plus grand nombre de nos soldats, ne savent pas nager! Si l'espace et la nature de cet article me le permettaient, je donnerais le chiffre approximatif des victimes qui, tombées à l'eau, périssent chaque année, sous nos yeux, dans Paris, et dont la plus grande partie pourrait échapper à la mort, si les nageurs étaient moins rares.

---

nommé membre correspondant de l'Académie royale de médecine et agrégé libre de la Faculté de Strasbourg.

Mais, quelque éminents qu'aient été le mérite et l'habileté du médecin dans les diverses parties de son art, Champion s'est rendu surtout populaire dans le département de la Meuse par les bienfaits dont il marquait toutes ses journées, par l'inépuisable dévouement qui le faisait accourir partout où il y avait une infortune à soulager. Toutes les fois qu'on invoqua son aide, il n'établit aucune distinction entre la pauvreté et l'opulence. Souvent harassé, épuisé de fatigue par le travail et la marche, il sortait résolument de son premier sommeil pour accoucher une mendiante ou pour aller faire une opération à quelque malheureux. Chaque jour il reprenait le harnais : un médecin, disait-il, ne s'appartient pas, et il n'y a de repos pour lui que lorsqu'il n'y a plus de souffrances à soulager. Sa bourse était ouverte à toutes les misères. Il répétait qu'il serait heureux de mourir sur la grande route, dans l'exercice même de son art, comme un soldat sur la brèche. Ce vœu, qu'il émettait dans des moments de gaieté, a presque été réalisé. Déjà fort souffrant, ayant été appelé à douze lieues de Bar, pour soigner un de ses confrères, il fut saisi, pendant le voyage, d'un refroidissement qui le mit au lit à son retour; et quatre jours après, le 24 octobre 1843, il avait cessé de vivre. Il était âgé de soixante-trois ans.

Sa mort fit une vive impression dans le pays et fut regardée, dans toute l'acception du terme, comme une calamité publique. En allant au champ de repos, Champion eut la plus belle et la plus touchante des oraisons funèbres; c'était le récit fait par la population entière, qui suivait son convoi, des services qu'il avait rendus à chacun avec tant d'empressement, de simplicité et de désintéressement.

Sa mémoire est religieusement gardée par tous ceux qui l'ont connu, par les pauvres surtout, dont il fut le second père. Mais pour que la génération qui le pleure n'emporte pas son souvenir avec elle; pour que le cabinet du savant

tres nageurs, nous ne conseillons point ce moyen qui pourrait devenir funeste à plus d'un novice, ou tout au moins décourager, si la tentative amenait quelque accident, fût-il même léger. Partout où on le pourra, il sera plus prudent de prendre les leçons d'un maître; mais, par malheur, nous le répétons, ces leçons ne sont pas à la portée du plus grand nombre.

Les écoles de natation ne méritent pas suffisamment ce titre. L'enseignement qu'on y donne est trop cher, de trop courte durée. Il n'est qu'un accessoire fort négligé du bain froid, au lieu d'en être le complément nécessaire. Cette remarque n'a point échappé à M. le docteur Tessereau, qui l'a rappelée dans une de ses leçons d'hygiène, à l'Association polytechnique.

Pour vulgariser autant que possible l'art de la natation, nous avons fait établir, comme essai, dans l'école du bain Henri IV, près le Pont-Neuf, un appareil qui semble devoir atteindre parfaitement son but, et que nous avons nommé *Sustenseur* ou *Éphydrophère* [1].

Il supporte complétement ou en partie le poids du nageur novice, le tient en équilibre dans l'eau et lui laisse toute la liberté de ses mouvements. Il n'a pour but que d'apprendre à nager et remplace, pour cela, la main du maître de natation, avec une précision et une sensibilité plus parfaites.

Il diffère entièrement des moyens de suspension connus sous le nom de *ceinture de natation* ou de *sauvetage*, des *patins* et autres appareils dont l'emploi, comme moyen d'étude, n'est pas sans inconvénients.

On sait que, pour soutenir à flot dans l'eau un homme de taille et d'embonpoint ordinaires, n'exécutant aucun mouvement, il suffit de l'alléger de 5 ou 6 kilogrammes tout au plus. C'est sur cette donnée qu'a été imaginé le *sustenseur*.

Il se compose d'une barre de fer plate, de trois galets réunis par une chape, d'un ressort, d'une corde et d'une sangle.

La longueur de la barre de fer est indéterminée. Cette barre règne, droite ou courbe au besoin, comme un rail de chemin de fer, au pourtour de l'école de natation, où des crampons scellés la fixent de champ à quelques mètres au-dessus de l'eau.

Un des galets est destiné à courir sur cette barre; il est vertical. Les deux autres, qui forment avec lui un angle droit, roulent horizontalement sur les flancs de la barre. Une seule chape embrasse ces trois galets et supporte, au

[1] De trois mots grecs qui signifient *je porte sur l'eau*.

---

ne soit pas dans l'avenir le seul dépositaire de son nom et de ses mérites, ses amis, ses élèves, et ses concitoyens qui ont pu l'apprécier, élèvent en son honneur un monument destiné à rester comme un témoignage durable de leur sympathie, de leur reconnaissance et de leur admiration.

Celui qui écrit ces lignes eut l'occasion, à l'époque de la mort du docteur Champion, de rencontrer, à Paris, un voyageur qui venait de traverser Bar-le-Duc, et qui racontait, avec une émotion qu'il ne pouvait maîtriser, les sentiments douloureux qu'il avait entendu exprimer dans cette ville. Devenu plus tard collaborateur de LA SANTÉ, et apprenant le projet qu'avait la ville de Bar de perpétuer le souvenir d'un homme qui honore à un aussi haut degré le corps médical, il a formé le projet de réunir les documents nécessaires pour faire un article dans ce journal, et il s'estime heureux d'avoir pu mettre ce projet à exécution.

Docteur F. D.

DÉCLARATION DES NAISSANCES.

Nous avons signalé (t. I, p. 276 et 292) les inconvénients graves qui s'attachent au mode actuellement suivi en France pour la déclaration des naissances, et nous avons fait connaître un travail très-important de M. le docteur Loir, qui intéresse et les mères de famille et les économistes. Les vœux de cet honorable médecin viennent d'être exaucés dans la ville de Douai. C'est un premier pas. Appréciant les dangers qu'on fait courir aux enfants nouveau-nés en les apportant à la mairie, le maire de cette ville vient de prendre un arrêté d'après lequel un médecin commissionné est désormais chargé de se rendre à domicile, sur l'appel des parents, pour constater la naissance et le sexe de l'enfant. — Hommes de bien, poursuivez votre œuvre avec courage et persévérance!

moyen d'un tourillon et d'un anneau, un tube dans lequel est caché un ressort.

A ce tube s'agrafent les deux bouts d'une corde, qu'on allonge ou qu'on raccourcit à volonté, et qui suspend dans son anse une poulie de support. La sangle qui sert de ceinture au nageur s'attache à cette poulie.

Les mouvements que l'élève exécute, les moindres oscillations que son corps détermine en s'enfonçant plus ou moins dans l'eau, sont répétés par le ressort, qui fléchit, se raccourcit, se redresse, suivant que le poids ou la traction augmente ou diminue, mais toujours de manière à maintenir le corps du nageur parfaitement en équilibre et à flot.

Lorsqu'une impulsion est donnée, soit en avant, soit en arrière, le galet supérieur, sollicité par la traction de la corde, avance ou recule sur la barre. Le nageur peut ainsi parcourir toute la circonférence du bain, apprendre à se porter en avant ou en arrière, tourner sur lui-même, remonter, descendre et couper le courant, toujours soutenu d'une manière uniforme, avec une entière liberté dans ses mouvements, et avec une sécurité absolue qui lui permet de mieux entendre et mettre à profit les leçons du maître.

A mesure que l'élève apprend à régulariser sa manœuvre, et qu'employant mieux ses forces il appuie moins sur la corde et parvient enfin à se soutenir par lui-même, le ressort ayant un poids moindre à supporter, fléchit de moins en

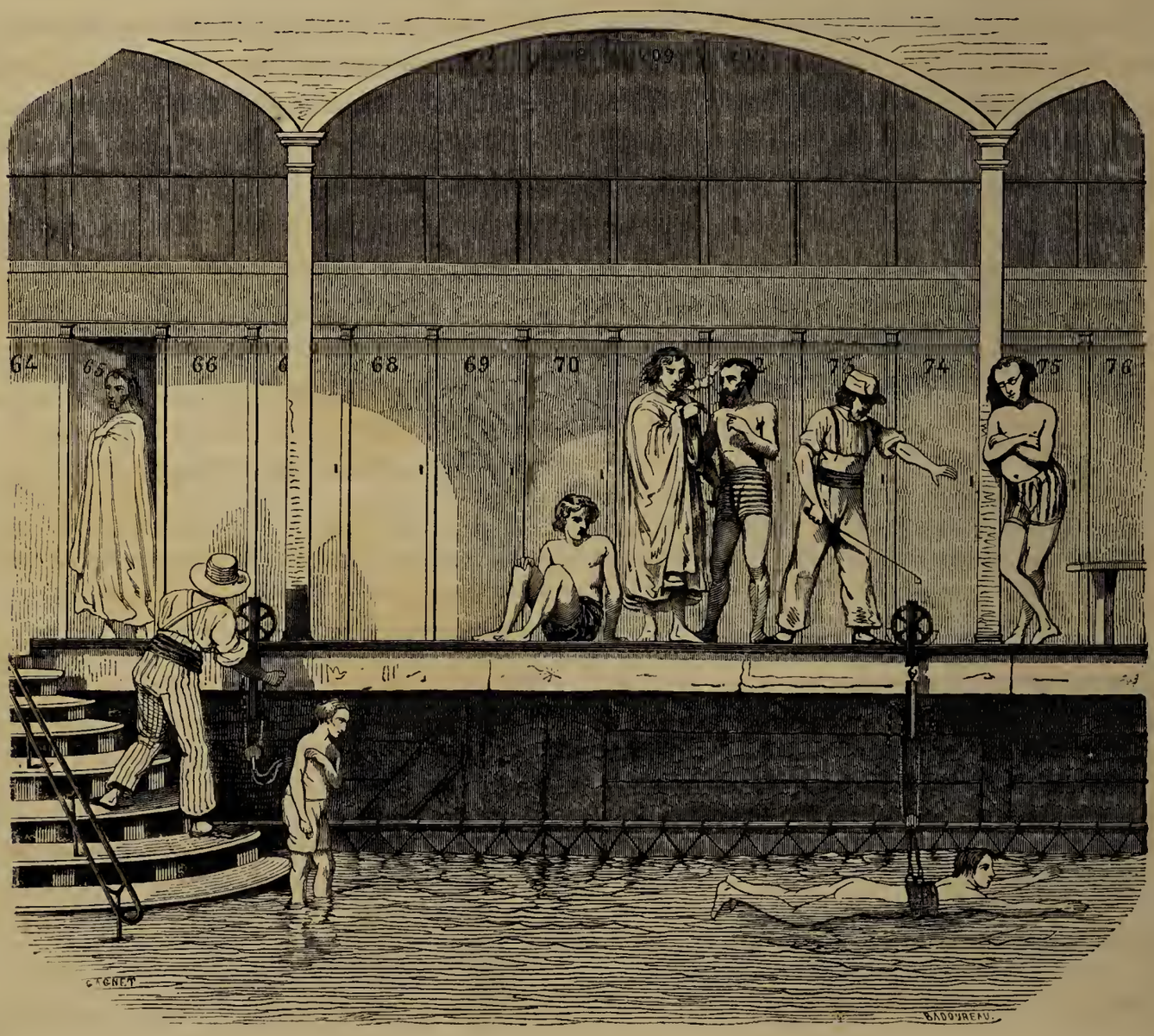

moins dans son tube. La suspension, qui exigeait d'abord une force de 5 à 6 kilogrammes, n'en exige plus qu'une de 4, de 3, et ainsi de suite jusqu'à ce que tout soutien étranger devienne inutile. *Docteur* Henri Blatin.

DES SOINS QUE RÉCLAME LA CHEVELURE,

par le docteur Maffre.

La chevelure, apanage de notre espèce, ornement spécial des femmes, a toujours été l'objet d'une considération et d'un soin particuliers. Tous les peuples, sauvages ou civilisés, y ont attaché de l'importance. Parmi les premiers, on en voit qui font de la chevelure le signe du commandement. Ils la renversent en arrière, et croient avoir accru leur beauté ou la majesté de leur port, quand ils l'ont rendue luisante et raide en la frottant avec du suif et des graisses, ce rudiment des pommades de nos petites-maîtresses. Parmi les seconds, les uns, tels que les Musulmans, se rasent entièrement la tête; les autres, comme les Chinois, ne laissent pousser qu'une houppe verticale, par laquelle, dit-on, ils doivent être saisis après la mort pour être transportés dans un heureux séjour; d'autres, enfin, tels que les anciens Germains, distinguaient la dignité des rangs par la longueur des cheveux. Il suffirait d'ailleurs de citer les usages français sous les rois de la première race, et l'épigramme du président de Mesmes contre le dernier des Valois.

Il n'est donc pas étonnant qu'on s'occupe toujours de soigner la chevelure, d'en empêcher la décoloration et la chute, signes précurseurs et quelquefois prématurés de la vieillesse. A toutes les époques on a pu dire des femmes et de bien des hommes :

> ... Qu'une main savante avec tant d'artifice
> Bâtit de leurs cheveux l'élégant édifice. (*Boileau.*)

Quoi qu'il en soit de l'importance naturelle ou factice qu'on y attache, puisque les cheveux sont une partie de nous-mêmes, ils méritent des soins, ne serait-ce que dans un but de propreté. Mais qu'on ne s'attende point à trouver ici l'éloge emphatique des pommades *philocomes, mélaïnocomes, callitriches, trichophiles,* ni des eaux connues sous des dénominations plus ou moins bizarres tirées de la langue grecque, dont on a abusé bien moins encore que de la crédulité de ceux qui ne l'entendent pas.

Nous ferons remarquer, avant tout, que les bulbes ou racines des cheveux peuvent être malades, et que ces affections varient d'un sujet à un autre; nous n'en pouvons rien dire, si ce n'est qu'elles doivent être traitées médicalement comme celles des autres organes. Nous ajouterons encore, relativement aux pommades et aux eaux, qu'on ne doit employer que celles dont la composition est bien connue, et que les plus simples sont les meilleures.

Cela posé, nous diviserons ce que nous avons à dire en trois articles. Le premier comprendra les soins que réclame la chevelure dans l'état ordinaire; le deuxième, ceux qu'on peut lui donner en cas de décoloration; le troisième, ceux qu'autorise la chute des cheveux.

Art. 1er.—Les soins à donner à la chevelure dans l'état ordinaire se réduisent à la nettoyer, à la couper, à l'oindre d'une pommade ou d'une huile, enfin à la friser. Ils ne sont pas tous également importants. Tout le monde se nettoie la tête au moyen d'un peigne fin et de la brosse après avoir passé le démêloir. C'est le moyen principal. Si l'on veut recourir à d'autres procédés, on fera bien de se borner à l'eau de fontaine ou de rivière, prise à la température de la chambre à coucher durant l'été, et à celle de vingt à vingt-cinq degrés en hiver. Ensuite on se séchera la tête et les cheveux au moyen d'un linge, ou mieux encore d'une flanelle chaude. De temps en temps on pourra employer une petite quantité d'esprit de savon, qu'on fera mous-

ser dans de l'eau de fontaine. Néanmoins, les personnes sanguines, surtout si elles sont sujettes à la migraine, doivent s'en tenir au savon seul dissous et agité dans l'eau. On craint quelquefois que ce procédé ne fasse rougir les cheveux. Nous pensons que son usage modéré n'a aucun inconvénient. Nous conseillerons aux personnes lymphatiques de faire macérer, dans le liquide dont elles voudront user, un peu d'écorce de quinquina, de racine de gentiane, ou bien encore quelques sommités de plantes aromatiques telles que la lavande, le thym, le romarin, ou même des feuilles de noyer; il sera prudent de suspendre ces lavages durant les temps froids, et de ne jamais les pratiquer au moment de se coucher.

Un des meilleurs moyens qu'on puisse employer pour se nettoyer la tête, et dont il est convenable d'user de temps en temps, c'est un jaune d'œuf dissous dans une très-petite quantité d'eau ou même de rhum. Il a l'avantage de faire tomber toutes les pellicules dont bien des personnes ont la tête chargée.

Sur les enfants, dont la tête est aisément envahie par les insectes, on doit faire usage d'une très-petite quantité d'onguent napolitain, seulement quand on en a aperçu la nécessité. On ne doit pas chercher à faire périr tous les insectes en peu de temps, surtout s'ils sont nombreux : cet empressement ne serait pas sans danger.

Dans le cas où les enfants ont du mal à la tête, il faut suspendre tous les moyens que nous avons indiqués, et recourir à d'autres, qu'il nous est impossible de détailler ici.

La taille des cheveux dépend de la mode, fille de l'imagination, avec laquelle elle partage l'empire du monde. Nous nous garderons bien d'y toucher; ce serait nous susciter autant d'antagonistes qu'il y a d'enthousiastes, et ils sont nombreux. Mais nous pouvons aborder sans crainte les époques qu'il convient de choisir pour en opérer la coupe.

Nous dirons donc que, si l'on porte les cheveux courts, ce qui en rend les soins plus aisés et en retarde peut-être la décoloration et la chute, on doit attendre la belle saison, pour le moins une température douce bien établie, où l'on n'ait pas à craindre une transition brusque. Il ne faut pas non plus faire couper les cheveux durant la convalescence d'une maladie. Agir autrement, c'est s'exposer à contracter des rhumes opiniâtres, et même quelque chose de pire.

Les femmes, laissant à leur chevelure toute sa longueur, n'ont pas à observer les mêmes précautions. Elles se contentent généralement d'en couper un ou deux centimètres dans la pensée qu'elle deviendra plus touffue et plus longue. Ce moyen est très-innocent. Il est malheureux qu'il reste bien des doutes sur son efficacité. Beaucoup d'entre elles choisissent pour cette opération le moment de la nouvelle ou celui de la pleine lune. Comme l'expérience n'a rien appris à ce sujet, nous ne pouvons leur donner aucun conseil là-dessus.

On considère comme un avantage physique d'avoir la tête fournie d'une grande quantité de cheveux. Les personnes qui les ont clair-semés pensent obvier à cet inconvénient dans tous les cas en faisant raser la partie. C'est là une erreur. Le mal, quand il est accidentel, peut dépendre de l'atonie, ou de l'état d'irritation des bulbes. Dans le premier cas, le passage du rasoir, en stimulant les racines, peut opérer la guérison ; mais dans le second, il ne fera que la retarder. On voit donc qu'il y a à choisir, et qu'il nous est impossible de fournir ici une indication.

Quant aux onctions à pratiquer sur la chevelure, nous ferons remarquer que celles qu'on fait avec des pommades ou des huiles simples sont en général sans inconvénient, mais qu'elles

ne sont pas également utiles à tout le monde.

En effet, les cheveux sont secs chez les uns, gras chez les autres. Les onctions seront donc utiles aux premiers, inutiles aux seconds. Ceux-là feront bien de recourir aux pommades et aux huiles employées avec modération; ceux-ci sont réduits à désirer le retour de la poudre.

L'axonge est la base des pommades médicinales; mais comme elle s'attache aisément aux coiffures et les gâte, on la remplace ordinairement par la moelle de bœuf ou quelque autre substance grasse. Nous n'y voyons aucun inconvénient. L'huile dont on fait usage est celle d'amandes douces. On aromatise, avec des essences, soit les pommades, soit les huiles. Nous engageons les personnes nerveuses et délicates à éviter tous les aromes, et à n'employer que l'huile d'amandes douces toute pure.

Les substances médicamenteuses dont on peut user pour les onctions sont variables suivant les circonstances et les individus. On ne doit les adopter qu'après un examen attentif et consciencieux; car ce sont, pour la plupart, des substances très-actives, telles que le nitrate d'argent. Elles peuvent produire des maladies de la peau, des ulcères, des névralgies, etc.; enfin, un effet contraire à celui qu'on se propose.

Ce que nous avons à dire sur la frisure se réduit à trois points : le premier, c'est que le fer soit très-peu chaud, une chaleur élevée pouvant détruire le corps des cheveux; le second, qu'il ne touche pas la peau, afin de ne pas soumettre cet organe et les racines des cheveux à une chaleur anomale et inutile; le troisième enfin, qu'il n'exerce pas de traction. Comme ces précautions sont généralement observées, nous nous bornerons à engager nos lecteurs à persévérer.

Nous terminerons cet article par quelques observations sur les pratiques des personnes qui veulent donner à leurs cheveux une couleur autre que celle qu'ils ont reçue de la nature.

I. — D'abord, la beauté dépend d'un certain ensemble qu'on sent beaucoup mieux qu'on ne le définit; et s'il était possible que deux personnes échangeassent entre elles un de leurs agréments physiques, sans échanger cet ensemble, elles ne tireraient de ce trafic aucun avantage, mais se nuiraient mutuellement. Qu'un sujet blond parvienne à brunir sa chevelure, cette couleur d'emprunt ne s'accordera pas avec son teint, et il pourra perdre un attrait au lieu d'en gagner un. Ensuite les efforts que l'on tente n'opèrent, dans tous les cas, qu'un changement incomplet, et cette bigarrure n'est point à l'avantage de celui qui se l'est procurée. En un mot, que les personnes blondes trouvent dans la finesse plus grande de leurs cheveux un dédommagement à l'absence de la couleur qu'elles peuvent préférer; et que les brunes se consolent de la finesse moins grande des leurs en faveur de cette teinte d'un beau noir qui sied si bien à une peau blanche.

Nous ne parlerons point de la poudre, parce qu'elle n'est plus en usage; et d'ailleurs on a pu voir précédemment ce qu'il faut en penser.

II. Des moyens à diriger contre la décoloration des cheveux. — On se propose deux choses : remplacer ceux qui ont blanchi par d'autres, noirs, blonds ou châtains; empêcher ceux qui n'ont pas encore grisonné de perdre leur couleur naturelle.

Chaque cheveu se compose d'un corps pénétré d'une huile noire chez les personnes brunes, d'une huile jaune ou rouge chez celles qui ont les cheveux de cette couleur, et d'un mélange de ces deux huiles chez les individus blonds ou châtains. Le corps est enveloppé d'une gaîne incolore.

D'après cette considération, on verra facilement qu'un cheveu peu se décolorer, ou parce que le corps est détruit, ou parce que l'huile qui le pénètre a perdu sa couleur. Dans le premier cas il ne reste que la gaîne.

La décoloration peut arriver accidentellement, ou par les progrès de l'âge. Les causes de la première sont fort nombreuses : les maladies, les passions, les excès, les chagrins, les travaux de l'esprit, l'effroi. Ordinairement elle se produit avec lenteur; mais elle a lieu quelquefois dans l'espace d'une nuit. C'est ce qui arriva au chancelier anglais Thomas Morus la veille de son exécution.

La décoloration accidentelle est générale, ou partielle. Elle dépend d'une affection des bulbes. Il n'est pas impossible d'y remédier et d'en arrêter les progrès. Mais la diversité des causes que nous avons mentionnées entraîne nécessairement celle des moyens. Bien des personnes pensent obvier à ce désagrément en pratiquant l'épilation. C'est une erreur. Les racines des cheveux s'entre-croisent; et lorsqu'on en arrache une, on en ébranle plusieurs, et par là on prépare la décoloration ou la chute de ces dernières. Le seul moyen convenable consiste à couper chaque cheveu très-ras, avec des ciseaux bien tranchants, afin de ne pas opérer de tiraillements.

Les pommades médicamenteuses et le rasoir trouvent ici leur emploi. Un traitement général peut aussi être utile. Mais nous n'entrerons, à cette occasion, dans aucun détail, par la crainte de nuire aux personnes intéressées. Nous ferons observer seulement que les procédés mis en usage doivent être continués fort longtemps.

C'est ici le lieu de rapporter un fait extrêmement curieux et intéressant, qui a été publié par M. le docteur Richelot, dans le *Bulletin de la Société médico-pratique de Paris* (1845, page 148). Il s'agit d'une jeune demoiselle de seize à dix-sept ans, bien développée et d'une belle organisation, qui présentait les symptômes les mieux caractérisés de la chlorose. Cette demoiselle, qui avait de beaux cheveux châtain clair, avait remarqué, à son grand chagrin, que, depuis qu'elle était malade, une grande quantité de ses cheveux poussaient blancs, et que le nombre des cheveux qui devenaient blancs allait toujours en augmentant. En effet, un grand nombre de ses cheveux étaient entièrement blancs, à partir du cuir chevelu jusqu'à quatre ou cinq centimètres de leur naissance, puis présentaient leur coloration normale dans le reste de leur longueur, ce qui donnait à sa chevelure un aspect panaché fort bizarre. Cette demoiselle fut soumise à un traitement ferrugineux qui amena graduellement une guérison solide. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est qu'en même temps que l'affection chlorotique se dissipait sous l'influence des préparations de fer, la canitie se guérissait également. En effet, à partir du moment où l'état de la santé générale s'améliora, et où les couleurs revinrent au visage, les cheveux qui avaient commencé à pousser blancs se mirent à pousser avec leur coloration naturelle, et la canitie ne se manifesta plus dans aucun autre cheveu; de sorte que, quand la jeune personne fut complétement guérie, elle avait un grand nombre de cheveux qui, châtains à leur naissance, dans une certaine étendue, étaient blancs ensuite dans une longueur de plusieurs centimètres, et redevenaient châtains dans le reste de leur longueur. La portion blanche était celle qui avait poussé pendant que la jeune personne était chlorotique. Tous ces cheveux furent enlevés quelque temps après le rétablissement complet de la santé, et, depuis ce temps, cette demoiselle n'a pas eu un seul cheveu blanc. — On voit par cet exemple combien il importe d'agir avec prudence et de s'entourer de lumières dans les cas de décoloration des cheveux.

Chez les vieillards, la décoloration vient de ce que les bulbes sont frappés de mort, et que le corps des cheveux est détruit. Les gaînes seules demeurent. Alors toutes les tentatives sont infructueuses. Il faut donc se résigner aux lois

de la nature qui veut que l'homme ne meure pas tout à la fois.

Quelques personnes recourent à la teinture. Si les eaux dont on fait usage ne sont pas chargées de substances actives, elles sont inutiles; dans le cas contraire, elles ont leurs dangers. Il en résulte, plus souvent qu'on ne pense, des migraines, des douleurs de tête et d'autres affections qui, venues à la longue, désolent les patients, bien éloignés de soupçonner la cause à laquelle ils doivent leurs souffrances.

L'emploi du peigne de plomb paraît sans inconvénient; mais l'efficacité en est bien douteuse. Nous ne garantissons pas non plus celle des feuilles de cyprès broyées dans du vinaigre, dont on s'est servi pour teindre les cheveux en noir.

III. — La chute des cheveux ou calvitie affecte les hommes plus particulièrement que les femmes. Quand elle est le résultat de la vieillesse, il n'existe qu'un moyen de se mettre à l'abri de ce désagrément : c'est celui des faux toupets et des perruques. Si elle a lieu durant la jeunesse, elle dépend des mêmes causes que la canitie ou décoloration ; et les moyens dont on dispose pour y remédier sont les mêmes que ceux que nous avons indiqués contre cette affection. Nous n'y reviendrons pas.

Nous terminerons par une remarque à laquelle, peut-être, on ne fait pas assez d'attention ; c'est que les soins habituels qu'on donne à la chevelure et à la santé, durant la première moitié de la vie, sont autant de moyens d'empêcher ou de retarder la décoloration et la chute des cheveux.

VARIÉTÉS.

Établissements d'eaux minérales. — Dans un travail important de MM. les docteurs Trousseau et Lasègue, sur les eaux minérales des bords du Rhin, que publie la *Gazette des Hôpitaux*, nous trouvons une sorte de parallèle entre ces eaux et celles que possède la France, au point de vue administratif. Ce parallèle nous paraît digne d'attirer l'attention du public et du gouvernement. Voici comment s'expriment les auteurs :

« Pour certains malades, et surtout pour ceux que consument l'activité des affaires, ou des chagrins intimes, pour ceux que fatiguent les recherches assidues de la science, ou qu'un travail en quelque sorte mécanique enchaîne dans le repos du cabinet, les loisirs d'une vie indépendante, l'absence de toute préoccupation, le spectacle animé des baigneurs, les fêtes, la musique, le jeu même et ses émotions passagères, mettent l'esprit et le corps dans des conditions nouvelles, et font la moitié des frais de la cure. Si Bourbonne, Niederbronn, Schwalbach, Kreutznach, comptent moins de guérisons que Hombourg, Wiesbaden et Spa, c'est dans ces circonstances tout à fait étrangères à la composition et au mode d'administration des eaux, qu'il faut chercher la cause de leur infériorité.

« La passion funeste du jeu, que les hommes satisfont peut-être encore avec plus de danger dans les tripots illicites que dans les établissements que la police tolère et surveille, a été tournée en Allemagne au profit des malades et des pays où la nature avait fait jaillir des sources minérales. Les fermiers des jeux et des eaux, rivalisant de zèle, ont épuisé toutes les séductions pour attirer ceux qui font des eaux le prétexte du jeu; les gains immenses qu'ils réalisaient ont servi à créer des établissements splendides, parfois même des villes entières.

« Spa, Baden-Baden s'embellissent chaque jour; à côté du triste village d'Emsdorff et du vieux Curhaen, le jeu a bâti une ville coquette où l'étranger trouve presque toutes les ressources des capitales, en même temps que les charmes d'une nature sauvage; Wiesbaden est aujourd'hui une des plus grandes cités de l'Allemagne; Hombourg, presque un village il y a quelques années, devient une ville qui bientôt peut-être égalera Baden-Baden et Wiesbaden. Le jeu a fait toutes ces merveilles. A côté d'Ems, Schlangenbad languit abandonnée; Schwalbach n'est qu'un bourg; Spa, dont les eaux ont la même composition, conserve sa vieille réputation de ville élégante et commode. Wiesbaden fleurit à côté de Kreutznach, dont les eaux ont tant d'utilité; Hombourg grandit et attirera bientôt toute la société riche de l'Allemagne, tandis que Soden et Manheim, ses voisines, qui pour la qualité des sources n'ont rien à lui envier, ne sont visitées que par un petit nombre de baigneurs.

« La folie des joueurs paye les fêtes, les concerts, les bals, les promenades élégantes, les hôtels commodes que Hombourg, Baden-Baden et Wiesbaden offrent aux baigneurs avec une prodigalité si peu coûteuse; mais les malades en profitent, et ceux auxquels convient une vie de liberté, de plaisir et de mouvement, y trouvent des éléments de bien-être qui concourent à leur guérison.

« Si nous ne passons pas sous silence ces considération

qui, au premier abord, semblent étrangères aux eaux minérales, c'est pour faire mieux ressortir l'importance que l'on doit en général accorder à des conditions accessoires, dont on ne tient pas toujours un compte suffisant.

« A Dieu ne plaise que jamais il soit permis d'établir dans les eaux minérales de France des tables de roulette et de trente et quarante! Aujourd'hui que l'opinion publique se prononce, même en Allemagne, contre les concessions des fermes de jeu, bien probablement il n'en sera plus accordé de nouvelles après l'expiration de celle de Hombourg. Mais nous voyons les gouvernements lutter de zèle pour embellir les lieux où existent des sources importantes. Il s'établit entre les différents princes de la Confédération germanique une sorte de rivalité tout au profit des baigneurs. Rien n'approche des magnifiques établissements que les ducs de Nassau ont créés de leurs deniers à Ems, à Schlangenbad, à Wiesbaden. L'Autriche seconde puissamment les établissements thermaux de l'empire.

« En France, au contraire, les communes, les conseils généraux des départements, les Chambres même, font assaut de parcimonie. Les bâtiments restent inachevés, les routes sont mauvaises, les bains sont incomplets ou mal aménagés, les logements sont, en général, inhabitables. Aussi les baigneurs les plus riches, ceux surtout qu'il importerait de retenir, vont-ils chercher en Allemagne, avec les eaux qui donnent la santé, le plaisir, qui, s'il ne guérit, fait du moins oublier tant de maux. Ils aiment mieux Wiesbaden et Kreutznach, quand Bourbonne-les-Bains et Balaruc leur sont ouverts; Ems et Carlsbad, quand ils ont Vichy, Saint-Nectaire et la Bourboule; Hombourg et Soden, lorsque Niederbronn et Forbach leur offriraient les mêmes ressources; Baden-Baden et Schlangenbad, quand Plombières jouit au moins des mêmes vertus.

« Les médecins qui prescrivent l'usage des sources minérales sont eux-mêmes obligés de partager ces préférences. Tout ce qui peut contribuer aux succès de la médication, que ce soit des distractions faciles ou les composés chimiques, doit entrer dans leurs calculs.

« Voilà comment les provinces allemandes nous font dès à présent une redoutable concurrence. Peu à peu l'habitude viendra se joindre aux avantages qu'elles offrent à nos malades, et c'est à peine si les dépenses les mieux entendues pourront sauver nos établissements de l'abandon qui les menace. »

La justice humaine.— Il y a longtemps que les hommes éclairés gémissent des erreurs et de l'insuffisance de la justice humaine, et tous les jours encore de nouveaux faits viennent mettre en lumière ces erreurs et cette insuffisance.

Dans le dernier numéro de *la Santé*, nous avons dit deux mots du jugement par lequel la Cour de cassation déclare que le premier venu peut exercer impunément l'art du dentiste. Les motifs sur lesquels est fondée cette décision sont vraiment étranges; c'est que *la loi n'a rien prévu à cet égard, et que les maladies dentaires ne sont pas des maladies qui exigent l'étude et l'observation exigées par les autres!*

La loi n'a rien prévu à cet égard!.... c'est la Cour suprême du royaume de France qui invoque cet argument. — La loi exige un titre légal, un brevet de capacité, de tout individu qui veut exercer l'art de guérir, et cela dans l'intérêt de la santé publique; c'est une garantie que les législateurs ont cru devoir donner à la société. La loi a-t-elle fait quelques exceptions? Non certainement, et c'est la Cour de cassation elle-même qui prend le soin de nous le dire pour ce qui est des maladies dentaires, *la loi n'a rien prévu à cet égard.* Il n'est donc pas plus permis d'exercer sans diplôme cette branche de la chirurgie que toute autre partie de l'art de guérir. — Si l'on devait adopter, dans toutes ses conséquences, le mode de raisonner de la Cour de cassation, le premier venu pourrait également sans diplôme traiter les maladies des yeux, car la loi n'a rien prévu à cet égard, les maladies des oreilles, car la loi n'a rien prévu à cet égard, les maladies des voies urinaires, les maladies de la poitrine, etc., etc. — Est-ce que la loi pouvait entrer dans toutes les divisions et subdivisions de l'art de guérir? Du moment qu'elle exige un diplôme pour exercer la médecine et qu'elle ne fait pas d'exception en faveur de la médecine dentaire, qui est une de ses branches, l'exercice de cette dernière doit être soumis au diplôme comme les autres. Voilà la seule interprétation rationnelle, la seule qui garantisse les intérêts de la société, la seule possible.

On ajoute : *Les maladies dentaires ne sont pas des maladies qui exigent l'étude et l'observation exigées par les autres!* — En vérité, voilà une assertion qui émane de la Cour de cassation.— Si les magistrats qui composent cette Cour et qui tiennent dans leurs mains puissantes tant de graves intérêts, avaient étudié les sciences médicales, ils n'auraient pas émis une proposition aussi dangereuse et dont la fausseté frappe les yeux comme le soleil ardent de juillet en plein midi.—Nous pourrions rassembler par milliers les faits et les preuves contre cette opinion. Citons-en seulement deux ou trois. — Une paysanne, mère de famille, se fit arracher une dent, puis retourna chez elle. L'hémorrhagie produite par l'opération, loin de s'arrêter, persista avec une intensité toujours croissante. Au bout de vingt-quatre heures, cette pauvre femme, affaiblie par la perte de son sang, se traîna au château de Th...., où elle eut le bonheur de trouver un médecin qui, au moyen d'un appareil méthodiquement appliqué, arrêta l'hémorrhagie; et la mère de famille fut conservée à ses enfants. — Une jeune fille, pleine de santé et de vigueur, souffrant d'une dent, fit enlever cette dent malade et retourna à ses occupations pleine de sécurité. Cependant, le sang coulait toujours, les forces de la jeune fille diminuaient; bref, on transporta la malade à l'Hôtel-Dieu, où elle fut confiée aux soins de Dupuytren.

Là, tous les efforts du célèbre chirurgien échouèrent, et la pauvre fille mourut d'hémorrhagie. — Une personne qui s'était fait arracher une dent était devenue, depuis cette opération, sujette à des accès cruels de névralgie. Le docteur Bell examina avec soin la gencive qui était le point de départ de la douleur et reconnut que, dans l'avulsion de la dent, on avait fait éclater le bord de l'alvéole et qu'une pointe osseuse, qui irritait les chairs, était la cause de cette maladie, contre laquelle tous les moyens ordinaires de traitement avaient échoué. L'extraction de cette pointe osseuse fut suivie d'une guérison complète.— Est-ce là de la chirurgie? Un membre de la Cour de cassation, en pareil cas, ira-t-il confier sa mâchoire au premier charlatan venu?

Faut-il mentionner ici toutes les maladies qui peuvent se développer dans les diverses parties des dents, dans les alvéoles, dans les gencives, et les douleurs affreuses, les désordres inflammatoires, les convulsions, les abcès, les fusées purulentes, les fistules s'ouvrant au beau milieu de la joue, la destruction des os et des parties molles, qui en sont trop souvent la conséquence? Pensez-vous que tous ces accidents n'exigent pas beaucoup d'étude et d'observation de la part du praticien?

Un des plus grands médecins du monde, une des intelligences les plus élevées que l'humanité ait produites, John Hunter, a consacré plusieurs années de sa vie laborieuse et utile à l'étude des maladies dentaires, il n'a pas trouvé ce sujet indigne de lui, et il serait à désirer que les membres de la Cour de cassation voulussent bien lire son Traité. Depuis, des hommes de beaucoup de science ont publié sur le même sujet des travaux d'un grand intérêt. Cependant, malgré tant de savantes recherches, la pathologie dentaire est encore pleine d'obscurités; il est reconnu que c'est une des branches les plus difficiles de la médecine. Est-ce un motif pour l'abandonner aux plus ignorants?

La société française ne peut exiger que ses magistrats possèdent toutes les sciences; la science universelle ne peut être le partage d'aucun homme. Mais ce qu'elle a droit d'attendre d'eux, c'est que dans les questions où ils sont, où ils doivent se sentir incompétents, ils daignent, avant de prononcer des considérants qui sont justiciables de l'opinion publique, s'éclairer aux sources d'où la lumière peut jaillir, et découler jusqu'à eux.

Si nous quittons la Cour de cassation, que voyons-nous? Des magistrats indifférents, des lois insuffisantes. Presque en même temps on condamne à 27 francs d'amende et à la *prison* de pauvres jeunes filles de 17 ans, convaincues d'avoir coupé un peu de bois dans une forêt, et à 15 francs d'amende seulement l'homme du camphre, convaincu d'exercice illégal de la médecine. D'un côté deux enfants sans instruction, sans éducation morale, sans guide, incapables d'apprécier le bien et le mal; de l'autre, un homme qui a cultivé les sciences, qui a longuement pratiqué la vie et qui sait trop bien tout le mal qu'il peut faire. D'un côté, un délit minime, sans conséquences graves possibles, dont la société ne peut s'émouvoir; de l'autre, un trafic immoral, analogue en petit au trafic odieux de l'opium en Chine, c'est-à-dire, ce qu'on pourrait appeler un empoisonnement prémédité, établi sur une grande échelle, en vue d'un bénéfice rapide. D'un côté un châtiment terrible, car la prison pour une jeune fille de 17 ans, c'est le plus souvent la corruption, la dégradation à tout jamais; de l'autre, une pénalité insignifiante, dérisoire; de telle sorte que la condamnation, dont le coupable tire un énorme parti pour ajouter à la publicité de son commerce, se trouve être l'équivalent d'une annonce extrêmement fructueuse, d'une immense affiche.

Et qu'on ne pense pas que nous exagérons quand nous prononçons le mot *empoisonnement*. Notre jugement est fondé sur des faits; nous en rappellerons ici quelques-uns : —M***, jouissant d'une parfaite santé, se heurta légèrement la jambe contre une marche d'escalier et se fit une écorchure superficielle et de peu d'étendue. M*** aurait pu abandonner cette plaie à elle-même et la laisser guérir tranquillement; mais il n'aurait pas été à la mode! il eut donc recours à une pommade fortement camphrée, dont l'application détermina, au bout de deux jours, un érysipèle phlegmoneux avec fausse membrane sur la petite plaie; cet érysipèle s'empara de tout le tiers inférieur de la jambe, et ne se dissipa que lorsque le malade, sur l'avis de M. le docteur Bl...., eut cessé d'employer la pommade camphrée. — Chez M. Z..., client du docteur Ga...., les effets du camphre ont été plus complets encore. Ce jeune homme avait contracté la singulière habitude d'avaler des doses considérables de camphre; bientôt il fut pris d'une angine pseudo-membraneuse très-grave, qui mit ses jours en danger, et ne céda qu'à un traitement énergique. — M. X... souffrait un peu d'une indisposition qui ordinairement ne met pas un obstacle sérieux aux occupations habituelles de la vie. Voulant se traiter lui-même par le médicament qui guérit toutes les maladies sans exception, il se mit à avaler des granules de camphre, et se conforma, plein de confiance, aux indications relatives aux doses du médicament. C'était un dimanche; il avait promis d'aller avec sa femme et ses enfants dîner chez un ami, et déjà tous les préparatifs étaient faits pour le départ; au moment de sortir il éprouva un malaise léger; mais, dans l'espoir que le grand air lui ferait du bien, il descendit et se mit en route à pied avec sa famille. Cependant le malaise augmenta, il se sentit défaillir, et tout à coup il fut pris de vomissements de sang. Le docteur B. D., appelé sur-le-champ, le trouva pâle, défait, effrayant à voir et dans une angoisse extrême. Il lui donna les soins qu'exigeait son état, le fit transporter chez lui, et eut le bonheur de le rappeler à la vie. — Un autre malade, boucher à Paris, a failli mourir sous les yeux de M. le docteur H. L...., par suite des vomissements terribles que détermina chez lui l'administration de 30 centigrammes de camphre en vingt-quatre heures. — M. A., qui tient un établissement à Paris, a fait mieux que

tous les autres. Soit méprise, soit confiance excessive, il a porté jusqu'à 1 gramme 25 centigrammes la dose de camphre qu'il s'est administrée pour se *traiter lui-même*. Cette dose de camphre a donné lieu à des vomissements qui s'accompagnèrent d'efforts tellement violents qu'il se fit une luxation de l'épaule. Depuis cette époque, M. A. est sujet à des vertiges et à des hallucinations, etc., etc., etc.

Et cependant cet homme, qui foule aux pieds les lois de son pays, au su et au vu de tout le monde, on dirait que le procureur du roi n'ose pas le poursuivre. Serait-ce parce qu'il ne s'agit que de la santé publique?... Il faut que l'Association médicale de Paris le dénonce. Le ministère public semble craindre d'assumer sur lui la responsabilité de cette poursuite, car il déclare que c'est sur la dénonciation de l'Association médicale qu'il a cité le coupable devant les tribunaux ; puis, quels égards pour l'accusé! ce n'est que l'éloge à la bouche, et comme à regret, qu'il soutient l'accusation. Enfin, l'homme du camphre, après avoir péroré devant le tribunal avec le cynisme et l'aplomb d'un marchand d'orviétan, flétri par un jugement en police correctionnelle, fait imprimer lui-même sa condamnation dans un libelle où il s'efforce de jeter quelques parcelles de boue sur des membres recommandables du corps médical de Paris!

Nous poserons ce dilemme aux législateurs et aux magistrats chargés de veiller aux intérêts les plus chers de la société : — Si la loi qui défend l'exercice illégal de la médecine n'a pas besoin de sanction pénale ; si les délits de ce genre, qui sont si communs et si connus, sont sans gravité; s'il importe peu que le premier venu se mette à vendre des drogues et à faire de la médecine à tort et à travers ; si enfin l'indifférence et l'inaction du ministère public dans cette matière sont justifiables, pourquoi donc exige-t-on des médecins des études si longues et si difficiles? à quoi bon le diplôme de docteur, et pourquoi ne déclare-t-on pas *libre* l'exercice de la médecine? — Si, au contraire, il est nécessaire, pour la sécurité publique, que l'art de guérir ne soit pratiqué que par des hommes savants, munis d'un diplôme obtenu après de longues études spéciales et qui constitue un brevet de capacité, si l'exercice illégal de la médecine et le charlatanisme sont une source de dangers pour la société, pourquoi la loi est-elle désarmée, et pourquoi la magistrature reste-t-elle inactive?

La peste a l'Académie. — L'Académie de médecine continue à discuter la question de la peste et des quarantaines, et elle paraît encore loin d'avoir fini cette rude besogne. M. Hamont, qui a vécu longtemps en Egypte et qui est partisan du maintien des lazarets, a prononcé un discours terminé par ces mots, que nous aimons à reproduire ici :

« Voilà donc, messieurs, où nous conduit le maintien forcé des lazarets. Quelles difficultés, quels embarras, quelles entraves! Une grande administration sanitaire, des médecins au point de départ des navires, des médecins à bord, des médecins dans les lazarets. Quelles complications dans tout ce qui touche aux quarantaines! Il faut se garder des hommes, il faut se garder des marchandises, enfermer les uns, purifier les autres. En définitive, où tout cela nous mène-t-il ? Que donnons-nous de neuf? Quelles sont nos réformes? Qu'avons-nous fait pour l'humanité? Rien ou peu de chose. Sans doute, s'il arrivait aujourd'hui que la peste envahît l'Europe, il n'est pas un médecin qui ne courût au-devant du danger, qui ne s'enorgueillît de secourir son semblable. Mais pourquoi des lazarets et toute cette kyrielle d'entraves? Est-ce que le commerce, est-ce que les relations entre peuples, est-ce que la civilisation le veulent ainsi? Non, ces obstacles, ces retards, ce mal enfin, proviennent de quelques hommes, et de ce que les nations civilisées n'ont pas encore voulu qu'il en fût autrement. La question des lazarets est certainement une question importante, mais ce ne peut être qu'une question en attendant. Dans son travail, la commission a laissé un vide que l'Académie doit remplir. Les causes de la peste étant connues, il est de son devoir d'en demander la suppression. Elle doit dire à la France, à l'Europe, comment la civilisation peut intervenir, comment elle assainira le Delta. Eh! messieurs, cette œuvre est facile. Un peu d'hygiène, un peu de pain, et vous aurez chassé du globe un mal dont la continuation marquerait du sceau de la honte la civilisation si vantée de notre époque. Quand, dans une localité quelconque, un médecin est appelé pour combattre une endémie ou une épidémie, son premier soin est d'en rechercher les causes et de les signaler aux autorités compétentes, pour qu'elles soient détruites. Ici, qu'est-ce que l'Académie? L'Académie est le médecin de toute l'humanité ; elle sollicitera donc de l'Europe le desséchement de cette source infecte d'où jaillit la peste. Voilà son rôle ; elle ne peut l'abdiquer. Aujourd'hui, l'Egypte n'a plus qu'un semblant d'armée ; sa flotte, création inutile, gouffre d'hommes et d'argent, pourrit dans le port d'Alexandrie. En pleine paix, elle pourrait donc s'occuper activement d'asseoir une hygiène publique telle qu'on peut raisonnablement la désirer.

« A ce point de vue, pourquoi la France et même l'Europe n'interviendraient-elles pas s'il le fallait?

« Quand il s'agissait de guerre; quand, pour une province disputée au grand-seigneur par un vassal, le feu manqua de prendre aux quatre coins de l'Europe, quatre grandes puissances intervinrent, et la paix fut signée. Eh bien! cette peste qu'enfante le Delta, n'est-ce pas une menace de guerre incessante faite par une partie très-infime du monde au monde entier? N'est-ce pas la mort planant toujours sur la tête des populations indigènes et exotiques? Là il s'agissait d'un intérêt matériel ; ici, messieurs, il s'agit de la vie des peuples. Si l'intervention de l'Europe fut nécessaire dans le premier cas, elle doit l'être bien autrement dans le second. L'existence, la fortune de milliers de fa-

milles ne peuvent plus être subordonnées aux éventualités d'une maladie que fait naître un ordre de choses incompatible avec la civilisation. Pour atteindre ce but, l'Europe n'a pas besoin de déploiement de forces matérielles, un mot lui suffira, et, en le prononçant, elle aura dit aux barbares que désormais l'empire ne peut exister que *là où est la lumière*. Une sorte de solidarité règne entre toutes les nations ; aucune d'elles ne peut faire la guerre sans avoir reçu en quelque sorte l'assentiment de l'Europe. Au nom de l'humanité, nous demandons que cette solidarité s'étende davantage, qu'il ne puisse être permis à un peuple de compromettre volontairement, sciemment, la santé, l'existence des autres. C'est un principe d'hygiène internationale que nous désirons voir consacré ; est-ce trop demander ? »

Inconvénients de transporter a la boucherie les veaux liés par les pieds. — Les pieds de veau sont ecchymosés ou en état de sugillation par suite de leur ligature ; la nature de la viande en est changée, et leur usage a produit de fâcheux effets sur des malades et des convalescents.

Il en est de même de la cervelle de veau, lorsqu'elle provient d'animaux liés et entassés de telle sorte qu'étant généralement forcés de laisser pendre leur tête, les veines du cerveau s'engorgent, se rompent quelquefois, et donnent lieu à des infiltrations.

Enfin, les veaux ainsi garrottés arrivent rarement, après un long trajet, sans être dans un état de fièvre plus ou moins prononcé, et la viande qui en provient, presque constamment blafarde, flasque et facilement putrescible, constitue une alimentation difficilement digestible et souvent funeste.

Ces inconvénients ont surtout été signalés à Munich. Quoique moins sensibles en France, et particulièrement à Paris, où le veau passe pour être de qualité supérieure, ils n'ont cependant pas échappé à nos hygénistes. M. Guérard signale les mêmes effets sur les veaux conduits de Sceaux ou de Poissy à Paris, liés par les pieds, et entassés dans des chariots comme une matière inerte.

Il serait à désirer qu'on astreignît les vendeurs de bestiaux à observer dans le transport des précautions et des mesures plus en harmonie avec les intérêts de la santé publique. Une commission bavaroise s'est livrée, à ce sujet, à des expériences, et, de tous les moyens de transport essayés, celui qui consiste à laisser les veaux libres dans des voitures cloisonnées et assez spacieuses pour que les animaux puissent se tenir debout et se coucher à leur aise, devrait probablement être préféré.

Nous aurons occasion, plus tard, d'agiter cette question au sujet des bestiaux, et en particulier des bœufs, qu'on transporte par les chemins de fer. Ces animaux sont arrivés à Paris meurtris, et des plaintes ont déjà été portées sur la qualité de leur viande.

Un médicament chinois. — Si l'on faisait l'histoire des connaissances chez tous les peuples, en partant de l'état sauvage pour s'élever au sommet de la civilisation, on trouverait que des idées bien singulières ont germé dans les cerveaux humains. On verrait la même pensée fondamentale revêtir des formes bien diverses, bizarres chez les uns, admirables chez les autres. La médecine, comme science d'observation, réclamerait la plus grande part dans ces disparates. Peut-être un jour nous déciderons-nous à faire entrer dans le cadre de notre journal cette étude originale et piquante. Pour le moment, il nous suffira de porter à la connaissance de nos lecteurs le médicament réparateur par excellence des Chinois. Nous croyons même que beaucoup de gastronomes, après nous avoir lus, regretteront de ne pas le voir dans le catalogue des médicaments français.

Sur les montagnes du Thibet, dans les contrées occidentales de la Chine, se trouve une chenille que les naturalistes n'ont pas encore classée définitivement. Son corps, d'un brun jaunâtre, a environ quatre centimètres de long. Ce qu'elle offre de remarquable, c'est que de la partie postérieure du cou naît, pour se diriger en avant, un prolongement de quatre centimètres de long. Ce corps, qui paraît de nature végétale, a été rangé parmi les champignons. Il croît durant l'été, et demeure stationnaire en hiver. Cette circonstance a porté sans doute les naturalistes du pays à donner à l'animal un nom fort prolixe, devant lequel reculeraient même nos classificateurs les plus intrépides. Ils l'ont appelé *plante-l'été-ver-l'hiver*. Voici l'usage qu'en font les médecins chinois. On vide un canard, on le farcit avec huit grammes de ces chenilles, et on le fait cuire à petit feu. Ensuite le malade en mange deux fois par jour pendant dix jours. Alors il se trouve parfaitement rétabli de la faiblesse où peuvent l'avoir jeté une maladie ou des excès antérieurs. Cette précieuse substance est très-rare et très-chère ; aussi ne fait-elle partie que de la médecine de la cour et des principaux de l'État. Les échantillons, brisés et gâtés en partie, se vendent encore pour leur poids d'argent. On regrette généralement que cette chenille soit d'un prix aussi élevé. Mais peut-être que si ce vœu charitable était exaucé, elle perdrait de sa vertu et tomberait au rang des médicaments ordinaires.

Gymnastique Clias. — La Commission chargée par l'Académie des sciences de faire un rapport sur les prix à décerner en médecine et en chirurgie, s'exprime ainsi au sujet de M. Clias :

« Si la destination de la fondation Montyon n'avait pas été indiquée d'une manière nette et impérative, la Commission aurait pu demander une récompense en faveur d'un ancien officier, dont les travaux n'ont conduit, il est vrai, à aucune découverte relative à la médecine, mais sont de nature à être très-utiles pour l'hygiène. L'influence de la gymnastique sur le développement des forces physiques de l'homme et sur la conservation de la santé est trop universellement admise pour qu'il faille en donner ici des preuves,

et les hommes qui ont le plus contribué à perfectionner cet art et à en introduire l'emploi dans les établissements destinés à la jeunesse, ont sans contredit des droits à notre reconnaissance. Or, M. Clias est de ce nombre. Déjà, vers la fin du siècle dernier, un auteur allemand, Saltzmann, publia, sous le pseudonyme de Guthsmuths, un traité *ex professo* sur la gymnastique; mais ce livre, bien qu'il ait eu deux éditions, n'excita que peu l'attention ailleurs qu'en Allemagne, et c'est principalement à M. Clias que l'on doit l'adjonction de l'éducation physique à l'éducation morale et intellectuelle des enfants. Dès 1806, il commença à s'en occuper, et vers 1814 il fonda à Berne une sorte d'Académie somascétique d'où sortirent des moniteurs chargés de diriger des exercices gymnastiques dans plusieurs institutions suisses : les maisons d'éducation de Pestalozzi et de Fellemberg, par exemple. En 1816, M. Clias imprima à Berne un ouvrage sur la gymnastique, dont une traduction italienne parut bientôt après à Milan; et en 1819, il publia à Paris un nouveau traité sur le même sujet. Sa méthode ne tarda pas à être adoptée en Autriche ainsi qu'en Angleterre, et contribua évidemment beaucoup aux progrès que cet art fit en France vers la même époque. M. Clias a donc précédé dans cette route M. Amoros, qui, en introduisant la gymnastique comme élément essentiel dans l'éducation de nos sapeurs-pompiers, a rendu à cette profession dangereuse des services pour lesquels l'Académie lui décerna une récompense. La méthode de M. Clias paraît être aussi, mieux que toute autre, appropriée à l'usage des enfants; les exercices qu'il fait exécuter ne sont pas de nature à occasionner des accidents, et sont bien combinés pour développer d'une manière régulière les forces musculaires, et pour donner aux mouvements de l'aisance et de la précision.

« La Commission a donc cru devoir donner à M. Clias un témoignage de son approbation, et en conséquence elle propose à l'Académie de lui accorder une mention honorable. »

Balancelle-Marie. — La Balancelle-Marie est un petit appareil inventé par un père de famille étranger à l'industrie, qui ne s'est déterminé à en faire un objet de spéculation qu'après y avoir été encouragé par de nombreux suffrages, et surtout par l'approbation de plusieurs médecins distingués.

Toutes les mères apprécieront tout d'abord l'importance et la commodité de la Balancelle-Marie : car jusqu'à ce jour la manière dont les jeunes enfants sont portés les expose à de graves inconvénients pour le développement de leurs formes, inconvénients auxquels plus tard il est bien difficile et quelquefois impossible de remédier. Leurs jambes délicates sont toujours fortement comprimées, d'où il suit qu'elles prennent des contours vicieux. Leur poitrine, appuyant contre un corps résistant, prend avec peine sa conformation naturelle. Leur corps, par la forme du siége sur lequel il pose, est forcé de se porter en avant ou de côté, et de là la déviation de l'épine dorsale. Leur bouche, leur teint sont rapprochés d'un souffle qui parfois peut être malsain, et enfin peut-on répondre des malheurs qui peuvent résulter de la chute accidentelle d'une personne qui porte un enfant dans ses bras?

Tous ces inconvénients disparaissent par l'emploi de la Balancelle-Marie.

L'enfant, mollement assis, est entièrement libre de tous ses mouvements et en toute sûreté; sentant un appui derrière lui, il s'y abandonne et se pose naturellement droit. Pour se soutenir il écarte ses bras, et par là il efface et élargit sa poitrine, que rien ne gêne, et enfin si, chose on peut dire impossible, il venait à tomber, comme il se trouve tout au plus à 25 ou 30 centimètres de terre, il ne peut lui arriver mal.

Dans quelque condition de fortune que l'on soit, la Balancelle est un objet d'utilité première; mais elle est surtout indispensable à l'immense quantité de pères et mères qui, voulant se remettre de leurs labeurs de la semaine, se répandent hors Paris, les dimanches et fêtes, avec leur famille, et qui sont obligés, pour l'aller comme pour le retour, de porter leurs jeunes enfants sur les bras.

La Balancelle est si peu embarrassante quand elle est pliée, qu'elle peut être placée dans la poche d'un habit ou d'une robe, sans que ce soit un objet disgracieux ni lourd. Dans l'intérieur des appartements on en fait très-aisément une balançoire, et elle devient ainsi un des grands plaisirs de l'enfance.

Sous le double rapport de l'hygiène et de l'utilité, ce petit meuble réunit donc des avantages incontestables; son prix modique enfin le met à la portée du grand nombre, et le luxe de matière et d'ornements qui peut y être employé le rend digne d'être accueilli par la classe élégante et riche. Ce sont là de justes titres qui doivent assurer le succès de la Balancelle-Marie.

Affiches immorales. — Tous les murs de la capitale et des environs sont salis par des affiches de charlatans qui vivent aux dépens de la santé de leurs dupes. Ces affiches, qu'une femme honnête ne peut regarder sans rougir, sont un scandale public. A Lyon, la seconde ville du royaume, le maire a pris un arrêté en vertu duquel il n'est plus permis d'afficher aucune annonce relative à un traitement ou remède quelconque. On dit que la ville de Montpellier a déjà fait toutes les démarches nécessaires pour arriver à un aussi heureux résultat. — Et Paris, pourquoi est-il abandonné à cette honteuse industrie?

Imprimerie de HENNUYER et Ce, rue Lemercier, 24. Batignolles.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

DE L'URGENTE NÉCESSITÉ DE MULTIPLIER ET DE SOIGNER LES BESTIAUX DANS L'INTÉRÊT DE LA SANTÉ PUBLIQUE [1].

Est-il plus utile à l'homme, pour sa nourriture, d'augmenter la proportion du régime animal, comme cela a lieu en Angleterre, ou vaut-il mieux conserver le régime actuellement en usage en France, et qui provient d'une culture très-étendue des céréales? Telle est la question que je me propose de traiter.

Est-il vrai, d'abord, qu'un individu qui fait usage de viande soit plus fort, résiste mieux aux causes des maladies, et vive plus longtemps que celui qui ne se nourrit que de pain?

Voyons ce qui a lieu en France. Comparons le fermier et le paysan. Le premier vit, en général, dans l'abondance, mange de la viande au moins une fois par jour, boit du vin, use de bons légumes, ne se fait pas faute de pain, et se livre à un exercice actif et même violent. Le second a pour fond de nourriture le pain, souvent le pain de seigle mal préparé; il ne boit que de l'eau, de la piquette, c'est-à-dire le résidu de raisin détrempé, ou de mauvais cidre; ses légumes sont les choux ou les pommes de terre, quelquefois relevés par une faible quantité de petit salé; son exercice est un travail continu et pénible.

Dans ce rapprochement, les éléments sont, il est vrai, complexes; mais il est facile de discerner que la corpulence, la vigueur, la coloration vermeille du fermier, tiennent au régime animal, à sa quantité, et à l'usage du vin.

On sait que la race anglaise est généralement plus grande, plus corpulente et plus vigoureuse que la race française, et que la coloration de son teint est plus vermeille. On peut attribuer cette différence, non pas au vin, dont l'usage est restreint, mais à celui de la viande qui, en en somme, est beaucoup plus considérable que chez nous : en effet, tandis que, en France, on ne trouve qu'un bœuf pour trois bouches trois quarts, et pas tout à fait un mouton par individu, l'Angleterre livre à sa population un bœuf pour une bouche six dixièmes, et deux moutons par personne; et il faut même ajouter que les races animales d'Angleterre, bien supérieures aux françaises, représentent au moins le double

[1] Le fond de cet article est tiré d'un travail fait par M. Hamont pour la séance annuelle de la Société de médecine vétérinaire du département de la Seine.

FEUILLETON.

CONSEILS AUX JEUNES MÈRES

SUR LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE NOURRIR LEURS ENFANTS.

M. le docteur Reis a publié, en 1843, un ouvrage intitulé : *Manuel de l'allaitement, ou Conseils aux jeunes mères sur les différentes manières de nourrir leurs enfants.* Ce travail intéressant vient d'être l'objet d'un rapport à la Société des médecins du premier arrondissement. Comme nous trouvons dans ce rapport, dû à M. le docteur Fauconneau-Dufresne, une analyse de tout ce que l'ouvrage contient d'essentiel, nous croyons devoir le transcrire dans la *Santé*, bien certain qu'il ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs.

« L'ouvrage de M. le docteur Reis est divisé en six chapitres.

« Dans le *premier chapitre*, consacré à des considérations préliminaires, M. Reis nous montre les soins qu'a pris la nature pour protéger le développement du fœtus humain, et sa sécurité principale résidant dans l'amour maternel et l'assistance des parents. Il blâme les mères qui, au lieu d'allaiter elles-mêmes leurs enfants, les confient à des nourrices mercenaires. Combien de soins exigent ces délicates créatures, quand on songe que les statistiques nous apprennent qu'un tiers succombe avant d'avoir atteint l'âge de deux ans, et qu'il ne revient pas un quart de celles qui sont envoyées en nourrice! Notre confrère espère que sa voix sera entendue. Dans un élan de chaleureuse philanthropie, il s'élève contre l'incurie de l'autorité, au sujet de l'industrie des nourrices dont il signale les abus et la criminalité. Il voudrait qu'elle fût réglementée à l'instar des autres professions. Il en appelle aux magis-

en poids. Si l'on aime mieux, des calculs officiels établissent qu'un Anglais a 68 kilogr. de viande à consommer par an, tandis qu'un Français n'en a que 20, dans lesquels figurent encore 9 kilogr. de charcuterie et autres viandes inférieures.

Tout récemment on a fait en France une observation qui vient prouver l'influence du régime animal sur le développement de la force musculaire et la résistance aux causes morbides : la compagnie adjudicataire du chemin de fer de Rouen avait chargé des ingénieurs anglais de l'établissement de la voie. Un grand nombre d'ouvriers de leur nation les suivirent, et furent employés conjointement avec les ouvriers français. Les Français ne purent faire autant d'ouvrage que les Anglais. Les ingénieurs étrangers en saisirent tout de suite la cause, soumirent les ouvriers français au régime alimentaire des Anglais, et l'égalité s'établit bientôt sur l'ensemble du travail.

Je ne sais si des relevés ont été faits pour établir la proportion des maladies entre les individus qui usent d'un régime animal et ceux dont le régime est uniquement végétal; mais, en reprenant le même exemple du fermier et du paysan, il sera facile de se convaincre que le premier est beaucoup moins accessible que le second à ces fièvres intermittentes qui, dans le cours de l'été, désolent toutes nos campagnes.

La question de la *longévité* n'a pas été, à ma connaissance, étudiée sous ce double rapport; mais il me semble, *à priori*, qu'on pourrait la résoudre en faveur du fermier, toutes circonstances égales d'ailleurs. Nous sommes entourés de causes de destruction qui tendent à affaiblir et à altérer nos organes : dès lors ne peut-on pas admettre que celui dont le régime fortifiera la constitution devra vivre plus longtemps, étant, par ce régime, devenu moins accessible aux causes fâcheuses dont l'existence est généralement reconnue?

Un rapprochement, dont les conséquences sont graves et désastreuses, mérite d'être médité par les médecins hygiénistes, comme par les économistes. C'est que, depuis un demi-siècle, la consommation animale s'est réduite d'un quart en France, et que, depuis le même temps, on a remarqué que la race française dégénère. On assure que les préfets et les conseils généraux ne cessent d'en faire mention dans leurs rapports; et ne sait-on pas que, depuis 1830, on a été obligé de diminuer par une loi la taille nécessaire pour l'admission des

---

trats, pour qu'ils assurent une surveillance, répriment les délits, et protégent la perpétuité et la pureté de l'espèce. Vous voyez donc, messieurs, que, il y a déjà trois ans, M. Reis soulevait l'importante et délicate question des nourrices, sur laquelle M. Marbeau vient d'éveiller votre sollicitude.

« Le *second chapitre* traite de l'allaitement en général. Par l'allaitement, l'enfant continue de tenir à sa mère, il reçoit d'elle, selon l'expression de notre collègue, le salutaire extrait du plus pur de son sang. Cet allaitement est dit *maternel*, par opposition à celui qui est confié à une *nourrice étrangère*, quelquefois même à un animal, tel que la chèvre. On a encore recours à l'*allaitement artificiel*, c'est-à-dire à l'emploi d'un lait quelconque, administré par l'intermédiaire d'un biberon. Qui ne sait tout ce qu'ont dit les médecins, les philosophes et les économistes sur les avantages de l'allaitement maternel? et cependant par combien peu de femmes il est accompli! Il faut dire, à l'honneur de celles-ci, qu'en omettant de remplir un devoir aussi sacré, elles obéissent beaucoup moins à leurs propres sentiments, qu'à l'exemple et aux traditions de leur société, à l'égoïsme d'un mari, à la sollicitude mal entendue d'une mère; et, dans ces circonstances, nous sommes obligé de convenir, avec M. Reis, de la faiblesse des médecins. Notre collègue encourage les jeunes femmes à se mettre au-dessus des suggestions qui les entourent, et à conquérir de véritables droits à la tendresse, au respect et à la reconnaissance de leurs enfants. — Cependant, pour nourrir avec avantage, il est des conditions, comme le libre usage de son temps et un logement sain; il faut aussi que la mère soit dans un bon état de santé, qu'elle ait assez de lait, et que celui-ci n'ait pas contracté de funestes qualités. Une constitution délicate n'est pas une raison de s'abstenir, car les praticiens ont chaque jour l'occasion de remarquer qu'une nourriture bien ménagée imprime à l'organisme une impulsion favorable, augmente les forces et

conscrits, afin de pouvoir compléter les contingents de notre armée? Pour ce qui concerne Paris, qui est, pour son alimentation, l'objet d'une constante sollicitude du gouvernement, et qui reçoit les plus beaux produits, en bestiaux, de tous les points de la France, les relevés statistiques nous apprennent que cette ville, qui en 1789 ne contenait que 700 mille habitants, consommait 50 millions de kilogrammes de viande; et aujourd'hui qu'elle ne renferme pas moins de 900 mille âmes, sa consommation ne s'élève pas au delà de 59 millions de kilogr.; d'où il résulte que la population ayant augmenté de près d'un quart, la consommation de la viande, loin de suivre ce progrès, ne se serait accrue que d'à peine un sixième.

Serait-ce à cette diminution dans le régime alimentaire animal qu'il faudrait attribuer, du moins en partie, l'énorme mortalité qui existe à Paris? 27 mille personnes y meurent chaque année. Et ce qui est plus affligeant à ajouter, c'est que, sur ce nombre, 11 mille succombent dans les hôpitaux, et 7 mille sont enterrés sans pouvoir payer leur cercueil.

Les statistiques faites par les soins du gouvernement donnent des résultats qui paraissent vraiment effrayants pour l'avenir. Non-seulement la consommation de la viande a diminué en France proportionnellement au nombre des habitants, mais encore elle tend à diminuer bien plus; car, bien loin qu'on élève aujourd'hui une quantité relative de bétail nécessaire à l'augmentation de la population, on consomme, au contraire, une partie de celui qui est utile à l'agriculture, et, peut-être même, à la reproduction de l'espèce. Ainsi, la race bovine (taureaux, bœufs, vaches et veaux) comprend environ 10 millions de têtes; et la race ovine (béliers, moutons, brebis et agneaux), 32 millions. Eh bien! on consomme annuellement le cinquième de la race ovine, un peu plus de 6 millions de têtes; et le vingtième de la race bovine, environ 490 mille têtes, tandis que l'agriculture n'engraisse que le trente-unième, soit 320 mille têtes; aussi 170 mille bœufs sont-ils pris, chaque année, sur le neuvième des bœufs de travail, ou achetés à l'étranger. En 1825, la France en a importé pour une somme de 14 millions.

Quelle conséquence tirer de ceci? c'est que, dans l'intérêt de la santé générale de la population, comme dans celui de la conservation de nos espèces animales, intérêts qui se lient intimement l'un à l'autre, il faudrait modifier

---

l'appétit, et procure même de l'embonpoint. M. Reis reconnaît néanmoins que le médecin ne pourrait insister, par exemple, chez les femmes qui tiennent un commerce, qui sont dans la domesticité, et même chez celles dont le caractère irritable ou impressionnable pourrait déterminer des altérations subites dans leur lait, et, par contre, dans la santé de leur nourrisson.

« J'appelle particulièrement votre attention, messieurs, sur le *troisième chapitre*, qui a pour objet *l'allaitement maternel*. M. Reis y indique d'abord, avec beaucoup de soin, les diverses manières de préparer le mamelon un peu avant l'accouchement. Il recommande de présenter le nouveau-né à l'accouchée peu après sa délivrance, afin que le *colostrum* puisse débarrasser l'enfant de son *mæconium* avant que les mamelles se gonflent. Le médecin aura soin de s'assurer si l'enfant tette réellement, c'est-à-dire s'il avale bien le lait, car, dans quelques cas, ses efforts pourraient ne s'exercer que sur une sérosité sanguinolente provenant de crevasses; il faut qu'il constate que la mamelle est pleine, que le lait *raye* (comme on dit) à une certaine distance. On n'a pas à craindre l'abondance du lait, qui n'a jamais d'inconvénients sérieux. Mais il n'en est pas de même de sa trop faible quantité : on s'efforcera de la ramener à un état convenable par un bon régime. Cet état peut n'être qu'accidentel, et dépendre de l'engorgement des mamelles : on emploiera alors les applications huileuses, résolutives, quelquefois des sangsues, et l'on continuera d'offrir à l'enfant le sein dont la succion sera un stimulant efficace. Mais si l'*agalactie* est complète, si elle dépend de l'atrophie des glandes mammaires, l'allaitement est impossible. Il arrive parfois aux *primipares* d'avoir le mamelon si peu prononcé, que l'enfant ne peut le saisir; mais au moyen d'une pompe, de la succion d'une personne, d'un jeune chien, on remédie à cet inconvénient; cependant, même avec de la persévérance, on ne réussit pas toujours, et l'on est forcé de recourir à un autre mode

profondément l'état de l'agriculture dans notre pays.

Au lieu d'une aussi grande quantité de céréales, qui sont susceptibles de tant d'avaries, dont la production est difficile et coûteuse, il faudrait cultiver le sainfoin, le trèfle et la luzerne, multiplier, en un mot, les prairies artificielles, afin de pouvoir nourrir une plus grande quantité de *bestiaux*. Ces plantes étaient cultivées avec soin par les Gaulois, nos ancêtres, qui les avaient reçues des Romains. Elles formaient avec le blé, l'orge à deux rangs, le seigle, l'épeautre, l'avoine, le maïs, le sarrasin, le colza, le houblon, la navette, les navets, les olives et les prairies naturelles, la base de leur agriculture. Pourquoi, en avançant dans la civilisation, les avons-nous si longtemps oubliées? Pourquoi nos champs non défrichés ou en jachères ne sont-ils pas couverts de ces bienfaisants végétaux?

La culture des céréales est moins capable de prévenir les disettes et la famine que celle des prairies artificielles, puisque dans l'élève des bestiaux on trouve, en outre de leur viande, le lait et tous ses produits; et que ces animaux servent à fertiliser la terre par leur travail, et encore par leurs excréments et leurs débris. Il faut remarquer, de plus, que la diminution du règne animal diminue, en même proportion, la production du règne végétal.

Ces idées ne sauraient donc assez être répandues. Toutes les classes instruites de la société, et sous ce rapport le corps médical a la juste prétention de marcher en tête, doivent s'efforcer de contribuer à ce grand changement, de déraciner les routines et les préjugés, d'éclairer les hommes voués aux travaux de la campagne, de faire en sorte, enfin, que le morceau de viande arrive à bas prix dans le pot-au-feu de l'ouvrier. On sait comment les Anglais, dont nous avons sous les yeux le grand exemple, sont parvenus non-seulement à multiplier leur bétail, mais encore à modifier ses formes, à ôter de la graisse dans un point pour la porter dans un autre où sa présence est plus avantageuse, à augmenter ou diminuer la longueur des membres, de la tête, du cou, des cornes, enfin à composer et décomposer une race.

L'abondance de la nourriture animale a contribué, dans une heureuse proportion, à accroître la population d'Angleterre où l'on compte 1,400 habitants par lieue carrée, tandis qu'en France il n'y en a que 1,200.

Il ne nous suffira pas encore de faire en sorte

---

d'allaitement. Les obstacles peuvent tenir au nouveau-né lui-même; c'est ainsi que, les nerfs de la septième paire ayant été comprimés par le forceps, l'enfant peut apporter en naissant une paralysie des muscles d'un côté de la face, accident qui s'oppose à la succion, et qui, dit M. Reis, quoique n'étant pas très-rare, est cependant peu connu; c'est encore ainsi que des enfants nés chétifs, *avortons*, refusent obstinément le sein malgré l'insistance qu'on y met, l'emploi des mamelons artificiels, l'essai de plusieurs nourrices, et dépérissent jusqu'à ce qu'on ait recours à l'allaitement artificiel.—Notre confrère s'efforce de détruire le préjugé qui consiste à mettre la moindre difficulté de la succion sur le compte du *filet;* il assure que, depuis vingt ans qu'il exerce la médecine, il n'a pas vu un seul fait avéré de ce vice de conformation. Il recommande de dégager les fosses nasales des mucosités qui pourraient gêner le cours de l'air, et d'empêcher, en déprimant le sein, que leur ouverture ne s'applique dessus.—Il conseille d'abandonner l'enfant à son instinct pour la nourriture; d'abord, il tette souvent et prend peu de lait; peu à peu, il prolonge ses repas et les éloigne; on n'aurait à s'en occuper qu'autant que les digestions seraient mauvaises; toutefois, il faut donner moins souvent le sein à l'enfant, lorsqu'on commence à lui offrir des aliments. Il est aussi des enfants si avides, qu'il faut les retirer du sein, car ils épuiseraient leur mère; cela est surtout utile pour la nuit, et, à ce sujet, M. Reis établit qu'il suffit de donner le sein une fois entre le coucher et le lever.

« Notre collègue termine cet intéressant chapitre en traçant des règles d'hygiène pour la mère. Il veut que, pendant les premiers jours qui suivent l'accouchement, soit qu'elle nourrisse ou non, elle se tienne à peu près dans l'abstinence; le lait montera toujours assez vite, et l'on a plutôt à remarquer son excès. Elle se bornera d'abord à quelques faibles bouillons; on donnera à volonté une boisson légère et tonique, comme l'infusion de feuilles d'oranger; on chargera

d'augmenter la production des bestiaux, il faut encore propager des idées utiles à leur conservation, et, sous ce point de vue, nous aurons de grandes améliorations à obtenir, de grandes conquêtes à faire sur les usages de nos pères et de notre temps. L'hygiène n'est pas moins utile pour la santé des animaux que pour celle de l'homme. Que sont nos écuries et nos étables? Des caves, des trous, des terriers, des cloaques. Nous ne nous occupons pas ici de la demeure du paysan, au sujet de laquelle bien des choses sont à dire; mais pour ne parler que de la construction des étables, qu'y a-t-il de calculé ou de prévu? Ces deux choses essentielles, de même que la disposition de la grange, de la cour, de la fosse à fumier, ne seraient-elles pas dignes d'éveiller l'attention de l'autorité? La Prusse, à cet égard, nous fournit déjà un bon exemple à suivre. Quant aux soins à donner à nos animaux domestiques, ici nous trouvons la réclusion complète, quand il faudrait les exercer; là, une nourriture insuffisante et malsaine. Comme aggravation, on les accable de travail, on les attelle à des fardeaux trop pesants, et on les voit souvent succomber sous les coups de l'homme.

Si nous nous transportons chez les nourrisseurs de Paris, que voyons-nous dans chaque laiterie? Trente ou quarante vaches serrées les unes contre les autres sur un fumier épais, sur leurs excréments amoncelés comme à dessein; leurs poils en sont imprégnés, et souvent il en résulte une croûte épaisse qui forme obstacle à toute transpiration; un air méphitique, ammoniacal prend à la gorge et au nez celui qui y pénètre. Dès qu'une vache entre dans ce bouge, c'est une victime condamnée à la mort. Fixée par la tête à la mangeoire, on la pousse à la nourriture pour qu'elle produise le plus de lait possible. Elle finit par devenir malade, et son lait diminue et se perd. Alors on vend sur les marchés ses restes altérés qui recèlent parfois un poison très-actif.

Quand on pense que huit à neuf mille vaches forment à Paris une vaste entreprise alimentaire, que plus de deux cent mille personnes puisent à cette source, que ces animaux ne sont l'objet, de la part de la police, d'aucune sollicitude, n'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter de la santé de la population? L'hygiène publique réclame encore impérieusement des mesures à ce sujet. Assurément notre publication est impuissante pour remédier à ces abus et à ces dangers; mais qu'elle aussi signale le mal, que sa voix stimule nos gouvernants, et nous hâterons ce

---

progressivement ces bouillons de fécules; on permettra ensuite les légumes, les œufs, le poisson, la volaille, etc.; et selon l'appétit, on reviendra aux habitudes premières. On proscrira dans tous les cas les aliments de haut goût, les acides et les spiritueux, les légumes indigestes, comme les choux et les farineux à pellicules, ainsi que les substances qui ne réussissent pas habituellement; on évitera les purgatifs; mais généralement les nourrices ont de l'appétit et digèrent bien. On combattra, avec le même soin, la diarrhée qui affaiblit le lait et la constipation qui l'échauffe. La femme qui nourrit a besoin de vêtements chauds, car l'impression du froid pourrait supprimer sa précieuse sécrétion, déterminer de l'inflammation et des abcès dans la glande qui l'opère; ses vêtements ne la gêneront point. Les bains de propreté, l'exercice et quelques distractions devront lui être recommandés; mais elle se gardera des émotions qui retentissent si promptement sur son nourrisson. — M. Reis aimerait mieux qu'elle se privât des approches conjugales, et prévient, en des termes paternels, le jeune ménage des dangers qu'il court de produire une nouvelle grossesse, dont la trop prompte arrivée nuirait à l'objet de sa tendresse, ainsi qu'à la mission que l'épouse doit remplir; il avertit le mari de ne pas se fier à l'absence des règles qui n'est pas un obstacle à la conception.

« Vient ensuite, au chapitre IV, *l'allaitement par une étrangère*. Lorsqu'une mère ne peut nourrir son enfant, l'usage a prévalu de le confier à une nourrice, malgré les fâcheuses déceptions qui en résultent si souvent, car comment espérer d'une mercenaire toutes les garanties désirables? C'est là, remarque M. Reis, un des cas où le médecin engage le plus sérieusement sa responsabilité. Quel est celui qui n'a eu, en effet, l'occasion de remarquer dans quel état affligeant ces pauvres *petits exilés* sont le plus souvent rendus à leurs parents? Les chances de succès son bien plus grandes lorsqu'on peut avoir une *nourrice sur lieux*, quoiqu'on puisse objecter les effets de l'ennui, du

moment où les convictions sont assez acquises pour que la réforme devienne indispensable.

Docteur F. D.

DE LA MOUTARDE

ET DES SINAPISMES.

On ne s'accorde pas sur l'étymologie du mot moutarde. Boerhaave le fait dériver de *mustum ardens*, nom que de temps immémorial on a donné à une sauce préparée avec le moût, vin qui n'a point encore fermenté, et la semence de moutarde. Quelques auteurs pensent que cette dénomination vient de moult (beaucoup), et *ardere* (brûler). Les Bourguignons trouvent son origine dans cette devise : *moult me tarde*, qu'un roi de France leur donna pour l'héroïque défense que les Dijonnais avaient faite. L'Ecriture sainte, et les plus anciens auteurs, en font mention sous le nom de sénevé.

La moutarde blanche et la moutarde noire, *sinapis alba* et *sinapis nigra*, appartiennent à la tétradynamie siliqueuse, famille des crucifères. En médecine et dans l'économie domestique, on emploie de préférence la grande moutarde noire, quoiqu'il y en ait de vingt espèces. C'est une plante annuelle, très-commune dans les champs arides et pierreux, sur les bords des fossés, des grands chemins, etc. On la cultive pour ses graines, qui sont d'un usage presque universel. Cette graine devient meilleure par la culture. C'est ce qui explique la préférence que l'on accorde à celles qui proviennent d'Angleterre et de Villefranche.

Sa fertilité est telle, suivant Fischer et Creisheim, qu'une livre, semée dans un champ de 90 perches, produisit une récolte de plus de 558 livres.

La poudre de moutarde conserve bien moins longtemps ses propriétés que la graine. Aussi la plus récente est-elle préférable.

Plusieurs chimistes se sont livrés à l'analyse des graines de moutarde. Suivant Thieberge, Dumas, Robiquet, Pelouze, Henry, elles contiennent deux sortes d'huiles : une douce, de couleur ambrée, ne se figeant point à 4 degrés au-dessous de zéro, et pouvant servir à l'éclairage. Les Japonais l'emploient à cet usage. D'après Dombasle, 100 parties de moutarde donnent 18 de cette huile; suivant d'autres, 25 à 30. L'autre huile, à laquelle la farine de moutarde doit ses propriétés irritantes, est volatile, âcre, d'une odeur pénétrante, et contient du carbone,

---

regret du ménage, d'une nourriture trop succulente; mais des soins intelligents peuvent compenser ces inconvénients. — Ici se trouvent établies les qualités à rechercher pour une bonne nourrice ; celle-ci doit être jeune, fraîche, d'un caractère enjoué, doux et facile ; elle doit être libre de s'établir au domicile maternel pendant tout le temps que dure l'allaitement. Cette dernière circonstance fait quelquefois préférer les *filles mères*, qui s'affectionnent d'autant plus qu'elles ont l'espoir de rester auprès de leur nourrisson comme gouvernantes, et qui, la plupart, victimes d'une première faute, ne donnent pas à craindre, plus que d'autres femmes, pour leur moralité ; son âge sera de 20 à 35 ans. Elle sera brune de préférence, d'un embonpoint modéré et ferme, ses gencives et ses dents seront saines. — Pour établir l'état parfait de santé d'une nourrice, le médecin ne devrait pas se borner aux apparences extérieures, mais s'assurer aussi qu'il n'existe aucune affection syphilitique, leucorrhéique, si la décence n'apportait souvent un obstacle à cette recherche; mais il ne négligera point d'examiner son enfant sous ce rapport, ce qui, jusqu'à un certain point, pourra lui permettre de conclure en faveur de la mère. — L'examen des organes de la lactation est plus facile et toujours toléré par l'usage ; les mamelles devront être d'un volume modéré, bossuées, parsemées de veines bleuâtres et flexueuses, l'aréole marquée d'inégalités, le mamelon assez gros pour être saisi par l'enfant. — Le lait devra être d'un blanc légèrement bleuâtre, homogène, d'une saveur douce et sucrée; il est utile de constater qu'il est un peu alcalin, car on a remarqué que les laits acides occasionnent des vomissements ou la diarrhée. On peut se servir, pour constater ces qualités, du *pèse-lait* de Dinocourt, modifié par M. Chevalier, ainsi que du microscope, qui, d'après le docteur Donné, montre, à l'état normal, des globules bien arrondis et bien distincts. — Enfin, on choisira, autant que possible, un femme récemment accouchée, bien que l'ancienneté du lait et le retour

du soufre, de l'azote, de l'oxygène et de l'hydrogène.

La présence du phosphore, indiquée par Margrave et Vauquelin dans cette huile, est contestée aujourd'hui.

La poudre de moutarde est souvent falsifiée. On y ajoute quelquefois 2 pour 100 de curcuma pour lui donner une couleur plus brillante ; mais cette addition est innocente. Dans le même but, on la mélange avec de l'ocre, ce qui doit diminuer son action. D'autres fois, on l'allonge avec du son ou avec des farines avariées de maïs et d'orge, celles des tourteaux de navette et de colza. Il est très-difficile de reconnaître cette fraude qui est si souvent pratiquée. Il est si fréquent de trouver dans le commerce de la farine de moutarde impure, que plusieurs pharmaciens fabriquent eux-mêmes celle qu'ils débitent.

Les gens du monde emploient ordinairement du vinaigre pour délayer la farine de moutarde, et croient ainsi obtenir un effet plus prompt et plus énergique. Il est prouvé par les expériences de MM. Trousseau et Blanc, confirmées par celles de M. Faure, pharmacien de Bordeaux, que les sinapismes préparés avec de l'eau ont plus d'activité ; car, l'huile volatile, ne préexistant pas toute formée dans les semences de moutarde, ne se développe que sous l'influence de l'eau mise en contact avec elles. D'après un auteur, dont le nom m'échappe, la moutarde délayée dans de l'eau agit, terme moyen, après cinq minutes d'application, tandis que celle préparée avec du vinaigre ne produit son effet qu'après huit minutes.

La graine de moutarde blanche est depuis plusieurs années exploitée par le charlatanisme, qui lui prête toutes les propriétés d'une panacée.

Sous forme de sinapisme, la grande moutarde, ou moutarde noire, est un remède vulgaire qui agit avec une grande énergie et produit quelquefois des effets merveilleux. Mais si l'utilité de ce moyen se mesure par la fréquence de son usage, il en est peu dont les gens du monde fassent un plus grand abus dans les maladies aiguës, dans les inflammations, dans les fièvres. Dans un grand nombre de cas, au lieu de dissiper les mouvements fluxionnaires, et un grand nombre d'affections que nous ne pouvons énumérer ici, les sinapismes agissent au profit de ces affections. Les avantages qu'ils promettent peuvent être quelquefois compensés par des inconvenients assez graves pour contre-indiquer leur application. Dans les maladies aiguës, il

---

des époques menstruelles ne soient pas un obstacle à ce que l'enfant s'élève convenablement.

« Il faut lire, dans l'ouvrage lui-même, d'intéressants détails sur les relations que doit avoir une famille avec une nourrice *sur lieux*, et les conseils minutieux relatifs aux moyens de conserver le lait de cette dernière dans un état favorable ; je me bornerai à mentionner la nécessité d'une nourriture d'abord très-légère si le lait est déjà ancien, les réserves d'alimentation dont il a déjà été question pour la mère, et surtout l'importance des promenades, en raison de la vie au grand air que la nourrice campagnarde menait auparavant.—Heureusement les mères, s'écrie M. Reis, qui ne peuvent pas nourrir, ont ainsi les moyens de surveiller leur enfant ! Et cette réflexion n'est que trop justifiée par le tableau effrayant qu'il fait de la misère des nourrices des campagnes, qui, le plus souvent, sont imbues de préjugés et de routines ; qui sont malpropres, cupides, insouciantes, mal logées ; qui remplacent le lait qui leur manque par une nourriture grossière, germe de ces maladies intestinales si communes chez les enfants qu'on ramène dans leurs familles. Notre collègue flétrit les mères qui, pouvant garder leurs enfants, les envoient à une mort presque certaine. Il voudrait que ces pauvres êtres fussent placés sous la tutelle des médecins, répandus aujourd'hui en grand nombre dans les campagnes.—Il termine ce long chapitre en parlant de l'allaitement par un animal. Les laits de l'ânesse, de la jument et de la vache sont convenables ; mais la chèvre seule se prête à ce genre de nourriture presque abandonné aujourd'hui, et qu'on se prend à regretter par les détails singuliers et touchants qui sont rapportés à ce sujet.

« *L'allaitement artificiel* est l'objet du *chapitre* v. Le lait de nos animaux domestiques est une ressource précieuse aux nouveaux-nés, privés du sein maternel. M. Reis, convaincu, par son expérience, des bons résultats de cet allaitement, regarde comme un devoir de rechercher à le po-

faut donc se garder d'avoir recours à leur emploi sans l'avis du médecin.

On appelle *sinapisme* le topique rubéfiant, c'est-à-dire le remède externe déterminant de l'irritation locale et de la rougeur, que l'on prépare avec la farine de moutarde et l'eau ou le vinaigre, et qu'on applique sur les membres inférieurs, aux pieds, aux mollets ou à la partie interne des cuisses, pour stimuler le système en général, pour débarrasser les organes supérieurs et prévenir ou détruire les congestions de la tête, de la poitrine, etc. Souvent on remplace les sinapismes dans ces cas par des pédiluves ou bains de pieds dans lesquels on ajoute une plus ou moins grande quantité de moutarde en poudre. On fait aussi quelquefois plonger les mains dans ces bains ; ce sont alors des *manuluves*. L'effet local des sinapismes est analogue à celui d'une brûlure. Il peut y avoir rougeur, vésication et même gangrène ; mais le praticien, quand il les prescrit, ne cherche à obtenir que de la rubéfaction.

L'application des sinapismes, quoique vulgaire et simple en apparence, réclame cependant quelques précautions dont l'oubli peut entraîner les conséquences les plus funestes. Afin d'en adoucir l'effet irritant sur la peau et d'empêcher que la pâte n'adhère à la peau qu'elle pourrait corroder, il faut avoir soin d'envelopper le sinapisme dans une gaze très-claire. Quand on retire le sinapisme, on ne doit pas négliger de laver la partie avec de l'eau tiède pour que son action ne se prolonge pas au delà du temps convenable. Un précepte important, c'est d'éviter d'appliquer les sinapismes trop près des ouvertures naturelles du corps, et surtout des plaies ; c'est encore de ne jamais appliquer les sinapismes deux fois de suite sur la même région. Lorsque les sinapismes produisent des accidents nerveux, il faut les enlever immédiatement et laver avec de l'eau tiède la place qu'ils occupaient.

L'irritation que produit le sinapisme est plus rapide, plus intense chez les enfants, les femmes, les individus pleins de vie, les régions de la peau dont l'épiderme est peu épais.

La douleur, l'irritation que cause le sinapisme doit indiquer la durée de son application, que l'on ne peut prescrire d'une manière absolue. Il n'est pas rare de voir aller son effet au delà ou rester en deçà de celui que l'on voulait obtenir. On peut, d'une manière générale, fixer à une demi-heure le maximum de durée de l'application d'un sinapisme. Lors même que le

---

pulariser, et de susciter une ligue contre l'emploi des nourrices mercenaires. Cet allaitement a l'avantage de pouvoir être employé par la mère elle-même, quand sa santé la met dans l'impuissance de nourrir ; il dispense de nourrice sur lieux, dont l'aisance bornée des parents et l'étroitesse des logements ne permettent pas d'invoquer le secours. Il y a des cas, d'ailleurs, tel que celui de syphilis, qu'il faut bien traiter, et dans lesquels on ne peut risquer d'infecter une nourrice et sa famille. Son respect pour l'allaitement maternel le fait insister sur cette prescription. L'approbation unanime sera donnée à l'emploi successif ou simultané de l'allaitement maternel et de l'allaitement artificiel, moyen terme qui peut convenir à des mères délicates ou dont les organes ont besoin de se refaire.—Ici, M. Reis entre dans des détails sur la manière dont cet allaitement doit être conduit : les efforts de succion étant nécessaires pour que le lait n'arrive que graduellement, pour qu'il se mêle à la salive et à l'air, on les a ménagés dans l'invention des appareils appelés *biberons*. Notre confrère établit les conditions qu'ils doivent présenter : une extrémité douce et molle, la contenance du petit repas, l'accès de l'air, la facilité de se chauffer et de se nettoyer aisément. Il les accepte tous, pourvu que ces conditions soient bien remplies ; il prévient seulement qu'il croit avoir remarqué que les enfants qui tettent à l'éponge sont plus sujets au muguet.—Voici maintenant quels sont les préceptes qu'il donne sur la substance alimentaire : elle se composera d'abord d'eau sucrée, à laquelle on mêlera bientôt un peu de lait de vache. Pour remplacer le colostrum, M. Reis ne permet que l'eau miellée ou le sirop de chicorée, car il faut éviter d'irriter les intestins si délicats du nouveau-né. Au bout de deux ou trois jours, on arrive à mettre un quart de ce lait, peu à peu un tiers, et moitié, dans une décoction d'orge perlé ou de gruau, sucrée, tiédie au bain-marie, et donnée à certains intervalles. Le besoin du repas se manifeste par des cris, de l'agitation dont la mère ne méconnaît jamais la

malade n'accuse aucune sensation douloureuse, il est imprudent de le laisser plus longtemps en contact avec la peau. Il est surtout quelques cas où l'oubli de cette règle peut avoir des suites fâcheuses. Ainsi, l'on a vu des malades frappés d'insensibilité conserver des sinapismes très-actifs pendant un temps considérable sans qu'au premier abord il en soit résulté aucun inconvénient; mais ensuite il s'est trouvé que la place occupée par les sinapismes était devenue gangréneuse. Lors même que ce cruel résultat n'a pas été atteint, l'application trop prolongée des sinapismes a été souvent suivie de plaies intarissables, surtout sur des sujets plus ou moins avancés en âge.

Pendant le règne du choléra, on a beaucoup employé l'eau distillée de moutarde pour produire de la rougeur à la peau. C'est un moyen prompt, extrêmement actif et qui demande à être appliqué avec beaucoup de précaution.

Disons maintenant quelques mots sur les propriétés économiques de la moutarde. Aujourd'hui encore, comme chez les anciens, dans quelques pays ses feuilles se mangent en salade ou cuites à la manière des choux. Avec les progrès de la civilisation on a multiplié ses applications culinaires; c'est une des substances stimulantes qui servent fréquemment à l'assaisonnement de nos aliments. La fabrication de la moutarde de table ne consiste qu'à broyer cette graine avec du vinaigre ou du moût de vin. En y ajoutant divers ingrédients, les fabricants font des moutardes plus délicates et plus recherchées. Son usage est si répandu qu'il n'y a pas d'épicier de village qui n'ait sa provision de moutarde à l'estragon ou à la ravigote. Celle des Bourguignons est assez renommée : tout le monde connaît la moutarde de Dijon. Il y a des auteurs qui prétendent que la moutarde donne de la mémoire, de la gaieté. Il est certain qu'elle excite l'appétit, réveille les fonctions digestives lorsqu'elles sont languissantes ; mais il faut savoir en user avec intelligence et modération pour ne pas donner à l'estomac une surexcitation nuisible.

Docteur B. DR.

MALADIES RÉGNANTES.

MODIFICATION DE LA FORME CATARRHALE. — QU'EST-CE QUE L'INFLAMMATION? — DE LA DOCTRINE DE BROUSSAIS. — PROGRÈS RÉCENTS DE LA MÉDECINE. — ÉNUMÉRATION DES MALADIES LES PLUS FRÉ-

cause.—Le lait d'ânesse, se rapprochant de celui de la femme, conviendrait mieux, surtout au commencement; mais le lait de vache, moins cher, plus commun, est employé avec avantage. Celui de chèvre est trop lourd est trop gras. Mieux vaudrait toujours le lait de la même vache, sans que cette condition paraisse très-essentielle. Le lait sera trait deux fois par jour en été; on ne le fera pas bouillir, ce qui le rend moins digestif, en raison de l'air dont il est ainsi privé. On se trouve quelquefois très-bien, surtout chez des avortons, de mêler le lait avec du bouillon de veau ou de poulet. Son mélange avec de l'eau panée, qui contient des principes azotés, a un avantage analogue. Le mélange, en tout cas, ne doit être opéré qu'au moment de le faire prendre. Je néglige beaucoup d'autres petits détails, fort intéressants à connaître, mais qui ne peuvent entrer dans une analyse.

« Enfin, dans le *sixième chapitre*, il est question des *aliments supplémentaires* et du *sevrage*. Pour commencer à donner les aliments, on consultera l'appétit et l'état de santé du nourrisson, l'abondance et les qualités du lait de la nourrice, sa constitution et même ses occupations. M. Reis conseille de n'ajouter ces aliments qu'au troisième mois, ce temps étant nécessaire pour préparer les organes digestifs à un travail plus énergique. Les bonnes nourrices peuvent offrir, pendant beaucoup plus de temps, un lait suffisant à leur élève; toutefois, il est convenable de compenser, par une alimentation substantielle, les qualités qui manquent à l'air moins vif et moins pur des grandes villes; et la prudence veut qu'on mette les enfants à l'abri d'un obstacle qui pourrait survenir de la part de la nourrice. Les femmes de campagne qui donnent, par routine, de la bouillie dès les premiers jours, occasionnent souvent des inflammations chroniques très-meurtrières ; cette préparation est, du reste, un aliment convenable, si elle est faite avec la farine de pur froment, si elle est suffisamment cuite sans être brûlée, bien liée et pas trop

QUENTES CET ÉTÉ. — LEURS CAUSES. — MOYENS DE LES ÉVITER.

Nous avons, dans les numéros de janvier et février derniers de LA SANTÉ, présenté quelques considérations sur les caractères imprimés aux maladies par la température uniformément douce et l'humidité constante de l'automne et de l'hiver 1845-46. Nous nous proposons aujourd'hui de jeter un coup d'œil sur l'influence des chaleurs inusitées des mois de juin et juillet que nous venons de traverser.

Qu'on ne croie pas que leur résultat immédiat ait été d'anéantir brusquement les effets de la constitution médicale antérieure. L'organisme humain, que nous avons montré résistant par une force propre à l'action incessante et perturbatrice des agents extérieurs, une fois vaincu dans cette lutte, conserve longtemps les stigmates de sa défaite, c'est-à-dire les modifications imprimées à chacun de ses éléments, les propriétés et les dispositions nouvelles dont ils se sont en quelque sorte imprégnés. Ainsi, pour rester dans les limites du sujet de cet article, la prédominance de l'état que nous avons nommé *catarrhal* a continué de se manifester par des rhumes, des ophthalmies, des coryzas, des affections névralgiques et rhumatismales.

Mais une nouvelle modification est venue se surajouter peu à peu à l'état organique résultant de la constitution médicale du printemps et lui imposer son cachet. Si les membranes muqueuses ont continué d'être le siége des maladies les plus nombreuses, celles du tube digestif se sont montrées dans les deux derniers mois plus fréquemment que les affections de la muqueuse pulmonaire, et les éléments *inflammatoire* et *bilieux* se sont décelés, tendant à masquer et à effacer peu à peu la forme catarrhale.

Que l'on nous permette ici une digression que les lecteurs de LA SANTÉ ont pu remarquer être dans nos habitudes et nos goûts. Plusieurs fois le mot *inflammation* s'est rencontré sous notre plume, et peu d'expressions médicales, sous l'apparence d'un sens clair et précis, ont caché plus d'obscurité réelle et conduit les personnes étrangères à la médecine à des idées plus erronées sur la nature des maladies.

L'homme, il faut le reconnaître, est toujours et en toutes choses porté à chercher le pourquoi des phénomènes qui se présentent à lui; son esprit n'est satisfait que lorsqu'il a trouvé une cause plausible, une explication plus ou

épaisse. On emploiera cependant, de préférence, des bouillies légères, au lait ou à l'eau, de fécule d'arow-root, de tapioka, de pommes de terre, des panades bien mitonnées, des potages au bouillon de poule et de bœuf, ce dernier coupé d'eau pour les premières fois. M. Reis préfère des biscottes cuites à petit feu et réduites en gelée homogène, à laquelle on peut ajouter du sucre, du lait, des jaunes d'œuf.—La bouillie de farine de froment est plus nourrissante et moins légère que les précédentes. — On augmente graduellement ces aliments et on les donne plutôt le matin; quelquefois ils sont nécessaires le soir, mais avec réserve, chez certains enfants doués d'une grande activité digestive, et qui pour dormir ont besoin d'une alimentation plus solide.—L'emploi du bouillon de viande donne plus de vigueur à l'enfant, tandis que la continuation du lait favorise la formation des sues lymphatiques et graisseux. Le premier doit être mis en usage longtemps avant le sevrage, si l'on ne veut pas s'exposer à voir l'enfant perdre subitement ces formes si rondes et si fraîches qui font l'amour-propre des nourrices. — Le sucre est l'assaisonnement obligé des boissons de l'enfance; on le mêle aussi à tous les aliments, quelquefois même à ceux qui sont gras. S'il est parfois superflu, il n'est jamais nuisible. Après les petits repas, il est convenable, pour mieux délayer les aliments, de faire boire un peu d'eau sucrée ou de lait sucré.—Ce n'est qu'après le sevrage qu'on peut donner de l'eau vineuse, qui jusque-là serait trop excitante.

« L'époque du *sevrage* est également variable suivant une foule de circonstances relatives à l'enfant, à la mère ou à la nourrice, et même à la position sociale; mais en général on peut établir qu'elle devrait correspondre au moment où la sortie de la première dentition a signalé, de la part de l'enfant, une aptitude nouvelle; il faudra qu'il jouisse de la plénitude de la santé, et on évitera la saison d'hiver.—Le sevrage sera opéré d'une manière insensible,

moins rationnelle aux faits qu'il observe. Aussi les expressions métaphoriques, présentant une image sensible à l'esprit, ont-elles toujours séduit le vulgaire. A ce titre, le mot *inflammation* devait être adopté avec enthousiasme, et lorsqu'une doctrine médicale, célèbre par le génie de son inventeur, voyant toute la vie dans une propriété qui n'est, en résumé, qu'un de ses modes de manifestation, prétendit au commencement de ce siècle rattacher systématiquement toute la pathogénie (*Etude de l'origine des maladies*) aux modifications en plus ou en moins de cette propriété unique, l'*irritabilité*, en dehors même de la séduction qui se rattachait à un système simple, coordonné avec art, présenté avec un grand talent d'exposition, soutenu par une argumentation puissante, l'idée parfaitement nette que présentait à l'esprit la maladie désormais convertie en une inflammation dut faire de nombreux prosélytes. Maintenant, il est vrai, cette doctrine, ayant traversé la double épreuve de la discussion et de l'expérience, a vu ses bases trop étroites crouler sous les arguments du corps médical un moment surpris et fasciné, et l'immense majorité des médecins est rentrée dans la voie hippocratique, c'est-à-dire dans l'observation attentive et patiente des faits fécondée par l'induction ; mais les systèmes, dont le règne est éphémère dans la science, jettent des racines plus profondes dans le monde étranger à son mouvement progressif, et deviennent la source de préjugés et d'idées fausses qui longtemps jouiront d'une certaine autorité auprès d'esprits même distingués d'ailleurs, avant de devenir le domaine des commères et des gardes-malades.

Aujourd'hui donc, aux *obstructions*, aux *humeurs peccantes* d'une autre époque a succédé l'inflammation, dont le nom est devenu la monnaie courante des malades. J'ai eu une, deux, plusieurs inflammations, répond-on au médecin qui s'enquiert des antécédents relatifs à la santé de la personne par laquelle il est consulté, sans ajouter même de quel organe et sans penser que cette phrase sonore et vide n'apporte aucune lumière et n'est que synonyme de cette autre : J'ai été malade une, deux ou plusieurs fois. Mais faut-il donc rejeter complétement cette expression? Ne peut-elle répondre à un état bien défini que le médecin soit toujours à même d'apprécier? Oui, sans doute, dans telles circonstances données et surtout dans les affections développées sous l'influence de causes extérieures, l'inflammation peut jouer le principal

---

et on y aura préparé le nourrisson par une nourriture graduée.—A moins que le lait ne manque à la mère ou à la nourrice, M. Reis croit qu'il serait sage de continuer l'allaitement jusqu'à dix-huit mois ou deux ans, ne fût-ce que pour conserver à l'enfant une nourriture précieuse en cas de maladie [1]. Lorsque, par une circonstance quelconque, l'allaitement ne pourra être continué, il aime mieux qu'on donne immédiatement le biberon, plutôt que de recourir aux chances du choix précipité d'une autre nourrice.

« Voici, maintenant, les précautions que doit prendre pour elle-même la nourrice, lorsqu'elle veut sevrer. Plus son lait est abondant, plus elle doit s'étudier à diminuer par degrés l'allaitement. Quand les organes sécréteurs ne sont plus mis en jeu qu'une ou deux fois en vingt-quatre heures, le sevrage est facile. Pour arrêter tout à fait la sécrétion, on ordonne la diète et on provoque des sécrétions supplémentaires aux dépens de la peau, des reins et du canal intestinal ; on favorise, en outre, autant que possible, le retour de l'évacuation périodique, dont le plus grand nombre des femmes sont exemptes tant que dure l'allaitement. Malgré ces précautions, il est des femmes qui produisent, encore pendant plusieurs mois, un lait parfois très-abondant. Avec le temps il se dissipe, et il suffit d'entretenir sur les seins une douce chaleur.

« Notre collègue termine son ouvrage par une remarque que les médecins, comme les personnes du monde, ne sauraient trop méditer. C'est que si la lactation offre quelques fatigues, elle préserve, en revanche, de ces maladies interminables appelées laiteuses, et, jusqu'à un certain

[1] L'importance de ce précepte est confirmée par une grave observation dont M. le professeur Trousseau fait suivre ce rapport : c'est que, à l'hôpital Necker que dirige ce médecin distingué, et où l'on reçoit des nourrices avec leurs enfants, la mortalité est très-grande chez ceux qui sont sevrés de bonne heure, tandis que les maladies de ceux qui conservent le sein guérissent avec la plus grande facilité.

rôle, constituer seule toute la maladie; mais dans le plus grand nombre des affections fébriles spontanées, c'est-à-dire ne relevant pas de l'action directe des corps extérieurs, l'inflammation n'est qu'un élément de la maladie, un phénomène accessoire qui a son importance, mais qui presque toujours est subordonné à un trouble plus général, à une perversion plus profonde, plus intime de la force vitale.

Tout progrès dans les sciences aussi bien que dans l'industrie est un enfantement douloureux et ne s'obtient qu'au prix de perturbations momentanées. C'est pour la médecine surtout que cet axiome est plein de justesse. Si chaque système médical, portant successivement le flambeau investigateur sur une des faces diverses de la science de l'organisation et de la vie, a marqué un progrès réel, il convient de dire aussi que le caractère étroitement exclusif inhérent aux esprits systématiques les a toujours forcément et presque logiquement conduits à la généralisation jusqu'à l'absurde d'une donnée vraie dans certaines limites et à certain point de vue; et comme toute doctrine théorique se résume, en dernière analyse, en des applications pratiques, elle conduirait infailliblement le médecin à des conséquences déplorables si la raison froide, l'expérience et l'observation du praticien ne venaient le prémunir contre l'exagération d'une idée et la généralisation d'une vérité partielle, trop communes aux hommes qui enseignent la science.

Pour en venir donc à l'application de ces considérations générales, nous dirons que la doctrine de l'*irritation*, dont l'adoption, trop aveugle pendant plusieurs années, a dû nécessairement, dans un certain nombre de cas, avoir des résultats fâcheux; que cette doctrine, disons-nous, restreinte aujourd'hui dans les limites véritables de sa sphère d'activité, a fait faire à la pratique médicale un pas immense :

1° En la débarrassant des idées humorales et mécaniques exclusives qui l'avaient trop longtemps déviée de la bonne voie;

2° En la ramenant à une interprétation plus vraie, à des notions plus saines des lois et des conditions de la vie;

3° En faisant mieux apprécier la valeur des moyens hygiéniques et du régime dans le traitement des maladies;

4° En simplifiant la thérapeutique, c'est-à-dire l'application de l'emploi des agents propres à modifier les organes ou les fonctions et à combattre les causes morbifiques.

---

point, des affections cancéreuses en général, de celles en particulier du col utérin, bien plus rares chez les femmes qui ont eu des enfants et les ont nourris de leur sein.

« Ainsi que vous avez pu le remarquer, messieurs, je me suis efforcé de condenser en quelque sorte les idées et les préceptes de M. Reis, pour mieux vous faire apprécier l'importance de son livre. Quoique celui-ci s'adresse principalement aux mères, les médecins y trouvent aussi pour leur pratique une ample moisson de choses utiles. Le *Manuel de l'allaitement* est écrit d'un style pur et élégant, parfois éloquent. Il fait honneur à la philanthropie de son auteur, et l'on peut espérer que l'appel qu'il fait aux sentiments maternels ne sera pas sans résultat. J'ai l'honneur de proposer de témoigner à M. Reis les remerciements de la Société pour l'hommage qu'il a bien voulu lui faire de cet ouvrage. »

Le prétendu choléra de Londres. — On avait fait courir le bruit que le choléra avait éclaté à Londres dernièrement. Cette nouvelle avait même produit une certaine émotion dans la capitale de l'empire britannique, et le lord-maire avait cru devoir, par une lettre rendue publique, recommander les plus grandes précautions. La question a été portée à la tribune de la Chambre des lords dans la séance du 31 juillet. En réponse à une interpellation du comte Fitz-Hardinge, le marquis de Lansdown a déclaré qu'il avait ordonné aux autorités médicales d'ouvrir une enquête à ce sujet. Les résultats de cette enquête sont des plus satisfaisants. La vérité est que ni à Londres, ni à Paris, comme on l'avait dit également, ne règne le choléra asiatique, le fléau de 1832. Nous observons, il est vrai, chez un grand nombre de malades des accidents cholériformes qui peuvent effrayer et qui exigent de prompts secours. Mais ici, heureusement, la médecine est toute-puissante; et ces accidents s'expliquent très-bien par les conditions atmosphériques sous l'influence desquelles nous vivons.

Oui, la médecine moderne est plus simple, et c'est la gloire de notre époque médicale, car la simplicité est le cachet de la vérité ; elle a su repousser ces méthodes surannées, ces traitements compliqués, ces mélanges indigestes de drogues, hurlant souvent de se trouver réunies.

Mais comme les meilleures choses ont leurs inconvénients, le médecin ayant peut-être trop rétréci le cercle des médications, le vulgaire n'a vu dans la sobriété pharmaceutique moderne que de la pauvreté. Il s'est dit que le rôle du médecin était désormais inutile, et qu'avec les sangsues, les cataplasmes et l'eau de gomme il devait se guérir à tout jamais de maladies qui désormais étaient toujours pour lui des *inflammations*. Avons-nous besoin de développer les conséquences trop souvent déplorables de ce vicieux raisonnement : la *gastrite*, devenue le pivot de toute maladie et l'épouvantail de tous les malades, substituée aux formes si variées de dérangement des fonctions digestives ; les affections nerveuses multipliées, exaspérées et perpétuées sous l'influence d'un régime trop peu réparateur ; les maladies bilieuses méconnues, les affections spécifiques niées !

Grâce à Dieu, le règne de la gastrite est passé. Puisse la réaction ne pas aller trop loin !

Mais nous nous apercevons que l'entraînement du sujet nous a fait sortir des bornes d'une parenthèse; nous en demandons pardon au lecteur et reprenons notre thème.

Les affections à forme inflammatoire de la bouche, de la gorge et des intestins se sont multipliées dans ces deux derniers mois, avons-nous dit; mais l'on pouvait encore retrouver sous cette écorce les effets de l'influence antérieure. Les gencives étaient souvent boursouflées, fongueuses et saignantes ; au lieu d'esquinancies franches et vraiment phlegmoneuses, on observait des angines superficielles avec ulcérations ou exsudations pseudo-membraneuses.

Bientôt des coliques nerveuses quelquefois atroces ont régné presque épidémiquement ; puis, les praticiens ont observé des diarrhées, des flux de ventre, des dyssenteries, et quelques cas rappelant cette nuance de la terrible épidémie de 1832 que l'on avait nommée *cholérine*. Aussitôt les esprits pusillanimes d'entrevoir le fantôme effrayant du choléra menaçant encore de décimer la population. Ces craintes n'ont heureusement aucun fondement, et l'indisposition, car son peu de durée et de gravité ne permet pas de lui donner un autre nom, l'indisposition, désignée depuis quatorze ans sous le nom de cholérine, observée de tout temps, pendant les grandes chaleurs, n'est ni la queue de la peste de 1832, ni le prélude d'une invasion nouvelle de ce fléau.

Enfin des maladies rappelant plus encore les affections des pays chauds se sont montrées à leur tour : des fièvres bilieuses, des céphalalgies violentes avec ou sans fièvre, souvent dues à l'insolation et constamment liées à un dérangement des organes digestifs.

Les fièvres typhoïdes, dont le nombre et la gravité avaient paru diminuer, ont repris une intensité marquée, présentant comme caractère prédominant la violence et la longue durée du mal de tête et une extrême prostration des forces.

Cette simple énumération montre que l'été, avec son ciel bleu, son soleil éclatant et son air limpide, sait aussi bien que l'hiver prélever un tribut sur la santé humaine, et que la dîme qu'il impose sous ce rapport n'est pas la plus légère. Mais l'homme, s'il ne peut se soustraire complétement à l'influence météorologique des diverses saisons, n'a-t-il pas à s'accuser de favoriser souvent leur action par la négligence des soins hygiéniques? A Paris, où nous n'avons à lutter qu'à des intervalles assez éloignés et pendant un espace de temps relativement court contre les extrêmes de température, nous ne savons nous préserver convenablement ni du

froid, ni de la chaleur; et de même qu'il nous faut aller à Saint-Pétersbourg et à Moscou emprunter aux Russes des moyens de chauffage plus parfaits, des procédés mieux éprouvés contre les rigueurs de l'hiver, de même c'est aux peuples des contrées plus méridionales, habitués à lutter contre les ardeurs d'un été brûlant, que nous devons emprunter les règles de conduite à suivre pour contrebalancer les effets pernicieux de la grande chaleur.

Ce qui doit surtout fixer l'attention dans l'hygiène des peuples de l'Europe méridionale ou des régions tropicales, c'est l'usage général des étoffes de laine ou tout au moins de coton pour les vêtements, et l'habitude si répandue du manteau. Dans ces climats, en effet, une longue et souvent triste expérience a fait comprendre aux habitants les inconvénients graves des suppressions de transpiration et des refroidissements brusques qui résultent des variations subites de température auxquelles ils sont exposés.

Chez nous, au contraire, tout entiers à la sensation du moment, imprévoyants parce qu'on n'acquiert l'expérience qu'à ses propres dépens, à peine un rayon de soleil annonce-t-il une saison plus clémente, on a hâte d'abandonner les vêtements de laine de la saison rigoureuse, et tel qui hier encore portait des vêtements de laine lourds et ouatés, les a quittés aujourd'hui et sans transition pour le pantalon de coutil et pour la veste de satin de fil; d'autres, plus imprudents encore, forcés de conserver pendant la journée par bienséance sociale l'habillement de drap, se hâtent de l'échanger, le soir arrivé, contre le plus léger vêtement, heureux de recevoir en quelque sorte, par toute leur surface, la sensation perfidement délicieuse de la fraîcheur succédant à la chaleur accablante du jour.

Un autre précepte d'hygiène des pays chauds est d'éviter l'abus des boissons abondantes et trop fraîches, des glaces et des fruits acides et aqueux; c'est la source la plus incontestable des dérangements d'entrailles, depuis la simple inappétence, la colique légère, jusqu'à la dyssenterie la plus grave.

Nous voulons enfin dire quelques mots des bains froids, excellents en eux-mêmes, et dont on doit se féliciter de voir l'usage se généraliser de plus en plus. Là aussi, comme partout, le mal côtoie le bien, l'abus a ses dangers. Trop prolongé et pris sans relâche, le bain froid, même lorsque le salutaire exercice de la natation semble devoir en corriger l'action déprimante, peut déterminer le développement de maux d'yeux opiniâtres, de dérangements d'estomac et de névralgies de cet organe, de douleurs rhumatismales enfin, qui cèdent difficilement et dont on méconnaît souvent la cause directe.

Docteur Hom....

VARIÉTÉS.

Les bains froids et les égouts de Paris. — Jamais peut-être l'utilité des bains froids ne s'est fait sentir plus vivement que cet été; jamais aussi, nous le croyons, ils n'ont été plus recherchés, en particulier par les dames. Une des conditions essentielles de ces bains c'est que l'eau dans laquelle on les prend soit propre. Or, deux fois par jour, à Paris l'eau de la Seine est rendue sale et infecte par l'eau des égouts, qu'on ouvre précisément à des heures où les écoles de natation sont remplies de baigneurs et de baigneuses. Cette question se rattache directement à l'hygiène publique. L'administration ne pourrait-elle pas aviser aux moyens de changer les heures de l'écoulement des eaux des égouts? Ne pourrait-on pas ouvrir ceux-ci la nuit?

Etablissement fondé a Lyon en faveur des pauvres filles infirmes. — Depuis plusieurs années il s'est formé à Lyon, dans la commune de Vaise, une institution de bienfaisance en faveur de pauvres filles infirmes. Les infortunées réunies dans cet établissement sont employées à la fabrication des aiguilles, genre de travail qui exige seulement de l'attention, de la patience, mais qui demande fort peu de forces physiques. — Le cardinal archevêque de Lyon a bien voulu favoriser cette œuvre; il a accordé des sœurs de Saint-Joseph pour diriger la communauté. Le nombre des pensionnaires infirmes, d'abord limité à vingt, puis porté à quarante, s'est successivement élevé jusqu'à quatre-vingt-cinq, et aujourd'hui ce nombre de pauvres enfants, toutes affectées d'infirmités incurables,

est réuni dans ce pieux asile. — L'archevêque a visité récemment l'établissement fondé sous son patronage, en a parcouru toutes les parties, est entré dans les ateliers, et s'est assuré que les enfants étaient bien nourries, que leurs logements réunissaient toutes les conditions de salubrité désirables, et enfin que le travail n'était pas de nature à aggraver leurs infirmités. Le digne prélat s'est retiré fort satisfait, et a donné sa bénédiction à chaque salle de travail.

Sangsues. — Le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'adresser une nouvelle circulaire aux préfets relativement à la pêche des sangsues. Les renseignements qu'elle renferme ont pour objet de favoriser la propagation de l'espèce en interdisant, s'il y a lieu, la vente des sangsues dites vaches et des sangsues dont le poids est inférieur à celui de deux grammes.

Amélioration dans le régime d'un asile du 1er arrondissement. — Une amélioration sensible vient d'être introduite dans l'asile de la rue de la Bienfaisance, où se trouvent tant d'enfants appartenant à la population si pauvre de ce quartier.

Grand nombre de ces petits malheureux n'apportaient dans leur panier qu'un faible morceau de pain pour toute la journée. Sur le vœu qui lui en a été exprimé par le médecin et les dames inspectrices de l'asile, le Bureau de bienfaisance s'est empressé de mettre à leur disposition une certaine quantité de viande.

Par les soins de la directrice, un pot-au-feu est mis chaque jour à l'asile même; la soupe et la viande sont distribuées aux enfants les plus délicats et aux convalescents.

Cette mesure est d'une exécution facile et a déjà produit les meilleurs résultats. Il est à espérer que l'autorité supérieure s'associera à cette utile et charitable pensée, et que des fonds seront donnés pour que le bienfait, sur une base plus large, s'étende à tous les asiles de la capitale.

Bienfait rendu a la classe des plongeurs par le bateau sous-marin du docteur Payerne. — On a pu lire dans les journaux des détails sur la belle invention du *bateau sous-marin* du docteur Payerne. Il appartient à la Santé de constater le service que ce médecin vient de rendre aux plongeurs par une aussi heureuse invention.

Les opérations sous-marines sont, dans un grand nombre de cas, une *nécessité*. Depuis plusieurs siècles, on avait multiplié les essais. Les divers systèmes avaient été tous rejetés, principalement parce que la respiration devenait bientôt impossible au sein d'une atmosphère viciée. La cloche sous-marine avait surtout cet inconvénient, que la main-d'œuvre nécessaire pour alimenter les appareils d'air respirable augmentait rapidement avec la profondeur, et que le prix de revient des travaux devenait excessif.

Le bateau du docteur Payerne fait disparaître tous ces inconvénients. Il réduit, pour une profondeur de 24 mètres, la dépense des travaux dans la proportion de 6 à 1. Il rend les recherches presque aussi faciles qu'à la surface du sol, et l'on peut proclamer sans crainte aujourd'hui que la respiration aisée de tout un équipage, au fond de la mer, est un fait constaté par six années d'expérience et de pratique.

D'épaisses lentilles en cristal, placées de distance en distance, éclairent le bateau; rien n'empêche, d'ailleurs, que l'on ne s'y serve de lampes douées d'un grand pouvoir éclairant. L'air, condensé par l'action des pompes foulantes, suffit abondamment et à la respiration des hommes et à l'entretien des lampes. Plusieurs plongeurs, munis seulement d'un casque, d'une lampe, et mis en communication avec le bateau par des tubes en caoutchouc, peuvent en sortir et aller faire à distance les recherches convenables. Un seul homme suffit à l'entretien de l'air pour l'équipage entier et les plongeurs.

L'emmagasinement de l'air et de l'eau, leur expulsion ou leur introduction au moyen de la pompe aspirante et foulante, reposent sur une application parfaitement entendue des principes de l'hydrostatique et de la loi de Mariotte relative à la compression des gaz. D'une part, l'absorption par les alcalis (la potasse et la soude) de l'acide carbonique et des autres gaz provenant de la respiration, de la transpiration, etc.; de l'autre, l'emprunt périodique d'air pur et par conséquent d'oxygène fait au réservoir, maintiennent l'atmosphère du bateau dans les conditions propres à l'entretien de la vie. — M. le docteur Payerne a donc bien mérité de l'humanité, puisqu'il a trouvé le moyen de faire vivre au sein des eaux, sans fatigue et sans péril, un personnel nombreux.

Institutions médicales. — Les médecins et chirurgiens de la ville de Lyon et du département du Rhône se sont réunis au palais Saint-Pierre, dans la salle de la Société de médecine. L'objet de la séance était la lecture du projet de statuts pour l'Association médicale du département, rédigés par une Commission nommée dans une réunion antérieure. La séance a été ouverte par une allocution de M. le docteur Polinière, président de la Commission, qui dans quelques pages éloquentes a fait une histoire rapide de la médecine française dans les deux derniers siècles. Dans ce brillant aperçu, il a su faire ressortir tous les droits que la médecine a su conquérir, à force de travaux et de dévouement, à l'estime et à la reconnaissance des peuples, et l'opportunité du mouvement général qui les sollicite à réclamer enfin de la législature des institutions qui protégent cette profession et assurent son indépendance et sa dignité. — M. le docteur Munaret, secrétaire de la Commission, appelé ensuite à donner lecture du projet de statuts, a fait précéder cette communication de quelques phrases d'une énergique concision, dans lesquelles il a formulé quelques-uns des griefs dont la médecine demande le redressement aux lois, et d'autres

inhérents à la profession même, et dont l'esprit d'association et de confraternité peut seul être appelé à faire justice. — Après la lecture du projet de règlement, M. le président a annoncé à l'assemblée qu'une copie de ce travail serait adressée à tous les docteurs en médecine et en chirurgie du département du Rhône, et que dans une prochaine réunion ils seraient appelés à le discuter.

Souberbielle. — Nous recevons de M. le docteur Payen la notice suivante sur un chirurgien justement célèbre.

« Nous venons de rendre les honneurs funèbres au doyen des chirurgiens de Paris et peut-être des médecins de la France.

« Le docteur Souberbielle a terminé sa carrière le 8 juillet, dans sa quatre-vingt-treizième année. L'inhumation a eu lieu le dimanche suivant, et un cortége nombreux accompagnait cet homme de bien à sa dernière demeure.

« Les notabilités sociales, dont un si grand nombre a dû à Souberbielle la santé et la vie, n'étaient pas représentées à son convoi; le souvenir du bienfait n'avait pas vécu autant que le bienfaiteur; ceux qu'on appelle les princes de la science faisaient également défaut; la garde qu'on accorde aux membres de la Légion-d'Honneur n'entourait pas l'humble cercueil du décoré de l'ordre de la Bastille, et cependant ce convoi, dans sa simplicité, avait aussi sa solennité... : la louange dans toutes les bouches, la tristesse sur tous les visages, la douleur dans tous les cœurs, des larmes dans les yeux du plus grand nombre!

« Le cortége se composait de quelques amis intimes et fidèles, de confrères affectueux, de membres des Sociétés médicales dont Souberbielle faisait partie, de quelques-uns de ses obligés, et surtout de cette classe laborieuse à laquelle il avait voué ses sympathies, à qui il a toujours si libéralement prodigué ses soins, de ce peuple dont la douleur est au jour suprême le plus beau de tous les éloges; ils étaient là, hommes et *femmes*, vieux et jeunes, tous profondément affligés, car ils sentaient qu'ils avaient perdu un ami!

« Et lorsqu'au moment de fermer la tombe, le docteur Serrurier, payant un dernier tribut d'éloges à notre vénérable confrère, disait que souvent il avait aidé de sa bourse et de son crédit le malheureux à qui il avait donné l'asile pour lui rendre la santé, qu'il était touchant d'entendre ces voix reconnaissantes qui interrompaient l'orateur pour s'écrier : *C'est vrai, C'est moi, Il l'a fait pour nous!...*

« Enfin, au moment de se séparer, un homme s'est avancé sur le bord de la tombe, couvert de ses habits de travail; il était bien ému, et, déposant sur cette terre fraîchement remuée une couronne d'immortelles, il dit en sanglotant : *Je ne suis pas riche, mais j'ai pu le suivre jusqu'ici; je m'en vais content!*

« C'était un ancien militaire auquel Souberbielle a extrait, il y a vingt-cinq ans, un biscaïen qu'il avait reçu dans l'abdomen, et qui, ayant pénétré dans la vessie, était devenu le noyau d'une pierre.

« Et la foule s'est écoulée silencieuse répétant au fond du cœur les dernières paroles de l'Église :

« *Qu'il repose en paix!*

« La mort de Souberbielle fait perdre à la chirurgie un de ses plus habiles praticiens, à la France un de ses fils les plus dévoués, à l'humanité un de ses plus ardents défenseurs.

« Le nom de Souberbielle vivra dans la science à côté de celui de son vénéré maître frère Côme, qui semblait lui avoir transmis ses qualités avec son talent.

« Son nom vivra dans la mémoire des hommes, car il les a aimés, soulagés, consolés, et il comptera au nombre des bienfaiteurs de l'humanité.

« C'était un homme de bien dans toute l'acception du mot : homme de cœur, de dévouement et surtout de conviction. C'est ce dernier sentiment qui donnait parfois à sa parole une âpreté qui pouvait paraître blessante, mais qui jamais n'a été plus loin que ses lèvres; la vérité ou ce qu'il croyait tel était son idole, et il la défendait avec une véritable passion; il avait en un mot les défauts de ses qualités.

« D'une philosophie pratique naïve et en quelque sorte instinctive, l'amour qu'il portait à tous lui faisait oublier l'ingratitude de quelques-uns; il savait toujours trouver dans un malheur quelque chose de consolant; de la douleur il n'acceptait que ce qui était inévitable; dans les contrariétés mêmes, il saisissait volontiers le côté plaisant. C'est ainsi qu'il a conservé sa santé, sa gaieté, son énergie, et par suite son habileté et son intelligence, jusqu'au dernier jour de sa longue carrière. On peut dire qu'il n'a compté les années que par leurs printemps, et sa vieillesse a été belle comme les hivers de Naples, étincelante de lumière et couronnée de roses.

« Il a cependant vu venir la mort, et il n'a pas fléchi devant elle; plein d'espoir encore quelques heures avant d'expirer, il sentit, vers deux heures de la nuit, un trouble inaccoutumé dans la circulation; et, plaçant une main sur la région du cœur, il dit : *Cela s'engorge, le râle va venir, tout est fini.* A cinq heures, il n'existait plus.

« Pour ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans l'intimité de Souberbielle, sa mort laissera un vide qui ne sera jamais rempli; pour nous, qui depuis plus de trente ans nous étions fait une douce habitude de son affection tendre, nous qu'il avait associé à ses travaux comme à ses projets, nous pouvons dire avec vérité dans l'amertume de notre douleur :

« *Multis ille bonis flebilis occidit, nulli flebilior quam mihi.* »

Imprimerie de HENNUYER et Ce, rue Lemercier, 24. Batignolles.

MALADIES RÉGNANTES.

MAUX DE GORGE. — DIARRHÉES. — CHOLÉRINE. — POINT DE CHOLÉRA. — ENTÉRITES. — FIÈVRES BILIEUSES. — DYSSENTERIE. — SCORBUT. — MOYENS DE S'EN PRÉSERVER.

Ainsi qu'il a été dit dans le dernier numéro de LA SANTÉ, les chaleurs extraordinaires et prolongées qui règnent cet été ont exercé une influence nuisible sur la constitution médicale.

Nous avons vu précédemment que les maladies qui reconnaissent plus particulièrement pour cause une variation brusque de température, un refroidissement rapide, comme la pleurésie et la fluxion de poitrine, ont été plus rares qu'elles ne le sont ordinairement, et que celles du tube digestif et de ses dépendances ont, au contraire, été beaucoup plus communes.

Ainsi, LA SANTÉ a signalé la fréquence des inflammations de la bouche et du gosier, les angines tonsillaires et pharyngées, les irritations gastriques et intestinales, les coliques nerveuses, la diarrhée, etc., etc., et enfin quelques fièvres bilieuses ou typhoïdes.

Cette fréquence, un peu plus marquée que de coutume, de maladies assez diverses qui naissent le plus souvent elles-mêmes sous l'influence de causes très-différentes, quoiqu'elles puissent aussi être dues à une cause générale commune, n'avait rien de bien surprenant. Ces maladies avaient, en effet, leur raison d'être et dans les phénomènes météorologiques de la saison, et dans un concours de circonstances qui se renouvellent annuellement pendant les mois d'été. Toutes les personnes instruites savent que les causes complexes qui produisent la fièvre typhoïde peuvent aussi donner lieu à des inflammations pultacées, de mauvaise nature, de la bouche et du gosier ; que les mêmes circonstances qui engendrent le plus souvent les pleurésies et les fluxions de poitrine, savoir un refroidissement brusque survenu au moment où le corps est baigné de sueur, peuvent aussi bien produire un violent mal de gorge et toutes les angines possibles. Personne n'ignore que si l'on a l'imprudence de boire abondamment un liquide très-frais quand on a très-chaud, ou d'avaler dans le même cas une quantité notable de fruits rouges, on s'expose à contracter une irritation d'estomac ou d'intestins, des coliques nerveuses ou autres, de la diarrhée.

Les maladies observées dans le cours du mois

FEUILLETON.

LA FRATERNITÉ.

Sous le titre heureux de *la Fraternité*, une Société de bienfaisance qui a pour but de secourir les ouvriers des deux sexes, en cas de maladie, vient de se constituer à Paris. Etablie sur de larges bases, elle est appelée à rendre les plus grands services aux travailleurs et à la société tout entière.

Les ouvriers et les ouvrières, depuis l'âge de 18 ans jusqu'à celui de 60, sont admis, en se conformant aux statuts, aux bienfaits de l'institution.

Ses ressources consistent, d'une part, dans les souscriptions, les dons volontaires des personnes généreuses qui, en vue d'être utiles à *la Fraternité*, concourent à son œuvre et acceptent le titre de membres honoraires ; d'autre part, dans une cotisation annuelle qui est, pour chaque ouvrier, de 12 francs, et ne peut s'élever au delà de 18 pour ceux qui, exerçant une profession dangereuse ou insalubre, sont le plus exposés aux accidents ou aux maladies. Cette cotisation est de moitié seulement pour les femmes.

La société assure à chacun de ses membres les soins du médecin, les médicaments dont il a besoin, et une indemnité pécuniaire qui, suppléant à son salaire pendant l'incapacité de travail dont il est frappé par la maladie, le met non-seulement à l'abri de la misère, mais lui permet encore de soutenir sa famille.

Une assemblée générale, présidée par M. le baron Busche, a eu lieu la semaine dernière à l'Hôtel-de-Ville. Plus de mille personnes y assistaient. Plusieurs discours ont été prononcés, et écoutés avec une grande attention. Voici celui de M. le docteur Blatin, organisateur et président du conseil médical de *la Fraternité* :

« Aucune époque, messieurs, ne fut aussi féconde que

dernier et surtout du mois précédent, quoiqu'un peu plus nombreuses qu'à l'ordinaire, n'avaient donc rien d'effrayant et ne justifiaient pas les alarmes qui s'étaient répandues dans la population, et qu'avaient si puissamment contribué à faire naître les publications imprudentes et erronées des journaux anglais. Elles n'autorisaient surtout point à donner le nom du fléau qui a désolé la France et l'Europe en 1832, à appeler *choléra*, enfin, des indispositions qui ne présentaient qu'un petit nombre des caractères du choléra, et qui toutes ont cédé en vingt-quatre ou quarante-huit heures au traitement le plus doux, et que le plus simple bon sens suffisait à expliquer. Quoi de plus naturel, en effet, que d'attribuer à une irritation gastrique les vomissements; à une irritation intestinale, les déjections alvines répétées ; à la fréquence de toutes ces évacuations dans un temps très-court, la prostration ? Il a fallu, de la part des journalistes qui ont si imprudemment propagé ces funestes nouvelles, à la fois un étrange aveuglement et une grande disette d'articles sensés à publier [1].

Depuis la publication de notre dernier numéro, c'est-à-dire depuis un mois, une température très-élevée a presque constamment régné, et, en s'ajoutant aux grandes chaleurs que nous supportions déjà depuis si longtemps, a contribué à donner un caractère plus marqué aux maladies régnantes.

Ainsi, les fièvres typhoïdes, qui sont ordinairement assez communes dans cette saison, ont presque totalement disparu ; les maladies de la bouche également : les maux de gorge ont considérablement diminué ; il n'est presque plus question de coliques nerveuses.

La cholérine poursuit sa marche, sans faire de victimes et sans frapper sur un plus grand nombre d'individus à la fois qu'elle ne le faisait le mois dernier.

Mais les affections qui résultent presque exclusivement de l'action prolongée d'une chaleur intense, les maladies dites des pays chauds et qui par conséquent sont rares dans nos contrées,

[1] Dernièrement les journaux annonçaient que la mortalité de Paris avait atteint un chiffre effrayant, celui de deux cent quatre-vingts décès par jour. Or, vérification faite, il s'est trouvé que ce chiffre était erroné, que le chiffre exact était de quatre-vingt-dix, qui diffère peu du chiffre normal soixante-quinze, moyenne des décès quotidiens observés à Paris. Cette différence de quinze décès en plus s'est également expliquée d'une manière toute simple, quand on a vu que l'observation avait été faite un lundi, c'est-à-dire le lendemain d'un jour où les bureaux de l'état civil ne sont ouverts qu'un petit nombre d'heures.

---

la nôtre en institutions bienfaisantes et moralisatrices. Aucune surtout ne se préoccupa plus vivement du sort des classes laborieuses, du bien-être des ouvriers. — Une ardente sollicitude protége leurs enfants : pour eux, dès qu'ils naissent, s'ouvrent les crèches où des mains généreuses, des cœurs dévoués veillent sur leurs premiers besoins, s'émeuvent à leurs premiers cris, leur donnent l'aliment, l'air pur, les soins de toutes les heures que la plupart des mères sont incapables de leur procurer. Pour eux aussi sont créés les asiles où, plus tard, ils trouvent de nouveaux soins, une surveillance incessante et maternelle, un premier germe d'éducation. Puis les écoles municipales les admettent aux bienfaits d'une instruction élémentaire. Quittent-ils l'école, atteignant l'âge du travail? un patronage bienfaisant s'étend sur eux et les protége dans l'atelier. Pendant le temps de l'apprentissage, l'enseignement intellectuel ne leur manquera pas. L'administration, d'une part, de l'autre les institutions libres philanthropiques, y ont pourvu : des cours de dessin, de chant, d'hygiène leur sont ouverts libéralement.

« L'usine s'assainit ; les procédés de fabrication dangereux ou insalubres s'améliorent ou sont remplacés par des procédés nouveaux ; l'emploi des machines se substitue à la force humaine partout où il est applicable, ne retranchant point, comme une crainte exagérée, une défiance malveillante l'avaient proclamé, le travail et le salaire, mais adjoignant aux bras des ouvriers une puissance aveugle que leur intelligence doit gouverner, un secours qui ménage leur force et leur santé, qui s'associe à leurs efforts pour produire davantage et à plus bas prix les objets de consommation, les vêtements, les moyens de transport, les meubles, les choses agréables et utiles, pour les répandre et les mettre à la portée, non-seulement des riches qui les consomment, mais aussi de ceux-là mêmes qui les produisent, des ouvriers.

« Tout ce bien qui s'accomplit sous nos yeux doit être

nous sont restées et se sont montrées avec une fréquence et une gravité tout à fait inusitées : c'est là ce qui donne à la constitution médicale actuelle un cachet particulier, une physionomie que l'on n'avait pas eu l'occasion d'observer depuis assez longtemps.

Ainsi, des fièvres bilieuses graves, avec prostration extrême, inappétence, fièvre intense, nausées ou vomissements bilieux, déjections liquides et jaunes, abondantes et âcres, excoriant le pourtour de l'anus, douleur à la région hépatique et dans l'abdomen, etc., etc., ont été notées en ville et dans plusieurs hôpitaux de Paris.

Quelques cas de fièvre intermittente pernicieuse sont venus s'y joindre, et prouver bien évidemment la complication qui existait du côté des voies biliaires, en résistant une première fois à l'action du sulfate de quinine et en cédant à la seconde administration du même médicament, alors que cette seconde administration avait été précédée de la prescription d'un évacuant.

Enfin les simples irritations d'intestins et les coliques nerveuses sont devenues de véritables inflammations, des entérites aiguës sérieuses, dont plusieurs se prolongent d'une manière inquiétante et menacent de passer à l'état chronique. Un médecin distingué du troisième arrondissement a été atteint d'une de ces affections à la suite des fatigues excessives qu'il a eues à supporter dans l'accomplissement de ses devoirs ; il n'est pas encore hors de danger.

Outre les entérites, aiguës ou chroniques, franchement inflammatoires, nous avons eu à observer une affection qui est très-commune dans les contrées tropicales et dans les possessions françaises d'Afrique, en Algérie, mais qu'on ne voit qu'assez rarement à Paris et dans les pays tempérés, nous voulons parler d'une entérite à forme spéciale, de la *dyssenterie*.

La dyssenterie s'est montrée pendant le mois de juillet, d'abord d'une façon assez bénigne et assez limitée quant au chiffre des personnes qui en étaient atteintes ; puis, peu à peu les cas s'en sont multipliés et ont en même temps acquis une intensité plus marquée : plusieurs villages des environs de Paris, et notamment Vincennes, Saint-Maur et Saint-Mandé, en ont été atteints d'une manière assez notable pour qu'on ait pu croire pendant quelque temps à une propagation de la maladie par voie épidémique. L'un de nos collaborateurs a vu un grand nombre de fois, de concert avec un praticien des

---

reconnu et signalé ; mais il ne doit pas être regardé comme le dernier mot des progrès réalisables. Pourquoi ne le dirions-nous pas? La classe ouvrière languit encore dans un état de souffrance qui ne cesse d'attirer sur elle les plus vives sollicitudes. Ceux qui vivent au milieu d'elle, ceux qui l'observent, ceux qui, comme les médecins, ont mission de la visiter dans ses plus profondes douleurs, ceux qui, comme les chefs d'industrie, la dirigent dans ses travaux, tous comprennent que bien des améliorations sont nécessaires, urgentes, et que parmi les plus nécessaires, les plus urgentes, il en est dont la réalisation est possible, il en est dont la réalisation est facile ; elles deviennent alors un devoir pour la société, un devoir pour les bons citoyens. Et quelle amélioration plus urgente que celle qui a pour objet de veiller sur sa santé, menacée par tant de causes de destruction, par tant d'influences délétères? Pour l'ouvrier, la santé n'est pas seulement une jouissance, elle est encore un moyen indispensable de travail. Elle constitue un capital, le seul dont il dispose, dans l'œuvre de production à laquelle il concourt. La santé est pour l'ouvrier le libre et énergique emploi de ses forces : l'ouvrier malade, l'ouvrier qui souffre, qui languit, qui est infirme ou chétif, cesse, par cela même, d'être un ouvrier. C'est un homme en proie à la souffrance, sans fortune, sans présent, sans avenir... Voilà sa destinée!...

« Vous le savez, messieurs, tant qu'un ouvrier n'éprouve point une maladie ou un accident, il peut suffire à ses besoins, à ceux de sa famille ; la misère est conjurée ; il trouve quelquefois de l'aisance dans sa pauvreté : chaque jour amène son pain, chaque jour a ses joies tout aussi bien que ses fatigues. Mais qu'un accident survienne, qu'une maladie se déclare, le travail, qui était la seule ressource de l'ouvrier, sa seule fortune, le travail ne le nourrira plus. Les soins dont il a besoin, les médicaments qui lui sont indispensables, le repos même qu'il est forcé de prendre, sont pour lui une cause de ruine. A-t-il, chose rare, pu

plus éclairés de la banlieue, M. le docteur Lequesne, une famille de Nogent-sur-Marne, composée de sept personnes, dont trois enfants, le père et la mère et deux domestiques, qui a eu quatre de ses membres successivement atteints de cette maladie. Un des enfants, frappé d'une manière tout à fait grave, est en convalescence; un autre, pris moins sérieusement, est dans le même état; le troisième a été éloigné de la maison paternelle : il a évité la maladie jusqu'à ce jour; mais les deux domestiques ont subi l'influence épidémique. La même commune contient plusieurs cas semblables soit dans la population civile, soit dans la garnison du fort, où elle règne d'une manière très-générale.

Chez tous les malades, les phénomènes ont été les mêmes, à la gravité et à la durée près. Coliques, inappétence, prostration, fièvre, diarrhée simple d'abord, puis déjections sanglantes, glaireuses, accompagnées d'épreintes et de la sensation presque continuelle du besoin d'aller à la garderobe.

La maladie dont nous parlons, après avoir sévi d'abord dans les communes *extra muros*, s'est montrée depuis dans Paris, où elle s'est propagée dans une certaine proportion quant au nombre des personnes atteintes, mais sans avoir la même gravité que dans les cas observés au dehors et cités plus haut.

Il est hors de doute pour nous que les entérites graves, et spécialement la dyssenterie, reconnaissent pour principale cause l'action prolongée d'une forte chaleur. On devra donc éviter autant que possible de se soumettre à l'action de cette cause.

On évitera avec soin de boire frais, le corps étant en sueur, et surtout de boire un grand volume de liquide frais.

Il sera prudent de manger avec plus de modération que de coutume des fruits aqueux, comme les melons, les prunes, les pêches, les poires, les raisins, les figues, etc., etc.

Il est une boisson dont nous recommandons particulièrement de s'abstenir, c'est le vin doux ou vin non encore fermenté, et le liquide déjà en partie soumis à un premier degré de fermentation, qu'on appelle dans les campagnes le vin bourru.

Le miel récemment extrait des gâteaux de cire devra également être évité.

Enfin, l'on réduira un peu la somme des aliments ingérés dans l'estomac, en même temps qu'on les variera de manière à ne pas composer le régime exclusivement de ceux d'entre eux

---

faire en ses meilleurs jours quelques économies, la maladie les épuise. L'inquiétude, la misère et souvent le désespoir entrent alors dans la maison. Le salaire va manquer : la source des moyens de subsistance est tarie; la famille n'a plus de pain!... Comment le malade aura-t-il les secours nécessaires?

« Pour lui du moins l'hôpital s'ouvrira; mais qui veillera dès lors sur ceux qu'il était chargé de nourrir? Sa fille abandonnée, qui la protégera? Où puisera-t-il les consolations, les soins affectueux, ces remèdes du cœur dont il a tant besoin?

« Et quand il rentrera convalescent dans sa triste demeure, incapable encore de reprendre sa tâche, trop faible pour le travail, trop pauvre pour le repos, comment attendra-t-il le retour de ses forces? Cet homme que vous avez vu laborieux, sobre, faisant servir ses forces au bien-être de sa famille, au bien-être de la société, le voilà qui tombe, abattu par quelques jours de souffrance. Se relèvera-t-il jamais de cette ruine?...

« Ce tableau, messieurs, je ne l'assombris pas à dessein : c'est l'histoire abrégée des malheurs quotidiens dont vous êtes témoins ou victimes.

« Ce n'est pas tout encore. Que devient alors la famille de l'ouvrier? que deviennent sa femme, ses enfants, ses vieux parents?... Ecoutez les lignes touchantes qu'écrivait, il y a un an à peine, un des administrateurs les plus éclairés des secours publics, l'honorable maire du cinquième arrondissement. Après avoir tracé les tortures du père de famille, il s'écrie : « Il est une position plus cruelle encore, c'est « celle de ces veuves, de ces femmes abandonnées avec de « jeunes créatures dont les soins absorbent tous leurs in- « stants; elles voient bientôt la famine s'installer dans les « tristes réduits qu'elles sont obligées de quitter à chaque « terme, faute de pouvoir en payer le loyer, menacées de « se trouver ainsi continuellement sans asile avec leurs

qui sont plus nutritifs. Si, malgré ces précautions, la dyssenterie venait à atteindre quelqu'un dans une famille, il serait bon, autant que possible, d'éloigner les enfants, qui sont un peu plus sujets à être saisis par la maladie que les grandes personnes.

Si une deuxième, une troisième personne venait à la contracter, il faudrait avoir soin de placer les malades dans des chambres séparées, etrecommander que chacun d'eux eût ses vases et ses instruments affectés exclusivement à son usage. Toute personne non encore atteinte éviterait avec le plus grand soin d'employer pour elle-même l'un des vases ou la seringue ayant servi à un dyssentérique. Il n'est pas démontré que l'usage d'un de ces objets n'ait pas suffi pour transmettre la maladie.

Pour terminer cette revue des maladies régnantes, nous dirons qu'on a observé aussi, mais en très-petit nombre, quelques cas d'une maladie très-rare dans nos contrées, le scorbut. Un des hommes les plus considérables de la *Presse médicale* en est atteint dans ce moment, et son état, bien que sensiblement amélioré, est loin d'être complétement rassurant pour ses nombreux amis. *Docteur* H. L.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

DE L'HUITRE.

—

Nous voici à l'époque où l'usage de l'huître va recommencer. N'est-ce pas le moment de donner quelques notions sur ce mollusque, si en honneur parmi les gourmets et dont la médecine tire aussi des avantages? L'homme du monde veut aujourd'hui tout connaître; il ne se contente plus des délices de la table, il veut disserter savamment sur l'histoire des mets, leur origine, leur organisation ou leur composition, leur préparation, les bons ou fâcheux effets qu'ils peuvent produire, les avantages qui en résultent pour le commerce, etc. Efforçons-nous donc de lui fournir tous ces renseignements et de relever, en passant, des erreurs trop généralement accréditées.

L'usage des huîtres a existé de tout temps, parce qu'il est fondé sur une expérience qui ne s'est jamais démentie. Les Romains, nos maîtres en tout, les recherchaient avec un grand soin. Les gourmets de Rome ne se contentaient pas de celles qu'on pêchait au hasard sur les côtes d'Italie: ils les faisaient venir, à grands frais, des divers endroits où on leur avait reconnu des

---

« enfants. Cette existence est affreuse et résume toutes les « souffrances physiques, toutes les peines morales qui peu- « vent affliger l'humanité [1]. »

« A la vue de cette grande misère, une noble pensée, une heureuse inspiration surgit, il y a quelques années, dans le cœur d'un simple ouvrier. Il sentit que les travailleurs, ses frères, pourraient, par l'association, échapper aux malheurs qu'entraîne la maladie. Il conçut l'espérance de réaliser, quoique obscur et sans fortune, à force de persévérance, à force de conviction et d'ardeur, un plan qu'il avait médité dans le silence, celui de réunir en une grande famille la classe ouvrière, pour s'entr'aider et se soutenir en cas de maladie. Il fit partager à quelques hommes bienfaisants son ardente foi; longtemps il lutta contre bien des obstacles, vainquit bien des résistances passives ou intéressées, mais parvint enfin à son but: il fonda *la Fraternité*.

« Dès lors le concours des médecins devint nécessaire. Le conseil d'administration, provisoirement constitué sous la présidence d'un de nos plus respectables concitoyens, qui mit au service de cette institution bienfaisante une précieuse expérience, un zèle, une activité exemplaires, le conseil d'administration voulut bien m'appeler dans son sein et me confier l'importante et délicate mission d'organiser pour *la Fraternité* le personnel médical.

« Sur la liste des médecins que j'ai désignés, vous ne trouverez, messieurs, que des noms honorablement connus, des praticiens dont l'expérience égale le savoir, des hommes qui se sont distingués comme élèves dans leurs études, comme savants dans les Sociétés médicales auxquelles ils appartiennent, comme philanthropes dans les services publics qu'ils ont acceptés.

« L'administration de la *Fraternité* a sagement compris

[1] *Du Paupérisme et des secours publics dans la ville de Paris*, par M. Vée, maire du cinquième arrondissement.

qualités supérieures. Les huîtres des côtes de notre Bretagne étaient très-estimées, ainsi que le témoigne ce vers d'Ausone :

Sunt et armorici qui laudant ostrea ponti.

Sergius Orata, selon Pline, imagina les parcs d'huîtres, et en fit établir dans les environs de Baïes, au temps de l'orateur Crassus. Ce fut lui qui donna la réputation d'une saveur exquise aux huîtres du lac Lucrin. Ce lac, d'après le président Debrosses, n'est malheureusement plus qu'un amas de vase, depuis le tremblement de terre de 1538. On voulait que les huîtres fussent grasses, fines et très-fraîches; aussi les ouvrait-on sur la table même, *in ipsâ mensâ*, dit Sénèque; on les mangeait au commencement du repas, ainsi que nous le faisons encore.

Dirons-nous que l'huître est contemporaine des premières couches de la terre, qu'on trouve ses écailles à l'état de pétrification, même dans les couches les plus modernes; que les Athéniens s'en servaient pour porter leurs suffrages, d'où le nom d'*ostracisme* qu'on donnait à certains votes populaires; que ce sont elles qui fournissent ces perles recherchées avec tant de soins et de périls?

L'huître est contenue dans une coquille bivalve, irrégulièrement ovale ou arrondie, à charnière. Quoique paraissant homogène au premier coup d'œil, les naturalistes y reconnaissent cependant une organisation qu'il ne sera pas sans intérêt d'exposer. Sa partie antérieure ou tête correspond au ligament qui réunit les valves; sa partie postérieure, élargie, répond au bord libre. Son corps est protégé par un ample manteau qui l'enveloppe et qui forme sur sa tête une espèce de capuchon. Les bords de ce manteau, un peu épaissis, sont pourvus de tentacules, doués d'une grande sensibilité, que de petits muscles rendent rétractiles, et qui forment une espèce de frange à deux ou trois rangs. Malgré cette sensibilité, le système nerveux est à peine appréciable. L'animal est fortement lié à sa coquille par un gros muscle qui lui sert à la soulever et à la fermer; c'est ainsi qu'il absorbe l'eau de mer qui le nourrit. On lui trouve un appareil digestif: la bouche, qui est très-dilatable et garnie de deux paires de tentacules, se présente sous le capuchon et aboutit à un estomac placé dans l'intérieur du foie, lequel y verse le suc biliaire. De l'estomac part un intestin grêle qui, après avoir formé des circonvolutions, va se terminer dans le dos par un orifice flottant. Des branchies servent à la res-

---

que le conseil de santé devait, au début et à l'avenir, se constituer par lui-même; que pour obtenir de son concours tous les bons fruits qu'elle en attend, il était indispensable qu'il régnât parmi tous ses membres une unité de vues, une conformité de doctrines, une solidarité morale et scientifique trop rares dans les institutions analogues.

« Qu'arrive-t-il, en effet, quand la nomination des médecins d'une Société de bienfaisance est abandonnée au choix des administrateurs, à la désignation du maire de l'arrondissement? Pensez-vous que le maire ou les administrateurs soient bien compétents pour juger la science, la moralité, les mérites du candidat? Non sans doute, et vous avez pu voir, dans certain arrondissement de Paris, tout le corps médical d'un bureau de bienfaisance repousser, avec une noble énergie, un collègue indigne qui lui fut imposé, un collègue dont il put rougir.

« Pour que les secours arrivent promptement à ceux qui les réclameront; pour que le médecin, vivant en quelque sorte au milieu de ses malades, puisse les mieux étudier et leur être plus utile, il a été jugé convenable de désigner par arrondissement deux médecins au moins. Ce nombre sera successivement augmenté, quand les besoins du service le réclameront.

« La banlieue n'a pas été oubliée. Les ouvriers assurés qui habitent au voisinage des murs d'enceinte et dans les localités environnantes trouveront, parmi nos honorables collègues des communes les plus proches, des soins prompts et éclairés.

« Le service pharmaceutique a été institué de la manière la plus convenable pour que l'exécution des ordonnances pût être rapide et fidèle. M. Bonnevin, ancien pharmacien dont les lumières et l'expérience sont une garantie à cet égard, a bien voulu se charger du soin de cette organisation. Une surveillance active assurera la régularité de cette partie importante des secours médicaux, et exigera que les substances, dont un tarif sagement établi a réglé le

piration; elles consistent en feuillets inégaux qui prennent origine aux tentacules et se continuent, en entourant le corps, jusque vers l'orifice de l'anus. L'appareil de la circulation est fort étendu, surtout la partie qui a rapport à la respiration. Entre le muscle adducteur et la masse des viscères, se trouve le cœur et son oreillette, celle-ci reconnaissable à sa couleur brune foncée. L'oreillette et le cœur communiquent par des vaisseaux courts; de la première partent les vaisseaux des branchies, et du second ceux de la bouche et des tentacules, ainsi que ceux du foie et des organes digestifs. Comme tous les acéphales, les huîtres n'ont qu'un sexe, et ce sexe est femelle; c'est dans les feuillets de la frange que se sécrète une matière jaune qui, dans l'opinion la plus générale, constitue les œufs. Mais un grand mystère règne encore sur la manière dont elles se reproduisent et se développent. On croit qu'elles vivent dix ans, et qu'à trois ans, devenues adultes, elles prennent, à mesure qu'elles vieillissent, une couleur noirâtre, comme cela a lieu, du reste, pour tous les organes des animaux. Elles ont alors moins de saveur et de suc et sont comme racornies. Est-il besoin, d'après ce que nous venons de dire, de réfuter l'erreur grossière de ceux qui pensent que la couleur brunâtre de la frange indique les huîtres mâles?

L'huître est donc pourvue de mouvement et de sensibilité; elle digère, elle respire; son sang circule, et selon toute apparence, elle est ovipare.

On a distingué beaucoup d'espèces d'huîtres: nous n'avons à nous occuper que de l'huître comestible; *ostrea edulis*, Linné. Celle-ci, suivant les lieux, a des dimensions et des qualités différentes. On sait que les huîtres de la baie d'Ostende sont très-petites et que leur chair est très-délicate. Celles des côtes de Bretagne sont également petites et recherchées, mais leurs écailles minces et cassantes sont désagréables au toucher. Celles qu'on mange le plus à Paris viennent des côtes de la Manche et surtout de la baie de Cancale; elles sont un peu moins petites que les précédentes et très-estimées. Les huîtres de la Méditerranée, sur les rivages de la France, sont très-grosses; leur qualité est inférieure.

Les *huîtres vertes* sont de la même espèce et viennent des mêmes lieux que les blanches: on les verdit à volonté; c'est ce qu'on pratique principalement sur les côtes du pays d'Aunis et particulièrement à Marennes. Pour leur donner

---

prix, soient toujours d'une qualité irréprochable. Du reste, les malades conserveront la liberté de faire exécuter les prescriptions de leur médecin indistinctement chez celui des trente pharmaciens de *la Fraternité* qu'il leur conviendra de choisir. Tous les accueilleront avec bienveillance, car tous ils ont offert leur utile concours avec empressement et générosité.

« Messieurs, une importante, une heureuse innovation ouvre à l'œuvre de *la Fraternité* une sphère d'utilité inconnue à la plupart des associations de prévoyance en cas de maladie. Les bienfaits de l'assurance mutuelle ne sont pas offerts seulement aux ouvriers. Les ouvrières y participent également. L'administration a voulu que les femmes, déjà si mal partagées sous le rapport de la force, de la santé et du salaire, ne fussent pas abandonnées quand un accident, une maladie viennent les atteindre, car alors le tableau de leur détresse n'est pas moins affreux que celui des ouvriers, car pour elles s'offrent trop souvent alors les tristes ressources de la débauche.

« L'administration, qui a pour but de moraliser, tout en soulageant, proclame que si la société moderne a relevé la femme de l'esclavage où la tenait la société antique, elle en fait l'égale et la compagne de l'homme et lui donne des droits égaux.

« Messieurs, l'œuvre des médecins ne se bornera pas à donner des soins aux malades. Elle étendra son influence sur le bien-être à venir de la classe ouvrière: elle l'initiera aux principes d'hygiène qui préviennent et réduisent les chances de la maladie; elle l'éclairera sur le danger des amorces perfides du charlatanisme; elle détruira dans son sein les préjugés traditionnels qui nuisent à sa santé, à sa bourse, à sa moralisation; elle recueillera tous les éléments propres à guider plus tard une autre génération médicale dans les maladies spéciales de chaque profession, préparant ainsi une tradition précieuse dans laquelle les gouvernants pourront puiser des renseignements pour les améliorations réclamées par l'hygiène morale et physique de la grande famille des travailleurs.

la couleur verte, on choisit un parc en général assez petit, et on y fait entrer l'eau de mer qu'on y conserve plus ou moins de temps sans la changer. Quelquefois il suffit de trois jours pour que cette couleur commence à se manifester, mais ce n'est qu'au bout d'un mois qu'elle devient plus foncée. Les huîtres ne verdissent ni dans les mois d'hiver ni dans ceux de grande chaleur; il faut une température modérée, comme en mars, avril, septembre et octobre. Les temps de pluie et d'orage sont, dit-on, défavorables. La cause de cette *viridité* a été diversement expliquée; on l'avait longtemps attribuée à la décomposition des ulves et autres hydrophytes qui croissent dans les parcs. Gaillon, de Dieppe, niant que ces plantes y fissent quelque chose, a cru qu'elle venait d'une espèce de navicule microscopique qui pénétrait dans la substance de l'animal; mais M. Bory de Saint-Vincent a démontré que la navicule éprouvait, comme l'huître elle-même, cette viridité, dont la source, selon lui, se trouvant dans les molécules du mollusque, se développe par l'effet de la lumière.

Les huîtres se plaisent sur les côtes, à peu de profondeur, dans une eau tranquille et sans courants. Quand des circonstances convenables se présentent sur une grande étendue, elles s'accumulent et forment ce qu'on appelle des *bancs*. Il en est qui ont plusieurs lieues d'étendue, qui sont inépuisables et qui ne semblent même pas diminuer, quoiqu'ils fournissent à une consommation énorme. On en découvrit un, en 1819, aux îles de la Zélande, qui, pendant près d'un an, alimenta tous les pays en si grande abondance, que le prix du cent était tombé à un franc; mais, comme il était situé presqu'au niveau de la basse mer, l'hiver ayant été rigoureux, il fut entièrement détruit. Ces bancs, en effet, sont quelquefois placés sur un rivage ou un rocher que la mer couvre et découvre alternativement.

La chair de l'huître réunit des qualités précieuses; elle est douce, légère, délicate. Elle a assez de saveur pour plaire au goût, pas assez pour exciter et rassasier. L'eau qui la baigne et la pénètre, loin d'avoir l'âcreté et l'amertume de l'eau de mer, est légèrement salée; elle plaît à beaucoup de personnes; elle favorise, par une qualité qui semble lui être toute spéciale, l'absorption gastrique et intestinale. L'huître, se mêlant avec facilité aux autres aliments, s'assimilant aisément avec les sucs de l'estomac, aide et soutient les forces digestives. Quoiqu'elle ne

« Cette œuvre est vaste et sérieuse : elle impose des devoirs graves et difficiles. Le corps médical a pris la résolution de les accomplir.

« Avant de terminer, messieurs, qu'il me soit permis d'exprimer aux membres de *la Fraternité* notre sympathie pour les classes laborieuses. En se vouant à cette œuvre philanthropique, mes collègues ont la conviction de trouver dans leurs rapports avec les assurés, les égards, les sentiments de respect et de reconnaissance qui seront, de la part des ouvriers, un acte de justice, et pour les médecins un encouragement, une modeste et douce récompense. »

Dans cette remarquable séance, toute consacrée aux intérêts de la classe ouvrière, plusieurs ouvriers ont pris la parole, et ont mérité les applaudissements de l'auditoire. Nous nous plaisons à reproduire ici une pièce de vers due à un ouvrier ébéniste, et qui n'est point sans valeur.

AUX POETES POPULAIRES.

Alors que l'Esprit-Saint se manifeste au monde,
Il ouvre un vaste champ que la raison féconde;
L'erreur peut un instant voiler la vérité,
Qui bientôt reparaît plus riche de clarté.
Jésus! mort sur la croix! Jésus le prolétaire,
Jésus revit en nous; la France est héritière
Des sentiments si vrais, si pleins de charité,
Dont le fils du Seigneur dota l'humanité.
Source de noble ardeur et de sainte espérance,
Grande par ses hauts faits, grande par sa clémence,
La France est un foyer de lumière et d'amour
Où chaque nation vient puiser à son tour.
Vous, ses dignes enfants, sa gloire et son génie,
Poëtes! si du Ciel votre voix est bénie,
C'est pour entretenir toute la pureté
Du feu sept fois divin de la Fraternité;
Pour consoler le pauvre, adoucir sa misère;
Pour le faire espérer en un temps plus prospère;

fournisse pas une grande quantité de matière nutritive, sa présence suffit pour apaiser cette impatience de nerfs qu'éprouve intérieurement tout honnête homme qui a faim.

C'est peut-être le seul aliment qui n'ait jamais, à moins d'inconcevables excès, produit d'indigestion. On peut manger beaucoup d'huîtres sans nuire au repas qui vient après ; elles préparent à une alimentation plus solide. Il a été un temps où un repas de quelque apparat commençait ordinairement par des huîtres, et il se trouvait fréquemment un certain nombre de convives qui ne s'arrêtaient pas sans en avoir avalé une *grosse*, c'est-à-dire douze douzaines.

« J'ai voulu savoir, dit le spirituel auteur de la *Physiologie du goût*, quel était le poids de cette avant-garde, et j'ai vérifié qu'une douzaine d'huîtres, eau comprise, pesait quatre onces, ce qui donne pour la grosse *trois livres*. Ces mêmes personnes n'en dînaient pas moins bien. Voulant, continue le conseiller Brillat-Savarin, procurer une satisfaction complète à un de mes amis, qui disait n'en avoir jamais mangé à satiété, je lui en fis successivement servir jusqu'à trente-deux douzaines ; mais au moment où il était le plus en train, affecté moi-même et d'assez mauvaise humeur de n'être que spectateur, je l'arrêtai en lui disant : Mon cher, votre destin n'est pas de manger aujourd'hui votre soûl d'huîtres, dînons. Cet ami se comporta avec la vigueur et la tenue d'un homme qui aurait été à jeun. » On dit qu'un président du Comité dégustateur en avalait impunément quarante douzaines. Si nous avons transcrit cette anecdote et cité le dernier fait, c'est pour montrer la quantité d'huîtres que peuvent digérer certains estomacs, et pour prouver en même temps combien la digestion en est facile. Nous ne conseillerons cependant pas d'en user d'une manière aussi immodérée ; nous croyons devoir même rapporter, d'après un de nos collaborateurs, qu'un homme de cinquante-cinq ans, après un excès de ce genre, fut pris d'un érysipèle, dont il mourut. La sagesse, aussi bien que la délicatesse du goût, ordonnent de ne pas dépasser trois à quatre douzaines.

Tenant le premier rang parmi les aliments sous le rapport de la digestibilité, les huîtres deviennent un moyen précieux dans la main du médecin. Elles conviennent particulièrement aux convalescents, aux dégoûtés, aux estomacs délicats, faibles ou inertes. Leur usage sera, bien entendu, proportionné aux forces digestives ; quelques personnes, d'ailleurs, n'en sup-

---

Pour rappeler sans cesse aux heureux de ce jour
Que Dieu nous confondit tous dans un même amour !...
Que le travail est saint, que la guerre est impie,
Que tous ont droit enfin au banquet de la vie.
Mais, de plus d'un élu la muse qui s'endort
Sous un manteau brodé cache ses ailes d'or.
Tout peut donc se flétrir au souffle de l'usure,
Qui change en un bourbier la source la plus pure.
Que le verbe divin, que l'inspiration
Devienne un chiffre, un nombre, une soustraction ;
Quand le champ du labeur se transforme en arène,
On conçoit que, cédant au courant qui l'entraîne,
Un juif, un brocanteur, vole et vende à faux poids,
C'est la loi du commerce : il n'en a pas le choix.
Mais, des secrets du cœur naturel interprète,
Mettre à l'encan sa plume et sa voix de poëte,
Ramper, quand on devrait prendre un sublime essor,
S'enchaîner lâchement au culte du veau d'or,
Vendre le saint rayon descendu dans notre âme,
Trafiquer la pensée, est un métier infâme !
Un crime devant Dieu ! qui nous assigne à tous
Des devoirs, en raison de ce qu'il mit en nous.
Mais pour un apostat, que la France renie,
Que de noms glorieux notre belle patrie
Peut transmettre sans tache à la postérité !
Quelle ardente jeunesse, honneur et loyauté,
Vous ouvre l'avenir ; amis, la route est sûre,
Votre âme est le creuset où le monde s'épure.

Et toi, jeune poëte aux doux et frais pensers,
Que de fleurs pour éclore attendent tes baisers.
Chante ; de tes accords la douce mélodie
Peut dignement au monde annoncer l'harmonie.
Que tes vers, en prêtant à la paix, l'unité,
Les suaves parfums de leur virginité,
Redisent aux échos l'hymne de l'espérance ;
C'est là ta mission, crois-en la Providence.
Le luth harmonieux qu'elle a mis dans tes mains,

portent qu'une très-faible quantité. Elles ont l'avantage de relâcher un peu le ventre. Beaucoup de vieillards se trouvent bien de leur fréquent usage. Elles sont légèrement aphrodisiaques. Des guérisons notables ont été quelquefois obtenues par leur emploi : elles ont contribué à dissiper certaines affections nerveuses ou demi-inflammatoires de l'estomac; elles étaient, dans quelques cas, bien digérées, lorsque le bouillon le plus léger ne pouvait passer. Elles paraissent avoir guéri quelques hypocondries, quelques affections du foie, etc. Elles ont donc, en même temps qu'elles nourrissent, une action médicamenteuse. Ne sait-on pas que si l'on détermine avec intelligence les applications de l'alimentation, on peut faire, avec elle seule, une médecine efficace? Voltaire a écrit que les aliments et les boissons qui servent de remèdes ont seuls prolongé sa vie.

Si les huîtres ne sont pas fraîches, elles cessent d'être salutaires : elles occasionnent des nausées, des vomissements, des coliques, de la fièvre, etc. Il faut prendre alors du thé et des boissons acidulées. Il est très-rare qu'elles donnent lieu, comme les moules, à une éruption. Si les huîtres fraîches sont d'une digestion facile, il n'en est plus de même lorsqu'elles sont cuites, marinées, ou lorsqu'elles entrent dans les matelottes normandes.

Les vrais amateurs avalent les huîtres telles que la nature les donne ; mais il est des personnes qui s'accommodent mieux d'y ajouter un peu de poivre ou de jus de citron pour en relever la saveur. Le vin blanc sec s'emploie plus que le vin rouge pour en faire usage en même temps. L'habitude des ostréophiles est de le préférer, et il y a lieu, en effet, de penser qu'il est plus apéritif et de nature à mieux seconder la consommation de ces mollusques. L'idée répandue qu'après les huîtres il faut manger une soupe au lait, parce qu'elles se dissolvent dans ce liquide, n'a rien de fondé. Ce sont les sucs gastriques qui agissent sur elles : ce préjugé, toutefois, n'entraîne aucun inconvénient. Les écaillères savent très-bien qu'en ouvrant les huîtres il faut éviter de crever, dans la coquille, une petite loge à paroi mince, dont l'ouverture répand une odeur désagréable.

Si nous examinons la composition chimique de l'huître, pour tâcher de nous rendre compte de leur si remarquable digestibilité, nous voyons qu'elle est formée d'une forte proportion d'osmazôme, d'une certaine quantité de gélatine et de

---

En modulant des sons, doit servir ses desseins.
Rien n'est fait au hasard : la sagesse infinie
Donne à ses favoris la force et le génie ;
Tout penseur, tout poëte, est envoyé des cieux
Pour guider vers le bien les esprits généreux,
Révéler l'avenir, démasquer l'imposture ;
C'est un devoir sacré qui tient à sa nature.
Le progrès dans le temps conduit l'humanité
Au règne du bonheur et de la vérité.
Honte au chantre déchu de toute vieille idole!
Au chantre d'avenir, une sainte auréole!
L'esclave devient serf; le serf, salarié;
Il faudra bien un jour qu'il soit associé!
Oui, car la voix du peuple est une voix suprême.
Frères, levez vos fronts purs de tout anathème.
Chaque nature est sainte, et prêcher en tout lieu
L'ordre et la liberté, c'est obéir à Dieu.

A l'œuvre donc! à l'œuvre! et bientôt, je l'espère,
Nous aurons à jamais détrôné la misère :
Le but de tout progrès, de toute vérité,
Le vœu des nobles cœurs! c'est la Fraternité.

L'Académie française a décerné, dans sa séance solennelle du 10 de ce mois, les prix Monthion. — M. Marbeau, pour ses travaux sur les crèches, dont il est le fondateur, a obtenu un prix de 3,000 francs. L'institution des crèches, dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs, profitera de ce prix.

Le rapport fait par M. Viennet sur les prix de vertu montre que le dévouement, le courage, la philanthropie, sont loin d'être rares dans les classes pauvres de la société. Un grand nombre de bonnes actions avaient été signalées, soit par des particuliers, soit par les autorités ; mais les bornes assignées aux récompenses que l'Académie avait à donner l'ont forcée de faire un choix. — Une société nombreuse et élégante assistait à cette intéressante cérémonie.

mucus, et qu'il y entre beaucoup de phosphate de fer et de chaux.

L'eau que contiennent les huîtres les entretient fraîches et prolonge leur vie, jusqu'à ce qu'elles en trouvent la fin au milieu des sucs gastriques. Lorsqu'elles ont laissé écouler cette eau, elles pâlissent et périssent. On les emmagasine dans les parcs pour les besoins ; elles s'y dégorgent et s'y engraissent.

On n'a pas coutume de manger d'huîtres dans les mois de mai, juin, juillet et août, dans les mois, comme on dit, où il n'y a pas d'*r*. Pendant ces temps de chaleur, elles sont moins transportables ; il est probable que c'est l'époque de leur frai, qui doit être favorisé par le calme de la mer et par la chaleur solaire qui pénètre ses eaux ; double circonstance qui diminue leurs qualités.

Le commerce des huîtres est très-considérable à Paris. On vient de construire tout exprès une halle pour en faciliter la vente. Leur consommation augmente chaque année, ce qui tient principalement à la facilité et à la rapidité des communications avec l'intérieur des terres. Le seul port de Granville en expédie pour plus de 20 millions par an. Leur prix était de 1 fr. 50 c. le mille, il y a cent cinquante ans. Il s'élevait à 12 et 14 fr. il y a quelques années ; il est maintenant de 20 à 22 fr. Ce prix augmente beaucoup quand l'exportation s'en fait au loin : on dit que chez un illustre gourmet de Varsovie chaque huître revenait à 75 centimes. Leur valeur devient telle que les gouvernements se disputent un banc plus ou moins éloigné des côtes de leur empire : on se souvient qu'il a fallu récemment, pour un cas de ce genre, de longues et difficiles négociations.

Docteur F. D.

INFLUENCE DU TABAC
SUR L'ÉCONOMIE ANIMALE[1].

—

ARTICLE TROISIÈME.

On se rappelle que nous nous sommes réservé de traiter, dans un troisième article, de l'action du tabac comme usage médicamenteux, et des dangers qu'il entraîne lorsqu'on l'administre imprudemment. Nous avons annoncé aussi que nous rechercherions à quel principe cette substance doit son activité : c'est par l'examen de ces trois points que nous terminerons l'étude que nous avons entreprise sur cette substance.

§ Ier. *Action du tabac comme usage médicamenteux.*

La thérapeutique a cherché, depuis longtemps, à tirer parti du tabac, et on l'a employé soit à l'extérieur, soit à l'intérieur du corps ; mais c'est un médicament extrêmement dangereux, et qu'on ne doit administrer qu'avec la plus grande circonspection.

1° *A l'extérieur du corps.* Nous avons vu que les ouvriers, dans les manufactures, pensaient se guérir de douleurs rhumatismales ou névralgiques en se couchant sur des tas de tabac et en s'en recouvrant les membres. Beaucoup de personnes ont l'habitude d'appliquer du tabac en poudre sur des coupures légères ; le blessé en est quitte pour souffrir, et n'en retire aucun avantage; cette pratique serait dangereuse sur une plaie tant soit peu considérable. En médecine, les feuilles peuvent être employées fraîches ; mais le plus souvent on les fait bouillir pour faire des lotions, des cataplasmes ou des bains.

Les feuilles *fraîches* ont été appliquées sur des articulations atteintes de douleurs rhumatismales. Le docteur Anderson s'en est servi dans le traitement du tétanos ; il les appliquait sur la gorge et les parties latérales du cou; on

[1] Voir les numéros de mars et de juin.

les a quelquefois trempées dans le vinaigre avant de les appliquer. Leur contact prolongé rubéfie la peau et même soulève l'épiderme. La *décoction* de feuilles de tabac, en lotions sur la peau, a été essayée par divers médecins, dans l'intention de guérir la gale et la teigne et aussi pour détruire la vermine qui quelquefois pullule dans certaines parties du corps et spécialement à la tête ; mais on ne doit se servir de cette décoction, même de cette manière, qu'avec prudence, car, au bout de quelque temps, il peut en résulter des vertiges, des maux de tête, des nausées, des vomissements et des coliques. Pour la préparer, on se borne à faire bouillir, dans 500 grammes d'eau, tout au plus quelques grammes de feuilles sèches concassées, et seulement pendant quatre à cinq minutes. Au Sénégal, les nègres emploient le jus qui découle de la pipe pour cautériser les piqûres que certains insectes leur font aux jambes.

Les *cataplasmes* se font en délayant la farine de graine de lin dans une forte décoction de feuilles de tabac; l'absorption étant moins active que par les lotions, parce que, d'une part, il n'y a que contact, et que, d'autre part, le mélange en atténue l'activité, on a moins d'accidents à craindre. Le docteur Berthelot a vanté leur efficacité contre les douleurs névralgiques et rhumatismales, et M. Reveillé-Parise, sur lui-même, s'en est bien trouvé pour la goutte. Le docteur Anderson, déjà cité, employait encore contre le tétanos des *bains* avec une décoction de feuilles de tabac. Pour ceux-ci, ainsi que pour les applications de feuilles fraîches et les cataplasmes, dont il se servait également, il préférait le tabac de la Trinité, moins âcre que celui de la Virginie.

2° *A l'intérieur*, quoique le tabac agisse à la manière des poisons narcotico-âcres, il a cependant été administré par la bouche et en lavements.

Par la *bouche*, son action peut s'opérer de diverses manières. Si ce sont les *émanations du tabac*, elles pénètrent surtout dans les voies de la respiration, et, dans ce cas, leur introduction a lieu en même temps par les narines. C'est principalement ainsi qu'elles agissent sur les ouvriers des manufactures, comme nous l'avons dit dans notre premier article. On a cherché à tirer parti des qualités irritantes des vapeurs du tabac pour rappeler à la vie les asphyxiés par submersion; on leur a insufflé, par des procédés divers, la fumée dans les voies aériennes, dans le but de faire contracter le diaphragme et de rétablir la respiration. Dans certains pays, on introduit la fumée de tabac dans l'oreille pour en chasser les larves de la mouche carnière déposées pendant le sommeil.

On a composé divers *sternutatoires* dans lesquels le tabac était mêlé avec les poudres de marjolaine, de muguet, de marum, d'origan, de bétoine, etc.

Pour diminuer le danger de son *ingestion dans l'estomac*, un grand nombre de préparations ont été essayées. On a mêlé sa poudre ou son extrait avec diverses substances destinées à modérer son action. Son infusion additionnée d'alcool a constitué un remède fort vanté dans l'asthme et les hydropisies ; on en a fait un sirop, un vin, un vinaigre, une huile, des pommades ou des onguents, des suppositoires, des emplâtres. La dose de la poudre employée à l'intérieur n'excédait guère quelques centigrammes, tant elle a toujours paru agir avec énergie; aussi son usage par l'estomac est-il aujourd'hui à peu près abandonné.

C'est surtout en *lavements* qu'on administre le tabac à l'intérieur, et c'est alors la décoction qu'on emploie. Dans les cas d'asphyxie, de coma ou d'apoplexie, elle détermine, par ses qualités irritantes, une réaction salutaire. On s'en est servi aussi pour détruire les vers intestinaux ou une constipation opiniâtre. Nous l'avons vue produire de remarquables effets dans les hernies

étranglées : les contractions énergiques qui résultent de son introduction dans les intestins sont quelquefois parvenues à faire rentrer des hernies qui avaient résisté au taxis, et pour lesquelles l'opération allait être pratiquée.

§ II. *Dangers qu'entraîne le tabac imprudemment administré.*

Lorsqu'on dépasse la dose convenable, et même lorsque, malheureusement, on a affaire à un sujet d'une sensibilité inaccoutumée, les accidents les plus effrayants peuvent se manifester, et la mort même en être le résultat.

Le tabac, par son *seul contact avec l'extérieur du corps*, peut déjà produire quelques accidents, surtout si ce contact a lieu près du cerveau : des personnes qui avaient gardé, pendant quelque temps, des cigares dans leur chapeau, ont éprouvé des maux de tête et des vertiges. Fouquet dit avoir vu du tabac simplement mouillé, appliqué sur le ventre, causer non-seulement des vomissements, mais une sorte de choléra-morbus. Nous avons dit que les lotions avec une décoction de tabac ont déterminé des nausées, des vomissements et des coliques, ce qui peut surtout arriver si l'on s'est servi d'une décoction trop forte ou si les lotions ont été prolongées. Murray rapporte l'histoire de trois enfants qui furent pris de vomissements, et qui moururent, en vingt-quatre heures, au milieu de convulsions, pour avoir eu la tête frottée avec un liniment où entrait le tabac et avec lequel on voulait leur guérir la teigne ; et Walterhat, celle d'un petit garçon qui mourut trois heures après qu'on lui eut répandu le suc du tabac sec, fortement pressé, sur des ulcères teigneux. La propriété émétique du tabac avait fait imaginer un cataplasme vomitif que l'on appliquait sur la région épigastrique quand on ne pouvait administrer de vomitifs par la bouche.

Mais c'est souvent quand il est pris *par l'estomac* que des accidents peuvent survenir : vomissements, déjections alvines, vertiges, délire, tremblement, convulsions, sueurs froides, stupeur, somnolence, syncope, accélération ou ralentissement extrême du pouls, dilatation de la pupille ; tels sont les symptômes principaux qui se manifestent si la dose a été trop forte, et qui annoncent l'empoisonnement. On lit, dans les *Éphémérides* d'Allemagne, qu'une personne ayant jeté méchamment un petit morceau de tabac dans un vase où cuisaient des pruneaux, tous ceux qui en mangèrent furent pris peu après d'anxiétés, de défaillances et de vomissements tels qu'ils faillirent périr. Un cuisinier, jaloux de son confrère, ayant glissé furtivement deux morceaux de tabac tordu dans le corps de deux coqs d'Inde que celui-ci mettait en daube, les convives trouvèrent le mets excellent, mais un quart d'heure était à peine écoulé que tous éprouvèrent des défaillances, des vomissements et des tranchées. On sait que le poëte Santeuil mourut, après avoir éprouvé des vomissements et des douleurs atroces, pour avoir bu un verre de vin dans lequel on avait mis du tabac d'Espagne. Le docteur Fautrel a vu périr un grenadier qui avait avalé, par gageure, environ une cuillerée à café du suc noirâtre et corrosif qui découle du tabac qu'on fume.

Les phénomènes ci-dessus sont également le résultat d'un *lavement trop fortement chargé* de tabac ; dans ce cas, il s'y joint, de plus, des garde-robes sanguinolentes. La mort peut même survenir rapidement. Dans le n° 36 du journal de médecine d'Edimbourg, est rapportée l'observation d'une dame de vingt-quatre ans, qui périt au bout de trois quarts d'heure, à la suite d'un lavement pris contre une constipation et préparé avec 45 grammes de tabac ; et M. Ansiaux cite le fait d'une autre dame qui mourut d'un lavement préparé avec 30 grammes par infusion ; la mort survint quinze minutes après l'administration de ce lavement et fut précédée de douleurs cruelles.

Lorsque le narcotisme n'est pas trop prononcé, il suffit de faire prendre des boissons acidulées. S'il y a des symptômes de congestion cérébrale, la saignée peut être pratiquée. On tire aussi, dans ces cas, un parti avantageux des vomitifs et des purgatifs. Il est nécessaire également d'administrer quelques cordiaux, l'éther en particulier.

§ III. *A quel principe le tabac doit-il ses propriétés si énergiques?*

Le tabac a été analysé plusieurs fois. Suivant Vauquelin, le suc des *feuilles fraîches* contient une matière azotée, du malate de chaux, du nitrate et du muriate de potasse, un principe âcre, volatil, incolore, particulier; le coagulum vert renferme différents sels. Le même chimiste s'est ensuite occupé de l'analyse *du tabac fabriqué*, afin de connaître la différence qui existe entre le produit de la fermentation et les feuilles qui le fournissent. Il a retrouvé dans le tabac les mêmes substances que celles qui existent dans la plante verte; de plus, du carbonate d'ammoniaque et de l'hydrochlorate de chaux, provenant, sans doute, de la décomposition mutuelle de l'hydrochlorate d'ammoniaque et de la chaux qu'on y ajoute pour lui donner du montant.

MM. Posselt et Reimann ont fait plus récemment une autre analyse, qui leur a fait découvrir la nicotine et la nicotianine, de la gomme, de la chlorophille, de l'albumine végétale, du gluten, de l'amidon, de l'acide malique et divers sels.

Le principe incolore et volatil de Vauquelin n'est autre chose que la *nicotine* de ces derniers chimistes; c'est dans ce produit que réside le principe vénéneux du tabac. Il constitue un poison dont la violence est comparable à celle de l'acide prussique. Il entre pour un millième dans la composition des feuilles, et en plus faible proportion dans celle des graines de cette plante.

La nicotine est une base végétale qu'on obtient sous la forme d'un liquide sans couleur; son odeur rappelle celle du tabac; sa saveur est âcre et brûlante. Elle est alcaline et ramène nettement au bleu le papier rougi de tournesol; elle se volatilise à chaud; l'air la colore et la décompose peu à peu à la température ordinaire. Elle est soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, dans les huiles fixes; elle se combine aux acides et forme avec eux des sels cristallisables. Si l'on vient à verser de l'acide hydrochlorique dans un liquide contenant de la nicotine, il se dégage une odeur de tabac tellement pénétrante qu'elle donne des vertiges.

On a vu que ce principe résidait dans la portion soluble dans l'eau. On observe, en effet, que le tabac qui a été traité à plusieurs reprises par l'eau bouillante conserve à peine quelque action sur l'économie animale, tandis que le liquide dans lequel on l'a fait bouillir jouit des propriétés vénéneuses les plus énergiques.

Quelques expériences, faites sur les animaux vivants par M. le docteur Mélier, vont montrer l'énergie de ce poison extrait du tabac. Deux gouttes de nicotine, déposées sous la peau de la cuisse d'un jeune chat, produisirent les effets suivants : au bout de trente secondes, l'animal agita les oreilles avec une vivacité singulière, et sa respiration s'accéléra considérablement; il fut pris d'une raideur générale, comme tétanique, et il tomba sur le flanc; ses pupilles étaient très-dilatées; des convulsions survinrent de temps en temps, puis les muscles semblèrent se relâcher et la mort eut lieu au bout de trois minutes. Une seule goutte de ce produit, insufflée dans la bouche d'un lapin, détermina des accidents analogues; au bout de cinq ou six minutes la vie sembla revenir par degrés; quatre minutes après, le pauvre animal chercha à se remettre sur le ventre sans pouvoir marcher; il était comme paralysé, surtout des membres antérieurs; il resta affaissé jusqu'au soir et mourut dans la nuit. Six à huit gouttes firent

périr en très-peu de temps et avec les mêmes phénomènes des chiens de diverses tailles ; mais si la dose était plus légère, ces animaux finissaient par se rétablir.

Murray avait déjà expérimenté que si l'on traversait le membre d'un animal avec une aiguille chargée d'un fil trempé dans l'huile essentielle de tabac, cet animal périssait; et Hardens et Rédi avaient aussi annoncé que quelques gouttes instillées dans une plaie produisaient des accidents mortels. Des expériences avec le tabac râpé ou les feuilles de cette plante avaient également été faites par M. Orfila; ces substances, introduites à la dose de quelques grammes, soit dans le rectum, soit dans le tissu cellulaire de la cuisse d'un chien, produisaient des symptômes d'empoisonnement, et même la mort si la quantité était plus considérable.

Ainsi, quelle que soit la voie par laquelle est pris le poison, quelle que soit la forme sous laquelle on le fasse pénétrer, ce sont toujours les mêmes symptômes délétères. Ils dénotent que ce poison produit, comme du reste tous les poisons narcotico-âcres, un double effet sur le système nerveux. Il le trouble d'abord et l'excite presque aussitôt outre mesure ; puis il anéantit complétement son action, en l'épuisant dans sa source ou peut-être aussi en congestionnant le cerveau.

Docteur F. D.

VARIÉTÉS.

Nécessité de changer le mode de ventilation des salles de spectacle et autres lieux publics. — M. Lassaigne, professeur de chimie à l'école d'Alfort, a fait des recherches sur la composition que présente l'air recueilli à différentes hauteurs dans une salle close, où ont respiré un grand nombre de personnes. Il a trouvé, contrairement à l'assertion qui consiste à dire que l'air vicié se trouve principalement dans les régions inférieures, que l'acide carbonique se trouve à peu près également répandu dans toute la masse de l'air qui a servi à la respiration. Conséquemment l'air est tout autant vicié dans les régions supérieures que dans les régions inférieures de l'enceinte.

Les règles qui président aujourd'hui à la construction des appareils de ventilation seraient donc fondées sur un principe erroné. Selon M. Lassaigne, il importerait de renouveler toute la masse d'air dans les lieux où se trouvent de grandes réunions d'hommes. Au point de vue hygiénique, on ne saurait trop insister sur les observations scientifiques qui ont pour objet les conditions de l'air respirable. Nos églises, nos écoles, nos amphithéâtres, nos salles de spectacle deviennent, par l'absence de ces conditions, des lieux où l'on ne séjourne pas habituellement sans préjudice pour la santé.

Vaccination en Turquie. — Le sultan est en ce moment en voyage. Partout où il s'arrête, il fait, dit-on, vacciner en sa présence les enfants turcs et chrétiens, et donne un peu d'argent aux parents pauvres.

Conservation du lait. — On peut changer le lait caillé et lui faire reprendre son état naturel en y jetant une pincée de potasse, et en l'exposant à un feu de charbon peu ardent. Il ne reste plus qu'à le remuer pour le faire redevenir limpide, avec toutes ses qualités primitives.

Consommation de la viande a Paris. — Il a été consommé à Paris, dans le courant du mois de juillet dernier, 6,644 bœufs, 1,687 vaches, 8,839 veaux, et 41,593 moutons. La consommation de viande de boucherie a surpassé celle du mois de juillet 1845 de 1,029 bœufs, 102 vaches, 550 veaux, et 5,662 moutons. Cette augmentation, qui peut être estimée à environ 521,290 kilogrammes, s'explique par l'extrême rareté et le haut prix des légumes, dont la végétation a souffert à cause de la température tropicale et de la grande sécheresse de cette année.

Nouveau moyen d'éviter les rhumes. — En Bohême, aux eaux de Marienbade, il vient de se former une singulière association. Elle a pour but d'affranchir les hommes de l'obligation d'ôter leur chapeau en saluant, habitude qui, selon les fondateurs de la société, est une cause fréquente de rhume de cerveau. Chaque membre achète au bureau de la Société une carte, dont le prix est d'environ huit sous, et l'attache à son chapeau, qui, orné de cette façon, ne se sépare jamais du crâne pour s'abaisser devant les coassociés munis de la même marque, dans les promenades publiques.

Moyen de rendre vieux le vin nouveau dans l'espace d'une heure. — On met le jeune vin dans une bouteille qui en avait renfermé du vieux en y ménageant un vide d'un verre de table environ. Après avoir bien bouché la bouteille, on la plonge jusqu'au collet dans de l'eau chaude à 60° Réaumur, et on l'y laisse pendant une heure. Le

sédiment du vieux vin s'étant bien communiqué au jeune, on le change de bouteille, et on bouche avec soin. C'est là le moyen qu'emploient les marchands de vins d'Italie pour donner au cru de l'année dix à douze ans d'âge. Le bouquet en est tel, dit-on, que les meilleurs connaisseurs y sont trompés.

Mode de payement des honoraires en Chine. — Un jour le vieux Kien-Long, empereur de la Chine, demandait à George Stanton comment on paye les médecins en Angleterre. Quand il eut compris le système : « Peut-il y avoir un seul Anglais bien portant? s'écria-t-il. Je vais vous dire comment je me conduis avec mes médecins. J'en ai quatre auxquels le soin de ma santé est confié. Ils reçoivent une certaine somme toutes les semaines ; mais dès que je suis malade, ce salaire est retenu jusqu'à ce que je me porte bien. Je n'ai pas besoin de vous dire que mes maladies ne sont pas longues. » — On dit que le système du céleste empereur n'est pas une plaisanterie ! ! !

Nouvel appel a l'autorité au sujet de la voirie de Montfaucon. — Un vaste quartier, celui de La Villette, et sa nombreuse population, sont cruellement éprouvés par les émanations délétères qui s'élèvent des bassins de Montfaucon qui sont dans le voisinage. L'honneur de notre civilisation, fière de tant de progrès, est vraiment compromis par un tel état de choses. Montfaucon est plus que jamais encombré de matières. Quatre cents voies de vidanges y sont déposées chaque nuit, et au moins douze voies d'immondices, recueillies le long des murs, et nommées *alouette*, y sont déchargées chaque jour avant midi.

En 1800, on ne déposait par jour que cent vingt mètres cubes de matières, et l'on se plaignait beaucoup déjà. En 1833, la quantité s'élevait à deux cent quarante-quatre mètres. En 1846, elle est de plus de quatre cents mètres cubes !

L'industriel Bridel obtint, en 1788, le privilége d'exploiter la poudrette. Par suite, on établit des amas de vidanges qui s'évaporent jusqu'à dessiccation. Ces vidanges sont ensuite remuées, broyées, passées au crible, ventilées à la pelle, jusqu'à réduction en poudre inodore.

Ce travail, que des centaines de misérables Allemands, des femmes surtout, exécutent chaque jour, prend en été un grand développement. Quand l'été est chaud, comme cette année, les bassins d'urine se tarissent, et laissent à nu une vase infecte, détritus de charognes de l'ancienne voirie, et des viandes gâtées que l'autorité fait quelquefois jeter dans les bassins.

Il existe à Montfaucon sept grands bassins d'urines couvrant trente-deux mille huit cents mètres de superficie, et ayant de six à huit mètres de profondeur. Le bassin du milieu est déjà vidé, et trente tombereaux environ sont occupés à retirer et à charrier la vase, d'une excessive puanteur. Cette vase est ensuite étendue sur les flancs de la montagne, où trois jours suffisent à la dessiccation. Les chaleurs étant très-fortes, les fermiers en profitent pour fabriquer, dans le plus court délai, une immense quantité de poudrette. A cet effet, les dépôts de chaque nuit sont transportés sur le haut de la butte ; de là ils retombent en nappes dans les réservoirs, et se dessèchent en chemin. L'évaporation des dépôts quotidiens et le desséchement successif des sept bassins des liquides deviennent, par ces fortes chaleurs, de véritables dangers, dès que le vent souffle du nord.

En effet, Paris, fermé de ce côté par les buttes Montmartre et Saint-Chaumont, laisse entre elles une vallée dont la rue du Faubourg-Saint-Martin occupe le milieu : c'est par ce seul passage que Paris respire quand le vent vient du nord ou du nord-ouest. Mais, hélas ! ces courants d'air ne lui arrivent qu'après avoir passé sur des lacs infects. Alors des miasmes putrides saturent son atmosphère, où déjà près d'un million d'hommes ont peine à respirer, et produisent en petit les effets de la mitte et du plomb sur les vidangeurs, l'hébétude, des nausées, des vomissements ou des coliques.

Les vidanges ne sont pas encore l'unique cause d'infection à Montfaucon. L'intérieur du clos, contrairement au décret de 1810, contient une fabrique de sel ammoniac. Des fabriques de noir animal et autres fonctionnent à l'entour, car ce lieu est le rendez-vous de toutes les industries infectes qui, entre voisins, n'ont rien à se reprocher, et se tolèrent mutuellement.

Le bail des fermiers actuels, comme celui des anciens, porte que l'établissement peut être transféré à Bondy, au gré de l'autorité. Pourquoi celle-ci n'use-t-elle pas de son droit ? Pourquoi nous vendre un air vicié, nous faire payer des fenêtres que nous ne pouvons ouvrir ? On trouvera toujours des compagnies de fermiers. M. de Chabrol, après avoir fait acheter, il y a vingt ans, les terrains de Bondy, n'a-t-il pas vu se présenter immédiatement une compagnie sérieuse qui s'engageait, outre 2 millions de frais d'installation, à transférer les matières à Bondy, et qui aurait pu, depuis vingt ans, affranchir Paris de la poudrette?

Va-t-on enfin supprimer l'odieux établissement de Montfaucon? Beaucoup s'imaginent que le conseil municipal, ayant décidé sa suppression, celle-ci est réalisée, et que le transfert des matières à Bondy a déjà eu lieu. Quelques fosses mobiles sont, en effet, dirigées sur le canal, comme depuis quinze ans ; quelques tuyaux de conduite sont, en outre, déposés sur les bords, et destinés, dit-on, à fournir un écoulement aux liquides, bien que leur diamètre paraisse tout à fait insuffisant pour cette destination. La vérité est que Montfaucon, à cette heure, est plus que jamais encombré de matières.

Imprimerie de HENNUYER et Ce, rue Lemercier, 24. Batignolles.

COURS D'ANATOMIE

A L'USAGE DES GENS DU MONDE.

INTRODUCTION.

De tout temps l'homme a désiré connaître sa propre organisation et celle des autres êtres organisés. Lorsqu'il ne possédait point encore les moyens d'investigation qu'il a découverts peu à peu par une élaboration lente et après des efforts multipliés, lorsqu'il ne savait point encore observer, à défaut de faits réels, il n'hésitait point à admettre des faits qui n'étaient que le produit de son imagination. Il aimait mieux inventer et se tromper lui-même que de rester dans l'incertitude sur un sujet qui excitait si vivement son intérêt.

Et, en effet, quoi de plus légitime que cet intérêt, car quel est l'homme intelligent qui n'éprouve pas un vif sentiment de curiosité dès qu'il s'agit des phénomènes si variés de la vie, et de la structure des organes qui les accomplissent? Est-il possible de se sentir vivre, et de ne pas éprouver le besoin de connaître, au moins d'une manière sommaire, comment la vie s'accomplit?

Dans cette étude admirable et pour laquelle on se passionne aisément, l'intelligence humaine a déployé toutes ses ressources. Mille moyens ingénieux de recherche ont été créés. L'observation attentive, les dissections habiles, les injections dirigées avec un art infini, la comparaison des êtres vivants les plus simples avec ceux de l'ordre le plus élevé, les réactions chimiques, le microscope, etc., etc., ont servi à l'homme à soulever un coin du voile qui lui cache les mystères de sa propre nature. La seule histoire des moyens d'investigation auxquels l'homme a eu recours pour approcher autant que possible de la connaissance de la vie, présenterait un haut intérêt et donnerait une grande idée de sa patience et de son génie.

L'anatomie est la base de toute médecine. En effet, qu'est-ce que la maladie, sinon un dérangement apporté dans les rouages si compliqués de la machine humaine? Or, qui oserait prétendre réparer les dérangements d'une machine quelconque sans en connaître toutes les parties? Sans cette lumière, on marche au hasard et le plus souvent on s'égare. Aussi est-ce depuis que l'anatomie a été cultivée avec succès et d'une manière générale, depuis que les médecins, appréciant tout le danger des hypothèses qui, maintenant encore, exercent leur influence désastreuse sur presque toutes les classes de la société, ne veulent admettre que des faits bien

---

FEUILLETON.

BIENFAITEURS DE L'HUMANITÉ.

STATUES DE PARMENTIER ET DE FODÉRÉ.

Nous nous plaisons à constater les honneurs décernés aux hommes qui ont rendu de grands services à l'humanité. Déjà nous avons parlé de la statue que Toulouse élève au célèbre chirurgien Larrey, et retracé la vie du docteur Champion, de Bar-le-Duc, si pleine de dévouement pour tous ses concitoyens, et qui vaut à sa mémoire, de la part de ceux-ci, l'érection d'un monument en témoignage de leur reconnaissance. Deux autres cités donnent en ce moment ce même et noble exemple. La ville de Montdidier, fière d'avoir donné le jour à Parmentier, veut en consacrer le souvenir: celle de Saint-Jean, en Maurienne, patrie de Fodéré, a voulu aussi perpétuer la mémoire de son illustre enfant.

Parmentier.

Depuis le commencement de l'été, la statue de Parmentier, destinée à sa ville natale, est exposée à la curiosité publique, dans la cour des Invalides. Tout le monde sait que c'est à ce savant qu'on doit la propagation de la pomme de terre dans nos climats. Avant d'inscrire dans *la Santé* l'article que nous nous proposons de faire sur un végétal si éminemment utile à l'homme, nous croyons devoir exposer les titres de Parmentier à l'honneur qu'il reçoit de ses concitoyens.

Né, en 1737, d'une famille bourgeoise peu fortunée, Parmentier reçut de sa mère sa première éducation. Placé d'abord chez un apothicaire de Montdidier, il ne tarda pas à être appelé chez un de ses parents, pharmacien à Paris, qui avait appris ses heureuses dispositions. Il fut employé ensuite comme pharmacien dans l'armée de Hanovre, où il fixa, par son zèle et son aptitude, l'attention du célèbre chimiste Bayen, qui en était le pharmacien en chef. Après de

observés et bien démontrés, que la médecine et la chirurgie ont fait ces progrès immenses qui, dans ces derniers temps, ont frappé les esprits les moins observateurs.

Ce n'est point ici le lieu d'insister sur cette vérité, que personne sans doute n'oserait plus combattre. Mais l'anatomie, à part ce qu'elle peut avoir d'attrayant, n'est-elle indispensable qu'aux hommes qui exercent l'art de guérir?

Pour ne point quitter les hautes régions de l'intelligence humaine, nous répondrons que sans l'anatomie il n'y a point d'études philosophiques et morales possibles. Si la science de l'homme est imparfaite, si elle présente tant de vaines conceptions que souvent le moindre fait d'observation vient anéantir, c'est que ce ne sont pas les mêmes savants qui se sont occupés de l'étude de l'homme physique et de celle de l'homme moral et intellectuel. Les philosophes croient pouvoir étudier l'homme sans savoir ce que c'est que la vie. Limitant leurs recherches à l'homme moral et intellectuel, qu'ils observent bien ou mal, ils ne possèdent qu'une des deux grandes données du problème humain, et ils s'épuisent à en chercher la solution, qu'il ne leur est pas possible d'atteindre. Il faut donc que les connaissances anatomiques et physiologiques se répandent dans le monde, et que leur importance soit généralement appréciée, pour qu'on y voie prospérer également les notions les plus saines et les plus fécondes sur tout ce qui touche l'homme vivant en société, hygiène, morale, éducation, gouvernement, etc., etc.

D'un autre côté, dans les actes quotidiens de la vie privée, les connaissances anatomiques et physiologiques ne trouvent-elles pas à chaque pas des applications utiles? Soit qu'il s'agisse de diriger le développement et l'éducation physique des enfants, soit que l'homme du monde cherche à éviter les causes de maladie ou à seconder le médecin dans ses efforts pour rétablir le jeu troublé de nos organes, toujours l'absence de ces notions salutaires est une source d'erreurs, et souvent ces erreurs sont funestes. Déjà ce sujet a été traité dans La Santé, nous n'y reviendrons point ici; nous renvoyons les lecteurs à notre premier volume, pages 2 et 65.

Le nom de la science qui nous occupe est formé de deux mots grecs qui expriment l'idée de *couper*, parce qu'il faut, en effet, diviser le corps humain pour connaître les diverses parties dont il se compose et l'arrangement de ces parties entre elles, connaissance qui constitue l'objet et le but de l'*anatomie*.

---

nombreuses vicissitudes, au milieu desquelles il fut aux prises avec les horreurs de la faim, la paix de 1763 le ramena à Paris. Il se livra alors avec une nouvelle ardeur à l'étude, et obtint, par concours, une place de pharmacien aux Invalides. Il y devint pharmacien en chef en 1772. — En 1769, une disette générale avait déterminé l'Académie à proposer un prix pour le meilleur Mémoire qui signalerait les végétaux capables de suppléer aux plantes céréales: Parmentier remporta le prix.

La *pomme de terre*, transportée du Pérou en Europe dès le quinzième siècle, ne cessa, dès lors, de l'occuper. Il la recommanda avec une persévérance infatigable et combattit les préjugés qui la repoussaient depuis deux siècles. Non-seulement il démontra qu'on trouvait un excellent aliment dans sa fécule, naguère exclusivement livrée aux animaux; mais encore qu'elle n'appauvrissait point, comme on le prétendait, le terrain où elle était semée, et qu'elle triomphait même des plus ingrats. Il sollicita de Louis XVI et obtint cinquante-quatre arpents dans la plaine des Sablons dont la stérilité n'avait pu encore être vaincue. La germination vint justifier ses espérances; les fleurs parurent, et Parmentier enthousiasmé en forma un bouquet dont il fut admis à faire hommage au roi, qui en para aussitôt sa boutonnière.

Parmentier, en présence de Franklin, fit, aux Invalides, l'essai d'un procédé pour obtenir un pain savoureux de la pulpe et de l'amidon de la pomme de terre, combinés dans une égale proportion et sans aucun mélange de farine. Il enseigna aux pâtissiers de Paris le secret de fabriquer le biscuit de Savoie, qui a pour base l'amidon de pommes de terre. Dans le but de fixer davantage l'attention des savants sur le sujet qui ne cessait de l'occuper, il s'amusa à leur donner un dîner dont tous les apprêts, jusqu'aux liqueurs, consistaient dans la pomme de terre déguisée sous toutes les formes.

Le nom de Parmentier et de sa plante chérie se répandirent par toute l'Europe. François de Neufchâteau pro-

Toutefois il s'en faut de beaucoup que l'anatomiste se contente de la division à l'aide de l'instrument tranchant; cette division est ce qu'on nomme la *dissection* proprement dite. Les autres moyens d'étude du cadavre sont la *macération*, l'*ébullition*, la *dessiccation*, la *putréfaction*, la *dissolution* par des agents chimiques, l'*augmentation de densité* par l'action de l'alcool, la *congélation*, l'*action d'un filet d'eau* qui sépare doucement certaines parties très-molles, les *injections*, l'*insufflation*, et l'*examen microscopique*.

On peut juger par le nombre et la diversité des moyens d'exploration auxquels il faut avoir recours pour arriver à la connaissance aussi exacte que possible du corps humain, de combien de difficultés cette étude est hérissée. Jetons un coup d'œil rapide sur les appareils organiques que l'anatomie a fait connaître par tous ces moyens; cette revue offrira le plan sommaire du cours d'anatomie que nous nous proposons de faire passer sous les yeux des lecteurs de LA SANTÉ.

Les parties qui fixeront d'abord notre attention sont celles qui forment la charpente du corps humain ou le *squelette*, qui le soutiennent et lui donnent sa configuration générale. Ce sont les *os*, les *cartilages* qui recouvrent les os dans les jointures ou articulations, les *ligaments* qui maintiennent les os unis ensemble, et les membranes minces que l'on désigne par les noms de *capsules articulaires* ou de *membranes synoviales*, parce qu'elles sont situées dans les articulations et qu'elles laissent suinter à leur surface une liqueur onctueuse, appelée *synovie* et destinée à faciliter les mouvements des os les uns sur les autres.

Après avoir décrit les os, et fait connaître leur mode d'union entre eux, nous traiterons des parties qui les font mouvoir, c'est-à-dire des *muscles* ou parties charnues du corps. Les muscles adhèrent en général aux os par l'intermédiaire de cordons blancs, offrant le reflet de la nacre, que l'on appelle *tendons*; c'est ce que les gens du monde appellent *nerfs*, d'après une vieille erreur des médecins de l'antiquité. A l'étude des muscles se rattache celle d'un ordre de membranes très-fortes, fibreuses, qui les enveloppent et les soutiennent, et que l'on nomme *aponévroses*.

Les os et les muscles, comme le reste de l'économie animale, ont besoin d'être alimentés. Nous aurons donc à décrire l'*appareil digestif*, qui se compose d'un grand nombre d'organes,

---

posa de substituer au nom impropre de la pomme de terre celui de *parmentière*.

En outre de sa place de pharmacien en chef des Invalides, Parmentier remplit plusieurs autres postes dans lesquels il rendit de grands services. En 1796, sous le gouvernement directorial, il devint membre de l'Institut. Sous le Consulat, il fut nommé président du Conseil de salubrité et confirmé dans les fonctions d'inspecteur général du service de santé et d'administrateur des hospices, qui lui avaient été précédemment confiées.

Il mourut généralement regretté, le 17 décembre 1813, âgé de soixante-seize ans. Cuvier, au nom de l'Institut; Silvestre, au nom de la Société d'agriculture; Cadet de Gassicourt, au nom de la Société de pharmacie, firent son éloge.—Tout ce qui pouvait être utile excitait son attention et son activité. Il accourait le premier partout où l'on se réunissait pour faire le bien, et l'on pouvait toujours compter sur son temps, sa plume et sa bourse. Une taille élevée et restée droite jusqu'à ses derniers jours, une figure pleine d'aménité, un regard à la fois noble et doux, de beaux cheveux blancs semblaient faire de ce respectable vieillard l'image de la bonté et de la vertu. Sa statue, due à l'un de nos meilleurs artistes, et qui le représente avec le costume de l'Institut, rend parfaitement la nature physique et morale de cet excellent citoyen. Quatre bas-reliefs représentent les principales circonstances de sa vie.

Parmentier a composé un grand nombre d'ouvrages qui, sous le rapport de leur utilité, sont tous dignes de fixer l'attention. On peut juger par la simple énumération des titres de ses principaux écrits, combien la vie de ce digne ami de l'humanité a été laborieusement employée : *Examen chimique des pommes de terre*, 1773; — *Avis aux bonnes ménagères des villes et des campagnes sur la manière de faire le pain*, 1774 et 78; — *Le parfait boulanger, ou Traité complet sur la fabrication et le commerce du pain*, 1778; — *Manière de faire le pain de pommes de*

dont les principaux sont la *bouche*, le *pharynx*, l'*œsophage*, l'*estomac*, les *intestins*, le *foie*, la *rate*, le *pancréas*, le *péritoine*, etc.

L'aliment, après avoir été soumis aux forces digestives, est porté dans le sang et arrive avec ce liquide dans l'intérieur du cœur, qui le lance à travers les poumons où se fait l'hématose (formation du sang), puis dans toutes les parties du corps pour y entretenir la vitalité. Ici se présentent à notre attention l'*appareil circulatoire* et l'*appareil de la respiration*, qui comprennent le *cœur*, les *artères*, les *veines*, les *vaisseaux chylifères*, les *vaisseaux lymphatiques*, d'une part, et le *larynx*, la *trachée*, les *bronches*, les *poumons*, les *plèvres*, d'autre part.

Nous examinerons ensuite l'*appareil urinaire* qui a pour fonction de dépurer le sang, et qui comprend les *reins*, les *uretères* et la *vessie*.

Alors, nous aborderons la partie la plus difficile de l'anatomie humaine, l'étude des *appareils nerveux*, qui dirigent et gouvernent tout dans la machine compliquée que nous nous proposons de décrire. Cette partie comprendra en outre la description des *organes des sens*.

Tous ces appareils, tous ces organes sont unis entre eux et séparés les uns des autres par un tissu particulier, nommé *tissu cellulaire*, qui arrondit les formes et permet les mouvements des diverses parties; ils sont enfin enveloppés par une vaste membrane, la *peau*. Le tissu cellulaire et la peau ont assez d'importance pour mériter une description spéciale.

Après avoir ainsi décrit isolément les diverses parties qui entrent dans la composition du corps de l'homme, nous les rapprocherons dans un résumé rapide, pour reconstituer l'ensemble, nous préciserons leur position et les rapports qu'elles ont entre elles, de manière que le lecteur, plaçant le doigt sur un point quelconque de la surface du corps, puisse dire quelles sont celles qui occupent cette région, dans l'intérieur. C'est ce qu'on est convenu d'appeler *anatomie topographique* ou *anatomie des régions*.

Nous ne croirons point encore alors avoir complétement rempli notre tâche. L'homme ne naît pas seulement pour vivre dans son individualité propre; il faut aussi que sa race se perpétue. De là un sujet palpitant d'intérêt, dont une partie seulement peut être exposée dans nos colonnes, nous voulons parler du développement de l'homme et en particulier de l'histoire de l'œuf humain.

(La suite à un prochain numéro.)

Docteur G. Richelot.

---

terre sans mélange de farine, 1799; — *Traité de la châtaigne*, 1780; — *Recherches sur les végétaux nourrissants qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les aliments ordinaires*, 1781; — *Le Maïs ou Blé de Turquie, apprécié sous tous les rapports*, 1785; — *Instruction sur les moyens de suppléer à la disette des fourrages et d'augmenter la subsistance des bestiaux*, 1785; — *Dissertation sur la nature des eaux de la Seine*, 1787; — *Traité sur la culture et les usages des pommes de terre, de la patate et du topinambour*, 1789; — *Instruction sur la conservation et les usages de la pomme de terre*, par ordre du gouvernement, 1789; — *Economie rurale et domestique*, dans la *Bibliothèque des Dames*, 1790; — *Précis d'expériences et d'observations sur les différentes espèces de lait, considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine et l'économie rurale*, 1799; — *Rapports sur les soupes à la Rumfort, sur les soupes aux légumes, sur la substitution de l'orge mondé au riz*, etc.; — *Instructions sur les sirops et conserves de raisins destinés à remplacer le sucre*, 1811; — *Nouvel Aperçu des résultats obtenus de la fabrique des sirops et conserves de raisins*, 1813; — enfin, il a enrichi d'un très-grand nombre d'articles le *Cours d'agriculture* de l'abbé Rozier, la *Bibliothèque physico-chimique*, le *Journal de physique*, l'*Encyclopédie par ordre de matières*, le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, le *Bulletin de pharmacie*, etc. — Nous avons donc le droit de célébrer dans notre journal un homme qui, jusqu'aux derniers moments de sa vie, a rendu tant de services à l'hygiène, en l'éclairant surtout par les sciences exactes, dont il était l'un des plus illustres représentants.

Fodéré.

La Savoie n'est point oublieuse envers les grands hommes qu'elle a vus naître. Il y a deux ans, elle élevait, dans Annecy, au célèbre chimiste Berthollet, une statue due au ciseau de Marochetti. Tout récemment la ville de Saint

HYGIÈNE ALIMENTAIRE.

DU GIBIER.

La chasse est partout en pleine activité. Il est peu de repas où l'on ne consomme du gibier. N'est-ce pas le moment de donner à nos lecteurs quelques notions sur un produit qui, de tous temps, a fourni une abondante alimentation aux peuples barbares ou civilisés?

On donne le nom de gibier aux animaux sauvages bons à manger, qui vivent dans les bois et les campagnes, dans l'état de liberté naturelle. On distingue le gros et le menu gibier : le premier comprend les bêtes fauves, comme le sanglier, le cerf, le daim, le chevreuil; le second concerne le lièvre, le lapin, la perdrix, le faisan, le canard sauvage, les bécasses et bécassines, les pluviers et autres oiseaux. La désignation de gibier à poil et de gibier à plume est celle qui est le plus en usage. On appelle encore venaison la chair de gibier : il y a la haute et la basse venaison. On dit encore gibier de terre et gibier de marais.

Tous les genres de gibier constituent des aliments savoureux, de haut goût, très-substantiels, très-riches en osmazôme et en principes alibiles. En général, ils sont sains et de facile digestion lorsque l'animal est jeune et bien nourri ; mais si l'on use de cette nourriture d'une manière trop continue ou trop abondante, elle devient échauffante, et même nuisible.

Les chairs du gibier sont généralement colorées ; quelques-unes sont presque noires. La saveur est d'autant plus prononcée, et elles fournissent d'autant plus d'osmazôme, que l'intensité de la couleur est plus grande. Le sexe influe sur les qualités nutritives, et les femelles sont généralement plus tendres que les mâles.

Le gibier frais est moins sapide. Il a besoin, en général, d'être un peu mortifié. Toutefois s'il l'est par trop, il affecte désagréablement la membrane pituitaire, il peut être difficilement digéré, rejeté par le vomissement, et peut même produire des maladies. Il importe donc souvent de pouvoir le conserver. Nous croyons devoir indiquer deux procédés dont on se sert avec avantage suivant les localités. Dans le premier, on l'enveloppe d'un linge fin, et on le couvre de poussière de charbon. Lorsqu'on le retire du linge on le brosse si le charbon l'a noirci. L'autre procédé consiste à vider chaque pièce, à la remplir de froment, et, après l'avoir recousue, à la placer dans un tas de blé. On a vu, après cinquante et quelques jours, du gibier se

---

Jean de Maurienne célébrait la gloire de Fodéré. Le 18 août a eu lieu la solennité de l'inauguration d'un monument digne de l'homme dont on voulait immortaliser la mémoire. La statue, exécutée à Paris par M. Louis Rochet, d'origine savoisienne, représente l'illustre professeur de la Faculté de médecine de Strasbourg, revêtu du costume universitaire, avec la main gauche appuyée sur un livre intitulé : MÉDECINE LÉGALE. La place choisie pour l'érection de ce monument a pris le nom de *Place Fodéré*. Dès la veille, des détonations d'artillerie annoncèrent la fête. Le jour même une messe fut célébrée dans la cathédrale par l'évêque de Maurienne. La ville avait attendu cette solennité pour la prise de possession du jardin d'expérimentation agricole dont M. le chevalier Matthieu Bonnafous l'a dotée. La place était décorée; un arc de triomphe s'élevait en face de la statue; une enceinte de verdure dessinait un amphithéâtre réservé aux dames. M. le docteur Mottard, président de la Commission, a prononcé un discours auquel a répondu M. Dupraz, proto-médecin et syndic de la ville. M. Raymond, docteur en droit, délégué de la Société royale académique de Savoie, a retracé rapidement et avec bonheur l'historique des travaux de Fodéré, sous le point de vue législatif.

Brièvement, qu'il nous soit permis, à notre tour, de rappeler la vie d'un des hommes qui font le plus d'honneur à la médecine.

François-Emmanuel Fodéré naquit, en 1974, dans la ville qui lui élève une statue. Après avoir pris ses degrés à l'Université de Turin, il vint se perfectionner à Paris. Privé de fortune, il fut obligé de rechercher quelque place : d'abord, médecin-juré du duché d'Auch, il fut peu après médecin du fort de Bard. Sa patrie ayant été réunie à la France, il suivit nos armées et se distingua dans la médecine militaire par sa science et son humanité. Son goût pour l'étude le porta vers l'enseignement; nommé professeur de chimie et de physique à l'Ecole centrale des

trouver dans un état parfait de conservation.

Le gibier tire une grande partie de son prix de la nature du sol où il se nourrit : le thym, le romarin, le serpolet, et une multitude de plantes aromatiques, sont propres à lui communiquer une saveur délicieuse. Le goût d'une perdrix rouge du Périgord, dit l'auteur de la *Physiologie du goût*, n'est pas le même que celui d'une perdrix rouge de Sologne; et tandis que le lièvre, tué aux environs de Paris, ne paraît qu'un plat assez insignifiant, un levraut tué sur les coteaux brûlants du haut Dauphiné est peut-être le plus parfumé de tous les quadrupèdes. Le gibier contribue aux délices de nos tables ; mais ses qualités ne lui sont pas tellement inhérentes qu'elles ne dépendent beaucoup de l'habileté du préparateur. Sous les ordres d'un chef instruit, il subit un grand nombre de modifications.

Parmi celles-ci, le rôtissage est la meilleure, car il retient toutes les parties solubles de la chair, qui se couvre alors d'un enduit demi-brûlé, analogue au caramel et qui est composé d'osmazôme. C'est aussi la plus saine des préparations.

Nous devons passer en revue, et, jusqu'à un certain point, étudier celles qui sont particulièrement en usage, afin de nous prononcer sur leurs avantages ou leurs inconvénients, dans l'intérêt d'une bonne et utile digestion. Nous suivrons donc, dans cet exposé, l'ordre adopté par le *Cuisinier Parisien*, ouvrage technique de premier ordre, et où l'on trouve de véritables connaissances scientifiques.

§ 1. *Du Gibier à poil.*

Le *sanglier* était en honneur chez les Romains. On dit que ce fut Servilius Rullus qui, le premier, le fit servir sur sa table. Sa chair est ferme et meilleure que celle du cochon, qui est une sorte de sanglier privé. Plus il a été couru à la chasse, plus tendre il est. Les meilleurs sangliers sont ceux qui sont jeunes, gras, et qui se sont nourris de glands, mais surtout de chiendent, de blé et de fruits. Les Italiens estiment beaucoup ceux de la Toscane. Le filet est un morceau de choix; celui-ci, comme les autres morceaux, se fait cuire à la braise, après avoir été mariné. La chair de sanglier, qui par elle-même ne convient déjà qu'aux bons estomacs et aux personnes dont la vie est active, devient, surtout par cette dernière préparation, excitante et d'une digestion difficile. La partie la plus recherchée est la hure ; ce mets, où ce qui appartient au sanglier disparaît au milieu

---

Hautes-Alpes, il passa de là à Marseille, où il fut successivement médecin de l'Hôtel-Dieu et de l'Hospice des aliénés, ainsi que secrétaire de la Société de médecine. Son caractère honorable et ses manières affables le firent désigner pour résider auprès des princes de la maison royale d'Espagne, détenus au château de Valençay. Une telle retraite était pour Fodéré une trop belle occasion de se livrer à ses inclinations laborieuses pour qu'il ne s'empressât pas de l'accepter. Cette mission terminée, il se présenta, en 1814, au concours ouvert devant la Faculté de Strasbourg pour une chaire de médecine légale. Il l'obtint, et sa carrière fut dès lors fixée. Jusqu'à ses derniers jours, il n'a cessé d'y enseigner ; il en devint même le doyen. Il pratiquait en même temps la médecine, et ses clients devinrent presque tous ses amis.

On va juger, par une simple énumération de ses ouvrages, combien sa vie fut utilement employée. Dans tous il se montre observateur profond et praticien ingénieux. — *Opuscules de médecine et de chimie; Traité du goître et du crétinisme;* Mémoire sur une *Affection de la bouche et des gencives, endémique à l'armée des Alpes; Essai sur la phthisie pulmonaire; Traité d'hygiène et de médecine légale*, dont la dernière édition n'a pas moins de sept volumes; *Mémoires de médecine pratique sur le climat et les maladies du Mantouan ; Essai de physiologie positive ; Traité du délire; Manuel du garde-malade*, imprimé par ordre du préfet du Bas-Rhin. Il a enrichi de notes et d'observations divers recueils, celui de l'Académie de Turin, dont il était correspondant, celui de l'Académie de Marseille, les Annales de médecine de Montpellier, etc., etc. On voit que dans toutes les positions de sa vie il trouvait toujours des recherches nouvelles à faire; mais la médecine légale fut l'objet de ses plus constantes études ; aussi, Fodéré peut à juste titre en être proclamé le *père*.

Docteur F. D.

de tous les ingrédients qu'on y ajoute, a tous les inconvénients des préparations de charcuterie. Le *marcassin* est un aliment assez agréable, mais de mauvaise digestion, parce que sa chair est très-muqueuse : on le fait cuire à la broche.

Nous devons dire quelques mots de l'*ours*. A Rome, on servait sur les meilleures tables la chair rôtie des jeunes ourses, à laquelle on trouvait le goût du sanglier : Pétrone en parle dans le *Festin de Trimalcion*. Un ourson est aussi fort estimé en Allemagne. Les habitants des Alpes mangent les ours qu'ils prennent à la chasse. M. Odier, de Genève, rapporte que des chasseurs s'étant réunis pour se régaler d'un ours tiré dans les montagnes de la Suisse, tous en furent fort incommodés, et l'un d'eux mourut d'indigestion. C'est un aliment froid, grossier, et, comme on vient de le voir, indigeste. Elien met au nombre des aliments les plus délicats les pieds de devant ; il paraît que les Chinois les estiment aussi beaucoup. En Allemagne et en Russie ils font, dit-on, les délices des gens riches.

La chair du *cerf*, quand il est jeune, est nourrissante et sapide, surtout quand il habite des lieux élevés. Toutefois c'est un aliment d'une digestion difficile et qui ne convient qu'aux chasseurs. Celle du vieux cerf est sans valeur. La jeune *biche* a une chair agréable, mais détestable à l'époque du rut. Cette venaison a généralement besoin d'être marinée, ce qui la rend excitante et chaude. La chair du *faon* est plus digestible ; elle est tendre et d'excellent goût. Les pousses encore molles de ses bois se mangent en friture, et par leur saveur présentent beaucoup d'analogie avec les champignons : elles doivent être gélatineuses et ne rien offrir d'irritant.

Le *daim* est rare en France. Sa chair contient beaucoup d'osmazôme. Celle des jeunes daims est excellente, et est, dit-on, supérieure à celle du chevreuil. D'après Rédi, la cervelle du daim, frite dans du lard, serait un morceau délicat.

Le *chevreuil*. La chair du chevreuil est exquise ; elle nourrit modérément et se digère généralement bien, lorsqu'elle est rôtie. On croit qu'elle favorise la liberté du ventre. Le chevreuil, à six mois, constitue un manger délicat ; mais à dix-huit mois ou deux ans, il a beaucoup plus de sapidité. Les chevrettes sont plus tendres. Les vieux *brocards* ont la chair dure et de mauvais goût. Les qualités des chevreuils dépendent sensiblement du pays où ils vivent. Ceux des pays montagneux et secs sont plus savoureux. Les plus renommés sont ceux de l'Ombrie et du Padouan, parce qu'ils se nourrissent d'olives, de lentisques et de fruits rouges. Ils sont meilleurs au printemps. La chair de chevreuil cesse d'être aussi délicate et d'aussi facile digestion lorsqu'elle a été marinée.

Le *chamois*, ou chèvre des Alpes, a une chair qui ressemble à celle du chevreuil, si ce n'est que sa saveur est plus prononcée. Elle se digère bien si l'on en mange modérément et si elle provient d'un jeune animal. Il y a beaucoup de chamois dans le Dauphiné et les Pyrénées, ainsi que sur les coteaux du Rhin, où ils prennent le nom d'*isards*. On peut rapprocher tout à fait du chamois le *mouflon* qu'on trouve dans les montagnes de la Grèce, des îles de Chypre, de Sardaigne et de Corse ; sa graisse, surtout, a une saveur délicieuse.

Le *chevrotain* est un des plus petits quadrupèdes ruminants. Il n'est pas plus gros qu'un lièvre, et a, en petit, la forme du cerf. Il ne vit que dans les pays très-chauds. On en trouve beaucoup dans les Indes Orientales, où les peuples de ces contrées estiment fort sa chair qui est très-délicate et se digère facilement.

Le *lièvre* était défendu aux Juifs, mais les Gentils en faisaient leurs délices. Les Romains l'estimaient beaucoup. Il est encore en horreur chez les Orientaux. Sa chair est nourrissante,

d'une saveur agréable. Celle des levrauts de deux à quatre mois est très-délicate ; les plus estimés sont ceux qui naissent en janvier. En général, il faut manger du lièvre avec modération ; quoique sa digestion soit facile, beaucoup de personnes l'accusent de faire rêver. La chair des vieux lièvres est sèche et noire, peu agréable et d'une digestion difficile. Le filet de lièvre simplement rôti est le seul morceau que l'hygiène recommande à un estomac qui a besoin de quelque ménagement; mais les gourmets le font piquer de lard fin et l'assaisonnent avec une sauce faite avec le foie. Quoique le *civet* soit fort en usage, sa confection, qui exige du vin, du poivre, des champignons, du lard, des oignons et du sang de l'animal, en rend la digestion assez difficile. Les filets en civet, si les condiments sont bien choisis, sont fort estimés et un peu moins condamnables. La *daube* et le *gâteau* de lièvre sont deux mets de ménage contre lesquels nous n'oserons nous élever, si la composition en est bien raisonnée, et si l'on nous promet de n'en pas trop manger.

Le *lapin*, pourvu qu'il soit de garenne, rentre encore dans notre domaine. Sa chair est blanche et bien moins sapide que celle du lièvre. Elle est assez nourrissante et de facile digestion. Les préparations culinaires qu'on en fait ont de l'analogie avec les précédentes. Nous préférons encore le rôti. Nous ne donnerons pas notre assentiment à la *gibelotte* où entrent des tronçons d'anguille passés au roux ; mais nous permettrons aux estomacs irritables le lapereau au blanc, en hachis et en croquettes. Nous ne pouvons refuser aux ménagères la galantine et le gâteau de lapin ; enfin, nous ferons quelques réserves sur la marinade et la salade de lapereau aux anchois.

§ 2. *Du Gibier à plumes.*

La *perdrix*. On en compte trois espèces. La *grise* a une saveur plus prononcée, mais elle a besoin d'être un peu plus mortifiée. Elle est à son apogée d'esculence avant son entier développement ; tandis que la perdix rouge, au contraire, a besoin de tout son développement. Le mâle est plus estimé que la femelle. Elle est aphrodisiaque ; on en fait des bouillons pour ceux qui sont dans l'épuisement. La chair de la perdrix *rouge* est plus délicate. Elle est meilleure au temps de la moisson et en automne. Il y a une perdrix *blanche*, qu'on appelle perdrix des Alpes. Les perdreaux sont plus délicats et se digèrent encore mieux. La poitrine est le meilleur morceau. Ce gibier, bien vidé et placé dans une cave non humide, se conserve assez bien. La Faculté conseille, par ses préceptes et son exemple, les perdreaux rôtis avec une barde de lard et arrosés d'un peu de citron. Elle ne désapprouve pas les perdrix aux choux, celles qui sont braisées avec quelques assaisonnements raisonnables, voire même placées sur des purées ; mais elle signale aux estomacs susceptibles les salmis où entrent, comme parures, le cervelas, les débris de volailles pilés, le lard, les champignons, etc., et abandonne aux gourmets le perdreau truffé.

Le *faisan* était en grand honneur à Rome. On rapporte qu'il y devint si commun, qu'Héliogabale en nourrissait ses lions et ses léopards. Vitellius, dit-on, aimait à faire servir sur sa table les cervelles de faisan. La chair de cet oiseau nourrit beaucoup, fournit un bon suc. C'est un manger délicat et de facile digestion. Le mâle est préférable à la femelle, surtout en automne. Le faisandeau a une chair encore plus délicate. La femelle s'appelle poule-faisan. Le faisan a besoin d'être mortifié avant d'être cuit, ce qui le rend plus tendre et de plus facile digestion. D'après Brillat-Savarin, un faisan, mangé dans les trois jours qui suivent sa mort, ne vaut ni une caille, ni une perdrix, ni un poulet ; mais, s'il est présenté à point, il est au-dessus de tous les autres oiseaux. Ce point si désirable pour le gourmet est celui où le fai-

san commence à se décomposer ; ce qui se reconnaît au changement de la couleur du ventre. Alors, son arome se développe. Il ne faut le plumer qu'à cette époque, le contact de l'air neutralisant toujours quelque portion de cet arome. Sa chair est alors tendre, exquise, de haut goût, et tient à la fois de la volaille et de la venaison. Le faisan aux truffes, d'après cet auteur, n'est pas un morceau de premier ordre, l'oiseau étant trop sec pour oindre le tubercule, le fumet de l'un et le parfum de l'autre se neutralisant par leur union, ou plutôt ne se convenant pas. Si le faisan, moyennement mortifié, et rôti avec les conditions ordinaires, mérite l'approbation des médecins hygiénistes, il n'en sera pas de même du *salmis*, où entrent le vin blanc, la muscade et d'autres condiments ; du faisan à l'*angoumoise*, qui est lardé, paré, rempli de truffes ou de marrons, assaisonné de vin de Malaga et d'autres ingrédients ; et surtout de la fameuse préparation appelée *à la Sainte-Alliance*, et dont *le professeur* se complaît, dans son célèbre ouvrage, à donner la pompeuse description.

La *caille* est, parmi les oiseaux, ce qu'il y a de plus délicat. Bien grasse, elle plaît par son goût, sa forme et sa couleur ; elle l'est quelquefois tellement, qu'elle devient pénible à digérer. La caille n'est bonne que rôtie ou en papillotes, parce que son parfum très-fugace s'évapore toutes les fois que l'animal est en contact avec un liquide.

Le *canard sauvage*, la *bécasse*, la *bécassine*, le *bécasseau*, la *sarcelle*, les *pluviers*, les *guignards*, les *vanneaux*, le *râle d'eau*, etc., constituent le gibier de marais. Ces oiseaux sont presque tous de passage. Leur chair est noirâtre, sapide, et d'assez facile digestion, sauf toutefois la bécasse. Beaucoup d'estomacs ne s'en accommodent pas. La chair de la bécassine et des pluviers est plus délicate. Tous ces oiseaux se préparent rôtis ou en salmis, et veulent être mangés de suite.

Le *coq de bruyère* est d'un goût fort agréable, mais il ne se digère pas facilement. Les *ramiers* ont une chair noirâtre, sapide, nourrissante, d'une digestion assez facile ; elle s'aromatise par l'usage que ces oiseaux font de certains fruits. La *gélinotte* est rare dans nos climats, mais commune en Russie, où elle vit au milieu des pins. Elle est un peu plus grosse que la perdrix rouge et a la chair blanche. Varron nous apprend qu'on l'apportait à Rome dans des cages. En Allemagne, elle est le seul gibier qu'il soit permis de servir deux fois de suite sur la table des princes. Pour la conserver, on la vide sans l'ouvrir ; on introduit dans son intérieur du poivre et des aromates, et on lui conserve ses plumes. Elle convient à tous les estomacs.

Les *grives*, dont Lucullus faisait ses délices, sont un mets délicat, nourrissant et d'une digestion facile. Elles sont excellentes en automne, parce qu'elles sont bien nourries de fruits, notamment de figues, qu'elles aiment beaucoup, ainsi que de raisin ; celles qui ont fait usage de baies de genièvre et de myrte ont un parfum particulier. Horace dit que rien n'est comparable à la grive grasse, *obeso nil melius turdo*. A Rome, on les conservait dans des volières, qui en contenaient plusieurs milliers ; on les privait de la vue de la campagne, pour que la distraction ne les empêchât point d'engraisser ; on les nourrissait de pâtées de millet, de figues, de lentisques et de plantes aromatiques, pour rendre leur chair succulente et de meilleur goût. Un filet d'eau traversait leur volière pour les désaltérer. Vingt jours suffisaient pour les engraisser. La *grivette*, espèce de grive commune aux États-Unis, a une chair d'excellent goût quand elle est grasse, ce qui arrive au printemps ; en ce pays, d'autres oiseaux engraissent à cette époque de l'année. Les *merles* sont un manger moins délicat; les Romains les conservaient cependant comme les grives ; ceux qui nous viennent de Corse, pendant l'hiver, sont parfumés

par le myrte. La chair de l'*alouette* est molle et de peu de valeur.

Nous ne nous arrêterons pas sur les *petits oiseaux*, le *rouge-gorge*, le *rouge-queue*, la *mauviette*, etc., bien qu'à divers titres ils soient estimés des friands. Peu de gens savent les manger, dit Brillat-Savarin ; voici la méthode qu'il indique : « Prenez par le bec un petit oiseau bien gras, saupoudrez-le d'un peu de sel, ôtez-lui le gésier, enfoncez dans votre bouche, mordez et tranchez près des doigts, et mâchez vivement ; il en résultera un suc assez abondant pour envelopper tout l'organe. » Mais nous devons, avant de terminer, payer un juste hommage au becfigue et à l'ortolan.

Parmi ces petits oiseaux, le premier par ordre d'excellence est, sans contredit, le *becfigue*. Il s'engraisse au moins autant que le rouge-gorge et l'ortolan, et la nature lui a donné, en outre, une amertume légère et un parfum unique et exquis. Cet oiseau privilégié se voit rarement à Paris ; le peu qui y arrivent manquent de la graisse qui fait tout leur mérite, et l'on peut dire qu'ils ressemblent à peine à ceux que l'on voit dans les départements de l'Est et du Midi de la France. Les Romains le faisaient cuire dans un œuf de paon.

L'*ortolan*, suivant le conseiller gastronome, que nous nous sommes plu à mettre à contribution, renchérit en délicatesse sur la caille. Il est savoureux, succulent ; il restaure et fortifie. Il passe au printemps avec les hirondelles et devance les cailles. Il est célèbre par sa graisse, qu'il doit plus à l'art qu'à la nature, car il est presque toujours maigre lorsqu'on le prend. Au temps des Lucullus et des Hortensius, l'art de l'engraisser était fort connu. La méthode est fort simple : on place ces petits oiseaux dans une chambre bien close, appelée *mue*, où le jour extérieur peut à peine pénétrer. Elle est éclairée par une lampe entretenue sans interruption, afin que les prisonniers ne puissent distinguer le jour de la nuit. On ne leur donne que la clarté nécessaire pour trouver leur manger, leur boisson et leur juchoir. Il ne faut que huit jours pour qu'ils soient suffisamment engraissés ! Sans le talent du cuisinier, l'ortolan le mieux à point perdrait beaucoup de son mérite : il faut savoir conserver à la graisse sa saveur, son fumet et son goût exquis ; pour cela, on le fait cuire soit au bain-marie, soit au bain de sable ou de cendre, et même dans une coque d'œuf. Les ortolans ne sont pas d'une digestion difficile. Ils sont très-communs et parfaits en Italie, et surtout à Florence ; dans cette ville, on les fait quelquefois cuire dans le corps d'une grosse truffe, ce qui forme alors un mets exquis, mais indigeste. *Docteur* F. D.

DE L'OBÉSITÉ.

La maigreur excessive ou l'émaciation et l'obésité sont deux degrés extrêmes entre lesquels marche l'organisme animal ; produisant tous deux le même résultat, le défaut d'énergie physique et morale, ils sont également à redouter, et il n'est pas rare de voir deux sujets, ainsi opposés, s'envier mutuellement leurs infirmités, et désirer un échange dont ils seraient dégoûtés après quelques jours, s'il était en leur pouvoir de l'opérer.

Ce sont là deux maladies véritables, qui, pour être guéries ou du moins soulagées, demandent, d'une part, une volonté forte jointe à une docilité constante, et, d'autre part, des connaissances profondes unies au tact médical le plus exercé. Notre but est de faire connaître aux personnes du monde ce qui leur est dévolu dans la tâche commune au malade et au médecin, relativement à l'une de ces affections. Nous le remplirons succinctement, après une exposition simple des idées qu'il est utile que chaque malade possède.

Tout être organisé se résout en somme en tissu cellulaire. Mais ce tissu affecte diverses formes, parmi lesquelles il en est une dont les cellules renferment un corps onctueux appelé graisse, qui en général tient le milieu entre les liquides et les solides. La graisse ne manque jamais complétement. Mais la quantité peut en exister au minimum, c'est l'émaciation, ou bien au maximum, et c'est l'obésité. Entre ces deux extrêmes se trouvent un grand nombre de nuances. Les principales sont l'embonpoint et la corpulence. Un embonpoint modéré est l'état le plus désirable : c'est la santé dans ce qu'elle a de plus attrayant; c'est là qu'on trouve les formes douces, arrondies, veloutées de la jeunesse; c'est lui qui constitue le fondement le plus solide de la beauté.

Quoique tous les organes soient enveloppés de tissu cellulaire simple, c'est-à-dire de ce tissu dont les petites cavités peuvent recevoir la matière adipeuse, ils ne sont pas tous enveloppés par la graisse avec une égale facilité. Ainsi l'ont réglé les lois naturelles qui président à la conservation des êtres. Les organes les plus essentiels à la vie, tels que le cœur et les poumons, sont rarement gênés par cette substance. Le cerveau, dans l'homme surtout, n'en est presque jamais chargé ; la matière la moins organisée est exclue, pour ainsi dire, du principe matériel de la pensée.

L'obésité est générale ou partielle, congéniale ou accidentelle. Dans le premier cas, elle est sensible presque par toute la surface du corps. Elle produit ces colosses ambulants dont l'aspect peut rappeler le plus grand de nos quadrupèdes. Lents dans leur marche, parce qu'ils ont une masse à mouvoir, et que les plantes de leurs pieds s'appuient sur un matelas de graisse, ils portent les bras écartés du tronc, ne fléchissent leurs doigts qu'avec la plus grande difficulté, et semblent déshérités du sens du toucher, tant la sensibilité de leur peau est obtuse. Nous avons connu un homme qui, durant les dernières années de sa vie, ne pouvait se vêtir qu'avec des jupes, et qui se vit même dans l'impossibilité de quitter son lit. Après sa mort, le cadavre ne put être sorti de son appartement que par l'une des fenêtres, qui se trouvait d'une largeur démesurée.

L'obésité est partielle quand elle n'affecte que quelques parties du corps. Certains animaux portent naturellement des bosses graisseuses. Les femmes sont plus particulièrement exposées au développement anormal de quelques-uns de leurs organes. Le cas le plus remarquable qu'offre l'espèce humaine est celui des femmes hazouânasses, d'une tribu des Hottentots. Elles ont une loupe adipeuse sur chacune de leurs fesses.

Enfin, l'obésité est quelquefois congéniale, mais beaucoup plus souvent accidentelle.

Les exemples singuliers de cette affection ne nous manqueraient pas. Nous n'en citerons que quelques-uns.

Une Allemande, Frédérique Ahrens, pesait, à sa naissance, 13 livres; à six mois, 42 livres ; à quatre ans, 150 liv.; à vingt ans, 450 liv. Sa taille et sa circonférence prise au niveau de l'ombilic étaient de 1 mètre 76 centimètres. Son bras avait un demi-mètre de circonférence.

Edouard Bright pesait, à l'âge de dix ans et demi, 144 livres; à vingt ans, 356 livres; et treize mois avant sa mort, 584 livres.

Les nouvelles publiques de Londres, du 31 octobre 1754, contenaient l'observation d'un nommé Jacques Powel, mort dans le comté d'Essex, dont le poids s'élevait à 650 livres, et dont la circonférence était de quinze pieds anglais ou 4 mètres 46 centimètres.

La corpulence, qui n'est qu'une obésité mitigée, n'a pas été considérée par tous les peuples sous le même point de vue. Les préjugés des Grecs et des Romains lui étaient défavorables; en revanche, les Chinois, les Indous la regardent

comme un agrément. Les Spartiates, qui voulaient qu'on fût citoyen avant d'être homme, la punissaient comme un délit. Tous les mois, les éphores inspectaient les jeunes gens, et infligeaient le châtiment de la flagellation à ceux chez lesquels ils trouvaient l'embonpoint trop voisin de la corpulence.

L'obésité, même quand elle n'est pas excessive, produit généralement des effets trop peu agréables, pour qu'on puisse la considérer comme un état désirable. Outre la gêne des mouvements du corps, elle exerce encore une influence fâcheuse sur les facultés de l'intelligence. C'est ainsi qu'elle détermine la paresse et même l'inertie de l'esprit, l'inaptitude aux travaux intellectuels. Enfin, elle peut produire l'oppression et rendre la circulation moins libre. Hippocrate la regardait comme une des causes de la stérilité des femmes.

L'histoire nous apprend que César craignait peu Antoine et Dolabella, à cause de leur corpulence, mais qu'il redoutait Brutus, Cassius et Cimber. Il considérait les premiers comme incapables d'une révolution violente, qui convenait bien mieux à la constitution des trois derniers.

L'affaissement de l'esprit consécutif à l'obésité n'est pas tellement général, qu'on ne puisse y trouver des exceptions. L'Anglais David Hume, quoique très-obèse, était un homme de génie.

On a attribué à une corpulence un peu prononcée quelques avantages. On a dit qu'elle est un préservatif contre les aiguillons du froid et de la faim, la violence des passions, les dangers d'un plaisir et d'une douleur immodérés; qu'elle peut amortir les chocs des corps étrangers. Sans doute un corps surchargé de graisse a, en quelque sorte, un vêtement naturel qui le garantit contre la rigueur du froid, et un réservoir d'une matière propre à réparer ses pertes. Les marmottes et les loirs peuvent dormir impunément durant plusieurs mois d'hiver. Mais les inconvénients sont bien plus nombreux. Sans rappeler ceux que nous avons déjà cités, nous ferons observer que les obèses sont prédisposés aux affections chroniques, aux grandes maladies durant les saisons et dans les contrées chaudes. Quant aux dangers qui résultent des secousses violentes, ils y sont au moins aussi exposés que les autres sujets. Les accès de colère peuvent leur être funestes : ainsi succomba d'une manière subite Guillaume le Conquérant. Nous avons vu un homme obèse se fendre la paroi abdominale en se courbant un peu trop rapidement. Au rapport d'Elien et d'Athénée, Denys, tyran d'Héraclée, était devenu tellement stupide et paresseux, qu'on ne pouvait le tirer de sa somnolence qu'en le piquant avec des aiguilles, ou en lui couvrant le corps de sangsues.

Suivant notre marche habituelle, nous allons indiquer, avec quelques détails, les causes de la corpulence, qui sont aussi celles de l'obésité; en effet, c'est une étude que chacun peut faire aisément. Par là on sera porté à renoncer aux mauvaises habitudes, qui ne servent que trop souvent de prétexte spécieux pour garder des infirmités contre lesquelles on réclame les secours de la science. Nous serons plus utile qu'en traçant des moyens curatifs qui ne peuvent convenir à tous les cas, lors même qu'ils semblent les plus identiques.

Les causes sont de quatre sortes : le climat, le tempérament, le genre de vie, l'âge.

1° *Du climat.* Les obèses sont bien plus rares dans le Midi que dans le Nord. On a même dit que ceux de la première contrée sont à ceux de la seconde dans le rapport de 1 à 100. Ces nombres sont peut-être exagérés; mais ils prouvent qu'on remarque cette affection dans l'une bien plus fréquemment que dans l'autre. La Hollande est peut-être le lieu de l'Europe où l'on trouve le plus d'hommes corpulents. Elle doit ce fâcheux privilége à l'humidité de son

sol, aux brumes qui la couvrent, et à sa situation sous les latitudes froides. A la considération du climat se rattache celle des pays marécageux, des lieux bas et humides, où la lumière pénètre difficilement. Si les hommes qui y vivent se trouvent de plus assujettis à un état sédentaire, on voit la corpulence et même l'obésité se développer jusque dans les circonstances les plus étranges. Ainsi des condamnés à mort, enfermés dans des cachots profonds, obscurs et humides, où ils attendaient tous les jours qu'on vînt les prendre pour les conduire à l'échafaud, en sont sortis dans un état de santé qui était plus que de l'embonpoint. Tout le monde sait comment on engraisse certains animaux destinés à nos tables. Les poissons mêmes enveloppés de mousse deviennent gras et succulents. Les oiseaux granivores, tels que les grives, sont recherchés particulièrement après les premiers froids de l'automne : l'abaissement presque subit de la température, en ralentissant chez eux l'exhalation, augmente la matière adipeuse dont ils sont pénétrés.

Les différences dues au climat tendent à s'effacer. A mesure que les populations acquièrent une plus grande aisance et des connaissances plus étendues des lois de l'hygiène, elles réclament de l'une les moyens indiqués par l'autre, afin de triompher des influences locales.

2° *Du tempérament.* Toutes les complexions n'arrivent pas à l'obésité ou du moins à la corpulence avec la même facilité. En effet, pour conctracter des infirmités, les prédispositions sont toujours nécessaires. Souvent elles s'opposent d'une manière victorieuse à l'action incessante de causes douées d'une grande puissance, à celle du climat, par exemple. Il n'est pas bien rare de voir des personnes travailler, avec des efforts également infructueux, les unes à gagner de l'embonpoint, les autres à en perdre.

Les sujets qu'on a toujours signalés comme les plus propres à devenir obèses sont les personnes lymphatiques, molles, blanches, blondes, celles chez lesquelles le système artériel est prédominant, et qu'on reconnaît pour l'ordinaire à leurs yeux saillants et à leur face vultueuse. Elles absorbent plus qu'elles ne perdent par la transpiration ; ce qui dépend sans doute de leur constitution ainsi que des climats où elles se trouvent en plus grand nombre ; car on sait que c'est dans les contrées froides et humides qu'il faut chercher les lymphatiques. Les bruns, au contraire, sont rarement corpulents ; il en est de même de ceux dont les systèmes nerveux et veineux sont très-développés. Au reste nous rappellerons ici ce que nous avons déjà dit à l'occasion des climats : les organisations se fondent de plus en plus dans un type commun.

3° *Du genre de vie.* Nous comprenons sous ce titre ce qui concerne les professions, l'alimentation, et l'emploi abusif des moyens dits hygiéniques.

Les professions sédentaires sont les plus propres à déterminer la corpulence ; et quand elles sont aidées par une nourriture abondante et le repos de l'esprit, elles manquent rarement de produire cet effet, surtout si des habitudes laborieuses font place tout à coup à l'oisiveté. Combien ne voit-on pas de commerçants honnêtes, empressés de quitter leur négoce après avoir amassé de la fortune, payer par une obésité fatigante un changement trop soudain !

Nous citerons ensuite les professions de ceux qui vivent au milieu d'atmosphères chargées d'émanations nutritives. Tels sont en particulier les boulangers, et surtout les bouchers.

On voit aisément, sans que nous les indiquions, quelles sont ici les causes de l'obésité : les uns perdent trop peu, les autres acquièrent trop.

Nous ne voulons point tourner en dérision un genre de vie consacré par le culte de nos pères ; mais nous ne pouvons nous empêcher de citer ici l'état monastique. Sans doute

il y a des exceptions; et l'ordre savant et utile des bénédictins, s'occupant tout à la fois de faire passer, à travers le moyen âge, les écrits des anciens, de dessécher des marais, de défricher des forêts et des landes incultes, n'était pas propre à engendrer l'obésité. Mais il est impossible de regarder comme sans fondement les proverbes populaires résumés par Boileau :

> Ses chanoines vermeils et brillants de santé
> S'engraissaient d'une longue et sainte oisiveté.....
> L'un pétrit en un coin l'embonpoit des chanoines ;
> L'autre broie en riant le vermillon des moines.
>
> *Lutrin.*

Nous dirons peu de chose touchant l'alimentation, car chacun sait que l'embonpoint dépend surtout d'une nourriture animale copieuse. L'usage excessif de la bière produit aussi la corpulence. Les vins chauds et sucrés, les boissons spiritueuses peuvent faire engraisser les uns et maigrir les autres. Cela tient à ce que ces liquides n'exercent pas, chez tous les sujets, la même influence sur les pertes et les acquisitions. Nous connaissons un homme, d'un embonpoint assez remarquable, qui voit ses digestions se ralentir par l'usage du café, tandis qu'il se sent plus alerte et qu'il perd une partie de son embonpoint quand il se prive de cette liqueur durant plusieurs jours de suite.

La sagination du porc est passée en proverbe.

Les moyens hygiéniques dont on peut abuser sont nombreux; car de quoi ne peut-on pas abuser? Cependant nous les résumerons en quelques mots : tout ce qui tend à débiliter et à diminuer les forces vitales, tels sont les bains chauds, les laxatifs, les saignées dites de précaution, et presque toujours blâmables. Ce dernier moyen est employé pour engraisser les veaux et quelques autres bestiaux. Prosper Alpin a signalé les bains chauds fréquents comme contribuant avec l'oisiveté à produire l'obésité des Orientaux.

4° *De l'âge.* Les hommes arrivés au déclin de la vie, les femmes après l'âge du retour, grossissent ordinairement. Les très-jeunes enfants sont presque toujours corpulents. C'est chez eux le signe d'une belle santé.

Enfin quels sont les moyens à opposer à l'infirmité qui nous occupe? D'abord observer la cause qui l'a déterminée; ensuite demander à l'hygiène les règles à suivre pour l'empêcher de perpétuer son influence.

Si l'on habite un climat qui y prédispose, comme on ne peut pas toujours en changer, il faudra choisir un local sec, aéré, exposé aux rayons du soleil, employer des vêtements de laine et une alimentation tonique, ce qui ne signifie pas toujours une nourriture animale, faire un exercice convenable mais non excessif. L'usage modéré du thé et du café pourra être utile.

Nous donnerons les mêmes conseils aux personnes lymphatiques.

Si la corpulence doit être attribuée au milieu dans lequel on vit, ou à une profession sédentaire, on devra s'y soustraire le plus souvent qu'il sera possible. Les mets ordinaires seront tirés du règne végétal ; on boira une petite quantité d'un vin légèrement acerbe; à ce régime on joindra l'exercice à pied de préférence. On ne passera pas trop longtemps au lit. Des bains froids dans la saison ne seront pas déplacés.

Nous ne terminerons point notre sujet sans parler des moyens dangereux que proposent certaines gens.

On parle des acides, du vinaigre surtout. Sans doute si l'on se contente d'en faire une limonade légère pour en boire de temps en temps, nous ne pourrons pas blâmer ce conseil adressé aux personnes puissantes. Mais celles qui le prennent pur s'exposent à des maladies bien plus graves que leur infirmité : de ce nombre est la gastrite. Enfin elles peuvent en mourir.

Le jeûne et l'exercice forcé ne valent pas davantage. S'exercer modérément, quitter le lit de bonne heure, se lever de table sur son ap-

pétit, voilà trois règles auxquelles on fera bien de s'en tenir.

Les frictions, ni trop douces ni trop fortes, sont utiles. Les frictions rudes doivent être bannies. Les anciens employaient ces dernières conjointement avec un régime animal, pour former les hercules qui, sous le nom d'athlètes, combattaient dans les jeux du cirque.

Les dames romaines, afin de réduire le développement immodéré de la gorge, s'appliquaient, en topiques, la chair de la moule et d'un poisson nommé *lange*. Il est douteux que ce moyen innocent leur ait réussi. Elles appelaient à leur secours des femmes connues parmi elles sous le nom peu honorable de *andrapodocapeloï*. Dans les couvents on a fait usage, pour le même cas, d'un cataplasme composé de terre sigillée, de chaux, de persil, et de blanc de plomb? Ce moyen pourrait être utile dirigé par un homme de l'art.

Nous finirons notre article par l'histoire de deux hommes qu'on *dégraissa* par des procédés dangereux.

Le prieur d'un couvent, devenu trop gras, fut enfermé dans une chambre avec de l'eau et un sabre au moyen duquel il s'efforçait de détacher, en sautant, les bribes d'une miche fixée solidement au plancher. Il sortit dégraissé.

Un chirurgien de Paris, nommé Rothonet, ayant fait l'opération d'une hernie abdominale, passa pour avoir dégraissé un malade. Ce bruit parvint aux oreilles d'un Hollandais obèse qui partit incontinent pour Paris. En route il rencontre un seigneur français retenu par la rupture de sa voiture; il lie connaissance avec lui, et lui offre une place, et, chemin faisant, lui raconte le but de son voyage. Dès son arrivée à Paris, il se voit mis à la Bastille, où il reste deux mois au pain et à l'eau. Après son élargissement il va remercier sa nouvelle connaissance, à laquelle il croit être redevable de sa délivrance, et de laquelle il apprend qu'il lui doit aussi cet emprisonnement, qui le dispense d'une opération.

Ajoutons encore que des Anglais maigrissent les jockeys qu'ils destinent aux courses, en les faisant passer tout d'un coup d'un régime animal à un régime végétal parcimonieux.

Nous n'avons pas besoin de dire combien de pareils procédés sont dangereux.

Docteur Maffre.

VARIÉTÉS.

État sanitaire de Paris. — En raison des bruits alarmants qui ont couru sur l'état sanitaire de Paris, l'administration a demandé aux médecins des hôpitaux le relevé exact des cas de choléra qu'ils auraient observés. Il est résulté de cette enquête qu'aucun cas de choléra asiatique ne s'est présenté, et qu'on n'a eu à traiter que des accidents cholériformes, tels que ceux qui résultent presque chaque année des grandes chaleurs et de l'usage immodéré des fruits. On voit que ce résultat est conforme aux articles donnés par *la Santé* sur les maladies régnantes.

Consommation de Paris. — La ville de Paris consomme par an 576,700 sacs de farine; — 180,000 hectolitres de légumes secs; — 774,875 hectolitres de pommes de terre; — 292,000 charrettes et barques de fruits; — 500,000 paniers de chasselas; — 77,543 bœufs; — 20,954 vaches; — 83,252 veaux; — 459,470 moutons; — 3 millions de kilogr. de charcuterie; — 120 millions d'œufs; — 5 millions de kilogr. de beurre; — 4 millions de kilogr. de fromages; — 12 millions de kilogr. de poisson de mer, et 7 millions de douzaines d'huîtres.

Enfin, selon la statistique de 1814, la seule qui existe pour la volaille et le gibier, Paris consomme encore 931,000 pigeons; — 147,000 canards; — 1,289,000 poulets; — 251,000 chapons; — 549,000 dindons; — 328,000 oies; — 131,000 perdrix; — 177,000 lapins; — 29,000 lièvres.

Ces derniers objets de consommation ont dû augmenter énormément en raison de l'accroissement du nombre des bouches et de la rapidité des communications.

Instructions hygiéniques pour les européens en Algérie. — D'après les instructions de M. le ministre de la guerre, M. le gouverneur général de l'Algérie a créé une Commission de médecins civils et militaires, chargée de rédiger une instruction hygiénique à l'usage des Européens qui vont s'établir en Algérie. Cette Commission est présidée par le maire d'Alger.

Remède prétendu contre la rage. — On lit dans plusieurs journaux ce qui suit : « M. le duc de Doudeauville rapporte d'Allemagne un remède contre la rage. Les effets merveilleux de ce remède lui ont été attestés par des personnes dont la parole, dit-il, mérite toute confiance. M. le duc de Doudeauville fait appel à la publicité pour vulgariser ce remède aussi efficace que facile à se procurer. Nous nous empressons d'en donner la recette. A la fin du mois de mai, au commencement de juin, ou bien au mois de septembre, il faut cueillir les quatre espèces d'herbes suivantes : 1° *Euphorbia villosa*; 2° *Veratrum album*; 3° *Polygonium hydropiper*; 4° *Helleborus vulgaris*. Ces plantes croissent habituellement dans les prairies marécageuses. Pour s'en servir, on prend une forte pincée de chacune d'elles, on les met dans une théière, et on jette dessus de l'eau bouillante, comme pour une infusion de thé. Après quelques minutes d'infusion, on en donne la valeur d'un verre ordinaire à la personne ou au chien qui a été mordu par un chien que l'on sait ou que l'on croit avoir eu la rage. Dans les premiers moments, on se contente de laver la plaie avec de l'eau et du vinaigre. Il faut laisser écouler vingt-quatre heures pour un chien, et deux fois autant pour un être humain, avant de leur faire avaler le remède que l'on vient de décrire. Il a, outre l'avantage précieux de détruire les effets de la morsure, celui d'indiquer avec certitude si elle provient d'un chien effectivement enragé ou non. Dans le premier cas, cette potion, qu'il faut toujours prendre à jeun, produira des vomissements violents, et on continuera à la donner jusqu'à ce que les vomissements soient entièrement calmés, ce qui arrive ordinairement après la troisième et au plus la quatrième dose, en en prenant une chaque jour. Si, au contraire, le chien n'était pas enragé, le malade ne vomit pas. Il suffit de l'essayer deux fois de suite; mais alors la frayeur serait dissipée, et on éviterait le danger qui provient d'une imagination frappée. Après avoir passé par l'épreuve de ce remède, on peut, sans aucun inconvénient, conserver un chien qui aura été mordu, et que l'on verra retrouver l'appétit et recommencer à boire de l'eau comme de coutume, sans être sujet à aucune rechute ni incommodité ultérieure. »

Nous ne mettons pas en doute les bonnes intentions de M. le duc de Doudeauville, mais nous ne saurions trop nous élever contre une philanthropie si peu éclairée. Avant de faire aux journaux une communication qui peut être dangereuse si le remède proposé n'est pas réellement doué des vertus qu'on lui suppose, M. de Doudeauville aurait dû consulter un homme compétent, un médecin, qui l'aurait certainement détourné de la voie qu'il a suivie trop légèrement. Rien n'est plus problématique que les propriétés antihydrophobiques des plantes citées. Puis, dans l'administration de ce prétendu remède, on perd quarante-huit heures, pendant lesquelles le virus a tout le temps de pénétrer dans la constitution, tandis que le seul moyen de prévenir la rage, c'est de cautériser *immédiatement* la plaie avec un puissant caustique ou avec un fer rouge. C'est surtout sous ce rapport que cette prescription peut avoir des effets funestes. Mais en outre, la détestable infusion qui constitue ce prétendu antidote est de nature à provoquer le vomissement chez toute personne, enragée ou non, qui aurait le courage de l'avaler. Enfin, il est d'une haute imprudence de publier qu'un chien, qui a été mordu par un chien notoirement enragé, peut être conservé impunément après avoir passé par une pareille épreuve.

Les tubercules gatés et les fruits de la pomme de terre.—Depuis une couple d'années, cette plante se trouve exposée à une maladie qui en rend les tubercules impropres à l'alimentation. Il paraîtrait néanmoins, à en juger par un fait récent, qu'ils ne sont pas complétement perdus. Voici ce qu'on lit dans le *Journal du Loiret* :

« Un fermier anglais des environs de Windsor trouva, lors de la récolte de 1845, ses tubercules malades. Il les abandonna sans les arracher. Au mois de mars dernier, il reconnut, avec une grande satisfaction, qu'ils étaient redevenus tout aussi beaux que ceux qui n'avaient pas eu la maladie. Nous engageons les personnes intéressées à tenter l'expérience. Peut-être suffira-t-il d'arracher les pommes de terre un ou deux mois après l'époque ordinaire.

« En second lieu, on laisse ordinairement perdre les fruits de la plante ; cependant ils peuvent être utilisés. D'abord ils sont propres à reproduire le tubercule, quoique le procédé ordinaire soit préférable. En second lieu, les pourceaux s'en accommodent très-bien pour leur nourriture.

« L'expérience semble nous dire tous les jours qu'il n'y a rien d'inutile. »

La lèpre en Chine.—La lèpre est très-commune à Canton et aux environs. Les Chinois en ont une telle horreur, que celui qui en est atteint, quel que soit son rang, se voit aussitôt abandonné et contraint d'aller à l'hôpital, si toutefois il ne meurt pas dans un fossé. Bien que cet hôpital soit très-vaste, le nombre des malades est si considérable que tous n'y peuvent être admis. Dernièrement, les amis de quelques malades voulurent les faire soigner chez eux; mais une immense et menaçante clameur s'éleva de la part des voisins, et, pour prévenir des désordres, le lieutenant-gouverneur a été obligé de publier un arrêté sévère qui ordonne de laisser aux malades la liberté de rester où il leur conviendra le mieux.

Imprimerie de HENNUYER et Ce, rue Lemercier, 24. Batignolles.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE.

—

DES MOULES.

Ainsi que les huîtres, dont nous avons parlé avec développement dans le numéro de septembre, les moules se mangent particulièrement pendant les mois de l'année qui contiennent un R dans leur nom.

La raison en est la même que pour les huîtres, et se conçoit facilement pour peu qu'on veuille réfléchir que les mois de mai, juin, juillet et août, sont les mois de l'année où il fait le plus chaud, où, par conséquent, les matières animales, et surtout le poisson, se conservent avec peine à l'état frais, et de plus, que ces mois sont pour toutes les espèces d'animaux l'époque de la reproduction.

Si l'huître qui, par son prix élevé, est à peu près exclusivement réservée à la nourriture des classes aisées de la société, a dû nous occuper en raison de ses éminentes qualités alimentaires, de sa facile digestibilité et de son innocuité à peu près complète, la moule, dont l'usage est fréquent parmi les classes populaires, a droit, par cela seul, à toute notre attention, et réclame de notre part une étude sérieuse, sous le rapport de ses propriétés nutritives, des inconvénients que son ingestion dans l'estomac entraîne quelquefois, et des moyens propres, soit à éloigner ces inconvénients, soit à guérir les maladies qui en sont la conséquence.

La moule, *mytilus edulis,* est un mollusque acéphale testacé, ayant pour caractère zoologique une coquille régulière bivalve ; chacune des valves transverses est exactement fermée, unie, violette, un peu carénée antérieurement, obtuse postérieurement. L'animal qu'elle renferme a pour enveloppe intérieure une membrane mince, entière, d'une seule pièce, partagée dans sa longueur, et sur le devant, en deux lobes qui sont divisés, chacun sur leurs bords, en deux feuillets très-courts, dont l'extérieur est uni à la coquille très-près de ses bords, et l'intérieur porte une frange, formée de filets cylindriques mobiles; enfin, un petit appendice musculaire ligulé.

Il y a plusieurs espèces de moules. Quelques-unes sont alimentaires dans divers pays. Ce sont : 1° parmi les moules de mer, le *mytilus edulis*, la plus usitée de toutes ; le *mytilus afer*, très-estimé sur les côtes de Barbarie, et le *mytilus lithophagus*, ou datte de mer, très-commun dans la Méditerranée, et remarquable par son goût poivré et la faculté qu'il a de per-

---

FEUILLETON.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

PREMIER ARTICLE.

—

Faire l'histoire d'une idée, c'est faire l'histoire de tous les hommes ; et quand on considère chacune des conceptions qui ont germé dans l'esprit humain, on est étonné de les trouver primitivement les mêmes partout, différant à peine par quelques modifications qui résultent des climats et des circonstances des lieux. En sorte que pour nous instruire de l'état et des connaissances de nos premiers aïeux, nous pourrions étudier les peuples à demi civilisés des trois continents. A défaut de monuments, nous n'avons qu'à chercher ce que pensent aujourd'hui les Kirghiz, les Tunghouses, les Ostiacks, les Esquimaux, les Papous, les Samoïèdes. Et c'est là l'argument le plus puissant qu'on ait à ajouter aux témoignages bibliques sur l'unité d'origine de l'espèce humaine.

Si nous voulons savoir quelle idée les anciens peuples se faisaient de la médecine avant l'invention de l'écriture, les moyens nous manqueront. Mais les temps d'Orphée, ceux d'Homère, plus certains, nous en diront assez pour nous faire croire que les peuples que nous avons cités pensent aujourd'hui ce que les Grecs et leurs contemporains pensaient il y a vingt-cinq et même trente siècles. Chez eux tous, être malade c'est être châtié par une divinité. On ne peut se guérir qu'en s'humiliant sous la main vengeresse, en expiant ses fautes, en implorant son pardon, en apaisant les dieux par des offrandes. La cure a-t-elle lieu, la divinité a pardonné; n'a-t-elle pas lieu, les expiations sont insuffisantes, on a négligé les pratiques religieuses. Tout homme qui guérit son semblable a des rapports avec les dieux. Il est prêtre ou dieu. Les détails où nous allons entrer prouveront abondamment ce que nous

cer les pierres auxquelles il s'attache ; 2° parmi les moules d'eau douce, le *mytilus anatinus*, moule de rivière, et le *mytilus cygneus*, moule d'étang, dont la chair est fade et coriace, ce qui leur a fait donner le nom de moules de chien.

Les moules communes, *mytilus edulis*, se trouvent en abondance sur nos côtes : elles y sont attachées aux rochers, au moyen d'une substance filamenteuse, appelée *byssus*, que certains naturalistes regardent simplement comme un prolongement des fibres musculaires de la moule, tandis que d'autres soutiennent sa parfaite identité avec les productions végétales de ce nom.

La pêche s'en fait pendant toute l'année, mais principalement du mois d'octobre au mois de mai; ce sont des enfants qui vont avec des crochets, à la marée basse, détacher ces mollusques des rochers auxquels ils adhèrent. Sur les côtes de l'Océan, on les parque à la manière des huîtres; dans diverses autres localités, à Tarente, par exemple, dans le royaume de Naples, on les soumet alternativement à l'influence de l'eau douce et de l'eau de mer, ce qui ajoute à leur qualité alimentaire en les attendrissant.

La chair des moules est d'un blanc jaunâtre ; la saveur en est assez agréable : mangée crue, elle est un peu difficile à digérer. Cuites et assaisonnées de diverses manières, notamment à la maître-d'hôtel ou à la poulette, les moules forment un aliment tendre, qui, sans être très-délicat, est pourtant fort bon et assez digestible, malgré les accidents qu'elles sont sujettes à produire.

Ces accidents, bien connus dans le peuple, s'appellent, improprement, *empoisonnement par les moules*. Ils consistent dans un malaise général ; sensation d'un poids sur l'estomac; nausées, envies de vomir, vomissements; douleurs épigastriques; respiration difficile, stertoreuse, convulsive; anxiété précordiale ; démangeaison à la peau, suivie d'une éruption de pustules ou de pétéchies blanches, analogues à celles qu'on observe dans l'urticaire, et d'une bouffissure générale assez caractéristique, avec rougeur de la face. Des symptômes plus graves peuvent se montrer, tels que du délire, un refroidissement des extrémités, des soubresauts dans les tendons, un affaiblissement très-marqué du pouls, des syncopes et la mort. Hâtons-nous de dire que ces cas graves sont infiniment rares, et que ceux qui se trouvent cités dans les

---

avançons. Il nous suffira de parcourir ce que nous ont appris, sur les peuples divers, les poëtes, les historiens et les philosophes.

De la médecine chez les Égyptiens. — La pratique de la médecine faisait partie du culte divin. Les prêtres en avaient le privilége et le monopole. Ils dirigeaient tous les traitements. Tout autre individu hors de leur corps ne pouvait exercer cet art. Ils enseignaient que les maladies étaient causées par la colère des dieux. Un malade était un coupable puni. Mais à côté de la colère se trouvait aussi la miséricorde, et les mêmes divinités qui lançaient les maux pour châtier les méchants, avaient fait connaître les moyens par lesquels elles pouvaient être apaisées, et partant les procédés propres à soulager et à guérir. Elles avaient choisi les prêtres pour être les dépositaires des trésors de leurs bontés. Un des principaux moyens consistait à se soumettre tous les mois, tant que la maladie durait, au traitement suivant : le premier jour un vomitif, le deuxième un purgatif, le troisième un lavement. C'étaient trois moyens de purification.

Beaucoup des divinités des Egyptiens étaient honorées comme ayant fait connaître des remèdes. A leur tête se trouvaient Isis et Osiris, qui, comme on sait, représentaient la lune et le soleil, et auxquels se rapportaient toutes les autres. Après ces deux-là venaient Hermès, Hermès Trismégiste, homme déifié, auteur de toutes leurs connaissances naturelles. Il avait laissé des préceptes de médecine, qu'on avait gravés sur des colonnes, dans des temples, en langage hiéroglyphique. C'était là le code médical. Tout prêtre médecin était tenu de s'y conformer, sous peine de la vie. Il ne faut donc pas s'étonner que la médecine de ce peuple soit demeurée stationnaire.

Après la mort, la religion présidait encore à l'embaumement du cadavre. Le ministre du culte, revêtu de la dignité d'écrivain sacré, venait et marquait sur le corps l'endroit où devait se pratiquer l'incision. Alors le *paras-*

auteurs peuvent se compter, tant ils sont peu nombreux. L'examen cadavérique, fait dans quelques-uns de ces cas, n'a laissé voir aucune altération des organes. Il est donc douteux que la cause de l'*empoisonnement* agisse seulement en irritant les voies digestives ; il y a, au contraire, tout lieu de penser qu'elle porte principalement son influence délétère sur le système nerveux.

On est peu d'accord sur la nature de la cause qui produit les accidents de l'empoisonnement par les moules : les uns veulent qu'ils soient dus à un état de maladie de ces mollusques; les autres, à leur défaut de fraîcheur, à leur altération déjà commencée; d'autres, à des matières vénéneuses végétales, animales ou minérales, dont elles ont pu accidentellement se nourrir; d'autres, à la présence d'un petit crabe, *cancer pinnotheres*, qu'elles renferment d'ailleurs souvent; d'autres encore, à une écume jaunâtre, ou crasse marine, qu'on y voit souvent; ou même au frai des étoiles de mer, qui est un de leurs aliments favoris pendant le printemps et l'été; d'autres enfin, à une prédisposition individuelle particulière de la part de celui qui en a mangé.

Quoi qu'il en soit, on a remarqué que rarement les moules déterminaient les accidents que nous avons énumérés plus haut quand on avait eu soin de les assaisonner un peu fortement avec du poivre et du vinaigre, et qu'on avait pris à la fin du repas une petite quantité d'eau-de-vie, ou de toute autre liqueur alcoolique.

Quand, après avoir mangé des moules, on se sent pris du malaise qui est un des symptômes précurseurs de la maladie que nous venons d'indiquer, la première chose à faire est de tâcher de vomir sans délai : un verre d'eau tiède avalée dans ce but, la titillation de la luette par le bout des doigts plongés au fond de la bouche, suffisent pour produire ce résultat, qui amène ordinairement un soulagement marqué.

Dans les cas un peu intenses, où le vomissement, quoique toujours utile, est insuffisant, on se trouve très-bien de l'administration de l'éther à doses assez élevées (15 à 20 gouttes dans une cuillerée d'eau sucrée, avalée tout d'un trait), et réitérée de dix minutes en dix minutes; puis, quand on a obtenu un peu de rémission dans les accidents, et que les vomissements sont calmés, on donne une boisson chaude, aromatique, comme une infusion de mélisse alcoolisée, du grog, ou tout autre breuvage analogue, ou bien encore de l'eau assez

chiste, ou ouvreur de corps, opérait l'ouverture, et prenait la fuite afin d'éviter les conséquences que pouvait avoir pour sa personne l'horreur éprouvée par les assistants.

Telles furent les idées particulières aux Egyptiens jusqu'à *Psammeticus*, qui régnait six cent cinquante-six ans avant notre ère. Alors ce prince, qui avait été aidé par les Grecs Cariens dans une guerre contre ses rivaux, ouvrit l'Egypte aux étrangers. Les idées de la Grèce et de l'Asie revinrent dans leur berceau primitif avec les modifications introduites par les peuples de ces deux contrées. Peu à peu les notions égyptiennes se mêlèrent à celles des nations voisines, en suivirent les phases, et s'y trouvèrent confondues, lorsque l'école d'Alexandrie hérita des doctrines de la Grèce.

De la médecine chez les Israélites. — Ce peuple ne fut réuni en corps de nation qu'après sa sortie de l'Egypte. Il eut pour code fondamental le Pentateuque. Dans cet écrit, Moïse se montre législateur et médecin. Il y trace des règles d'hygiène qui prouvent de sa part des connaissances étendues; il y indique des précautions contre la lèpre et les maladies envoyées par Dieu. On y voit encore des expiations, des purifications, et en particulier le serpent d'airain, proposés comme moyens de guérison. Les Lévites, chargés du culte, sont encore médecins. Plus tard, les prophètes pratiquent aussi l'art de guérir. Dans les soixante-dix ans que dura leur captivité à Babylone, il se forma un ordre religieux qui se livra à l'exercice de la médecine. L'histoire de Tobie nous offre un tableau de pratiques religieuses appliquées à une cure. Après leur retour dans leurs foyers, en 536 avant notre ère, les Juifs demeurèrent plus ou moins mêlés aux étrangers, et modifièrent leurs idées propres, d'après celles de ces derniers. Il s'établit une secte dite des Esséens ou Esséniens, qui mêla le culte de Zoroastre à celui de Moïse, et s'attacha à guérir les malades par l'imposition des mains.

fortement vinaigrée, mais en petite quantité. Le plus souvent tout symptôme maladif a disparu au bout de quelques heures, et il ne reste plus de l'indisposition qu'un peu de courbature.

Si l'irritation, développée dans les voies digestives par l'action des moules, était forte, il conviendrait, en outre, de la combattre par un traitement médical approprié.

Disons, en terminant, qu'il ne faut pas s'effrayer par avance de quelques accidents qui sont survenus après l'ingestion des moules, car ces accidents ne sont pas, en définitive, très-communs, et l'art, invoqué à temps, en triomphe toujours; et que la moule de mer, bien fraîche, bien choisie, bien cuite, et convenablement assaisonnée, nous paraît être un aliment aussi sain qu'un autre, quand il est pris *avec modération*, et qu'il importe d'autant plus de ne pas discréditer, que, par la modicité de son prix, il est accessible à toutes les bourses.

Docteur Henri L.

DES ACCIDENTS CAUSÉS PAR LES MACHINES A VAPEUR.

Nous trouvons dans un journal politique un article intitulé : *Des accidents causés par les machines à vapeur*. Cet article nous a paru de nature à intéresser nos lecteurs; il est ainsi conçu :

« Un récent arrêté du préfet du Nord appelle l'attention sur un des vices les plus graves de notre régime des fabriques. On ne peut visiter une ville manufacturière sans être attristé par le spectacle d'ouvriers, d'enfants estropiés par les machines industrielles, mutilés horriblement, et souvent privés pour la vie de toute aptitude au travail. Nous ne parlons pas des accidents causés par l'explosion des chaudières, ou par quelque autre sinistre extraordinaire, mais des blessures que les machines, mues par l'eau ou par la vapeur, font presque journellement, par leur jeu régulier, à ceux qui les approchent et les mettent en œuvre.

« Ces blessures sont atroces ; elles ont présenté aux chirurgiens des cas inconnus jusque-là, plus compliqués, plus douloureux que les plaies faites à la guerre. Frappé de la fréquence de ces malheurs, M. le préfet du Nord a chargé une commission d'hommes compétents d'aviser aux moyens de concilier la sûreté des ouvriers avec les nécessités de la fabrication.

« Jusqu'ici, il faut le dire, les mécaniciens se sont plus souciés d'augmenter la production

---

De la médecine chez les Indous, les Chinois et les Japonnais. — Ces peuples, situés à l'orient de l'Asie, inconnus si longtemps aux Occidentaux, ont eu les mêmes idées fondamentales sur le sujet dont nous nous occupons. La maladie était pour eux aussi l'effet de la volonté d'un être supérieur. Nous mentionnerons brièvement les croyances particulières à chacun d'eux.

Chez les premiers, les maladies étaient produites par de mauvais génies. On s'en guérissait en expulsant ceux-ci au moyen de purifications et de paroles magiques. Les brames étaient et sont encore prêtres et médecins. Seulement aujourd'hui ils exercent la médecine comme un art vulgaire.

Les seconds, outre leurs anciennes notions communes avec les premiers, croient depuis plusieurs siècles que dans le corps humain se trouvent deux principes, le chaud et l'humide ; que chacun affecte un certain nombre d'organes à droite et à gauche, et que leur séparation cause la mort. Ils cherchent encore aujourd'hui un élixir capable d'en entretenir l'union indéfiniment. C'est là leur fontaine de Jouvence.

Chez les derniers, les médecins sont encore des magiciens nommés Ermites Sintoïques ou *jammabus*. Pour opérer des cures, ils tracent les symptômes du mal sur un papier, en caractères particuliers. Ils déposent ce papier devant leurs idoles ; ensuite ils en font des pilules qu'ils donnent à avaler au patient. Ils cherchent le même élixir que leurs voisins.

De la médecine chez les Assyriens, les Mèdes, les Persans. — Toutes les histoires s'accordent à nous représenter leurs mages comme prêtres et médecins. Dans le temple de Bélus, à Babylone, se trouvaient inscrits tous les moyens de guérison connus, à côté des symptômes du mal ; et c'est, dit-on, du relevé qu'il en fit faire qu'Hippocrate tira ses préceptes. D'ailleurs on peut voir encore dans le Sadder et le Zend-Avesta, ces évangiles de l'Asie attri-

que de ménager la sécurité des producteurs. Nul doute qu'une fois mis sur cette voie, ils ne découvrent des procédés ingénieux et efficaces, aussi favorables à l'humanité qu'à l'industrie. Cependant, ces inventions tardives auront peu d'effet, si le progrès de la mécanique n'est pas secondé par l'administration et par la législation. L'administration doit veiller à ce que la loi sur le travail des enfants soit strictement exécutée : car les plus exposés aux accidents qu'on déplore, ce sont les plus jeunes enfants entrés par fraude dans la fabrique. Leur démarche est mal assurée, ou ils ont trop peu de raison pour ne pas jouer en passant avec les roues dentelées et rapides, avec les cylindres énormes qui punissent par la mutilation ou par la mort le moindre défaut d'attention ou de prudence.

« Il faut, en outre, faire une loi, qui est réclamée depuis longtemps par les fabricants eux-mêmes.

« Il faut limiter législativement le nombre des heures de travail exigées, même des adultes, employés dans les fabriques et manufactures; car si l'on y prenait garde, on verrait que c'est vers la treizième, la quatorzième, la quinzième heure de la journée, lorsque l'ouvrier est hébété par la fatigue, lorsqu'il ne voit plus, lorsqu'il n'entend plus, c'est alors qu'il lui arrive de se laisser saisir et dévorer par les rouages d'acier. »

C'est avec un vif sentiment de plaisir que nous voyons un membre de l'administration publique prendre l'initiative d'une mesure qui a pour objet l'amélioration du sort des classes laborieuses. Cette mesure, à la vérité, est restreinte, et ne s'applique qu'à une certaine catégorie d'ouvriers ; mais, les améliorations sociales, les réformes véritablement utiles, et que l'humanité commande, sont tellement difficiles à obtenir de nos jours, que nous ne saurions donner trop d'éloges à tous ceux qui tentent un pas dans cette voie salutaire. Il serait temps, enfin, de songer à apporter un terme à ces inventions mécaniques meurtrières, à cette concurrence déplorable et effrénée, qu'on décore du titre pompeux de conquêtes de l'industrie européenne, et qui ne peuvent en réalité se produire qu'au détriment de la nourriture, du sommeil, de la santé, et souvent de la vie du pauvre.

Nous aurons occasion de revenir quelquefois sur ce sujet, et nous montrerons qu'un gouvernement sage et éclairé, qui comprendrait la sainteté de sa mission et toute l'étendue des

---

bués au premier Zoroastre, les pratiques religieuses qu'il ordonnait d'opposer aux maladies. Enfin, les mots de Médie et de mage rappellent l'un l'art des enchantements et des sortiléges, l'autre la patrie des herbes et des animaux enchantés. Laissons parler Virgile exprimant les idées et les traditions populaires de son temps.

« C'est la Médie qui produit un fruit heureux plein d'un « suc légèrement amer. Aucun antidote n'est plus actif « pour chasser des veines un affreux poison, quand des « marâtres cruelles ont infecté un breuvage en mélangeant « des herbes et des mots enchantés... Les Mèdes s'en ser- « vent pour corriger la fétidité de l'haleine, et guérir « l'asthme chez les vieillards. »

Et quelques vers plus bas, en élevant l'Italie au-dessus de la Colchide, il ajoute : « Ce n'est point là que des tau- « reaux ont labouré la terre, en soufflant le feu de leurs na- « seaux, et que les dents d'un dragon cruel, semées dans « les sillons, ont produit une moisson de guerriers hériss- « sée de casques et de lances. » (*Géorgiques*, liv. II.)

De la médecine chez les Grecs. — Voyons maintenant ce que pensa le peuple le plus spirituel de la terre, que la muse même de la poésie avait doué, dit Horace, d'une bouche harmonieuse pour lui faire parler son langage, et chez lequel l'imagination la plus vive ne manquait pas d'attribuer à une cause surnaturelle tout phénomène étonnant. Ici surtout nous allons voir les épidémies résulter de la colère céleste ; ici surtout les médecins sont des dieux, des demi-dieux, des devins, des prêtres, des héros. Ouvrons Homère, cet homme presque déifié par les Grecs, que les poëtes qui l'ont suivi depuis vingt-cinq siècles n'ont pu faire descendre au second étage. Dès la première page de l'Iliade, il nous dépeint une peste suscitée par Apollon afin de venger l'injure faite à son prêtre Chrysès. Agamemnon avait refusé de lui rendre sa fille, et l'avait menacé. Le vieillard se retire, il s'adresse au dieu qu'il sert.

« Ecoute-moi, dieu à l'arc d'argent, qui protéges Chrysès

devoirs qu'elle lui impose, pourrait, par des précautions de simple humanité, épargner au peuple une foule de maux qui l'accablent, et rendre l'état social plus prospère. Nous lui prouverons facilement que son intérêt, d'accord en cela avec l'intérêt général, lui conseille de marcher dans cette voie, car un ouvrier bien portant est un capital qui enrichit la société, tandis qu'un ouvrier estropié ou malade retombe à sa charge, et ne peut que l'attrister et l'appauvrir.

Nous ne terminerons pas cette note sans inviter de la manière la plus pressante toutes les personnes, et notamment tous ceux de nos confrères qui se trouvent dans le voisinage des fabriques, à examiner avec la plus scrupuleuse attention ce qui se passe dans ces divers établissements. S'il était bien avéré que c'est vers la fin de la journée, lorsque l'ouvrier, fatigué, hébété, ne voit plus, n'entend plus, que se produisent surtout les accidents, une telle observation appellerait nécessairement une réforme dans le régime auquel sont soumis les ouvriers dans les manufactures.

Docteur Lecxidor.

DE LA DOULEUR.

Dans les lois de notre organisation, la douleur et le plaisir sont l'expression du même sentiment, celui de la conservation. Par le plaisir, nous cherchons la satisfaction des diverses exigences des sens ou de l'esprit, qui agrandissent le domaine physique et moral au milieu duquel notre être se développe; par la douleur, nous sommes avertis des dangers dont la nature nous environne quand elle n'est pas soumise à notre impuissante prévoyance.

La douleur n'est pas établie seulement comme une nécessité de contraste avec le plaisir, et la peine physique n'est pas, comme dit Montaigne, la servante qui prépare la volupté; son apparition n'a rien de relatif ou de subordonné parmi les phénomènes que nous subissons, et il est curieux de voir, dans ces beaux vers, Voltaire lui-même établir ainsi la légitimité de son existence :

C'est à la douleur même
Que je connais de Dieu la sagesse suprême;
Ce sentiment si prompt dans nos cœurs répandu,
Parmi tous nos dangers, sentinelle assidu,
D'une voix salutaire incessamment nous crie :
« Ménagez, défendez, protégez votre vie. »

Un des plus célèbres médecins de notre siècle définissait heureusement la douleur : *le cri des*

« et la divine Cille, et qui règnes sur Ténédos, dieu de « Sminthe : si jamais je t'ai offert dans un temple des sa- « crifices agréables, si jamais j'ai brûlé pour toi des tau- « reaux et des chèvres, exauce mon vœu ; puissent tes « traits faire payer aux Grecs les larmes qu'ils me coûtent. « Il dit, et l'éclatant Apollon l'a entendu. Il descend plein « de courroux des cimes de l'Olympe, chargé d'un car- « quois rempli de flèches, qui, dans sa marche, s'agitaient « sur les épaules du dieu irrité. Il vient, semblable à la « nuit; il s'arrête loin de la flotte, et lance un trait. Un « bruit effroyable s'échappe de la corde d'argent. Il frappe « d'abord les bêtes et les chiens des Grecs. Mais bien- « tôt il lance un second trait sur les peuples eux-mêmes, « et des bûchers nombreux ne cessent de brûler les cada- « vres des morts. Durant neuf jours les flèches du dieu « volent parmi l'armée. » (*Iliade*, liv. I.)

Voilà pour Homère. Sophocle, Euripide, Eschyle nous fourniraient les mêmes idées, et il ne faut pas croire que ce soient là de simples fictions poétiques. C'étaient les croyances des premiers siècles de la Grèce. D'ailleurs, faut-il s'en étonner, quand nous trouvons les mêmes pensées dans la doctrine et les temples chrétiens?

Si nous consultons l'histoire, nous y trouverons, entre autres faits, que vers l'an 612 avant J.-C., Cylon et ses partisans tentent de relever la royauté dans Athènes. Ils sont vaincus, se réfugient au pied des autels des Euménides comme dans un lieu inviolable. Mais le peuple s'y précipite et les massacre. Les dieux irrités envoient une peste qui décime les Athéniens.

La plupart des dieux de la Grèce ont été regardés comme médecins. Voici les plus connus : Apollon présidait particulièrement à l'art de guérir. Suivant Platon, ce mot signifie médecin. Sophocle, dans son OEdipe roi, dit : « Phébus, auteur des oracles, viens aussi soulager et « guérir nos maux. »

Junon était honorée par les femmes en couche. Il y

organes souffrants. La douleur, en effet, échappe à toute autre analyse, et nous sommes réduits à apprécier l'importance des manifestations qui la constituent.

Cette étude, uniquement rapportée à l'utilité pratique qu'elle présente, se compose de quelques notions dont les détails qui suivent feront connaître l'intérêt.

Nous dirons d'abord que la perception de la douleur suppose l'intégrité de la grande fonction dont elle dérive, celle de la sensibilité. Admettez, en effet, l'idée d'un état de congestion ou de commotion cérébrale qui détermine une diminution ou une abolition dans la faculté ou la propriété perceptive du centre de la sensibilité, alors les stimulations faites sur divers organes n'étant plus reçues convenablement par la masse du cerveau, celle-ci ne réagit plus par l'expression de la sensibilité, c'est-à-dire, dans certains cas, par la douleur.

On se demande souvent si dans le corps humain la douleur étend partout également son empire, si tous les tissus peuvent être également affectés dans leur profondeur comme à leur superficie, et près du centre de perception comme à la périphérie des organes : voici à ce sujet les lois les plus générales qui nous assujettissent.

La douleur se propage par des filets nerveux, cordons blancs, minces, fragiles, qui émanent du crâne et de l'épine dorsale, c'est-à-dire, en principe, du cerveau et de la moelle épinière. Mais dire que la douleur se propage au moyen de ces conducteurs, c'est indiquer seulement l'intermédiaire entre les deux points qui la mesurent, entre son origine et ses aboutissants. Effectivement, les nerfs, par eux-mêmes, ne sont pas l'essence de la sensibilité et ne participent pas ordinairement à la douleur qu'ils conduisent.

Si donc nous avons admis que pour la perception de la douleur l'intégrité du centre dont elle émane est nécessaire, nous pouvons ajouter maintenant que pour sa manifestation il faut, à l'extrémité des nerfs qui se ramifient dans nos différents tissus pour y former une surface sensible, il faut, disons-nous, une provocation, une stimulation qui parvienne par ces fils de la sensibilité jusqu'à l'organe percepteur.

Les occasions de la douleur, autrement dit les stimulations qui viennent s'emparer de ces surfaces de la sensibilité sont très-variées, sinon dans leur résultat qui consiste toujours à éveiller la masse cérébrale, du moins dans leur nature, leur cause et leur importance ; on pressent, sur

---

avait encore une bonne Ilithye pour présider aux accouchements, tandis qu'une mauvaise Ilithye était invoquée par les empoisonneuses. Enfin Diane était aussi la déesse de la médecine en général, et des accouchements en particulier.

Le centaure Chiron, fils de Saturne et de Phillyra, passait pour avoir opéré des cures merveilleuses. Achille, Esculape, étaient ses disciples. L'Achillée, plante encore employée aujourd'hui en médecine, tire son nom du premier ; celui du second est devenu populaire et proverbial.

Les nymphes elles-mêmes avaient enseigné la médecine à Aristée, fils de leur sœur Cyrène et d'Apollon. Hercule, Orphée, et bien d'autres encore avaient pratiqué l'art de guérir. A leur suite s'étaient formés des colléges entiers. Tels étaient les cabires, les orphéiens, les asclépiades, etc.

Les moyens employés pour opérer des cures consistaient dans des sacrifices, des purifications, des hymnes, des vers magiques, des enchantements et des topiques végétaux. Ainsi, pour faire cesser la peste dont nous avons parlé au commencement de cet article, Agamemnon, sur l'avis du devin Calchas, envoie à Chrysès une députation commandée par Ulysse, et chargée de remettre à son père la belle Chryséis, cause de tout le mal, et d'offrir un riche sacrifice au dieu qui, à la prière de son prêtre, fit cesser la peste, tandis que le camp des Grecs se purifiait et jetait ses souillures dans la mer, dit le poëte.

Il existe encore un poëme d'Orphée sur les vertus magiques des pierres.

Dans beaucoup de lieux de la Grèce on avait bâti des temples en l'honneur des dieux, des demi-dieux et même de quelques hommes médecins. Un des plus célèbres était celui d'Epidaure, élevé sous l'invocation d'Esculape. On s'y rendait de toutes parts afin de recouvrer la santé. On y priait, on y chantait, on y faisait des sacrifices, on y passait la nuit couché dans le sanctuaire, espérant que le dieu révélerait en songe les moyens de guérison.

ce point, les différences que nous voulons signaler.

Il y a des douleurs vives et instantanées qui se produisent en même temps que la cause qui les fait naître, comme celles qui se manifestent à l'occasion d'un pincement, d'un choc, d'une piqûre; mais d'autres douleurs, dont la cause occasionnelle est plus difficilement appréciable, apparaissent moins promptement et ne s'élèvent que graduellement à leur dernier degré d'acuité. Ainsi, la sensibilité et l'inflammation sont d'abord légères sur la peau, à la suite d'une simple rubéfaction, d'un érysipèle qui commence, d'un clou ou furoncle qui va se montrer; mais à mesure que l'inflammation s'étend, que l'afflux sanguin augmente et que les divers tissus subissent la compression qui en résulte, la douleur augmente et s'exaspère au point d'entraîner la fièvre et le trouble complet de la santé.

C'est une loi importante à connaître, que lorsqu'un tissu ou un organe quelconque est depuis longtemps entrepris par le phénomène de l'inflammation, la sensibilité d'abord obtuse qui y siége s'exalte peu à peu, et finit par donner à une partie, d'abord dénuée de sensibilité, cette dernière propriété au moyen de laquelle la vie partielle se rattache en quelque sorte plus étroitement, selon le danger, à la vie générale.

Si la douleur n'a qu'un attribut et qu'un résultat, celui de faire appel à la sensibilité conservatrice, cependant c'est avec raison qu'on lui reconnaît différents degrés, une nature différente selon une infinité de circonstances, et aussi une importance variable selon tous ces cas : — la douleur est aiguë ou chronique, superficielle ou profonde, intermittente ou continue; et dans ces alternatives, sa signification n'est pas la même pour le médecin qui l'observe et le patient qui la supporte.

Outre les résultats physiques qu'elle peut avoir et qu'elle comporte avec elle, la douleur réagit jusqu'à un certain point sur l'esprit des malades et peut, par ce motif, ajouter aux troubles qu'elle provoque toutes ces conséquences fâcheuses que le moral affecté inflige réactivement à nos organes physiques. Il convient de dire ici ce que valent à nos organes certaines douleurs comparées à d'autres et de savoir qu'elles n'indiquent pas par leur présence le degré auquel elles compromettent la santé. Il y a des douleurs aiguës, longues et persévérantes, qui n'ont pas de gravité parce qu'elles ne troublent que des organes d'une médiocre importance pour les fonctions de la vie; il y en a

---

De la médecine chez les Romains. — Ce peuple si célèbre, que nous retrouvons au fond de presque toutes nos institutions, n'a rien inventé, ou du moins a inventé fort peu de chose. Il adopta les idées des nations étrangères, s'y attacha avec ténacité, et les porta avec ses armes partout où il pénétra. Comme nous retrouverions chez lui à peu près toutes les idées des Grecs, nous nous contenterons de citer quelques faits particuliers.

Ils tirèrent leur médecine des Etrusques, qui tiraient la leur des Grecs. Des aruspices, venus d'Etrurie, exerçaient la médecine à Rome au moyen de la magie. Dans les épidémies, on consultait les livres sibyllins. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que les Romains, durant plusieurs siècles, méprisèrent les médecins et la médecine, qu'ils abandonnaient aux esclaves.

Junius Bubalcus éleva, dans une île du Tibre, un temple à la déesse Hygée des Grecs, sous le nom de *Dea Salus*. On fit de la fièvre une divinité. Quatre cents ans av. J.-C., on bâtit un temple à Junon Lucine, patronne des femmes enceintes. On créa des divinités pour les diverses positions de l'enfant au moment de la parturition, telles que *Prosa* et *Postverta*. On eut une déesse qui, sous le nom d'*Ossi paga*, présida à la consolidation des os, et une autre qui, sous le nom de *Carna*, présida à la formation de la chair.

En fait de cérémonies, les Romains établirent des processions, des lustrations, des supplications.

Dans le même temps qu'on élevait un temple à Junon Lucine, on instituait, sous le nom de *lectisternes*, des repas splendides et publics donnés aux idoles dans les rues de Rome. Ils avaient lieu durant les épidémies. Une des cérémonies les plus singulières fut la suivante. Quand tous les moyens avaient échoué contre une maladie publique, on élisait un dictateur. Celui-ci, accompagné de son maître de la cavalerie, des prêtres et de tous les corps de l'Etat, allait enfoncer un clou dans la muraille droite du temple de Jupiter Capitolin.

d'autres qui, plus sourdes, moins bien localisées et très-irrégulières dans leur apparition, attirent avec plus de raison l'attention du médecin, et détournent avec moins d'avantage les idées des malades abusés.

Les névralgies, qui ne sont que des affections douloureuses, exclusivement fixées sur le trajet de certains nerfs, sont quelquefois intolérables par leur caractère aigu et leur durée, sans présenter pour cela aucun danger réel; tandis qu'une douleur ressemblant à celles que nous venons d'indiquer en second lieu, et se manifestant sur un des organes des trois grandes cavités, savoir, la tête, la poitrine, l'abdomen, pourrait avoir une haute importance. Du reste, par une avantageuse compensation, ces dernières douleurs ne paraissent pas isolées, et avec les symptômes qui les accompagnent, on découvre e danger qu'elles présentent.

Les sensations douloureuses semblent varier de nature, principalement à cause des tissus différents qu'elles occupent, tantôt en surface, tantôt en profondeur. Un coup de soleil, une brûlure, un vésicatoire, sont des accidents très-douloureux, parce qu'alors la peau ou le derme est dépouillé, par la cause irritante du mal, de son enveloppe protectrice qu'on appelle épiderme, et sous laquelle les nerfs ou vaisseaux, se ramifiant en un réseau très-abondant, forment sur toute la surface du corps une trame identique qui est le siége par excellence du tact et de la sensibilité.

Quand les muscles ou organes des mouvements volontaires, situés sous cette grande enveloppe, sont fatigués dans leur exercice, ils rendent raison de cet état par la pénible sensation qu'on appelle courbature; c'est un exemple de cette sensibilité moins manifeste et déjà plus obtuse qui réside dans les organes profondément situés, moins exposés aussi aux impressions externes, et qui, n'ayant pas en partage les fonctions dévolues à l'enveloppe cutanée, devaient manquer des moyens essentiellement actifs attribués aux nerfs superficiels, pour éveiller l'attention cérébrale et ses diverses conséquences.

Les os, enfin, qui servent de supports et de points d'appui aux différents muscles, ont une texture organique appropriée à leur usage, et la matière gélatineuse et calcaire qui les forme est presque inerte et sans mélange de tissu sensible; aussi, dans les opérations chirurgicales, quand l'instrument, après avoir divisé toute la peau circulaire d'un membre, vient à trancher

---

En 219 av. J.-C. parut à Rome le premier médecin grec; ce fut Archégate. A partir de cette époque, les médecins jouirent de certains priviléges, qui ne firent que s'étendre.

De la médecine chez les Celtes. — Nous terminerons en exposant les usages des peuples qui furent nos pères. Les druides étaient tout à la fois leurs prêtres et leurs médecins. Les femmes des druides, nommées *alraunes*, exerçaient la sorcellerie, expliquaient les songes, aidaient les femmes en couche, et par le moyen de plantes aux vertus magiques, rendaient la santé aux guerriers blessés. Le médicament héroïque et universel des Celtes était le gui. On le cherchait en grande pompe le premier jour de chaque année. Quand on l'avait trouvé, on immolait des taureaux blancs, en témoignage de la reconnaissance publique envers les dieux.

La verveine avait aussi des propriétés magiques. On la recueillait au lever de l'étoile Sirius, après avoir accompli des cérémonies mystérieuses.

Voilà quelles ont été les idées médicales dans l'enfance des sociétés. En lisant les relations des voyageurs de nos jours, on se convaincra bientôt qu'elles sont les mêmes, dans le fond, que celles des peuplades de l'Amérique, de la Sibérie, qui ont encore pour prêtres et médecins, celles-là leurs jongleurs, celles-ci leurs *schumans*. Enfin, en y réfléchissant un peu, on verra que bien des croyances du peuple de nos campagnes sont dérivées des superstitions anciennes. Mais nous ne voulons rien dire à présent sur ce sujet : nous le réservons pour un autre article.

Le tableau que nous venons de tracer ne ferait pas naître une idée fort avantageuse sur les anciens, si nous n'ajoutions qu'Hippocrate donna à la médecine une face nouvelle. Ce grand homme, qui vivait quatre cent quarante ans avant notre ère, recueillit tout ce que cet art avait de positif, et lui imprima un mouvement de progrès qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Docteur Maffre.

les muscles ou les chairs, qui elles-mêmes ne donnent de la douleur qu'à l'occasion de la division accidentelle des filets nerveux qui les traversent avant de se ramifier en réseau sur la peau, toute la sensibilité est épuisée au moment où la scie vient séparer les os. Ce n'est que par erreur et faute de renseignements scientifiques que l'on croit généralement que leur tissu et leur moelle intérieure occasionnent des impressions douloureuses : il n'en est absolument rien. Seulement, dans ces circonstances, l'ébranlement nerveux, retentissant longtemps dans toute l'économie, il est impossible au patient de distinguer l'origine et l'intensité partielle de ses souffrances, et ces considérations n'ont, en conséquence, qu'un intérêt purement dogmatique.

La douleur, en général, varie selon l'âge, le sexe, le tempérament, le climat, etc. Les enfants (toutes choses étant égales d'ailleurs) sont plus sensibles, ainsi que les femmes, aux impressions douloureuses ; c'est-à-dire que chez eux les communications établies entre le cerveau et les stimulations extérieures par les nerfs superficiels sont plus rapides, plus multipliées, et, par suite, plus de réactions s'opèrent par la sensibilité générale et locale.

Sous les climats méridionaux et intertropicaux, la sensibilité est, par l'influence des moindres causes, très-développée et généralisée. On sait que chez certains peuples incivilisés de ces contrées équatoriales, une simple piqûre au talon provoque des douleurs atroces, les convulsions, le tétanos et la mort, et qu'en particulier au Sénégal, une loi punit des peines les plus graves l'oubli des précautions qui donne naissance à ces accidents, comme, par exemple, l'imprudence de laisser des verres cassés sur les chemins.

Si par ces dernières remarques on voit quelle est la limite extrême de la douleur physique, on ne saurait établir avec précision quel est le degré qui la représente au début. Elle touche de près, alors, aux sensations agréables, et une démangeaison modérée provoque un plaisir physique, tandis que le chatouillement excite quelquefois des accidents très-graves et même mortels ; il produit alors une grande et intolérable douleur à l'occasion de laquelle les sophismes seuls ou l'ignorance peuvent donner des illusions ridicules et provoquer des idées barbares. Les frères moraves donnant la mort à leurs coupables par le chatouillement, parce qu'ils ne voulaient pas verser le sang humain, sont plus cruels que les inventeurs modernes des supplices sanctionnés par nos lois. Ce personnage historique, le duc de Glocester, auquel un roi d'Angleterre, son frère, accorda le genre de mort qu'il désirait, mourut plus affreusement en plongeant sa tête dans un tonneau de malvoisie qu'en la posant sur le billot destiné à une fin plus noble.

Le courage pour supporter les douleurs se mesure souvent sur leur intensité, sur l'habitude de leur renouvellement, qui, diminuant quelquefois la sensibilité organique émoussée, donne aussi à l'esprit la patience et la résignation qui le font se contenir et se complaire dans son triomphe. Quand les stoïciens niaient la douleur physique et disaient qu'elle n'était rien..., ils entendaient seulement par là faire prédominer cette notion philosophique par laquelle ils considéraient la douleur comme une erreur dans l'harmonie naturelle, comme une nécessité tout accidentelle à l'aide de laquelle l'ordre se rétablit, enfin une sorte de moyen négatif destiné à laisser les lois universelles concourir vers le but de la conservation des existences. Zénon, chef du Portique, tomba par hasard sur une des places d'Athènes et se cassa le bras : il était âgé de quatre-vingt-dix-huit ans. Comme on s'empressait de le relever : « O mort ! s'écria-t-il, tu pouvais t'épargner la peine de m'avertir. » Et rentré chez lui, il avala le poison dont il mourut, mettant ainsi, à l'hon-

neur de sa doctrine, un certain accord entre sa conduite et ses préceptes.

Toutefois il est, en général, inutile et insensé de se faire systématiquement impassible devant la douleur : « C'est, dit Montaigne, une pré-« tention bien cérémonieuse qui ordonne si « exactement de tenir bonne contenance et main-« tien posé à la souffrance des maux. Pourquoi « la philosophie, qui ne regarde que le vif et les « effets des choses, se va-t-elle amusant à ces « apparences externes! Qu'elle laisse ce soin « aux plaisants et maîtres en rhétorique... Si « le corps se soulage en se plaignant, s'agitant, « se tourneboulant, qu'il le fasse... »

La douleur physique fait donc partie, comme nous l'avons pu voir, de ces phénomènes vitaux si nombreux dont on cherche le terme ou la raison finale, et c'est moins par l'analyse des éléments qui la produisent que par des recherches sur son importance qu'il convient de terminer les considérations émises à son sujet. Mais il nous suffit de dire ici que cette étude de la douleur, au point de vue des symptômes, se diversifie selon les nombreux dérangements morbides que l'économie peut éprouver, et il appartient surtout à l'homme de l'art, au lit du malade, de s'en approprier la signification pour en déduire des règles de traitement applicables aux circonstances.

En examinant les nuances de l'instinct conservateur attribué à tous les êtres animés, c'est-à-dire sensibles, et au moyen duquel ils savent heureusement éviter les causes nombreuses des impressions douloureuses, on découvre les règles de prudence que la nature laisse à ses créatures.

L'homme, entre tous les animaux, est cependant le plus mal partagé sous ce rapport; et s'il est vrai que chez lui les facultés intellectuelles ne s'élèvent qu'aux dépens de l'instinct, il s'ensuit qu'à mesure qu'il se distingue par les qualités de cette intelligence, il se trouve dépouillé des faveurs que l'instinct lui réservait, et qu'il doit seulement trouver dans les ressources de l'esprit contre la matière, c'est-à-dire dans la lutte même, les moyens d'échapper au mal physique.

Les sens, chez les animaux, offrent entre eux des différences dues à leur développement inégal, et les uns, spécialement destinés par la nature à la protection de la vie, prennent une prédominance exclusive qui enferme l'animal dans les relations limitées résultant de leur exercice, et restreint à la fois ses dangers comme ses progrès.

Les autres sens, qui sont dans une infériorité relative et dans l'inaction, et par conséquent ne provoquent pas les animaux aux tentations de connaître et d'éprouver, sont, par cette négation même, les agents certains de leur bien-être.

On voit rarement chez eux survenir les accidents qui résultent d'un calcul imparfait sur les rapports et les qualités des choses ; et si le jugement, considéré comme opération intellectuelle, leur manque, du moins ils n'en subissent pas les erreurs possibles et souvent si préjudiciables. Ils tentent rarement des escalades dangereuses ; jamais ils ne goûtent des substances isolément vénéneuses ; ils craignent ou recherchent l'eau dans la mesure de l'antipathie ou de la convenance de cet élément pour leur constitution. Ils sont blessés, contusionnés et brûlés quelquefois, mais, dans ces cas, leur initiative ne les a pas compromis, et les efforts de la nature médicatrice suffisent à leur guérison, sans qu'ils aient besoin de subir les procédés d'une médication artificielle. Cette grande puissance naturelle, invoquée souvent sans succès pour la médecine des hommes, agit sur les animaux avec une générosité proverbiale dont les effets nous étonnent et se font admirer.

La souffrance physique n'accompagne pas toutes nos maladies ; et s'il existe, comme nous

l'avons dit, des douleurs dont l'acuité est extrême et le danger non réel, nous pourrions citer aussi des affections mortelles dans lesquelles ces douleurs sont nulles, et qui ne trahissent leur sinistre passage à travers l'organisation que par des symptômes différents, et dont le malade ignore le pronostic funeste, aisément distrait qu'il est par l'espérance et l'illusion.

La douleur n'est donc pas toujours cette sentinelle avancée qui provoque la vigilance instinctive de l'animal ou la prudence attentive de l'homme, et il faut tenir un compte exact de sa présence ou de son défaut, et tout en cherchant à s'y soustraire, ne point abandonner vis-à-vis d'elle, quand elle nous surprend, une contenance sage et rassise, premier effort pour la dominer.

L'observation des douleurs physiques dont le spectacle affligeant a contribué du reste, dès le commencement de l'humanité, à élever l'art heureux de la médecine, a fait aussi connaître plusieurs circonstances de leur développement. On peut prédire qu'une douleur vive sera courte, que cette douleur se présentera par accès ou intermittences ; et l'on sait que telle autre qui se prolonge ne repassera pas à l'état aigu.

La souffrance spontanée ne fait que rarement une apparition brusque ; et dans le malaise préliminaire qui l'annonce, on trouve, comme dans ces bourrasques qui précèdent l'orage, le temps de se mettre à l'abri.

On supporte avec impatience les premières sensations douloureuses, mais qui ne sait que nos organes y prennent peu à peu de l'accoutumance, et que bientôt la douleur fléchit sous le double ascendant des forces physiques qui s'y prêtent, et de la résignation morale qui la domine?

Il est donc utile de se prémunir, à l'aide de ces considérations, contre les impressions débilitantes de la crainte ou de la frayeur; et puisqu'on apprécie à l'avance sa résistance contre le mal, comme ses moyens pour le tromper, il faut tout faire pour que la douleur n'établisse pas sur nous son empire toujours trop puissant : un sage proverbe fournit ici son enseignement en disant : « Qui craint déjà de souffrir souffre déjà « ce qu'il craint. »

Cependant, bien qu'on tire un certain profit de son courage, et qu'il y ait honneur à se soumettre aux préceptes qui commandent une patience résignée, il n'est pas interdit de chercher avec empressement les premiers soulagements à nos souffrances, et il est convenable que nous indiquions les moyens généraux auxquels on peut avoir recours.

Ils varient, dirons-nous, selon les circonstances où le mal apparaît, c'est-à-dire selon les causes et les lésions qui concourent par leur enchaînement relatif à produire le sentiment de la douleur.

Quand celle-ci résulte tout à coup d'une contusion, d'un choc, d'un froissement, et qu'il n'y a ni plaie, ni déchirure, ni déplacement persistant des parties, il faut, sans embarras, pratiquer indifféremment des frictions légères, des lotions tièdes, appliquer des cataplasmes émollients, et mettre en repos l'organe lésé.

La cause vulnérante agit-elle avec un degré plus énergique, les mêmes moyens conviennent, et on y ajoute des ventouses ou des sangsues; avec cette restriction, qu'il ne faut jamais pratiquer ces saignées locales à la paume des mains, à la plante des pieds, aux paupières, etc.

L'atroce douleur de l'entorse ou de la foulure qui provient d'un violent mouvement irrégulièrement transmis aux articulations du cou-de-pied ou du poignet, se trouve avantageusement combattue par l'immersion convenablement faite de la partie blessée dans l'eau froide. Après ce premier moyen, le repos, les cataplasmes, un bandage bien roulé, sont utiles. (Voir nos articles sur l'entorse, t. I, p. 81, 103, 193 et 253.)

Une douleur très-différente des précédentes et dont la cause inattendue vous surprend à l'improviste est celle de la brûlure, qui peut présenter divers degrés; douleur d'autant plus vive que celle-ci s'étend à la fois et plus à la superficie et plus en étendue sur la peau. On dit qu'alors les irrigations d'eau froide, l'eau séléniteuse des pompes, l'eau astringente d'extrait de Saturne, doivent être employées, avec la précaution de ne point appliquer sur la peau dépouillée de son épiderme un pansement qui irriterait les papilles nerveuses déjà dénudées.

Il y a enfin des douleurs désignées sous le nom de névralgies et qui occupent les cordons nerveux eux-mêmes à des endroits spéciaux : leur cause est peu connue et le traitement qu'on leur oppose assez varié. A ces douleurs appartiennent celles des dents. Comme leur apparition est subordonnée à un état particulier de la santé générale ou de certains organes, nous ne pouvons entrer dans leur examen.

Il en est de même de toutes ces douleurs spontanées qui accompagnent, comme symptômes, plusieurs lésions internes; le médecin opposant à ces cas, où la douleur n'est alors qu'une manifestation confuse et complexe de la disposition morbide qui a lieu, la médication qu'il trouve la plus convenable, combat à la fois le tout et sa partie. Il puise d'ailleurs ses ressources dans un arsenal pharmaceutique complet ou dans les diverses doctrines de l'art; l'opium, sous bien des formes, lui fournit en particulier de nombreux succès, mais laissons-lui la responsabilité de l'emploi d'un tel agent.

Docteur Eug. B.

VARIÉTÉS.

Almanach de France pour 1847. — S'il est une vérité démontrée, c'est qu'il n'y a point d'hygiène sans morale, et point de morale sans instruction. Il faut donc répandre l'instruction dans toutes les classes de la société, pour y répandre aussi la santé et le bien-être. Les almanachs, quand ils sont rédigés avec goût et dans un bon esprit, peuvent exercer, principalement sur les classes inférieures, une influence considérable, dans le sens heureux que nous venons d'indiquer. C'est à ce titre que nous signalons ici *l'Almanach de France*, intéressante publication qui se vend chaque année à cinquante et soixante mille exemplaires. L'Almanach de France a pris pour devise : *Versez l'instruction sur la tête du peuple*; *vous lui devez ce baptême*. Plus bas, nous lisons sur sa couverture : *Quinze millions de Français n'apprennent que par les almanachs les destins de l'Europe, les lois de leur pays, les progrès des sciences, des arts et de l'industrie*. Enfin, dans sa vignette, sont gravés en gros caractères ces mots . Santé,— Bien-être, — Savoir. Nous voudrions les voir rangés dans l'ordre suivant : *Savoir*, — *Santé*, — *Bien-être*; ainsi placés, ils ont une grande signification, et sont en quelque sorte le résumé de tout un cours de morale et de philosophie pratiques. L'Almanach de France pour 1847 s'occupe de météorologie, d'agriculture, d'économie domestique, de botanique, d'hygiène, des caisses d'épargne, des crèches, etc., etc.; c'est-à-dire des sujets les plus usuels et les plus immédiatement utiles. On y trouve un article charmant sur les institutions de bienfaisance, intitulé *l'Atelier;* un article très-remarquable sur les *Budgets*. Morale, histoire, anecdotes, découvertes récentes, tout ce qui peut instruire les intelligences et améliorer les cœurs y a sa place.

Hygiène du chanteur.—Dans son premier volume, notre journal a étudié les influences utiles ou nuisibles du chant sur la santé générale; et, dans le premier numéro de cette année, il a encore consacré un article aux influences qui peuvent altérer la voix. Nous annoncerons maintenant un ouvrage entier sur cet intéressant sujet. M. le docteur Segond, dans *l'Hygiène du chanteur*, se propose de tracer les règles qui peuvent servir à diriger les actes de celui qui se livre à l'exercice du chant. Ces règles, il cherche à les appuyer sur l'étude des fonctions qui sont alors spécialement mises en activité; aussi commence-t-il par exposer la description succincte des organes qui concourent à la phonation. Cette description étant destinée aux gens du monde, l'auteur s'est efforcé de la rendre aussi claire que possible, en intercalant quelques planches dans le texte. On ne lira pas sans un vif intérêt les chapitres où il est question du mécanisme de la voix de poitrine et de la voix de fausset, du timbre clair et du timbre sombre, de la respiration dans le chant, de l'intensité de la voix et de la respiration. Faisant ressortir l'exagération que prennent, chez le chanteur, les fonctions de la respiration, il en tire les conséquences suivantes : un chanteur exercé, par suite de l'ampleur que prend la cavité thoracique, du déplissement profond du poumon, et des grandes quantités d'air qui traversent cet organe, respire, pendant qu'il chante, plus d'air en vingt

minutes, qu'une personne qui ne chante pas et qui respire normalement n'en peut respirer en une heure. Le chanteur, d'après cela, a besoin de réparer plus qu'un autre, puisqu'il consomme une plus grande quantité d'oxygène, et expire plus de carbone et d'azote. L'alimentation doit donc être abondante, et se composer particulièrement de substances propres à fournir les éléments perdus ; aussi les viandes noires, les vins généreux, sont-ils les meilleurs réparateurs des forces dépensées pendant la suraction de l'appareil respiratoire. On ne peut nier que les propositions de l'auteur ne paraissent fondées. Son livre est terminé par des conseils sages et dont on peut tirer une grande utilité.

Neutralisation des exhalaisons d'acide carbonique. — M. Faucille ayant été chargé de diriger les travaux d'exploration de la Fontaine Lucas, à Vichy, eut à combattre un dégagement d'acide carbonique tellement abondant, que le puits en était devenu inabordable. On avait essayé en vain l'aérage par le feu, le refoulement au moyen de la cloche de compression, les projections d'eau douce en masse ou en pluie, l'eau de chaux, etc. M. Faucille fit établir sur les bords du puits une petite chaudière ou éolipyle, dont le tuyau descendait jusqu'au fond de l'excavation, et devait y porter la vapeur d'eau engendrée dans la chaudière. Celle-ci, au sortir du tuyau, devenait, après quelques moments, opaque et comme fuligineuse ; puis elle reprenait peu à peu sa transparence. Au bout de vingt-cinq à trente minutes, le puits put être abordé sans danger. Mais l'injection dut être continuée pendant toute la durée des travaux, qui furent alors poussés aussi loin que besoin était. — Dans une autre circonstance, M. Faucille absorba de la même manière des vapeurs d'acide sulfhydrique. — Cette méthode simple, efficace et d'un emploi facile, pourra trouver son application pour l'assainissement des égouts, des fosses d'aisances, des puits de mines et autres.

Sangsues. — Ces animaux si utiles deviennent de plus en plus rares et chers, et il paraît que l'administration commence à s'inquiéter de cette circonstance, qui n'est point sans gravité. Voici ce que nous lisons dans la *Gazette médicale* de Strasbourg :

« L'École de pharmacie de Paris ayant appelé l'attention de l'autorité sur le renchérissement des sangsues, M. le ministre du commerce, avant d'examiner quels moyens pourraient être employés pour remédier à ce mal, cherche à recueillir des renseignements exacts sur l'état de la pêche des sangsues. Et en effet, il a demandé à MM. les préfets des notions sur les questions suivantes : 1° Existe-t-il dans le département des marais, des étangs ou des cours d'eau où l'on trouve des sangsues? Ces sangsues sont-elles l'objet d'une pêche régulière? Combien approximativement en livre-t-on chaque année à la consommation ? — 2° Le département possède-t-il des marais qui aient nourri autrefois des sangsues, et qui n'en contiennent plus aujourd'hui? Dans les marais qui en fournissent encore, la pêche est-elle plus ou moins abondante qu'autrefois, et en quelle proportion ? — 3° Les marais, étangs ou cours d'eau où se fait principalement la pêche des sangsues appartiennent-ils à des particuliers, à des communes ou au domaine public? Comment se fait en général cette pêche, et à quelle époque? Est-elle soumise à quelques usages ou règlements locaux ? — 4° Comment se fait le commerce des sangsues indigènes? Quel est le prix moyen lorsqu'elles sont vendues sur place ? En exporte-t-on hors du département ? — Les Sociétés médicales, surtout celles qui contiennent dans leur sein des pharmaciens, pourront fournir d'utiles renseignements. Aussi M. le préfet du Bas-Rhin s'est-il adressé à la Société de médecine de Strasbourg, en la priant de répondre à ces questions. L'importance du sujet nous a engagés à faire connaître dès aujourd'hui cette communication de M. le préfet, afin que, d'ici à la première séance de la Société, les membres, tant résidants que correspondants, puissent recueillir les données nécessaires à la solution des questions adressées. »

Panification. — Pain cuit a la vapeur. — On croit généralement que le pain de fine fleur de farine, ainsi que sa blancheur, sont une preuve de sa qualité. C'est une erreur : la blancheur du pain est généralement communiquée par l'alumine. Le pain de farine non raffinée est plus nutritif que celui qui est fait avec la fleur de farine. En effet, quelques-uns des ingrédients nécessaires à l'entretien des divers éléments dont se compose la structure du corps, disparaissent dans l'opération du moulin. Parmi les matières enlevées par le meunier, sont les substances salines indispensables à la croissance des os et des dents. La mode du pain de luxe rend les boulangers indifférents au choix du grain, car ils le blanchissent à volonté. Le pain brun doit être donné de préférence aux nourrices et aux enfants, ainsi qu'aux personnes dont les os ont une tendance au ramollissement, et qui se plaignent de la faiblesse de leurs dents. Cependant des estomacs irritables ont besoin d'un pain où les éléments actifs de la farine ne soient pas en excès.

On a trouvé à Londres une nouvelle manière de faire le pain sans levûre, en y substituant le carbonate de soude et l'acide muriatique. La formule indiquée pour le pain avec la farine non mondée est celle-ci :

Farine de froment,	3 liv.		1500 gram.
Acide hydrochlorique,	»	5 gros, 25 gouttes.	21
Eau,	»	30 onces.	32
Sel,	»	2/3 d'once.	11

Le pain fait de cette manière ne contient que de la farine, du sel commun et de l'eau. Il a un goût agréable, se conserve plus longtemps que le pain ordinaire, est de diges-

tion plus facile, et moins disposé à tourner à l'aigre.

Le pain ordinaire, comme tout ce qui a fermenté, fermente facilement encore, au grand inconvénient de beaucoup d'estomacs ; et, bien plus, de même qu'un peu de levain suffit pour faire lever toute la fournée, il communique la même action à tous les aliments soumis à son contact.

Le pain non fermenté est salutaire à ceux qui souffrent de maux de tête, de flatulences, d'éructations acides, de sensations douloureuses au creux de l'estomac, de la goutte et de la gravelle. Il est utile aussi dans plusieurs affections de la peau.

Ces remarques s'appliquent aux deux espèces de pain, mais surtout au pain brun, qui est d'ailleurs une excellente alimentation pour ceux qui sont sujets à la langueur intestinale et aux hémorrhoïdes.

La fabrication du pain par l'ancien procédé assujettit le boulanger à un travail assidu de six à huit heures. Le nouveau procédé améliorerait la condition de cette classe d'ouvriers privés du sommeil nocturne, car il ne faudrait plus que deux heures pour faire du pain. L'économie des heures de travail influerait encore sur le prix du pain, d'autant plus que l'emploi des agents chimiques indiqués produit une économie de dix pour cent sur la farine. Dans le procédé actuel, une grande partie des éléments saccharins de la farine se perd par sa conversion en acide carbonique, perte évitée par la méthode proposée, au moyen de laquelle on obtient l'acide tout aussi parfait et efficace.

On vient de proposer de faire cuire le pain *à la vapeur*.

M. Violette a présenté à cet effet à l'Institut un appareil qui se compose de deux cylindres concentriques, entre lesquels peut marcher la vapeur : celle-ci est préalablement chauffée dans un petit serpentin maintenu à la température convenable. Le cylindre intérieur est percé d'une infinité de trous microscopiques, et contient la pâte préparée ; la vapeur qui circule entre les cylindres pénètre par ces trous dans l'intérieur, y distribue la chaleur d'une manière parfaitement uniforme, et s'échappe par une petite ouverture à l'extérieur, après avoir exercé son action calorifique, qui détermine la cuisson du pain en moins d'une demi-heure. Ainsi, rien de plus simple que ce procédé : introduire la pâte, fermer l'appareil, ouvrir le robinet de vapeur, le fermer après la durée convenable, retirer le pain cuit pour le remplacer immédiatement par une nouvelle fournée, telle est la série simple et facile des opérations.

Ossements des pestiférés de Marseille. — On écrit de Marseille : « Les ouvriers employés aux travaux du chemin de fer, au quartier Saint-Charles, près la gare, ont fait ces jours derniers une découverte souterraine qui se rattache évidemment aux souvenirs les plus lugubres de notre histoire marseillaise. En opérant les déblais dans l'ancien enclos *Seïton*, à l'extrémité du boulevard de la Paix, les ouvriers ont rencontré, à environ deux mètres de profondeur, d'abord quelques ossements humains, et bientôt une masse incroyable de squelettes. Les corps étaient pêle-mêle et superposés à une profondeur de plus d'un mètre. On remarquait au-dessous et au-dessus les traces non équivoques d'une double couche de chaux. On a trouvé des parties de vêtements assez bien conservées. Un lambeau de poche contenait des monnaies ; on en a recueilli un certain nombre au milieu des ossements. C'étaient des écus de six francs et de trois francs, et des pièces de vingt-quatre sous, toutes à l'effigie de Louis XV, et portant le millésime de 1717, 1718 et 1720 ; plusieurs pièces de vingt-quatre sous portant cette dernière date, et trouvées dans un débris de vêtement, conservaient tout l'éclat d'une pièce neuve et comme frappée d'hier. Plus de cinquante tombereaux d'ossements humains ont été enlevés sur ce point, et portés au cimetière d'après les ordres de l'autorité. On a remarqué qu'au moment où la couche de chaux s'est arrêtée, les ossements remués ont répandu des exhalaisons qui ont fait un instant reculer les ouvriers.

« A tous les signes que nous venons d'énoncer, il est impossible de ne pas reconnaître la peste de 1720 : la position confuse des corps, le millésime des monnaies, dont aucun ne dépasse l'année fatale, les deux couches de chaux, le voisinage de l'ancien hospice des Convalescents, tout atteste que les ossements découverts sont les restes des pestiférés enfouis pêle-mêle à cette déplorable époque. »

Des bains et des buanderies a l'usage des classes pauvres de la société. — Il s'est formé à Londres une Société dans le but de construire des bains et une buanderie pour les classes ouvrières. L'évêque de Londres en est le patron ; lord Southampton en est le président, et le Comité est composé des citoyens les plus honorables du district nord-ouest de la métropole, où sont organisés ces bains.

La première opération qui occupa les organisateurs de cet établissement, fut d'obtenir, au meilleur marché possible, la plus grande partie d'un terrain vague situé à la base d'un vaste réservoir, qui est destiné à desservir l'eau dans le quartier nord-ouest de Londres, auprès de Stamplead-Road. Un appel de fonds fut ensuite fait, et des milliers de souscripteurs vinrent se joindre aux fondateurs. Le montant de la souscription n'est pas limité ; on remarque dans la liste des souscriptions depuis 10 schellings (12 fr. 50 c.) jusqu'à 100 livres sterling (2,500 fr.)

L'entrée de l'établissement est située dans George street (New-Road) : un passage étroit conduit à une salle d'entrée ; dans ce passage se trouvent une chambre fort simple où se réunit le Comité, et cinq cabinets où l'on peut prendre des bains de vapeur et des douches. Il est inutile de dire que ces cabinets sont entretenus dans un état de propreté extrême : la réputation des Anglais est faite à cet égard.

A l'extrémité du corridor d'entrée se trouvent, à droite, des bains de femmes ; à gauche, des bains d'hommes. Les

baignoires sont en tôle vernie, et dans chaque cabinet se trouvent les accessoires nécessaires pour la toilette.

A l'extrémité gauche de l'établissement des bains d'hommes existent *deux immenses bassins*, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, où l'on peut se livrer à l'exercice de la natation. La température de l'eau est graduée suivant la saison; les bains et les bassins étant alimentés par des réservoirs d'eau froide et d'eau chaude.

Personne ne peut contester toute l'importance de cet établissement. Mais quelles actions de grâces ne rendra-t-on pas aux fondateurs, quand on apprendra que le prix de ces bains, si proprement entretenus, si bien ordonnés, est fixé ainsi qu'il suit, linge compris :

Bains froids. . . 1 penny (10 centimes).
Bains chauds. . . 2 penny (20 cent.).
Douches. . . . . 1 penny (10 cent.).
Bains de vapeur. 2 penny (20 cent.).

Voici maintenant la seconde partie de l'établissement : à l'extrémité droite des bains est un édifice consacré à la *buanderie* (*wash house*). Là se trouvent soixante-quatre compartiments dans une vaste salle : deux baquets sont disposés dans chacune de ces divisions; deux tubes communiquant au réservoir apportent à chaque baquet de l'eau froide et de l'eau bouillante, au moyen de deux robinets.

Dans une autre salle, on trouve de longues tables sur lesquelles sont préparés des fers à repasser, et à côté des appareils à sécher le linge.

L'usage d'un appareil complet, nécessaire pour laver le linge, le sécher, le repasser, l'eau froide et l'eau chaude, le savon, l'emploi nécessaire à cette opération, tout cela est mis à la disposition des classes ouvrières, au prix de 2 penny (20 c.) pendant trois heures; et si la blanchisseuse apporte son savon, le prix est réduit à 1 penny.

Le prince Albert a inauguré l'établissement, et a pris un bain dans le bassin de natation. Ces sortes d'inaugurations ne sont pas sans influence sur le développement de certaines institutions dont la nouveauté peut effrayer les coutumes ou les préjugés. On prend d'ailleurs toutes les précautions nécessaires pour ne pas blesser les susceptibilités des individus qui se rendent soit aux bains soit à la buanderie. Le fait suivant en fournira la preuve : un Français se présenta un samedi pour visiter l'établissement. Or, c'est ce jour-là surtout que les femmes d'ouvriers viennent laver. Le chef de service lui demanda s'il ne lui serait pas égal de revenir le lundi, parce que le linge de ces pauvres gens, ajouta-t-il, n'est pas toujours en bon état, et que ce serait peut-être les contrarier que de leur faire exposer à ses yeux ce signe de leur pauvreté.

Les ouvriers de Londres, par l'empressement qu'ils ont mis à se rendre à ce nouvel établissement, ont prouvé que sa création était pour eux un véritable bienfait. On a calculé que dans l'espace de six mois seulement deux baignoires avaient servi treize mille cinq cent trente-huit fois, et deux appareils de buanderie quinze mille cinq cent quarante-trois fois.

La Santé, qui plusieurs fois s'est efforcée de faire comprendre la nécessité des bains de propreté et l'utilité de la natation pour fortifier la constitution, doit s'empresser de signaler la première partie de cet établissement et de le recommander à l'attention des autorités. Chez nous les Bureaux de bienfaisance délivrent, il est vrai, des cartes de bains gratuits; mais les formalités qu'ils exigent éloignent bien souvent de cet avantage les personnes qu'une certaine pudeur empêche de faire valoir leurs tristes droits au partage des secours publics. Si les bains sont une importante condition d'hygiène pour toutes les classes de la société, ils sont surtout nécessaires aux classes ouvrières qui, par leur profession, sont en contact avec des matières premières souvent dangereuses et dont le séjour sur la peau pourrait compromettre la santé et même la vie. — Quant aux buanderies, nous ne saurions également assez propager en France de telles idées. Le succès qu'elles ont à Londres est l'indice de celui qui leur serait réservé à Paris. Depuis quelques années, il s'en est bien établi un certain nombre dans notre capitale, mais dans le but de spéculations particulières, et cependant elles sont déjà extrêmement fréquentées. Nous avons visité la buanderie Saint-Louis, établie rue de Laborde, dans un quartier surnommé *petite Pologne*, en raison de sa pauvreté. D'immenses bassins d'eau froide étaient entourés de femmes qui lavaient du linge, et comme la séance est tarifée, elles mettaient à leur travail le plus grand empressement. On vend à part l'eau chaude pour les savonnages qui se font dans des baquets. Pour les blanchissages à fond, on fait dans une grande cuve une lessive qu'on *coule* toutes les vingt-quatre heures. Le prix étant très-modique, les blanchisseuses trouvent un avantage à venir travailler dans ces buanderies; mais elles sont surtout appréciées par les ménagères qui s'y rendent en très-grand nombre, principalement le samedi. Les hangars qui les constituent sont suffisamment grands et aérés, et conséquemment salubres. Sous le rapport de l'hygiène publique, ces établissements sont très-recommandables; ils déchargent l'intérieur des petits ménages de l'humidité et de la malpropreté qui résultent des lavages, des savonnages et des lessives. Nous voudrions qu'on y ajoutât des séchoirs, car on sait combien il y a d'inconvénients à étendre le linge dans les pièces qu'on habite et à dormir surtout au milieu de la vaporisation nécessaire pour opérer son desséchement. — Si des établissements de ce genre étaient fondés par nos Bureaux de bienfaisance, quels services ne rendraient-ils pas à la classe tout à fait indigente!

Imprimerie de HENNUYER et Ce, rue Lemercier, 24. Batignolles.

DU CORYZA,
ou
RHUME DE CERVEAU.

—

MOYENS DE S'EN PRÉSERVER ET DE LE GUÉRIR.

Une des affections les plus communes dans la saison actuelle est le coryza, ou rhume de cerveau. Le coryza, dont le nom, dérivé du grec, est passé dans le langage scientifique de plusieurs peuples, qui s'en servent aujourd'hui comme nous pour désigner la même maladie, n'est autre chose qu'une inflammation catarrhale de la membrane muqueuse qui tapisse les fosses nasales et leurs dépendances. En France, le mot coryza est synonyme d'enchifrènement, de rhume de cerveau, de catarrhe nasal, dénominations dont la dernière est la seule qui ne soit pas impropre, puisqu'elle seule exprime la nature de la maladie telle que nous venons de la définir, et que la première n'exprime qu'un symptôme, le plus saillant il est vrai, l'embarras dont les cavités nasales sont le siége. Quant à celle un peu triviale de *rhume de cerveau,* qui est encore la plus usitée, on peut dire que c'est celle qui donne de la maladie dont il est ici question l'idée la plus erronée. Elle vient de ce que les anciens, croyant à l'existence d'une communication immédiate entre les fosses nasales et la boîte crânienne, étaient persuadés que l'humeur pituiteuse rendue par les narines se formait dans le cerveau même ; erreur qui a subsisté jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

Le coryza est aigu ou chronique ; il peut être simple et idiopathique, c'est-à-dire constituant à lui seul toute la maladie ; ou bien symptomatique, c'est-à-dire précédant ou accompagnant une autre affection, et particulièrement les fièvres éruptives, comme la rougeole, la scarlatine, etc., etc.

Il ne sera traité ici que du premier ou coryza simple, soit aigu, soit chronique : nous nous réservons plus tard, s'il y a lieu, de revenir sur le coryza symptomatique, à propos des fièvres éruptives et des précautions que leur transmissibilité nous paraît réclamer.

Le coryza aigu présente les caractères suivants, que chacun reconnaîtra facilement pour les avoir éprouvés, car, ainsi que nous l'avons dit en commençant, c'est une affection si fréquente, que nous ne croyons pas qu'il existe une personne qui n'en ait été atteinte une ou plusieurs fois dans la vie.

Au début, sécheresse incommode des fosses nasales, avec un sentiment de tension et de plénitude de ces cavités. Cette sécheresse s'ac-

---

FEUILLETON.

—

L'INONDATION.

—

Avant que le souvenir du terrible fléau qui ruine et désole trois de nos provinces s'éloigne ou s'affaiblisse, je viens appeler, comme médecin, la sollicitude de tous ceux qu'intéresse la santé publique, sur les terribles effets des inondations. Je rappellerai d'abord quelques scènes de ce drame, quelques-uns de ces traits de dévouement qui remuent le courage et l'émulation au fond des cœurs, quelques exemples de cette ardente charité qui réchauffe et console ; je dirai les douleurs impuissantes de celui dont la noble mission est de soulager et de guérir, et enfin je donnerai quelques conseils urgents d'hygiène spéciale.

Quand un torrent fougueux déborde, emportant dans sa course les digues renversées, les arbres du bord, les rochers qu'il arrache, malheur aux habitations riveraines ! Malheur surtout si ce torrent est un grand fleuve, et si le sinistre, dépassant toutes les prévisions de l'expérience, arrive subitement au milieu de la nuit !

C'est pendant une nuit obscure que la Loire, après un violent orage, détruit tout à coup les ponts, entraîne les bateaux, rase les maisons, saccage les plaines, depuis sa source qui naît aux montagnes arides du Forez, jusqu'aux riches campagnes de l'Orléanais et de la Touraine. Tous les affluents du fleuve, grossis et déchaînés, sèment partout comme lui le ravage et la mort... Entendez-vous le mugissement des flots, l'écroulement des murs, les chocs de tous ces débris qui se heurtent, se broient, s'amoncellent...; le tocsin qui vibre, les sanglots, les cris des hommes, les cris des animaux épouvantés !... Oh ! quel affreux chaos les lueurs du matin viendront éclairer ! D'horribles épisodes se passent dans les ténèbres de cette nuit fatale, préludes de ceux qui se dérouleront pendant les jours et les nuits qui

compagne de prurit et de picotements, qui déterminent des éternuments répétés, premier avertissement de l'invasion prochaine de la maladie. Pendant ces efforts sternutatoires ou à leur suite, la sécrétion de la membrane muqueuse augmente, et son produit se présente incessamment aux ouvertures des fosses nasales sous l'aspect d'un mucus transparent, incolore, sans odeur, d'une saveur salée, et doué d'une âcreté capable d'occasionner la rougeur et même l'excoriation de la lèvre supérieure. A ce moment de la maladie, la membrane qui tapisse les fosses nasales et à laquelle on a conservé le nom de membrane pituitaire, est chaude, tuméfiée, douloureuse ; le passage de l'air par les cavités nasales éprouve une difficulté qui s'explique naturellement par le gonflement de cette membrane et le rétrécissement qui en est la conséquence. C'est ce qui explique également comment le besoin incessant de se moucher produit par l'irritation intérieure et par la sensation d'un corps étranger que donne la muqueuse tuméfiée, ne peut qu'augmenter la souffrance du malade, s'il ne sait pas prendre sur lui de ne pas céder à ce besoin toujours plus pressant. En effet, comme c'est la muqueuse irritée et gonflée qui donne la sensation tout à fait fausse de la présence d'un corps étranger, il est bien clair qu'on ne réussira pas, quelque effort qu'on fasse, à expulser au dehors le prétendu obstacle, et que plus on se mouchera, plus on irritera la surface déjà irritée. Cet obstacle au passage de l'air amène une oppression plus ou moins grande et oblige à respirer par la bouche, qui demeure entr'ouverte. Assez souvent les phénomènes que nous venons de décrire n'occupent d'abord qu'une des narines, et envahissent l'autre au moment où la première se dégage subitement, pour à son tour se prendre de nouveau pendant que la seconde recouvre sa liberté ; mais, la plupart du temps, la maladie commence par un côté, et s'étend ensuite à l'autre, de telle façon que la totalité des fosses nasales finit bientôt par être entreprise. A l'extérieur, la peau de la joue, les ailes du nez, souvent même la totalité de l'organe sont rouges; cette rougeur s'étend à l'intérieur. La conjonctive, membrane qui tapisse la partie antérieure de l'œil, et qui sert de doublure aux paupières, participe à son tour à l'inflammation en raison de ses relations par continuité de tissu avec la pituitaire. On sait, en effet, que la membrane pituitaire tapisse le canal nasal, par lequel les larmes s'écoulent de l'œil dans la narine correspondante, et qu'au

---

vont la suivre. Ici quarante ou cinquante maisons, des hameaux entiers, s'abîment sous les eaux : des hommes, des enfants, des femmes, des vieillards, arrachés au sommeil, surpris, éperdus, s'engloutissent sous les décombres. Quelques-uns s'échappent demi-nus, meurtris et mourants ; d'autres, emportés par le torrent, surnagent, s'accrochant aux arbres, aux débris flottants, luttent en désespérés et implorent d'une voix déchirante des secours impossibles. Là, réveillée par le mugissement des vagues, fuyant d'étage en étage l'eau rapide qui monte, monte et la poursuit, toute une famille attend, à genoux, sur le toit de la maison, que la mort s'éloigne... Le toit craque, fléchit, s'entr'ouvre, et le flot ensevelit de nouvelles victimes et rejette au loin des cadavres enlacés. Ailleurs, les habitants se réfugient sur les tertres élevés, disputant aux vagues quelques meubles, quelques bestiaux, leur seule fortune. Le tertre miné, sapé par la tourmente, s'enfonce lentement. De toutes parts l'onde écumante mugit, tourbillonne et creuse le précipice... Le tertre va s'abîmer, l'espace diminue... Quelle angoisse !... L'eau monte encore... Au milieu de cette agonie où toutes les facultés, tous les instincts sont absorbés par la terreur, une mère appelle son fils englouti, une sœur son frère, et les parents se comptent avec désespoir... Quand le flot s'abaissera, quand l'heure lente de la mort sera passée, ceux qui n'auront point de tombes à creuser s'arrêteront consternés devant les ruines de leur demeure... Et toute cette désolation, tout ce drame épouvantable aura couru en quelques heures à travers les campagnes, les hameaux et les villes de nos vallées les plus riches.

Parmi les scènes isolées dont le récit émouvant est venu jusqu'à nous, citerai-je celle d'un postillon entraîné avec ses trois chevaux, à la vue de la population de Thiers qui n'a pu le secourir ? Ou celle d'une famille qui, montée sur une charrette pour gagner Vouvray, se voit arrêtée en chemin par un torrent rapide. Les chevaux sont emportés, la charrette culbutée, et ceux qui la montent précipités à l'eau.

sortir de ce canal elle se joint dans le sac lacrymal à la conjonctive qui y pénètre par les points lacrymaux. Alors les yeux deviennent pesants, injectés, larmoyants; la voix subit une altération dans son timbre, elle est nasonnée; l'odorat est diminué ou même aboli momentanément; le goût même est sensiblement modifié quand l'irritation a gagné le voile du palais et l'arrière-gorge. A ces symptômes se joignent de la pesanteur de tête, de la céphalalgie, de la fièvre, de la soif, du brisement des membres. Quelquefois l'inflammation se propage à la portion de la membrane pituitaire qui tapisse l'un des sinus maxillaires, cavités situées dans l'épaisseur de l'os maxillaire supérieur, et alors la douleur est perçue au milieu de la joue, au-dessous de l'œil, et les mucosités ne s'écoulent que quand le malade se couche la tête appuyée sur le côté opposé.

Tous ces phénomènes, qu'on est toujours étonné de voir survenir à l'occasion d'une maladie si peu grave, ne sont pas, la plupart du temps, de longue durée. Bientôt, en effet, le mucus nasal acquiert de la consistance; il devient vitré, blanc, jaunâtre ou verdâtre, opaque, et prend une odeur fade, ou même plus ou moins fétide; il est plus difficile à expulser, et il ne suffit plus au malade de se coucher pour s'en débarrasser; souvent il est obligé d'avoir recours au *reniflement*. Après un temps variable, qui ne va guère au delà de huit jours, les choses rentrent dans l'état normal : c'est le cas le plus fréquent. Quelquefois cependant la maladie passe à l'état chronique, et alors la sécrétion de la membrane muqueuse reste plus fréquente que dans l'état sain. Elle est tantôt limpide, transparente, sans odeur; tantôt épaisse, jaunâtre, verdâtre; tantôt, enfin, sanieuse, purulente, infecte. D'autres fois elle est complétement tarie et remplacée par une sécheresse tout à fait pénible de la muqueuse, qui reste tapissée par des croûtes dures jaunâtres, et offre un épaississement notable. Il y a, en outre, une douleur permanente à la racine du nez, des éternuments, de l'enchifrènement, la perte ou la diminution de l'odorat, une altération du timbre de la voix. Enfin, la respiration ne s'exécutant guère que par la bouche, celle-ci reste ouverte et donne aux malades une physionomie hébétée.

Le coryza chronique peut durer des mois, des années même.

Peu d'affections sont plus sujettes à la récidive. Rien n'est plus commun que de voir une personne en être atteinte plusieurs fois dans

---

Papot parvient à s'accrocher à un buisson; sa femme, qui tient dans ses bras un enfant de deux ans, s'attache à un arbre, ainsi que ses deux autres enfants. La famille est sauvée par les efforts du brigadier de la gendarmerie de Vouvray, qui se jette hardiment dans une barque avec deux autres personnes. Mais déjà le malheureux Papot a perdu la raison. Au Pezeau, M. de Vogué se précipite avec plusieurs personnes dans un bateau; le bateau chavire, et tous ils attendent dans l'eau, pendant six heures, la délivrance... Au hameau de Brunet, dont il reste à peine quelques vestiges, cinq personnes se trouvent enfermées dans une maison qu'a envahie la Loire... Les matériaux manquent pour faire un radeau... On désespère... Ils vont périr... Cependant une barque, montée par cinq hommes, descend d'Aurec, lutte avec courage, bondit de vague en vague..., et recueille enfin ces malheureux...

Au confluent de l'Allier et de la Loire, quatorze cents ouvriers, cernés par les eaux et manquant de vivres, sont destinés à mourir bientôt, sans le dévouement du préposé en chef d'un bateau à vapeur, qui les ramène tous à la rive, en plusieurs voyages pleins de périls. Ailleurs, il faut briser les toitures pour ouvrir un passage à des familles entières que les eaux ont poursuivies jusque dans leurs greniers, et dont le sauvetage, comme entre Orléans et Saint-Pryvé, s'opère au milieu des écueils, des arbres et des courants les plus dangereux. Dans cette œuvre sublime, parmi ces nobles hommes qui se dévouent pour le salut de leurs frères, plus d'un succombe à la peine... Le brave Bigault, secondé par quatre intrépides citoyens, après avoir sauvé plus de quatre-vingts malheureux, périt près de l'église de Saint-Marceau-d'Orléans, au moment où il vient de ramener encore treize personnes. Sa barque, emportée dans un gouffre, est culbutée. Ses compagnons sont recueillis après avoir lutté longtemps contre le courant. Seul il disparaît sous les eaux, laissant trois enfants dans la misère et sa femme enceinte... Cet intrépide ouvrier, cet homme géné-

un même hiver, et souvent ces rechutes successives s'enchaînent de si près, qu'elles semblent ne constituer qu'une seule inflammation de longue durée. Cette fâcheuse disposition indique toujours une tendance prononcée au coryza chronique.

Le coryza reconnaît pour cause principale l'impression du froid, et particulièrement le refroidissement partiel des pieds, des mains et de la tête, surtout chez les personnes qui tiennent habituellement cette dernière partie couverte.

Ce n'est cependant pas la seule cause qui produise l'inflammation de la muqueuse nasale ; l'introduction dans les cavités olfactives de vapeur ou de poudres irritantes, l'arrachement des poils qui existent dans ces cavités, la présence d'un corps étranger dans le nez, les contusions de cet organe, peuvent aussi donner lieu à une inflammation accidentelle de la membrane muqueuse; mais ce n'est plus un coryza simple, idiopathique, comme celui dont nous parlons.

Le moyen préservatif par excellence du coryza consiste à se préserver du froid aux pieds et du froid à la tête, quand on n'a pas pu réussir à s'endurcir contre une malheureuse susceptibilité.

Quant aux moyens curatifs, ils sont infiniment simples lorsque la maladie n'a qu'une faible intensité.

Quelquefois on réussit à faire avorter la maladie, en respirant, tout à fait au début, la vapeur d'un flacon renfermant de l'acide sulfureux en dissolution. Cette aspiration de vapeurs stimulantes, et même jusqu'à un certain point irritantes, peut dans certains cas, quand l'inflammation n'est pas encore développée, couper court à son développement en changeant le mode d'irritation. Cependant nous n'en conseillerons pas volontiers l'emploi, que nous considérons comme souvent dangereux, ou tout au moins inefficace.

On pourra, avec plus d'avantage, faire des fumigations de vapeurs émollientes, prendre plusieurs fois par jour des bains de pieds très-chauds et rendus irritants par l'addition de cendre de bois, se faire insuffler dans le nez de la gomme arabique en poudre, et enduire l'entrée des cavités nasales d'un corps gras, bien frais.

Il sera utile de garder une position telle que la tête soit élevée et tenue chaudement, et de joindre à tous ces moyens la diète, l'usage d'une boisson chaude sudorifique, comme l'infusion de bourrache ou de fleurs de sureau, et les frictions

---

reux, Bigault, ne savait pas nager... Courageux comme lui, marié aussi, pauvre et père de trois enfants, Massé se précipite au secours des voyageurs dont la voiture de Gien est pleine, au moment où les flots l'engloutissent. Il en sauve plusieurs et perd la vie en continuant des efforts plus grands que ses forces. Citons encore, parmi les traits de dévouement, celui d'un brave et vieux soldat du département du Puy-de-Dôme. Au milieu de la nuit, M. Aymard, âgé et malade, se réfugie, surpris par les eaux, dans un grenier avec sa femme et ses deux enfants en bas âge. Le jour paraît enfin, mais aucun marinier n'ose, même à prix d'or, lui porter secours... M. Vallet s'écrie : « Eh bien, j'irai seul! » Et devant huit cents personnes qui cherchent à l'arrêter, il se jette dans une toue, traverse les torrents, les tourbillons, et sauve, après quinze heures d'angoisse, son vieil officier et sa famille, au moment où la maison fléchissait sous vingt-deux pieds d'eau. M. Vallet, qui n'a jamais manié l'aviron, ne s'arrête pas encore... Il reprend sa barque, six autres personnes lui doivent la vie, et son courage trouve enfin des imitateurs.

Sous les murs de Feurs, une catastrophe saisissante commence le soir à quatre heures, pour s'achever le lendemain, après un drame horrible. Près du pont la route était inondée. Une diligence arrive, chargée de onze voyageurs. A peine a-t-elle fait quelques pas dans l'eau, dont la rapidité est effrayante, que les chevaux s'arrêtent, et qu'il est impossible d'avancer ou de reculer. Les roues de droite sont submergées ; les vagues augmentent de volume et de force. Une corde mince qu'on lance autour d'un arbre, et qu'on parvient à doubler, soutient seule en équilibre la voiture inclinée que le torrent menace. La nuit vient... Tout secours est impossible. Un batelet, monté par sept hommes, ne peut approcher ni regagner la rive. Il s'amarre, jusqu'au jour, au tronc d'un arbre. Tout sur le rivage, tout dans la voiture est dans la consternation... C'est le récit abrégé d'un des acteurs de ce drame qui nous

sèches avec une brosse de flanelle sur les membres. (Voyez notre article sur les frictions sèches, dans *la Santé*, t. I, p. 171.)

Enfin, si le cas était très-intense, il faudrait recourir à des moyens de traitement plus énergiques, qui devraient être en rapport avec les symptômes.

Docteur H. L.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

DES SUBSISTANCES.

De tout temps la question des subsistances a été l'objet de la préoccupation des gouvernements. L'histoire nous fait connaître jusqu'à quel point fut portée, à cet égard, la prévoyance. Chez les Grecs, une législation sévère défendait, sous peine d'*exécration* et de bannissement, l'exportation des grains hors du territoire d'Athènes. Nourrir les populations fut souvent, pour Rome, un écueil redoutable. Rien de plus intéressant que les efforts des rois de France : Charlemagne, dans ses Capitulaires, va jusqu'à énumérer les fruits et les légumes dont il est utile de conserver les espèces. — C'est qu'en effet, là où les subsistances ne sont pas bien assurées, la population ne tarde pas à s'affaiblir et à diminuer, tandis qu'au contraire elle prospère et elle augmente partout où les subsistances se multiplient.

Cet article, qui n'est que l'extrait d'un savant Mémoire lu, en 1841, à l'Académie royale de médecine par M. le docteur Mélier, est destiné à montrer quelle a été l'influence du prix du blé sur la mortalité dans le courant du dix-huitième siècle, et comment cette influence a diminué progressivement.

§ I. — *De l'influence du prix du blé sur la mortalité au dix-huitième siècle.*

A l'époque où parut l'Encyclopédie, la question des subsistances ne pouvait manquer d'occuper les esprits. Touchant à l'agriculture, au commerce, aux impôts et aux dîmes, déjà vivement attaqués, elle devait appeler les méditations des économistes. Ceux-ci formaient alors une espèce de secte, et avaient à leur tête un chirurgien célèbre, *Quesnay* : ce fut lui qui y fit l'article *Grains*, en 1757; article dans lequel il présenta des aperçus intéressants. Mais à *Messance* appartient le mérite d'avoir établi, en 1766, les rapports qui existent entre les subsistances et la mortalité, et d'avoir prouvé, par des chiffres authentiques, puisés dans les registres des paroisses, l'influence con-

---

en apprend les détails. « Les chevaux, dit-il, commençaient à être entraînés; la nuit était déjà noire. M. Brémont coupe les traits d'un des chevaux, prend en croupe un jeune homme et tente son périlleux sauvetage... A trois pas, le cheval s'abat, se relève, retombe et disparaît avec les deux cavaliers dans un tourbillon. Seul, M. Brémont reparaît, lutte à la nage contre le courant qui l'emporte à la Loire, et parvient à se cramponner aux branches d'un arbre, où il passe la nuit. Tous les chevaux sont successivement entraînés; la voiture oblique épouvantablement à droite, poussée par les flots. Nous n'étions plus retenus que par notre corde, lorsqu'une dame, qui était restée dans le coupé avec M. le curé de Sail-sous-Couson, nous crie de la hisser près de nous, qu'elle se noyait. Une corde est enlacée autour de son corps, et bientôt commence la déplorable ascension, qui active la rupture de notre seul soutien. Le poids de la dame suspendue sur l'abîme, et celui des deux hommes qui la soutiennent, détermine la chute de la diligence et la leur. Tous trois s'engloutissent pour ne plus reparaître. Le prêtre, au moment où la voiture tourne, s'élance par la portière de gauche, alors au-dessus des flots, saisit les courroies de la bâche, et se fixe aux parois de la voiture entraînée à la dérive. Un jeune homme s'accroche à ma jambe, qu'il étreint fortement. Je ne tenais plus qu'une faible lanière, et j'allais être emporté, quand M. le curé me saisissant un bras, m'attire, aidé du postillon. Le jeune voyageur, épuisé sans doute par la fatigue, me lâche, sans qu'on ait le temps de le secourir, et devient ainsi la cinquième victime. Toujours entraînés par le courant, nous allons heurter un arbre qui se déracine... Alors l'avant-train de la voiture nous abandonne. Nous continuons notre marche descendante vers la Loire. Par un hasard providentiel, nous dérivons et venons nous arrêter contre deux arbres qui résistent. J'ai passé cette nuit cruelle à genoux, sur une petite corde, tenant embrassés le postillon et le prêtre. »

sidérable et constante du prix du blé sur le nombre des maladies et des décès.

Les recherches de Messance ne se bornent pas à la ville de Paris; elles s'étendent à plusieurs provinces de la France, et même à l'Angleterre; elles embrassent une période de quatre-vingt-dix ans, de 1674 à 1764. — Cet estimable auteur présente d'abord, pour cette longue période, le prix du blé, année par année, sur les marchés de Paris, de Lyon, de Montpellier, de Rouen, de Clermont et de la ville de Londres. S'occupant ensuite de la mortalité, tant à domicile que dans les hôpitaux, il démontre qu'elle est, partout et toujours, d'autant plus forte que le blé est plus cher; et que toutes les fois, au contraire, que celui-ci a diminué, la mortalité est devenue moins grande. Voici comment il procède : il prend un certain nombre d'années, vingt, par exemple; il en fait deux parts égales; la première comprend celles des années qui ont offert le plus de décès; la seconde, celles qui en ont offert le moins. Il inscrit les unes et les autres sur deux colonnes séparées, à côté et en regard desquelles se trouve le prix du blé. Il forme ainsi des tableaux qui présentent, au premier coup d'œil, le rapport de la mortalité avec le prix des grains.

John Barton a publié, pour dix-sept districts manufacturiers de l'Angleterre, un tableau qui donne des résultats en tout semblables.

On peut donc tenir pour certain que, dans ce temps-là, le prix du blé exerçait sur le nombre des maladies et des décès une influence constante. Il faut remarquer qu'il ne s'agit point ici de disettes, mais d'un simple enchérissement, d'une augmentation de quelques francs par setier. Cette augmentation, étendue à toute la population, suffisait pour grossir le chiffre des maladies, des décès et des admissions dans les hôpitaux. On se rend facilement compte d'un pareil résultat. Admettons qu'il se consomme par jour, dans chaque ménage, l'un portant l'autre, une livre de pain par individu; c'est pour un ménage ordinaire, c'est-à-dire composé de trois personnes, terme moyen des ménages de Paris, mille quatre-vingt-quinze livres de pain par an; à 15 centimes par livre, le père de famille n'a que 164 fr. 25 cent. à débourser dans l'année. Une augmentation de 5 cent. par livre l'oblige à débourser 219 fr., c'est-à-dire 54 fr. de plus. Or, pour une famille pauvre, vivant de son travail, ou même du seul travail de son chef, c'est une grande somme. Pour la trouver, il faut s'imposer une nouvelle fatigue,

---

Quelques traits encore. Près de la Ferté-Saint-Aubin, des mariniers occupés à porter du pain aux malheureux retenus captifs dans les plaines inondées, voguaient, montés sur une faible barque, à travers des lits flottants, des charrettes, des récoltes, des bestiaux entraînés. Ils entendent au loin des cris de détresse. Ils s'approchent, et trouvent suspendue aux branches d'un peuplier une femme en proie au plus violent désespoir... Lorsqu'elle peut parler, elle raconte qu'atteinte ainsi que son mari et son enfant par la crue subite, ils s'étaient réfugiés sur cet arbre. La branche qui supportait le petit garçon s'étant brisée; le père avait voulu retenir le pauvre enfant que les eaux entraînaient, mais ses efforts avaient été inutiles, et la malheureuse femme avait eu la douleur de les voir périr tous deux. Cette femme, cette mère était là depuis trois jours... Plus loin, ce sont deux femmes et un homme qui montent sur un arbre pour échapper à la mort, et y demeurent depuis quatre heures du samedi jusqu'au dimanche à neuf heures. Enfin le moment du sauvetage arrive; mais la femme s'est tellement cramponnée, qu'on ne peut lui desserrer les mains, et qu'il faut couper la branche qu'elle a saisie. Partout ce sont des cadavres humains qui flottent ou qu'on découvre arrêtés au sommet des arbres; des cadavres d'animaux qu'emporte le torrent, avec des toits entiers, des meules de foin, des moulins, des crèches, auxquelles sont encore enchaînés les bestiaux de l'étable.

Et mille autres scènes semblables ou plus affreuses peut-être qui n'ont pas eu de témoins, tortures inouïes, désespoirs horribles, agonies déchirantes qui n'auront pas de narrateurs.

Mais arrêtons-nous au milieu de cette esquisse rapide. Le torrent ne gronde plus, le flot est calme. Essayons de mesurer, sans céder à notre émotion, et les malheurs présents et les malheurs futurs de cette catastrophe, au point de vue de la santé publique.

Vit-on jamais autant de causes réunies d'accidents ter-

se refuser un repos nécessaire, passer les nuits, excéder ses forces ; de là plus de maladies et de nouvelles chances de mortalité. Si, au lieu de trois personnes, le ménage est composé de cinq, comme il est ordinaire aux ménages pauvres, toujours plus chargés d'enfants que les riches, l'augmentation de 5 cent. accroîtra la dépense de 91 fr. 75 cent., c'est-à-dire qu'au lieu de 273 fr. 75 cent. il aura à débourser, pour le pain seulement, 365 fr., tout juste 1 fr. par jour, ce qui, en beaucoup d'endroits, est plus de la moitié du salaire de l'ouvrier.

Une remarque qui ressort de ce genre d'études, c'est que l'effet de l'enchérissement du blé, du pain et des subsistances en général, ne se fait pas toujours sentir dès la même année, mais bien l'année suivante; car on lutte d'abord, on s'efforce de suffire à des dépenses devenues plus grandes ; on souffre, puis le mal vient, et la mortalité augmente.

Voilà ce qui existait autrefois. Depuis, une révolution a changé la physionomie de la France; la propriété s'est divisée; l'aisance est devenue générale; l'agriculture a augmenté ses produits, et en a offert de nouveaux à la nourriture des hommes; la législation des céréales a été changée. Le même rapport existe-t-il entre le prix du blé et la mortalité? Hâtons-nous de dire qu'il s'en faut de beaucoup que la population ait à souffrir, comme autrefois, des mauvaises récoltes et de l'enchérissement des céréales; mais le mal, comme on va le voir, n'a pas encore complétement disparu.

§ II. — *De l'influence actuelle du prix du blé et du pain sur la mortalité.*

M. Mêlier, reprenant les choses où Messance les laisse, étudie la question depuis ce moment jusqu'à nos jours. Il a mis à contribution toutes les statistiques, et, autant que possible, les documents officiels. Ses recherches ont porté sur la France en général, et sur Paris en particulier.

On possède des documents qui font connaître le prix moyen annuel du froment, de 1756 à 1790, pour toutes les généralités de l'ancienne France, et, de 1797 à 1835, pour les départements de la France nouvelle. Mais les tables de mortalité de la France ne remontent pas aussi haut, et celles qui existent offrent, çà et là, de graves lacunes; ce qu'il faut attribuer, pour les temps anciens, à la mauvaise tenue des registres de l'état civil, et, pour une autre époque, aux troubles révolutionnaires.

M. Mêlier, procédant à la manière de Mes-

---

ribles, de fractures, d'écrasement et d'arrachement des membres, de luxations, de plaies et de déchirures, de contusions et de commotions profondes? autant de causes de maladies mortelles et subites, de graves affections, d'altérations incurables? Dans ces heures de désolation, pendant cette lutte affreuse où la vie de tous est en péril, que peuvent, hélas! le zèle et les forces du médecin? Qu'importe? il sera là, sur ces ruines amoncelées, sur les ruines de son propre toit, frappé peut-être dans ses affections, dans sa famille, et blessé lui-même, toujours ardent à secourir, à soulager... Courage, ô mon noble frère! accomplis sans faiblir ta mission sublime!...

Longtemps le voyageur s'arrêtera, plein de tristesse, à l'aspect des lieux ravagés par l'inondation. Plus longtemps encore le médecin, l'observateur, en retrouveront les traces vivantes dans la population qu'elle a désolée. Combien cette génération saine et forte compte-t-elle aujourd'hui d'infirmes, d'aliénés, de scrofuleux, d'épileptiques? Tant d'épouvante, tant de douleurs subites, tant de désespoir et de misère altèrent si profondément l'organisation et l'intelligence, qu'il faut bien des années, et souvent des siècles, pour en effacer entièrement l'empreinte... Et pour qu'il ne manque rien aux tortures des malheureux inondés, l'hiver froid et pluvieux commence! Sans vêtements, sans abri, sans pain, sans travail, quel est leur avenir? En quelques heures ils sont devenus plus pauvres que les mendiants de nos grands chemins, plus à plaindre aussi, parce que pour eux la misère apparaît soudaine, parce qu'ils ont perdu tout à la fois leurs parents, leurs biens, leurs espérances, et qu'ils ont l'âme et le cœur navrés...

Dans une de ces demeures aux murs délabrés que le flot n'a pas englouties, un groupe humain est là qui gémit, accroupi, frissonnant, sur le sol détrempé... Ces trois enfants, ce vieillard, cette jeune femme au visage flétri, c'est le reste d'une famille de fermiers nombreuse et prospère. Cette ruine est le débris d'une ferme enviée.

sance, a formé des tableaux où le chiffre des décès a été mis en regard avec celui du prix du blé dans toute la France. Il a interrogé ses chiffres avec le plus grand soin, par longues périodes et par périodes plus courtes, et toujours le résultat a été le même, savoir, qu'à mesure que l'on avance la différence de la mortalité diminue; son excédant, dans les années de cherté, est de moins en moins marqué.

De 1801 à 1810, il y a une différence encore très-importante, mais déjà beaucoup moindre que du temps de Messance, puisque, rapportée au chiffre des décès de la France entière, elle n'est que de 7 p. 100, tandis que cette différence s'est élevée, pour certains tableaux de cet auteur, à 19 p. 100. — A partir de 1810, la différence est de moins en moins marquée ; elle disparaît même complétement quand on embrasse ainsi la totalité de la France. Mais il ne faut pas perdre de vue la grande différence qu'il doit y avoir dans les résultats obtenus, selon que les recherches sont étendues à la France entière, ou qu'elles se bornent à des localités.

Sept tableaux, relatifs à la ville de Paris, donnent les mêmes résultats. Ils se divisent en deux grandes périodes. La première, comprenant trente-deux années, commence en 1756, à l'époque à peu près où s'arrêtent les recherches de Messance, et s'étend jusqu'en 1788, à la veille de notre révolution. Sur les trente-deux années, prises en masses, on trouve que, dans les années de cherté, il y eut plus de décès, et que, dans les années de bas prix, il y en eut moins. Mais la différence est faible, par cela même qu'elle s'applique à toute la période. Si l'on choisit dans cette période un certain nombre d'années de cherté plus grande, ou de bas prix plus marqué, cette différence ressort davantage. La différence devient beaucoup plus saillante si l'on choisit les années de cherté extrême et du prix le plus bas. Dans la deuxième période, postérieure à notre révolution, et toujours relative à Paris, M. Mêlier embrasse quarante années, de 1801 à 1840. Le résultat est le même. Ici, ce n'est plus avec le blé que la comparaison s'établit, c'est avec le pain, ce qui est encore plus rigoureux : décès plus nombreux quand le pain est plus cher ; moins nombreux quand il est à meilleur marché ; différence surtout saillante dans les années extrêmes. — Ces tableaux, comme les précédents, montrent que l'effet de la cherté se fait sentir tout autant et même plus l'année suivante que dans l'année où elle a lieu.

Il était nuit... Un cri d'effroi, un bruit d'écrasement, puis le mugissement des vagues... Voilà le seul souvenir qui reste à ces malheureux de l'instant fatal... Jusqu'au matin, n'osant bouger, retenant leur haleine, priant et espérant encore, ils sont restés agenouillés... Ah! pleurez, pauvres petits, vieillard abandonné, jeune et malheureuse épouse... Pleurez et n'espérez plus. Il ne survit que vous cinq de tous ceux que vous aimiez, des soutiens de la maison, des gens de la ferme, de tout ce qui vous appartient... Les bruits stridents, confus, saccadés que vous ne comprenez pas et qui vous épouvantent, ce sont des bruits d'agonie et de râle... Ce qui s'agite à vos pieds, dans le gouffre, c'est un amas de troncs et de membres broyés et pantelants... Dans une heure, demain, sous les décombres, ces bruits ne gémiront plus, ces débris seront immobiles. Et quand l'eau se retirera, vous reconnaîtrez sur le sol, aux lueurs du jour, quelques-uns de vos parents que vous n'aurez pas la force d'ensevelir... Et vous resterez là, cernés par une mer immense, sans aliments, avec le frisson du froid et de la terreur, pendant trois nuits encore. Un silence de mort répondra seul à vos sanglots, car autour de vous il s'est fait un désert. Rien, plus rien pour vous que vos affreux souvenirs, que les miasmes du limon fétide, que les exhalaisons du corps putréfié des hommes et des bestiaux, le brouillard sombre ou la pluie froide, et le vent d'octobre sur vos membres nus, et la famine!... Mais on accourt à leur délivrance ; on apporte du pain, des vêtements chauds, du vin généreux... Ils respirent encore... On les emporte. Les deux plus jeunes rendent le dernier soupir avant d'arriver à l'hôpital ; le vieillard est en démence ; la jeune femme se débat en proie aux épouvantables convulsions de l'épilepsie, et le troisième enfant est perclus de tous ses membres.

Dès l'invasion du sinistre, avant que la charité publique pût organiser des secours pour tant de victimes, la bienfaisance locale s'est imposé les plus louables sacrifices. Les

Aujourd'hui, comme autrefois, la mortalité reste donc soumise à l'influence du prix du blé et du pain. Mais les conséquences fâcheuses de l'enchérissement sont différentes de ce qu'elles étaient au temps de Messance. De nos jours, à dater particulièrement de 1810, on la voit, par une réduction successive, n'être plus pour la France, prise en masse, que d'un petit nombre de décès. Si elle reste plus marquée pour Paris, examiné à part, il s'en faut de beaucoup qu'elle y soit aujourd'hui ce qu'elle était autrefois, puisque de 15 p. 100 elle est descendue à 8 p. 100. Rien ne prouve mieux cette atténuation de l'influence du prix du blé et du pain sur la mortalité que ce qui s'est passé en 1816 et 1817, deux années consécutives de cherté, la dernière surtout, qui fut une véritable année de disette. Le froment valut, en moyenne, pour toute la France, 56 fr. 16 cent. l'hectolitre, et monta, dans les départements composant la région nord-est de la France, jusqu'à 64 fr. 2 c., ce qui est le prix le plus élevé qu'il ait atteint à aucune époque connue. Malgré cette cherté, le chiffre des décès pour toute la France, bien que plus élevé que dans une année moyenne, ne semble pas excessif, et n'approche pas de ce qu'il eût été avec une cherté pareille, à une époque plus reculée ; il y aurait eu certainement alors une effrayante mortalité. — Même remarque à faire sur la mortalité de Paris pendant ces deux années, où le pain valut à Paris tout près de 1 fr. les deux kilogrammes. Bien que chargées en décès, elles n'offrent pas, à beaucoup près, l'excédant que devait faire supposer un prix aussi élevé, et qui n'aurait pas manqué de se produire, si rien n'eût été changé dans la condition des hommes et dans leurs moyens de subsistance.

Il y a donc évidemment amélioration. Elle a eu lieu progressivement, presque d'année en année. Un tel résultat a pour raison un ensemble de circonstances favorables, les unes politiques, les autres agricoles et commerciales. La nouvelle division de la France, en supprimant les anciens Etats, a contribué surtout à égaliser les prix du blé et à supprimer les disettes locales; d'une province à l'autre on trouvait des différences de 7 à 8 fr., et même de 10 fr. par hectolitre. La législation qui nous régit maintenant, en supprimant les prohibitions qui gênaient le commerce des grains, a fondé son système de liberté et de protection, qui s'oppose à la fois à l'enchérissement des prix qui tue les pauvres, et à leur avilissement qui ruine

---

maisons épargnées se sont ouvertes pour recevoir les malheureux sans asile ; des riches, au cœur compatissant, ont pourvu aux premiers besoins, aux nécessités les plus urgentes; des ouvriers, de pauvres gens ont partagé leur chétive subsistance avec de plus pauvres et de plus affamés qu'eux... Dans cette détresse, la commisération a eu, elle aussi, ses traits d'héroïsme. Que ne puis-je en citer quelques-uns ! Ils sont unis dans mes sentiments d'admiration et de reconnaissance aux mille exemples d'abnégation et de courage déployés en ces tristes jours par des citoyens de tous les rangs, magistrats, prêtres et médecins, soldats, négociants, hommes du monde, femmes, enfants, vieillards, mais avant tout, hommes du peuple.

Quelque abondante que soit l'offrande, que sera-t-elle en face de l'immense infortune qu'elle doit secourir? Ne fermons pas notre cœur et donnons encore. Chaque jour crée des besoins nouveaux. Le travail va manquer, les usines sont détruites ; ceux qui tous les ans employaient des bras en échange d'un salaire, sont morts ou ruinés. Ah ! si nous vivions au milieu de cette misère, à peine en pourrions-nous mesurer la profondeur. L'aumône que nous avons faite n'est qu'un grain de sable jeté dans cet abîme, dont notre égoïsme détourne ses regards. Des milliers de mains se tendent vers nous, des voix suppliantes nous implorent... Ayons pitié. Donnons à ceux qui nous prient le pain pour les nourrir et ramener le lait au sein des mères, le bois pour échauffer les murs restés debout, ou reconstruire des abris. Donnons les vêtements, la chaussure, le lit qui leur manquent, les instruments de labour et de travail qu'ils ont perdus, le blé pour ensemencer les terres que le flot n'a pas emportées, les grains de toute espèce pour ramener quelque végétation sur leurs landes arides.

Mille besoins divers réclament nos secours. Où sont les ustensiles les plus vulgaires du ménage; où sont les médicaments pour les malades, le linge pour les blessés, le vin pour les convalescents ? Les maux qu'a enfantés l'inonda-

les cultivateurs. Ne peut-on pas dire que l'hygiène d'un peuple est dans ses lois et les formes de son gouvernement, tout autant que dans les conseils de la médecine? Mais les progrès de l'agriculture ont surtout exercé une influence heureuse et diminué les chances de la mortalité ; on cultive plus de terres, et on les cultive mieux ; le grain est de meilleure qualité, il est plus lourd, et contient conséquemment plus de matière alimentaire. De 1815 à 1835, les produits en grains ont augmenté de 72 millions d'hectolitres, ce qui forme plus des deux cinquièmes de la quantité nécessaire à la consommation de la France pendant une année. Les petites cultures, favorisées par la division toujours croissante des propriétés, la multiplication des jardins, ajoutent une masse énorme d'aliments accessoires. Ce qui ajoute principalement, c'est la culture de la pomme de terre, sujet d'une immense importance aujourd'hui, et que nous nous proposons de traiter dans un de nos premiers numéros.

C'est surtout à dater de 1826 que les ressources alimentaires de la France l'emportèrent sur ses besoins. Tout prélèvement fait pour les semences et la nourriture des animaux, l'excédant s'est élevé, en 1835, pour les grains seuls, à plus de 22 millions d'hectolitres.

Tout cela explique la diminution de mortalité partout observée, à domicile et dans les hôpitaux, et par suite l'accroissement de la population; accroissement d'autant plus remarquable et concluant, que les naissances diminuent sensiblement : la vie moyenne de l'homme est donc devenue plus longue: les générations durent plus longtemps, ce qui constitue l'état le plus désirable dans une population.

Il faut remarquer une concordance singulièrement frappante : de 1815 à 1835, la population s'est accrue chez nous de 12 p. 100, tout juste comme la récolte en blé, qui a augmenté aussi, dans cette période de vingt ans, de 12 p. 100. Comment, dès lors, ne pas admettre une relation nécessaire entre deux choses qui se suivent si rigoureusement?

Il serait curieux, au point de vue hygiénique, de déterminer la proportion pour laquelle entrent, dans le régime alimentaire des populations, les différentes substances qui le composent, et en quoi cette proportion diffère aujourd'hui. Quant au pain, il est certain qu'on en mange moins qu'autrefois. La quantité de plus en plus grande de pommes de terre consommée et d'aliments empruntés au jardinage, en est

---

tion sévissent ou couvent encore ; ceux que ses suites préparent ne tarderont pas à se montrer. L'humidité suinte à l'habitation délabrée, les aliments sont altérés et rares, l'eau n'est plus saine, la viande manque, et les animaux, qui ont souffert comme les hommes, ne fournissent plus qu'une chair peu réparatrice, si elle n'est nuisible. Le sol bouleversé reste noyé ou couvert d'une vase infecte ; les débris végétaux, les cadavres se putréfient dans les fondrières, et développent des effluves pestilentiels. Qu'on se hâte de fermer les brèches qui menacent encore le pays ravagé ; qu'on enfouisse profondément les détritus, les ferments dangereux ; qu'on nivelle les ravins, qu'on dessèche les plaines ; et si les tranchées ou les terrassements n'y peuvent suffire, rappelons aux travailleurs l'utilité de ces trous de sonde qu'on pousse jusqu'à la rencontre d'un banc de sable, et qui font des puits absorbants. Ces mesures sanitaires et bien d'autres sont urgentes, indispensables. Qu'on les ajourne, et l'on verra surgir des épizooties cruelles, de vastes et terribles épidémies, les fièvres pernicieuses, les dyssenteries meurtrières, le charbon contagieux et le typhus. L'hygiène la plus active peut seule conjurer ces fléaux imminents.

Et malgré tout, votre tâche, ô mes confrères, sera cet hiver bien lourde et bien ingrate ! Tant de malheureux appelleront vos soins, tant de ressources vous manqueront pour le soulagement et le salut de vos malades ! Pour vous, l'œuvre de bienfaisance sera de tous les jours, de toutes les heures. Témoins intimes des douleurs les plus amères, vous trouverez dans votre cœur de douces paroles pour consoler ceux que votre art n'aura pu guérir. Heureux si vous obtenez que les petits enfants, les vieillards, les infirmes, les insensés, soient recueillis et soustraits aux rigueurs de la saison, aux privations, aux tristesses de la famille.

Docteur H. Blatin.

la raison. Rien n'est plus heureux, sous le rapport qui nous occupe, puisque, en cas de mauvaise récolte des céréales, les hommes, habitués à trouver dans les cultures accessoires des aliments assurés, auraient moins à souffrir.

Les considérations que nous venons d'exposer peuvent se résumer dans les propositions suivantes : la mortalité est soumise à l'influence du prix du blé et du pain ; cette influence, très-marquée autrefois, l'est peu aujourd'hui, et a diminué progressivement. Plusieurs causes ont contribué à ce résultat ; la culture de la pomme de terre est une des principales. Ne résulte-t-il pas encore de tout cela que l'hygiène doit s'allier avec l'économie politique, et même avec la science de l'administration ?

Docteur F. D.

DU REPOS.

C'est une loi commune à tous les êtres qui peuplent le monde, que l'exercice de leurs fonctions soit interrompu par des intervalles d'inaction. La vie n'est, à vrai dire, qu'une alternative continuelle d'action et de repos ; tous nos organes ont besoin, après un certain laps de temps, de se reposer des fatigues qu'ils ont éprouvées, et sans cette intermittence d'action, ils tomberaient épuisés sous le poids de leurs labeurs. Cela est vrai, à peu de choses près, pour toutes les parties constituantes du corps humain, mais d'une manière beaucoup plus frappante et plus sensible pour nos organes moteurs, pour nos *muscles*, qui, après un temps limité d'action, se refusent à un nouvel exercice, et manifestent leurs souffrances, lorsqu'on les y contraint, par une douleur réelle [1].

Le repos est partiel ou complet ; partiel, lorsque nos muscles sont seuls placés dans l'inaction sous l'influence d'une position spéciale du corps ; complet, lorsqu'à ce repos des muscles se joint le repos des fonctions cérébrales. Dans ce dernier cas il porte le nom de *sommeil*. En d'autres termes, le repos n'est que l'inaction des muscles, le sommeil est à la fois l'inaction des sens, de la pensée et du mouvement ; car bien que le plus souvent, dans nos grandes villes surtout, l'une de ces conditions n'existe pas à cause des tourments et de l'agitation qui se font encore ressentir dans les moments consacrés au repos, le véritable sommeil, compris dans toute sa plénitude, demande l'anéantissement momentané des facultés perceptives et intellectuelles.

Le sommeil est nécessaire à toute la nature organisée, depuis la simple plante jusqu'à l'homme qui occupe le sommet de l'échelle. Pendant la nuit la végétation est suspendue, et pendant l'hiver elle est entièrement abolie, du moins pour la plupart des végétaux. Lorsque le soleil a abandonné notre hémisphère, les feuilles des plantes sont pliées les unes contre les autres et se rapprochent de la tige; l'extrémité de celle-ci s'incline souvent vers la terre; la corolle se contracte et vient envelopper comme d'un voile les mystères qui se passent au sein de la fleur, et qu'elle veut cacher ; la transpiration diminue aussi avec le mouvement de la sève. Lorsque la lumière solaire vient animer la nature, les feuilles se développent, les fleurs s'épanouissent, la tige se redresse et son extrémité se tourne vers le soleil : la plante sort de son assoupissement. La sensitive éveillée obéit sans peine au mouvement le plus inattendu, à l'ébranlement le plus léger ; lorsqu'elle dort, au con-

[1] L'action nécessairement incessante du cœur sera toujours pour l'observateur un sujet d'étonnement et d'admiration. Tandis que tous nos muscles se fatiguent sous l'influence d'un exercice un peu prolongé, le cœur supporte pendant un grand nombre d'années un exercice qui ne peut discontinuer un seul instant. Le nombre des battements du cœur étant de soixante-dix environ par minute, il s'ensuit que ce merveilleux organe se contracte quatre mille deux cents fois en une heure, cent mille huit cents fois en vingt-quatre heures, et trente-six millions sept cent quatre-vingt-douze mille fois en une année !

traire, ces attouchements n'ont sur elle aucune influence, et penchée, insensible, vers la terre, elle ne recouvre ses admirables propriétés sensitives que lorsque le soleil est parvenu sur notre horizon.

Voici en peu de mots les phénomènes qui, chez l'homme, précèdent le sommeil : après un espace de temps plus ou moins long selon la constitution, les habitudes, la nature des occupations, un sentiment de lassitude se manifeste ; les mouvements deviennent difficiles; les sens sont paresseux, la pensée lente et confuse. L'œil cesse le premier d'être affecté, puis les autres sens, par leurs excitants spéciaux; mais tous ne sont pas soumis au même degré à la puissance du sommeil. L'ouïe et le tact restent beaucoup plus accessibles que les autres à l'action des objets extérieurs, et à moins d'habitudes contractées ou de dispositions individuelles assez rares, ces deux sens s'éveillent facilement, et c'est le plus souvent par eux que l'organe de la vue cesse de dormir et que le sommeil finit.

Le jour est le moment d'activité de nos organes, la nuit est celui du repos. C'est lorsque l'obscurité succède à la lumière que le besoin du sommeil se fait sentir. Celui de la nuit est infiniment plus réparateur que celui du jour, et ce n'est jamais impunément qu'on substitue l'un à l'autre. L'obscurité n'est pas la seule raison qui doive faire préférer le sommeil nocturne : pendant la nuit, l'atmosphère est loin d'être favorable à la santé, et le meilleur moyen de se soustraire à son influence, c'est de se livrer au repos dans des appartements à l'abri de son action. Les professions qui exigent des travaux de nuit sont toutes dangereuses ; témoin le fait suivant. Deux officiers avaient eu entre eux une discussion pour savoir s'il convenait mieux, dans une longue marche, au milieu de l'été, de se reposer la nuit ou le jour. Comme la chose était, sous un point de vue militaire, assez intéressante, ils obtinrent la permission d'en faire l'essai. Ils partirent l'un et l'autre avec leur escadron, et firent deux cents lieues. Celui qui marchait le jour et se reposait la nuit arriva à sa destination sans aucune perte d'hommes ni de chevaux, tandis que celui qui avait cru préférable de marcher la nuit et de se reposer le jour perdit un certain nombre des uns et des autres.

Par la succession régulière des jours et des nuits, par la tranquillité et le calme qui accompagnent ces dernières, la nature n'a-t-elle pas, du reste, dicté ses lois ? Et pourrait-on les enfreindre impunément ? En faisant du jour la nuit et de la nuit le jour, en consacrant au sommeil le temps où le soleil s'est élevé au-dessus de l'horizon, et aux veilles celui où cet astre a disparu pour notre hémisphère, l'on enfreint grossièrement les lois dictées par la nature elle-même, qui prescrit en outre de ne prolonger presque jamais le sommeil dans la matinée, que l'on devrait considérer comme la partie la plus féconde de nos heures, comme le *printemps* du jour.

Peu de besoins sont plus impérieux que celui du sommeil ; il est difficile d'y résister, à moins que l'abus de la pensée n'ait exalté la sensibilité du cerveau d'une manière presque maladive. Le malheureux esclave, accablé par la fatigue et les veilles, s'endort sous le fouet de son bourreau; le prisonnier s'endort étendu sur les dalles humides de son cachot; le condamné s'endort quelques minutes avant d'être conduit à la mort.

Jamais le corps n'est mieux disposé, jamais les mouvements ne sont plus libres, la pensée plus juste et plus féconde qu'après le sommeil. Il est d'autant plus réparateur qu'il est plus profond et plus complet; il l'est toujours à la suite d'un grand exercice musculaire. L'action intellectuelle l'éloigne et le trouble. Celui des gens qui réfléchissent beaucoup est léger et n'est réellement qu'une diminution d'activité. Ces personnes s'éveillent avec la plus grande facilité, au moindre

bruit, au plus léger souffle, et avec la même liberté intellectuelle, la même aptitude que si elles venaient de raisonner. Ajoutons qu'un sommeil doux et réparateur est incompatible avec une âme impure et un cœur souillé par le vice ; une belle âme, une conscience intacte éprouvent seules les bienfaits d'un doux repos :

Sur l'édredon ou sur la dure,
En paix si tu veux sommeiller,
Songe, mortel, qu'une âme pure
Est un excellent oreiller.

Un certain nombre d'heures doit être accordé chaque jour au sommeil ; il est relatif à chaque individu. Les femmes et les personnes faibles ont besoin d'un long repos ; les vieillards dorment peu ; les enfants, au contraire, qui ont peu de force et qui se fatiguent promptement, ont besoin d'un repos plus prolongé[1]. Le temps du repos doit être, terme moyen, de sept à huit heures. L'habitude peut assurément modifier beaucoup à cet égard les besoins naturels, mais ce n'est jamais impunément qu'on abrége le temps qu'il faut accorder à ce puissant moyen de réparation, et c'est se tromper singulièrement que de vouloir ainsi doubler l'existence. Les veilles prolongées l'abrégent constamment. Les fonctions digestives se font mal ; la maigreur survient ; des affections du cerveau se développent ; le caractère s'aigrit ; des pertes nombreuses ne sont pas assez réparées ; le corps ne peut se maintenir longtemps dans un pareil état. Tels sont souvent les résultats de deux genres de vie bien opposés, ceux de l'étude et des plaisirs. Les bals, en particulier, contribuent puissamment à user la santé des jeunes filles : elles croient en dormant le lendemain, pendant le jour, se reposer des fatigues de la nuit ; elles se trompent d'autant plus, qu'il est rare qu'après une ou plusieurs nuits passées ainsi, sous l'influence d'excitations de toutes sortes, le sommeil ait lieu dans toute sa plénitude. D'ailleurs, il arrive par là, généralement, que les heures consacrées aux repas se trouvent changées, et que toutes les fonctions du corps en éprouvent de fâcheuses modifications.

Pour avoir un bon sommeil, il faut que le cerveau ait été peu exercé immédiatement avant le coucher. Une conversation animée, une méditation profonde, de vives impressions, l'inquiétude, le chagrin, toutes les passions vives éloignent le repos : voilà encore une raison pour préférer le travail intellectuel du matin à celui du soir. Les aliments irritants, les boissons alcooliques, le thé, le café concentré, qui exercent une action spéciale sur les nerfs, éloignent le sommeil ou l'agitent. Si un bruit éclatant le contrarie, il n'en est pas de même des tons réguliers et monotones. Celui du vent, de la pluie, le murmure d'un ruisseau, le favorisent. On se familiarise même à la longue avec les sons les plus désagréables, au point de ne plus dormir aussi facilement s'ils viennent à cesser. Le meunier dort au bruit du tic-tac de son moulin ; le battement régulier du balancier de ces horloges appelées *coucous*, endort ceux qui y sont accoutumés ; un sermon, une lecture sur un ton monotone provoquent le sommeil. Le

[1] L'on a vu quelquefois le sommeil persister pendant un espace de temps considérable. Le fait le plus extraordinaire à cet égard est celui que l'on trouve détaillé dans les *Transactions philosophiques de Londres*, pour l'année 1705. Le 13 mai 1694, un nommé Samuel Clinton, âgé de vingt-cinq ans, tomba, sans cause connue, dans un sommeil profond, hors duquel tous les moyens employés par ceux qui étaient auprès de lui ne purent le faire sortir qu'après *un mois* de durée. Alors il se leva de lui-même, mit ses habits et reprit ses occupations habituelles. En avril 1696, nouveau sommeil qui dura jusqu'au 7 août suivant, c'est-à-dire plus de *seize semaines;* Clinton s'éveilla alors, mit ses habits, et se promena autour de sa chambre, ne croyant avoir dormi qu'une seule nuit. Enfin, le 17 août 1697, le même phénomène se manifesta de nouveau. Ici le sommeil dura jusqu'au 19 novembre suivant, sans qu'il eût été possible de le faire disparaître par quelque moyen que ce fût ; excitants sur la peau, bruits, inspirations de vapeurs ammoniacales, cautérisation des lèvres, des fosses nasales, saignée du bras, etc., rien ne réussit, et ce ne fut que spontanément que Samuel sortit de sa *léthargie* en demandant immédiatement à manger, et en assurant toutes les personnes qui s'informaient de sa santé « qu'il se portait parfaitement bien. »

froid excessif en amène le besoin d'une manière presque irrésistible. Malheur à ceux qui alors ne savent le vaincre! Souvent ils tombent pour ne plus se relever. Dans un sommeil imparfait, le cerveau, incomplétement endormi, est occupé par des images ordinairement bizarres, par des conceptions incertaines, par des scènes, dont quelques personnes conservent au réveil un souvenir exact, et d'autres à peine quelques idées confuses. Deux causes produisent les *rêves* fréquents : une disposition particulière du cerveau, et des occupations trop actives ou d'une certaine nature. Les rêves sont presque toujours en rapport avec les pensées habituelles de la veille. De là de grandes modifications apportées par l'âge, les passions, les circonstances particulières. Le plus ordinairement le cerveau rêvant n'aura aucune action sur les mouvements. Les personnes endormies croient parcourir de grandes distances, passer dans les airs même, converser, agir, et sont réellement dans le silence et l'immobilité; mais quelques-unes parlent en rêvant, ont beaucoup de mouvements, marchent même : cette dernière spécialité caractérise le *somnambulisme*. Quelquefois il y a volonté de marcher, de fuir, de parler, avec le sentiment de l'impossibilité de le faire. Alors les efforts les plus grands et les plus pénibles sont faits pour y parvenir : c'est le *cauchemar*.

La nuit est ordinairement plus fraîche que le jour; la chaleur du corps est aussi un peu moins considérable : ces deux raisons doivent engager à se couvrir plus quand on est couché que levé. Il est peu de personnes ayant la tête nue tout le jour qui n'éprouvent le besoin de l'envelopper la nuit. C'est souvent, il est vrai, le résultat des habitudes premières; mais il existe cependant des raisons qui engagent à ne point les combattre. La différence ordinaire entre la température diurne et nocturne, la transpiration fréquente pendant le sommeil, suffisent pour engager à se couvrir la tête dans le repos. Les gens robustes peuvent presque tout supporter, mais ce n'est pas d'eux qu'il s'agit ici. Toutefois, il est une précaution qu'on ne saurait négliger; c'est celle de ne jamais serrer cette coiffure. Cette habitude serait dangereuse; elle suffit souvent pour causer de violentes douleurs, et pourrait déterminer des accidents plus graves, voire même l'apoplexie. Aucune partie du corps ne doit être gênée pendant la nuit; on dort mal avec ses vêtements; une simple chemise est le seul qui puisse convenir la plupart du temps. Les femmes y ajoutent communément un vêtement à manches, qu'elles nomment camisole. Comme il est large et aisé, il n'a rien de blâmable, et est indispensable chez celles qui sont exposées à se lever partiellement ou tout à fait, lorsque, par exemple, elles allaitent un enfant.

Un coucher trop mou est peu convenable; il cause trop de chaleur et expose aux fièvres cérébrales. Trop dur, il délasse mal. Son plan doit être incliné, de manière que la tête soit toujours sensiblement plus élevée que les pieds. L'habitude d'un oreiller n'a rien de mauvais; il faut en mettre plusieurs sous la tête des personnes disposées aux congestions. Néanmoins, l'élévation de la tête ne peut être soumise à aucune règle fixe; certaines personnes ne peuvent dormir la tête basse; d'autres, au contraire, préfèrent une position presque horizontale. Il est digne de remarque que les enfants supportent mal l'élévation de la tête et des épaules, et qu'ils s'efforcent, comme instinctivement, de reprendre une position horizontale, malgré les efforts d'une tendre mère qui craint, mais à tort, le développement plus facile, dans cette position de la tête, des affections du cerveau. Il ne convient pas de coucher immédiatement sur la plume.

Il faut que l'air circule librement, et se renouvelle facilement près du lit, qui ne doit être ni placé dans le fond d'une alcôve, ni enveloppé

de rideaux. Il importe, au contraire, de les écarter largement pendant la nuit, et même d'ouvrir au moins une porte de communication de la chambre à coucher avec la pièce voisine ; sans cette précaution l'air est bientôt vicié, et peu propre à servir utilement à la respiration. Les draps du lit peuvent être en toile ou en coton ; peut-être ce dernier tissu convient-il mieux l'hiver, étant plus chaud. Ils doivent toujours être parfaitement secs, fréquemment renouvelés, et on peut avec avantage les bassiner dans la saison froide, pour les personnes faibles et maladives.

Ai-je besoin de faire remarquer que chaque personne choisit pour dormir la position qui lui paraît la plus commode? L'une dort couchée sur le côté; l'autre sur le dos, les jambes allongées, etc. Si l'on pouvait donner quelques préceptes à ce sujet, il faudrait recommander plutôt de se coucher sur le côté droit, les jambes à demi fléchies, car, de cette manière, les fonctions du cœur, de l'estomac et du foie, ne sont nullement gênées. *Docteur* Achille Chereau.

VARIÉTÉS.

Prix des annales d'hygiène publique. — Ce journal a décerné son prix de 1845 à M. Boudin, médecin en chef de l'hôpital de Versailles, pour un Mémoire intitulé : *Etudes d'hygiène publique sur l'état sanitaire des armées de terre et de mer*. Nous analyserons prochainement dans la Santé cet intéressant travail.

Nouveau signe de la mort. — M. Ripault appelle l'attention sur un nouveau signe de la mort, qui consisterait dans la flaccidité de l'iris, ce qui fait que la pupille perd sa forme circulaire quand le globe de l'œil est pressé en deux sens opposés, tandis qu'elle reste ronde, au contraire, malgré cette compression, lorsque la vie n'est pas éteinte.

Manière de faire du sanglier. — Les marchands de gibier ont le talent de fabriquer du sanglier avec du porc domestique. Il importe de dire comment ils s'y prennent. Le porc étant conduit dans un enclos ou dans une cour assez vaste, on y introduit plusieurs chiens, qui attaquent l'animal, le harcèlent, le terrassent, le martyrisent, jusqu'à ce que le plomb vienne mettre fin à son supplice. On lui rôtit un peu la peau pour la noircir, et ensuite sa chair passe au marché, où elle est vendue pour du sanglier. — Il est plus que temps que la civilisation fasse disparaître toutes ces cruautés... (*L'Union agricole.*)

Panification. — Nous avons, dans notre dernier numéro, parlé de la panification. Nous devons ajouter aujourd'hui qu'un boulanger de Vienne (Autriche) vient d'introduire avec succès la betterave dans la confection du pain. Deux pains composés, l'un de moitié, l'autre de cinq huitièmes de betterave, et pour le reste de farine de froment, viennent d'être adressés à M. le ministre de l'agriculture et du commerce. L'un et l'autre, préparés à Vienne en octobre, présentent encore en ce moment, 20 novembre, pour l'aspect et pour le goût, les qualités du pain de ménage de bonne confection. Le procédé de fabrication est celui du pain ordinaire, seulement on emploie moins d'eau et un peu plus de sel. La betterave ne doit être râpée qu'au moment de s'en servir. M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'ordonner des expériences, auxquelles d'ailleurs tout le monde peut se livrer, sur cette nouvelle panification, qui, dans les circonstances actuelles, peut être fort importante.

Du cancer des lèvres chez les fumeurs. — Parmi tous les inconvénients qui suivent l'usage du tabac, nous devons en signaler un dont la gravité est extrême ; nous voulons parler du cancer des lèvres, auquel sont sujets les individus qui fument habituellement en se servant d'une pipe. Un chirurgien habile, M. le docteur Rigal, de Gaillac, a fait sur ce sujet de nombreuses observations, d'où résultent les faits suivants :

Presque constamment le bouton cancéreux est dû à l'irritation répétée d'une dent taillée en pointe et venant heurter la lèvre. Or, on sait que les fumeurs qui font usage de pipe tiennent le tuyau entre les dents, et qu'il finit par user les côtés correspondants des deux dents entre lesquelles on le pose. A la mâchoire supérieure, ce sont en général la canine et la première molaire qui sont ainsi usées et aiguisées en pointe ; et la canine est celle qui heurte le plus souvent la lèvre inférieure. Aussi, chez les fumeurs, le cancer se développe à peu près constamment du côté où ils fument, et plus ou moins près de la canine.

Utilité de l'association. — Partout où l'association se montre, elle est féconde en bienfaits. La Société médicale du dixième arrondissement de Paris a voté une somme de 100 francs en faveur des inondés de la Loire, et une seconde somme pareille pour les pauvres de cet arrondissement. Cette bonne action est un nouvel exemple, entre mille, de l'humanité du corps médical en France. Nous ne devons pas oublier d'ajouter que plusieurs autres Sociétés médicales, en tête desquelles nous devons placer l'Académie royale de médecine, ont imité ce noble exemple. L'Académie a voté une somme qui dépasse 600 fr. ; la Société

médicale du Temple et la Société de médecine pratique ont souscrit chacune pour 100 francs.

Nécessité de créer un établissement spécial pour les aliénés vagabonds et criminels. — M. le docteur Brière de Boismont demande la création d'un établissement de ce genre, parce que certains individus qu'on aurait condamnés comme vagabonds, voleurs, incendiaires, meurtriers, etc., ne sont que de pauvres malades qui réclament un traitement dans un établissement spécial. Les faits de ce genre pour les aliénés vagabonds se sont tellement multipliés, que les magistrats, surtout ceux du ressort de la Cour de Paris, n'hésitent pas à consulter des médecins spéciaux.

Le dérangement des facultés une fois constaté, le prévenu est placé dans un hospice, où l'isolement, des soins éclairés, ne tardent pas à rétablir le calme dans ses idées. Bientôt la guérison paraît complète, et la liberté lui est accordée. Or, l'individu qui sort calme, n'a pas le plus souvent assez de force pour se diriger, pour remplir les places qu'on lui procure ; aussi est-il ordinairement errant sur la voie publique, sans emploi et sans ressources. Il se persuade fréquemment que sa position malheureuse est due à des persécutions. Selon les nuances de son caractère, il s'irrite, s'emporte, profère des injures, se livre à des actes de violence. Les conséquences sont de le faire passer en jugement, de le faire condamner à plusieurs mois de prison ; souvent même il encourt une condamnation plus sévère.

A la rigueur, l'individu qui est arrêté pour la première fois peut, après un traitement, reprendre ses occupations. Mais lorsque l'aliénation a duré longtemps, elle a produit un changement dans son caractère ; son esprit n'a plus la fermeté nécessaire pour suivre un plan de conduite ; ses idées sont mobiles, ses goûts changent ; il s'exalte à la moindre observation, quitte sa place ou est renvoyé. Ces changements continuels finissent par lui faire croire encore qu'il a des ennemis ; il prend certaines personnes en aversion, et peut se livrer à des actes répréhensibles. Les femmes qui sont dans ce cas sont surtout exposées sous le rapport de leur moralité, leur misère ne les portant que trop souvent à se livrer au premier venu.

Il est donc nécessaire de soumettre à la réclusion les individus que le désordre de leur esprit met sans cesse en mouvement, sans qu'ils puissent s'astreindre à aucun travail régulier. L'expérience apprend que dès que les hommes sont dirigés convenablement, ils perdent leur turbulence, travaillent et donnent peu de sujets de plaintes. Il faut même que cette réclusion soit prolongée, car s'ils sont trop tôt rendus à la liberté, ils retombent dans leur vie de vagabondage.

L'aliénation prouvée, il sera contraire à toute justice de voir ces infortunés subir des condamnations plus ou moins rigoureuses, tandis que leur état réclame seulement les secours de la médecine. On a vu que le désordre de leurs idées cessait peu de temps après leur isolement ; et si on les a mis dans des établissements destinés à des aliénés incurables, ils se plaignent d'être confondus avec eux, et on finit par les renvoyer. Si on persiste à les garder, le contact avec ces malades aggrave leurs dispositions maladives.

Il est certain que ces pauvres insensés doivent être l'objet de mesures particulières. Si au début on peut essayer de les rendre à la liberté, lorsqu'il est constaté qu'ils ne savent plus se gouverner, il faut les séquestrer dans une maison spéciale. Une réclusion douce, sous un habile directeur, les contiendrait dans un état passable, aurait la chance de les guérir, et éviterait des condamnations, le contact avec les malfaiteurs, ainsi que le triste spectacle de les voir reparaître sans cesse devant les tribunaux.

Cette division pourrait être ajoutée sans grands frais aux établissements spéciaux.

Il est une autre classe d'aliénés appelés par les Anglais fous criminels, qui réclament surtout une séquestration. Les magistrats éclairés de nos tribunaux ont eu souvent occasion de reconnaître ces impulsions morbides qui portent à des actions qui seraient criminelles si la volonté y avait pris la moindre part. Des acquittements ont attesté leur conviction à cet égard. Depuis longtemps on s'est élevé en Angleterre contre l'abus qui confond ces aliénés avec les aliénés ordinaires. Les réclamations s'appliquent surtout à ceux qui ont commis de grands crimes, qui sont dangereux et troublent la tranquillité des autres malades.

La nécessité de renfermer les fous criminels dans une division spéciale, est une mesure trop juste pour que nous n'insistions pas pour sa réalisation.

D'une autre part, si un établissement spécial existait pour les fous criminels, les consciences des jurés, qui peuvent concevoir des doutes, seraient tranquillisées, en même temps qu'il offrirait des garanties pour la sécurité publique.

M. Brière a eu plusieurs fois l'occasion de constater judiciairement que quelques individus, poursuivis pour viol, étaient atteints d'aliénation mentale. L'établissement en question leur serait encore applicable, ainsi qu'aux individus qui simulent la folie ; en plaçant ces derniers dans ces maisons, on aurait le temps de reconnaître la fraude.

L'époque d'améliorations et de progrès où nous vivons veut qu'on prenne en grande considération la mesure que propose M. Brière de Boismont.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME II (DEUXIÈME ANNÉE) DE LA SANTÉ.

ACADÉMIE française. — Prix Montyon, 138.

ACCIDENTS causés par les machines à vapeur, 164.

ACIDE carbonique. — Neutralisation des exhalaisons d'acide carbonique, 174.

AFFICHES. — Des affiches immorales, 112.

AGRICULTURE. — Modifications à apporter dans l'état de l'agriculture en France au point de vue de la conservation des espèces animales, 115.

AIR. — Modifications produites par les végétaux dans la composition de l'air atmosphérique, 82. — Utilité de l'air renouvelé sur la surface du corps, *bain d'air*, 99.

ALIÉNATION. — Société de patronage pour les femmes aliénées sortant de la Salpêtrière, 31. — Du sommeil comme cause de la folie, 62. — De la folie causée par l'usage du hachisch, 66. — Nécessité de créer un établissement spécial pour les aliénés vagabonds et criminels, 192.

ALIMENTATION. — Utilité du régime animal pour la santé, 113 et suiv. — Alimentation de l'enfant nouveau-né nourri artificiellement, 120. — Alimentation supplémentaire de l'enfant pendant la nourriture, 121.

ALLAITEMENT. — Conseils aux jeunes mères sur les différentes manières de nourrir leurs enfants, 113.—Avantages de l'allaitement maternel et conseils pour le bien diriger, 114 et suiv. — De l'allaitement par une nourrice ; qualités qu'on doit rechercher chez cette dernière, 117. — Allaitement artificiel, manière de le bien conduire, biberons ; choix de la substance alimentaire, 120. — Alimentation supplémentaire pendant l'allaitement, 121. — Utilité de l'allaitement pour préserver de plusieurs maladies, 123.

ALMANACH de France pour 1847, 173.

ANATOMIE.— Cours d'anatomie à l'usage des gens du monde ; introduction, 145. — Plan du cours, 147.

ANÉMIE. — Production de l'anémie par le gaz de l'éclairage, 22.

ANIMAUX. — Fondation d'une société contre les mauvais traitements exercés sur les animaux, 28.— Effets de la musique sur les animaux, anecdotes, 78. — Des soins à donner aux animaux domestiques, 117.— De l'instinct des animaux, 171. (V. *Bestiaux*.)

APPARTEMENTS. — Température des appartements, 19, 21. — Inconvénients du séjour des plantes dans les appartements, 81. — Précautions à prendre pour prévenir les effets dangereux du gaz de l'éclairage dans les appartements, 23.

ASILES. — Amélioration dans le régime d'un asile du 1er arrondissement de Paris, 127.

ASPHYXIE.—Asphyxie par des poutres carbonisées, 31. — Asphyxie produite par le gaz de l'éclairage et traitement de cette asphyxie, 53. — Asphyxie causée par le séjour des plantes dans les appartements, anecdotes, 84.

ASSOCIATION. — Utilité de l'association, 191.

ASSYRIENS. — De la médecine chez les Assyriens, 164.

BAIN. — Des bains publics, 4.—Bons effets des bains dans une épidémie d'Edimbourg et de Glascow, 8.— Bains de vapeurs aux îles Marquises, 80. — Des bains froids et de la natation, 97. — *Bains d'air*, 99. — Quelques mots sur les bains froids et leurs effets, 126. — Les bains froids et les égouts de Paris, 126. — Des bains et des buanderies à l'usage des classes pauvres de la société, 175.

BALANCELLE-MARIE, 112.

BATEAU. — Bateau sous-marin du docteur Payerne, 127.

BESTIAUX. — De la nécessité de multiplier et de soigner les bestiaux, dans l'intérêt de la santé publique, 113. — Nombre comparé des bestiaux en France et en Angleterre, 113. — Insuffisance de l'élève des bestiaux en France, 115. — Modifications à apporter dans l'état de l'agriculture en France, au point de vue de la conservation des espèces animales, 115.— Nécessité de l'hygiène et des soins pour les animaux domestiques; vices des écuries, des étables, etc.; mauvaise organisation des laiteries, 117.

BETTERAVE.— Son introduction dans la fabrication du pain, 191.

BIBERON. — Qualités que doit avoir un biberon, 120.

BICHAT.— Son portrait à Versailles, 48.

BIENFAITEURS de l'humanité, 70, 97, 145.

BLATIN (docteur H.). — Des bains froids et de la natation; description de l'éphydrophère, 97.— Discours prononcé à l'assemblée générale de *la Fraternité*, société de secours pour les ouvriers malades, 129.

BLÉ. — Influence du prix du blé sur la mortalité, 181.

BOISSON. — Nécessité d'éviter, pendant les grandes chaleurs, l'abus des boissons abondantes ou trop fraîches, 126.

BROUSSAIS. — Doctrine de Broussais, 125.

BUANDERIES.—Des bains et des buanderies à l'usage des classes pauvres de la société, 175.

BULLOZ (docteur). — Rapport sur la variole et la vaccine dans le département du Doubs pendant l'année 1843, 63.

CALORIFÈRES. — Inconvénients de l'usage des calorifères, 19.

CALVITIE, 107.

CAMPHRE.— Accident grave causé par l'usage intempestif du camphre, 32. — Mort causée par l'emploi du camphre 95. — Maladies causées par le camphre, 109.

CANCER. — Du cancer des lèvres chez les fumeurs, 191.

CATARRHE.— Du catarrhe et des préjugés répandus sur cette maladie, 17.

CELTES. — De la médecine chez le Celtes, 169.

CÉPHALALGIE.— Céphalalgie produite par le gaz de l'éclairage, 51.

CHALEUR. — Chaleur des douches thermales, 43. V. en outre *Température*.

CHAMPION (docteur). — Notice bio-

graphique sur le docteur Champion, 97.
Chanteur. — Hygiène du chanteur, 173.
Charlatanisme.—Charlatanisme d'en haut, charlatanisme d'en bas, 15.—Exploitation du camphre par le charlatanisme, 32, 95, 109.
CHEREAU (docteur A.). — Bienfaiteurs de l'humanité; Jenner; histoire de la vaccine, 70. — Remarques sur les accidents qui peuvent résulter du séjour des plantes dans les appartements, 81.
Chevelure.— Des soins que réclame la chevelure, 103. — Des moyens à diriger contre la décoloration des cheveux, 105. — De la chute des cheveux, 107.
Cheveux. — V. *Chevelure.*
Chine. — Un médicament chinois, 111. — Mode de payement des honoraires en Chine, 144. — La lèpre en Chine, 160. — De la médecine chez les Chinois, 164.
Chirurgien. — Eloge du vrai chirurgien, 53.
Choléra. — Le prétendu choléra de Londres, 124, 130.
Clairvoyance sans magnétisme ni somnambulisme, 14.
CLIAS. — Gymnastique Clias, 111.
Coeur. — Nombre de ses battements, 187.
COMBES (docteur Hipp.). — De l'action du gaz de l'éclairage sur la santé de l'homme, 20, 49. — Du préjugé populaire relatif aux cas de mort apparente, 64.
Congrès. — Congrès scientifique à Marseille, 16. — Congrès médical de 1845, 16.
Constitutions médicales. — Janvier 1846, 117. — Juin et juillet 1846, 122, 129.
Cors. — Topique pour les cors, 47.
Coryza. — Du coryza ou rhume de cerveau; moyens de s'en préserver et de le guérir, 177.
Coucou. — Singulière coutume du coucou, 73.
Couleurs. — Perception morbide des couleurs, ou daltonisme, 30.
Crèches. — Rapport sur les crèches du 1er arrondissement de Paris, 1. — Succès de ces crèches, 78.
Crédulité. — Exemple de crédulité, 47.
Crétinisme.— Etablissement destiné au traitement du crétinisme, 32.
Croup.— Symptômes précurseurs du croup, 3.
Daltonisme, ou perception morbide des couleurs, 30.
Dawamesc.— Ce que c'est que le dawamesc, 65.
DELASSIAUVE (docteur). — Récit des phénomènes produits par l'usage du hachisch, 66.
Démonomanie. — Cas de démonomanie guéri d'une manière ingénieuse, 96.
Dentistes. — La Cour de cassation et les dentistes, 88, 108.— Nécessité de connaissances spéciales pour exercer l'art du dentiste, 108.
Dents. — Mal de dents. V. *Odontalgie.*—Gravité des maladies des dents; accidents survenus à la suite de l'avulsion de dents malades, 108.
DESCHAMPS (docteur).— Maison de santé du docteur Deschamps, 16.
Digitaline. — Découverte de la digitaline par le docteur Homolle, 48.
Dispensaires.— Dispensaires de la Société philanthropique de Paris, 18 et 33.
Douches. — Chaleur des douches thermales, 43.
Douleur. — De la douleur, 166.
DUPONT DE NEMOURS, un des fondateurs de la Société philanthropique de Paris, 23.
Dyssenterie. — Précautions à prendre pour éviter cette maladie, 132.
Eau. — Abondance des matières salines dans les eaux douces, 80. — Etablissements d'eaux minérales, 107.
Eaux minérales. — V. *Eau.*
Eclairage. — V. *Gaz.*
Egouts. — Les bains froids et les égouts de Paris, 126.
Egyptiens. — De la médecine chez les Egyptiens. 162.
Electricité. — La jeune fille électrique, 49.
Emanations du tabac, 41. — Emanations odoriférantes des plantes; influence pernicieuse qu'elles peuvent exercer, anecdote, 86.
Empoisonnements. — Empoisonnement que produit le gaz de l'éclairage, 51. — Traitement de cet empoisonnement, 54. — Empoisonnement par le camphre, 109
Enfants. — Vices du costume à la mode pour les enfants, 3. — Mortalité des enfants, 16. — Mauvais effet de l'usage des calorifères sur la santé des enfants, 20. — Incontinence d'urine chez les enfants, 44. — Des préjugés relatifs aux maladies de la peau chez les enfants, 92.
Engrais humain, 63.
Epnydrophère, appareil destiné à faciliter l'art de la natation, 101.
Epidémies. — Epidémie de variole dans le département du Doubs en 1843, 63.
Equitation. — De l'équitation des femmes, 81.
Etablissement fondé à Lyon en faveur des pauvres filles infirmes, 126.
Fabriques. — De l'état physique et moral de l'ouvrier dans les fabriques de coton, 65.
FAUCONNEAU - DUFRESNE (docteur). — Rapport sur les crèches du 1er arrondissement de Paris, 1. — Rapport sur l'ouvrage du docteur Reis, intitulé : *Manuel de l'allaitement, ou conseils aux jeunes mères sur les différentes manières de nourrir leurs enfants*, 113.
Femme. — De l'équitation des femmes, 81.
Fièvre. — Symptômes précurseurs de la fièvre cérébrale, 3. — Définition de la fièvre muqueuse, 18.—Rareté des fièvres intermittentes dans les manufactures de tabac, 42.
FODÉRÉ. — Sa statue élevée à Saint-Jean de Maurienne, sa patrie; quelques mots sur sa vie, 149.
Folie. — V. *Aliénation.*
Forces de l'organisme. — De la force vitale et de la force médicatrice, 2.
Fraternité (la).— Société de secours pour les ouvriers malades; assemblée générale; discours du docteur Blatin, 129.
Froid. — Des bains froids, 97, 126. — Dangers du refroidissement, 126.
Gaz. — De l'action du gaz de l'éclairage sur la santé de l'homme, 20, 49. — Nécessité de la ventilation dans les lieux éclairés par le gaz, 23. — Poids spécifique du gaz de l'éclairage, 50. — Le gaz de l'éclairage est un poison, 50. — Traitement de l'empoisonnement produit par le gaz de l'éclairage, 54. — Détails économiques sur le gaz de l'éclairage, 56.
Gibier. — Du gibier, 149. — Manières de conserver le gibier, 149. — Gibier à poil; ses diverses espèces, ses préparations, et ses qualités comme aliment, 150.—Gibier à plumes ; ses espèces, ses préparations et ses qualités, 152.
Grecs. — De la médecine chez les Grecs, 165.
GUGGENBUELL (docteur). — Son dévouement à l'extinction du crétinisme, 32.
Gymnastique. — Gymnastique Clias, 111.
Hachisch. — Du hachisch et des hachischins, 65.
HAMONT. — Nécessité de l'assainissement du Delta pour l'extinction de la peste; vœu formé pour la création d'un congrès européen dans ce but, 110.
HELVETIUS. — Son buste, 48.
HOMOLLE (docteur). — Sa découverte de la digitaline, 48.
Honoraires. — Mode de payement des honoraires en Chine, 144.
Hopital. — Achèvement de l'Hôpital des cliniques, 48.
Huitre. — Histoire et organisation de l'huître, 133. — De l'huître, considérée comme aliment, 136. — Digestibilité remarquable des huîtres, 137. — Leur composition chimique, 138. — Augmentation considérable de leur prix, 139.
HUNTER (John). Du sommeil, 61.
Hydrophobie. — Remède prétendu contre cette maladie; danger de se fier à son efficacité, 160.
Hygiène. — *Hygiène publique.* — De la nécessité de multiplier et de soigner les bestiaux dans l'intérêt de la santé publique, 113. — Coïncidence de l'appauvrissement de la race française avec la diminution de la consommation animale, 114. — Nécessité de changer les heures de l'écoulement des eaux des égouts, 126. — Nécessité de changer le mode de ventilation des salles de spectacle et autres lieux publics, 148. — Appel à l'autorité au sujet de la voirie de Montfaucon, 144. — Des subsistances, 181. — *Hygiène privée.* — Hygiène alimentaire : De l'huître considérée comme aliment, 133 et suiv. — Du gibier ; de ses espèces et de ses préparations diverses ; de ses avantages et de ses inconvénients comme aliment, 149 et suiv. — Des moules, 161. — Hygiène du chanteur, 173. — Préceptes d'hygiène relatifs au sommeil et au coucher, 187.
Indous. — De la médecine chez les Indous, 164.
Inflammation. — Qu'est-ce que l'inflammation, 121.
Inhumations précipitées, 47.
Instinct chez l'homme et chez les animaux, 171.
Institutions médicales, 16, 127.
Israélites. — De la médecine chez les Israélites, 163.
Japonnais. — De la médecine chez les Japonnais, 164.
JENNER. — Esquisse biographique sur Jenner, auteur de la découverte de la vaccine, 70.
Jeu. — Du jeu dans les établissements d'eaux minérales, 107.
Jugement. — V. *Justice.*
Justice. — La justice humaine ; jugement de la Cour de cassation relativement à l'exercice de l'art du dentiste, 108. — Parallèle entre deux jugements; égards des magistrats pour un charlatan, 109, 110.

Lactation insuffisante, 16. — V. *Allaitement.*
Lait. — Manière de faire reprendre au lait caillé son état naturel, 143.
Laiteries. — Mauvaise organisation des laiteries, 117.
LARREY (docteur). — Sa statue par David d'angers, 13.
Lazarets. — V. *Quarantaines.*
Lèpre. — La lèpre en Chine, 160.
Machines.— Des accidents causés par les machines à vapeur, 164.
MAFFRE (docteur). — Des vertiges, 25. — De la migraine, 58. — Des soins que réclame la chevelure, 103. — De l'obésité, 154. — Histoire de la médecine ; premier article, 161.
Maisons de santé, 16.
Maladie.—Maladies régnantes (janvier 1846), 1. (Août 1846), 121. (Septembre 1846), 129, 159.—De l'influence des saisons en général sur les caractères et la nature des maladies, 1. — Des symptômes précurseurs de quelques maladies, 1.
Matières salines. — Abondance des matières salines dans les eaux douces, 80.
Médecin. — Un médecin de la cour de Louis XV, 14.
Médecine. — Exercice illégal de la médecine, mort prompte du malade, 15. — Un témoignage de la reconnaissance publique envers la médecine, 96. — Nécessité d'arrêter l'exercice illégal de la médecine, 110. — Histoire de la médecine, 161.
Mèdes. — De la médecine chez les Mèdes, 164.
Médicaments. — Un médicament chinois, 111.
Migraine. — De la migraine, 58. — Traitement de la migraine, 61.
Mode. — Influence de la mode sur la santé des enfants, 3.
Monstres. — Le monstre de La Châtre ; 75.
Montfaucon. — Nouvel appel à l'autorité au sujet de la voirie de Montfaucon, 144.
Mort. — Préjugé populaire relatif aux cas de mort apparente, 64. — Nouveau signe de la mort, 191.
Mortalité des enfants, 16. — Mortalité dans la ville de Paris, 115. — Influence du prix du blé sur la mortalité, 181.
Moules, 161. — Traitement des accidents qu'elles causent quelquefois, 163.
Moutarde. — De la moutarde et des sinapismes, 118.
Musique. — Des effets de la musique, 77. — Effets de la musique sur un chien et sur un serpent, anecdotes, 78.
Mydriase produite par l'usage intempestif du camphre, 32.
Naissance. — Déclaration des naissances, 101.
Natation. — Des bains froids et de la natation, 97. — Nécessité d'encourager l'art de la natation, 99. — Description de l'éphydrophère, appareil destiné à faciliter l'exercice de la natation, 101.
Nourrices. — Conseils aux jeunes mères qui nourrissent leurs enfants, 115. — Choix d'une nourrice étrangère; qualités qu'on doit exiger chez elle, 117. — Des nourrices sur lieux, et des nourrices des campagnes, 119. — Précautions que doit prendre la nourrice au moment du sevrage, 123. — Utilité de l'allaitement pour préserver de plusieurs maladies, 123.
Obésité. — Influence de l'obésité sur l'étendue de la voix; anecdote, 11. — De l'obésité, 154. — Exemples remarquables de cette affection, 155. — Sa rareté dans les pays chauds, 156. — Danger des moyens employés par quelques personnes pour détruire l'obésité, 158. — Deux individus guéris de l'obésité par de singuliers moyens, 159.
Odontalgie. — Formule d'un topique odontalgique efficace, 79.
Ossements des pestiférés de Marseille, 175.
Ouvriers. — Phénomènes observés chez les ouvriers des manufactures de tabac, 38. — De l'état physique et moral de l'ouvrier dans les fabriques de coton, 65. — Fondation d'une société pour secourir les ouvriers malades, 129.
Panification. — Pain non fermenté, 174. — Pain cuit à la vapeur, 175. — Introduction de la betterave dans la fabrication du pain, 191.
Paratonnerre. — Précaution essentielle dans la construction des paratonnerres, 31.
Paris. — Etat sanitaire de Paris (octobre 1846), 159. — Consommation annuelle de la ville de Paris, 159.
PARISOT DE CASSEL. — De l'opportunité et de l'utilité d'une société contre les mauvais traitements exercés sur les animaux, 28.
PARMENTIER. — Sa statue, destinée à Montdidier, sa ville natale; notice sur sa vie, 145.
PAYEN (docteur). — Notice historique sur la Société philanthropique de Paris, 17 et 33.
Peau. — Importance des fonctions de la peau pour la santé, 8.— Des préjugés relatifs aux maladies de la peau chez les enfants, 92.
Persans. — De la médecine chez les Persans, 164.
Pesanteur. — Pesanteur spécifique de la pomme et de la poire, 43.—Poids spécifique du gaz de l'éclairage, 50.
Peste.— Question de la peste, 59.— La peste à l'Académie; moyens à employer pour arriver à l'extinction de la peste, 110.
Phthisie. — Influence du tabac sur la phthisie, 42.
Plantes. — Effets des émanations du tabac sur les plantes, 41.— Remarques sur les accidents qui peuvent résulter du séjour des plantes dans les appartements, 81. — Modifications produites par les plantes dans la composition de l'air atmosphérique, 82. — Influences pernicieuses des émanations odoriférantes de certaines plantes, 86.
Plongeurs.—Service rendu à la classe des plongeurs par le bateau sous-marin du docteur Payerne, 127.
Poésie.—Aux poëtes populaires, pièce de vers par un ouvrier, 136.
Poire. — Pesanteur spécifique de la pomme et de la poire, 43
Poitrine. — Influence du tabac sur les maladies de poitrine, et en particulier sur la phthisie, 42.— Influence fâcheuse du gaz de l'éclairage sur la poitrine, 49.
Pomme. — Pesanteur spécifique de la pomme et de la poire, 43.
Pommes de terre.—Les tubercules gâtés et les fruits de la pomme de terre, 160. — Propagation de la pomme de terre dans nos climats, due à Parmentier, 146.
Pot-au-feu. — Le pot-au-feu de la Salpêtrière, 13. — De la meilleure manière de diriger le pot-au-feu, 13.
Prairies artificielles. — Nécessité de multiplier en France les prairies artificielles, afin de pouvoir nourrir une plus grande quantité de bestiaux, 116.
Préjugés.— Préjugé populaire relatif aux cas de mort apparente, 64. — Des préjugés relatifs aux maladies de la peau chez les enfants, 92. — Préjugé qui interdit les bains froids pendant la canicule, 97.
Prix des Annales d'hygiène publique, 191.
Quarantaines.— Infractions aux lois des quarantaines dans le lazaret de Marseille, 80.
Rage. — V. *Hydrophobie.*
Repos. — Nécessité du repos, 187.
Rhumatisme. — Guérison des douleurs rhumatismales chez les ouvriers des manufactures de tabac, 42.
Rhume. — Nouveau moyen d'éviter les rhumes, 143.—Du coryza, ou rhume de cerveau; moyens de s'en préserver et de le guérir, 177.
RICHELOT (docteur G.).—Cours d'anatomie à l'usage des gens du monde, 145.
Romains. — De la médecine chez les Romains, 168.
Saisons. — De l'influence des saisons en général sur les caractères et la nature des maladies, 1.
Salles d'attente, avant l'inhumation, 47.
Sanglier.— Manière de faire du sanglier, 191.
Sangsues. — Circulaire du ministre de l'agriculture et du commerce, 174.
Sevrage. — Du sevrage; époque à laquelle il doit avoir lieu; manière de le diriger, 123.
Sinapismes. — De la moutarde et des sinapismes, 118.
Sociétés. — Société contre les mauvais traitements exercés sur les animaux, 28.— Société de patronage pour les femmes aliénées, 31.— Société philanthropique de Paris (notice historique), 17, 33, 76.—*La Fraternité*, société de secours pour les ouvriers malades, 129.
Sommeil. — Du sommeil et de son importance, 61, 187. — Du sommeil comme cause de la folie, 62.—Exemple de sommeil extraordinaire, 189.— Préceptes d'hygiène relatifs au sommeil et au coucher, 187.
Somnambule. — Mystification d'une somnambule, 47.
SOUBERBIELLE (docteur). — Notice nécrologique, 128.
Subsistances, 181.
Sustenseur. — V. *Ephydrophère.*
Symptômes. — Des symptômes précurseurs de quelques maladies, 1. — Symptômes précurseurs du croup et de la fièvre cérébrale, 3.
Tabac.— De l'influence du tabac sur l'économie animale, 33, 88, 139.— Origine du tabac, 33. — Fabrication du tabac, 35. — Phénomènes observés chez les ouvriers des manufactures de tabac, 38.— Phénomènes observés sur les animaux et les plantes, 41. — Vertus thérapeutiques des émanations du tabac, 41. — Influence du tabac sur les maladies de poitrine, 42. — Du tabac prisé, 89. — Du tabac fumé, 90. — Du tabac chiqué, 92. — Du tabac comme médicament, 139. — Inconvénient du tabac en poudre sur les coupures, 139.—Dangers du tabac imprudemment administré; anecdotes, 141. — Remèdes uti-

les, 142. — Analyse du tabac; son principe vénéneux; énergie de ce principe démontrée par des expériences sur les animaux, 142. — Du cancer des lèvres chez les fumeurs, 191.

Température. — Décembre 1845, 2. — Température des appartements, 19, 21.

TESSEREAU (docteur). — Des bains publics, 4. — De l'état physique et moral de l'ouvrier dans les fabriques de coton, 65.

Tête. — Mal de tête. V. *Céphalalgie, Migraine.*

Transpiration. — Moyen nouveau et très-simple de développer une abondante transpiration, 46.

TURPIN. — Pesanteur spécifique de la pomme et de la poire, 43.

Urine. — Augmentation de la sécrétion urinaire chez les ouvriers des manufactures de tabac, 40. — De l'incontinence d'urine chez les enfants, 44.

Vaccine. — La variole et la vaccine dans le département du Doubs pendant l'année 1843, 63. — Histoire de la vaccine, 70. — Vaccination en Turquie, 143.

Vache. — V. *Bestiaux.*

Vapeur. — Bains de vapeur. V. *Bain.*

Variole. — La variole et la vaccine dans le département du Doubs pendant l'année 1843, 63.

Veau. — Inconvénient de transporter à la boucherie les veaux liés par les pieds, 111.

Végétaux. — V. *Plantes.*

Veilles. — Danger des veilles prolongées, 189.

Ventilation. — Nécessité de la ventilation dans les lieux éclairés par le gaz, 23. — Nécessité de changer le mode de ventilation des salles de spectacle et autres lieux publics, 143.

Vertiges. — Des vertiges, 25. — Traitement des vertiges, 27.

Vessie. — De la vessie et de sa fonction, 44.

Viande. — Utilité de l'usage de la viande, 113 et suiv. — Comparaison entre la France et l'Angleterre sous le rapport de la consommation de la viande, 113. — Exemple de l'influence salutaire du régime animal, 114. — Diminution de la consommation animale en France, et effets de cette diminution, 114. — Consommation de la viande à Paris, 143.

Vin. — Moyen de rendre vieux le vin nouveau dans l'espace d'une heure, 143.

Voix. — Des influences qui peuvent altérer la beauté de la voix, 9. — De la *mue* de la voix, 10. — Convalescences, 10. — Influence de l'obésité sur l'étendue de la voix; anecdote, 11.

Zootechnie. — De l'opportunité et de l'utilité d'une société contre les mauvais traitements exercés sur les animaux, 28.

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie de Hennuyer et Ce, rue Lemercier, 24. Batignolles.